UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesociale0911pari

TABLE DES MATIÈRES.

DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — SIXIÈME ANNÉE

54e livraison (janvier 1909).

Liste générale des membres. — Le « Noir de Guinée ». — Réunion mensuelle de novembre 1908. — Les réunions mensuelles. — Revue de la Presse. — Bibliographie. — Livre reçu.

55e livraison (février 1909).

Nouveaux membres. — L'art hollandais, par P. Roux. — L'émigration lucquoise, par P. Roux. — La prospérité sociale, par P. Descamps. — Les réunions mensuelles. — La prochaine réunion. — Le R. P. Schwalm. — Bibliographie. — Livres reçus. — Correspondance. — Avis aux lecteurs.

56e livraison (mars 1909).

Nouveaux membres. — Réunion du Conseil de la Société de Science sociale. — Le présent fascicule. — Les Dayaks, par P. Descamps. — Les colons hollandais dans l'Afrique australe, par P. Roux. — Les réunions mensuelles. — Bibliographie. — Livres reçus.

57e livraison (avril 1909).

Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — L'exportation des fruits en Angleterre, par E. Creveaux. — La culture des fleurs en Hollande, par P. Roux. — Race et société, par A. Constantin. — Revue de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

58e livraison (mai 1909).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Le pays des Hautes-Vosges, par J.-P. Perrel. — Les Battahs, par P. Descamps. — Race et société, par P. Descamps. — L'esclavage au Moyen âge, en Italie, par A. Constantin. — Christiania, par L. Arqué. — Bibliographie. — Livres reçus.

59e livraison (juin 1909).

Nouveaux membres. — Congrès annuel. — Compte rendu de la séance d'ouverture des séances de travail et des conférences. — Bulletin bibliographique.

60e livraison (juillet-août 1909).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — La question des origines, par A. de Préville. — Le type romain, par Paul Roux. — Bibliographie.

61e livraison (septembre 1909).

Nouveaux membres. — Un colon danois en Angleterre, par M. F. C. Honoré. — Le protectionisme à la Chambre des députés, par G. Olphe-Galliard. — Avis. — Bibliographie. — Nouveaux livres.

62e livraison (octobre 1909).

Réunions mensuelles. — Contribution à l'étude du type professionnel et social de l'artiste, par D. Alf. Agache. — Bibliographie. — Livres reçus.

63e livraison (novembre 1909).

Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — Le Haut-Jura industriel, par Jean Périer. — Bibliographie. — Livres reçus.

64e livraison (décembre 1909).

Nouveau membre. — Les réunions mensuelles. — La translation des restes de M. Demolins dans la chapelle de l'École des Roches. — Une ferme anglaise du Sussex. — Bibliographie. — Livres reçus.

JANVIER 1909 54e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Liste générale des membres. — Le « Noir de Guinée ». — Réunion mensuelle de novembre 1908. — Les réunions mensuelles. — Revue de la Presse. — Bibliographie. — Livre reçu.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (Prix : 2 fr. *franco*)

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par E. Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole.** Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches** (année 1903-1904).

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement,** par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale,** par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc.** par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Bailhache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

N° 16. — **Journal de l'École des Roches** (année 1904-1905).

N° 17. — Un nouveau type particulariste ébauché : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. Olphe-Galliard.

N° 18. — **La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie**, par Marc Le Goupils, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie.

Nos 19, 20 et 21. — **Le paysan des Fjords de Norvège**, par Paul Bureau. (Trois Fasc.)

N° 22. — **Les trois formes essentielles de l'Éducation; leur évolution comparée,** par Paul Descamps.

N° 23. — L'Évolution agricole en Allemagne. **Le « Bauer » de la lande du Lunebourg**, par Paul Roux.

N° 24. — **Les problèmes sociaux de l'industrie minière. Comment les résoudre**, par Edmond Demolins.

N° 25. — **La civilisation de l'étain. — Les industries de l'étain en Franconie**, par Louis Arqué.

N° 26. — **Les récents troubles agraires et la crise agricole.** par Henri Brun.

N° 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

N° 28 et 29. — L'Histoire expliquée par la Science sociale : **La Grèce ancienne**, par G. d'Azambuja.

N° 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par Paul Descamps.

(La suite au verso.)

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la Plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers. G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

N° 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. Schwalm.

N° 45. — **La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas et la Plaine saxonne**, par Paul Roux.

Nos 46 et 47. — **Le type saintongeais**, par Maurice Bures.

N° 48. — **La Science sociale et sa méthode**, par Robert Pinot.

N° 49. — **Journal de l'École des Roches** (année 1907-1908).

Nos 50 et 51. — **Le Noir de Guinée**, par L. Tauxier.

N° 52. — **Le type frison**, par Paul Roux.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'École des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 fr.

BULLETIN

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la Société, ne figurent pas sur cette liste.

PARIS

D. Alf. Agache, rue Eug.-Flachat, 11.
Alfred Agache, rue Weber, 14.
Dr E. Amieux, Faub. St-Honoré, 215.
M. Aubry, rue Cambacérès, 6.
P. Babonneau, rue des Volontaires, 24.
L. Bacle, Ingénieur, square Maubeuge, 3.
M. Baelen, rue de Rennes, 144.
Louis Bedel, r. Lecourbe, 308.
E. Benoit, Industriel, rue Oberkampf, 81.
Charles Bessand, rue La Boëtie, 116.
Paul Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
Jean Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
G. Blanchon (Michel-Mérys), rédacteur au *Journal des Débats*, boul. St-Michel, 65.
Jules Bocquin, Ingénieur des Arts et Manufactures, avenue de Wagram, 157.
Jean Borderel, rue de Clignancourt, 135.
Bouchié de Belle, rue de Miromesnil, 16.
Paul Bureau, Professeur de droit, rue du Cherche-Midi, 83.
E. Castan, chaussée de la Muette, 2.
E. Catois, Industriel, rue Cambon, 21.
Causse, rue du Val-de-Grâce, 9.
Louis Chavane, rue de Bellechasse, 6.
Charles Chatillon, rue Cortambert, 18.
M. Chopard, rue Cail, 16.
André Colliez, Avocat, rue de Monceau, 66.
Emile Coppeaux, rue du Général-Foy, 6.
J.-A. Corteggiani, rue de Rennes, 87.
Jules Cousin, boul. Poissonnière, 10.
Georges Delattre, rue Cassette, 16.
Dr Delbet, Député, rue des Beaux-Arts, 2.
Paul Descamps, Secrétaire de la Rédaction de la *Science sociale*, rue Jacob, 56.
Le Directeur du *Musée social*, rue Las Cases, 5.
Eugène Dubern, rue de l'Université, 88.
Amédée Dufaure, av. des Champs-Elysées, 116 *bis*.
Pierre Evrard, rue Monge, 14.
M. Eyssèric, rue Censier, 29.
Auguste Ferrand, rue Lalo, 18.
Georges Ferrand fils, rue Lalo, 18.
Filleul-Brohy, Industriel, rue de Vienne, 21.
Alfred Firmin-Didot, ancien Editeur, rue de Varenne, 61.
Maurice Firmin-Didot, Editeur, boul. St-Germain, 272.
Fougère, r. de la Chaise, 22.
Charles-Félix Fournier, rue de l'Université, 119.
Henry de France, rue de Lille, 55.
L'abbé Francis, boul. Pereire, 204.
André Froment, rue Vauvenargues, 1.
Gauthier-Villars, rue de Bourgogne, 21.
Georges Gerson, rue Marbeuf, 38.
G. Giraud-Jordan, rue de l'Université, 106.
M. Godard, av. de la République, 1.
Paul Godeville, rue de Rivoli, 158.
Mlle Grapin, rue Soufflot, 22.
Comte Pierre d'Harcourt, rue Vaneau, 11.
M. Haudricourt, rue de Lubeck, 25.
L'abbé H. Hemmer, rue Mozart, 61 *bis*.
Gustave Huard, Avocat à la Cour d'appel, rue d'Amsterdam, 52.
M. Isambert, rue des Écoles, 46.
L'abbé Jouin, Curé de St-Augustin, av. Portalis, 8.
M. de Lanzac de Laborie, rue de Bourgogne, 19.
M. Laudet, boul. Malesherbes, 27.
Georges Laurent, rue Mizon, 4 *bis*.
Robert Lebaudy, rue de Lubeck, 12.
Robert Le Bret, Avocat, av. Marceau, 2.
Pierre Lederlin, rue Boissière, 11.
Georges Ledoux, rue Alphonse-de-Neuville, 17.
Robert Legay, rue Cazotte, 2.
Paul Lemonnier, rue Taitbout, 80, Pavillon 6.
J. de Loverdo, Ingénieur, rue Poisson, 10.
Marquise de Lisle, r. Duphot, 13.
M. Lyon-Lévy, rue Chalgrin, 4.
Tommy Martin, rue Frédéric-Bastiat, 3.
M. Mollard, rue J.-J.-Rousseau, 39.
Louis Monnier, Banquier, rue de Monceau, 33.
L. de Monti de Rézé, rue de Lille, 25.
Dr A. Moutier, rue de Miromesnil, 11.

M. Noetinger, boul. St-Michel, 81.
A. Nozal, Artiste-Peintre, quai de Passy, 7.
Armand Parent, rue de l'Université, 37.
L'abbé Picard, rue de la Sorbonne, 2.
Emile Pierret, rue de Courcelles, 115.
Robert Pinot, av. Henri-Martin, 109.
R. de Planhol, rue Jacob, 13.
Plocque, r. d'Hauteville, 1.
Is. Polako, avenue du Trocadéro, 10.
Mme Provot, boul. de Courcelles, 82.
L'abbé L. Raffin, rue Joubert, 28.
G. Raverat, Industriel, rue Legendre, 1.
Paul Raynaud, rue Agrippa-d'Aubigné, 3.
A. de Ricqlès, rue Gustave-Flaubert, 9.
M. Roolf, rue de l'Entrepôt, 13.
Paul de Rousiers, Président de la Société Internationale de Science sociale, rue de Monceau, 9.
Louis Rousselet, Directeur du *Journal de la Jeunesse*, boul. St-Germain, 126.
Dr Sabouraud, rue Miromesnil, 62.
M. de Sainte-Croix, rue des Saints-Pères, 11.
Saint-Paul de Sincey, rue Richer, 19.
Paul Salathé, Ingénieur des mines, boul. Lannes, 31 *bis*.
Suleau, rue Croix-des-Petits-Champs, 11.
J. Tachon-Labrèche, rue St-Dominique, 116.
Georges Tessier, boul. St-Germain, 216.
M. Thiéry, rue Pestalozzi, 6.
Ed. Thomine, Ingénieur, avenue de la République, 1.
Dr Henri Triboulet, Médecin des Hôpitaux, av. d'Antin, 25.
Dr Jules Tripet, rue de Compiègne, 2.
M. Turpaud, rue Lecourbe, 3.
M. Henri Turquet, av. Victor-Hugo, 95.
Philippe de Vilmorin, quai d'Orsay, 23.
Étienne Watel, Ingénieur, av. Hoche, 3.

FRANCE : DÉPARTEMENTS

Ain

Boissieu (de), château de Varambon, par Pont-d'Ain.
Quinson (Jean), à Tenay.
Richard, industriel, à Jujurieux.

Aisne

Caillet (N.), abbé, curé de Manicamp, par Blérancourt.
Creveaux (Eugène), constructeur, à Vervins.
Guillemot, ingénieur-agronome, Ste-Geneviève, par Soissons.
Trétaigne (Bon de), château de Festieux, à Festieux.

Allier

Buffault, Faubourg Ste-Catherine, à Moulins.
Gautrot (Général), rue des Tanneries, à Moulins.
Mesuré (Charles), ingénieur-conseil de la Cie de Châtillon, à Montluçon.

Alpes-Maritimes

Dauprat (E.), 1, rue de la Paix, à Nice.
Nina de Neumann (baronne), Villa Lotus, Monte-Carlo.
Oudaille (Dr), Le Cannet.

Ardèche

Jacquot (Raoul), avoué, à Largentière.
Lafarge (Albert de), directr de l'Usine de Lafarge, à Viviers.

Ardennes

Ponthière, à Haybes-sur-Meuse.
Roland (Joseph Dr), rue de l'Arquebuse, à Charleville.

Aude

Loubet (J. Mme), 20, quai Victor-Hugo, à Narbonne.
Mittou, abbé, professeur au Petit Séminaire, à Carcassonne.

Belfort (Territoire)

Garreau (L.), directeur de banque, 23, rue de Vauban, à Belfort.

Bouches-du-Rhône

Azambuja (G. d'), 20, Traverse de l'Eperon, à Marseille.
Bertin, à Salon.
Devalois (Henri), restaurant Vérande, 32, place d'Aix, à Marseille.
Hubert (M.), ingénieur, 200, avenue du Prado, à Marseille.
Lachesnais (E. de), château du Roucas-Blanc, Corniche, 101, à Marseille.
Mistral fils (B.), à St-Rémy.
Montaudoin (de), 57, cours Pierre-Puget, à Marseille.
Pascal père et fils, fabr. d'huiles, à Salon.
Philippon (Georges), château de Mazargues, à Mazargues.
Prat (Louis), 167, rue Paradis, à Marseille.
Tornézy (A.), à St-Louis.

Calvados

Allainguillaume (Louis), quai de la Londe, à Caen.
Astoul, 11, rue Haldot, Caen.
Grelé (Eug.), Rédacteur en chef du *Progrès du Calvados*, 3, rue du Moulin, à Caen.
Moschos (Dr), à Trévières.

Charente

Boiteau (A.-L.), à Angoulême.
Mimaud (Jules), 7, rue du Palais, à Ruffec.
Préville (A. de), château de Bonethères, par Chabanais.
Sazerac de Forge, à Angoulême.

Charente-Inférieure

Bouygues (Joseph), 17, Chaussée du Calvaire, à St-Jean-d'Angely.
Bures (Maurice), avocat, à Saintes.
Canaud (Lucien), 32, rue Villeneuve, à La Rochelle.
Dahl (Oscar), à La Rochelle.
Magnier (Paul), La Champagne-Salignac par Mirambeau.
Orbigny (Alcide d'), armateur, rue Réaumur, à La Rochelle.
Poncin, propriétaire, à Brisambourg.
Thibault, notaire, à La Rochelle.

Cher

Bosredon (Cte de), château de Serruelles, par Châteauneuf.
Corbin de Mangoux, à Vorly, par Levet.
Girard (Paul), 40, rue Moyenne, à Bourges.
Jannin (Georges), Société de Distillerie à Germigny-Bourges.
Laduye (de) (Mme), 76, rue de Crosses, à Bourges.
la Vèvre (Henri de), château de la Vèvre, par Dun-s.-Auron.
Montfort (R. de), à Bony, par Mehun-sur-Yèvre.
Toytot (H. de), château de Bar, par Nérondes.

Corrèze

Brunie, notaire, Ussel.

Corse

Tenaille (Jean), Villa St-Raphaël, à Bastia.

Côte-d'Or

Bertschy (F.), 31, avenue Victor-Hugo, à Dijon.

Côtes-du-Nord

Martin (Abbé N.), 7, rue du Lycée, à Saint-Brieuc.

Dordogne

Lapeyre (Fernand), à La Roche-Chalais.
Montcheuil (Paul de), château de Montcheuil, par Nontron.
Pothier, Capitaine en retraite, La Brande, par Vergt.
Saint-Martin (André), 22, place Francheville, à Périgueux.

Doubs

Japy-Boigeol (A.), à Audincourt.

Drôme

Matras (L.), directeur de La Mutuelle, à Valence.

Eure

Agache (Auguste), à Bizy-Vernon.
Bertier (Georges), Directeur de l'École des Roches, par Verneuil.
Carcopino (Dr), à Verneuil.
Clermont-Tonnerre (Mis de), château de Glisolles, par La Bonneville.
Demolins (Mme), à La Guichardière par Verneuil.
Desmonts (Abbé), curé de Glisolles, par La Bonneville.
Gamble (Abbé), aumônier à l'École des Roches, par Verneuil.
Hervey, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
Jenart (Paul), ingénieur-agronome, à l'Ecole des Roches, par Verneuil.
Labussière (Mme), à Pullay, par Verneuil.
Loisy (J. de), 27, rue Joséphine, à Evreux.
Maistre (Cte de), château de Tourville, par Pont-Audemer.
Malherbe, Grande-Rue, Pont-Audemer.
Marty, professeur à l'Ecole des Roches, par Verneuil.
Mentré, professeur à l'École des Roches, par Verneuil.
Storez (Maurice), 36, rue des Tanneries, à Verneuil.
Tourville (Mme de), château de Tourville, par Pont-Audemer.

Eure-et-Loir

Firmin-Didot (Mlle), au château d'Escorpain, par Laons.
Mareuil (Baron de), lieutenant-colonel au 1er Chasseurs, à Châteaudun.
Pochet (A.), 13, rue de la Gare, à Dreux.
Waddington (Ch.), château de Vert-en-Drouais, par Dreux.

Finistère

Vincelles (Comte de), château de Penaurun, par Concarneau.

Gard

Beauquier (Jean), 1, rue Nationale, à Nîmes.
Gasparin (Cte de), 24, quai de la Fontaine, à Nîmes.

Garonne-(Haute)

Encausse de Labattut (B. d'), 4, allée St-Étienne, à Toulouse.
Godard, ingénieur de la Cie des Ch. de fer du Midi, à Toulouse.
Lavalette (R. de), château de Cessales, par Villefranche-de-Lauragais.
Laye (Abbé), aumônier, 6, rue de la Fonderie, à Toulouse.
Mertz (Abbé), curé de Marquefave, par Carbonne.
Saint-Raymond (Edmond), 5, rue Merlane, à Toulouse.
Sales (Daniel), 1, rue Begué-David, à Toulouse.
Tailhades (Victor), 18, Bd d'Arcole, à Toulouse.

Gers

Cassaigneau (M. Dr), à Montréal du Gers.

Gironde

Breuil (Edmond), Ecole de Guyenne, à Blanquefort.
Drouhaut (H. Mlle), Ecole de Guyenne, à Blanquefort.
Feuillade de Chauvin (A.), 101, cours du Jardin-public, à Bordeaux.
Labrouste (P.), 116, chemin d'Eysines, à Caudéran.
Maurel (Marc), 18, rue du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.
Roujol (A.), École de Guyenne, à Blanquefort.
Tallon (Charles), École de Guyenne, à Blanquefort.
Thibaud (Francis), École de Guyenne, à Blanquefort.
Vialolle (Dr), Carbon-Blanc.

Hérault

Benezech (Adrien), propriétaire-viticulteur, à Gignac.
Jottras (Louis), capitaine au 24e Colonial, 11, quai Vauban, à Cette.
Saint-Pierre, 5, rue Collot, à Montpellier.
Vernazobres (Henri), à Baboulet, par Capestang.

Ille-et-Vilaine

La Lande de Calan (Ch. de), à Saint-Grégoire, par Rennes.
Marotte (L.), Le Mont Hymette, Redon.
Pocquet (Barth.), directeur du *Journal de Rennes*, 8, rue de Robien, à Rennes.
Villarmois (Cte de la), château de Trans, par Pleine-Fougères.

Indre-et-Loire

Crosnier (Commandant), 38, rue de Clocheville, à Tours.
Daix (Émile), lieutenant au 32e Infanterie, à Tours.
Dauprat (A.), Le Breuil-St-Michel, par Chedigny.
Lecointre (Cte P.), château de Grillemont, par Ligueil.
Lemesle (Mme A.), château de Planchoury, par St-Michel-s.-Loire.

Jura

Babey (Pierre), à Arbois.

Loir-et-Cher

Godeville (L.), à Bois-Rabot, par Pierrefitte-s.-Sauldre.
Silvestre, 4, place du Château, à Blois.

Loire

Colcombet (V.), 5, rue de la République, à Saint-Étienne.
Monot (Abbé Pierre), Institution St-Joseph, à Roanne.
Neyret, Bel-Air, à St-Étienne.
Roux (Joseph), à Changy, par La Pacaudière.
Vincent (André), 17, rue d'Arcole, à St-Étienne.
Vinson (L.), 57, rue Michelet, à St-Étienne.

Loire-Inférieure

Benoist (E. Dr), à Guéméné-Penfao.

Loiret

Brun (Henri), avocat, château de la Barre, Ouzouer-s.-Trezée.
Champault (Ph.), à Châtillon-s.-Loire.
Delafoy (C.), à Mainvilliers, par Malesherbes.
Fougeron (Émile), tour de la Bretonnerie, 74, à Orléans.
Léveillé-Nizerolle, La Guette, Nibelle.

Lot

Couderc (H.), 5, rue St-Géry, à Cahors.
Marquès (Georges), avocat, à Castelnau-de-Montratier.

Lot-et-Garonne

Garas (J.), à Mézin.

Maine-et-Loire

Ballu (Louis), à Parnay, par Montsoreau.
L'Estoile (Jean de), château de la Lande-Chasle, par Longué.
Nonneville (Vte de), 24, rue du Bel-Air, à Angers.
Pillet (O.), propriétaire, La Bénestière, par Jarzé.
Reichard (Mme la Générale), château de la Gaudinière, par Allonnes.

Marne

Butte (H.), capitaine, 1, rue Léger-Bertin, à Épernay.

Marne (Haute-)

Genevoix (Mlle), place de l'Hôtel-de-Ville, à Langres.

Mayenne

Robien (Cte de), château de Montgiroux, par Alexain.

Meurthe-et-Moselle

Cestre (Pierre), 33, rue de Cronstadt, à Nancy.
Coanet, 2, rue Lafayette, à Nancy.
Garnier (Paul), 8, rue de la Source, à Nancy.
Jambois (A.), Rond-Point Lepois, à Nancy.
Melin (G.), 39, rue de Boudonville, à Nancy.

Morbihan

Charrier (H.), abbé, à Arradon.
Jan (Abbé), à Rochefort-en-Terre.

Prieur (F.), chef de bataillon en retraite, 10, rue Jeanne-d'Arc, à Vannes.

Nièvre

Boyer (Auguste), ancien magistrat, à St-Amand-en-Puisaye.
Dasse (Abbé J.), curé à Pougues-les-Eaux.

Nord

Allaert (P.), avocat, 16 *ter*, rue des Foulons, à Douai.
Bigo-Danel, 95, boul. de la Liberté, à Lille.
Clerc, capitaine à l'état-major du 1er corps d'armée, à Lille.
Coquelle (Félix), à Rosendael.
Guerrin (Eugène), 17, place d'Armes, à Cambrai.
Larivière (Maurice), 137, boul. de la Liberté, à Lille.
Parsy (H.), chez M. Pierret, 47, rue de France, à Maubeuge.
Pilate (Henri), 22, rue Négrier, à Lille.
Reboux (A.), directeur du *Journal de Roubaix*, à Roubaix.
Scrive-Loyer (Jules), 294, rue Gambetta, à Lille.
Valdelièvre fils (G.), 6, rue des Fossés-Neufs, à Lille.

Oise

Buron, rue Valentin-Legrand, à Saint-Just-en-Chaussée.
Jacquot (Dr), à Creil.
Leplat (Dr), directeur de l'École de l'Ile-de France, Liancourt.
Olivier (Benoist), propriétaire-agriculteur à Plailly.

Orne

Lefébure (P.-E.), Ronfeugeray, par Athis.

Pas-de-Calais

Agniel (G.), ingénieur de la Cie des Mines de Vicoigne et de Nœux, à Verquin, par Béthune.
Carrez (Victor), ingénieur, à Aire-sur-la-Lys.
Delori (Paul), agriculteur, à Bois-en-Ardres, par Ardres.
Furne (Constant), à St-Léonard, par Pont-de-Briques.
Laroche (Joseph), château de Bouvigny, par Bully.
Ledoux (Abbé A.), curé à Guemps, par Audruick.
Leloup, président de la Chambre de commerce, à Arras.
Piedfort, abbé, directeur de l'Institut Industriel, 34, rue du Cosmorama, à Calais.
Rivenet (Victor), fabricant de chicorée, à Vieille-Église.

Puy-de-Dôme

Pingusson, négociant, 43, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
Roux (Ferdinand), château de Javode, par Issoire.
Roux (Paul), château de Javode, par Issoire.

Pyrénées (Basses-)

Butel (Fernand), 14, rue Marca, à Pau.
Camy, lieutenant de l'Infanterie coloniale à Oloron-Ste-Marie.
Sabail, propriétaire, à Seméacq-Blachon, par Lembeye.

Pyrénées (Hautes-)

Gastebois (Louis de), villa Marie-Albert, à Lourdes.

Pyrénées-Orientales

Fabrice, 3, place de la Révolution, à Perpignan.

Rhône

Boujard, Villefranche-s.-Saône.
Cadot (Jean), 9, quai de la Guillotière, à Lyon.
Cadot (Pétrus), 9, quai de la Guillotière, à Lyon.
Charbonnel (abbé), chez M. Jean Roux, 14, rue de Penthièvre, à Lyon.
Clément (abbé), directeur de *l'Étoile*, 2, quai de la Pêcherie, à Lyon.
Constantin, capitaine, 65, cours Lafayette prolongé, à Lyon-Villeurbanne.
Guinet fils (A.), 13, rue du Griffon, à Lyon.
Koszul, 26, quai des Brotteaux, à Lyon.
Martin (Camille), 22, rue Centrale, Lyon.
Paquet (Jean), 16, rue de la Charité, à Lyon.
Pey (Joanny), 1, rue Bât-d'Argent, à Lyon.
Loys Roux (abbé), chez M. Jean Roux, 14, rue du Penthièvre, à Lyon.
Villard, 6, quai d'Occident, Lyon.

Saône (Haute-)

Gasser (A.), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche.
Vomécourt (Bon de), château de Chassey, par Cognières.

Saône-et-Loire

Galland (Em.), notaire, à Tournus.
Genetier (J.), Charnay-les-Chalon.

Savoie

Forestier (H. Dr), à Aix-les-Bains.
Poncier, instituteur, à Vérel-Pragondran.

Seine.

Boulanger (H.), à Choisy-le-Roi.
Boutter (abbé), 65, av. des Batignolles, à Saint-Ouen.
Charonnat (A.), Meunier, 40, quai National, à Puteaux.
Dubois (L.), 51, rue Sadi-Carnot, à Puteaux.
Durieu, rue Louis-Dupont, à Clamart.

Géral (Henri), 33, rue du Val-d'Osne, à St-Maurice.
Houdard (Ad.), 21, rue Thomas-Lemaître, à Nanterre.
Sarameddine (S. A. le Prince M.), 96, rue du Mont-Valérien, à Suresnes.
Tanquerey, École supérieure libre de Théologie, 59 *bis*, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux.

Seine-Inférieure

Amblard (Emile), ingénieur, 2, rue Toustain, Dieppe.
Baillard (abbé), professeur d'histoire à l'Institution Join-Lambert, à Rouen.
Belleville, 50, rue Armand-Carrel, à Rouen.
Chevallier (abbé), curé de Baromesnil, par St-Rémy-Boscrocourt.
Dufresne (Augustin), Manoir de Calmont, près Dieppe.
Dufresne (Robert), Manoir de Calmont, par Dieppe.
Fauquet-Lemaitre (A.), château du Vallosse, par Bolbec.
Favé (P.), 14, rue de l'Écureuil, à Rouen.
Lefèvre (Frédéric), 1, rue du Champ-des-Oiseaux, à Rouen.
Legros (R.), directeur de la *Station centrale d'Electricité*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, à Fécamp.
Lenglet, 24, rue Félix-Faure, à Fécamp.
Lion (Camille), 26 *bis*, rue Lenôtre, à Rouen.
Maubec (abbé), curé, à Esteville, par Cailly.

Seine-et-Marne

Gelin, rue Malakoff, à Coulommiers.
Gérard (abbé), curé à Esbly.
Tissier (Paul), à Saint-Mard.

Seine-et-Oise

Bailhache (Dr), à Dourdan.
Dezobry, 10 *bis*, rue Grétry, Montmorency.
Dupré La Tour, (F.), 21, rue des Moulineaux, à Meudon.
Hallouin (L.), 39, avenue de Paris, à Versailles.
Joncard, Maison de retraite, à Pontchartrain.
Klein (F.) (Abbé), à Bellevue.
Legrain, au Val-Biron, par Dourdan.
Legrelle (Jacques), 39, rue Berthier, à Versailles.
Maubec (Louis), La Clairière, Meudon.
Nivard (Paul), 11, parc de Montretout, à St-Cloud.
Olphe-Galliard (G.), 2 *bis*, rue de l'Orangerie, à Meudon.
Raffestin (Ferd.), receveur de l'Enregistrement à Palaiseau.
Rogie (Mme), 1, boul. du Roi, à Versailles.
Soulard (Abbé W.), curé à Chamarande.
Thibault (Eugène), rue de Chartres, à Dourdan.
Velten (Gaston), 17, rue Maurepas, à Versailles.
Vidal, 12, rue Albert-Joly, Versailles.

Sèvres (Deux-)

Frey (Dr), à Airvault.

Somme

Bréart de Boisanger (L.), chef d'escadron au 3e chasseurs, à Abbeville.
Dessaint, publiciste, à Amiens.
Gourdet, 1, rue de Noyon, Amiens.

Tarn

Carbonnières (Carles de), 4, rue du Consulat, à Castres.
Tournier (Henri), à Aiguefonde, par Mazamet.

Tarn-et-Garonne

Couillard, 55, avenue St-Michel, à Montauban.
Rimbaud (J.), 5, rue Ste-Catherine, à Moissac.

Var

Niel (Ed.), oléiculteur, à Draguignan.
Silans (de), capitaine de vaisseau, 1, avenue de Vauban, à Toulon.

Vaucluse

Verdet (Aug.), 73, rue Joseph-Vernet, à Avignon.

Vendée

David (Aristide), St-Michel-en-l'Herm.
Joffrion (Dr), à Bénet.

Vienne

Lerouteux (Mme), à Verneuil, par Migné.

Haute-Vienne.

Andrieux (Abbé P.), aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, chemin de Noujeat, à Limoges.
David (Gaston), Les Biards, par St-Yrieix.
La Teillais (de), 8, rue Jean-Nouailhier, à Limoges.
Soury-Lavergne (H.), à Rochechouart.

Vosges.

Decosse (Paul), avocat, à Neufchâteau.
Peters (Louis), avenue Gambetta, à Épinal.
Peters (Paul), industriel, rue de Provence, à Épinal.
Peters (Victor), industriel, rue de Provence, à Épinal.
Rasquin, instituteur, à Chababois, par Granges.

Yonne.

Saffroy (Louis), notaire, Brienon-sur-Armançon.

Alsace-Lorraine.

Doyen (Abbé), professeur au Séminaire de Beauregard, par Thionville.
Frey (Léo-nJ.), rue de la Sinne. Mulhouse.

ÉTRANGER

Europe. — Allemagne. — Louis **Arqué**, vice-consul au consulat de France, Leipzig.
P.-F. Dujardin, ingénieur, Breitestrasse, 71, Dusseldorf.
Alfred Marlier, Küchengarten, 18, Gera-Reuss.

Angleterre. — F. Bertholon, négociant, Christchurch Road, 8, Streatham Hill, London S. W.
Frédéric Boudin, Alexandra Hôtel, Lincoln.
Charles Gilbertson, Gloucester Walk, 16, Campden Hill, Londres W.
Maurice Honoré, Shandon, Dyke Road, Brighton.
M. Lacroix, négociant, Jewin Street, 19, Londres E. C.
C. S. **Loch**, professeur à Christ Collège, Drylaw Hatch, Oxshott, Surrey.
Jean Périer, the Grove Boltons, 25, South Kensington, Londres S. W.

Autriche-Hongrie. — Mme Élisabeth Koos, Maros-Vasarhely.
Dr Jean Alex. Kovats, directeur de l'École supérieure de commerce, Nagy-Varad.
Marcel Luc, ingénieur, Libiaz (Galicie).
Dr Hugo Marki, IV Kaplony u. 7, Budapest.
Menyhert Szanto, V Maria Valeria-u. 12, Budapest.
Baron Félix von Oppenheimer, I Karnthnerstrasse, 51, Vienne.

Belgique. — Emile de Becker, juge d'instruction, rue de l'Aigle, 2, Louvain.
L. de Buggenoms, avocat, place de Bronckart, 19, Liège.
Léon Collin, lieutenant d'artillerie, route Provinciale, La Hulpe (Brabant).
Charles Dejace, professeur à l'Université de Liège, boul. d'Avray, 280, Liège.
Martin Derihon, industriel, Lonçin-lez-Liège.
Ernest Desenfans, avocat, rue du Mont-de-Piété, 11, Mons.
M. Dubois, directeur de l'Institut supérieur de commerce, rue des Peintres, 51, Anvers.
Henri Dumon, Faub. de Valenciennes, Tournai.
Victor **Muller**, chargé de Cours à l'Université de Liège, rue Sainte-Véronique, 20, Liège.
Charles Sépulchre-Dor, industriel, rue Charles-Morren, 31, Liège.
Édouard Sépulchre, ingénieur civil, à Kinkempois.
François Sépulchre, industriel, place Saint-Jacques, Liège.
Louis Sépulchre, Herstal.
Dr Edg. Snyers, rue Saint-Denis, 10, Liège.

Espagne. — Marquis d'Alella, Rambla de Canaletas, 6, Barcelone.
Andrès de Arzadun, calle Mayor, 80, Pamplona.
Manuel Bertrand, industriel, Trafalgar, 50, Barcelone.
Jaime Carner, avocat, rue Trafalgar, 10, Barcelone.
D. Higinio G. Caso, Trinidad, 7, Gijon.
Marquis de Castelar, Magdalena, 12, Madrid.
R. P. Fr. Albino Gonzalez, Convento de S. Esteban, Salamanca.
Mme la Vesse de La Panouse, Almagro, 15, Madrid.
Pedro G. Maristany, Rambla de Catalunya 83 pral. Barcelone.
Oriol Marti, Puerta Ferrisa, 17, 1°, Barcelone.
Trinitat Monegal, avocat, Claris 99, 1°, Barcelone.
José Monegal y Noguès, calle de Moncada, 19, Barcelone.
Alejandro Navajas, Sendeja, 7, Bilbao.
Ildefonso Sunol, rue Simon-Oller, 1, Barcelone.
Albert Thiebaut, Villanueva, 11, Madrid.
Jean Vergès Barris, à Palafrugell, Catalogne.

Italie. — Marquis d'Ayala Valva, Rione Sirignano, 2, Naples.
Nobile Girolamo Calvi, via Clerici, 1, Milan.
Cte François Cavazza, via Farini, 3, Bologne.
L'abbé Giovanni Crovato, professeur au Séminaire de St-Angelo de Brescia.
Dr Giuseppe Gallavresi, via Manin, 13, Milan.
M. Grandmont, à Taormina (Sicile).
Chev. Silvio Serafini, via Prinz-Amedeo, 2, Rome.
Prof. Andra Torre, 29, via Marianna Dionigi, Rome.

Portugal. — D. José d'Almeida, R. C. Mattoso A. Coimbra.
Conego J. Dias d'Andrade, professeur au Séminaire, Coimbra.
Dr P. Doria Nazareth, rua Buenos-Ayres, 79, Lisbonne.
Anselmo Braamcamp Freire, pair du royaume, rua do Salitre, 314, Lisbonne.
José de **Mattos Braamcamp**, Praça Duque da Terceira, 11, Lisbonne.
A. Rodrigues Braga, médecin de marine, rua da Esperança, 175-1°, Lisbonne.
Dr José Cid, professeur à la Faculté de Médecine, Coimbra.
J. da Cunha e Costa, rua do Ouro, 124, 2e E. Lisbonne.
C. Fructuoso da Costa, professeur au Séminaire, Vizeu.
Visconte de Guilhomil, Cadouços, Foz de Douro, Porto.

S. Exc. Luiz de Magalhaes, Ministre des Affaires étrangères, Lisbonne.
Pedro Navarro, avenida Hintze Ribeiro D. S., Lisbonne.
Dr A. Machado Villela, professeur à l'Université, Coimbra.
Dr Marnoco e Souza, rua de S.-Thereza, 13, Coimbra.
Mendes Oliva, Villa Nova de Tazem.
Dr Mendes dos Remedios, bibliothécaire de l'Université, Coimbra.
Alberto de Monsaras, Rua dos Militares, Coimbra.
Dr Raul Onteiro, rua da Restauraçao, 424, Porto.
Dr João Pinto dos Santos, Bairro Camôens, Lisbonne.
João Perestrello de Vasconcellos, 136 T. de - Santa Quiteria, Lisbonne.
L. Pla, Carcavellos.
Frederico Ramirer, Villa Real Santo-Antonio, Algarve.
José Relvas, viticulteur, Alpiarça.
Le conseiller Ressano Garcia, Lisbonne.
Anselmo Ribeiro de Castro, à Monsao.
Francisco Egidio Salgueiro, Abrantes.
Dr Alberto dos Reis, professeur à l'Université, Coimbra.
Dr F. Dos Reis Santos, Avenida da Liberdade, 77, Lisbonne.
José Miranda do Valle, Avenida D. Amelia, 48, 1e, Lisbonne.
J. José Machado, colonel d'ingénieurs, rua dos Anjos, 213, Lisbonne.
Joaquim Nunes, Mexica Alemtejo, Móra.
Dr Serras e Silva, professeur à la Faculté de Médecine, Coimbra.
José Sucena, Coimbra.
José Fernando de Souza, rua de S. Bernardo, 114, Lisbonne.
J. Eduardo Vallejo Marques, rua Thomaz Ribeiro, 57, 1e E., Lisbonne.

Roumanie. — C. A. Berindei, Strada Precupetii Wocci, 19 *bis*, Bucarest.
J. Gavanescu, professeur à l'Université, Jassy.
Dr Em. **Grigorovitza**, Str. Plantelor, 14, Bucarest.
Iv. Grueff, rue Brezoianu, 41, Bucarest.
Valeriu Hulubei, avocat et professeur de philosophie au Lycée national, rue Hotin, 2, Jassy.
Dr St G. Mangiurea, médecin en chef de l'hôpital T. Severin.
Christu S. Negaescu, professeur, Strada Numa Paupiliu, 17, Bucarest.
Le capitaine Stambulescu, Str. 13 Septembre, 28, Bucarest.
Nestor **Urechia**, ingénieur des Ponts et Chaussées, Strada Poliza, 46, Bucarest.
N. Zanné, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Strada Negustori, 1, Bucarest.

Russie. — E. A. Belgard, Propriété Krougliki Efremoff (Gouv. de Toula).
G. Ferrand, administrateur de la Parfumerie Brocard et Cie, Moscou.
Paul Giraud, industriel à Moscou.
H. Laming, directeur des Usines de la Compagnie du Gaz, St-Pétersbourg.
E. de Loisy, direct. de la Société Générale des Hauts Fourneaux à Makievka, Territoire des cosaques du Don.
André Moussy, Manufacture de soieries, Moscou.
S. Polachikowsky, Vassili ostrov seconde ligne, 11, Saint-Pétersbourg.
L. Stibing, Sadowaia, 18, Saint-Pétersbourg.
Jean Szwanski, Perspective Saint-Georges, 17, Vilna.
Joseph Wilbois, Petite Loubianka, 14, Moscou.
Alexandre Woeikoff, professeur à l'Université, Saint-Pétersbourg,
Alexandre Zweguintzeff, membre de la Douma, Palais de Tauride, Saint-Pétersbourg.

Suisse. — L'abbé E. **Carry**, rue des Granges, 13, Genève.
Alfred Geigy, Fossé Saint-Léonard, à Bâle.
Léon **Poinsard**, rue Beaulieu, 72, Berne.
Comte G. de Reynold, château de Vinzel-s.-Rolle (Vaud).

Turquie. — Dragoumis, secrétaire à la Légation de Grèce, Constantinople.

Asie. — Chine. — Dr Chabaneix, professeur à l'École impériale de médecine, Tien-tsin.
Ch. Jasson, receveur des Postes françaises, à Han-kéou.
R. Réau, consul de France, Mong-tseu, Yunnan.

Tonkin. — Bazin, Banque de l'Indo-Chine, Haïphong.
Stephen Bourjade, Services civils de l'Indo-Chine, Thai-Binh.
Lieutenant-colonel Toquenne, 9e Régt d'Infanterie coloniale, Hanoï.

Afrique. — Algérie et Tunisie.
Mlle Adler, villa Armand, à Bousaréa (Alger).
M. l'abbé Botrel, à Essemane près Béjà (Tun.).
M. René Bourgoin, ingénieur-agronome, Domaine d'Amourah, prov. d'Alger.
Dr A. Guénod, rue Zarkoum, 1, Tunis.
Jules Krayenbuhl, Colon-Agriculteur, Aïn-el-Asker (Tunisie).
Jacques Lelong, Passage Ribet, 1, à Tunis.

Égypte. — Ahmed Fathy Zagloul Pacha, sous-secrétaire d'État au Ministère de la Justice, Le Caire.

Afrique orientale. — G. Cauthier, adjoint de Ire classe des Affaires indigènes, Anjouan (Comores).
Alberto Guedes, Gerente de Banco Nacional-Ultramarino, Lourenço-Marques.

João Alex. Lopez Galvao, sous-directeur du Chemin de fer, Lourenço-Marques.
Theodoro Monteiro de Macedo, ingénieur, Lourenço-Marques.

Afrique occidentale. — Philippe Gaden, Maison Devès Chaumet et Cie, Saint-Louis (Sénégal).
L. Tauxier, à Ouagadougou, Haut Sénégal, Niger.

Amérique. — Canada. — L.-O. Bournival, médecin-pharmacien, Saint-Barnabé, Comté St-Maurice, P. Q.
R.-P. Phil. Bournival, Saint-Boniface (Manitoba).
Thomas Caron, avocat, rue Sussex, 559, Ottawa.
Philippe Durocher, rue St-Denis, 525, Montréal.
Léon **Gérin**, Coaticooke, prov. de Québec.
Stanislas-A. Lortie, Prof. Université Laval, Québec.
B. Soury-Lavergne, Ferme Chute, par Pasqua, Saskatchewan.

Brésil. — Dr Ariowaldo A. do Amaral, rua Aurora 52, São-Paulo.
A. S. Azevedo Junior, rua do Rosario, 4, Santos.
A. Barboza dos Santos, Boîte postale 818 Rio-de-Janeiro.
Dr Coreolano Burgos, Amparo, São-Paulo.
Dr Vicente de Carvalho, Juiz da 3a V, Criminal São-Paulo.
Dr Arnaldo V. de Carvalho, rua Ipyranga, 8, São-Paulo.
Dr José Gonçalves de Castro Cincura, Largo 2 de Julho, 45, Bahia.
Le Comte Dr Alfonso Celso, avocat, rue Rosario, 45, Rio-de-Janeiro.
Dr **Silveira Cintra**, rua do Bom-Retiro, 23, São-Paulo.
José Ferreira de Figueiredo, rue Victoria, 27, São-Paulo.
Arthur Ferreira Machado Guimaraès, rue Ourives, 179, Largo de Santa-Rita, Rio.
Armindo Freitas, Avenida E. Ribeiro, 36 A, Manaos.
Dr João Guiao, Ribeirão Preto, São-Paulo.
Jacob Guyer, rua Santo-Antonio, 15, Caixa Postal, 64, Santos.
Bernardo Horta de Aranjo, rua Viscondi de Figueiredo, 4, B, Rio-de-Janeiro.
Dr Domingos Jaguaribe, director do Instituto Psicho-Phisiologico, São-Paulo.
Cel A. de Lacerda Franco, rua Conselheiro Nebias, 75, São-Paulo.
M. A. Lourenço, Gymnasio, Campinas (São-Paulo).
Dr Bernardo de Magalhaes, rua dos Guayanazes, 131, São-Paulo.
Francisco Jaguaribe Gomes de Matos, rua Voluntarios da Patria, 32, Rio.
Dr Joaquim Miguel, rua Frei Gaspar, 3, Santos.
João Ribeiro de Oliveira e Souza, Banco do Brasil, Rio-de-Janeiro.
Dr Alfredo Patricio, Amparo, São-Paulo.
Dr Carlos Reis, Palacio do Governo, São-Paulo.
Dr Raul de Rezende Carvalho, Santos.
Dr J. M. Rodrigues Alves, rua Maranhão, 21, São-Paulo.
Dr **Sylvio Romero**, rue Ourives, 183, Rio-de-Janeiro.
Dr V. da Silva Freire, Caixa 18, São-Paulo.
Dr L.-G. da Silva Leme, rua da Liberdade, 45, São-Paulo.
Gabriel A. da Silva Oliveira, São-João da Boa Vista, São-Paulo.
José da Silveira Campos, planteur de café, Ribeiraô Preto, São-Paulo.
Dr José Maria Whitaker, Caixa 264, Santos.

Colombie. — Patrocinio Figueroa, Tuquerres (Nariño).

Martinique. — Hip. Ernoult, Fort-de-France.

Mexique. — Gonzalo **Camara**, calle 57, no 512, Merida, Yucatan.
Dr J.-E. Monjaras, 2a de Yturbide, no 1, Mexico, D. F.
Cte Cesare Ranuzzi-Segni, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Italie, Mexico.

République Argentine. — Casimiro Olmos, Parana.

Haïti. — Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince.
Dr J.-C. Dorsainvil, professeur au Lycée, Port-au-Prince.
Fleury-Féquière, député, Port-au-Prince.
Auguste Magloire, publiciste, Port-au-Prince.
Clément Magloire, directeur du *Matin*, 45, rue Roux, Port-au-Prince.
Constantin Mayard, publiciste, Port-au-Prince.
Mgr Pichon, évêque, Port-au-Prince.
Eugène Roy, syndic des agents de change, Port-au-Prince.

Uruguay. — Mme Carrau, Piedras, 352, Montevideo.
Louis J. Supervielle, banquier, Calle 25 de Mayo, 234, Montevideo.

Océanie. — Miss Bessie Hancock, Girton collège, Bendigo (Victoria).

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons aux membres de notre Société qu'ils doivent envoyer leur cotisation par mandat-poste ou en un chèque à vue sur Paris avant le 31 janvier, s'ils veulent éviter les frais de recouvrement.

NOUVEAUX MEMBRES

Exmo Snr. Joaquim Nunes Mexia, Alemtejo Móra (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

M. Piolet, 13, rue de Miromesnil, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

LE NOIR DE GUINÉE

M. Tauxier a donné à la *Science sociale* un travail très étendu et très documenté, sur « le Noir de Guinée ». Cette étude, qui compose le fascicule double n°s 50 et 51 de la Revue, renferme un grand nombre d'observations précises sur les peuplades de nos possessions dans l'Afrique occidentale. Comme le lecteur a pu s'en convaincre, l'ordre méthodique adopté par l'auteur rend son exposition très claire, et facilite les recherches à faire dans l'abondante collection de faits sociaux qu'il a réunis. La description des différents travaux auxquels est assujetti le « Noir de Guinée » pour le déboisement, la culture, la cueillette, la pêche, la chasse, ainsi que pour l'exercice des métiers usuels — spécialement ceux de forgeron et de cordonnier — se rencontre bien rarement aussi curieuse et aussi complète, dans les récits des explorateurs.

Il serait difficile de contester l'exactitude des observations faites par le témoin éclairé et attentif qu'est M. Tauxier. S'il y a une critique à formuler, elle vise, je me hâte de le dire, non pas la réalité des faits, mais une expression qui semble un peu paradoxale.

Ayant à classer la famille du « Noir de Guinée », l'auteur l'inscrit sous la rubrique, « *famille patriarcale* ».

La raison qu'il donne pour ce classement est tirée principalement du mode de succession en usage pour la transmission de l'autorité dans la « carrée », considérée par lui comme le groupement initial dans la société qu'il étudie.

M. Tauxier admet lui-même que la science sociale, au point où elle est parvenue, reconnaît que le mode de transmission du patrimoine n'est pas un critérium suffisant pour fixer le classement des familles; qu'elle trouve une détermination beaucoup plus certaine dans *l'éducation* [1], qui est la véritable raison d'être du groupement familial.

L'idée de baser le classement sur le seul examen des faits budgétaires (la succession est un fait budgétaire) a conduit Le Play lui-même à l'erreur qui a été commise au sujet de la « fausse famille-souche » du midi de la France. C'est un exemple bien souvent cité.

Un cas analogue parvenu à ma connaissance est celui d'un missionnaire en Chine, tenté de classer le Chinois parmi les « particularistes » parce que l'on pratique chez eux l'établissement des jeunes en logis séparés.

C'est avec raison que M. R. Pinot, dans son exposé fondamental de la méthode (fascicule n° 48), montre que la seule monographie de la famille ouvrière, — spécialement la monographie budgétaire, — n'est pas suffisante pour connaître et classer une société, ni même pour classer la famille observée. Ceci est d'autant plus vrai que les sociétés et les familles vont de par le monde en se compliquant et évoluant à partir des trois types simples découverts et fixés par Le Play, suivant les phénomènes du *lieu* et les influences des *transports*.

En réalité, pour rattacher une société ou une famille à l'un des trois types simples, pour lui assigner sa place dans la classification, il est nécessaire d'établir des comparaisons et de s'éclairer par la synthèse des observations faites un peu partout.

Cette synthèse semble déterminer assez clairement, en somme, les aires occupées par les races évoluant à partir de chacun des trois types, savoir :

L'Asie et le nord de l'Afrique, pays où dominent les steppes et les cultures par irrigation, comme lieu où les sociétés évoluent dans le sens patriarcal et purement traditionnel;

L'Europe, pays de cultures fécondées par les pluies, comme lieu où les sociétés évo-

1. P. 88.

luent dans le sens particulariste et expansif;

Enfin, les forêts encore sauvages de l'Amérique, les îles Océaniennes et l'Afrique noire, comme lieu où les sociétés ont évolué dans le sens de l'instabilité, et, se trouvant ainsi dénuées de force de conservation et de résistance vis-à-vis des autres races, paraissent devoir être détruites ou exploitées, suivant leur plus ou moins grande aptitude à la culture.

Il semble donc tout d'abord improbable que les « Noirs de Guinée » aient pu parvenir jusqu'à l'ouest de l'Afrique noire, en conservant une formation patriarcale antérieure [1].

D'autre part, M. Tauxier nous dépeint (p. 114 et 120) les traits dominants du caractère de ces noirs : insouciants, indolents, inconstants, capables, il est vrai, d'un effort d'une très courte durée, mais par vanité pure, et ne donnant un travail appréciable que sous l'excitation d'un stimulant : le nombre des camarades ou la musique, etc. Nous avons ici, dans le tableau de ce caractère, *les résultats de l'éducation que reçoit le « Noir de Guinée »*. Qu'on veuille bien comparer ce type à ceux de l'Arabe fier et réservé, du « bon » Mongol, ou de l'actif et révérencieux Chinois — trois produits de l'*éducation patriarcale!*

Cependant M. Tauxier montre qu'il existe, chez les noirs qu'il a observés, un groupement agricole en communauté de production et de consommation : la *carrée;* groupement qui coïncide dans un grand nombre de cas avec les liens de parenté en ligne paternelle, et au sein duquel le commandement appartient, en général, au plus ancien.

Nous venons de montrer tout à l'heure, d'après les observations de M. Tauxier, quelle est la valeur éducative de la *carrée :* ses produits en ce genre ont une certaine ressemblance avec ceux que livre un autre groupement, le *chantier d'ouvriers recrutés dans les milieux désorganisés.*

Mais, au fait, qu'est donc en réalité la *carrée?* M. Tauxier nous a donné des renseignements très précis sur la transmission de la situation maîtresse dans ce groupement; il nous indique aussi comment il se forme et comment il se recrute. Ceci est important à examiner. Car il se crée tous les jours, chez les « Noirs de Guinée », de nouvelles *carrées;* et celles même qui sont anciennes ont eu un commencement analogue à ce qui se passe pour les nouvelles [1].

Il existe chez les noirs, comme partout, des individus doués d'un esprit d'épargne [2] et de prévoyance supérieur à celui de la foule : ce sont les premiers fondateurs de carrées. Ils amassent des « biens particuliers et péculiaires », des bestiaux, des captifs, des récoltes, des *daba*, ces ongles de fer qui servent à égratigner, puis à déchirer le sol. Je ne parle pas des femmes, qui d'ailleurs, s'il s'agit d'une carrée déjà existante, ne sont pas « bien péculiaires ».

Un noir de cette qualité, qui a été favorisé par la chance, vient à mourir : *ses biens particuliers sont partagés entre ses fils* [3]. Avec ce que nous connaissons du caractère inconstant et vaniteux du « Noir de Guinée », avec ce que nous savons, et voyons tous les jours, de la difficulté pour les communautés agricoles de se maintenir — même en pays totalement occupé —, nous pouvons prévoir ce qui se passera dans un grand nombre de cas. Si la succession est suffisante, l'aîné, le plus fort et le plus expérimenté, persuadera facilement ses frères de « donner un coup de chien [4] » pour abattre les arbres et construire des cases et profiter ainsi de leur richesse.

Ici intervient le *village* [5], c'est-à-dire le Voisinage et le Pouvoir public tout à la fois. Il lui faut un chef, responsable de ce nouveau groupe, auquel il délivrera successivement [6] des terres qui seront occupées pendant huit ou neuf années : un

1. Voir la description du Foulah, pasteur, le dernier arrivé des peuples noirs de Guinée, p. 113-119; leur succession, p. 101.

1. Voir, pour les carrées et leur personnel changeant, notamment les pages 83, 80, 102, 109, 115, 128 à 130, etc.

2. P. 86, etc.

3. P. 89, etc.

4. P. 130.

5. P. 52, 128, etc.

6. P. 62.

chef d'entreprise. Alors, le noir ne pouvant travailler seul, les hommes se mettront à abattre les arbres pour faire un champ, ce qui leur conférera des droits à la puissance, droits transmissibles en ligne masculine, comme le fait fort bien remarquer notre observateur [1].

Si l'entreprise réussit, elle donnera de bons salaires. Le salaire, ici, est personnel; mais comme la monnaie n'existe pas, il se compose de l'indispensable *daba* distribué annuellement, et d'une part dans la récolte. Le chef donnant de bons salaires voit accourir dans sa carrée des neveux, des cousins, des clients, — sortis évidemment d'autres carrées [2]. La carrée prospère continuera jusqu'au décès du fondateur, et son gouvernement passera après lui à son frère puîné, le plus ancien membre du groupe. *Le droit aux champs est le lien de l'atelier en communauté.* Or, ces champs ont été défrichés, et par suite acquis, *successivement* [3]. Le plus ancien des membres *a quelquefois seul* un droit réel sur le plus ancien champ ou il a droit sur tous : c'est la raison de sa prééminence. Les membres plus nouveaux peuvent n'avoir de droit réel que sur un seul champ. Le plus ancien fait face à toute réclamation possible du Village, sur tous les points.

Si, au contraire, l'entreprise n'a pas prospéré, les clients, les cousins, les neveux, les frères même, en un mot tous les membres, sauf les captifs, s'en vont successivement chercher ailleurs une meilleure rétribution de leur indolent travail (là, en somme, est toute la différence entre le captif [4], lié au maître, et l'homme libre, qui peut s'en aller). Les sécessionnistes rentrent dans leur ancienne carrée, ou s'annexent à des carrées voisines plus prospères, plus nombreuses. Dans ce cas comme dans l'autre, le personnel des carrées est sujet à de fréquents changements.

C'est là que git l'*instabilité*.

C'est cette instabilité même qui, par la différence des droits sur les champs *successivement* mis en culture, détermine la prééminence du plus ancien.

Il a dû en être ainsi dès l'origine des carrées [1].

Il n'y a là rien de *patriarcal*.

A. DE PRÉVILLE.

1. P. 55, 114, etc.
2. Voir notamment p. 102 à 103 passim.
3. Voir p. 62.
4. P. 115, 122, etc.

1. Voir p. 118, 119, ce qui se passe chez les Foulahs, la dernière peuplade arrivée en Guinée.

RÉUNION MENSUELLE DE NOVEMBRE 1908

La première réunion mensuelle de la Société de Science sociale a eu lieu le troisième vendredi de novembre, à 8 h. 3/4, à l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Paul Bureau, vice-président.

La question mise à l'ordre du jour était, on s'en souvient, la suivante : *Le caractère dominant de l'industrie moderne d'après ses effets sociaux.*

M. Paul de Rousiers a exposé que des doutes s'étaient élevés à ce sujet dans l'esprit de plusieurs des membres de la Société. Le *machinisme*, considéré tout d'abord comme le fait caractéristique de l'évolution industrielle moderne, n'a pas paru expliquer certains phénomènes de cette évolution, alors que la *division du travail* semblait en donner la clef. Il y a donc lieu de pousser plus avant l'analyse scientifique sur ce point.

La difficulté de l'entreprise est que le machinisme et la division du travail se rencontrent simultanément dans les industries modernes qui ont poussé leur évolution au plus haut degré. Dans les filatures et les tissages, par exemple, le machinisme très développé s'allie à une division du travail très accentuée; on cherche en vain une industrie à machinisme puissant où la division du travail n'existe pas. Cela s'explique au surplus, puisque la machine, manquant de discernement, ne peut accomplir que des tâches précises, uniformes et, par conséquent, divisées.

Heureusement pour l'observation, il existe encore des industries pratiquant la division du travail sans que le machinisme y ait pénétré.

L'étude de ces industries permet d'*isoler* les effets sociaux de la division du travail.

I. — Industries pratiquant seulement la division du travail. — Ces industries donnent naissance à deux types différents d'ateliers :

a) Le type de la *manufacture*, c'est-à-dire de l'atelier à la main groupant un nombre important d'ouvriers;

b) Le type de la *fabrique collective*, c'est-à-dire des petits ateliers disséminés placés sous la direction commerciale d'un même employeur.

Ces deux types d'ateliers supposent l'un comme l'autre un certain développement des transports. Ils n'existaient pas à l'époque de l'organisation corporative des métiers, alors qu'une production dispersée était nécessaire pour servir une clientèle dispersée. Ils se sont établis quand les moyens de transports ont permis de distribuer à cette clientèle dispersée des produits fabriqués en grand nombre dans le même lieu. Ils correspondent à un état spécial où l'industrie, influencée par l'évolution commerciale, n'est pas transformée par le machinisme.

Voyons maintenant quels sont les effets sociaux principaux de chacun de ces types d'ateliers.

Dans le type de la manufacture, l'*opération* exécutée reste la même, mais elle s'exécute plus rapidement, dans la mesure où le tour de main de l'ouvrier est favorisé par l'uniformité de la besogne, c'est-à-dire par la division du travail. L'ouvrière qui fait éternellement des boutonnières, ou qui plie et ficelle toujours les mêmes paquets, l'ouvrier qui tourne indéfiniment des bâtons de chaise semblables, arrivent à plus de rapidité dans ces tâches que s'ils étaient adonnés à des travaux variés. Toutefois la productivité de l'opération ne peut être augmentée que de cet accroissement de rapidité. Elle est donc restreinte.

Dans ce type de la manufacture, le *patron* se transforme. Ce n'est plus le chef de petit atelier, travaillant lui-même à la tête de ses ouvriers; c'est un homme qui prévoit, calcule, combine, dirige, mais ne travaille plus de ses mains. Il lui faut des capitaux assez considérables pour faire marcher son entreprise. Il doit rechercher des débouchés éloignés pour étendre sa production. Il peut et doit faire de larges approvisionnements de matières premières, ce qui l'expose à des risques et lui permet des profits extérieurs, en quelque sorte, à sa profession d'industriel. Sa culture, ses responsabilités augmentent; il dirige les moyens d'existence d'un plus grand nombre de personnes. En un mot, son rang social est plus élevé; il monte.

En est-il de même de l'*ouvrier ?* Aucunement, son seul avantage est d'entrer plus facilement qu'autrefois dans le métier. En effet, l'apprentissage est simplifié en raison de l'uniformité de l'opération. Mais l'ouvrier reste un spécialisé, le prisonnier du seul métier qu'il sache. Et comme il ne sait plus qu'une partie de ce métier, qu'il est incapable de fabriquer complètement un objet à lui tout seul, c'est un spécialisé étroit. Il est réduit au rôle de machine. C'est une certaine habitude des doigts, une sorte de tir professionnel qui devient sa seule valeur. De plus, la chance qu'il a de sortir de la situation ouvrière pour s'élever à celle de patron se trouve diminuée, d'abord parce que les ateliers sont plus grands et moins nombreux, ensuite parce que l'exercice d'un métier où les qualités mécaniques de l'homme sont seules mises en jeu ne le prépare pas à une direction devenue plus difficile. Enfin, le salariat perpétuel auquel il est condamné comporte une rémunération médiocre, car le rendement de sa main-d'œuvre ayant peu augmenté, cette main-d'œuvre ne peut pas être payée cher. En résumé, la situation de l'ouvrier baisse de toutes manières.

Ainsi, dans les manufactures où l'effet de la division du travail peut être observé isolément, il apparaît comme *élevant* pour le patron et *abaissant* pour l'ouvrier.

Il n'est pas inutile de remarquer que cet état de l'industrie a été prédominant au début du XIXe siècle en Angleterre en parti-

culier (Cf. le roman célèbre de Disraéli, *Sybil*), en France et en Allemagne. Les raisonnements des pères du socialisme (Cf. *Le Capital* de Karl Marx) visent les manufactures, comme le prouvent les formules employées, par exemple : « L'ouvrier n'a pas le produit de son travail », formule vide de son sens quand on veut l'appliquer au surveillant d'un métier mécanique.

Dans le type de la fabrique collective sans machinisme, les effets généraux sont les mêmes, mais avec des différences de détail et des aggravations.

En ce qui concerne l'*opération*, l'économie de temps résultant de la division du travail se trouve diminuée de la perte de temps résultant de sa distribution entre des ateliers éloignés les uns des autres.

L'*employeur* trouve son compte à cette combinaison, parce qu'il paie la main-d'œuvre moins cher. Il évite, d'autre part, le souci et les frais d'une direction industrielle. Il n'est guère qu'un commerçant. Ayant moins de responsabilités, il se classe moins haut que le chef de grande manufacture.

Quant à l'*ouvrier*, il paraît gagner en indépendance parce qu'il travaille chez lui à ses heures, à son compte ; mais cette indépendance n'est qu'apparente. En réalité, il reçoit des salaires de misère par suite de la concurrence anarchique de tous les autres « patrons indigents » comme lui, qui acceptent du travail à tout prix. Il est dans l'étroite dépendance de tous les commerçants qui lui fournissent du travail, parfois lui consentent des avances. Il tombe dans le *sweating system*.

Tels sont les effets de la division du travail *isolée*.

II. — Industries pratiquant le machinisme et la division du travail. — Tout change lorsque le machinisme fait son apparition. Pour s'en rendre compte, il faut observer une industrie dans laquelle le machinisme soit très développé, par exemple la filature de coton.

L'*opération* est transformée. Elle n'est plus faite par l'ouvrier, mais par la machine sous la surveillance de l'ouvrier ; sa rapidité est infiniment plus grande. Et malgré le prix élevé de l'outillage employé, le prix de revient de l'opération est moindre. Autrement dit, l'outillage constitue une économie de production.

Le rôle du *patron* se hausse bien au-dessus de ce qu'il était même dans la grande manufacture. Il engage beaucoup plus de capitaux en raison de l'importance de son outillage. Il les risque davantage en raison de la prompte dépréciation possible de cet outillage. L'augmentation considérable de la production grossit tous les problèmes qui se posaient dans la grande manufacture au sujet des approvisionnements de matières premières et de la recherche des débouchés commerciaux. D'autres problèmes nouveaux se posent, entre autres celui de la direction technique indispensable avec l'emploi de moteurs puissants et de machines compliquées.

L'*ouvrier* voit aussi son rôle grandir. La machine le dispense de l'effort physique, l'affranchit du tour de main professionnel acquis par un apprentissage prolongé et développe en lui la faculté de discernement, la seule que la machine ne puisse pas suppléer. L'ouvrier est déspécialisé. Il peut passer d'une industrie à une autre, comme un commis peut passer d'un commerce à un autre, après une initiation relativement courte.

De plus, sa situation matérielle se trouve améliorée. La productivité beaucoup plus grande du travail mécanique permet une hausse des salaires que l'industrie ancienne n'aurait pas supportée. En même temps, les heures de travail peuvent être ramenées à une durée plus courte, ce qui facilite une meilleure utilisation des temps de repos.

Ce n'est pas tout le rang, de l'ouvrier se hausse socialement. Les qualités générales de l'homme sont plus favorisées par l'organisation du travail mécanique que les qualités spéciales de l'artisan. L'illettré devient incapable de travailler dans l'usine. L'ouvrier ivrogne, insubordonné, n'est plus aussi aisément toléré à cause de son habileté technique. Enfin, l'ouvrier n'améliore les conditions de son contrat de travail que par un effort commun

dont se montrent seuls capables ceux qui ont un esprit plus large et une âme plus généreuse. Là où ces qualités font défaut, la masse des ouvriers reste inorganique. Tout tend, par suite, à favoriser l'élévation intellectuelle et morale de l'ouvrier.

Ainsi, les usines dans lesquelles la division du travail coexiste avec un machinisme développé ne produisent pas les mêmes effets sociaux que les manufactures sans machinisme ou les fabriques collectives.

En ce qui concerne les patrons, il n'y a guère entre les effets des usines et ceux des manufactures qu'une différence de degré.

En ce qui concerne les ouvriers, il y a une différence de nature. La division du travail, à elle seule, diminue l'ouvrier. La division du travail liée au machinisme l'élève.

Nous sommes donc autorisés à conclure que, dans l'usine moderne, c'est le machinisme et non la division du travail qui constitue, au point de vue social, le trait caractéristique du phénomène. C'est lui qui donne sa physionomie au point que l'effet constaté de la division du travail isolée se trouve, pour ainsi dire, retourné.

Voici le résumé des débats auxquels a donné lieu la communication de M. de Rousiers :

M. Olphe-Galliard, tout en s'associant aux observations du conférencier relativement aux effets de la division du travail, ne croit pas que ce mode d'organisation présente des différences aussi tranchées avec le machinisme en ce qui concerne les effets produits sur la main-d'œuvre. D'une part, en effet, la profonde dépression subie par les conditions du travail au début du nouveau régime industriel coïncide, non pas seulement avec l'application de la division du travail en manufactures, mais aussi avec l'emploi de plus en plus général de l'outillage mécanique : les tissages mécaniques, où les machines étaient mues par la force hydraulique, sinon encore d'une façon générale par la vapeur, existaient dès les premières années du XIXe siècle, et étaient surtout répandus en Angleterre et en Alsace, précédant par conséquent de bien longtemps le mouvement ascensionnel des salaires. Si ce dernier mouvement devait être attribué à l'augmentation de la productivité résultant de l'outillage mécanique, on ne conçoit pas que cet effet ne se fût pas fait sentir sous le régime de la division du travail en manufacture : là, l'augmentation de la productivité du travail, pour être moindre dans ce second cas que dans le premier, n'en est pas moins assez sensible pour entraîner des résultats considérables. Or, l'effet capital de ce régime sur la situation des travailleurs a été au contraire un abaissement profond du taux des salaires et du niveau général de la main-d'œuvre dans les manufactures, durant le XVIIIe et le premier tiers du XIXe siècle. D'un autre côté, il est impossible d'apercevoir la moindre relation entre la hausse des salaires qui s'est produite ultérieurement et l'accroissement de la productivité due au machinisme : cette hausse n'est nullement proportionnelle à celle-ci; elle ne coïncide pas avec l'introduction de la machine dans une industrie, et le premier effet de celle-ci est au contraire d'abaisser les salaires; enfin, on peut citer une foule de cas, comme ceux des mineurs, des ouvriers du bâtiment, des domestiques, etc., où la hausse des salaires est accompagnée d'une diminution effective de la production. Il faut donc chercher ailleurs que dans la productivité du travail la cause de la hausse des salaires, et les mouvements de ces derniers ne laissent apercevoir sur ce point aucune différence fondamentale entre les deux régimes.

L'effet capital de l'organisation du travail sous le régime industriel moderne, — et cet effet paraît être commun à la division du travail et au machinisme, — est plutôt la suppression de l'apprentissage, qui permet de remplacer les ouvriers qualifiés par des manœuvres, des femmes ou des enfants, aussi bien dans la manufacture que dans l'usine. Ce résultat s'observe encore aujourd'hui dans les professions où les ouvriers qualifiés se trouvent atteints par l'introduction de la

machine, et luttent contre l'abaissement du niveau de la main-d'œuvre qui en résulte : tel est le cas de la typographie. Il est remarquable, en effet, que ce sont souvent les prétentions croissantes des ouvriers de métier qui ont poussé les chefs d'industrie à adopter un outillage perfectionné qui leur a permis de renouveler leurs ouvriers, d'en restreindre le nombre et d'en recruter de moins exigeants. C'est ce qui explique que le niveau de la main-d'œuvre ait été très bas, durant une longue période du début de la grande industrie, jusqu'à ce que cette main-d'œuvre, développant son organisation sur les bases normales à travers de multiples essais plus ou moins heureux, soit arrivée à élever ce niveau et en même temps ces salaires.

M. G. Blanchon se demande si l'augmentation du salaire et des heures de repos, introduite ou permise par l'effet direct du machinisme sur les ouvriers qui emploient celui-ci, ne se maintient et ne se généralise pas plutôt par un autre enchaînement de conséquences.

Certes, la machine, en abaissant le prix de revient, permet, — et en rendant le travail plus intellectuel, impose — une augmentation du repos et du salaire. Mais la concurrence vient bientôt réduire ces avantages momentanés ; ils ne se conserveraient que par un renouvellement incessant de progrès-primeur, qui est une exception. On retombe donc sous une sorte de loi d'airain. Tel est l'effet direct sur le producteur.

Prenons au contraire l'ouvrier comme consommateur. Chacun bénéficie de tous les abaissements de prix de revient causés par le machinisme universel sur les produits. Cette abondance et ces facilités nouvelles créent des besoins et des prétentions, d'où naissent les grèves, même là ou la productivité de l'ouvrier n'a pas crû, par exemple dans l'industrie du bâtiment, citée par M. Olphe-Galliard. Ceci explique pourquoi, du fait du machinisme, les ouvriers de cette industrie gagnent plus en produisant moins. Ils bénéficient de même, par une raison semblable, de l'accroissement général du capital.

M. Paul Descamps fait part des observations qu'il a pu faire concernant la question du salaire, au cours de la mission qu'il vient d'effectuer dans la Flandre française.

L'augmentation du salaire due au machinisme se fait sentir, non seulement sur les ouvriers chargés spécialement de la surveillance des machines, mais sur l'ensemble des ouvriers appartenant à une industrie donnée.

Ainsi, le machinisme est plus accentué dans l'industrie du coton, considérée comme un tout, que dans celle de la laine, et dans celle-ci que dans celle du lin. C'est pourquoi les ouvriers de chaque catégorie, dans l'industrie cotonnière, ont un salaire plus élevé que ceux des catégories correspondantes de l'industrie lainière et surtout que ceux de l'industrie linière.

C'est là un point qu'il ne faut pas perdre de vue, car si l'on envisage la répartition des salaires parmi les ouvriers d'une même industrie, celle de la laine par exemple, on ne constate plus qu'elle se fasse en proportion inverse de la quantité de travail manuel que doit encore faire l'ouvrier. On constatera, par exemple, que les peigneurs de laine qui sont de simples surveillants de machines (lesquelles font tout le travail) sont moins payés que les fileurs, quoique, pour ces derniers, la machine ait une part moins grande dans la production. Il y a là surtout une question d'apprentissage à envisager.

En résumé, on peut dire que, plus le machinisme se développe dans une industrie, plus celle-ci peut hausser les salaires.

Mais les salaires, dans une même industrie, se répartissent suivant les capacités exigées dans chaque catégorie d'ouvriers appartenant à cette industrie.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Nous rappelons que la prochaine réunion mensuelle aura lieu, le *vendredi* 15 *janvier*, à 8 h. 3/4, à l'*Hôtel des Sociétés*

savantes, rue Serpente (près la place Saint-Michel). La communication sera faite par M. J. Durieu, et portera sur la *Question des transports*.

A la réunion suivante (19 février), M. L. de Sainte-Croix parlera sur le *Rang de la race*.

REVUE DE LA PRESSE

Du *Figaro* (19 nov. 1908), sous la signature de Marcel Prévost :

« ... Certains clairvoyants esprits n'avaient pas attendu l'écroulement de 1870 pour signaler la faiblesse du somptueux édifice français. On trouverait dans un ouvrage du regretté Demolins (écrit il y a environ quinze ans, par conséquent à une époque où l'hégémonie teutonne n'était pas contestée) un parallèle entre les chances d'avenir de l'Allemagne et de l'Angleterre, après quoi l'auteur n'hésite pas à conclure en faveur de cette dernière... Il n'est donc pas impossible de discerner les mystérieuses influences qui travaillent, derrière la façade visible du monde, à préparer des lendemains très différents de ce qu'attend la foule. Mais, pour acquérir cette sensibilité extrême, il faut justement ne tenir aucun compte de ce que voit tout le monde, de ce qu'attend tout le monde; car tout le monde, je le répète, est enclin à prévoir la continuation de ce qu'il voit. C'est l'histoire des bulletins météorologiques : le temps annoncé pour le lendemain ressemble ordinairement comme un frère au temps du jour même. Cependant certains rustres, incapables de raisonner leur dire, pressentent infailliblement les vicissitudes du ciel... Il y a, sans nul doute, un peu de sensibilité instinctive dans l'aptitude d'un Prévost-Paradol, d'un Demolins, à signaler le secret magnétisme des grandes forces humaines. Mais il y a de plus la volonté, l'habitude de ne pas s'hypnotiser sur la minute présente, de prendre du champ, de considérer les événements avec le recul nécessaire... »

« ... L'échec radical de la germanisation en Alsace-Lorraine stupéfie les Allemands, qui essaient de se consoler avec des statistiques officielles sur les langues parlées dans le Reichsland : qu'ils comparent leur procédé avec celui des Anglais au Transvaal, déjà loyaliste!... »

Nous enregistrons avec plaisir cette nouvelle preuve de la façon dont la science sociale s'impose de plus en plus au public, soit par sa méthode de travail, soit par la réalisation de ses prédictions.

Si ces dernières se voient un jour confirmées par les faits, cela ne tient pas à une « sensibilité extrême », mais à la *connaissance des lois sociales*.

Les prédictions d'Edmond Demolins doivent être comparées, non à celles d'une voyante, mais à celles d'un astronome traçant d'avance la marche de la Terre dans l'espace.

Les lois sociales existent au même titre que les lois physiques ou chimiques. Il faudra bien que l'on finisse par l'admettre.

Certes nous ne pouvons *tout* prédire, nous le reconnaissons humblement; mais nous pouvons prédire que les hommes, dans leurs groupements, se conformeront toujours aux lois sociales *naturelles*, au même titre que l'individu doit se conformer aux lois de la gravitation universelle.

BIBLIOGRAPHIE

Le Problème des Retraites ouvrières, par G. Olphe-Gailiard. Bloud et Cie, éditeurs, Paris.

Il n'est pas besoin d'insister pour montrer qu'un livre sur un pareil sujet vient à son heure. Lorsqu'un problème extrêmement complexe de sa nature est obscurci par l'ombre des préoccupations politiques et des combinaisons parlementaires, c'est un grand service à rendre que de le dégager des partis pris, de le mettre en pleine lumière et de l'observer avec la sérénité que réclame une méthode scientifique. Notre collègue M. Olphe-Galliard a eu ce mérite. Après avoir montré, dans un premier chapitre, l'impuissance des principes théoriques à résoudre le problème, il passe en revue successivement les divers systèmes appliqués, et

les juge par leurs résultats. L'initiative privée aux Etats-Unis et en Angleterre, « efficace dans certaines conditions exceptionnelles, est insuffisante pour la grande masse des intéressés ». La liberté subsidée en Belgique et en Italie, la liberté encouragée en France, aboutissent à des résultats analogues. Elles dénoncent la très grande masse des imprévoyants sur lesquels ni subsides ni encouragements ne peuvent agir. « Les individus suffisamment doués moralement pour faire un sacrifice en vue de leurs vieux jours seront toujours une élite restreinte », écrit M. Olphe-Galliard. On ne saurait contester cette vérité: peut-être cependant, en ce qui concerne tout au moins les ouvriers ruraux français, l'auteur aurait-il pu ajouter que la faiblesse relative des effets obtenus ne tient pas seulement à l'imprévoyance. Elle est quelquefois la conséquence d'une prévoyance très intense mais à forme exclusive. Dans beaucoup de nos provinces, le paysan reste profondément économe et il épargne pour acquérir de la terre, non dans le but égoïste d'assurer ses vieux jours, mais pour « laisser quelque chose après lui », sentiment, plus élevé et plus louable. Son rêve n'est pas celui d'un rentier, d'un fonctionnaire, mais bien d'un propriétaire. Aussi est-il peu intéressé par les combinaisons de mutualité; il se refuse non seulement à celles qui lui procureraient une rente, mais même le plus souvent à celles qui lui éviteraient les gros risques des pertes de bestiaux, par exemple. Il manque en cela de clairvoyance, se renferme dans des calculs trop étroits, mais n'est assurément pas dépourvu de prévoyance. M. Olphe-Galliard examine ensuite l'application de l'assurance obligatoire en Allemagne et estime que l'effort dépensé est considérable par rapport aux résultats obtenus. Quant au projet de loi adopté par la Chambre des députés en France, il lui apparaît comme « une solution théorique d'un problème abstrait et sans correspondance avec les données réelles.

Après avoir ainsi exposé le résumé d'une longue et consciencieuse enquête, M. Olphe-Galliard est en droit de conclure que, pour la classe des travailleurs dont les salaires sont peu élevés, « l'assurance doit être résolument laissée de côté, qu'elle soit libre, subventionnée ou obligatoire ».

Au contraire, le système de la « pension complémentaire », qui est en vigueur depuis plus de quinze ans en Danemark et depuis dix ans en Nouvelle-Zélande, lui paraît, malgré des difficultés de fonctionnement, répondre plus exactement aux données du problème. C'est une simple extension de l'assistance publique sans conditions de moralité du bénéficiaire. Elle assure à celui-ci, s'il n'a pas démérité, des ressources correspondantes à ses besoins normaux. Elle évite les sérieux obstacles que rencontre la perception des cotisations, les complications effrayantes qu'entraîne la question d'énormes capitaux ; enfin, elle réduit dans une très large mesure les charges dont l'assurance obligatoire grève les puissances publiques.

Les personnes qui ont le souci de raisonner en connaissance de cause sur les problèmes agités au Parlement, les membres du Parlement pour lesquels c'est un devoir étroit de s'éclairer sur la portée de leurs votes, feront sagement de lire le livre de M. Olphe-Galliard.

En dehors du bénéfice qu'ils en retireront pour l'intelligence de la question traitée, une impression restera chez eux à la suite de cette lecture, impression féconde et dépassant de beaucoup les limites de l'assurance et de la prévoyance sociales. Ils éprouveront que les solutions efficaces ne peuvent pas être imaginées, mais bien *découvertes;* que l'observation scientifique des faits est la condition nécessaire et préalable de cette découverte. Et ils apprendront ainsi une leçon préliminaire de science sociale.

Paul DE ROUSIERS.

LIVRE REÇU

Le collectivisme: l'évolution du socialisme depuis 1895: *le syndicalisme*, par Paul Leroy-Beaulieu. 5e édition, revue et augmentée, 1 fort vol. in-8°, 9 francs (Alcan, édit. Paris).

FÉVRIER 1909 55e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — L'art hollandais, par Paul Roux. — L'Émigration lucquoise, par Paul Roux. — La prospérité sociale, par Paul Descamps. — Les réunions mensuelles. — La prochaine réunion. — Le R. P. Schwalm. — Bibliographie. — Livres reçus. — Correspondance. — Avis aux lecteurs.

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

L'abbé Jouanolou, 14, rue Meselin, Tarbes (Hautes-Pyrénées), présenté par M. Paul de Rousiers.

Le Dr Carlos Champalimand, Rocio 30, 1o Lisbonne (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

Postel, rue Amiral-Courbet, 19, Cherbourg (Manche), présenté par le même.

J. Avenol, inspecteur des finances, 9, rue Jasmin, Paris, présenté par M. Maurice Fougère.

Snr. Dr José Augusto, Natal, Est. do Rio Grande do Norte (Brésil), présenté par M. Paul de Rousiers.

Maurice Bouts, 20, rue Dusétel, Versailles, présenté par le même.

L'ART HOLLANDAIS

Voici quelques réflexions au sujet de l'art hollandais ou au moins d'un des côtés de la peinture hollandaise. Les tableaux de genre y tiennent une grande place; les tableautins peignés à la loupe y sont nombreux; les recherches d'effets y abondent; enfin toute la peinture du XVIIIe siècle y est représentée par des *natures mortes*. C'est bien là le mot qui convient. Il ne semble pas qu'en général les Hollandais aient eu le sentiment de la nature spontanée, de la nature telle qu'elle est, de celle qui existe en dehors de l'homme. Ils la voient toujours à travers l'intervention de l'homme. Il n'est peut-être pas jusqu'au clair obscur de Rembrandt qui ne dérive de ce sentiment particulier de la nature : ses personnages sont toujours éclairés par une lumière modifiée, dirigée, canalisée, par une lumière d'appartement.

C'est au lieu même qu'il faut demander l'explication de cette conception de la nature. En Hollande rien n'est naturel, tout est modifié, arrangé. La nature vraie, ce serait la mer presque partout, et des marécages sur le reste du pays. La campagne n'existe que par une intervention incessante de l'homme; c'est ce qui lui donne un aspect artificiel. Tout est tiré au cordeau, brossé, peigné. L'homme a pris ici l'habitude de vaincre la nature et cette habitude est encore renforcée par le jardinage. Aussi ne se contente-t-il pas de peindre les maisons des couleurs les plus invraisemblables, mais il badigeonne encore les troncs des arbres et il en mutile les branches pour les mettre à l'alignement. L'obligation de veiller avec soin sur les digues et sur l'écoulement de l'eau, sur toute cette campagne si bien arrangée rend forcément minutieux, et la propreté hollandaies avec ses lavages, nettoyages et astiquages perpétuels est due en partie à cette minutie, encore qu'elle soit aussi une conséquence du climat. On constate que les villages ressemblent souvent à des décors d'opéra et que les Hollandais ont le goût du bibelot, des objets minuscules et des tours de force de fabrication; il semble bien que l'origine de ce goût doive être cherché dans l'habitude de forcer et de contraindre la nature qui est ici imposée aux hommes par les conditions du lieu et

développée par les conditions du travail.

D'autre part, n'oublions pas que les jours de soleil sont rares et que la pluie est fréquente : la vie s'écoule donc plus dans l'intérieur des maisons qu'en pleine campagne ou sur la place publique. L'œil acquiert ainsi une optique particulière ; il voit tout sous un éclairement unilatéral, et il prend goût aux reflets et aux jeux de lumière. Il faut que cette maison où l'on passe ses jours soit agréable et ornée ; on l'encombre d'objets de prix ou de choses rares, parfois jolies, mais qui ne sont plus ici dans leur cadre naturel, et ne font pas corps avec le milieu où elles se trouvent.

Les artistes ont certainement été influencés par cette tournure d'esprit générale et par ces exigences de la vie quotidienne. S'ils nous ont laissé tant de tableaux de chevalet, c'est que les riches commerçants de Hollande désiraient en orner leurs appartements ; s'ils peignent avec tant de soin des jupes de soie et des corsages de velours, c'est que les reflets savamment calculés et les plis soigneusement dessinés en devaient plaire aux amateurs ; si Schalken s'amuse à des jeux de lumière, c'est que ses contemporains devaient prendre un plaisir extrême à ces bizarreries. Si plus tard les peintres n'ont plus fait que de la nature morte, c'est que les urbains voyaient plus souvent des animaux morts que des animaux vivants, des fruits dans une coupe que des fruits sur l'arbre, des fleurs coupées que des fleurs vivantes. Le Hollandais ne concevait plus la nature sans l'intervention de l'homme.

Paul Roux.

L'ÉMIGRATION LUCQUOISE

« Lorsque Christophe Colomb aborda en Amérique, la première personne qu'il rencontra était un Lucquois, qui vendait des figurines. » C'est par ce dicton que les Italiens expriment l'importance et l'ancienneté de l'émigration lucquoise. Au moyen âge, les Lucquois furent de hardis navigateurs, et le commerce leur procura une richesse qui leur permit de porter à un haut degré de prospérité l'agriculture de leur petit pays. La faible étendue du territoire de la République la garantit contre les ambitions de ses voisins et lui permit de maintenir son indépendance jusqu'en 1799.

Resserré entre les Apennins et la mer, le pays lucquois se subdivise en trois zones d'importance inégale : la plaine, la colline et la montagne.

La vigne et l'olivier en culture mixte avec les céréales, caractérisent la *région des collines*. La moyenne et la grande propriété s'y sont conservées autour des villas des riches marchands. Aujourd'hui cette aristocratie urbaine est bien déchue : ses représentants actuels, à demi-ruinés, vivent dans l'oisiveté et l'insouciance, sans rien faire pour reprendre dans le monde moderne la place qu'occupaient jadis leurs pères. Certains d'entre eux s'intéressent cependant à l'agriculture et réalisent quelques améliorations sur leurs terres. On voit alors le métayage pur, qui permet et suppose une large intervention du propriétaire, se substituer au contrat mixte, caractérisé par une redevance fixe en céréales, les produits de la vigne et de l'olivier se partageant par moitié. Les métairies sont petites, environ 3 hectares : c'est qu'un seul fils reste généralement avec le père, les autres émigrent et, lorsqu'ils reviennent, ils veulent s'établir de façon indépendante soit comme colons, soit plutôt comme propriétaires. Aussi, dans certaines paroisses, la petite et très petite propriété existent-elles seules.

Ce sont elles aussi qui dominent presque exclusivement dans la plaine et dans la *montagne*. Celle-ci a pour caractéristique le châtaignier : on ne conçoit pas une métairie, un domaine sans châtaigneraie. La farine de châtaigne sert à la nourriture de l'homme et des porcs : la feuille de châtaignier est utilisée comme litière, car la paille des céréales est vendue aux papeteries qui sont assez nombreuses dans la basse vallée du Serchio. Ces papeteries consomment aussi beaucoup de peupliers, ce qui pousse nombre de propriétaires à planter cet arbre le long des prairies. Nous trouvons également des fabriques de

tanin qui travaillent à la destruction des châtaigniers de la montagne. Il y a même eu des interpellations à la Chambre à ce sujet. La maladie de l'*encre* fait aussi de grands ravages. Mais si le châtaignier disparaît de la vallée du Serchio, la population n'en sera pas pour cela réduite à la misère; elle trouvera encore des moyens d'existence dans les filatures de jute et de coton et dans les industries diverses qu'attirent dans la vallée une main-d'œuvre féminine abondante et la possibilité d'employer la force hydraulique; en outre, l'émigration qui s'est beaucoup développée depuis une trentaine d'années est une source de richesse pour le pays.

L'émigration de la montagne lucquoise est une *émigration dans le commerce avec esprit de retour*. La route qui va de Bagni di Lucca à Barga, est bordée sur presque tout son parcours de maisons neuves, dont l'aspect extérieur fait contraste avec les métairies qu'on aperçoit çà et là. Au rez-de-chaussée se trouve souvent un café, un restaurant, une épicerie, une boutique quelconque. Les émigrants, de retour au pays, y continuent un commerce analogue à celui qu'ils exerçaient à Pittsburg ou à Chicago, car c'est surtout vers les grandes villes des États-Unis que se dirigent les jeunes montagnards lucquois. Ils débutent comme commis chez des parents ou des amis, en attendant le moment de s'établir à leur compte; dans ce cas, ils ont presque toujours un associé, ce qui leur permet de retourner faire au pays quelques séjours avant d'y revenir définitivement. Glasgow est aussi un centre d'émigration, mais ce sont toujours les mêmes métiers qu'exercent les Lucquois. Le principal d'entre eux est celui de fabricant et de vendeur de figurines en plâtre. Nous connaissons bien, à Paris, ces enfants qui, un panier au bras et une statuette à la main, harcèlent le passant au coin des rues. Ces pauvres enfants sont aux gages d'un de leurs compatriotes qui les a ramenés de la montagne lucquoise et qui les garde auprès de lui pendant plusieurs années. Il a quelque part un atelier où, avec l'aide de quelques ouvriers, il fabrique ces figurines que les enfants sont chargés de vendre sur la voie publique et dans les cafés. On les retrouve partout, ces « figurinai », surtout dans les grandes villes de l'Europe septentrionale et jusqu'en Amérique. Un jeune homme, rencontré sur la route, me dit que ses parents ont, aux États-Unis, une fabrique de statues d'église où ils occupent cinquante ouvriers. A Chicago, un de leurs amis en emploie cinq cents, tous Lucquois. A Barga, gros village de la haute vallée du Serchio, sur mille émigrants, plus de sept cents sont des « figurinai ». C'est à Barga qu'on fabrique les moules qui servent ensuite à faire sur place les statuettes, car elles sont trop fragiles et de trop peu de valeur pour supporter les aléas d'un transport et les frais d'un emballage. Je ne suis pas arrivé à déterminer les origines et les raisons du développement de cette industrie des figurines. Il est clair que des montagnards, habitués à vivre surtout de la cueillette, émigrent plus volontiers dans les métiers commerçants où, comme cafetiers, restaurateurs, ils continuent à vivre d'une sorte de cueillette; d'autre part le voisinage de Lucques, cité commerçante, a dû jadis les orienter vers le commerce. En outre, voisins de la Toscane, du pays des œuvres d'art, ils ont dû avoir naturellement l'idée d'exploiter à l'étranger le goût des objets d'art, mais comme c'étaient de petites gens, ne disposant que de petits moyens, ils n'ont pu faire que de l'art industriel de la plus basse qualité; ils ont dû s'adresser à la clientèle la plus nombreuse et la moins fortunée. Grâce à eux, les reproductions des statues les plus vantées ont franchi le seuil des plus humbles logis. Il est cependant douteux que l'art et le goût y aient beaucoup gagné.

Ces émigrants reviennent presque tous au pays. Ils achètent du terrain fort cher pour se bâtir une maison qu'ils laissent parfois inachevée, pendant qu'ils retournent en Amérique gagner de quoi la terminer. Quelques-uns acquièrent un domaine et font de la culture; c'est l'exception, et on a remarqué que c'étaient les plus riches qui étaient les plus travailleurs. Ils n'amassent guère de grosses fortunes parce qu'ils sont hantés par l'idée de re-

venir le plus tôt possible au pays natal. D'autres dépensent pendant leurs séjours à Lucques leurs gains de plusieurs années et repartent gueux comme la première fois. Certains, dès qu'ils ont amassé quelques centaines de francs, achètent un cheval, une voiture, et s'établissent voituriers; cela les amène parfois à entreprendre un commerce de bois. Les émigrants de retour vivent souvent en rentiers si leurs moyens le leur permettent, ou tiennent un café ou une boutique. Il est remarquable qu'aucun d'eux ne songe à installer une industrie dans son pays natal; les fabriques et les usines dont nous avons parlé ont pour patrons des Génois.

Infiniment rares sont ceux qui se fixent en Amérique. Un jeune homme, élevé aux États-Unis, me déclare que ce pays ne lui plaît pas et qu'il n'y veut plus rester, quoiqu'il y ait une maison de commerce prospère: il cherche à s'installer aux environs de Lucques. On comprend ces sentiments, si on songe que les émigrants lucquois ne se fondent pas dans la population du pays où ils émigrent. Ils y forment de petites sociétés, non seulement italiennes mais lucquoises; ils sont en relations constantes avec le pays natal où ils vont faire de longs séjours et d'où ils reçoivent des compatriotes. Il est infiniment rare qu'ils épousent une étrangère; ils reviennent se marier à Lucques, ou prennent une femme dans les colonies italiennes d'Amérique ou d'Écosse. On remarque cependant que, parmi les émigrants qui ont pris le chemin de l'Argentine ou du Brésil, un certain nombre s'établit définitivement outre-mer. C'est que là-bas ils trouvent des centres entièrement italiens où ils ne sont pas noyés dans une population d'origine différente ni dominés par elle.

En définitive, nous sommes là en présence d'une émigration de communautaires. Quoique la transmission intégrale avec soultes égales existe au profit d'un des fils, on hésite à qualifier la famille du montagnard lucquois de quasi-patriarcale, car l'héritier est généralement, lui aussi, un émigrant de retour, et le domaine ne semble pas jouer ici un rôle bien important.

Dans la *plaine,* nous trouvons une *émigration de cultivateurs avec esprit de retour;* cependant quelques émigrants ne reviennent pas : c'est un effet de la culture.

La plaine mesure 14 kilomètres de longueur sur 11 de largeur; elle est irriguée par des canaux dérivés du Serchio et qui appartiennent, pour la plupart, à l'État. Les cultivateurs paient une redevance pour l'usage de l'eau. Grâce au climat et à l'irrigation, non moins qu'à une fumure abondante, on obtient chaque année deux récoltes successives sur le même sol : le blé, semé en novembre, fait place, en juin, à du maïs qui est mûr en octobre. Actuellement, on étend beaucoup les prairies naturelles et artificielles; une prairie naturelle peut rapporter 1.000 francs de produit brut. L'engraissement et le commerce du bétail se sont développés surtout dans ces dernières années. On trouve également des maraîchers et des pépiniéristes. Dès qu'un paysan a quelques capitaux, il ajoute un petit commerce à sa culture.

L'émigration est ici fort ancienne. En Corse, tous les travaux de culture sont exécutés depuis longtemps par des Lucquois. Les Lucquois fournissent aussi beaucoup de terrassiers dans tous les pays d'Europe, et les nourrices lucquoises sont très renommées. Cette émigration qui, à le fin du XIXe siècle, a pris une plus grande extension et s'est dirigée vers les pays d'Amérique, est due, non pas à la rigueur du climat en hiver, mais à la surabondance de la population. De périodique elle est devenue temporaire, si bien que les bras manquent parfois pour les travaux d'été et qu'on doit recourir à des ouvriers pisans, car il ne reste plus guère dans le pays que les femmes et les vieillards. On émigre très jeune, car on retrouve en Amérique des parents qui facilitent les débuts des nouveaux venus. La plupart commencent par être commis de commerce; au bout de quelques années, ils reviennent pour se marier et repartent ensuite. La femme reste avec la famille et travaille le

bien; parfois elle suit son mari et il y a alors des chances pour que le ménage ne revienne pas. Un certain nombre d'émigrants vont en Californie où ils font des cultures de vigne et de fruits. Par la force des choses, beaucoup d'entre eux deviennent des émigrants définitifs, mais non pas tous, car on me cite un homme qui a créé un important vignoble en Californie et qui néanmoins revient acheter de la terre dans sa commune originaire. La paroisse de T... a les deux cinquièmes de sa population en Amérique; ses émigrants reviennent tous et veulent acheter de la terre dans la paroisse même, si bien que l'hectare se paie 5.000 francs et s'afferme 260 francs. Dans la paroisse voisine, au contraire, la terre est bon marché, car les émigrants sont allés en Argentine où ils ont fondé un village de même nom que celui qu'ils ont quitté, et où ils se sont constitué de grands domaines. Ici se vérifie de nouveau cette loi sociale que l'émigrant-cultivateur est un émigrant définitif, et nous remarquons que la culture pure, comme en Argentine, fixe plus solidement au sol que la culture des plantes arborescentes, comme en Californie, sans doute parce qu'elle donne de moins gros bénéfices. Mais il est assez remarquable que la plaine lucquoise fournit aussi bien des émigrants-commerçants que des émigrants-cultivateurs. Les émigrants qui reviennent font un peu de culture, mais surtout, comme leurs frères de la montagne, ouvrent des boutiques et des tavernes, et travaillent fort peu.

Ce qui incite beaucoup les émigrants à revenir au pays natal, c'est la diffusion de la propriété et la possibilité pour eux de construire une maison au milieu d'un petit domaine. A quoi donc est due le développement de la petite propriété dans la province de Lucques? A l'existence antérieure d'une main-morte considérable. Au milieu du XVIIIe siècle, l'Église possédait la moitié de la propriété foncière dans l'État de Lucques et il y avait en outre de nombreux fidéicommis et tous les biens des œuvres pies. Au commencement du XVIIIe siècle, ces biens de main-morte qui étaient jusque-là soumis à la culture directe et extensive, furent peu à peu donnés en emphytéose pour trois générations à des cultivateurs qui payaient une redevance en nature. Une loi de 1764 interdit la constitution de nouveaux biens de main-morte; en 1799, les fidéicommis furent abolis; en 1801, l'emphytéose temporaire put être rendue perpétuelle et depuis elle peut être rachetée. En fait, beaucoup de propriétaires ont converti les rentes en nature en rentes en argent; cependant les hôpitaux s'en tiennent aux vieilles traditions, ce qui est une gêne pour les cultivateurs, dont un grand nombre ont racheté la rente qui grevait leur domaine. De la sorte la très petite propriété, favorisée également par l'irrigation et la culture intensive, est devenue la règle dans la province de Lucques, mais elle est arrivée à un degré de division telle qu'elle est presque toujours insuffisante pour subvenir aux besoins de la famille, qui doit alors chercher dans le commerce et l'émigration des moyens d'existence supplémentaires.

L'émigration, qui a d'abord été un besoin et un bien, est maintenant devenue un mal, car, d'une part, elle enlève au pays une grande quantité de bras et fait négliger l'agriculture, et, d'autre part, elle introduit dans le pays des habitudes d'oisiveté, de paresse, d'intempérance et d'alcoolisme, qui ne peuvent qu'avoir une funeste influence sur l'avenir de la race. L'ancien terrassier lucquois cherchait dans l'émigration un moyen de vivre en travaillant; le moderne commerçant cherche dans l'émigration un moyen de gagner rapidement assez d'argent pour vivre le reste de ses jours sans travailler. C'est bien là une émigration de communautaires désorganisés.

Paul Roux.

LA PROSPÉRITÉ SOCIALE

Nous avons annoncé en son temps la publication, par l'un de nos collègues, M. G. Melin, d'une brochure intitulée : *La Notion de Prospérité et de Supériorité sociales* [1].

1. Berger-Levrault, édit., Paris.

Cette question très importante de prospérité et de supériorité donna lieu à l'une des séances du Congrès de 1907, à des débats très intéressants et très animés.

La question de supériorité sociale devant être soulevée à nouveau dans notre réunion mensuelle de mars, par M. de Sainte-Croix, sous le titre *Le Rang de la race*, nous ne nous occuperons aujourd'hui que de la notion de Prospérité. C'est de cette dernière principalement, du reste, que s'occupe M. Melin dans sa brochure, et son but est d'en donner une définition aussi rigoureuse que possible.

Tout d'abord, il faut louer l'auteur d'avoir mis cette question à l'ordre du jour.

Dans les sciences, la nécessité de définir exactement les mots dont on se sert, s'impose d'une façon inéluctable, sans quoi on s'expose à de continuels malentendus, voire à des erreurs grossières.

Cette nécessité est d'autant plus impérieuse en science sociale, que celle-ci a naturellement puisé sa terminologie dans le langage usuel. De là des confusions inévitables pour les non-initiés, confusions qui se produisent constamment pour des mots cependant parfaitement définis par nous, tels que : particularisme, grand atelier, patronage, corporation, etc. Que dire alors des mots que nous n'avons pas définis? Le mot Prospérité sociale est de ceux-là.

Dans une science en formation, les premières définitions sont fatalement vagues et incomplètes, puisque l'on ignore encore les qualités et les propriétés des choses que l'on veut étudier. Peu à peu, une analyse de plus en plus poussée vient déceler ces propriétés, et, à chaque connaissance plus profonde correspond une définition plus serrée, plus précise.

Ainsi Le Play, au début de la science, s'est contenté de définir la prospérité d'après les signes les plus extérieurs : paix, bien-être, simplicité, forte natalité, attachement aux traditions, grand pouvoir d'expansion, etc.

Depuis lors, la question est restée en l'état; M. Melin cite bien une définition d'Henri de Tourville, mais en réalité, tel qu'il l'avoue lui-même, « M. de Tourville ne s'est pas proposé... de déterminer la nature exacte et essentielle de la prospérité sociale.... il s'est exclusivement placé au point de vue de l'observateur... ».

En effet, dans le passage visé, M. de Tourville, sous le nom de prospérité, envisage tout autre chose que Le Play. Celui-ci cherchait réellement à définir la prospérité sociale. Le premier, au contraire, veut simplement nous donner des conseils sur le choix de la famille à monographier dans une société quelconque. Cette famille doit être une famille prospère, nous dit-il. Par là, il entend une famille qui se suffit à elle-même, qui n'a pas recours à l'assistance publique ou privée. Pour éviter toute confusion à ce sujet, peut-être serait-il préférable d'employer ici l'expression *famille normale*.

Ainsi, à l'heure actuelle, nous en sommes encore à la définition de Le Play. Il semble que les progrès, réalisés depuis par la science sociale, permettent, et même imposent, une nouvelle définition.

M. Melin est de ceux qui pensent ainsi, et il nous propose la définition suivante, tirée de l'analogie qu'il doit y avoir entre la prospérité d'un groupement et la santé physique :

Un groupement est prospère quand il est constitué de façon à accomplir les fonctions qui lui sont propres :

1° *Intégralement*, c'est-à-dire toutes sans exception;

2° *En de justes proportions* les unes à l'égard des autres;

3° *Harmoniquement* avec les autres groupes voisins;

4° En *s'adaptant* aux conditions générales de vie du monde social présent.

Quelle est la valeur de cette formule? Nous n'avons pas la prétention d'en faire la critique scientifique en ces quelques lignes. Au surplus, seule l'expérience la jugera définitivement. Aux études futures à nous montrer par où peut pécher cette définition.

En attendant, tout au moins, pouvons-nous l'enregistrer à titre de *formule à vérifier*. Il me semble, du reste, que c'est bien ainsi que l'entend M. Melin.

Bornons-nous, pour l'instant, à quelques

remarques que cette formule nous suggère.

Il y a deux choses différentes dans la formule de M. Melin, que l'on pourrait résumer comme suit :

1° Chaque groupement doit accomplir les buts qu'il se propose d'atteindre, en donnant à chacun de ces buts l'importance relative qu'il doit avoir. C'est la prospérité du groupement en lui-même : nous pourrions l'appeler *prospérité intrinsèque*.

2° Chaque groupement doit vivre en harmonie avec les autres groupements qui l'entourent. En d'autres termes, sa prospérité ne doit pas être achetée aux dépens de celle des autres groupements, ce qui revient à dire que la société, dans son ensemble, doit être prospère. En réalité, on envisage ici la prospérité du groupement, non plus en lui-même, mais en le considérant comme un des éléments dont se compose la société : c'est donc une *prospérité extrinsèque* au groupement.

Or, en science sociale, nous ne pouvons nous contenter d'envisager isolément chaque groupement, sans le rattacher à ceux qui lui sont superposés. C'est ce qui explique qu'il ne peut y avoir de prospérité réelle si elle ne comprend pas à la fois la prospérité intrinsèque et la prospérité extrinsèque. Aussi M. Melin a-t-il raison d'englober ces deux espèces de prospérité dans sa définition. De cette façon, la prospérité parasitaire est écartée, et peut se reconnaître très facilement : il y aurait prospérité parasitaire, lorsque la prospérité intrinsèque serait achetée au détriment de la prospérité extrinsèque.

La seule difficulté semble consister dans la détermination des fonctions propres à chaque genre de groupement.

M. Melin semble croire que chaque espèce de groupement a des fonctions toujours les mêmes. Or, ici, nos connaissances actuelles nous permettent d'affirmer qu'une fonction donnée est, suivant les sociétés, dévolue à des groupements différents, ici à la famille, là au voisinage, ailleurs à l'État. Comment reconnaître si c'est la famille qui a empiété ici sur le voisinage, ou si c'est le voisinage qui, là-bas, a empiété sur l'État?

Pour être plus clair, prenons un exemple concret, celui de la famille, puisqu'il est choisi par M. Melin lui-même.

L'auteur nous dit que la fonction essentielle de la famille est l'éducation des enfants. En fait, dans bien des sociétés, la famille fait bien autre chose que cela. Chez les Pasteurs nomades, par exemple, elle remplit, à elle seule, la plupart des fonctions; elle a donc annihilé les groupements variés qui, dans l'Occident, remplissent ses fonctions diverses! Dira-t-on que, dans ce cas, la famille a outrepassé son rôle; qu'en conséquence, il n'y a pas développement harmonique et que les Pasteurs nomades ne forment pas une société prospère?

Dans les steppes, la famille patriarcale ne connaîtrait donc que la prospérité intrinsèque; il lui manquerait la prospérité extrinsèque.

On pourrait en déduire que, pour que la famille fût entièrement prospère, elle ne devrait s'occuper que de l'éducation des enfants, à condition, bien entendu, d'accomplir parfaitement cette tâche.

Mais supposons maintenant une société où la famille ne s'occupe que de l'éducation des enfants et remplit son devoir à ce sujet, mais où aucun groupement ne se forme pour remplir les autres fonctions. Les enfants seront bien éduqués, mais il n'y aura plus ni patronage, ni culture intellectuelle, ni religion, ni pouvoirs publics. Cette société ne sera-t-elle pas malade?

Ne pourrait-on donc pas dire plus simplement que, *pour qu'une société soit prospère, il faut et il suffit que les différentes fonctions sociales soient assurées?* Qu'importe la nature du groupement ou des groupements qui les assurent, pourvu qu'elles le soient bien! A la science à nous montrer dans quel cas telle fonction est mieux faite par tel ou tel groupement, et dans quel autre cas cette même fonction le sera par tel autre.

Paul DESCAMPS.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Compte rendu de la séance de décembre.

M. Paul Descamps appelle d'abord l'attention sur le sujet de la communication : *Comment on étudie une région sociale.* Nous avons, dit-il, depuis l'invention de la Nomenclature, dépassé le stade où la science sociale ne pouvait prétendre qu'à faire des monographies de familles ouvrières. D'autre part, il est dangereux d'étudier une nation entière sans passer par le chaînon intermédiaire de la région.

M. Descamps préfère le mot région au mot pays, car il a remarqué, dans les réponses à l'enquête, une tendance à confondre les limites du pays avec celles de l'ancien *pagus* qui n'est qu'une circonscription administrative.

Une *région sociale* est une étendue de territoire ayant des caractères communs au point de vue du lieu et du travail. Sans doute, les phénomènes sociaux sont le résultat de deux facteurs principaux : le lieu et l'origine de la race; mais il vaut mieux prendre au début, comme point de départ, l'unité de lieu plutôt que la communauté d'origine, parce que cette dernière est plus difficile à délimiter et ne tombe pas immédiatement sous l'observation.

Les dernières études publiées montrent que nos missionnaires sociaux sont capables d'aborder avec succès l'étude de la *région*. Toutefois des nombreuses demandes reçues, M. Descamps induit qu'il y a lieu de préciser la façon dont cette étude doit être conduite.

L'étude comprend trois phases successives :

1° *L'étude préliminaire ou documentaire* se fait chez soi ou dans les bibliothèques, et comprend :

a) La lecture des ouvrages relatifs à la région que l'on se propose d'étudier ou au travail dominant dans cette région, ou relatifs à une région analogue ;

b) La mise en ordre, d'après la nomenclature, des faits sociaux et des répercussions que l'on a pu noter dans ces lectures ;

c) Comme conclusion de ce travail, la proposition d'une hypothèse sur l'état social de la région.

2° L'*observation sur place* dans laquelle on questionne les habitants de la région. Les notes recueillies ne se rangeront pas dans l'ordre de la nomenclature, mais dans l'ordre — ou plutôt le désordre, — suivant lequel les renseignements sont recueillis. Il est bien plus profitable de laisser parler d'abondance l'interlocuteur, que de lui poser des questions trop rigides et trop méthodiques. Toutefois, l'enquêteur aura un grand avantage à connaître la nomenclature par cœur, afin de ne pas trop laisser dévier la conversation.

Le travail sera d'autant plus facile que l'étude préliminaire aura été poussée plus à fond. L'hypothèse formulée est ici un fil d'Ariane qui permet de s'orienter rapidement dans le chaos des faits sociaux, et qui fait découvrir les particularités les plus marquantes.

L'observation comprend non seulement des monographies de familles ouvrières, mais de familles patronales, de corporations, de syndicats, etc., tous les genres de groupements existants.

Pour la famille ouvrière, M. Descamps pense qu'il vaut mieux ne pas s'en tenir à la monographie d'une seule, mais qu'il est bon d'en faire plusieurs. D'abord, on n'est pas toujours absolument certain d'être en présence de la famille-type. De plus, certains faits peuvent n'être pas révélés par la famille-type. Ainsi, par exemple, il est entendu que l'on doit choisir une famille ouvrière prospère (ou normale si l'on veut), c'est-à-dire une famille ne recourant pas à l'assistance publique ou privée. Pourtant, il est indispensable de connaître comment vivent les familles ouvrières assistées pour avoir une vue complète de la question.

Les deux plus grandes difficultés que l'on rencontre dans la monographie de la famille, sont : le budget et l'éducation des enfants.

Le budget est parfois fantaisiste, ou superficiel, le plus souvent approximatif.

Certaines dépenses sont difficilement dévoilées par l'intéressé, et l'on peut les découvrir d'autant plus difficilement que les recettes sont irrégulières. Pour les paysans consommant en nature, la difficulté est encore plus grande.

L'éducation reçue par les enfants a une importance capitale puisqu'elle sert de critérium à la classification de la famille observée. On ne peut la connaître que par un long contact. Dans l'impossibilité matérielle où l'on est de prolonger ce contact, M. Descamps pense qu'il faut visiter plusieurs fois chaque famille étudiée.

3° Enfin vient la troisième phase, l'*étude de conclusion* qui se fait chez soi, comme l'étude préliminaire, et qui se fait de la même manière que celle-ci. Seulement, au lieu d'opérer sur des notes résultant de lectures diverses, on travaille sur celles relevées pendant l'observation sur place. La nomenclature intervient pour analyser et classer les faits et les répercussions, mais au lieu d'aboutir à une hypothèse, on aboutit à une conclusion.

Il ne reste plus qu'à rédiger. La rédaction ne doit pas se faire suivant l'ordre de la nomenclature, car celle-ci n'est pas une table des matières ; elle doit se faire suivant l'ordre où le lecteur comprendra le plus facilement, avec le minimum d'efforts. Cet ordre est celui de l'enchaînement successif des répercussions entre elles. En opérant ainsi, chaque répercussion est expliquée par celles qui précèdent et le lecteur ne doit pas attendre les dernières pages avant de trouver l'explication des phénomènes dont on parle au début.

En résumé, la nomenclature n'est ni un questionnaire, ni une table des matières ; elle n'apparaît pas encore au début de l'étude et a disparu à la fin. C'est un outil d'analyse qui n'intervient qu'au moment où l'on doit faire l'analyse des faits. Là est son véritable rôle, et ce rôle est décisif.

M. Paul Bureau émet des doutes au sujet de l'emploi de l'hypothèse, et se demande s'il n'aboutit pas à fausser les résultats. Il pourra se faire que l'observateur ait de grandes difficultés à se dégager des idées *à priori* que l'hypothèse suppose. Il croit qu'il est préférable qu'il arrive sans aucune idée préconçue, en essayant de faire table rase de ses connaissances antérieures.

M. Robert Pinot pense qu'il suffit de faire la monographie d'une seule famille pour chaque variété sociale, à condition qu'on soit bien en présence d'une famille type. Il est indispensable de voir superficiellement plusieurs familles, mais dans le but simplement de faire un choix. On étudiera alors à fond la famille choisie, et celle-là seulement.

M. J. Durieu a constaté, au cours de ses observations, que les mêmes faits se répètent invariablement chez des familles appartenant à la même variété sociale. Quant au budget, il croit qu'il est indispensable de le dresser, car il fournit une foule de renseignements précieux et donne lieu à des remarques parfois très curieuses.

M. Paul de Rousiers est d'avis qu'il est nécessaire d'avoir des budgets exacts, et que la chose est relativement aisée, parce que c'est une question qui intéresse au plus haut point les membres de la famille que l'on veut étudier.

Pour l'ouvrier de l'industrie particulièrement, on peut facilement contrôler ses affirmations, savoir quel est son salaire réel, son loyer, etc. De plus, le budget donne des renseignements sur l'éducation des enfants, par exemple en précisant la forme, la fréquence et la nature des récréations et des cérémonies familiales, en donnant de précieuses indications sur les dépenses d'instruction, de culte, etc.

Quant à l'hypothèse, M. de Rousiers croit qu'elle joue un rôle utile dans l'étude d'une région. En fait, la plupart des missions effectuées ont eu pour but la vérification d'une hypothèse.

LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 février, à 8 heures 3/4, à l'Hôtel des Sociétés Savantes. La communication sera faite par M. Van Huxem sur l'*Ouvrier des ardoisières d'Angers*.

Dans la réunion du 19 mars, M. de Sainte-Croix prendra comme sujet : *le Rang de la race* (la question de la supériorité).

LE R. P. SCHWALM

Nous avons publié dans le numéro de décembre du *Bulletin* la liste des travaux du R. P. Schwalm. A cette liste il faut ajouter les articles suivants :

Correspondant :

Le communisme évangélique (n° du 10 mai 1906).

Dictionnaire de Théologie catholique :

Communisme.
Démocratie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Collectivisme, par Paul Leroy-Beaulieu, 5e édition, revue et considérablement augmentée, 1 vol., 9 fr. (Félix Alcan, édit., Paris).

La première édition de ce livre, publiée en 1884, était, on s'en souvient, l'exposé d'un cours fait à cette époque au Collège de France par l'éminent économiste. Cet exposé a été augmenté dans les éditions qui suivirent, de nombreuses additions, notamment le troisième livre tout entier, intitulé : *l'Évolution du socialisme depuis 1895* et une annexe contenant un *aperçu de ce que seraient le travail et la production en régime socialiste.*

Il y a deux ans, nous avons nous-mêmes essayé de faire une étude sur le socialisme, étude qui avait pour but, non pas la critique rationnelle des dogmes socialistes, mais seulement de déterminer si l'humanité, prise dans son ensemble, marchait vers la réalisation d'une organisation appliquant les idées émises dans ces dogmes. Notre intention n'était pas de discuter ces idées, mais de voir si l'observation impartiale des faits indiquait ou non une évolution générale des groupements humains vers le socialisme.

Pas plus que nous, quoiqu'il ne nous en dise pas les raisons, M. Paul Leroy-Beaulieu ne semble croire à l'avènement de ce dernier, quoiqu'il reconnaisse que ces doctrines font, de jour en jour, de nouveaux disciples. Autre chose est d'augmenter le nombre des disciples intellectuels d'un idéal quelconque, et autre chose est de rendre les groupements humains conformes à cet idéal.

Mais le but de l'éminent professeur au Collège de France est tout autre. Ce qu'il veut, c'est nous donner, d'une façon indirecte, des leçons d'économie politique, en réfutant les erreurs des systèmes socialistes. C'est un procédé analogue à celui de la démonstration par l'absurde des géomètres.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur s'occupe principalement du collectivisme foncier. Les chapitres qui nous paraissent de nature à intéresser les lecteurs de la *Science sociale*, me semblent être, ici, les chapitres VI, VII, VIII et IX, sur le mir russe, la dessa javanaise, les allmenden suisses, etc.

Tous nos lecteurs connaissent le *mir*, souvent décrit en science sociale; c'est un village à banlieue morcelée, dans lequel les terres sont périodiquement partagées entre les habitants, à l'exception des habitations et des jardins, qui restent la propriété héréditaire des familles. Le mir a d'abord tous les inconvénients du village à banlieue morcelée : grande perte de temps, à cause de l'éloignement et de la dissémination des parcelles; culture uniforme obligatoire empêchant les progrès. Le mir a, en outre, les inconvénients de la propriété communautaire : apathie des travailleurs et tassement de la population sur place. On connaît le résultat : endettement progressif des paysans, et leur expropriation par les usuriers.

La *dessa* est, on le sait, le nom que porte le mir à Java. Les différences entre ces deux institutions proviennent simplement des différences de culture : d'un côté, c'est le riz; de l'autre, le blé ou le seigle. Or, on sait que la culture du riz ne se fait généralement qu'à l'aide d'une irri-

gation soignée. Chez les peuples pauvres, ces travaux d'irrigation ne peuvent se faire que par un travail en commun.

Aussi, retrouve-t-on la dessa chez beaucoup de cultivateurs de riz : à Madagascar, notamment, la dessa se nomme *fokolona*. Pourtant si l'on examine les choses de plus près, on s'aperçoit que la dessa n'est pas toujours une communauté de travailleurs. Bien souvent, elle n'est qu'une communauté de vulgaires... capitalistes : dans beaucoup de villages javanais, les seuls propriétaires de buffles et d'instruments agricoles ont droit au partage des terres. C'est qu'en effet, la possession du sol n'est pas le seul élément de la production. Si, dans un village, il n'y a qu'un petit nombre de familles qui ont su soigner leurs buffles et les conserver, il est fatal que les autres tombent d'une façon ou l'autre sous la dépendance de ces familles sans lesquelles elles ne pourraient vivre.

La *marke* germanique, au moyen âge, n'était également qu'une sorte de mir. Elle comprenait trois espèces de propriétés : l'habitation et le jardin étaient propriétés familiales héréditaires ; — la terre cultivée était partagée périodiquement entre les familles ; — enfin, les pâturages et les bois restaient en jouissance commune. Les défauts de la marke étaient identiques à ceux du mir, et c'est ce qui explique sa disparition progressive devant la propriété individuelle.

L'*allmend* suisse serait une forme affaiblie de l'ancienne marke germanique, qui subsiste dans certains cantons suisses, le Valais, Appenzell, Soleure, et surtout Uri, Glaris et Unterwalden. En général, l'allmend comprend un peu de terre cultivable partagée périodiquement, et beaucoup de pâturages alpestres et de forêts, dont la jouissance est collective. La terre cultivable y est si peu abondante qu'il ne revient guère plus de 80 ares par famille, et souvent même 10 à 15 ares, sur lesquels on ne cultive guère que la pomme de terre. Les pâturages sont jouissance commune ; en fait, on comprend que cette jouissance est proportionnelle à l'importance du troupeau. Aussi, quand la population devient trop dense, ce droit de jouissance est soigneusement réglementé entre les propriétaires de bétail.

Dans la deuxième partie, après avoir réfuté les critiques adressées jadis à l'économie politique par Karl Marx et Lassalle, M. Paul Leroy-Beaulieu tente à son tour de renverser les théories collectivistes. Celles-ci, comme on sait, ont été développées avec beaucoup moins d'ampleur que les critiques. Elles n'ont pas été réunies en un code de doctrines ; elles sont éparses, perdues au milieu du flot des arguments acerbes et destructeurs. M. Schaeffle, ancien ministre autrichien, a essayé de grouper la partie positive des écrits des grands écrivains socialistes, dans un livre intitulé : *Quintessence du socialisme*. On peut résumer en deux mots quel serait l'organisation sociale dans le système collectiviste : l'État posséderait tout le sol et tout le capital, et les ferait exploiter, sous sa haute surveillance, par des sociétés coopératives de production. L'éminent professeur suit pas à pas tous les détails de cette organisation idéale, et montre quelles en seraient les conséquences.

La troisième partie est consacrée à l'*évolution du socialisme depuis 1895*. On sait qu'en 1899, l'un des dirigeants du parti socialiste allemand, Bernstein, dans un livre intitulé : *Socialisme théorique et Sociale-Démocratie pratique*, démontra que les prédictions de Karl Marx ne s'étaient pas réalisées. Il se produisit ainsi une évolution marquée dans les idées socialistes, d'abord en Allemagne, puis dans les autres pays. « Kautsky en Allemagne, et encore plus Jules Guesde en France, restent actuellement, en dehors du vieux Bebel, à peu près les seuls tenants déclarés du Marxisme intégral et intangible. »

Aujourd'hui, les socialistes ne croient plus à la théorie catastrophique de Marx, mais à une évolution progressive de la société. « Le socialisme réformiste a trois principaux représentants : M. Millerand en France, M. Bernstein en Allemagne, et M. Sidney Webb en Angleterre. De ces trois hommes, le premier est celui dont l'action a été la plus importante sur le terrain politique ; le troisième, celui qui, au point de vue des applications socialistes, a

fourni le plus de préceptes précis et remporté le plus de succès; M. Bernstein est, entre eux deux et en communauté d'opinion avec eux, le théoricien socialiste temporisateur le plus remarquable. On pourrait rapprocher de ces trois hommes, M. Jaurès, en France, et M. Vandervelde en Belgique, mais l'un et l'autre, tout en venant à l'opportunisme, paraissent considérer comme plus prochaine la réalisation complète de l'idéal collectiviste. [1] » Voici ce que préconise le socialisme réformiste [2] : « 1° développement des associations coopératives, particulièrement de consommation; emploi de leur personnel et de leurs ressources financières, en partie du moins, à la propagande socialiste et à la réalisation des fins du socialisme; 2° création du plus grand nombre possible d'industries municipales ou d'État et de monopoles municipaux ou nationaux; 3° constitution vigoureuse de syndicats ouvriers, favorisés par l'État, investis par lui de privilèges, étant à la fois des instruments de combat sur le terrain politique et des instruments de domination dans le domaine industriel; 4° institution d'un nouveau code ouvrier, assurant au prolétariat des avantages légaux croissants; 5° enfin, écrasement des classes opulentes et moyennes par des impôts progressifs, qui empêchent toute grande ou durable constitution de fortune privées ».

On voit que la plupart des articles de ce programme sont des moyens et non des buts. M. Paul Leroy-Beaulieu les analyse en détail, et montre que le but véritable est une tendance vers une plus grande égalité. Cela ne peut se faire évidemment qu'en comprimant l'ascension des individualités les plus capables.

Nos lecteurs savent quels sont les idées de la science sociale à ce sujet. La société la plus parfaite est celle dans laquelle les individus se classent le plus facilement suivant leurs aptitudes et leur capacité. Loin de nous de nier que nos sociétés actuelles soient imparfaites à ce sujet, mais le remède n'est certes pas dans une compression plus grande; il serait plutôt dans un développement du *struggle for life* qui seul peut opérer ce classement. Le rôle des Pouvoirs publics viserait surtout à maintenir cette concurrence vitale sur le terrain du *fair play*, en punissant sévèrement les abus, les fraudes, les falsifications, etc.

Dans une dernière partie, *le syndicalisme*, l'auteur étudie les syndicats ouvriers depuis l'abolition des corporations, et la théorie de la grève générale comme moyen le plus efficace pour arriver à la réalisation du socialisme intégral.

Enfin, une annexe donne un aperçu de ce que seraient le travail et la production en régime socialiste.

Tout le monde connaît Paul Leroy-Beaulieu. Il est donc inutile d'appeler l'attention sur la façon magistrale avec laquelle ce plan a été traité, ni sur la documentation parfaite sur laquelle la thèse de l'auteur est étayée.

Beaucoup de nos lecteurs s'intéressent à la question du socialisme. Ils liront ce livre avec intérêt. Ils y trouveront l'exposé de tous les arguments et leur discussion détaillée, ainsi que l'état actuel de la question.

Paul Descamps.

Par-dessus les vieux murs, par Claude Mancey, avec une préface de T. de Wyzéwa (P. Lethielleux, édit. Paris).

Sous l'ancien régime, la société française était en quelque sorte cristallisée en un certain nombre de classes nettement séparées. Chaque groupe vivait moralement isolé des autres par une solide barrière de préjugés. Et, qui pis est, ces barrières, — ces murs, — ne permettaient pas le passage d'un compartiment social dans un autre. On y était classé plus par la naissance que par les capacités personnelles.

Aujourd'hui, ces murs sont devenus vieux; ils ne répondent plus à la nécessité qui les avait fait ériger. Cadres vermoulus, ils compriment sans soutenir. Ils s'affaissent, et les plus agiles peuvent désormais sauter par-dessus sans attendre

1. P. 545.
2. P. 546.

le moment où ils s'écrouleront définitivement.

Cette thèse, habilement présentée sous la forme d'un roman, est inspirée des conclusions de certaines de nos études. Claude Mancey, — qui lit assidûment notre Revue, — y a puisé en outre nombre de détails. On y voit côte à côte un révolutionnaire agricole trouvant la richesse et l'indépendance dans la spécialisation, et un Jacques Bonhomme fonctionnaire, devenant arriviste pour sortir de la médiocrité. On y voit aussi plusieurs types de jeunes filles, les unes murées dans leurs vieux préjugés ; les autres, au contraire, les répudiant franchement, pour se donner au plus digne.

Paul DESCAMPS.

Manuel d'Économie politique, par Vilfredo Pareto. Traduit de l'édition italienne par Alfred Bonnet, revue par l'auteur, 1909. Paris, V. Giard et E. Brière, éditeurs. Un vol. in-8° de la *Bibliothèque Internationale d'Économie politique*. Broché, **12** fr. **50** ; relié, **13** fr. **50**.

Ce *Manuel* se compose de trois parties La première constitue une introduction à la sociologie, exposée selon un plan entièrement nouveau et avec une tendance surtout mathématique. La seconde partie, de beaucoup la plus étendue, est consacrée à l'étude des phénomènes économiques. C'est un exposé méthodique des résultats auxquels est parvenue l'économie mathématique, mais sans qu'il y soit fait usage des mathématiques. Les phénomènes économiques principaux y sont considérés sous deux aspects :

1° L'aspect objectif, c'est-à-dire tels qu'ils se produisent en réalité ;

2° L'aspect subjectif, c'est-à-dire tels qu'ils apparaissent aux hommes qui y prennent part.

La troisième partie, ou l'appendice, donne la justification mathématique des propositions exposées dans la deuxième partie. Elle a été entièrement refaite par l'auteur, et elle est actuellement le seul sommaire un peu complet de l'état présent de l'économie mathématique.

Il ne nous est pas possible de donner un aperçu des développements de l'auteur, mais nous pouvons caractériser sa manière en disant qu'il a su partout donner à l'exposé des sciences économiques l'aspect exclusivement scientifique qui appartient aux sciences mathématiques.

C'est, on peut l'affirmer, ce qui distingue la méthode employée dans cet ouvrage de celles qui ont été généralement employées dans les sciences économiques.

Syndicalisme révolutionnaires et Syndicalisme réformiste, par F. Challaye. 1 vol. in-18, **2** fr. **50** (Félix Alcan, éditeur).

Ce livre est une étude impartiale et documentée des deux tendances qui divisent le syndicalisme français actuel, la tendance révolutionnaire et la tendance réformiste.

Le syndicalisme révolutionnaire pose en principe la lutte des classes, est anti-étatiste, antipatriote et antimilitariste, prêche l'action directe contre le patronat et l'Etat, action directe dont les principales formes sont : la grève, le sabotage, le boycottage. Son but, c'est la révolution sociale par la grève générale.

Après avoir exposé dans un tableau d'ensemble le syndicalisme révolutionnaire, l'auteur en critique les thèses qui lui paraissent contestables : grève générale révolutionnaire, anti-étatisme et antipatriotisme.

Constatant qu'un grand nombre des syndiqués repoussent le syndicalisme révolutionnaire et se font de l'action ouvrière une conception plus modérée, M. Challaye étudie leur doctrine. Pour les partisans du syndicalisme réformiste, il s'agit, avant tout, d'améliorer la situation des travailleurs dans la société présente, par l'action de groupements puissants et riches.

Un appendice est consacré à un bref historique des journaux et des revues syndicalistes, principales sources de cette étude.

Réflexions sur la violence, par Georges Sorel. — 1 vol. in-8°. Librairie de « Pages Libres », 17, rue Séguier. Paris, 1908, 5 francs.

Dans cet ouvrage, M. Sorel se propose un double but : faire le procès des socialistes parlementaires, de M. Jaurès spécialement, pour lesquels il professe un mépris souverain, et prouver que la méthode de combat des syndicalistes révolutionnaires, la grève générale, fatalement accompagnée de violences, découle comme une conséquence naturelle de la théorie de la *lutte des classes* prônée par Karl Marx. Pour M. Sorel, la *nouvelle école* marxiste a raison contre l'ancienne, c'est-à-dire contre le collectivisme.

Collectivistes et syndicalistes veulent, les uns et les autres, une transformation radicale et complète de la société, transformation irréformable en outre, car ils croient — la foi ne transporte-t-elle pas les montagnes? — que l'évolution sociale aura atteint son terme ultime le jour où leurs idées auront triomphé. Mais s'ils sont d'accord sur le but, ils ne le sont point sur les moyens. Les premiers visent à la conquête du pouvoir politique, soit par des moyens pacifiques et légaux, soit par la révolte. Une fois le pouvoir politique conquis, le prolétariat établira sa dictature, *impersonnelle*, paraît-il, — ce qui ne veut rien dire, remarque justement M. Sorel —, mais en tout cas sûrement profitable aux élus du parti et à leurs créatures. La nouvelle école prétend combattre la société capitaliste par les grèves, partielles d'abord, et représentant en quelque sorte les grandes manœuvres de l'armée syndicaliste: puis, au moment propice, la catastrophe se produira : la grève générale balaiera tout devant elle, et les syndicats ouvriers victorieux prendront la direction des ateliers légués par le capitalisme.

L'opposition des tendances n'est pas moins accentuée. Le collectivisme, terme dernier du socialisme d'État, est centralisateur à outrance, bureaucratique, hiérarchisé et jacobin: les syndicalistes sont plutôt anarchisants — nombre de leurs chefs furent d'ailleurs anarchistes — et opposés, en ce qui les concerne du moins, à l'établissement d'un régime plus autocratique que celui de la Turquie hamidienne. Nous retrouvons ici, sous une nouvelle forme, le vieux conflit dont mourut la première Internationale, l'éternelle lutte entre l'esprit d'autoritarisme et celui d'individualisme libertaire.

Mais ce qui fait l'originalité des conceptions de M. Sorel, c'est le rôle qu'il attribue au capitalisme dans la préparation de la société future. Reprenant la thèse de Marx, il montre la société actuelle divisée en deux classes ennemies par une irréductible opposition d'intérêts. Pour que cette notion de lutte de classes entre bien dans la tête des prolétaires, M. Sorel souhaite une classe capitaliste ardente au gain comme au travail, ne s'occupant que de ses intérêts seuls, et toujours poussée vers le progrès industriel par les exigences de la classe ouvrière. Au contact de cette bourgeoisie « conquérante », le prolétariat deviendrait rapidement, lui aussi, égotiste et combatif, et la lutte sociale se poursuivrait avec ardeur. Mais, de plus, le progrès industriel serait rapide dans une société ainsi composée, si bien qu'au jour de la catastrophe, l'immense usine, pourrait-on dire, dont les syndicats ouvriers prendraient possession, serait en pleine prospérité.

M. Sorel insiste beaucoup « sur le danger que présentent pour l'avenir d'une civilisation les révolutions qui se produisent dans une ère de déchéance économique ». Les classes moyennes, dit-il, ne se joindront au prolétariat que si la production future leur apparaît très brillante; de même les paysans et artisans ne marcheront avec lui que « si l'avenir paraît tellement beau que l'industrie soit en état d'améliorer non seulement le sort de ses producteurs, mais encore celui de tout le monde ».

Ici l'auteur nage en plein rêve. Rien ne me semble indiquer qu'une révolution catastrophique tendra à se produire en pleine période de prospérité économique, en vertu de cette prospérité même. Cette notion de prospérité me semble liée à l'idée, non d'une faible minorité, mais d'une grande masse de peuple se trouvant dans une situation prospère; et, si je vois bien alors une révolte toujours possible,

je distingue peu les motifs d'une grande révolution sociale.

Pourquoi d'ailleurs une révolution survenant pendant une période de déchéance économique menacerait-elle si gravement l'avenir de la civilisation? Les révolutions n'ont qu'un temps. M. Sorel estime-t-il que les syndicats ouvriers, une fois maîtres de la production, ne seraient pas capables de triompher de tous les obstacles et de faire revivre l'ère de prospérité? Les syndicats ne pourraient-ils donc que conserver ce qu'ils auraient reçu tout fait du capitalisme? Ce serait alors la déchéance à bref délai, car une industrie qui ne progresse point dégénère vite en routine.

Comment se fait-il au surplus que « les Anglais se distinguent par leur extraordinaire incompréhension de la lutte de classe, et que la grève générale ne soit pas populaire dans l'Angleterre contemporaine (p. 90) », alors que « la bourgeoisie que Marx a connue en Angleterre était encore, pour l'immense majorité, animée de cet esprit conquérant, insatiable et impitoyable qui avait caractérisé, au début des temps modernes, les créateurs de nouvelle industrie et les aventuriers lancés à la découverte de terres inconnues (p. 44)? » « On trouve encore aujourd'hui ce type dans toute sa pureté aux États-Unis, » dit M. Sorel. Or, l'idée socialiste et la thèse de la lutte des classes ne trouvent faveur en ce pays que près de certains immigrants venus de cette Europe que M. Sorel dit être « abrutie par l'humanitarisme (p. 49) ».

M. Sorel consacre un long chapitre à « la moralité de la violence ». La violence prolétarienne n'aurait, parait-il, rien de commun que le nom avec la violence des bourgeois jacobins et des socialistes parlementaires. Les syndicalistes useraient de la violence, comme le font des soldats réguliers : ils lutteraient de toutes leurs forces contre les capitalistes pendant le combat, mais ils ne songeraient pas un instant, après la victoire, à maltraiter les vaincus par esprit de haine ou de vengeance. M. Sorel est-il si sûr de ce qu'il affirme? Les armées régulières sont disciplinées ; les grévistes réussiraient-ils à s'imposer une discipline rigoureuse? Ne formeraient-ils plutôt point des troupes furieuses et sans freins?

Je m'arrête là, bien que l'ouvrage de M. Sorel appelât encore beaucoup d'autres réflexions ; mais il faut savoir se borner. En tout cas, l'œuvre de ce penseur original méritait d'être signalé à nos lecteurs.

J. Bailhache.

LIVRES REÇUS

Manuel d'Économie politique, par Vilfredo Pareto, traduit de l'italien, par Alfred Bonnet, 1 vol. in-8°, 12 fr. 50 (V. Giard et E. Brière, édit., Paris).

Milieux libres ; quelques essais de vie communiste en France, par Georges Narrat, 1 vol. grand in-8°, 5 francs (Félix Alcan, édit., Paris).

L'Europe et l'Empire ottoman ; les aspects actuels de la question d'Orient, 1 vol., 5 francs avec 2 cartes hors texte (Perrin et Cie, édit., Paris).

Cent années de rivalité coloniale (l'affaire de Madagascar), par Jean Darcy, 1 vol., 4 francs (Perrin et Cie, édit., Paris).

CORRESPONDANCE

A M. Paul Descamps.

Cher Monsieur,

Je viens de lire avec le plus vif intérêt l'article de M. Creveaux sur le *Type thiérachien*. J'ai regretté seulement de ne pouvoir suivre les explications de notre collègue sur une carte un peu détaillée, mais je n'en avais pas à ma disposition.

Comme il en a certainement été de même pour d'autres que moi, je veux vous demander s'il ne serait pas possible d'adjoindre, aux futurs fascicules d'enquêtes, une carte de la région étudiée. La *Carte du dépôt des fortifications*, publiée par le ministère de la guerre en deux éditions distinctes, l'une uniquement physique, l'autre à la fois physique et politique, pourrait être prise comme type.

Je désire également appeler votre at-

tention sur l'importance des indications bibliographiques qu'il faudrait donner non seulement exactes, mais encore complètes. J'entends par là qu'on devrait indiquer, outre le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, le nom de l'éditeur, et — s'il ne s'agit pas d'une maison bien connue — celui de la ville où le livre a été publié, ainsi que la date de publication. Cette dernière indication s'impose, si l'on se réfère à un article de revue.

Vous vous rappelez quelle peine — due à l'insuffisance de la bibliographie — nous avons eue à retrouver certaine monographie du Perche-Gouët, citée jadis dans un article de la 1re série de la *Science sociale*.

Veuillez agréer, etc.

Dr BAILHACHE.

Les observations, présentées par le Dr Bailhache, sont justes. Aussi nous nous joignons à lui pour demander aux auteurs qu'ils veulent bien porter toute leur attention sur la question des références bibliographiques.

Quant à la question des cartes géographiques, ce n'est pas la première fois que l'un ou l'autre des membres de notre Société émet le vœu d'en voir figurer plus souvent dans les études publiées.

C'est avec plaisir que nous profitons de l'occasion que nous offre la lettre de M. Bailhache, pour annoncer à nos lecteurs que nous sommes disposés à tenir compte, dans la mesure du possible, du vœu qu'elle contient.

P. D.

AVIS AUX LECTEURS

Nous rappelons que M. Paul Descamps, secrétaire de la rédaction de la Revue, est à la disposition des membres de notre Société et de tous ceux qui s'intéressent à la Science sociale :

Le mercredi et le vendredi, de 2 heures à 5 heures, dans son bureau, 56, rue Jacob;

Le lundi et le mardi, à l'École des Roches, à Verneuil (Eure);

Les autres jours, 56, rue Jacob, mais en prévenant quelques jours d'avance.

MARS 1909 56e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Réunion du conseil de la Société de Science sociale. — Le présent fascicule. — Les Dayaks, par Paul Descamps. — Les colons hollandais dans l'Afrique australe, par Paul Roux. — Les réunions mensuelles. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Le Dr F. Furtado Filho, 42, Alameda do Triumpho, São Paulo (Brésil), présenté par M. le Dr Silveira Cintra.

L'abbé Bagey, chez M. Sibelle, rue Vaubécourt, 20, Lyon, présenté par M. l'abbé Charbonnel.

R. C. Coulthard, professeur à l'École des Roches, Verneuil (Eure), présenté par M. Paul Descamps.

D. Diégo Angulo Laguna, Valverde del Camino, P. de Huelva (Espagne), présenté par M. Paul de Rousiers.

Le comte Lad. Karoliji, quai d'Orsay, 41, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

Paul Vanuxem, boulevard de la Villette, 74, Paris, présenté par le même.

S. dos Santos Proença, secrétaire général du gouvernement civil, Vizeu (Portugal), présenté par M. le Dr Serras e Silva.

RÉUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

Le Conseil de la Société de Science sociale s'est réuni le 20 février 1909, à 9 heures du soir, au siège social, 56, rue Jacob, sous la présidence de M. Paul de Rousiers. Étaient présents : MM. Paul Bureau, vice-président; Firmin-Didot, trésorier; J. Durieu, secrétaire de la Société; Paul Descamps, secrétaire de la Revue. Excusés : MM. G. d'Azambuja, Ph. Champault, A. Dauprat, Ch. de Calan, H. Hemmer, G. Melin, V. Muller, L. Poinsard.

Le Conseil a d'abord examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1908, qui lui ont été présentés par M. Maurice Firmin-Didot, trésorier.

Le Conseil a ensuite décidé d'envoyer les missions suivantes pendant l'année 1909 : M. Paul Descamps continuera l'étude de la Flandre française, commencée l'année dernière; M. Paul Roux étudiera la campagne romaine.

Comme d'habitude, une somme de 500 francs est mise à la disposition de l'un des élèves du cours de M. Paul Bureau pour accomplir une mission dans un pays déterminé.

Ensuite, le Conseil a arrêté la date du Congrès annuel de la Science sociale pour l'année 1909. Ce Congrès s'ouvrira le lundi 3 mai et prendra fin le jeudi 6 mai. Le programme en sera publié le plus tôt possible dans le *Bulletin*.

Enfin, le Conseil a émis le vœu de voir la Revue traiter de temps en temps sous le titre : *Question du jour*, des articles analogues à ceux qui furent publiés sous cette rubrique dans les premiers tomes de la Revue.

LE PRÉSENT FASCICULE

Nos lecteurs ont appris, il y a quelque temps, la mort de l'un de nos plus anciens collaborateurs, le R. P. Schwalm.

Il est mort en laissant inachevé un vaste travail sur *les Juifs à l'époque de Jésus-Christ*. Nous avons publié, il y a un an, un des chapitres de cette consciencieuse étude

le Type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ (44e fasc.).

Nous publions aujourd'hui un second chapitre de ce travail, *l'Industrie et les Artisans juifs*, et il nous sera possible d'en publier encore un troisième dans quelques mois.

Malheureusement, la fin manque totalement, et nos lecteurs le regretteront en lisant les pages qui nous restent. Nous pensons leur être agréable, en reproduisant la lettre suivante, dans laquelle notre regretté confrère indiquait le plan qu'il comptait suivre :

Passe Prest. Saint-Paul du Var.
19 septembre 1907.

A Monsieur Paul de Rousiers.

Votre appréciation sur la méthode de mon travail m'est précieuse et encourageante. Je ne veux pas tarder à vous en remercier. En même temps, l'occasion m'est bonne pour vous exposer, si vous le voulez bien, le plan d'ensemble qui me dirige dans l'agencement de mes diverses études et dans leur développement. Je veux expliquer deux faits sociaux, ou plutôt, deux groupes de faits sociaux : 1° la société juive, à l'époque de Jésus-Christ: 2° les institutions du Christianisme naissant. — Le premier objet, la vie sociale du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ, me demandera trois volumes : — 1° *La vie privée :* Vous avez entre les mains les quatre premières parties de ce premier volume; j'écris en ce moment la cinquième sur la Propriété. Une sixième terminera, sur la Famille. — 2° Le second volume traitera des *institutions religieuses :* groupements et mœurs. Le caractère de ces groupements, chez les Juifs, est de mélanger le temporel et le spirituel. Ainsi la classe des scribes cumule les fonctions de prédicateurs ou d'exégètes bibliques avec celles de jurisconsultes, médecins, professeurs ou maîtres d'écoles. L'Association laïque des Pharisiens cumule l'étroite observance de la loi de Moïse avec le patronage de ses adhérents : c'est une confrérie et une société de secours mutuels. L'ordre monastique des Esséniens exerce la culture, patronne ses affiliés mariés, pratique la médecine; le sacerdoce conserve au Temple un véritable trésor national, et les familles pontificales composent une sorte de clan très riche, très redouté, très influent, rival des Pharisiens, qui lui enlève toute popularité sans le réduire à l'impuissance. Pour débrouiller cet enchevêtrement de groupe religieux et de fonctions enseignantes, dirigeantes, patronales, un volume entier ne sera pas de trop. — 3° Après ce second volume, je devrai étudier *la Vie publique* du peuple juif. Ce sera le sujet d'un troisième volume. Il débutera par les institutions nationales; les sanhédrins locaux et celui de Jérusalem, la monarchie hérodienne; puis viendront les institutions du protectorat romain et les mœurs de sa politique, dans ses rapports avec les institutions juives.

Dans une deuxième série de volumes, j'aborderai la vie sociale des premiers chrétiens. — 1er volume : *La vie sociale de Jésus-Christ.* — 2e *La vie sociale de l'Église naissante :* 1° dans son milieu natif, à Jérusalem; 2° dans son premier centre d'expansion en pays non juif, Antioche et la première Église de la Dispersion. — 3e *La vie sociale de saint Paul* (passage du milieu juif palestinien, trop fermé, à celui de la Dispersion, plus universaliste; passage de la Dispersion, trop fermée encore, parce que juives, aux gentils. Ce sont les deux phases, les deux grandes victoires de l'action de saint Paul).

C'est dans cette deuxième série de volumes qu'il m'a semblé préférable de traiter la question des colonies de la Diaspora. Je me contente de l'amorcer très brièvement, à propos du commerce, dans le manuscrit que vous avez. C'est à propos de la communauté d'Antioche que j'étudierai à fond le type du Juif dispersé, et à propos de saint Paul, que je marquerai les services qu'il rendit (le Juif dispersé) à la diffusion universelle de l'Eglise, et les obstacles qu'il y opposa. Les meilleurs amis comme les pires adversaires de saint Paul et de son œuvre, lui vinrent de ces juiveries et de ces synagogues qu'il fréquente et qui le chassent.

Voilà de biens longs détails, encore que

très sommaires; mais il me semble que je vous les dois, comme une sorte de fil conducteur dans la complexité des pensées que suscite l'énoncé de mon but.

De même que la science sociale a son histoire de la Grèce et aura sans doute celle de Rome, traitée encore d'après sa méthode, ne serait-il pas bon qu'elle eut la monographie du peuple juif et des premiers chrétiens? Des exégètes m'assurent que mon utilisation sociale des données bibliques leur paraît neuve, suggestive et utile dans leur spécialité: ne peut-on pas augurer que les travailleurs et les amis de la science sociale trouveront aussi avantage à cette interprétation sociale des faits bibliques ou évangéliques? J'aurais ainsi préparé un terrain de rencontre à deux catégories de savants bien séparés jusqu'ici, et indiqué une voie à de plus amples recherches. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Votre observation sur la nécessité de marquer les origines communautaires et patriarcales à propos du caractère fermé des Judéens correspond à des critiques que je me faisais depuis quelques semaines, en rédigeant les chapitres sur la propriété : j'y trouvais des répercussions d'exclusivisme patriarcal envers les étrangers, de fraternité communautaire envers les nationaux, qui me semblaient devoir se rattacher à l'étude du travail et des origines, dès le premier cahier.

Pour la double influence de l'Egypte et de Babylone, les documents historiques racontent si peu de chose! Mais votre remarque me décide à exploiter ce peu de chose. Au pays de Gessen, Israël demeura cantonné sur la branche orientale du Nil : étroite vallée cultivable, touchant à de grandes prairies marécageuses; au delà, les sables arides. D'où je conclurai à de la culture restreinte sur les berges, près des villages; puis à de l'art pastoral très sédentarisé. Les Hébreux sont d'ailleurs acceptés par le Pharaon comme surveillants de ses troupeaux. Il ne me semble pas qu'ils entrent dans le moule de l'Egypte ancienne, sinon dans une catégorie restreinte de *sarim* ou chefs de familles et de village, plus ou moins enrégimentés dans la hiérarchie pharaonique. Quant à la captivité de Babylone, je ne connais que deux renseignements historiques d'une portée sociale : 1° Le conseil de Jérémie au début : « Bâtissez des maisons, plantez des vignes, cultivez des jardins dans le pays où l'on vous déporte »; 2° l'assertion du prêtre et annaliste chaldéen Bérose, d'après lequel les meilleures terres de la Babylonie furent alloties aux déportés juifs. Ils durent cultiver parmi ces canaux d'irrigation auxquels le psaume *Super flumina Babylonis* fait une discrète allusion. Évidemment le conseil de Jérémie et les allocations de terre aux exilés présupposent ceux-ci formés déjà comme agriculteurs et maintenant se développant même à Babylone. Voilà ce que je pense indiquer.

La renonciation totale à l'enseignement et à la prédication m'est imposée par la bronchite chronique : je regarde ce sacrifice comme l'achat d'une pleine liberté que la Providence me ménage pour des travaux de science sociale. C'est bien dans le strict point de vue de la science que j'entends poursuivre cette sorte de monographie de la race juive. Pour ce qui concerne les institutions religieuses elles-mêmes, je laisse le fait de leurs origines surnaturelles aux exégètes théologiens et aux apologistes. Ma seule visée est de reconnaître les répercussions que ces organismes religieux subissent ou produisent dans la société juive. Passives ou actives, ces répercussions me semblent devoir être étudiées. D'autant plus que la société juive présente le type le plus remarquable de la religion mêlée à la politique et à tous les faits de la vie sociale selon l'esprit et la méthode des communautaires. Par là, ce vieux passé judaïque agit encore, de nos jours, dans ce qu'on nomme le cléricalisme et son *anti*. Une étude objective et scientifique sur les institutions religieuses d'Israël éclairerait de haut et de loin bien des problèmes de ce temps-ci.

M. B. Schwalm.

LES DAYAKS

Dans la Malaisie, on trouve tous les types de culture, depuis la plus rudimentaire jusqu'à la plus intensive. Nous nous proposons de décrire aujourd'hui un type de cultivateurs des plus primitifs, plus primitif encore que celui observé par M. L. Tauxier dans la Haute-Guinée française. Nous voulons parler des Dayaks de Bornéo.

Bornéo est, on le sait, la plus grande île du monde : elle mesure 679.000 kilomètres carrés. Située dans la zone équatoriale, elle est soumise aux mêmes conditions physiques que le Congo et l'Amazonie : *l'excès d'humidité y fait prédominer la forêt.* C'est la forêt équatoriale si bien décrite par M. de Préville, la sylve épaisse et impénétrable avec sa végétation exubérante et ses lianes entrelacées. On comprend que l'homme ait reculé devant l'œuvre de défrichement. La forêt vierge couvre toute l'île, à part le littoral qui, plus accessible au commerce extérieur, est exploité d'une façon intensive par les Malais et les Chinois.

Une fois cette zone côtière franchie, la densité de la population diminue rapidement, et descend au taux moyen de un habitant par kilomètre carré. En même temps, l'aspect des individus change : la race malaise ne dépasse pas les lieux où l'exploitation commerciale du sol est possible, et laisse la place aux races plus primitives, aux Dayaks et aux Pygmées. C'est qu'en effet la forêt équatoriale rend non seulement le défrichement difficile, mais *empêche le développement des communications :* à peine un sentier est-il tracé que la végétation reprend pied et tisse à nouveau un réseau impénétrable.

Cette difficulté des communications, jointe à la faible densité de la population, a amené l'isolement des villages. Chaque village forme une agglomération de 3 à 500 habitants, formant une communauté distincte, n'ayant que peu de relations avec les villages voisins.

L'isolement des villages a amené la coutume de l'endogamie de village. On sait en quoi consiste l'endogamie : Un groupement est dit endogame, quand le mariage n'est permis qu'entre des personnes faisant partie de ce groupement : on dira donc qu'il y a endogamie de village quand un jeune homme ne peut qu'épouser une jeune fille du même village que lui. C'est le cas des Dayaks, et cette coutume est due au peu de relations qu'ont les membres des villages différents.

La sylve équatoriale rend la chasse difficile ainsi que la cueillette. On comprend qu'une forêt aussi épaisse, aussi impénétrable, oppose de grandes difficultés à la chasse et à la cueillette. Aussi les Pygmées, peu nombreux d'ailleurs, qui vivent à l'intérieur des forêts, ont-ils une existence des plus précaires. Quant aux Dayaks, la chasse et la cueillette ne jouent qu'un rôle infime dans leurs moyens d'existence.

La sylve équatoriale ne permet guère d'autre élevage que celui du porc et de la poule. La forêt étouffe le pâturage, et il n'y a même pas de prairies dans les vallées qui sont entièrement recouvertes de marais et de roseaux. A part le chien, les Dayaks n'ont pas d'autres animaux domestiques que les porcs et les poules, qui, du reste, doivent chercher eux-mêmes leur nourriture dans la forêt. Aussi, on comprend qu'il n'y a là qu'une ressource très accessoire : en fait, les Dayaks ne mangent de la viande que les jours de fête.

Le faible rendement des autres travaux de simple récolte a poussé les Dayaks à tirer le plus de parti possible de la pêche fluviale. La Science sociale l'a constaté maintes fois, l'homme s'accroche le plus qu'il peut aux travaux de simple récolte avant de se décider à cultiver le sol. La chasse, la cueillette et l'art pastoral ne donnant que des produits peu abondants, il est tout naturel que les indigènes de l'intérieur de Bornéo se soient rejetés le plus possible sur le seul travail de simple récolte qui reste à leur disposition : la pêche. Ceci d'autant plus que la pêche, on le sait, forme l'un des moyens d'existence les plus stables ; elle assure une alimentation presque constante, tout en ne demandant qu'un effort peu intense et un o tillage très rudimentaire.

La pêche a amené les Dayaks à s'installer aux bords des rivières poissonneuses. Ils trouvent là, en outre, l'eau potable nécessaire; nous verrons du reste que leurs autres travaux auront le même effet. Seules les vallées sont donc habitées : les villages sont situés de distance en distance le long des cours d'eau, de façon à ne pas se gêner mutuellement.

L'insuffisance de la simple récolte a poussé les Dayaks vers la culture rudimentaire. La pêche ne forme pas un moyen d'existence complet, comme l'art pastoral nomade. Aussi les Dayaks se sont-ils mis à la culture. Toutefois, on comprend qu'ils ne cultivent que le moins possible, et les choses les plus faciles à cultiver. En fait, ils ne font que de la *culture arborescente*, à laquelle ils joignent une *culture rudimentaire* du riz, du maïs, et de la canne à sucre. Auprès de chaque village existe une plantation de cocotiers, de bananiers et de sagoutiers. On le sait, la culture arborescente demande généralement peu de soins : le même arbre porte des fruits pendant de nombreuses années; de plus, les arbres n'épuisent pas le sol, de sorte que le même terrain peut être indéfiniment planté d'arbres : pas de fumures, ni de jachères, ni même de nouveau défrichement; c'est presque de la cueillette.

Au contraire, le riz et le maïs épuisent le sol, mais les Dayaks emploient les procédés les plus rudimentaires, et en font le moins possible. On défriche un carré de terrain à la hache et on le cultive jusqu'à épuisement du sol pendant quatre ou six ans. La paille, et les mauvaises herbes, brûlées sur place, servent d'engrais. Les jeunes plants de riz poussent d'abord dans l'eau des marais; puis ils sont replantés dans le terrain défriché. Les femmes sont chargées de ce travail, ainsi que de la récolte; leur seul outil est le couteau.

L'insuffisance de la culture a maintenu le cannibalisme autrefois nécessaire. Après la récolte du riz, qui a lieu en février, des expéditions guerrières s'organisent. Très souvent, ces expéditions ne sont qu'une espèce de jeu dangereux, un sport : « Souvent, dit le Dr Varneau[1], sans motif d'aucune sorte, les habitants d'un village vont se poster en embuscade et attaquent les premiers venus. »

En guise de trophées, les guerriers rapportent des têtes coupées et encore sanglantes; ils conservent les crânes après les avoir préparés. Un jeune homme ne peut prétendre au mariage s'il n'a pas un de ces trophées, et ceci est la consécration de l'importance sociale attribuée à la chasse à l'homme. En effet, la chasse à l'homme forme parfois l'un des moyens d'existence des Dayaks, qui, on le sait, sont un peuple d'anthropophages.

Néanmoins, cette anthropophagie est loin de former une ressource habituelle, comme c'est le cas chez les Momboutous, si bien décrits par A. de Préville, dans les *Sociétés africaines*. Les Dayaks, le plus souvent, nous l'avons dit, ne rapportent de ces expéditions que des trophées, et non de la viande. Ceci semble être la survivance d'un état antérieur, dans lequel le cannibalisme était bien plus développé qu'aujourd'hui, et il est permis de croire qu'une extension plus grande de la culture aurait pour effet de le faire disparaître totalement. Il est difficile de dire, si, à l'heure actuelle, les Dayaks ne pourraient se passer complètement de nourriture humaine, car une coutume survit quelquefois longtemps à son utilité, à cause de l'habitude acquise.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons émettre l'hypothèse suivante : les Dayaks auraient anciennement passé par un état dans lequel ils ne cultivaient pas les céréales; ils n'avaient d'autres ressources que celles de la culture arborescente et de la pêche, complétées par le cannibalisme. Ils auraient appris, des Malais et des Chinois, la culture du riz et l'élevage du porc, ce qui aurait amené la décadence de l'anthropophagie.

Nous voyons comment se répartissent les travaux. Les occupations des hommes sont : la pêche, le défrichement, la chasse à l'homme; celles des femmes : la culture

1. *Les races humaines* (J.-B. Baillière et fils, édit., Paris), p. 703.

proprement dite, le ménage, le pilage du riz, la fabrication des vêtements (pagne en écorce), des nattes, des paniers.

Les habitations des Dayaks sont du type que nous pourrions appeler type de la *long house*, qui a été décrit par M. Paul de Rousiers à propos des Iroquois[1] : une long house (longue maison) comprend un corridor, sur lequel ouvrent une série de cellules, dont chacune est habitée par un ménage. Chez les Dayaks, la long house est bâtie sur pilotis, de sorte que le corridor forme une espèce de balcon sur lequel les femmes travaillent en devisant. Une cabane a 30 à 50 mètres de long, 7 à 10 de large, et contient 6 à 7 compartiments. Un village est formé de 8 à 10 cabanes en moyenne, soit donc 50 à 70 ménages.

Les jeunes filles non mariées vivent dans le compartiment de leurs parents; les jeunes gens, au contraire, vivent, à partir d'un certain âge, dans une cabane commune, avec le chef de guerre. Ce sont surtout eux qui prennent part aux expéditions; quand ils ont montré leur valeur, et ont pu avoir un ou plusieurs trophées de guerre, vers vingt ans, ils se marient avec une jeune fille de treize à quinze ans, et vont habiter dans un compartiment spécial, *dans la cabane des parents de la jeune fille*. Ceci semble indiquer une survivance de la coutume du matriarcat, que rien ne motive dans l'organisation sociale actuelle.

On le voit, la fille est élevée par sa mère; mariée, elle habite dans la même cabane que sa mère.

Le garçon, au contraire, quitte sa mère le plus tôt possible et est élevé, non par le père, mais par la bande guerrière. Or, le matriarcat se retrouve chez certaines populations malaises de la côte maritime. Il faudrait donc supposer que les Dayaks, — et cela semble logique — auraient d'abord occupé la zone maritime avant de s'enfoncer dans l'intérieur, refoulant devant eux et anéantissant les misérables communautés de Pygmées, premiers occupants de l'île de Bornéo.

Nous avons dit que les cabanes sont bâties sur pilotis; c'est afin de se protéger des animaux malfaisants, des reptiles qui pullulent dans la forêt. Chaque soir, les porcs sont rentrés dans des réduits fermés, situés en dessous. Enfin, chaque village est soigneusement fortifié, à cause de l'état de guerre continuel qui règne dans le pays.

Nous en aurons fini avec nos connaissances actuelles sur les Dayaks, si nous ajoutons qu'ils ne semblent guère avoir d'autre culte que celui de leurs ancêtres, et que les morts ne sont pas enterrés, mais déposés sur une plate-forme.

Paul Descamps.

1. *Science sociale*, IX, p. 92.

LES COLONS HOLLANDAIS DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

Les premiers colons du Cap furent des soldats et des marins de la compagnie des Indes orientales. Ils s'unirent à des Hottentotes et donnèrent naissance à une population de métis qui se sont perpétués jusqu'à nos jours sous le nom de *Bastaards*. Pour favoriser la colonisation blanche en procurant des épouses aux Hollandais établis dans l'Afrique du Sud, on envoya en 1654 des orphelines d'Amsterdam. Malgré cela, la colonisation resta précaire et anarchique jusqu'à la Révocation de l'Édit de Nantes. A ce moment-là, un très grand nombre de *familles* de réfugiés français vinrent s'installer au Cap, où ils introduisirent la culture de la vigne. Ces huguenots français, arrivés en groupes organiques, s'accrurent très vite, et devinrent l'élément prépondérant de la population européenne. Cette influence s'est maintenue, puisque, aujourd'hui encore, beaucoup des principaux chefs boers portent des noms d'origine française. Toutefois, pour des raisons politiques, l'usage du français fut interdit à l'école et à l'église, à partir de 1724.

Ces premiers colons du Cap étaient des cultivateurs; leurs descendants, les Afrikanders actuels, le sont restés. La population s'accroissant, quelques émigrants remontèrent vers le nord; ce mouvement prit plus tard une grande extension après

l'occupation anglaise. Mais dans le nord et surtout dans le Transvaal, les cultivateurs afrikanders ne trouvèrent pas des conditions aussi favorables à la culture, et peu à peu l'art pastoral devint leur moyen d'existence principal. Il leur permettait en outre de reprendre leur marche en avant à mesure que la domination anglaise s'étendait. Sous l'influence du lieu, les Boers sont devenus pasteurs et presque nomades; l'histoire des migrations asiatiques s'est recommencée en plein XIXe siècle, dans l'Afrique du Sud, sous l'empire de circonstances analogues.

L'art pastoral, pratiqué par les Boers, eut cet effet bien connu de renforcer en eux la tendance communautaire. Il était possible et même profitable aux divers membres de la famille de rester groupés autour du chef et ainsi s'expliquent tous les traits de mœurs patriarcales qu'on rapporte sur les habitants du Transvaal. Ainsi s'expliquent aussi leur infériorité et leur défaite lorsqu'ils eurent à lutter, pacifiquement ou par les armes, contre les Anglais particularistes. Leurs frères afrikanders, solidement fixés au sol, ne purent pas fuir devant l'envahisseur, mais ils conservèrent l'influence prépondérante dans le gouvernement local, tandis que les Boers furent conquis et soumis et ne doivent leur autonomie actuelle qu'à la politique libérale et intelligente du vainqueur.

Paul Roux.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Compte rendu de la séance de janvier.

M. J. Durieu met en discussion le tableau de classement de l'un des casiers de la Nomenclature, celui des *Transports*. Il rappelle d'abord que le critérium de classement choisi a été le moteur, au moins en partie, car l'une des subdivisions intitulée « batellerie » peut comprendre tous les moteurs possibles.

M. Durieu propose, comme moyen de classement, *l'outil lié à la voie de transport*, lesquels lui paraissent bien plus caractéristiques de l'état social que le moteur. L'outil de transport et la voie ne peuvent du reste être séparés, car ils sont construits l'un pour l'autre et leurs variations sont concomitantes.

M. Durieu propose donc le classement suivant dont les termes lui paraissent correspondre à autant d'états sociaux bien distincts :

Par terre :

1° Transports par portefaix sur sentiers (Ex. : Afrique).
2° Transports par bât sur chemins cavaliers (Espagne, etc.).
3° Transports par traîneaux sur le sol brut.
4° Transports par véhicules à roues sur routes carrossables.
5° Transports par véhicules à roues sur voies ferrées.

Par eau :

6° Par traîneaux sur les surfaces glacées.
7° Par flottage sur les cours d'eau flottables.
8° Par batellerie sur rivières navigables.
9° Par navires sur mer.

Cette division est plus logique que celle donnée par le moteur; en effet, on peut trouver tous les genres de moteurs sur une même voie, et un même moteur sur tous les genres de voies; au contraire, l'outil et la route sont faits l'un pour l'autre et bien caractéristiques de l'état social. Cela est si vrai que, lorsqu'on trouve un outil de transport sur une voie autre que celle qui lui est propre, on peut être certain que ce fait anormal résulte d'une influence de voisinage, ou d'une survivance.

M. Durieu étudie ensuite les diverses espèces d'ateliers de transports. Tandis que la Nomenclature semble distinguer dans les travaux d'extraction, de fabrication et de transport six espèces d'ateliers, il pense qu'il n'y en a réellement que deux fondamentales : l'atelier familial et l'atelier patronal; ils se différencient essentiellement en ce que, dans l'atelier familial, le partage des produits se fait d'après les besoins, alors que, dans l'atelier patronal, il se fait suivant la quantité de travail fournie par l'ouvrier.

L'atelier patronal se subdivise lui-même en petit atelier, atelier collectif et grand

atelier : et l'atelier familial en : famille patriarcale, famille en simple ménage et communauté ouvrière.

Quels sont les facteurs qui font évoluer la forme de l'atelier? Robert Pinot, dans son cours, en indique deux : la formation sociale et le moteur.

M. Durieu ne croit pas à l'influence du moteur, puisque le grand atelier se retrouve chez des peuples différents avec les moteurs les plus variés : Ex. : les caravanes par porteurs du centre de l'Afrique sont de grands ateliers de transport au même titre que les compagnies de chemin de fer.

Pour M. Durieu, il y a trois facteurs indépendants l'un de l'autre ; à savoir : le poids, la distance et la vitesse.

Le *poids* de la marchandise à transporter complique la forme de l'atelier de travail ; plus ce poids est considérable, plus le personnel sera grand ou l'outillage important.

La *distance* à laquelle la marchandise doit être transportée nécessitera des postes de ravitaillement, un capital plus grand, etc.

La *vitesse* agira dans le même sens. C'est l'un ou l'autre de ses facteurs qui prime suivant la nature de la marchandise. Pour certaines denrées, c'est la vitesse ; pour d'autres, c'est le poids, ou plutôt le rapport du poids à la valeur, rapport que M. Durieu propose de nommer « poids économique ».

Ainsi, à poids égal, l'or sera *commercialement* plus transportable que le blé.

Il faudrait, pour étudier les transports dans une région, dresser une liste des objets transportés d'après le poids, la distance et la vitesse, et voir quelles sont les différentes formes d'ateliers qui résolvent le problème de leur transport.

M. Paul Bureau reconnaît que le tableau de la Nomenclature est trop sommaire sur la question des transports ; il est d'accord avec M. Durieu sur la première partie de sa communication, mais non sur la seconde. Le poids, la vitesse, la distance expliquent-ils les formes des groupements de transport mieux que le moteur ne le fait? M. Paul Bureau en doute ; une étude très fouillée pourrait seule le montrer.

M. Blanchon pense que la route est déterminée par le moteur. Une autre question à étudier serait celle de l'influence des transports sur les autres ateliers de travail.

M. de Sainte-Croix voudrait voir la Science sociale tirer parti du chiffre.

M. Durieu appuie ce vœu, en disant qu'il faut passer de l'analyse qualitative à l'analyse quantitative, laquelle obligera nécessairement à l'emploi de la numération.

M. Paul Rousiers dit que la Nomenclature n'a pas voulu classer les différents modes de transport d'après le moteur, mais d'après les effets sociaux. Ainsi la batellerie réunit les membres de la famille, tandis que l'animal de bât a pour effet de les disperser, etc. M. Durieu veut faire un classement d'après la cause, tandis qu'Henri de Tourville a classé d'après les effets sociaux.

Au surplus, les transports ne suffisent pas à caractériser une société : les chemins de fer ont eu pour résultat d'augmenter les transports par chevaux.

M. Durieu reconnaît qu'il se place à un autre point de vue qu'Henri de Tourville ; mais il pense qu'il y a lieu de faire d'abord une étude technique approfondie, et de faire un premier classement d'après cette étude avant de faire un classement définitif.

La prochaine réunion.

Dans la prochaine réunion, qui aura lieu le *vendredi* 19 *mars, à* 8 *heures* 3/4 *du soir, à l'Hôtel des sociétés savantes*, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel), M. L. de Sainte-Croix prendra comme sujet de sa communication : *Le rang de la race ; la question de la supériorité sociale.*

BIBLIOGRAPHIE

Cournot et la Renaissance du Probabilisme au XIXe siècle, par F. Mentré,

professeur à l'École des Roches. — Bibliothèque de philosophie expérimentale. Paris, Marcel Rivière, 1908.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les quelques pages de cet important ouvrage dont notre collègue M. F. Mentré avait bien voulu donner la primeur au *Bulletin* de la Société de Science sociale [1]. Il n'entre pas dans le cadre de nos études de suivre l'auteur dans son consciencieux exposé du système philosophique de Cournot; mais plusieurs chapitres de son livre répondent à des préoccupations communes à certaines écoles philosophiques et à la Science sociale et offrent ainsi pour nous un intérêt tout particulier.

Cournot paraît, en effet, se rattacher par une étroite parenté d'esprit à cette lignée de philosophes et de savants dont les efforts ont tendu, plus ou moins directement, plus ou moins nettement, à découvrir dans le spectacle des choses humaines une direction supérieure, à tirer un ordre de ce désordre apparent, à dégager des lois souveraines de l'enchevêtrement des intérêts opposées et des fantaisies que nous avons sous les yeux. Il croit à l'ordre et à la raison des choses, au point de rechercher les lois du hasard lui-même, c'est-à-dire de ces rencontres fortuites, de ces concomittances qui paraissent échapper par essence à toute règle. C'est aux sciences mathématiques qu'il s'adresse pour résoudre ce problème et il fonde son probabilisme philosophique sur le calcul des probabilités mathématiques.

Et par là encore il est bien de la même génération pensante que les Le Play et les Taine, pour ne parler que de ceux-là. Il cherche dans les sciences dites exactes le contrôle de ses observations, attestant ainsi sa soif de certitude et sa foi dans la science, son besoin de méthode. M. Mentré explique dans une note de son chapitre sur la classification des sciences que la philosophie de Cournot est une *philosophie de la statistique*. C'était aussi une philosophie de la statistique que la première édition des *Ouvriers européens*, composée uniquement de budgets de familles ouvrières, analysés et classés par Le Play dans un ordre méthodique, et soutenant tout un système d'explication de la vie sociale des peuples, contenant en germe un plan de réforme sociale.

Cette confiance fondamentale de Cournot dans un ordre supérieur paraît être l'explication du pragmatisme que M. Mentré met en relief par ses citations : « Il n'y a pas d'autre preuve de la valeur des idées que leur fécondité même et la régularité du système dont elles donnent la clef. » Et encore : « Lorsque l'homme parvient à mettre le meilleur ordre dans les faits qu'il gouverne, dans les sciences qu'il institue pour le besoin des applications qui l'intéressent, c'est ordinairement parce qu'il a en même temps saisi l'ordre et les rapports des choses en elles-mêmes, *indépendamment des applications utiles qu'il en peut faire* ».

Il y a là quelque chose de plus qu'un pragmatisme purement utilitaire appréciant les idées uniquement par le bénéfice que l'on peut en tirer. Le pragmatisme de Cournot ne considère ce bénéfice que comme une manifestation de la vérité, une preuve de la concordance de ces idées avec un ordre supérieur. C'est précisément ce genre de pragmatisme qui est celui de la science sociale. Contrôler les idées par l'observation méthodique des faits sociaux, ce n'est pas autre chose que de s'assurer de leur concordance ou de leur discordance avec les forces agissantes de la vie sociale.

Les chapitres sur la Philosophie biologique, la Philosophie de l'histoire et la Philosophie religieuse, traités avec ampleur par M. Mentré, permettent d'apprécier la variété des aspects sous lesquels Cournot a examiné les divers problèmes étudiés par lui. Un autre chapitre sur les idées morales mérite également d'être signalé. Non pas que Cournot ait cherché à ériger un système nouveau pour fournir une base à la morale. Il a, au contraire, considéré cette entreprise comme vaine, et c'est ce dont M. Mentré le loue. Mais il paraît avoir eu vis-à-vis des idées morales l'attitude d'un homme qui s'y

1. *Les idées politiques de Cournot* (50e et 51e livraisons).

sentant fortement attaché, ayant, d'autre part, un sens très net de l'immuabilité des grands principes directeurs de la morale, observe sans scandale leurs manifestations changeantes suivant les temps et les lieux.

Au surplus, l'équilibre intellectuel, la santé morale caractérisent l'œuvre de Cournot. Et peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler ici qu'il se rattachait étroitement par ses origines à cette province de Franche-Comté qui a fourni à la France, non seulement plusieurs hommes illustres, mais aussi un grand nombre de citoyens utiles. M. Mentré présente à ce sujet des aperçus fort intéressants dans son chapitre sur la vie, le caractère et le milieu de Cournot. Nous souhaitons de les voir compléter quelque jour par une étude méthodique de la Franche-Comté et de son organisation sociale.

Paul de Rousiers.

Milieux libres (quelques essais contemporains de vie communiste en France), par Georges Narrat, 1 vol. grand in-8°, 5 francs (Félix Alcan, édit.).

Dans cet ouvrage, l'auteur se propose d'étudier les tentatives modernes faites en France pour établir des groupements sociaux vivant selon les règles du communisme.

En commençant, M. Narrat donne du groupement communiste une définition analogue à celle que nous en avons donné nous-même dans notre étude sur le socialisme :

« Lorsqu'il arrive, dit-il, que dans un groupe d'individus, chacun travaille et produit selon ses forces, et lorsque, sans souci de la quantité qu'il peut y avoir lui-même apportée, chacun puise suivant ses besoins dans la masse des produits, nous nous trouvons en présence d'un groupement communiste. »

Des tentatives pour réaliser pratiquement cet idéal ont eu lieu à plusieurs reprises. Elles ont jusqu'ici toujours échoué, soit qu'elles aient eu lieu dans un pays neuf, comme celle de Cabet et de Considérant; soit, au contraire, qu'elles aient vu le jour dans un pays anciennement civilisé, comme celles dont M. Narrat nous retrace la vie.

En 1902, fut fondée une société destinée à réunir les capitaux, aussi indispensables à la fondation d'un groupement communiste que d'un vulgaire groupement ordinaire.

En 1903, une somme jugée suffisante ayant été recueillie, fut fondé un groupement communiste sous forme de société coopérative au capital de 1.000 francs. Un paysan de *Vaux* (près Château-Thierry), le père Boutin, affilié à la société, donna comme apport sa propriété, composée d'une masure et de deux hectares de terrain en parcelles disséminées. On acheta, pour 100 francs, une maison voisine et d'autres parcelles d'une contenance totale de 1 hectare.

Le sort désignera les colons qui doivent rejoindre la famille Boutin, au fur et à mesure des possibilités. Le 3 mars, huit colons étaient installés et commençaient les travaux de culture.

Mais afin de pouvoir attendre la récolte, il fallait créer des travaux donnant des recettes immédiates. Une nouvelle maison fut achetée, et on y installa deux nouveaux colons avec deux métiers à tricoter à pédale; puis un atelier de tailleurs vint augmenter la colonie, suivi bientôt d'un atelier de cordonnerie.

Les produits de la fabrication étaient vendus aux camarades de Paris.

En juin 1903, la colonie est à son apogée : elle compte 19 membres dont quatre femmes et un enfant. La fonction de trésorier est exercée à tour de rôle. La consommation se fait en commun, à l'exception d'une allocation individuelle de 2 francs par semaine pour les *menus plaisirs*. L'entretien de chaque colon ne revient qu'à 1 fr. 50 par jour; malgré cela, le groupement ne se suffit pas encore à lui-même, mais on escompte la récolte prochaine.

Mais le père Boutin quitte à ce moment la société, chargé du reproche de n'avoir pas voulu rendre des comptes de factures

d'achats[1]. Le ménage des bonnetiers suit bientôt, sous prétexte que ce métier leur permet de se rendre autonome[2].

Cependant les communistes redoublent d'ardeur et louent, pour 300 francs, une terre de 10 hectares, avec un bail de 12 ans. Un matériel cultural est acheté, et l'on se met à l'œuvre.

En janvier 1904, la colonie se compose de 10 membres, et le bilan accuse un solde créditeur; de même en 1905, où le boni s'élève à 700 francs[3], tandis que le personnel diminue. Ce personnel diminue tellement qu'au cours de l'année 1906, la société est complètement dissoute.

Dans la seconde partie, l'auteur nous retrace l'histoire de la *colonie d'Aiglemont*, dans la forêt des Ardennes, à 6 kilomètres de Charleville et de Mézières, fondée par un colon isolé, Fortuné Henry[4], qui en 1903 défricha un pré acheté par un de ses amis, Francis Jourdain, lequel lui en laissa la jouissance gratuite. Ce colon isolé n'en sortit du reste qu'avec l'aide de camarades qui de temps en temps venaient lui donner un coup de main. Il fut rejoint à l'entrée de l'hiver par un flûtiste piémontais, Francho[5].

L'année suivante, une souscription permet à la petite colonie de vivre et d'améliorer son installation; de plus, Henry est rejoint par sa femme et sa fille, puis par quelques camarades. On vivait de la culture des légumes que l'on vendait dans le voisinage, et de l'élevage de canards, de poules, de pigeons, etc.

En 1907, de nouveaux subsides permettent l'établissement d'une imprimerie mue par un moteur à essence de huit chevaux. La colonie existe encore, malgré les discussions et les départs fréquents causés par l'autoritarisme du fondateur. Celui-ci se voit de plus accusé de faire de trop nombreux voyages à Paris où, en trois jours, il dépense l'argent qui ferait bien vivre tous les sociétaires pendant quinze jours. Dans ces conditions, il est probable que la décadence morale de la colonie ne fera que s'accroître, amenant la dissolution matérielle à la première crise, crise qui se produira fatalement quand l'appui extérieur se tarira.

Dans la troisième partie, M. Narrat nous relate, plus succinctement la vie de quelques autres tentatives :

En 1906, un propriétaire *corse* mit une terre de 9 hectares à la disposition de sept camarades d'Alger, qui y vécurent d'élevage (chèvres, porcs, lapins, poules, pigeons) et de culture surtout maraîchère, sans compter les subsides indispensables venus du dehors.

Au bout d'un an à peine, la colonie obtint la gérance en métairie d'une assez grande quantité de bestiaux. Avec cette aisance subite, l'esprit de lucre s'éveilla et accentua gravement une discorde qui couvait déjà, provoquée par des jalousies que l'amour libre avait été impuissant à éteindre.

Peu de choses à dire de l'*imprimerie anarchiste de Saint-Germain* qui ne dura que quelques mois, en 1906, à l'aide de fonds recueillis par divers procédés (souscription, tombola, conférences).

La *colonie agricole de la Rize*, fondée en 1907 sur les bords du Rhône, près de Lyon, dure moins de trois mois, par suite du manque d'entente.

La *colonie agricole des Hautes Rivières*, sur les bords de la Semoy (Ardennes), fondée en 1904 par quatre commerçants nantais, ne dure que deux mois.

En Belgique, près de *Stockel-Bois*, dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles, une colonie communiste cultive une petite ferme, d'avril 1905 à septembre 1906. Elle vécut péniblement d'un peu de culture et d'aviculture, en y ajoutant les produits de la vente de cartes postales illustrées, et de journées faites pour les fermiers voisins.

L'auteur nous donne par le menu le détail de ces essais de vie communistes en pays civilisés, et nous montre qu'elles ne réussissent pas mieux que dans le désert. Ce livre est donc la contre-partie de celui de M. Prudhommeau sur l'*Icarie* dont nous avons donné ici même un compte rendu il y a quelque temps. En

1. P. 63.
2. P. 64.
3. P. 85.
4. Frère d'Émile Henry, qui fut exécuté le 21 mai 1894 à la suite de deux attentats commis à Paris.
5. P. 170 et 172-173.

général, les colonies communistes ne vivent qu'autant que durent les subventions du milieu individualiste environnant. Tel est, il me semble, la conclusion du travail si documenté de M. Georges Narrat.

Paul DESCAMPS.

Les classes rurales et le régime domanial en France au moyen âge, par Henri Sée, professeur à l'Université de Rennes. Giard et Brière, édit., Paris, 1901, 1 vol. in-8°, 12 francs.

Après les invasions franques et jusque vers la fin du XIIIe siècle, c'est-à-dire pendant au moins 800 ans, le régime domanial a constitué dans notre pays le facteur essentiel de la vie publique et de la vie privée. Pendant toute cette longue période, où les villes reléguées au second plan tombèrent en décadence, le grand domaine rural, embryon du village futur, formait un centre industriel aussi bien qu'agricole; il vivait à part et se suffisait à lui-même. Quant au grand propriétaire, nous le voyons se rendre pratiquement indépendant sur son domaine, et cette indépendance devient complète à l'époque féodale. Au contraire, les paysans relèvent étroitement des maîtres du sol; et l'avènement de la féodalité, en faisant à peu près disparaître les petits propriétaires libres, renforce encore la domination que le seigneur exerce sur tous les habitants de son domaine.

Laissant de côté les temps mérovingiens, d'ailleurs étudiés par Fustel de Coulanges dans son remarquable livre sur l'*Alleu et le Domaine rural*, M. Henri Sée s'est attaché à décrire la constitution et le fonctionnement du régime domanial à l'époque carolingienne et à l'époque féodale. Il a choisi le moment où ce régime était en pleine force pour en démonter les rouages et nous montrer l'agencement de la machine.

Nous n'avons pas la prétention de donner, dans ces quelques lignes, une analyse même succincte de son intéressant ouvrage; nous voudrions seulement mettre en relief certains points qui nous ont plus particulièrement frappé.

Au sujet de la villa carolingienne, M. Sée fait une importante remarque. Cette villa éveille habituellement dans notre esprit l'idée d'un grand domaine rural embrassant, comme celui de l'époque franque, une étendue de territoire analogue à celle de nos communes actuelles; c'est une notion que le célèbre *Polyptique d'Irminon* nous a rendue familière. Or, M. Sée, qui, dans un travail antérieur, a étudié *Les classes rurales en Bretagne au moyen âge*, nous dit que cette région différait du reste de la Gaule, et que « la villa bretonne, le plus souvent, semble de dimensions médiocres, ne contenant que quelques manses, deux ou trois familles de serfs ». La population rurale était, en Bretagne, beaucoup moins agglomérée qu'ailleurs; les hameaux et les maisons isolées y prédominaient au moyen âge comme aujourd'hui. Le régime de la propriété gallo-romaine y fut peut-être modifié, écrit M. Sée, par les invasions de Bretons insulaires: « mais je croirais plus volontiers, ajoute-t-il, que le mode de culture, l'abondance des pâturages, l'intensité des défrichements dans une contrée longtemps déserte ont pu développer le système des exploitations isolées aux dépens d'agglomérations plus considérables. Et, d'une façon générale, la répartition de la population semble, en partie, déterminée par des conditions naturelles, par le régime des sources, le relief du sol, et par le caractère des cultures, qui en procède directement ». La science sociale ne peut que souscrire à cette façon de voir qui est la sienne: mais alors nous pouvons nous demander si le phénomène social que signale M. Sée ne se rencontre pas dans les autres pays de l'Ouest: Basse-Normandie, Maine, Vendée, etc., où les conditions du lieu sont analogues à celles de la Bretagne. Il y aurait là un intéressant problème historique à résoudre.

La question de l'affranchissement des serfs n'est pas moins importante. Dans quelques chapitres du livre II, — chapitres qui, à notre avis, sont les plus remarquables de tout l'ouvrage. — M. Sée expose par quel mécanisme et pour quels motifs les serfs

attachés à la glèbe ont pris rang parmi les hommes libres. Nous sommes absolument de son avis quand il attribue à des causes d'ordre économique la très grande majorité des affranchissements. Le rôle important que joua le contrat d'hostise dans cette grande évolution sociale est particulièrement bien expliqué.

Le point de départ, c'est que, dès le IXe siècle, il semble bien que « la population servile, dont la source se tarit de plus en plus, peut de moins en moins suffire à faire valoir le domaine. » Donc, partout ou presque, les grands propriétaires avaient besoin de travailleurs. Or, et contrairement à ce qu'on croit d'ordinaire, les populations rurales, au moyen âge, étaient d'une mobilité extrême. Les serfs avaient beau être attachés à la glèbe, ceux qui n'étaient pas retenus par l'intérêt personnel n'hésitaient point, malgré toutes défenses et menaces, à s'enfuir pour aller chercher fortune ailleurs. Les seigneurs manquant de bras pour cultiver leurs terres accueillaient avec joie ces fugitifs; on se gardait bien de leur poser des questions indiscrètes; tous étaient présumés libres, et c'était un contrat d'accensement, un contrat d'hostise que l'on passait avec eux. Le nouvel hôte n'avait pas grand'chose à craindre de son ancien maître; « souvent, en effet, celui-ci perdait la trace des fugitifs, ou bien il ne la retrouvait que trop tard, lorsque ses droits étaient éteints; parfois, en effet, un délai d'un an et un jour suffisait à mettre l'ancien serf à l'abri de toute poursuite ». Aussi les seigneurs furent-ils incités peu à peu à affranchir leurs serfs, afin de les retenir sur leurs domaines; leur intérêt bien compris le leur commandait; leur intérêt immédiat les y engageait aussi, car d'ordinaire le serf achetait sa liberté à beaux deniers comptant.

Nous avons dit plus haut que M. Sée ne s'occupe pas de l'époque franque; il résume néanmoins en quelques pages l'organisation du domaine rural mérovingien. Adoptant sans discussion l'opinion de Fustel de Coulanges, il fait remonter au colonat romain la substitution du servage à l'esclavage. Nous ne sommes pas ici d'accord avec lui; nous croyons que le servage est d'origine germanique beaucoup plus que romaine, et nous avons toujours trouvé bien subtil et bien peu convaincant le plaidoyer que fait Fustel dans l'*Alleu*, en faveur de cette origine romaine. Faut-il encore une fois citer les paroles de Tacite parlant de l'esclavage chez les Germains? « Les autres esclaves n'ont pas comme chez nous des emplois distincts dans la maison. Chacun régit par lui-même sa demeure, ses pénates. Le maître impose à l'esclave, comme à un colon, une certaine redevance en blé, en bétail, en vêtements, et l'esclave n'obéit que jusque-là. » Ce qui plus tard s'est appelé servage existait donc en Germanie bien avant les invasions des Francs en Gaule; et si, après l'installation de ces derniers, nous trouvons le servage établi sur tous les domaines qu'ils occupent, il nous semble vraisemblable qu'ils l'ont apporté avec eux plutôt qu'ils ne l'ont emprunté aux Gallo-Romains.

L'ouvrage de M. Henri Sée est écrit dans un style très clair, et composé de la façon la plus méthodique. Cette histoire des classes rurales au moyen âge répondait à un besoin et a comblé une lacune; ceux qui la liront estimeront, comme nous, qu'elle mérite d'être mise en bonne place parmi les livres de référence qu'on aime avoir sous la main.

J. Bailhache.

France et Angleterre. Cent années de rivalité coloniale. *L'affaire de Madagascar*, par Jean Darcy. — 1 vol. in-8°, Perrin et Cie, édit. Paris, 1908; prix : 4 francs.

La mort prématurée de M. Darcy est une perte pour la science historique, et il est infiniment regrettable qu'il n'ait pas eu le temps de mener à son terme l'ouvrage si remarquable qu'il avait entrepris sur la rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre au cours du siècle dernier.

Dans un premier volume paru en 1904, il avait étudié en détail les luttes d'influence et les difficultés de toute sorte qui marquèrent l'établissement de notre prépondérance en Algérie, en Tunisie, dans le bassin du Niger et au Congo. Ce même

volume expliquait les motifs de notre éviction de l'Égypte, de l'Abyssinie et de tout le bassin du Nil. Le second volume devait nous conduire successivement à Madagascar, en Indo-Chine, au Siam, et dans nos possessions d'Océanie et d'Amérique. La faux brutale du destin n'en a pas permis l'achèvement, et l'auteur n'a pu terminer que la première partie consacrée à l'affaire de Madagascar.

On retrouve dans ces quelques chapitres les qualités de clarté, de méthode et d'impartialité qui caractérisent le premier volume; mais l'impartialité de l'auteur ne lui a pas fait oublier qu'il était Français, et ce n'est pas d'une âme indifférente qu'il enregistre nos succès et nos échecs, et qu'il en juge les auteurs responsables.

De même, en retraçant les procédés, presque toujours hostiles et parfois déloyaux, de l'Angleterre envers nous, il ne s'est pas attardé à d'inutiles récriminations. Si l'Angleterre a combattu successivement l'Espagne, la Hollande et la France, si aujourd'hui elle se dresse contre l'Allemagne, c'est qu'elle a toujours été l'ennemie des nations dont elle redoutait la concurrence maritime, commerciale et coloniale. Mais M. Darcy a montré que, lorsque les intérêts anglais sont engagés, nos voisins ne reculent devant rien — que la force.

Une autre conclusion se dégage de ce livre substantiel : c'est que, si les Anglais ne se sont pas embarrassés de scrupules pour nous combattre, ils l'ont emporté surtout par la continuité de leurs vues politiques, et que leurs succès sont en grande partie dus à nos fautes.

J. Bailhache.

Les paysans de la Normandie orientale. Étude géographique. par Jules Sion. — Un vol. in-8° raisin, 14 fig. et cartes, 8 planches hors texte en phototypie : Armand Colin, édit. Paris, 1909; prix : 12 francs.

Sous le nom de Normandie orientale, M. Sion désigne la contrée qui s'étend entre le littoral de la Manche et le cours de la Seine, et que sépare de la Picardie « une large zone forestière que l'on peut suivre de la Manche jusqu'à l'Oise, le long de la Béthune, de l'Epte et du Thérain ». Cette contrée représente le département de la Seine-Inférieure presque en entier, et, dans le département de l'Eure, l'arrondissement des Andelys. En mettant à part la vallée de la Seine qui, au point de vue cultural en particulier, offre les caractères communs à toutes les larges vallées, trois régions naturelles s'y distinguent nettement : le *pays de Caux*, qui forme la partie occidentale, et dont le centre doit être placé aux environs d'Yvetot; — le *pays de Bray*, situé au nord-est, et occupant une partie de la vallée de la Béthune, avec Neufchâtel et Gournay comme villes principales : — le *Vexin normand*, au sud-est, entre l'Epte et l'Andelle.

La Normandie orientale constitue un vaste plateau, variant entre 100 et 200 mètres d'altitude, et entaillé par des vallées profondes. Sauf dans le pays de Bray, où les couches plus anciennes du jurassique et de l'infracrétacé ont été soulevées par les mouvements du sol et mises à nu par l'érosion, ce plateau est entièrement formé de craie « dont l'épaisseur peut dépasser 300 mètres », mais la craie n'affleure que dans les vallées; elle est recouverte par l'argile à silex, qui est elle-même le plus souvent cachée par une épaisse couche de limon des plateaux, de nature parfois sableuse, mais surtout argileuse.

Ces limons argileux, particulièrement profonds dans le Vexin, forment l'une des meilleures terres à blé de France, et les cultures industrielles, jadis le colza, plus tard la betterave, y ont trouvé de même un terrain propice.

Aussi ces terres ont-elles été de bonne heure recherchées et acquises comme placement d'argent par la bourgeoisie normande enrichie dans le commerce et l'industrie. L'industrie textile particulièrement a joué en effet un grand rôle dans la Normandie orientale; au XIIIe siècle, Rouen était déjà réputé parmi les « villes drapantes », et, dans les siècles suivants, d'autres centres textiles, Vernon, les Andelys, Louviers, Elbeuf, Darnetal, Monti-

villiers, etc., prirent à leur tour un grand développement.

Ne pouvant exploiter directement les terres qu'ils tenaient à posséder, les bourgeois étaient obligés de les donner à bail, mais ils ne les vendaient pas; aussi le prix de la terre se maintenait-il haut, et les paysans qui avaient mis de l'argent de côté ne pouvaient devenir facilement propriétaires fonciers. C'est à l'existence de cette classe urbaine riche que la Normandie orientale doit d'être devenue un pays de fermiers, et cette prépondérance du fermage dure encore de nos jours. Il n'en est pas de même en Picardie, et ce fait crée une différence notable entre les deux provinces voisines.

L'industrie textile eut sur la culture normande, et principalement dans le pays de Caux, une répercussion plus importante encore, car ce fut dans la classe rurale, parmi les paysans, qu'elle recruta sa main-d'œuvre. Ces paysans n'abandonnèrent point la campagne, puisque, avant l'apparition du machinisme, le travail à domicile était la règle: mais comme ils gagnaient davantage à travailler pour les fabricants qu'à bien soigner la terre, la culture fut peu à peu négligée. Arthur Young, allant de Rouen à Dieppe en 1788, disait que « ce magnifique pays était traité de façon misérable ».

Ce fut surtout à partir du XVIIIe siècle, après l'apparition de la manufacture du coton, que l'industrie rurale prit un développement énorme, et les résultats se firent vite sentir. Pour ne citer qu'un exemple, en 1721, la récolte ne se fit qu'à grand'peine, faute de bras, et les blés furent gâtés par le mauvais temps. Les cultivateurs ne trouvaient plus d'ouvriers; l'industrie textile accaparait tout.

La culture du pays de Bray subit également le contre-coup du développement de l'industrie rurale, quoique à un degré moindre, parce qu'on y travaillait peu le coton. Quant au Vexin, où les petites et les moyennes exploitations étaient rares, l'industrie rurale n'y pénétra guère, et les tenanciers des grandes fermes trouvèrent facilement, sur place, la main-d'œuvre nécessaire. Les ouvriers agricoles n'étaient pas tentés d'abandonner la culture, d'autant que la plupart d'entre eux possédaient leur maison et un jardin, avec, souvent, un lopin de terre dans le voisinage.

Aujourd'hui l'industrie rurale a disparu sous la concurrence du machinisme, et les campagnes normandes se sont dépeuplées. La culture, manquant de bras, avait en partie réussi, dans la première moitié du XIXe siècle, à y suppléer par des machines agricoles qui sont toujours allées se perfectionnant et se multipliant. Quand, après 1870, les ouvriers cotonniers à domicile reconnurent qu'ils ne pouvaient soutenir la lutte contre la grande industrie, ils ne trouvèrent pas chez les cultivateurs suffisamment de travail pour les faire vivre, et ils durent émigrer vers les usines.

Les temps étaient d'ailleurs changés pour la culture; le blé se vendait mal, le colza n'était plus rémunérateur comme autrefois, et beaucoup de terres jadis emblavées avaient été transformées en prairies artificielles, et même en herbages. Sur les terres lourdes du Bray, cette transformation était tout indiquée; elle s'était faite assez facilement en maints endroits du pays de Caux où le limon était plus qu'ailleurs riche en argile. La Normandie orientale tout entière s'est orientée vers l'élevage des bêtes à cornes et l'industrie laitière. Le voisinage de Paris a poussé les fermiers dans cette voie où le Vexin lui-même est entré: bien que la betterave sucrière — cette caractéristique de la culture intensive —, partout remplacée dans le pays de Caux par la *bette à vaches*, soit toujours en honneur dans le Vexin, les herbages s'y accroissent sans cesse autour des grosses fermes. Les temps sont passés où chaque pays devait vivre sur lui-même; le développement des transports et leur rapidité ont permis la spécialisation agricole.

Nous n'avons pu qu'esquisser à très grands traits les principales questions étudiées par M. Sion, mais cela suffit à montrer le puissant intérêt qu'offre sa thèse — car il s'agit d'une thèse de doctorat ès lettres entreprise sous les auspices

de M. Vidal de la Blache — pour les lecteurs de notre Revue. La science sociale profitera d'autant mieux des observations de l'auteur qu'il a fait ressortir les similitudes et les contrastes qu'offre la Normandie orientale avec la Picardie, déjà étudiée par M. Demangeon. On a dit ici même tout le bien qu'on pensait de l'ouvrage de ce dernier; le livre de M. Sion ne lui est certes pas inférieur.

J. Bailhache.

LIVRES REÇUS

Les paysans de la Normandie orientale (Pays de Caux, Bray, Vexin normand, Vallée de la Seine), par Jules Sion, 1 vol. in-8° raisin, 14 figures et cartes, 8 planches hors-texte en phototypie, broché 12 francs. (Armand Colin, édit.).

Le Berry, par Antoine Vacher, 1 vol. in-8° raisin, 48 figures et cartes, 32 photographies et 4 planches de cartes et profils hors texte; broché; 15 francs (Armand Colin, édit.).

L'Église et l'État en France, par G. Desdevises du Dézert, tome II, 1 vol. in-8°, 5 fr. (Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, Paris).

Vers la lumière et la beauté (essai d'esthétique sociale), par Emile Pierret, 1 vol. in-16°, 3 fr. 50 (La Renaissance française, 52, passage des Panoramas, Paris).

Étude sur le Travail, par M. S. Mony, 3e édit. revue, 2 vol. in-8°, 15 francs (Hachette et Cie, édit.).

Les fléaux nationaux (dépopulation, pornographie, alcoolisme, affaissement moral), par René Lavollée, 1 vol. in-12, 3 fr. 50 (Alcan, édit.).

L'idée socialiste chez William Morris, par Édouard Guyot, 1 vol. 2 francs (Arthur Rousseau, édit. Paris).

Derniers mélanges, par Louis Veuillot (préface et notes de François Veuillot), 2 vol. 12 francs (P. Lethielleux, édit. Paris).

Le principe d'équilibre et le concert européen, de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras, par Charles Dupuis, 1 vol. 7 fr. 50 (Librairie académique, Perrin et Cie).

L'Église anglicane et l'État, par Pierre Galichet, 1 vol. (V. Giard et Brière, édit., Paris).

Journal d'un spahi au Soudan (1897-1899), par Jacques Hérissay, avec une préface du marquis Costa de Beauregard (Librairie académique Perrin et Cie).

Les régions naturelles et noms de pays (étude de la géographie de la région parisienne), par L. Gallois, 1 vol. in-8° carré, 8 planches hors texte, 8 francs (A. Colin, édit. Paris).

AVRIL 1909 57e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — L'exportation des fruits en Angleterre, par Eugène Creveaux. — La culture des fleurs en Hollande, par Paul Roux. — Race et société, par A. Constantin. — Revue de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

René Weiller, vice-consul-chancelier, au consulat de France, à Moscou (Russie), présenté par M. Paul Bureau.

Le marquis de Bridieu, 1, rue de Créqui, Lyon, présenté par M. le capitaine Constantin.

Snr. D. Gonzalez Gowland, Pozos 77, Buenos-Aires (République Argentine), présenté par M. Paul de Rousiers.

LA RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 3 mai au jeudi 6 mai, dans l'Hôtel de la *Société de géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

En voici le programme :

I. — Le lundi 3 mai.

Séance d'ouverture à 8 h. 3/4 du soir. — 1° *Allocution*, par M. Paul de Rousiers, président de la Société ; 2° *La foire de Leipzig* (*ses origines et ses transformations*), par M. L. Arqué.

II. — Le mardi 4 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — M. Paul Descamps : *Son cours de l'année;* examen et discussion des questions qu'il soulève.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *Monographie d'une famille de la vallée d'Aspe* (Pyrénées), par M. J. Durieu ; 2° *Les ouvriers des ardoisières de Trélazé*, par M. P. Vanuxem.

III. — Le mercredi 5 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — M. Paul Bureau : *son cours de l'année;* examen et discussion des questions qu'il soulève.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *L'organisation de la propriété dans la campagne romaine,* par M. Paul Roux ; 2° *L'industrie lainière à Roubaix*, par M. Paul Descamps.

IV. — Le jeudi 6 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — M. G. Melin : *Son cours de l'année;* examen et discussion des questions qu'il soulève.

Dîner de clôture à 7 heures du soir, aux salons du restaurant des Sociétés savantes, 8, rue Danton.

Remarque. — Les membres de la Société internationale de Science sociale sont instamment priés d'assister au dîner de clôture, qui leur permettra de se rencontrer en dehors des séances et d'entrer en contact plus intime les uns avec les autres. Chaque membre est autorisé à amener un ou plusieurs invités.

De même que l'année dernière, nous donnons, ci-dessous, quelques indications

sur les communications qui seront faites au cours de la réunion annuelle.

Les séances de travail.

Comment on se sert de la Nomenclature pour analyser une région sociale. — M. Paul Descamps reprendra la question qu'il a traitée à la réunion mensuelle de décembre, en s'attachant plus particulièrement à mettre en relief le rôle que joue la Nomenclature.

Rappelons que, d'après M. Descamps, la Nomenclature n'est ni une table des matières, ni un questionnaire d'enquête, mais un outil d'analyse. La Nomenclature sert à deux moments de l'étude : 1° dans la période préliminaire de documentation qui précède les observations sur place; 2° dans la période finale qui suit ces observations.

Le fait social. — M. Paul Bureau se propose de définir le fait social et de rechercher les éléments qui entrent dans sa composition. Il mettra en discussion le point suivant : Le fait social est-il caractérisé par la coercition extérieure qui s'exerce sur l'individu et par la généralité de la pratique sociale constatée.

Comment on se sert de la Nomenclature pour étudier un problème social. — M. G. Melin mettra en discussion la question de savoir comment on peut résoudre un problème social à l'aide de la Nomenclature, par exemple la question du féminisme, de l'alcoolisme. M. Melin appuiera son argumentation d'un exemple concret, tiré du cours qu'il professe cette année : *le socialisme contemporain, en particulier le socialisme allemand, dans ses rapports avec la formation sociale de la race.*

Rapports sur les observations sociales.

Les ouvriers des ardoisières de Trélazé. — A la demande générale, M. Vanuxem, fera, à nouveau, une conférence sur les ouvriers de Trélazé. On trouvera, dans ce numéro même, le résumé de celle qu'il fit à notre réunion mensuelle de février.

Monographie d'une famille de la vallée d'Aspe. — Le type des Pyrénées a été étudié plusieurs fois par la Science sociale. Tout le monde a entendu parler de la fameuse famille Mélouga, étudiée par Le Play comme type représentatif de la famille-souche; tout le monde a lu l'étude de M. Butel sur la vallée d'Ossau, étude qui eut pour résultat de distinguer la famille quasi patriarcale de la famille particulariste. M. Durieu a entrepris, à son tour, l'étude d'une vallée pyrénéenne; il nous exposera le résultat de ses observations, en s'attachant principalement à étudier le rôle social de la maison isolée.

L'organisation de la propriété dans la campagne romaine. — Dans la campagne romaine la propriété est caractérisée par le *latifundium*.

Le *latifundium* s'est constitué par suite de circonstances politiques, mais la cause essentielle qui l'a maintenu paraît être la *malaria*. La malaria s'est, en effet, opposée, jusqu'à ces dernières années, au peuplement stable de la campagne romaine où l'art pastoral, associé à une culture extensive restreinte et rudimentaire, est resté le travail principal.

Le propriétaire nominal exerçant sur la terre une action faible, il en résulte que l'appropriation du sol est imparfaite. Ce caractère de la propriété se manifeste par l'existence des *usi civici* qui consistent en servitudes de pâturage, d'affouage et de semaille au profit des populations voisines. Ces *usi civici* existent surtout dans les parties de la province de Rome où les conditions climatériques ont permis la formation de centres habités; leur importance est devenue plus grande de nos jours à cause de l'accroissement de la population. Les paysans, n'étant pas propriétaires et ne trouvant pas de travail sur les domaines soumis au régime pastoral extensif, n'ont d'autre moyen d'existence que l'exercice de ces servitudes. Il en résulte des conflits entre les propriétaires qui cherchent à restreindre les *usi civici* et les paysans qui cherchent à les étendre.

L'existence des servitudes étant un obstacle au progrès agricole et une occasion

de troubles, l'État a promulgué des lois pour faciliter leur suppression. L'application de ces lois aboutit à trois solutions diverses suivant les cas :

1° Les servitudes peuvent être abolies au profit du propriétaire qui doit payer une redevance annuelle ou une indemnité à la collectivité des usagers;

2° Le propriétaire peut être exproprié complètement au profit des usagers qui doivent lui payer une redevance ;

3° La terre soumise aux servitudes est partagée entre le propriétaire et les usagers au prorata de l'étendue réelle de leurs droits de jouissance réciproques.

Dans ces deux derniers cas on aboutit à la formation d'un domaine collectif appartenant à l'association des usagers. Ceux-ci n'ont pas le droit de procéder au partage des terres, mais seulement à leur allotissement temporaire en vue de la culture. Cependant, dans certains cas, malgré les prescriptions de la loi, les usagers ont procédé au partage et à l'appropriation individuelle, notamment pour les terrains susceptibles d'être plantés en vigne.

Dans la campagne de Rome, la question agraire n'est pas nouvelle ; elle s'est posée dès les premiers temps de la République romaine. La situation actuelle est due à la présence d'une population rurale dépourvue de moyens d'existence en face de terres soumises au régime pastoral et à la culture extensive. Il semble donc que le remède au mal présent doive se trouver dans une exploitation plus intensive du sol ; pour cela il faut deux choses : des capitaux et des patrons ruraux. Des faits récents permettent de croire que les uns et les autres viendront de la Lombardie.

L'industrie lainière a Roubaix. — La grande agglomération de Roubaix-Tourcoing doit sa croissance rapide au développement qu'y a pris l'industrie lainière depuis l'apparition du machinisme. Elle forme donc un terrain de choix pour l'étude des répercussions que peut avoir le machinisme sur le type social : en effet, l'industrie textile est celle où le machinisme est le plus accentué; de plus, les moyens d'existence de la population roubaisienne reposant exclusivement sur la fabrication des tissus, on peut en constater d'autant plus sûrement les effets. M. Paul Descamps nous fera part des observations qu'il a pu faire à ce sujet.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Séance de février.

M. Vanuxem expose le résultat de ses observations sur les travailleurs de l'ardoise du bassin d'Angers. Les gisements forment des veines, profondes d'au moins 300 mètres, sur une longueur de 5 kilomètres, une largeur de 800 mètres, constituant le sous-sol des communes de Saint-Barthélemy et Trélazé.

Depuis le XIIe siècle, un grand nombre de sociétés rivales se disputaient l'exploitation. Elles devaient subir les exigences des marchands de gros et aussi celles des ouvriers, formés en deux castes, correspondant à l'extraction, qui se faisait à découvert, et à la fabrication de l'ardoise.

En 1808, s'organise entre quelques compagnies un syndicat de vente. L'union se fait en même temps contre les ouvriers, dont la solidarité est définitivement brisée en 1825.

L'application de la vapeur à l'extraction (1830), la création des chemins de fer (1850) multiplient la production. La méthode Blavier révolutionne l'extraction (1880). Elle devient souterraine, beaucoup plus intense, en même temps que le travail devient plus grossier. Des Bretons, dont l'immigration est continue depuis 1870, remplacent au fond les Angevins, qui, peu à peu, passent tous aux travaux « d'à haut » moins lucratifs, mais plus attrayants.

La concentration du capital est presque totale depuis 1891. La « Commission des ardoisières » a fondu les anciennes sociétés rivales en une seule société en nom collectif. L'ardoisière de la grande maison, à Trélazé, appartient cependant au « Comptoir des ardoises d'Anjou », société par actions.

Les travaux du fond (à 300 mètres) sont

des moins insalubres parmi les travaux souterrains. L'abatage se fait au pic et à la mine, comme dans les carrières, dans des « chambres » de 200 à 400 mètres carrés. Dans chacune travaille une « bande » d'ouvriers, mis en entreprise, payés au mètre cube « de vide fait » d'après un prix débattu avec le directeur de l'ardoisière. L'apprentissage dure six à douze mois et commence à dix-huit ans.

La pierre d'ardoise étant une matière peu homogène, le travail de fabrication demandera à l'ouvrier fendeur du discernement une science approfondie de la pierre, et beaucoup d'attention. De la pierre abattue, 50 p. 100 sont abandonnés au fond et 35 p. 100 sont encore éliminés par le fendeur. Les opérations se font à la main. Le progrès industriel n'a modifié en rien le travail « d'à haut ».

La distribution de la pierre est faite uniformément entre les ouvriers. Ils jouissent de la plus complète indépendance, sont propriétaires du « tue-vent », où ils s'abritent, et de leurs outils. Ils sont comme autant d'entrepreneurs de fendage à façon. On les paye au « cent » d'ardoises fabriquées.

Une gratification semestrielle, atteignant le cinquième du salaire, leur est allouée. Cette prime est une bonification de moitié des bases de salaires pour l'excédent de la production de chacun sur une production minima. La prime stabilise le personnel des fendeurs, car elle est perdue en cas de départ, ou de renvoi, avant son échéance. Elle stimule efficacement la production et assure le bon emploi de la pierre.

L'apprentissage se fait de treize à seize ans; il est lucratif pour le maître comme pour l'apprenti, et à très peu de frais; la compagnie assure la conservation de la spécialité.

Les Bretons, du fond, dépensent pour le boire et le manger tout leur gain (5 à 6 francs par jour). L'ivrognerie, l'alcoolisme, la mauvaise hygiène, l'insalubrité de l'habitation, le travail souterrain, développent chez eux la tuberculose.

Les Angevins « d'à haut » organisent plus rationnellement leur mode d'existence. Ils se récréent dans des cercles dits « Sociétés de plaisir ».

Pour tous les ouvriers, les salaires comportent une portion mensuelle et un supplément semestriel assez variable, appelé « mise » — dont une partie sert au paiement de certaines dépenses périodiques à longue période (loyers), dont le reste est tantôt économisé et tantôt gaspillé. La « mise » invite aux achats à crédit.

Les familles de fendeurs jouissent d'une période de prospérité quand elles comptent des garçons adolescents qui, de treize à vingt ans, travaillent sous la maîtrise du père.

Un syndicat unit les ouvriers des deux catégories. Il est rallié à la Fédération des ardoisiers et à la Confédération générale du travail. Les militants sont syndicalistes révolutionnaires. Il compte peu de cotisants, mais en cas de conflit, il est suivi par tous les ouvriers. L'hostilité de la « Commission » qui ne reconnaît pas son existence, l'apathie des ouvriers, dépourvus d'instruction et d'éducation sociale, le réduisent au rôle d'organisme de revendication.

La séance est clôturée après un court échange d'observations entre MM. Paul Bureau, Olphe-Gailliard et Vanuxem.

La prochaine réunion.

A cause des vacances de Pâques, il n'y aura pas de réunion au mois d'avril.

La prochaine réunion aura donc lieu le 21 mai. Nous ferons connaître le sujet de la communication dans le prochain *Bulletin*.

L'EXPORTATION DES FRUITS EN ANGLETERRE

Dans mon étude sur le *type thiérachien*, je faisais remarquer que l'exploitation des herbages développait peu l'initiative, et qu'en ce pays c'était surtout du dehors, de la part des étrangers, qu'étaient venues les améliorations, notamment la formation des petits producteurs en associations.

Voici, dans le même ordre d'idées, un fait tout récent que je tiens à signaler, non pas seulement parce qu'il vient corroborer ce que j'ai déjà dit, mais surtout parce qu'il est une répercussion nouvelle des transports sur la culture herbagère.

Le 7 février dernier, les herbagers de la Thiérache étaient conviés à Avesnes, pour entendre une conférence sur les avantages qu'ils pourraient retirer à exporter leurs fruits en Angleterre, par M. Schœller, chef adjoint des services commerciaux de la compagnie du Nord.

M. Schœller a été étudier la question sur place, il s'est rendu à Hull, marché très important pour les poires, prunes, reines-claudes et cassis. Il a eu occasion de s'entretenir avec les principaux négociants de cette ville, qui lui ont déclaré que le trafic des pommes était appelé à prendre un grand développement. Mais, pour que les expéditeurs puissent exporter dans des conditions avantageuses, il est indispensable qu'ils fassent un triage de leur production, et n'envoient à Hull que des fruits de première qualité et un peu gros; les pommes de qualité moyenne ou inférieure n'auraient aucune chance d'être vendues avec profit, car elles se trouveraient en concurrence avec celles venant d'Allemagne et de Belgique, qui arrivent sur le marché à des prix inférieurs aux nôtres.

Si les Thiérachiens veulent exporter en Angleterre, il faut qu'ils commencent par modifier leur manière actuelle de récolter, qui est très défectueuse ; en effet, elle consiste à vendre la production sur l'arbre ; l'acquéreur, généralement pressé d'enlever, fait secouer vigoureusement les branches, les fruits sont précipités à terre, ramassés sans précautions et expédiés en vrac, comme pommes à la pelle, à des prix fort peu rémunérateurs. Il faudrait au contraire sélectionner les arbres, et faire une cueillette rationnelle, en traitant avec soin les fruits les plus beaux.

Le conférencier conseille aux herbagers de former un syndicat ou une coopérative, car sans association la lutte est difficile ; à ce sujet il rappelle un cas analogue qu'il eut à solutionner il y a une quinzaine d'années. A cette époque, les cultivateurs des environs de Paris, ne trouvant plus à vendre leurs fruits, eurent l'idée d'aller trouver M. Sartiaux, auquel ils exposèrent leur situation; le directeur de la compagnie du Nord, touché de leur embarras, envoya en Angleterre M. Schœller, qu'accompagnèrent quelques cultivateurs choisis parmi les plus intelligents. Après avoir visité plusieurs marchés, entre autres celui de Hull, la mission constata que partout les denrées étaient mises en vente à des prix supérieurs à ceux des marchés de Paris. Rentrés chez eux, les agriculteurs formèrent un syndicat d'exportation ; leur exemple fut suivi par 34 autres syndicats, qui formèrent, dès 1895, une union comprenant 809 membres ; elle en compte aujourd'hui 3.400. Chaque année, ces groupements font passer de l'autre côté du détroit 4.000 tonnes de prunes, 4.000 tonnes de poires et des quantités considérables de cerises, de fraises, etc. Voici quelques chiffres qui montreront la différence des cours des mêmes fruits à Londres et à Paris :

	Londres	Paris.
William.....	0 fr. 70	0 fr. 40
Beurré Hardy.....	0 fr. 75	0 fr. 50
Duchesse.....	0 fr. 40	0 fr. 30
Doyenné du Comice.	1 fr. 20	0 fr. 80

M. Schœller conseille aux herbagers de la Thiérache d'imiter les cultivateurs des environs de Paris, et de former une coopérative. La société établie, il faudra d'abord construire un magasin, où des agents expérimentés feront le triage des pommes par qualité et les emballeront ensuite avec le plus grand soin. On ne devra mettre dans une même caisse que des fruits identiques, et en prenant soin de distinguer par des marques les différentes qualités. L'Anglais, pour lequel le temps est précieux, ne veut pas être obligé de vérifier si les pommes qui sont au fond de la caisse sont bien les mêmes que celles mises en vedette dans les premières rangées. Pour la vente, on pourrait avoir recours à un commissionnaire résidant à Hull, ou s'entendre avec une des grandes sociétés coopératives anglaises, ou bien encore envoyer à des

époques déterminées un délégué qui s'occuperait de sauvegarder les intérêts de l'association.

D'après ce que nous venons de relater, on voit qu'aujourd'hui les compagnies de transport, dans le but d'augmenter leur trafic, vont jusqu'à s'occuper de l'organisation des petits producteurs ; elles envoient au loin des agents compétents qui font des enquêtes, qui étudient les besoins des peuples voisins afin de créer des débouchés.

Rien de plus propre à démontrer le grand pouvoir civilisateur des transports!

Eugène CREVAUX.

LA CULTURE DES FLEURS EN HOLLANDE

Dans notre étude du *Type frison* (52e fasc.), nous avons montré le développement intense de la culture jardinière dans la Frise occidentale et ses effets sociaux : organisation d'associations commerciales, etc.

A côté des spécialités dont nous avons parlé (choux, groseilles), il en existe d'autres, celle de la culture des fleurs à bulbes (tulipes, jacinthes), dont les répercussions sociales sont différentes. Ainsi la culture et le commerce des bulbes sont entre les mains de quelques grosses maisons [1]. Celles-ci ont leurs cultures directes, mais elles achètent aussi la production de quelques petits propriétaires et d'un grand nombre de petits fermiers avec qui elles ont des contrats; les petits cultivateurs sont donc sous la tutelle technique des grandes maisons dont ils subissent aussi le monopole commercial. Cette situation, qui existe parfois en France entre petits paysans et sucrerie, s'explique en Hollande comme chez nous par la nature du produit cultivé et les nécessités de la vente. La sélection et l'obtention de variétés nouvelles font de la culture des bulbes une opération scientifique, exigeant des recherches incessantes et des soins minutieux qui dépassent les capacités intellectuelles et financières d'un petit cultivateur : ainsi s'explique le patronage technique du grand producteur. D'autre part, ces bulbes ne sont pas des denrées de consommation courante ; la clientèle en est restreinte et dispersée dans tous les pays du monde; ce sont des *articles de luxe* [1]. Il faut se tenir très au courant des possibilités commerciales dans chaque pays, des caprices de la mode pour les suivre ou les prévenir, savoir manier la réclame avec art et atteindre directement le consommateur. Tout cela exige des capitaux et une initiative qui font défaut aux associations; c'est pourquoi le commerce des bulbes reste concentré entre quelques mains, et c'est pourquoi aussi le patronage des commerçants est plus accentué.

Paul ROUX.

1. C'est au sud de Harlem que s'est surtout développée la culture des fleurs à bulbes.

1. Dans la première moitié du XVIIe siècle, il y eut une spéculation effrénée sur les tulipes; certains bulbes furent payés jusqu'à 25.000 francs; on enregistra des ruines retentissantes. Les pouvoirs publics durent intervenir pour mettre fin au « scandale des tulipes ». Actuellement, certaines variétés de bulbes atteignent 100 et 200 francs la pièce. — L'Angleterre absorbe la moitié de la production, puis viennent l'Allemagne et les États-Unis.

RACE ET SOCIÉTÉ

Les différentes écoles économiques en sont encore à se disputer sur la théorie de la valeur. On ne se lance pas dans autant de controverses au sujet de ce qui constitue la race, mais on n'est pas plus d'accord sur le sens exact de cette expression. Le public et les savants eux-mêmes l'emploient dans des acceptions très diverses et souvent imprécises.

Ainsi, à n'examiner que les principales de celles-ci, nous voyons que, pour l'école de la « Science sociale », la race est le résultat de la formation sociale et de l'éducation que celle-ci impose à l'individu.

Pour le philologue et le linguiste, elle comprend l'ensemble des populations qui parlent soit la même langue, soit des dialectes voisins les uns des autres et dérivés d'un idiome commun.

L'historien entend par race la réunion à

travers le temps et l'espace de tous ceux, qu'à l'aurore de l'histoire, il nous montre étroitement groupés, de leurs descendants et des étrangers qui au cours des âges, se sont joints à eux.

Pour l'ethnographe, ce mot signifie en même temps qu'une certaine parenté d'origine, une communauté plus ou moins grande des coutumes, des croyances et du langage.

Pour le géographe, la race est le produit des facteurs qui viennent d'être indiqués, ainsi que des facteurs climatériques, telluriques et chorographiques.

Bien que l'homme d'État confonde le plus souvent la race avec la nationalité, il en a une idée assez semblable à celle du géographe, mais, suivant les buts de sa politique, il la fait dépendre surtout de tel ou tel facteur.

Le psychologue considère comme de même race tous ceux chez qui les mêmes excitations d'ordre intellectuel ou sensible font naître les mêmes sentiments, provoquent les mêmes raisonnements, et dont les façons identiques de penser ou de sentir ne diffèrent que faiblement en intensité.

Pour le biologiste, comme pour l'éleveur, c'est la filiation qui fait la race, et cependant l'anthropologie somatique voit dans les caractères morphologiques et physiologiques les vraies marques distinctives de la race.

Ces divergences ne sont pas fâcheuses seulement, parce qu'en se prêtant aux intrigues de la diplomatie, elles risquent d'être funestes à l'entente et à la bonne foi internationales. Elles sont fréquemment une cause de difficultés dans l'étude et la compréhension des faits sociaux; et elles peuvent y entraîner à des erreurs insoupçonnées. Pour peu que l'on ne fasse pas attention à elles, on est en effet souvent déconcerté par la contradiction des jugements portés par des observateurs et des critiques du plus sincère désintéressement sur des peuples et des individus désignés bien clairement. Pour peu que l'on oublie combien l'extension du sens d'un mot, en apparence très précis, varie, combien même ce dernier revêt parfois des notions d'ordres différents, selon les savants qui l'emploient, on est exposé à identifier des hommes qui n'ont entre eux presque rien de commun, et à faire des distinctions entre ceux qui présentent la plus complète analogie.

Ainsi Alexandre Dumas fils sera de race africaine pour tel écrivain qui ne pensera qu'à son grand-père; il sera de race teutonique pour tel autre qui ne sera attentif qu'à ses cheveux blonds. Un troisième le rangera parmi les héritiers de la culture hellénique, à cause de ce qui, dans ses œuvres, peut rappeler le tour d'esprit d'un Lucien ou d'un Aristophane; et à cause de la langue qu'il a parlée et écrite, un quatrième le tiendra tout uniment pour Français.

Ainsi encore pour des philosophes, pour des historiens comme Renan, les Celtes seront des hommes pacifiques, un peu routiniers, à l'âme religieuse et mélancolique, tout éprise de beauté et de rêve, presque toujours repliée sur elle-même, rarement tournée vers le dehors. Pour d'autres, comme Amédée Thierry et Henry Martin, ce seront encore des hommes d'imagination; mais ils seront de joyeux batailleurs, avides de bruit, de mouvement et d'action. Avec un caractère violent et impulsif, ils auront une intelligence prompte, curieuse, pénétrante et un goût immodéré de l'éloquence.

Faut-il donc pour cela admettre, suivant une thèse récente, que la race n'est qu'un vain préjugé[1]? Il est bien vrai que, peu après leur dispersion à travers le monde, les Juifs ont cessé de présenter les caractères mentaux qui leur sont attribués dans le *Livre des Juges* et dans les récits de Flavius Josèphe. Mais depuis, sur toute la terre et à toutes les époques, ceux qui ont parlé du peuple d'Israël en ont fait des portraits semblables et qui s'appliquent à l'universalité de ses fils presque sans exception.

Les Romains ont soumis à leur domination centralisatrice les habitants de l'Afrique du Nord. Plus tard, les Arabes leur ont imposé la religion musulmane si favo-

1. J. Finot, *Le préjugé des races*; A. Colajanni, *Latins et Anglo-Saxons*.

rable à l'absolutisme. Tour à tour, les Turcs et les Espagnols leur ont fait reconnaître leur suzeraineté éphémère. Malgré cela, quand les Français ont pénétré en Kabylie, ils ont trouvé dans les *djemàa* berbères, des institutions démocratiques et égalitaires avec des traditions de ténacité, de courage et d'honneur qui semblent remonter jusqu'aux temps des Massinissa et des Micipsa

Les Kafirs de l'Hindou-Kouch, les Svanes et les Chewsures du Caucase ont conservé dans leurs langages, leurs mœurs et leurs croyances, des particularités dont l'origine se perd dans la nuit de la préhistoire. Plus près de nous, même lorsqu'ils ont quitté leur pays, les Ladins du Grödnerthal restent toujours différents des autres Tyroliens. Les Allemands des Sette Communi, les Saxons de la plaine hongroise, les Albanais de Calabre, de Sicile et de Corse, les Roumains de Thessalie, les Grecs de la Terre d'Otrante, les Wendes de la Lusace et du Spreewald forment encore au milieu des peuples qui les entourent de petites colonies bien distinctes.

En Europe, de la Bessarabie jusqu'à l'Espagne et l'Angleterre; en Asie, de l'Inde et de la Perse jusqu'à la Turquie; en Egypte, en Syrie, depuis des siècles, les mêmes métiers font vivre dans leur vie errante ces tribus énigmatiques tour à tour appelées Bohémiens, Tsiganes, Gitanos, Zigeuner, Zingari, Gypsies, Phagari, etc.

Comme au temps des Romains, la vendetta n'a pas cessé de régner chez les Corses des monts Cinto et Rotondo. Dans la France continentale elle-même, certaines populations se différencient encore de leurs voisines par des traits ethnographiques bien nets. Ainsi, aux environs de Dunkerque, des Picards qui, sous Louis XIV, se sont fixés à Fort Mardyck, en plein pays flamand, ont conservé leur dialecte et gardé, entre autres coutumes, celle de donner des terres en usufruit aux familles qui se fondent. Dans le Berry, les paysans du canton de Saint-Martin-d'Aussigny, qui descendent d'Ecossais établis en France sous Charles VII, sont aussi actifs et travailleurs que les habitants de l'Ecosse et ont autant qu'eux l'esprit défiant, intéressé et mercantile.

Les conclusions contradictoires qui peuvent être tirées de tous ces exemples, importent peu à qui applique uniquement son attention à « la sociologie en soi » de tel ou tel groupe humain. N'y a-t-il pas eu des philosophes qui ont prétendu trouver des enseignements dans l'observation des cités constituées par les castors, les fourmis ou les abeilles et pouvoir parvenir par là à la découverte des lois et des rapports sociaux? Pour qui ne se contente pas d'imiter ces penseurs épris d'abstraction et de généralisation à outrance, une telle façon de raisonner est applicable aux propriétés des triangles ou des sections coniques, mais est inadmissible partout ailleurs qu'en géométrie. Il semble, par suite, impossible d'avoir une pleine intelligence des moindres faits d'activité ou de sensibilité collective, sans savoir quelle importance les facteurs ethniques ont par rapport aux facteurs éducatifs ou purement économiques, sur la formation des sociétés et la psychologie individuelle.

Il est nécessaire, pour apprécier comparativement l'influence des uns et des autres, de discerner en quoi coïncident ou s'opposent les multiples réalités, recouvertes par les nombreuses acceptions qui ont été vues un peu plus haut, du mot race. Cela seul exige une somme de connaissances tellement considérable qu'aucun homme peut-être n'est capable de la posséder. Il est donc bien téméraire d'entreprendre une pareille recherche. Si grands qu'aient été depuis un siècle les progrès accomplis par la science sur ce sujet, il y a encore dans ses données bien des lacunes et bien des hypothèses. Ce n'est rien moins qu'encourageant. Mais ce n'est qu'en allant d'une erreur plus grossière à une erreur moins forte qu'on s'avance vers la vérité. Déjà bien des théories ont été émises sur la nature de l'électricité ou du magnétisme et ont été reconnues fausses. En permettant d'envisager d'une façon nouvelle les phénomènes physiques, chacune a cependant été le point de départ de travaux qui ont conduit à des découvertes. A condition donc de se rendre compte de l'impossibilité

où l'on est de donner des problèmes posés autre chose que des solutions approchées, on peut se risquer aux études les plus embrouillées sans crainte d'y jeter de la confusion ou de travailler complètement en vain. L'intérêt des questions dont il vient d'être parlé est assez puissant pour déterminer à les examiner attentivement et à chercher à reconnaître dans ce que l'on sait à leur sujet, ce qui est humainement certain et ce qui est seulement hypothétique. Dût-on considérer auparavant tout ce qui concerne l'origine des divers types anthropologiques, leurs migrations, leur juxtaposition ou leurs superpositions dans les groupements des hommes, leurs aptitudes relatives et toutes les sélections dont ils ont été et sont encore l'objet, il est permis, lorsqu'on est de bonne foi, d'espérer y apporter un peu de lumière.

A. Constantin.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Temps* a consacré une série d'articles commentant favorablement le cours de science sociale professé au Collège libre des sciences sociales par le secrétaire de notre Société, M. J. Durieu.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs, en reproduisant ci-dessous l'un de ces articles :

« On a souvent décrit les mœurs et le travail des milliers de personnes qui, à Paris, vivent du « chiffonnage ». Nous avons eu aussi l'occasion d'en rappeler les aspects curieux, il y a quelques mois, à propos d'une coopérative de chiffonniers.

« Ce n'est pas pour les peindre à nouveau que M. Durieu s'en est occupé, au cours des leçons intéressantes qu'il donne au *Collège libre des sciences sociales*. Il a voulu souligner une transformation singulière qui s'est opérée parmi eux. Pendant des siècles, le chiffonnier a été une sorte de chasseur errant ; les ordures ménagères étaient déposées sur la voie publique, à la tentation du passant, qui, la nuit, pouvait y choisir ce qui lui convenait. C'était à qui, des chiffonniers, passerait le premier ; le plus agile avait raison du plus fort. On se battait quelquefois autour du tas. Et la concurrence des chiffonniers entre eux abaissait le gain journalier à 2 ou 3 francs par jour.

« Les règlements instituant les boîtes à ordures obligatoires ont changé tout cela. Par une sorte d'accord tacite et sanctionné officieusement par les autorités, chaque chiffonnier est devenu propriétaire. Sa propriété consiste dans le droit exclusif de fouiller les boîtes d'un certain nombre de maisons. Elle a tous les caractères de la propriété individuelle « bourgeoise ». Elle se transmet par héritage. Elle se vend, et même elle se loue...

« Il en est résulté une modification profonde des habitudes. La faculté d'épargne du chiffonnier en a été puissamment stimulée. Le fils du chiffonnier de l'ancien type n'avait, pour se livrer à son métier, qu'à faire l'acquisition d'une hotte, d'un crochet et d'un falot. Ainsi outillé, il n'avait qu'à commencer sa chasse.

« Il ambitionne maintenant une « place de chiffonnage » si le père est encore assez valide pour conserver la sienne. Mais toutes les places sont prises. Il économisera donc l'argent nécessaire à l'achat d'une place dont il pourra améliorer la valeur s'il est économe et rangé, s'il sait rester dans les bonnes grâces des concierges, s'il a l'habileté d'intéresser à sa cueillette des locataires bienveillants, etc. Certains chiffonniers, après avoir débuté sur une « place » qui rapportait 4 à 5 francs par jour, en tirent aujourd'hui jusqu'à 15 ou 20 francs par jour. Ce sont d'ailleurs les moins nombreux, mais le cas n'est pas rare et les chiffonniers qui ont ainsi amélioré leur sort ont amélioré de même leur genre de vie. La hutte où ils trient, avant de vendre leur récolte au maître chiffonnier, est séparée de leur logement, qu'une compagne accorte enjolive avec une certaine coquetterie. Ils sont les gentlemen du chiffonnage.

« Cette transformation qui a favorisé les travailleurs et les prévoyants a eu, au contraire, pour résultat, de réduire la situation des incapables et des fainéants.

« C'est ainsi qu'à propos de cette minuscule propriété, a pu constater M. Durieu, se posent toutes les questions que soulève le principe de la propriété individuelle dans les sociétés modernes. Les chiffonniers, loin de vouloir la supprimer, l'ont établie et la maintiennent d'un commun accord. Ce phénomène est évidemment un des plus curieux que l'on ait à enregistrer quand on étudie les petits métiers. »

BIBLIOGRAPHIE

De la responsabilité de l'État en matière d'accidents et de maladies dans l'armée, par le lieutenant Perras, docteur en droit (Dijon, 1908).

La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail cesse d'être applicable aux ouvriers pendant leur service militaire. M. Perras a pensé qu'une réforme s'imposait.

L'ouvrage, d'un incontestable intérêt, qu'il a consacré à ce sujet se divise en trois parties : dans la première il étudie la théorie de la responsabilité de l'État: dans la seconde il passe en revue les législations de la France, de la Suisse et de l'Allemagne; dans la troisième il critique le système français et en propose un nouveau.

L'État, comme l'individu, cherche à se soustraire aux conséquences des actes dommageables. Jusqu'à ces dernières années, il se considérait comme irresponsable vis-à-vis des victimes d'accidents arrivés dans le service militaire. Sous l'ancien régime, alors que le service militaire n'était pas obligatoire, les engagés volontaires savaient à quels dangers ils s'exposaient et l'État se dégageait en principe de toute responsabilité envers eux; cependant, en fait, par humanité il servait à titre purement gracieux des pensions aux blessés, entretenait les invalides, etc. Peu à peu d'autres idées ont prévalu. L'État n'a pourtant pas encore admis le principe de son entière responsabilité. Le 16 novembre 1903, le contrôleur général Crétin, parlant à la Chambre des députés au nom du Gouvernement, soutenait que le service militaire, ne résultant pas d'un contrat librement consenti, mais étant une charge publique, l'État n'est tenu à aucune réparation. La législation actuelle des pensions de retraite n'a pas pour objet de rendre aux soldats victimes d'accidents l'équivalent de leur situation antérieure.

D'après M. Perras au contraire, si l'État oblige tout citoyen à venir servir sous les drapeaux, il est entendu que, de cet apprentissage, ne doit résulter pour l'homme aucune perte de sa capacité de travail. La responsabilité de l'État ne doit pas être inférieure à celle de l'industriel. S'il est vrai que le soldat, en accomplissant son service militaire, travaille indirectement pour la défense de sa famille et de ses biens, l'ouvrier aussi, pourrait-on dire, a intérêt à voir prospérer l'entreprise industrielle pour laquelle il travaille. La responsabilité de l'État devrait même être supérieure à celle du patron, car, tandis que l'ouvrier, maître de son activité, pourrait avec plus de prudence éviter certains accidents, le soldat au contraire est obligé d'obéir aveuglément aux ordres de ses chefs. Telle est la théorie exposée par le lieutenant Perras.

En réalité, la loi française du 11 avril 1831 actuellement en vigueur est moins large : elle accorde dans les cas graves un droit à pension: aux cas bénins est appliqué un système de gratifications facultatives. Les blessures donnent droit à la pension de retraite lorsqu'elles sont graves et incurables et qu'elles proviennent d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés en service commandé. Les infirmités donnent les mêmes droits quand elles proviennent des fatigues ou dangers du service. Quant aux gratifications de réforme et aux secours, les militaires peuvent en bénéficier quand ils éprouvent une diminution de 10 p. 100 dans leur capacité de travail; ce sont toujours des allocations précaires et révocables. Nous sommes ici dans le domaine de l'assistance. La loi de 1831 a été établie pour une armée de métier composée de soldats célibataires pour la plupart et sans profession antérieure.

En Suisse, la loi du 28 juin 1901 consacre le principe du risque professionnel, aussi bien pour les maladies que pour les accidents. La victime reçoit une réparation pécuniaire proportionnée au préjudice et basée sur le salaire antérieur.

En Allemagne, par la loi du 31 mai 1906, les militaires sont assurés contre le risque accident et le risque maladie, mais dans le cas seulement où cette maladie est « professionnelle ».

Dans la troisième partie de son ouvrage, le lieutenant Perras, considérant l'État comme responsable des accidents ou maladies qui atteignent, à l'occasion de leur service, les militaires en temps de paix, propose de prendre pour base d'une nouvelle législation française sur cette matière, la loi du 9 avril 1898. Une indemnité journalière de chômage serait versée à la victime, du jour où elle aurait dû normalement être renvoyée dans ses foyers jusqu'à celui de la consolidation de la blessure. Si, à partir de cette date, l'homme se trouvait physiquement amoindri, il aurait droit à une pension variant avec le préjudice subi, conformément à l'article 3 de la loi de 1898. Cet article serait aussi applicable aux veuves et orphelins. M. Perras a rédigé, à titre d'exemple, un projet de loi qui lui paraît susceptible d'être appliqué à l'armée française et qui complète utilement son étude dont toutes les parties sont composées avec la plus rigoureuse précision juridique.

Eug. B. Dubern.

Vers la Lumière et la Beauté (Essai d'esthétique sociale), par Émile Pierret. Paris, à la Renaissance française, Société d'éditions, 52, passage des Panoramas, 1 vol. in-16.

Tous les efforts accomplis par des hommes de bien, soit pour lutter contre les logements insalubres, soit pour créer l'habitation ouvrière à bon marché, soit pour répandre la connaissance et la mise en pratique des principes d'hygiène, soit encore pour mettre à la portée du plus grand nombre le goût de l'ordre et des jouissances esthétiques, sont des efforts vers la lumière et la beauté. Notre confrère M. Emile Pierret les passe en revue dans son intéressant ouvrage en homme qui en sent la valeur et en mesure la portée. Le nombre des problèmes dont un pareil plan suppose forcément l'examen est considérable. Quelques-uns, comme l'institution du *Bien de Famille*, consacrée par une loi récente, ou la question des logements ouvriers dans les grandes agglomérations urbaines, sont trop complexes pour que nous puissions songer même à les aborder dans ces quelques lignes; mais il en est un groupe d'autres sur lesquels il nous paraît utile d'attirer l'attention des adhérents de la *Science sociale* et que le livre de M. Pierret fait bien connaître. Je veux parler de ceux qui ont trait au *mode d'existence*. On n'a pas tout fait quand on a appris à acquérir des *moyens d'existence*. Il faut encore savoir les utiliser au mieux possible. Gagner un bon salaire est un avantage. C'en est un autre de savoir le dépenser de la manière qui profitera le plus au développement du groupe familial. A ce point de vue, la science du ménage est précieuse et variée. Elle comprend à la base la sage entente de l'installation et de la nourriture, du vêtement, des récréations. Tout cela ne s'acquiert pas sans doute dans des livres et dans des cours, et j'entends bien qu'une jeune fille peut être classée en tête d'un concours d'industrie ménagère et devenir une maitresse de maison insupportable; mais reconnaissons aussi que, dans les conditions actuelles de la vie, la formation purement traditionnelle — qui n'assure pas toujours le tact, le bon caractère et autres qualités nécessaires — ne prépare pas suffisamment les jeunes filles de la classe ouvrière à leur rôle futur de ménagères. C'est que la tradition ne saurait suffire quand le milieu dont elle est issue se modifie. Elle ne conserve sa valeur que dans la mesure de l'immobilité sociale. Par suite, la tradition rurale devient insuffisante à la ville, et la tradition provinciale à Paris; la tradition du midi ne vaut plus au nord ni celle du nord au midi. Étant donné le va-et-vient qui se produit en fait, n'est-il pas indispensable de donner aux problé-

mes du mode d'existence une solution que la tradition ne fournit plus?

Ce n'est pas tout. L'augmentation de la vie urbaine et de l'activité industrielle pose des problèmes nouveaux. Il faut prévenir ou faire cesser l'entassement irraisonné des familles condamnées à un régime cellulaire sans lumière et sans air respirable. Et c'est là un devoir positif de l'autorité publique, seule armée pour agir efficacement. Mais il ne faut pas compter sur son initiative pour accomplir les réformes nécessaires et porter remède aux abus constatés. Là encore, l'action des particuliers sera nécessaire pour mettre en mouvement la lourde machine administrative, pour assurer au Paris populaire les espaces libres dont il a besoin, pour sauver les paysages qui sont une partie de notre patrimoine national. Le livre de M. Pierret expose les tentatives déjà faites dans ce sens et fait appel aux bonnes volontés éclairées. Nous souhaitons qu'il trouve un écho chez nos amis.

Paul DE ROUSIERS.

The New Encyclopedia of social Reform, edited by William D. P. Bliss and Rudolph M. Binder Ph. D. — Funk and Wagnalls Company. New-York and London, 1908. 1 vol. de 1321 pages.

Cette encyclopédie américaine de Réforme sociale compte, comme tous les travaux de ce genre, un très grand nombre de collaborateurs et, si nous en jugeons par ceux dont les noms et les œuvres personnelles nous sont connus, elle a eu la bonne fortune de réunir une remarquable série de compétences diverses. Nous voyons, en effet, figurer dans la liste, des économistes américains renommés, tels que F. H. Giddings de Columbia College; Carroll D. Wright qui fonda et dirigea pendant de longues années le Department of Labor à Washington; A. T. Hadley, dont les belles études sur l'organisation des chemins de fer sont classiques: E. W. Bemis, etc. A côté d'eux, des écrivains et des hommes publics ayant joué un rôle dans le mouvement des idées sociales aux Etats-Unis, ou même en Angleterre, sont venus apporter le témoignage de leur expérience personnelle, le récit de leurs efforts, l'exposé des résultats obtenus. Le cardinal Gibbons, M. J. Bryan, le champion politique des démocrates, Samuel Gompers, président de l'*American Federation of Labor*, sont évidemment bien placés pour nous renseigner sur les plans de réforme particulièrement chers aux catholiques, aux populistes, ou aux représentants du travail organisé. John Burns et Sydney Webb peuvent également décrire en connaissance de cause les progrès du Trade-Unionisme anglais. Enfin, Booker T. Washington est bien l'homme du problème nègre; Upton Sinclair représente, avec ses passions et ses exagérations violentes, le mouvement contre la concentration de l'industrie et de la richesse.

L'ouvrage offre un réel intérêt à cause de la multiplicité des sujets qu'il aborde et de la façon assez complète dont certains d'entre eux sont traités. Mais il présente des lacunes et je crois bien qu'elles étaient inévitables étant donné le titre choisi. Une encyclopédie de la Réforme sociale comprendrait, si elle était complète, l'histoire de toutes les révolutions et de tous les mouvements sociaux qui se sont produits dans le monde. Les auteurs de la *New Encyclopedia* ont écarté résolument de leur cadre les faits se rattachant à un passé éloigné. Vous ne rencontrerez dans leurs colonnes ni le nom de Solon, ni celui des Gracques qui ont pourtant mérité la qualification de réformateurs. D'autre part, ils ne se sont pas bornés aux personnages ou aux événements contemporains. Saint-Simon, Lamennais, Emerson, Carlyle, John Stuart Mill, et bien d'autres disparus ont leur article. Le mouvement anti-esclavagiste américain y est exposé avec abondance, etc. En somme, il est assez difficile de savoir à l'avance ce qu'on trouvera et ce qu'on ne trouvera pas dans ce dictionnaire. La seule façon de se guider est de se demander si tel ou tel sujet est de nature à intéresser un économiste ou un sociologue américain du commencement du vingtième siècle. C'est une raison suffisante, en tous cas, pour que nous

trouvions, nous aussi, dans la *New Encyclopedia* des indications précieuses.

Paul de Rousiers.

L'Europe et l'Empire ottoman. Les aspects actuels de la question d'Orient, par René Pinon. Paris, Perrin, 1909, XIII-603 pp.

De 1728 à 1741, nous eûmes à Constantinople un ambassadeur dont l'intelligence supérieure égalait la merveilleuse habileté; il sauva la Turquie des assauts de nos rivaux, négocia les traités de Belgrade et, en récompense des services rendus, obtint du sultan la précieuse capitulation de 1740. A cette époque, le marquis de Villeneuve, — c'était son nom, — trouvait cependant la question d'Orient singulièrement complexe, et certes quand on connaît les innombrables conseils que sa vigilance dut éviter et les intrigues au milieu desquelles il dut négocier, on ne peut trouver qu'il exagérait. Que dirait donc aujourd'hui l'habile marquis s'il retournait à Constantinople? 170 ans se sont écoulés depuis la paix de Belgrade et la même rivalité de l'Autriche et de la Russie menace à la fois la paix de l'Europe et notre influence en Orient. Les forces qui se mesurent et la position respective des parties ne sont plus les mêmes, mais ces changements n'ont pas rendu plus aisée l'intelligence de la question d'Orient; au contraire, celle-ci, soumise aux complications croissantes des intérêts moraux et économiques, est devenue beaucoup plus complexe encore. Au milieu de ces conflits inextricables, on ne peut cheminer avec quelque sécurité et agir utilement que si l'on possède deux qualités spéciales : l'aptitude à l'analyse exacte et minutieuse des petits détails, le sens des réalités profondes qui, derrière les intrigues, dirigent les événements.

M. René Pinon possède excellemment ces deux qualités particulières : aussi, personne n'était plus qualifié que lui pour nous donner le récit détaillé de chacune des nombreuses questions dont la réunion forme la question d'Orient. Depuis trois années, les lecteurs habituels de la *Revue des Deux Mondes* suivaient avec assiduité ses articles si documentés sur l'une ou l'autre de ces questions : aujourd'hui un gros volume de 600 pages réunit en faisceau ces études qui se complètent réciproquement.

Il est impossible de suivre ici M. Pinon à travers les douze chapitres de son ouvrage; aucun problème important n'est omis : la mer Noire et la Macédoine, l'Italie et le conflit austro-serbe, la Bulgarie et le protectorat de la France, chaque point est étudié avec un égal souci de connaître les détails les plus menus et de rattacher les solutions à un ensemble plus large. Depuis six mois, tous les matins, des milliers et des milliers de lecteurs suivent dans leur journal les phases nouvelles de la question bulgare ou du conflit austro-serbe; parfois ils s'étonnent de ne pas comprendre les dépêches que « le fil spécial » leur transmet. Si quelques-uns d'entre eux consentaient à lire l'étude de M. Pinon, ils verraient chacune de ces dépêches prendre à leurs yeux un sens nouveau et quand ils auraient achevé le livre, ils seraient tout étonnés de constater aussi combien est attachante une étude bien faite d'un point d'histoire contemporaine. Nous aimons les récits de conflits imaginaires : pourquoi oublions-nous que les luttes réelles comportent des combinaisons mille fois plus ingénieuses, des scènes mille fois plus dramatiques?

Oserai-je pourtant exprimer un regret? Il m'a paru que M. Pinon est trop optimiste toutes les fois qu'il traite des intérêts et de l'action de la France dans le Levant. J'ai nommé au début de cet article le marquis de Villeneuve; quel souvenir! Sans doute les conditions politiques de l'Europe ne permettent plus, à notre profit, pareille prépondérance; mais cependant n'est-il pas vrai que le fléchissement de notre influence extérieure a été plus grand que ne l'exigeait l'ascension légitime de nos rivaux. Là-bas, dans le Levant, notre langue ne jouit plus du même prestige et « la bannière de l'empereur de France » n'est plus saluée avec le même respect. On sait à Constantinople que la flotte allemande est plus puissante

que la nôtre et que les Germains sont plus nombreux que les Francs. Une diplomatie ne peut être efficace que si elle est appuyée sur un peuple fort; méfions-nous des illusions; les alliances ou les capitaux ne peuvent dispenser une nation de la nécessité de faire appel à la force et à la puissance expansive des individus et des familles qui la composent.

Paul Bureau.

Le Berry, par Antoine Vacher. 1 vol. 15 fr. avec 48 figures et cartes dans le texte, 32 photographies et 4 planches de cartes et profils hors texte (Armand Colin, édit.).

Nous avons déjà eu l'occasion de constater l'orientation de plus en plus marquée des études géographiques vers la recherche des causes et des effets. Parfois ces études — comme celles qui ont été analysées ici même sur la Flandre, la Picardie, la Basse-Normandie, etc. — ont en plus le souci de donner une place prépondérante à ce qui a été appelé la géographie humaine. Ce dernier point de vue n'a pas été celui de M. Antoine Vacher, et nous le regrettons, car son livre aurait pu figurer à côté de ceux que nous venons de citer.

L'auteur a voulu se spécialiser plus complètement dans l'ordre des faits que notre Nomenclature a nommé le *Lieu*. Par là, son ouvrage se rattache à notre science, et il devra être consulté par ceux de nos membres qui voudraient étudier le Berry. Ils y trouveront un exposé exact et détaillé de la morphologie de cette région, de son hydrographie, du climat et du régime des eaux. Ils y trouveront également l'état actuel de nos connaissances sur la délimitation des pays qui composent cette province, dans le passé et de nos jours. Ces pays, d'après M. Vacher, sont : la Champagne, le Boischaut, la Sologne, la Brenne, la Vallée de Germigny, le Val, le Forêt, le Pays-Fort et le Sancerrois.

La *Champagne*, qui s'étend autour de Bourges, comprend la partie la plus fertile : c'est un pays à sol calcaire et perméable, où domine par conséquent la sécheresse.

Le *Boischaut*, pays d'humidité moyenne, est situé au sud du précédent, dans le département de l'Indre : c'est un pays de bocage, de champs fertiles et de pâtures.

La *Sologne* et la *Brenne* sont des régions où l'humidité est naturellement en excès, par suite de l'imperméabilité du sous-sol. Pendant longtemps, elles furent des pays pauvres, désolés et insalubres, où l'on ne cultivait guère que le seigle et le sarrasin. Elles s'améliorent aujourd'hui, au fur et a mesure des progrès de l'assainissement,

La *Vallée de Germigny* et le *Val* sont des types caractéristiques de pays de vallées.

Le *Forêt* est un petit pays de vergers qui a pour centre le bourg de Saint-Martin-d'Auxigny ; il prospère grâce à la vente des nombreux fruits qu'il produit : poires, pommes, cerises, abricots, etc.

Quant au *Sancerrois*, c'est un pays de vignobles.

Enfin le *Pays-Fort* doit son nom à la nature de son sol, composé d'une terre argileuse, lourde, dure à travailler.

Ce livre forme un beau volume de plus de 500 pages, avec de nombreuses figures, photographies, cartes, etc. A noter également, la documentation parfaite et précise sur laquelle l'auteur a appuyé sa thèse.

P. Descamps.

Pourquoi et comment on fraude le Fisc, par Ch. Lescœur, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris. — Paris, Bloud et Cie, 1 vol.

Voici un livre auquel les impôts progressifs sur les successions et le projet d'impôt progressif sur le revenu donnent une actualité indiscutable. On est d'autant plus porté à frauder le fisc qu'il se montre plus exigeant, d'abord par un sentiment naturel de résistance à une charge nouvelle et souvent injustifiée, ensuite par l'intérêt croissant qu'offre la fraude à mesure que grossit l'impôt auquel elle permet d'échapper. Un fonctionnaire américain à qui de fortes sommes étaient offertes pour l'engager à tempérer une surveillance qui lui incombait, avouait

ingénument : « *Every man has his own limit :* Tout homme a sa limite ». Le contribuable aussi a sa limite, et tel, qui se reprocherait une dissimulation d'actif dans une succession entraînant des droits de 5 % par exemple, n'hésitera pas à soustraire au fisc ce qu'il pourra d'un héritage frappé de 25 ou de 50 %.

M. Lescœur passe en revue les principaux moyens de fraude en usage pour frustrer le fisc des droits qu'il s'arroge sur les transmissions par héritage. Les héritiers ne sont pas seuls à les pratiquer. Le « de cujus » prévoyant y a souvent recourt lui aussi. Et, instruit par cet examen, M. Lescœur expose comment on fraudera l'impôt sur le revenu. Un chapitre très curieux est consacré par lui à l'aspect moral de la question. Après avoir établi que les fraudes proprement dites doivent être absolument réprouvées, il indique quels silences habiles paraissent licites, quelles *évasions fiscales*, permettant de se mettre en dehors des hypothèses explicitement prévues par la loi, n'offrent prise à aucun reproche.

La science sociale n'a pas à trancher les questions de conscience, mais elle est intéressée dans le problème des fraudes fiscales et des législations qui tendent à les multiplier. L'économie politique enseigne avec raison que ces législations sont inopérantes ou, tout au moins, mal opérantes. Tout impôt démesuré, irritant, est d'un mauvais rendement économique. Mais il a, à notre point de vue spécial, un inconvénient plus grave encore. Il tend à diminuer l'esprit civique, le sentiment de loyale participation aux charges publiques, non seulement à celles qui sont imposées, mais encore à celles qui doivent être supportées volontairement. Les pays tyrannisés ne connaissent en aucune façon cet esprit civique. Chacun y vit, s'il le peut, aux frais du Trésor, mais personne ne songe que les finances publiques ne sont que les finances communes à tous les citoyens; surtout, personne n'imagine qu'il ait personnellement à s'en préoccuper. En France nous ne sommes pas, grâce à Dieu, réduits à cette situation, mais nous avons le plus pressant besoin d'organiser notre éducation civique, de susciter le dévouement au bien public par tous les moyens possibles. Tout le monde est assez disposé à reconnaître cette vérité, en principe; peu de gens travaillent à la réaliser. Ceux qui veulent faire de l'impôt un moyen de nivellement des fortunes contribuent à tarir les sources de l'esprit civique dans la classe qui a le devoir de se dévouer plus particulièrement au bien public.

Paul DE ROUSIERS.

Les sociétés coopératives de consommation en France et à l'étranger, par J. Corréard (P. Lethielleux, édit., Paris), préface de M. Paul Leroy-Beaulieu.

Ce livre comprend deux parties : la première est un exposé historique du mouvement coopératif; la seconde est une revue de son extension actuelle.

La première moitié du siècle dernier vit plusieurs essais timides que l'on peut enregistrer comme les débuts de la coopération.

Dès 1832, MM. Schlumberg et Bourcart, industriels à Guebwiller (Alsace), firent construire une boulangerie à leurs frais, et la laissèrent ensuite gérer par les consommateurs.

Toutefois, la première société réellement coopérative, fondée par les consommateurs eux-mêmes, fut celle de Rochdale (Lancashire), qui date de 1844.

Depuis lors, les coopératives de consommation n'ont cessé de progresser, principalement dans les pays industriels : Angleterre, Belgique, Allemagne, etc. En France, c'est dans le département du Nord qu'elles sont le plus nombreuses.

M. J. Corréard, qui s'est documenté d'une façon parfaite, nous donne de nombreux renseignements statistiques à cet égard. En voici quelques-uns relatifs à l'année 1900 :

Les sociétés de consommation anglaises firent cette année-là, un chiffre d'affaires d'environ 1.250.000.000 fr. (exactement 50.053.000 £).

Les coopératives allemandes, de leur côté, firent pour 310.000.000 fr. de ventes.

En France, d'après l'auteur, ce chiffre

aurait été de 150.000.000 francs seulement.

Il y a actuellement, une tendance vers la formation de fédérations coopératives pour les achats en gros, et c'est encore en Angleterre que ce mouvement est le plus marqué, à l'aide de *wholesales*.

Au contraire le mouvement est presque nul, non seulement dans l'Europe orientale, mais aux Etats-Unis et dans les colonies anglaises. Les coopératives de consommation, pour réussir, ont besoin de trois choses : de grandes agglomérations urbaines, le prix relativement élevés des vivres, et l'aptitude à l'association.

P. Descamps.

AVIS

Nous informons nos lecteurs que des tables de matières sont actuellement en préparation, tant pour les fascicules de l'ancienne série que pour ceux de la nouvelle.

La table générale de la première série sera faite suivant l'ordre chronologique et l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et sera mise en vente.

Les tables de la deuxième série ne comprendront que l'ordre chronologique, et seront distribuées gratuitement à tous nos abonnés.

LIVRES REÇUS

Le Chômage, par Philippe de Las Cases, avocat à la Cour d'appel (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques). 1 vol. in-12, de la « Bibliothèque d'Économie sociale »; prix : 2 fr. (Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, Paris).

La France à Madagascar, histoire politique et religieuse d'une colonisation, par Pierre Suau, avec une préface de M. Le Myre de Vilers. 1 vol. in-8° écu, orné de gravures; prix : 5 fr. (Librairie Académique, Perrin et Cie).

Les principes de l'évolution sociale, par Dicran-Asclanian, docteur ès sciences politiques et sociales, 2e édit., revue et augmentée, 1 vol. 9 fr. (Félix Alcan, édit.).

L'Individu et les diplômes, par Abel Faure. 1 vol. 3 fr. 50 (P. V. Stock, édit.).

Le machinisme : son rôle dans la vie quotidienne, par Max de Nansouty (12 conférences), 1 fort vol. in-8° écu avec 28 planches hors texte, 4 fr. (Pierre Roger et Cie, édit. Paris).

Ce que les pauvres pensent des riches, par Fernand Nicolay, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Librairie académique Perrin et Cie, édit.).

Impôts directs et indirects sur le revenu, par Jules Ingenbleek (Mitch et Thron, édit. Bruxelles et Leipzig).

Auguste Comte et son œuvre, par G. Deherme, 1 brochure avec 2 portraits hors texte : 2 fr. 50 (V. Giard et Brière, édit. Paris).

Le Mont Saint-Michel à travers les âges (en vente à la Direction du Musée du Mont Saint-Michel, 31, boulevard de Montmorency, Paris).

MAI 1909 58e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Le Pays des Hautes-Vosges, par J.-B. Perrel. — Les Battahs, par P. Descamps. — Race et société, par P. Descamps. — L'esclavage au moyen âge en Italie, par A. Constantin. — Christiania, par L. Arqué. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Guiseppe Masala, Sassari (Italie), présenté par M. Paul de Rousiers.

Dr Samuel Maia de Loureiro, présenté par M. J. de Mattos Braamcamp.

M. François Carrau, apartado 138, Montevido (Uruguay), présenté par M. Paul de Rousiers.

Martin Roger, Palamos, Catalogne (Espagne), présenté par le même.

G. Giurgea, Bucarest (Roumanie), présenté par M. Durieu.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Compte rendu de la séance de mars.

M. Lucien de Sainte-Croix met en discussion la question du *Rang de la race*, connexe de celle de la *Supériorité sociale*.

Il recherche d'abord quelles sont les éléments analytiques de la supériorité sociale. Ces éléments, d'après lui, ne sont autres que les différentes *fonctions* sociales. A chaque fonction correspond un organe, c'est-à-dire un *groupement*.

Les fonctions, ce sont les besoins de l'individu en société : 1° besoins économiques (nourriture, vêtement, abri, etc.); 2° perpétuation de l'espèce; 3° vie artistique; 4° croyances communes (religion et science): 5° morale; 6° droit et 7° gouvernement.

Les organes, ce sont les groupements sociaux : atelier, famille, associations, etc. (Il est à noter, en passant, qu'un seul groupement, la famille par exemple, peut être l'organe de plusieurs fonctions distinctes.)

Cela étant, M. de Sainte-Croix nous propose la formule suivante :

Une société est supérieure à une autre :

1° Quand un plus grand nombre de fonctions sont accomplies par des organes spéciaux (*loi de la division du travail*);

2° Quand chaque fonction est mieux remplie (produit supérieur en qualité et en quantité et augmentation de la valeur intellectuelle et morale du facteur humain de l'opération);

3° Quand la nature du lien entre les individus composant chaque groupement, est supérieure, c'est-à-dire quand ce lien est fondé, moins sur le principe d'autorité, et plus sur un contrat libre;

4° Quand la société a le moins d'organes inutiles, soit parasitaires, soit provenant de survivances.

Le *Rang de la race*, dans la Nomenclature, est ainsi la synthèse des autres divisions. Il y a lieu, par suite, pour chacune de ces divisions, de se poser les questions suivantes :

a) Quelle est la fonction de chaque groupement?

b) Comment le groupement est-il organisé en vue de la fonction?

c) Quelle est le service rendu par le groupement à l'individu, et quelle est la charge qu'il lui impose?

d) Comment l'individu sera-t-il le mieux préparé à jouer son rôle dans le groupe-

ment ou, en d'autres termes, quelle est l'éducation convenant le mieux en vue du groupement?

M. Paul Bureau ne pense pas qu'on puisse déterminer les fonctions de l'homme sans prendre parti pour une théorie métaphysique, religieuse ou non. La Science sociale ne peut dresser la liste des fonctions. Elle n'a pas, non plus, à distribuer des palmarès aux différentes sociétés. Elle peut classer celles-ci d'après leurs affinités et leurs dissemblances, mais non d'après leur supériorité. Il repousse le critérium de la division du travail, qui lui paraît être un principe *a priori*.

M. de Sainte-Croix se demande à quoi servent les groupements s'ils n'ont pas de fonctions à remplir? La connaissance des fonctions dérive de l'observation pure, comme dans toutes les sciences biologiques. Celles-ci admettent une hiérarchie des espèces d'après la différenciation plus ou moins grande des organes. Le mammifère est supérieur au polype, parce qu'il possède une série d'organes ayant chacun leur fonction spéciale, tandis que, chez le dernier, il n'y a qu'un bien moins grand nombre d'organes pour accomplir toutes les fonctions.

M. Blanchon croit qu'il est difficile de connaître les fonctions. De plus, il y a des organes qui remplissent plusieurs fonctions, et alors, il est difficile d'établir leur importance respective. Le rendement de l'opération est impossible à déterminer, car il faut tenir compte à la fois de la qualité et de la quantité. On ne peut établir une hiérarchie qu'en jugeant d'après un idéal métaphysique particulier.

M. de Sainte-Croix ne nie pas qu'il ne soit difficile d'étudier les fonctions, mais cela n'est pas impossible. Quant à la question du rendement des opérations, elle est aussi très susceptible de solution : en matière économique, par exemple, la qualité d'un produit se déterminera d'après sa valeur marchande.

M. Paul Bureau fait remarquer que des produits supérieurs en qualité peuvent être faits par des ouvriers plus malheureux.

M. de Sainte-Croix accepte cette manière de voir. Il rappelle que, d'ailleurs dans la formule qu'il a proposée, il a eu bien soin de faire état du facteur humain.

Selon M. G. Olphe-Galliard, la science sociale doit faire appel à la métaphysique, mais seulement dans la mesure du minimum indispensable.

M. de Sainte-Croix repousse tout appel à la métaphysique, et croit que l'observation suffit à déterminer les fonctions.

M. Tabouriech donne des exemples de fonctions devenues inutiles, par survivance. La Révolution, par exemple, a supprimé un grand nombre de ces organes qui grevaient lourdement la population.

M. Paul de Rousiers expose que le fait de prendre pour base d'une étude la famille ouvrière, ne résulte pas d'un principe métaphysique. La famille ouvrière est le groupement le plus avantageux à observer parce qu'en raison de l'étroitesse de ses ressources, il ne peut échapper aux répercussions du milieu. Le Play l'avait indiqué, après de longues expériences qui n'ont pas été démenties, comme le meilleur *point de départ* de l'observation sociale. Il avait vérifié, en effet, que les groupements plus compréhensifs de l'atelier, du voisinage, de la vie publique, étaient difficilement saisissables du premier coup en raison de leur complexité et que, d'autre part, l'observation des individus ne permettait pas la découverte des lois sociales. En ce qui concerne les fonctions de chaque groupement, elles peuvent être déterminées par l'observation. Dans la mesure où il est vérifié qu'un groupement répond à un même besoin partout où on l'observe, la fonction de ce groupement se trouve scientifiquement déterminée. Ainsi la fonction principale de la famille est d'élever les enfants, celle de l'État d'assurer la sécurité, etc.

Dans la Nomenclature, le *Rang de la race* résume l'étude de l'ensemble des fonctions. Certaines sociétés analysées à l'aide de la Nomenclature montreront des lacunes ; certains casiers resteront en blanc. D'autres, au contraire, présenteront un ensemble complet. Par exemple, il est entendu que les Franco-Canadiens valent les Yankees au point de vue de la moralité, de l'honnêteté, etc. Pourtant ils leur

sont notoirement inférieurs au point de vue social. Ils ne sont aptes à vivre que dans certaines conditions. Ce sont des paysans propriétaires exploitant des domaines pleins. Une étude de leur type social fera apparaître des vides à la fabrication, au commerce, etc. Les Yankees, au contraire, sont aptes à développer toutes les branches de l'activité humaine, et s'adaptent aux milieux les plus divers.

Le *Rang de la race* n'est que l'étude du degré d'adaptation d'une société donnée à un milieu donné pour l'accomplissement des diverses fonctions que lui impose ce milieu.

Correspondance.

Nous sommes heureux de publier ci-dessous une lettre fort intéressante de M. Léon Poinsard, adressée à M. Paul de Rousiers. Nos lecteurs se rendront compte, en la lisant, de l'écho que trouvent nos réunions mensuelles en dehors du cercle restreint de nos adhérents de Paris. Les questions qui y sont traitées font naître des réflexions fécondes dans l'esprit de ceux de nos collaborateurs qui vivent éloignés de nous, mais qui demeurent attachés à notre méthode scientifique. C'est une bonne fortune pour tous lorsque des hommes joignant, comme M. Poinsard, le talent à l'expérience acquise, veulent bien nous apporter le concours de leurs lumières. Nous ne pouvons aussi que nous féliciter de voir la science sociale devenir l'objet d'un enseignement à l'Université de Coïmbre. Déjà, l'an dernier, M. Durieu avait donné en Portugal une série de conférences qui ont porté les meilleurs fruits. L'enquête à laquelle se livre en ce moment M. Poinsard, avec la collaboration de nos amis portugais, prouve l'intérêt croissant que nos études inspirent à leur groupe et fournira une importante contribution aux publication de la Revue.

Berne, le 30 mars 1909.

Mon cher Président,

Je suis avec attention le compte rendu de vos séances mensuelles, excellente institution à laquelle j'aimerais à collaborer. Dans celui de février, je vois que vous avez parlé de la Nomenclature de Tourville, et que M. Durieu y a proposé des modifications. Je rends pleine justice au zèle et à l'ardeur de notre collègue, qui travaille hardiment au progrès de la science, mais je crois que, en cette matière, il fait confusion. On oublie trop, à mon sens, que la monographie de famille est le but essentiel de la nomenclature, et que, si elle peut servir de guide général pour bien des études, elle ne saurait servir de programme à toutes les recherches possibles. En la développant outre mesure, en l'encombrant de détails, on la rendrait très difficile à manier, même à comprendre. Résultat admirable d'un effort extrêmement concentré, faite d'après les monographies de Le Play, elle est encore assez bonne et solide, quoique perfectible, pour que l'on n'y touche qu'avec la plus grande discrétion.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire, et M. Durieu a bien raison de chercher le progrès. Ce qu'il cherche, ce sont, je crois, de bons instruments d'analyse pour toutes les questions sociales. Eh bien! pourquoi ne ferait-on pas, sur les diverses classes de la Nomenclature, des tableaux spéciaux, très détaillés, mais indépendants, et destinés à devenir les annexes de la classification principale? Ainsi, vous avez parlé en février des Transports. On peut très bien concevoir une nomenclature particulière sur les Transports, facilitant l'étude de toutes les questions spéciales qui s'y rattachent. Même cas pour les Cultures intellectuelles, pour la Commune, pour la Province, pour l'État. Ainsi, l'œuvre de Tourville, améliorée au besoin, mais avec infiniment de précaution, restera dans sa simplicité admirable comme la base et le résumé de tous ces tableaux spéciaux. Il y a là un champ de recherches très fécond, je crois.

Vous avez parlé aussi d'utiliser en science sociale la numération, l'élément nombre. Si je ne me trompe, cela veut dire : recourons aux statistiques. C'est ce que nous faisons déjà. Dans mon ouvrage : *La Production, le Travail et le Problème*

social au début du XXe *siècle*, j'ai employé des chiffres, mais avec combien de réserve... et de réserves. Ici prenons bien garde. Je me suis permis un jour un mot un peu hardi en disant : la statistique est le contraire de la femme de César, elle doit être soupçonnée. Oh oui! car il n'est pas de personne plus suspecte par sa légèreté, ses erreurs, et j'oserai dire par ses débordements. Aujourd'hui on met tout en statistiques, et devant l'apparente rigueur des chiffres, les gens demeurent hypnotisés. Or, sur 100 statistiques, il y en a 99 de fausses, et la centième est sujette à caution. Je pourrais citer bien des exemples curieux. J'affirme et je prouverai, au besoin, que la statistique est le domaine propre de l'erreur et du doute. Elle a fait commettre bien des bévues, non seulement dans le domaine spéculatif, mais aussi dans celui de la pratique administrative et politique. Et voilà pourquoi j'ai cru utile de présenter à nos amis cet avertissement, qui leur vient d'un vieux routier de la science, trompé bien des fois par la statistique.

Encore un mot. Nous vivons, je crois, un peu trop repliés sur nous mêmes, et nous devrions essayer de nous répandre davantage au dehors. Il me semble que le *Bulletin* de notre société pourrait nous y aider. Actuellement, il est lié à la Revue et un peu trop informe. Ne pourrait-on en faire un organe séparé, du format de la *Revue bleue*, ayant si possible des abonnements (6 francs par an au plus), des annonces, possédant en un mot une vie propre qui lui permettrait d'aller partout, de se faire citer, discuter. On y mettrait les notices intéressant la société, des articles courts et substantiels sur des questions du jour, des correspondances de nos amis de l'étranger sur les affaires de leurs pays respectifs, des faits recueillis un peu partout et susceptibles de devenir des matérieux pour nos études, de la bibliographie. Cette publication de 8 à 16 pages, facile à lire, très objective, très documentaire, ferait, je crois, un très bon effet. Je vous livre l'idée, vous en ferez ce que vous voudrez.

Je dois faire en mai une série de conférences à l'Université portugaise de Coïmbre, où j'aurai le grand honneur de parler, après tant d'excellents maîtres, sur la situation sociale actuelle du Portugal. J'ai organisé une enquête, pour laquelle j'ai trouvé là-bas une pléiade de collaborateurs dont la bonne volonté et la patience sont au-dessus de tout éloge. J'irai bientôt compléter sur place leurs recherches, et c'est d'après ces matériaux que je ferai mon cours. Nos amis portugais sont déjà fort zélés ; j'espère que cette circonstance contribuera à faire connaître et aimer là-bas la science sociale encore davantage.

L. Poinsard.

LE PAYS DES HAUTES-VOSGES

Le pays des Hautes-Vosges est connu de temps immémorial sous la dénomination de *Montagne*.

Les Vosges sont divisées en trois régions bien distinctes : la Plaine, la Voge et la Montagne. La région de la Montagne est délimitée par la configuration du terrain et par son sol à base de granit et de grès vosgien.

Elle comprend au point de vue administratif : l'arrondissement de Saint-Dié ; les cantons de Remiremont, Saulxures et le Thillot dans l'arrondissement de Remiremont ; enfin une partie des cantons de Bruyère et d'Épinal. Les terrains de la Montagne sont à base de silice, granit ou sable. Les rivières y sont claires et rapides ; la culture y est peu étendue ; les prairies et les forêts y dominent.

Les villages sont peu agglomérés : il y a une multitude de fermes disséminées sur toute la surface du territoire. D'après les statistiques, la superficie de cette région est de 210.450 hectares.

Le climat est assez rigoureux à cause de l'altitude, les pluies sont fréquentes et la température très variable. On ne connaît guère que deux saisons : l'hiver et l'été. Les habitants de ce pays ont beaucoup à compter avec les variations brusques de température et les intempéries de l'automne et du printemps. Les gelées

y sont très tardives et y causent parfois de grands désastres. Le sol granitique de ces montagnes donne naissance à de nombreuses sources et rivières; et toutes les maisons disséminées possèdent une fontaine. Cette disposition permet d'établir des fermes un peu partout, et de grouper les exploitations à leur proximité. On économise ainsi beaucoup de temps et de transports. La production des fourrages, qui est très répandue et bien dirigée, permet de nourrir un nombreux bétail, qui par la production du lait, converti en fromages, constitue presque la seule ressource du pays. Les rivières, très nombreuses, sont utilisées pour l'irrigation, ou pour la force motrice par de nombreuses usines : moulins, scieries, filatures et tissages de lin et de coton.

La population agricole est divisée en trois catégories : 1° celle des propriétaires dans l'aisance; ils sont peu nombreux; 2° celle des propriétaires ou fermiers qui cultivent un domaine de plus de 4 hectares, et qui doivent s'astreindre à une sévère économie pour pouvoir subsister; c'est la majorité; 3° les cultivateurs-artisans qui cultivent une petite exploitation de moins de 3 hectares. Les divers métiers qui font vivre cette dernière catégorie sont ceux de tisserand, menuisier, charron, tailleur de pierres, maçon, charpentier, sabotier, bûcheron, blanchisseur de toile, etc. Pour les femmes : la broderie et la couture.

Il y a, en outre, une population purement industrielle qui augmente tous les ans au détriment de la population agricole. Un salaire fixe, plus de luxe, un bien-être factice, sont les causes de cette désertion de la culture pour l'industrie.

Les terrains de cette région sont pauvres en acide phosphorique et en chaux, ce qui explique l'extension rapide de l'emploi des engrais chimiques, et surtout des scories de déphosphoration. En moyenne, les fermes de la montagne ont une contenance de 3 à 6 hectares, et peuvent nourrir de 3 à 6 vaches. Les grandes exploitations sont très rares, et la plupart du temps, un des fils reprend l'exploitation de la maison paternelle, de sorte que le morcellement de la propriété n'existe pas ou très peu. Les familles nombreuses trouvent toujours de l'occupation soit dans les travaux de la culture, soit dans les usines, soit dans les diverses professions accessoires ou dans le commerce. Les forêts et leur exploitation occupent aussi un grand nombre d'ouvriers.

La valeur vénale des propriétés a baissé de 5 % depuis cinquante ans. Les 3/4 des propriétés sont exploitées par les propriétaires, le reste est en location. Il y a cinquante ans, les fermes étaient très recherchées; aujourd'hui, leur prix de location a baissé de 20 % et il s'en trouve beaucoup de vacantes.

Le propriétaire ou fermier qui exploite une ferme n'a pas besoin d'un grand capital disponible, car il a peu de main-d'œuvre à payer. Mais, si le cultivateur montagnard avait à sa disposition les capitaux nécessaires, il pourrait faire des améliorations assez productives.

La main-d'œuvre y est rare et chère à cause du manque de bras pour la culture. La population agricole a baissé de 25 % depuis cinquante ans. Les journaliers se paient de 2 à 4 francs par jour et la nourriture en plus; les domestiques de culture, de 2 à 400 francs par an.

La production du fromage est la principale ressource du cultivateur; vient ensuite la production de la pomme de terre pour la féculerie et la consommation locale; enfin le seigle et l'avoine qui sont consommés sur place. Les autres productions sont de peu d'importance et accessoires.

Le commerce principal consiste dans la vente des fromages et l'achat des denrées nécessaires au cultivateur : farines, sons, tourteaux, sel, épicerie, vins et eau-de-vie. En outre du commerce agricole, il y a encore un commerce de bois qui se relie à l'existence de scieries exploitant la production forestière. Notons enfin le mouvement commercia déterminé par les établissements de filature et tissage de lin et de coton.

Le montagnard, obligé de lutter contre les intempéries des saisons et l'ingratitude du sol pour pouvoir subsister, n'a pas pu développer beaucoup son imagination; on

rencontre peu de savants dans les Hautes-Vosges. Mais, en revanche, on remarque dans la population un bon fond d'énergie, de courage, de résistance, avec un caractère gai et de bonne humeur. On constate une grande facilité dans les relations sociales et une générosité très large pour porter secours à toutes les infortunes. Le montagnard est en général profondément attaché à la religion de ses pères. La classe ouvrière, dont une partie est venue du dehors, fait une ombre à ce tableau.

La manière de vivre est simple et frugale; cependant, on constate aujourd'hui plus de bien-être et même de luxe dans la nourriture et l'habillement.

Mais une déplorable habitude que les usages et le climat ont propagée, c'est l'abus des boissons alcooliques, qui cause bien des ruines et des crimes, et qui amène la dégénérescence de la race. La lutte contre l'alcoolisme n'a pas l'énergie nécessaire, elle devrait commencer à l'école et se continuer surtout dans la jeunesse.

Cependant le montagnard n'a pas besoin de beaucoup de plaisirs : les réunions familiales à l'occasion d'un baptême, d'une noce, d'un enterrement, les fêtes patronales lui suffisent. Le repos du dimanche est pratiqué assez régulièrement, excepté à l'époque de la rentrée des fourrages.

Le régime alimentaire se compose de pain de seigle, de pommes de terre, de légumes, de fromages et de viande de porc fumé. On ne fait usage de viande de bœuf dans la classe agricole que dans les noces et fêtes de famille. Les propriétaires aisés et les ouvriers de l'industrie en font un usage presque journalier.

Comme boisson, l'usage du vin s'est répandu, et dans presque toutes les familles un peu aisées on boit du vin au repas de midi; pendant les grands travaux, la consommation en est générale. Nous avons parlé plus haut de l'abus de l'eau-de-vie; nous n'y reviendrons pas.

Les mariages se font souvent par inclination, à la suite de fréquentes visites. Les noces sont l'occasion de réjouissances pour toute la famille et durent habituellement deux jours.

Les funérailles sont accompagnées par toute la population de la localité, et elles sont suivies d'un repas qui dégénère souvent en causeries bruyantes peu en rapport avec la cérémonie.

Au nouvel an, on se fait les souhaits habituels, mais l'usage des étrennes n'est pas connu. Au jour des Rois, on partage le gâteau des Rois en famille. Au mardi gras, on fait des beignets et autres pâtisseries. Le jour de Pâques est une réjouissance pour tous, surtout pour les enfants auxquels on offre des œufs de Pâques.

A la Saint-Jean, on allume des feux de joie sur les hauteurs. Les fêtes patronales sont célébrées dans le cours de l'année; c'est l'occasion de fêtes de famille et de réjouissances qui durent deux jours. Le Montagnard fait festin et l'on rompt la monotonie de l'ordinaire, on oublie les peines et les fatigues de l'année.

A la Toussaint et au jour des Morts, les églises sont remplies de fidèles et les cimetières sont visités par tous, même par les incrédules. Le culte des morts se conserve très bien.

A la Saint-Nicolas, les enfants ont soin de mettre des assiettes sur les fenêtres la veille au soir. Saint Nicolas passe pendant la nuit et y dépose des friandises et quelquefois une verge.

A Noël, on fait le réveillon en mangeant de la pâtisserie et en buvant du vin chaud. C'est à cette époque que les parrains et marraines font des cadeaux à leurs filleuls. C'est aussi à Noël que l'on loue les domestiques.

La conscription est l'occasion, pour les jeunes, de réjouissances bruyantes. C'est avec fierté qu'ils voient venir l'époque du service militaire. Le Montagnard est très patriote et il a montré en maintes occasions qu'il sait défendre avec courage sa patrie.

Le principe d'association est connu et pratiqué depuis peu d'années. Le Montagnard, isolé dans sa ferme, est habitué à ne compter que sur lui-même et est peu disposé par ce fait à l'association. Cependant, la Mutualité a fait des progrès sensibles et elle s'est manifestée au début par des assurances mutuelles contre l'incendie et contre la mortalité du bétail. Ensuite

des syndicats agricoles communaux se sont fondés dans plusieurs centres importants et leur champ d'action est vaste. Les sociétés coopératives de consommation pour la classe ouvrière sont déjà très répandues et prospères.

Il y a vingt ans on ne comptait que 6 comices agricoles et 6 syndicats agricoles pour tout le département. On compte aujourd'hui 25 syndicats agricoles communaux et 90 sociétés d'assurances contre la mortalité du bétail. Il y a en outre 3 sociétés d'assurances mutuelles agricoles contre l'incendie. Les caisses rurales ne sont pas connues, le cultivateur trouvant facilement à emprunter chez le voisin plus à l'aise. Il y a cependant plusieurs sociétés de crédit agricole organisées par les comices agricoles pour leur arrondissement.

En résumé, le type montagnard se fait remarquer par des qualités de patience, d'énergie et d'endurance pour vaincre les difficultés d'un sol plutôt ingrat. Nous voyons qu'il a su tirer parti de sa situation. Le pays est surtout un pays de petite propriété où peut vivre une famille ; elle peut se suffire à elle-même sans avoir recours à son voisin. Nous y voyons la culture de la pomme de terre bien comprise, l'irrigation des prairies fort bien dirigée. La fabrication du fromage est en grand progrès.

Le manque de bras pour la culture, la désertion des campagnes se font sentir dans ce pays d'une façon marquée. Cependant, à tout prendre, la situation du Montagnard est encore plus favorable que celle du cultivateur de la Plaine.

J.-B. Pierrel.

Répercussions constatées.

La nature montagneuse des Hautes-Vosges a fait prédominer l'art pastoral et l'exploitation des forêts sur la culture.

Le développement de l'art pastoral a amené la fabrication du fromage en vue de l'exportation.

Le développement des forêts a amené l'élevage du porc et l'industrie du sciage du bois, la fabrication des sabots, l'art du bûcheron, du charpentier, du menuisier, etc.

Le grand nombre de rivières a permis l'irrigation et, par conséquent, le développement de la production fourragère.

Le grand nombre de chutes d'eau a permis le développement d'industries diverses, non seulement les moulins et les scieries, mais les filatures et tissages du lin et du coton.

La proximité des aciéries traitant les minerais de fer phosphorés, en permettant aux montagnards de se procurer facilement les scories de déphosphoration, leur ont permis d'améliorer les terres en leur fournissant l'acide phosphorique qui leur manque.

Le développement des filatures mécaniques a enlevé aux femmes les ressources du filage du lin au foyer domestique en ne leur laissant que la couture et la broderie.

La pauvreté du sol fait prédominer la petite propriété. L'on peut distinguer 4 catégories dans la population :

1° Les *propriétaires aisés* qui cultivent une partie de leur domaine avec l'aide de domestiques et de journaliers, et louent le surplus à des fermiers. Ces propriétaires aisés sont peu nombreux et exercent un certain patronage sur leurs voisins par les prêts d'argent qu'ils leur font dans les moments difficiles. C'est pourquoi le crédit n'a pris aucun développement dans la montagne.

2° Les *petits cultivateurs*, propriétaires ou fermiers cultivant un domaine de plus de 4 hectares et qui doivent s'astreindre à une sévère économie. Ils forment la majorité de la population. Leurs femmes s'occupent de la fabrication du fromage, du jardinage, et aident le mari aux moments des grands travaux agricoles, tels que la fenaison, etc. La plupart des fermes ont une contenance de 3 à 6 hectares et nourrissent 3 à 6 vaches.

3° Les *paysans-artisans* cultivant un domaine fragmentaire de moins de 3 hectares et se soutenant à l'aide d'un métier accessoire : ils sont menuisiers, charrons, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, sabotiers, bûcherons, tisserands, etc. ; leurs

femmes font de la broderie et de la couture.

4° Les *ouvriers industriels* dont la proportion augmente constamment au détriment de la population agricole par suite du développement de la fabrication mécanique en grand atelier. Une partie des ouvriers est même immigrée du dehors.

La population agricole a baissé de 25 % depuis 50 ans.

Le développement de l'industrie a eu pour effet de hausser les salaires agricoles.

La Montagne rend les agglomérations difficiles; la multiplicité des sources et des rivières a permis la dissémination des habitations qui, toutes, possèdent une fontaine. Le domaine aggloméré a pu être ainsi conservé, ce qui économise beaucoup de temps et de transports.

La coutume de la transmission intégrale du domaine à un fils a empêché le morcellement trop grand de la propriété. D'autre part, le manque de capitaux empêche de faire les améliorations nécessaires et retarde le progrès.

Toutefois, la coutume de la transmission intégrale n'est qu'un partage égal déguisé, car les autres enfants reçoivent une somme équivalente en argent. Quand l'héritier reste associé à son père, c'est toujours celui-ci qui a la direction du travail, mais cette association n'est jamais que temporaire; le plus souvent même, l'héritier reprend la ferme lors de son mariage et le père se retire dans une chambre.

Les fils qui n'héritent pas du domaine, partent munis de leur part en argent; les uns vont louer une ferme dans les environs ou vont recruter les professions libérales. Les plus pauvres vont chercher du travail dans la grande industrie qui se développe de jour en jour. Peu d'entre eux sont donc forcés de sortir de la Lorraine.

Les pâturages sont possédés par les communes, et les forêts sont en partie communales et en partie domaniales. Le montagnard est donc encore patronné par la communauté et les subventions naturelles du sol. Nous avons vu aussi que les plus pauvres sont en partie patronnés par leurs voisins plus aisés, dans les moments difficiles. Mais tout cela ne dispense pas d'un certain effort personnel, nécessité par les besoins de la culture en domaines isolés, ni d'une certaine initiative qui s'est surtout développée depuis l'amélioration des communications, dont nous étudions plus loin les effets.

La pauvreté du sol des Hautes-Vosges produit la simplicité, la frugalité. Les origines communautaires de la population ont maintenu une grande sociabilité et un grand esprit de solidarité malgré la grande dispersion de la population. L'absence de grands loisirs y a plus développé la ténacité dans le travail que l'imagination et la rêverie.

La stabilité de la famille assure la transmission des idées et des pratiques religieuses.

Le voisinage d'une frontière souvent menacée a développé à un haut degré des idées de patriotisme et l'exaltation pour les hauts faits militaires.

Il nous reste à essayer de discerner les effets du *développements de transports* sur cette population.

Il a produit une augmentation dans le confortable, une amélioration dans la nourriture, mais aussi le développement du luxe et malheureusement de l'alcoolisme qui commence à menacer la solidité de la race.

Il faut noter également l'extension des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail, contre l'incendie. La plupart de ces sociétés sont sous le patronage des communes.

La dissémination des domaines et les difficultés de communication, ont empêché la formation de sociétés coopératives pour la fabrication du fromage, comme dans d'autres pays.

P. D.

LES BATTAHS

Dans l'île de Sumatra, on trouve un certain nombre de tribus que les ethnologues rangent dans la même race que les Dayaks, dont nous avons parlé ici même, il y a peu de temps.

L'île de Sumatra, moins grande, plus allongée et plus accessible que l'île de Bornéo, est dans un état d'évolution sociale plus avancé. *La densité de la population est plus grande et, par conséquent, les ressources spontanées du sol moins abondantes.* Il faut aller dans la grande chaîne faitière de l'île pour trouver des groupements sociaux peu atteints par le commerce. Parmi ceux-ci, les tribus du peuple battah ont été les plus étudiées. Nous résumerons donc nos connaissances à leur sujet, d'après les récits des voyageurs.

Les Battahs occupent les montagnes de la résidence de Tapanouli, les environs du lac Toba, etc. Comme les Dayaks, ils n'habitent que les vallées, mais les villages (*utas*) sont plus nombreux et plus rapprochés. Chaque vallée forme une tribu différente ou *kuria*. Chaque village est soigneusement palissadé et compte une population de cent à deux cents individus. Une kuria comprenant en moyenne 50 à 100 villages, forme donc un groupement politique qui dépasse souvent 10.000 individus[1]. On le voit, contrairement aux Dayaks, les Battahs se sont élevés de la communauté de village à la communauté de tribu. Quelquefois, ils forment même des alliances de tribus, mais ces alliances sont instables et éphémères. En tous cas, cela suppose que les Battahs ont acquis un esprit de discipline plus grand que les Dayaks, et ils le doivent à la contrainte exercée par la culture. Ce sont, comme ces derniers, des pêcheurs-cultivateurs, mais *ils sont plus cultivateurs que pêcheurs.*

La preuve qu'ils ne font plus de la culture rudimentaire, c'est qu'ils emploient des animaux domestiques, des buffles; c'est, d'autre part, que ce sont les hommes qui en prennent la direction; enfin, c'est le fait qu'à chaque cabane est annexé un *soppo* (magasin à riz).

La culture à l'aide d'animaux domestiques amène immédiatement des complications sociales.

1. La population totale de la race battah est évaluée approximativement à 1.000.000 de têtes.

Les prévoyants ont leurs magasins à riz suffisamment pleins, et entretiennent leurs buffles en bon état; les imprévoyants ne peuvent conserver ni leur riz, ni leurs buffles. *Le patronage des premiers vient remplacer celui des productions spontanées :* il y a des patrons et des ouvriers.

Dans chaque village, on voit une foule de petites huttes habitées par un seul ménage : c'est la *clientèle.* Mais on voit aussi de grandes cabanes carrées de 12 à 15 mètres de large, habitées par 3 ou 4 ménages, 20 à 25 individus : au rez-de-chaussée sont les buffles, les porcs et la volaille, et à côté est un soppo bien fourni ; le lait et le fromage paraissent à côté du riz et du poisson : là habitent les *patrons.*

Les familles pauvres sont insolvables; quand elles sont endettées, elles n'ont qu'un moyen de se libérer : fournir un certain nombre de journées de travail au profit du créancier jusqu'à extinction de la dette : *c'est l'apparition de l'esclavage,* esclavage temporaire le plus souvent, parce que la vie est encore relativement aisée.

A l'intérieur, sur les plateaux qui séparent les vallées, s'étend la Forêt vierge; la chasse et la cueillette y sont difficiles, mais non impossibles. Dans les rivières, la pêche est assez abondante.

Toutefois, la situation devient de moins en moins bonne par l'accroissement de la population qui se tasse dans les vallées. Quand un village devient trop grand, un essaim s'en détache et va fonder un nouveau village, *vassal du premier,* ce qui explique comment toutes les utas d'une tribu sont vassales de l'uta-mère, d'où toutes les autres sont sorties. Le village-souche est la capitale du district, de la kuria : le chef de ce village s'appelle *radjah,* et commande à toute la kuria. Les fonctions de radjah et de chef de village sont héréditaires dans la branche aînée, et réservées aux familles patronales, mais n'entraînent pas un pouvoir absolu. De fréquentes assemblées, composées de tous les hommes majeurs libres du village, sont réunies pour discuter les affaires publiques. Les conseils de tribus, composés des délégués des villages, se réunissent

plus rarement et s'occupent principalement des affaires extérieures.

A côté des groupements territoriaux, villages et tribus, existent, chez les Battahs, des groupements héréditaires ou clans (*margas*). Tous les membres d'une marga portent le même nom, descendent d'un ancêtre commun, et ne peuvent se marier entre eux. La marga est donc un groupement *exogame*. Dans chaque village, il y a toujours deux margas. En se mariant, la femme passe de l'un dans l'autre par suite d'un achat (*djudur*), dont le prix varie de 50 à 500 florins. Les pauvres, qui ne disposent d'aucun capital, se libèrent en travaillant un certain temps pour leurs beaux-parents.

Les Battahs doivent-ils être rangés parmi les patriarcaux ou les désorganisés? Il est difficile de se prononcer en l'absence d'études monographiques sérieuses. Toutefois, des renseignements qui précèdent, on peut émettre une hypothèse.

Les pauvres, vivant en ménages séparés et ne possédant rien, vivent sous le régime de la famille instable.

Pour les familles patronales, le problème de la transmission des biens se pose. Or, la coutume exige :

1° L'indivision tant que vit le père (seul possesseur) et tant qu'il reste un fils non marié; ceci explique la présence de plusieurs ménages dans la plupart des familles possédantes;

2° Le partage égal entre les fils, à l'exception de l'aîné et du plus jeune qui ont chacun une part double.

Il ne s'agit pas là d'une communauté familiale héréditaire, mais d'une communauté temporaire se dissolvant à chaque génération.

Tandis que les communautés familiales reposent sur la propriété mobilière, les clans reposent sur la propriété foncière; les familles qui composent le clan n'ont que la possession usufruitière du sol qu'elles cultivent, et n'ont ni le droit de le vendre ou de l'aliéner, ni celui de l'hypothéquer.

Les Battahs sont-ils une race d'origine patriarcale en voie de désorganisation, ou dérivent-ils d'un type instable tendant à se stabiliser par l'effet de la propriété?

Pour résoudre cette question, il faudrait avoir des renseignements sur l'éducation. Je serais assez tenté de pencher pour la seconde hypothèse, n'ayant pu trouver aucune marque de l'influence des vieillards; de plus, elle s'accorderait avec l'opinion d'une parenté de race avec les Dayaks; enfin, on ne nous signale pas l'existence d'un culte familial. Un certain nombre de Battahs sont aujourd'hui convertis à l'islamisme. Les morts sont inhumés.

En cas de crime, la composition pécuniaire est admise et, à son défaut, la vendetta. A ce sujet, les membres d'un clan sont plus ou moins solidaires.

Les condamnés à mort sont mangés, ainsi que les prisonniers de guerre, et, en cas de disette, les vieillards. Le cannibalisme des Battahs est encore plus réduit que celui des Dayaks, et cette coutume s'explique moins encore que chez ces derniers, et ne doit être qu'une survivance affaiblie d'un état social antérieur.

En résumé, tout semble prouver que les Battahs ont passé par un état social analogue à celui qui caractérise les Dayahs actuels. Supposons que, chez ceux-ci, la population augmente : une culture plus intense devient nécessaire, et avec elle une discipline plus grande est exigée, et une hiérarchie sociale apparaît; les groupements sociaux deviennent plus cohérents et plus divers; les individus qui n'ont pu se plier à cette discipline plus étroite sont évincés; *la culture a opéré une sélection, et le rang de la race a haussé.* Ainsi a dû se former le type battah.

P. Descamps.

RACE ET SOCIÉTÉ

Sous ce titre, nos lecteurs ont pu lire dans le dernier *Bulletin* un intéressant article du capitaine Constantin, dans lequel l'auteur pose la question de la définition du mot *race*.

En analysant, il y a peu de temps, la brochure de M. G. Melin sur *la Notion de*

prospérité et de supériorité sociale, nous faisions remarquer combien s'imposait, en science sociale, la nécessité d'avoir des définitions de plus en plus précises. C'est ce souci qui a guidé le capitaine Constantin, et il faut l'en louer.

Comme il le dit très bien, la science marche d'une erreur grossière vers une erreur moins forte. Nous n'avons qu'une idée vague et imparfaite de ce qu'il faut entendre par race, mais la notion de race se précisera au fur et à mesure des progrès de nos connaissances. En effet, les définitions ne sont pas un produit de la pure réflexion, mais un résultat de l'observation. Au début de la science, les définitions sont vagues, parce qu'elles résultent d'observations imparfaites; plus tard, elles sont plus rigides et plus satisfaisantes, parce que les observations sont devenues plus méticuleuses et plus nombreuses.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une définition, aussi complète qu'elle soit, ne peut jamais être une image exacte du sujet auquel elle s'applique. En effet, qu'est-ce qu'une définition sinon l'énumération des qualités principales du sujet? Ce n'est pas l'énumération de *toutes* les qualités, mais seulement des principales. Or, que veut dire *principales?* Y a-t-il dans la nature des qualités principales, des qualités d'une essence supérieure à d'autres? Non, sans doute; elles ne sont principales que relativement à un certain ordre d'idées.

Quand le zoologiste a classé l'homme dans l'ordre des bipèdes, a-t-il voulu dire que le fait d'avoir deux jambes était, pour l'homme, plus caractéristique que celui d'avoir une intelligence plus développée que les autres animaux?

En fait, il y a autant de définitions que de points de vue différents. Une ligne est une succession de points; c'est aussi l'intersection de deux surfaces. Le chimiste ne classe pas, et ne définit pas, les corps bruts de la même façon que le minéralogiste ou le physicien.

Il n'est donc pas étonnant, comme le constate le capitaine Constantin, que la race ne soit pas la même chose pour le sociologue, le linguiste ou l'ethnographe. La science sociale fait une classification des sociétés, tandis que la linguistique classe les langues; l'anthropologie étudie l'homme physique, la science sociale, l'homme social dans les groupements qu'il forme pour agir.

Les races ne sont pas des entités matérielles, mais de pures conceptions de l'esprit. C'est bien ainsi, je crois, que pense le capitaine Constantin, mais il est bon d'insister sur cette idée parfois méconnue.

Que la science sociale ait recours aux lumières des historiens, des philologues, des biologistes, rien de mieux; mais elle aura toujours ses définitions à elles qui ne seront pas celles des autres sciences. La science sociale ne se propose pas d'étudier l'homme, mais les rapports que les hommes ont entre eux dans les groupements qu'ils forment : elle classe tout naturellement les sociétés d'après la façon dont ses rapports sont compris et organisés.

Pour nous, une race est, et ne peut être, qu'*un ensemble de groupements sociaux présentant des caractères communs* : organisation particulière de la famille, du patronage, des associations, etc. Transplantez un Anglais en Amérique, ce n'est plus un Anglais, c'est un « Yankee », parce qu'il change de groupement : les rapports avec ses voisins sont différents de ce qu'ils étaient en Grande-Bretagne. Bien entendu, tous les émigrants européens ne sont pas assimilés : l'Italien aux États-Unis n'est pas un Yankee, mais il n'est plus Italien : c'est un hybride qui forme des groupements spéciaux qu'il faut étudier à part. Il s'ensuit donc que la moyenne des individus habitant les États-Unis ne représente pas, actuellement du moins, le Yankee moyen ; elle n'en donne aucune idée; elle ne le fera que le jour où l'assimilation sera devenue complète ou à peu près. A ce moment-là, tous les Yankees ne descendront pas des Anglais; ils n'en formeront pas moins une variété de la race anglo-saxonne, parce que les groupements dont elle sera composée présenteront une contexture générale dérivant de celle que revêtent les groupements analogues en Angleterre, en Norvège, etc.

P. Descamps.

L'ESCLAVAGE AU MOYEN AGE EN ITALIE

Le fascicule 4-5 de 1907 de la *Rivista italiana di sociologia* contient une étude des plus intéressantes sur *l'esclavage au moyen âge et son influence sur les caractères anthropologiques des Italiens.* L'auteur en est M. le médecin principal *Livi* dont les travaux anthropologiques sont universellement connus. M. Livi, au cours des patientes recherches qui lui ont été nécessaires pour mener à bien son grand ouvrage sur l'*Anthropométrie militaire* italienne, a été frappé des difficultés que l'on rencontre dans la détermination des causes de la conformation physique actuelle d'une population. Non seulement l'origine de celle-ci est le plus souvent cachée dans les ténèbres de la préhistoire ou dans la pénombre de la protohistoire, mais le plus souvent l'on ignore les transformations que les siècles lui ont fait subir. Quand il s'agit de peuples vivant sur des pays qui ont subi des invasions, il est très rare qu'on sache dans quelle proportion les conquérants se sont mêlés aux vaincus, s'ils avaient les qualités et les aptitudes indispensables pour prospérer dans leur nouvelle patrie et y avoir des descendants, ou si, après avoir imposé aux anciens habitants une partie de leurs lois, de leurs coutumes et quelquefois leur langue, ils n'ont pas disparu au bout de quelques générations, simplement parce qu'ils se sont trouvés dans un milieu moins favorable à leur existence.

Les travaux de Vacher de Lapouge et d'Otto Ammon ont fait connaître qu'il y avait une notable différence entre les caractères authropologiques des habitants des villes et ceux des habitants des campagnes, ainsi qu'entre les caractères anthropologiques des classes sociales les plus élevées et ceux des classes sociales les plus basses. Les deux chefs de l'école anthropo-sociologique en ont conclu à la supériorité du type dolichocéphale dans les populations européennes. Les constatations faites en Italie semblent prouver le contraire. Elles mettent en tous cas bien en évidence « ce fait que les populations urbaines ont une composition beaucoup plus diverse que les populations rurales ».

Il est très difficile d'établir si le mélange plus grand dans les villes des éléments anthropologiques est dû aux immigrations et aux invasions historiques, ou bien à de lents courants d'endosmose sociale qui sont restés insoupçonnés. Le docteur Livi a voulu contribuer aux recherches ayant pour but de déterminer s'il est possible à de tels courants de laisser des traces indélébiles dans les populations, et il a étudié l'importation en Italie durant le moyen âge d'esclaves orientaux des deux sexes. Il distingue soigneusement les diverses formes plus ou moins déguisées de l'esclavage auxquelles étaient soumis les travailleurs des campagnes, de l'esclavage proprement dit comportant l'introduction d'esclaves par des marchands qui en faisaient commerce. C'est uniquement de cet esclavage, qui a été à peu près passé sous silence par les historiens, qu'il s'occupe. Il en trouve les premières traces en 750, à Venise, où le trafic des esclaves fut florissant, surtout du XIVe au XVe siècle. Une taxe imposée en 1379 sur l'exportation des esclaves, rapporta annuellement, de 1414 à 1423, la somme de 50.000 ducats au trésor vénitien, ce qui indique un chiffre de 10.000 esclaves vendus au dehors, chaque année.

A Florence, le commerce des esclaves avait été reconnu par la loi en 1366. Il y était fait principalement par des Génois, des Pisans, des Vénitiens et des Napolitains.

Ce commerce fut aussi très florissant à Gênes qui, avec Venise, était le principal centre de l'importation des esclaves en Italie. Les principaux fournisseurs de cette denrée étaient des Espagnols, particulièrement des Sévillans.

A Luques, à Rome, en Sardaigne, les esclaves étaient également très nombreux. A Venise où les lois ne l'abolirent jamais, l'esclavage commença à diminuer à partir du milieu du XVe siècle. Un sénatus-consulte du 17 août 1459 relate la pénurie des esclaves et interdit de vendre à Flo-

rence, Sienne, Bologne ou autres lieux, les esclaves achetés par les Vénitiens en Istrie, Albanie, Dalmatie ou autre part.

A côté de l'esclavage proprement dit, il y avait à Venise ce qu'on appelait le commerce des *âmes*. C'étaient des enfants et des adolescents des deux sexes qui étaient vendus par leurs propres parents. Ils venaient principalement de Corfou, de Durazzo, d'Albanie, de Dalmatie, d'Istrie, et quelquefois aussi, paraît-il, du Trentin et de la Lombardie. Une troisième sorte d'esclaves étaient les prisonniers de guerre, non seulement ceux qui avaient été pris dans les guerres faites par les Vénitiens ou les Génois contre les peuples orientaux, mais aussi ceux qui étaient tombés en captivité dans des guerres entre Italiens.

De même que plus tard, il arriva souvent dans les États du Sud de la Confédération américaine que des négresses devinrent les concubines de leurs maîtres, en Italie bien des esclaves du sexe féminin devinrent les illégitimes épouses de leurs possesseurs. Certaines durent à cette circonstance leur affranchissement et des dons ou des legs importants.

Les esclaves orientaux que Venise importait venaient presque exclusivement des ports de la mer Noire et de la mer d'Azow. Les plus nombreux après les Tartares et les Russes étaient des Circassiens, des Turcs, des Sarrasins, des Ethiopiens. Les Bulgares, les Esclavons, les Mingréliens et les Grecs étaient rares parmi eux.

Un registre de Florence indique que sur 339 esclaves achetés de 1366 à 1397, 26 seulement étaient du sexe féminin, 259 étaient tartares, 27 grecs, 7 russes, 7 turcs, 3 esclavons, 3 circassiens, 2 bosniaques, 1 albanais, 1 arabe, 1 sarrasin, 1 candiote.

Les esclaves vendus à Gênes venaient surtout des pays de la Méditerranée occidentale ; c'étaient soit des Espagnols, soit des Maures, des Berbères ou des Arabes.

D'après les signalements donnés des esclaves par les archives de l'État de Florence, on peut déterminer jusqu'à un certain point leurs caractères anthropologiques.

Ils avaient en général la face large, le nez camard ou écrasé, la peau jaune ou olivâtre, des yeux dont les paupières sont comme doublées et pelées, rappelant ainsi les paupières mongoloïdes.

Le teint brun, le nez court et large, les pommettes saillantes, le peu de longueur du visage, l'obliquité de la fente palpébrale sont des caractères qui, en Italie, se trouvent presque exclusivement dans les classes pauvres. Niceforo les regarde comme une marque de la dégénérescence à laquelle ces classes sont exposées par suite de leurs mauvaises conditions d'existence. Sans nier l'efficacité de cette influence, Livi croit que leur cause est bien plutôt l'origine ethnique lointaine de ceux qui les présentent.

A. Constantin.

CHRISTIANIA

Tous les lecteurs de la *Science sociale* connaissent le rôle considérable joué par les bateaux des anciens Vikings de la Norvège dans leurs expéditions et, par suite, dans la formation particulariste du nord-ouest de l'Europe. La lettre suivante, adressée par M. Louis Arqué, ne peut pas manquer de les intéresser par les évocations du passé qu'elle suscite.

A Monsieur Paul de Rousiers.

Vendredi, 12 février 1909.

Je viens de visiter un bateau des Vikings, qu'on a déterré, il y a quelque temps, aux environs de Christiania. Après la mort du maître, ce bateau, contenant le cadavre, avait été enfoui dans la terre, en même temps que les chevaux et les armes du défunt. Il y a peu de temps, l'attention fut éveillée par une pointe qui émergeait au milieu d'un champ. C'était le mât du navire ! Sous la direction d'un savant professeur de Gustavson, des fouilles furent entreprises. Elles amenèrent la mise au jour de l'esquif. Donc, je viens de voir

ce bateau. J'en ai été fort ému. Cela est à la fois *simple et terrible*. L'objet a environ 21 mètres de long et une largeur appropriée. On l'a recloué minutieusement, car il était brisé. Le navire est en chêne. Sa couleur est d'un brun tirant sur le noir, d'une nuance tragique et presque funèbre. Des ornements de bois sculpté le décorent sobrement sur les bords : saisissantes figures schématisées de poissons, de reptiles et d'oiseaux marins en lutte les uns contre les autres. Quinze trous percés sur chacun des côtés livrent passage aux rames, qui sortent comme des bras rapaces; chaque trou se prolonge par une petite fente permettant à l'extrémité élargie de la rame de trouver une issue. Ce qui frappe, ce qui empoigne, ce qui subjugue, c'est la *forme*. Sur chacun des côtés, le flanc du navire se reploie jusqu'à la quille par une courbure audacieuse et féline, d'une liberté, d'une souplesse extrordinaire. Nicolaysen me dit que, récemment, un sous-officier de marine français se déclarait surpris de voir combien cette courbure ressemblait à celle de certains torpilleurs. Le sous-officier ajoutait que, à son sentiment, les Vikings avaient trouvé déjà ce que les calculs modernes ont révélé à la construction navale. « Comme cela filerait sur l'eau ! » s'exclamait-il. « Comme l'eau sauterait là-dessous, sans retarder, si peu que ce soit, le bateau volant par-dessus ! » Effectivement, en considérant l'esquif pourtant figé et immobile, le sentiment que j'éprouve est, invinciblement, celui de la vitesse, celui de l'impétuosité, celui de *l'approche redoutable et soudaine*. Une audace, une intrépidité égales se manifestent dans la courbure par laquelle les pièces de bois remontent en s'incurvant pour former l'avant du navire. Cela jaillit, cela fuse, cela bondit. Quant à l'arrière, il n'a pas moins de vigueur et semble une musculeuse queue de poisson, prête à fouetter furieusement les flots. Ce navire a l'air d'une bête agile et belliqueuse. Il paraît vivant. Il *inquiète*. Et il est si *simple* pourtant ! Cette nudité, jointe à ce pouvoir de suggestion, sont étranges. Je pense à ce que j'ai appris, à l'école, des invasions des Normands, et je me rappelle de vieilles images. Elles m'émouvaient. Mais combien plus maintenant ! Vraiment, ce bateau des Vikings est hallucinant. Je me représente fortement la terreur que l'on devait éprouver, lorsque, habitants paisibles, sur une côte, l'on voyait, un matin, — si inattendues, si brusques en leur agression — des centaines de ces barques sombres. Les figures des légendes germaniques, plus auréolées, plus déclamatoires, et rendues désormais caressantes à nos imaginations par les voluptés d'opéras auxquelles elles ont donné naissance, ne recèlent pas une telle terreur que ces fantômes de Vikings devenus instantanément présents à mes yeux par la surgie de cette barque implacable. Comme ce bateau est nu ! Et en même temps comme il est façonné et calculé de manière à couper les flots avec une vitesse, avec une force qui emportera tout. Ce bateau est précis et aigu comme une intelligence froidement perçante. Et il est simple et foudroyant comme une volonté absolue.

Karl Marx, dans des pages éclatantes, a fait voir les différents états économiques s'exprimant et s'incorporant dans des formes différentes d'outils. Péladan, dans un livre qui va paraître, montre le parallélisme des « Idées » et des « Formes » dans le développement de l'esprit humain. Quelle volupté pour la pensée de saisir d'un même effort compréhensif le développement interne et externe de la vie ! « La corne du bœuf, disait Schopenhauer, c'est la volonté de frapper ». Que dire du bateau des Vikings ? L'esprit qui le façonna et l'animait, cet esprit n'est plus. Mais il se révèle à moi dans cette forme de bateau morte en apparence, et qui m'oppresse, et qui m'hypnotise.

Nicolaysen me parle alors des luttes furieuses que les flottes de Vikings se livrèrent les unes aux autres. Du coup, les images évoquées acquièrent une puissance d'effroi sans pareille. S'il est terrifiant de songer aux assauts de ces êtres sans peur contre d'autres joutes humaines, quelle vision épouvantable que celle des chocs qui heurtèrent les uns contre les autres leurs noirs et foudroyants bateaux !

Louis ARQUÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Le Chômage, par Ph. de Las Cases. Paris, Victor Lecoffre, 1909, 1 vol. in-12, 185 pages.

Malgré le titre qui précède, cet ouvrage constitue plutôt une étude de l'assurance contre le chômage qu'un examen des divers éléments de ce problème si complexe. En quelques pages rapides, l'auteur effleure les sommets des questions relatives à la statistique, aux causes et aux différentes sortes de chômage, au placement, à la réglementation et aux divers modes d'assistance par le travail. La troisième partie de l'ouvrage, la plus importante, est consacrée à l'analyse des institutions ayant pour objet l'assurance contre le chômage. Parmi elles, ce sont les caisses syndicales subventionnées que M. de Las Cases considère comme la meilleure solution du problème. Il y aurait beaucoup à dire au sujet de ce procédé, dont le plus grave défaut est de ne s'appliquer qu'aux catégories de chômeurs capables de résoudre le problème par leurs propres forces, tout en laissant de côté celles qui souffrent le plus de ce risque. Nous nous contenterons d'observer ici qu'une semblable méprise est une conséquence naturelle de la méthode qui consiste à étudier une institution d'une façon abstraite et sans avoir égard aux éléments sociaux auxquels elle s'applique. Au demeurant, la forte documentation de cet ouvrage, surtout dans sa troisième partie, lui donne un intérêt et une utilité incontestable pour toutes les personnes qui étudient ce grave problème.

G. Olphe-Galliard.

Journal d'un spahi au Soudan, par le lieutenant Gaston Lautour, 350 p. (Perrin, édit.).

Ces notes écrites au jour le jour pendant deux ans par un sous-officier, — mais par un sous-officier qui serait aussi réservé qu'une jeune fille, — sont remplies de descriptions intéressantes, pittoresques, voire même poétiques; de loin en loin une observation ou une appréciation sociale : « ce qui perd les colons et traitants français, ici, c'est le gaspillage qu'ils font, au début, de leurs fonds, pour leurs plaisirs ». « Le secrétaire du gouverneur général de l'Algérie remplit brillamment sa mission dans le Sahel : il agit avec autant de bon sens que de bravoure ; il connaît à fond ces peuplades, leur langue, leur religion, leur histoire : il a déjà publié un gros volume fort documenté, sur les sectes musulmanes; il paraît que c'est en Allemagne que cet ouvrage s'est le plus répandu. »

Malheureusement, l'auteur ne témoigne d'aucune notion de science sociale, et pourtant quel intérêt nouveau eût pris son livre, et quels services il eût pu rendre par une observation méthodiquement conduite.

En le lisant, on se prend à désirer plus ardemment le temps où tout voyageur intelligent et instruit aura dans son bagage un tableau de la Nomenclature et une notice sur l'art d'analyser une région.

L. B.

L'Église anglicane et l'État, par Pierre Galichet, 204 p. (Paris, Giard, 16, rue Soufflot).

Ce volume doit être, j'imagine, une thèse de doctorat : thèse d'ailleurs très nourrie et très précise dont l'actualité se justifie, « au moment où la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat se trouve posée à nouveau, en Angleterre, en France et en Suisse. »

L'auteur déclare que, par « l'exposé de la théorie anglicane, il n'entend pas prendre parti dans le débat ».

Néanmoins, il ne dissimule pas combien la solution des rapports de l'Eglise et de l'Etat, en Angleterre, lui paraît élégante.

Il est regrettable qu'il n'ait pas une connaissance plus approfondie du droit canonique, car il pourrait alors rendre grand service à la cause de la paix religieuse, en France : avec son esprit clair, averti de ces choses, ami des discussions où, « en maintenant fermement ses opinions, on se considère mutuellement avec justice et désir d'union », il arriverait à isoler ce qu'il y a de légitime et d'intangible dans

les revendications catholiques; il montrerait que c'est peu et que c'est fort acceptable: il donnerait ainsi une base d'entente pour la découverte de laquelle la science sociale lui fournirait un instrument d'investigation très sûr et très lucide.

De lui-même il a fort bien mis en évidence une réalité dont il faut tenir compte comme essentielle, dont on doit faire la constatation sans passion ni d'un côté ni de l'autre, mais qui différencie profondément la situation religieuse de l'Angleterre ou de la France : c'est qu' « en Angleterre, l'Eglise est une grande institution morale qui a gardé son empire sur une large partie de la Nation ».

L. B.

LIVRES REÇUS

L'erreur révolutionnaire et notre état social, par Auguste Magloire. 1 vol. Imprimerie-librairie du *Matin*, Port-au-Prince (Haïti).

Le contrat de travail et la participation aux bénéfices (Guide pratique de législation et de jurisprudence), par P. Follin, 1 vol. gr. in-8°, 7 francs (H. Dunod et E. Pinat, Paris).

La nouvelle France catholique, par Paul-Théodore Vibert, 1 vol. 10 francs (Schleicher frères, édit. Paris).

Le Morvan, par le capitaine J. Levainville, 1 vol. 10 francs (Armand Colin, édit.).

Une étude sur l'apprentissage (d'après les documents toulousains), par Joseph de Bonne, 1 vol. 4 francs (Alph. Picard et fils, édit. Paris).

The origins of leadership, par Eben Mumford, 1 vol. 5 $. (The University of Chicago Press, Chicago).

Les vieilles filles, par l'abbé Louis Muzat, 1 vol. in-12, 1 franc (Librairie des Saints-Pères).

La nation armée, 1 vol. in-8° de la « Bibliothèque générale des sciences sociales », cartonné à l'anglaise, 6 francs (Félix Alcan, édit.).

Monographie du passementier stéphanois, par Ch. Leproux, 1 broch. 0 fr. 50. (Imprimerie générale, Saint-Etienne).

La réforme douanière en France; ses conséquences pour le commerce franco-belge, par Eug. Allard, 1 broch. (Chambre de commerce belge de Paris).

Petit dictionnaire de droit rural et usuel, par L. Lesage, 1 vol, 2 francs (Librairie agricole de la Maison Rustique, rue Jacob, 26, Paris).

Memento d'un jardinier amateur, par L. Chevreau, 1 vol. 1 fr. 50 (Librairie agricole de la Maison Rustique).

JUIN 1909 59e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Congrès annuel : compte rendu de la séance d'ouverture, des séances de travail et des conférences. — Bulletin bibliographique.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Jeannin-Naltet, Chalon-sur-Saône, présenté par M. Paul Bureau.

M. Antonio Freixas, calle Cangallo, 1448, Buenos-Ayres (République Argentine), présenté par M. Trinitat Monegal.

Mlle Lecamp, 98, chaussée de l'Étang, Saint-Mandé (Seine), présenté par M. Is. Polako.

M. Vladimir de Vulitch, ingénieur, 5, rue Crevaux, Paris, présenté par M. J. Durieu.

M. Pippo Rusconi, San Domenico de Firenze (Italie), présenté par M. Paul Descamps.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE MAI 1909

I. — Séance d'ouverture.

M. de Rousiers ouvre la séance en rappelant le succès croissant des congrès de la *Société internationale de Science sociale*. Celle-ci a donné une nouvelle affirmation de sa vitalité, en inaugurant, cet hiver, une série de réunions mensuelles qui ont offert le plus vif intérêt.

Les différents sujets abordés dans ces réunions ont fourni chaque fois l'occasion d'échanges de vues, notamment sur les questions de méthode, et la nécessité de compléter l'instrument d'analyse dont nous disposons actuellement est ressortie clairement de ces entretiens. C'est que la science sociale s'est appliquée surtout jusqu'ici à l'étude des sociétés simples ou des groupements les plus simples dans les sociétés compliquées. Il fallait d'ailleurs qu'il en fût ainsi, la science procédant logiquement du simple au composé. Aujourd'hui, nous devons aborder une autre tâche et entreprendre l'analyse des groupements complexes caractéristiques de l'organisation sociale moderne. Il n'est pas surprenant que des outils nouveaux nous deviennent nécessaires.

L'enseignement de la science sociale qui se poursuit à Paris, à l'École des Roches, à Nancy, trahit, lui aussi, le besoin qui s'est manifesté dans nos réunions mensuelles. Les problèmes en face desquels il se trouve réclament également un développement de la Nomenclature d'Henri de Tourville.

Ce développement ne pourra se produire qu'au fur et à mesure que des observations nouvelles auront fourni la base indispensable de classements nouveaux. C'est en mettant à profit les travaux de F. Le Play qu'Henri de Tourville put dresser le tableau de la Nomenclature ou classification des faits sociaux qui a été pour nous tous un instrument si précieux. Les classifications plus détaillées de l'avenir n'auront de valeur qu'à la condition d'être fondées, elles aussi, sur des travaux d'observation. C'est pourquoi l'œuvre essentielle à poursuivre demeure toujours celle des enquêtes sur place.

La société continue à subventionner des

missions d'étude tant en France qu'à l'étranger. Cette année, M. Descamps achèvera l'étude de la Flandre qu'il a commencée l'année dernière, tandis que M. Roux, après avoir étudié la Campagne romaine, se propose d'étendre ses observations vers la province de Naples. Enfin, M. Wilbois a entrepris l'étude des divers régimes de la propriété en Russie.

Conférence de M. Arqué sur la foire de Leipzig. — M. Arqué a appelé tout d'abord l'attention sur le rôle des grandes foires dans le passé. Les foires sont l'un des organes du grand commerce au moyen âge. L'autre organe, ce sont les caravanes armées des grands marchands convoyant les marchandises. Et les villes-foires étaient comme des ports d'asile où les caravanes marchandes, sortes de vaisseaux terriens, venaient jeter l'ancre. A cette époque, chaque ville agglomérée autour d'une « burg » protectrice, forme avec la campagne environnante un système économique bien clos; sur le « markt » ou marché, les paysans des environs apportent les fruits de la terre et les échangent contre les articles façonnés par les bourgeois-artisans; défense aux paysans et aux artisans du loin aussi bien qu'à des négociants intermédiaires de se mêler aux échanges! Mais la nature des choses n'allait pas tarder à faire éclater les parois de ces sortes de vases clos : 1° parce qu'il y avait des régions infertiles qui étaient obligées de fabriquer en vue de l'exportation; 2° parce que certains produits rares et attrayants (poissons, vins, draps fins, « épices », fourrures) ne s'obtiennent que sur certains points du globe. Ainsi plusieurs « marchés » prirent une grande extension et devinrent « foires » : 1° soit qu'ils servissent à approvisionner le pays; 2° soit que leur situation géographique les eût appelés à servir d'entrepôt pour l'introduction de certains articles rares. A Leipzig, les deux causes ont agi à la fois : 1° Non seulement l'Erzgebirge, la Thuringe et la Franconie, mais la Saxe du Nord étaient infertiles et voués à la fabrication pour l'exportation; 2° Leipzig devint l'entrepôt pour l'introduction des fourrures, qui venaient presque toutes de Russie. Enfin quelques foires privilégiées ont pris une importance tout à fait extraordinaire et sont devenues le truchement des grands échanges internationaux. Ce sort fut imparti à Leipzig et il y eut à cela de nombreuses causes : 1° La position de la ville au centre de l'Allemagne, qui est elle-même au centre de l'Europe; 2° La position de Leipzig à l'extrémité sud de la grande plaine du nord et à l'entrée du massif montagneux de l'Allemagne centrale; 3° La situation de Leipzig entre des pays de productions différentes et « complémentaires » (Saxe, Thuringe, Brandebourg, Silésie, Pologne, Bohême, Hongrie); 4° La situation de Leipzig entre le monde germain et le monde slave. Ce grand phénomène révolutionnaire des foires ne pouvait manquer d'exercer des répercussions profondes sur les autres phénomènes sociaux et d'être lui-même influencé par eux. Il soutint des rapports étroits, surtout à Leipzig et en Saxe, avec le développement des industries, qui lui avaient donné naissance, et dont à son tour il favorisa la vigoureuse croissance (entre cent exemples, on peut noter que les « libraires volants » de Leipzig jetèrent dans la ville les semences de la grande industrie du livre). Il fut la première occasion de l'apparition des *journaux* en Allemagne. Il développa l'industrie hôtelière. Il suscita les annonces et la réclame. L'histoire des foires se mêle intimement à celle de la *banque* et du *change*. D'autre part, les foires furent aussi des « foires d'idées » et elles créèrent dans les villes où elles se tenaient une atmosphère intellectuelle propre à favoriser le développement de façons de penser larges et compréhensives; il est frappant que les deux génies allemands de l'*universalisme* soient nés dans les deux grandes « villes-foires » (Gœthe à Francfort, Leibniz à Leipzig).

A partir du XVIIe siècle commence presque partout le déclin des foires, à mesure qu'apparurent les moyens de communication, que les douanes se simplifièrent et que les routes devinrent plus sûres.

Cependant, par une fortune singulière, tandis que les autres foires déclinent,

les foires de Leipzig augmentent d'importance et atteignent leur apogée *au XVIIIe siècle.*

La raison principale de ce ressaut de vitalité se trouve dans l'ouverture des pays slaves et des pays du Nord à la vie économique européenne. *La foire de Leipzig sert à cette époque de truchement entre le monde slave et l'Europe occidentale.* Le commerce des fourrures profite encore de ce mouvement et prend une grande ampleur. Leipzig exporte une foule d'articles fabriqués saxons, surtout les articles textiles. La richesse apparaît dans la ville. Une civilisation curieuse, de tour rationaliste comme celle des autres nations au même siècle, mais de saveur âprement originale, vient agrémenter encore la physionomie de la ville-foire. Un grand art nouveau, solitaire peut-être dans ses hautes inspirations et dans ses suprêmes fins, mais « social » par les innombrables concours qu'il nécessite, surgit enfin dans Leipzig et en transfigure le matérialisme : au milieu de l'aridité de la ville de pierre, parmi la sécheresse du rationalisme triomphant, jaillit, comme une fontaine de miracle, la musique moderne. Les industries des instruments de musique se développent concurremment avec l'édition musicale. Les modernes « cuivres » saxons rappellent que ce métal a été exploité au XVIe siècle en Saxe dans l'Erzgebirge et dans le Harz voisin de la Thuringe, avec le concours de grands négociants de Nuremberg et de Leipzig; encore aujourd'hui une grande partie de la fortune municipale de Leipzig est constituée par des actions des mines de cuivre de Mansfeld.

Le dernier siècle a vu apparaître les moyens de communication *rapides, réguliers et publics.* Aussi le grand commerce, débarrassé du souci des transports, a cessé d'être nomade et est devenu stable. Il en est résulté que l'importation des vivres, des denrées coloniales, de diverses matières premières (laines, etc.), qui encore au XVIIIe siècle était une fonction essentielle des foires de Leipzig, s'en est distraite et a été opérée d'une façon permanente par de grands négociants établis à demeure. D'autre part, le XIXe siècle a vu les procédés mécaniques s'introduire dans l'industrie et la fabrication se centraliser; disposant nécessairement de grands capitaux, les entreprises se sont organisées commercialement et ont tiré des moyens de transport tout le parti possible (tournées de voyageurs, envois d'échantillons, entretien d'agents, établissement de succursales). Il en est résulté que les grandes industries de la Saxe du Nord, (industries textiles, industries chimiques, édition des livres, porcelainerie de Meissen, etc.), qui, sous leur forme ancienne, ne séparaient pas leur existence de celles des foires de Leipzig, s'en sont rendues indépendantes et ont assuré l'écoulement de leurs produits par des moyens nouveaux. Le commerce des fourrures, tout en continuant à certains égards de participer du caractère propre au commerce de foire, est lui aussi devenu stable; il s'est maintenu à Leipzig comme une sorte de spécialité (malgré le développement du marché de Londres) parce qu'il a utilisé pour la couture et la préparation des peaux la main-d'œuvre habile et peu coûteuse de certains artisans de la Saxe du Nord.

Mais en dépit du détachement de tous ces éléments jadis essentiels, la foire de Leipzig a survécu encore. Divers articles, qui autrefois ne tenaient pas dans les foires la première place, sont apparus au premier plan dans les foires nouvelles. Ce sont notamment les *articles de bois, de carton, de verre, de porcelaine et de métal façonnés par les artisans de l'Erzgebirge, de la Thuringe et de la Franconie.* En effet, ces régions montagneuses et boisées *n'ont pas participé pleinement à la révolution opérée par les modernes moyens de transport.* Et, d'autre part, les conditions de la main-d'œuvre, ainsi que le genre de travail (*travail plastique, travail d'artisan*) *ont retardé dans ces régions la centralisation de la fabrication.* Il est advenu par surcroît que la *périodicité* relative de la production (fabrication d'hiver dans l'Ersgebirge et en Thuringe, où les neiges arrêtent complètement une activité agricole déjà minime en été) et la *périodicité* de la demande pour certains des produits (jouets

pour le Jour de l'An, articles pour arbres de Noël, cartonnages pour cotillon et masques de carnaval, articles de bains de mer, souvenirs de voyage « à l'usage de tous pays », etc.) se sont accommodées à merveille de la *périodicité* des foires, qui sont devenues l'occasion du lancement des *nouveautés*. A un autre point de vue encore, la *substance* même des articles, par son poids (métal, verre) ou par sa fragilité (porcelaine, verre), ainsi que l'hétérogénéité des articles (articles de verre à monture de métal, jouets combinés, etc.), *ont mis obstacle à l'échantillonnage* et continué de rendre désirable la présentation directe des articles à l'acheteur. En dernier lieu, les conditions mêmes de la vente au détail des articles (opérée surtout dans les divers pays par les *bazars* et les *grands magasins*) ont assuré la survie des foires de Leipzig, parce que les directeurs des *grands magasins* et des *bazars*, vendant des articles infiniment variés, ont intérêt à se mettre, eux ou leurs délégués, en présence de toutes les branches de production rassemblées pendant quelques heures sur un petit espace de terrain, plutôt qu'à entreprendre une correspondance écrasante et inefficace avec les innombrables producteurs disséminés.

Il y a lieu de bien faire ressortir que la moderne foire de Leipzig diffère essentiellement de l'ancienne, en ceci qu'elle n'est plus une « foire de marchandises », mais une « foire d'échantillons ». Les vendeurs n'apportent à la foire que des collections d'échantillons; la quantité de marchandises commandée sera ensuite, conformément à l'échantillon ou bien en tenant compte des modifications suggérées par l'acheteur, expédiée directement des lieux de production.

Aux articles de l'Erzgebirge, de la Thuringe et de la Franconie, viennent naturellement se joindre, dans la moderne *foire d'échantillons*, à Leipzig, certains articles fabriqués dans des conditions analogues sur d'autres points de l'Allemagne et pouvant s'adresser également à la clientèle qui se fournit dans les *bazars* et les *grands magasins* (*coutellerie de Solingen, maroquinerie d'Offenbach*, etc.).

Il se traite aussi à la moderne *foire d'échantillons* quelques produits de la grande industrie saxonne : par exemple, les *cartes postales illustrées* et tous les *articles de papeterie;* et aussi, à côté des produits de la petite industrie des *instruments de musique* de l'Erzgebirge, celle de la grande industrie des *instruments de musique* de Leipzig et de ses faubourgs (principalement : orgues mécaniques, phonographes, *orchestrions*, car Leipzig est, on le voit, la ville de la musique, de la plus sublime comme de la plus barbare).

Pour donner enfin la formule complète des modernes *foires d'échantillons* à Leipzig, il faut ajouter des éléments nouveaux dont l'importance, au point de vue de la valeur, est plus considérable encore : ce sont tous les *articles de verre, de cristal, de porcelaine, de céramique, de marbre, de métal ou combinés de ces substances*, et, au premier rang, les *objets de décoration et d'art industriel* (avec diverses variétés capitales, comme par exemple *la lustrerie et les articles d'éclairage*), qu'envoient Berlin, Munich, Cologne, Vienne, etc. Adjonction qui s'explique par la similitude relative entre ces articles et les précédents, similitude dans la production (travail plastique et artistique), similitude dans la substance (verre, porcelaine), similitude dans le mode d'écoulement (vente par les *bazars* et les *grands magasins*).

La moderne *foire d'échantillons*, à Leipzig, est donc à la fois l'organe commercial par le jeu duquel s'écoule la *bimbeloterie* et, comme on dit à tort ou à raison, la *camelote* fabriquée par les petites industries allemandes; et aussi le marché des vrais *objets d'art industriel* de verre, de porcelaine et de métal. Les *bazars* et les *grands magasins* des différentes parties de l'Allemagne, de certains pays du Nord et de l'Est, et aussi de quelques villes de l'Europe occidentale, y viennent périodiquement renouveler leurs stocks.

II. — Les séances de travail.

L'ÉTUDE DE LA RÉGION

(séance de mardi).

M. Paul Descamps montre comment on

peut faire l'étude d'une région (nos lecteurs trouveront le résumé des arguments dans le *Bulletin* de février, à propos des réunions mensuelles).

M. DE CALAN dit que la méthode monographique est une réaction contre la méthode d'étude des faits dispersés.

M. DE VULITCH annonce son intention de faire des études de science sociale en Autriche. Il demande s'il doit d'abord étudier la géographie physique de ce pays afin de délimiter les diverses régions et les races, ou s'il doit commencer l'étude particulière d'une région quelconque.

M. DESCAMPS lui conseille cette seconde méthode. L'étude des généralités d'un grand pays est une étude préparatoire qu'il est inutile de faire sur place. Il est plus profitable d'employer le temps de séjour à l'examen d'une région donnée.

M. DE CALAN dit qu'il faut se défier du mot race, et donne comme exemple la race celtique sur laquelle personne n'est d'accord.

M. L. DE SAINTE-CROIX soutient que l'on ne peut rien emprunter à l'ethnologie, parce que les documents du passé sont trop imparfaits. Il faut revoir avant tout les faits actuels.

M. MULLER dit qu'il faut emprunter aux autres sciences les faits établis.

M. ROUX se demande jusqu'à quel point il convient de pousser la monographie de famille. Les études de M. Robert Pinot sur le Jura bernois, et de M. Butel sur les Pyrénées, sont des modèles de monographies de famille poussées à fond. Dans des pays étrangers encore inconnus, n'est-il pas plus intéressant de déterminer d'abord les traits généraux des régions à l'aide de monographies faites un peu plus rapidement?

M. MELIN demande s'il y a des règles pratiques pour entrer en contact avec les familles.

M. DESCAMPS dit que l'on s'exagère les difficultés à ce sujet. Les familles ouvrières sont très abordables; la victoire est gagnée quand on a pu franchir le seuil de la maison. Quant à savoir jusqu'à quel point il convient de pousser la monographie, il faut aller aussi loin que les possibilités le permettent. Cela dépend des conditions matérielles du voyage, de la facilité plus ou moins grande que l'on rencontre, etc.

M. MULLER demande si l'on doit se contenter d'étudier une seule famille.

M. AGACHE rappelle qu'en botanique, pour étudier une plante, on ne décrit pas toutes ses feuilles, mais une seule feuille.

M. DE ROUSIERS ajoute que le contrôle reste constamment possible. On ne doit envisager les lois scientifiques que comme des explications toujours soumises à de nouvelles vérifications.

LE FAIT SOCIAL

(séance de mercredi).

M. PAUL BUREAU rappelle que, d'après M. Durckheim, pour qu'un fait soit un fait social, il faut qu'il donne lieu à une contrainte de la part de la collectivité.

M. Bureau se demande comment, dans ce cas, la société peut progresser : l'évolution d'une société ne provient-elle pas de la révolte de l'individu contre la contrainte? Il propose la définition suivante :

Le fait social est le fait extérieur à l'individu au moyen duquel celui-ci aménage ses relations avec ses semblables et auquel il donne une modalité particulière en fonction d'un certain mode d'aménagement avec ses semblables.

Le fait social est extérieur à l'individu, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas faire de psychologie. L'individu peut être cause ou effet.

Puisque l'homme est une activité multiforme, il est inévitable que le fait social soit à chaque instant le carrefour de forces variées qui agissent sur la vie individuelle et collective, et le fait social est un amalgame sans cesse soumis à revision : de cette rencontre des forces individuelles et sociales résulte la situation du fait social.

Dans le fait social, il y a une certaine influence des forces métaphysiques, religieuses, morales, etc.

M. BURES rappelle que, d'après Henri de Tourville, le fait social résulte de l'analyse.

M. DE ROUSIERS dit qu'il y a fait social

toutes les fois qu'un fait se rapporte à un groupement humain. Si l'on a peu tenu compte du facteur moral, dans certaines études, cela provient de ce que l'on a étudié d'abord les phénomènes les plus facilement saisissables.

M. Roux montre les difficultés que l'on rencontre dans l'analyse de l'éducation d'une famille, et cependant c'est là le nœud de la question.

M. d'Azambuja montre comment la vie d'un solitaire comme Robinson Crusoé, suppose une vie de faits sociaux.

M. Muller ajoute qu'il n'y a pas de faits exclusivement sociaux. Robinson est la résultante d'un groupement antérieur.

M. Durieu ne voit pas l'intérêt qu'il y a à définir le fait social. Tout fait peut devenir social à un moment donné. Le Nil, fait géographique, est devenu un fait social le jour où l'on a trouvé quelles répercussions ce fleuve exerçait sur les sociétés humaines.

Mme Lebrun, à propos de la question morale, demande si l'on ne ménageait pas davantage la vie humaine dans le Passé. Anciennement, on se sacrifiait par sentiment; aujourd'hui, on ne connaît plus que les sacrifices d'ordre matériel.

M. de Calan dit qu'il ne faut pas opposer le Passé et le Présent; ce sont des mots trop vagues. Sous le nom de Passé, on confond des époques bien différentes. Il faut examiner chaque question séparément. Ainsi l'antimilitarisme n'existait pas avant la contrainte du service militaire obligatoire; cela ne prouve donc pas absolument qu'il y ait eu diminution des sentiments patriotiques.

M. de Rousiers rappelle que l'ouvrier était bien plus exploité par le « sweating system » avant l'apparition du machinisme, celui-ci l'ayant fait disparaître de tous les métiers où il a pu être employé.

L'ÉTUDE D'UN PROBLÈME SOCIAL

(séance de jeudi).

M. G. Melin se demande si la Nomenclature, qui a été inventée pour faire la monographie d'une société, peut servir à l'étude d'un problème social, la question du socialisme par exemple.

La Nomenclature sert d'abord à trouver la définition du socialisme, en analysant, dans les écrits des théoriciens principaux, la société idéale qu'ils rêvent.

Si, après cela, on veut étudier les caractères particuliers que revêt le socialisme dans un pays donné, il faudra envisager les trois points suivants :

1° Les causes (économiques, politiques, intellectuelles, morales, etc.); la Nomenclature pourra servir ici à analyser les perturbations produites par le développement du socialisme, dans le travail, la propriété, etc.;

2° L'état présent;

3° L'avenir.

Si l'on veut enfin étudier le socialisme comme une réalité vivante, la Nomenclature servira à analyser les conséquences pratiques du socialisme.

M. Melin pense que la Nomenclature rendrait des services analogues dans l'étude des autres problèmes sociaux.

M. Bureau demande si l'on peut dire qu'il y ait une relation entre la formation communautaire et le nombre de suffrages socialistes émis dans les élections législatives.

M. de Calan demande s'il ne faut pas distinguer entre l'étude du socialisme théorique et celle des causes qui le font admettre par les ouvriers.

M. de Rousiers dit qu'en Allemagne, le parti socialiste est d'autant mieux organisé que la formation sociale est plus particulariste, parce que celle-ci donne une aptitude plus grande à la discipline; c'est pourquoi le parti socialiste est plus solidement organisé en Westphalie qu'en Silésie.

M. Bureau demande pourquoi des ouvriers particularistes peuvent organiser des cadres socialistes.

M. de Rousiers répond que la politique fausse le caractère des associations : le socialisme devient une espèce de croyance, le Paradis terrestre de l'avenir.

M. Roux croit que l'aptitude à l'organisation est l'un des caractères qui distinguent le plus les particularistes des com-

munautaires. L'Italie est plus collectiviste que l'Allemagne, car les paysans eux-mêmes sont collectivistes, mais le parti socialiste n'a jamais pu s'organiser solidement.

M. Durieu rappelle que la commune espagnole est un groupement socialiste : elle rémunère sur les fonds municipaux un médecin, un pharmacien et jusqu'à un barbier. Pourtant le parti politique socialiste n'a aucune force dans le pays.

M. de Calan demande si, en Italie, on constate une aptitude plus grande à l'organisation dans les régions où l'industrie se développe.

M. Roux répond qu'il n'a pas constaté ce fait.

M. de Rousiers pense que le socialisme est dû à une réaction contre les abus.

L'intervention de l'État peut être un phénomène de particularisme si elle est due à la force des groupements.

M. Bureau dit qu'il ne faut pas étudier les livres où sont exposées les doctrines socialistes, mais les régions sociales où le socialisme se développe.

III. — Les conférences de l'après-midi.

LES ARDOISIÈRES DE TRÉLAZÉ

M. Vanuxem expose le résultat de ses observations sur les ouvriers des ardoisières de Trélazé, près d'Angers. (Nos lecteurs trouveront le résumé de cette conférence dans le *Bulletin* d'avril 1909, à propos des réunions mensuelles.)

M. d'Azambuja demande quelle est la cause du paiement de la prime tous les six mois.

M. Vanuxem explique que cette coutume a pour but de stabiliser le personnel.

M. Couillard demande de quelle région viennent les Bretons qui travaillent à Trélazé.

M. Vanuxem répond qu'ils viennent du Finistère et du Morbihan ; ce sont des Bas-Bretons.

M. Couillard rappelle que la grève actuelle de Mazamet a surtout pour objet d'obtenir le règlement de la prime à des époques plus rapprochées.

M. de Rousiers constate que la prime, qui favorise l'épargne chez les ouvriers prévoyants, est au contraire un prétexte de plus à la dissipation chez les imprévoyants.

M. Bureau voudrait savoir s'il y a des difficultés pour établir la prime, si le barème est clair.

M. Vanuxem n'a pas constaté de difficultés à ce sujet.

Mlle Reichardt demande pourquoi les Bretons, si religieux chez eux, ne fréquentent plus l'église à Trélazé.

M. Vanuxem explique que les Bretons, n'émigrant pas par familles, se voient privés du cadre traditionnel qui les soutient et subissent l'influence du nouveau milieu où ils sont plongés.

M. de Rousiers ajoute que la religion des Bretons est purement traditionnelle et n'est pas le résultat d'une conviction intérieure intense.

M. Laroche dit que les Bretons qui vont travailler dans les mines du Pas-de-Calais ne jouissent pas d'une très bonne réputation.

LE PORT DE ROUEN

M. Paul de Rousiers rend compte de son enquête sur le port de Rouen. Il a montré tout d'abord les traits caractéristiques de ce port qui tend à occuper une place prépondérante parmi les ports français. Rouen est, malgré son éloignement de la mer, véritable port de mer ; 6.635 navires de mer d'une jauge nette de 3.534.000 tonnes sont entrés dans le port de Rouen et en sont sortis pendant l'année 1907. Rouen occupe à ce point de vue le septième rang parmi les ports français ; mais si l'on considère le tonnage des marchandises manutentionnées, donnée qui fournit un élément d'appréciation plus sûr de l'activité du port, Rouen arrive au troisième rang avec ses 3.850.830 tonnes de marchandises reçues et expédiées par mer. Rouen est surtout un port de décharge, car elle a importé la même année 3.398.525 tonnes de marchandises, sur un mouvement total de 3.850.830 tonnes ; l'exportation et les sorties au cabotage

n'ont donc qu'une importance très faible. Rouen est enfin un port régional et national; il suffit de consulter à ce sujet les statistiques fournies par l'Administration des douanes et de voir le peu de différence qui existe entre son commerce général et son commerce spécial, c'est-à-dire entre l'ensemble des marchandises qui passent par son port et celles qui ont une origine ou une destination françaises. Cet écart n'est que de 2,8 % sur l'ensemble des poids et de 5 % sur l'ensemble des valeurs. Au Havre, au contraire, il est de 37 % sur l'ensemble des poids, et de 30 % sur l'ensemble des valeurs. Rouen est donc bien un port national et c'est aussi un port régional, car elle importe presque uniquement pour l'arrière-pays qu'elle dessert. Rouen exerce une puissance d'attraction considérable sur son arrière-pays avec lequel elle est reliée admirablement d'une part, par trois réseaux de voies ferrées, le Nord, l'Orléans et l'ancien réseau de l'Ouest, et d'autre part, par la Seine qui offre un moyen de transport admirable et peu coûteux vers la région parisienne. Rouen peut être considérée, à ce point de vue, comme l'avant-port de Paris.

M. Paul de Rousiers a ensuite montré la façon dont Rouen remplit sa fonction régionale. A cheval sur les deux rives de la Seine, elle peut sans difficulté diriger ses produits vers l'est ou vers l'ouest; elle se trouve de plus à la limite de la partie maritime du fleuve. Les navires de mer de $7^{m},50$ de tirant d'eau remontent facilement la Seine jusqu'à Rouen, mais ne peuvent aller au delà. Bien desservie par les chemins de fer, elle peut expédier les produits qu'elle reçoit vers de riches contrées industrielles et agricoles; mais c'est le fleuve qui lui sert à transporter vers la région parisienne la plus grande partie des marchandises qu'elle importe. Ses importations se composent, en effet, de produits lourds, encombrants et de peu de valeur qui ne peuvent supporter les tarifs relativement élevés des chemins de fer. La région parisienne reçoit de Rouen par le fleuve 1.281.000 tonnes de houille, sur un total de 1.800.000 tonnes importées à Rouen. La proportion est la même pour les vins, les huiles, les bois, les céréales et les pétroles; sur 3.200.000 tonnes de marchandises importées à Rouen, 2.460.000 tonnes remontent le fleuve pour être dirigées vers la région parisienne, soit 77 % des importations totales. Ces chiffres montrent bien la fonction régionale remplie par le port, grâce à la Seine. Ces marchandises ne sauraient être transportées par chemins de fer pour les raisons indiquées plus haut et, à défaut d'un fleuve navigable, elles se détourneraient de Rouen pour venir par d'autres voies fluviales vers la région parisienne. Dunkerque, Anvers, Marseille et Le Havre enlèveraient alors à Rouen la plupart de son trafic.

M. de Rousiers a indiqué combien les fonctions commerciale et industrielle du port sont peu développées. Rouen est incapable d'attirer à elle les marchandises qui ont besoin d'un marché; malgré sa situation au centre de l'industrie cotonnière de l'Ouest, elle ne reçoit que 2.000 tonnes de cotons, alors que 200.000 tonnes vont au Havre. Sa fonction commerciale n'existe pour ainsi dire pas; mais, par contre, sa fonction industrielle pourrait se développer, bien qu'elle n'ait encore qu'un rôle effacé. Rouen reçoit, en effet, pour les industries locales, environ 600.000 tonnes de charbon, 200.000 tonnes de pétrole et 100.000 tonnes de produits chimiques. Le peu de développement de la fonction industrielle et commerciale de Rouen tient au caractère et à la richesse des habitants qui, par excès de prudence, craignent de risquer leurs capitaux dans des entreprises industrielles. Rouen doit donc s'efforcer de développer la fonction industrielle de son port. Son avenir est là.

M. Paul de Rousiers a conclu en montrant les rôles que jouent les ports du Havre et de Rouen dans la vallée de la Seine. Rouen a son port d'escale au Havre et Paris a son port de mer à Rouen.

M. Couillard émet le vœu de voir M. de Rousiers publier bientôt une étude complète sur les ports français.

M. Geral montre qu'à l'embouchure de la Loire se passe un phénomène à peu près semblable à celui qui a lieu à l'estuaire de

la Seine : Nantes et Saint-Nazaire sont aussi différents que Rouen et Le Havre.

LA CAMPAGNE ROMAINE

M. Roux fait une communication sur les latifundia et *Usages publics* dans la province de Rome : il a constaté, d'une part, qu'un grand nombre de latifundia existent dans cette province et, d'autre part, que la statistique indique plus de propriétaires que de propriétés, indice certain d'un état social communautaire.

M. Roux considère comme latifundia les propriétés de plus de 5.000 hectares. Ces propriétés appartiennent à trois genres de propriétaires distincts : les communes, les œuvres pies et les particuliers.

L'exploitation de ces propriétés est très extensive et consiste le plus généralement dans le pâturage.

Beaucoup de problèmes angoissants se posent au sujet de cet état de choses. C'est l'un d'eux que M. Roux se propose d'exposer au congrès.

Avant d'aborder le problème lui-même il paraît utile de rechercher quelle est l'origine des latifundia dans la campagne romaine.

Il semble que leur constitution remonte à la fin de la république romaine. Grâce à la richesse provenant de la conquête du monde, la campagne des environs de Rome se couvrit de villas et les champs se convertirent en jardins.

Les barbares ne détruisirent pas les latifundia et pendant quelques siècles après leur arrivée il y eut une période assez dure pour les habitants de Rome. Le monde n'apportait plus de contributions et les catholiques n'envoyaient pas encore leurs offrandes. A cette époque, beaucoup de Romains durent reprendre la charrue; actuellement cette région est moins peuplée qu'il y a 2000 ans. Les latifundia créés par les conséquences de l'expansion militaire ont été maintenus par les conditions spéciales du lieu.

Les marais couvrent une grande partie de cette campagne qui est consacrée au pâturage d'hiver. Pendant l'été, les troupeaux transhument vers la montagne. Chez les anciens Romains le bétail était la principale source de richesse; aujourd'hui encore, les patriciens de Rome descendent d'anciens pasteurs, seuls agriculteurs qui s'enrichissent.

L'immobilité sociale de ce lieu semble due en grande partie à la malaria donnant les variétés de fièvre appelées tierce, quarte, pernicieuse, etc... La caractéristique de ces maladies est un gonflement de la rate, qui rend le patient incapable de tout travail énergique. Certains auteurs anglais ont été jusqu'à attribuer la décadence de Rome à la malaria.

Pour étudier le problème de la propriété des terres, que pose la question des latifundia, M. Roux s'est transporté dans le village de Formello, qui se trouve au nord de Rome et en a fait la monographie.

Sur le territoire de Formello les eaux trouvent un écoulement facile par une pente naturelle du sol; aussi la malaria a-t-elle pu être facilement combattue et détruite par quelques travaux faciles d'assainissement.

Le territoire de la commune comprend environ 2.250 hectares, dont 528 sont des biens communaux.

On distingue deux sortes de biens : les « ristretti » ou terrains clos et les « quarti aperti » ou terrains non clos. Les premiers sont toujours cultivés en régie directe par le propriétaire avec l'aide d'ouvriers venus des Abruzzes et les autres sont soumis à l'assolement suivant : 1re année, maïs; la 2e année, blé; ensuite une autre céréale; enfin quatre années de pâturage; en tout sept ans.

Le pâturage d'été appartient aux habitants; le pâturage d'hiver au propriétaire. Cette servitude ne s'explique que par la culture extensive; elle empêche du reste tout progrès.

Jadis le sol était tiré au sort entre les habitants qui payaient au propriétaire 325 kilos de maïs par hectare pour la première année et seulement 217 kilos la seconde.

Actuellement les habitants ont émis la prétention de baisser le fermage et de ne plus payer qu'un « rubio » au lieu d'un rubio et demi, c'est-à-dire 217 kilos au lieu de 325.

Il existe sur le territoire de la commune des bois soumis au droit d'affouage des habitants ; aussi ne présentent-ils plus que des taillis inutilisables ; l'action du propriétaire sur la terre est donc presque nulle. Nous ne trouvons ici ni patrons du travail, ni de la propriété ni des phases de l'existence.

Comme le propriétaire ne donne à sa terre que peu de travail, il n'a qu'une propriété précaire, d'où maintien des usages publics ; mais le maintien des usages publics empêche la culture de s'améliorer et de donner du travail à la population, d'où problème insoluble.

M. de Rousiers constate que la communication de M. Roux fait ressortir que les propriétaires toscans n'ont pas su aménager la culture de façon à donner des moyens d'existence à la population ; qu'ils ont donc failli à leur devoir de directeurs du travail, et que dès lors il est normal qu'ils soient expropriés.

M. Bureau demande s'il n'y a pas un avantage économique pour le propriétaire à conserver sa terre en pâturage au lieu de la convertir en culture? Si cela était la force des choses, rien ne saurait prévaloir contre elle.

M. Roux répond que l'avantage économique est certain ; il cite le cas d'une propriété dont le fermage s'est élevé par suite, de la plus-value constante des terres en pâturages, de 55 francs à 75 francs, puis à 100 francs de location à l'hectare.

En Normandie, il en est de même, mais comme la population décroît en proportion, l'équilibre subsiste ici sans crise.

M. Perier demande à ce sujet s'il y a beaucoup d'émigration dans la région étudiée.

M. Roux dit que l'émigration est à peu près nulle dans le village de Formello ; un peu plus grande dans les autres villages des environs, mais nulle part très intense.

M. Dufresne demande s'il y a beaucoup d'exportation des produits du troupeau?

M. Roux dit que cette exportation n'est pas, paraît-il, très importante.

M. d'Azambuja s'étonne que les troupeaux ne tranchent pas eux-mêmes les difficultés entre les propriétaires et les paysans qui envahissent les terres, en broutant et détruisant les récoltes.

M. Roux pense que les bergers y veillent de peur de représailles personnelles.

M. Bureau conclut que des causes économiques très puissantes paraissent condamner cette région au mauvais système de culture qu'elle subit. Il fait remarquer que, depuis des siècles, les papes ont essayé de pousser ces populations à la culture sans y réussir jamais, malgré la puissance dont ils étaient armés.

L'INDUSTRIE LAINIÈRE A ROUBAIX

M. Paul Descamps expose le résultat de ses observations sur l'industrie lainière à Roubaix. (Nos lecteurs trouveront dans le présent fascicule le développement de cette conférence ; nous nous contenterons donc de résumer les débats qui l'ont suivie.)

M. Bureau demande quelques explications sur les relations que M. Descamps aurait pu constater entre la vie morale et la vie intellectuelle. On constate, dit M. Bureau, que dans nos sociétés les gens intelligents sont très souvent des coquins, et que les plus moraux sont, la plupart du temps, ceux que l'on traite de *braves gens*, c'est-à-dire des personnes de capacité intellectuelle inférieure. M. Descamps aurait-il constaté que les fileurs, qui sont l'élite du métier, seraient moins moraux que les rattacheurs?

M. Descamps répond n'avoir rien constaté de semblable. Au contraire, les fileurs ne s'élèvent à la situation de chefs d'équipe qu'en faisant preuve de qualités supposant non seulement de l'intelligence, mais une certaine maîtrise morale.

M. Bures a été frappé par ce qu'a dit M. Descamps au sujet du budget de la famille qui s'améliore quand les enfants sont en état de gagner leur vie. Ce fait que les enfants donnent leur salaire à leur père lui paraît très notable. En Saintonge, dès que les enfants peuvent se suffire à eux-mêmes, ils ont une tendance à quitter la famille pour jouir seuls du produit de leur travail.

M. Descamps répond que le fait cité est général; le père garde tout le salaire de son fils et lui donne ce qu'il appelle « un dimanche », c'est-à-dire 1 ou 2 francs par semaine pour ses menus plaisirs. Dans la classe plus désorganisée des manœuvres, les enfants lui ont paru faire un usage plus libre de leur salaire.

M. Dufresne croit avoir constaté plus d'égoïsme à ce sujet dans la classe agricole que dans la classe industrielle.

M. Perier, qui a eu l'occasion d'être en contact avec les patrons de Roubaix, dit combien il a été frappé de l'élévation sociale de cette classe dirigeante.

M. Muller signale que, dans tout le mouvement ouvrier, en Flandre, ce sont toujours les tisserands qui ont mené le mouvement; les fileurs, au contraire, se sont distingués par la faiblesse de leur action.

M. Descamps répond que les tisserands ont eu l'occasion de s'organiser avant les fileurs, parce que le filage est resté pendant très longtemps du domaine des femmes, en industrie ménagère. En second lieu, les fileurs étant une élite, ont un peu la mentalité des contremaîtres; quant aux rattacheurs, ils ont toujours l'espoir de devenir fileurs et la peur d'être exclus de cet emploi par le patron les empêche de se révolter.

M. de Vulitch demande quel est l'idéal politique des fileurs.

M. Descamps répond que les fileurs lui ont paru moins avancés que les tisserands.

M. de Vulitch demande si leurs mouvements sont dirigés par de simples questions de salaires ou au contraire par l'idéal socialiste.

M. Descamps croit que ce sont surtout les questions de salaires; il a toujours constaté que les syndicats riches qui ont en caisse des sommes importantes, ne sont pas révolutionnaires.

BIBLIOGRAPHIE

Commandant de Balincourt. — **L'Expiation**, carnets de notes du capitaine de frégate Sémenoff. — 1° *L'Escadre de Port-Arthur*. — 2° *Sur le chemin du sacrifice; l'escadre Rojestvensky*. — 3° *L'Agonie d'un cuirassé*. — 3e vol., Augustin Challamel, édit., Paris, 1909.

Oui, certes, j'ai été empoigné en lisant ces *Carnets de notes* qui contiennent tant de pages tragiques, et mon impression sera partagée, j'en suis sûr, par ceux de nos amis qui les parcoureront à leur tour.

Les jours sombres de l'escadre de Port-Arthur, avec l'éclaircie momentanée qui s'écoule entre l'arrivée de l'amiral Makaroff et l'explosion du *Petropavlosk*, — le périple mouvementé de l'escadre Rojestvensky de Libau à la mer du Japon, — le combat désespéré, et que les officiers russes savaient perdu d'avance, dont le détroit de Corée fut le théâtre, — tout cela nous est dépeint par le commandant Sémenoff avec la netteté de l'homme qui raconte ce qu'il a, non seulement vu de ses propres yeux, mais vécu, et avec l'art consommé, la puissance et la justesse d'expression qui sont l'apanage des écrivains de race.

Le plus impressionnant de ces volumes est évidemment le dernier de la série, *l'Agonie d'un cuirassé*, où l'auteur fait une peinture si vive de ce que fut pour les Russes l'effroyable journée du 27 mai 1905. Je dis pour les Russes, car la disproportion des forces et des moyens de combat était telle qu'il ne faut pas s'imaginer un instant que les vainqueurs aient souffert en petit ce que les vaincus ont souffert en grand. Le témoignage d'officiers russes, conduits prisonniers à bord des navires japonais le lendemain du combat, est formel à cet égard; et, pour ce motif, la bataille de Tsoushima n'est pas plus le prototype des batailles navales futures que ne l'avaient été, pendant la guerre hispano-américaine de 1898, les combats de Cavite et de Santiago-de-Cuba.

Mais, dans la guerre de demain ou de bientôt, si les adversaires en présence sont de forces à peu près égales, il est permis de croire que les uns et les autres verront à leurs bords des spectacles aussi

terrifiants que celui dont le *Souvaroff* fut le théâtre. En lisant le récit magistral de ces heures tragiques, on est forcé d'admirer sans réserves le sens aigu d'observation de Sémenoff, et aussi, et surtout, l'âme étonnamment trempée qui, au milieu du carnage et de l'incendie, lui permettait de remplir la mission d'observateur dont l'amiral Rojestvensky l'avait chargé.

Non moins remarquables sont, dans ce même volume, les pages du début où nous voyons se refléter l'état d'âme des officiers du *Souvaroff* à la veille du jour suprême. Tous, sauf peut-être quelques jeunes aspirants, étaient convaincus que, si une brume épaisse et un hasard miraculeux ne venaient pas dérober l'escadre aux croiseurs japonais, la bataille était inévitable avec la défaite au bout, mais leur énergie n'en fut pas abattue; les événements du lendemain le prouvèrent assez.

Quant à Rojestvensky, mieux que tout autre, il savait que le sort en était jeté et s'était déjà prononcé contre la Russie. En apprenant à Madagascar, à la fin de décembre, la destruction de la flotte de Port-Arthur et la chute de la forteresse, il avait compris que la seule chance qui lui restât était de partir aussitôt avec ses meilleures unités, et de tenter la trouée vers Vladivostok avant que les Japonais eussent eu tout loisir de réparer et de réarmer leurs navires. Mais il n'était pas le maître, et de Pétersbourg on le lui fit bien voir. Sur l'ordre formel de l'amirauté, il dut attendre Nébogatoff et « les vieux rossignols, les coule-tout-seuls, que lui, Rojestvensky, avait refusés de la façon la plus catégorique en formant son escadre »; et ce fut, grossie de ces prétendus renforts qui n'étaient qu' « une pierre au cou », que l'Armada russe marcha vers l'expiation, *Rasplata*.

Non pas l'expiation de ses propres fautes, mais de celles des autres. Le récit du lamentable voyage de Rojestvensky nous pénètre au contraire d'admiration pour son énergie sans mesure; et tous les marins déclarent que ce fut un véritable tour de force de conduire jusqu'à la mer du Japon, sans qu'il en manquât un seul, ces navires, de second ordre comme construction et montés par des réservistes et de jeunes recrues n'ayant guère de marin que le nom. Dans *Le chemin du sacrifice*, Sémenoff montre clairement à qui doivent incomber les responsabilités du désastre.

L'histoire de la flotte de Port-Arthur est peut-être plus navrante encore que celle de l'escadre Rojestvensky. Celle-ci n'avait aucun espoir de vaincre, tandis que la première l'eût pu sans doute. Mais, avant l'arrivée et après la mort de Makaroff, l'ordre formel fut : ne rien risquer; de même qu'avant la guerre la consigne, non moins formelle, était : pas d'histoires.

En ce moment où l'état de notre marine doit nous inspirer de si graves et si légitimes inquiétudes, ces volumes, où Sémenoff nous montre comment on prépare la défaite, constituent, pour nous Français, un avertissement en même temps qu'un document de premier ordre. Alors qu'il est encore temps, prenons garde aux leçons de Port-Arthur et de Tsoushima, sinon attendons-nous à subir le même sort que nos alliés.

J. Bailhache.

Autour d'un foyer basque. Récits et idées, par Pierre Lhande. Nouvelle librairie nationale (*Les pays de France*).

J'ai un double sujet de reconnaissance envers l'auteur de ce livre : il m'a procuré le plaisir de passer quelques instants par la pensée au milieu de ce peuple basque si intéressant qu'on ne peut le connaître sans en éprouver la captivante attraction; en second lieu, analysant un groupement social très voisin de ceux qui ont été déjà étudiés par la Science sociale et qui ont déterminé son évolution depuis Le Play, se basant dans cet examen sur le principe directeur qui a été décidément abandonné par celle-ci, il nous fournit l'occasion de passer nos propres conclusions à l'épreuve de la discipline et de vérifier l'exactitude de nos observations antérieures.

Dès le début de son ouvrage, M. Lhande cite la définition de la famille-souche donnée par Le Play, et c'est sous cette égide

qu'il semble placer toute la suite de son étude, car le respect qu'il éprouve pour la conservation de ce type de famille dans la société qu'il étudie — celle de la province basque française de la Soule, — lui fait considérer le sentiment nécessaire à son maintien comme « une sorte de *seconde foi*, je ne sais quelle *demi-religion* implantée au plus vif de l'être » (p. 72). Cette foi s'en va; la famille-souche disparaît, et cette constatation est pour M. Lhande le sujet d'amères doléances sur la « ruine fatale » de la race basque (p. 147) et de violentes récriminations contre les lois successorales actuelles qu'il rend responsables de cet état de choses.

Les faits sont assez nets et précis pour réfuter d'eux-mêmes la thèse de l'auteur. Le partage égal dans les successions, consacré par le code civil, remonte à la loi du 7 mars 1793, ainsi que M. Lhande le fait remarquer. Or, plus d'un demi-siècle plus tard, Le Play citait le peuple basque comme l'un des groupements sociaux où la prospérité se maintenait de la façon la plus complète, grâce à la conservation de la famille-souche, et la famille Mélouga, appartenant à une vallée voisine du Béarn, devenait pour lui et ses disciples le type de ce genre de société. Si l'évolution de cette dernière vers un autre type doit être attribuée à la loi, il faut reconnaître que cette action a été lente à se produire, et l'on ne comprend pas pourquoi, en l'absence d'aucune cause économique prépondérante, les procédés qui permettraient de tourner les prescriptions légales, et que M. Lhande nous décrit soigneusement, ne continueraient pas à être observées. En 1885, vingt années environ après la publication de la Réforme sociale en France, M. Louis Etcheverry constatait déjà, pour la Basse-Navarre, des signes de désagrégation de cette famille-souche et de l'esprit de renoncement de ses membres en faveur de la conservation du foyer, et aujourd'hui M. Lhande clôt son livre sur cette triste prophétie que « si la marche sauvage des forces modernes » continue à ne pas respecter cette institution, « les Basques forment, non pas seulement *un peuple qui meurt*, mais quelque chose de plus irréparable et de plus navrant : une famille, une grande *famille qui meurt.* »

Ne nous abandonnons pas à un si noir pessimisme ; mais voyons plutôt ce qui s'est passé dans l'intervalle des dates précitées. Le courant d'émigration vers l'Amérique, faible durant la première moitié du siècle dernier, prit une importance considérable durant la seconde, à la suite d'une période transitoire, de 1845 à 1856, pendant laquelle les circonstances particulières avaient déterminé un exode d'émigrants pauvres. Aujourd'hui l'émigration des jeunes gens qui ne trouvent pas à s'établir sur un domaine est normale, et il n'y a guère de famille qui ne compte des représentants dans le Nouveau-Monde. Ceux d'entre eux qui réussissaient à y faire fortune ont souvent aidé les frères restés au foyer à se tirer d'une situation précaire. Mais cet appui devait devenir de plus en plus rare, à mesure que la lutte pour la conservation du domaine devenait plus vaine : il est facile de comprendre qu'on s'efforce d'autant plus de défendre une institution que celle-ci apparaît comme un élément indispensable au maintien de la prospérité sociale, et qu'à l'inverse on s'en désintéresse d'autant plus aisément que l'acquisition de nouveaux débouchés et de moyens d'existence plus avantageux permet davantage de s'en passer. C'est ce qui est arrivé : M. Etcheverry notait cette tendance en 1885, et M. Lhande cite ce fait, sans exemple dans le Labourd, d'un village souletin dépeuplé à la suite de licitations et du départ de ses habitants pour l'Amérique (p. 59). Une remarque importante, que je soumets à M. Lhande, est que la famille labourdine qui ne présente nullement — quoi qu'il en dise, — les mêmes caractères d'attachement au foyer et de renoncement en sa faveur, est certainement plus stable que la famille souletine, et les exemples de licitation ou de démembrement du *domaine familial* que M. Lhande relève pour la Soule y sont très rares. Puisque M. Lhande nous annonce un second volume de son ouvrage sur l'émigration, j'attire son attention sur ces considérations, certain qu'il trouverait dans les différences que présentent dans leur mode

de travail, d'existence et de relations avec la mère-patrie, les émigrants de ces deux provinces, la clef des formations sociales très différentes de ces deux groupements sociaux, en même temps que du problème qui le préoccupe.

Je m'en voudrais de rester sur une critique à l'égard d'un ouvrage aussi intéressant que celui de M. Lhande, que je considère comme une contribution des plus utiles pour la science sociale à la description qui manquait encore jusqu'ici, d'un type particulier de l'une des sociétés les moins étudiées.

G. Olphe-Galliard.

L'Éducation, tel est le titre de la Nouvelle revue qui vient de paraître sous la direction de M. Georges Bertier.

Les questions d'éducation ont toujours tenu une place prépondérante dans les préoccupations des maîtres de la Science sociale, au point qu'Edmond Demolins se trouva conduit par la logique même de ses écrits sur l'éducation nouvelle à fonder l'École des Roches. Nous ne saurions donc nous désintéresser de l'effort tenté par M. Bertier pour étudier spécialement les conditions d'existence et de développement auxquelles l'éducation nouvelle doit répondre pour porter les fruits qu'on en attend.

D'après le programme tracé à la Revue, d'après aussi la composition de son premier numéro, l'éducation y sera comprise au sens large qui convient. Elle ne sera pas artificiellement restreinte à la période scolaire; on se préoccupera aussi de cette période si importante que précède l'école et dont les impressions se conservent toute la vie. L'éducation sur les genoux de la mère, celle, souvent funeste, que donnent aux enfants des bonnes ou des gouvernantes choisies légèrement ou acceptées faute de mieux, sera étudiée également. Et l'éducation proprement intellectuelle nous est présentée dans un article très finement et très profondément observé de M. Paul Souriau non pas seulement comme le produit du commerce avec les livres et les professeurs, mais aussi comme le résultat du contact avec les hommes, des enseignements divers que la vie apporte avec elle. L'éducation intellectuelle de l'enfant se fait par ses jeux, par le spectacle de l'activité qu'il a sous les yeux : elle se poursuit à la table de famille, et peut-être les parents auraient-ils une conception plus haute et plus juste de leur fonction s'ils réfléchissaient à l'influence décisive que leurs conversations, leur exemple journalier, bref, une foule de petits faits d'apparence insignifiante exercent sur le développement intellectuel comme sur le développement moral de leurs enfants.

Le premier numéro de l'*Éducation* contient également un courageux article de M. Malaperd sur la morale sexuelle à l'école. Nous le citons, d'abord à cause de l'intérêt primorial du problème qu'il cause et de la solution réfléchie qu'il préconise, mais surtout parce que l'introduction d'un pareil sujet dans le sommaire d'une revue d'éducation indique l'intention arrêtée de se mettre bien en face des difficultés de la tâche éducative, de ne pas se dérober aux lourdes responsabilités qu'elle comporte, d'être complètement sincère avec soi-même. M. Bertier, directeur de l'École des Roches, ne pouvait pas envisager autrement le rôle de l'éducateur. Nous souhaitons à sa revue de remplir pleinement le but qu'elle se propose, c'est-à-dire d'éclairer la voie de tous ceux qui sont chargés de montrer la voie aux autres et entre les mains desquels se trouve l'avenir de la race.

Paul de Rousiers.

Un siècle de commerce entre la France et le Royaume-Uni (Imprimerie nationale, 1908).

L'exposition franco-britannique de 1908, à laquelle le public français n'a peut-être pas prêté toute l'attention méritée, présentait pour les études sociales une riche matière à élaborer.

Il importait de mettre en lumière l'intérêt d'ordre général offert par le groupement des très diverses manifestations de l'activité économique française et anglaise. C'est ce qu'a fait en France le Ministère du Commerce : il a, pour ainsi dire, dé-

gagé la philosophie de toutes les expositions particulières réunies à Shepherds Bush en publiant, dans les *Annales du Commerce extérieur*, la statistique des échanges effectués au cours du dernier siècle entre la France et le Royaume-Uni.

Ce travail exécuté par les soins de M. Chapsal, conseiller d'État, sous la direction de M. J. Cruppi, Ministre du Commerce et de l'Industrie, se compose de deux parties, l'une statistique et graphique, l'autre juridique.

La première est exclusivement constituée par des tableaux qui, dressés à l'aide de documents officiels, ont figuré à l'Exposition de Londres.

On y trouve d'abord les données relatives aux importations et exportations totales des deux pays. Le premier tableau de ce groupe concerne la période 1686-1786; il remonte donc à la première année pour laquelle, est-il dit dans l'avant-propos, « on trouve des chiffres établis d'après des bases sérieusement contrôlées ». Il est permis de croire que son rôle est surtout d'illustrer le recueil; il est accompagné de curieuses références.

Pour la période de 1787-1907, il a été possible d'établir en face de chaque tableau de chiffres la courbe correspondante. Les éléments ne pouvaient malheureusement en être puisés qu'à une seule source : celle des statistiques douanières françaises.

On y voit que, de 1857 à 1907, le montant de nos exportations en Angleterre est passé de 400 millions de fr. à 1.370.000.000 de francs; le montant des exportations d'Angleterre en France est passé de 322 millions de francs à 884 millions de francs, et le total des échanges entre les deux pays a monté de 722 millions de francs à 2.254 millions de francs.

Après avoir suivi dans ces tableaux les mouvements du commerce franco-anglais, le lecteur peut les analyser grâce à d'autres chiffres et à d'autres courbes dont les premières étaient les résultantes. Passant rapidement sur les tableaux qui représentent, d'après les données de la douane française, les expéditions de France en Angleterre divisées en objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie et objets fabriqués, tableaux dont on ne saurait prudemment tirer des conclusions bien positives, il arrive à une série de graphiques concernant chacun des principaux articles vendus par le Royaume-Uni à la France et chacun des principaux articles vendus par la France au Royaume-Uni. Les courbes des importations de charbon, de fer, de tissus de coton et de produits chimiques en France présentent les variations les plus caractéristiques; de même que les courbes de nos exportations de tissus de soie, de lainage, d'ouvrages de modes, de sucres bruts, de vins, de tabletterie, bimbeloterie et articles de Paris. Nos exportations d'automobiles ont crû régulièrement de 0 à 60 millions de francs entre 1898 et 1907; depuis cette date, elles sont arrivées à un palier. Puisse-t-il ne pas être suivi d'une descente dangereuse. Cependant la vive campagne protectionniste qui se poursuit actuellement en Angleterre doit inspirer des craintes à tous les producteurs français d'articles de luxe.

Après ces documents qui permettent d'étudier la valeur absolue de nos échanges avec l'Angleterre, il s'en présente un qui mérite d'être examiné de plus près encore peut-être, c'est le double graphique indiquant le rang qu'occupe la France sur le marché anglais, et le rang qu'occupe l'Angleterre sur le marché français. Quoique les deux parties du graphique ne soient pas établies à la même échelle, il n'est pas impossible de les comparer, et l'on est frappé à première vue de ce que les importations des divers pays en Angleterre suivent une marche plus régulière que les importations en France. La France tient, depuis 1897, invariablement le second rang parmi les fournisseurs de l'Angleterre. En revanche, l'Angleterre est généralement le premier de nos fournisseurs; elle a toutefois perdu cette place au profit des États-Unis en 1898 et failli la reperdre en 1903. Nos exportations en Angleterre qui, d'après les statistiques anglaises cette fois, étaient de £ 53.300.000 (1.332.500.000 francs) en 1897 et étaient tombées à £49.300.000 (1.232.500.000 francs) en 1903, sont remontées régulièrement à

£ 53.900.000 (1.447.500.000 francs) en 1906, mais ont fléchi à £ 52.800.000 (1.320.000.000 francs) en 1907. Notre exportation est donc restée à peu près stationnaire pendant les dix dernières années, tandis que celles des Pays-Bas, de la Belgique, du Danemarck, de l'Allemagne, de l'Italie et surtout de l'Argentine augmentait sensiblement, tout en restant fort inférieure à la nôtre. On peut se rassurer dans une certaine mesure, en songeant qu'il se fait de très importants échanges invisibles entre la France et l'Angleterre. Le Ministère du Commerce a tenu à insérer parmi ses tableaux une statistique des importations et exportations de numéraires dont le caractère nécessairement incomplet se justifie par ce fait que la plus belle Administration du monde ne peut en dire plus qu'elle n'en sait. Il est évident qu'une quantité considérable de métaux précieux entre en Angleterre sans être déclarée. Un autre élément intéressant et difficile à saisir de la balance des paiements internationaux est le fret. Le Ministère du Commerce a cherché à en tenir compte. Les tableaux publiés sur ce sujet sont empruntés de statistiques françaises et ne se rapportent qu'à la part du pavillon anglais dans le commerce total maritime de la France. L'un donne le tonnage net des importations et exportations par navires anglais, et son rapport avec le tonnage net des entrées et sorties effectuées sous tous pavillons. La part de l'Angleterre a augmenté de 1882 à 1898, puis décrû. L'autre tableau donne, d'après les statistiques françaises, l'évaluation du fret payé au pavillon anglais dans le commerce total maritime de la France. Ces renseignements relatifs au fret payé aux pavillons dans le trafic des ports français n'ont commencé à être recueillis qu'en 1899. Depuis lors, la part du fret payée par la France à l'Angleterre a très légèrement baissé.

Pour n'avoir pas un aperçu trop incomplet des rapports de deux pays possédant d'immenses territoires outre-mer, il était nécessaire de faire entrer en ligne de compte le commerce colonial. Il apparait dans deux tableaux où sont présentés, d'une part, le commerce des principales colonies françaises avec le Royaume-Uni : d'autre part, le commerce des principales colonies anglaises avec la France.

Tous les éléments plus ou moins complets ainsi obtenus se résument en un tableau qui totalise pour 1907 le montant des échanges de la France et de ses colonies avec le Royaume-Uni et ses colonies. Les ventes françaises atteindraient environ 1.603.000.000 de francs et les ventes britanniques 2.085.000.000 de francs, soit un chiffre d'affaires de 3.688.000.000 francs.

A ces tableaux purement statistiques s'en joignent trois autres qui sont empruntés au rapport de M. Jean Périer, attaché commercial à l'Ambassade de Londres. Les deux premiers ont un rôle simplement suggestif : ce sont des tableaux imagés, représentant quelques-uns de nos produits agricoles et industriels dont la vente dans le Royaume-Uni serait susceptible de progrès ; le troisième, beaucoup plus intéressant au point de vue scientifique, est une carte de la France par régions de produits exportables en Angleterre.

Dans la seconde partie de l'ouvrage ont été réunis les textes diplomatiques qui se rapportent aux relations de commerce et de navigation. Ils posent le principe de l'égalité de traitement entre les marines marchandes des deux puissances. La convention de 1882 stipule que, si le tarif des douanes pour les marchandises de l'un ou de l'autre pays demeure réglé par la législation intérieure de chacun d'eux, les parties contractantes se garantissent le traitement de la nation la plus favorisée en toute autre matière. Il est inutile d'insister sur cette partie aussi importante, mais moins originale que la précédente. Elle contribue à donner une valeur documentaire de premier ordre à la publication du Ministère de Commerce. Ce travail, il faut l'espérer, ne restera pas isolé en son genre, mais servira de point de départ à une collection de volumes analogues, présentant sous une forme aussi claire des chiffres de plus en plus complets et de mieux en mieux contrôlés.

E. Boislandry Dubern.

JUILLET 1909 60e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — La question des origines, par A. de Préville. — Le type romain, par Paul Roux. — Bibliographie.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Jacinto Carneiro e Silva, à Abrantes (Portugal), présenté par M. José Mattos Braamcamp.

M. Ernest Fleury, professeur à l'École des Roches, Verneuil (Eure), présenté par MM. Paul de Rousiers et Paul Descamps.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Séance de mai.

M. Paul de Rousiers rappelle d'abord que cette séance est consacrée à un échange de vues sur la façon de conduire une enquête.

A ce sujet, M. de Rousiers appelle l'attention sur les trois points suivants :

1° Lorsqu'on analyse une société à l'aide de la Nomenclature, il faut arriver à dégager l'élément qui exerce l'influence prépondérante, celui qui donne lieu au plus grand nombre de répercussions ;

2° Il faut alors trouver une famille représentant le type moyen ;

3° En abordant cette famille, il ne faut pas dire le but exact de la visite. On se contentera de dire, d'une façon vague, que l'on s'intéresse à la question ouvrière ou à l'agriculture, en qualité d'économiste, de journaliste, de moraliste, etc. Il ne faut pas interroger directement, mais susciter des réponses en parlant soi-même de choses concernant le sujet que l'on veut aborder. Il ne faut pas tenir les réponses comme exactes, mais les prendre comme indications sur la mentalité des gens ; la connaissance des préjugés d'une race est, en effet, ce qu'il y a de plus important à connaître, car les préjugés montrent quels sont les principes dominants dans l'éducation.

M. Paul Bureau demande que l'on se préoccupe des points suivants :

1° Bien se convaincre qu'il est difficile d'obtenir des réponses explicatives, principalement dans les questions où l'intérêt personnel est en jeu. Il faut causer longuement, afin de pouvoir découvrir la psychologie du sujet ;

2° Il faut s'efforcer de plus en plus à faire de la psychologie interne, déterminer l'influence des théories morales. Il ne faut jamais oublier que les répercussions n'agissent qu'au travers de la mentalité des individus ;

3° Il faut envisager, plus qu'on ne le fait ordinairement, la prospérité collective. On est trop souvent porté à jeter un blâme sur les ouvriers les plus mal installés ; il faut voir si cela ne provient pas d'un dévouement plus grand aux intérêts généraux.

M. Paul Descamps donne quelques détails pratiques sur la façon d'aborder les familles. En général, l'ouvrier et le paysan sont très abordables. Le point principal est d'entrer en contact avec une famille quelconque ; celle-ci vous mettra en rapport avec d'autres, de sorte que l'on trouve bientôt une famille se rapprochant suffisamment de la famille-type.

Pour les ouvriers urbains, on peut gagner

du temps en s'adressant aux syndicats, aux patrons, aux cabaretiers, etc. Pour les paysans, on pourra avoir recours à l'intermédiaire du maire, du curé, du notaire.

La carte de visite est d'une grande utilité et inspire confiance : les gens aiment à savoir à qui ils ont affaire avant de parler librement. Il est bon également de connaître le nom des gens à qui l'on veut causer avant de les aborder, soit à l'aide du *Bottin*, soit autrement; cela facilite beaucoup l'entrée en matière. Pour les grands patrons, naturellement, il est indispensable d'avoir une lettre de recommandation, et il convient de leur poser les questions les plus brèves et les plus précises possible. Au contraire, pour les ouvriers, il est bon de commencer par des généralités vagues et d'arriver à les faire causer d'eux-mêmes.

M. Delattre demande si ce n'est pas une mauvaise condition que d'entreprendre une étude en temps d'élections.

M. de Rousiers répond qu'au contraire, il y a là une entrée en matière facile.

M. Bureau demande comment on peut trouver la cause des phénomènes, puisqu'il est entendu que les réponses ne donneront que des indications à côté sur ce point?

M. de Rousiers dit qu'il faut employer le procédé du « cross-questioning ». On peut aussi faire parler le sujet sur ses voisins, sur les autres.

M. Dufresne dit que l'on peut, par des questions habiles, amener l'individu à se couper, à se contredire, et le mettre ainsi au pied du mur.

M. de Rousiers, à propos de la remarque faite par M. Bureau sur la nécessité de tenir compte du mécanisme psychologique interne, fait remarquer que l'on peut éliminer ce facteur intermédiaire, en ne retenant que la cause et l'effet. Ainsi, quelles que soient les façons de penser individuelles, on peut constater que la culture intensive produit fatalement certains effets sur l'organisation de la propriété. Les individus raisonnant en sens contraire, sont forcément éliminés.

Quant à la question de la prospérité parasite, factice, elle sera décélée si l'on ne néglige aucune des cases de la Nomenclature.

LA QUESTION DES ORIGINES

I

Un de nos lecteurs a adressé à la rédaction de la Revue la question suivante touchant le grave problème de l'*Origine de l'humanité* : « Doit-on, d'après les résultats acquis à la science sociale, penser que l'humanité a débuté par l'état pastoral? ou bien doit-on considérer que la classification sociale porte en tête les pasteurs nomades, seulement parce que c'est le type le plus simple? »

Telle qu'elle est posée, cette question suppose, déjà résolue, celle de l'*unité* de la race humaine; c'est à bon droit: car l'observation des faits historiques et celle des faits actuels n'ayant jamais fait découvrir l'apparition spontanée d'un individu ou d'une société, nous sommes amenés à considérer tous les individus comme provenant d'un premier couple, et toutes les sociétés comme sortant, à l'origine, d'un premier groupement humain, modelé par le *travail*, et ayant pour résultat la perpétuité de la race, c'est-à-dire l'*éducation*.

Il est manifeste que la connaissance du travail auquel les premières familles humaines ont dû leur subsistance et leur forme, offre un très grand intérêt.

Mais comment y arriver?

Il ne peut s'agir ici du premier couple humain apparaissant nu et désarmé sur le globe inculte et désert. Ce couple initial n'a pu vivre, s'établir, élever ses enfants, qu'au moyen de *subventions* dont aucun procédé, purement scientifique, n'arrive à nous rendre compte. Le fait est indéniable. Mais il ne s'est pas reproduit depuis l'origine du monde, car chaque nouveau couple qui s'établit ici-bas a reçu de la famille ou de la société préexistantes, sous une forme ou sous une autre, les subventions morales et matérielles qui lui sont indispensables.

Donc, si vous le voulez bien, « passons au Déluge », et considérons l'humanité primitive à l'époque où elle va se trouver assez forte, assez nombreuse, pour émettre des groupes qui se sépareront du premier centre.

Si nous consultons la source historique la plus ancienne et la plus vénérable. — la sainte Bible — nous y trouvons une indication précise, au chap. IX de la Genèse, verset 20 : *Noe fuit vir agricola*. Noé fut cultivateur.

Mais ceci constituerait une réponse trop simple, trop *simpliste*. Car le livre sacré ne dit pas *dans quelle mesure* Noé put associer l'art pastoral ou d'autres arts nourriciers, à l'art agricole; il ne dit pas non plus si les générations rapprochées de ce commun ancêtre ont, ou n'ont pas conservé la culture comme art nourricier, principal ou accessoire.

Cependant, on est bien obligé d'admettre que ces premières familles humaines ont vécu *comme elles ont pu* : c'est-à-dire que, constituant par excellence une *société simple*, sans richesse acquise, sans commerce ni transports étendus, leur *travail* fut forcément déterminé par le *lieu* qu'elles occupaient.

Nous sommes donc, en réalité, devant le problème de la situation géographique dans laquelle il faut placer le premier groupement humain, dont tous les autres ont procédé.

II [1]

Toute l'histoire des peuples anciens, leurs traditions, leurs vestiges, les recherches auxquelles se sont livrés les philologues et les naturalistes, montrent qu'il faut situer en Asie le point de la séparation des races primitives. N'est-il pas bon que la science sociale apporte son contingent à cet ensemble de témoignages, en y joignant les précisions qu'elle peut fournir?

Si l'on cherche à se rendre un compte sommaire et général de la distribution, sur l'immense continent asiatique, des divers travaux qui, dans les temps anciens, ont pu servir de base à l'existence des hommes et des sociétés, on est amené à diviser cette partie du monde en deux sortes de sols : 1° ceux qui, intransformables, donnent ouverture à un seul travail dominant, le pâturage nomade ; 2° les sols variés transformables, qui offrent des ressources diverses et perfectibles.

Ce sont des phénomènes de l'ordre météorologique, dont l'action est à la fois la plus puissante et la moins accessible à l'effort humain, qui règlent cette répartition des conditions de vie dans tout l'ancien continent. La zone des lieux généralement intransformables et de la vie pastorale nomade coïncide avec l'aire parcourue du nord-est au sud-ouest, par l'*alizé terrestre*. La zone des sols variés et transformables, permettant la culture, s'étend au nord-ouest et au sud-est de la précédente, sous le régime des brises folles ou des courants atmosphériques discontinus.

On comprend que ces deux grandes divisions terrestres ne sont pas réellement délimitées par des lignes géométriques. Diverses influences, notamment celles du cours des fleuves, des chaînes de montagnes qui dévient les courants d'air et condensent les vapeurs, l'extension des plateaux élevés à surface plane, etc., viennent faciliter ou combattre l'empiètement d'une des zones sur l'autre.

Un point très spécial sous ce rapport est celui où, entre le massif arméno-caucasien s'avançant vers le sud, et les monts de l'Iran, prolongement vers le nord de ceux de l'Indou-Kouch, la zone des steppes est pénétrée et traversée par des territoires cultivables et qui, historiquement, ont été cultivés. Cette région exceptionnelle s'étend des bords de la mer Noire et de la Caspienne jusqu'au fond du golfe Persique. *On ne rencontre nulle part une autre région* donnant accès direct, comme celle-ci, à la fois : 1° aux steppes herbues ; 2° aux steppes pauvres ou déserts sableux ; 3° aux territoires de culture par irrigation des grandes races asiatiques, hindoue et chinoise ; 4° aux territoires européens,

1. Je résume ici ce que j'ai déjà publié dans la Revue, t. XIV, p. 133 et suivantes.

directement fécondés par les pluies.

C'est donc là, à ce croisement des deux grandes variétés de sols, que d'accord, du reste, avec l'opinion générale, la science sociale est amenée à placer le lieu de dispersion des races humaines.

J'ai posé et *vérifié*, dans la Revue, les hypothèses concernant les itinéraires qu'ont dû suivre, sur la surface du globe, les principales races : les deux branches de la race noire, les races hindoue et chinoise, les pasteurs des grandes steppes et les diverses fractions des pasteurs de steppes pauvres, et plusieurs branches des peuples européens [1]. Les dimensions de cet article ne me permettent pas une analyse de ces différentes démonstrations. Disons seulement que les itinéraires proposés se vérifient par la conformité des principaux caractères sociaux de la race étudiée; le mode de travail, le concept social, le culte, avec les conséquences des phénomènes inhérents aux *lieux* traversés et aux modes de *transports* qu'ils imposent.

III

Les itinéraires sociaux dont il vient d'être question se prolongent, au cœur même de la région que nous venons de déterminer, vers un centre plus restreint encore, ce qui permet, en précisant davantage la situation du « berceau de l'humanité », de serrer de plus près le problème de la forme sociale originaire.

En effet, c'est sur le pourtour du massif arménien que s'amorcent toutes ces grandes et primitives routes des nations : au nord et à l'ouest les pentes et les vallées tempérées et quasi européennes; au sud, les hautes vallées du Tigre et de l'Euphrate qui ont conduit vers l'Afrique les deux branches de la race noire, par la Palestine ou par l'Arabie heureuse; la Mésopotamie, occupée dès les premiers âges par les cultivateurs sémites; les déserts de Syrie et de Perse; le chapelet des petites oasis persanes à territoire inextensible, créatrices de la *Caste* hindoue. A l'est, par les bords de la Caspienne et l'ancien lit fluvial qui réunissait jadis cette mer à la mer d'Aral, la voie d'accès de la race jaune vers le cours du Syr et de l'Amou-Daria, et de là vers le fleuve Jaune et le fleuve Bleu, ainsi que vers les steppes herbues septentrionales.

C'est donc dans les monts et les vallées de l'Arménie que nous devons placer le « berceau de l'humanité », le premier lieu de séjour de la société dont toutes les autres tirent leur origine.

Ce *lieu* est absolument remarquable à tous égards. C'est là que le courant polaire du nord-est et les brises folles de l'ouest se livrent combat [1]. Aussi le mélange des influences des vents, l'altitude et ses différences, les diverses expositions des pentes, produisent dans tout le massif de l'Arménie et du Kurdistan, sur des points qui se touchent, des variations de climat allant aux extrêmes : « Les forêts de sapins et de chênes touchent à celles de palmiers et de citronniers; le lion d'Arabie répond par ses rugissement aux hurlements de l'ours du mont Taurus : on dirait que l'Afrique et la Sibérie se sont donné rendez-vous [2] ». Avec cette extraordinaire variété, l'Arménie et le Kurdistan forment une contrée « des plus belles et des plus fécondes de la zone tempérée, celle qui a probablement donné, en proportion de son étendue, le plus grand nombre de plantes alimentaires [3] ». Sur les flancs des montagnes, d'immenses troupeaux de brebis, des chevaux excellents, des bêtes à cornes assez nombreuses pour que leurs bouses séchées remplacent le bois comme combustible, représentent l'instrument et le résultat du travail pastoral; tandis que de fertiles vignobles situés à différentes hauteurs, le froment que l'on cultive jusqu'à l'altitude de 1.800 mètres, l'orge jusqu'à 2.100 mètres, représentent les fruits du travail agricole [4].

Donc, nous ne trouvons plus ici les deux travaux de simple récolte et d'extraction

1. Voir dans la Revue les séries d'articles sur l'*Afrique*, l'*Egypte ancienne*, la *société védique*, le *Boudhisme et le Lamaisme*, et le *Japon*.

1. Voir Reclus, *Géographie universelle*, t. IX, p. 334 et s.
2. Malte-Brun, t. II, p. 224.
3. Reclus, t. IX, p. 339.
4. Reclus, t. IX, p. 334 à 339.

occupant deux régions distinctes que le climat sépare forcément : nous ne les trouvons pas exercés par deux sociétés distinctes. Le mélange des sols, complet, inextricable, amène la confusion des travaux et des races. Les clans kurdes, la nation arménienne, les tribus turcomanes, qui occupent toute cette région, exercent à la fois le métier de berger et de cultivateur. Je dis *berger*, et non *pasteur*, pour éviter toute confusion. Le berger kurde vit l'été sur les hauteurs, habitant sa tente de feutre noir dont le cône relevé par des poteaux inclinés et des cordages de crin contraste avec l'étendue des vertes prairies. Mais à l'automne le bétail redescend aux alentours des villages, et le berger rentre dans son logis d'hiver, hutte à demi souterraine dont le toit est recouvert de terre, et semblable aux demeures des Arméniens.

Cette transhumance du bétail kurde, cette nécessité pour le berger de redescendre à l'automne vers le village de culture, répond à la remarque qu'on pourrait faire, au sujet de la préférence du travail attrayant du pâturage, sur le travail plus pénible de la culture. Si, en effet, dans ces sols variés de l'Arménie, le Kurde pouvait vivre *exclusivement* de ses troupeaux, il est infiniment probable qu'il ne chercherait pas d'autres ressources. Le premier groupement humain, que nous examinons, dans les mêmes conditions de lieu, a subi les mêmes nécessités, et a été obligé, pour conserver la vie, de joindre au pâturage attrayant l'effort agricole, et l'appropriation des biens, qui accompagne toujours la transhumance [1].

Sujets de la Sublime Porte, de la Perse ou de la Russie, ou bien vivant en principautés indépendantes dans ces monts Gordyens [2] qui arrêtèrent Alexandre, les bergers arméniens et kurdes sont des *semi-nomades avec culture fragmentaire* [3] *et appropriation du sol*. Cette constitution que le *lieu* impose à toute société simple qui l'habite, — représente exactement celle qui est assignée à l'antique société dite des « anciens Aryas » par les recherches linguistiques les plus appréciées. « Quant « au genre de vie, dit M. Pictet, tout tend « à montrer que les anciens Aryas ont été « essentiellement un peuple de pasteurs, « non pas à la façon des nomades, mais « avec des demeures fixes, telles que les « réclamait la nature d'un pays accidenté... « On ne saurait douter que l'agriculture « n'ait commencé déjà au temps de l'unité « antérieure plus complète (de la race « aryenne ou indo-européenne), puisque « les Aryas possédaient alors certainement « l'orge, peut-être d'autres céréales, et « sûrement plusieurs légumineuses. A « cette époque, la charrue avait déjà rem- « placé les premiers outils aratoires, le « bœuf était soumis au joug, la charrue « était inventée, et la préparation des « céréales par la mouture en plein « usage [1]. »

Examinons maintenant la constitution de la famille primitive, telle qu'elle ressort du milieu *semi-nomade avec culture fragmentaire* qui vient d'être décrite. Nous n'avons pas à nous préoccuper des réactions qu'exercent les lieux antérieurs ou les sociétés voisines, puisqu'il s'agit du premier lieu et du premier groupement.

L'exploitation de grands troupeaux et de vastes pâtures n'exige pas d'efforts pénibles, elle se prête à l'indivision; elle appelle la communauté, par l'absence des voisins, la nécessité conséquemment de réunir des aptitudes diverses, l'importance de la direction expérimentée des anciens pour la conduite du troupeau et la sécurité. De ce mode de travail découlent donc l'autorité patriarcale, l'esprit de tradition, la tendance au recours et au support mutuels.

Du second mode de travail, la *culture*, même fragmentaire, qui nécessite une certaine dose d'énergie, un effort individuel, sortent l'appropriation des fruits d'abord, puis du sol; le travail spontané en

1. La transhumance du bétail suppose que les maîtres des troupeaux ont, chacun pour son compte, des ressources accumulées dans celles de leurs stations où le bétail ne vit pas de la pâture.

2. Gordes. — Kourdes. Le nœud gordien tranché par Alexandre était, disait la tradition, un nœud d'attelage de charrue.

3. La culture *fragmentaire* est celle qui n'emploie qu'une *fraction* du travail de la famille.

1. Voir Pictet, t. II, p. 739, 741.

vue de la production appropriée; le désir de l'indépendance et du perfectionnement.

Ces deux manières d'être, contenues en puissance dans le groupement primitif, iront ensuite en se développant ou se restreignant, suivant les influences que rencontreront les diverses races sur leurs itinéraires de dispersion : d'un côté jusqu'au type patriarcal pur; de l'autre, par les sols variés, jusqu'aux types les plus instables, ou jusqu'au type équilibré que nous appelons « particulariste ».

Dans la classification des familles, le régime auquel se trouvait soumis le premier groupement humain, paraît, à égale distance de tous les types extrêmes, celui de la *communauté restreinte*. Ce régime moyen, favorable à une émigration sérieuse, comprend encore actuellement, sinon *l'élite*, du moins *la masse* des familles qui, comme aux premiers âges, envoient au dehors des rejetons, soit pour mettre en valeur les terres nouvelles; soit, aussi, pour subvenir maintenant à l'épuisement de la race que produit la complication des sociétés.

A. DE PRÉVILLE.

LE TYPE ROMAIN[1]

Dans l'état actuel de la science sociale on admet que le type romain représente « dans l'Antiquité, le plus grand effort des communautaires pour sortir de la communauté » (*La Route*, p. 433). Il serait caractérisé par « la prédominance originelle de l'individu sur la communauté » et le Romain aurait été « dès l'origine et nécessairement un cultivateur renforcé » (*Ibid.*, p. 438).

L'étude des conditions actuelles du lieu, du travail et de la propriété dans la province de Rome a éveillé en moi quelques doutes sur le caractère agricole et quasi particulariste que nous attribuons au Vieux Romain. Assurément il serait téméraire de vouloir juger le type ancien d'après le type actuel, mais ces doutes ont été confirmés par certains faits relevés dans l'histoire. Voilà pourquoi je m'enhardis à soumettre aux lecteurs de la Science sociale les observations suivantes :

1° Rome n'a pas été fondée par des bannis individuels. Je n'en veux d'autre preuve que la constitution de la *gens* primitive qui a tous les caractères de la *famille patriarcale* régulièrement organisée. C'est par là que s'expliquent la religion et le droit primitifs de Rome. C'est en qualité de patriarche que le *paterfamilias* possède à un degré éminent la triple autorité familiale, religieuse et politique. Ce caractère patriarcal des Romains primitifs me semble devoir expliquer bien des faits de l'histoire et bien des traits de la physionomie du type romain. Il paraît bien que des bannis ont été accueillis, attirés même à Rome, mais l'asile qui leur était offert était situé en dehors de la cité organisée, de la *Roma quadrata* du Palatin : ils habitaient au pied du Capitole et de même qu'ils demeuraient en dehors de la ville matérielle, ils restaient aussi en dehors de la cité civile; s'étant détachés de leurs communautés originaires, ils étaient comme au ban de la société d'alors qui ne concevait pour les individus d'autre groupement que la communauté de famille. Il fallut de longs siècles pour que cette plèbe acquit ses droits civils et civiques.

2° Le travail des premiers Romains est surtout l'art pastoral. Les textes en font foi et le lieu y est très favorable. Plusieurs siècles après la fondation de Rome, à l'époque de Caton, le bétail jouait encore le principal rôle dans l'économie rurale. Il est bien évident cependant que, même à l'origine, il a dû y avoir une culture rudimentaire qui est devenue plus intensive à mesure que la population s'est accrue. D'après les historiens, cet accroissement a été très rapide, probablement par suite d'une immigration active dont nous avons d'ailleurs des exemples précis : la gens Claudia venue de la Sabine après la chute de Tarquin. Or, cette im-

1. Cf. E. Demolins : *Comment la route crée le type social*, t. Ier; Paul Bureau : *La Propriété foncière à Rome*, *Sc. soc.*, t. XXXIV, XXXV et XXXVI; Fustel de Coulanges : *La Cité antique*.

migration s'explique mal : un peuple pasteur et cultivateur ne reçoit pas volontiers sur son territoire des étrangers, surtout si ceux-ci arrivent en groupes compacts. Aujourd'hui on constate un exclusivisme farouche entre les villages. N'y aurait-il pas eu à Rome un autre genre de travail, commerce ou transports, expliquant l'afflux des étrangers et l'enrichissement de certains plébéiens?

3° A l'origine la propriété est collective. La propriété privée se borne à l'*heredium* qui est la maison et ses dépendances. Ceci s'accorde très bien avec l'art pastoral et la culture rudimentaire. La notion de propriété privée ne s'applique alors qu'aux animaux et aux objets mobiliers. Le caractère sacré et la sévérité des lois relatives aux bornes indique bien la difficulté qu'il y avait à faire admettre cette notion de propriété privée pour le sol. D'ailleurs le fameux bornage de Numa ne serait-il pas une répartition du territoire entre les tribus et les *gentes?* Cependant la propriété foncière privée s'est peu à peu établie; on a voulu voir dans le droit de propriété quiritaire quelque chose de tout à fait particulier et unique dans l'Antiquité; à ce propos il faut remarquer deux choses : *a*) que, dans l'Antiquité, les citoyens seuls sont en possession des droits civils et ceci est conforme à l'exclusivisme des communautés. Il s'ensuit qu'aux yeux du Romain l'étranger ne peut pas posséder le droit de propriété, et parmi les étrangers il faut compter les plébéiens avant la conquête par eux de l'égalité civile. Le droit de propriété *ex jure Quiritium* n'est donc pas un droit plus absolu que celui dont pouvaient jouir les autres citoyens dans leurs cités respectives ; mais après que Rome eut étendu sa domination sur d'autres peuples, il eut, aux yeux de la loi romaine, un caractère très différent du simple droit de possession reconnu par tolérance et politique aux vaincus; *b*) A Rome le droit est très formaliste et ses formes subissent l'influence de la religion. Comme cette religion est locale, elle n'étend son empire que sur le territoire de la cité. On comprend par là qu'à l'origine le droit de propriété *ex jure Quiritium* n'ait pu être revendiqué que dans les limites de l'*ager romanus*.

4° La famille patricienne était patriarcale : la *gens* primitive s'est peu à peu désagrégée, mais son influence et son esprit se sont maintenus fort longtemps. La famille plébéienne des premiers temps peut être considérée comme instable ou désorganisée; avec le mouvement ascensionnel de la plèbe elle a acquis plus de stabilité et a pris une organisation plus régulière. J'inclinerais à considérer toute l'histoire intérieure de Rome comme la lutte entre ces deux types de famille, le second, à cause même de sa faiblesse organique, cherchant un appui dans l'extension des pouvoirs publics, le premier se suffisant à lui-même et résistant de toutes ses forces, souvent avec succès.

La royauté s'appuya toujours sur la plèbe; sa chute fut une victoire pour la famille patriarcale. Si la plèbe finit par triompher, elle dut son succès soit à des patriciens ambitieux, soit à des plébéiens enrichis par le commerce, de sorte que la cité romaine fut toujours une cité aristocratique.

Ne semble-t-il pas légitime de conclure que les Romains ont été des communautaires patriarcaux et que l'influence de la famille patriarcale s'est maintenue prépondérante jusqu'à la fin de la République.

Les Romains ont-ils été agriculteurs? Il n'est pas niable qu'ils se sont adonnés à la culture; mais qu'ils aient été des cultivateurs renforcés, cela me paraît contestable. Malgré toutes les lois agraires, ils ne paraissent pas avoir réussi à constituer une classe solide de paysans propriétaires; les patriciens ont toujours maintenu avec succès la grande propriété. Celle-ci était d'ailleurs favorisée par les conditions du lieu : actuellement encore elle règne sans partage dans la campagne de Rome, tandis que le pays latin, près de Velletri, d'Albano et de Tivoli, où étaient établies les cités des cultivateurs pélasges, est encore aujourd'hui divisé en petits domaines. J'imagine que le « bon laboureur » dont parle Caton était tout simplement le patriarche plus ou moins diminué

qui exploitait ses terres par le pâturage associé à une culture rudimentaire assez analogue à celle qu'on pratique encore actuellement au moyen de colons et de salariés. Il est très vraisemblable que c'est grâce à l'inaptitude agricole de la plèbe que les patriciens ont pu, de tous temps, accaparer les terres de l'*Ager publicus*. Il est remarquable aussi que les Romains se réservèrent chez les peuples vaincus d'immenses territoires, *montes romani*, pour le pâturage de leurs troupeaux; certains auteurs prétendent même qu'ils soumirent les Samnites pour s'assurer des pâturages d'été.

Les lois agraires elles-mêmes semblent bien prouver que l'agriculture était assez extensive : vouloir exproprier et partager des terres fortement occupées par la culture intensive eût été une entreprise trop complexe, trop difficile et trop périlleuse pour qu'on eût pu seulement y songer. Le nombre même de ces lois qui se succèdent pendant des siècles à de courts intervalles démontre bien leur inefficacité.

La preuve que l'on donne le plus volontiers du caractère agricole du peuple romain est la fondation des colonies. Il faudrait d'abord savoir si toutes les colonies dont on a décrété l'établissement ont bien été fondées; car il arrive parfois que les colons refusent de partir : c'est ce qui arriva pour la colonie d'Antium où on fut obligé d'appeler des Volsques. Nous ne parlons pas des vétérans qui très souvent vendaient leurs concessions. Ces concessions sont d'ailleurs d'une étendue si faible qu'il est impossible à une famille d'y vivre de la culture : à Lavicum les colons reçoivent deux arpents (1/2 hectare); en 367, à Latricum dans le Latium, on leur attribue deux arpents et demi; chez les Volsques chaque colon a trois arpents sept douzièmes et à Véies sept arpents (1 hectare 3/4). Il est donc probable que la culture ne constituait qu'une partie des moyens d'existence des colons qui devaient lui préférer le pâturage sur les terres restées communes.

Enfin on attribue à la conquête de la Sicile la décadence agricole du peuple romain à cause de la concurrence du blé étranger. Cette explication ne prouve qu'une chose : que le Romain n'était pas vraiment agriculteur. En effet, l'arrivée des céréales étrangères à bas prix sur le marché de Rome aurait bien pu ruiner les grands propriétaires et les fermiers employant des salariés et vendant leurs produits, mais elle aurait laissé très indifférents les paysans vivant directement des produits de leurs terres. Logiquement la grande propriété aurait dû reculer devant la petite; or, c'est l'inverse qui est arrivé. Il en faut conclure que la plèbe a lâché la culture et abandonné la campagne dès qu'elle a entrevu la possibilité de se faire nourrir par l'État. Cela n'est pas l'indice d'une formation agricole bien forte.

Si donc les Romains sont des patriarcaux plus ou moins atténués ne se livrant à la culture que contraints et forcés, quelle est donc la cause de leur supériorité sur les autres peuples de l'antiquité?

Cette cause est évidemment complexe et je n'en prétends pas analyser tous les éléments. Parmi ces éléments il en est un auquel je serais tenté d'attribuer la prépondérance, c'est la constitution aristocratique de la société romaine. On sait que Rome s'est toujours appuyé sur les partis aristocratiques dans les cités étrangères et que ceux-ci ont toujours recherché son aide et son alliance parce qu'ils se sentaient avec elle en communauté d'idées et de sentiments politiques. Or, la cité romaine doit évidemment son esprit et sa constitution aristocratiques à l'influence persistante de la famille patriarcale qui, en fait, a dominé jusqu'à la fin de la République. C'est la famille patriarcale dépositaire des traditions qui a entretenu les longs espoirs et les vastes pensées; c'est elle qui a été la pépinière d'où sont sortis les chefs, généraux, diplomates, administrateurs. Ces chefs ont conquis le monde par la guerre et la politique et ils l'ont mis en valeur non seulement par l'action publique, mais aussi par le patronage des intérêts privés : on sait que les patriciens se taillaient de grands domaines dans les pays conquis.

On peut se demander pourquoi la famille patriarcale a été plus résistante à Rome que dans d'autres cités. Il est possible que

cela tienne aux conditions du lieu qui, peu propice à la petite propriété paysanne, lui a permis de maintenir ses possessions territoriales qui, bien qu'exploitées d'une façon peu intensive, ont été une école de commandement et une cause de stabilité.

Les Romains seraient donc des *patriarcaux évoluant plus lentement que leurs voisins de la communauté de famille à la communauté de cité à cause de l'importance relative plus grande de l'art pastoral dans leurs moyens d'existence.*

Je propose cette définition du type romain dans l'espoir de provoquer des observations, d'amener des rectifications et de rendre plus sensible le besoin que nous avons d'une Histoire sociale de Rome.

Paul Roux.

BIBLIOGRAPHIE

L'Individu et les diplômes, par Abel Faure, XXVIII, 56 p. Stock, 3 fr. 50.

Ce volume est la suite logique de *L'Individu et l'esprit d'autorité* dont nous avons dit le genre de valeur dans le fascicule de février 1908.

Dans « l'Individu et l'Esprit d'autorité », l'auteur avait montré comment, dans le passé, l'éducation non seulement n'avait pas développé les qualités qui forment la propre personnalité de chaque individu, mais leur avait opposé, la plupart du temps, de redoutables barrières, que seuls des esprits tout à fait supérieurs vaient pu surmonter, et encore, avec quelle regrettable déperdition de leurs forces!

Dans « l'Individu et les Diplômes », il montre comment, *actuellement*, dans l'Université de France, et dans toutes les maisons d'éducation qu'elle entraine dans son orbite, la situation est la même.

Aussi, fidèle à sa devise : « la véritable éducation est celle qui cultive les différences », Abel Faure fait une charge à fond de train contre les méthodes actuelles qui se réduisent à ceci : depuis l'humble certificat d'études jusqu'aux plus hauts doctorats, jusqu'aux plus enviées agrégations, se farcir la mémoire du texte de manuels, œuvres ternes de compilation, qui laissent parfaitement ignorants des réalités, des énergies, des ressources et des devoirs pratiques de la vie.

Encadrés dans un véhément plaidoyer, ce livre fournit, en abondance, des faits et des raisonnements qui établissent trop clairement, hélas! que « l'Université est une monstrueuse machine à fabriquer les diplômes, cultivant avec bonheur, les qualités inférieures, telles que la mémoire et la faculté d'assimilation des choses extérieures », « distribuant l'éducation classique à prix réduit », « conférant non le le talent, mais la permission de faire partie de la corporation des gens de lettres ». Avec elle, les jeunes Français « emploient toutes les belles années de leur jeunesse, non à faire fructifier leurs dons naturels, mais à s'exercer en vue de la préparation au concours ». Pour elle, tout homme qui ose avoir du talent sans avoir des diplômes est « un intrus formé par la nature ». « L'université s'imagine avec candeur que tout s'enseigne à condition de faire partie des matières d'examen. Inscrivez sur les programmes : qualités morales, courage, énergie, persévérance; interrogez à l'examen : tous les candidats reçus seront propriétaires d'un diplôme qui attestera officiellement qu'ils sont empreints de courage, d'énergie et de persévérance. »

M. Faure ne se contente pas de critiquer ce qui se fait dans l'Université; il développe un plan d'éducation et d'études autrement formateur dans son chapitre sur les « méthodes pour l'enseignement du latin ».

A lire aussi le chapitre : « L'Éducation française et le féminisme », où l'auteur se montre psychologue très fin et très avisé.

L. B.

Régions naturelles et noms de pays. — Étude sur la région parisienne, par L. Gallois. Paris, 1908, A. Colin.

Sous ce titre, M. Gallois a publié récemment une étude fort curieuse sur la toponymie de la région parisienne et qui mérite d'être connue de tous ceux qui s'occupent de géographie ou d'histoire. C'est

un essai d'explication des appellations régionales du territoire compris entre Laon et la Loire, la Normandie et la Champagne.

Jusqu'ici, les recherches de cet ordre ayant été faites pour la plupart par des historiens, le travail de M. Gallois est presque une innovation, qui s'explique facilement, il est vrai, par son orientation même, car le géographe a le droit et même le devoir de se rendre compte par lui-même de la signification réelle des dénonciations qu'il emploie, surtout lorsque celles-ci paraissent avoir été imposées par des considérations d'ordre géographique.

Quand on lit les excellentes monographies régionales publiées durant ces dernières années sur la Flandre, la Picardie, la Basse-Normandie ou le Berry, on est frappé de suite par l'opposition très nette que présentent nos divisions administratives ou politiques actuelles, avec ce que l'on pourrait appeler les divisions rationnelles du sol. C'est là d'ailleurs un fait assez général, qui s'explique dans bien des cas par des causes économiques, sociales ou historiques même et dont la constatation ne surprendrait presque plus si quelques appellations géographiques, très anciennes souvent, mais encore couramment admises aujourd'hui, ne semblaient indiquer qu'à une époque fort reculée peut-être, la notion des régions naturelles n'ait été entrevue par quelques esprits clairvoyants. Cela ne veut pas dire cependant, comme certains l'ont prétendu, qu'il nous serait possible de délimiter les régions naturelles de France par le seul moyen des noms de pays! Dans son étude, M. Gallois montre, en effet, que pendant longtemps les géographes ne se préoccupaient aucunement des régions naturelles et que c'est seulement vers le milieu du XVIIIe siècle que quelques-uns d'entre eux reconnurent leur signification. A cela, il n'y a rien de surprenant pour qui connaît la mentalité des géographes d'autrefois, qui se contentaient le plus souvent de faire des descriptions, d'établir des itinéraires ou des catalogues. S'il n'en est plus de même aujourd'hui, c'est que, depuis de Humboldt, Karl Ritter, la géographie est devenue une science explicative et raisonnée qui observe toujours, mais qui classe et qui interprète les faits, et qui, pour ce motif, doit remonter à leurs causes, c'est-à-dire à la nature elle-même. Et chose curieuse, mais très rationnelle, les premiers géographes qui font mention des régions naturelles, quoique appartenant à l'ancienne école, comme par exemple l'abbé Guettard, Monnet, l'abbé Giraud-Soulavie qui publièrent leurs œuvres entre 1740 et 1790, furent aussi des géologues. Leur conception s'en ressent d'ailleurs. Monnet, par exemple, qui distingue assez bien certains *pays*, ne pense qu'à la composition minéralogique du sol. Giraud-Soulavie, imprégné des idées de Buache, donne trop d'importance au réseau hydrographique, mais reconnaît cependant très justement que « la Nature est si différente dans ces contrées si diverses, que ses variations influent puissamment sur les êtres organisés qui s'y trouvent, surtout sur les productions végétales de la vie ».

Le baron de Montbret, le premier rédacteur du *Journal des Mines* publié par le Comité des Mines, par ordre de la Convention, rêvait d'une division de la France en régions physiques, déterminées par la nature du sol. Mais la géologie se constituait et avec Cuvier, Brongniart, d'Omalius d'Halloy surtout, puis Antoine Passy, Dufrénoy, Elie de Beaumont et quelques autres encore, de nouvelles conceptions apparaissaient, sans aboutir cependant à des résultats importants. Élie de Beaumont avait beau écrire dès 1841 : « Les lignes géologiques qui déterminent les contours des masses minérales dessinent en quelque sorte le squelette d'une contrée, tandis que les lignes hydrographiques ne représentent que ces traits purement extérieurs, qui sur un même visage varient avec les années », il ne pouvait être compris : la géographie n'était pas encore assez nettement orientée, ni suffisamment documentée, et surtout, les géographes ne comprenaient pas encore la complexité du travail des phénomènes actuels qui devait leur être révélée plus tard par Lyell.

L'expression « région naturelle », ainsi que le dit très justement M. Gallois, peut avoir des sens très différents, suivant

qu'elle est employée par un géographe par un naturaliste, botaniste, zoologue ou géologue ou un économiste. Elle exprime simplement dans chaque cas « un fait mis de plus en plus en évidence », dit M. Gallois. Les moyennes météorologiques, la stabilité des faunes ou des flores, la régularité d'allure des couches géologiques délimitent des régions naturelles pour le climatologiste, le biologiste, le géographe. L'économiste, par contre, sera guidé par d'autres considérations, au moins *a priori*, car souvent les conditions naturelles ne jouent pas un rôle prédominant et la région délimitée par « le fait mis de plus en plus en évidence » correspond rarement à une « région naturelle ».

Avec M. Gallois, je crois en effet que les régions naturelles sont des unités physiques qui ne sauraient être confondues, en règle générale, ni avec les groupements économiques, ni avec les divisions politiques. Les premières sont directement exprimées par la nature et on peut assez souvent les caractériser par le relief, le sol, le climat, la végétation, tandis que les secondes sont, au contraire, plus artificielles, en ce sens qu'elles résultent de facteurs plus particuliers, moins généraux : elles se rattachent de beaucoup plus loin à la nature.

Mais encore, dans toutes ces questions de faits dominateurs, d'influence décisive, il importe de bien comprendre qu'un résultat quelconque est le plus souvent une intégrale de travaux et de facteurs agissant individuellement et réagissant les uns sur les autres. M. Gallois montre très nettement que le climat qui commande à la végétation est dépendant du relief, qui lui-même est fonction de la nature, de la structure, de l'évolution du sol. L'importance relative des causes varie, sans devenir cependant absolue. Le climat à lui seul ne saurait permettre la délimitation exacte des régions naturelles, parce que les diverses causes qui le déterminent, relief, altitude, latitude, peuvent, sans le modifier d'une façon très apparente, avoir suivant les cas, des significations particulières. La région naturelle dépend de tout cela, et vouloir la définir d'une façon générale, c'est méconnaître la puissance de variabilité des facteurs dont elle dépend. Pour le géographe, elle est délimitée par des faits géographiques ; pour l'économiste elle l'est, au contraire, par des faits économiques qui dépendent plus ou moins directement de l'activité humaine et que, pour ce motif, on ne saurait confondre avec les conditions naturelles. Il y a là des groupements absolument différents, qui répondent à des buts distincts et qu'il est impossible, sinon dangereux, d'identifier entre eux. Les divisions politiques sont encore quelque chose de différent. Dans bien des cas on peut se demander à quel but elles répondent, tellement elles sont confuses, hétérogènes ou irrégulières. M. Gallois reconnaît très sincèrement qu'il serait oiseux de rechercher leurs rapports avec les régions naturelles. A plusieurs reprises on s'en est préoccupé et des projets de remaniement des arrondissements et même des départements ont été proposés, dans le but « de créer des organismes plus conscients de leurs unités et de leurs intérêts ». Il est bien évident que des divisions politiques tenant bon compte des conditions naturelles, comme aussi des facteurs locaux : intérêts, traditions, facilités de communication seraient rationnelles ; mais reste à savoir si elles seraient toujours pratiques ?

La connaissance des régions naturelles est de première importance pour le géographe, puisque celles-ci lui fournissent le cadre nécessaire pour ses recherches et qu'elles lui permettent de classer et d'interpréter les faits qu'il observe. Elle est également utile à tous ceux qui étudient les faits sociaux ou économiques, car, ainsi que le dit très justement M. Gallois, pour se rendre compte des faits humains, « il faut toujours penser à l'influence possible du milieu ».

Toutes ces questions sont très bien exposées dans deux chapitres très intéressants et M. Gallois en fait de nombreuses applications dans une série des monographies rapides sur la Beauce, le Hurepoix, le Gâtinais, la Puisaye, la Brie, le Vexin, etc..., en même temps qu'il recherche la valeur des dénominations et des appella-

tions, car, comme on peut le deviner facilement par le titre, son livre comprend deux parties : une, exclusivement consacrée aux régions naturelles, la plus originale, à mon avis; l'autre, aux noms de pays. Les monographies, dont je viens de dire un mot et qui forment une grande partie de l'ouvrage, sont des applications des idées générales, en ce sens du moins qu'elles permettent à l'auteur, tout en élucidant des cas particuliers, de vérifier ses conceptions d'ensemble.

Pour ce qui est des noms de pays, M. Gallois montre d'abord les difficultés soulevées pour leur choix, puis il recherche leur origine et leur signification. Beaucoup sont empruntés à l'histoire : ce sont des noms d'anciennes divisions politiques ou administratives, d'anciennes provinces (Bretagne, Normandie, Bourgogne, Lorraine), d'anciens comtés (Gâtinais, Valois, Vexin). Plusieurs sont tirés d'un nom de ville : Mantois, Drouais (Dreux), Laonnois, qui ne sont plus guère employés, et beaucoup ont une origine populaire inconnue ou mal connue (Alpes, Jura, Maures, Esterel, etc...). A côté de cette dernière catégorie, on peut aussi ranger les appellations de Terres froides (Dauphiné), Terres rouges (Poitou), la Montagne (Côte-d'Or) et peut-être encore ceux de Sologne, de Beauce?

Le livre de M. Gallois est complété par plusieurs appendices qui lui donnent une valeur documentaire importante, et illustrée de reproductions de cartes anciennes, peu connues, qui seront très appréciées de tous ceux qui s'occupent de cartographie. C'est avant tout l'œuvre d'un géographe et, pour la bien comprendre, il importe de ne pas l'oublier.

Ernest Fleury.

La Nation armée. Leçons professées à l'école des Hautes études sociales, par MM. le général Bazaine-Hayter, C. Bouglé, E. Bourgeois, le capitaine Bourguet, E. Boutroux, A. Croiset, G. Demeny, G. Lanson, L. Pineau, le capitaine Potez, F. Kauh. Paris, Alcan, 1909.

De tous les aspects de l'évolution sociale moderne, celui que présente notre armée nationale n'est pas l'un des moins intéressants à observer. L'armée de métier a fait place à une organisation où tous les soldats sont citoyens, en même temps que tous les citoyens sont soldats : les conséquences de ce fait sont manifestes, et il n'est plus aujourd'hui un seul individu perspicace qui soit capable de les nier. Parmi les problèmes qu'il a fait naître, l'un des plus troublants est peut-être celui qui consiste à inculquer au citoyen imbu de l'esprit de liberté et d'égalité, et conscient de sa personnalité, pendant le court séjour qu'il fait au régiment, la formation physique, intellectuelle et morale nécessaire au soldat. C'est ce problème qu'étudient tour à tour les auteurs des conférences réunies dans ce volume; chacun l'étudie avec ses tendances et ses idées personnelles. Mais au milieu de ces opinions divergentes, il est une conclusion commune à tous et uniforme, parce qu'elle est imposée par la nature des choses elle-même : c'est que cette formation militaire dépend essentiellement de l'éducation qui aura été déjà donnée avant l'appel sous les drapeaux; tel est le citoyen, tel sera le soldat. Il est de fait — et cette constatation émane des plus autorisés parmi les conférenciers, — que la formation morale du soldat, pas plus que sa formation physique, ne saurait être donnée entièrement au régiment. D'autre part, *toutes* les qualités qui font le bon soldat sont en même temps celles qui font le bon citoyen : la résistance à la fatigue et la pratique d'une hygiène rationnelle sont aussi nécessaires à l'un qu'à l'autre; le jugement, l'esprit d'initiative, l'opiniâtreté et la confiance en soi-même, imposés par la tactique moderne (capitaine Bourguet, p. 97, capitaine Potez, p. 125) jouent un rôle de plus en plus important dans la lutte pour la vie; par-dessus tout, le respect de la loi, la soumission de l'égoïsme individuel à la discipline volontairement acceptée dans l'intérêt collectif, sans lesquels il n'est pas de société possible, remplacent aujourd'hui à la caserne les anciens procédés, qui convenaient aux soldats de l'armée de métier, mais qui sont devenus inutilisables pour des citoyens-

soldats. Il n'existe qu'un seul moyen d'avoir de bons soldats, c'est que l'éducation nationale soit bonne, et tous les instructeurs militaires peuvent dire avec le capitaine Bourguet : « Faites-nous des conscrits vigoureux, patriotes et moralement énergiques, pour que nous puissions vous rendre des soldats ».

G. Olphe-Galliard.

Les deux Conférences de la Paix, 1899 et 1907. Recueil des textes arrêtés par ces conférences, avec un Avant-Propos de M. Louis Renault, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris et à l'École des Sciences politiques, 2e éd. Paris, Rousseau, 1909.

Nul n'était plus qualifié que le savant professeur pour présenter au public l'œuvre des conférences de La Haye : on sait la part qu'il prit à leurs travaux, comme délégué technique, puis comme plénipotentiaire. Le 24 août 1898, le gouvernement russe conviait les puissances à rechercher les « moyens les plus efficaces d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable, et de mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels ». Les représentants de tous les États civilisés ont fait plus et mieux que de stériliser leurs efforts à la poursuite d'un but irréalisable actuellement : faciliter, par l'organisation d'un tribunal spécial, la solution pacifique des conflits, répudier l'emploi de la force armée pour le recouvrement des dettes privées, faire d'un avertissement préalable la condition de tout acte d'hostilité, adoucir les lois de la guerre, renforcer le droit des neutres, interdire la coutume barbare consistant à mettre l'embargo sur les navires de commerce venus, sur la foi de la paix, dans les ports de l'ennemi, créer une Cour internationale des prises, tels ont été les objets de quelques-unes des conventions ratifiées par les puissances. Un tel résultat ne paraîtra négligeable qu'aux personnes qui ignorent combien de siècles ont été nécessaires pour amener ces diverses questions du droit des gens jusqu'au point où elles se présentaient aux discussions des plénipotentiaires de La Haye, et l'on peut dire avec M. Renault, que cette œuvre, « si elle n'est pas parfaite, mérite mieux que des critiques superficielles et de faciles ironies ».

G. Olphe-Galliard.

Une étude sur l'apprentissage. Essai de philosophie sociale, par J. de Bonne, docteur ès sciences politiques. Paris, Picard, 1909.

A la suite d'une longue préface, qui a pour objet de démontrer la successivité de la hiérarchie et de l'organisation corporative de l'ancien régime, l'auteur étudie successivement les conditions de l'apprentissage autrefois et aujourd'hui, d'après les documents fournis par l'industrie toulousaine. Les renseignements intéressants que ce livre nous apporte, forment une utile contribution à l'étude de l'apprentissage. On a toutefois quelque peine à comprendre que la conclusion de l'auteur, négligeant totalement les causes réelles du mouvement qu'il observe, soit le retour vers le passé et non une adaptation aux conditions de la vie moderne.

G. Olphe-Galliard.

Le chômage et la profession. Contribution à l'étude statistique du chômage, par Max Lazard, docteur en droit. Paris, Alcan, 1909.

La question du chômage, déjà étudiée sous de multiples aspects, n'avait pas encore donné lieu à une analyse spéciale des statistiques et des lois qui peuvent être déduites de ces dernières : c'est cette lacune que vient combler l'ouvrage précité. Après avoir donné des renseignements intéressants sur les diverses statistiques mises en œuvre, l'auteur compare, avec un soin et une précision dont on ne peut que le louer, les recensements français de 1896 et de 1901 et les deux recensements allemands de 1895. Les lois qu'il dégage de cette comparaison constituent une contribution utile à l'étude du problème. Nous ne partagerons cependant pas la confiance

un peu trop exclusive de l'auteur dans la portée de sa méthode, à laquelle il semble demander la clef du problème tout entier : c'est ainsi qu'il en vient à nier l'importance capitale de l'influence des causes morales propres aux chômeurs, dont il ne rencontre pas de trace dans les statistiques. Il y a à cela une excellente raison : c'est que ces dernières, ne tenant pas compte de la durée du chômage ni de sa fréquence relativement aux mêmes individus, ne pouvaient contenir cet élément. La statistique considère par hypothèse tous les individus comme étant des unités interchangeables et dont le nombre seul importe, non la qualité. Le seul moyen de se rendre compte de cette erreur fondamentale est de prendre pour point de départ, non l'universalité des sujets, mais l'individu concret et vivant. La statistique éclaire et contrôle utilement la monographie : elle ne saurait la remplacer.

G. Olphe-Galliard.

L'erreur révolutionnaire et notre état social; par Auguste Magloire (d'Haïti) (Port-au-Prince, imprimerie-librairie du *Matin*, 1909).

L'ouvrage que vient de publier notre confrère justifie pleinement son titre. Il montre en effet d'où vient l'erreur qui précipite la société d'Haïti, et d'autres aussi, hélas! dans l'état de continuelles révolutions où nous les voyons plongées.

Prenant le sujet dès l'origine, l'auteur montre la colonisation libre des premiers occupants de la partie française de St-Domingue, entravée plutôt qu'aidée par l'ingérence administrative de l'ancien régime ; la résistance jusqu'à la fin, jusqu'à l'assemblée de Saint-Marc, des planteurs de la côte nord, imbus de la formation particulariste, contre l'envahissement des pouvoirs publics. Puis il explique, par l'influence éducative de ces mêmes planteurs sur la population noire qui leur était soumise, la situation prépondérante acquise dans la république d'Haïti par les gens de la côte nord, plus enclins à donner à la vie privée le pas sur la vie publique ou les questions politiques. Il montre enfin que la longue possession du pouvoir par les gens de la côte nord tend à détruire la cause première de leur supériorité; et qu'en effet, la prospérité relative de cette partie du territoire haïtien décline visiblement dès aujourd'hui.

M. Auguste Magloire défend une thèse juste, en s'appuyant sur des documents curieux. Il donne, dans le cours de son ouvrage, de très nombreuses citations, de longs textes tirés des ouvrages de Demolins et de la précieuse *Histoire de la formation particulariste* de H. de Tourville. Ces textes, bien choisis, bien reliés, bien appliqués, sont comme un faisceau lumineux convergent dirigé sur l'idée principale qui anime tout l'ouvrage : la prédominance de la vie privée sur la vie publique.

Soit par la thèse en elle-même, soit par la manière dont elle est soutenue, l'ouvrage de M. Auguste Magloire mérite de prendre rang dans la *Bibliothèque de la Science sociale*.

A. de Préville.

Monographie du passementier stéphanois (agonie, causes et remèdes), par Ch. Leproux, 1 brochure : 0 fr. 50 (Imprimerie générale, 13, rue de la Croix, Saint-Étienne).

Dans cette étude, l'auteur étudie une famille d'ouvriers passementiers travaillant à domicile sur des métiers à tisser lui appartenant, mais actionnés par l'électricité.

On comprend de suite l'intérêt qu'une telle étude peut présenter. Le machinisme a eu généralement pour effet de substituer le grand atelier au petit; mais cela n'est guère vrai que pour le machinisme tirant sa force motrice de la houille. L'électricité permet au contraire le développement du machinisme dans le petit atelier. Y a-t-il là une résurrection possible du travail familial sous une forme nouvelle, qui ne retiendrait que les effets heureux de ce mode d'organisation du travail, en laissant de côté les effets néfastes : dur labeur physique, sweating system, etc.? Y a-t-il là une forme supérieure, capable de concurrencer victorieusement les immen-

ses ateliers que la houille à faire surgir?

Ces questions, intéressantes au premier chef, la méthode monographique est sans nul doute la seule qui puisse les résoudre. L'auteur en a pensé ainsi, et c'est pourquoi il est descendu au sein d'une famille ouvrière afin d'analyser ses conditions d'existence.

Pour cela, M. Leproux a suivi pas à pas le cadre monographique de Le Play. Nous le regrettons d'autant plus que la lecture de sa brochure décèle les qualités les plus sérieuses : conscience dans l'observation des faits, finesse dans l'analyse des phénomènes sociaux, souci de la recherche des causes et des effets. Mais nos lecteurs connaissent les lacunes que présente la méthode de Le Play, lacunes qu'aucunes qualités personnelles ne peuvent combler. Ces défauts, inhérents à la méthode suivie, sont les seuls que présente l'étude de M. Leproux; ils apparaissent surtout dans le premier chapitre et dans le dernier.

Le premier chapitre est intitulé : *Généralités sur la région et sur l'industrie* (Le Play disait : *État du sol, de l'industrie et de la population*). Les faits rassemblés dans ce chapitre sont indispensables à la compréhension de ce qui suit, mais ils sont rassemblés d'une façon un peu confuse, sans liens apparents entre eux; les répercussions sociales n'y sont pas indiquées d'une facon précise, et ne s'enchaînent pas entre elles. Et pourtant, il y a là une mine de faits!...

Le dernier chapitre suit immédiatement le budget, et tient donc la place des *faits importants d'organisation sociale* de Le Play; il en tient la place, mais ne le remplace nullement, car les faits importants que l'inventeur de la méthode monographique y eût mis, ont été reportés dans le premier chapitre; mais cela n'a aucune importance. M. Leproux a réuni dans son dernier chapitre, intitulé : *Conclusions*, les remèdes que l'on pourrait proposer pour résoudre la crise qui sévit sur la passementerie. Et ici, nous avouons ne pas voir comment l'auteur a passé des faits aux remèdes proposés. Il indique, en effet, trois causes à la crise : la mode, le machinisme et la loi de l'offre et la demande; la mode tendrait à substituer la quantité à la qualité; le machinisme amènerait la surproduction; la loi de l'offre et de la demande diminuerait les salaires.

Il indique d'abord, comme palliatifs, le syndicat et la limitation de la production; puis soudain, il accuse la République de ne pas chercher à résoudre la question sociale, et demande que tout Français marié ait droit à la propriété de sa maison, que l'État alloue une rente de 100 francs par an aux enfants âgés de moins de 12 ans, etc. Ce n'est plus là, il me semble, la solution de la crise rubanière, mais un essai de solution générale du paupérisme dans toute la France!

Mais revenons à nos passementiers.

Combien l'analyse de leur situation gagnerait en clarté si l'on s'amusait à tamiser, à l'aide de la *Nomenclature*, les faits recueillis par l'auteur. Et combien plus encore, si l'on y ajoutait ceux dont elle révélerait l'omission! Par exemple, rien ou peu de choses sur les questions si importantes du patronage de la race, du commerce, de l'expansion de la race, de l'étranger, et de l'influence de ces différents facteurs sur la condition de l'ouvrier.

Nous souhaitons que ce travail soit entrepris le plus tôt possible parce que les questions soulevées sont du plus haut intérêt. Il semble bien que l'industrie stéphanoise soit à un tournant. Le moteur électrique a rendu la vie aux fabriques collectives mourantes. Comment celles-ci se comporteront-elles à l'avenir? Que devient la famille ouvrière dans ces transformations?

Quoi qu'il en soit, le jour où une telle étude serait entreprise, la brochure de M. Leproux *devra* être consultée. Elle forme une base sérieuse, un point d'appui solide qu'il y aura grand profit à employer.

Quant à la masse de nos lecteurs qui ignorent tout de l'ouvrier passementier, nous leur conseillons la lecture de cette brochure : ils y glanerons nombre de faits intéressants.

P. Descamps.

LIVRES REÇUS

Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours, par Charles Gide et Charles Riot, 1 vol. 12 francs (J. Larose et L. Tenin, 22, rue Soufflot, Paris).

Les chèques et les virements postaux, par Louis Bruneau, avec une préface de M. G. Chastenet, 1 vol. 4 francs (J. Larose et L. Tenin, 22, rue Soufflot, Paris).

Le Contrat social et les idées politiques de J.-J. Rousseau, par Henri Rodet, 1 vol. 7 francs (Arthur Rousseau, 14, rue Soufflot, Paris).

L'école et la famille, par D. Guermand, 1 vol. 3 fr. 50 (Librairie académique, Perrin et Cie, Paris).

La monarchie et la classe ouvrière, par George Valois, 1 vol. 3 fr. 50 (Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes, Paris).

La pauvreté (malthusianisme et néo-malthusianisme), par le Dr Georges Drysdale, 1 vol. 2 fr. 50 (rue d'Orsel, 15, Paris).

Les intérêts économiques et l'œuvre socialiste, par Yves Guyot, 1 brochure (Bourse de Commerce, Paris).

SEPTEMBRE 1909 61e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Un colon danois en Angleterre, par M. F.-C. Honoré. — Le protectionnisme à la Chambre des députés, par G. Olphe-Galliard. — Avis. — Bibliographie. — Nouveaux livres.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Jean-Paul Belin, 52, rue de Vaugirard, Paris, présenté par M. Paul Bureau.

M. E. Sepe, 42, rue des Fronds-Forts, Port-au-Prince (Haïti), présenté par M. Paul de Rousiers.

M. J. A. da Cunha Peixoto, Santo Amoro d'Airâes, professeur au Lycée d'Evora (Portugal), présenté par M. Fructuosa da Costa.

M. E. Reynes, lieutenant d'infanterie coloniale, bataillon de Zinder, Niamey, via Dahomey, présenté par M. Paul de Rousiers.

Nouveau membre fondateur :

M. Paul Peters, industriel à Épinal.

Nouveau membre donateur :

M. Joseph Laroche, château de Bouvigny, par Bully (Pas-de-Calais).

*
* *

Nous apprenons que notre ami et distingué collaborateur, M. Léon Poinsard, a reçu de l'Université de Genève le titre de docteur *honoris causa*, au titre de ses travaux de sociologie. Comme M. Poinsard s'est constamment et ouvertement inspiré de notre méthode depuis plus de vingt ans, nous pouvons considérer cette nomination comme un hommage spontanément rendu à la Science sociale.

Nous publierons prochainement un important travail de M. Poinsard sur le Portugal, qu'il a étudié sur place au printemps dernier, et où il a fait, à Coïmbra et à Lisbonne, des conférences qui ont obtenu un succès très vif.

UN COLON DANOIS EN ANGLETERRE

Tandis qu'en Angleterre les fermiers n'arrivent pas à joindre les deux bouts et que la culture tend à disparaître, les laiteries danoises, non seulement suffisent entièrement aux besoins d'une population qui augmente rapidement sur place, mais encore trouvent moyen d'exporter leurs produits en Angleterre sur le pied de près d'un demi-milliard par an. Et cela quoique le climat et la terre soient en Danemark bien inférieurs à ce qu'ils sont en Angleterre et malgré la distance, considérable pour des produits de ce genre. Fatalement quelque jour des émigrants danois devaient être tentés de profiter de ces avantages et de s'établir plus près du marché qu'ils alimentent déjà de loin. C'est justement ce qui s'est produit, et les résultats paraissent si encourageants que le *Daily Graphic* les propose à l'émulation des Anglais. M. Arne von Mehren et son manager, M. J. Christensen, pour qui l'enseignement des hautes écoles danoises d'agriculture n'a plus aucun secret, après avoir jeté leur dévolu sur une ferme vacante du West Sussex, près de Billinghurst, la ferme de Oakhurst, d'une contenance de 650 acres, soit un peu plus de 290 hectares, s'y sont installés et y ont mis d'abord environ 125.000 francs de mise de fonds strictement nécessaire. Voici quinze mois que leur exploitation fonctionne et elle leur a donné la première année du 10 %, tandis que cette année elle leur donnera, selon toute probabilité, du

20 %. Ce taux d'ailleurs est considéré par eux comme un minimum assuré. Ils n'ont encore en effet que 100 vaches, nombre qu'ils comptent porter à 325, soit une vache par 2 acres, à mesure de l'achèvement de l'aménagement des terres de la ferme. Tout ce qu'on récolte, blé, avoine, orge et autres céréales, aussi bien que les mangolds et la luzerne, et, bien entendu, que le foin et la paille sont en principe entièrement consommés dans la ferme dont les seuls produits sont ceux de la laiterie. On s'efforce ainsi d'assurer la conservation de la fertilité du sol, tout en n'ayant qu'un seul produit commercial, dans les conditions actuelles de la culture en Angleterre. Les instruments sont, du reste, du dernier modèle ayant fait ses preuves, et les méthodes de culture suivies, industrielles, scientifiques même. C'est ainsi que les charrues sont américaines et que, au lieu des lourds wagons en usage dans le Sussex et que traînent à pas lents d'énormes chevaux de campagne, ils emploient de légers chariots danois, à trains démontables, s'adaptant à tout, partant moins nombreux, assez maniables pour être enlevés au trot par des chevaux ordinaires et faisant pratiquement un tiers de plus d'ouvrage que les autres. Quant aux ouvriers, au lieu d'ouvriers agricoles, la plupart sont d'anciens soldats de métier, plus ordonnés, plus disciplinés, exempts de routine et d'un meilleur rendement.

Enfin un bureau très bien monté tient la comptabilité constamment à jour, en sorte que l'on puisse découvrir à tout instant ce qui paie et ce qui ne paie pas et à combien cela se monte. C'est ainsi que chaque vache a son compte individuel et, dès que ce compte est en perte, la bête est éliminée du troupeau et vendue. Chose remarquable, le personnel, quoique travaillant plus et mieux que celui du fermier précédent, est déjà deux fois plus nombreux, [ce qui est la caractéristique d'une culture intensive]. J'ai eu la curiosité d'aller faire un tour de ce côté.

Les ondulations de terrain y sont amples et douces, les pièces y sont grandes, les terres y semblent riches. Evidemment ces émigrants danois ont cherché à mettre toutes les chances de leur côté.

La station n'est qu'à 3 miles et on y accède par une bonne route peu accidentée. J'y vois couramment expédier sur Londres ou sa banlieue, le lait des fermes voisines dans d'énormes canes. Ce n'est donc pas une nouveauté que la production du lait dans cette région. Du reste, si les champs des Danois ont l'air mieux tenus, plus industriels, si leurs ouvriers y ont l'air militaire, rien ne paraît changé à l'aspect général des lieux. Ce n'est certes pas le luxe qui compte pour ces faiseurs d'argent. Les bâtiments en briques et pans de bois, couverts de tuiles ou de tôle ondulée semblent n'avoir eu extérieurement aucune réparation superflue. C'est l'aspect usinier dans toute sa laideur. Le secret de ces nouveaux colons ne paraît pas être dans des bouleversements extérieurs, mais plutôt dans une autre manière d'utiliser les mêmes choses. Peut-être ces quelques mots donneront-ils l'idée à quelqu'un de nos savants observateurs de venir examiner cette région, d'ancienne occupation saxonne, et où semblerait se dessiner une évolution agricole apportée par des étrangers. En ce cas, Petworth, Pulborough, Horsham ou même Billinghurst me paraissent pouvoir être recommandés comme centres d'observations.

M. F.-C. Honoré.

LE PROTECTIONNISME A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le *Journal officiel* ne nous gâte pas : quand on parcourt les innombrables colonnes qui reproduisent les discours de nos parlementaires, il est si rare d'y rencontrer des idées méritant de retenir l'attention, cachées avec soin sous l'abondance interminable des phrases sonores, qu'on est tout heureux de découvrir un discours où les mots expriment des idées, et mieux, où les idées correspondent à des faits observés et logiquement analysés. Telle est la bonne fortune que nous procure le

discours prononcé, le 25 juin, par M. Paul Boncour, à propos du projet de la commission des douanes, et nous croyons utile d'en signaler les principales idées, qui correspondent, par leur tendance et leur inspiration, aux exigences d'une analyse méthodique qui constitue la base de la science sociale.

Comme plusieurs des orateurs qui ont pris part à cette discussion, M. Paul Boncour ne professe aucun parti pris, libre-échangiste ou protectionniste : il semble que la pression des nécessités pratiques porte ses fruits, et qu'on sente de plus en plus le devoir de laisser de côté les théories abstraites et générales pour se laisser guider par les contingences de la réalité. M. Paul Boncour demande uniquement aux faits la solution du problème. Si l'annonce du projet tendant à un relèvement de notre tarif douanier a suscité une émotion à peu près générale dans les pays étrangers, ce mouvement ne saurait être considéré comme factice, mais répond au contraire à celui qui se produit dans les échanges : à la suite de l'adoption du tarif de 1892, nos exportations de vins en Suisse, qui s'élevaient l'année précédente à 307.000 hectolitres, tombaient à 19.000, pour se relever en 1895, après la convention passée à cette date, à 131.000 et s'accroître progressivement depuis lors. L'exemple de la Suisse est particulièrement probant, parce que c'est l'un des clients de notre production viticole qui peut le plus difficilement se passer de celle-ci. Il peut cependant être généralisé : de 1880 à 1892, alors que la crise du phylloxera était à son apogée, l'exportation totale des vins se maintenait en moyenne à 2 millions d'hectolitres ; après 1892, alors que les vignobles se reconstituaient, l'exportation se réduisait immédiatement de 25 pour 100.

Le vin est bien le produit-type sur lequel on peut le mieux observer les répercussions des changements qui surviennent dans la politique douanière, et ce qui se produit en cette matière peut être généralisé, dans une mesure plus ou moins forte, à l'égard de tous les autres produits dont la France est le fournisseur normal des autres pays. C'est que, lorsqu'ils sont amenés à exercer des représailles, nos voisins cherchent avant tout à nous faire éprouver les pertes les plus sensibles : or le vin étant, d'une part, l'un des produits agricoles d'exportation qui intéressent la plus grande partie du pays, et, d'autre part, l'un de ceux dont nous sommes les principaux producteurs, c'est nous enfin qui sommes frappés de la manière la plus dure, lorsque ce produit est taxé par mesure générale.

En l'espèce, le coup est d'autant plus sensible que l'un des besoins qui se manifeste avec le plus d'acuité pour notre viticulture, est l'accroissement de ses débouchés ; d'autre part, les débouchés de la consommation nationale auraient plus de facilité à se restreindre qu'à s'accroître, sous l'influence du renchérissement général des denrées, qui pèse surtout sur la masse des consommateurs. Rien ne serait donc plus funeste à nos producteurs qu'une mesure qui aurait pour effet d'entraver l'accroissement de leurs débouchés à l'extérieur.

Ces considérations, on le voit, détachent les intérêts spéciaux d'une branche déterminée de l'industrie, et s'appliquent à l'ensemble du problème. Que des relèvements de tarifs puissent être profitables au développement de l'industrie nationale dans certaines circonstances déterminées, c'est ce que personne ne niera, à l'exception des libre-échangistes par principe : leur principale utilité consiste à donner au gouvernement, qui a la mission de négocier les traités de commerce avec les États voisins, des armes grâce auxquelles il se donnera l'apparence de faire des concessions pour en obtenir de réciproques. Le projet de la commission de la Chambre, qui constitue une mesure de défense, sinon d'attaque, à l'encontre de toutes les nations en général, ne paraît pas répondre à ces vues ; c'est pourquoi il a excité des méfiances, qui se sont traduites par le reproche, exprimé par plusieurs autres orateurs, de donner satisfaction aux intérêts particuliers de certains industriels, plutôt qu'aux besoins et aux désirs de l'ensemble du pays.

Il serait difficile, croyons-nous, d'envi-

sager le problème d'une façon plus objective; de telles conclusions reposent réellement sur une analyse des faits. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de les mettre en lumière pour qu'elles puissent être comparées aux observations qui ont déjà été faites dans ce domaine à l'aide de la méthode de la science sociale.

G. Olphe-Galliard.

AVIS

On nous prie d'insérer l'avis suivant, qui est de nature à intéresser un grand nombre de nos adhérents :

Un Comité vient d'être constitué sous le nom de Comité central d'études et de défense fiscales, dans le but :

1° D'étudier et de sauvegarder les intérêts généraux de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, en premier lieu au point de vue fiscal.

2° De centraliser et coordonner les efforts pour dévoiler au pays, par une large et active propagande, les dangers ignorés des projets de loi qui menacent particulièrement tous ceux qui travaillent, les ouvriers aussi bien que les patrons.

Le premier effort du Comité porte contre le projet de l'impôt sur le revenu, voté par la Chambre des députés, dont le caractère personnel et inquisitorial est contraire à l'esprit même de notre pays.

Ce Comité, qui a écarté toute préoccupation politique, comprend les personnalités les plus importantes des principaux groupements de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Le Comité fait appel à toutes les initiatives privées pour l'aider dans son œuvre.

Le siège social est à Paris, 21, rue Croix-des-Petits-Champs, où l'on trouve tous les renseignements nécessaires, et des bulletins d'adhésion.

BIBLIOGRAPHIE

L'Église et l'État en France. — Tome 2. *Depuis le Concordat jusqu'à nos jours.* 1801-1906, par G. Desdevises du Dézert. — Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, 1908.

En rendant compte ici même l'an dernier du premier volume de l'excellent ouvrage de M. Desdevises du Dézert, nous exprimions le désir d'en voir paraître la seconde partie dans un délai rapproché. L'auteur ne nous aura pas fait longtemps attendre, car les vingt-deux leçons qui forment cette deuxième partie ont été publiées depuis quelques mois déjà.

Nous y retrouvons les caractères d'impartialité, de libéralisme et de tolérance qui signalaient le volume de l'an dernier, qualités d'autant plus méritoires que le sujet traité est ici plus actuel et par suite plus épineux. On peut n'être pas toujours d'accord avec M. Desdevises du Dézert, mais on doit reconnaître qu'il fait effort pour atteindre la vérité, et que ce qu'il croit être la vérité il le dit sans ambages et sans égards pour les puissants du jour. Qu'on lise plutôt le chapitre sur la séparation de l'Église et de l'État.

Nous signalons de nouveau cet ouvrage à nos lecteurs, et nous lui souhaitons le succès qu'il mérite.

J. Bailhache.

La rénovation de l'Empire ottoman, par Paul Imbert (avec deux cartes hors texte). — 1 vol. in-16. Librairie académique Perrin, Paris, 1909.

La révolution turque a remis la *question d'Orient* à l'ordre du jour, et nous a valu, depuis un an, nombre de volumes sur les nouveaux aspects de ce vieux problème. L'ouvrage de M. Imbert est un des meilleurs qu'on ait publiés; il est court, tout en contenant l'essentiel, et son exposition méthodique en rend la lecture facile.

Le meilleur chapitre, à notre avis, est celui consacré au chemin de fer de Bagdad. M. Imbert y expose les phases diverses par lesquelles est passé ce chemin de fer, projeté depuis presque soixante ans,

et aujourd'hui en voie d'exécution, quoique bien loin encore d'être achevé. Et il nous montre aussi les rivalités que ce chemin de fer suscite entre les diverses puissances européennes dont les intérêts sont en jeu.

Dans un important chapitre sur *le protectorat français d'Orient*, l'auteur met bien en lumière les caractères différents des missions d'Orient et de celles d'Extrême-Orient. M. Imbert prouve une fois de plus — et ce n'est pas une fois de trop — que notre abandon de ce protectorat serait une faute inexpiable.

Signalons encore le chapitre plein d'intérêt sur *les voies ferrées des Balkans*, et celui sur *les réformes et le Tanzimat* qui résume très clairement l'histoire de la Turquie au siècle dernier.

J. Bailhache.

La crise de l'école laïque. — L'école et la famille, par D. Gurnaud, avocat à la Cour d'appel de Paris. — 1 vol. in-16. Librairie académique Perrin. Paris, 1909.

Il y a une crise de l'école d'État, la chose est indéniable. Des faits récents et particulièrement graves, à cause des tendances qu'ils révèlent et de l'impunité dont leurs auteurs ont longtemps joui, ont ému l'opinion et prouvé que les autorités scolaires n'osaient pas, et parfois même ne voulaient point y porter remède.

C'est pour agir quand il le faudra à la place de ces autorités défaillantes, c'est surtout pour empêcher le mal de s'étendre et en prévenir l'éclosion dans l'école, qu'ont été fondées les Associations de pères de famille dont M. Gurnaud est un des promoteurs les plus dévoués et dont il nous expose dans son ouvrage l'action et le programme. Œuvre nécessaire et hautement morale qui essaie de faire collaborer dans un esprit de droiture et de cordial libéralisme l'instituteur et les parents qu'il représente et supplée ; œuvre légale qui veut faire respecter la neutralité religieuse inscrite dans la loi ; œuvre française s'il en fut qui ne transige point sur le chapitre patriotisme, renié par quelques égarés.

Ces associations ont déjà obtenu assez de résultats pour alarmer le jacobinisme régnant, et des lois nouvelles sont préparées pour les briser. M. Gurnaud nous expose ces projets de loi et l'esprit de basse politique de parti qui les anime, et cela nous aide encore à mieux comprendre la gravité de la crise qu'il dénonce.

Ce livre vient à son heure, au moment où l'on va tenter contre une de nos libertés primordiales une manœuvre hypocrite et odieuse. Puisse-t-il être lu ! Puissent ses lecteurs surtout en mettre les idées en pratique !

J. Bailhache.

Les fléaux nationaux. — Dépopulation, Pornographie, Alcoolisme, Affaissement moral, par René Lavollée, docteur ès lettres, ancien consul général de France. — Paris, Alcan, éd. 1909.

Les fléaux sociaux que l'auteur étudie successivement s'enchaînent les uns les autres, et proviennent tous du dernier, qui est l'affaiblissement du sens moral : « La dépopulation est fatale chez un peuple qui redoute par-dessus tout le sacrifice et même l'effort. La pornographie, l'alcoolisme trouvent un public tout préparé là où la notion du devoir s'efface. » Quelle est la cause de cet oubli de la loi morale ? Pourquoi ce fait se produit-il avec plus d'intensité aujourd'hui qu'à aucune autre époque ? Est-ce la faute de l'école laïque, ou celle de la propagande des doctrines qui basent la morale ailleurs que dans un certain corps de doctrines ? Il y aurait sur ce point matière à une étude intéressante de science sociale... Ne serait-ce pas un peu la faute de tout le monde : que chacun fasse son devoir dans sa sphère d'action, familiale, professionnelle ou autre, et les doctrines cesseront d'être bien redoutables. Dans tous les cas, il faut savoir gré à l'auteur d'avoir mis en lumière la source de ces maux, infiniment plus profonde que ne semblent le penser ceux qui préconisent tel ou tel remède purement extérieur et artificiel.

De la paix de Francfort à la conférence d'Algésiras, par André Mévil. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, éd., 1909.

Dans cet intéressant ouvrage, M. Mévil retrace les principaux événements survenus dans la politique européenne depuis l'entente franco-russe — la période comprise entre 1871 et 1891 ne fait l'objet que de quelques pages succinctes d'avant-propos. On ne saurait trop insister sur l'utilité de semblables travaux, qui reproduisent l'ensemble des faits que la lecture des journaux ne permet pas de suivre au jour le jour, surtout lorsque le narrateur possède une connaissance de son sujet et une documentation aussi sûre que celle dont fait preuve M. Mévil. Pourquoi faut-il que l'auteur se soit laissé guider par un système préconçu, consistant à attribuer à l'Allemagne pour « seul et secret objectif » l'affaiblissement de la France? Cette thèse, que le livre entier a pour but de prouver, ne résulte cependant guère des faits, et la lecture des documents reproduits par Mévil n'entraîne nullement la conviction sur ce point. A qui fera-t-on croire, par exemple, que c'est en exécution d'un plan machiavélique conçu par le gouvernement allemand que la France s'est jetée en Afrique, où l'on était sûr qu'elle devait rencontrer l'Angleterre, — quelle prescience! — et la Russie en Extrême-Orient pour se faire battre par les Japonais? Sur ce dernier point notamment, l'exposé des événements qui amenèrent la guerre russo-japonaise, tel que le retrace M. Mévil lui-même, montre au contraire que si cette guerre a eu lieu, les Russes l'avaient bien voulu. Quant à la prétendue disposition aggressive de l'Allemagne à notre égard, elle eût constitué une bien grave maladresse de ses gouvernants, si elle avait été voulue et consciente, puisqu'elle ne pouvait avoir pour résultat que de fortifier les liens de notre alliance avec l'Angleterre. Je me hâte d'ajouter que le livre de M. Mévil constitue une contribution précieuse à l'histoire de nos jours, et que tous ceux qui veulent connaître la situation de la France dans le monde actuel feront bien de le dire.

G. Olphe-Galliard.

La loi d'amour. La patrie, par L.-A. Gaffre. — Paris, Société d'édition française et étrangère, 3, rue Vavin, 1909.

Ce livre est inspiré par un ardent amour de la patrie, joint à des sentiments moraux d'un ordre élevé. Il n'emprunte pas ses conclusions à la méthode d'analyse et d'observations des faits, et constitue surtout un exposé des idées propres de l'auteur.

Le contrat de travail et la participation aux bénéfices, guide pratique de législation et de jurisprudence, par P. Fottin, ingénieur civil, conseil en matière de propriété industrielle, 1909 (librairie H. Dunod et E. Pinat). Prix : 7 fr.

L'auteur étudie successivement les conséquences juridiques des contrats et les quasi-contrats, les conditions du contrat de travail, les conséquences de sa rupture, les rapports de la propriété industrielle avec le louage d'ouvrage, et la participation aux bénéfices. Sur ces diverses questions, il réunit les renseignements législatifs, de doctrine et de jurisprudence utiles aux personnes qui en font l'objet de leurs études, et surtout aux directeurs et fondateurs de sociétés industrielles et commerciales.

Le Morvan (étude de géographie humaine), par le capitaine G. Levainville. — 1 vol. 10 fr. avec 44 figures et cartes, 40 phototypies et 4 dessins hors texte (A. Colin, édit. Paris).

Cet ouvrage mérite de prendre place à côté de ceux de MM. Blanchard et Demangeon sur la *Flandre* et la *Picardie* que nous avons analysés ici même, et cela tant par la méthode suivie et la documentation étendue à laquelle l'auteur a recours que par la clarté de l'exposé et la conscience du travail.

Le plan suivi se rapproche, à certains égards, de l'ordre de notre nomenclature sociale : d'abord le Lieu, puis le Travail (y compris la Propriété), le Mode d'existence, le Voisinage.

Toutefois, il ne faut pas s'y tromper, il n'y a là qu'une vague ressemblance exté-

rieure, sur laquelle on nous permettra d'insister un peu.

Tout d'abord, l'étude du Lieu est beaucoup plus développée que nous ne le faisons d'habitude. En effet, nous ne devons pas oublier que, ayant en vue l'étude des sociétés humaines, nous ne nous intéressons aux éléments qui composent le Lieu qu'autant qu'ils exercent une action sur l'homme.

Le capitaine Levainville, au contraire, s'occupe de la description du Lieu pour lui-même, sans en chercher les répercussions sur l'homme, et cela quoiqu'il ait voulu faire un essai de *géographie humaine*.

A vrai dire, les premiers chapitres sont plutôt des études de géologie, de climatologie et d'hydrographie que des chapitres d'une géographie humaine.

Une seconde différence qui nous sépare, est que l'auteur, comme ses confrères de la même école, n'a pas parcouru toutes les cases de la nomenclature d'Henri de Tourville (qu'il ignore évidemment), et ceci peut s'expliquer par la différence qu'il peut y avoir entre une géographie humaine et la science sociale. C'est pourquoi, semble-t-il, l'auteur nous dit peu de chose sur le groupement qui, pour nous, forme la base de toute société, la Famille. Rien non plus du Patronage, c'est-à-dire de la façon dont la population ouvrière surmonte les difficultés de l'existence; rien des cultures intellectuelles, de la religion, des associations diverses.

Mais il est évident que la science sociale n'a pas à tracer les frontières de la géographie humaine qui peuvent être différentes. Bornons-nous donc à comparer le territoire commun qu'elles exploitent toutes deux; c'est là que nous pourrons voir la grande différence qui sépare les méthodes de ces deux sciences. Tandis que nous avons recours constamment à l'analyse et la coordination des faits entre eux, la géographie humaine étudie surtout les faits d'une façon générale, globale, et ne cherche jamais à disséquer les différents groupements humains qui vivent dans la région considérée. Ainsi, dans un chapitre, M. Levainville nous cite le nombre de têtes de gros bétail que possèdent certains villages; dans un autre, il nous donne le nombre total de chevaux que contient le Morvan; dans un troisième, il nous dit que cette région contient 2, 3 moutons par tête d'habitants, etc.

Pourquoi ces changements continuels dans la manière d'évaluer les choses? Que peut-on en conclure? Les gens qui élèvent les bœufs sont-ils les mêmes que ceux qui élèvent les chevaux et les moutons? Comment est composé le cheptel d'une petite exploitation type? En quoi diffère-t-il de celui d'un grand domaine, et pourquoi? Quels sont les effets sociaux qu'amène la prédominance de l'élevage de telle ou telle espèce? Jusqu'à quel point les producteurs agricoles sont-ils des spécialistes? Nous avons choisi ces exemples entre mille, pour montrer ce qui, sous des apparences parfois semblables, peut nous séparer.

Ceci n'est évidemment pas une critique que nous adressons à l'auteur. Nous voulions simplement montrer, une fois de plus, que, contrairement à ce que certains de nos amis ont pu penser, il n'y a aucun rapport à établir entre la méthode de la géographie humaine et celle de la science sociale.

La géographie humaine tend, depuis quelques années, à vouloir se créer une autonomie dans les sciences, et l'on ne peut que l'en louer; mais l'on aurait tort de croire que ses études peuvent faire double emploi avec les nôtres. Tandis que les premières envisagent surtout le côté *géographique*, les secondes voient avant tout le côté *social*, et ce sont là deux points de vue bien différents. Il n'en est pas moins vrai que, de temps en temps, elles sont appelées à se rencontrer, et par conséquent à se prêter un mutuel appui. C'est pourquoi il est de notre devoir de suivre de près le développement de plus en plus grand que prend cette science nouvelle.

Ce sont surtout nos missionnaires sociaux qui sont appelés à profiter des données de la géographie humaine. Je ne puis trop les engager à avoir recours à cette source d'informations qui leur facilitera énormément le travail préparatoire toujours fastidieux.

Mais l'ouvrage du capitaine Levainville ne sera pas consulté seulement par ceux d'entre nous qui voudraient étudier spécialement le Morvan, ou un autre pays de France (car les comparaisons sont toujours utiles), mais il sera lu par tous ceux qui s'intéressent à l'étude des *Régions*.

P. Descamps.

NOUVEAUX LIVRES

Der Güterverkehr in der Urgesellschaft, par F. Somlo (Misch et Thron, édit. Bruxelles).

Histoire d'Haïti (1804-1809), à l'usage des adultes et des gens du monde, par Auguste Magloire (Imprimerie-librairie du *Matin*, Port-au-Prince).

L'Argentine au XXe *siècle*, par Albert B. Martinez, ancien sous-secrétaire d'État, et Maurice Hewandonwki, docteur en droit, avec une préface par M. Émile Levasseur, membre de l'Institut, et une Introduction par M. Ch. Pellegrini, ancien président de la République Argentine, 3e édition entièrement refondue et mise à jour, avec 2 cartes hors texte. Ouvrage couronné par l'Académie française (Libr. Armand-Colin). Un vol. in-12. Prix : 5 francs.

La révolution turque, par Victor Bérard. — 1 vol. in-18 (A. Colin, édit. Paris).

La Patrie, par L.-A. Gaffre (S^té^ d'édition française et étrangère, Paris).

De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras, par A. Mévil. — 1 vol. in-12; 3 fr. 50 (Plon-Nourrit, édit. Paris).

L'Empire libéral (Etudes, récits, souvenirs), tome XIV (La Guerre), par Émile Ollivier. — 1 vol. 3 fr. 50 (Garnier frères, édit. Paris).

OCTOBRE 1909 62e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Réunions mensuelles. — Contribution à l'étude du type professionnel et social de l'artiste, par D. Alf. Agache. — Bibliographie. — Livres reçus.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La tentative que nous avons faite l'année dernière d'organiser des réunions mensuelles a pleinement réussi. Ces réunions, suivies assidûment par une partie de nos membres parisiens, ont donné lieu à des causeries intéressantes et à des débats animés; la plupart de nos membres de province ont pu les suivre de loin, grâce au résumé que nous en avons publié régulièrement dans le *Bulletin*.

Ces résultats nous engagent à persévérer dans cette voie. Comme l'année dernière, ces réunions se tiendront dans l'*Hôtel des Sociétés savantes*, mais, pour des raisons d'opportunité, la date en sera changée et fixée au *quatrième vendredi* de chaque mois, à *8 heures 3/4 du soir*. La première réunion aura lieu le *26 novembre*. Le programme en sera publié dans le prochain numéro.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU TYPE PROFESSIONNEL ET SOCIAL DE L'ARTISTE

La Société internationale de sociologie avait demandé à l'un de nos amis et collaborateurs, M. D. Alf. Agache, qui s'est spécialisé dans l'étude sociale des Beaux-Arts, de bien vouloir faire, à l'issue de ses séances mensuelles, une conférence sur le type professionnel de l'Artiste, considéré au point de vue économique et social. Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant les principales parties de cette étude. (La Rédaction.)

Le don inné ou *tempérament*, d'une part, et, d'autre part, l'*influence du milieu social*, telles sont les deux grandes composantes qui conditionnent l'attitude et la production des artistes suivant les temps et suivant les lieux.

La première de ces composantes appartient au domaine psycho-physiologique.

Ce tempérament propre que l'artiste apporte en naissant, la sensibilité exquise dont il se sert parfois avec le plus grand bonheur, la façon tout intime dont il organise les images dans son cerveau avant même d'en tenter la projection effective et extérieure; cet ensemble de questions peut et doit faire l'objet d'une étude localisée à l'individu lui-même, étude d'autant plus attachante, d'ailleurs, qu'elle semble difficile à conduire, mais qui ne renseignera guère sur le conditionnement général des œuvres d'art.

En effet, la signification de l'art et l'attitude sociologique des artistes sont influencées par toute une série de faits absolument indépendants des qualités plus ou moins géniales que l'artiste possède « en soi »; c'est pourquoi la seule psychologie ne fournira qu'un renseignement très restreint sur tout ce qui touche à la profession même de l'artiste et à l'aspect si varié des arts suivant les pays et les époques. C'est, à tout prendre, comme si en étudiant au microscope la graine d'une céréale, en suivant de près le mécanisme de sa germination, on s'imaginait pouvoir

déduire de ces seules observations les conditions de rendement, de vente et de bénéfices qui résulteront une fois le grain ensemencé, levé et la récolte faite.

Il est certain que la connaissance de ce mécanisme serait de bien peu de valeur pour établir les chances de récolte, de vente et de rapport, celles-ci dépendant avant tout, — la graine supposée viable, bien entendu, — de la qualité de la terre, des conditions climatériques, des possibilités d'achat et de vente, qui elles-mêmes résultent de la pénurie ou de la surabondance dans la production, du plus ou moins de prévoyance dans l'exploitation, etc., etc., bref, d'un ensemble de contingences dont l'étude complète implique un programme très déterminé.

De même, à côté et en dehors du mécanisme de l'invention artistique, qui se rattache au domaine de la pure psychologie, il convient d'accorder une place importante aux différents facteurs sociaux dont la rencontre plus ou moins heureuse conditionne réellement les œuvres et permet aux artistes de se révéler[1].

Les caractéristiques du génie et du talent.

A y regarder de près, quelque rares et transcendantes que soient les qualités propres d'un génie, elles ne pourront prendre corps, se développer et s'épanouir que si des circonstances propices viennent prêter leur concours; de plus, les œuvres une fois créées devront encore être agréées, patronnées par un public, pour s'affirmer définitivement.

M. Gabriel Séailles, dans un ouvrage bien connu et devenu classique[2], a fait ressortir la caractéristique du « Génie » qui consiste en la puissance d'organiser des idées, des images ou des signes sans employer les procédés lents de la pensée réfléchie ou du raisonnement discursif. Il apparaît évident, aujourd'hui, aux observateurs impartiaux, que ce caractère génial se trouve spontanément, et avec une certaine abondance, répandu de par le monde. Le génie n'est pas une chose exceptionnelle; ce qui est rare, c'est de voir ce génie, discipliné par les contingences, se mettre en réelle valeur, s'exprimer en beauté et s'épanouir enfin pour la plus grande gloire de l'humanité.

Le génie peut se comparer à la source d'eau fraîche qui, tantôt, sourd en plein bois, tantôt s'épanche dans la prairie ou jaillit d'un rocher; viennent des circonstances qui nécessitent sa captation pour des besoins déterminés, et ce filet d'eau, inconscient et prodigue mais inutilisé jusque-là, se voit appelé à de nouvelles et hautes destinées; cette source anonyme, dédaignée et presque inconnue, une fois disciplinée et utilisée pour les besoins sociaux, prendra nom et réputation en répandant ses bienfaits à l'entour.

Si donc le génie semble, au point de vue *qualite*, échapper, jusqu'ici à un déterminisme apparent et si, pour une part, le mécanisme de l'inspiration et les procédés de réalisation virtuelle qui lui appartiennent en propre, semblent appartenir au domaine de la psychologie, il n'en reste pas moins évident que la question « contingences » qui est affaire de *quantité*, et mesurable dans l'espèce, joue un rôle très important quant à l'éducation de l'artiste, quant à son attitude sociologique et quant à la réalisation effective de ses œuvres.

Sous une autre forme et pour préciser les idées, on pourrait, en accordant au terme *génie* la puissance spontanée d'organisation créatrice, donner au mot *talent*

1. S'il ne faut pas confondre l'étude psychologique qui comprend tout spécialement les qualités d'organisation mentale et sensitive chez l'individu avec l'étude nettement sociale qui, elle, ne s'intéresse à l'individu qu'en fonction du groupe et des contingences extérieures, cela ne veut pas dire que la psychologie doit être délibérément écartée du travail sociologique. Elle interviendra au contraire, mais dans les limites seules où elle intéressera le groupement social dans son entier. Elle soulèvera par exemple ces questions d'émulation, d'ostentation, d'ambition qui sont bien dépendantes de la vie en société, ainsi que ces questions de discipline personnelle, fruit du contact journalier avec les réalités sociales. C'est ainsi encore que le rôle suggestif de l'art, la psychologie du public qui admire et même le mécanisme de l'*imitation* et de la *répétition* dont G. Tarde avait fait les bases d'une étude spécialisée rentrent évidemment pour une certaine part dans le domaine sociologique.

2. *Essai sur le Génie dans l'Art.*

cette signification de l'acquis dans l'effort qui provient pour une part de l'éducation reçue, première émanation du milieu social, et, pour une autre part, de l'adaptation à ce même milieu qui se fait insensiblement par un mutuel courant d'échange entre le public et l'artiste, le *talent* ne se révélant en fait que s'il réussit à transposer, sous une forme sensible, les idées qui sont éparses et informulées dans le milieu social, et s'il arrive par son interprétation personnelle à faire vibrer son prochain, c'est-à-dire à déterminer, auprès d'un certain public, des émotions en correspondance, sympathique avec les siennes.

A ce titre et sous cette définition, le talent complément nécessaire, indispensable même au génie, relève de l'analyse sociale.

Les répercussions du milieu social sur l'Art.

Et d'abord, indépendamment de l'attitude ou de la personnalité de l'artiste-créateur qui nous intéressera plus loin en fonction de la société, l'apparition et l'évolution de l'art dans le monde tient à certaines répercussions sociales que l'observation peut dégager avec certitude.

Comparons, par exemple, le milieu social actuel, aux États-Unis et en Europe : il n'est pas excessif d'affirmer (j'en parle pour m'en être rendu compte par l'observation directe) que l'on trouverait dans un pays comme dans l'autre un nombre sensiblement égal d'individus apportant en naissant les qualités nécessaires à l'artiste; cependant, sur le terrain américain, cet artiste en puissance est incapable de se révéler par les seuls moyens empruntés à son milieu ; il faut, de toute nécessité, que l'individu qui, outre-mer, possède le don ou le tempérament convenable, soit transplanté en Europe pour faire son éducation, prendre conscience de ses capacités et produire, en subissant la contagion d'une ambiance favorable.

Formé à Paris, à Berlin ou à Londres, l'artiste américain retournera dans son pays pour exercer sa profession, mais il perdra bien vite alors les qualités acquises et il se verra obligé, au bout d'un certain temps, de reprendre contact avec le milieu européen, s'il tient seulement à conserver ses capacités de production artistique.

L'Amérique, grande consommatrice pourtant d'œuvres d'art et qui possède une capacité d'achat considérable, non seulement n'offre pas, dans l'état actuel de son développement, un terrain propice à l'éclosion artistique, mais encore son terrain est néfaste à l'artiste transplanté ; le peintre ou le sculpteur européen qui franchit l'Atlantique pour s'établir là-bas, s'étiole et se perd; sa production peut augmenter comme quantité, elle diminue, et très rapidement, en qualité. L'artiste le sent, du reste, si bien là-bas, qu'il aspire bien vite à revenir en Europe. Certaines grandes maisons de commerce parisiennes qui travaillent dans la décoration, dans la mode ou dans la couture, et qui envoient en Amérique des directeurs ou des représentants chargés d'exporter la note d'art qui convient, sont obligées de faire revenir à de fréquentes reprises ces directeurs, ces représentants, en congé payé, pour qu'ils reprennent un sentiment juste du haut goût qui est notre apanage. Et ne croyez pas que ces messieurs, qui dans leur spécialité sont de véritables artistes, puisqu'ils « créent », reviennent à Paris pour se faire la main. Non pas; il leur suffit de reprendre le simple contact avec la vie parisienne; qu'ils viennent, qu'ils se promènent, qu'ils s'amusent pendant un ou deux mois, et les voilà de nouveau nantis d'inspirations.

Cette influence du milieu social dans l'art s'aperçoit davantage lorsque l'on compare ce qui se passe, à ce point de vue, entre différentes civilisations et sous différentes époques.

Pour considérer, à titre d'exemple, ce problème sous des conditions relativement peu compliquées, examinons le cas des peuples dits primitifs. C'est auprès d'eux que nous trouverons les premières manifestations d'art, à peine ébauchées parfois et peu satisfaisantes, certes, la plupart du temps, pour nos sens affinés, œuvres d'un symbolisme grossier et d'une exécution

maladroite, mais que nous devons tenir pour avenues si elles conviennent à cette définition d'après laquelle nous tiendrons pour artistique, toute combinaison de formes, d'idées, de sons ou de couleurs qui, sans répondre nécessairement à une fin pratique, frappe l'imagination ou le goût dans le milieu duquel il a été conçu.

Ces sociétés primitives simples, que l'on trouve encore à l'état sporadique sur certains points de la terre et que souvent nos civilisations modernes étouffent sans entamer, peuvent se diviser en trois groupes :

Les purs pasteurs nomades, dont le Tartare mongol fournit aujourd'hui encore un excellent type représentatif ;

Les populations vivant de la cueillette, comme, par exemple, les indigènes de l'Océanie polynésienne ;

Les peuples chasseurs, dont le Bochiman africain ou le Peau-Rouge d'Amérique offrent d'actuelles survivances.

La caractéristique de ces sociétés primitives consiste en la dépendance immédiate et absolue où elles sont du *Lieu physique*. La steppe qui fournit l'herbe nécessaire aux troupeaux, ou la vallée qui abonde en fruits, la forêt ou la montagne qui recèlent le gibier, permettent à ces peuplades de subsister en prélevant, suivant leurs besoins, les produits nécessaires à l'existence journalière. Leur travail qui, le plus souvent, équivaut à une simple récolte, n'est guère intensif ; il n'exige, en tous cas, ni grande prévoyance, ni organisation compliquée, et n'incite ni au progrès des *méthodes*, ni à l'épargne, ni, par conséquent, à l'*accumulation des capitaux*. Les rouages de la vie économique sont donc très peu nombreux et se bornent à satisfaire les besoins immédiats.

C'est précisément cette *réserve de la nature* fournissant spontanément aux besoins de l'individu, chez ces différents peuples, qui remplace l'*accumulation des capitaux* dont on reconnaît l'importance dans les civilisations plus compliquées, comme dispensateur de *Loisir* et d'*Art*.

Et c'est grâce aux loisirs naturels et fréquents parmi ces populations, que l'art se manifeste sous des formes d'ailleurs très différentes, suivant le genre d'occupations auxquelles nos primitifs se livrent.

Ainsi, chez *les purs pasteurs nomades*, la plastique ne s'affirme d'aucune manière et l'œuvre d'art caractérisée par la forme, par le geste ou par la couleur, au sens propre des mots, n'apparaît nullement. Ce sera plutôt dans le domaine intellectuel et moral que ces conducteurs de troupeaux exerceront leurs facultés récréatives ; ils inclineront vers la rêverie, vers la réflexion, vers l'abstraction ; on les trouvera disposés aux spéculations religieuses ; ils observeront, étudieront surtout le cours des astres et ce sera parmi les sociétés issues de pasteurs — tels les Hébreux — que nous verrons se développer, non pas l'art des formes qui leur restera inconnu, mais l'art des religions et des philosophies.

Prenons, en second lieu, les *peuples vivant de cueillette ;* on découvrira chez eux les éléments d'un art embryonnaire qui s'attache un peu plus à la personne, au costume et aux objets mobiliers. Ici, nous ne sommes plus en présence de communautés nomades, divisées par grandes familles, mais d'une *communauté sédentaire* (installation à demeure de plusieurs familles vivant en voisinage immédiat). Or, cette installation fixe, avec les loisirs qu'elle comporte, offre à l'art une possibilité de se développer ; les objets mobiliers, les armes, les outils sont fabriqués avec soin, on tresse la paille, on grave le bois ou les os, on colorie grossièrement.

Mais le voisinage des familles qui, sans vivre à la façon patriarcale comme chez les pasteurs, sont cependant groupées en communautés parce que, d'une part, les travaux, pour faciles et même attrayants qu'ils soient, requièrent l'utilisation de bras nombreux et que, d'autre part, ces travaux se font plus aisément en commun, a déterminé chez ces populations deux formes d'art qui leur sont les plus personnelles, je veux parler de la musique et de la rhétorique. La musique, d'une part, dont le rythme, la déterminante, a servi tout d'abord à coordonner les gestes dans les travaux en commun. Cette aptitude pour les chants rythmés et pour les danses

s'explique parfaitement par cette constante réunion d'individus groupés, tantôt pour accomplir, de concert, des travaux d'ailleurs faciles, et que l'action combinée rend presque attrayants, tantôt pour satisfaire à des besoins récréatifs que la coutume peu à peu réalise.

Et la rhétorique, d'autre part, qui s'accuse elle surtout aux heures si nombreuses de loisir. Les conversations interminables, les palabres — c'est le terme consacré — dont le fond n'est jamais très renouvelé mais dont la forme est variable à l'infini, donne lieu à cet entraînement dans l'improvisation oratoire et le plus souvent poétique qui tient du prodige [1].

Si les populations pastorales inclinent plutôt vers les philosophies, si les peuples vivant uniquement de la cueillette voient leurs facultés artistiques se révéler surtout sous la forme du rythme musical ou poétique, les populations primitives ayant comme dominante la chasse sont plutôt portées du côté de la représentation plastique.

Il serait trop long et hors de cadre pour le sujet que je traite dans cet article d'analyser en détail les causes d'un tel état de choses chez les populations vivant de chasse et qui par besoin de distinction hiérarchique dans leur propre tribu ou par désir de faire impression sur les tribus rivales accusent un besoin d'ostentation qui se traduit par l'enjolivement (?) de leurs personnes et de tout ce qui s'y rapporte, costumes, armes, etc...

Ce qu'il importe de retenir, ce sont les formes différentes de réalisation artistique qui dominent chez ces trois sortes de types, dits primitifs, et d'apercevoir que ces formes d'art sont en raison directe des phénomènes sociaux qui les conditionnent et non dans la dépendance des artistes plus ou moins géniaux qui sont capables de s'affirmer.

Quittant cet aspect simplifié du problème, on pourrait passer en revue et par ordre de complication croissante les différentes civilisations qui ont marqué au titre artistique, et il serait possible [1] de déterminer, du moins dans leurs grandes lignes, les relations de cause à effet qui existent entre les différentes réalisations d'art et la plupart des phénomènes sociaux.

On s'expliquerait ainsi, et tout à fait indépendamment du génie individuel, la puissance de l'architecture égyptienne, la diversité des styles grecs, l'incapacité artistique de la civilisation romaine au temps de ses rois, l'affirmation de l'art romain sur le tard, le triomphe du gothique vénitien, la renaissance italienne, etc... etc...

Je crois pouvoir affirmer qu'une étude patiente, minutieuse et méthodique de ces faits amènerait la connaissance des grandes lois qui conditionnent la production artistique.

Ceci dit, il est intéressant, à tous points de vue, d'étudier l'attitude sociologique de l'artiste. Dans quelle mesure cette attitude dépend-elle des lois générales qui régissent les groupements et qui déterminent ou encouragent telle ou telle éclosion artistique? Voilà comment, à mon avis, doit se poser la question.

La profession artistique au point de vue économique et social.

Toute profession se caractérise d'abord par l'*objet et le mode de travail*, en second lieu par *le genre et la répartition du salaire*.

L'objet et le mode du travail chez l'artiste [2] se trouvent aisément définis : on sait comment le sculpteur modèle sa terre et travaille son marbre, on connaît la façon dont le peintre couvre sa toile et je n'insisterai pas sur ces divers procédés, sinon

1. Ces formes d'art : musique, poésie et rhétorique, sont encore très caractérisées chez les peuples plus évolués, mais dont la cueillette est toujours le travail principal, comme, par exemple, chez les peuples méditerranéens.

1. C'est ce que depuis quatre ans, je m'essaye à préciser dans les cours que je professe au Collège libre des sciences sociales.

2. Je n'entends étudier ici, comme artistes, que les types un peu frustes du sculpteur et du peintre, laissant de côté l'architecte : ce dernier type est en effet infiniment plus complexe puisqu'il exige, en sus des qualités requises chez l'artiste, les connaissances techniques d'un praticien très averti sur une foule de points et le sens à la fois impératif et ordonné de l'administrateur.

pour faire remarquer que la mise en œuvre de ces travaux n'exige pas une avance considérable de fonds.

Mais le caractère très distinctif de la profession chez l'artiste se manifeste encore, et c'est là l'essentiel au point de vue économique, par le mode de rémunération.

En effet, un simple dessinateur industriel obtient un salaire, un fonctionnaire des Beaux-Arts sera titulaire d'un traitement fixe, un architecte aura des honoraires, mais le peintre ou le sculpteur échapperont tout à fait à ces différentes formes de rémunération normales.

L'œuvre d'art conçue en dehors de toute commande ne peut être susceptible d'aucune évaluation, et de cette constatation fondamentale découle, à mon avis, un ensemble de conséquences qui aideront à comprendre l'attitude si originale de l'artiste au point de vue professionnel et social.

Ce type professionnel de l'artiste a du reste évolué à travers l'histoire. Pendant très longtemps le sculpteur et le peintre ont été liés à l'ensemble décoratif d'un monument; ils devaient collaborer — suivant un programme déterminé et un emplacement défini — à l'œuvre commune. Il était plus facile dans de tels cas de trouver une base pour le salaire, et de fait la rémunération se faisait souvent alors à la journée, au mois ou à l'année, suivant la longueur prévue du travail. Au Moyen Age nous voyons ainsi les artistes travailler et être rétribués comme des artisans : c'est ainsi que Cimabue et son aide, vers 1302, avaient gagné ensemble[2] 23 francs par jour, tandis qu'en 1368 Francesco de Volterre et Nerussion recevaient individuellement 16 francs et 10 francs pour exécuter les fresques du Campo Santo de Pise.

Même à l'époque de la Renaissance, des génies comme Michel-Ange et Léonard de Vinci n'échappèrent pas à ce mode de salaire, et nous les voyons, à un certain moment de leur vie, également payés au taux de 645 francs par mois pour peindre les cartons de la bataille d'Angliari et de la guerre de Pise.

1. Voir sur ce sujet l'ouvrage très documenté du vicomte d'Avenel : « *Les Riches depuis sept cents ans* » (Librairie Armand Colin).

A l'heure actuelle, c'est l'architecte qui le plus souvent traite sur les bases d'un forfait avec le sculpteur et le peintre quand il s'agit de la décoration dans une construction importante, mais les monuments à décorer sont assez rares et le plus souvent nous voyons les artistes, lorsqu'ils ne s'adonnent pas au portrait, travailler dans le silence de l'atelier suivant leur fantaisie, sans programme et sans commande; puis, une fois l'œuvre terminée, tâcher de la présenter au public, ayant d'ailleurs bien peu de chances de trouver acquéreur si quelque intermédiaire plus ou moins averti ne vient s'interposer pour assurer la vente. Cela n'est pas pour étonner, car la production du sculpteur ou du peintre n'a pas de valeur intrinsèque susceptible d'estimation; il n'existe aucun critérium qui permette de taxer une statue ou un tableau et de déterminer au juste, d'après telles ou telles qualités, l'effort fourni par l'artiste. Une œuvre d'art qui a nécessité beaucoup de travail peut se trouver sans aucune valeur esthétique, tandis qu'une autre, venue de premier jet et dans la fougue de l'inspiration, peut, au contraire, quoique très rapidement réalisée, se trouver très belle.

D'autre part, une œuvre très belle peut ne pas trouver acquéreur et, par suite, n'avoir qu'une valeur marchande infime, tandis qu'une autre plus quelconque se trouvera pour un temps prisée du public à un taux exagéré.

Enfin l'artiste le plus entraîné ne peut, même et surtout s'il travaille sur commande, produire à coup sûr une œuvre de qualité, et cela se conçoit *a priori*, car s'il en était autrement, l'œuvre d'art produite d'une façon mathématiquement certaine se confondrait avec l'œuvre de science.

De ces quelques remarques, il est facile de déduire — et la chose était évidente *a priori* — que le souci de la perfection esthétique est indépendant de la question d'argent. L'artiste fera bien ou mal suivant son tempérament, son inspiration, son don d'exécution, mais non à cause du plus ou moins d'argent qu'on lui aura donné ou promis.

Mais puisqu'il échappe au salaire fixe, comment peut-il assurer son existence? Là est le nœud de la question.

L'artiste n'a pu, à certaines époques, se différencier de l'artisan que parce qu'il se trouvait soutenu pécuniairement par un « Mécène » qui se chargeait de pourvoir à son entretien par le moyen d'une pension, laquelle n'était en fait qu'une avance sur les productions attendues. C'est ce qui permit, par exemple sous la Renaissance, à tant d'illustrations de se manifester avec le patronage des papes, des grands seigneurs ou des riches marchands.

L'artiste de nos jours n'est plus patronné de même façon, il n'est plus le « valet de chambre » et le confident des rois ou des papes, il est rarement attaché à un seul « Mécène »; sa clientèle s'est faite plus nombreuse, plus variée, mais aussi plus anonyme. Le marché de vente s'est étendu; il arrive couramment en effet qu'un tableau fait à Paris soit acheté en Amérique ou en Australie; les expositions se sont multipliées, elles deviennent fréquemment internationales et permettent aux artistes l'accès des marchés les plus lointains.

Le Mécénisme sous sa forme ancienne a donc disparu, le contact a cessé entre l'acheteur et le producteur, l'artiste fait œuvre où il veut, l'expose où il peut et la vend sans savoir dans la plupart des cas le nom même de l'acheteur. Le seul patronage qui pourrait dans une faible mesure rappeler l'ancien temps, c'est le patronage de l'État ou des municipalités qui se manifeste par des subventions, par des bourses, par des achats; mais là encore, l'anonymat se fait sentir et l'intervention personnelle de l'acheteur ne se révèle guère par des relations suivies avec le producteur.

Or, le rythme de l'existence chez l'artiste est en grande partie conditionné par la forme du patronage qui le soutient en lui assurant les moyens d'existence et en libérant son travail du souci de la vie quotidienne.

Le cadre ancien de ce patronage disparaissant dans l'évolution économique si rapide des temps modernes devait faire place à une autre organisation destinée à prêter son concours et à remplacer, sous une forme globale, le public acheteur auprès de l'artiste producteur. Cet intermédiaire fut le marchand de tableaux.

A-t-on assez maudit ce nouveau type professionnel qui pressure l'artiste, achetant pour très peu et vendant très cher à la suite de manœuvres commerciales qui n'ont absolument rien de commun avec l'esprit et le sens de l'art. Loin de moi, du reste, le souci de prendre sa défense et je conviens en effet qu'il y a véritablement un abus dans la façon d'agir de ces messieurs, qui n'a d'égal que le snobisme et la crédulité d'un public aussi peu averti que possible; mais il faut convenir que l'apparition de ce rouage que d'aucuns qualifient de parasite, se justifie socialement par l'incapacité totale où se trouve l'artiste d'assurer lui-même l'écoulement de ses œuvres.

Que, dans ces conditions nouvelles, le marchand de tableaux se soit affirmé Barnum, batteur de grosse caisse, exploiteur de talents, c'est sa raison même d'exister, et il représente, pour la plupart des peintres isolés dans leurs tours d'ivoire, une possibilité de vente, car les grandes expositions et les salons annuels ne servent guère qu'à attirer l'attention des jurys et à obtenir sous une forme ou sous une autre une distinction qui signale le producteur à l'attention publique.

Lorsqu'il a découvert un artiste et qu'il s'est assuré, à bon compte, sa production, le marchand qui connaît le métier [1] travaille le public, provoque des courants d'opinions et d'enthousiasmes favorables aux œuvres qu'il désire écouler.

L'artiste, du reste, a tellement besoin d'être patronné d'une façon ou d'une autre que certains d'entre eux parmi les très connus et qui semblent au premier abord échapper à l'intermédiaire qui pourrait spéculer sur eux, savent parfaitement user de rabatteurs dans les milieux où ils espèrent trouver une clientèle (pour le

1. Et ce métier exige des aptitudes diverses, un flair et une critique avisés, la connaissance de la psychologie de l'artiste et de la foule, un certain amour du jeu, car on joue sur l'œuvre d'art d'autant que cette œuvre, n'ayant pas de prix, ne vaut que par l'engouement du public.

portrait par exemple), rabatteurs qui sont de compte à demi avec eux.

Tout ceci revient à dire que l'artiste en prenant aujourd'hui de moins en moins contact avec sa clientèle qui s'est développée de façon considérable [1] se trouve patronné par un intermédiaire commerçant au lieu de l'être comme autrefois par l'acheteur lui-même.

Au point de vue sociologique, cet ensemble de remarques est digne d'intérêt, car il nous fait comprendre la signification de l'attitude spéciale à l'artiste, la signification des traits qui marquent son caractère, signalent son genre de vie, et qui survivent encore dans une certaine mesure malgré l'évolution évidente du type.

L'artiste qui, de siècle en siècle, s'est forcément trouvé dans la dépendance d'un « Mécène », a conservé une mentalité « d'enfant gâté »; la paresse, la fantaisie, la générosité, la turbulence et surtout l'imprévoyance, si caractéristiques chez lui, proviennent de ce qu'il s'est trouvé en marge de la société, et cela parce que son travail échappait à toute rémunération logique.

A la fois le plus dépendant des hommes, puisque très souvent il était créature d'un seul individu, il devenait, par contre, le plus indépendant des humains, puisqu'il pouvait échapper sous le couvert de ce patronage aux obligations conventionnelles généralement exigées par tout groupement social. On s'explique ainsi les anomalies qui semblent se produire chez les artistes quant à leur genre de vie : l'existence bohème qu'ils mènent, le costume original qu'ils portent, les unions qu'ils consomment, la moralité souvent plus apparente que réelle qu'ils affichent, ce sont résultats de contingences dont il est aisé de se rendre compte, d'autant que ces résultats semblent nettement disparaître aujourd'hui au fur et à mesure de la transformation des conditions économiques dans les temps modernes, transformations qui se sont signalées, comme je le disais, par la disparition du « Mécène », l'augmentation et l'anonymat de la clientèle, la multiplication des marchés ouverts à la peinture, l'apparition de l'intermédiaire commerçant, etc... etc...

Mais, puisque l'attitude sociologique de l'artiste a évolué, il est permis de se demander jusqu'à quel point celui-ci a lieu de s'en féliciter ou de s'en plaindre.

Sans nul conteste, l'artiste qui réussit à l'heure actuelle se fait royalement payer; et sa situation est à tous points enviable; d'autre part, le nombre de gens qui commandent ou achètent de la peinture s'est accru dans de sensibles proportions; ces faits expliquent pourquoi un si grand nombre d'individus, dont la plupart d'ailleurs sont doués, se ruent vers la profession d'artiste qui — la chose est également à noter — possède maintenant un prestige qu'elle n'avait jamais connue.

Cependant, malgré l'énorme consommation d'œuvres d'art dans le monde entier, l'offre, arrive encore, et de beaucoup à dépasser la demande. A un certain point de vue, c'est probablement très heureux, car il y a dès lors possibilité de choix entre les œuvres, émulation entre les artistes et la sélection s'opère pour le plus grand profit du patrimoine esthétique. Par contre, si l'artiste qui réussit est beaucoup plus payé qu'autrefois, celui qui n'arrive pas à une certaine notoriété est fort à plaindre et le déchet dans la profession est réellement considérable.

Aujourd'hui, il y a une tendance marquée chez la plupart des peintres et des sculpteurs qui vivent de leur art à rentrer — par suite de l'organisation commerciale qui tire partie de leurs œuvres — dans la norme des professions régulières. A ceux qui ne réussissent pas, les arts appliqués sont un naturel refuge, car la collaboration de l'artiste est demandée de plus en plus par les industriels pour fournir des idées d'enjolivement aux mille productions qu'ils lancent journellement sur le marché.

Quant à l'exploitation éhontée qui enserre l'artiste (sorte de *sweating-system*, fonctionnant invariablement vis-à-vis du

1. D'après M. G. d'Avenel, cela tient à la multiplication du nombre des riches, riches d'origine multiple, qui se font enchérir grandement les uns aux autres, par leur demande croissante, les œuvres ou les capacités rares.

producteur isolé et sans clientèle), le seul moyen pour lui d'y échapper serait dans la formation d'un solide et nombreux groupement professionnel auquel malheureusement, jusqu'ici, son caractère imprévoyant et fantasque ne se prête guère.

L'artiste par l'association serait en mesure de se *patronner* lui-même, mais, pour ce faire, il a encore toute une éducation sociale à réaliser.

D. Alf. Agache.

BIBLIOGRAPHIE

La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ, par le R. P. M-B. Schwalm des Frères Prêcheurs. — 1 vol. J. Gabalda et Cie, Paris.

Nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir de notre regretté confrère, le R. P. Schwalm, dont la *Science sociale* publiait récemment les remarquables études sur le *Type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ* (44e fascicule) et sur l'*Industrie et les artisans juifs à l'époque de Jésus-Christ* (56e fascicule). L'ouvrage qui vient d'être édité après sa mort contient, en outre des travaux parus dans la *Science sociale*, un livre sur le *Commerce et l'argent* et un autre sur le *Développement et la crise de la propriété*. L'ensemble de ces études constitue un tableau général de la vie privée du peuple juif au moment de la naissance de Jésus-Christ et le P. Schwalm se proposait de le compléter par la description de la vie publique. Cette seconde partie est malheureusement restée inachevée.

Le livre sur le commerce et l'argent offre un intérêt très vif et pour ainsi dire actuel, parce qu'il détermine les premières influences par lesquelles le peuple juif a été conduit aux opérations de négoce et de banque dans lesquelles il devait plus tard se spécialiser. L'auteur ne se borne pas à indiquer les origines du commerce, le développement particulier de la classe marchande, le rôle des banquiers et des changeurs; il insiste sur les causes lointaines de la *Diaspora*, sur la création des comptoirs juifs à l'étranger résultant directement de l'extension des relations commerciales et commençant ce mouvement de dispersion dont l'action sur la prédication de l'Évangile devait être si importante. Un pareil sujet, traité avec la conscience scientifique et la perspicacité du P. Schwalm, se recommande de lui-même aux amis de la Science sociale.

Paul de Rousiers.

L'Argentine au XXe siècle, par MM. Albert-B. Martinez, ancien sous-secrétaire d'État au Ministère des finances de la République Argentine, et Maurice Lewandorwski, docteur en droit. Troisième édition. Un vol. in-18, 5 fr. (Librairie Armand Colin).

La République Argentine est restée longtemps, et est encore pour beaucoup d'esprits, le pays classique des guerres civiles et de l'élevage extensif dans les pampas, le pays des pronunciamientos et des gauchos. Pour ceux-là, le livre de MM. Martinez et Lewandorwski sera une révélation. Une contrée dont la population a quintuplé en un demi-siècle, où la superficie cultivée est passée de un demi-million d'hectares en 1872 à 14 millions en 1909, les importations ont décuplé de 1861 à 1907 et les exportations deux fois décuplé, ne peut être classé que parmi les pays les plus progressifs, et l'on ne trouverait guère d'exemple d'un tel développement. Les causes de ce développement doivent être cherchées dans les conditions exceptionnelles que présentent le climat et le sol en faveur de l'agriculture, et dans l'immigration intense qui permet de mettre en œuvre ces facilités. Celle-ci présente, à vrai dire, un élément de faiblesse en raison de la proportion élevée d'immigrants apportant une formation sociale peu progressive et peu favorable à la prospérité des groupements qu'ils constituent (les Italiens et les Espagnols forment presque les quatre cinquièmes de l'immigration) : néanmoins, l'action des autres éléments de population dépasse infiniment en intensité la proportion qui résulterait du nombre; cette action permet d'envisager sans inquiétude l'avenir de

l'Argentine, et d'acquérir la conviction que l'ère des crises politiques est finie à tout jamais, et que les derniers vestiges qui en subsistent encore dans la constitution des pouvoirs publics disparaîtront aussi sous la pression des besoins sociaux et économiques. Sur toutes les questions que soulève cette évolution si intéressante d'un pays neuf (l'origine de ce développement ne date que de 1860), l'ouvrage précité contient une foule de documents du plus haut intérêt et puisés aux meilleures sources ; il constitue la base de toute étude scientifique sur ce pays, et peut être consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à celui-ci.

G. Olphe-Galliard.

L'Empire libéral. — Études, récits, souvenirs. La guerre, par Émile Mivier, Garnier frères, libr.,-édit., 1 vol. 3. fr. 50, 1909.

Le nom de l'auteur et le sujet de l'ouvrage suffiraient à indiquer la haute portée et l'intérêt de ce livre. C'est naturellement un plaidoyer *pro domo* dans lequel l'ancien ministre de l'empire libéral se justifie de la responsabilité de nos désastres. Si l'on songe quel poids effroyable doit torturer la conscience des hommes d'État et des conquérants qui n'hésitent pas à déchaîner les horreurs de la guerre sur les populations paisibles, on ne peut que féliciter M. Émile Ollivier de n'avoir pas à se reprocher un semblable crime.

Son livre est plus qu'une justification personnelle : c'est une contribution précieuse à une histoire que les passions ont obscurcie et que la vérité devrait éclairer pour le plus grand bien des deux peuples. Parmi les nombreux enseignements qui résultent de cet exposé, nous retiendrons seulement les deux suivants qui, pour n'être pas conformes aux conclusions de l'auteur, n'en sont pas moins la conséquence évidente des faits : 1° La cause de la guerre ne fut point la fameuse dépêche d'Ems, qui ne pouvait être considérée comme un document officiel par le gouvernement français. Comment n'est-il pas venu à la pensée de celui-ci de la comparer avec les dépêches de notre ambassadeur auprès du roi ? Il eût suffi d'en signaler les contradictions pour retourner l'insulte à son auteur. La véritable cause de l'indignation française fut l'ardeur belliqueuse qui régnait dans certains milieux qui provoqua les malencontreuses instructions à Benedetti, instructions sans lesquelles la patrification bismarkienne ne pouvait se produire. La claire notion de cette vérité n'est-elle pas de nature à supprimer dans une large mesure les malentendus qui règnent depuis l'époque fatale? 2° La cause qui vient d'être indiquée est nécessaire pour expliquer l'émotion provoquée en France par la candidature elle-même. Les fondements de cette émotion reposaient en effet sur une argumentation qui présentait comme un spectre le souvenir de Charles-Quint. On oubliait alors que trois siècles s'étaient écoulés depuis l'époque du grand monarque, et que les motifs des conflits internationaux n'avaient pas moins changé que la nature de ceux-ci. Un peu de science sociale, dans les conseils des gouvernements, éviteraient aux peuples bien des malheurs.

G. Olphe-Galliard.

La Vie ouvrière. Observations vécues, par Jacques Valdour. Paris, V. Giard et Brière, éd., 1909. Un vol., 3 fr. 50.

C'est un livre généreux et sincère, inspiré par l'amour du bien et du progrès social, et qui offre l'intérêt inhérent à toutes les observations concrètes des faits sociaux. M. Valdour s'est attaché à l'examen de quelques types peu progressistes de la classe ouvrière, tisserands et teinturiers de Roanne, tréfileurs de Lyon, auxquels il joint un aperçu des éléments inférieurs de la capitale. On ne saurait trop insister sur l'impression générale qui ressort de cette lecture, à savoir la nécessité d'un relèvement moral et intellectuel de la classe ouvrière, préalablement à tout essai de réforme sociale.

O. G.

Le Droit de grève. Leçons professées à l'École des hautes études sociales, par MM. Ch. Gide, H. Berthélemy, P. Bureau,

A. Keufer, C. Perreau, Ch. Picquenard, A.-E. Sayons, F. Fagenot, E. Vandervelde. 1 vol. in-8°, 6 fr. (F. Alcan, édit.)

Le droit de grève est ici étudié sous toutes ses faces, dans sa portée, dans son caractère, dans ses résultats, et les noms des auteurs suffisent à indiquer qu'il l'est avec profondeur et compétence. Sans doute la critique ne perd jamais ses droits, et un esprit méticuleux pourrait reprocher à M. Gide de considérer la grève comme étant nécessairement un facteur de la lutte des classes, comme à M. Vandervelde de vouloir réconcilier la grève réformiste et la grève anarchiste, à M. Barthélemy de fonder sa doctrine relativement à la situation des fonctionnaires sur des arguments bien fragiles, à M. Keufer de nous priver des résultats de ses propres réflexions et de son expérience pratique au sujet des faits de grève licites et de ceux qui ne le sont pas, etc. Dans l'ensemble, le lecteur retirera cette impression que la grève est désormais un élément inévitable des rapports entre le capital et le travail, avec lequel tout pouvoir public doit compter sans espoir de le supprimer par la contrainte, et qu'on ne peut l'empêcher de produire des effets antisociaux qu'en donnant à ceux qui le mettent en œuvre une conscience nette de leurs véritables intérêts en même temps qu'un sens moral plus développé.

O. G.

La population agricole de la Hesbaye au XIXe siècle, par E. Vliebergh et R. Ulens, 1 vol. (Hayez, rue de Louvain, 112, Bruxelles).

Cette étude est une réponse à une question mise au concours par l'Académie royale de Belgique : la monographie d'une région agricole de la Belgique au XIXe siècle.

Constatons, en passant, l'engouement de plus en plus grand des observateurs pour les études monographiques. Elles ont acquis droit de cité dans la science officielle, et c'est là un signe des temps dont nous ne pouvons que nous réjouir.

A plusieurs reprises, nous avons noté, ici même, les caractères des études monographiques faites en France, et tendant à constituer une science nouvelle : la géographie humaine : elles sont avant tout descriptives, et donnent une importance capitale aux faits géologiques.

En Belgique, il semble que le mouvement soit dû à un autre genre de préoccupations : la connaissance des conditions des classes agricoles ou industrielles du pays. Ici, ce n'est plus au point de vue géographique que l'on se place, mais au point de vue social. Il faut se garder toutefois de dire : au point de vue... science sociale.

En effet, ce que l'on veut, c'est amasser des documents ; l'on ne vise pas plus haut : « Nos conclusions ne seront pas longues. Nous tenons avant tout à donner des faits. Ceux-ci sont trop peu connus et il n'arrive que trop souvent que des théories sont basées sur une connaissance insuffisante de la situation réelle. *Le lecteur tirera les conclusions lui-même*[1]. » MM. Vlierbergh et Ulens pensent-ils que le lecteur sera plus capable qu'ils ne l'ont été, de tirer des conclusions des faits qu'ils ont consciencieusement amassés et laborieusement amassés ? Quand un physicien découvre des faits nouveaux, laisse-t-il le lecteur chercher les lois qui les régissent ?

Sans aucun doute, MM. Vliebergh et Ulens ont eu la sensation très nette qu'ils n'avaient pas entre leurs mains un instrument d'analyse comparable à ceux dont disposent les physiciens ou les chimistes. Aussi c'est une grande louange que je tiens à leur adresser, qu'ayant compris exactement la valeur de la force dont ils disposaient, ils aient eu la sagesse, qui manque si souvent, de s'arrêter juste à l'endroit où elle pouvait les conduire.

Je suis persuadé que les auteurs de cette étude seront moins timides, le jour où ils sauront manier l'outil d'analyse aussi indispensable en science sociale que dans les autres sciences, outil que Henri de Tourville a appelé la *Nomenclature*, et qui permet de connaître un type social dans tous ses détails, et de le classer par comparaison avec les types connus.

1. P. 164.

Cette remarque faite, je me sens à l'aise pour reconnaître que MM. Vliebergh et Ulens ont atteint le but qu'ils s'étaient assignés eux-mêmes. Un vaste travail préparatoire a été déblayé par eux, pour celui qui voudra entreprendre l'analyse du type social de la Hesbaye.

Mais l'œuvre que nous signalons aujourd'hui porte plus loin, et tous ceux de nos membres qui s'intéressent à l'étude des régions le noteront avec profit. Des lois sociales semblent ébauchées çà et là : des répercussions connues sont vérifiées ; des comparaisons sont permises avec d'autres régions : des documents rétrospectifs permettent de constater les étapes d'une évolution.

La première partie, dans laquelle les auteurs exposent les résultats généraux de leur enquête sur place, est suivie de deux monographies de communes particulières, et d'une série de réponses de fermiers à un questionnaire spécial ne comprenant pas moins de 152 demandes. Enfin deux cartes hors texte viennent contribuer à éclairer l'exposé.

P. Descamps.

LIVRES REÇUS

La Population agricole de la Hesbaye au XIXe siècle, contribution à l'étude de l'Histoire économique et sociale, par Em. Vliebergh et Rob. Ulens. — 1 vol. in-8°, 550 pages. (Hayez, imprimeur, 112, rue de Louvain. Bruxelles).

L'Inquiétude religieuse, par Henri Brémond, 2me série, 1 vol. 3 fr. 50 (Perrin et Cie, édit. Paris).

La politique réaliste à l'extérieur, par Pierre Baudin, 1 vol. 3 fr. 50. (Bibliothèque Charpentier.)

L'avenir du patriotisme, par G. de Contenson, 1 vol. in-18°, 3 fr. (Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères.)

La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ, par le R. P. M.-B. Schwalm. — 1 vol. in-12, 590 pages (J. Gabalda et Cie, Paris).

Mythen und erzählungen der kustenbewohner der gazelle-halbinsel (Neu-Pommern), par P. Jos. Meier, 1 vol. (Munster, 1909).

NOVEMBRE 1909 63e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — Le Haut-Jura industriel, par Jean Périer. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

Don Manuel Anton, Jefe del Museo Antropologico, Madrid (Espagne), présenté par M. Paul de Rousiers.

Exmo Snr. Joao Perestrello, rua de S. Domingos a Lapa, 38, Lisbonne (Portugal), présenté par le même.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

La réouverture du cours de M. Paul Bureau à la *Société de géographie* aura lieu le *17 novembre*, et continuera tous les mercredis, à *5 heures*. Le sujet exposé cette année sera le suivant : *Le louage de travail et le salaire.*

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Ainsi que nous l'avons annoncé le mois dernier, la première réunion mensuelle de cette année a été fixée au *vendredi 26 novembre, à 8 heures 3/4 du soir*. La communication, qui sera faite par M. Paul Bureau, aura pour sujet : *L'année législative dans un des États de l'Union américaine ; les lois de New-York en* 1907.

LE HAUT-JURA INDUSTRIEL

Près de la frontière suisse, dans un petit coin de France isolé, haut perché et couvert par la neige pendant plusieurs mois de l'année, existe une région aussi intéressante pour le voyageur à la recherche de beaux paysages, que pour l'économiste en quête de curiosités industrielles et sociales : c'est le Haut-Jura. Nous allons le décrire tel que nous l'avons vu.

Il présente à l'observateur une triple originalité. En premier lieu — fait très rare en France — il travaille surtout et avant tout en vue de l'*exportation ;* le marché national n'absorbe qu'une faible partie de la production du Haut-Jura, tandis que l'Angleterre et ses colonies, par exemple, lui achètent annuellement, à elles seules, de 15 à 20 millions de francs d'articles divers. Enfin, en second et en troisième lieu, le Haut-Jura est remarquable par la *variété* et l'*intensité* de son développement industriel. On y rencontre, en effet, *dix* industries différentes : lunetterie ; fabrication des plaques émaillées ; celle de la grosse et moyenne horlogerie ; celle des boîtes en bois pour pharmaciens et confiseurs, celle des pipes en racine de bruyères ; celle des mesures linéaires ; la tournerie de multiples objets de bazar, en bois, en corne, en ivoire, en corozo ; la taille du diamant ; la lapidairerie ou taille de pierres fines autres que le diamant et les pierres fausses (strass) ; la fabrication du peigne en corne et surtout en celluloïd. La valeur des nombreux articles qui sortent chaque année du Haut-Jura peut être estimée à plus de 50 millions de francs.

Certes, ce chiffre serait relativement peu important dans une région de grande industrie ; il prend, par contre, une toute autre signification lorsque l'on songe que

c'est là le résultat du travail, à domicile ou en petites usines, d'une population vivant, à 500, 900 et même 1.100 mètres d'altitude, dans d'étroites vallées d'accès très difficile que viennent seulement d'atteindre des lignes ferrées ouvertes moyennant des travaux d'art formidables. Rappelons que ce Haut-Jura si industrieux ne couvre qu'une étroite superficie, un tout petit peu plus qu'un arrondissement français, celui de Saint-Claude (Jura).

A quelles causes attribuer cet extrordinaire développement industriel? La géographie, ainsi qu'il arrive souvent, fournit la solution du problème. Le Haut-Jura est constitué comme par une série d'énormes vagues parallèles qui se seraient solidifiées. Sur les flancs et sur la crête de chaque vague (précisément les sommets de ces énormes plissements du sol sont connus dans le pays sous le nom de « crêts ») se trouvent des forêts, des pâturages ou des rocs dénudés; dans le creux de la vague solidifiée coule un torrent bordé de prairies. Ces creux, toujours très resserrés, deviennent parfois si étroits qu'ils forment ce qu'on appelle aux États-Unis un *cañon*, c'est-à-dire, une véritable faille du sol où l'on aperçoit à 150 mètres de profondeur un ruban d'eau, tel est le cas de la Bienne dans certaines parties de son cours entre Morez et Saint-Claude.

Au moyen âge, cette contrée sauvage, toute hérissée de forêts, commença à se peupler sous la direction de moines défricheurs qui amenèrent avec eux, ou appelèrent dans la suite, quelques groupes d'habitants. Ces derniers vécurent d'abord à l'aide des ressources fournis par les troupeaux et par une maigre culture. Mais dès le XVIe siècle, avec l'accroissement de la population, ces moyens d'existence devinrent insuffisants. L'épaisseur des forêts empêchait les pâturages de s'étendre rapidement. La culture, d'autre part, était difficile et précaire, car dans ces vallées que nous venons de décrire, profondes, étroites, humides, où l'eau ruisselle de tous côtés, les céréales ne trouvent que des conditions peu favorables. A quel travail fallait-il donc se livrer pour se procurer, du moins indirectement, les subsistances que le pays ne pouvait fournir en assez grandes quantités? Sans doute les immenses forêts appelaient à elles les bûcherons. Cependant il ne fallait point songer à exporter les bois dans les contrées avoisinantes, ainsi que le faisait dès cette époque le Morvan qui alimentait Paris de bois de chauffage. En effet, la difficulté extrême des communications, que les routes percées depuis à la poudre et à la dynamite et des lignes ferrées hardies viennent à peine de supprimer, cette difficulté des communications rendait le transport d'un produit aussi lourd et encombrant que le bois à peu près impossible et les torrents ne se prêtaient pas au flottage comme ceux du Morvan. Si du moins l'on ne pouvait envoyer au loin le bois brut, rien ne s'opposait à ce qu'il fût travaillé sur place pour être ensuite expédié sous la forme commode et légère de mille petits objets. Ne pouvant être bûcherons, les Jurassiens allaient devenir tout un peuple de *tourneurs*. Dans ce travail du bois ils contractèrent l'adresse manuelle, une grande ingéniosité, l'imagination créatrice qui leur permirent successivement d'apprendre à façonner les minces tiges d'acier (lunetterie), la corne et le celluloïd ainsi qu'à tailler les pierres précieuses et fausses. Au lieu d'être une lourde race de paysans courbés sur le sol, ils formèrent une race d'artisans à l'esprit éveillé. Non seulement dans les petites villes mais encore dans les nombreux villages et hameaux qui couvrent le Haut-Jura, on est frappé par la démarche, l'allure, le regard et l'habillement des gens qui ressemblent beaucoup plus à des ouvriers parisiens qu'à des ruraux.

Aux remarquables aptitudes contractées par la race dans le travail du bois venaient s'ajouter, pour orienter décidément le pays dans le sens industriel, les forces de la nature. D'abord et pendant plusieurs siècles, les torrents mirent au service des habitants la force hydraulique; puis, maintenant, les chutes d'eau fournissent les forces hydro-électriques, cette « houille blanche » qui remplace la « houille noire » en une région où le transport de cette

dernière était rendu très difficile par l'escarpement des vallées. Le Haut-Jura industriel qui, par suite de sa configuration géographique, n'a pour ainsi dire pas connu le grand atelier de l'ère de la vapeur, a donc passé, sans transition, de l'ère hydraulique à l'ère électrique qui, l'une et l'autre, ont maintenu le moyen ou tout petit atelier et le travail à domicile. Et cette région d'une si faible étendue dispose de six stations électriques qui distribuent force et lumière dans les plus petits hameaux, jusque dans les maisons isolées à 1.200 mètres d'altitude.

Après ce qui vient d'être dit on comprend comment il se fait que, dans ces hautes « combes » jurassiennes si sauvages, d'un aspect parfois si désolé, une nombreuse population puisse vivre, prospérer, gagner de larges salaires et produire les articles variés dont il va être maintenant parlé.

Morez. — Ses lunettes, ses horloges, ses plaques émaillées et ses boîtes en bois.

Cette petite ville de 5.000 habitants, située à 900 mètres d'altitude, est d'une remarquable activité industrielle. Dans la longue « combe », étroite comme un fossé, où elle s'étend sur un parcours de 4 kilomètres, les petites usines et les ateliers d'artisans se succèdent sans discontinuer sur les bords de la Bienne, un torrent asservi au travail. Morez est l'un des principaux centres mondiaux pour la production de la *lunetterie* (lunettes et lorgnons). Cette fabrication exige une très grande division du travail. A part quelques exceptions, surtout pour la production des lorgnons dits « griffes » qui se font de bout en bout dans une même usine, les fabricants n'emploient chez eux que quelques ouvriers pour parfaire et finir les articles, car ils se contentent d'acheter la matière première (verres et fils d'acier), puis à chaque phase de la fabrication, — (qui en comprend plus de douze) — de remettre les pièces ébauchées à une nouvelle catégorie d'artisans spécialistes travaillant à domicile, dans la ville ou les villages avoisinants. Ces fabricants exportent dans le monde entier. Aussi ne faut-il point s'étonner si, pour satisfaire des clientèles si variées, il existe en lunetterie plus de 2.000 modèles différents. Ajoutons que là, comme dans beaucoup d'autres centres français, on trouve une répercussion de l'automobilisme qui, en amenant la fabrication des lunettes pour automobilistes, a donné un regain de prospérité à l'industrie morézienne.

Morez produit aussi la *grosse et moyenne horlogerie*, c'est-à-dire des horloges publiques (pour monuments et églises) et ces horloges à poids et à ressort, dites de Comté, enfermées dans une haute boite en bois bariolée et que l'on trouve partout en France dans les habitations de nos paysans.

Des petits ateliers moréziens sortent aussi les *plaques émaillées* dont il est fait maintenant un grand usage.

Quant aux *boîtes en bois pour pharmaciens, confiseurs* (boîtes postales, etc.), c'est principalement dans les environs de Morez, à Bois-d'Amont, qu'on les fabrique.

Saint-Claude. — Ses pipes ; ses tabatières ; ses mesures linéaires ; ses articles de bazar, en bois et en corne ; ses tailleries de diamants de pierres précieuses et fausses.

En quittant Morez et suivant le *cañon* de la Bienne par une route qui est sans doute l'une des plus pittoresques de France, l'on trouve, à 28 kilomètres plus au sud, Saint-Claude, chef-lieu de l'arrondissement. La ville, avec ses 10.000 habitants, s'entasse au confluent de deux torrents, la Bienne et le Tacon, dans une vallée située à 400 mètres d'altitude, très étroite et escarpée tout en étant plus large que la « combe » de Morez. Mais ici les articles fabriqués sont différents. Ce sont d'abord les *pipes en racine de bruyère*, ce fameux « french briar » que l'on trouve chez tous les « tobacconists » de l'Angleterre et des colonies britanniques. Cette industrie a cela d'original qu'elle repose presque entièrement sur l'étranger, non seulement pour la vente de ses produits

mais aussi pour son approvisionnement en matière premières. Sur une production annuelle d'environ 8 millions de francs, c'est à peine s'il est vendu en France pour 600.000 francs de pipes en racine de bruyère. D'autre part, comme nous le disait un industriel : « Avec deux matières premières étrangères, l'ébauchon en racine de bruyère provenant surtout de Calabre, et le tuyau en caoutchouc vulcanisé, importé d'Allemagne[1], nous fabriquons, à Saint-Claude, un article... anglais. »

A Saint-Claude, la vallée étant moins étroite qu'à Morez, et les forces hydrauliques, maintenant électriques, plus puissantes dans la première que dans la seconde ville, les usines san-claudiennes sont généralement plus vastes que les moréziennes; il y a même quelques fabriques de pipes occupant 200 à 300 ouvriers ou ouvrières, et l'on remarque une tendance à la concentration industrielle, c'est-à-dire à la fusion en une seule manufacture de plusieurs établissements. Néanmoins, très nombreux sont les petits ateliers et les « cabinets d'usine ». Mais à propos de ces derniers, que l'on rencontre aussi à Oyonnax et dans beaucoup d'autres localités du Haut-Jura, posons une parenthèse. Un jour que nous visitions une usine où une vingtaine d'hommes et de femmes travaillaient les peignes en celluloïd, nous disions tout haut au propriétaire qui nous conduisait : « Alors ces braves gens sont vos ouvriers? » — « Chut! nous répliquait-il à voix basse. Ils ne seraient point contents s'ils vous entendaient, car ce ne sont pas mes salariés, mais tout au contraire... mes locataires. A chacun d'eux je loue l'emplacement qu'il occupe, appelé dans notre région « cabinet d'usine » et le droit de se servir de la force hydro-électrique mettant en mouvement la petite machine-outil dont vous les voyez se servir. Ce sont tous des spécialistes s'occupant de telle ou telle phase de la fabrication du peigne. Ils travaillent soit ici en cabinet d'usine, soit à leur domicile, pour le compte de plusieurs fabricants qui, eux, achètent la matière première et la font passer successivement entre les mains de divers ouvriers-artisans. » Grâce à ce curieux système de « cabinets d'usine », que l'on retrouve dans presque toutes les branches industrielles du Haut-Jura, l'ascension vers le patronat est rendue très aisée. Dès qu'un ouvrier a su épargner la modique somme lui permettant de louer de la force, le voilà qui a conquis son indépendance et il peut commencer à grimper à l'échelle du patronat qui, là-bas, comprend des échelons très nombreux, depuis celui de l'ouvrier-artisan en cabinet d'usine jusqu'au fabricant de pipes employant 200 à 300 ouvriers et jusqu'au fabricant-exportateur de peignes, en réalité plus négociant que manufacturier, ayant des représentants dans toutes les parties du monde. Mais ce qui domine est assurément le tout petit atelier. Aussi peut-on dire que le Haut-Jura est une véritable *démocratie industrielle.* L'esprit égalitaire y est si manifeste que fréquemment les ouvriers tutoient leur patron qui d'ailleurs, bien souvent, travaille lui-même de ses mains et appartient plus à la classe ouvrière qu'à la classe « bourgeoise ». Mais, après cette digression, revenons à Saint-Claude et à ses pipes. La grande et très justifiée réputation de celles-ci tient à l'extrême habileté manuelle des ouvriers san-claudiens, ainsi qu'à leur esprit d'invention qui, continuellement, leur fait découvrir des perfectionnements qu'ils s'empressent d'appliquer eux-mêmes en s'établissant petits patrons. Bien que la fabrication des pipes soit en grande partie mécanique, il y a toujours certains tours de main, surtout dans le polissage, pour lesquels excellent les ouvriers et ouvrières de Saint-Claude. Aussi l'Allemagne, toujours si apte à copier, a renoncé à imiter la perfection de la fabrication san-claudienne et en Angleterre, notamment, les importations de pipes en provenance d'outre-Rhin sont infimes. Quant aux États-Unis, si leurs manufactures de pipes en racine de bruyère sont devenues maitresses du mar-

1. Les San-Claudiens construisent en ce moment une importante usine en vue de s'émanciper du lourd tribut qu'ils paient au cartell allemand du caoutchouc vulcanisé.

ché, ce n'est point par le fini de leur fabrication, mais grâce à un droit prohibitif de 70 % *ad valorem*.

A Saint-Claude, à côté de l'industrie de la pipe, on rencontre celle des *tabatières en bois et en corne* et aussi celles des *mesures linéaires* métriques et autres, lesquelles sont fabriquées avec une rapidité et une précision remarquables, par les machines inventées par un San-Claudien. Dans la ville même et plus encore dans tous les bourgs et hameaux environnants (principalement à Moirans), des tourneurs fabriquent, sous le nom d'*articles de Saint-Claude*, de multiples bibelots de bazar, en bois, en corne, en os, en ivoire, en corozo et comprenant les « bibis », les toupies, les coulants de serviette, les manches de couteaux en corne, etc., etc.

A Saint-Claude encore, l'on trouve l'industrie de la *taille du diamant*. Contrairement aux autres industries du Haut-Jura, celle-ci ne peut se pratiquer à domicile car elle exige un moteur puissant pouvant imprimer au plateau d'acier sur lequel on taille les facettes du précieux minéral, une vitesse de 2.000 tours à la minute. Néanmoins les ouvriers diamantaires, poussés par leur amour du travail indépendant à domicile ou en cabinets d'usine, sont parvenus, en deux cas très remarquables, à s'organiser en *coopératives ouvrières* dont l'une, celle de La Serre, possède deux usines, compte 132 « associés » hommes et femmes, entretient à Londres un représentant chargé d'acheter du diamant brut ou d'obtenir du travail à façon, et fait un très gros chiffre d'affaires. La valeur des diamants taillés qui sortent chaque année des tailleries patronales ou « coopératives » de Saint-Claude, est d'environ 15 millions de francs.

Dans cette région montagneuse s'est donc créé, grâce à l'habileté manuelle de la race, comme un petit Amsterdam ou un petit Anvers. Notons en passant que les ouvriers diamantaires de ces deux dernières villes et ceux de Saint-Claude, du moins pour la plupart, sont enrôlés dans un *syndicat international* s'efforçant de régler uniformément les conditions du travail (en particulier les salaires) et le nombre maximum des apprentis à former; assurant à ses adhérents une paie de grève et constituant ainsi comme un « *cartell* » *international de la main-d'œuvre* diamantaire. Ajoutons encore qu'en dépit de l'augmentation de près de 50 % du prix du diamant brut, dont la vente est à peu près monopolisée, comme on le sait, par les propriétaires de mines du Cap, la demande du diamant taillé n'a cessé de grandir jusqu'au jour où la crise qui a éclaté aux États-Unis a apporté dans le commerce des objets de luxe la perturbation dont souffrent plusieurs de nos industries.

Dans la ville de Saint-Claude, mais principalement dans la campagne environnante, on rencontre partout des ouvriers *lapidaires*. A Septmoncel, à Lamoura, Lajoux, Mijoux, c'est-à-dire dans les hameaux des hautes combes jurassiennes, à 1.000 et 1.200 mètres d'altitude, ce travail apporte l'aisance à une population vivant au milieu de sites arides, sauvages et où la neige couvre le sol durant plus de six mois de l'année. Des familles entières, père, mère, enfants, taillent à domicile, sur des plateaux métalliques, mus simplement par la main, le strass et toutes les pierres précieuses autres que le diamant. La valeur des pierres précieuses taillées annuellement dans le Jura est estimée à 6 ou 8 millions de francs.

Ces pierres à l'état brut viennent d'Angleterre, qui en est le grand marché international, soit qu'elles aient été achetées par les Jurassiens, soit qu'on les leur envoie pour qu'ils les taillent à façon. Les pierres précieuses ou fausses sont expédiées par le Jura, à Paris, en Allemagne, en Angleterre, en Italie. L'Allemagne est devenue pour les pierres fines une meilleure cliente que l'Angleterre. Par contre, depuis quelques années, elle tendait à évincer le Jura pour la taille du strass; mais voici que Saint-Claude, grâce à l'ingéniosité d'un de ses industriels, va reprendre l'avantage : une usine, pourvue de machines-outils perfectionnés, se monte en ce moment pour la taille mécanique du strass; fait curieux, les pierres

fausses taillées de la sorte, bien que produites à plus bas prix que celles taillées à la main, paraissent beaucoup plus brillantes et régulières.

Oyonnax. — Ses peignes de corne et de celluloïd.

En France, comme dans les autres vieux pays industriels, il est bien rare d'entendre les gens se louer de la marche des affaires, même... lorsqu'ils s'enrichissent. Par contre, à Oyonnax, nous avons trouvé, pour une fois, une population manifestant à tout instant sa satisfaction. C'est un ouvrier auquel nous demandions notre chemin et qui, nous accompagnant, nous dit : « Ah ! monsieur, ici l'on gagne bien sa vie ». C'est un petit fabricant se déclarant honteux de ce qu'il a amassé d'argent en dix ans. C'est un grand fabricant, exportateur, reconnaissant que le « peigne va très fort ». — A Oyonnax d'ailleurs se vérifiait, quand nous y avons passé, le vieux dicton : « Quand le bâtiment va, tout va ». Dans cette petite ville de 5.000 habitants, où l'année précédente on avait bâti trente maisons, cinquante nouvelles étaient en construction. Après toutes ces preuves de prospérité, on ne s'étonne pas d'entendre dire que la fortune de la population est évaluée à 25 millions de francs. La source de toute cette richesse est le peigne. Nous sommes, en effet, ici dans le plus ancien et le plus important centre mondial de la production de cet article. Autrefois, au XVIIIe siècle, Oyonnax le fabriquait à l'aide du buis qui couvre les montagnes du voisinage ; puis ensuite vint l'emploi de la corne ; maintenant c'est surtout le celluloïd que l'on travaille ; enfin, bientôt peut-être, cette dernière matière sera supplantée par la caséine et le beau sexe portera, dans sa chevelure, des peignes fabriqués avec un dérivé du lait, ayant sur le celluloïd le grand avantage de ne pas être inflammable. Mais actuellement, à Oyonnax, c'est le règne du peigne en corne et plus encore du peigne en celluloïd, ce dernier donnant lieu à une exportation annuelle d'environ 15 millions de francs.

Les principaux clients se classent comme suit : 1° l'Amérique du Sud ; 2° l'Angleterre et ses colonies ; 3° la Russie ; 4° l'Orient ; 5° la Belgique ; 6° l'Espagne ; 7° l'Italie ; 8° l'Allemagne ; 9° l'Autriche. Quant au marché français, il n'absorbe qu'une faible part de l'énorme production oyonnaxienne. Cela tient à ce que les dames françaises de la classe riche préfèrent le peigne en écaille véritable au peigne imitation et que, de plus, ainsi que nous le disait un fabricant : « la femme française casse peu ses peignes et les égare rarement ; elle a trop d'ordre et, par suite, elle est pour nous une mauvaise cliente ».

Disons en passant que si Oyonnax est surtout spécialisé dans la fabrication du peigne celluloïd pour la coiffure, Paris a gardé la suprématie pour la production du peigne en écaille. Ezy, dans l'Eure, fait le démêloir en corne et ivoire de belle qualité, et Ivry-la-Bataille (Eure) principalement le peigne décrassoir à bas prix, tandis que La Bastide-sur-Lhers et le Peyrat (Ariège) produisent le peigne démêloir de qualité moyenne et Sainte-Colombe (Aube) le peigne en buis.

Encore plus qu'à Morez et Saint-Claude, c'est le travail à domicile ou en « cabinets d'usine » que l'on trouve à Oyonnax. Cette organisation industrielle a été consolidée par la force électrique fournie par trois chutes situées à environ 13, 25 et 40 kilomètres de distance, celle de la Charmine, celle du Saut-Mortier et celle de Bellegarde. Les ouvriers ne dépendent pas directement d'un patron, ils sont à leurs pièces et, avec leur femme et leurs enfants, travaillent pour plusieurs négociants « fabricants ». Cette production en multiples petits ateliers paraît très bien convenir à la fabrication, d'un article aussi influencé par la mode que le peigne. Il est nécessaire d'y apporter de continuelles modifications. « Si nous avions ici, nous disait un fabricant, quelques grandes usines au lieu de nos nombreux petits artisans spécialistes, il y aurait seulement quelques directeurs de manufactures qui s'appliqueraient à créer, tandis qu'avec notre organisation plusieurs centaines de cerveaux sont con-

tinuellement à la recherche de nouveaux modèles. »

Jean PÉRIER.

BIBLIOGRAPHIE

La Lumière de la Maison, roman, par Jean Nesmy (Bernard Grasset, éditeur, Paris). Prix : 3 fr. 50.

La Lumière de la Maison, c'est le guide nécessaire de la famille; c'est la règle morale qui dirige ses actions, qui inspire ses décisions. Là où elle fait défaut, le problème de la vie matérielle se trouve gravement compromis, quand il n'y a d'autres sources de revenus que de modestes salaires, quand, par suite, l'équilibre entre les dépenses et les recettes ne peut être obtenu qu'à l'aide de la tempérance, de l'ordre strict et d'une sévère économie. Et la misère morale, la désespérance profonde ou l'insouciance folle, la révolte contre la souffrance, contre la pauvreté, sont tout naturellement engendrées par les ténèbres épaisses qui cachent le sens et la portée de la vie lorsque la lumière ne vient pas les dissiper. Mais comment faire pénétrer cette lumière dans les foyers qui se ferment volontairement à elle? M. Jean Nesmy nous donne la recette d'un brave curé de petite ville qui ne paraît ni extraordinairement doué, ni particulièrement servi par les circonstances. Il se contente d'exercer la charité chrétienne avec tout son cœur; il va au peuple, non pas pour appliquer une formule ou pour en tirer vanité dans de petits cénacles, mais parce que ses paroissiens sont surtout du peuple. Et avec l'habileté qui vient du cœur il obtient de merveilleux résultats; fait entrer un peu de lumière chez toutes les familles qu'il visite; sauve une jeune fille plus légère que coupable de la dernière déchéance; ramène un alcoolique invétéré jusqu'aux limites d'une ivrognerie intermittente; surtout, s'adresse aux enfants, les gagne par sa bonté et parvient à éclairer leur route. Il ne borne pas ses exploits à des succès individuels, car on le voit intervenir auprès d'un patron victime d'une grève violente pour obtenir de lui la réouverture de son usine dont il avait annoncé la clôture définitive. En somme, c'est la chaleur de son cœur qui le rend apte à faire accepter la lumière, et on pense en lisant M. Jean Nesmy à la célèbre formule : « Les conseils des vieillards ressemblent aux soleils de l'hiver qui éclairent sans réchauffer ». Il faut des âmes ardentes pour éclairer et réchauffer en même temps, c'est-à-dire pour persuader et déterminer à l'action. Et c'est là une observation sociale qui mérite d'être notée.

P. R.

Cemment on cesse d'être Colon, six années en Nouvelle-Calédonie, par Marc Le Goupils. 1 vol. Bernard Grasset, éditeur. 1910. Prix : 3 fr. 50.

Les leçons négatives sont toujours fort incomplètes, mais elles ont leur utilité : elles tendent à prévenir le retour des erreurs dont elles signalent le danger. Ainsi les lecteurs du livre très spirituel de M. Marc Le Goupils seront impardonnables s'ils vont s'installer dans une colonie française sur la foi des affirmations d'un gouverneur enthousiaste. Et c'est assurément faire œuvre utile que d'arrêter l'ardeur irréfléchie de ceux qui, ayant pris la courageuse résolution de s'expatrier, s'imaginent qu'ils ont renversé le principal obstacle et se préoccupent insuffisamment des voies et moyens nécessaires à la réalisation de leurs projets. Aux États-Unis, dans la plupart des cas, les colons français s'en vont trop loin, aux limites extrêmes des territoires ouverts, seuls en face de la nature. En Nouvelle-Calédonie, M. Le Goupils témoigne par son exemple qu'un homme d'esprit peut se laisser tromper par des apparences vaines et reprendre le paquebot au bout de six ans, riche seulement de l'expérience acquise. Tous ceux qui liront M. Le Goupils, tous ceux qui l'ont lu, — et les abonnés de la *Science sociale* se souviennent des travaux qu'il y a publiées — regretteront cependant qu'un colon français, ayant réussi dans son entreprise et y persévérant, ne

vienne pas donner à ce volume une contre-partie plus réconfortante en racontant comment on continue d'être colon. Pour égaliser les avantages dans ce concours d'un nouveau genre, il faudrait que M. Le Goupils voulût bien écrire lui-même le second ouvrage comme il a écrit le premier, car il y a une force de persuasion dans l'art d'écrire Et il ne faut pas décourager nos jeunes gens de coloniser. Il faut leur enseigner à coloniser en leur mettant sous les yeux l'exemple de ceux qui résolvent le problème.

P. R.

LIVRES REÇUS

L'Argentine moderne, par W.-H. Kœbel (trad. par M. Saville et G. Feuilloy). 1 vol. in-8° écu avec 26 photogravures hors texte, 4 fr. (Pierre Roger et Cie, édit., 54, rue Jacob, Paris).

La Hollande politique; un parti catholique en pays protestant, par Paul Verschave. 1 vol. 3 fr. 50. (Librairie académique, Perrin et Cie, Paris).

Le Parlement russe; son organisation; ses rapports avec l'Empereur, par Pierre Chasles, avec une préface, par Anatole Leroy-Beaulieu. 1 vol. 5 fr. (Arthur Rousseau, édit., Paris).

L'évolution coopérative en France, par Camille Gorju (I. Exposé comparatif de l'organisation et du développement des coopératives de consommation et de production). 1 vol. 1 fr. (Marcel Rivière, édit., Paris.)

Régions et pays de France, par Joseph Fèvre et Henri Hauser. 1 vol. 7 fr. avec 147 cartes et gravures dans le texte (Félix Alcan, édit., Paris).

Les idées modernes sur les enfants, par Alfred Binet. 1 vol. 3 fr. 50 (Ernest Flammarion, édit.).

La lumière de la maison, par Jean Nesmy. 1 vol. 3 fr. 50 (Bernard Grasset, édit., Paris).

Comment on cesse d'être colon; six années en Nouvelle-Calédonie, par Marc Le Goupils. 1 vol. 3 fr. 50 (Bernard Grasset, édit., Paris).

Après le naturalisme; vers la doctrine littéraire nouvelle, par Gaston Sauvebois. 1 vol. 3 fr. 50 (Éditions de l'Abbaye, 7, rue de Blainville, Paris, 1908).

DÉCEMBRE 1909 64e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveau membre. — Les réunions mensuelles. — La translation des restes de M. Demolins dans la chapelle de l'École des Roches. — Une ferme anglaise du Sussex. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAU MEMBRE

Exmo Snr. Joaquim L. Lobo, général de brigade, Alcobaça (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La réunion mensuelle de décembre ne pourra avoir lieu, le quatrième vendredi tombant la veille de Noël. La prochaine réunion sera donc celle du *28 janvier 1910*.

M. Paul Descamps y parlera sur le sujet suivant : *Comment on fait l'analyse sociale d'une œuvre littéraire*, en prenant des exemples dans les fameux contes arabes des *Mille et une nuits*.

LA TRANSLATION DES RESTES DE M. EDMOND DEMOLINS

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs le texte du très beau discours prononcé par M. l'abbé Desmonts à la chapelle de l'École des Roches, à l'occasion de la translation des restes de M. Edmond Demolins, le 14 novembre dernier :

En présence de ce cercueil reparu, de cette tombe encore ouverte, je ne sais distinguer les sentiments qui nous dominent et nous étreignent.

Est-ce toujours la douleur d'une perte que nous avons crue irréparable ?

Est-ce la consolation qu'apporte le retour de ces restes vénérés ?

N'est-ce pas plutôt la joie profonde d'une survivance ressentie ?

C'est sans doute un peu de tout cela. Dans cette école nous ne pouvons nous affliger, *sicut ceteri qui spem non habent*. Et il me semble qu'il sortira désormais de cette pierre tombale, comme une poussée d'énergique espérance. Aussi, mes enfants, en me faisant l'interprète de la famille de M. Demolins et de ses amis, du Conseil d'administration et de vos maîtres, de vos camarades anciens qui ont déjà quitté l'École, je vous dis ces simples mots : « *Depositum custodi* ». Gardez vous-mêmes ce dépôt sacré que, s'inspirant des principes justifiés du fondateur de cette École, on ne craint pas de confier à vos respects, à vos réflexions et à votre piété.

I

Nous confions d'abord cette tombe à vos respects.

Ce respect vous sera inspiré par les honneurs dont l'Église entoure les restes des chrétiens.

Elle sait qu'ils ont appartenu à des créatures intelligentes, à des âmes surnaturalisées par la grâce.

Elle ne peut oublier, malgré de nombreuses défaillances, le courage qu'exigèrent les combats de la vertu.

Elle n'oublie pas surtout la transformation qui s'est opérée en ces âmes chrétiennes depuis qu'elles ont laissé sur cette terre la dépouille matérielle de ce bon serviteur que dut être leur corps.

Si l'observation des évolutions par lesquelles passent toute la création de Dieu, toujours dans le sens d'une plus grande

et merveilleuse perfection, excite notre admiration, que penser des ascensions sublimes des âmes lorsqu'elles sont restées fidèles au plan divin! Saint Paul ne trouvait plus rien pour exprimer des grandeurs que ses révélations lui ont montrées supérieures aux plus ardentes aspirations de l'homme et du chrétien.

Aussi la terre où reposent les corps de nos défunts est-elle sacrée comme une Église et cette tombe le sera doublement pour vous, puisque c'est dans le lieu même du sacrifice et de la prière qu'elle a été placée avec intention.

Ce respect vous sera encore inspiré par la reconnaissance. Elle se formera bien naturellement en vous à mesure qu'en avançant en âge et dans vos études vous prendrez mieux conscience de l'éducation quo vous recevez ici. Vous avez déjà, même les moins avancés, le sentiment d'avoir une jeunesse heureuse, non pas heureuse par la simple jouissance, si vite épuisée, du caprice; car, au contraire, votre vie à l'École est remplie d'efforts qui s'imposent à la fois à vos corps et à vos intelligences, et aussi bien et plus encore dans votre vie morale que dans votre vie intellectuelle; mais heureuse parce que, fruit d'une longue suite d'observations scientifiquement et consciencieusement conduites, cette éducation paraît bien celle qui peut le mieux développer en vous tout l'homme; non pas l'homme de convention, que des traditions non contrôlées ont pu idéaliser, mais l'homme simplement, tel que le Créateur l'a conçu, voulu, réalisé.

Voilà pourquoi vous éprouvez ce « bien-être » — « Être bien » — que Henri de Tourville nous donnait si souvent comme le critérium du vrai, du réel, de la bonne voie dans la vie.

Or, comme l'a si bien dit votre directeur, avant de nous séparer provisoirement de ces restes que nous ramenons aujourd'hui, « ces meilleures années de votre vie, cette atmosphère familiale et douce, votre robuste santé, la fermeté de votre caractère, un enseignement plus vivant », c'est à M. Demolins que vous devez tout cela.

En gardant cette tombe, vous apprécierez le bienfaiteur de votre jeunesse. Demandez à vos anciens que j'aperçois ici et qui représentent leurs camarades absents, si tous ne pensent pas ainsi et si leur reconnaissance ne grandit pas à mesure qu'avançant dans la vie, ils ont à soutenir les premiers chocs, se sentant bien préparés.

II

Mais j'ai dit aussi que nous offrons cette tombe à vos réflexions.

Oh! je connais bien la légèreté de votre âge, je sais que les réflexions sérieuses sont, je ne dis pas rares, mais rapides et facilement oubliées.

Et cependant je sais aussi qu'il y a dans votre vie d'enfant et surtout de jeune homme, des heures de pensées intimes et solitaires qui restent inoubliables. J'en appelle à votre expérience, Messieurs, je suis sûr que beaucoup d'entre nous pourraient redire le jour et l'heure où ils ont reçu ainsi une illumination qui n'a plus cessé de les guider dans la vie.

Eh bien, mes enfants, je pense que vous trouverez facilement ici cette claire lumière intérieure qui vous aidera ensuite dans vos efforts.

On a bien choisi l'emplacement de cette chapelle, loin du mouvement de vos bruyants et joyeux ébats, près de ce bois qui déjà prépare au recueillement. Comme elle est attirante par le charme de son élégante simplicité! Ne dirait-on pas qu'elle se hâte de recouvrir tout entière l'âme qui y est entrée, pour la protéger, la défendre contre tout envahissement importun, afin de la laisser dans l'isolement bienfaisant de sa prière et de ses réflexions.

Venez-y seuls. Deux points arrêteront de suite votre regard et votre cœur :

Le Tabernacle où réside le Christ et d'où sortent toujours les paroles divines de l'Évangile.

Et puis, plus bas, cette pierre sous laquelle va se reposer le serviteur qui a su si bien faire fructifier les talents reçus.

« *Defunctus adhuc loquitur.* » Le fondateur de cette École, sa première vie ter-

minée, ne peut cesser de parler à vos intelligences, et, je l'espère, d'agir sur vos volontés. Le souvenir de ses enseignements, et aussi ses exemples, émaneront de cette tombe pour s'imposer à vos réflexions et porter dans vos âmes, jeunes et généreuses, et lumière et encouragements.

Ce n'est pas le moment de faire ressortir l'homme éminent qu'a été M. Demolins. Dans quelques jours on le fera sans doute revivre devant vous et l'on vous dira les titres qu'il a à votre admiration.

Mais je vous ai parlé d'exemples, parce que c'est ici qu'il faut venir les méditer dans le silence d'une religieuse réflexion.

L'ami dévoué, vers lequel tous les regards se sont tournés lorsqu'il a fallu occuper la place laissée vide par le fondateur, nous a redit, dans de très belles pages, les trois grandes passions de M. Demolins : rechercher la vérité, la faire connaître et la vivre. Savant, Apôtre, Exemple, il doit largement occuper vos pensées.

Oui, près de cette pierre vous apprendrez à aimer la vérité, à la rechercher toujours par un infatigable labeur; vous apprendrez à vous faire les apôtres de tout ce qui est vrai et bien. vous vous souviendrez qu'il faut pour cela avoir, comme M. Demolins, de la vaillance et quelquefois même de l'audace, ne jamais reculer devant les difficultés, fussent-elles énormes, affronter sans peur les pires contradictions.

Enfin, surtout, vous comprendrez qu'il faut mettre toute votre vie d'accord avec la vérité, et cela coûte que coûte ; par trois fois, et la dernière en votre faveur, M. Demolins alla jusqu'à l'héroïsme.

Une telle carrière si remarquablement remplie, supposait, cela va de soi, d'éminentes qualités. Avec quel profit vous vous souviendrez encore de l'énergie de son caractère, et de la force de sa volonté, et de sa persévérance inlassable dans l'œuvre une fois entreprise; le courage avec lequel, jusqu'au dernier jour, il a voulu accomplir la grande loi du travail, sa fermeté dans ce qu'il croyait un devoir et je dirai presque sa témérité pour saisir, pour « frapper », toute intelligence qu'il croyait susceptible d'être éclairée.

L'effort qu'il recommandait sans cesse, il l'employait toujours, d'abord parce qu'il ne comprenait pas autrement l'emploi de toutes les énergies créées en nous par Dieu, et ensuite parce qu'il était persuadé que ce n'est qu'à ce prix qu'on se grandit soi-même et qu'on aide les autres. Cette école est le témoignage vivant des efforts énormes qu'il sut imposer pour son pays et pour les jeunes générations qui viennent à une vie plus intense, plus grande et, je crois, plus belle.

Vous, chers Messieurs, qui avez été ses collaborateurs et qui, je sais avec quelle intelligence et quel dévouement, pour les avoir si souvent admirés, avez la lourde tâche de continuer et de développer son œuvre à l'École des Roches, il me semble que vous aimerez quelquefois à penser sur cette pierre, et qu'en retournant ensuite à vos cours, à vos travaux, en reprenant contact avec l'enfant ou avec le jeune homme, vous vous surprendrez à voir plus clair, à porter avec plus de sérénité et de confiance vos responsabilités devant les familles, devant le pays, et surtout devant Dieu.

Et vous, Mesdames, qui avez dans l'œuvre de cette éducation nouvelle une part nécessaire parce qu'il y a des formations délicates que vous seules pouvez donner, vous sentirez la haute valeur de votre intervention. Ne sommes-nous pas unanimes à reconnaître que si M. Demolins n'avait trouvé près de lui une affection admirablement dévouée, capable de comprendre son œuvre et de joindre son énergie à la sienne, jamais, probablement, il n'aurait pu fonder l'École des Roches, telle qu'il la concevait.

Voilà pourquoi je pense que, vous aussi, près de cette tombe et à l'ombre de cette maison de prière, vous trouverez le réconfort dans les lassitudes de l'âme et toutes les lumières que Dieu met dans les souvenirs.

III

Enfin, mes enfants, j'ai dit qu'on confiait cette tombe à votre piété.

C'est un devoir de prier pour nos défunts; l'union de nos âmes a été un des sujets sur lesquels Notre-Seigneur est revenu le plus souvent : *Sint unum*, et Dieu attache une telle importance à ce lien de charité qu'il n'a pas voulu que la mort elle-même pût le briser.

C'est ce devoir que nous venons d'accomplir par cette cérémonie et que nous allons achever dans un instant.

C'est ce devoir qui sera rempli encore lorsque le Saint Sacrifice de la Messe sera offert ici pour l'âme si chère à tous les siens.

C'est ce devoir que tous nous accomplirons lorsque, venant dans cette chapelle, nous ne nous retirerons pas sans avoir fait monter vers Dieu une prière suppliante.

Ce devoir, vous l'accomplirez envers le grand bienfaiteur de votre jeunesse.

C'est encore un exemple qui nous est donné. M. Demolins a conservé toute sa vie la foi chrétienne qu'il avait reçue dans son enfance. Ses études affermissaient elles-mêmes ses convictions religieuses, et en renouvelant d'une manière si hardie et si complète les méthodes d'éducation, il a attaché une importance primordiale à la formation religieuse, parce que plus l'homme entre en possession de toute vérité, mieux il doit saisir ce que doivent être ses rapports avec Dieu. Aussi estimait-il que la religion, dégagée de tout esprit de parti, ne peut être seulement une part faite dans notre vie, mais qu'elle doit la pénétrer tout entière, parce que tout vient de Dieu et revient à Dieu, et que c'est le devoir et l'honneur de l'homme de vouloir toujours mieux connaître son Créateur, l'aimer de toutes les énergies de son âme et de rendre sa conduite consciencieusement conforme à sa croyance.

Voilà pourquoi, dans la large conception qu'il en avait, il insistait pour que l'on mît sa vie religieuse dans un effort sans fin et très généreux.

Vous viendrez donc prier sur cette tombe. En le faisant aux jours de crise, quand l'obscurité se fera dans votre esprit, vous comprendrez mieux ici que ce n'est pas le moment du laisser-aller ni de céder à des défaillances. Bien moins encore de subir le respect humain, ce sentiment si inférieur, pour ne pas le qualifier plus durement, pour un élève des Roches formé à agir toujours par lui-même : *Etiamsi omnes, ego non...* Vous sentirez au contraire que c'est l'urgent devoir pour nous de commencer des études religieuses plus fortes, plus profondes, mieux menées et, comme chez tant d'hommes de valeur, de les poursuivre longtemps pour arriver à une vie chrétienne inébranlable.

Quand l'apôtre saint Paul, patron de cette école, écrivait à son tant aimé disciple Timothée, de « garder le dépôt qu'il lui avait confié ». *Depositum custodi*, il entendait par là, les enseignements, les recommandations, tout un ensemble de choses qu'il lui avait laissé pour le Bien de l'Église à la tête de laquelle il l'avait placé.

En vous redisant ces mêmes paroles, mes chers enfants, vous voyez que ce n'est pas seulement les restes vénérés, mais encore les enseignements, les exemples, l'Esprit même du fondateur que l'on vous confie. Ce dépôt, gardez-le toujours pour sa gloire et pour son Bien.

C'est vous-même, Monseigneur [1], qui m'avez délégué pour prendre la parole en cette cérémonie religieuse. En donnant ces conseils à ces jeunes gens, je ne suis que l'interprète de vos sentiments paternels. Vous donnez à cette École une grande marque de votre amitié et de votre estime pour son fondateur, et vous témoignez tout l'intérêt que vous ne cessez de prendre à son œuvre. Les collaborateurs de M. Demolins vous diront combien ils en sont touchés, honorés et reconnaissants. Pour moi, je vous remercie d'avoir si bien senti les liens de cœur qui m'attachent à cette école.

Il ne me reste plus qu'à exprimer ce que nous ressentons tous, notre respectueuse sympathie pour une douleur si vivement renouvelée aujourd'hui, la part profonde que nous y prenons.

Si quelque chose peut adoucir et transformer cette douleur, c'est nulle part autant qu'ici, où toute vie est débordante, on ne comprend si bien cet enseignement de l'É-

1. Mgr l'Évêque d'Évreux avait tenu à donner à la mémoire de M. Demolins un témoignage d'affection en présidant lui-même la cérémonie.

glise : *Vita mutatur, non tollitur.* Ces changements nous étonnent et nous affligent, mais regardons plus haut l'état splendide auquel notre éducation et notre vie nous prépare : alors, selon la devise de l'École qui renferme tous les conseils du fondateur, armons-nous bien pour deux vies : celle-ci et celle qui est éternelle.

UNE FERME ANGLAISE DU SUSSEX

Key Fox Farm où j'ai passé mes vacances l'année dernière est une ferme située au nord du vieux bourg saxon de Petworth. Du sud, on y arrive en traversant la *plaine de Chichester* (où règne la culture à la vapeur et par entrepreneurs), et ensuite le gros rempart crayeux des *South Downs*, dont l'herbe nourrit les célèbres moutons de ce nom.

Le fermier nous a laissé les meilleures pièces : trois chambres au premier, deux salles au rez-de-chaussée, l'une pour nous, l'autre pour nos enfants. Eux se sont tassés du côté des étables. Du reste, c'est le temps de la moisson où l'on vit surtout dehors. Quand nous arrivons, il vient de marier sa fille aînée, une « capable girl » qui lui manque fort d'abord. Néanmoins, lorsque les travailleurs sont servis et que les autres filles ont pris leurs ébats, nous obtenons généralement des repas suffisants. Ce n'est pas, du reste, la bonne humeur et l'obligeance qui manque à ces braves gens.

Examinons la région immédiate où nous nous trouvons.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'aspect prodigieusement mouvementé de cette région. Ce ne sont que mamelons aux pentes rapides entre lesquels serpentent de nombreux ruisseaux dans un enchevêtrement tel qu'il est parfois difficile de démêler leurs directions. En second lieu, ce qu'on ne peut s'empêcher de remarquer, c'est l'exiguïté des pièces de terre, toutes encerclées de haies, souvent touffues, et parfois s'épaississant en véritables bois. En sorte que ces champs et ces herbages ont l'air de petites clairières et le pays entier ressemble à un grand bois, à première vue ; cette impression d'ensemble ne fait que se confirmer quand on descend dans le détail. On constate même alors avec quelle rapidité les pièces négligées retournent à l'état de bois.

L'unique chemin empierré qui traverse le canton est celui-là même qui nous a amenés à Key Fox Farm. Des deux côtés les haies s'écartent généralement pour laisser de chaque côté une zone de profondeur variable où l'herbe et les buissons, les arbres même croissent librement. C'est là que les oies s'établissent et que les chevaux même errent librement aux moments de loisir. En cheminant, on a donc l'impression de traverser un « common ». C'en est bien un véritable que l'on rencontre bientôt, à main gauche, vers le nord. Là croissent des hêtres magnifiques et des houx gigantesques. Le sentier qui y serpente se change bientôt, à mesure que l'on descend, en une piste formée de dalles jetées çà et là. Force est pour avancer, sans s'embourber sérieusement, de sauter de l'une à l'autre. C'est pourtant là l'unique moyen d'atteindre les petits cottages disséminés autour de ce « common ».

Du reste partout, dans les fonds, où coulent ces nombreux ruisseaux dont nous avons parlé, nous retrouverons cette argile grasse et profonde où les pieds des bestiaux s'impriment. Le sommet des mamelons est au contraire généralement formé de sable pur : aussi, le châtaignier y domine, tandis que, dans les bas-fonds, l'on plante avec succès le frêne. Le chêne, que l'on rencontre un peu partout, tend à disparaître, depuis l'abandon des mines : entre le sable et l'argile on rencontre en effet, par places, des traces manifestes d'oxyde de fer. C'est la « mine en grains » de Franche-Comté et du Berry. Au moyen age, ce minerai était exploité dans des forges au bois. Il donnait même un fer très renommé. Les premiers canons anglais, ceux qui firent tant parler d'eux à Crécy, auraient été fondus dans cette région. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au XVIe siècle, dans le parc actuel de Petworth, s'élevait encore une forge considérable, d'où les propriétaires du temps tiraient de beaux bénéfices. Au-

jourd'hui toute trace d'exploitation a disparu. La nécessité pousse à faire du bois d'œuvre. C'est du reste ce qui paraît bien avoir été compris. Les jeunes tailles présentent de nombreuses réserves, « baliveaux » et « modernes », mais la transformation dans l'aménagement ne doit pas dater encore de plus d'un demi-siècle, car nulle part je n'ai pu voir d' « anciens ». Ces bois, du reste, sont drainés peu à peu par de nombreux fossés, bien entretenus, qui font tasser la terre et pourrir les vieilles souches.

La campagne est ici remarquablement déserte : s'il m'est arrivé de rencontrer du gibier dans les bois, des bestiaux dans les herbages, en revanche je n'ai croisé qu'une seule fois un homme. Il n'en est pas ainsi les jours de chasse au renard. Dès le 15 août elles commencent. Ce sont d'abord les jeunes — *cubs* — qu'il s'agit de détruire. Le rendez-vous se trouvant un jour à Guntersbridge même, à 4h. 1/2 du matin, nous y allons. Tous les fermiers des environs sont là. Ils aident et renseignent. Les femmes ne sont pas les moins ardentes. C'est que maître renard fait parfois de terribles ravages dans les poulaillers : quand la faim le travaille, il opère en plein jour, et son audace est incroyable. Notre ferme de Key Fox, dont le nom signifie très justement « la passe au renard » a été le théâtre de plus d'un massacre de volailles. La fermière a dû renoncer à avoir des canards. Quant à ses poules, elle a dû leur construire des boîtes spéciales à fonds de bois, pour éviter que le renard ne creuse pas dessous. Les parois sont en bois ; le devant seul est grillagé et muni d'une porte.

Les fermiers du Lord doivent supporter sans réclamer les dégâts du renard. Ils ne doivent même ni le tirer, ni le piéger, ni lui faire aucun mal. Seul le Lord a droit de le chasser. Evidemment cette servitude est compensée par une diminution de fermage. Et puis nos hôtes se consolent avec leur bonne humeur habituelle, en remarquant que le renard détruit le lapin, qui ferait bien du mal sans cela. Néanmoins ils ne demandent pas mieux que d'élever chacun deux chiens de meute pour sa destruction. On les leur apporte quand ils sont sevrés et on leur fournit le biscuit et le désinfectant pour la maladie. Notre hôte a gagné l'an dernier la « cup » d'argent que le Lord décerne à celui qui réussit le mieux. Après, les chiens vont au chenil pour le dressage. Ce dressage est plutôt rude. Aussi reviennent-ils parfois dans les fermes où ils ont coulé des jours meilleurs. L'un d'eux, s'étant échappé à la promenade, se réfugia, au premier étage, sous le lit de la fermière qui était souffrante. Mais une fois qu'ils ont tâté du sang, ils sont pris par la passion de la chasse définitivement. Le Lord actuel chasse le renard sur une étendue de 45 kilomètres entre Petersfield et Horsham. Il le chasse aussi en Warwikshire. Il entretient ici deux meutes de 40 à 50 chiens tricolores, qui chassent alternativement tous les jours. Le dimanche, le Lord les exerce lui-même dans son grand parc. Cela paraît être le principal emploi de sa vie. Du reste, il n'était que le cadet. La mort de son frère aîné l'a surpris. Il n'était pas préparé à son rôle et a peine à s'y faire. Ce geste qu'il fait chaque jour de destructeur de renards est comme une réminiscence lointaine du rôle de police des anciens barons normands. Il faut y assister pour en comprendre la signification.

Cependand le renard n'est pas le seul ennemi des petits poulets. Quand ils ne sont encore que poussins, il faut voir l'air de malice satisfaite avec lequel les cochons les avalent au passage. Ces cochons, noirs et de grandes dimensions, sont les premiers animaux que nous ayons vus ici. Ils fôlatraient sur le chemin quand nous arrivions. Ce sont, du reste, les plus anciens habitants du pays. Les vieilles choniques ne parlent en effet que des « hogs and eels » de la région : les cochons et les anguilles. Evidemment, du temps où il y avait de grands chênes et beaucoup de glands, ils devaient trouver aisément à se nourrir ici. Le fermier compte deux truies qui donnent chaque année une dizaine de petits chacune. On nourrit le tout au petit lait et à la farine. On leur donne naturellement tous les déchets aussi. Cela fait chaque année 20 cochons gras à vendre à Chichester. On les a vendus à un an pendant que nous étions là, à raison de £ 2,7, soit 60 francs l'un. Et aussitôt après une nouvelle portée

naissait. Cela fait donc, de ce chef, 1.200 francs par an d'argent net. Le petit lait est le résidu de la fabrication du beurre. Il y a actuellement une dizaine de vaches laitières et leurs veaux. Le lait trait est aussitôt passé à l'écrémeuse. Le beurre est excellent et proprement fait. L'écrémeuse est une machine suédoise. Ce sont les filles du fermier et leur mère qui traient, écrèment et font le beurre. La fermière déclare que la vente de son beurre et de ses œufs deux fois la semaine au marché de Petworth couvre largement tous ses achats aux fournisseurs. C'est généralement une des filles qui va au marché. Elle y va en carriole avec un cheval. Il y a normalement quatre chevaux à la ferme. En ce moment il y a un élève en plus, destiné à remplacer un vieux cheval.

Vaches et veaux reçoivent leur nourriture à l'étable. Cependant ils passent aussi de longues heures dans les herbages immédiats de la ferme. Après la moisson, les veaux sont envoyés définitivement dans les herbages de Highgate avec les bouvillons. On les remplace alors de façon à en avoir toujours le même nombre. Les vaches, après leur quatrième veau, sont délaitées et envoyées aussi aux herbages de Highgate. Ces herbages servent à engraisser des bouvillons pour la boucherie. Il y en a une vingtaine en ce moment. Highgate est une autre ferme. Elle ne comporte pourtant point d'habitation, mais des écuries et un hangar pour les fourrages. On y rentre aussi les machines. Il y a, comme à Key Fox, un abreuvoir naturel. Quand nous aurons dit que le fermier nourrit à l'automne et au printemps un petit troupeau de moutons à l'engrais, nous aurons passé en revue tous les animaux de sa ferme.

La nourriture de ces animaux, non seulement l'herbe, mais l'orge des veaux et des porcs, l'avoine des chevaux, le blé des poulets et même le pain de la ferme, les navets des moutons et les betteraves des vaches, tout est fourni par la ferme même, en nature. Même le fermier vend une partie de son grain, notamment de son blé.

En examinant le sol des herbages, je me suis convaincu qu'ils avaient été tous cultivés à tour de rôle, sauf celui qui avoisine immédiatement la ferme, puis remis en herbe.

Plusieurs des pièces présentent en outre les traces encore visibles d'anciennes subdivisions plus petites. Le territoire de la ferme Key Fox comprend actuellement celui d'une autre au moins : Highgate. Il y a là une évolution manifeste vers la culture moins morcelée, — vers l'herbage surtout — qui se poursuit. Et le fermier actuel en est certainement cause. D'autre part, nous retrouvons, avec quelques différences dans les proportions seulement, le même genre de culture, les mêmes animaux aussi, dans les fermes voisines. On peut donc considérer Key Fox comme un bon type moyen du genre. C'est là, du reste, que nous voyons un agriculteur australien, membre du Parlement de Queensland, s'adresser pour étudier la vie du fermier anglais. Quant aux quatre cottages, ils ne comportent qu'un petit jardin attenant à l'habitation. Seul, celui de Highgate jouit d'un bout de pré contigu. Sauf pour le jour du battage, je n'ai jamais vu aucun des *cottagers* travailler pour le fermier. Ils sont employés par le Lord pour l'élaguage des haies, l'entretien des layons dans le bois et autres travaux du domaine. Seule, la femme de l'un des deux cottagers de Gunter's Bridge vient parfois donner à Key Fox un coup de main nécessité par notre présence. Comme elle emporte chaque fois du lait chez elle, cela doit se passer sans débourser d'argent C'est là, en effet, une préoccupation très nette chez la fermière. Quant aux machines agricoles employées, nous avons vu d'abord la moissonneuse-lieuse, attelée de deux chevaux que le fermier conduisait à travers le champ d'orge de Highgate, tandis que son unique domestique mettait aussitôt les gerbes en moyettes, à mesure. Dans la pièce de sainfoin voisine, le fils conduisait une faucheuse-ramasseuse, attelée d'un seul cheval. Toutes les deux sont de fabrication américaine. Des voisins viennent parfois les demander. Enfin, aussitôt la moisson, j'ai vu labourer le champ de blé de Highgate avec un fort brabant, attelé de deux chevaux. Quant à la batteuse, ils la louent simplement pour

deux jours : l'un à Highgate et l'autre à Key Fox. La locomobile actionne en même temps un élévateur qui, mécaniquement, met la paille en meules rectangulaires, à mesure. Sauf le mécanicien, le personnel est fourni par le fermier. Celui-ci est d'ailleurs visiblement bien avec tous ses voisins. Lors des foins, en juin, j'avais vu faire les meules à l'aide d'une grue rudimentaire, composée d'un mât vertical et d'une vergue inclinée, munie d'une poulie et pouvant tourner tout autour du mât. C'est toujours la même préoccupation : remplacer la main-d'œuvre qui s'en va. Le fermier de Key Fox est d'ailleurs très industrieux et aussi très actif. Ainsi, seul dans la région, il avait rentré tout son grain avant les pluies qui furent si désastreuses au 15 août. En cette occasion, ses voisins l'aidèrent utilement.

Néanmoins, et quoique chaque année on vende un certain nombre de sacs de blé, dont le produit couvre les gages de l'unique domestique et les quelques menus frais inévitables, ce n'est pas le grain qui constitue le véritable produit de la ferme. C'est la vente des bestiaux, à qui tout est ici subordonné. En premier lieu, les bouvillons — *bullocks* — engraissés surtout à l'herbage. De ce seul fait le fermier déclare se faire chaque année de 200 à 300 £. Ce sont d'ailleurs pour une bonne part des élèves de la ferme même, ou des veaux achetés tout jeunes.

Nous avons vu que la vente des cochons pouvait donner 1.200 francs en une seule année. Si l'on y ajoute le bénéfice laissé par l'engraissement des moutons au printemps et à l'automne et si, d'autre part, on en retranche le montant annuel du fermage, soit 100 £ ou 2.500 francs pour 130 ares — ce qui fait environ 50 francs par hectare, — on voit qu'il n'y a rien d'exagéré à estimer à 3 ou 4.000 francs le produit net annuel de Key Fox[1].

1. RECETTES EN ARGENT		DÉPENSES EN ARGENT	
Bœufs....	6.000 fr.	Fermage..	2.500 fr.
Cochons..	1.000 »	Domestique.	500 »
Blé.....	500 »	Imprévu et divers.	1.000 »
Moutons..	500 »		
Produits =	8.000 fr.	Frais =	4.000 fr.

Soit : Différence = 4.000 francs approximativement.

Ce qui est certain c'est que ces gens vivent bien et qu'ils ont pu facilement élever leurs huit enfants, dont plusieurs sont établis. La famille Dale est composée, en effet, comme suit :

Le père, environ cinquante-cinq ans ;

La mère, environ cinquante ans ;

Bessie, fille de vingt-neuf ans, tout récemment mariée à Londres après être restée plusieurs années fiancée à un jeune fermier des environs de Petersfield ;

Frank, fils de vingt-sept ans, établi depuis cinq ans aux États-Unis où il cultive un millier d'acres — 400 hectares — dans le North Dakota ;

Nora, fille de vingt-cinq ans, mariée depuis plusieurs années à Philadelphie, également aux États-Unis ; elle a deux filles : Roda et Nora ;

Su, fille de vingt-trois ans, actuellement en Cornwall :

Lo, fille de vingt et un ans, fiancée aux environs ;

Flossy, fille de dix-neuf ans, fiancée aux environs ; ces deux dernières sont à Key Fox et prennent soin de nous.

Harry, fils de dix-sept ans, fiancé à Petworth même, qui aide son père et fait le travail d'un homme ;

Tom, fils de onze ans, encore à l'école à Petworth, employé irrégulièrement comme aide.

En somme, le père, la mère, les deux filles Lo et Flossy, le fils Harry et l'unique domestique Watson, qui est traité absolument comme s'il faisait partie de la famille, forment le personnel total de la ferme. Tous travaillent supérieurement quand c'est l'heure, mais tous se donnent aussi largement du bon temps chaque jour. Non seulement ils sortent à tour de rôle, et le dimanche en entier, mais il n'est pas rare, lorsqu'il pleut, de les entendre chanter l'après-midi. Ils chantent des hymnes religieuses en s'accompagnant sur leur harmonium. Leur voix est juste et forte, et leur rythme est plein d'entrain. Ce sont des gens qui savent se suffire dans la solitude, et garder leur ressort intact. Ils ont d'ailleurs belle santé ; d'une façon générale, ils ne s'em-

barrassent guère des détails ou des difficultés, se décident promptement et exécutent aussitôt. Chaque dimanche, ils vont assister et même prendre part aux offices de l'église congrégationnaliste de Petworth, deux fois, le matin et le soir. Comme elle est à une lieue environ, cela leur fait déjà quatre lieues. Du reste, leur petite bibliothèque dénote des préoccupations religieuses très poussées. Outre la Bible, qu'ils lisent tous les soirs en commun, j'y vois des livres de controverse sur le mouvement d'Oxford, sur la confession, sur la présence réelle etc. Plusieurs livres sur l'hypnotisme m'intriguent. Mais leur bon sens a noté, à la fin, ceci : « ne jamais faire une opération qu'on ne comprend pas bien ». Je remarque aussi plusieurs récits de missions, de voyages et d'explorations. Au mur pend une énorme carte de l'Ancien et du Nouveau Monde avec statistiques complètes et indication de toutes les lignes de paquebots et des durées de trajet respectives. Evidemment l'émigration tient une place importante dans leurs préoccupations et élargit leur horizon. Je remarque encore un traité de l'élevage des bestiaux très pratique et moderne, envoi de Frank, l'Américain, à son père. Enfin un guide des conseils de paroisse, un traité sur les écoles du dimanche et l'annuaire d'une société de prévoyance, celle des « Odd Fellows ». Frank, l'Américain, parait être leur champion. Ils en parlent avec fierté. Il semble du reste avoir très bien réussi et, quoique dans les solitudes sévères du Far West, être complètement heureux. Sa jeune sœur Flossy nous dit pourtant que le jour de son départ, lui qui avait toujours parlé fièrement à ses sœurs de ses rêves d'avenir, manqua subitement de courage au moment de quitter sa mère. Mais son père sut lui en donner, et aussitôt sur le bateau, il ne pensait plus qu'à l'Amérique. Il parait que leur famille possédait jadis plusieurs fermes dans leur pays d'origine, en Cornwall, près de Penzance, mais ils perdirent tout « par leurs fautes » — *because of several sins* — disent-ils non sans dignité. Le souvenir de cette prospérité passée ne parait nullement les attrister. C'est, au contraire, un encouragement vigoureux à en reconquérir une plus belle. Ils ont appris leur leçon, et cette idée de revanche légitime a certainement donné du cœur à Franck.

Celle de leurs filles qui a aussi émigré aux États-Unis se trouve momentanément ici : Nora, mariée à Philadelphie.

Elle est du reste enchantée de son sort et n'attend que son mari pour retourner le mois prochain en Amérique ; seulement elle en a expérimenté les inconvénients. Aussi, après avoir eu son premier enfant là-bas, au second elle est venue tranquillement faire ses couches chez sa mère. Il y a là un problème dont le Président Roosevelt n'a pas encore indiqué la solution pour les mères de famille dans les villes de l'Est. Ce qui est curieux, c'est que Nora est inconsciemment dépaysée maintenant dans sa propre famille. Instinctivement elle se rapproche de ma femme, et ce besoin prend la forme d'une confidence imprévue. Elle a perdu ses préjugés de jeunesse contre le *papisme*. Elle a vu tant de catholiques à Philadelphie, et ils sont tellement meilleurs que le ministre ne le leur enseignait. Elle s'est même risquée à pénétrer dans des églises catholiques et elle dit avec âme quelle impression de paix inconnue elle y a goûté. — J'ai eu une autre occasion de constater la réaction produite sur ceux qui sont restés ici par ceux des leurs qui ont émigré. Le fils m'avait dit que Key Fox était une ferme d'herbe — *a grass farm* — et de fait il semble que la vraie destination de toutes ses pièces serait l'herbage. Aussi, en souvenir de mon ami M. Dauprat, je demande un jour au père Dale pourquoi il ne mettrait pas tout en herbe? Il convient que cela vaudrait mieux en effet, qu'il a pu le voir aux États-Unis, qu'il y tend même peu à peu, mais qu'il ne saurait faire d'un seul coup une telle transformation parce qu'alors il faudrait tout acheter et qu'il n'a pas, pour le moment, le fonds de roulement nécessaire.

Il n'est pas jusqu'au domestique de ferme, Watson, qui ne songe à émigrer.

C'est l'Australie qui l'attire. Il pense y trouver « moins de monde qu'ici ». Malheureusement il n'a pas encore su économiser les £ 10 (250 fr.) requis pour son passage. Il lui faut d'abord apprendre la prévoyance, si nécessaire au colon.

Enfin les Dale eux-mêmes sont déjà des émigrants. Il n'y a qu'une douzaine d'années qu'ils sont venus s'installer ici. Leur pays est le Cornwall, près de Penzance, sur cette côte où la tempête précipite parfois la moisson dans les flots, où il y a « trop de monde » aussi, et où les fermages sont « trop chers ». Ce sont « des Celtes purs », par leur mère comme par leur père, et ils s'en font gloire. Leurs yeux sont bleus pourtant et leurs cheveux tirent sur le blond, mais leur petite taille, leur carrure courte, épaisse et trapue, leur ressort aussi et leur vivacité tranchent manifestement sur le type du pays. Ce qui les distingue aussi, c'est qu'ils sont *teatotalers*, c'est-à-dire ne touchent jamais à l'alcool, à aucune boisson fermentée. Et il faut convenir que, malgré l'humidité du climat, malgré le travail qu'ils fournissent journellement, cela ne nuit en rien à leur santé ou à leur vigueur, tandis que, autour d'eux, l'alcool exerce ses ravages habituels sur la population. Bien plus, cette sobriété absolue, que leur mère leur a inculquée et qui n'est peut-être pas en soi un médiocre entraînement pour le caractère, c'est à elle qu'eux-mêmes attribuent leur succès. Or ici, — bien plus du reste que dans la New Forest où nous étions l'été de l'année dernière, — nous sommes en plein pays saxon, dans un pays où les envahisseurs firent le vide radicalement, systématiquement, pour s'y établir sans mélanges, comme l'indique la si consciencieuse *History of the English People* à laquelle S. R. Green a consacré sa vie à Oxford.

Un Abonné.

BIBLIOGRAPHIE

Doctrines religieuses des Philosophes grecs (Bibliothèque d'Histoire des Religions) par M. Louis (Lethielleux, Paris, 1909).

Cet ouvrage est le complément nécessaire et naturel d'une étude sur la religion de la Grèce antique qui fait partie de la même collection et qui a elle-même été précédée de deux volumes sur la religion égyptienne et sur la religion des peuples non civilisés. L'auteur, qui est professeur au grand séminaire de Meaux, nous expose en raccourci toute l'évolution de la philosophie grecque. Il connaît la *Science sociale* et sa méthode et s'est inspiré en maints passages des études de M. G. d'Azambuja, notamment dans son premier chapitre où il nous montre la naissance de la philosophie dans les villes ioniennes du littoral de l'Asie Mineure. Peut-être y aurait-il eu lieu d'insister davantage sur l'influence que la civilisation chaldéenne a exercée sur les premiers *Sages*, grâce aux relations commerciales qui existaient entre les grands empires orientaux et les ports de la côte ionienne.

M. Louis nous montre que, si les premiers philosophes ont été surtout préoccupés d'expliquer l'origine des choses — en quoi ils sont surtout physiciens et naturalistes — Socrate au contraire a étudié l'homme, avec le souci de travailler à son perfectionnement moral. La conception qu'il avait de la nature humaine et l'importance qu'il donnait à l'homme explique comment il a pu se trouver en conflit avec une société communautaire qui sacrifiait l'individu à la collectivité et comment il a pu être considéré comme rebelle à la cité et accusé de corrompre les jeunes gens, pour avoir voulu former leur conscience aux dépens parfois du respect aveugle des lois et de la tradition.

On remarquera entre autres le chapitre sur Philon le Juif où sont étudiées les influences de l'esprit juif et de la théologie judaïque sur la philosophie grecque, et le chapitre sur l'école d'Alexandrie où sont exposées les tentatives de renaissance de

l'hellénisme et de restauration du polythéisme par réaction contre les progrès grandissants du christianisme; on y verra aussi quelle influence latente a exercé la nouvelle religion sur les doctrines religieuses des derniers philosophes païens et sur les pratiques mêmes du culte des anciens dieux, tel que voulait le restaurer Julien l'Apostat.

L'idée fondamentale qui se dégage des *Doctrines religieuses des Philosophes grecs* est que la philosophie antique ne doit pas être considérée comme une adversaire de la religion. Les philosophes ont été des penseurs très libres, mais c'étaient des esprits religieux et des polythéistes pratiquants qui ont toujours témoigné le plus grand respect pour les croyances populaires et le culte national. Cela paraît surprenant au premier abord, mais qu'on veuille bien réfléchir que la religion grecque n'était pas dogmatique mais presque exclusivement ritualiste. Ce caractère de la religion est une conséquence de l'état social. Les communautaires basent l'ordre social sur la contrainte extérieure et comme cette contrainte est très forte, absolue même, elle leur suffit et il leur importe peu de dominer les esprits par les convictions. Au point de vue religieux, les dogmes sont donc inutiles et on laisse à chacun la plus grande liberté pour interpréter les mythes et pour concevoir la divinité, mais on est très strict sur l'observation des rites, car ces rites, qui varient d'une cité à l'autre, sont comme la marque distinctive de la communauté et quiconque ne les observe pas se retranche par là même de son groupe, de sa cité. Les rites sont en somme bien moins des obligations religieuses que des devoirs civiques et ils n'ont presque aucun lien avec la conscience religieuse et les conceptions métaphysiques. Les philosophes grecs ne devaient donc éprouver aucun scrupule à prendre part aux cérémonies de leur culte national : ils remplissaient seulement par là leurs devoirs de citoyens, de membres de la communauté.

Paul Roux.

La politique réaliste à l'extérieur, par Pierre Baudin. Paris, Bibliothèque Charpentier, 1909. 1 vol. : 3 fr. 50.

Sous la forme alerte et spirituelle d'articles de journaux, ce livre étudie les principales questions de la politique internationale actuelle, et donne à leur sujet des observations pleines de justesse. Il s'inspire de cette idée — incontestable pour la science sociale, — que les méthodes de la politique moderne sont tout simplement celles qui recherchent avant tout le service des intérêts économiques des peuples. « Hors de cela, il n'y a que chimères et aventures. » C'est ainsi que les récents conflits à propos des questions d'Orient s'éclairent d'un jour lumineux, quand on observe les progrès dans tous ces pays de l'expansion commerciale allemande. Au lieu de chercher dans je ne sais quelle hostilité prétendue nationale la clef des dissentiments entre peuples voisins, la plupart des auteurs qui étudient ces questions pourraient utilement chercher leur cause vraie du côté qu'indique M. Baudin.

G. Olphe-Galliard.

L'Avenir du patriotisme, par G. de Contenson. Paris, Librairie des Saints-Pères, 1910. 1 vol. : 3 francs.

Cet avenir est sombre, à en croire l'auteur, c'est la disparition du patriotisme, et les causes en seraient les suivantes : la lutte économique qui met aux prises les divers éléments de la société, le régime administratif qui opprime les consciences, l'affaiblissement du sentiment familial et de la foi religieuse, l'internationalisation des fortunes et du travail, l'accession au pouvoir des masses populaires, la prépondérance politique du Midi, la diminution de la natalité et l'immigration étrangère, les divergences d'opinions au sujet de la politique extérieure, l'influence de la race juive. Nous pouvons nous rassurer : ces causes sont trop nombreuses et trop disparates pour être bien dangereuses. Le patriotisme vivra en s'élargissant et en s'humanisant; la crise qu'il traverse actuellement est une crise de croissance.

L'inquiétude religieuse (deuxième série), par Henri Brémond. 1 vol. : 3 fr. 50. Librairie académique Perrin et Cie, 1909.

Comme tous les faits sociaux, le fait religieux intéresse la science sociale à un double point de vue. On peut l'étudier d'abord comme un effet des diverses répercussions qui s'exercent sur les éléments d'une société : l'objet d'une étude de ce genre sera donc de reconnaître et d'expliquer la forme particulière qu'il prend dans tel milieu déterminé sous l'influence des autres besoins de la vie matérielle. Le fait religieux est envisagé alors sous sa modalité contingente et sociale. Ce premier point de vue est presque entièrement spéculatif, et c'est ce qui explique qu'il ait attiré d'une façon un peu exclusive l'attention des observateurs, dans une science nouvelle qui cherchait ses assises et qui voulait, avant tout, affirmer son caractère scientifique à l'encontre des balbutiements métaphysiques du passé.

Cependant ce premier aspect n'est pas le seul : le fait religieux n'appartient pas moins à la science sociale comme cause de certains éléments de l'organisation sociale, comme moteur de l'activité consciente de l'homme. Le Play avait bien compris cette relation, puisqu'il plaçait l'observation des préceptes de la religion à la base de la prospérité sociale : son erreur a été, non dans l'importance qu'il attachait à ce facteur, mais dans les éléments qu'il y comprenait, moins à la suite de l'observation objective des faits que par intuition personnelle. Ce serait réagir avec une excessive sévérité contre les défauts de ce système que de méconnaître la réalité des faits en niant la part de la morale dans l'organisation des sociétés. Ce serait donner à la science sociale un caractère de rigueur mathématique qu'elle ne comporte pas et qui nuit souvent à sa diffusion. L'objet de la science sociale est l'homme tel qu'il vit dans la société, c'est-à-dire tout entier, avec les effets de sa libre activité et non pas seulement avec ceux des influences extérieures qui s'exercent sur lui : en réduisant cette science à l'étude des éléments dont l'homme subit la répercussion, on la mutile et on lui enlève son plus beau fleuron en même temps qu'un de ses éléments les plus féconds. Il suffirait, pour montrer la part de la morale dans l'organisation des sociétés, de rappeler les plus récents travaux de la *Science sociale* : on verrait par exemple, avec M. Wilbois, comment un groupement humain peut progresser grâce à un sentiment religieux, dans une forme d'organisation qui ne conduit pas normalement au progrès : ou bien avec M. Descamps, avec M. Durieu, comment le vice contribue à abaisser le niveau social des individus qui le pratiquent. Il est démontré que les grands problèmes qui intéressent des classes entières de la société, tels que les questions ouvrières, sont insolubles à moins de faire intervenir ce facteur essentiel. Enfin, on ne saurait entreprendre la moindre monographie de famille, sans supposer au sujet observé le degré de moralité moyen qui règne dans l'ensemble du groupement auquel il appartient : et le défaut de portée pratique de cette condition, dans bien des cas, ne modifie nullement sa nécessité : il lui donne simplement le caractère d'un postulat.

Là où cette portée pratique apparaît, c'est lorsque l'absence ou l'insuffisance de la réalisation de cette condition vient montrer, par les funestes conséquences sociales qu'elle entraîne, le rôle qu'elle jouait effectivement jusqu'alors. Pour qui veut, par exemple, étudier la société française contemporaine, il est impossible de ne pas tenir compte du relâchement des mœurs qui s'y manifeste, et l'observateur, s'il a le droit de rester impassible devant cette décadence et de n'exprimer aucune préférence, aucun regret, aucun vœu personnel, devra du moins constater, comme le moraliste, que l'état social étudié correspond au degré de moralité pratiqué dans cette société. En d'autres termes, étant donné l'observation d'une certaine morale dans une société déterminée, la science sociale peut avoir deux ordres de questions à résoudre

à son sujet : 1° A quelles causes extérieures sont dus les caractères particuliers et accidentels que présente la morale professée par cette société? 2° Comment ces caractères réagissent-ils sur la constitution de ce groupement, et quelle évolution devraient-ils subir pour que la société dont il s'agit puisse modifier son organisation dans tel ou tel sens?

Si l'on se place à ce second point de vue, on en aperçoit immédiatement l'importance pratique, car il entraîne comme corollaire cette autre question : à quelles lois de l'âme humaine est soumise cette évolution de la morale ; et quel est le processus d'une élévation de l'individu, d'un certain niveau moral à un autre, qui le conduirait à un état social tout différent? Pour répondre à de telles questions, la science sociale doit recourir à l'observation des faits concrets; les considérations abstraites les plus sublimes ne valent pas la moindre monographie vivante et objective. C'est pourquoi il est précieux de rencontrer ces données d'observation dans des ouvrages comme l'*Inquiétude religieuse*, de M. l'abbé Brémond, ou comme l'*Expérience religieuse*, de M. William James, qui l'un et l'autre montrent les phases de ce travail dans certaines âmes et aboutissent à des conclusions très fermes sur la nature de ce phénomène. J'espère que M. l'abbé Brémond prendra en très bonne part ce rapprochement qui s'imposait à mon esprit en raison de la similitude des titres et des sujets, et qui comporte du reste d'importants correctifs, dont je me hâte de signaler quelques-uns.

Tout d'abord, ce qui, pour le philosophe américain, n'est que matière à expérience, devient, pour le prêtre, un souci de l'âme, une condition essentielle de sa vie. Et cette différence en entraîne immédiatement une seconde : alors que le premier va volontiers chercher des exemples dans des domaines, voisins sans doute, mais absolument distincts parfois de celui de la religion et de la morale, le second n'est point tenté de perdre de vue son sujet, dont l'importance est si grave pour lui.

En revanche, l'attention du lecteur de l'*Inquiétude religieuse* est souvent détournée de ce problème moral vers des questions d'ordre bibliographique ou littéraire que je serais tenté d'appeler des digressions. Je m'intéresse beaucoup plus aux causes qui ont rendu Pascal croyant, ou Lamennais incroyant, qu'à leurs éditeurs et biographes; seuls les idées toujours élevées et le charme du style de l'auteur m'empêchent d'être trop vivement déçu de ces développements, comme de certaines parties purement littéraires de l'ouvrage, qui traitent de l'art chez Huysmans et des romans de la baronne de Hendel-Mazzetti. M. l'abbé Brémond ne sera sans doute pas très touché de ce reproche; il me répondra que son point de vue n'est pas le mien, et que son objectif visait moins à analyser l'évolution des consciences qu'à indiquer le caractère spécifique du sentiment religieux. Je me permets néanmoins d'attirer son attention sur l'intérêt immense que présenteraient, non seulement pour la science sociale, mais pour tous les éducateurs, des études destinées principalement à élucider ce grave problème; nous ne pourrions que nous féliciter des lacunes que présente ce livre sous ce rapport, si elles devaient nous réserver de nouvelles études sur ce sujet.

L'objet que se proposait ici l'auteur, pour être quelque peu différent du nôtre, intéresse encore la *Science sociale* à un autre point de vue. M. Brémond nous montre en effet comment la vraie conversion de Pascal ne fut point la première, celle qui n'atteignit que l'adhésion de son esprit, mais la seconde, celle où le philosophe et le mathématicien se fait « petit enfant » pour arriver à comprendre Dieu ; comment le désarroi intellectuel de Lamennais entraîne avec lui la perte d'une foi qui ne reposait que sur des motifs rationnels ; comment le sens de la vie conduit George Eliot, désillusionnée de l'anglicanisme, à une religion qui ressemble fort au catholicisme par certains de ses résultats pratiques ; comment une éducation religieuse purement intellectualiste et peu vivante n'arrêta pas Voltaire ni ses contemporains sur la pente du scepticisme ; comment le sens des besoins prati-

ques de l'âme rapproche invinciblement les protestants anglicans de certains éléments du catholicisme ; comment ce même sentiment ramène vers la vérité ceux d'entre eux dont la raison ne tolère plus l'étroite conception du protestantisme ; comment un esprit tel que Huysmans fut converti, non par la raison, mais par une perception de la conscience infiniment plus forte et plus sûre. Tous ces exemples tendent à prouver qu'entre la morale et les formules de la foi, entre la religion *vécue* et la religion *pensée*, il y a une confusion à éviter : ce sont « choses distinctes et séparables qui peuvent sans doute se rencontrer en une même personne, mais qui ne s'appellent ni ne s'impliquent nécessairement ». Ils prouvent surtout que de ces deux conceptions de la religion, la seconde, lorsqu'elle se rencontre isolée, compte pour bien peu, et que l'appui de la première est indispensable à son existence.

Est-il besoin de signaler l'intérêt que présente une telle constatation pour l'observateur qui étudie le mouvement religieux contemporain au point de vue objectif, et qui cherche à résoudre à son sujet la seconde des questions énumérées plus haut? Il y aurait une étude captivante de science sociale à faire, pour montrer comment la tendance anti-intellectualiste qui se manifeste avec une intensité particulière depuis quelques années en matière religieuse, est une conséquence naturelle des conquêtes de l'esprit moderne, du besoin qu'il éprouve de n'appuyer une vérité que sur le fondement qui lui convient, et d'appliquer à chaque ordre de connaissances la méthode qu'il comporte. C'est dans cette voie, croyons-nous, que la science sociale et celle de la religion peuvent se prêter un mutuel appui, et l'une comme l'autre doivent saluer avec bonheur des livres comme celui de M. Brémond, qui leur fournissent des matériaux aussi utiles.

G. Olphe-Galliard.

La Révolution turque, par Victor Bérard. 1 vol. in-16, A. Colin, édit. Paris, 1909.

Ce titre est plutôt trompeur, car le nouvel ouvrage du distingué chroniqueur politique de la *Revue de Paris* s'arrête juste à ce mois de juillet 1908 qui vit la chute du régime hamidien et le rétablissement de la constitution turque de 1876. En fait, ce que M. Bérard a voulu raconter, c'est d'abord les velléités et les tentatives avortées de réforme qui, depuis deux siècles, ont signalé le règne des sultans *éclairés* ; c'est, ensuite, la crise intérieure par laquelle est passé l'empire ottoman entre 1875 et 1880 ; c'est enfin et surtout les aspects divers et les phases successives de la rivalité des grandes puissances en Turquie pendant ces dernières années, — rivalité dans laquelle, assure M. Bérard, les intérêts privés de syndicats financiers ont joué un rôle prépondérant.

Ce livre, très documenté, sera lu avec intérêt par ceux qui étudient les affaires d'Orient. Mais s'il peint bien la pression exercée du dehors sur le gouvernement ottoman, il ne nous donne aucune idée des réactions qu'elle produisait à l'intérieur de l'empire sur le parti jeune-turc, M. Bérard ne nous a donc montré qu'une des faces de la question ; nous souhaitons le voir quelque jour en étudier l'autre face.

J. B.

Commandant de Balincourt. — *Après Tsoushima*. **Le prix du sang**, carnet de notes du commandant Sémenoff, de l'état-major de l'amiral Rojestvensky. 1 vol. Augustin Challamel, édit. Paris, 1910.

Nous avons rendu compte ici même[1] des trois volumes, si remarquables à tous égards, où le commandant Sémenoff a retracé les péripéties de la guerre navale russo-japonaise depuis la première attaque de Port-Arthur jusqu'à la bataille de Tsoushima. Dans le nouvel ouvrage qu'il nous présente, et qui clôt la série de ses *carnets de notes*, il nous fait revivre avec lui les tristes jours de sa captivité au Japon, et son retour si mouvementé à Vladivostok et Pétersbourg en compagnie de l'amiral Rojestvensky. Il nous montre aussi

1. V. le fascicule de juin 1909.

quelle a été la récompense de ses services, et comment on lui a payé « le prix du sang » qu'il avait versé pour son pays.

La haute et noble figure de l'amiral Rojestvensky domine tout cet ouvrage. Le vaincu de Tsoushima n'était pas seulement un marin consommé et un soldat résolu ; c'était au plus haut degré un caractère et un chef. Le récit de Sémenoff nous montre que la défaite et l'adversité ne peuvent rien sur des âmes de cette trempe; il nous montre aussi que le prestige d'un vrai chef se fait sentir dans les circonstances apparemment les plus défavorables. Comme l'écrit M. de Balincourt : « C'est une véritable apothéose que le rapatriement de cet amiral blessé, par le transsibérien presque en grève, aux acclamations des troupes révoltées, et ce convoi en plein hiver prend des allures de retour triomphal. »

De la crise révolutionnaire elle-même, Sémenoff n'a vu que très peu, mais ce qu'il a vu et ce qu'il tient de témoins oculaires, il le dépeint de façon saisissante, comme toujours. En lisant son récit de l'émeute de Vladivostok, je revoyais les troubles de juillet 1893, au Quartier-Latin, et, malgré moi, j'étais frappé de la façon presque idendique dont se sont passés les événements. Le Dr Gustave Le Bon a bien raison de soutenir que les foules ont une psychologie spéciale; quoi qu'il y paraisse, les foules parisiennes ne différaient guère de celles de Vladivostok.

J. Bailhache.

Les Idées modernes sur les enfants, par A. Binet. 1 vol. (E. Flammarion, édit.). Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. Binet prend place dans la *Bibliothèque de Philosophie scientifique* à côté de la *Psychologie de l'Éducation*, du Dr Gustave Le Bon. Laissant à ce dernier le soin d'étudier les programmes et les méthodes, il examine la pédagogie « dans ses rapports immédiats avec les enfants et les écoliers, et particulièrement avec les garçons, écoliers de six à quatorze ans ».

Cette étude qui, tout en apportant des vues originales, a la seule prétention de résumer les résultats acquis par la psychologie expérimentale depuis une trentaine d'années, vient à son heure. La science de l'éducation ne peut se baser sur les jugements empiriques des parents et des maîtres; il lui faut une méthode qui permette d'arriver à une connaissance exacte et précise de l'enfant, c'est-à-dire de démêler ses aptitudes réelles afin de le soumettre à une discipline et à un enseignement conformes à son type intellectuel.

Comment reconnaître ce type? Quels sont les *tests mentaux* à employer pour distinguer le sujet normal de l'anormal et du *surnormal,* le praticien du littéraire, le positif du rêveur? Nous ne pouvons en donner ici une énumération, si sèche soit-elle, et nous devons nous contenter de renvoyer au livre de M. Binet; c'est un résumé dont un rapide compte rendu ne peut remplacer la lecture.

Prenons cependant un exemple : au début d'une année scolaire, un professeur voit arriver dans sa classe 20, 30 élèves nouveaux, — souvent la classe comprendra soixante élèves et alors nous devons plaindre le maître soucieux d'étudier scientifiquement leurs intelligences si diverses! Il importe à ce moment d'avoir en main un instrument qui mette en état de mesurer le degré d'instruction de chacun de ces enfants aux origines et aux antécédents très variés, un examen type dont les questions soient systématiques et dont le résultat permette d'évaluer l'avance ou le retard de l'enfant par rapport au degré d'instruction de la moyenne d'enfants de même âge et de même condition sociale qui fréquentent les mêmes écoles. Ainsi, de sept à huit ans, un enfant appartenant au milieu social dans lequel se recrute la population des écoles primaires de Paris, pourra hésiter en lisant; il devra faire une soustraction simple et dans une phrase dictée nous tolérerons onze fautes; quand il sera arrivé à l'âge de dix ou onze ans, le même enfant lira sans hésiter et peut-être même d'une façon expressive; nous le mettrons en face d'un problème plus compliqué et dans la même phrase il ne fera plus que quatre fautes...

Ces chiffres sont extraits d'un tableau méthodique dressé par M. Vaney, qui peut être pris comme modèle. On voit l'importance qu'il y a, aussi bien pour mesurer le degré d'instruction que pour juger la mémoire ou l'intelligence d'un enfant, à s'appuyer sur les observations scientifiques antérieures, dont peu à peu se dégagent des lois, et à tenir compte des influences diverses qui peuvent modifier les résultats de l'expérimentation : milieu social, état de santé, soit général, soit particulier au jour de l'examen... etc.

Pour mettre à profit ces données scientifiques, que faut-il? Avant tout que le professeur ou le maître cesse d'être simplement un *enseigneur*, qu'il observe et prenne avec décision « l'attitude d'expérimentateur, quand c'est nécessaire » : le rôle de l'administration est secondaire : tout ce que nous pouvons lui demander, c'est de ne pas entraver les initiatives intelligentes et de mettre un peu plus de *réalisme* et de *pratique* dans la formation du personnel pédagogique.

H. Matry.

L'Argentine moderne, par W. H. Koebel, 2e édition, 1909. Pierre Rozer et Cie, édit. Un vol. : 4 fr.

La République Argentine, bien que des liens étroits l'unissent aux pays d'Europe, est encore bien peu connue des habitants de ceux-ci. L'idée qu'ils s'en font remonte à un demi-siècle en arrière, alors que le progrès y a réellement marché à pas de géant dans ces dernières années. L'exploitation extensive du sol par le pâturage a fait place à la culture intensive, en grande et en petite entreprise, et celle-ci y est définitivement implantée. Les transformations produites dans les pouvoirs publics sont la conséquence normale de ce développement : la politique d'arbitraire, de concussions et de « piraterie financière », qui sévissait jadis, sans avoir complètement disparu dans les provinces éloignées, a fait place à une administration sage et impartiale dans les centres de pleine colonisation. C'est la situation actuelle que nous décrit dans un style imagé et avec le soin d'un observateur consciencieux, l'auteur de ce livre dont la lecture est indispensable à toutes les personnes qui s'intéressent à ces contrées, et sera très utile aux observateurs qui nous donneront une étude scientifique de leur développement contemporain.

G. Olphe-Galliard.

LIVRES REÇUS

La critique du darwinisme social, par J. Novicow. 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, 7 fr. 50 (Félix Alcan, édit. Paris).

Le modernisme sociologique, par l'abbé J. Fontaine. 1 vol. 512 pages. Lethielleux, édit. Paris.

The cameralists (the pioneers of germano social polity), by Albion W. Small. 1 vol. 136 (T. Fisher Unwin, édit., 1, Adelpni Terrace, Londres).

Le problème moral et la pensée contemporaine, par D. Parodi. 1 vol. : 2 fr. 50 (G. Alcan, édit. Paris).

L'organisation internationale, par E. Duplessix. 1 vol. : 3 fr. (L. Larose et L. Tenin, édit., 22, rue Soufflot, Paris).

La science des religions et le problème religieux au XXe siècle (à propos de l'*Orpheus*, de M. Salomon Reinach), par Jean Réal, 1 brochure (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris).

Compte rendu de la situation commerciale et industrielle de la circonscription de Marseille pendant l'année 1908, par la Chambre de commerce de Marseille (Imprimerie Marseillaise, rue Sainte, 39, Marseille).

Les grands ports de France, par Paul de Rousiers. 1 vol. : 3 fr. 50 (Armand Colin, édit., Paris).

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — SEPTIÈME ANNÉE.

65e livraison (janvier 1910).

Liste générale des membres. — Nouveaux membres. — Les missions d'étude. — Les cours de Science sociale. — Le cours de science religieuse. — Les réunions mensuelles. — École libre d'assistance privée. — Bibliographie. — Livres reçus.

66e livraison (février 1910).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Les grands sauts sur skis à Kolmenhollen (Norvège), par L. Arqué. — Bibliographie. — Livres reçus.

67e et 68e livraisons (mars-avril 1910).

Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — Les cours de Science sociale. — Réunion du Conseil de la Société de Science sociale. — Le présent fascicule. — Conférences de Foi et Vie. — Bibliographie. — Nouveaux livres.

69e livraison (mai 1910).

Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — Leçons de philosophie sociale. — Bibliographie. — Nouveaux livres.

70e livraison (juin 1910).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Bibliographie. — Livres reçus.

71e livraison (juillet-août 1910).

Nouveaux membres. — Errata. — Congrès de la Société de Science sociale : compte rendu des séances. — Questions du jour : A propos de la grève de Trélazé, par P. Vanuxem.

72e et 73e livraisons (septembre-octobre 1910).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — A propos de l'œuvre de Mme Selma-Lagerlof. par P. de Rousiers. — Appréciations de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

74e et 75e livraisons (octobre-novembre 1910).

Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — La transformation de l'éducation professionnelle aux États-Unis, par P. de Rousiers. — Extraits du rapport de M. E. F. du Brul à la *National Association of manufacturer* sur l'éducation professionnelle. — Extrait du discours prononcé par M. Charles W. Eliott, président de l'Université d'Harvard, devant le Massachusetts Board of trade, sur la révolution accomplie dans le monde des affaires. — Bibliographie. — Appréciations de la presse. — Livres reçus.

76e livraison (décembre 1910).

Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — La conférence internationale du chômage, par J. Olphe-Galliard. — Appréciations de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

JANVIER 1910 65e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Liste générale des membres. — Nouveaux membres. — Les missions d'étude. — Les cours de science sociale. — Le cours de science religieuse. — Les réunions mensuelles. — École libre d'assistance privée. — Bibliographie. — Livres reçus.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la Société, ne figurent pas sur cette liste.

PARIS

D. Alf. Agache, rue Eug.-Flachat, 11.
Alfred Agache, rue Weber, 14.
Dr E. Amieux, Faub. St-Honoré, 215.
M. Aubry, rue de Hambourg, 14.
J. Avenol, rue Jasmin, 9.
P. Babonneau, rue des Volontaires, 24.
L. Bacle, ingénieur, square Maubeuge, 3.
M. Baelen, rue de Rennes, 144.
Jean Paul Belin, rue de Vaugirard, 52.
E. Benoit, industriel, rue Oberkampf, 84.
Charles Bessand, rue La Boëtie, 116.
Paul Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
Jean Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
G. Blanchon (Michel-Mérys), rédacteur au *Journal des Débats*, rue de Condé, 20.
Jules Bocquin, ingénieur des Arts et Manufactures, avenue de Wagram, 157.
Jean Borderel, rue de Clignancourt, 135.
Bouchié de Belle, avenue Marigny, 29.
Paul Bureau, professeur de droit, rue du Cherche-Midi, 83.
E. Castan, chaussée de la Muette, 2.
Causse, rue du Val-de-Grâce, 9.
Charles Chatillon, rue Cortambert, 18.
M. Chopard, rue Cail, 16.
Emile Coppeaux, rue du Général-Foy, 6.
J.-A. Corteggiani, rue de Rennes, 87.
Jules Cousin, boul. Poissonnière, 10.
Paul Descamps, secrétaire de la Rédaction de la *Science sociale*, rue Jacob, 56.
Le Directeur du *Musée social*, rue Las-Cases, 5.
Eugène Dubern, rue de l'Université, 88.
Amédée Dufaure, av. des Champs-Elysées, 116 *bis*.
Augustin Dufresne, rue du Helder, 9.
Auguste Ferrand, rue Lalo, 18.
Georges Ferrand fils, rue Lalo, 18.
Filleul-Brohy, industriel, rue de Vienne, 21
Alfred Firmin-Didot, ancien éditeur, rue de Varenne, 61.
Maurice Firmin-Didot, éditeur, boul. St-Germain, 272.
Fougère, r. de la Chaise, 22.
Charles-Felix Fournier, rue de l'Université, 119.
Henry de France, rue de Lille, 55.
L'abbé Francis, boul. Pereire, 204.
G. Gauthier, rue Racine, 1.
Gauthier-Villars, rue de Bourgogne, 21.
G. Giraud-Jordan, rue de l'Université, 106.
M. Godard, av. de la République, 1.
L. Godeville, rue de Ponthieu, 2.
Paul Godeville, rue de Rivoli, 158.
Mlle Grapin, rue Soufflot, 22.
Comte Pierre d'Harcourt, rue Vaneau, 11.
M. Haudricourt, rue de Lubeck, 25.
L'abbé H. Hemmer, rue Mozart, 61 *bis*.
Gustave Huard, avocat à la Cour d'appel, rue d'Amsterdam, 52.
M. Isambert, boul. de Latour-Maubourg, 88 *bis*.
L'abbé Jouin, curé de St-Augustin, av. Portalis, 8.
Cte Lad. Karolyi, quai d'Orsay, 41.
M. de Lanzac de Laborie, rue de Bourgogne, 19.
Mme la Vesse de la Panouse, rue St-Dominique, 33.
M. Laudet, boul. Malesherbes, 27.
Georges Laurent, rue Mizon, 4 *bis*.
Robert Lebaudy, rue de Lubeck, 12.

Robert Le Bret, avocat, av. Marceau, 2.
Robert Legay, rue Cazotte, 2.
Paul Lemonnier, rue Taitbout, 80. Pavillon 6.
Marquise de Lisle, r. Duphot, 13.
Tommy Martin, rue Frédéric-Bastiat, 3.
M. Mollard, rue J.-J.-Rousseau, 39.
Louis Monnier, Banquier, rue de Monceau, 33.
L. de Monti de Rézé, rue de Lille, 25.
A. Nozal, artiste-peintre, quai de Passy, 7.
Armand Parent, rue de l'Université, 37.
L'abbé Picard, rue de la Sorbonne, 2.
Emile Pierret, rue de Courcelles, 115.
Robert Pinot, av. Henri-Martin, 109.
Piolet, rue Miromesnil, 13.
R. de Planhol, rue Jacob, 13.
Plocque, r. d'Hauteville, 1.
Is. Polako, avenue du Trocadéro, 40.
Mme Provot, boul. de Courcelles, 82.
L'abbé L. Raffin, rue Joubert, 28.
G. Raverat, industriel, rue Legendre, 1.
Paul Raynaud, rue Agrippa-d'Aubigné, 3.
A. de Ricqlès, rue Gustave-Flaubert, 9.
M. Roolf, rue de l'Entrepôt, 13.
Paul de **Rousiers**, président de la Société Internationale de Science sociale, rue de Monceau, 9.
Dr Sabouraud, rue Miromesnil, 62.
M. de Sainte-Croix, rue des Saints-Pères, 11.
Saint-Paul de Sincey, rue Richer, 19.
Suleau, rue Croix-des-Petits-Champs, 11.
J. Tachon-Labrèche, rue St-Dominique, 116.
M. Thiéry, rue Pestalozzi, 6.
Ed. Thomine, ingénieur, rue du Faubourg-du-Temple, 18-20.
Dr Henri Triboulet, médecin des hôpitaux, av. d'Antin, 25.
Dr Jules Tripet, rue de Compiègne, 2.
M. Turpaud, rue Lecourbe, 3.
M. Henri Turquet, av. Victor-Hugo, 95.
Paul Vanuxem, boul. de la Villette, 74.
Philippe de Vilmorin, quai d'Orsay, 23.
V. de Vulitch, rue Crevaux, 5.

FRANCE : DÉPARTEMENTS

Ain

Quinson (Jean), à Tenay.
Richard, industriel, à Jujurieux.

Aisne

Caillet (N.), abbé, curé de Manicamp, par Blérancourt.
Creveaux (Eugène), constructeur, à Vervins.
Guillemot, ingénieur-agronome, Ste-Geneviève, par Soissons.
Trétaigne (Bon de), château de Festieux, à Festieux.

Allier

Buffault, Faubourg Ste-Catherine, à Moulins.
Mesuré (Charles), ingénieur-conseil de la Cie de Châtillon, à Montluçon.

Alpes-Maritimes

Dauprat (E.), 4, rue de la Paix, à Nice.

Ardèche

Jacquot (Raoul), avoué, à Largentière.
Lafarge (Albert de), directeur de l'Usine de Lafarge, à Viviers.

Aude

Mittou, abbé, professeur au Petit Séminaire, à Carcassonne.

Belfort (Territoire)

Garreau (L.), directeur de banque, 23, rue de Vauban, à Belfort.

Bouches-du-Rhône

Azambuja (G. d'), 20, Traverse de l'Eperon, à Marseille.
Devalois (Henri), restaurant Vérande, 32, place d'Aix, à Marseille.
Hubert (M.), ingénieur, 200, avenue du Prado, à Marseille.
Lachesnais (E. de), château du Roucas-Blanc, Corniche, 101, à Marseille.
Mistral fils (B.), à St-Rémy.
Montaudoin (de), 57, cours Pierre-Puget, à Marseille.
Pascal père et fils, fabr. d'huiles, à Salon.
Philippon (Georges), château de Mazargues, à Mazargues.
Prat (Louis), 167, rue Paradis, à Marseille.
Tornézy (A.), à St-Louis.

Calvados

Allainguillaume (Louis), quai de la Londe, à Caen.
Astoul, 11, rue Haldot, Caen.
Moschos (Dr), à Trévières.

Charente

Boiteau (A.-L.), à Angoulême.
Mimaud (Jules), 7, rue du Palais, à Ruffec.
Préville (A. de), château de Bonethères, par Chabanais.
Sazerac de Forge, à Angoulême.

Charente-Inférieure

Bouygues (Joseph), 17, Chaussée du Calvaire, à St-Jean-d'Angely.
Bures (Maurice), avocat, à Saintes.
Canaud (Lucien), 32, rue Villeneuve, à La Rochelle.
Dahl (Oscar), à La Rochelle.
Magnier (Paul), La Champagne-Salignac, par Mirambeau.
Mme Orbigny (Alcide d'), 2, rue St-Côme, à La Rochelle.

Poncin, propriétaire, à Brisambourg.
Thibault, notaire, à La Rochelle.

Cher

Corbin de Mangoux, à Vorly, par Levet.
Jannin (Georges), Société de Distillerie à Germigny-Bourges.
La Vèvre (Henri de), château de La Vèvre, par Dun-s.-Auron.
Toytot (H. de), château de Bar, par Nérondes.

Côte-d'Or

Bertschy (F.), 31, avenue Victor-Hugo, à Dijon.

Dordogne

Lapeyre (Fernand), à La Roche-Chalais.
Montcheuil (Paul de), château de Montcheuil, par Nontron.
Pothier, Capitaine en retraite, La Brande, par Vergt.
Saint-Martin (André), 22, place Francheville, à Périgueux.

Doubs

Japy-Boigeol (A.), à Audincourt.

Drôme

Matras (L.), directeur de La Mutuelle, à Valence.

Eure

Agache (Auguste), à Bizy-Vernon.
Bertier (Georges), Directeur de l'École des Roches, par Verneuil.
Carcopino (Dr), à Verneuil.
Clermont-Tonnerre (Mis de), château de Glisolles, par La Bonneville.
Coulthard (R. C.), professeur à l'Ecole des Roches, par Verneuil.
Demolins (Mme), à La Guichardière par Verneuil.
Desmonts (Abbé), curé de Glisolles, par La Bonneville.
Fleury (E.), professeur à l'École des Roches, par Verneuil.
Gamble (Abbé), aumônier à l'École des Roches, par Verneuil.
Hervey, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
Jenart (Paul), ingénieur-agronome, à l'Ecole des Roches, par Verneuil.
Loisy (J. de), 27, rue Joséphine, à Evreux.
Maistre (Cte de), château de Tourville, par Pont-Audemer.
Malherbe, Grande-Rue, Pont-Audemer.
Marty, professeur à l'Ecole des Roches, par Verneuil.
Mentré, professeur à l'École des Roches, par Verneuil.
Storez (Maurice), 36, rue des Tanneries, à Verneuil.
Tourville (Mme de), château de Tourville, par Pont-Audemer.

Eure-et-Loir

Firmin-Didot (Mlle), au château d'Escorpain, par Laons.
Mareuil (Baron de), lieutenant-colonel au 1er Chasseurs, à Châteaudun.
Waddington (Ch.), château de Vert-en-Drouais, par Dreux.

Finistère

Vincelles (Comte de), château de Penaurun, par Concarneau.

Gard

Gasparin (Cte de), 21, quai de la Fontaine, à Nîmes.

Garonne (Haute-)

Encausse de Larattut (B. d'), 4, allée St-Étienne, à Toulouse.
Godard, ingénieur de la Cie des Ch. de fer du Midi, à Toulouse.
Lavalette (R. de), château de Cessales, par Villefranche-de-Lauragais.
Laye (Abbé), aumônier, 6, rue de la Fonderie, à Toulouse.
Mertz (Abbé), curé de Marquefave, par Carbonne.
Saint-Raymond (Edmond), 5, rue Merlane, à Toulouse.
Sales (Daniel), 1, rue Begué-David, à Toulouse.

Gers

Cassaigneau (M. Dr), à Montréal-du-Gers.

Gironde

Feuillade de Chauvin (A.), 104, cours du Jardin-public, à Bordeaux.
Labrouste (P.), 146, chemin d'Eysines, à Caudéran.
Maurel (Marc), 48, rue du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.
Vialolle (Dr), Carbon-Blanc.

Hérault

Vernazobres (Henri), à Baboulet, par Capestang.

Ille-et-Vilaine

La Lande de Calan (Ch. de), à Saint-Grégoire, par Rennes.
Marotte (L.), Le Mont Hymette, Redon.
Villarmois (Cte de la), château de Trans, par Pleine-Fougères.

Indre-et-Loire

Dauprat (A.), Le Breuil-St-Michel, par Chedigny.
Lecointre (Cte P.), château de Grillemont, par Ligueil.

Lemesle (Mme A.), château de Planchoury, par St-Michel-s.-Loire.

Loir-et-Cher

Silvestre, 1, place du Château, à Blois.

Loire

Neyret, Bel-Air, à St-Étienne.
Vincent (André), 17, rue d'Arcole, à St-Étienne.

Loiret

Brun (Henri), avocat, château de la Barre, Ouzouer-s.-Trezée.
Champault (Ph.), à Châtillon-s.-Loire.
Couderc (Henri), rue Prudhomme, Pithiviers.
Delafoy (C.), à Mainvilliers, par Malesherbes.
Fougeron (Émile), rue de la Bretonnerie, 71, à Orléans.

Lot

Marquès (Georges), avocat, à Castelnau-de-Montratier.

Lot-et-Garonne

Garas (J.), à Mézin.

Maine-et-Loire

Ballu (Louis), à Parnay, par Montsoreau.
L'Estoile (Jean de), 53, rue Toussaint, à Angers.
Nonneville (Vte de), 24, rue du Bel-Air, à Angers.
Reichard (Mme la Générale), château de la Gaudinière, par Allonnes.

Manche

Postel, 19, rue Amiral-Courbet, à Cherbourg.

Marne

Butte (H.), capitaine, 1, rue Léger-Bertin, à Epernay.

Marne (Haute-)

Genevoix (Mlle), place de l'Hôtel-de-Ville, à Langres.

Mayenne

Robien (Cte de), château de Montgiroux, par Alexain.

Meurthe-et-Moselle

Coanet, 2, rue Lafayette, à Nancy.
Garnier (Paul), 8, rue de la Source, à Nancy.
Melin (G.), 39, rue de Boudonville, à Nancy.

Meuse

Delattre (Georges), Auzéville, par Clermont-en-Argonne.

Morbihan

Charier (Abbé H.), à Arradon.
Jan (Abbé), à Rochefort-en-Terre.
Prieur (F.), chef de bataillon en retraite, 10, rue Jeanne-d'Arc, à Vannes.

Nièvre

Dasse (Abbé J.), curé à Pougues-les-Eaux.

Nord

Allaert (P.), avocat, 16 *ter*, rue des Foulons, à Douai.
Bigo-Danel, 95, boul. de la Liberté, à Lille.
Clerc, capitaine à l'état-major du 1er corps d'armée, à Lille.
Coquelle (Félix), à Rosendael.
Pilate (Henri), 22, rue Négrier, à Lille.
Reboux (A.), directeur du *Journal de Roubaix*, à Roubaix.
Scrive-Loyer (Jules), 294, rue Gambetta, à Lille.
Valdelièvre fils (G.), 6, rue des Fossés-Neufs, à Lille.

Oise

Buron, rue Valentin-Legrand, à Saint-Just en-Chaussée.
Jacquot (Dr), à Creil.
Leplat (Dr), directeur de l'École de l'Ile-de-France, Liancourt.
Olivier (Benoist), propriétaire-agriculteur à Plailly.
Roujol (A.), professeur à l'École de l'Ile-de-France, Liancourt.

Pas-de-Calais

Agniel (G.), ingénieur de la Cie des Mines de Vicoigne et de Nœux, à Verquin, par Béthune.
Carrez (Victor), ingénieur, à Aire-sur-la-Lys.
Delori (Paul), agriculteur, à Bois-en-Ardres, par Ardres.
Furne (Constant), à St-Léonard, par Pont-de-Briques.
Laroche (Joseph), château de Bouvigny, par Bully.
Ledoux (Abbé A.), curé à Guemps, par Audruick.
Piedfort, abbé, directeur de l'Institut Industriel, 34, rue du Cosmorama, à Calais.
Rivenet (Victor), fabricant de chicorée, à Vieille-Église.

Puy-de-Dôme

Pingusson, négociant, 43, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.
Roux (Ferdinand), château de Javode, par Issoire.
Roux (Paul), château de Javode, par Issoire.
Tallon (Ch.), 19, rue du Collège, Riom.

Pyrénées (Basses-)

Butel (Fernand), 14, rue Marca, à Pau.
Camy, lieutenant de l'Infanterie coloniale à Oloron-Ste-Marie.

Pyrénées (Hautes-)

Gasterois (Louis de), villa Marie-Albert, à Lourdes.
Jouanolou (abbé), 11, rue Meselin, Tarbes

Pyrénées-Orientales

Santanach (Paul), 3, place de la Révolution à Perpignan.

Rhône

Bridieu (Marquis de), 1, rue de Créqui, à Lyon.
Cadot (Jean), 9, quai de la Guillotière, à Lyon.
Cadot (Pétrus), 9, quai de la Guillotière, à Lyon.
Clément (abbé), directeur de *l'Étoile*, 2, quai de la Pêcherie, à Lyon.
Constantin, capitaine, 65, cours Lafayette prolongé, à Lyon-Villeurbanne.
Guinet fils (A.), 13, rue du Griffon, à Lyon.
Koszul, 26, quai des Brotteaux, à Lyon.
Martin (Camille), 22, rue Centrale, à Lyon.
Paquet (Jean), 46, rue de la Charité, à Lyon.
Pey (Joanny), 1, rue Bât-d'Argent, à Lyon.
Ragey (abbé), chez M. Sibelle, 20, rue Vaubecour, à Lyon.
Roux (abbé Joseph), Belleville-s.-Saône.
Villard, 6, quai d'Occident, à Lyon.

Saône (Haute-)

Gasser (A.), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche.

Saône-et-Loire

Jeannin-Naltet, Chalon-s.-Saône.

Savoie

Forestier (H. Dr), à Aix-les-Bains.

Seine.

Boulanger (H.), à Choisy-le-Roi.
Boutter (abbé), 65, av. des Batignolles, à Saint-Ouen.
Charonnat (A.), meunier, 40, quai National, à Puteaux.
Dubois (L.), 51, rue Sadi-Carnot, à Puteaux.
Durieu, rue Louis-Dupont, à Clamart.
Géral (Henri), 33, rue du Val-d'Osne, à St-Maurice.
Houdard (Ad.), 21, rue Thomas-Lemaître, à Nanterre.
Lecamp Mlle, 98, chaussée de l'Etang, Saint-Mandé.
Tanquerey, École supérieure libre de théologie, 59 *bis*, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux.

Seine-Inférieure

Amblard (Emile), ingénieur, 2, rue Toustain, Dieppe.
Baillard (abbé), professeur d'histoire à l'Institution Join-Lambert, à Rouen.
Belleville, 50, rue Armand-Carrel, à Rouen.
Chevallier (abbé), curé de Baromesnil, par St-Rémy-Boscrocourt.
Dufresne (Robert), Manoir de Calmont, par Dieppe.
Eyrard Pierre, rue du Faubourg-de-la-Barre, à Dieppe.
Favé (P.), 14, rue de l'Écureuil, à Rouen.
Lefèvre (Frédéric), 1, rue du Champ-des-Oiseaux, à Rouen.
Lenglet, 21, place Thiers, à Fécamp.
Lion (Camille), 26 *bis*, rue Lenôtre, à Rouen.
Maubec (abbé), curé, à Esteville, par Cailly.

Seine-et-Marne

Gelin, rue Malakoff, à Coulommiers.
Gérard (abbé), curé à Esbly.
Tissier (Paul), à Saint-Mard.

Seine-et-Oise

Bailhache (Dr), à Dourdan.
Bouts (Maurice), 20, rue Dusétel, à Versailles.
Dezobry, 10 *bis*, rue Grétry, Montmorency.
Hallouin (L.), 39, avenue de Paris, à Versailles.
Joncard, Maison de retraite, à Pontchartrain.
Klein (F.) (abbé), à Bellevue.
Legrain, au Val-Biron, par Dourdan.
Legrelle (Jacques), 39, rue Berthier, à Versailles.
Maubec (Louis), La Clairière, Meudon.
Nivard (Paul), 11, parc de Montretout, à St-Cloud.
Olphe-Galliard (G.), 57, rue des Galons, à Meudon.
Raffestin (Ferd.), receveur de l'Enregistrement, à Palaiseau.
Rogie (Mme), 1, boul. du Roi, à Versailles.
Soulard (abbé W.), curé à Chamarande.
Thibault (Eugène), rue de Chartres, à Dourdan.
Velten (Gaston), 17, rue Maurepas, à Versailles.
Vidal, 12, rue Albert-Joly, à Versailles.

Sèvres (Deux-)

Frey (Dr), à Airvault.

Somme

Bréart de Boisanger (L.), chef d'escadron au 3e chasseurs, à Abbeville.
Dessaint, publiciste, à Amiens.
Gourdet, 1, rue de Noyon, à Amiens.

Tarn

Carbonnières (Carles de), 1, rue du Consulat, à Castres.
Tournier (Henri), à Aiguefonde, par Mazamet.

Tarn-et-Garonne

Bourjade (Stephen), 8, avenue de Pomponne, à Montauban.
Couillard, 55, avenue St-Michel, à Montauban.
Rimbaud (J.), 5, rue Ste-Catherine, à Moissac.

Var

Silans (de), capitaine de vaisseau, 1, avenue de Vauban, à Toulon.

Vaucluse

Verdet (Aug.), 73, rue Joseph-Vernet, à Avignon.

Vendée

David (Aristide), St-Michel-en-l'Herm.
Joffrion (Dr), à Bénet.

Vienne

Lebouteux (Mme), à Verneuil, par Migné.

Haute-Vienne

David (Gaston), Les Biards, par Glandon.
Soury-Lavergne (H.), à Rochechouart.

Vosges

Decosse (Paul), avocat, à Neufchâteau.
Peters (Louis), avenue Gambetta, à Épinal.
Peters (Paul), industriel, rue de Provence à Épinal.
Peters (Victor), industriel, rue de Provence, à Épinal.
Rasquin, instituteur, à Chababois, par Granges.

Yonne

Saffroy (Louis), notaire, Brienon-sur-Armançon.

Alsace-Lorraine

Doyen (abbé), professeur au Séminaire de Beauregard, par Thionville.
Frey (Léon-J.), rue de la Sinne, Mulhouse.

ÉTRANGER

Europe. — Allemagne. — P.-F. Dujardin, ingénieur, Breitestrasse, 71, Dusseldorf.
Alfred Marlier, Maxtorgraben, 45, à Nuremberg.

Angleterre. — F. Bertholon, négociant, Christchurch Road, 8, Streatham Hill, London S. W.
Frédéric Boudin, Alexandra Hôtel, Lincoln.
Charles Gilbertson, C. o. Mrs. de Carteret, Rosslyn, Mulgrave Road, Sutton, Surrey.
Maurice Honoré, Shandon, Dyke Road, Brighton.
C. S. **Loch**, professeur à Christ Collège, Drylaw Hatch, Oxshott, Surrey.
Jean Périer, the Grove Boltons, 25, South Kensington, Londres S. W.
Baron de Vomécourt, 33, Cromwell Road, Hove, Brighton.

Autriche-Hongrie. — Marcel Luc, ingénieur, Libiaz (Galicie).
Dr Hugo Marki, IV Kaplony u. 7, Budapest.
Menyhert Szanto, V Maria Valeria-u. 12, Budapest.
Baron Félix von Oppenheimer, I Karnthnerstrasse, 51, Vienne.

Belgique. — Emile de Becker, juge d'instruction, rue de l'Aigle, 2, Louvain.
L. de Buggenoms, avocat, place de Bronckart, 19, Liége.
Léon Collin, lieutenant d'artillerie, route Provinciale, La Hulpe (Brabant).
Charles Dejace, professeur à l'Université de Liége, boul. d'Avray, 280, Liége.
Martin Derihon, industriel, Lonçin-lez-Liége.
Ernest Desenfons, avocat, rue du Mont-de-Piété, 11, Mons.
Pascal Lohest, avocat, 66, quai de l'Abattoir, Liége.
Victor **Muller**, chargé de Cours à l'Université de Liége, rue Sainte-Véronique, 20, Liége.
A. Pochet, rue du Parc, 49, Liége.
Charles Sépulchre-Dor, industriel, rue Charles-Morren, 31, Liége.
François Sépulchre, industriel, place Saint-Jacques, Liége.
Louis Sépulchre, Herstal.
Dr Edg. Snyers, rue Saint-Denis, 10, Liége.

Espagne. — Don Manuel Anton, Jefe del Museo Antropologico, calle de Alfonso XII, Madrid.
Andrès de Arzadun, calle Mayor, 80, Pamplona.
Manuel Bertrand, industriel, Trafalgar, 50, Barcelone.
D. Ilginio G. Caso, Trinidad, 7, Gijon.
Marquis de Castelar, Magdalena, 12, Madrid.
R. P. Fr. Albino Gonzalez, Meson de Paredes, 39, Madrid.
D. Diego Angulo Laguna, Valverde del Camino (Huelva).
Pedro G. Maristany, Rambla de Catalunya, 83 pral. Barcelone.
Oriol Marti, Puerta Ferrisa, 17, 1°, Barcelone.
Trinitat Monegal, avocat, Claris 99, 1°, Barcelone.
José Monegal y Nogués, calle de Moncada, 19, Barcelone.

Alejandro Navajas, Sendeja, 7, Bilbao.
Martin Roger, Palamos (Catalogne).
Ildefonso Sunol, rue Simon-Oller, 1, Barcelone.
Albert Thiebaut, Villanueva, 11, Madrid.
Jean Vergès Barris, à Palafrugell, Catalogne.

Italie. — Marquis d'Ayala Valva, Rione Sirignano, 2, Naples.
Nobile Girolamo Calvi, via Clerici, 1, Milan.
Cte François Cavazza, via Farini, 3, Bologne.
L'abbé Giovanni Crovato, professeur au Séminaire de St-Angelo de Brescia.
Dr Giuseppe Gallavresi, via Manin, 13, Milan.
M. Grandmont, à Taormina (Sicile).
Giuseppe Masala, à Sassari.
Comte Ranuzzi Segni, via S. Stefano, 114, Bologne.
Pippo Rusconi, San Domenico di Firence.

Norvége. — Louis Arqué, Bygdo-Allee, 28, Christiania.

Portugal. — D. José d'Almeida, R. C. Mattoso A. Coimbra.
Conego J. Dias d'Andrade, professeur au Séminaire, Coimbra.
Anselmo Braamcamp Freire, pair du royaume, rua do Salitre, 314, Lisbonne.
José de **Mattos Braamcamp**, rua dos Douradores, 179-183, Lisbonne.
A. Rodrigues Braga, médecin de marine, rua da Esperança, 175-1°, Lisbonne.
Jacinto Carneiro e Silva, Abrantes.
Dr C. Champalimand, Roccio, 30, 1°, Lisbonne.
J. A. da Cunha Peixoto, Santo Amaro d'Airaes.
C. Fructuoso da Costa, professeur au Séminaire, Vizeu.
Visconte de Guilhomil, Cadouços, Foz de Douro, Porto.
Joaquim L. Lobo, général de brigade en retraite, Alcobaça.
Dr S. Maia de Loureiro, Praça Duque da Saldanha, 1, Lisbonne.
Dr Marnoco e Souza, rua de S. Thereza, 13, Coimbra.
Mendes Oliva, Villa Nova de Tazem.
Dr Mendes dos Remedios, bibliothécaire de l'Université, Coimbra.
Alberto de Monsaras, Rua dos Militares, Coimbra.
Joaquim Nunes Mexia, Alemtejo, Mora.
Dr João Pinto dos Santos, Bairro Camoëns, Lisbonne.
João Perestrello, rua de S. Domingos à Lapa, 38, Lisbonne.
L. Pla, Carcavellos.
Dr Santos Proença, secrétaire général du gouvernement civil, Vizeu.
Frederico Ramirer, Villa Real Santo-Antonio, Algarve.
Le conseiller Ressano Garcia, Lisbonne.
Dr Serras e Silva, professeur à la Faculté de Médecine, Coimbra.
José Sucena, Coimbra.

Roumanie. — C. A. Berindei, Strada Precupetii Wocci, 19 *bis*, Bucarest.
G. Giurgea, Strada Lueger, 10, Bucarest.
Iv. Grueff, rue Brezoianu, 11, Bucarest.
Valeriu Hulubei, avocat et professeur de philosophie au Lycée national, rue Hotin, 2, Jassy.
Dr St G. Mangiurea, médecin en chef de l'hôpital T. Severin.
Le capitaine Stambulescu, Str. 13 Septembre, 28, Bucarest.
N. Zanné, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Strada Negustori, 1, Bucarest.

Russie. — E. A. Belgard, propriété Krongliki Efremoff (Gouv. de Toula).
G. Ferrand, administrateur de la Parfumerie Brocard et Cie, Moscou.
Paul Giraud, industriel à Moscou.
E. de Loisy, direct. de la Société Générale des Hauts Fourneaux à Makievka, Territoire des cosaques du Don.
S. Polachkowsky, Vassili ostrov seconde ligne, 11, Saint-Pétersbourg.
Jean Szwanski, rue Naberezna, 4, ap. 12, Vilna.
René Weiller, vice-consul-chancelier, consulat de France, Moscou.
Joseph Wilbois, Petite Loubianka, 14, Moscou.
Alexandre Zweguintzeff, membre de la Douma, Palais de Tauride, Saint-Pétersbourg.

Suisse. — L'abbé E. **Carry**, rue des Granges, 13, Genève.
Alfred Geigy, Fossé Saint-Léonard, à Bâle.
Léon **Poinsard**, Daxelhoferstrasse, 17, Berne.

Turquie. — S. A. I. le Prince Sabaheddine, Kouroutchechmé, Constantinople.

Asie. — Chine. — Dr Chabaneix, professeur à l'École impériale de médecine, Tien-tsin.
H. Dangu, P. O, Box, 183, Hongkong.
Ch. Jasson, receveur des Postes françaises, à Han-kéou.
Saint-Pierre, banque de l'Indo-Chine, Pékin.

Afrique. — Algérie et Tunisie.
Mlle Adler, villa Armand, à Bousaréa (Alger).
M. l'abbé Botrel, à Essemane près Béjà (Tun.).
M. René Bourgoin, ingénieur-agronome, Domaine d'Amourah, prov. d'Alger.
Dr A. Guénod, rue Zarkoum, 1, Tunis.
Jules Krayenbuhl, Colon-Agriculteur, Aïn-el-Asker (Tunisie).
Jacques Lelong, Passage Ribet, 1, à Tunis.

Égypte. — Ahmed Fathy Zagloul Pacha, sous-secrétaire d'État au Ministère de la Justice, Le Caire.

Afrique occidentale. — Philippe Gaden, Maison Devès Chaumet et Cie, Saint-Louis (Sénégal).
E. Reynes, lieutenant d'Infanterie coloniale, bataillon de Zinder, Niamey, via Dahomey.
L. Tauxier, à Ouagadougou, Haut Sénégal, Niger.

Amérique. — Canada. — L.-O. Bournival, médecin-pharmacien, Saint-Barnabé, Comté St-Maurice, P. Q.
R.-P. Phil. Bournival, Saint-Boniface (Manitoba).
Thomas Caron, avocat, rue Sussex, 559, Ottawa.
Philippe Durocher, rue St-Denis, 525, Montréal.
Léon **Gérin**, Coaticooke, prov. de Québec.
B. Soury-Lavergne, Ferme Chute, par Pasqua Sas Katchevaw.

Brésil. — Dr **Ariowaldo A.** do Amaral, rua Aurora 52, São-Paulo.
Dr José Augusto, Natal (Rio Grande do Norte).
A. S. Azevedo Junior, rua do Rosario, 4, Santos.
Dr Coreolano Burgos, Amparo, São-Paulo.
Dr Vicente de Carvalho, Juiz da 3a V, Criminal São-Paulo.
Dr Arnaldo V. de Carvalho, rua Ipyranga, 8, São-Paulo.
Dr José Gonçalves de Castro Cincura, Largo 2 de Julho, 45, Bahia.
Le Comte Dr Alfonso Celso, avocat, villa Petiote, Petropolis (Rio-de-Janeiro).
Dr **Silveira Cintra**, rua do Bom-Retiro, 23, São-Paulo.
Arthur Ferreira Machado Guimarães, rue 7 Setembro, 113, 1o, Rio.
Dr F. Furtado Filho, Alameda do Triumpho, 42, Sao-Paulo.
D João Guiao, Ribeirão Preto, São-Paulo.
Jacob Guyer, rua Santo-Antonio, 15, Caixa Postal, 64, Santos.
Dr Domingos Jaguaribe, director do Instituto Psicho-Phisiologico, São-Paulo.
Cel A. de Lacerda Franco, rua Conselheiro Nebias, 75, São-Paulo.
Dr Bernardo de Magalhaes, rua dos Guayanazes, 131, São-Paulo.
Dr Joaquim Miguel, rua Frei Gaspar, 3, Santos.
Dr Alfredo Patricio, Amparo, São-Paulo.
Dr Calos Reis, Rua da Boa Morte, 47, São-Paulo.
Dr Raul de Rezende Carvalho, Santos.
Dr J. M. Rodrigues Alves, rua Maranhão, 21, São-Paulo.
Dr **Sylvio Romero**, rua 7 Setembro, 113, 1o, Rio-de-Janeiro.
Dr V. da Silva Freire, Caixa 18, São-Paulo.
Dr L.-G. da Silva Leme, rua da Liberdade, 45, São-Paulo.
Gabriel A. da Silva Oliveira, São-João da Boa Vista, São-Paulo.
José da Silveira Campos, planteur de café, Ribeiraô Preto, São-Paulo.
D José Maria Whitaker, Caixa 264, Santos.

Colombie. — Patrocinio Figueroa, Tuquerres (Nariño).

Martinique. — Hip. Ernoult, Fort-de-France

Mexique. — Gonzalo **Camara**, calle 57, no 512, Merida, Yucatan.
Dr J.-E. Monjaras, 2a de Yturbide, no 1, Mexico, D. F.

République Argentine. — Antonio Freixas, calle Cangallo 1448, Buenos-Aires.
D. Gonzalez Gowland, Pozos, 77, Buenos-Aires.
Casimiro Olmos, Parana.

Haïti. — Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince.
Fleury-Féquière, député, Port-au-Prince.
Auguste Magloire, publiciste, Port-au-Prince.
Clément Magloire, directeur du *Matin*, 45, rue Roux, Port-au-Prince.
Mgr Pichon, évêque, Port-au-Prince.
Eugène Roy, syndic des agents de change, Port-au-Prince.
E. Sepe, 42, rue des Fronds-Forts, Port-au-Prince.

Uruguay. — Mme Carrau, Piedras, 352, Montevideo
François M. Carrau, Apartado, 138, Montevideo.
Louis J. Supervielle, banquier, Calle 25 de Mayo, 234, Montevideo.
Océanie. — Miss Bessie Hancock, Girton collège, Bendigo (Victoria).

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons aux membres de notre Société qu'ils doivent envoyer leur cotisation par mandat-poste ou en un chèque à vue sur Paris avant le 31 janvier, s'ils veulent éviter les frais de recouvrement.

NOUVEAUX MEMBRES

Mlle Monk, 228, rue Lagauchetière E. Montréal (Canada), présentée par M. Paul de Rousiers.

Dr Miguel Fonseca, à Barcellos (Portugal), présenté par le même.

Étienne Baron, San Martin 150, Buenos-Aires (République Argentine), présenté par le même.

LES MISSIONS D'ÉTUDE

Cette année, notre secrétaire de rédaction, M. Paul Descamps, fera un voyage d'observations sociales en Angleterre. Au nom de la Société Internationale de Science sociale et de tous ceux qui s'intéressent à nos études, nous remercions S. A. le Prince Sabaheddine, qui veut bien se charger spontanément des frais de la mission.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

Le cours de M. G. Melin a lieu tous les vendredis à 5 h. 1/2 dans le grand am-

phithéâtre de la Faculté des Lettres de Nancy. Le sujet traité cette année a pour objet : *La famille; les diverses méthodes communément employées pour arriver à la connaissance du sujet* (méthodes évolutionistes, philosophiques, socialistes); *supériorité de la méthode de la Science Sociale; son emploi; étude des principaux types familiaux.*

Le cours de M. J. Durieu, qui commencera le 25 janvier à 5 h. 1/2, aura lieu tous les mardis à 5 h. 1/2 au *Collège libre des Sciences sociales*, 28, rue Serpente, à Paris.

M. Durieu traitera cette année *de l'application de la méthode d'observation à l'étude des populations de l'Ile-de-France* et particulièrement des points suivants : Détermination de l'influence d'un grand centre urbain sur les types sociaux de la région où il est situé. — Conformément à la méthode tourvillienne, étude successive des métiers de simple récolte, d'extraction, de fabrication, de transport et de commerce. — Types des métiers d'extraction : Le bûcheron des forêts de l'Ile-de-France. Stabilité et paix sociale de ce métier sous le régime de l'appropriation des forêts par la famille stable ou la province; instabilité et conflit sous le régime de l'appropriation par la famille instable, la commune ou l'Etat. — Plâtrières et carrières de la banlieue. Evolution différente des plâtrières vers la propriété et la concentration industrielle, et des carrières vers la déchéance et l'abandon. La grande ancienneté des carrières explique qu'elles soient soumises à un régime de propriété différent de celui des mines. — La Fabrication dans l'Ile-de-France : Le développement moderne du grand atelier de fabrication ne provient pas du machinisme, qui n'est lui-même qu'un effet secondaire, mais bien de l'avènement, dans l'humanité, du travail manuel libre, résultant du plus grand événement social que l'histoire ait enregistré : l'apparition des sociétés particularistes; vérification de cette hypothèse par l'étude méthodique de la fabrication dans l'Ile-de-France.

COURS DE SCIENCE RELIGIEUSE

Notre Revue a plusieurs fois signalé et recommandé, à cause de sa conception et de sa portée toutes spéciales, le cours de M. l'abbé Picard, ami et membre de notre Société.

Ce cours de science religieuse selon la méthode d'observation scientifique est dû à la puissante et féconde initiative de H. de Tourville. Il était très apprécié et encouragé par E. Demolins (Cf. sa lettre au conférencier du mois d'octobre 1906, publiée dans notre Bulletin, 43e fascicule, janvier 1908, p. 350).

Il est gratuit.

Il a lieu rue Furstenberg, 6, près de Saint-Germain-des-Prés, le dimanche matin, à 9 h. 45, pour finir toujours *avant* 11 heures.

Les résumés des leçons, très explicatifs, avec de nombreuses indications documentaires, sont mis à la disposition des auditeurs.

Pour avoir des cartes d'entrée, on est prié de s'adresser à M. l'abbé Picard, à son domicile, 2, rue de la Sorbonne.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la prochaine réunion mensuelle aura lieu le vendredi 28 *janvier*, *à* 8 *heures* 3/4 *du soir*, *à l'Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel). M. Paul Descamps y parlera sur le sujet suivant : *Comment on fait l'analyse sociale d'une œuvre littéraire*, en prenant des exemples dans les fameux contes arabes des *Mille et une Nuits*.

Compte rendu de la séance de novembre.

M. Paul Bureau rappelle d'abord les caractères essentiels de la constitution politique des États-Unis : d'une part, le gouvernement fédéral qui ne s'occupe que

des rapports avec l'étranger et des intérêts les plus généraux de la nation (poids et mesures, brevets d'invention, postes, etc.); d'autre part, les gouvernements particuliers de chaque État qui légifèrent souverainement sur toutes les matières de droit civil, pénal et administratif. Nous qui parlons si souvent de décentralisation en France, s'imagine-t-on exactement ce que cette formule signifie? Sur les écoles comme sur la famille et le divorce, sur la faillite et sur les peines, chaque parlement local légifère librement.

Sur cette répartition des tâches législatives entre le parlement de Washington et les parlements locaux il y aurait beaucoup à dire. Il est bon seulement de remarquer deux choses : la première, qu'elle suppose une conception de la liberté et de l'ordre public bien différente de celle que nous avons en France. Imagine-t-on chez nous, par exemple, que le divorce fût soumis à des conditions particulières à Marseille, et à d'autres à Nancy, et à d'autres encore à Bordeaux : tous les partis politiques s'accorderaient à crier au scandale. Et cependant les Américains vivent sous ce régime. Il faut noter en second lieu que cette attitude contribue singulièrement à diminuer l'acuité des querelles politiques. Que de luttes seraient évitées chez nous, si la France avait été répartie en cinq ou six régions, ayant chacune le droit de promulguer sa législation particulière. A supposer que le fait ait été possible, ce qui est peu probable, en mesure-t-on les conséquences?

M. Bureau prend comme exemple de la vie législative d'un État américain, celle de l'État de New-York. Chose curieuse, le Parlement de cet État siège non pas à New-York, mais à Albany, petite ville sans importance; il ne siège guère plus de six mois chaque année, mais dans ce laps de temps, il promulgue ou revise en moyenne, 700 à 900 lois, et encore bon nombre de ces lois sont extrêmement longues.

Cette fécondité tient à plusieurs causes. D'abord aux États-Unis, les Parlements locaux doivent s'occuper, non seulement d'élaborer les lois, mais de réglementer tous les détails de leur application. En France, les Chambres ne votent que les textes généraux pour laisser la réglementation des détails à des décrets administratifs, et toutes nos grandes lois sont accompagnées d'un ou plusieurs décrets réglementaires. Aux Etats-Unis, le Parlement édicte lui-même le règlement d'application, dans la loi même. Voici, par exemple, une loi de l'Etat de New-York sur les assurances sur la vie : elle ne comprend pas moins de 23 pages, parce qu'elle contient jusqu'au texte des formules à employer dans chaque espèce de contrat d'assurance. Chez nous, nous confions au pouvoir exécutif des fonctions très étendues, nous bornant à un contrôle par voie de questions ou d'interpellations. Les Américains qui pratiquent le régime représentatif, mais ne connaissent pas le régime parlementaire suivent une autre méthode : ils associent directement le parlement aux actes plus importants du pouvoir exécutif : ainsi les hauts fonctionnaires ne peuvent être nommés qu'avec l'agrément du Sénat.

L'abondance des lois a aussi une autre cause : un grand nombre de textes visent exclusivement une ville ou une corporation spéciale. Notamment chaque ville a sa charte particulière, qui détermine jusque dans les plus menus détails l'organisation de son régime municipal : il en est de même pour un grand nombre d'associations religieuses ou de bienfaisance. Or, il arrive très vite que tel ou tel texte de la charte rend impossible une mesure nécessaire d'administration ou une modification dans les rouages administratifs : aussi on est forcé de demander au Parlement une revision du texte. Chaque année, plusieurs centaines de lois sont consacrées à ces revisions et modifications. On voit par là combien ces lois d'intérêt particulier diffèrent des nôtres. Chez nous aussi, il arrive souvent qu'une loi concerne une ville ou un département; mais, dans ce cas, la loi se propose d'exercer ce que nous appelons la tutelle administrative : elle sanctionne un vote de l'assemblée communale ou départementale. Les Américains ignorent cette tutelle.

Enfin une dernière caractéristique des législations américaines, c'est la hardiesse avec laquelle les problèmes posés par la vie sociale sont abordés et résolus. Les lois de l'Etat de New-York pour l'année 1907 en fournissent un très intéressant exemple. On voit qu'aux Etats-Unis, nombre de services publics sont exploités par des sociétés privées, exemptes de tout contrôle particulier des pouvoirs administratifs, et cette autonomie, dans des industries soustraites à la concurrence, autorise de nombreux abus. Il en est ainsi notamment pour les tramways, l'éclairage public, les chemins de fer, etc. Pour combattre ces abus, le parlement de l'Etat de New-York vient de promulguer une loi très audacieuse, instituant un contrôle des sociétés chargées des services publics. Deux commissions de 5 membres chacune sont nommées, l'une pour la cité de New-York, l'autre pour le reste du territoire. Chacun des membres recevra une indemnité de 75.000 francs par an, et les commissions auront le droit d'enquête le plus étendu; ils pourront scruter à loisir la comptabilité, rechercher le coût de production, le comparer au prix de vente, et au besoin abaisser les prix. Les ristournes et les inégalités de tarifs, notamment pour le transport des marchandises sont strictement prohibés. Il ne faut pas avoir trop de confiance dans l'efficacité de cette loi, mais du moins elle aborde franchement un grave problème. Elle atteste aussi que les Américains ont une autre idée que nous des « droits acquis », ils savent que la vie nouvelle, la vie qui s'organise, a aussi des droits, et sans doute ils n'ont pas tort.

M. Fournière pense que l'on peut établir une certaine analogie entre la Suisse et les Etats-Unis au point de vue politique. C'est sans doute à cause de la petitesse du pays que la Suisse a pu arriver plus tôt à l'unification du Code civil et du Code pénal.

M. de Rousiers croit qu'il y a des différences plus essentielles entre la Suisse et les Etats-Unis. Dans ce dernier pays, on voit quelquefois des lois générales devenir locales, comme par exemple celles qui ont trait à la faillite.

M. Olphe-Galliard se demande pourquoi les Américains n'ont pas donné le pouvoir complet au gouvernement central en matière de relations extérieures.

M. Bureau répond que c'est là une question plus complexe qu'elle n'apparaît au premier abord. Au surplus, il faut tenir compte de la mentalité américaine qui se méfie de l'intervention centrale. En outre, depuis 1787, les Etats-Unis ne forment plus une confédération d'États, mais un État fédéral.

Répondant à une question de M. Dubern, M. Bureau dit que ce sont les tribunaux locaux qui assurent la répression juridique, à moins qu'il ne s'agisse d'affaires entre citoyens d'États différents ou avec des étrangers.

M. de Rousiers, répondant à une autre question de M. Dubern, dit que ce qui s'oppose à la création d'une banque centrale, ce sont les privilèges que l'on a été forcé d'octroyer aux banques qui ont bien voulu avancer des fonds au moment de la guerre de Sécession.

M. Blanchon pense qu'en France, la décentralisation serait plus dangereuse, à cause des dialectes provinciaux différents.

M. de Rousiers croit que la centralisation ne s'est pas imposée aux Etats-Unis à cause de la sécurité politique extérieure. Il se demande si le fait que les États américains légifèrent sur des intérêts particuliers n'explique pas la corruption administrative qui sévit dans ce pays.

M. Olphe-Galliard attire l'attention sur l'analogie qu'il y a entre les rapports qui existent entre le gouvernement de Washington et ceux des États particuliers américains, et ceux qui existent entre la Grande-Bretagne et ses colonies.

ÉCOLE LIBRE D'ASSISTANCE PRIVÉE

On nous prie d'annoncer l'ouverture des cours suivants organisés par *l'Ecole libre d'assistance privée*, et qui auront lieu au siège de *la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance*, 49, rue de Miromesnil, à Paris :

Tous les jeudis, à 4 heures, l'abbé Viollet y traitera *des Mœurs et de la Psychologie des classes pauvres;* tous les jeudis, à 5 h. 1/2, M. Maurice Beaufreton parlera sur *les Rapports de l'assistance publique et de la bienfaisance privée en France au commencement du XXe siècle.*

Ces cours sont publics et gratuits.

BIBLIOGRAPHIE

Les grands ports de France : leur rôle économique, par Paul de Rousiers, 1 vol. in-18, 3 fr. 50 (A. Colin, édit. Paris).

Les lecteurs de la *Science sociale* connaissent les grandes modifications survenues dans tous les domaines de l'activité humaine à la suite du perfectionnement inouï des moyens de transport; mais s'ils connaissent les répercussions causées par l'amélioration des transports, il leur a été peu donné, jusqu'à ce jour, d'avoir des renseignements précis sur les transports eux-mêmes, par suite du manque d'analyses faites sur ce genre de travail conformément à la méthode de la Science sociale.

Une si vaste lacune ne peut être comblée en un jour, mais je pense que tout le monde sera d'accord pour souhaiter qu'elle le soit le plus tôt possible. Quoi qu'il en soit, le premier coup de hache vient d'être donné dans cette forêt touffue, et nul n'était mieux qualifié que M. de Rousiers pour tracer la voie dans cette direction. Grâce à sa compétence spéciale des choses maritimes, placé au centre même des documentations concernant la matière, il était, parmi ceux qui ont l'expérience de la méthode, celui qui devait fatalement le faire, et l'on ne peut que se réjouir qu'il se soit décidé à la commencer, car sans doute, cette étude n'est-elle qu'un commencement.

Ce commencement a pour objets les ports de commerce et comprend les monographies des sept ports français les plus importants. Les ports sont des organismes sociaux qui se classent aux transports et par conséquent au Travail. Ils peuvent donc être analysés comme tout groupement de travail, en examinant successivement l'objet, l'outillage, l'atelier, le personnel et l'opération. Sans négliger les autres éléments — puisqu'on nous parle des dockers de Dunkerque, de l'outillage du port de La Pallice, etc., — l'objet, ou la *fonction*, a été pris comme l'élément central, le pivot autour duquel tourne toute l'étude.

Comme tout organisme, le Port a une fonction, et cette fonction peut revêtir des formes multiples qui permettent de classer les variétés. C'est ainsi que M. de Rousiers est parvenu à déterminer trois modalités dans la fonction du Port, selon que prédomine le rôle régional, industriel ou commercial. Bien entendu, ces divers rôles se trouvent parfois entremêlés et combinés dans un même port. Ainsi les fonctions industrielles et régionales du Havre ne doivent pas être négligées, quoiqu'il soit surtout un port commercial. De même Rouen, qui est surtout un port régional, remplit cependant une fonction industrielle, qui a son importance. Au contraire, Dunkerque est presque exclusivement un port régional, Nantes un port industriel, et La Rochelle-La Pallice, un port d'escale.

Parfois, le rôle d'un port varie suivant les époques, par suite des changements qui surviennent dans les conditions économiques générales.

C'est ainsi que Marseille a vu une fonction industrielle se substituer à son ancienne fonction commerciale, etc.

En résumé, ce livre, par son objet et par le point de vue particulier auquel s'est placé l'auteur, prend tout naturellement place dans la *Bibliothèque de la Science sociale*, à côté des autres livres qu'il nous a déjà donnés et que tous nos lecteurs connaissent.

P. Descamps.

Le Mirage oriental, par Louis Bertrand, 1 vol. 3 fr. 50 (Librairie académique Perrin et Cie, Paris).

Ce livre est la reproduction d'une série d'articles qui ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1908-1909, et dans lesquels M. Louis Bertrand relatait les impressions recueillies par lui au cours d'un

séjour d'une année qu'il fit en Orient, particulièrement en Turquie et en Égypte.

De grands événements se sont produits en Turquie, depuis lors, et leur marche a été tellement foudroyante, qu'il semble, au premier abord, que les récits de M. Bertrand n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif — ce qui déjà serait loin d'être négligeable, car, quoi que l'on fasse, le Présent sort du Passé. Mais nos lecteurs connaissent la juste place qui revient aux transformations politiques, quelque fantasmagoriques qu'elles nous paraissent. Aussi, sans nier qu'une évolution ne soit en train de se produire en Turquie, nous pensons que des transformations profondes n'ont pas encore pu se produire, et ne se produiront que lentement, et en surmontant de nombreuses difficultés.

Nous ne disons pas cela pour décourager ceux qui se sont voués à une rude tâche qui ne peut qu'avoir toute notre sympathie; mais, entretenir des illusions ne ferait que retarder une œuvre dont la réussite exige nécessairement une vue consciente de la réalité des choses. Or, comme le dit justement M. Bertrand, « la liberté ne s'improvise pas du jour au lendemain ». Quand un parti s'empare du Pouvoir, il ne peut s'y maintenir qu'en employant, au moins en partie, les procédés de domination du parti qu'il a renversé et qui continue à lutter contre lui. On ne l'a que trop constaté en France, et la Turquie ne peut échapper aux lois sociales. La véritable révolution est celle qui se fait lentement et qui opère sur les forces de la vie privée.

Mais revenons aux impressions que M. Bertrand a eues de l'Orient. Elles semblent bouleverser toutes nos idées classiques.

On dirait presque une gageure. Que deviennent les vertus que l'on attribuait bénévolement aux Orientaux? Nous qui pensions que la plèbe au moins y était moins malheureuse que dans nos sociétés occidentales, on nous dit maintenant qu'elle est à un degré plus bas : Pour toute nourriture, « un pain, ou une galette, fabriqués avec des farines inférieures ou adultérées de farine de fèves et de haricots [1], » avec en plus, en été, des pastèques et des tomates. Pour logement un taudis jamais entretenu et dont la femme se désintéresse complètement; en effet, « on vit dehors beaucoup plus que chez nous..., les enfants grouillent dans la rue, les femmes vont aux provisions ou bavardent autour des fontaines, on ne rentre au logis que pour dormir et pas toujours pour manger [2] ». Nous voilà loin de la famille patriarcale et du culte au foyer : « En ce qui concerne la plèbe, la famille nous y apparaît peut-être encore plus instable que chez nos prolétaires occidentaux [3] ».

Par contre, d'après l'auteur, on aurait beaucoup exagéré l'inertie et la paresse des ouvriers : « ... l'ouvrier des villes s'efforce d'améliorer sa technique au contact de l'ouvrier européen, il essaie de le concurrencer et souvent il y réussit [4] ».

Malheureusement, M. Bertrand nous dit peu de choses de la classe aisée, ni non plus des paysans. Sans doute, là, il aurait trouvé des familles mieux constituées et ayant conservé des mœurs plus patriarcales.

Ce qu'il y a de curieux à constater, c'est que la plupart des ouvriers manuels sont des indigènes, tandis que la classe commerçante est essentiellement cosmopolite, mais d'un cosmopolitisme un peu spécial en ce que les différentes races ne se mélangent pas et conservent chacune leurs traditions, leur langage, leur religion et leurs coutumes. C'est pourquoi l'on rencontre dans toutes les grandes villes des communautés de Grecs, de Coptes, d'Arméniens, de Juifs, etc.

Dans les derniers chapitres, on trouvera une foule de détails sur les écoles en Orient, et l'état de l'instruction.

Que valent les impressions dont l'auteur nous fait part? En l'absence d'études monographiques sérieuses, il est bien difficile de se prononcer. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elles sont sincères, et qu'à ce titre elles ne doivent pas être igno-

1. P. 122.
2. P. 111.
3. P. 129.
4. P. 135.

rées de ceux qui s'intéressent aux choses de l'Orient.

P. DESCAMPS.

Le Brésil au XXe siècle, par Pierre Denis, 1 vol. 3 fr. 50 (A. Colin., édit., Paris).

Dans ce livre, l'auteur nous donne, d'une façon méthodique, les résultats de ses observations personnelles faites au cours d'un voyage au Brésil. Dans les premiers chapitres, il nous donne quelques généralités sur ce vaste pays, qui, de jour en jour, prend une importance de plus en plus grande. Nous signalons particulièrement le chapitre dans lequel l'auteur analyse les effets du change, qui joue un rôle de première importance quant aux relations commerciales extérieures. M. Denis étudie ensuite les caractères particuliers que présentent les principaux États composant la Fédération brésilienne. Ici nous nous permettrons une petite critique : peut-être eût-il mieux valu rejeter les délimitations politiques toujours plus ou moins artificielles, et prendre pour base celles tracées par la nature.

Voici quelques-unes des régions que l'on y trouve, et que l'étude de M. Denis permet de caractériser comme suit :

1° *Le littoral*, région dans laquelle le lieu (chaleur et humidité) et les transports maritimes faciles ont amené le développement de la culture des produits tropicaux en vue de l'exportation, principalement la canne à sucre.

Or, la canne à sucre, quoique se cultivant entièrement à la main, exige la grande culture, parce que chaque domaine doit alimenter une raffinerie. Les nègres fournissent la main-d'œuvre nécessaire et vivent en familles instables. Affranchis, depuis 1888, ils sont aujourd'hui ouvriers journaliers ou colons partiaires, mais ils ne fournissent qu'une main-d'œuvre à la fois indolente et irrégulière, parce qu'ils trouvent des moyens d'existence faciles, grâce à la pêche et à la culture du manguier et de l'arbre à pain ; seul l'appât de l'eau-de-vie les poussent à venir travailler chez les grands propriétaires.

2° *La serra*, montagnes boisées parallèles à la côte, encore peu défrichées, si ce n'est dans les régions tempérées du Rio Grande do Sul, colonisées d'abord par des Allemands, puis par des Italiens. Ce qui domine ici, c'est la culture en petites propriétés, d'une trentaine d'hectares environ. Chaque famille vit directement des produits du domaine : seigle, pommes de terre, manioc, haricots, porcs (nourris de maïs) ; vin, etc.

Le travail se fait entièrement à la main, à l'aide de méthodes primitives. L'organisation de la famille est quasi patriarcale ou particulariste, car on y trouve communément la pratique de la transmission intégrale du domaine.

3° *Le plateau intérieur* composé surtout de savanes, où domine l'art pastoral en vue de l'alimentation des villes et de la région du littoral. Ici, l'art pastoral n'a pas développé la famille patriarcale, car on ne vit pas directement des produits du troupeau comme dans l'Asie Centrale ; les animaux sont vendus dans les foires, ou bien abattus et transformés en viande boucanée. De là, la nécessité de capitaux, et par conséquent de la grande propriété. Au surplus, l'art pastoral n'y est pas pratiqué à l'état nomade, ni même transhumant, mais à l'état sédentaire, et ceci nécessite le forage de puits pendant la saison sèche : le sol subit donc un commencement de transformation. Selon les régions, la main-d'œuvre se compose de *gauchos* portugais et espagnols ou d'Indiens. Le régime dominant est celui du *clan* : les clients et les patrons sont unis par des liens permanents et héréditaires, et les derniers détiennent à la fois la direction du travail et des fonctions publiques, et se considèrent comme les protecteurs naturels des premiers, à qui ils concèdent gratuitement la jouissance des parcelles de terrain nécessaires à l'alimentation. Sur ces parcelles, chaque famille cultive, à la main, et par le procédé de l'écobuage, le manioc et le maïs dont elle se nourrit.

4° *La région du café*, anciennes forêts défrichées au XIXe siècle dans les États de São Paulo, de Minas et d'Espirito-Santo. Là domine la culture commerciale en grandes propriétés (*Fazendas*) et avec le patronage de l'État. Celui-ci favorise en

effet l'immigration européenne (Italiens, etc.), achète et emmagasine le café produit par les fazendaires afin de combattre la baisse des prix due à la surproduction, établit une caisse pour régulariser le change, etc. La culture est faite entièrement à la main, mais chaque fazenda élève des bœufs pour les transports. Depuis l'abolition de l'esclavage, le régime dominant est : ou bien celui du salariat, là où les travailleurs sont nègres, comme dans le Minas; ou bien celui du métayage, là où l'on emploie surtout la main-d'œuvre européenne, comme dans le São-Paulo. Chose curieuse, tandis que les colons blancs vivent en villages à banlieue morcelée, les noirs, par réaction contre les casernes du temps de l'esclavage, vivent en cases isolées, mais se réunissent pour travailler en bandes.

Il faudrait ajouter à ces régions celles où le travail dominant est la cueillette commercialisée :

L'Amazonie ou sylve équatoriale où l'on récolte le caoutchouc;

Le Parana où l'on récolte le maté.

En résumé, l'étude de M. Denis nous fournit une ample moisson de faits sociaux sur un pays que la science sociale n'a pas encore étudié.

P. Descamps.

La Hollande politique. *Un parti catholique en pays protestant*, par Paul Verschave 1. vol. in-16. Librairie académique Perrin. — Paris, 1910.

M. Verschave s'est proposé dans cet ouvrage de faire défiler sous les yeux du lecteur les divers partis politiques hollandais en retraçant l'origine, les programmes et l'évolution de chacun d'eux, et en faisant connaître les chefs de ces divers partis, leurs principes, leur tactique et leurs moyens d'action. Le lecteur une fois mis au courant, il raconte par le menu quelles luttes ces divers partis se sont livrés pour le triomphe de leurs doctrines et la possession du pouvoir.

Et ce livre, extrêmement documenté, est aussi un livre intéressant, d'un intérêt actuel, parce que la lutte entre les partis qui se disputent la Hollande s'est, depuis soixante ans, déroulée principalement sur le terrain religieux et social, et parce que la question scolaire, qui, en France aujourd'hui, tend à prendre une si grande importance, a joué dans la politique des Pays-Bas un rôle prépondérant.

Nous avons lu cet ouvrage avec un intérêt d'autant plus vif que les études sur la Hollande sont peu fréquentes chez nous. Le grand empire voisin fait tort dans nos préoccupations d'esprit au petit pays vivant à ses côtés, et cela est dommage. M. Verschave nous montre que la vie politique et sociale hollandaise mérite d'être observée; aussi, croyons-nous, son livre attirera l'attention et saura la retenir.

J. B.

LIVRES REÇUS

L'apprentissage et l'enseignement technique, par Ferdinand Dubief, 1 vol. 6 fr. (V. Giard E. Brière, édit.).

Un an de journalisme à Lourdes, par Edouard de Perrodil, 1 vol. in-18, 340 pages, 3 fr. 50 (P. Lethielleux, édit.).

Vers la paix, par Alberto Torres (Etudes sur l'établissement de la paix générale et sur l'organisation de l'ordre internationale), 1 vol. (Imprensa Nacional, Rio-de-Janeiro.)

Projet de transformation du collège et création de cours secondaires de jeunes filles (Conférence pédagogique faite à Condé-sur-Escaut), par Th. Gautier, 1 brochure (Imprimerie Edmond Wattelez, 22, rue de l'Escaut, Condé).

Qu'y a-t-il dans les livres condamnés par les Evêques, 1 brochure (Imprimerie E. Paillard, Abbeville).

Dorotchim ou la gloire de Sodome, par Kamidel, 1 brochure 0 fr. 50 (Imprimerie Louis Bertrand, Nancy).

La répartition des fortunes en France, par J. Séailles, 1 vol. grand in-8°, III, 144 pages, 5 fr. (Félix Alcan, édit.).

La liberté d'enseignement d'après trois hommes d'État italiens (*Mughetti*, *Boreghi*, *Mamiani*), par Aug. Pouget, 1 vol. 1 fr. 50. en vente chez l'auteur, à Chaillevette (Charente-Inférieure).

De la tradition considérée comme source du droit musulman, par Riad Ghali, docteur en droit à la Cour d'appel au Caire, 1 vol. (Arthur Rousseau, édit.).

Manuel d'instruction civique, par G. de la Guillonnière, 1 vol. in-16 jésus. broché 1 fr. 25, cartonné 1 fr. 50 (P. Lethielleux, édit.).

Ce qu'ils enseignent? Est-ce vrai? par Paul Lorris, 1 vol. in-12, 0 fr. 50 (P. Lethielleux, édit.).

Le réformisme (la question sociale ouvrière), 1 brochure 0 fr. 25 (Bibliothèque de l'Association, 31, rue Lecourbe, Paris).

Il problema agrario siciliano è la nazionalizziazione della terra, par S. Cammareri Scurti (Uffici della critica sociale, 23, portici Galleria, Milan).

Le revers de la Révolution (l'insurrection en Russie, armée aux frais du Japon), 1 brochure (édition du journal *Golos Pravdy*, Saint-Pétersbourg, Monskaïa 13).

Les conséquences économiques et sociales de la prochaine guerre, d'après les enseignements des campagnes de 1870-71 et de 1904-5, par Bernard Serrigny, avec une préface de Frédéric Passy, 1 vol. 10 fr. (V. Giard et Brière, édit. Paris.)

FÉVRIER 1910 66e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Les grands sauts sur skis à Holmenkollen (Norvège), par Louis Arqué. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

Mlle Anastasie de Wessolkine, rue Vinogradnaya, 183. Kieff (Russie), présentée, par M. Paul de Rousiers.

M. Lefrançois, 29, boulevard Gambetta, Evreux (Eure), présenté par le même.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

Notre prochaine réunion aura lieu le *vendredi 25 février, à 3 heures 3/4*, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28 (près la place Saint-Michel). La communication sera faite par M. Ph. Champault, et aura pour sujet : *Un nouveau classement des types familiaux d'après la formation de l'aptitude à se tirer d'affaire.*

La réunion de mars ne pouvant avoir lieu à cause des fêtes de Pâques, la réunion suivante sera celle du mois d'avril.

Compte rendu de la séance de janvier.

M. Paul Descamps, après avoir rappelé que la Nomenclature a été inventée pour l'analyse des faits sociaux recueillis par l'observation directe des sociétés humaines, constate que cet instrument merveilleux peut également servir à l'analyse des faits sociaux contenus dans une œuvre littéraire. Mais, dans ce dernier cas, on ne peut tirer des conclusions que si ces faits sociaux sont bien liés entre eux d'une façon cohérente.

C'est le cas des contes arabes recueillis sous le nom de *Mille et une Nuits*, et dont l'analyse permet de reconstituer un certain état social particulier, celui d'une fraction des populations musulmanes du Moyen Age.

En faisant l'analyse de ces contes, on trouve des faits dans tous les casiers de la Nomenclature, et non pas seulement dans celui du Mode d'existence, comme dans nos romans actuels. Et pourtant on a qualifié les *Mille et une Nuits* d'œuvre de pure imagination! Et pour montrer la haute valeur sociale des contes arabes, M. Descamps s'attache particulièrement à résumer les faits relatifs au Travail, en suivant l'ordre de la Nomenclature.

En Occident, lorsqu'on parle des Arabes, on a immédiatement devant les yeux le Désert, l'Art pastoral nomade et la Famille patriarcale. Les *Mille et une Nuits* nous montrent des Arabes tout différents. Ce sont des urbains qui ne connaissent le Désert que par la nécessité où ils sont de le traverser pour commercer avec les autres pays ; — qui ne connaissent les Nomades que parce que leurs caravanes sont dirigées par des chameliers ou pillées par des cavaliers; — et dont la famille est instable ou tout au moins très ébranlée.

La cause de tout cela est la commercialisation de toutes les branches de la production : le pêcheur va vendre son poisson; — les jardiniers viennent vendre leurs fruits au marché; — les paysans sont les tenanciers de commerçants enrichis, et vendent le surplus de leur récolte; — les bûcherons viennent vendre au marché le bois qu'ils ont coupé dans

la forêt voisine ; — les artisans sont en même temps de petits boutiquiers qui exposent aux passants les produits de leur fabrication ou qui travaillent pour le compte de grands négociants-exportateurs.

Tout, en somme, aboutit au commerce et c'est le commerce qui est le grand moyen d'enrichissement, principalement le commerce d'exportation et d'importation avec les pays neufs, les îles et les côtes de l'océan Indien. On peut suivre pas à pas le double courant commercial qui existe entre ces pays et les cités du monde musulman : Bagdad, Bassora, Mossoul, Damas, Le Caire, etc.

Il y a une classe spéciale de négociants, en train de s'enrichir promptement, qui assure ces échanges, en voyageant personnellement, accompagnant les marchandises à l'aller et au retour, et payant un prix fixé aux entrepreneurs de transport (caravaniers ou armateurs).

Les marchandises sont échangées dans les marchés par l'intermédiaire de courtiers, et passent alors entre les mains des riches négociants-propriétaires qui les emmagasinent, et les revendent au jour le jour aux petits boutiquiers dépourvus de capitaux qui les écoulent au détail dans les *bazars*[1].

L'organisation sociale dominante semble être celle du *clan commercial* : les ouvriers sont endettés envers les chefs de fabrique collective pour lesquels ils travaillent ; de même les boutiquiers sont endettés envers les gros négociants-propriétaires dans les magasins desquels ils vont s'approvisionner chaque jour. Ces dettes ne sont jamais remboursées, et ne sont que la matérialisation des liens permanents qui existent dans les engagements du travail ou dans les rapports commerciaux.

Nulle part, le grand atelier apparaît si ce n'est dans les transports maritimes, et alors le système des engagements forcés se resserre et devient l'esclavage. Chose curieuse, les propriétaires de navires, qui sont des commerçants enrichis, habitent, non pas des ports de mer, mais les grandes cités de l'intérieur, Bagdad, par exemple.

1. On appelle *bazar*, en Orient, un ensemble de petites rues contenant les petites échoppes des boutiquiers et des artisans.

En terminant, M. Descamps dit quelques mots des génies et des fées, qui sont souvent mis en scène dans les *Mille et une Nuits*, et qui sont les représentants d'un état social un peu différent, basé sur le *matriarcat* : les génies sont constamment absents pour piller les caravanes ou les protéger, tandis que les fées habitent dans les rochers, gardant les trésors accumulés dans les cavernes; elles ont un mode d'existence très luxueux, et sont servies par de nombreux esclaves.

M. Gautier, qui a habité pendant quelques années dans les îles Comores, dit que l'on peut, à l'heure actuelle encore, retrouver dans l'océan Indien tous les types décrits par M. Descamps. Toutefois, les matelots sont bien de la classe des esclaves particuliers du propriétaire de navire, lequel les paie surtout en nature (nourriture, etc.).

M. Blanchon rappelle que, dans les *Mille et une Nuits*, la chasse est, ou bien un amusement de grand seigneur (chasse à courre), ou bien est une annexe du commerce (chasse à l'éléphant pour l'ivoire). Dans les contes arabes, l'amour forme moins souvent la trame du récit que dans les romans occidentaux ; les sentiments dominants des personnages paraissent être surtout la cupidité et la curiosité. M. Blanchon se demande pourquoi il y est moins question de guerres.

M. Descamps pense que l'état social des *Mille et une Nuits* est peu guerrier, comme celui de toutes les cités commerçantes. Les guerriers se recrutent ailleurs : ce sont des mercenaires turcs ou autres. La guerre n'intéresse que par ses résultats, et non par les hauts faits auxquels elle donne lieu.

LES GRANDS SAUTS SUR SKIS A HOLMENKOLLEN (NORVÈGE)

Le jour des fameux concours de grands sauts sur skis[1] à Holmenkollen, le jour de

1. Inventés autrefois par les paysans de diverses provinces, et notamment du Telemarken, les *skis* furent d'abord un instrument d'utilité, servant aux Norvégiens à se déplacer plus vite et plus commode

gloire est arrivé. Les traîneaux se suivent à la queue leu leu sur les routes accédant à la haute colline. C'est une vraie procession, qui me fait songer à celle des voitures de Bayreuth, lorsqu'elles gravissent à la file indienne l'éminence sur laquelle se dresse le *Bühnenfestspielhaus*. Mais quelle différence de paysage et de sentiments !

Les tramways sont envahis. A l'embarcadère de Majorstuen, où l'on quitte les tramways urbains de Christiania pour prendre ceux qui desservent la montagne, la foule des partants, tréfilée par des barrières, s'allonge en un interminable ruban.

Enfin beaucoup de gens se sont levés très tôt et s'en sont allés à pied ou sur skis. Un grand nombre de ces piétons portent sur le dos un sac de provisions. Ils sont alertes et allègres. Gais surtout sont les enfants et les adolescents, et, encore plus que les garçons, les filles ; quelques-unes ont le haut bonnet national, avec sa broderie multicolore ; ces « petites Norvèges » aux cheveux blonds et aux joues roses montent d'un pas courageux à Holmenkollen pour avoir le bonheur d'admirer tout à l'heure les « grands sauts sur skis » ; avides de mouvement et de grands espaces, curieuses du spectacle des beaux sangs-froids et des tranquilles hardiesses, elles incarnent en ce moment quelques-uns des sentiments vifs de la race, telle que l'a faite la rencontre de son effort avec le singulier milieu géographique où elle a dû se développer.

Aux approches d'Holmenkollen, l'on est sollicité par de petits marchands qui vous offrent des bananes, des oranges et d'autres comestibles. Il y a aussi quelques distributeurs de prospectus, et les feuillets colorés, en tombant sur la neige, la pavoisent.

Me voici sur le lieu solennel où va se disputer l'épreuve. Après avoir franchi les barrages, j'aperçois l'arène, et suis frappé par la belle étrangeté du coup d'œil. La pente couverte de neige, longue de 150 mètres, descend en formant un angle de 45 degrés environ avec l'horizontale. De chaque côté, sont élevées des tribunes improvisées, qui s'étagent de telle sorte que les meilleures places sont près du haut, face à l'endroit de la piste où les sauteurs prendront leur élan. Au bas de la pente, là où le sauteur tombera, un vaste espace circulaire est ménagé (et ce n'est autre chose qu'un étang gelé !), autour duquel se dressent des gradins en amphithéâtre, sur lesquels le public trouve des places à prix modérés. A l'extérieur de l'enceinte, se groupera la multitude des spectateurs non payants.

Vers le haut de la pente et au niveau où se trouvent les premières loges, une chose attire le regard : le *tremplin* à surface horizontale, façonné de bois et de neige tassée, sur lequel le sauteur, arrivant du sommet extrême en glissant sur skis, viendra rebondir et s'élancer dans le vide. Puis l'on se prend à considérer la loge royale, fort simple, ornée seulement de quelques attributs ; des associations d'idées imprévues assiègent l'esprit : cette pente raide, ce tremplin du haut duquel des hommes vont se précipiter, cette loge de roi..... en vérité, l'on rêve malgré soi de quelque tyran capricieux, d'un Néron aux fantaisies cruelles, qui aurait fait planter là son trône pour assister à la mort théâtrale de malheureux prisonniers, de gladiateurs sacrifiés... Les tentures rouge écarlate qui recouvrent par devant les planches des tribunes improvisées contribuent par leur couleur barbare à fortifier ce cauchemar. Dans l'air diaphane de la montagne, ce rouge sanglant prend une farouche intensité. Et il contraste crûment avec les autres couleurs du tableau : l'aveuglante blancheur de la neige, le vert funèbre des sapins, et le gris bleuté du ciel.

A tous les niveaux de la pente glacée, des membres des Sociétés sportives, parés de leurs insignes, et montés sur skis, s'occupent à aplanir la surface neigeuse ; pour cela, ils se livrent à un piétinement régulier, au moyen de leurs skis frappant

ment en glissant sur les plateaux montagneux couverts de neige et de glace. La pratique du *ski*, tout en continuant de répondre à un besoin sur plusieurs points du territoire, est ensuite devenue un jeu et un grand sport national.

parallèlement la grande nappe blanche. Un énorme chien noir, appartenant à je ne sais qui, s'est assis sur son derrière au beau milieu de la piste, et semble surveiller gravement ces préparatifs.

Les tribunes de droite, destinées à recevoir les adhérents des sociétés et leurs familles, se garnissent rapidement. Celles de gauche sont encore vides pour la plupart. Craignant de manquer le spectacle, je suis arrivé trop tôt. Et déjà je me ressens du froid terrible, contre les inconvénients duquel on m'avait mis en garde, mais que je ne me figurais pas devoir être aussi mordant. Mes jambes deviennent de plomb et je sens ma poitrine se glacer. Des gens font leur entrée, munis de grosses couvertures. D'autres ont d'énormes chaussons en paillasson, de sorte qu'ils paraissent avoir de monstrueux pieds de goutteux. Sur les pauvres tribunes construites à la diable et rappelant les estrades des orchestres du 14 juillet dans les faubourgs de Paris, le froid pèse de plus en plus lourdement. Mais la vision du cirque est tellement singulière, tellement « prenante » que l'on sent en soi grandir la curiosité en même temps que sourdre des sources de vie et de chaleur inconnues.

Peu à peu les spectateurs prennent leurs places. Sur la piste, quelques sauteurs font des essais. Mon étonnement est extrême lorsque, pour la première fois de ma vie, je vois s'élancer du tremplin le bizarre oiseau humain, l'étrange échassier aux jambes terminées en skis. Le malheureux va rouler et cabrioler sur la glace au bas de la pente. Il se relève sans donner signe de dégât corporel. D'autres tombent encore. Tous se ramassent sans laisser voir trace d'émotion. Mais un sauteur parvient à tomber, droit sur ses pieds et il accomplit, selon l'usage, une évolution finale le long des gradins en amphithéâtre. Des acclamations partent de la foule. Le public est tout joyeux de voir que les sauteurs ont enfin, si je puis dire, « rectifié leur tir ».

Cependant les derniers spectateurs arrivent. La loge diplomatique s'est remplie d'élégances. Le roi Haakon et ses frères, les princes de Danemark, pénètrent dans la loge royale. Le capitaine commandant les jeux invite l'immense assemblée à pousser les neuf hourras traditionnels. Les 40.000 spectateurs s'exclament tout d'une voix. Le cauchemar de tout à l'heure est dissipé. Nous n'avons pas devant nous Néron venant assister à des jeux sanglants, mais un roi qui tient à donner par sa présence la consécration suprême au grand sport national.

Alors, les grands sauts commencent — fantastique vision ! Plus de 250 sauteurs se sont fait inscrire. Chacun porte sur la poitrine son numéro, en énormes caractères. Le public a en mains des programmes qui indiquent les noms, les âges et les lieux d'origine. Une grêle trompette, retentissant sur la hauteur, appelle chaque concurrent à son tour. L'homme arrive du sommet à toute allure, s'enlève sur le tremplin, et plane. Les bras girent comme des roues. Puis le sauteur tombe dans la partie inférieure et horizontale de la piste — parfois, grâce au réglage savant de sa position initiale et de son élan, ainsi qu'à l'effort héroïque de ses jarrets, debout, tout droit, vainqueur (et alors ce sont des clameurs salutatrices pendant qu'il accomplit le circuit final devant les gradins), — parfois, à la suite d'un mauvais départ, d'une défaillance de force, ou d'une fâcheuse rencontre de terrain, sur le flanc, sur le dos ou sur la tête (et alors règne un silence mi-désappointé, mi-compatissant. ou bien, si la chute est vraiment trop cocasse, courent des rires discrets).

La maigre trompette admonitrice perce toujours l'air froid, et, sans cesse, de la profondeur féconde, il en jaillit, des sauteurs intrépides, qui viennent rebondir sur le grand tremplin. A toute vitesse de leurs skis, ils roulent de la hauteur, et déjà le public, haletant, les voit sur le bord du tremplin, prêts à lâcher terre. Ils se manifestent brusquement, comme des apparitions, comme le Chasseur Noir du *Freischütz*. Mais eux ne restent pas sur la roche. A peine sont-ils dessus qu'ils s'élancent.

L'animation de la multitude est superbe. Sur les franches couleurs de fond : écar-

late sanguinaire des tribunes, vert tragique des sapins, blanc éblouissant de la neige, bleu cendré du ciel, et dans cette éclatante lumière du Nord, où chaque objet se dessine avec une précision linéaire, les spectateurs détachent nettement leurs milliers de petites silhouettes en général noires, mais çà et là émaillées de ces tons rouge vif et vert cru qui rehaussent la toilette populaire des femmes de Norvège. Et toutes ces têtes regardent passionnément, et toutes ces poitrines acclament.

Cette année, pour la première fois, des étrangers prennent part au concours. Un Allemand de la Bavière du Sud, Biehler, va sauter. Il tombe sur ses pieds d'une manière remarquable. Un grand enthousiasme se déchaîne. La musique joue l'Hymne allemand. Les acclamations roulent dans la vallée.

Voici maintenant le tour de la France. Un jeune guide de Chamonix, Couttet, âgé de 19 ans, arrive au tremplin. Il s'élance avec fougue et retombe droit sur ses pieds. Il a effectué un saut de 25 mètres. Un tonnerre d'applaudissements éclate. L'orchestre attaque la *Marseillaise*. Les skieurs norvégiens serrent la main du Français. Tandis qu'il remonte lentement la pente en longeant le côté droit de la piste, les applaudissements continuent de crépiter. Des tribunes partent des « Hurra! Couttet! » très nourris. Le garçon trapu, aux cheveux noirs et à la figure placide, essuie le feu roulant des ovations avec dignité.

Un paysan norvégien du Telemarken, coiffé d'une espèce de bonnet phrygien écarlate, et vêtu d'un costume pittoresque, réalise un saut merveilleux. Lui aussi connaît l'ivresse du triomphe.

Mais, pour ces vainqueurs, que de vaincus! Que de chutes burlesques! Les pieds des malheureux se débattent et exécutent des mouvements désordonnés. Les longs skis tournent furieusement comme des ailes de moulins. Plusieurs fois l'un des skis se brise avec un bruit sec et le morceau cassé vole en l'air. Involontairement l'on frémit en percevant l'écho de cet affreux patatras. L'on croit que c'est l'infortuné sauteur qui vient de se rompre la carcasse. Il n'en est rien. L'homme est tôt relevé. Couvert de neige, il s'ébroue. Et sa bonne face rouge et tranquille ne paraît exprimer que le regret de ne pas avoir mieux réussi.

Toujours il surgit des sauteurs du haut de la colline. Il semble qu'un étrange canon, mis en batterie à l'arrière, vomit sans interruption ces projectiles humains.

Lorsque la piste est trop piétinée, un signe est fait de suspendre les jeux, et aussitôt les membres des Sociétés sportives se remettent à leur besogne d'aplanissement, frappant la neige de leurs skis parallèles.

Pendant ce temps, l'assistance échange des impressions. Quelques jeunes gens prennent des airs avantageux et vont saluer les dames au bord des loges. Les manteaux et toques de fourrure sont très nombreux aux premières places. Mais les costumes de sport sont aussi fort bien portés. Simples et rudes chez le commun des mortels, ils deviennent, chez les élégants, quelque chose de désinvolte, de fier et de coquet. Tous les draps spéciaux, anglais et norvégiens, étalent leurs robustes contextures et leurs nuances où les verts dominent.

Plusieurs hommes, sur la piste, fument des pipes, ce qui contribue à leur réchauffer le visage.

La perçante petite trompette vrille l'air.

Et les hommes-chamois recommencent de bondir. Les chutes se multiplient. C'est pitié que de voir les sauteurs s'effondrer avec fracas, dans un grand claquement de skis entre-choqués et brisés.

Le froid devient mortel. J'ai le sentiment que mes jambes se sont enracinées et que je ne pourrai plus me déprendre quand le moment du départ va venir. Beaucoup de gens, même des plus aguerris, éprouvent les atteintes pénétrantes de l'air glacé et surtout sont gagnés par le froid redoutable qui monte de la terre. En accompagnement au maigre orchestre exécutant des marches, les pieds battent énergiquement le sol pour tâcher de se dégourdir.

Ayant sauté une fois, les 250 concurrents sont appelés à exécuter, selon l'u-

sage, un second saut. A nouveau, dans le même ordre, on les voit rouler du sommet de la colline, prendre leur essor sur le tremplin, et assomptionner glorieusement. On assiste, dans un spectacle éclair, à la rotation des bras, à l'envol des coiffures, à l'effort violent des jarrets, à la tension des volontés d'équilibre, puis à la reprise de contact avec le sol. Et ce sont les triomphales retombées, jambes droites, torse vertical, face victorieuse regardant le public idolâtre. Ou bien ce sont les déviations de ligne, et la détresse des jambes, et l'effondrement des corps sur la glace, dans un tintamarre de skis mis en pièces. L'attention du public est pourtant un peu lasse. Elle ne se réveille qu'au passage des protagonistes. Le paysan du Telemarken, tout pimpant sous son bonnet rouge et dans son costume d'opéra-comique, s'enlève avec une élasticité plus surprenante encore que la première fois. Calme et faraud, il donne l'impression d'une quiétude satisfaite et presque goguenarde. Pour emprunter une expresion à l'argot des courses chevalines, il a l'air d'être « dans un fauteuil ». Et, de le voir si sûr de son affaire, cela procure un vif sentiment d'aise.

La fin des jeux arrive cependant. Alors c'est un ébranlement général. Ceux qui ont des traîneaux les cherchent avec une nervosité un peu anxieuse. Ceux qui n'en ont pas bouclent leurs skis ou secouent leurs jambes, et se mettent en marche. Quelques-uns s'asseoient sur les « lügges », petites banquettes-traîneaux qu'on laisse rouler le long des pentes glacées, en se dirigeant avec une longue perche en guise de gouvernail. Toute cette multitude se presse, et les braves agents de police ont peine à faire dégorger les issues. Sur les routes qui dévalent de l'emplacement de la course, se produit le plus pittoresque encombrement. Les traîneaux, collés les uns derrière les autres, ont peine à avancer, sont parfois tout à fait immobilisés, et demeurent englués au milieu de la cohue. Des jeunes filles, peu timides, en profitent pour demander au cocher debout à l'arrière de souffrir qu'elles montent à côté de lui. Les piétons et les skieurs sont d'ailleurs en proie à une animation et à une gaîté insolites. On examine les gens tapis sous les triples couvertures des traîneaux; on se montre les nez surgissant au-dessous des toques de fourrure enfoncées jusqu'aux oreilles; volontiers (chose inouïe ici) les plus hardis adresseraient aux voyageurs des interpellations joyeuses.

Comme il y a plusieurs routes qui suivent des directions analogues, comme ces routes s'élèvent et s'abaissent tour à tour à différents niveaux, et comme elles font des courbes imprévues, l'aspect de ce « retour d'Holmenkollen » prend le caractère d'un décor de féerie aux plans innombrables et à la machinerie compliquée. Le bariolage des costumes sportifs et provinciaux, l'humeur enjouée du bon peuple, les vitesses et les trajectoires variables des piétons, des skieurs, des chevaucheurs de « lügges » et des possesseurs de traîneaux, prêtent une vie plus ardente encore à cette multitude, mettent un brassement et une agitation extraordinaires dans ces masses humaines se promouvant ainsi, aux lueurs pourpres du crépuscule, vers Kristiania couchée là-bas dans le brouillard marin au bord du Fjord. Le rite solennel des grands sauts d'Holmenkollen vient d'être célébré selon la liturgie. Une sorte d'exaltation religieuse possède quelques-uns des fidèles répandus en ce moment sur les chemins. Ils sont heureux d'avoir rendu leur culte énergique à Notre-Dame la Neige.

Tout à l'heure, à Christiania, les exhortations du parti « abstinent » seront oubliées de beaucoup de citadins. Il y aura ce soir des ivrognes trébuchant par les rues.

Qu'importe! Ce sont là les inévitables cendres de toute flamme hardie, de tout feu singulier allumé par l'intrépidité humaine. Entretenons seulement toute vive dans notre mémoire l'image de 40.000 Norvégiens enthousiastes, du grand cirque glacé entouré de bois de sapins vert sombre, des tribunes écarlates étagées sur l'escarpement, du saisissant tremplin posé comme un défi au milieu de la piste blanche, et de l'envoi merveilleux des grands

sauteurs d'Holmenkollen, jaillissant sans fin dans l'air froid en un intarissable feu d'artifice de bravoure et d'audace.

Louis Arqué.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre de l'élite rurale, en vente à Lyon : à la *Chronique sociale*, 16, rue du Plat; chez Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour, à Lyon, et 14, rue de l'Abbaye, à Paris. — Prix : 1 fr. 50.

La formation de l'élite rurale préoccupe tous les esprits clairvoyants. On l'attend des syndicats des mutualités, des groupes d'étude et autres associations dont le nombre, dans nos communes, se fait chaque jour plus considérable. Mais quelle méthode suivre, quels sujets étudier et comment y pourvoir? Une élite rurale doit avoir des notions d'ensemble sur les problèmes sociaux agricoles et sur les institutions qui y remédient. Or, les documents manquaient, et, avec eux, les données nécessaires à une orientation pratique.

Voici que la *Chronique sociale* répond à ce besoin en publiant un Programme d'études pour les Groupes ruraux, véritable manuel du conférencier agricole, dont les services seront vivement appréciés.

Sous forme de canevas de conférences munis d'abondantes bibliographies, les auteurs envisagent tous les aspects de la vie rurale : *Crise agricole, Causes et remèdes, Science agricole, Vie du cultivateur, Association, l'Agriculteur et la loi, la Préparation à l'action rurale.* Chacun de ces chapitres fait l'objet d'une série de conférences. Des documents annexes : Modèle de règlement, Questionnaires pour enquêtes rurales, Exemples de sujets traités, achèvent de donner à ce volume le caractère pratique qu'on doit trouver dans un livre d'initiation.

Après le Naturalisme (Vers la doctrine littéraire *nouvelle*), par Gaston Sauvebois, 1 vol. 3 fr. 50. Éditions de l'Abbaye, 7, rue Blainville, Paris.

Les écoles littéraires se succèdent avec une rapidité de plus en plus grande : après les classiques, les romantiques, les réalistes, les naturalistes, les symbolistes, et d'autres encore. Aujourd'hui, la surabondance des écoles, après avoir été poussée à son extrême, a fini par dégénérer en une véritable anarchie littéraire. La littérature meurt de son excès de fécondité. Comment en canaliser les forces éparses et contradictoires? où trouver l'unité qui lui rendra la vie?

M. Sauvebois s'est posé cette question et pense que la solution ne peut en être cherchée que sur le terrain social. D'après lui, la nouvelle formule littéraire serait : *un humanisme intellectuel aux conséquences sociales.* Cette formule vaut ce que valent toutes les formules; ce qu'il faut voir, c'est ce qu'il y a derrière. Nous pensons que M. Sauvebois veut dire que la Littérature, pour intéresser, devra s'occuper de choses sociales, et, pour cela, il faut qu'elle tienne compte des données de la science qui étudie les sociétés humaines. C'est alors seulement que la Littérature sera *vraie*.

Nous ne sommes pas qualifiés pour apprécier ce qu'il peut y avoir d'immédiatement réalisable dans cette formule. Nous ne savons pas si beaucoup de jeunes littérateurs de talent sont disposés à entrer dans cette voie, à comprendre tout au moins l'intérêt qu'il y aurait pour eux à s'aventurer sur un terrain non encore battu. Ce que l'on peut dire, c'est que, pour ceux qui seraient décidés à frayer ce chemin nouveau, il serait indispensable d'avoir des connaissances de science sociale. Mais la forme devra se mettre à la hauteur du fond. Il ne suffira pas que le sujet, par sa nature sociale, intéresse tout le monde; il faudra aussi que le style soit clair et à la portée de tout le monde.

Quoi qu'il en soit, on doit en savoir gré à M. Sauvebois, d'avoir franchement posé le problème.

P. Descamps.

LIVRES REÇUS

Manuel social : La législation et les œuvres en Belgique, par A. Vermeersch et A. Müller, avec une préface de Gérard Cooreman, 3e édit. entièrement refondue, 2 vol. in-8°, 15 francs (Félix Alcan, édit., Paris).

Source book for social origins (ethnological materials, psychological standpoint, classified and annotated bibliographies for the interpretation of savage society), by William I. Thomas, 1 vol. ; 4.77 postpaid (The University of Chicago Press, Chicago).

Da critica e sua exacta definição, par Sylvio Roméro, 1 brochure (Imprensa Nacional, Rio de Janeiro).

Histoire d'Haïti (édition spéciale à l'usage des adultes et des gens du monde), 2e partie. I, *Les Insurrections*, par Auguste Magloire, 1 vol. (Imprimerie-librairie du *Matin*, Port-au-Prince).

L'exode rural et le retour aux champs, par E. Vandervelde, 1 vol. in-8° carré (Bibliothèque générale des Sciences sociales), cartonné à l'anglaise, 6 fr. (F. Alcan, édit.), *Jeanne*, par Marie Lacroix, 1 vol. in-4°, orné de nombreuses gravures, broché, couverture en couleurs, 1 fr. : *franco*, 1 fr. 20 (F. Paillart, édit., Abbeville, et P. Lethielleux, édit., Paris).

Le droit et la sociologie, par Raoul Bruyeilles, 1 vol. in-8° de de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 3 fr. 75 (F. Alcan, édit. Paris).

MARS-AVRIL 1910 67e et 68e LIVRAISONS.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — Les cours de Science sociale. — Réunion du conseil de la Société de Science sociale. — Le présent fascicule. — Conférences de Foi et Vie. — Bibliographie. — Nouveaux livres.

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

José Antonio Forinha Lucao, à Loanda (Afrique occidentale), présenté par M. Paul de Rousiers.

Jean Berthelot, ancien notaire, rue de l'Aire, Saintes (Charente-Inférieure), présenté par M. Maurice Bures.

Dr A. Fernando Rocha, professeur au lycée de Vizeu (Portugal), présenté par M. Conego Fructuoso da Costa.

Alexandre André, 20, rue d'Aguesseau, Paris, présenté par M. de Rousiers.

Laurent, 8, avenue de Courbevoie, Asnières (Seine), présenté par M. J. Durieu.

LA RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 30 mai au jeudi 2 juin, dans l'*Hôtel de la Société de géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

En voici le programme :

I. — Lundi 30 mai.

Séance d'ouverture à 8 h. 3/4 du soir. — *Pourquoi nous faisons de la Science sociale* (le rôle et les limites de la science sociale), par M. Paul de Rousiers.

II. — Le mardi 31 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *L'Orientation particulariste de la vie*, par M. G. Melin.

II. Séance de l'après-midi à 3 heures. — 1° *Les deux groupements rationnels de l'industrie : la fabrication sur commande et la fabrication en stock*, par M. J. Durieu ;

2° *Les cultivateurs de la Flandre française*, par M. Paul Descamps.

III. — Le mercredi 1er juin.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — M. Paul Bureau : *Son cours de l'année et discussion des questions qu'il soulève.*

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *Les types familiaux et la natalité*, par Philippe Champault.

2° *L'expansion de la race portugaise*, par M. Léon Poinsard.

IV. — Le jeudi 2 juin.

Réunion de travail à 9 heures du matin. — M. Philippe Champault : *Un projet de classification des types familiaux* (le rôle de la montagne).

Dîner de clôture à 7 heures du soir, aux salons du restaurant des Sociétés savantes, 8, rue Danton.

Remarque. — Les membres de la Société internationale de Science sociale

sont instamment priés d'assister au dîner de clôture, qui leur permettra de se rencontrer en dehors des séances et d'entrer en contact plus intime les uns avec les autres. Chaque membre est autorisé à amener un ou plusieurs invités.

De même que l'année dernière, nous donnons ci-dessous, quelques indications sur les communications qui seront faites au cours de la réunion annuelle.

Les séances de travail.

Un projet de classification des types familiaux. — M. Philippe Champault reprendra la question qu'il a traitée dans la réunion annuelle de février, et dont on trouvera le résumé dans le présent bulletin.

La libre concurrence et le contrat de travail. — Sans qu'on veuille ici rechercher si le régime de la libre concurrence individuelle est un régime stable et durable en tant qu'il s'applique aux patrons et chefs d'industrie, du moins l'histoire des institutions sociales semble démontrer que ce système de la libre compétition individuelle et isolée ne peut être appliqué aux travailleurs manuels et aux salariés pour régir leurs relations entre eux et avec les employeurs. Le régime de l'esclavage, plus tard celui des corporations, de nos jours l'effort vers une organisation syndicale, et, en tout cas, la nécessité sociale de cette organisation attestent que le groupement des travailleurs manuels est requis pour modérer les excès de la concurrence.

Comment, à défaut de ce groupement, les ouvriers plus conscients de leur dignité d'hommes ne pourraient jamais réussir à améliorer les conditions de leur travail.

Quelles lois fixent le taux des salaires et la durée de la journée de travail.

L'Orientation particulariste de la vie. — M. G. Melin reprendra la question qu'il a traitée dans le numéro de janvier (65e fasc.), à savoir : *l'Orientation particulariste de la vie*, en s'attachant particulièrement aux points suivants :

1° En quoi consiste le particularisme ; quelle est son essence ; à quels signes peut-on le reconnaître avec certitude?

2° L'orientation volontaire d'une race communautaire vers le particularisme est-elle possible? Y a-t-il, à l'époque actuelle, des peuples où elle soit en train de s'accomplir (l'Allemagne, par exemple)?

3° Dans ce cas, quel est le rôle de l'effort volontaire?

4° Si cette orientation est possible, comment la faire? Par où faut-il commencer?

Nota. — Les personnes qui, sous l'influence de la Science sociale, auraient cherché à organiser leur vie personnelle et familiale suivant la forme particulariste, sont instamment priées de vouloir bien faire connaître, sur ces divers points, le résultat de leurs réflexions et de leur expérience.

Les séances de l'après-midi.

Les deux groupements rationnels de l'industrie. — M. J. Durieu, à la suite de son étude sur l'Ile de France, est arrivé à cette conclusion que l'on doit classer les fabrications en deux groupes : celles qui se font sur commandes, et celles qui travaillent pour le stock. M. Durieu a traité cette question dans son cours, dont on trouvera le résumé dans le présent *Bulletin*.

Les cultivateurs de la Flandre française. — Dans son enquête sur la Flandre, M. Descamps ne s'est pas borné à étudier les types de l'industrie. Il exposera le résultat de ses observations sur les cultivateurs de cette région, et fera ressortir le rôle que peut avoir le développement de cités industrielles sur l'état de l'agriculture dans les contrées environnantes.

Les types familiaux et la natalité. — Comme application de la nouvelle classification des types familiaux qu'il propose, M. Champault montrera comment on peut déterminer la loi de la natalité.

Les types familiaux se répartissent en trois groupes au point de vue de la natalité : le premier très favorable, parce que, au point de vue des naissances, l'intérêt

du père y est tout à fait dans le même sens que la loi morale; le second franchement défavorable, parce que l'intérêt du père est en conflit avec la loi morale; le troisième assez favorable parce qu'il y a sympathie entre l'intérêt du père et la loi morale. D'où cette conclusion que l'on propose comme *loi de la natalité :* la natalité est florissante lorsque les enfants rapportent au budget familial plus qu'ils ne coûtent, ou à tout le moins quand ils ne coûtent pas notablement plus qu'ils ne rapportent.

Au-dessous de cette limite, la natalité tend à baisser; dans les milieux à initiative suffisamment développée, elle conserve cependant un niveau élevé; mais dans les milieux à formation passive, elle descend rapidement à une ou deux naissances, sauf les cas très méritoires où elle se relève par soumission à la morale religieuse, et ceux très condamnables où elle tombe à zéro sous la suggestion d'un égoïsme sans mesure.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

La réunion de mars ne pouvant avoir lieu à cause des fêtes de Pâques, la prochaine réunion sera celle du *29 avril 1910.* Comme d'habitude, elle se tiendra à l'hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28, à *8 heures trois quarts du soir.*

La communication sera faite par M. P. de Rousiers sur *le rôle de l'élite dans les temps modernes.*

Compte rendu de la séance de février.

M. Philippe Champault propose une nouvelle classification des types de familles, en se basant sur les observations qu'il a pu faire en Lombardie.

L'étude démonstrative de M. Champault devant paraître très prochainement dans la Revue, nous ne développerons pas ici son argumentation, n'indiquant que les faits les plus essentiels.

Des deux fonctions qui sont la raison d'être de la famille (procréation, éducation) la plus importante et partant la plus caractéristique est l'éducation. En conséquence, on groupera les types familiaux des genres les plus élevés d'après leur valeur éducatrice (dans l'ordre naturel); et on les répartira en trois classes. De cette valeur, on prendra, soit comme terme synonyme, soit comme critérium principal, la formation de la capacité, ou de l'aptitude à réussir; et comme critérium secondaire, l'aptitude à l'émigration isolée, manifestation la plus apparente de l'aptitude à réussir.

Dans la classe des Communautaires, c'est-à-dire de ceux qui sont formés à solutionner les difficultés de la vie, non par eux-mêmes, mais par le recours à une collectivité-providence (famille, clan, État), se rangent les *Communautaires patriarcaux* (grande steppe asiatique), les *Communautaires post-patriarcaux* (Europe orientale et centrale, partie des pays latins et celtes et même de la France), et les *Communautaires en simple ménage* (partie des pays latins et celtes, la presque totalité de la France), avec un type dérivé de ces derniers, les *Postcommunautaires*, se relevant par certaines tendances particularistes sous la poussée de la lutte pour la vie.

Dans la classe des Quasi-particularistes, c'est-à-dire de ceux qui sont formés à solutionner les difficultés de la vie par eux-mêmes dans beaucoup de cas, mais ne peuvent dans d'autres se dispenser du recours à une collectivité (famille ou groupements avec un but spécial), se placent les *Quasi-particularistes en ménages multiples*, les *Quasi-particularistes à héritier associé* et les *Quasi-particularistes en simple ménage* (trois types se partageant presque tous les pays de montagnes de l'Europe), avec différents types dérivés : en territoire vacant (Basques), et en territoire occupé, avec ou sans droit d'ainesse (nombreuses régions sous-jacentes aux montagnes).

Dans la classe des Particularistes, c'est-à-dire de ceux qui sont aptes à solutionner par leurs propres forces à peu

près toutes les difficultés de la vie, sauf à organiser des groupements actifs à buts spécialisés dans les sociétés très compliquées, se placent les *Particularistes à héritier associé* (Norvège), et les *Particularistes en simple ménage* (Pays anglo-saxons), avec ou sans droit d'ainesse. Le Canada en présente un type dérivé très curieux avec héritier associé, et le N.-O. de l'Europe plusieurs autres avec ou sans droit d'ainesse.

La plaine culturale a continué le type communautaire importé de la steppe, tandis que la montagne a créé, par les contraintes qu'elle impose à la culture, les types quasi-particularistes, regardés jusqu'ici à tort comme quasi-communautaires, et aussi le type particulariste dû, non pas au fjord, mais à la culture en pentes raides dans un système montagneux où l'immersion supprime la vallée. Ce dernier type se perpétue par la vie intense dans le *home*, sorte d'émigration à l'intérieur qui rend facile toutes les émigrations.

Cette vie intime indépendante à laquelle on s'attache plus qu'à tout. se retrouve, avec de réelles analogies, dans la culture en montagne ordinaire, et c'est pourquoi elle y engendre le *quasi-particularisme*.

C'est surtout par l'aptitude à l'émigration que cette unité du rôle de la montagne s'est manifestée à M. Champault, et c'est pour lui une raison de plus de croire à l'utilité de ce critérium secondaire.

Les termes nouveaux qu'il indique lui paraissent s'expliquer d'eux-mêmes; et la réunion, dans une même classe, de genres en ménages multiples et en simple ménage ne saurait être contestée, une fois admis le critérium par la valeur éducatrice; la différence qui sépare ces genres, devient en effet secondaire.

En terminant, M. Champault montre comment le tableau de sa classification par la valeur éducatrice permet en même temps de formuler la loi de la natalité qu'il se propose de démontrer dans une des séances du Congrès. La classification proposée est ainsi représentative des deux grandes fonctions de la famille (procréation et éducation) et c'est une raison de plus pour croire à sa valeur.

M. J. Durieu, se basant sur ses observations personnelles en Espagne, se déclare complètement d'accord avec M. Champault.

M. Olphe-Galliard, sans contester le rôle de la montagne, ni l'importance du phénomène de l'émigration, pense que la classification devrait être surtout basée sur l'aptitude à former une société. Les peuples particularistes ont de plus en plus recours à l'action collective, et il en est ainsi de toutes les sociétés qui vont en se compliquant.

M. Champault ne nie pas que les peuples particularistes n'aient souvent recours à l'action collective, mais il faut distinguer entre la collectivité-providence et l'action concertée d'individus capables.

M. Blanchon pense qu'il n'y a pas de contradictions entre l'aptitude à se tirer d'affaires et l'aptitude à agir de concert quand les circonstances l'exigent.

M. Bureau, sans se prononcer sur la valeur de la classification proposée, dit que la science ne doit jamais parler de supériorité d'un type sur un autre. Nous ne devrions jamais dire, en tant que savants, qu'un type est préférable à un autre.

M. Bailhache pense au contraire que la science a le droit de juger, et par conséquent d'établir une hiérarchie dans les espèces.

M. Champault explique que, par type préférable, il n'entend pas le type qui représente ses sympathies personnelles, mais celui qui réalise le concept de famille et les fonctions essentielles de la famille.

M. Bureau affirme que toutes les classifications sont artificielles et que tous les critères sont arbitraires.

M. de Rousiers dit que l'on peut prendre plusieurs critères de classement, et que le meilleur est celui qui fait avancer la science, mais on ne doit pas dire qu'un type social est préférable à un autre d'une façon absolue. Dans la steppe, le type patriarcal est préférable au type particulariste, car ce dernier ne peut y vivre. La

science ne doit pas avoir d'autre objet que de dégager les rapports nécessaires entre les choses.

M. Isambert rappelle que, dans les sciences naturelles, on classe les animaux et les plantes dans l'ordre où ils possèdent des organes de plus en plus différenciés, et, par conséquent, de mieux en mieux adaptés aux fonctions qu'ils ont à remplir. Si l'on n'admet pas une hiérarchie, on aboutit à la négation de toute classification.

M. Descamps appuie ce que M. Isambert vient de dire. Il faut, en effet, distinguer entre les sciences : celles qui ont pour objet l'étude des êtres inanimés ne parlent pas de supériorité d'une espèce sur l'autre ; au contraire, celles qui étudient les êtres animés (zoologie et botanique) classent en allant des espèces inférieures vers les espèces supérieures, suivant le critère indiqué par M. Isambert. La science sociale doit être rangée dans cette dernière catégorie de sciences, et doit, par conséquent, classer les espèces en allant des types inférieurs vers les types supérieurs.

M. de Rousiers, avant de clôturer la séance, fait une dernière critique de l'exposé de M. Champault, qui a parlé de la valeur éducatrice médiocre de la famille patriarcale. Au contraire, M. de Rousiers croit que cette valeur éducatrice est considérable, car il faut que les individus aient une discipline très grande pour vivre dans les communautés patriarcales. De plus, l'expansion des peuples nomades a été considérable à certaines époques, sous forme d'invasions.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

Voici le programme détaillé et revisé du cours que M. J. Durieu professe au Collège libre des sciences sociales :

Types des métiers de fabrication dans l'Ile de France.

1re Leçon (25 janvier 1910). — Comment l'industrie moderne dérive du régime de travail inauguré par la féodalité.

2e Leçon (2 février 1910). — Le servage féodal a donné normalement le travail manuel libre et provoqué la création de la fabrique collective qui est l'origine du mouvement industriel moderne. — Vérification de cette hypothèse par l'observation des divers ateliers actuels de fabrication. *Types simples :* La fabrication ménagère chez les pasteurs nomades ; la fabrication des artisans dans un village nègre. C'est le groupement sédentaire qui fait passer les hommes de l'une à l'autre forme d'atelier.

3e Leçon (15 février 1910). — *Étude monographique de la fabrication au village et à la ville.* La fabrication dans un village de 300 habitants de la campagne française. — Le forgeron. — Le charpentier. — Le menuisier. — Le cordonnier. — Le tailleur. — Le maçon. — Le fournier. — Le meunier. — *Conclusion :* Ils se cantonnent presque exclusivement dans la fabrication *sur commande.*

La fabrication dans une petite ville de 8.000 habitants dans la banlieue parisienne. On y constate deux groupes distincts de fabrication sur commande :

1° *Industrie du bâtiment.* — Étude monographique de la maçonnerie — de la charpenterie — de la serrurerie — de la menuiserie — de la plomberie — de la fumisterie — de la peinture et vitrerie.

2° *Industrie de la réparation d'objets usagés et de la fabrication d'objets neufs exclusivement sur commande.* — Étude monographique de : l'horloger en chambre — du petit menuisier — du marchand de cycles — du maréchal ferrant — du charron — du cordonnier — du bourrelier — du tailleur.

4e Leçon (22 février 1910). — *Étude monographique de la fabrication sur commande à Paris.* Mêmes divisions de la fabrication sur commande.

1° Étude de cette fabrication par comparaison avec les groupes similaires de la banlieue.

2° Quelques types nouveaux créés par la grande agglomération :

Fabrique de boulons sur commande — fabrique de meubles de luxe sur commande, etc...

5e Leçon 1er mars 1910). — *Les deux*

groupements rationnels de l'industrie sont : La fabrication sur commande et la fabrication en stock.

1° De la comparaison du village nègre — du petit village français — de la petite ville et de la capitale il résulte que toute agglomération humaine présente une réunion d'artisans semblables.

La grande agglomération ne diffère de la petite que par plus de division du travail. Quant à la grandeur des ateliers, elle paraît dépendre surtout de l'importance moyenne des commandes.

2° Dans les sociétés compliquées l'industrie se montre divisée en deux groupes nettement séparés : *a*) la fabrication d'objets sur commande ; *b*) la fabrication d'objets en stock.

Différences profondes que présentent ces deux groupes au point de vue : de l'objet du travail — des aléas de la direction — du régime des chômages — de l'outillage — de l'opération — de l'organisation de l'atelier et surtout des capitaux indispensables à son établissement — du personnel — des relations des ouvriers entre eux : anciennes sociétés de compagnonnages et syndicats modernes ; enfin ses relations avec le commerce et avec la clientèle.

6e Leçon (8 mars 1910). — *La fabrication d'objets en stock et ses deux variétés :* a) *Fabrique collective ;* b) *Fabrique en grand atelier.*

Étude monographique de quelques fabriques collectives. Le « sweating system », causes et remèdes — groupement des ouvriers dans le mode d'existence.

7e Leçon (15 mars 1910). — Étude monographique de quelques usines modernes en grand atelier.

L'usine de stock ne s'élève pas nécessairement dans la grande agglomération urbaine ; ses trois principaux pôles d'attraction sont : 1° le lieu d'existence de la main-d'œuvre ou de la force motrice ; 2° le lieu de production de la matière première ; 3° le grand marché commercial.

8e Leçon (22 mars 1910). — *Interréactions des deux groupes de fabrication sur commande et en stock avec tous les autres phénomènes sociaux,*

Analyse et comparaison *au point de vue social* de la fabrication d'objets sur commande et de celle d'objets en stock. — Types sociaux qui en résultent.

Lutte séculaire entre ces deux groupes : victoires successives de la fabrication en stock. Coïncidence entre la naissance de la fabrication en stock des automobiles américaines et la crise actuelle de cette industrie en France.

Conclusion : Les profondes différences sociales qui existent entre la fabrication sur commande et la fabrication en stock permettent de penser que chacun de ces deux groupes réclame une législation spéciale.

RÉUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

Le Conseil de la Société internationale de Science sociale s'est réuni le 11 février 1910, à 9 heures du soir, au siège social, 56, rue Jacob, sous la présidence de M. Paul de Rousiers. Étaient présents : MM. Paul Bureau, vice-président ; M. Firmin-Didot, trésorier, l'abbé H. Hemmer ; Joseph Durieu, secrétaire de la Société : Paul Descamps, secrétaire de la Revue. Excusés : MM. R. Pinot, G. Melin, A. Dauprat, G. d'Azambuja, R. Dufresne, Ch. de Calan, Ph. Champault, V. Muller, J. Périer et L. Poinsard.

Le Conseil a d'abord examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1909, qui lui ont été présentés par M. Maurice Firmin-Didot, trésorier.

Le Conseil a ensuite décidé d'envoyer les missions d'étude suivantes pendant l'année 1910 : M. P. Roux, dans l'Italie méridionale ; M. L. Arqué, en Norvège : M. Marty, en Suède ; M. P. Vanuxem continuera ses études sur l'industrie du tulle à Calais.

Comme d'habitude, une somme de 500 francs est mise à la disposition de l'un des élèves du cours de M. P. Bureau pour accomplir une mission dans un pays déterminé.

M. Paul Descamps abandonnera momen-

tanément son enquête sur les pays de France. Grâce à la générosité de S. A. le Prince Sabaheddine, il pourra, cette année, se consacrer à une étude sur l'Angleterre.

Le Conseil a ensuite arrêté la date du Congrès annuel de la Science sociale pour l'année 1910, qui, à cause des élections, aura lieu un peu plus tard que d'habitude. Il s'ouvrira le lundi 30 mai et prendra fin le jeudi 2 juin.

LE PRÉSENT FASCICULE

Nous avons annoncé, en son temps, l'importante enquête sur le Portugal entreprise l'année dernière sous la direction de M. L. Poinsard, dont tous nos lecteurs connaissent les travaux. Ce pays, si intéressant à tant d'égards, a été fouillé en tous sens, et de ce labeur est sorti un volumineux travail, dont nous présentons aujourd'hui la première partie à nos lecteurs.

Afin de ne pas couper cette partie, qui forme un ensemble bien compact, nous la faisons paraitre sous forme de double fascicule, ce que sans doute nos lecteurs pardonneront aisément, étant donné le grand intérêt que présente cette étude.

CONFÉRENCES DE FOI ET VIE

On nous prie d'annoncer les conférences suivantes qui auront lieu, à 5 heures, à la salle de la *Société d'encouragement pour l'Industrie*, 44, rue de Rennes, à Paris.

10 avril. — *L'entente entre les hommes religieux*, par P. Doumergue.

14 avril. — *Le Pragmatisme au point de vue moral et religieux*, par V. Delbos.

17 et 21 avril. — *Où finit le Moyen Age et où commencent les Temps modernes*, par E. Doumergue.

24 avril. — *Une expérience d'art social à Genève*, par A. de Mornier. — *Le Chant et l'Enfant* (exécution de chants), par Dalcroze.

3 mai. — *La Morale et la Religion*, par E. Boutroux.

Nota. — Un droit d'entrée de 0 fr. 30 est perçu pour les séances d'étude, à la porte de la salle.

BIBLIOGRAPHIE

L'apprentissage et l'enseignement technique, par M. Fernand Dubief, ancien ministre, vice-président de la Chambre des députés. Giard et Brière, édit. 1910. Un vol. 6 francs.

Le nom de l'ancien ministre du commerce et de l'industrie est garant de la compétence avec laquelle sont examinées les questions traitées dans cet ouvrage. Dans une première partie, l'auteur passe rapidement en revue l'historique de notre législation sur l'apprentissage et quelques-unes des conditions qui président actuellement à sa disparition. Dans les deux suivantes, il décrit les diverses institutions d'enseignement professionnel existant en France et à l'étranger. Si l'on ne partage par la confiance de l'auteur dans l'efficacité des écoles techniques pour le relèvement de l'apprentissage, on reconnaitra du moins à cet ouvrage le mérite de la documentation, qui le rend indispensable à tous ceux qui étudient cette question complexe.

G. Olphe-Galliard.

La conduite de la vie, par R.-W. Emerson. Traduction de M. Dugard. Armand Colin, édit. 1909. Un vol. 3 fr. 50.

La conduite de la vie est avant tout un problème individuel, dont la solution est essentiellement personnelle à chaque intéressé, sans qu'il puisse compter sur un guide qui le préserve des faux pas. Mais la conscience individuelle peut être plus ou moins éclairée, plus ou moins forte, et la solution qu'elle donne à ce problème se ressent directement de son propre état. Dans ce travail de développement et d'éducation de la conscience, rien ne vaut le contact avec d'autres consciences élevées

dont la lumière intérieure rayonne et illumine tout ce qui les approche. Tel est le fruit que retire l'esprit incliné vers le progrès intérieur, de la lecture d'un livre comme celui-ci. La première conquête de la conscience qui veut arriver à se reconnaître elle-même est de se savoir libre; mais n'y a-t-il pas une monstrueuse ironie à parler de liberté en face du jeu formidable des forces aveugles et inconscientes qui nous enserrent de toutes parts? Non, répond Emerson, car « le Destin implique l'amélioration. Aucun exposé de l'Univers ne peut avoir de justesse, s'il n'admet pas cet effort ascendant... Derrière chaque individu se ferme le règne de l'organisme: devant lui s'ouvre la liberté — le Meilleur, le Mieux... Toute perception nouvelle, l'amour et l'admiration que l'homme arrache à ses semblables, sont des preuves de son passage de la fatalité à la liberté. La libération du vouloir des gaines et entraves de l'organisme que l'homme a dépassé, voilà le but et la tendance du monde ». C'est par la liberté que l'être vivant progresse et se développe. « La vie est liberté — la vie est en raison directe de la somme de liberté. » Notre destinée n'est du reste que ce que nous la faisons : « L'homme s'imagine que son destin lui est étranger, parce que le bien est caché. Mais l'âme contient l'événement qui doit lui arriver, car l'événement n'est que l'extériorisation de ses pensées, et ce que nous nous demandons à nous-mêmes, nous l'obtenons toujours. » Le mieux ne dépend pas du hasard, mais de notre énergie personnelle. Et cette force que nous mettons en œuvre pour l'atteindre n'est point celle qui s'exerce contre notre prochain : c'est celle qui s'attache à la stricte observance des lois intellectuelles et morales qui régissent le progrès de l'univers. Elle est latente dans toute vie intense, car une telle vie est toujours conforme, en définitive et malgré ses excès accidentels, aux lois de l'univers; elle n'est autre que la faculté d'adaptation à ces lois. « Si vous avancez avec méthode, il est aussi facile de tourner des ancres de fer que de tresser de la paille, de faire bouillir du granit que de faire bouillir de l'eau. Partout où il y a insuccès, il y a irréflexion, quelque croyance superstitieuse à la chance quelque oubli de détail que la Nature ne pardonne jamais. » C'est cette faculté d'adaptation, d'utilisation des instruments de progrès que la nature met à notre disposition, qui fait les races fortes; « avec leur habitude de penser que tout individu doit veiller à soi-même, et s'en prendre à lui s'il ne maintient ou n'améliore pas sa position sociale, les Anglais sont tranquilles et prospères ». La richesse n'est, dans une telle conception, qu'un « moyen de s'assimiler la nature », un instrument d'élévation et de progrès.

Pour qui envisage les choses avec cette méthode, l'optimisme sera la règle aussi bien dans le domaine moral que dans le domaine physique. Les opinions importent peu: elles peuvent changer ou disparaître dans tous les remous de l'anarchie intellectuelle, l'équilibre se rétablira de lui-même en vertu des lois de la vie. « Nous sommes nés croyants. L'homme produit des croyances, comme l'arbre porte des fruits. » C'est nous qui construisons nos idées, qui créons des images qui nous cachent la réalité; elles ne sont toutes que des illusions, où la seule réalité qui ne puisse nous décevoir est leur ascension vers une conception de plus en plus pure et élevée. C'est par notre obéissance aux lois morales que nous nous rapprochons de la vérité : « Les visions des justes sont justes... Quand nous violons les lois, nous perdons contact avec la réalité centrale. » Tout n'est qu'illusions et fantasmagorie, en ce monde, hormis l'appel de la divinité qui nous sollicite et nous attire.

Ces quelques traits épars ne donnent qu'un pâle reflet de l'inspiration noble et généreuse du livre d'Emerson. La leçon d'énergie, de liberté et d'optimisme que donne cette lecture vient à son heure dans notre société dont les ressorts semblent usés par le doute et le pessimisme, et où le besoin d'un tel aliment de vie se fait tellement sentir. On ne peut que conseiller vivement une lecture aussi saine en même temps que conforme au véritable esprit scientifique.

G. Olphe-Galliard.

Les conséquences économiques et sociales de la prochaine guerre, par Bernard Serrigny. V. Giard et E. Brière, édit. 1909. Un vol. in-8°, 10 francs.

Un sujet d'un intérêt aussi poignant et aussi actuel devait, sous peine de n'être qu'un tissu de phrases vides et sonores, être traité à l'aide de la méthode scientifique la plus rigoureuse : prédire l'avenir n'est possible qu'à la condition de s'appuyer sur les leçons du passé; et encore l'observateur le plus consciencieux hésitera-t-il à prononcer une conclusion générale, tant il laisse d'inconnues dans le problème. M. Bernard Serrigny a su triompher de la façon la plus heureuse d'une difficulté aussi considérable. C'est en s'appuyant exclusivement sur les résultats des guerres franco-allemande et russo-japonaise, qu'il examine successivement ce que deviennent, pendant une guerre européenne, les habitants, les transports, le crédit, les finances publiques, le commerce et l'industrie, et enfin les nations non parties au conflit. Chercheur infatigable, d'une documentation inépuisable, il ne laisse dans l'ombre aucun des recoins de ces diverses branches de la vie des peuples, et nous voyons défiler devant nos yeux toutes les conséquences de la guerre de 1870 sur la situation des deux peuples voisins. Cette partie de l'ouvrage est naturellement de beaucoup la plus importante, puisque, dans la pensée de l'auteur, la prochaine guerre est celle qui mettra de nouveau aux prises l'Allemagne et la France. Les conséquences de celle-ci sont sobrement déduites de l'analyse des faits, en tenant compte des conditions différentes des deux situations, ou de celles tenant à des facteurs sur lesquels aucune donnée certaine ne saurait être établie : cette réserve est toute à la louange de l'auteur, puisqu'elle montre le caractère à la fois consciencieux de son observation et scientifique de sa méthode.

Deux questions, dont la portée dans le droit des gens moderne n'échappera à personne, celles des conséquences économiques d'une annexion et d'une indemnité de guerre, sont ici traitées d'une façon décisive. M. Serrigny nous apprend quelles causes, tenant à l'organisation des transports et à la situation commerciale qui en résulte, contribuent à interdire la conquête entre les nations dont il s'agit, sous peine de perturbations économiques aussi graves pour les vainqueurs que pour les vaincus. L'imposition d'un tribut, lorsque son montant dépasse les frais de la guerre, n'est pas moins préjudiciable, et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir réfuté le sophisme si souvent répété de l'enrichissement de l'Allemagne, grâce aux cinq milliards.

On voit par ces quelques indications trop brèves quel est l'intérêt puissant de ce livre, dont la lecture est aussi attachante qu'instructive. Quelles que soient les propositions de détail sur lesquelles on peut différer d'opinion avec l'auteur, on ne peut qu'être d'accord avec lui lorsqu'il conclut que les calamités que la prochaine guerre entraînera avec elle commandent d'en réserver l'éventualité pour le moment où elle sera amenée, non plus par de frivoles motifs d'amour-propre, mais par une nécessité vitale, et que la revanche devrait obligatoirement être suivie d'une suppression des armements actuels.

G. Olphe-Galliard.

Vers l'Organisation professionnelle, par M. Eugène Duthoit, professeur d'Économie politique à l'Université catholique de Lille. Paris, Lecoffre, 1910; 325 pages in-8°.

Tout le monde a entendu parler des *Semaines sociales* inaugurées il y a quelques années par un groupe de publicistes et de professeurs catholiques sociaux, et qui ont successivement groupé en plusieurs grandes villes de France un auditoire de jeunes hommes, laïcs et prêtres, désireux à la fois de mieux connaître la réalité sociale et de mieux agir. Parmi les professeurs qui, chaque année, donnent des leçons pendant la Semaine sociale, aucun n'est plus apprécié que l'éminent professeur d'Économie politique à la Faculté catholique de Lille : sa connaissance supérieure des

phénomènes économiques le garantit en effet contre les systèmes à priori, et, d'autre part, son sens chrétien et démocratique lui montre toutes les lacunes de notre mécanisme moderne de production des richesses. Aussi doit-on se féliciter que M. Duthoit ait réuni en un volume les leçons qu'il a professées depuis 1905 dans les Semaines sociales de France, et dans lesquelles, à propos de quelques questions délimitées d'Économie sociale, il a montré comment la société actuelle évolue d'année en année *vers l'Organisation professionnelle,* réagissant ainsi « contre l'erreur du législateur qui, dans le monde de la production, a érigé l'individualisme comme régime, et le principe de la liberté des conventions comme unique régulateur des relations entre les agents humains et la production ».

Mais ce n'est pas seulement à un point de vue *descriptif,* mais à un point de vue *normatif* que s'est placé l'auteur. L'*Introduction* nous en avertit, en même temps qu'elle expose les principes de l'École sociale catholique. — Elle contient un long débat où M. Duthoit conteste à l'Économie politique la possibilité de rester amorale, dès qu'elle prétend chercher des solutions des problèmes sociaux. L'objet de cette discipline sera l'étude des rapports humains qui se forment en vue de l'utilisation du domaine terrestre. L'économiste devra envisager ces rapports successivement des trois points de vue suivants :

1° Leur valeur morale : sont-ils conformes à la justice ? — dont les hommes peuvent bien avoir un vague instinct, — mais dont la vraie notion nous est donnée par l'Église, qui en est la gardienne providentielle, qui tantôt ordonne, et tantôt se contente de conseiller ;

2° Les influences diverses, physiques, psychologiques, qui conditionnent ces rapports ;

3° Les moyens d'obtenir, non pas toujours le maximum, mais le plus souvent l'optimum de la production.

La méthode déductive prévaut dans l'examen fondamental de la moralité des rapports sociaux ; l'observation et l'induction permettent l'étude des deux derniers points de vue.

Tel est l'esprit qui anime les économistes du mouvement catholique social. Ce mouvement, loin d'être en marge de la hiérarchie, se réclame de l'autorité de l'Église : il n'est pas une nouveauté, ni un simple moyen de politique électorale, mais il vise à réaliser dans le monde la doctrine sociale traditionnelle du catholicisme : l' « autonomie de la personne humaine » est déclarée par lui une erreur. Les trois grandes sodalités : famille, profession, cité, sont naturelles et non pas contractuelles. — Les agents humains sont d'une égale dignité ; l'homme doit satisfaire à la loi du travail, et à cette condition, il a droit à la vie sous toutes ses formes, — et en particulier il conserve le droit de l'auteur sur le produit de son travail.

A la lumière de ces principes, M. Duthoit met en évidence la nécessité de la *Protection légale des travailleurs* et de la réglementation du *Travail féminin dans l'industrie*, il affirme que le *contrat de salariat* est un contrat de société d'un caractère tout spécial, dans lequel le salarié engage toute sa personne et doit par conséquent recevoir de quoi soutenir l'existence de sa famille. — Le *chômage* est étudié, dans ses causes, dans les remèdes qu'on a proposés à ce fléau social. *Le fait et le droit syndical* sont minutieusement analysés : l'auteur montre comment le cadre légal du syndicat à caractère purement contractuel éclate aujourd'hui. La notion d'un « droit collectif » de la « profession » se fait jour. — C'est un retour à l'Organisation professionnelle. Celle-ci une fois réalisée, *l'organisation politique pourrait s'adapter au nouveau régime économique et social* ; et c'est par l'exposé d'une constitution dans laquelle les conseils représentatifs de la profession éliraient, d'une part, le chef de l'État, et, de l'autre, un Sénat professionnel parallèle à une Chambre politique, que M. Duthoit termine son ouvrage.

Les observations et les faits abondent dans ces intéressantes leçons : nous permettra-t-on une remarque, qui prouvera combien il faut être prudent dans l'affir-

mation des faits : sur la foi de Mme H. J. Brunhes, M. Duthoit indique, parmi les femmes victimes de maladies industrielles, celles qui sont employées à la confection des cigares. — Nous pouvons affirmer que des enquêtes médicales très minutieuses n'ont révélé, dans le personnel des Manufactures de tabacs de l'Etat, l'existence d'aucune maladie professionnelle.

VANUXEM.

Régions et Pays de France, par Joseph Fèvre et Henri Hauser. — 1 vol. in-8° avec 147 cartes et gravures dans le texte. Félix Alcan, éditeur, Paris, 1909.

Ainsi qu'ils le disent eux-mêmes dès la première ligne de leur avant-propos, « les auteurs de ce livre n'ont pas prétendu faire œuvre originale ». S'inspirant surtout des travaux de M. Vidal de la Blache et de ses collaborateurs, ils ont essayé simplement de donner en 500 pages une idée claire et précise des régions diverses qui forment notre pays.

Les lecteurs de la *Science sociale* retrouveront dans ce livre un certain nombre de conclusions qui leur sont familières. C'est d'abord que la seule division naturelle de la France est celle en « pays », et que la connaissance de ces pays est à la base de toute étude géographique sérieuse. C'est aussi que « la distinction des pays entre eux repose en premier lieu sur la valeur agricole des divers terroirs... qui n'est elle-même que le reflet de la nature géologique du sous-sol, qui détermine à son tour, combinée avec le climat, le caractère des eaux courantes, les modes d'habitation, les occupations des habitants ».

L'importance du *Lieu* est donc nettement mise en lumière par MM. Fèvre et Hauser, et aussi les relations de cause à effet qui unissent le *lieu* et le *travail*, ces deux éléments fondamentaux du milieu social.

De même, la Science sociale a dit et répété maintes fois que si l'étude des pays — de ceux-là bien entendu dont le *lieu* continue à accuser l'existence, et qui ne sont pas seulement le souvenir attardé de quelque ancienne division historique ou administrative — est primordiale, il faut pourtant ne pas s'en tenir là, et remonter au groupement régional, caractérisé par des similitudes dans le travail dominant et dans la formation sociale de la race.

Nous retrouvons dans l'ouvrage de MM. Fèvre et Hauser une idée analogue en ce sens qu'ils voient bien la nécessité « de grouper ensemble ceux des pays qui présentent des ressemblances », sous peine de « fragmenter sans mesure l'étude de la France, et de courir le risque de faire disparaître l'indispensable notion des rapports généraux ». Mais — et c'est là un exemple très net de la différence de but scientifique qui sépare la Science sociale de la géographie humaine, différence qu'accuse la diversité des méthodes employées — les principes, qui chez MM. Fèvre et Hauser président au groupement des pays en régions, ne sont pas les mêmes que ceux mis en avant dans cette Revue. Ce sont des faits surtout géologiques ou géographiques qui déterminent ces écrivains, et cela est parfaitement naturel puisqu'ils sont géographes ; pour la Science sociale, ce sont des faits surtout d'ordre social.

Un exemple fera mieux saisir cette différence. MM. Fèvre et Hauser, en raison de différences de constitution géologique, scindent en deux la Normandie ; la partie orientale rentre dans le Bassin parisien, l'occidentale dans les confins de la Bretagne. Nous croyons au contraire que les pays de l'ancienne Normandie présentent, grâce surtout à l'existence d'un même travail dominant, la culture herbagère, une formation sociale trop semblable, et par suite une unité assez forte, pour qu'il vaille mieux ne pas les séparer. Il y a certainement, au point de vue social, plus de ressemblance entre un Normand du Cotentin et un Normand du pays d'Auge qu'il n'en existe entre ce même Normand du Pays d'Auge et un habitant de la Beauce ou de la Champagne.

La Science sociale, en tant qu'elle se livre à des études géographiques, ne se confond donc pas avec la géographie humaine ; les deux sciences restent distinctes, quoique connexes et ayant entre elles

des rapports aussi fréquents qu'étroits. Elles ne peuvent donc que gagner mutuellement à s'appuyer l'une sur l'autre; et, à ce sujet, nous regrettons que MM. Fèvre et Hauser paraissent ignorer complètement les travaux publiés par la Science sociale.

Leur volume n'en reste pas moins un bon ouvrage de vulgarisation, se lisant sans peine parce qu'il est clair, exempt de sécheresse, et appuyé de cartes et de gravures bien choisies.

J. BAILHACHE.

L'Amérique de Demain, par l'abbé Félix Klein. Paris, Plon-Nourrit et Cie. 1910: 320 pages.

Je suis bien en retard pour signaler l'œuvre nouvelle de M. l'abbé Klein à laquelle de grands organes quotidiens de l'opinion ont déjà consacré des articles particulièrement élogieux, et je me le reprocherais, si l'*Amérique de Demain* n'était qu'une de ces œuvres d'actualité toute fugitive qu'il faut lire et commenter au moment précis où les esprits se préparent oublier l'événement qui les a tant intéressés pendant quelques heures. Mais les ecteurs délicats qui, depuis bientôt vingt années, suivent les ouvrages de cet ami des belles-lettres et des pensées modernes et progressives savent que cet écrivain est aussi de ceux qui creusent laborieusement leur sillon. Depuis les temps héroïques de *l'Église et le siècle*, de *la Vie du P. Hecker*, l'abbé Klein n'a cessé de penser que la meilleure manière d'élucider les problèmes sociaux et religieux qui agitent notre « vieux pays » était de chercher à connaître, jusque dans ses détails vivants et vécus, la solution que leur donne l'audacieuse initiative de la jeune démocratie d'outre-mer; il aime à porter simultanément son regard sur les hommes et les institutions des deux continents, parce qu'il sait que l'expérience du plus jeune pourrait profiter à celui qui a le périlleux honneur d'avoir un long passé.

Deux livres auxquels le public fit en leur temps le meilleur accueil : *Au pays de la Vie intense* et *La découverte du vieux monde par un étudiant de Chicago*, nous ont déjà associés naguère aux réflexions que ces comparaisons et ces rapprochements suggèrent à ce studieux touriste : *l'Amérique de Demain* nous invite à poursuivre notre enquête au cours d'un second voyage de quatre mois dans l'Ouest américain et sur le Pacifique. Je ne puis ici résumer ces chapitres où le charme du style alerte semble ajouter encore à la souplesse de ces esprits américains toujours si enclins à suivre la vie en toutes ses manifestations nouvelles. Soit qu'on nous conduise « payer » une nouvelle visite aux personnes et aux lieux déjà connus depuis le premier voyage, — et c'est le cas de Chicago et de son université, de Peoria et de son grand évêque, Mgr Spalding, de Saint-Paul, dont le nom est inséparable du vaillant archevêque du Minnesota, Mgr Ireland, — soit que notre guide nous entraîne vers des régions inexplorées, vers San Francisco, l'Ouest américain et Seattle, l'intérêt est toujours aussi vif : le même art sait toujours associer l'observation technique et précise qui instruit au détail pittoresque, qui tient en haleine notre curiosité plus vulgaire. Une femme spirituelle me disait un jour qu'elle n'avait d'esprit qu'au-dessus de 1.300 mètres d'altitude et que cette constatation la déterminait chaque année à faire un long voyage dans la montagne : M. l'abbé Klein a de l'esprit toujours, sur les bords du Pacifique comme sur les rives de la Seine, à Seattle comme à Christiania.

Me permettra-t-il cependant de ne pas partager le jugement qu'il porte sur la gravité prochaine du conflit américano-japonais? A l'époque où il entreprenait son second voyage, la question se rangeait volontiers parmi les plus brûlantes de la politique internationale, et on comprend que les citoyens de la Californie, du Washington et de l'Orégon fussent passablement échauffés sur ce problème jaune : Le *Board of education* de San-Francisco venait, l'année précédente, d'ordonner l'envoi de « tous les enfants chinois, japonais ou coréens à l'école orientale publique » afin de « ne pas exposer les enfants américains au contact des élèves de race mongole », et cette mesure si offensante n'était que le prélude d'autres plus vexatoires encore.

De pareils procédés ne témoignent guère d'un désir de bonne amitié, et, ce qui est plus grave, les raisons du conflit sont profondes et irréductibles : concurrence économique, tempéraments inassimilables, couleur de la peau, rivalité internationale, etc. Toutefois je ne puis croire que cette question des jaunes soit le plus grave problème de l'*Amérique de Demain*. Il existe, en effet, des questions qui ont l'heureux privilège de se résoudre d'elles-mêmes, parce que des forces puissantes promeuvent inévitablement dans une même direction la solution que tout le monde souhaite. Qui donc peut croire sérieusement qu'un peuple qui comptera bientôt cent millions d'habitants hésite jamais à prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde de son *standard of life*, de son idéal de vie économique, civique et morale. Le Japonais est inassimilable et la sous-concurrence de son travail à vil prix atteint dans ses œuvres vives toute la construction sociale américaine ; indubitablement la démocratie d'outre-mer prendra des mesures de défense et le Japon devra s'incliner, car il ne peut ni en droit, ni en équité prétendre ruiner, par l'immigration de ses enfants, toute une économie sociale constituée au prix de tant d'efforts.

Dira-t-on que le Japon, humilié d'un traitement si ingénieux, déclarera la guerre ? En quoi ce recours à la force pourrait-il être une solution ? Ses hommes d'État apprendront de plus en plus à connaître ce que peut être le sentiment patriotique en ce pays des Washington et des Abraham Lincoln et la leçon profitera. Je sais qu'une revue américaine considérait récemment comme une éventualité possible la descente d'une armée japonaise sur la côte du Pacifique : il est toujours bon de tenir en haleine, au moyen d'articles de revues, la vigilance patriotique d'un peuple ; mais, sans être prophète, on peut garantir aux Japonais que, devant une telle menace, huit millions d'hommes intrépides et résolus se lèveraient en quelques jours pour aller montrer aux téméraires qu'ils ont eu tort de les traiter comme des Russes.

Et puis est-on bien assuré de la valeur sociale si grande de ce peuple japonais ? Qu'on y prenne garde, son facile triomphe remporté sur les Russes pourrait bien être autre chose qu'une vérification nouvelle d'une loi sociale connue et qui pourrait se formuler ainsi : lorsqu'un peuple, solidement encadré dans ses institutions traditionnelles, trouve en son sein une élite capable de diriger une transformation rapide des moyens et des méthodes de travail, il se produit comme une surabondance soudaine de prospérité et de force. Mais si l'ensemble de la nation n'est pas préparé à cette évolution et n'a point l'aptitude à constituer les groupements nouveaux qu'elle requiert, cette prospérité risque beaucoup d'être superficielle et éphémère. Je n'oserais dire qu'il en sera ainsi pour le Japon, mais il est permis de croire que ce pays traversera bientôt des crises intérieures qui diminueront beaucoup sa force d'expansion. Naguère on aimait à répéter que l'Europe ne pouvait soutenir la concurrence des jaunes et on multipliait les plus noires prédictions : aujourd'hui ce spectre s'est éloigné. On peut croire que les Américains ne seront pas plus menacés que nous. Le Japon a peut-être un mission asiatique à remplir : s'il s'y confine, il accomplira une œuvre intéressante, mais il ne doit pas oublier que la Doctrine de Monroë lui sera non moins appliquée qu'aux concurrents du « vieux pays » d'Europe.

Il ne semble donc pas que le vrai problème que doive résoudre *l'Amérique de Demain* soit un problème de l'ordre international ; c'est plutôt un problème de vie intense, à la fois social et moral. Aux États-Unis comme ailleurs, ce qu'on pourrait appeler « le service de la vie morale » subit une crise grave : l'égoïsme se développe et le besoin de jouissance est plus ardent. Au delà d'une certaine limite, ces éléments spécifiquement anarchiques et destructeurs de la vie sociale font courir à une société un danger suprême. Le président Roosevelt et son successeur M. Taft ne l'ignorent pas. Croyons avec eux que les forces génératrices de dévouement, de générosité, de discipline l'emporteront sur les autres, et, en tout cas, pour devenir nous-mêmes plus clairvoyants, suivons

avec l'attention qu'elle mérite la rencontre de ces forces morales au sein d'une démocratie. Aucun spectacle n'est plus grandiose et c'est parce que chacune des pages du beau livre de M. l'abbé Klein nous retrace quelque épisode de cette grande *action* qu'il convient de louer l'auteur et de signaler son œuvre.

Je ne dis rien du charme et de l'élégance de la forme : on les escompte comme une chose due et naturelle, sous la plume de cet écrivain. Si celui-ci était cardinal ou même archevêque, l'Académie française aurait moins de peine à trouver un successeur au fauteuil du cardinal Mathieu. Mais chacun sait que l'Académie qui aime les belles-lettres a aussi d'autres amours, et parfois il apparaît que le premier n'est pas le plus fort.

Paul BUREAU.

Saint Augustin. Les Confessions. Traduction d'Arnauld d'Andilly. Introduction et notes par Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg. Bloud et Cie, édit. 1910. Un vol. de la Collection Science et Religion. Prix : 1 fr. 20.

Pour tous les esprits que le problème religieux préoccupe, une question d'une importance sans égale est celle de savoir comment l'âme se laisse gagner à la croyance, quels sont les mobiles de la foi et par quels arguments elle peut se communiquer à autrui. En vue d'arriver à cette démonstration, rien ne vaut l'observation de ce qui se passe dans la réalité vivante d'une âme qui est arrivée à posséder cette foi à la suite d'un travail de la raison et de la conscience. « Les faits vrais, dit excellemment M. Giraud, seuls nous semblent probants, et seul le contact d'une âme individuelle nous repose des théories et des syllogismes. A défaut d'une expérience personnelle, le simple récit des circonstances d'une conversion nous en apprendra plus sur la nature de la foi que les plus lumineux raisonnements relatifs à la croyance religieuse. » Parmi les expériences de ce genre, il en est peu sans doute qui conviendraient mieux aux esprits du vingtième siècle que celle de saint Augustin. Professeur d'éloquence, imbu de philosophie antique, sectateur passionné du culte de la raison, lui aussi éprouvait un penchant naturel à envisager le problème religieux d'un point de vue trop exclusivement intellectuel : le premier résultat d'une telle conception fut pour lui d'adhérer à des doctrines destructives de la vie religieuse; le second fut de douter de tout. La véritable conversion de saint Augustin a été celle qui suivit la substitution de la volonté à la raison, comme objectif au travers duquel il cherchait Dieu; « car non seulement y aller, mais même y arriver, n'est autre chose que d'y vouloir aller; mais le vouloir fortement et pleinement, et non pas tourner de côté et d'autre une volonté malade et languissante ». Alors seulement il comprend le sens profond et l'élévation morale des Ecritures, parce qu'il y trouve un aliment pour sa conscience, tandis qu'il en dédaignait la simplicité à l'époque où il « dédaignait d'être petit ». Le problème ainsi résolu par saint Augustin est donc celui qui se pose pour un très grand nombre de nos contemporains, et une telle publication est d'une réelle actualité. Ajoutons que par le choix d'une des meilleures traductions, celle d'Arnauld d'Andilly, du XVIIe siècle, par la suppression de certains développements, M. Victor Giraud a fait des confessions un livre à la fois de morale et de littérature qu'il serait à souhaiter de voir entre toutes les mains.

G. OLPHE-GALLIARD.

Les Orientations syndicales, par Victor Diligent. Un vol. in-16. 3 francs, Bloud et Cie édit. (Etudes de morale et de sociologie).

On ne saurait attribuer trop d'importance à l'évolution qui se produit sous nos yeux dans le syndicalisme français : pour les ouvriers syndiqués, c'est une ère d'émancipation et de progrès qui s'ouvre; pour la masse des travailleurs, c'est la révélation d'une solution possible à l'amélioration de leur sort: pour les classes bourgeoises, c'en est une autre du carac

tère véritable, profondément favorable au maintien de l'ordre social, d'une institution à laquelle elles étaient jusqu'ici hostiles. On ne ne peut donc accueillir qu'avec un extrême empressement une étude sur les phases et les directions de ce mouvement. M. V. Diligent a analysé celles-ci avec soin dans les deuxième et troisième parties de son livre, et nous donne un exposé sérieusement documenté des diverses théories qui paraissent les synthétiser; on y trouvera notamment un résumé substantiel des idées syndicales de Waldeck-Rousseau, des théories des catholiques sociaux et de celles des syndicalistes révolutionnaires. A ce titre, cet ouvrage rendra les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent à ces questions. Le mérite de cette partie de l'ouvrage fera toutefois regretter que l'analyse des faits eux-mêmes n'ait pas donné lieu à des développements au moins équivalents : leur importance est capitale, car elle seule permet de reconnaître les causes, la nature et le sens de ces « orientations », et c'est sans doute faute de s'y être arrêté suffisamment que les conclusions de l'auteur sur l'avenir du syndicalisme manquent un peu de précision et de fermeté. Cette lacune eût été évitée par lui s'il avait recouru, moins pour y puiser des documents que pour s'inspirer de leur méthode et de leurs conclusions, aux ouvrages de MM. de Rousiers et Bureau, qu'il connaît et cite fréquemment dans une première partie consacrée à l'organisation syndicale en général. En faisant abstraction de cette première partie et de la dernière, on peut considérer le livre de M. Diligent comme une contribution précieuse à l'histoire du syndicalisme français.

G. Olphe-Galliard.

Le travail des femmes à domicile, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française. Un vol. in-16. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit. Collection Science et Religion.

Cette substantielle et intéressante brochure contient, à l'usage du grand public aussi bien que des professionnels, le fruit d'une compétence notoire dans les questions du travail féminin. Dans ces 62 pages, M. d'Haussonville a résumé avec précision et clarté l'état du problème tel qu'il se pose en France pour les ouvrières de l'aiguille : la documentation relative aux faits comme aux ouvrages sur la matière, ne fait pas négliger les discussions théoriques ni les aperçus profonds. Les divers remèdes proposés pour la solution de ce problème si complexe sont successivement examinés, et si cet examen n'aboutit à aucune conclusion explicite, c'est que cette conclusion, d'ordre surtout moral, se dégage de tout l'ensemble de l'enquête. Cette étude, dirigée sans parti pris et à la seule lumière des faits, constitue donc le meilleur exposé d'une question qui doit intéresser aujourd'hui aussi bien les consommateurs et les sociologues que les travailleurs et le Parlement.

G. Olphe-Galliard.

LIVRES REÇUS

Les Orientations syndicales, par Victor Diligent (Bloud et Cie, édit., 1910). Un vol. 3 francs.

Le Travail des femmes à domicile, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques (Bloud et Cie, édit., 1909). Broch.

Saint Augustin. Les Confessions. Traduction d'Arnauld d'Andilly. Introduction et notes par Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg (Bloud et Cie, édit., 1910). Un vol.

Cours de doctrine et de pratique sociales, 6e session (Bordeaux, 1909). 1 vol. (J. Gabalda, édit., 90, rue Bonaparte, Paris, et Emmanuel Vitte, édit., 3, place Bellecour, Lyon).

Les phases critiques du patriotisme français, par J. Viaud, 1 vol. in-12, 3 fr. 50 (Bloud et Cie, édit., Paris).

Le chômage (causes, conséquences, remèdes), par L.-A. de Lavergne et L. Paul

Henry, 1 vol. in-8° broché, 8 fr., de la collection SYSTÈMES ET FAITS SOCIAUX (Marcel Rivière et Cie, édit., rue Jacob, 31, Paris).

De l'Ordre social (l'électorat, les fonctions, les classes), par Léon Pirard, 1 vol. 3 fr. 50 (J. Lebègue et Cie, édit., 30, rue de Lille, à Paris, et rue de la Madeleine, à Bruxelles).

La question sociale en Espagne, par Angel Marvaud, 1 vol. in-8° de la BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, 7 fr. (Félix Alcan, édit., Paris).

Le Brésil d'aujourd'hui, par Joseph Burnichon, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Librairie Académique, Perrin et Cie, Paris).

La dépopulation en France, par Henry Clément, 1 vol. in-16 de la collection « ÉTUDES DE MORALE ET DE SOCIOLOGIE », 3 fr. 50 (Bloud et Cie, édit., Paris).

La crise sociale, par G. Deherme, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Bloud et Cie, édit., Paris).

Travailleurs au rabais (la lutte syndicale contre les sous-concurrences ouvrières), par Paul Gemahling, 1 vol. in-8° raisin, 7 fr. 50 (Bloud et Cie, édit., Paris).

Liberté de conscience et liberté de science (études d'histoire constitutionnelle), par Louis Luzzati, professeur à l'Université de Rome, traduit par J. Chamard, 1 vol. in-8°, 10 francs (V. Giard et Brière, édit., Paris).

Le syndicalisme contre l'État, par Paul-Louis, 1 vol. in-16 de la « BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, 3 fr. 50 (Félix Alcan, édit., Paris).

L'éducation individuelle, par G.-M.-J. Rossignol, 1 vol. (Emile-Paul, édit., 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris).

The dualism of fact and idea in its social implications, by Ernest Lynn Talbert, 1 vol. 53 cents (University of Chicago Press).

Collaboration des ouvriers organisés à l'œuvre de l'inspection du travail (rapport de M. H. Sorin à l'Association nationale française pour la protection légale des travailleurs), 1 vol. 3 fr. 50 (Félix Alcan, édit., Paris).

MAI 1910 69e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — Leçons de philosophie sociale. — Bibliographie. — Nouveaux livres.

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Exmo Snr. Dr Weiss d'Oliveira, 70, rua Augusta, à Lisbonne (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

J. de Charentenay, lieutenant de l'état-major du Ier corps d'armée, à Lille (Nord), présenté par le même.

Léon Picard, Souverain-Wandre, Liège (Belgique), présenté par le même.

LA RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 30 mai au jeudi 2 juin, dans l'*Hôtel de la Société de Géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

En voici le programme définitif :

I. — Lundi 30 mai.

Séance d'ouverture à 8 h. 3/4 du soir. — *Pourquoi nous faisons de la Science sociale* (le rôle et les limites de la Science sociale), par M. Paul de Rousiers.

II. — Mardi 31 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *L'Orientation particulariste de la vie*, par M. Gabriel Melin.

II. Séance de l'après-midi à 3 heures. — 1° *Les deux groupements rationnels de l'industrie : la fabrication sur commande et la fabrication en stock*, par M. J. Durieu.

2° *Les cultivateurs de la Flandre française*, par M. Paul Descamps.

III. — Mercredi 1er juin.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *La libre concurrence et le contrat de travail*, par M. Paul Bureau.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *Les types familiaux et la natalité*, par M. Philippe Champault.

2° *L'expansion de la race portugaise*, par M. Léon Poinsard.

IV. — Jeudi 2 juin.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *La montagne, lieu d'origine du particularisme et du quasi-particularisme*, par M. Philippe Champault.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — *Contribution à l'étude du type du montagnard : Une famille de la vallée d'Aspe (Pyrénées)*, par M. J. Durieu.

III. Dîner de clôture à 7 heures du soir, aux salons du restaurant des Sociétés savantes, 8, rue Danton.

Voyages à demi-tarif. — Les compagnies de chemins de fer ont bien voulu accorder le *voyage à demi-tarif* aux membres de la Société qui viendront à la réunion annuelle.

Les membres qui ont l'intention de

profiter de cet avantage sont priés de le faire savoir à M. Gangloff, administrateur-gérant de la *Science sociale*, 56, rue Jacob, avant le 15 mai.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion mensuelle aura lieu *le vendredi* 27 *avril*, *à* 8 *h.* 3/4 *du soir*, *à l'Hôtel des Sociétés savantes*, rue Serpente, 28.

La communication sera faite par M. L. Poinsard sur le sujet suivant : *L'éducation de la jeune fille moderne.*

LEÇONS DE PHILOSOPHIE SOCIALE
par le R. P. Schwalm.

La librairie Bloud vient de mettre en vente le premier volume des *Leçons de Philosophie sociale*[1] que professa avec tant de succès notre regretté collaborateur, le R. P. Schwalm et dont la publication était si impatiemment attendue. Notre ami, M. Gabriel Melin, chargé de cours de science sociale à l'Université de Nancy, a placé en tête de ce volume une préface que nous sommes heureux de reproduire ici :

Le livre qui se présente au public sous ce titre modeste de *Leçons de Philosophie sociale*, œuvre posthume du R. P. Schwalm, mérite d'attirer l'attention par des qualités très particulières de méthode, de pensée et de composition.

Certes, ce n'est pas la première fois qu'un tel sujet est abordé et traité, mais nous pouvons bien affirmer que jamais il ne l'a été de cette façon ni par ce procédé. Jusqu'à présent, la philosophie sociale était surtout considérée comme une œuvre de spéculation pure : sur chacun des problèmes qu'elle soulève c'était la raison qu'on interrogeait pour lui demander la solution des questions ; sans doute les faits n'étaient pas négligés, mais on les « sollicitait doucement » plutôt qu'on ne les constatait scientifiquement ; on les utilisait plus pour illustrer une thèse affirmée dès l'abord que pour en dégager, par un travail lent et patient, des principes généraux et des lois. Comment s'étonner si, dans ces conditions, l'accord devenait difficile et les divergences nombreuses? Chacun ayant son point de vue et son point de départ personnels, les conclusions ne pouvaient être que différentes et parfois opposées.

Aussi, à côté de la philosophie sociale, mais beaucoup plus tard, s'était constituée la *science sociale* qui avait pour objet bien déterminé l'étude objective des sociétés humaines ou, plus exactement, des groupements que forment entre eux les hommes vivant en société. Là, plus de divergences possibles : il s'agissait purement et simplement d'observer des faits, de les comparer, de les classer, d'en rechercher les causes, d'en préciser les effets, et, de ces relations de cause à effet, de dégager, si possible, des lois. C'était une science véritable, et, comme telle, s'imposant à tous les esprits sérieux et de bonne foi. Personne n'ignore que cette science, fondée par Frédéric Le Play et Henri de Tourville, a donné déjà de magnifiques résultats[1].

Cependant, comme toute science vraie, la science sociale n'entraînait pas avec elle de conclusions *pratiques*. Elle ne *jugeait* pas les institutions ; elle ne se permettait pas de les déclarer *bonnes* ou *mauvaises*. Elle les constatait, montrait comment elles avaient pris naissance, comment elles s'étaient développées et transformées suivant les temps ou les lieux, quelles influences elles avaient exercées sur telle ou telle société ; mais elle s'en tenait là.

Il est vrai qu'elle observait des types plus ou moins *prospères*, et que la prospérité, c'est-à-dire la santé (bien-être et harmonie), étant universellement considérée comme désirable, on pouvait alors soutenir que sa conclusion pratique était l'orientation vers la prospérité et la réalisation même de cette prospérité dont elle

1. Un vol. in-12, 3 fr. 50 (t. I. *Introduction.* — *La Famille ouvrière*).

1. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les cinquante volumes qui composent, jusqu'à ce jour, la collection de la revue qui a pour titre *la Science sociale* (Paris, Firmin-Didot).

analysait les éléments. Mais on pouvait encore la chicaner sur ce mot de *prospérité* et, comme cette idée ne peut se préciser qu'en faisant intervenir des notions de fonction et de finalité[1], c'est-à-dire des notions philosophiques, on pouvait lui opposer qu'elle ne suffisait pas, par elle-même, à donner une *règle* complète de la *vie sociale*.

Il fallait, semble-t-il, pour que cette règle pût être solidement établie, une alliance féconde de la philosophie et de la science sociale. C'est précisément ce qu'on trouve ici et ce qui fait l'originalité de ce livre.

La science sociale dont les résultats dûment acquis ont été utilisés, est celle-là même dont nous parlions tout à l'heure, celle qu'ont fondée les F. Le Play et les H. de Tourville.

Quant à la philosophie qui domine cette science, qui la vivifie, qui lui donne toute sa signification, toute sa portée morale, toute sa valeur de direction pratique, elle n'est autre que la noble et haute philosophie chrétienne dont saint Thomas d'Aquin a donné, dans la *Somme*, la synthèse la plus complète et la plus parfaite. Sans doute saint Thomas n'a pu tout dire ni tout prévoir; il est remarquable cependant qu'il ait dit l'essentiel en toutes choses, et c'est assurément un des traits les plus piquants du présent ouvrage que l'habileté avec laquelle l'auteur a su découvrir, dans l'œuvre immense de saint Thomas, le texte fondamental, topique, s'appliquant exactement à la question étudiée.

Ainsi, dans cette œuvre (et c'est, je le répète, le caractère propre de son originalité) la philosophie thomiste, déjà si positive dans sa méthode et son fondement, se trouve en quelque sorte rajeunie par toutes les observations de la science la plus neuve, *vetera novis augere;* et la science sociale à son tour apparaît vivifiée, animée pour la pratique et l'action, par les principes indispensables d'une philosophie très solide et très sûre.

Comment a pu se faire, dans une même intelligence, cette alliance si utile de la philosophie et de la science? C'est ce que va nous faire comprendre une courte biographie de l'auteur [1].

Né à Nancy, le 15 octobre 1860, Salvador Schwalm, après de brillantes études à la Malgrange et à Saint-Sigisbert de Nancy, entrait en 1878 au noviciat des Dominicains d'Amiens. En 1884, il était reçu lecteur en théologie et, la même année, au mois d'octobre, institué lecteur de philosophie au couvent de Corbara, en Corse, où les Études venaient d'être transportées. Depuis le collège, les études de philosophie le passionnaient[2]. Quand il eut abordé l'étude de saint Thomas, il trouva dans la doctrine thomiste une si parfaite conformité avec les aspirations les plus profondes de sa nature vers le vrai que sa voie lui apparut toute tracée : pénétrer, approfondir, faire connaître saint Thomas et, à la lumière de cette philosophie, examiner les doctrines modernes, les interpréter, les compléter, les élargir, les critiquer. De fait, son cours eut le succès le plus enviable : « Il marqua, dès la première année, comme l'œuvre d'un esprit ferme et d'une pensée personnelle. Pendant nombre d'années, ce cours demeura dans le collège comme une œuvre typique, à laquelle jeunes maîtres et frères étudiants aimaient à recourir. Il donnait sa leçon en latin devant ses quinze élèves avec la même vie et la même conviction que s'il eût eu devant lui un grand auditoire[3]. »

Cependant, depuis plusieurs années, il s'intéressait aux questions sociales. Un de ses aînés au noviciat lui avait parlé de Le Play et de H. de Tourville et ces indications n'avaient pas été perdues pour lui, car son esprit, entraîné par la générosité de son cœur, avait toujours été comme obsédé par la préoccupation du bien à faire aux autres; comme l'a dit très justement son biographe, son caractère avait

1. V. sur ce point notre brochure : *La notion de prospérité et de supériorité sociales* (Paris, Berger-Levrault).

1. Dont les éléments seront empruntés à l'excellente notice sur *Le Père Schwalm*, publiée par le R. P. Gardeil (Paris, Lethielleux).

2. Au baccalauréat de philosophie, il avait obtenu de M. E. Boutroux la note *très bien* et, l'année précédente, la même note de E. Gebhart, après une interrogation très remarquée sur le plan des *Pensées* de Pascal. — P. Gardeil, *op. cit.*, p. 8-9.

3. P. Gardeil, *op. cit.*, p. 15-16.

naturellement une *orientation sociale.* Aussi lorsque, en 1886, commença de paraître la revue *la Science sociale,* en fut-il un des plus assidus lecteurs. Un esprit tel que le sien ne pouvait s'en tenir à ce contact de surface; il entrait bientôt en relations directes avec H. de Tourville, l'inspirateur, et E. Demolins, le directeur de la revue nouvelle et, dès 1890, leur fournissait une collaboration des plus suivies et des plus appréciées [1]. A propos de sa première publication sur saint Boniface, H. de Tourville lui écrivait : « Vos notes sont un modèle de méthode. C'est la grande affaire en science sociale comme en toute science. Par là vous atteignez, au delà même du sujet, un grand fait : la notion exacte de l'histoire de l'Église »; et un peu plus loin : « Votre étude est parfaite en tout point ».

C'est en 1893 que le P. Schwalm semble avoir aperçu, avec une netteté décisive, tout le parti que la philosophie thomiste pouvait tirer de l'étude de la science sociale. Il publie alors ces deux remarquables articles qui mériteraient bien d'être réimprimés : *Saint Thomas d'Aquin et les récents progrès de la science sociale,* où il développe largement sa pensée, montrant qu'il n'y a aucune opposition entre saint Thomas et Le Play, que, si les points de vue sont différents, l'un faisant de la morale et l'autre de la science, il existe entre eux une étroite parenté intellectuelle, les procédés d'investigation étant les mêmes chez l'un et l'autre, le second complétant admirablement le premier en fournissant des analyses poussées et des classifications minutieuses là où le philosophe n'a donné que des principes très généraux et des lignes directrices très larges.

Mais ces articles ne contenaient qu'une esquisse et une sorte de programme. Il tardait au P. Schwalm de montrer, par le menu, la fécondité de ces vues. En 1894, il était chargé d'un cours de *philosophie sociale.* Il se mettait aussitôt à l'œuvre et préparait avec ardeur ces leçons si fortes et si neuves qui sont publiées aujourd'hui. Elles furent données de 1894 à 1899 à Corbara d'abord, puis à Flavigny. Avec le soin consciencieux qu'il apportait à tout travail, le Père les avait complètement rédigées, ne voulant rien abandonner, en de si graves matières, au hasard de l'improvisation : c'est ce qui a permis de les publier sans y presque rien changer ni ajouter [1]. Sans doute si l'auteur les avait revues, il les aurait complétées, précisées sur certains points; mais quand sa santé l'obligea à quitter définitivement l'enseignement, il se livra à d'autres travaux, crut de son devoir de revenir à la théologie proprement dite et les laissa dans son tiroir, se bornant à les en sortir de temps en temps pour en faire profiter quelque élève ou quelque ami.

Telles que nous les possédons, ces leçons ont une valeur considérable : « Elles forment, a dit le P. Gardeil, un *Cours* que l'on peut dire complet *de Philosophie sociale,* où s'entre-croisent sans cesse les données exactes de la science sociale dont il possédait désormais les méthodes à fond et les principes et solutions de la philosophie de saint Thomas, empruntés à leurs sources mêmes : *Commentaires sur les Éthiques et les Politiques, De Regimine principum* et opuscules divers de morale sociale, les deux *Sommes,* les *Questions disputées,* etc. C'est une œuvre originale et solide où la science sociale apparaît complètement transformée et rajeunie [2] ».

Une œuvre de ce genre ne peut guère s'analyser. Il suffit de la parcourir pour en apercevoir et constater immédiatement la variété et l'intérêt; toutes les questions qui préoccupent aujourd'hui l'opinion publique y sont abordées : la famille, l'éducation, le travail, la propriété, le salaire, les associations, les syndicats, l'État, le socialisme, etc. Toutes sont étudiées avec

1. Nous donnons en *Appendice* la liste complète des travaux sociaux, philosophiques et théologiques du P. Schwalm.

1. Ce n'était, malgré tout, que des notes de cours. Les phrases étaient quelquefois inachevées, il a fallu les terminer; les divisions insuffisamment accusées, il a fallu les marquer d'un trait plus net. D'autre part, les citations de saint Thomas étaient faites en latin, on a dû les traduire, tout en conservant au bas des pages ces textes précieux d'un contour si ferme et d'une précision toute lapidaire. Tout le mérite de ce minutieux travail de revision revient au R. P. Gardeil qui y a apporté le soin d'un savant et le dévouement d'un ami.

2. R. P. Gardeil, *op. cit.*, p. 22.

une richesse d'information, une sûreté de méthode, un talent d'exposition, une aisance de style qui les rendent accessibles aux esprits les moins préparés. Ce qui séduit surtout, c'est, avec la fermeté des principes, la largeur des vues que l'auteur devait particulièrement à la connaissance exacte des faits sociaux.

Il était persuadé, lui aussi, que toute vérité est orthodoxe, et, quand il avait distingué qu'une solution pratique lui était imposée par les données bien établies de la science, il n'hésitait pas à l'adopter et à la formuler, au risque de heurter, au besoin, quelque préjugé vénérable. C'est ainsi que très simplement, mais très énergiquement, il s'était déclaré partisan de cette *formation particulariste* ou, si l'on préfère, de cette éducation anglo-saxonne qui lui apparaissait comme une nécessité inéluctable des temps présents [1]. Il avait, à ce sujet, publié un article très ferme et très mesuré en même temps : *Les Français d'hier et ceux de demain*, à propos duquel M. de Tourville écrivait à une de ses correspondantes : « Sous ce titre... le P. Schwalm a donné dans notre Revue des explications que vous avez pu voir et qui, venant d'un religieux, vous montreront que la vie religieuse n'est pas pour démentir la nécessité de se former sur le type anglo-saxon. Par surcroît d'autorité, le P. Schwalm vient d'être appelé cette année à professer notre science sociale aux novices de la maison mère [2] ».

On voit par là tout le profit que peut donner la lecture et l'étude d'une telle œuvre. A notre époque tout le monde, et avec raison, veut s'initier à la connaissance des questions sociales : les bonnes volontés ne manquent pas, mais, il faut bien le dire, elles n'ont pas eu jusqu'ici de quoi se satisfaire : le livre clair, simple, bien informé, où une doctrine sûre s'alliât à une information large et bien documentée, manquait absolument. Ce livre, le voici. Il rendra de grands services aux jeunes prêtres désireux de s'éclairer avant d'aborder les œuvres d'apostolat auxquelles ils brûlent de consacrer leur zèle ; il en rendra aux innombrables laïques soucieux de bien remplir leur devoir social, mais justement préoccupés d'éviter les faux pas et les démarches vaines ; à tous il donnera les lumières nécessaires pour se diriger sûrement dans les voies nouvelles où le mouvement moderne nous entraîne aujourd'hui de force ou de gré.

Gabriel MELIN.

1. Vers la même époque, Mgr d'Hulst se rangeait à la même manière de voir dans une *note* importante de ses *Conférences de N.-D.* sur la *Morale de la famille* (note 18, p. 428 et s.).

2. Lettre du 20 février 1895, reprod. dans *Piété confiante*, p. 133.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES TRAVAUX DU P. SCHWALM

Revue Thomiste.

Saint Thomas d'Aquin et les récents progrès de la Science sociale (années 1893, p. 639 ; 1894, p. 106).

L'évolution politique et sociale de l'Eglise, d'après M. SPULLER (1894, p. 162).

Les aspects nouveaux de la foi dans les encycliques de Léon XIII (1894, p. 439).

Serons-nous socialistes? (1895, p. 1 et 233).

La propriété d'après la philosophie de saint Thomas (1895, p. 281 et 634).

Les sociologues évolutionnistes en France : DURKHEIM, LEBON, TARDE, IZOULET (1895, p. 765).

L'acte de foi est-il raisonnable? (1896, v. 36).

Les illusions de l'idéalisme et leurs dangers pour la foi (1896, p. 413).

L'apologétique contemporaine doit-elle adopter une méthode nouvelle? (1897, p. 62).

La crise de l'apologétique (1897, p. 239 et 338).

La croyance naturelle et la science (1897, p. 627), inséré dans le *Compte rendu du IVe Congrès scientifique international des catholiques* (1897), sect. III, Sciences philos. Fribourg (Suisse), 1898, p. 574.

Individualisme et solidarité (1898, p. 65).

L'inspiration intérieure et le gouvernement des âmes dans l'Eglise catholique (1898, p. 315).

Le dogmatisme du cœur et celui de l'esprit (1898, p. 578).

Le thomisme et le mouvement actuel des études théologiques (1898, p. 335).

Le respect de l'Eglise pour l'action intime de Dieu dans les âmes (1899, p. 707).

L'action intellectuelle d'un maître d'après saint Thomas (1900, p. 251).

Les controverses des Pères grecs sur la science du Christ (1901, deux articles).

Revue des sciences ecclésiastiques.

L'adaptation des Pères de l'Église à la culture antique (novembre 1901).

Revue des sciences philosophiques et théologiques.

Les deux théologies : la scolastique et la positive (octobre 1908).

Dictionnaire de théologie catholique (Paris, Letouzey)

Mots : **Communisme** (t. III, col. 574-596) ; — **Corporations** (t. III, col. 1867-1879) ; — **Démocratie** (t. IV, col. 271-321).

Correspondant.

Le Communisme évangélique (10 mai 1906).

Année dominicaine.

Le cinquantenaire du couvent de Nancy (1894, p. 312).
La sincérité (décembre 1905, mars et avril 1906).
Vérités qu'il faut taire : nos qualités et nos mérites (août 1906).
Les formules de l'humilité (février 1907).
Le péché de surmenage (septembre 1907).
Sobriété et verbiage dans la prière vocale (novembre 1907).
La prière publique (mars 1908).

Science sociale.

Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au VIIIe siècle (t. IX à XIII, années 1890-1892).
L'Éducation dans un village lorrain de vignerons et d'ouvriers de forges (t. XIII, janvier 1892).
L'état social et la crise religieuse à propos d'un village lorrain (t. XIII, juin 1892).
L'isolement du clergé en France (t. XIV, décembre 1892).
Les tendances actuelles du clergé français à sortir de l'isolement (t. XV, février 1893).
La formation de l'initiative personnelle dans les séminaires français (t. XV, avril 1893).
Les français d'hier et ceux de demain (t. XVII, juin 1894).
Saint Thomas d'Aquin et l'École de la science sociale (t. XVIII, septembre 1894).
La Lorraine et les Lorrains (t. XXI, 1896). — I. L'unité du pays et de la race (janvier). — II. Le montagnard des Vosges (février). — III. Les origines du paysan (juin).
Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ (2e série, 44e fascicule, février 1908).
L'industrie et les artisans juifs à l'époque de Jésus-Christ (2e série, 56e fascicule, février 1909).

Mouvement social.

Géographie et science sociale (Le plateau lorrain) (t. II, septembre 1893).

Bulletin de la Science sociale.

A propos d'une grève (t. 1er, 27e livraison, 1906).

Œuvres oratoires.

Saint Dominique, homme de prière (Bureaux de l'*Année dominicaine*, brochure, 1897).
Le bienheureux Innocent V, panégyrique. *Ibid.*, 1899).
La jeunesse de l'âme dans un homme d'action. Le bienheureux Innocent V (Paris, Jourdan, 1899).
L'inspiration du sens chrétien dans la théologie de saint Thomas (dans l'*Université catholique*, Lyon, 1899 ; tirage à part, Lyon, Vitte et Perussel).

Ouvrages posthumes.

La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ (Paris, Gabalda, 1910, 1 vol. in-12 de xx-583 pages).
Le Christ d'après saint Thomas d'Aquin, commentaire des vingt-trois premières questions de la III^a *Pars* de la *Somme théologique*. Paris, Lethielleux, 1910, 1 vol. in-12 de 500 pages.

BIBLIOGRAPHIE

La répartition des fortunes en France, par M. J. Séailles. — Paris, Alcan, 1910.

Le problème est abordé par une méthode purement statistique : l'auteur a mis à profit les statistiques successorales publiées en France, depuis 1903, par le ministère des finances, qui classent les successions déclarées en catégories basées sur leur importance. Les chiffres des six exercices connus ont été fondus dans des moyennes par catégorie. On obtient ainsi quelques points de la courbe qui doit représenter la répartition entre les successions individuelles du montant total de l'annuité successorale. M. Séailles a eu l'heureuse idée de chercher un mode de représentation indépendant du nombre absolu des successions, ainsi que de la valeur absolue de leur montant total, ce qui rend comparables les courbes relatives aux diverses époques et aux divers pays.

L'auteur, faisant la critique de ses documents, établit dans quelle mesure la répartition des successions dans un exercice peut être considérée comme représentative de la répartition des fortunes dans la nation.

Il essaie enfin de rapprocher ses résultats de ceux que M. Vilfredo Pareto a tirés de l'étude statistique de la répartition des revenus. — Mais ici M. Séailles s'engage dans une analyse mathématique manifestement dénuée de rigueur : il nous permettra de ne point l'y suivre.

P. Vanuxem.

De l'ordre social. — L'électorat. — Les fonctions. — Les classes, par M. Léon Girard. J. Lebègue et Cie, Paris-Bruxelles. 1 vol., 3 fr. 50, de 333 pages.

Cet ouvrage est inspiré à son auteur par ce qu'il appelle « l'universelle falsification du suffrage universel. Il constate que la formule : « un homme, un vote », aboutit à des résultats si fâcheux que la plupart des constitutions basées sur la souveraineté populaire l'appliquent incomplètement ou la faussent sciemment. Et il se demande s'il n'est pas possible de trouver une expression plus exacte, plus sincère et plus complète du suffrage universel. Il propose un système curieux dénommé par lui « suffrage classifique » et répondant aux différentes fonctions sociales. Cela l'amène à une détermination de ces fonctions et des classes qui y correspondent. Nous aurions sur ce point des réserves importantes à présenter. C'est surtout par le travail que se classent les sociétés et le travail se trouve, par suite, à la base des fonctions sociales. Il semble que les catégories établies par M. Girard ne tiennent pas de ce fait un compte suffisant. Mais il reste que son idée de donner une représentation à la fonction sociale correspond à des nécessités qui commencent à se faire jour. La représentation professionnelle, beaucoup plus intéressante que la représentation proportionnelle, est une formule issue d'une préoccupation toute proche. Elle a, en outre, l'avantage d'une réalisation pratique moins difficile. On ne s'entendra pas aisément sur l'établissement d'une liste des fonctions sociales, encore moins sur un classement de ces fonctions par ordre d'importance. On pourrait arriver à s'entendre sur une liste des professions et sur l'importance, tout au moins numérique, de chacune d'elles. Ce serait peut-être le commencement d'une réforme électorale.

P. R.

L'organisation internationale, par E. Duplessix. 1 vol. in-8°, 3 fr. Librairie Larose et Tenin, 1909.

Dans un trop court, mais intéressant résumé, qui constitue la première partie, l'auteur étudie les diverses manifestations du besoin d'organisation entre les peuples qui se produisent aujourd'hui dans toutes les branches de l'activité humaine. Pour répondre à ce besoin, l'auteur a imaginé un plan complet de gouvernement international, dont il expose les lignes générales dans la seconde partie et dont le règlement codifié est publié en annexes. On ne peut que regretter qu'une intention aussi louable ne corresponde pas à une évolution suffisante de la société internationale. L'examen des tendances vers cette organisation qui s'y manifestent, et que M. Duplessix relève très justement dans sa conclusion, démontre que tous les progrès sont accomplis dans cette voie dès que les circonstances les rendent possibles; si l'on a pas encore fait plus, c'est que l'évolution sociale ne suit pas un plan logique enfanté par le cerveau humain, mais bien les conditions pratiques de la vie. Ce n'est pas une institution qui nous manque, c'est la possibilité et la volonté de la pratiquer.

G. Olphe-Galliard.

Vers la paix, par Alberto Torrès. 1 vol. in-8°, Rio-de-Janeiro, Imprensa nacional, 1909.

C'est le développement économique des nations modernes qui crée chez elles un besoin de plus en plus intense de la paix

et qui les détourne du militarisme. La réforme morale elle-même, indispensable à l'établissement de la paix, tend à s'opérer dans la conscience des peuples. C'est en se basant sur le sens de cette évolution que l'auteur, sans attacher à une création artificielle une portée qu'elle ne saurait avoir, étudie quelle pourrait être l'organisation juridique internationale dans cette situation future.

O.-G.

La dépopulation en France, par Henry Clément. 1 vol. in-16, 3 fr. 50. Bloud et Cie, édit., 1910.

C'est un sujet bien actuel, et en même temps bien inquiétant, qui fait l'objet de ce livre. Les statistiques du recensement, copieusement citées dès les premières pages, montrent depuis longtemps que notre pays s'achemine vers une diminution de sa population. Quel est le danger qui en résulte pour notre patrie, et qui doit nous faire envisager avec crainte cette constatation? C'est ce que l'auteur examine ensuite un peu superficiellement, car les arguments militaires et démographiques, sur lesquels il insiste le plus, sont loin d'être les meilleurs. Les causes de ce phénomène social sont complexes, et font l'objet d'une étude consciencieuse et complète : il y aurait ici encore des réserves à formuler relativement à certaines d'entre elles, comme l'évolution industrielle, l'exode rural, le régime de l'impôt, la législation des partages, dont on peut contester la responsabilité à l'égard de la dépopulation. La Science sociale a depuis longtemps fait justice notamment du reproche adressé sur ce point à nos lois successorales, ainsi que de la vertu que l'auteur attribue encore à la famille-souche, sur l'autorité de Le Play. Mais ce sont plutôt là des chicanes de détail, qui ne sauraient diminuer le mérite de l'œuvre, à laquelle l'Académie des Sciences morales a décerné une flatteuse récompense. Sur un sujet qui sert trop souvent de thème à des déclamations ou à des conclusions à priori, M. Clément a su grouper un ensemble solide de faits et de documents, constituant un tableau de la réalité objective et dégageant des conclusions vraies. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'indiquer que ces dernières, tout en reconnaissant une portée secondaire aux remèdes d'ordre législatif, mettent en relief le caractère essentiellement moral et familial du problème et, par suite, de la solution à y apporter.

O.-G.

LIVRES REÇUS

L'assistance par le travail, par Édouard Cormouls-Houlès, avec une préface de Léon Bourgeois. 1 fort vol. 15 francs (Arthur Rousseau, édit. Parco).

La Confédération générale du Travail, par Auguste Pawlowski. 1 vol. in-18, 2 fr. 50 (F. Alcan, Paris).

Solution de la question juive, par l'abbé Charles. 1 vol. 3 fr. 50 (La Renaissance française, 52, passage des Panoramas, Paris).

L'Inde et sa condition actuelle, par Édouard Clavery. 1 vol. in-8°, 116 p., 2 fr. 50 (Berger-Levrault et Cie, édit. Paris).

Problème de science criminelle, par Henri Joly. 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

La défense sociale et les transformations sociales du droit pénal, par A. Prins. 1 vol. (Misch et Thron, édit. Bruxelles).

Le devoir politique des catholiques, par l'abbé Emmanuel Barbier. 1 vol. 1 franc. (Jouve et Cie, édit. Paris).

L'organisation syndicale des chefs d'industrie, par G. de Leener (Étude sur les syndicats industriels en Belgique). 2 vol. (Misch et Thron, édit. Bruxelles).

Ce qui est vivant et ce qui est mort de la philosophie de Hégel, par Benedetto Croce, trad. de l'italien, par Henri Buriot. 1 vol. in-8°, 5 francs (V. Giard et Brière, édit. Paris).

Où l'on nous mène, par Raoul Singlin, 1 brochure, 0 fr. 50 (La Renaissance française, 52, passage des Panoramas, Paris).

JUIN 1910 70e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Raphaël Brouard, à Port-au-Prince (Haïti), présenté par M. Auguste Magloire.

M. Ch. Sustrac, Bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. 30, rue Villebois-Mareuil, Le Vésinet (S.-et-O.), présenté par M. Paul Bureau.

Exmo Snr. José Fernando de Souza, rua das Ferreiao, Estrella, 73, I, Lisbonne (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Compte rendu de la séance d'avril.

M. Paul de Rousiers cherche à déterminer quel est le rôle réservé à l'élite dans les sociétés modernes. Tout d'abord il combat le préjugé français égalitaire contre l'élite, et en recherche les causes : sous l'ancien régime, on a confondu élite et noblesse; à une certaine époque, celle-ci n'ayant plus rempli les devoirs sociaux que la première doit assumer, on a nié à la fois la nécessité d'avoir une noblesse et une élite; on a confondu l'égalité des droits et celle des fonctions.

Or, l'observation prouve que le rôle de l'élite va en grandissant au fur et a mesure que les sociétés se compliquent, que le travail devient plus intense.

Chez les pasteurs nomades, par exemple, il ne se forme pas une élite par le travail; l'élite sociale est représentée par les patriarches, et se forme, pour ainsi dire automatiquement, avec l'âge.

Chez les chasseurs, il se forme déjà une élite par le travail, due à la supériorité des caractères physiques.

Chez les cultivateurs, l'élite est due à la supériorité morale, à la prévoyance.

Pour la culture intensive, il faut y joindre les connaissances techniques.

Dans l'industrie, le développement du rôle de l'élite a été considérablement augmenté. Il suffit de comparer, par exemple, l'ancienne forge catalane avec les hauts fourneaux, les fonderies et les aciéries modernes, pour voir combien ont dû croître les connaissances techniques, les aptitudes à la direction et à l'organisation, etc.

De même, dans les transports, que l'on compare le muletier ou le roulier et les grandes compagnies de chemin de fer.

Il y a plus; les intérêts collectifs ont gagné en ampleur : les syndicats de métiers embrassent un nombre de plus en plus considérable d'intéressés; il faut des qualités de dévouement de plus en plus grandes pour les organiser et les faire réussir.

C'est surtout dans les moments de crise que le besoin d'une élite se fait sentir au plus haut degré.

Enfin, les intérêts moraux et intellectuels d'une nation ne peuvent être assurés sans l'existence d'une élite, la masse étant trop absorbée par les purs intérêts matériels.

En résumé, le rôle de l'élite grandit pour deux raisons :

1° Parce que les risques de la vie sont plus grands;

2° Parce que les rapports sont plus nombreux.

L'élite doit être plus nombreuse qu'autrefois et mieux sélectionnée. Elle doit chercher à se recruter en élevant tous ceux qui en sont capables.

M. Blanchon pense que, pour mettre la question au point, il faudrait bien définir ce que l'on entend par élite. M. de Rousiers a surtout eu en vue l'élite des fonctions. M. Blanchon croit plutôt qu'il y a une élite dans chaque fonction, mais qu'il n'y a pas de fonctions d'élite. On peut être bon industriel ou bon artiste, et ne pas être un homme d'élite. Ce qui est vrai, c'est que le nombre des spécialités va en augmentant, et que, dans chaque spécialité, il y a une minorité d'élite.

On pourrait peut-être définir l'élite, une minorité d'hommes supérieurs.

Un point intéressant à étudier serait celui de savoir comment l'élite parvient à exercer son influence sur la masse.

Il y a des hommes d'élite qui n'ont aucune influence sur les autres.

Nombre d'originaux sont des gens supérieurs, et sont un sujet de moquerie universelle.

Les hommes d'élite peuvent exercer leur influence de plusieurs manières :

1° Par l'éducation supérieure donnée à leurs enfants;

2° Par les écrits, l'enseignement ou l'exemple;

3° Par l'autorité;

4° Par l'association.

M. de Rousiers n'a pas cherché à donner une définition de l'élite. Il a simplement voulu démontrer que l'humanité n'existerait plus, si l'élite ne remplissait pas son rôle, et que ce rôle grandit avec la complication croissante des sociétés modernes.

M. Durieu cite l'exemple de l'Espagne, où l'élite est faible et peu nombreuse, et où, en conséquence, la masse de la population vit misérablement, malgré des qualités réelles de courage et d'endurance.

M. de Sante-Croix dit qu'en France, il y a beaucoup d'individualités supérieures, mais qu'elles éprouvent de grandes difficultés à constituer une élite sociale, par suite des obstacles opposés par les organismes fermés qui monopolisent les hautes situations et arrêtent tout progrès.

Comme exemple d'organismes fermés, il cite le corps médical, celui des ingénieurs de l'Ecole polytechnique, etc. Il rappelle les difficultés rencontrées par Pasteur pour arriver.

M. de Rousiers répond que l'exemple de Pasteur montre précisément que le milieu français n'empêche pas la formation de l'élite. Pasteur n'était ni médecin, ni polytechnicien, et cependant il a fini par s'imposer à cause de sa seule valeur de savant.

En Allemagne, les industriels se sont rendu compte du rôle que les hommes de science, les chimistes et les électriciens, en particulier, peuvent rendre à l'industrie lorsque l'application de leurs connaissances est subordonnée à un but pratique. L'alliance des écoles spéciales et des entreprises industrielles, de la science et de l'application, de la théorie et de la pratique, est plus étroite en Allemagne que nulle part ailleurs. Beaucoup des succès obtenus par les Allemands tiennent à ce fait. Mais former des spécialistes éminents et former une élite sociale sont deux problèmes bien différents.

M. Vanuxem, à propos de l'Ecole polytechnique, dit que la solidarité qui existe entre les anciens élèves lui paraît naturelle, et existe du reste dans beaucoup d'écoles.

M. de Rousiers ne croit pas qu'il y ait lieu de faire une distinction entre les écoles ouvertes ou fermées au point de vue de la formation de l'élite. L'École de Droit, ouverte à tous, contribue probablement moins à la formation d'une élite intellectuelle que l'École polytechnique qui est fermée.

Mais il convient surtout de ne pas confondre l'élite intellectuelle avec l'élite dirigeante d'un pays. Quels que soient les services de premier ordre que rend la première, elle ne remplit pas nécessairement la fonction sociale de la seconde. Sans doute, aujourd'hui, l'élite dirigeante

a besoin de connaissances étendues; mais outre qu'elle peut trouver ces connaissances chez des spécialistes qui deviennent ses auxiliaires, aucune somme d'acquisitions scientifiques n'assure à qui que ce soit les qualités de direction qui seules caractérisent l'élite sociale et assurent la marche des sociétés.

La prochaine réunion.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le *vendredi 24 juin, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes*, rue Serpente, 28.

La communication, qui sera faite par M. Paul DESCAMPS, aura pour sujet : *L'éducation dans les écoles anglaises.*

BIBLIOGRAPHIE

Le syndicalisme contre l'État, par Paul LOUIS, 1 vol. de la BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, Félix Alcan, édit., 1910.

Cet État, contre lequel se dresse le Syndicalisme, ce n'est pas le représentant de la collectivité qu'imaginent volontiers les philosophes : la souveraineté du peuple n'est qu'un sophisme et le suffrage universel une duperie; partout aujourd'hui la puissance publique est aux mains de la minorité de possédants qui détient la puissance économique. La catégorie possédante a fait de l'État son instrument de domination, c'est pour son usage et pour sa défense que se sont créées les armées, les marines, les colonies; c'est pour elle, et contre la masse, qu'administre la bureaucratie; c'est la consolidation du régime que se propose enfin l'enseignement officiel !

Mais les non possédants sont las de leur misère et de leur « vassalité ». Leur nombre s'accroît sans cesse par l'émiettement des classes moyennes, tandis que la concentration industrielle, l'inexorable loi du régime, les forme en une masse chaque jour plus compacte. Le Syndicat naît spontanément dans la lutte, qui le nourrit : il arrache au patronat quelques bribes de mieux être pour la corporation, puis il prend conscience d'une solidarité prolétarienne plus ample que la solidarité professionnelle et réclame de l'État des améliorations sociales; c'est alors qu'il discerne que la classe ouvrière ne peut espérer des pouvoirs publics aucun appui loyal dans sa lutte séculaire : l'Etat ne fera rien contre la machine économique, car il n'en est qu'un organe, et le plus essentiel ! C'est donc contre l'État que va désormais porter l'effort du syndicat; le réformisme fait place au syndicalisme qui, loin de s'abriter derrière le mécanisme bureaucratique, tend à le détruire pour le remplacer par une organisation issue de l'effort autonome de la classe ouvrière. Aux méthodes d'action indirecte, par personnes interposées, se substitue l'action directe, la « pression autonome du prolétariat » contre les parois du moule économique qui le presse de toutes parts.

Quelle sera l'issue de cette guerre permanente que le Syndicat déclare à l'État moderne? La masse opprimée croît sans cesse en cohésion; des troupes nouvelles lui arrivent chaque jour, et les fonctionnaires eux-mêmes, que les possédants multiplient, pour mieux asseoir leur domination, lèvent maintenant la tête. De même que la défection des mercenaires Barbares marqua la fin de l'Empire romain, de même la révolte des salariés de l'État, conscients de leur solidarité avec les autres salariés, sera le commencement de la définitive subversion du régime.

Tel est le tableau que trace à grands traits M. Paul Louis. Il a, du mouvement syndicaliste une large vue d'ensemble, qu'il expose avec force, en étayant de quelques chiffres ses affirmations et ses déductions.

Paul VANUXEM.

L'exode rural et le retour aux champs, par Émile VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles. 2e édition. Un vol. in-8°. 6 fr. Félix Alcan, édit. 1910.

L'éloge de ce livre n'est plus à faire :

Tous les sociologues qui s'intéressent aux mouvements de la population rurale en connaissent déjà la première édition et ont pu apprécier la méthode si consciencieuse et si objective de M. Vandervelde. On n'y rencontre pas ces doléances qui traînent partout sur l'émigration rurale. L'auteur a cru mieux faire d'interroger les faits, afin de connaître les causes réelles de ce mouvement : et il a eu raison, car les conclusions auxquelles il arrive de la sorte sont bien différentes de celles que dictent les théories à priori. C'est ainsi que la prétendue attraction des villes, que tant d'écrivains bien intentionnés chargent de la plus lourde responsabilité, se réduit à bien peu de chose : la cause capitale, la seule vraiment efficiente de la dépopulation des campagnes, est la difficulté qu'éprouvent à y vivre ceux qui les quittent, ou dans tous les cas le niveau d'existence plus élevé qu'ils trouvent ailleurs. Les observations, consignées par M. Vandervelde, ne laissent aucun doute sur ce point. Du reste, à côté de ce courant, l'auteur en note un autre en sens inverse qui, s'il est loin d'avoir la même intensité, ni surtout la même portée et les mêmes effets sur les travailleurs, permet d'entrevoir pour l'avenir une situation moins alarmante que celle que produirait un accroissement indéfini des agglomérations urbaines. On voit que, nonobstant certains points de détail qui gagneraient à recevoir des développements plus étendus, en particulier les facteurs moraux personnels aux travailleurs qui restent un peu dans l'ombre, le problème est étudié d'une façon complète et définitive.

G. Olphe-Galliard.

L'assistance par le travail, par Edouard Cormouls-Houlès, inspecteur de l'enseignement technique. 1 vol. in-8°. 15 francs. A. Rousseau, édit., 1910.

Cet ouvrage contient un nombre considérable de documents inédits concernant les œuvres d'assistance par le travail. L'auteur analyse sommairement celles qui s'appliquent aux adolescents, puis aux adultes, aux vieillards, et enfin aux invalides. Une courte bibliographie complète l'ouvrage.

L'État moderne et la neutralité scolaire, par Georges Fonsegrive. 1 vol. in-16 de la collection Science et religion (n° 554). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit., 1910.

Avec ses qualités habituelles de clarté et de méthode objective, que bien des philosophes pourraient lui envier, M. Fonsegrive expose dans ce petit livre ce qu'il faut penser de cette épineuse et irritante question de la neutralité scolaire. Le rôle de l'État moderne, nous dit-il, l'oblige à s'abstenir de toute intrusion dans le domaine spéculatif et métaphysique, car les questions qui y naissent prêtent à des discussions dans lesquelles il lui est impossible de prendre parti sans violer la liberté de conscience : qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, c'est un fait dont il est impossible de ne pas tenir compte. Toutefois sa fonction de défenseur de l'ordre social ne lui permet pas non plus de se désintéresser des répercussions que l'enseignement de l'école peut exercer sur l'ordre public ; et comme l'enseignement de la morale est indispensable au maintien de celui-ci, il a non seulement le droit, mais le devoir d'enseigner la morale par la bouche de ses instituteurs. La conciliation entre ces deux propositions aussi certaines l'une que l'autre, consiste, pour l'instituteur, à professer la morale courante dans nos sociétés modernes en laissant de côté toute préoccupation confessionnelle. Toute intrusion dans le domaine du dogme ne peut que le conduire à une attitude d'hostilité et de négation, constituant un retour, bien qu'en sens opposé, aux errements politiques des régimes disparus. Ce n'est pas un mince mérite, pour un catholique de nos jours, que d'avoir le courage d'énoncer des vérités aussi simples et à la fois aussi méconnues, et de laisser de côté pour cela le verbiage et la facile éloquence à laquelle on nous a trop souvent habitués dans ces questions, en s'appuyant uniquement sur les faits.

G. Olphe-Galliard.

L'Évangile et la Sociologie, par le docteur GRASSET. 1 vol. in-16 de la collection QUESTIONS DE SOCIOLOGIE (n° 560). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit., 1910.

M. le professeur Grasset affirme que l'hygiène, et la biologie sur laquelle elle repose, ne suffisent pas à résoudre les problèmes sociaux, et que les préceptes d'amour, de bienfaisance, des devoirs envers le prochain, inspirés de l'Évangile, sont nécessaires pour pallier les effets antisociaux des conséquences individualistes de l'application de la biologie au domaine sociologique. On le croirait sans peine si toute la question se résumait dans le problème ainsi posé : il faut néanmoins ajouter que la sociologie s'appuie sur d'autres sciences d'une façon bien plus étendue que sur la biologie, et que la solution des questions qu'elle soulève requiert l'intervention de vertus morales bien plus complètes que celles qu'on vient de citer. L'erreur que nous signalons s'explique par le fait que l'étude du docteur Grasset a été écrite à l'occasion des Semaines sociales, dont on connait les tendances.

O.-G.

Les époques critiques du patriotisme français, par J. VIAUD. 1 vol. 1910, Bloud et Cie, éditeurs.

Deux époques où le Français put se poser, avec un certain embarras, la question de savoir de quel côté le patriotisme lui commandait de se placer, sont la Révolution et la Restauration. M. Viaud entreprend de réhabiliter les émigrés et les chouans du jugement que la postérité a prononcé contre eux, et il écrit en leur faveur un chaleureux plaidoyer. Qu'on soit ou non convaincu par ses arguments, on lui saura gré d'avoir montré combien le patriotisme de l'aristocratie de 1789 diffère par sa nature de celui de la bourgeoisie de 1910, et combien la définition de ce sentiment est chose complexe et délicate. Avec un grand courage et une conscience profonde de la réalité, l'auteur expose comment le retour des Bourbons et le reniement de Napoléon par ses hommes politiques et par ses généraux, répondirent au véritable patriotisme, qui est fait du besoin de vivre et non de celui d'étendre d'injustes conquêtes. Quoique visiblement inspiré par ses tendances politiques, ce livre mérite d'être lu ; il remue les faits et les idées, et il fait penser.

La grève du tissage de Lille (octobre-décembre 1909), par Léon DE SEILHAC, 1 vol. de 98 pages, Arthur Rousseau, 1910.

M. de Seilhac observe les conflits ouvriers avec impartialité, ce qui est rare, et avec clairvoyance, ce qui est plus rare encore. Les lecteurs de la *Science sociale* ont eu l'occasion de s'en rendre compte à plusieurs reprises et ceux qui sont rompus à la méthode n'ont pas manqué certainement de découvrir une des raisons de cette clairvoyance. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir de bons yeux pour être clairvoyant, ni même de s'appliquer consciencieusement à tout voir. C'est même une déplorable pratique que de tout voir ; il faut, par-dessus tout, savoir ce qu'il faut voir. De même qu'un mécanicien habile, mis en présence d'une machine, porte de suite son attention et son examen sur ses organes essentiels ; de même un observateur compétent, mis en présence d'un fait social, ne perd pas son temps à l'étude des éléments secondaires, mais analyse d'abord les éléments déterminants, classifiants. On trouvera ainsi dans l'étude de M. de Seilhac sur la Grève du tissage de Lille un tableau exact des différentes opérations poursuivies dans l'industrie textile. En effet, la connaissance de ces opérations est la clef de tous les problèmes de taux de rémunération ou de durée de travail qui se retrouvent dans les conflits ouvriers. Elle est indispensable à qui veut les comprendre et en pénétrer la portée.

P. R.

Pour la plus grande force de l'armée et la meilleure santé de la nation, par CENTURIO (Librairie militaire, 30, rue Dauphine).

A côté des livres de science sociale pure, il est intéressant de constater l'apparition de travaux inspirés par la connaissance

de ses conclusions et la diffusion de ses méthodes d'investigation. C'est le cas de cette petite brochure, œuvre d'un officier dès longtemps instruit des procédés de la science sociale.

On aperçoit dès les premières lignes la préoccupation que nous devons tous à la méthode d'Henri de Tourville de ne pas juger les faits à un seul point de vue, en l'espèce au point de vue militaire, mais de se préoccuper d'envisager également l'influence des autres phénomènes qui les environnent.

L'auteur, au lieu de s'attarder à faire de la loi de deux ans une critique aisée au point de vue technique, l'accepte telle qu'elle est en reconnaissant que les phénomènes sociaux qui ont amené la réduction du service militaire sont de ceux qu'on ne fait pas facilement reculer. Il se demande simplement, en technicien consciencieux, comment tirer de l'état actuel des choses le meilleur parti possible.

De là une série d'idées intéressantes, parmi lesquelles je signalerai celles qui ont trait au développement physique, ainsi qu'à la santé matérielle et morale du soldat.

Le service général a fait de l'armée comme le prolongement de l'école pour la majorité des jeunes gens: cette question d'hygiène militaire est donc une question d'hygiène nationale. L'auteur la traite longuement et constate qu'il y aurait grand intérêt à éloigner les casernes des villes pour les installer en rase campagne. En ce qui concerne la santé matérielle et morale des jeunes soldats, écoliers de la veille, aucune voix certes ne s'élèvera pour nier cet intérêt, mais ce qui fait l'originalité de la thèse soutenue par l'auteur, c'est qu'avec la compétence spéciale qu'il possède de ces questions techniques il prouve clairement que l'instruction militaire du soldat y gagnerait aussi.

Cette idée très intéressante, née sans doute de la constatation des résultats obtenus par l'École des Roches, peut ainsi être mise à l'actif de la science sociale.

L'auteur passe ensuite en revue une foule d'autres points en émettant sur chacun d'eux des idées originales, notamment au sujet de l'utilisation et surtout de la régénération des malingres, question à l'ordre du jour comme l'on sait.

Nous ne pouvons dans ce court exposé les indiquer tous et force nous est de renvoyer le lecteur au travail lui-même qui est à lire en entier.

J. D.

Travailleurs au rabais. La lutte syndicale contre les non-concurrences ouvrières, par Paul Gemahling. 1 vol. in-8° raisin. Bloud et Cie, édit. Prix : 7 fr. 50.

Ce sont des questions poignantes par leur actualité et la gravité de leurs conséquences, mais aussi singulièrement complexes, qui font l'objet de ce livre : celle de la concurrence des enfants se relie à celle de la crise des métiers manuels et de l'apprentissage: celle du travail des femmes est connexe à celle du *sweating-system* et à celle des profits accessoires dans la famille: celle de la concurrence des manœuvres amène celle des effets du machinisme, celle de l'émigration, etc. On voit toute l'étendue du problème. M. Gemahling l'a approfondi par l'examen d'une quantité considérable de documents, souvent très intéressants. Il en aurait sans doute tiré un meilleur parti avec le concours d'un instrument d'analyse plus méthodique qui lui aurait permis de reconnaître les lois sociales dont il nie le caractère de nécessité (p. 24). Un exemple, tiré de l'idée générale de l'ouvrage, montrera la différence des résultats : après avoir très justement indiqué quelles sont les conditions du régime du travail qui ont donné naissance à l'organisation syndicale (p. 357-359), l'auteur dépasse sans s'en apercevoir la portée des conditions observées en attribuant à cette forme d'organisation une efficacité dans la lutte contre la concurrence du travail qu'elle ne saurait comporter: la distinction des différentes couches sociales dont se compose la classe ouvrière, — ainsi que le note très finement M. Gemahling — et qui, par leurs différences de niveau, produisent tout le jeu des concurrences ouvrières, constitue une antinomie trop profonde

avec les conditions de prospérité du groupement syndical pour qu'il soit possible actuellement de fonder aucun espoir d'assimilation entre ces deux éléments. Ce défaut de méthode n'empêche pas d'ailleurs ce livre de contenir une foule de renseignements précieux et d'observations ingénieuses qui lui donnent une place très honorable parmi les ouvrages écrits sur ces matières.

G. Olphe-Galliard.

La crise sociale, par Georges Deherme. Un vol. in-16, 3 fr. 50. Dans la collection de morale et de sociologie. Bloud et Cie, édit.

Les ouvrages de M. Deherme ne peuvent laisser indifférent le public qui pense et qui observe. Ce n'est pas qu'ils soient eux-mêmes inspirés par la méthode d'observation telle que la conçoit la science sociale : le fait concret et objectif ne les documente pas, et il n'est pas rare que les appréciations des faits n'y heurtent la réalité vivante. On croira assurément aussi peu M. Deherme, par exemple, lorsqu'il félicite le syndicalisme de préparer le retour des corporations, que lorsqu'il condamne la démocratie en faveur de la dictature positiviste, c'est-à-dire animée par la sagesse des philosophes. On restera surtout sceptique vis-à-vis du remède général qu'il préconise, et qui n'est autre que le positivisme d'Auguste Comte. Ainsi qu'on nous le dit très justement, la philosophie de Comte devait aboutir nécessairement à une sociologie, laquelle était généralement fausse. Or il n'en était ainsi que parce que le positivisme était une philosophie plutôt qu'une religion : une religion ne saurait impliquer un système d'organisation sociale déterminé, sans se condamner à disparaître avec les conditions contingentes et passagères qui rendent ce dernier possible. Ce qui constitue le réel mérite de l'ouvrage, c'est l'élévation de la pensée, l'indignation en face du péril social croissant, la sincérité et la généreuse ardeur de l'intention de contribuer au remède, toutes qualités que tout le monde reconnaît à M. Deherme, et qui inspirent ces pages d'un bout à l'autre. Que la partie proprement religieuse du positivisme ne soit qu'un christianisme démasqué, ce n'est pas, bien loin de là, ce qui doit nous la faire mépriser : nous y reconnaissons, au contraire, une part de l'héritage paternel où tous les enfants de bonne volonté peuvent venir se tendre la main. C'est à cela que nous invite M. Deherme, et il a raison : la crise sociale est due à l'affaiblissement de la conscience, à la restauration de laquelle doivent contribuer tous ceux qui ont conservé une parcelle du sens religieux.

G. Olphe-Galliard.

Le Problème moral et la Pensée contemporaine, par D. Parodi, professeur de philosophie au lycée Michelet.

Notre temps est hanté par le problème moral. Tout l'effort des savants et des politiques tend à constituer une morale laïque en face de la morale religieuse battue en brèche par leur science et leur politique. Les inspirations principales de cette recherche divergent entre trois ou quatre voies suivant le tour d'esprit des chercheurs. Nous avons une morale pessimiste et anarchique, plutôt absence ou négation de morale, dont M. Parodi ne s'occupe pas. Il résume, dans un style d'une parfaite clarté, il critique avec un grand bon sens les deux plus bruyantes des autres tendances actuelles : la première, un certain optimisme biologique, à l'occasion des livres du docteur Metchnikoff; la seconde, la morale sociologique, à propos de MM. Durkheim et Lévy-Bruhl. Cette dernière est la plus envahissante. Elle consacrerait notre socialisme d'État. Elle fait un Dieu de cette entité vague inexistante, la Société. Les critiques de M. Parodi intéresseront la Science sociale, justement parce que celle-ci étudie l'origine morale des formes sociales et, accessoirement, leur répercussion dans les moralités ou même les philosophies individuelles. On y trouvera d'ailleurs des remarques conformes à ce que j'ai cru devoir dire dans nos réunions, à propos du fameux « postulat », après M. Bureau et dans un sens voisin mais non iden-

tique : remarques sur le domaine indépendant de la science morale théorique et la subordination de toutes les sciences pratiques par rapport à elle. On verra de même plus loin, à propos de la morale des idées-forces, les caractères de supériorité des êtres, caractères si souvent invoqués dans nos travaux de science sociale, et leur place naturelle dans la science qui seule, peut déterminer la hiérarchie des biens, c'est-à-dire la science morale. Ces caractères sont ainsi exprimés d'après M. Fouillée : « Une vie est supérieure à une autre si elle est : 1° plus intensive et plus extensive ; 2° plus durable ou plus protensive ; 3° plus variée et plus unifiée.

Le troisième chapitre du livre est en effet consacré à la morale des idées-forces, de M. Fouillée. Elle est exposée lumineusement et avec grands éloges par M. Parodi qui y apprécie, comme ne peuvent manquer de le faire les lecteurs de la *Science sociale*, l'expression de la vérité psychologique journalière. Elle met en nous la source de notre moralité et de notre action sur le monde. C'est une morale essentiellement particulariste.

Le dernier chapitre contient les quelques rectifications que M. Parodi propose à la thèse de M. Fouillée, sa vision personnelle du problème moral. Elle est avant tout intellectualiste ; et peut-être trop, car la moralité n'est pas seulement une lumière, mais une passion. Malgré la part qu'il fait, dans les dernières pages, à la tendance active, agissante, à l'attraction vitale qui est au fond de la raison et en fait autre chose qu'une simple faculté d'intellection, M. Parodi mérite peut-être le reproche d'exagérer ce caractère de pure rationalité. « Cette exigence rationnelle, dit-il, qui nous pousse à donner la forme de lois à tous nos actes et qui nous a paru comme la source même de la moralité... » En est-ce bien la source ? N'en serait-ce pas simplement une forme nécessaire, la forme que prend, en pénétrant dans le champ de l'intelligence, un appétit prérationnel, qui peut exister même obscur ?... Objections qu'on ne saurait développer ici, mais qu'engagent à suspendre encore, jusqu'à plus complète analyse de leur part, le crédit à accorder à certaines morales philosophiques.

Le livre de M. Parodi n'en est pas moins, dans sa concision, sa mesure et sa clarté, un de ceux qu'il est utile de lire pour comprendre notre temps.

G. Blanchon.

LIVRES REÇUS

La réforme militaire, par P. D., du Journal *La Dépêche*, 1 vol. in-12. 3 fr. 50 (Librairie militaire, R. Chapelot et Cie, rue et passage Dauphine, 30, Paris).

De l'École à la Cité, par Ed. Petit, 1 vol., 3 fr. 50 (F. Alcan, édit., Paris).

La lutte contre le crime, par J. L. de Lanessan. 1 vol. in-8° de la Bibliothèque générale des sciences sociales, 1 vol. cart. à l'anglaise, 6 francs (F. Alcan, édit., Paris).

Bulletin de l'Institut international de statistique, t. XVIII, 1re et 2e livraisons (Imprimerie Berger-Levrault et Cie, 18, rue des Glacis, Nancy, 1909).

Publications of the American Sociological Society, vol. IV (The University of Chicago Press, Chicago).

Étienne Belot, par Paul Lombard, 1 broch. (Édition de l'art libre, 16, rue Bourg-Tibourg, Paris, 1910).

JUILLET 1910 71e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Errata. — Congrès de la Société de Science sociale (compte rendu des séances). — Questions du jour : A propos de la grève de Trélazé, par Paul Vanuxem.

NOUVEAUX MEMBRES

M. G. Pommier, 6, rue Lalo, à Paris, présenté par M. de Rousiers.

M. Maurice Lemercier, Le Port-Montain, par Hermé (Seine et-Marne), présenté par M. de Rousiers.

ERRATA

Dans la 69e livraison du *Bulletin* il faut lire, parmi les nouveaux membres : M. Léon Pirard (et non Picard), à Souverain-Wandre, près Liège, Belgique.

De même, à la page 47 du même *Bulletin*, dans la Bibliographie, l'auteur de l'ouvrage intitulé « De l'Ordre social », est M. Léon Picard (et non Girard).

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

MAI-JUIN 1910

I. — Séance d'ouverture.

Comme d'habitude, le Congrès de la *Société Internationale de Science sociale* a été ouvert, par une séance solennelle, qui a eu lieu le lundi 30 mai, dans la grande salle de la Société de Géographie, sous la présidence de M. Paul Bureau, vice-président de la Société.

Nous reproduirons *in extenso* dans le prochain fascicule, la belle conférence faite pendant cette séance par M. Paul de Rousiers, président de la Société, sur le sujet suivant : *Pourquoi nous faisons de la Science sociale : le rôle et les limites de la Science sociale.*

II. — Séances de travail.

L'ORIENTATION PARTICULARISTE DE LA VIE.

(Séance du mardi.)

M. Melin rappelle d'abord que la science constate que les sociétés les plus prospères sont celles formées par les peuples anglo-saxons, et cela, en dépit des difficultés de la vie sans cesse croissantes. La cause doit en être cherchée dans l'éducation particulière suivie dans ces pays, et qui tend à développer chez les individus *l'aptitude à se tirer d'affaire par soi-même*, qui est l'essence même du particularisme. Il semble donc qu'il y aurait intérêt à créer cette qualité dans les autres pays, à s'orienter vers le particularisme. Et tout d'abord, cette orientation est-elle possible ? A côté du particularisme spontané des pays anglo-saxons, n'y a-t-il pas un autre particularisme possible, un particularisme acquis et volontaire ? M. Melin penche pour l'affirmative, et il en voit des preuves dans l'évolution qui se poursuit actuellement en Allemagne et qui tend à faire passer ce pays, dans une certaine mesure, de la formation communautaire à la formation particulariste. En France, on

constate également des symptômes dans ce sens.

Si cette orientation est possible, une seconde question se pose alors : comment s'y prendre pour la réaliser? La première chose à faire est la bonne installation du foyer; ensuite, la défense contre les empiètements extérieurs (presse, œuvres, relations, pouvoirs publics, etc.); enfin le développement du caractère dans le sens de l'initiative, de l'énergie, du jugement personnel, de la persévérance dans l'effort.

Or, il est possible de le faire, sans être obligé de se mettre dans les mêmes conditions qui ont développé le particularisme spontané. Celui-ci, on le sait, est caractérisé par l'aptitude à fonder des domaines ruraux indépendants en simple ménage. Mais ce qui nous intéresse, c'est moins la vie rurale isolée, que la mentalité qu'elle développe, et c'est cette mentalité que l'on peut développer par une éducation appropriée.

M. Melin propose donc à la discussion les quatre questions suivantes :

1° En quoi consiste le particularisme ; quelle est son essence; à quels signes peut-on le reconnaître avec certitude?

2° L'orientation volontaire d'une race communautaire vers le particularisme est elle possible? y a-t-il, à l'époque actuelle, des peuples où elle soit en train de s'accomplir (l'Allemagne par exemple)?

3° Dans ce cas, quel est le rôle de l'effort volontaire?

4° Si cette orientation est possible, comment le faire et par où commencer?

M. Melin invite les personnes qui, sous l'influence de la Science sociale, auraient cherché à organiser leur vie personnelle et familiale suivant la forme particulariste, à faire connaître sur ces divers points les résultats de leurs réflexions et de leur expérience.

M. Périer constate que M. Melin a élargi le sens du particularisme, sens jusqu'ici trop restreint. M. Périer a pu observer une évolution vers le particularisme, au cours d'une étude sociale faite l'année dernière en compagnie de M. Bures, dans les Vosges. Les Vosgiens sont authentiquement issus des Lorrains, et cependant, ils présentent des caractères communautaires bien moins accentués que ces derniers : *domaines isolés, disparition des communaux*, etc.

M. Bertier dit que la disparition des communaux n'est pas un indice suffisant pour prouver l'évolution vers le particularisme.

M. Périer dit qu'en effet les communaux ont existé en Angleterre, mais il n'y a eu aucune protestation contre leur disparition ; de même dans les Vosges. Les communautaires, au contraire, se révoltent dans ce cas.

Les Vosgiens ont su créer la grande industrie chez eux, tandis qu'en Lorraine, l'initiative vient des étrangers : Mulhousiens, Messins, Juifs, etc.

M. Melin dit que l'habitation isolée n'est pas non plus un indice suffisant.

M. Descamps approuve cette façon de voir, et dit qu'il faudrait préciser, dans chaque cas, le degré et la nature de l'isolement.

M. Mentré fait remarquer que l'habitation isolée est une répercussion du Lieu : elle existe là où l'on peut se procurer partout facilement de l'eau.

M. R. Dufresne infirme cette théorie, et rappelle que dans le pays de Caux, les habitations sont isolées malgré la rareté de l'eau.

M. Durieu dit que l'isolement peut provenir de causes différentes selon les régions. Ainsi, dans les parties montagneuses du nord de l'Espagne, les habitations sont isolées, parce que les communications sont trop difficiles, ce qui oblige chacun à vivre près de son domaine. Il ajoute que, pour lui, *le particularisme est le résultat de l'isolement.*

M. Bertier constate que plusieurs définitions ont été données du particularisme. Edmond Demolins le définissait volontiers par ses effets : *l'aptitude à se tirer d'affaire :* Durieu veut le définir par ses causes. Il faut aussi distinguer le particulariste de l'individualiste : *celui-ci n'a pas le sens social que le premier possède à un degré éminent.*

M. Bureau fait remarquer que s'il en

est ainsi, il faudra ranger les Américains parmi les individualistes. Pour lui, le particularisme est *l'aptitude à faire réussir toute espèce de groupements*. C'est avant tout *l'aptitude à se discipliner soi-même*, et de là vient celle à se discipliner dans un groupement. Aux États-Unis, on commence à s'apercevoir du danger qu'il y a d'exagérer l'esprit d'initiative, sans le développement parallèle de la discipline.

M. Poinsard propose la définition suivante du particularisme : *la culture intensive du particulier dans toutes les directions*. On trouve des gens à tendances particularistes à l'état sporadique dans les pays communautaires, mais ils transmettent rarement leurs qualités à leurs enfants faute d'une éducation convenable, et aussi à cause de l'influence du milieu. En Angleterre, c'est l'inverse, le milieu pousse au particularisme. En réalité, l'éducation se fait par la famille et par le milieu. L'isolement est la conséquence, et non la cause du particularisme ; celui-ci comprend avant tout les aptitudes qui font les hommes actifs. C'est pourquoi il y a tous les degrés possibles de particularisme.

M. Mentré approuve ce que M. Poinsard vient de dire. Pour lui, le particularisme est le résultat de l'effort moral ; c'est *l'homme qui ne compte que sur lui-même, et qui n'a recours aux groupements qu'en cas de nécessité*.

M. Melin pense que le ressort moral dérive du milieu, et que l'on ne peut s'orienter vers le particularisme sans un certain isolement.

De la discussion qui précède, il semble que, malgré les divergences apparentes, on soit d'accord pour donner au particularisme certains traits fondamentaux : *l'isolement en simple ménage; le patronage personnel; l'aptitude à organiser des groupements énergiques à objet bien déterminé*.

M. Bertier se demande si l'éducation ne doit pas entrer dans la définition.

M. Blanchon pense qu'il y a lieu d'insister sur la façon d'entrer dans les groupements : le communautaire, par exemple, cherche à se reposer sur eux.

M. Durieu dit que le communautaire désire constamment l'appui des groupements, mais ne réussit pas à les faire prospérer, tandis que le particulariste, qui a horreur des groupements, est capable de les faire réussir.

M. Feilbogen dit qu'une bonne manière d'isoler les jeunes gens est de les envoyer seuls en pays étrangers, avec peu d'argent.

M. Poinsard conteste l'idée émise par M. Melin que l'Allemagne soit en train de devenir particulariste. Sans doute, le développement du commerce et de l'industrie a fait monter des individualités éminentes, et a augmenté la richesse, mais celle-ci est précisément en voie de développer la démoralisation.

LA LIBRE CONCURRENCE ET LE CONTRAT DE TRAVAIL.

(Séance du mercredi.)

M. Paul Bureau pose la question de savoir si l'organisation sociale tend vers une concentration de l'industrie de plus en plus grande, ou vers une entente de plus en plus forte des petits.

Pour les ouvriers, il lui semble évident que leur sort ne peut être amélioré sans une organisation plus forte, car la législation seule est impuissante et produit souvent des effets inverses de ceux que l'on en attend. Ainsi, la loi de 1900 sur la durée du travail a eu pour effet de faire régresser dans certains cas l'industrie, du grand atelier vers le travail à domicile ; Ex. : lingerie, empaquetage de la soude. De même, les œuvres privées, bien intentionnées, ont souvent des effets déplorables ou nuls. La concurrence agit constamment pour réduire les salaires, chaque fois que la famille ouvrière bénéficie d'une recette extérieure ou d'une faveur quelconque. Ainsi, par exemple, si l'on parvient à donner des logements à loyers réduits, on verra les salaires baisser de la même quantité. Pour être réellement efficaces, l'œuvre des habitations à bon marché ne devrait s'occuper que des familles nombreuses.

En résumé, il n'y a qu'un moyen d'agir : *l'éducation tendant à développer dans la classe ouvrière la quantité de besoins nor-*

maux, et, parallèlement, le sentiment de la cohésion pour la défense de ses intérêts.

M. Melin, à propos des habitations ouvrières, fait remarquer que la tendance actuelle, à Nancy tout au moins, est d'assurer à la famille ouvrière des habitations confortables plutôt que de réduire les loyers.

M. Poinsard fait remarquer que la thèse de M. Bureau condamne les subventions auxquelles Le Play attribuait une si heureuse influence sur la famille ouvrière. Elle condamne également les patrons qui transportent leur industrie à la campagne pour bénéficier du coût moins élevé de la vie. M. Poinsard voit les choses sous un tout autre aspect, et cite comme exemple la maison Sulzer frères, à Winterthur, dont les ouvriers habitent de petits villages où ils ont des cultures fragmentaires. D'une part, grâce aux salaires réduits, cette industrie a pu se développer et donner ainsi des moyens d'existence plus nombreux. D'autre part, pour la famille ouvrière, elle lui permet d'avoir une habitation saine. Le taux du salaire n'est pas le seul élément à considérer. Au début de l'industrie moderne, les patrons ont été socialement peu avisés en entassant les ouvriers dans les villes.

M. de Rousiers, parlant des subventions, dit que leur caractère le plus intéressant est d'être proportionnelles au nombre d'enfants. Quant aux habitations ouvrières, elles ne peuvent avoir que de bons résultats si elles sont conduites comme une affaire devant donner des bénéfices.

M. Blanchon demande à M. Bureau s'il ne croit pas qu'il soit possible d'améliorer les salaires autrement que par l'action syndicale, par le contrat collectif, par exemple.

M. Bureau, dit qu'il n'a pas voulu condamner les industries rurales, et reconnait les bons effets des subventions. Les syndicats ne peuvent pas, seuls, relever les salaires. Ceux-ci restent fixés par les ouvriers qui ont le moins de besoins. C'est ce qui explique que les salaires des fileurs de coton du Lancashire soient encore relativement peu élevés malgré leur puissance syndicale.

Quant au contrat collectif, M. Bureau ne voit pas comment on pourrait l'organiser sans groupements cohérents des ouvriers.

M. de Sainte-Croix se demande si le dépeuplement des campagnes est dû aux charmes de la vie urbaine. Les habitants du Tarn-et-Garonne abandonnent de plus en plus un beau pays et un climat enchanteur pour aller vivre à Paris, dans des conditions anti-hygiéniques et misérables.

M. Descamps dit que l'abandon des campagnes du Midi doit être attribué au manque d'une classe dirigeante qui n'a pas pu se mettre au niveau de la concurrence moderne. C'est pour se dérober aux responsabilités, que l'on afflue vers les métiers subordonnés des villes.

Quant à la question de l'entassement des ouvriers dans les villes, il ne faut pas toujours accuser les patrons modernes. Ainsi, par exemple, les fameuses caves de Lille n'étaient que l'installation forcée des ouvriers filtiers travaillant à la main et à domicile, car ce travail devait se faire dans un endroit frais. Elles ont disparu précisément au moment où l'industrie mécanique a produit la filterie en grand atelier. La mauvaise installation des ouvriers dans les caves de Lille doit donc être mise au compte de l'état ancien de l'industrie et non de l'industrie mécanique.

M. Melin, parlant de l'abandon des campagnes, remarque qu'en Lorraine les ouvriers affluent à Nancy parce qu'ils sont plus facilement secourus par de nombreuses œuvres charitables. A ce propos, il dit que la Lorraine possède de grands propriétaires, mais qu'ils ne trouvent pas d'ouvriers agricoles.

M. Descamps répond que grand propriétaire ne veut pas forcément dire patron. Il peut être absentéiste ou peu capable.

M. Périer, parlant de la tyrannie patronale, dit qu'on pourrait citer aussi des cas de tyrannie ouvrière. L'Australie présente un exemple de ce phénomène au plus haut degré.

LA MONTAGNE, LIEU D'ORIGINE DU PARTICULARISME ET DU QUASI-PARTICULARISME.

(Séance du jeudi.)

M. Champault expose l'importance trop

méconnue du rôle social de la montagne culturale.

D'un côté le particularisme est né en Norvège, non pas du fiord, mais de la montagne *exaspérée* par la suppression de la vallée qui est immergée.

D'un autre côté, d'une façon très générale, la montagne ordinaire a produit le quasi-particularisme, lequel se caractérise, 1° par des qualités d'endurance et d'énergie ; 2° par une activité industrieuse et un savoir-faire débrouillé ; 3° par l'émigration vivifiée par l'esprit d'entreprise plus ou moins collective, et souvent individuelle ; 4° par le retour à la montagne imposé par un besoin d'indépendance qui n'est satisfait que là-haut.

M. Champault indique comment tout cela est le produit du labeur imposé par la culture en pentes raides et en vallées étroites, de l'exiguïté du lieu imposant l'émigration et le débrouillage, et de la vie isolée en un foyer n'ayant le contact que de quelques foyers analogues à lui-même.

L'histoire montre constamment la plaine pénétrée et régénérée par la montagne soit particulariste, soit quasi particulariste. Une des raisons pour lesquelles la montagne ordinaire n'a pas dépassé le quasi-particularisme, c'est que trouvant facilement à s'employer dans la plaine voisine, l'émigrant montagnard n'a pas complètement brisé les liens qui le rattachent à sa famille. Il n'en a pas été ainsi en Norvège, où l'absence de plaine dans le voisinage a obligé à *l'émigration au loin sans esprit de retour*.

On peut distinguer toute une série de variétés de quasi-particularistes, suivant que la montagne est plus ou moins culturale, et aussi suivant que la plaine qui sert de déversoir est plus ou moins lointaine.

M. Durieu dit que dans les Pyrénées on trouve plusieurs variétés de montagnards. Les Basques sont les plus cultivateurs et les Biscayens le sont plus que les Labourdiens.

M. Géral dit que dans les mines de salpêtre du Chili, on remarque que le niveau moral des Chiliens semble être inférieur à celui des Péruviens. Il ne parait pas que, dans ce cas, la montagne facilite la formation d'individualités supérieures, de patrons.

M. Blanchon répond que la montagne seule n'explique pas le quasi-particularisme ; il faut la montagne culturale, et sans doute aussi, l'origine antérieure de la race.

M. R. Dufresne a constaté que les vachers suisses venant en France sont plutôt paresseux, et d'un niveau social peu élevé.

M. Champault insiste sur l'idée que c'est la montagne culturale qui a développé le quasi-particularisme. Les ouvriers des mines de salpêtre du Chili sont des mineurs et non des cultivateurs. Quant à la Suisse, il faut distinguer les régions ; l'étude de M. Courthion sur le Valais a montré, par exemple, que les habitants du Haut-Valais, où domine l'art pastoral, sont peu actifs. *C'est dans la mesure où existe la culture, que la montagne a développé les qualités d'endurance et d'initiative.*

M. Perier indique que, dans les Vosges, on assiste à la naissance d'un type quasi particulariste. Les traits particularistes sont les suivants : domaines isolés en simple ménage, pas de communautés villageoises, les communes ont supprimé le droit d'affouage et vendu les biens communaux sans que la population ait protesté ; création d'une classe patronale autochtone au moment du développement de la grande industrie ; mariages traités par les intéressés et non par les parents ; enfin, instruction primaire très développée.

L'émigration ne s'est pas portée vers la colonisation agricole, parce qu'elle a trouvé un débouché sur place au moment où elle aurait pu se produire.

M. Melin fait remarquer qu'en Lorraine, on n'a pas le sentiment de la supériorité des Vosgiens. Un instituteur de sa connaissance, qui a séjourné longtemps dans les Vosges, lui a souvent parlé de la mauvaise éducation des enfants, de la mauvaise tenue des ménages, de la culture arriérée ; le niveau moral est peu élevé, et l'on donne couramment de l'alcool aux enafnts.

M. Perier a constaté, au contraire, que les Vosgiens ont le sentiment d'être très

différents des Lorrains. Quant à l'alcoolisme, c'est un phénomène récent, et il est possible qu'une réaction se produise comme cela a eu lieu en Norvège. Quant à la tenue du ménage, on peut se demander si elle est inférieure à celle des Norvégiens, d'après la description que M. Bureau nous a faite de ces derniers. Au surplus, il y a une évolution très marquée dans les Vosges vers une amélioration à cet égard.

M. Descamps voudrait voir M. Périer faire le bilan des caractères communautaires qui subsistent dans les Vosges, de façon à pouvoir classer exactement le type. Les sociétés de crédit agricole, par exemple, ne sont-elles pas faites sous le patronage des communes?

M. Perier dit qu'il vérifiera ce point, mais il a constaté la survivance des veillées; toutefois cette coutume est en voie de disparition.

M. Melin dit que tout le monde paraît d'accord pour reconnaître que la Montagne culturale développe plus ou moins l'énergie et l'endurance, mais très souvent cette énergie se manifeste sous des formes collectives. De plus, on ne constate pas de colonisation agricole, issue des montagnes; enfin, les émigrants se portent de préférence vers les villes, vers les métiers urbains, et avec esprit de retour.

La théorie de M. Champault comprend un second point : la Norvège a produit le particularisme, parce que les effets de la montagne y ont été accentués. Or M. Dauprat, qui a visité la Norvège, a eu une impression différente : la montagne y aurait eu une action excessivement réduite, et le Norvégien sur son gaard, avec la mer devant lui et la paroi verticale des rochers derrière lui, serait plus justement rangé dans la catégorie des insulaires que dans celle des montagnards.

M. Champault dit que le point important est le mode de culture. En Norvège, comme dans les montagnes culturales, les domaines sont isolés et inextensibles, le travail est difficile et se fait à la bêche.

III. — Les conférences de l'après-midi.

LES DEUX GROUPEMENTS RATIONNELS DE L'INDUSTRIE.

M. Durieu a cherché à déterminer l'influence des différentes espèces de fabrication sur le type social. Le seul classement qui lui ait paru satisfaisant, a été celui résultant du fait que le fabricant travaille pour le stock, ou au contraire sur commande.

Un premier stade de la fabrication est celui de la *fabrication ménagère*, c'est-à-dire faite simplement en vue des besoins du ménage. Exemple : les Pasteurs nomades.

Un second stade est celui de la *fabrication sur commande*, dans laquelle la commande émanant du consommateur précède la mise en fabrication de l'objet demandé. Ce type a été observé par M. Tauxier dans un village nègre (forgerons, tisserands, etc.) et par M. Durieu dans un village français de 300 habitants et dans une ville de 8.000 habitants, parmi les ouvriers du bâtiment et ceux qui se chargent des réparations. M. Durieu a également observé ce type à Paris, non seulement pour le bâtiment et la réparation, mais pour des fabrications ayant en vue des besoins régionaux (boulons, automobiles, etc.)

Le troisième stade est celui de la *fabrication pour le stock*. Ce genre de travail est peu développé à Paris. Toutefois, on peut en observer quelques exemples : fabriques de chocolat, de chaussures, de jaserons, etc.

Il est surtout développé chez les peuples anglo-saxons : en Amérique, on fabrique les automobiles en stock, les wagons Pullmann, etc. Les Anglais ont évincé les Français dans la fabrication de la chaîne de Gall, parce qu'ils l'ont faite en stock. Par contre, il a suffi, pour les vélocipèdes, que la mode se propage de l'achat sur commande pour que la fabrication revienne d'Angleterre en France.

Les deux types actuels en présence sont donc : la fabrication sur commande et la fabrication en stock. M. Durieu a

essayé de dégager les caractéristiques propres à chacune d'elles.

Dans le premier, l'apprentissage est toujours long, 3 ou 4 ans et plus ; les chômages saisonniers sont la règle. Il est surtout adapté à la concurrence locale.

Le second est adapté à la concurrence mondiale, l'apprentissage est réduit, et les chômages saisonniers n'existent pas. A son évolution ultime, il tend donc à la stabilité des engagements.

Le premier type se maintient surtout dans les pays pauvres ; il se contente d'un outillage simple, et développe le régime corporatif.

Le second type existe chez les peuples riches ; il a besoin d'un outillage puissant. et fait apparaître les syndicats.

La fabrication pour le stock semble être née dans la Montagne. Par suite de leur culture pauvre, les montagnards sont obligés de se vouer à la fabrication ; comme la fabrication est éloignée, et les transports difficiles, ils sont obligés de faire des stocks et d'aller les vendre par colportage.

Les conséquences sociales sont importantes. La fabrication ménagère produit la polygamie parce que chaque famille a besoin de beaucoup de bras.

La fabrication sur commande donne la supériorité aux vieillards.

La fabrication pour le stock donne la supériorité aux jeunes, et tend à faire disparaître la fabrication ménagère. Elle a créé les transports modernes, la division du travail et le machinisme, et elle a mobilisé la propriété.

Les effets sociaux apparaisent si importants que M. Durieu propose d'en faire la base de la classification rationnelle de la Fabrication.

M. Bureau demande pourquoi la fabrication du vélocipède a régressé ?

M. Blanchon dit que ce phénomène n'est pas dû uniquement à une question de mode. Le vélo doit être adapté à chaque personne.

M. de Rousiers fait remarquer que la régression n'est qu'apparente. L'ajustage seul est fait en France sur commande, mais on fait venir les pièces d'Angleterre où elles sont fabriquées en stock et à la machine.

M. de Rousiers appelle l'attention de M. Durieu sur ce fait que le Creusot est un atelier immense ne travaillant que sur commande et qui cependant est à l'abri des chômages. De même, la maison Platt brothers en Angleterre, qui fabrique des métiers à filer. A Roubaix, on ne fabrique que sur commande, et cependant on y trouve l'industrie moderne avec tous ses caractères.

M. Scrive-Loyer dit que dans la Flandre les deux types existent dans l'industrie textile, et tous les deux donnent lieu à des chômages, et la fabrication sur commande tend à se développer.

M. Durieu répond que, pour lui, il classe l'industrie textile de Roubaix et des Flandres dans le type de la fabrication pour le stock, car, au point de vue social, peu importe que le stock soit fait par le fabricant lui-même ou par un négociant. Le fait décisif est que la mise en fabrication ait précédé l'ordre donné par le consommateur. Au contraire, le Creusot et Platt brothers sont bien des fabricants sur commande ; s'ils ont pu éviter le chômage cela tient à des circonstances exceptionnelles, mais au point de vue social, ils sont à rapprocher du petit forgeron, tout en faisant partie d'une sous-variété différente.

M. Poinsard fait remarquer que l'industrie sur commande est loin d'être à l'abri de la concurrence mondiale, à tel point qu'elle en meurt parfois. Exemple : les petits cordonniers.

LES CULTIVATEURS DE LA FLANDRE FRANÇAISE

M. Descamps cherche à mettre en relief l'influence des villes sur la culture flamande. Cette influence a agi d'une façon différente selon la nature du sol, et aussi selon la distance plus ou moins grande des villes.

C'est le sous-sol imperméable qui fait l'unité de la Flandre (argile des Flandres.)

C'est la variété du sol qui fait les subdivisions régionales.

En partant de la mer, on distingue d'abord la région des *Dunes*, au sol sa-

blonneux peu fécond. Là domine le type du pêcheur-cultivateur avec l'organisation matriarcale de la famille, l'imprévoyance générale et l'attachement aux traditions. L'influence du commerce a été nulle sur la culture fragmentaire, mais s'est fait sentir sur la pêche, qui est passée de la pêche côtière à la petite pêche, puis à la grande pêche en Islande.

Après les Dunes, viennent les *Polders*, gagnés sur la mer grâce à des associations appelées wateringues. Le sol est ici composé d'alluvions très fertiles, mais qui, anciennement, étaient très difficiles, à travailler, par suite de l'excès d'eau; de là, la nécessité, autrefois, de forts attelages, et par conséquent la prédominance de la grande culture.

Ensuite vient le *Houtland* ou Pays au bois, couvert jadis de forêts, qui ont été défrichées par les moines. La petite culture domine à cause de l'élevage des veaux et des industries laitières. Le lait est surtout transformé en beurre, et, avec le petit-lait on élève des porcs. Les labours sont faits par des chevaux que l'on achète dans le Boulonnais.

Le Houtland est limité au sud par la *plaine de la Lys*, dont le sol est composé d'alluvions fertiles. Le travail à la bêche domine, et par conséquent la petite culture et la culture fragmentaire. Cette situation a été amenée anciennement par la culture du lin associée à la fabrication rurale; elle se prolonge aujourd'hui par la culture maraîchère.

Au sud de la Lys, on entre dans la *banlieue des villes industrielles*. Les fermiers deviennent des laitiers vendant le lait en nature aux populations urbaines.

Sur la question du personnel, il y a une remarque générale à faire sur la façon dont il est organisé en Flandre. Il comprend les catégories suivantes : 1° Une partie stable (ce sont les valets) parce qu'ils occupent une borderie dépendant de la ferme; 2° une partie instable (ce sont les spécialistes) parce qu'ils sont célibataires, et à leur majorité émigrent en ville : ce sont les vachers, gamins de quinze ans, et les charretiers jeunes gens d'une vingtaine d'années. Il faut y ajouter les servantes, qui deviennent d'autant plus rares que l'on s'approche des villes. Le fermier tend à remédier à cette instabilité, en employant autant que possible le travail familial, et ceci explique à la fois la grande natalité et le grand nombre de célibataires.

Il y aurait aussi à noter l'isolement des habitations, la transmission intégrale et le développement du fermage, conséquence de la culture intensive. La stabilité du fermier est assurée par la coutume du *Pachter's Recht* suivant laquelle le fermier se voit rembourser l'engrais qui reste sur la terre à la fin du bail, et aussi par le renouvellement à temps des baux.

Le défaut le plus grave est celui de l'insuffisance de l'émigration : il en résulte un excès de demande quand il y a une ferme à louer, d'où surélévation des fermages et prix exagéré de la terre.

M. Robert Dufresne s'étonne de voir le rôle de vacher confié à des gamins. Quant au charretier, il s'étonne qu'on ne lui fasse pas un petit logement près de l'écurie lui permettant d'être marié, tout en pouvant continuer à surveiller les chevaux la nuit. Ne serait-ce pas un défaut de patronage de la part des propriétaires?

M. Descamps répond qu'en effet les propriétaires sont surtout des commerçants et des industriels, et habitent la ville. D'autre part, les fermiers sont loin de réclamer un logement confortable au propriétaire pour le charretier, car quand ce poste est assumé par l'un de ses fils, celui-ci couche à l'écurie comme le ferait un ouvrier salarié.

M. Poinsard se demande si le célibat des charretiers ne provient pas aussi d'un salaire élevé gagné jeune, ce qui les pousserait à la dissipation. Quant à la grande ferme, plus fréquente sur les Polders que dans le Houtland, la cause principale n'en est-elle pas due à la fertilité plus grande demandant un capital moindre?

M. Descamps dit que, pour le charretier, le salaire est trop faible : 35 francs par mois, plus la nourriture. Il s'en va, parce qu'en ville il trouve un salaire supérieur dans le même métier, et il peut se marier.

LES TYPES FAMILIAUX ET LA NATALITÉ

M. Champault montre que la natalité est prospère toutes les fois que, par suite de sa constitution familiale, la génération adulte a besoin d'enfants, ou du moins n'est pas trop gênée par les survenances d'enfants.

C'est très nettement le cas des types familiaux à ménages multiples, etc., de ceux à héritier associé, où on a besoin de nombreux ouvriers familiaux.

Dans les types en simple ménage, des distinctions s'imposent.

Dans le simple ménage d'origine communautaire, la natalité reste belle aussi longtemps que le père profite du travail ou du salaire des jeunes; c'est une tradition heureuse du ménage multiple. Mais par sa nature le simple ménage d'origine communautaire tend à la supprimer : la natalité tombe alors à un ou deux naissances, parce que les enfants deviennent une charge sans compensation.

Le simple ménage particulariste accepte facilement la charge des naissance nombreuses : 1° parce qu'il a bien davantage l'habitude de l'effort; 2° parce que le développement intense de la vie intime au foyer a pour corollaire naturel les naissances, vie et joie du foyer; 3° et surtout parce que, faisant au plus vite des êtres indépendants et se suffisant à eux-mêmes, il réduit les charges de l'éducation au minimum.

Évidemment, toutes choses égales d'ailleurs, l'action de la morale est très favorable à la natalité; mais elle a moins d'efficacité pratique que le type familial constituant un milieu favorable ou hostile à cette action.

M. Champault voit dans ces constatations une nouvelle raison d'orienter le type familial vers le particularisme, et de favoriser l'action de la morale religieuse, qui restera d'ailleurs seule efficace tant que le type familial n'aura pas évolué.

M. Perier approuve les conclusions de M. Champault dans leur ensemble, en faisant remarquer toutefois que la natalité baisse en Australie.

M. Descamps appuie également la thèse de M. Champault. Quant à l'Australie, il fait remarquer combien est éclairante la formule sociale par laquelle Edmond Demolins avait caractérisé ce pays : particularisme en vase clos. En Australie la race anglo-saxonne est en quelque sorte dans une impasse, manque d'exutoire.

En réponse à une question qui est posée sur le fait de savoir si la famille anglaise ne dépense pas plus pour l'éducation des enfants que la famille française, il dit que la charge la plus lourde à considérer n'est pas l'éducation proprement dite, mais celle de la dot et de l'établissement des enfants.

M. Melin, à propos de la famille patriarcale, ne pense pas que la polygamie favorise la natalité. La polygamie n'est pas due au désir d'avoir beaucoup d'enfants, mais à la nécessité d'avoir beaucoup de servantes.

M. Champault croit au contraire que, dans une famille donnée, la polygamie augmente la natalité.

M. Blanchon dit qu'il faut tenir compte également des divorces. Ceux-ci ne sont pas favorables à une forte natalité. Ainsi au Japon, où les divorces sont très nombreux, il y a peu d'enfants.

M. Bureau dit que M. Champault ne fait pas une place assez grande au facteur moral. C'est l'abaissement de la moralité en France qui a amené la diminution de la natalité.

M. Champault ne nie pas l'influence de la moralité, mais précisément celle-ci est favorisée ou combattue par les facteurs sociaux. M. Champault a surtout étudié l'action de ces derniers, ce qui n'empêche pas que, toutes choses égales d'ailleurs, la moralité ne relève les naissances.

M. de Rousiers dit qu'en effet il faut tenir compte séparément de l'influence des facteurs moraux ou sociaux. Il arrive que le chiffre des naissances soit assez élevé, sans que le facteur moral intervienne en quoi que ce soit. Les métayers du Limousin, par exemple, ont beaucoup d'enfants, parce que cela leur donne une main-d'œuvre à bon marché.

L'EXPANSION DE LA RACE PORTUGAISE

M. Poinsard expose la situation du Portugal au point de vue de l'émigration. Les petits cultivateurs ont beaucoup d'enfants, parce qu'ils peuvent ainsi se passer de salariés. Au moment de s'établir, les enfants ne sont pas capables de coloniser les régions pauvres du Portugal, par suite du manque de patronage de la part de la classe supérieure. Ils préfèrent émigrer temporairement surtout au Brésil. Les uns vont recruter la main-d'œuvre agricole, envoient une partie de leurs salaires à leurs parents, et finissent par revenir vivre de leurs rentes au pays natal. Les autres vont se perdre dans les villes, où ils travaillent en qualité d'artisans ou de petits commerçants. Beaucoup échouent : ceux qui reviennent ont à la fois une bonne et une mauvaise influence. Ils tiennent à faire des œuvres de bien public en fondant des écoles, subventionnant des cours, réparant des églises. Mais, par vanité, ils tiennent à être propriétaires fonciers, achètent des terres à n'importe quel taux, et font ainsi monter les prix, ce qui retarde l'ascension des capables par la culture.

Ce qui manque au Portugal, c'est une classe de patrons, capables d'entreprendre la mise en valeur agricole tant de la mère-patrie que de ses colonies. Pour cela, la classe supérieure devrait abandonner l'engouement actuel pour les carrières libérales et les fonctions publiques. Il y a quelques heureuses exceptions. A l'île de Saint-Thomé, par exemple, la colonisation portugaise a très bien réussi, grâce aux plantations de canne à sucre.

M. Perier cite un autre exemple, celui des îles Açores qui fournissent des émigrants travailleurs et énergiques qui sont très appréciés aux îles Hawaï.

M. Poinsard répond que, sans doute, il s'agit aux Hawaï de culture arborescente, travail bien adapté aux Portugais ; c'est grâce aux cultures arborescentes qu'ils réussissent en Californie.

M. de Sainte-Croix demande s'il existe une émigration en Portugal ?

M. Poinsard répond qu'en effet, la plupart des petits métiers sont faits par des Galiciens. En outre, il vient beaucoup d'ingénieurs français. Les vins de Porto sont en grande partie exploités par des Anglais. Enfin, il vient des commerçants de divers pays.

L'immigration tend à diminuer, car beaucoup de Portugais vont faire leurs études en France, et reviennent comme ingénieurs.

M. Descamps constate que ce qui manque au Portugal, comme aux pays communautaires en général, c'est une classe dirigeante. De là l'immigration d'une classe dirigeante étrangère. M. Descamps demande à M. Poinsard, s'il n'a pas constaté également une immigration de capitaux.

M. Poinsard répond qu'en effet, la plupart des grandes entreprises sont entre les mains de capitalistes étrangers : mines, chemins de fer, etc.

M. Gauthier dit que ce qui empêche la prospérité des colonies portugaises, c'est que le travail européen n'y est pas possible. Les indigènes que l'on emploie sont peu payés et dépensent peu, ce qui rend le commerce stagnant.

M. Poinsard répond que c'est exact pour la côte, mais à l'intérieur, il y a des territoires tempérés, où l'on pourrait imiter ce qui se fait à Saint-Thomé, où l'on emploie une main-d'œuvre nègre. Dans le Mozambique, il vient beaucoup de petits commerçants hindous qui s'enrichissent le plus souvent.

M. Gauthier dit que les commerçants hindous vivent avec 30 centimes de riz par jour, et ne contribuent pas à accroître la prospérité du pays.

M. Perier remarque que les Portugais résistent fort bien au climat tropical. Ce fait a été vérifié souvent et devrait constituer pour cette race un avantage énorme.

LES MONTAGNARDS DES PYRÉNÉES ET DE LA CATALOGNE.

M. Durieu expose le résultat de ses observations dans les Pyrénées et en Catalogne.

Dans les *Pyrénées*, il a étudié le type de la *vallée d'Aspe*, au sud d'Oloron. Les propriétés (prairies et cultures) sont fragmen-

taires, et les pâturages de la montagne sont communaux. La culture est rudimentaire et est faite par les femmes. Les hommes s'absentent souvent, vont à la foire, à la chasse aux isards.

Les communications sont difficiles : il n'y a dans la montagne que des sentiers de chèvres, et comme les parcelles cultivables sont disséminées, cela a amené peu à peu l'isolement des habitations : on a d'abord installé une grange près des champs, puis une cuisine et une chambre, enfin une habitation complète. Les domaines continuent à s'appeler *granges*. Une grange de 2 hectares vaut 5 à 6.000 francs. Les domaines sont transmis intégralement à un seul enfant, qui dédommage les autres.

Chaque ménage vit séparément et isolément : en hiver on ne va guère au village que deux fois par mois. Pourtant il subsiste des vestiges de communauté de village : la commune entretient un médecin, nourrit un taureau, possède les pâturages; c'est par l'intermédiaire du maire que les prêts de la caisse régionale de crédit agricole sont distribués aux cultivateurs. Aussi, le pouvoir du maire est grand, et il conduit ses administrés en petit autocrate ; on a besoin de sa permission pour aller chasser, etc.

Les habitants de la vallée d'Aspe sont généralement querelleurs, procéduriers et incapables d'une attention soutenue. Ils aiment beaucoup la danse.

L'émigration se porte vers Bordeaux et les villes, ou vers l'Amérique. Dans ce cas, elle a toujours lieu avec l'esprit de retour, mais le départ se fait avec joie.

L'autonomie communale est très grande ; la commune est administrée par l'assemblée des pères de famille et par des jurats élus.

M. Géral demande quel emploi les émigrants qui rentrent font de leurs économies ?

M. Durieu répond qu'ils vivent en rentiers.

M. de Rousiers constate que des particularistes, dans ce cas, emploieraient leurs économies à mettre le pays en valeur, à créer des industries.

M. Champault dit que le type de la vallée d'Aspe est plus pastoral que cultural, de sorte qu'il a été peu orienté vers le particularisme.

M. Durieu le reconnaît et se propose de décrire maintenant le *type catalan*, qui est plus cultural.

Il a surtout observé *le pays de Puycerda*, petite plaine très élevée entourée de montagnes. Dans la plaine, on cultive le blé, à l'aide de bœufs et d'instruments agricoles perfectionnés. Le fermage domine; 1 hectare de culture vaut environ 2.000 francs et se loue 125 francs. On fait un grand commerce de mulets. Il y a en outre des tissages dans les villages.

En hiver le travail manque, de sorte qu'il y a une grande émigration temporaire ou définitive, vers Barcelone.

A noter le pouvoir absolu du père dans la famille ; il avait anciennement la liberté de tester.

A noter aussi que les coutumes matriarcales subsistent, et que les fiançailles se traitent par les intéressés seuls.

Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est d'abord l'endurance au travail (les journées de travail sont très longues et très pénibles), ensuite l'émigration. Dans une famille de 12 enfants, il y avait 4 filles modistes à Shang-Haï, un garçon planteur en Algérie, un autre cuisinier à New-York, un autre encore domestique en France. L'aîné continuait la culture du domaine paternel.

M. Durieu a constaté l'existence de poètes ambulants qui sont nourris et logés partout où ils se présentent. Il a constaté aussi la grande puissance politique du clergé, et les rivalités intestines qui ont fait échouer la révolution catalane et assuré la domination castillane.

M. Descamps constate que le type catalan est plus débrouillard que celui des Pyrénées. Toutefois, il reste bien des traits communautaires, notamment la grande influence des clans politiques et religieux.

M. Champault dit que la Cerdagne n'est pas une montagne à proprement parler, mais une *plaine élevée*. De là, la culture riche par des fermiers Les vrais monta-

gnards sont généralement propriétaires, et font une culture acharnée à la bêche.

M. Firmin-Didot demande si les émigrants de la Cerdagne reviennent au foyer?

M. Durieu dit qu'ils ne reviennent pas, car la terre est trop chère. Beaucoup restent à Barcelone.

M. Firmin-Didot demande quelle part ils ont eue dans le développement de Barcelone?

M. Durieu dit qu'ils arrivent à Barcelone comme commis, et beaucoup deviennent patrons. Ce sont les habitants de Puycerda qui ont construit la route de Puycerda à Barcelone.

M. Perier signale la présence à Barcelone d'une nombreuse colonie étrangère, notamment française, et qui a été un facteur important du développement de Barcelone. M. Périer trouve de nombreux points de ressemblance entre les Cerdans et les Syriens qu'il a pu observer lors de son voyage en Orient.

M. Durieu est convaincu que les Catalans n'ont pas attendu l'action des étrangers pour donner de l'impulsion au développement de Barcelone.

M. de Sainte-Croix trouve beaucoup d'analogies entre les coutumes catalanes relatives au mariage et le droit canonique.

M. Durieu dit que cette coutume est la même dans toute l'Espagne, où l'intervention des parents dans les fiançailles est moindre qu'on ne le suppose en France. Il y a bien des fiançailles solennelles catholiques, mais elles ne font que consacrer un accord préalable des fiancés. Seuls les transporteurs muletiers, souvent absents cependant, ne manquent jamais de demander l'autorisation préalable des parents.

QUESTIONS DU JOUR.

A PROPOS DE LA GRÈVE DE TRÉLAZÉ

Du tramway, qui parcourt en trente minutes la distance d'Angers à Trélazé, on aperçoit sur la gauche des hauteurs sombres et monotones qui émergent, tout d'une pièce, des riantes verdures de la Basse-Plaine. Ce sont *les buttes*, analogues aux terris des mines, — mais ici les déchets accumulés depuis cinq cents ans forment un véritable plateau, couvrant sur plusieurs kilomètres carrés toute l'étendue des gisements.

Et là-haut, l'œil embrasse un vaste entassement d'ardoise morte : la morsure de l'air ternit le schiste et l'effrite; la pierre ne semble s'éveiller de son poudreux linceul que lorsque le soleil, s'abaissant sur l'horizon, sait trouver mille et mille facettes parmi les jonchées d'ardoises perdues pour jeter à travers la butte un ruisselant chemin de lumière dure. Çà et là des échafaudages flanqués de cheminées et de bâtisses annoncent *un puits;* mais le sentier qui nous y mène fait un crochet, pour contourner une mare d'un étrange aspect : l'eau dort, très glauque, entre de mornes parois à pic : c'est un ancien *fond*, une carrière à ciel ouvert abandonnée depuis qu'on va chercher le schiste à trois cents mètres au-dessous du sol.

Au voisinage de l'engin d'extraction, les ateliers des fendeurs sont groupés, formant des hameaux de minuscules chaumines : un simple toit de paille, à deux pans; au fond, un pignon de maçonnerie rustique; et par devant, l'ouverture béante, qu'un paillasson mobile peut masquer aux jours de soleil ou d'intempéries; voilà toute l'installation de l'ouvrier d'*à-haut*, voilà son *tue-vent!* Des blocs de schiste, de diverses grosseurs, gisent à portée, pendant qu'en face, sur une aire bien nivelée, s'étagent des rangées d'ardoises finies, soigneusement classées. Chaussé de sabots énormes, *guêtré* jusqu'aux genoux de gros chiffons serrés par un tour de ficelle, notre fendeur avance lentement sa besogne. Il travaille *seul*, le plus souvent, mais parfois un maître-ouvrier abrite sous son tue-vent plusieurs compagnons et apprentis.

Si vous n'arrivez sur la butte que vers le milieu du jour, vous voyez seulement *fendre* les « repartons » et *tailler* à la

forme marchande les feuillets obtenus : cela se fait sans bruit, sans gros effort; c'est affaire de dextérité et de coup d'œil. Mais la scène est bien différente, le matin, à l'heure où le fendeur brise les blocs de schiste pour en tirer les *repartons* (ce sont des prismes, dont la section correspond à la surface d'une ardoise). Il faut manœuvrer les lourdes pierres, les attaquer vigoureusement à la pince, au ciseau, au couperet, à la scie : le fer grince, l'ouvrier ahanne, la pierre sonne sous les coups, puis gémit en se brisant. — Il serait extrêmement pénible de repartonner — ou *querner*, comme disent les gens du pays — pendant la chaleur du jour; et d'ailleurs la nature de la roche ne le permettrait pas. Si les repartons n'ont pas été préparés « à la fraîche », et conservés dans le tue-vent, sous une couche de poussier humide, la pierre *perd son eau*, et s'effrite sous l'outil au lieu de se cliver.

Le *quernage* est déjà la plus fatigante des opérations qu'exécute le fendeur : c'est aussi de beaucoup la plus difficile. Les blocs livrés à l'ouvrier sont le produit d'une sélection, puisqu'on laisse au fond une bonne moitié du schiste abattu, mais ils sont loin encore d'être homogènes : ils cachent dans leur sein de multibles défauts, des fissures par exemple, ou des portions friables, ou bien encore des semis de quartz et de pyrite... : toutes ces partie malsaines qui constituent parfois *les trois quarts de la matière*, doivent être scrupuleusement éliminées dans le quernage. Et ce n'est pas chose aisée que de saisir d'un coup d'œil la contexture de la roche, avant d'y porter le fer : il faut des années d'*apprentissage* pour bien connaître les ruses de la pierre, pour arriver à donner leur sens aux indices les plus fugitifs, pour savoir enfin *réduire la perte*, tout en tirant du bloc des repartons aussi beaux que possible : les meilleurs et les plus larges donneront des ardoises *anglaises*; les autres serviront à confectionner les modèles *français* d'une moindre valeur marchande.

Le *rendement de l'exploitation*, qui résulte du nombre et de la qualité des ardoises extraites par mètre cube de roche abattue, dépend évidemment dans une large mesure de l'habileté des fendeurs, mais la *qualité morale* de leur travail n'est pas un facteur moins important que leurs aptitudes techniques. S'ils n'apportent pas, à querner, l'énergie, l'opiniâtreté, la conscience désirables, s'ils sabotent, l'entreprise peut se trouver en perte.

Mais comment contrôler une opération aussi délicate, portant sur une matière variable à l'extrême? Comment contraindre à l'application, et même seulement à l'assiduité, ces ouvriers qui sont disséminés sur la butte? Les patrons n'y peuvent songer.

Et d'ailleurs, nos fendeurs sont les descendants de ces *perreyeux*, les ardoisiers de jadis, qui si longtemps firent la loi aux maîtres carriers. Il se transmet de père en fils, en même temps que l'amour du métier et la tradition d'un art *immuable*, un vieil esprit d'indépendance et de libre travail. Les fendeurs sont encore aujourd'hui comme autant d'*ouvriers-patrons* d'une grande fabrique collective. L'entreprise leur livre la pierre, jour par jour; elle leur commande, selon ses ventes, les types qu'ils auront à réaliser de préférence; elle leur paye à la fin du mois les ardoises confectionnées, suivant des tarifs qui intéressent naturellement le personnel à la production des modèles de choix. Une *prime* vient encourager les consciencieux et les habiles *au bon emploi de la roche*, mais nulle contrainte matérielle n'est imposée à l'ouvrier d'à-haut : il travaille à son gré, il vient à ses heures sous le tue-vent qui est d'ailleurs sa propriété.

En principe, la pierre mise au jour est répartie d'*égale façon* entre les fendeurs. Les blocs, dès leur sortie du puits, sont classés en quatre qualités, ou *rangs*, et de chacun des rangs, chaque tue vent reçoit à son tour une part, de sorte que l'ouvrier ne peut s'en prendre qu'au hasard ou à lui-même s'il gagne moins que son voisin. Un supplément de matière est cependant alloué aux maîtres d'apprentissage, en raison de la productivité des compagnons qu'ils ont avec eux. Le droit à la répartition s'évalue en *hottées* : les ouvriers sont

tous à quatre hottées, tandis que les apprentis sont à une, deux, trois ou quatre hottées, suivant leur âge et leur habileté [1].

Un tel mode de distribution de la pierre ne peut que contenter l'esprit jalousement égalitaire de la masse des ouvriers, mais il est loin d'être à l'avantage de la production. Il arrive en effet que le fendeur assidu manque d'ouvrage, alors que les intempérants et les paresseux gâchent la matière, pour expédier plus vivement la besogne! Il se produit surtout ceci, que les gratifications ne peuvent donner à certains l'habileté qui leur fait défaut, ni à d'autres le courage de s'imposer un surcroît de peine pour obtenir des produits de choix.

Pour remédier à cet état de choses, pour empêcher les ouvriers de sacrifier le plus souvent la qualité au nombre des ardoises produites, le directeur de la carrière des Grands-Carreaux imagina, voici quelques années, de *spécialiser* dans la confection des modèles anglais les plus « avantageux », c'est-à-dire les plus robustes et les plus adroits de ses fendeurs; il leur réservait la pierre de choix, et leur en donnait *autant qu'ils en pouvaient travailler;* les ouvriers de la « française » se partageaient le reste : ils se déclarèrent lésés. Mais le mécontentement fut général quand on vit la Compagnie réduire les tarifs de confection pour l'anglaise : les anciennes bases de salaires auraient procuré des gains disproportionnés à ces privilégiés qui recevaient en abondance une matière soigneusement triée, au lieu d'une quantité limitée de roche mélangée! Avec les tarifs réduits, ces hommes d'élite se faisaient encore des journées bien supérieures à la moyenne [2], mais c'était au prix d'une fatigue plus grande : ils maniaient tout le long du jour des pièces plus pesantes, ils avaient à querner un plus grand nombre de blocs que leurs camarades des ardoises françaises!

Dès le début, tout le monde protesta contre ce système qui procurait à l'exploitant le double avantage d'être mieux servi, et à meilleur compte : la direction éluda les réclamations en arguant de certaines commandes très urgentes, et le régime se consolida. Mais, récemment, un puits suspendit sa production, à la suite d'un éboulement : les fendeurs ordinaires se trouvèrent en chômage : les anglaisiers, toujours privilégiés, furent incorporés dans l'atelier d'anglaises d'une carrière voisine, où les parts des fendeurs de françaises se firent encore moins rémunératrices! Ce fut l'occasion d'un mouvement plus énergique. Les ouvriers se levèrent en masse, *anglaisiers en tête*, pour réclamer le retour à l'égale répartition de la pierre. Les directeurs intéressés tinrent bon : leur personnel cessa le travail, et les autres carrières de la Commission suivirent : deux mille ouvriers étaient en grève!

Les grévistes de Trélazé ont affaire à un patron d'une puissance peu commune : c'est la Commission des Ardoisières d'Angers. Avant la Révolution, de petites compagnies se partageaient les carrières : elles se faisaient auprès des quelques marchands de gros une concurrence acharnée, et se disputaient les ouvriers. Ceux-ci étaient constitués en deux *castes* fermées : les travailleurs d'à-bas, et les fendeurs d'à-haut : chacune avait ses règlements étroits, ses coutumes, ses mœurs, ses burlesques cérémonies où les beuveries avaient place d'honneur. Les fendeurs prétendaient n'enseigner le métier qu'à leurs « enfants mâles » et ces *perreyeux* défendirent souvent par la violence et la révolte les privilèges qu'ils s'arrogeaient!

Un bureau de vente en commun, doublé d'un service d'études techniques, fut créé en 1808 par neuf des sociétés exploitantes, et prit le nom de *Commission des Ardoisières d'Angers*. Il s'employa bientôt, avec l'aide des pouvoirs publics, à réagir contre les exigences du personnel, à briser sa cohésion corporative : en 1825 l'émiettement de la classe ouvrière était chose accomplie sur les carrières.

Deux faits vinrent amener, après la

1. La hottée n'est en rien une unité de volume de pierre : le nombre de hottées d'un fendeur est un simple coefficient qui fixe son droit relativement à ses camarades.

2. Le fendeur moyen gagne 1.200 francs par an.

concentration commerciale, une concentration industrielle toujours plus intense : en 1850, les débouchés se multiplièrent par la création des chemins de fer; trente ans plus tard, la *méthode Blavier*, continue et économique, mais exigeant le fonçage de puits profonds, se substituait aux anciens procédés d'extraction à ciel ouvert; les petites compagnies, ne pouvant faire les avances nécessaires, se fondirent une à une dans la Commission. L'ardoisière de la *Grand'-Maison* est la seule de tout le bassin, qui soit restée en dehors de ce véritable trust, mais elle appartient à une société anonyme, le *Comptoir des ardoises de l'Anjou*, qui exploite, d'autre part, dans les bassins voisins, de riches gisements.

La Commission est depuis 1891 une *société en nom collectif*, et ce caractère ajoute encore à sa force : aucun compte à publier; un nombre restreint, paraît-il, de riches actionnaires angevins, capables de supporter une réduction de dividendes et d'envisager même des sacrifices momentanés; voilà qui met à l'aise un chef d'industrie et lui permet de soutenir de longues grèves : il peut braver l'opinion, car il n'a pas d'actions en Bourse; il élude autant que bon lui semble la pression des pouvoirs publics. C'est à l'abri de toute contrainte que le gérant de la Commission prendra ses décisions!

De leur côté, les ouvriers n'ont pas une organisation bien puissante. *Le syndicat* est affilié, par la Fédération des ardoisiers, à la Confédération générale du travail, mais il compte, en temps ordinaire, bien peu de membres cotisants. Qu'ils soient manœuvres d'à-bas, et *Bretons* d'immigration plus ou moins récente, ou bien qu'ils soient fendeurs et fils de « perreyeux », les ardoisiers manifestent une égale apathie : il est vrai que le titre de syndiqué ne doit pas recommander ceux qui le possèdent à la faveur de la Commission, et c'est un excellent prétexte à l'abstention. Aussi le syndicat ne comprend-il, en dehors de l'ordinaire contingent des mauvais ouvriers qui cherchent à s'en faire un rempart, qu'un nombre assez restreint de militants résolus, socialistes ou même libertaires, d'autant plus extrêmes dans leurs conceptions et violents dans leurs attaques, que le tout-puissant patron s'est montré jusqu'ici d'une intransigeance absolue!

La Commission, d'une part, ne reconnaît pas l'existence du Syndicat : si elle consent parfois à « causer », ce n'est jamais qu'avec ses propres ouvriers. Elle fait, d'autre part, de gros efforts pour enrayer la propagande révolutionnaire : elle a pratiqué le paternalisme — mais toutes ses institutions ont été battues en brèche, les unes après les autres; — elle subventionne des écoles libres, des patronages, des cercles d'ouvriers; elle a bâti récemment encore une chapelle; elle paye un aumônier breton et fait ainsi de gros sacrifices pour *conserver dans le bon esprit* les immigrants qu'elle a fait venir; mais les résultats sont tout de surface! Les Bretons ont bientôt fait d'abandonner la pratique religieuse et de se perdre dans la masse des « exploités ». La preuve en est qu'aux jours de conflit, le fond, comme la butte, se lève tout d'une pièce, et s'enrôle dans le Syndicat. Et les ardoisiers en grève sont une foule redoutable, dont les colères sont soudaines et brutales...

La grève présente fut, à ses débuts, une simple « guerre à bras croisés » : M. Ludovic Ménard, le plus en vue des syndicalistes de l'ardoise, prêchait le calme, et l'obtenait de ses camarades. Mais dans les derniers jours de juin, les manifestations se firent tumultueuses : ces violences redoublèrent quand on apprit que l'administration était décidée à prononcer de nombreux renvois. Il y eut des bagarres, à la suite desquelles plusieurs ouvriers furent arrêtés et condamnés...

La haine du favoritisme jette les masses ouvrières dans un sentiment qu'elles confondent volontiers avec la simple équité, et qui n'est à vrai dire que l'*esprit égalitaire* et niveleur. Que nos grévistes y prennent garde, car si une telle mentalité peut n'avoir que de faibles inconvénients dans certaines industries demandant aux ouvriers une médiocre initiative, elle est un obstacle au progrès dans l'exploitation de l'ardoise, où le rendement dépend de

façon si étroite du *savoir-faire* et *du bon vouloir* des fendeurs. Les directeurs ont pour eux la raison, quand ils luttent pour le bon emploi de la pierre, et quand ils tentent de distinguer une *élite* parmi leur personnel. A l'ouvrier « avantageux » on peut donner la pierre de choix, — et la lui donner sans compter s'il n'abuse pas de ce privilège et tire vraiment tout le parti possible de toute la matière qui lui est remise. C'est l'avantage de la Commission, mais n'est-ce pas aussi l'intérêt des fendeurs, puisqu'ils conservent, en salaire, une portion du prix de toute ardoise sauvée du déchet?

Les ouvriers devraient se rendre compte de ce qu'a d'*irrationnel* le système du partage égal de la pierre, et ne point faire au nouveau mode de répartition une opposition irréductible, mais la Commission pourrait peut-être leur donner des *garanties* quant au choix des privilégiés, — en instituant des règles fixes pour l'admission aux ateliers d'anglaises. Ne pourrait-elle d'ailleurs, si les circonstances commerciales le permettent encore, renoncer au supplément de profit que semble lui procurer la réduction des tarifs pour les anglaisiers et se contenter d'être mieux servie sans vouloir l'être à meilleur compte, en répartissant entre tous les fendeurs le bénéfice qui résulte d'une meilleure organisation du travail?

Il y aurait là un vaste terrain de conciliation, — si toutefois quelque fait important n'a pas échappé à notre succincte analyse. — Mais ce n'est pas le droit, c'est la force qui sans doute tranchera le différend. Le trust de la Commission est, en effet une telle puissance que les grévistes seront probablement réduits à subir toutes les conditions qu'il leur fera!

Paul VANUXEM.

14 juillet 1910.

LIVRES REÇUS

Croître ou disparaître, par Georges DEHERME, 1 vol. in-16, 3 fr. 50. (Perrin et Cie édit.)

Le droit international américain, par Alexandre ALVAREZ. 1 vol. in-8°. (A. Pédarre, édit.)

Annuaire statistique (ministère du Travail et de Prévoyance sociale). 28e vol., 1908.

L'organisation de la vie privée (l'orientation particulariste), par Gabriel MELIN, 1 vol. 2 francs. (Bloud et Cie. édit.)

Les Parisiens d'aujourd'hui, t. I. Les types de la simple récolte et de l'extraction, par Joseph DURIEU, 1 vol. 5 francs. (Giard et Brière, édit.)

De la Prière, 1 vol. in-32, XIV-191 p., par Louis BALLU, curé de Parnoy, par Montsoreau, Maine-et-Loire (en vente chez l'auteur), prix : 1 franc, *franco* 1 fr. 10.

La Belgique au travail, par J. IZART, 1 vol. 4 francs. (Pierre Roger, édit.)

La religion de la Grèce antique, par O. KABERT, 1 vol. 4 francs de la BIBLIOTHÈQUE DE VULGARISATION. (P. Lethielleux, édit.)

Le socialisme sans doctrines (la question agraire et la question ouvrière en Australie et Nouvelle-Zélande), par Albert MÉTIN, 2e édit., revue et mise à jour, 1 vol. in-8° de la BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES, cart. à l'anglaise, 6 francs. (F. Alcan, édit.)

AOUT-SEPTEMBRE 1910 72³ et 73 LIVRAISONS

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — A propos de l'œuvre de Mme Selma Lagerlöf. — Appréciations de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Charles PHALEMPIN, 27, Bramham Gardens, Londres S. W., présenté par M. Jean Périer.

M. Pierre LACROIX, 5, Hargreave Villas, Londres W., présenté par M. Jean Périer.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Compte rendu de la séance de mai.

M. L. POINSARD attire l'attention de ses collègues sur l'importance primordiale de l'éducation de la femme et met en discussion les moyens à employer pour résoudre ce problème.

M. Poinsard insiste sur ce point qu'il ne faut pas confondre éducation et instruction. C'est la grande erreur de notre époque, en France surtout. L'éducation, c'est avant tout la formation du caractère. Il est absolument indispensable d'éduquer d'abord les mères si l'on veut éduquer les enfants. L'Angleterre elle-même traverse actuellement une crise assez grave, qui semble être une répercussion de l'insuffisance de l'éducation féminine devant les nécessités nouvelles. De là des symptômes de désorganisation familiale en Angleterre, moins graves sans doute qu'en France, mais qui expliquent la crise actuelle.

M. DESCAMPS, qui vient de poursuivre une enquête en Angleterre, tant dans les écoles de filles que dans les écoles de garçons, a constaté qu'un effort très intense existe pour mettre l'éducation à la hauteur des exigences actuelles. Pour les filles notamment, il s'est créé un certain nombre de collèges qui imitent les Public schools des garçons, tout en tenant compte de la différence des sexes.

M. Descamps ne croit pas que la crise actuelle soit bien alarmante en Angleterre. Ce pays se trouve continuellement en état de crise; mais ce sont des crises de croissance.

M. POINSARD pense, au contraire, que la crise anglaise actuelle diffère des crises anciennes en ce qu'elle montre des tendances centralisatrices très dangereuses. L'intervention de plus en plus grande des pouvoirs publics ne serait là, comme ailleurs, qu'une conséquence d'un affaiblissement des forces privées.

Quant aux Public schools, quels que soient leurs mérites, elles ne peuvent remplacer la famille si celle-ci se désorganise.

M. DESCAMPS dit que sa première enquête en Angleterre n'a porté que sur l'éducation à l'école. Il ne peut donc donner aucune indication précise sur l'état actuel de la constitution familiale, mais il dirigera le plus possible ses investigations dans cette direction au cours de la seconde enquête qu'il doit effectuer pendant les grandes vacances.

M. POINSARD pense qu'il serait intéressant de savoir ce qui se passe en Amérique. Il semble que l'éducation des deux sexes suive une marche parallèle, et il se-

rait curieux de savoir quels en sont les résultats.

M. Durieu est d'accord avec M. Poinsard sur la définition générale de l'éducation : la formation du caractère. Toutefois, cette définition lui semble trop vague, et il y aurait lieu de préciser ce que l'on entend par caractère, ou, si l'on veut, quels sont les qualités de caractère que l'on croit bon de développer.

M. Poinsard voit trois qualités principales à développer : la volonté, la droiture et l'initiative.

M. Durieu constate l'intérêt qu'il y a à préciser les choses. Pour lui, les trois qualités principales sont la prévoyance, l'attention et la discipline. Avoir du caractère, c'est savoir se tirer d'affaire dans les entreprises matérielles.

M. Périer dit que la prévoyance n'est pas une qualité anglo-saxonne. La supériorité des Anglais provient principalement de leur grande ténacité. La guerre du Transvaal en est un bel exemple.

M. de Rousiers dit qu'il faudrait étudier, dans chaque pays, quelles sont les qualités du caractère que l'éducation tend à développer. Il n'y a pas d'éducation préparant à tous les milieux. Une Américaine, par exemple, serait très malheureuse en Orient.

M. Bureau se demande si la vie publique est bien une conséquence de la vie privée. Il se demande aussi si l'influence de la mère est réellement plus grande que celle du père dans l'éducation des enfants.

M. Poinsard dit qu'il y a plusieurs espèces de crises, mais la crise politique actuelle de l'Angleterre lui semble une conséquence d'un affaiblissement de la vie privée.

Quant à l'influence du père, elle est forcément moins importante que celle de la mère, car il n'est généralement en contact avec ses enfants qu'une très faible partie de la journée.

M. Bureau répond qu'il ne faut pas mesurer le degré d'influence au temps pendant lequel on est en contact. Certaines personnes ont une influence énorme en peu de temps.

M. de Rousiers dit que, dans ce cas, il ne peut être question que d'une influence intellectuelle, mais non d'une influence formatrice du caractère.

M. Périer a constaté qu'en Angleterre, le père a, moins que partout, une influence quelconque sur l'éducation de ses enfants.

M. de Rousiers, en parlant de la crise anglaise, dit qu'un changement n'est pas forcément un signe de désorganisation.

M. Poinsard approuve ce que M. de Rousiers vient de dire. L'évolution est bonne, lorsque l'obéissance passive est remplacée par la discipline; elle est au contraire mauvaise, si elle est remplacée par l'indiscipline.

M. Olphe-Galliard souhaite que l'éducation des filles se rapproche de plus en plus de celle des garçons. Il appelle fortement l'attention sur ce fait que l'éducation commence dès le premier jour de la naissance.

M. Blanchon dit qu'il faudrait étudier chaque société séparément, et voir dans quel sens se fait l'évolution de l'éducation. On pourrait ainsi arriver à élucider la question de la ressemblance entre l'éducation des deux sexes.

M. Poinsard à propos du Portugal, où il vient de faire une enquête, dit que le type de l'enfant gâté y est très répandu, et ceci explique pourquoi la mollesse et l'oisiveté sont si générales. A côté de cela, les Portugais ont des qualités résultant du milieu où ils vivent : l'amabilité due à la vie urbaine, la sobriété imposée par le climat, etc. En terminant, M. Poinsard émet le vœu de voir le plus tôt possible la Société de science sociale en mesure de publier une étude de l'état social de la France actuelle.

Compte rendu de la séance de juin.

M. Descamps fait le compte rendu d'une partie de sa mission sur les écoles anglaises, celle qui concerne les écoles de garçons.

Le système scolaire anglais, d'apparence un peu confus, devient compréhensible lorsqu'on le rattache aux autres faits sociaux. Parmi ceux-ci, les plus importants au point de vue de l'explication du

système scolaire, sont les deux suivants :

1° L'Angleterre est un pays nettement hiérarchisé en classes sociales qui remplissent des fonctions différentes. A chaque classe sociale correspond un genre d'école différent;

2° L'Angleterre est un pays qui évolue lentement, mais constamment, de sorte que des formes anciennes et nouvelles coexistent côte à côte.

En ce qui concerne le premier point, voici la liste des classes sociales et des écoles correspondantes :

1° La *lower class* (ouvriers), dont les enfants vont dans les *elementary schools*, de 8 à 14 ans ;

2° La *lower middle class* (artisans, boutiquiers, contremaîtres, petits fermiers) qui a les *secondary schools* pour les enfants de 8 à 16 ans;

3° La *middle class* (grands patrons et petits rentiers, carrières libérales inférieures), dont les enfants vont d'abord dans de petites *private schools* de 8 à 12 ans, ensuite dans des *grammar schools* de 12 à 18 ans;

4° La *Upper middle class* (mêmes éléments que la classe précédente, mais plus riches et surtout plus stables : anciennes maisons de commerce; propriétaires terriens, professions libérales éminentes); les enfants sont généralement destinés à prolonger leurs études jusqu'à l'enseignement supérieur, et vont dans une *preparatory school* de 8 à 12 ans, puis dans une *public school* de 12 à 18 ans, enfin à l'*University* ou dans une école spéciale;

5° La *Upper class* ou haute noblesse titrée : mêmes écoles que la classe précédente, mais écoles plus exclusives et plus aristocratiques; par exemple *Eton* comme public school.

Voici quelques-unes des caractéristiques de ces différentes écoles :

En montant dans l'échelle sociale, on voit les prix des écoles s'élever; on va de l'externat vers l'internat, ce qui permet une influence plus grande de l'école ;

On va de l'enseignement subventionné vers l'enseignement libre ;

On va des écoles donnant surtout l'instruction vers celles qui s'occupent de plus en plus de l'éducation.

Il en résulte que c'est dans les *public schools* que le système de l'éducation scolaire anglais est le plus complet et le plus développé; les autres écoles essaient de copier ce système dans la mesure de leurs ressources.

Les principaux traits de cette éducation sont les suivants :

Pour l'*éducation physique*, il y a lieu de distinguer :

Les sports obligatoires parce qu'ils sont éducatifs : le foot-ball développe l'esprit de discipline, et le cricket, l'esprit d'attention;

Les jeux permis qui agissent seulement sur les muscles : hockey, golf, fives, etc. ;

Les jeux défendus pour une raison quelconque; ici c'est la bicyclette, là le tennis, etc. ;

Les exercices gymnastiques;

Les travaux pratiques existent partout mais perdent de leur importance en s'élevant dans la hiérarchie sociale.

Pour l'*éducation intellectuelle*, on vise plus à développer la personnalité et les facultés (esprit d'attention, jugement personnel) que la quantité de connaissances. Dans les classes inférieures, l'enseignement comprend des matières utilitaires générales. Dans les classes supérieures, il tend à faire des spécialistes en choses inutiles plutôt qu'à faire des encyclopédistes.

Pour l'*éducation morale*, on a vu que les sports et les exercices intellectuels y contribuaient déjà. Il faut y ajouter la formation spéciale et progressive du sens de la responsabilité, à l'aide du système hiérarchique de capitaines, sous-capitaines, etc. On est responsable d'abord d'une petite chose, puis d'une plus grande: enfin, on est responsable d'un groupe d'élèves, et l'on arrive aux qualités de direction, de commandement. C'est ainsi que l'Angleterre parvient à former une élite dirigeante.

M. Olphe-Galliard demande s'il n'y a pas en Angleterre un mouvement d'opinion en faveur des écoles professionnelles.

M. Périer dit qu'il lui semble en effet

avoir constaté un mouvement dans ce sens en Angleterre. Il y a une réaction contre l'insuffisance de l'instruction théorique.

M. Bureau se demande si les écoles anglaises ne sont pas notoirement inférieures aux écoles françaises correspondantes, au point de vue de l'instruction générale. Si l'on compare l'Anglais et le Français de la même classe sociale, on constate que le niveau intellectuel du premier est plus bas que celui du second. Cette infériorité a porté un préjudice assez grave à l'industrie britannique.

M. Descamps répond qu'il ne faut pas généraliser et que cela dépend de la classe sociale que l'on veut considérer Dans la classe ouvrière, la supériorité serait du côté des Anglais, car il n'y a pas d'illettrés, et l'instruction est obligatoire jusqu'à 14 ans.

Pour les autres classes, il est certain qu'il y a un mouvement pour relever le niveau des études scientifiques, mais il n'apparaît pas que les Anglais soient disposés à abandonner l'apprentissage pratique, comme base principale. L'apprentissage théorique ne viendra jamais que comme complément.

M. Périer déclare se rallier à cette façon de voir.

M. de Rousiers dit qu'il ne faut pas généraliser l'insuffisance des études en Angleterre. L'avocat anglais soutient haut la main la comparaison avec l'avocat français. Au Parlement anglais, les citations latines sont comprises et sont très fréquentes. En serait-il de même au Parlement français? Le niveau des études n'est inférieur que pour les ingénieurs. Il en est résulté un certain préjudice principalement dans les industries chimiques et électriques, mais l'Angleterre maintient encore sa supériorité dans plusieurs branches, notamment dans la construction des navires, des métiers à filer et à tisser, etc.

Ce qui ressort d'une façon nette de l'enbuête de M. Descamps, c'est que ce peuple si pratique et si utilitaire maintient jalousement dans ses écoles les études désintéressées.

M. de Sainte-Croix dit que peut-être beaucoup d'Anglais manquent de culture générale, mais si l'on prend à part chaque profession, on constate que le livre le mieux fait concernant cette profession a été écrit par un Anglais.

M. Olphe-Galliard demande comment il se fait que la loi sur l'instruction obligatoire a été plus efficace en Angleterre qu'en France.

M. Descamps répond que d'une façon générale les lois sont plus strictement appliquées en Angleterre qu'en France. L'esprit de clan ne vient pas en contrecarrer l'action. De plus, en Angleterre, les enfants travaillent moins tôt. Dans les campagnes françaises, les enfants aident leurs parents très jeunes, et les écoles sont désertes à certaines saisons.

M. de Rousiers dit qu'en France la loi scolaire, généralement bien appliquée dans les villes, l'est beaucoup moins dans certaines campagnes. Les administrations locales sont tolérantes pour bien des causes : difficultés de communication, travail des enfants, etc. De plus, en Angleterre, le type du paysan n'existe plus; par suite, l'ouvrier rural, salarié au même titre qu'un ouvrier d'usine, n'est pas porté à se faire aider par ses enfants, comme il arrive très fréquemment dans les tenures familiales si répandues en France sous forme de petites propriétés, de petites fermes ou de métairies.

A PROPOS DE L'ŒUVRE DE Mme SELMA LAGERLOF

L'observation sociale scientifique ne peut donner tout son fruit que lorsque celui qui s'y livre s'élève de la constatation matérielle des faits à leur explication. Les répercussions qu'il relève entre les phénomènes observés ne sont elles-mêmes, prises isolément, que des constatations. Pour aboutir à la loi sociale, but suprême de ses efforts, il faut qu'il construise une hypothèse. C'est grâce à l'enthousiasme que lui causera cette hypothèse, œuvre personnelle de son esprit, qu'il entreprendra, sans se lasser, de nombreuses vérifi-

cations, qu'il suscitera d'indispensables contradictions, provoquera de nouvelles recherches et fera ainsi avancer la science, quel que soit d'ailleurs le sort définitif de l'hypothèse d'où tout ce mouvement sera parti.

Les savants les plus réputés connaissent fort bien ce rôle de l'hypothèse dans la science [1]. Dans le domaine spécial de la science sociale, les travaux accomplis sans que l'hypothèse soit venue les féconder demeurent sans intérêt et presque sans portée. Ce sont de simples matériaux à l'usage de ceux qui viendront les mettre en œuvre. Et ils présentent cet inconvénient grave qu'ils nuisent à la bonne renommée des travaux méthodiques. « Faut-il donc être ennuyeux à ce point, se dit-on en les lisant, pour faire de l'observation scientifique? » Or, c'est précisément parce qu'ils manquent de l'élément vivifiant et scientifique de l'hypothèse qu'ils dégagent cette impression de morne platitude.

La première recommandation à faire à un observateur inexpérimenté est donc d'imaginer des hypothèses. Mais cet utile conseil comporte un danger. En effet, les hypothèses valent suivant celui qui les construit et un cerveau sans expérience, manquant de points de comparaison, ignorant comment s'enchaînent les phénomènes les plus simples de la vie courante, ne peut guère donner le jour qu'à des hypothèses sans fécondité, lorsqu'il se trouve en face des phénomènes complexes d'une société où tout lui est étranger.

C'est pourquoi il est prudent de guider les jeunes hommes qui débutent dans l'observation sociale en leur indiquant quelques hypothèses à vérifier, sauf pour eux à les abandonner ou à les transformer quand elles s'évanouissent à la lumière des faits. Mais, là encore, on se heurte à un danger grave : les hypothèses de cabinet ont bien rarement la vertu pratique des hypothèses faites sur le terrain même de l'observation. Elles ne s'adaptent pas fidèlement aux circonstances parce qu'elles ont été conçues loin d'elles et dans leur ignorance; elles manquent de profondeur; elles demeurent « en l'air ». Rien ne remplace l'intuition rapide de l'observateur qui, démêlant au milieu de la complexité qu'il a sous les yeux les éléments premiers, les facteurs essentiels des phénomènes qu'il veut étudier, les voyant avec leur physionomie propre, saisit avec prestesse un des rapports qui les lie et échafaude sans retard une explication de l'ensemble. L'observateur ressemble en cela à l'homme de guerre, au grand chef qui « voit sur le terrain » et découvre la solution du problème dont ce terrain, la disposition des forces de l'ennemi et mille autres circonstances fournissent les données. Et comme aucune bataille n'est l'exacte reproduction d'une autre, il ne s'agit presque jamais d'appliquer une solution ancienne, mais bien d'en trouver une nouvelle.

Cependant, il est absolument nécessaire de former des observateurs et, quel que soit l'avenir qui leur est réservé, chacun d'eux commence forcément par le début, c'est-à-dire par le manque d'expérience. Le Play recommandait avec raison aux auteurs de monographies de consulter les « autorités sociales » des pays qu'ils visitaient. Ces « autorités sociales » représentent fort bien, en effet, l'ensemble des conceptions sur lesquelles vit une société donnée. Elles ont, de plus, l'expérience éclairée que donne la direction du travail et des affaires d'intérêt général. Mais elles peuvent très bien remplir leur fonction sans être douées d'esprit critique; elles visent plus à bien gouverner les groupes à l'activité desquels elles président et à y maintenir la paix sociale qu'à déterminer la philosophie de leur gouvernement; elles sont plus préoccupées de résultats pratiques que d'explications scientifiques. Pour ces raisons, elles sont rarement aptes à fournir des hypothèses.

Ce que les observateurs trouvent difficilement auprès de ces « autorités sociales », il peut se faire qu'ils le rencontrent chez une catégorie de personnes à laquelle les hommes de science ont rarement recours. Je veux parler des romanciers, tout au

1. V. notamment l'Introduction de l'ouvrage *La Science et l'Hypothèse*, par H. Poincaré.

moins, de ceux qui écrivent des romans sociaux. Je sens bien que l'affirmation a quelque chose d'osé, mais je prie qu'on y réfléchisse. Il ne s'agit pas, bien entendu, de demander aux romanciers un contrôle auquel ils ne prétendent pas, mais de leur emprunter des hypothèses à contrôler. Les lecteurs anciens de la *Science sociale* ont certainement conservé le souvenir d'une série d'études publiées par Edmond Demolins sur les romans d'Alphonse Daudet. Certaines des hypothèses de l'illustre romancier, par exemple celle du mensonge provençal expliqué par le soleil du midi, y étaient assez maltraitées, et c'était justice, mais Edmond Demolins avait mis au point les hypothèses hasardées et reconnu la fécondité de plusieurs autres. Et il n'est pas douteux qu'un homme ayant lu *Numa Roumestan* et même *Tartarin* est préparé à comprendre l'avocat politicien et le rentier vantard de nos provinces méridionales. Il a dans la tête un certain nombre d'idées sur les types de ces régions, et ces idées sont des hypothèses à vérifier. De même dans un ordre de travaux différent, on peut conseiller à un historien étudiant les débuts du dix-neuvième siècle en France de lire les romans de Balzac, non pas sans doute qu'il faille les considérer comme l'expression définitive de la vérité historique, mais parce que les passions individuelles qui s'y agitent, et qui relèvent de la fantaisie de l'auteur, ont pour cadre la société de ce temps; que les intrigues se nouent et se dénouent par des moyens empruntés aux circonstances caractéristiques de cette société et que, par suite, les mobiles éternels de nos actes, l'amour, l'ambition, le dévouement, l'avarice, la jalousie, prennent une direction, adoptent des moyens et aboutissent à des résultats tout différents qu'ils ne l'auraient fait dans un autre temps ou dans un autre pays. Ils sont conditionnés dans leur exercice par l'état social dans lequel ils se développent.

Faut-il encore d'autres exemples? Quoi de plus révélateur sur l'éducation anglaise dans une *public school* du milieu du siècle dernier que *Tom Brown's School Days?* Quelle meilleure définition a jamais été donnée du « gentleman » anglais, ce rouage essentiel de l'organisation sociale de nos voisins, que celle qui se dégage de *John Halifax?* Et que dire encore des œuvres de Dickens, de Thackeray, de Rudyard Kipling et de tant d'autres? Tous ceux qui ont lu ces livres sont prêts à émettre un jugement sur la société anglaise. Et, sans doute, ce jugement est extrêmement incomplet; il peut conduire aux pires erreurs ceux qui l'admettent sans contrôle, mais il peut guider utilement, à titre d'hypothèse provisoire, ceux qui se proposent de faire une étude de détail poussée, telle que la comporte l'observation monographique. A défaut d'autre mérite, l'adoption de cette hypothèse les empêchera de voir sans chercher à comprendre. Elle suscitera en eux un désir d'explication, un appétit de connaître la raison des phénomènes, et c'est là le commencement de la science sociale.

Ces réflexions me sont revenues à l'esprit avec une insistance et une vivacité surprenantes en lisant deux ouvrages de Selma Lagerlöf : *Jérusalem en Dalécarlie* et *La Légende de Gösta Berling* [1]. J'ai dû les lire gloutonnement, en dépit du grand charme des tableaux qui s'y déroulent, de l'angoisse tragique, profonde, réelle, des situations qui y sont dépeintes, tant j'avais hâte d'y relever les traits précis qui marquent les fortes influences du milieu. Assurément, Mme Selma Lagerlöf n'a pas eu souci de la science sociale en écrivant ces œuvres puissantes, simples et colorées; mais elle a mis en relief, avec un instinct très sûr, les causes de l'enchaînement des faits qu'elle raconte. Elle a créé des types, mais on sent, à ne pas s'y méprendre, qu'elle les fait mouvoir dans un cadre réellement existant; que ces types sont une expression vivante de l'éducation, de la formation sociale scandinave; que les traits personnels qu'elle leur prête ont été eux-mêmes influencés par des causes d'ordre général. Bref, il est impossible à un adepte de la science sociale de la lire

1. Traduit et adapté du suédois par André Bellessort. Éditions Vilsson, 7, rue de Lille, Paris.

sans être jeté violemment dans une série d'hypothèses sur l'éducation suédoise, c'est-à-dire, sur un des sujets qui nous tiennent le plus au cœur pour les causes que l'on sait.

Nous connaissons le paysan des Fjords de la Norvège par l'étude magistrale de M. Paul Bureau qui a marqué une étape dans les progrès de la science sociale. Mais, à côté du paysan des Fjords, d'autres types demandent à être précisés pour que nous puissions émettre une hypothèse générale sur la société norvégienne. Visiblement, certains phénomènes caractéristiques de l'éducation nous échappent en partie. Par exemple, nous ne voyons pas bien comment les vies réglées et bien assises des paysans des Fjords se rejoignent au déséquilibre agité que nous décrivent les romans d'Ibsen ou même ceux de Björne Björnson. Ni la Nora de la *Maison de Poupée*, si prompte à planter là son mari et ses enfants; ni *Sollnetz le constructeur* dans ses affirmations éperdues d'athéisme; ni *Brandt* dans son hallucination religieuse, ne paraissent avoir reçu les graves et fortes leçons morales du *gaard* isolé. Tout au moins, leur impression calme et profonde s'est effacée en eux sous l'action d'autres influences qui nous demeurent inconnues.

De la Suède, comme du Danemark, nous savons moins encore. La Suède nous apparaît comme une Norvège plus riche, plus agricole, plus forestière et plus industrielle. Le Danemark nous est connu par les organisations coopératives agricoles et les syndicats professionnels qui s'y sont rapidement développés dans ces dernières années. Et cependant, ces pays offrent pour les études de science sociale un intérêt de premier ordre, car, à des degrés divers et suivant des modalités à déterminer, ils représentent le lieu d'origine le plus important de la formation particulariste. Un indice certain en est qu'aux États-Unis, les Américains de l'Ouest les plus authentiques considèrent Norvégiens, Suédois et Danois comme les citoyens les plus désirables pour l'avenir du pays. De plain-pied ces rejetons de paysans, transportés dans le Minnesota ou le Dakotah, entrent dans la vie américaine intense, en comprennent et en partagent les aspirations, sont aptes à en réaliser les problèmes. Visiblement, ils appartiennent à la même formation sociale que les Américains; ils se groupent avec eux sans heurt; ils concertent leur action avec la leur sans malentendu, comme s'ils exécutaient un plan arrêté d'avance et à la suite d'un long entrainement. Ni les Anglais, auxquels revient l'honneur d'avoir imprimé aux États-Unis la marque profonde de leur action; ni les Allemands du Nord, pourtant si appréciés là-bas comme colons, ne s'adaptent aussi complètement et aussi promptement que les Scandinaves aux exigences de leur nouvelle patrie.

Mme Selma Lagerlöf nous permet de jeter un peu de lumière sur cet étrange phénomène en ce qui concerne les Suédois des régions où se passent ses récits. Voici quelques-unes des hypothèses qui se présentent naturellement à l'esprit en les lisant.

Nous avons toujours considéré la faculté d'isolement comme une des conditions premières de la colonisation en territoire vacant et, par suite, comme une des marques auxquelles se reconnaît la formation particulariste. En Norvège, le paysan des Fjords en fait l'apprentissage tout naturellement par la dispersion des *gaards* sur un large territoire et par le séjour d'été des animaux sur le söter. Les *gaards* décrits par Mme Selma Lagerlöf sont peut-être un peu moins éloignés les uns des autres, mais l'éternelle forêt de sapins qui s'étage sur tous les escarpements est une vaste solitude et les paysans suédois emploient une partie notable de leur temps à l'exploiter et à fabriquer le charbon.

« Peu de temps après la fonte des neiges, Ingmar et Stark redescendirent vers les habitations pour faire marcher leur scierie. Ils avaient passé tout l'hiver sous la forêt, abattant les gros pins et les carbonisant.

Quand Ingmar se retrouva dans la plaine, il se produisit à lui-même l'effet d'un ours enfin sorti de sa tanière ensommeillée. Le ciel découvert et l'éclat du soleil dont il s'était déshabitué lui faisaient cligner les yeux. Le grondement

du torrent et la voix des hommes l'étourdissaient, et le vacarme de la ferme qui bourdonnait à ses oreilles lui causait un véritable martyre. » Parfois l'habitude de la fréquentation des hommes se reprend même difficilement, paraît-il, et le même Ingmar que nous venons de voir si ahuri par le retour à la lumière et à la vallée peuplée, constatant plusieurs semaines plus tard que son camarade Stark demeure maussade et taciturne, hasarde cette explication : « Je crois que tu as le mal de la forêt. »

La solitude d'un homestead dans l'Ouest américain n'est pas pour effrayer des hommes capables de supporter un pareil isolement et même de l'aimer au point d'en avoir la nostalgie. A cet égard, la Suède ne paraît pas, au moins dans les parties décrites par Mme Selma Lagerlöf, laisser une empreinte moins forte que la Norvège des Fjords.

Mais la faculté d'isolement ne doit pas engendrer l'incapacité de vivre en société. Exagérée, elle tourne à la sauvagerie. Le colon de l'Ouest américain doit savoir s'adapter aussi bien à la vie solitaire des débuts de la colonisation qu'à l'action concertée dont la nécessité éclate dès que le pays commence à être mis en valeur. Il faut organiser le *township*, bâtir des écoles, une église, créer ou développer les chemins de fer, administrer les affaires publiques de tout ordre. La faculté d'isolement ne joue plus alors, ou du moins elle ne joue plus d'une façon directe. Fort heureusement, la vie suédoise paraît fournir d'autres éléments de formation sociale. A côté de la forêt il y a la ferme, et la ferme organisée d'une façon plus complexe que dans les Fjords norvégiens, la ferme hiérarchisée, avec un chef, des serviteurs permanents, des aides occasionnels. Il est vrai que le chef lui-même saisit les mancherons de sa charrue, conduit ses attelages, fauche et moissonne, travaille comme un paysan; mais il dirige aussi, il gouverne son petit royaume. Et son autorité s'étend même parfois au delà des limites restreintes de ce royaume : « Du vivant de mon père, dit Ingmar Ingmarsson, tous les voisins l'imitaient en tout ce qu'il faisait. Le même matin qu'il commençait le fanage, eux aussi commençaient à faner. Le même jour que nous nous mettions à labourer, ils enfonçaient leurs charrues sur toutes les pentes de la vallée. On prétendait que les Ingmarsson avaient été assez longtemps en ce monde pour connaître la volonté du Seigneur. On les suppliait presque à genoux de régner sur la commune. Ils nommaient le pasteur et le sacristain. Ils décidaient de l'époque où curer le fleuve et de la place où bâtir l'école. » En relevant dans l'œuvre de Mme Selma Lagerlöf une masse de traits de ce genre, on imagine assez bien comment des cadets Ingmarsson peuvent être considérés en Amérique comme des « citoyens désirables ».

Cette aptitude au gouvernement, développée par la direction des travaux de la ferme et la gestion des affaires locales, paraît, au surplus, avoir sa source première dans une rare capacité de réflexion et nous voyons réapparaître ici l'influence de la vie isolée de la forêt et des loisirs qu'elle comporte. Les Ingmar Ingmarsson sont réfléchis et lents à donner une réponse. Quand un de leurs descendants se transporte, par une sorte d'hallucination, dans la grande ferme que l'on suppose leur avoir été attribuée dans le Paradis, pour les consulter sur une décision particulièrement délicate, leur aréopage se prononce avec une sage lenteur. Tout d'abord, c'est à son père seul que s'adresse le petit Ingmar, c'est-à-dire l'Ingmar vivant. Il lui expose son cas en détail, répond à toutes ses interrogations, le presse de lui donner une solution, mais le père « baisse les yeux et commence à réfléchir ». Ingmar insiste encore, « le vieux demeure assis sans répondre ». Il ajoute de nouveaux détails, « le père ne dit toujours pas un mot »; et, pendant plusieurs pages, le monologue d'Ingmar se poursuit, toujours plus pressant, toujours avec le même insuccès. Les formules seules varient : « Père ne répond pas »; « Père continue de garder le silence: Père réfléchit et reste muet: Père demeure silencieux; Père ne bronche pas; je n'obtiens pas un mot de père ». Enfin, vaincu par l'insistance de son fils, le père Ingmar,

ayant rassemblé ses idées, relève les paupières et dit : « C'est une question difficile, Ingmar : je crois que je vais rentrer demander aux autres Ingmarsson ce qu'ils en pensent ». Alors commence la consultation des Ingmarsson ; plusieurs heures s'écoulent ; Ingmar, anxieux d'obtenir une réponse, va retrouver son père : « Patience, petit Ingmar, patience. C'est une question difficile ». Et tous les vieux sont là, les yeux clos, à réfléchir.

Cependant Ingmar revient de son hallucination et, tout à coup, sans que les vieux Ingmarsson aient remué les lèvres, la lumière se fait dans son esprit : « C'est bizarre, se dit-il gravement ; quand on demande un conseil à quelqu'un, on *voit soi-même, pendant qu'on explique la chose, ce qu'on a mis trois grandes années à ne pas trouver* ». Oh ! la belle, l'admirable leçon que donnent là ces vieux Ingmarsson muets ! se mettre bien en face des problèmes que l'on a à résoudre : se les exposer clairement à soi-même comme si on voulait les faire comprendre à un autre, quel meilleur moyen de s'éclairer et de découvrir leur solution ! Et il n'est pas inutile de se demander ce qu'en penseraient ceux au jugement desquels on tient, ceux que l'on a l'honneur de continuer, s'ils se trouvaient transportés dans un monde qu'ils n'ont pas connu. Assurément, ils trouveraient que la question est difficile, ils seraient désorientés ; mais celui qui, demeurant fidèle à leurs traditions essentielles, est en contact avec les nécessités et les contingences de son temps, saura trouver auprès d'eux la réponse que leurs lèvres se refuseront à formuler.

Même en dehors de la vie éternelle, qui comporte une dose de patience inconnue aux simples mortels en exercice, les Ingmar Ingmarsson sont — à nos yeux de Français — exaspérants par leur lenteur à répondre. Mais leurs compatriotes voient, au contraire, dans ce trait de leur caractère, la forte empreinte d'une longue lignée, quelque chose comme une marque de noblesse : « Il est de la vieille souche, pensa Stark, ce n'est ni aujourd'hui ni demain que j'aurai sa réponse ».

Des gens qui ruminent ainsi leurs idées n'en changent pas aisément, et déjà la consultation d'Ingmar Ingmarsson auprès de ses ancêtres montre clairement que nous avons affaire à des traditionnels qui se transmettent de génération en génération un certain fonds d'idées. Une de celles qui apparaît le plus fortement est l'attachement au domaine ou gaard. Quand le petit Ingmar, chassé d'Ingmarsgaard par la ruse coupable d'un beau-frère, se décide enfin à y remettre les pieds à l'occasion d'une fête, son émotion est grave et profonde ; puis ce premier sentiment fait place à une sorte de joie débordante. Chose inouïe, ce silencieux se transforme en bavard ; sa fiancée, Gertrud, n'en revient pas de lui entendre raconter d'interminables histoires : « Il devient un tout autre homme dès qu'il sent sous ses pieds la terre de sa ferme », pense-t-elle. Pauvre Gertrud ! cette ferme si aimée sera pour elle une rivale ! Pour devenir à nouveau le maître d'Ingmarsgaard, son fiancé acceptera d'épouser une autre femme. Il oubliera leurs tendres serments ; il oubliera le premier tronc d'arbre choisi entre mille, coupé avec tant de soins, descendu par lui de la forêt au village, le premier tronc d'arbre destiné à construire leur nouvelle maison. Ou plutôt, il n'oubliera pas, il aura conscience de sa trahison, il en souffrira cruellement ; mais il n'aura pas le courage de refuser la fille de Berger Sven Persson qui lui apporte en dot Ingmarsgaard. « Retourne vers Gertrud, mère Stima, dit-il à une vieille femme ; dis-lui que j'ai trahi sa foi et que je me suis vendu pour la ferme. Prie-la de ne plus jamais penser à un misérable comme moi. »

Mais quel beau geste que celui de ce Berger Sven Persson, ancien petit valet des Ingmarsson, devenu un riche paysan et fier d'accomplir une sorte d'œuvre de bien public en ramenant sur sa ferme le fils de ses anciens maîtres. « Qui eût dit, quand je courais ici comme un pauvre petit berger, que j'aurais un jour le pouvoir de remettre un Ingmar Ingmarsson à Ingmarsgaard ! » On croirait entendre un général triomphant replaçant sur le trône le fils du souverain dont il aurait été jadis le page !

Dans le même sens il faut lire le délicieux épisode de Hok Matts Erikson, le vieux paysan qui, sur les pressantes instances de son fils, a accepté de vendre sa ferme pour émigrer en Palestine avec tous les siens. On lui a fait une obligation de conscience de cette décision. Dans les réunions de croyants on lui a prêché et on l'a convaincu « qu'une seule place sur toute l'étendue de la terre est digne de recevoir le grand message » et que cette place est Jérusalem. Mais quand, de sang-froid, par une matinée de printemps, il se rend à l'autre extrémité de la commune, en compagnie de son fils, pour signer l'acte de vente de son gaard; quand il voit « la grasse verdure des champs de seigle et les belles prairies que le trèfle doit bientôt rougir et embaumer »; quand il rencontre d'autres paysans avec leurs chaussures couvertes d'argile et leurs mains pleines de terre, il sent que son cœur ne peut se détacher du sol natal cultivé et fécondé par son travail. C'est en vain que son fils lui dit la joie de traverser bientôt la vallée du Saron et le désert de la Judée; voici que deux charrettes de chaux viennent sur le chemin et, de suite, il forme le projet de chauler sa terre à l'automne. — « A l'automne, père? murmure le fils d'un ton de reproche. — Oui, je sais qu'à l'automne je vivrai sous les tentes de Jacob et que je planterai dans la vigne du roi ». Mais cette réponse résignée n'est pas la réponse du cœur. Lorsque, le texte de l'acte ayant été lu, il faudra apposer sa signature pour le ratifier, le vieux Hok Matts Erikson aura un mouvement de révolte et raturera « du haut jusqu'en bas, à gros traits, le papier détestable ». « C'était bien mon intention de me défaire de la ferme, dira-t-il en s'excusant, mais il n'y a pas eu moyen. »

Par ce trait comme par l'aptitude à l'isolement les Suédois décrits et mis en scène par Selma Lagerlöf ressemblent aux paysans des Fjords que nous connaissons déjà. *Jérusalem en Dalécarlie* nous montre précisément la lutte tragique qui s'établit entre l'exaltation religieuse issue de la faculté intense de réflexion que favorise l'isolement et l'amour de la terre qui rive le paysan au sol. Par là, cette œuvre nous permet de risquer une hypothèse sur l'explication d'un contraste frappant. Lorsqu'on étudie le paysan des fjords de Norvège, l'impression très nette laissée par la lecture de M. Paul Bureau est celle d'une haute moralité sanctionnée par la religion et la tradition. On a devant soi une population fortement assise, raisonnable, hardie sans doute, mais hardie avec sagesse. Puis, lorsqu'on lit les chefs-d'œuvre de la littérature nationale, l'impression est toute différente. Ce n'est plus la tradition qui sert de guide aux héros et aux héroïnes d'Ibsen ou de Bjorne Bjornson, mais l'idée fixe. Tous sont en proie à une idée fixe. Elle naît timidement, par degrés, ou soudainement: mais elle s'empare du cerveau, dirige la volonté et finit par s'installer souverainement en maîtresse absolue. *Jérusalem en Dalécarlie* nous explique mieux qu'aucun autre livre à ma connaissance, comment l'idée fixe naît dans ce milieu et pourquoi. La commune où vivaient les Ingmar était réputée parmi les communes de la Dalécarlie pour sa fidélité à la religion traditionnelle et à tous ses usages indistinctement. Les prêcheurs anabaptistes ambulants se détournaient d'elle et quand les « Réveillés » des communes voisines entendaient sonner les cloches de son église, ils prétendaient qu'elles sonnaient: « Dormez dans vos péchés! Dormez dans vos péchés! » Le pasteur était un homme simple ramenant tous ses sermons à une même idée, la Providence et les merveilleux et étranges moyens par lesquels Dieu gouverne le monde. L'instituteur se permettait de trouver cela insuffisant; il estimait que ce pasteur, son meilleur ami du reste, défendait mal la forteresse de la foi et il en vint, un beau jour, à ouvrir une chapelle, non pas contre l'Église officielle, mais à titre de renfort en quelque sorte. Bien entendu, il prêchait dans sa chapelle, expliquant à ses auditeurs qu'il ne pouvait pas faire autrement, l'Esprit étant descendu sur lui et, comme c'était un homme véridique, ses auditeurs ne doutaient pas de sa parole.

Au bout de peu de temps, l'Esprit étant venu visiter plusieurs d'entre eux, il s'ensuivit une grande confusion, quelques explications pénibles, et finalement l'instituteur prit le parti de fermer sa chapelle. Mais un résultat avait été atteint. Désormais la commune ne vivait plus dans l'unité de foi; une profonde inquiétude religieuse avait été créée. C'est alors qu'entre en scène un certain Hellgum, américain marié à une émigrante suédoise, très prenant par la parole, capable d'exercer une action intense sur ces paysans simples et craignant Dieu. Peu à peu, il détermine plusieurs familles à se transporter à Jérusalem pour y vivre loin des pêcheurs et y bâtir la nouvelle Sion.

Une pareille aventure serait absolument invraisemblable dans une de nos communes rurales françaises. Elle se comprend très bien en Suède et en Norvège. Les paysans de ces pays sont des gens réfléchis, mais non pas seulement à la manière des nôtres qui ruminent longuement les problèmes d'économie politique à leur portée; ils réfléchissent à des problèmes moraux, à des sujets religieux. Là-dessus tous ceux qui les ont dépeints, observateurs ou romanciers, sont bien d'accord. Et ils y réfléchissent à la façon particulière des taciturnes, des isolés, de ceux qui demeurent longtemps seuls en face d'une même pensée. Ajoutez que leur cerveau n'est pas encombré d'idées comme celui d'un savant ou simplement d'un homme instruit. Les éléments qui y pénètrent n'ont pas de difficulté à s'y faire une place et bientôt à y prendre toute la place. L'équilibre se trouve ainsi rompu, l'idée unique prend un développement monstrueux; elle garde les avenues du cerveau contre l'introduction de toute autre idée; elle devient l'idée fixe. C'est le cas des disciples d'Hellgum qui vendent leurs fermes pour se précipiter dans une folle aventure religieuse à la suite d'un inconnu. C'est aussi le cas d'une foule de héros et d'héroïnes d'Ibsen que la domination absolue et exclusive d'une seule préoccupation rend insensibles à toute autre considération.

Ainsi les habitudes d'isolement, de réflexion profonde et solitaire, et de réflexion sur des sujets moraux et religieux expliquent aussi bien le paysan du *gaard*, l'exalté partant pour la nouvelle Sion, ou Brandt rêvant de construire une église immatérielle par delà les nuages. Un des mérites de l'œuvre de Mme Selma Lagerlöf est de nous faire toucher du doigt le voisinage mental de ces différents types. Hok Matts Erikson, qui refuse au dernier moment de vendre sa ferme, a pris une part active aux réunions des Hellgumiens; il a prêché, lui aussi, et il a chanté : « Tiens-tu ta fenêtre ouverte du côté de Jérusalem? » Mais l'attachement au sol a été plus fort que son enthousiasme religieux. Au contraire, Karine Ingmarsson, l'héritière d'Ingmarsgaard, celle qui personnifie aux yeux de tous la forte aristocratie paysanne, va jusqu'au bout de sa résolution et, froidement, durement, mais non sans souffrir une cruelle angoisse, jette au vent des enchères et la ferme et la vieille argenterie de famille, orgueil de sa maison. Entre les deux la différence n'est pas si grande. Il n'y a qu'une question de degrés.

Jusqu'ici nous n'avons relevé que des caractères à peu près communs à la Suède et à la Norvège. Cependant un contraste s'accuse fortement entre les deux pays dans plusieurs des ouvrages de Mme Selma Lagerlöf et principalement dans la *Légende de Gösta Berling*. Tandis que la Norvège est un pays de situations sensiblement égales et modestes, de petits paysans, la Suède possède une aristocratie. Une aristocratie terrienne d'abord, car il est difficile de refuser ce titre à des lignées héréditaires de riches paysans comme les Ingmarsson, commandant à de nombreux valets, travaillant eux-mêmes, il est vrai, mais dirigeant plus encore qu'ils ne travaillent. A côté d'eux apparaît une classe plus riche, celle des grands patrons métallurgistes, des seigneurs maîtres de forges, propriétaires de nombreuses fermes, conduisant en outre de puissantes usines, étonnant le pays par le spectacle de leur opulence, souvent aussi de leur dissipation. Autour d'eux, formant une sorte de cour, vivent dans le désordre et

la folie des groupes de « cavaliers », anciens officiers des grandes guerres, gentilshommes hors cadre, enfants perdus de toutes sortes. Telle est, du moins, la légende dont Gösta Berling constitue une des figures les plus caractéristiques. Gösta Berling est un ministre de l'Évangile adonné à la boisson dès son jeune âge. Chassé de sa paroisse, il parcourt la campagne en vagabond lorsqu'il rencontre la commandante d'Ekebu, maîtresse de sept forges dans le Vermland, mariée jadis contre son gré, révoltée contre la vie, contre le genre humain: il s'enrôle sous ses ordres parmi les cavaliers d'Ekebu, cherchant parfois à se frayer un chemin dans la vie par son propre travail, mais retombant toujours dans les mêmes fautes et « se retrouvant cavalier d'Ekebu, persuadé que, pour un prêtre destitué, toutes les voies de la régénération sont à jamais fermées ».

Elle est bien de la même race que les paysans, cette aristocratie suéduoise! Elle est tragique parce qu'elle a de la vie une conception sérieuse et intense. Ses écarts ont quelque chose de monstrueux: ses remords sont profonds; ils aboutissent à la régénération ou à la révolte. Rien de cette insouciance élégante et raffinée d'un roué de salon de notre XVIIIe siècle qui prend l'existence comme une comédie, s'efforçant par-dessus tout de la rendre amusante et gaie. Aucune mesure dans leurs plaisirs, dans leurs haines, dans leurs vengeances, dans leurs actions de toutes sortes. Ce sont des excessifs, dès qu'une règle morale précise et observée ne détermine plus leurs actes. En somme, ces hommes et ces femmes représentent des forces puissantes, redoutables quand elles sont déchaînées, admirables lorsqu'elles reçoivent une utilisation normale. Même en faisant la part de la légende, de l'œuvre d'imagination et des exagérations qu'elle comporte, les livres de Mme Selma Lagerlöf laissent l'impression profonde que les régions suédoises décrites par elle constituent un grand réservoir de forces sociales, dont une partie a été longtemps inutilisée ou mal utilisée, faute de direction, ou incomplètement utilisée. Si cette impression est exacte, on comprend quel avenir peut être réservé à ces forces par les conditions de la vie contemporaine qui offrent à toutes les énergies de si merveilleuses occasions de développement. Des familles capables de tout abandonner pour suivre un prêcheur exalté en Terre-Sainte; des hommes et des femmes décidés à transformer leur existence pour répondre à un idéal moral, pour combattre ce qu'ils considèrent comme une injustice ou une oppression, représentent un échantillon supérieur d'humanité, surtout lorsqu'à l'exaltation intérieure ils joignent le sens pratique de la réalisation et l'effort persévérant nécessaire à la solution des problèmes quotidiens. Et sans parler de l'avenir, le rôle actuel des émigrants scandinaves aux États-Unis s'explique fort bien par l'hypothèse que nous inspire Mme Selma Lagerlöf. De telles gens sont, en effet, des citoyens particulièrement désirables dans ces pays neufs à ressources abondantes et très imparfaitement mises en valeur. La mesure n'est pas là, en effet, la qualité la plus nécessaire. Deux éléments, au contraire, y sont indispensables : une hardiesse énergique et durable pour assurer l'essor matériel; une forte conviction morale pour assurer le règne de l'ordre, la saine liberté du bien. Les Scandinaves paraissent précisément en être pourvus.

Paul DE ROUSIERS.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

Nous lisons dans le *Temps*, à propos du livre que notre ami M. Durieu vient de publier chez Giard et Brière, sur *les Parisiens d'aujourd'hui* :

« Il ne s'agit pas des Parisiens du boulevard, ni de ceux des clubs, ni même de ceux que nous côtoyons tous les jours, ouvriers, commerçants, industriels, boursiers, mondains, rentiers dont l'ensemble constitue le public parisien. Quand M. Joseph Durieu a commencé, au Collège libre des sciences sociales, ses cours sur « les Parisiens d'aujourd'hui », c'est de types

spéciaux, pour la plupart entourés d'une légende, qu'il a voulu faire la monographie.

« Nous savons bien qu'il y a dans quelques recoins de la grande ville des gens dont le métier est d'aller, à travers champs, cueillir le mouron. A la terrasse des cafés, soir ou matin, nous voyons bien le mégotier faire mélancoliquement sa chasse à travers les tables et sous les chaises. Nous connaissons bien le chiffonnier qui parfois nous est apparu à l'aube tandis qu'il fouillait avidement quelque poubelle. Mais quel est le genre de vie, quelles sont les mœurs actuelles des uns et des autres? M. Joseph Durieu ne s'est pas contenté de récapituler les renseignements fournis par ses devanciers: il a pénétré dans l'existence des êtres dont il voulait analyser le tempérament et comprendre la vie.

« Voici le « mouronnier » qui part le matin, de bonne heure, avec sa charrette et avec son chien. Il faut aller loin pour cueillir du mouron. Il y a des étapes traditionnelles. Ici, c'est un petit vin blanc, dont seule la couleur est une tentation. Plus loin, un petit vin rouge au bouquet duquel on ne peut pas résister. Puis, avant de travailler, il faut déjeuner. On n'en a que plus de courage pour « faire la botte ». Ce n'est qu'après ces rites sacrés que le « mouronnier » cherche et trouve son champ d'exploitation. Alors, à l'ouvrage! D'un coup de doigt rapide il saisit la touffe de mouron; quand il en a réuni dans la main une grosse poignée, il la lie avec une paille. La botte est faite. Au bout d'une heure et demie deux cents à deux cent cinquante bottes sont réunies. La journée est finie. C'est au chien de montrer son savoir-faire et sa vigueur en ramenant la charrette chargée. Le lendemain, le « mouronnier » vend le produit de sa chasse, et le surlendemain il retourne à la cueillette. Ils sont environ quatre cents à Paris qui vivent de ce métier de simple récolte, au jour le jour et au petit bonheur du mouron...

« Le « mégotier » nous est plus familier. Nous l'avons aperçu souvent déambuler à nos côtés sur les boulevards, les yeux fixés à terre, ne s'arrêtant que pour piquer le « mégot » du bout de sa canne magique qui ne manque jamais le coup. Bien modeste, l'outil, cependant : un bâton, à l'extrémité duquel il y a quelques petits clous. Le métier ne nourrit pas toujours son homme, mais il lui assure « la verte »; quand le « mégot » ne donne pas, le « mégotier » fait le « dégot », c'est-à-dire qu'il se met à la poursuite des pièces de monnaie perdues; quelquefois aussi il fait le « bagot », et ceci est plus dur. N'avez-vous jamais été surpris de l'attitude d'un dépenaillé suivant au pas de course une voiture chargée de bagages? Il fait ainsi deux trois, quatre kilomètres. Quand le véhicule est arrivé à destination, le voyageur est à peine descendu que quelqu'un l'interpelle et lui offre de monter les colis. Si la proposition est acceptée, c'est la journée ou la demi-journée gagnée. Mais que de fois on écarte l'importun qui ne paye pas de mine! Si c'était un cambrioleur!

« Et l'homme repart bredouille, non sans maugréer. La joie d'avoir fait du *footing* ne lui suffit pas.

« Nous avons eu l'occasion de décrire à plusieurs reprises la vie du chiffonnier dont le type s'est profondément modifié depuis un quart de siècle. Le chiffonnier coureur n'existe pour ainsi dire plus, du moins dans la ville même. Le chiffonnier est maintenant un commerçant presque patenté. Les poubelles où il chiffonne sont sa chose et il ne tolérerait pas qu'un autre vînt chasser, c'est le cas de le dire, sur ses terres. Il a maintenant conscience d'exercer une charge dont il est jaloux. Il n'y a pas encore d'associations de « mouronniers » et de « mégotiers » : mais il y a un syndicat de chiffonniers, en vérité peu florissant, mais la tentative a été faite comme aussi celles des coopératives. Il y a des chiffonniers psychologues. Ils jugent l'état social, la condition des locataires d'après les résidus de leur boite à ordures. Dans la poubelle, après quelques mois d'expérience, ils reconnaissent le tas qui provient de chaque étage, celui du bourgeois du premier, celui des rentiers du troisième, celui de Jenny l'ou-

vrière. Au tas ils jugent s'il y a du coulage ou de l'ordre dans la maison. Mais ils ont de l'honnêteté et ne trahissent jamais la cuisinière prodigue.

« On connaît moins encore les représentants d'autres métiers dont l'existence est cependant intimement liée à la vie de Paris, maraîchers qui chaque nuit apportent aux Halles de quoi remplir le ventre de Paris, depuis le grand fermier, sorte de haut seigneur de la terre, jusqu'au petit fermier, spécialiste de telle ou telle culture. Ici la poire, là l'asperge et le petit pois, et la pêche et je ne sais quoi encore. Au milieu de tous ces gens triomphe le cabaretier. Il est familier, beau parleur, il discourt sur les grands problèmes politiques, il tutoie le député ou quelqu'un qui approche le député. Dans la campagne, près des grandes fermes, c'est devant son comptoir que s'ébauchent les grèves, qu'elles se développent aussi. Je ne dis pas qu'il les attise. Elles ne l'enrichissent pas.

« M. Joseph Durieu a étudié aussi, pour l'agrément et pour l'instruction des auditeurs du Collège libre des sciences sociales, tout un ensemble de corporations qui trouvent leur emploi dans les environs de Paris : les bûcherons de l'Ile de France, presque toujours originaires du Nivernais, quelquefois de Belgique, solides gaillards, sérieux pour ne pas dire taciturnes, hardis à la besogne ; les ouvriers des carrières et des plâtrières, les champignonnistes et tant d'autres, avec une allure, des habitudes, un genre de vie spéciaux à chaque métier. Dans Paris pour qui ils travaillent et qui les fait vivre, ils gardent leur personnalité propre. Paris les dissimule, mais ne réussit pas à les absorber. M. Durieu n'a pas fait un effort inutile en contribuant à les faire connaître mieux de ceux qui n'en avaient qu'une notion vague et à révéler ce qui fait leur originalité. »

Du *Journal des Débats*, sous la signature de D. Zolla :

Sous le titre de *Parisiens d'aujourd'hui*, M. Joseph Durieu publie, chez *Giard* et *Brière*, une série de travaux qui se rapportent au petit cultivateur, au grand cultivateur, à l'ouvrier de grande culture, au bûcheron, etc., etc... dans les environs de Paris. Ce volume est d'une lecture très agréable ; c'est l'œuvre d'un observateur sincère, perspicace, qui a vu et bien vu tout ce dont il nous parle.

M. Durieu analyse les faits, en dégage une conclusion qui nous paraît juste la plupart du temps et fait preuve d'un talent exceptionnel au point de vue de la compréhension des choses de l'agriculture. Tous les esprits curieux seront de notre avis, et nos lecteurs liront avec autant de plaisir que de fruit le volume très intéressant que nous leur signalons.

BIBLIOGRAPHIE

Le droit international américain. Son fondement. Sa nature d'après l'histoire diplomatique des États du Nouveau-Monde et leur vie politique et économique, par Alexandre Alvarez, docteur en droit, diplômé de l'École des sciences politiques, conseiller au Ministère des affaires étrangères du Chili. Un vol. in-8° de 377 pages, 1910. A. Pédone, édit.

Peu de personnes, même parmi les spécialistes des questions internationales, tiennent suffisamment compte du rôle joué, de nos jours, sur la scène de la politique mondiale par le droit américain. Les lecteurs de la *Science sociale* ne seront pas surpris de son importance. En réalité, il synthétise une nouvelle conception du droit des gens, qui s'est développée sans interruption depuis l'émancipation des États américains. Comment se sont dégagés ces nouveaux principes juridiques, quelles en sont les plus notables manifestations, telles que la fameuse doctrine de Monroë, dont on parle tant, tout en l'interprétant si mal, les congrès panaméricains et les conventions conclues entre ces États, la pratique de l'arbitrage, les solutions des questions relatives à la nationalité ; c'est ce que nous expose M. Alvarez, en se plaçant surtout au point de vue de l'Amérique latine. Les matières sont trai-

tées de main de maître, avec une compétence et une documentation qui ne laissent rien à désirer. Ces lecteurs de la *Science sociale* trouveront avec plaisir un emploi judicieux de la méthode scientifique, dans un domaine où elle a été si longtemps méconnue. Je tenais à signaler l'apparition de cet ouvrage, de tout premier ordre, en attendant d'en développer le sujet un peu plus explicitement dans cette Revue.

G. Olphe-Galliard.

L'organisation de la vie privée. L'orientation particulariste, par Gabriel Melin, chargé du cours de science sociale à l'Université de Nancy. Un vol. in-16 de la collection Études de morale et de sociologie. Prix : 2 fr. 50. Bloud et Cie, édit.

Il est superflu de recommander longuement cet ouvrage aux lecteurs de la *Science sociale*, qui l'ont déjà lu avec autant d'intérêt que de profit, et qui apprendront avec plaisir sa publication sous une forme qui leur permettra de le répandre plus au loin et de faire connaître davantage la Science sociale. En exposant les conditions que doit réaliser l'individu dans sa vie privée pour orienter, par un effort de sa volonté, sa formation sociale vers le particularisme, M. Melin montre combien sont féconds dans la pratique de la vie les enseignements de la science sociale. Peut-être, dans l'ensemble des conditions qu'il énumère, n'a-t-il pas donné une place relative suffisante à ce facteur essentiel et souverain que constituent les occupations professionnelles. On pourrait aussi lui reprocher d'avoir peint son particulariste beaucoup plus beau que nature : est-ce bien un reproche, puisque les conseils de l'auteur ont pour objet de contribuer au progrès social encore plus que de l'observer froidement? Ils auront pour résultat, espérons-le, de faire non seulement connaître, mais aimer la science sociale.

G. Olphe-Galliard.

L'idée individuelle et l'idée chrétienne. — Essai sur le fondement du droit chrétien, par Henri Lorin. 1 vol. in-16 de la collection Science et Religion, n° 568. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie.

L'idée individualiste, suscitée par la Réforme en haine de l'idée sociale du catholicisme, perd de plus en plus du terrain aujourd'hui. Ce ne sont pas seulement les catholiques sociaux qui l'attaquent : il n'est plus guère de penseurs qui ne reconnaissent le caractère essentiel des rapports sociaux dans la vie de l'homme, et le solidarisme n'est pas autre chose qu'une forme de cette reconnaissance. Il n'est pas indifférent, pour la science sociale, de contater cette fortune diverse des deux idées, et de connaître les principes que professe la philosophie chrétienne en matière d'organisation sociale. Ces principes, on les trouvera exposés d'une façon aussi claire que substantielle dans l'ouvrage de M. Lorin, le président des Semaines sociales de France.

G. Olphe-Galliard.

De la Prière. — Un vol. in-32, xiv-191 p., par M. Louis Ballu, curé de Parnay, par Montsoreau (Maine-et-Loire). 1 franc, *franco* 1 fr. 10, en vente chez l'auteur.

L'abbé de Tourville ne fut pas seulement un initiateur puissant en science sociale. Sa méthode de travail appliquée aux questions religieuses lui ouvrit des aperçus lumineux. Un de ses fervents, M. le curé de Parnay, s'est inspiré de son enseignement et le cite souvent dans le livre « De la Prière » qu'il donne, aujourd'hui, au public.

L'Homme en proie aux enfants, par Albert Thierry (chez Ollendorff).

A ceux qu'inquiètent les questions d'éducation à l'école et qui veulent avoir une impression sincère, on peut donner le livre de M. Albert Thierry. C'est un miroir où, en ombres vivantes, mouvantes, légères, se peignent l'âme d'une enfance française à demi-paysanne et l'âme subtile et tendre de son professeur. Race nerveuse, éveillée, âpre, un peu sèche, de l'Ile de France; professeur épris de rêve et passionné de

beauté, anarchiste et moraliste à la fois.

On voit l'homme à la découverte de ces cœurs d'enfants. Il note ses maladresses, ses faux-pas, ses illusions. *A tâtons*, s'appelle la première partie. Plus tard il analyse mieux leurs démarches. Il reconnaît d'abord leur absence de personnalité. Sauf au jeu, où l'être spontané se dégage invinciblement, ses élèves ne sont que des échos. Écho de la famille, du milieu social, ou sinon du maître lui-même. C'est bien conforme aux constatations de nos observateurs sociaux.

Il s'agit d'une classe d'école primaire supérieure. On demande quelles sont les professions ambitionnées. Les réponses arrivent, empreintes de la même unanime lâcheté : Une carrière sans risque, assurée, calme, douce, régulièrement rétribuée et donnant droit à une retraite, honorifique enfin parce que « libérale » : voilà l'idéal unique. Le travail manuel est sale, fatigant, désagréable, ingrat, déshonorant, pas « poétique ». Rien n'égale la livrée de fonctionnaire.

En fait, sauf un, les trente-cinq élèves du maître, en dépit de sa critique, deviennent petits employés, clercs, instituteurs, etc. « Paperasserie universelle, romans feuilletons lus à l'ombre dans les bureaux puant la poussière, s'écrie l'auteur, dégoûtante torpeur : idéal sommeillant de la Démocratie !...

« Ma petite pensée irritée n'a pas eu la force de combattre une si tranquille routine, ce si ancien, ce si lugubre mouvement des esclaves qui, ne sachant ce que sont les hommes libres, veulent d'abord devenir des tyrans. En avait-elle même le droit ?

« Le regardeur de nuages me l'a montré un jour : mon exemple démentait mes paroles. J'en étais un aussi, moi, descendant des pauvres, un de ces « arrivés » et de ces « parasites » que j'injuriais.

« Personne ne me l'avait dit à temps. Aucun maître fiévreux et triste n'avait jeté dans mon cœur de quinze ans cette douleur qui les trouble, maintenant qu'ils ont vieilli, à comprendre et à plaindre ce suicide prodigieux des producteurs qui s'abolissent en enfantant. »

De telles lignes méritent d'être signalées aux amis de la *Science sociale*.

G. B.

LIVRES REÇUS

Leçons de philosophie sociale. I. — Introduction. — La famille ouvrière, par le R. P. Schwalm, avec une préface de M. Gabriel Melin, chargé du cours de science sociale à l'Université de Nancy. Un vol. in-16. Prix : 4 fr. Bloud et Cie, édit.

Le droit international américain; son fondement ; sa nature, par Alexandre Alvarez, conseiller au ministère des Affaires étrangères du Chili, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Un vol. in-8°, A. Pedoue, édit., 1910.

La République Argentine. Description, étude sociale et histoire, par H.-D. Sisson, 3e éd. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. Plon-Nourrit et Cie, édit., 1910.

Monographie historique de Rochefort-sur-Mer du Xe siècle à 1908, par G.-L. Duprat. I vol. in-8° de 228 pages, 4 fr. (Jouve, édit., 15, rue Racine, Paris).

Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Marseille pendant l'année 1909 (Barlatier, rue Venture, Marseille).

L'attitude sociale des Catholiques français au XIXe siècle, par l'abbé Ch. Calippe. Préface du comte Albert de Mun. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, édit.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1910 74e et 75e LIVRAISONS

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — La transformation de l'éducation professionnelle aux États-Unis, par Paul DE ROUSIERS. — Extraits du rapport de M. E. F. Du Brul à la *National Association of manufactures*, sur l'éducation professionnelle. — Extrait du discours prononcé par M. Charles W. ELIOTT, président de l'Université de Harvard, devant les Massachusetts Board, of trade, sur la révolution accomplie dans le monde des affaires. — Bibliographie. — Appréciations de la presse. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Geo GRÉGOIRE, 109, Pershore Road Birmingham (Angleterre), présenté par M. Jean Périer.

Exmo Snr. Agostinho DE CAMPOS, rue de S. Bernardo, 118, 1o, Lisbonne, présenté par M. J. Mattos Braamcamp.

M. R. ROYER, banquier à Dourdan (Seine-et-Oise), présenté par M. le Dr G. Bailhache.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Science sociale* la prochaine ouverture à Paris d'un cours de Méthode de Science sociale, professé par M. Paul DESCAMPS.

Depuis longtemps la Société de Science sociale se préoccupait de la lacune laissée dans l'enseignement de la science sociale par l'interruption du cours de Méthode confié pendant plusieurs années à M. Robert PINOT. Grâce à la fondation Henri de TOURVILLE, le cours de M. Paul BUREAU continue à faire connaitre au public les résultats de la science sociale, comme le faisait jadis celui d'Edmond DEMOLINS, mais les jeunes gens que ces résultats attirent se trouvent embarrassés quand ils veulent se livrer eux-mêmes à des travaux d'observation. L'instrument de la méthode leur reste souvent trop inconnu pour qu'ils en tirent profit et il leur faut un effort personnel considérable pour en acquérir l'intelligence. Dans ces conditions, la science sociale risque de recruter plus d'adeptes que de collaborateurs, plus d'apôtres que de disciples; or, une science a surtout besoin de former des disciples.

Un de nos adhérents et collaborateurs les plus dévoués, M. le Docteur J. BAILHACHE, frappé de ce danger, a pris l'initiative d'une souscription en vue d'assurer l'organisation matérielle d'un cours de Méthode. La Société de Science sociale, obligée jusqu'ici d'appliquer ses ressources exclusivement au service des missions d'études et aux frais des congrès annuels, a été heureuse de voir ainsi écarté l'obstacle qui avait arrêté jusqu'ici la reprise de l'enseignement de la méthode à Paris, et le cours de M. Paul DESCAMPS s'ouvrira sous ses auspices le 25 *novembre*, à 5 *heures*, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente, pour continuer le vendredi de chaque semaine jusqu'à Pâques 1911.

Ce cours comprendra, après un exposé précis de la méthode d'observation appliquée à la science sociale, une explication détaillée de la nomenclature, c'est-à-dire de l'instrument d'analyse en usage pour l'étude des faits sociaux. Il constituera, par suite, la préparation la meilleure à cette étude. M. Paul DESCAMPS est, au surplus, assez connu de tous ceux qui suivent nos publications pour que son nom seul soit une garantie de rigueur scientifique.

d'enchaînement logique et de clarté. Il possède à un haut degré, en même temps que la connaissance exacte et complète de la science sociale, l'esprit de saine critique qui permet de découvrir le point faible d'une règle adoptée et qui ouvre la voie à son redressement.

Mais pour faire un véritable apprentissage de l'observation, il ne suffit pas de bien connaître, pour l'avoir vu démonter et expliquer devant soi, l'instrument qu'est la nomenclature. Il faut avoir soi-même appris à s'en servir. M. Paul Roux, qui nous a donné toute une série de travaux remarqués à la suite d'observations poursuivies sur place en Allemagne, en Hollande, en Italie, a bien voulu accepter de guider dans cet apprentissage les jeunes gens désireux de travailler la science sociale. Un cours spécial professé par lui à Paris, et dont l'ouverture sera prochainement annoncée, viendra compléter la préparation immédiate des jeunes observateurs aux missions qui leur sont confiées par la Société de Science sociale.

Paul de Rousiers.

La réouverture du cours de M. Paul Bureau à la *Société de géographie*, 184, boulevard Saint-Germain, aura lieu le 23 *novembre* et se continuera tous les mercredis à 5 *heures*. M. Bureau traitera cette année le sujet suivant : *La famille : étude historique et analyse des principales variétés.*

Nous donnons ci-dessous le programme détaillé du cours que M. G. Melin professera cette année à la *Faculté de Droit de Nancy :*

La famille (*suite*). — *Préliminaires :* Définition et caractères généraux du groupement familial. — Les fonctions de la famille. — La famille, unité naturelle.

Les conditions de la prospérité familiale : Unité du lien conjugal (à cette occasion, étude de la polyandrie et de la polygamie). — Indissolubilité (divorce). — Autorité maritale et paternelle. — Ressources matérielles (l'habitation). — Observation de la loi morale. — Intelligence des temps nouveaux.

Jugement social porté sur les divers types familiaux étudiés au cours de l'année dernière.

La réouverture du cours de M. Durieu au *Collège libre des sciences sociales* aura lieu en janvier. Nous en publierons le programme en temps utile.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La reprise des réunions mensuelles aura lieu le *vendredi*, 25 *novembre*, *à* 8 *heures* 3/4, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel), à Paris; M. J. Durieu fera une communication sur le *Portugal*. Les réunions suivantes auront lieu régulièrement le 4e vendredi de chaque mois.

LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE AUX ÉTATS-UNIS.

Pendant toute la période du début du développement industriel des États-Unis, les Américains ont eu peu de souci de l'éducation professionnelle et de l'instruction technique. Toute préparation théorique à l'exercice et à la direction d'un art usuel leur paraissait une perte de temps et c'était une opinion indiscutable à leurs yeux que les connaissances techniques s'acquièrent à l'atelier, par la pratique du métier.

Cette manière de voir correspondait aux besoins de l'époque. La fabrication américaine était fruste. On n'avait ni le temps ni l'argent nécessaires pour se livrer à des travaux soignés. Il s'agissait, en effet, de pourvoir tout d'abord à des nécessités urgentes, par exemple, de créer des moyens de transport afin de pouvoir mettre le pays en valeur, et la simplicité des procédés employés vers 1865 pour l'établissement des chemins de fer est demeurée légendaire. Pas de ballast, les petits cours d'eau franchis sur deux rails avec un assemblage quelconque, des gares en planches, etc. De plus, les produits fabriqués n'avaient pas à redouter la concurrence de l'étranger, — on avait fait la guerre de Sécession pour l'écarter par un

protectionnisme féroce — et personne ne songeait encore à leur trouver des débouchés en dehors du territoire de l'Union. Enfin, la clientèle courante ne se montrait pas difficile; elle recherchait le bon marché plus que la qualité. Dans ces conditions, le *self made man* hardi, assez ingénieux et d'esprit assez ouvert pour apprendre au fur et à mesure ce qui lui était indispensable, faisait son apprentissage à l'atelier ou à l'usine, en le complétant tant bien que mal par des cours du soir, des lectures personnelles et tout ce que les circonstances lui permettaient d'acquérir de connaissances théoriques.

Mais la situation s'est profondément modifiée aujourd'hui. Il ne s'agit plus seulement de faire vite, il s'agit aussi de faire bien. L'industrie américaine doit répondre aux exigences d'une clientèle riche. Les chemins de fer ne peuvent suffire au trafic intense que comportent l'immensité du territoire et l'activité générale qu'en établissant leurs lignes avec le plus grand soin. Enfin, les Américains ont commencé, dans certaines branches de fabrication, à exporter leurs produits et ont, par suite, à tenir compte de la concurrence étrangère en dépit des barrières douanières dont leur pays est entouré.

Par suite, ils se sont aperçus que leur méthode primitive était insuffisante. Ils ont créé d'abord, un peu au hasard, une série d'instituts technologiques, d'écoles professionnelles : ils ont multiplié les cours du soir, imitant plus ou moins ce qui se fait dans d'autres pays, notamment en Allemagne. Mais il ne semble pas que ces imitations aient produit un résultat satisfaisant, et, actuellement, des systèmes d'instruction technique correspondant plus directement aux conditions de l'industrie et de la vie américaine sont à l'essai.

Ce qui les caractérise essentiellement, c'est l'union très étroite de la pratique et de la théorie. Tout en reconnaissant l'utilité de celle-ci, les Américains sont préoccupés de la maintenir dans une dépendance absolue de la pratique. Au fond, ils demeurent fidèles à leur conception ancienne; ils ont seulement reconnu qu'au lieu de laisser l'enfant ou le jeune homme acquérir lui-même les connaissances dont la pratique lui démontre l'utilité, il fallait les lui enseigner au fur et à mesure que cette nécessité lui apparaissait.

La Revue *American Industries*, organe de la *National Association of Manufacturers*, nous apporte trois documents très curieux, qui donneront aux lecteurs de la *Science sociale* une idée de l'orientation nouvelle qui se produit actuellement aux Etats-Unis sur cette question.

Le premier est un rapport sur l'instruction et la formation des apprentis. L'auteur, M. du Brul, prône une combinaison qui, sous le nom de *Continuation school*, constitue une sorte de transition entre l'école primaire et l'usine. Dans ce système, les jeunes apprentis vont à l'école à certains intervalles et les maîtres — qui ont l'obligation de fréquenter les ateliers — doivent les instruire en prenant pour point de départ le travail des ateliers. C'est, en somme, l'union intime et logique de l'école primaire et de l'atelier.

Le second est emprunté au même auteur et a trait à la formation des jeunes ingénieurs. Pendant un cycle de six ans, au moins, le jeune homme, après avoir reçu une instruction primaire développée, partage son temps également entre l'usine et l'école. Il est ouvrier, travaille de ses mains et reçoit un salaire pendant son séjour à l'usine. Mais pendant son séjour à l'école, il travaille de la tête et s'applique à comprendre ce qu'il a vu à l'usine. L'expérience a donné de merveilleux résultats [1]. Il faut reconnaître qu'elle a été faite uniquement sur des sujets d'élite, choisis avec le plus grand soin. Elle repose sur une base analogue à celle de la *Continuation school*. C'est l'union intime et logique de l'école technique et de l'atelier.

Enfin le troisième document émane d'une haute personnalité américaine, le Dr Charles Eliott, président, de la Harvard University. Le Dr Eliott constate que les *university men*, les jeunes gens

1. En Angleterre, la coutume du demi-temps (*half time*) facilite pour les mêmes raisons l'ascension des jeunes ouvriers capables. (*La Science sociale*, février 1910. Etude de M. Descamps sur l'industrie textile dans la Flandre française. p. 75.

ayant reçu une haute culture générale, sont plus propres que les autres à diriger de grandes affaires. Et il trouve la raison de ce phénomène, un peu nouveau en Amérique, dans la transformation profonde de l'industrie et du commerce des Etats-Unis depuis vingt ans. Il est intéressant de rapprocher le discours du Dr Eliott de la conférence que notre ami M. Périer donnait à Paris vers la même date et sur un sujet analogue [1]. Ce n'est pas seulement en France, ni même en Europe, c'est en Amérique qu'on se rend compte aujourd'hui des hautes qualités de direction que les affaires modernes nécessitent de plus en plus et de l'élément utile que la culture désintéressée, le développement de l'homme intellectuel et moral, apportent à ces qualités.

Paul DE ROUSIERS.

EXTRAITS DU RAPPORT DE M. E. F. DU BRUL A LA « NATIONAL ASSOCIATION OF MANUFACTURERS » SUR L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE.

(*American Industries*. — August 1910.)

I

La « Continuation school ».

L'élément le plus curieux de l'éducation professionnelle primaire à Cincinnati est la Continuation school.

Cette école a été établie originairement comme école privée d'apprentis. Elle avait été créée et dirigée par un groupe de fabricants de machines pour leurs apprentis. On s'était rendu compte, en effet, que l'apprenti ordinaire arrivant dans un atelier pour apprendre le métier, avait perdu toute confiance dans la méthode sèche (*dry-as-dust*) et abstraite de l'école et que, abandonnant l'école de bonne heure, l'instruction qu'il y avait reçue était pratiquement sans utilité pour lui à l'atelier. Ce qu'il avait appris à l'école était même tellement dépourvu d'intérêt pour lui qu'il n'en retirait aucun profit.

Pour corriger les lacunes de cette première instruction, deux membres de notre Association créèrent à Cincinnati une école d'apprentissage, sous la direction d'un jeune instructeur qui avait été lui-même mécanicien : M. Renshaw a trouvé dans son expérience pratique la source de méthodes d'instruction entièrement différentes de tout ce qui a été fait jusqu'ici par les maîtres d'école. Il apprend aux enfants à épeler et à lire dans des catalogues; il leur enseigne l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre et la trigonométrie, en prenant pour point de départ les machines qu'ils ont sous les yeux. Il leur enseigne la composition littéraire en leur faisant écrire des essais sur le gaspillage de la main-d'œuvre. Il leur enseigne la comptabilité sur des listes de salaires et des dépenses d'usines, tout cela dans le but de faire de l'apprenti un meilleur ouvrier et de lui donner une appréciation exacte du métier qu'il apprend.

Le succès de M. Renshaw a été si grand dans les deux écoles privées que nous venons de dire, que d'autres chefs d'établissements industriels se sont intéressés à sa méthode. Un Comité de l'Association métallurgique de Cincinnati a adressé une pétition au School Board et a demandé qu'une continuation school fût établie, à laquelle tous les apprentis de la construction mécanique pourraient être envoyés. Le programme a été dressé par M. Renshaw et le School Board a créé l'école. Les usines et fabriques envoient leurs apprentis pour une session ou pour une demi-journée par semaine, d'après les convenances de chacune d'elles. Les élèves reçoivent un demi-salaire pendant le temps qu'ils passent à l'école. S'ils arrivent en retard à l'école, ils sont frappés de fortes amendes. Il y a actuellement environ 275 garçons inscrits et leur nombre augmente chaque semaine. Chaque instructeur employé à l'école doit passer un jour par mois dans un atelier, de façon à se rendre compte des problèmes pratiques que l'apprenti rencontre dans son travail journalier.

Aussitôt que des installations matérielles nouvelles seront prêtes, c'est-à-dire à

1. Voir la *Science sociale*, fascicule n° 72.

l'automne prochain, l'école recevra cinq cents garçons provenant uniquement des ateliers de machines. Les industriels engagés dans d'autres branches ont demandé au surintendant de l'école s'il ne serait pas possible d'avoir une continuation school pour leurs apprentis. Il leur a été répondu qu'aussitôt qu'ils seraient en mesure de fournir un nombre de garçons suffisant pour légitimer la création d'une classe, le School Board créerait pour leur spécialité un enseignement correspondant à celui qu'il a créé pour les ateliers de machines.

Une continuation school pour les filles sera créée à l'automne prochain pour les demoiselles de magasins et pour les jeunes filles employées dans la couture, les fabriques de chaussures et de vêtements. Cincinnati se trouve avoir la première en date des continuation schools existant dans le monde, mais nous espérons que notre exemple sera suivi ailleurs.

La continuation school s'occupera de l'ouvrier ordinaire et lui apprendra ce qu'il a besoin de savoir pour comprendre entièrement le métier auquel il s'adonne. L'école primaire supérieure, avec son cours créé d'après le cooperative system, préparera les garçons aux situations comportant une faible responsabilité et les cours de l'Université destinés aux ingénieurs et à la formation commerciale prépareront les jeunes gens aux situations supérieures réclamant un degré plus élevé d'éducation. Tout cela est basé sur le cooperative system avec un minimum de dépenses, l'enseignement scolaire, le travail scolaire, l'enseignement de l'atelier et le travail de l'atelier étant tous dirigés d'après les méthodes commerciales.

L'école ne se verra plus dans la nécessité de dépenser des sommes importantes pour acquérir un outillage qui bientôt ne correspond plus aux progrès nouveaux et se trouve ainsi dépourvu de toute utilité pour l'instruction des jeunes gens. L'école ne préparera plus d'ouvriers incomplets comme les écoles dites professionnelles l'ont toujours fait jusqu'ici. L'influence des ateliers sur les écoles sera fort utile et l'influence correspondante de maîtres bien choisis sur les contremaîtres des ateliers produira aussi d'heureux effets. Tous les deux travailleront en harmonie, chacun apprenant de l'autre ce qui lui manque, et nous sommes convaincus que, dans dix ans d'ici, ces méthodes d'éducation professionnelle feront de Cincinnati un centre industriel de premier ordre.

A ceux que la question intéresse, nous adressons une cordiale invitation de venir à Cincinnati faire une enquête sur nos méthodes; nous leur promettons le meilleur accueil, tant dans les écoles que dans les ateliers et nous croyons que le plus grand service que nous puissions rendre à ceux qui viendront nous visiter, est de les mettre en mesure de nous imiter selon la parole évangélique : « Allez et faites de même ».

II

Le « Cooperative system ».

Il y a deux ans, j'ai eu l'honneur de faire un rapport sur la création et la marche d'un système d'éducation professionnelle, créé et expérimenté par le professeur Herman Schneider, directeur du collège des ingénieurs de l'Université de Cincinnati, et connu sous le nom de « Cooperative system ». Le trait essentiel de cette méthode consiste en ce que l'élève est apprenti dans une fabrique en même temps qu'il suit les cours de l'Université. Dans ce but, les élèves sont groupés par couples, l'un d'eux étant à l'Université pendant une semaine, tandis que son partenaire est à la fabrique, et la semaine suivante, celui qui était à la fabrique venant à l'Université, tandis que celui qui était à l'Université travaille à la fabrique. Cet essai compte maintenant quatre années de succès. Il a rendu de grands services à la fois à l'Université et aux industriels de notre ville. La première année, il fut difficile de trouver assez d'élèves pour faire l'essai. La seconde année, l'Université reçut environ 800 demandes; 60 élèves furent choisis. La troisième année, plus de 2.000 demandes furent reçues et on put prendre 80 élèves. Enfin, l'été dernier, au commencement de la

quatrième année, l'Université reçut plus de 3.000 demandes et ne put donner satisfaction qu'à 75, des difficultés matérielles d'installation ne permettant pas d'en recevoir davantage. Cette année, à la suite de dispositions prises par l'Université, elle pourra choisir environ 125 élèves parmi les 4.000 ou 5.000 qui demanderont à être admis.

C'est actuellement, comme on le voit, l'Université qui limite le nombre des jeunes gens suivant ce système d'éducation professionnelle. Les industriels qui, au début, à peu d'exceptions près, montraient peu d'enthousiasme pour le système proposé, sont maintenant convaincus de ses mérites et sont disposés à donner des places à autant d'élèves que l'Université pourra en prendre elle-même. Ils se sont, en effet, rendu compte depuis quatre années que les élèves ayant suivi le cooperative system leur rendent plus de services que les jeunes gens ayant conquis leurs grades à l'Université après quatre années de travail et ayant fait ensuite deux ou trois ans d'apprentissage spécial dans une usine. De son côté, l'Université a reconnu que les élèves du cooperative system travaillent plus pendant la moitié du temps qu'ils consacrent aux études, que l'élève ordinaire ne le fait en donnant tout son temps à l'étude.

Il est vrai que les étudiants qui suivent le cooperative system présentent un degré de capacité et de volonté remarquablement élevé. C'est le résultat de la sélection opérée parmi le très grand nombre de jeunes gens qui envoient des demandes à l'Université. Nous n'avons pas ce genre d'étudiant qui est *envoyé* au collège par des parents prévoyants et dévoués. Nos étudiants appartiennent, au contraire, à la catégorie de ceux qui *viennent* au collège de leur plein gré avec un appétit personnel d'instruction. La plupart d'entre eux n'auraient jamais pu s'assurer le bénéfice d'un cycle complet d'études sans la combinaison du cooperative system. Au cours de ce cycle, ils arrivent à gagner environ 2.000 dollars à Cincinnati, ce qui couvre en grande partie les dépenses de leur entretien. Nous n'avons pas de jeunes gens perdant leur temps, et la preuve en est que, jusqu'ici, il n'y a pas d'exemple d'un étudiant du cooperative system puni disciplinairement par la Faculté. Ils sont là pour leurs propres affaires. Ils utilisent chaque minute du temps qui leur est laissé pour acquérir des connaissances qui leur assureront des positions dirigeantes dans les industries mécaniques, électriques, chimiques, etc... Il y a actuellement environ 100 établissements industriels coopérant avec l'Université à l'éducation professionnelle de ces jeunes gens. Les directeurs des usines qui ont accueilli les élèves de la première année, seraient disposés à leur accorder, dès à présent, des situations comportant une responsabilité sérieuse, s'il n'étaient pas convenus avec l'Université d'un cycle de six ans.

A partir de l'été de 1911, la durée du cycle sera modifiée. Le premier essai comportait une durée de six ans, avec huit mois et demi chaque année partagés entre le collège et la fabrique et trois mois et demi passés entièrement à la fabrique pendant les vacances de l'Université. Mais le progrès des élèves a été si rapide, aussi bien à la fabrique qu'à l'Université, que la durée du cycle peut être réduite avantageusement à cinq années de travail partagées également entre l'école et l'usine. Par suite, à partir de l'année 1910-1911, l'Engineering College de l'Université sera ouvert pendant onze mois de l'année; les élèves partageront leur temps également entre le collège et l'usine pendant ces onze mois; et pendant le mois d'août le collège chômera entièrement, chacun des élèves passant la moitié de ce mois à l'usine et l'autre moitié en vacances. Cette combinaison permettta aux fabriques d'avoir un chiffre de personnel d'ouvriers-élèves constant pendant toute l'année, alors que jusqu'ici elles étaient obligées d'accueillir pendant les mois d'été un nombre double d'élèves.

Depuis cette année-ci, le cooperative system a été étendu à la construction mécanique pour laquelle jusqu'ici nous n'étions pas arrivés à faire une combinaison efficace. Actuellement, des arrangements ont été pris permettant aux élèves de travailler à la construction des ponts,

en semaines alternées, pour une certaine période. Nous avons aussi fait un arrangement avec la Compagnie de l'Union Pacific Railway, qui prend nos élèves pendant l'été pour les préparer à l'industrie des chemins de fer. La compagnie a organisé pour nous une combinaison tout à fait différente de celle qu'elle avait créée pour les élèves d'autres institutions et qui est connue sous le nom de *summer job*. C'est un témoignage rendu au professeur Schneider et à ses méthodes, que le fait d'une organisation spéciale établie par la Compagnie Union Pacific, en faveur de ses élèves. L'année prochaine, nous organiserons sur le même plan une école de métallurgie en coopération avec les fonderies, les laminoirs, les aciéries et les hauts fourneaux qui se trouvent dans le voisinage de notre ville.

Nous préparons également des plans pour l'établissement d'un collège de commerce, d'après le cooperative system. L'idée essentielle est que les jeunes gens ayant conquis leurs grades partageront leur temps entre l'Université et des situations commerciales, soit par semaines alternées, soit par trimestres alternés, d'après ce que l'expérience montrera possible. Nous sommes informés que l'Université de Pittsburg a décidé d'établir une section sur le même plan que le nôtre. Pittsburg offre un champ magnifique au cooperative system, avec ses industries importantes et variées qui ont besoin d'hommes possédant une haute technologie, particulièrement dans les situations dirigeantes. Il n'y a pas de doute que l'Université de Pittsburg, profitant de ses avantages, arrivera à prendre une situation de premier ordre dans la formation des ingénieurs. Nous estimons que c'est actuellement une question de temps et que toute institution de ce genre se rendra promptement compte de la valeur de notre méthode, surtout lorsque les chefs d'entreprises, ayant besoin de recourir à des hommes techniques, obligeront les directeurs de l'Université à organiser à la fois l'apprentissage pratique et l'instruction technique des ingénieurs.

Nous croyons que le principal mérite du cooperative system est de produire des ingénieurs ayant eu un contact intime, en qualité d'apprentis, avec toutes les classes d'ouvriers. Ils gagneront à ce contact une appréciation exacte des difficultés rencontrées par les ouvriers, aussi bien que de celles que les ingénieurs éprouvent eux-mêmes. Cette connaissance aura une grande importance lorsque nos ingénieurs occuperont des positions leur donnant l'autorité et tendra à diminuer les conflits entre ouvriers et patrons. Souvent, en effet, ces conflits prennent leur source dans l'ignorance des Directeurs qui n'ont jamais été associés, d'une façon intime, à leurs ouvriers. Nous pensons aussi qu'un débouché important se trouvera pour les jeunes gens ayant passé par notre système, dans le corps enseignant des autres institutions de tout ordre. Il faut un homme pratique pour enseigner un travail pratique à de jeunes praticiens. Dès aujourd'hui, le maître qui n'a reçu aucune formation d'école, n'est pas à la hauteur de sa tâche pour l'apprentissage manuel. On peut dire sans crainte que ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement professionnel est une pure invention de maître d'école, développée jusqu'à la folie. Les professeurs de l'apprentissage manuel ont gaspillé des milliers de dollars à équiper des ateliers dans les écoles publiques, sans intéresser le moins du monde les enfants au travail industriel.

D'une façon générale, les jeunes enfants aiment la classe d'apprentissage manuel et c'est une pitié de voir que les connaissances de leurs maîtres ne leur permettent pas d'en tirer plus d'avantages qu'ils ne le font actuellement. Dans le Massachusetts, la *Fitchburg High School* a établi, sur le modèle de Cincinnati un cours qui est un véritable succès. M. Hunter, le directeur de l'école, a cité dernièrement, à une réunion de la National Metal Trades Association, des articles envoyés par ses élèves à des journaux de Pittsburg, montrant toute la valeur, qu'ils ont acquise par son enseignement. Il y a là un profit très supérieur à celui qu'aucune High School a jamais retiré de son soi-disant apprentissage manuel.

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ PAR M. CHARLES W. ELIOTT, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE HARVARD, DEVANT LE MASSACHUSETTS BOARD OF TRADE SUR LA RÉVOLUTION ACCOMPLIE DANS LE MONDE DES AFFAIRES.

(*American Industries*, August 1910.)

La préparation aux affaires.

Il y a à Chicago un vieux gentleman à peu près de mon âge, qui a reçu une éducation d'affaires à la vieille manière et qui, pendant de longues années, a dirigé avec grand succès une importante industrie. Il soutenait avec fermeté qu'une éducation de collège était non seulement inutile, mais absolument pernicieuse pour l'homme qui devait être à la tête d'une usine ou d'une grande entreprise quelconque.

Il éleva son fils d'après ses principes. Son fils ne fréquenta jamais le collège, mais fut mis aux affaires aussitôt que possible, réussit comme avait fait son père et acquit toute sa confiance. Mais le fils n'adopta en aucune manière les principes de son père, en ce qui concerne l'éducation de collège. Il s'aperçut bientôt que la direction de l'industrie était devenue une affaire exigeant un haut degré d'intellectualité; qu'elle réclamait un soigneux apprentissage de l'esprit avec une connaissance complète de tous les éléments de la branche d'industrie à diriger. En conséquence, il envoya son fils à Harvard, où le jeune homme prit ses grades, il y a environ cinq ans, avec distinction. Aussitôt après, il fut pris dans l'usine de son grand-père. Au bout de quatre ans, son grand-père reconnaissait loyalement qu'il était l'homme le plus compétent qui eût jamais contribué à la direction de l'usine. Aujourd'hui, ce jeune homme est à la tête de l'entreprise familiale, parce que son grand-père est devenu trop âgé et que son père a pris une situation dans un service public. Ce fait marque les changements prodigieux qui se produisent dans la conduite des grandes industries de ce pays. Elles sont toutes semblables à cet égard, qu'il s'agisse du coton, de la laine, du fer, de l'acier, du cuivre, de l'or ou de l'argent. Les hommes qui ont à conduire les industries se rapportant à ces objets, doivent être des hommes ayant reçu une haute éducation intellectuelle.

L'effort collectif et l'effort individuel.

J'ai souvent signalé la difficulté particulière qu'éprouve une démocratie à instaurer sur de sages principes une action collective; j'ai signalé que l'action collective ainsi établie peut souvent entraver la liberté individuelle que nos pères considéraient comme la seule chose qu'un gouvernement libre eût à assurer. Cette lutte entre l'action individuelle et l'action collective est à son début dans notre pays; elle continuera pendant plusieurs générations et, sans aucun doute, les intérêts collectifs seront de plus en plus importants par rapport aux intérêts individuels. Remarquons cependant que, dans son ensemble, la société humaine, dont tout groupement industriel fait partie, avance, comme le fait une armée, sous la direction d'individus, sous leur autorité et aussi grâce au dévouement des pionniers, de l'avant-garde d'hommes qui marchent en tête de la masse de l'armée. Les hommes qui inventent, grâce à la puissance de leur esprit, qui soumettent leur propre invention à des expériences de réalisation, prennent à leur charge les premiers risques. Nous ne nous passerons jamais des pionniers, des inventeurs, des conducteurs d'hommes, de ceux qui ont un grand pouvoir de commandement. Mais ce que nous voyons de plus en plus depuis ces vingt dernières années, c'est que, dans toutes sortes d'affaires, ces pionniers, ces chefs, ces inventeurs, ces hommes d'initiative dirigent des masses d'autres hommes, des intérêts d'une importance croissante et ont à leur disposition un pouvoir de plus en plus grand.

L'avenir nous montrera la continuation de ce que nous avons vu dans ces vingt dernière années. L'individu ne sera pas supprimé ou diminué. Il est possible qu'il y ait moins d'inventeurs et de pionniers, mais ils seront de plus en plus importants pour le progrès de la société démocratique. Les armées démocratiques ont toujours

eu besoin d'un chef de génie. Les armées industrielles seront précisément dans le même cas, mais leurs chefs devront être des hommes d'une haute éducation, des hommes pour lesquels on aura fait tout ce qu'il est possible de faire en vue d'augmenter leur rendement et leur puissance. Je ne pense pas qu'ils arrivent à cette haute situation plus tard qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici; au contraire, si on applique des moyens d'éducation et d'entrainement appropriés et efficaces, les hommes de premier rang parviendront plus jeunes aux situations dirigeantes. Le très grand avantage d'un système démocratique d'éducation sur le système aristocratique est que la gratuité de l'école primaire, du collège et de l'université permet au garçon le plus pauvre de mettre en valeur les dons intellectuels et les dons de direction dont il peut être doué. Les écoles gratuites devraient avoir pour effet de sélectionner tous les hommes de cette sorte que contient une démocratie. Les formes aristocratiques d'éducation comme celles qui prévalent en Europe n'ont jamais fait cela. Elles ne le pouvaient pas. Elles n'étaient pas organisées pour découvrir l'individu remarquable; mais maintenant, par le moyen de notre organisation scolaire gratuite, nous pouvons, si les maîtres sont capables d'établir une sélection, découvrir des garçons de génie ayant des facultés remarquables, et arriver à ce que ces garçons ou ces filles soient entraînés au rôle élevé qu'ils peuvent remplir. Nous avons l'habitude de penser que les cinquante dernières années ont été une période de changements et de révolutions. Cela est exact. Mais il y a des raisons de croire que les cinquante années qui vont suivre seront une période de changements, de révolutions et de progrès plus extraordinaires encore. C'est là une pensée réconfortante. Ceux d'entre vous qui ont contribué au développement d'une industrie, d'un commerce, d'une fabrication quelconque et qui savent combien ont été grandes les améliorations produites depuis cinquante ans, doivent se réjouir à la pensée que les cinquante années qui suivront seront encore plus profitables à l'humanité dans toutes les directions.

BIBLIOGRAPHIE

L'émigration basque. — Histoire, Économie, Psychologie, par Pierre Lhande, avec une préface de C. Pellegrini, ancien Président de la République Argentine. Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes. Un vol. in-16 illustré, 3 fr. 50.

M. Lhande avait déjà donné, l'année dernière, les éléments d'une monographie du Basque souletin, en un volume dont nous avons rendu compte ici même[1]. Il complète aujourd'hui cette étude par un exposé attachant des résultats de l'expansion du peuple basque dans les siècles passés et aujourd'hui, en Europe et surtout en Amérique; ces résultats ont consisté en une influence tellement intense exercée par ces émigrants sur les États sud-américains, notamment le Chili et l'Argentine, qu'il n'est pas exagéré de considérer ces deux pays comme de véritables colonies basques.

Comment, en face d'un spectacle enfin merveilleux, M. Lhande peut-il douter des avantages réels de ce mouvement, au point de vouloir le restreindre? On retrouve là un peu de ce pessimisme que je relevais déjà dans le livre précédent, et qui fait vraiment tache avec le sujet étudié : le pessimisme n'est pas un sentiment basque. Je ne m'attarderai pas à montrer les avantages qui pourraient en résulter pour la France en général, car l'auteur nous indique lui-même que si nos nationaux n'en retirent pas plus de fruits, c'est qu'ils négligent de se baisser pour les ramasser. En ce qui concerne le peuple basque lui-même, « qui compte à peine cent cinquante mille âmes, en France, en détache quatre-vingt-dix mille presque en pure perte dans le cours d'un siècle », le profit, pour être moins apparent, n'en est pas moins considérable. Ainsi que M. Lhande le remarque lui-même (p. 276), c'est l'émigration qui a développé les caractères du tempérament basque, ou, comme nous disons en science sociale, de sa formation particulariste. Ce qui donne au peuple basque sa pros-

périté et sa valeur, ce qui en fait une pépinière d'hommes énergiques et capables, les meilleurs soutiens du pays auquel ils appartiennent, ce ne sont pas les quelques « Américains » qui reviennent dépenser leur fortune dans le village natal, ni les quelques subsides que certains émigrés envoient — rarement — pour racheter le bien de famille ou relever l'église paroissiale : c'est la masse de ceux qui ont quitté le foyer natal avec la pensée de s'en créer un nouveau en Amérique et d'y faire souche de « Basques-Américains », comme ils disent eux-mêmes. La conééquence — je dirais volontiers la récompense — de cette virile énergie, pour les souches qui émettent le tels rejetons, est que la formation morale nécessaire pour les produire s'accroît en intensité en s'étendant à tous les membres de la famille, à ceux qui restent comme à ceux qui partent. Contrairement à des préjugés assez répandus, ce ne sont pas les familles en voie de déchéance qui fournissent les meilleurs émigrants : seuls réussissent en règle générale ceux qui laissent derrière eux des familles prospères et vigoureuses. A ce sujet, je me permets de signaler à M. Lhande l'intérêt qu'il y aurait, d'une part, à rechercher ce que deviennent en Amérique les émigrants de ces foyers qui disparaissent, en Soule, et qu'il décrivait dans son précédent livre, et, d'autre part, à distinguer, parmi les Basques-Américains, ceux qui sont originaires de telle ou telle province française ou espagnole : les résultats d'une étude aussi précise serait certainement féconds en conclusions.

Au total, on ne peut en vouloir à M. Lhande de ses avertissements, même quand on ne les admet pas : ils lui sont inspirés par un ardent amour pour son pays, que tous ceux qui connaissent à fond le pays basque, autrement qu'à la surface, ne peuvent que partager. Ajoutons que ce livre contraste heureusement, par l'étendue et la sûreté de sa documentation, avec les autres ouvrages qui ont été parfois consacrés à des études de ce genre. Toutes réserves faites sur la méthode employée, c'est la meilleure source d'informations qui existe actuellement sur le sujet.

G. Olphe-Galliard.

Le Pôle latin de l'Amérique. La République Argentine. — Description, étude sociale et histoire, par H.-D. Sisson. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Plon, Nourrit et Cie.

Voici un livre attachant et plein d'intérêt, tant par son sujet, qui nous reporte au milieu de l'une des évolu ions sociales les plus curieuses des temps modernes, que par la façon dont il est traité. L'auteur nous conduit, grâce à ces descriptions pleines de vie et d'entrain, parmi les divers éléments de la société argentine, depuis les *gauchos* de la pampa jusqu'aux *portegnos* de la capitale. Il termine par un résumé substantiel et instructif de l'histoire du pays. Peut-être n'a-t-il pas suffisamment insisté sur les conditions du travail, principalement du travail agricole, ce qui l'empêche de déterminer d'une façon précise le rôle social des *gauchos* et des *candillos*. On le louera dans tous les cas d'avoir su apprécier avec clairvoyance les caractères quelque peu contradictoires au premier abord de ce peuple et de s'être passionné pour tout ce qu'il y a de noble et de généreux dans les tendances libérales et pacifiques de son évolution.

G. Olphe-Galliard.

Nouvelle méthode de prévision du temps, par Gabriel Guilbert (chez Gauthier-Villars).

Agriculteurs, voyageurs ou marins, bien des lecteurs de la *Science sociale* auraient avantage à savoir établir la précision du temps pour le lendemain. Aucune des méthodes proposées jusqu'ici n'avait donné de résultats satisfaisants. Celle de M. Guilbert est la première à y parvenir. Il en a publié l'exposé, qui vient de recevoir une haute récompense de l'Académie des Sciences. Le passage suivant de la préface, due à M. Bernard Brunhes, montrera à quelles questions répond la méthode de M. Guilbert. « En 1891, M. Gabriel Guilbert exposait à la Société

météorologique de France un certain nombre de règles pratiques qui lui permettaient de déduire d'une situation météorologique donnée, caractérisée par une carte d'isobares, les changements qu'éprouverait cette situation du jour au lendemain. Au Congrès que tint l'Association française pour l'avancement des sciences à Caen en 1894, il indiquait comment, en combinant l'observation des nuages et l'application d'une de ses règles, il pouvait prévoir l'arrivée imminente ou la brusque disparition d'une tempête, en un lieu quelconque, sans avoir besoin d'être en un bureau météorologique où le télégraphe apporte chaque matin des nouvelles de toute l'Europe. C'est en ce sens que le présent livre intéresse tous ceux que préoccupe, pour une raison pratique ou théorique, l'important problème de la prévision du temps à brève échéance. »

Le système de M. Guilbert n'est pas le résultat de considérations théoriques; il repose au contraire sur les observations de longues années faites par l'auteur sur la grève de son pays d'origine. C'est seulement pour relier ces constatations qu'il a formé des hypothèses. Entre ses mains sa méthode donne des réussites surprenantes dans des cas où les méthodes classiques échouent. Il y faut évidemment une certaine expérience et de l'habileté; mais l'exposé des règles est simple et de nombreux exemples d'applications sont analysés au cours de l'ouvrage.

La préface de M. Bernard Brunhes résume, discute et justifie les lois posées par M. Guilbert. Le problème fondamental de la prévision météorologique est celui des déplacements et des transformations de ces dépressions barométriques dont le passage fait, comme on dit, la pluie et le beau temps. Ce sont ces bourrasques (en entendant par ce mot l'ensemble de la dépression barométrique et du système des vents qui tournent autour de son centre) que M. Guilbert étudie. Qu'une bourrasque soit aperçue dans le ciel ou sur la carte, annoncée par l'apparition des cirrus ou par la distribution des isobares, la question est de savoir si elle va grandir ou diminuer, reculer vers l'ouest, s'échapper vers le nord ou vers le sud. C'est à quoi répond M. Guilbert au moyen de trois règles simples dont l'une s'appuie sur la considération de la force des vents par rapport à ce qu'ils devraient être en vertu de la seule dépression. La seconde établit que la bourrasque marche vers les régions de moindre résistance; et la troisième montre dans quelle direction se propagera le relèvement du baromètre d'après le sens et la force des vents. L'auteur termine par le projet d'un service de prévisions pratiquées à vingt-quatre heures d'avance, à l'usage des agriculteurs et des marins. En attendant que ce service fonctionne, chacun peut, avec quelque assiduité attentive, appliquer la méthode pour son propre compte.

G. B.

« **Le droit de Grève et les Grèves** », par Enée Bouloc (Arthur Rousseau, édit., 14, rue Soufflot, Paris).

Sous ce titre, M. Enée Bouloc a réuni récemment dans une brochure une série d'articles parus l'année dernière dans la *Nouvelle Revue* et dans lesquels il s'efforce de démontrer que le droit de grève n'existe pas. Ici, une remarque s'impose. Comment M. Enée Bouloc définit-il la grève? « C'est, dit-il, la cessation du travail convenu » et, plus loin, il ajoute pour expliquer et compléter sa pensée : « Dans toute grève se trouve donc inévitablement et manifestement une violation, une inexécution, une rupture de l'engagement de travailler ». Si l'auteur avait été davantage pénétré de la méthode d'observation, il aurait bien vite aperçu tout ce que cette définition renferme d'excessif et d'inexact. Nous ne lui en donnerons comme preuve que la grève des textiles du Lancashire de 1892-1893 ou celle de la branche londonienne de *Amalgamated Engineers* de 1897-1898. Les deux étaient des cessations de travail qui ne comportaient aucune violation, aucune rupture du contrat de travail. Il n'y avait eu aucune surprise de part et d'autre et les déclarations de guerre avaient été faites d'une façon régulière, après que le délai-congé eût été observé et les moyens de conciliation épuisés. C'est

pourquoi nous nous permettrons d'émettre des réserves au sujet de cette définition. Il nous paraît beaucoup plus juste de dire avec M. Charles Gide, le distingué professeur à la Faculté de droit de Paris que « la grève est un moyen de contrainte exercée par l'une des parties sur l'autre partie pour la forcer à modifier les conditions du travail » ou même de la qualifier plus simplement encore de cessation concertée de travail. Nous insistons à dessein sur ce point pour éviter une confusion qu'il importe au plus haut degré de dissiper.

M. Enée Bouloc s'efforce de montrer dans son ouvrage que le droit de rompre brusquement le contrat de travail (ce qu'il appelle le droit de grève) n'est pas, comme beaucoup le pensent, une conséquence des lois de 1864 et de 1884.

Pour nous expliquer ce fait, l'auteur nous rappelle l'origine de la loi du 25 mai 1864 sur les coalitions. La Révolution avait prohibé les coalitions dans le but d'empêcher la reconstitution des anciennes corporations. Or, la grève suppose au préalable une entente ou plus exactement une coalition. La coalition peut ne pas être suivie de grève, mais elle en est la condition indispensable et nécessaire. Par conséquent, la Révolution ayant interdit les coalitions avait par là même prohibé les grèves. Qu'a fait la loi du 25 mai 1864? Elle a simplement abrogé les articles du Code pénal qui punissaient les coalitions.

« La loi du 25 mai 1864, dit M. Enée « Bouloc, ne fit pas autre chose que la loi « contemporaine du 27 mai 1867 qui a su- « primé la contrainte par corps en matière « civile. Et, de même qu'on n'a pas songé « à dire que celle-ci avait donné *le droit* « *de ne plus payer ses dettes*, de même on « ne peut dire que la première avait donné « *le droit de rompre le contrat de travail,* « *les engagements ou traités de travail.* »

La loi de 1884 a été plus loin encore. Elle a donné le droit d'association, c'est-à-dire de coalition permanente, et rien de plus. En d'autres termes, les lois de 1864 et de 1884 ont permis de faire collectivement ce que l'on avait jusqu'alors le droit de ne faire qu'isolément. Prenons un exemple. Avant la loi de 1864, un ouvrier pouvait aller trouver son employeur et lui signifier son congé en tenant compte du délai de préavis, ou, pour employer une expression courante, lui donner ses huit jours. Mais tous les ouvriers d'une même usine n'avaient pas le droit de se concerter et d'annoncer à leur patron qu'ils cesseraient le travail collectivement à telle date, même en respectant le délai-congé; à plus forte raison, cette interdiction était-elle faite à tous les ouvriers d'une même profession.

Actuellement, ces mêmes ouvriers peuvent tenir le langage suivant : « Les conditions de travail ne nous conviennent pas, nous abandonnerons collectivement le travail à l'expiration de notre contrat, si les clauses n'en sont pas modifiées. » Mais la loi de 1864, pas plus que celle de 1884, ne donnent le droit à l'ouvrier de rompre brusquement et sans préavis son contrat de travail, ce que M. Enée Bouloc appelle le droit de faire grève. On voit immédiatement les conséquences de ce raisonnement qui détruit cette légende malheureusement si répandue dans les syndicats ouvriers et même chez certains esprits cultivés, à savoir que la loi de 1884 a accordé à l'ouvrier le droit de rompre brusquement son contrat. Combien de conflits, au contraire, auraient pu être évités, si les délais de préavis avaient été toujours respectés, et, par suite, les situations envisagées avec calme et sang-froid. On n'aurait pas à regretter cet état d'insécurité dans lequel se trouve l'industrie et qui est si préjudiciable aux intérêts des patrons comme à ceux des ouvriers. Aussi doit-on savoir gré à M. Enée Bouloc d'avoir été un des premiers à essayer de dissiper cette erreur, source de tant de malentendus. L'idée d'ailleurs a fait des adeptes et le Conseil supérieur du travail était unanime à reconnaître, lors de sa dernière session (novembre 1909), la nécessité de ne pas confondre le droit de coalition, le droit syndical et le droit de grève. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les déclarations très formelles faites sur ce point soit par M. Arthur Fontaine, directeur du Travail, soit par des repré-

sentants des patrons comme MM. Léopold Pralon et Touron, soit par des représentants des ouvriers comme MM. Edmond Briat et Keufer. Mais il importe aussi, dans l'intérêt même de cette thèse, de ne pas aller trop loin et de ne pas affirmer avec M. Enée Bouloc que le droit de grève n'existe pas. La cessation collective de travail est un droit; la rupture des engagements librement consentis est exorbitante de ce droit.

L'auteur effleure ensuite une série d'autres questions ayant un lien plus ou moins étroit avec le droit de grève et tels que le contrat collectif de travail, l'arbitrage, les syndicats jaunes, etc... En résumé, c'est là un ouvrage dont on ne saurait trop dire qu'il vient à son heure.

Maurice Fougère.

L'Énergie américaine (Évolution des États-Unis), par M. Firmin Roz. Bibliothèque de Philosophie scientifique, Ernest Flammarion. 1 vol. de 339 pages. Prix : 3 fr. 50.

Les ouvrages sur les États-Unis abondent, mais ils ne sont pas tous d'égale valeur. Celui que M. Firmin Roz vient de publier se classe, à coup sûr, parmi les meilleurs. Déjà le titre nous avertit que l'auteur cherche à dégager l'essentiel du copieux amas de faits dont tant de soi-disants observateurs se trouvent écrasés parce qu'ils donnent à chacun d'eux la même importance. Aux États-Unis, ce qu'il veut mettre en relief, c'est l'énergie américaine, et il a raison, car elle est le grand ressort de la société, le générateur de force motrice qui met tout en mouvement. Au surplus, il ne se borne pas à constater l'énergie américaine, à la mesurer, à en noter les manifestations; il en recherche aussi les causes, et c'est l'objet de son livre I consacré à l'*Individu et à la société*. Successivement, M. Firmin Roz passe en revue les éléments de la population, étudie le milieu et son caractère dominant, esquisse une psychologie de l'Américain et présente un tableau de la société américaine. Son entreprise, on le voit, se rapproche extrêmement, sinon par les procédés employés, au moins par le but poursuivi, de celle d'un adepte de la *Science sociale*. Le livre II a pour objet l'*Évolution économique* des États-Unis. C'est une histoire résumée du développement économique américain, d'abord dans la phase purement agricole, puis dans la phase actuelle où l'Est industriel soutient l'essor agricole de l'Ouest. Dans un chapitre intitulé : l'expansion économique, l'auteur indique les causes de ce double phénomène et les moyens employés pour réaliser le progrès matériel et en régler la marche. Enfin, fidèle à sa méthode, il cherche les caractéristiques de l'activité économique américaine et les trouve dans la concentration des moyens de production, notamment par les trusts, et dans la concentration des forces ouvrières. Le livre II fournit ainsi au lecteur, sous une forme succincte, un tableau exact et raisonné de la mise en valeur des États-Unis depuis leur origine. Il faut savoir un gré particulier à M. Firmin Roz de ne pas s'en être tenu là et de n'avoir pas borné son enquête aux faits purement économiques. Ces faits n'ont pas leur cause en eux-mêmes; la satisfaction des besoins matériels auxquels ils répondent ne suffit pas à les expliquer et les Peaux-Rouges auraient pu, tout aussi bien que les immigrants européens, faire *boomer* l'Amérique si des conditions d'ordre non matériel ne jouaient pas un rôle important dans leur détermination. Aussi l'auteur a-t-il présenté dans un livre III l'*Idéal national américain*, se rendant bien compte que le grand effort accompli dans l'ordre des moyens de production ne pouvait pas être étudié isolément. En lisant ses quatre chapitres : La Genèse d'une conscience collective, la Religion, l'Education, et l'Action sociale, on se rend bien compte que l'Amérique ne doit pas ses triomphes actuels au seul désir de gagner de l'argent, comme le croient et le répètent tant de braves gens. Les deux livres qui suivent traitent de l'*Évolution intellectuelle* et de l'*Évolution politique*. Enfin un sixième livre expose les principaux problèmes dont la solution s'impose à la société américaine.

Dans sa conclusion, M. Firmin Roz dé-

finit les États-Unis « une démocratie ordonnée et heureuse ». On peut toujours chicaner sur un jugement d'ensemble ramassé en une formule, mais je n'aurai garde de le faire. M. Roz explique, au surplus, sa pensée et, comparant la situation des Républiques Sud-Américaines à celle de la grande République du Nord, il constate que les premières n'ont pas su jusqu'ici s'adapter à la constitution politique qu'elles se sont donnée alors que la seconde a résolu ce problème. « Ce n'est donc pas, écrit-il, parce qu'ils sont en démocratie que les États-Unis ont la force dont nous les voyons doués et qu'ils ont pu accomplir les grandes choses dont nous leur envions la gloire : c'est parce qu'ils étaient capables de cette œuvre qu'ils ont pu réaliser une démocratie. » On ne saurait mieux dire. M. Firmin Roz ne dissimule pas, d'ailleurs, le rôle dirigeant que remplit dans la démocratie américaine l'aristocratie ouverte qui s'y forme. Il a compris l'importance considérable, et souvent ignorée ou méconnue, de ce facteur social. La préoccupation du bien public, le souci d'élever tout ce qui est susceptible d'élévation, recommandent cette aristocratie à l'attention de tous ceux qui étudient le fonctionnement des sociétés modernes. Ce sont les traits les plus frappants de l'esprit américain; ce sont eux qui permettront aux États-Unis de résoudre les graves problèmes actuellement posés comme de surmonter les difficultés que l'avenir leur réserve.

Paul DE ROUSIERS.

La France d'aujourd'hui, par Barrett Wendell. Traduction Georges Grappe. Paris, Henri Floury, éditeur, 1 vol. de 464 pages.

On n'a pas oublié la très intéressante série de conférences donnée à la Sorbonne il y a quelques années par M. Barrett Wendell, l'éminent professeur à l'Université de Harvard. M. Barrett Wendell inaugurait la chaire fondée par M. James Hazen Hyde, où chaque année un représentant autorisé de l'Amérique intellectuelle vient présenter au public français le fruit de ses études. Tous ceux qui ont suivi son enseignement à la Sorbonne ont pu juger de la pénétration de son esprit, de l'originalité de ses vues, de son constant effort pour découvrir la raison profonde des choses. Aussi un livre écrit par lui sur la société française devait il justement exciter la curiostié. Ce n'est pas qu'on puisse attendre d'un étranger passant quelques mois en France une révélation de notre état social. M. Barrett Wendell ne connaît évidemment pas la France comme il connaît les États de la Nouvelle-Angleterre, ou même l'ensemble des États-Unis. Mais, s'ils sont moins complètement informés qu'eux, les étrangers ont sur les nationaux l'avantage d'observer avec un esprit plus libre, d'une manière plus objective. Les phénomènes qu'ils rencontrent sur leur chemin excitent leur curiosité d'une façon beaucoup plus vive. Et lorsque leur sagacité s'est aiguisée à l'occasion de leur propre pays, on est en droit de penser qu'elle leur inspirera des observations intéressantes sur ceux qu'ils visitent.

Cette attente n'est pas trompée par M. Barrett Wendell et, sur les sujets dont il traite, il donne des aperçus susceptibles à la fois d'éclairer ses concitoyens et d'éveiller la curiosité des Français. Tout naturellement, il a beaucoup fréquenté les membres de l'Université au cours d'un séjour en France qui comportait une mission officielle d'enseignement. Il en avertit loyalement son lecteur et consacre à l'Université le premier chapitre de son ouvrage. La comparaison de notre système d'instruction publique avec celui des États-Unis lui suggère des réflexions dont nous pouvons tirer grand profit. Je note en particulier ce trait sur lequel il insiste à plusieurs reprises, le caractère professionnel des études supérieures. Les étudiants des universités françaises, dit-il, « se préparent avec assiduité à une carrière fortement encombrée. Leur intelligence paraît manquer tout à fait de cette grâce de l'amateur qui caractérise, de manière si séduisante, l'étudiant américain; par comparaison, ils apparaissent intensément prodigieusement des professionnels. » Même remarque au sujet des professeurs : « Nul ne saurait imaginer un travail plus assidu que le

leur ni plus joyeux dans son ardeur. Professionnel, une fois encore, voilà le mot qui vient à l'esprit. De même que la vie de l'étudiant français manque des qualités d'humanité qui suffisent à justifier la brièveté des études en Amérique, de même la vie du professeur français manque de cet élément social qui domine de manière admirable les universités anglaises et qui n'est pas inconnu chez nous. » M. Barrett Wendell met ici le doigt sur une véritable plaie de notre enseignement supérieur. Je n'entends pas dire qu'il l'ait découverte; des universitaires l'ont signalée et ont cherché à y porter remède; des réformes ont été introduites, notamment grâce à la la constitution plus autonome des Universités; mais aujourd'hui encore, la technique professionnelle domine aux dépens de la culture générale. Et cela est grave. Il est même piquant qu'un Américain vienne faire ce reproche à la vieille Europe. Nous sommes trop portés à croire que la culture générale de l'esprit est notre monopole. La grande diffusion de l'instruction secondaire nous fait illusion à cet égard. De ce qu'un bourgeois français moyen, ayant passé par le collège, a entendu parler d'une série de choses, nous concluons à tort qu'il a des clartés de tout. En réalité, il a eu à un moment donné dans la tête des connaissances de manuel, des noms, des dates, quelques jugements sommaires. Et il triomphe aisément d'un commerçant américain entré dans les affaires avec le léger bagage des hautes écoles primaires. Mais un « university man » américain ou anglais, ayant fait jusqu'à vingt-deux ans environ des études désintéressées, possède une culture générale plus poussée qu'un élève de nos écoles de droit ou de médecine. De plus, il a vécu dans un milieu spécial qui n'existe pas dans la plupart de nos villes d'université. Il est vraiment le camarade de ceux qui ont étudié avec lui, même dans des branches de connaissances différentes; il ne s'est pas isolé dans un cercle restreint d'amis personnels. Et dans tout le cours de son existence, quel que soit le genre d'activité auquel il s'adonne, il conservera la marque distinctive de son passage à l'université; il restera, par rapport aux autres, ce qu'était un « honnête homme » du dix-septième siècle vis-à-vis de ses contemporains; son humanité aura été élargie et élevée. Voilà qui donne à réfléchir sur la nécessité de réformer en France et d'adapter aux conditions modernes de la vie l'enseignement supérieur d'ordre général auquel nos qualités nationales nous rendent si éminemment propres.

Sur la société française en général, M. Barrett Wendell émet des appréciations qui témoignent de sa sincère observation. Il nous lave du reproche tant de fois adressé aux Français de manquer de moralité et plaisante agréablement les étrangers venus à Paris en partie de plaisir qui raisonnent sur les hommes et les femmes de notre pays d'après les échantillons fâcheux qui se sont trouvés sur leur route. A ce propos, il étudie soigneusement l'influence déplorable du roman français sur notre réputation et recherche pourquoi nos plus illustres littérateurs mettent presque toujours en scène des hommes et des femmes d'une moralité douteuse. Toute cette partie de l'ouvrage mérite d'être lue avec une attention particulière. On voit que l'auteur, très frappé du contraste entre le tableau de mœurs que présentent nos romans et celui qu'offrent les familles françaises à ceux qui y pénètrent, s'est efforcé d'en découvrir les causes.

Un chapitre important est consacré à la Religion. Ce n'est pas le moins intéressant. On en appréciera le ton général par la phrase suivante sur la tolérance, qui en forme la conclusion : « Les Français croient qu'ils croient en la liberté. Ils ne paraissent pas pouvoir comprendre que la liberté, dans les choses de l'âme, signifie que nous devons rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Enfin, les deux derniers chapitres traitent de la question politique. L'un, intitulé : « La Révolution et ses effets » est de nature à rectifier beaucoup de préjugés courants en Amérique et fondés sur une similitude d'expressions qui ne correspond aucunement à une réelle analogie. La République française a une constitution très éloignée de celle de la République des États-Unis. Notre démocratie est très dif-

férente de la démocratie américaine. Notre Révolution n'a eu ni les mêmes causes ni les mêmes effets que celle de 1776. Tout cela apparaîtra clairement aux compatriotes de M. Barrett Wendell qui liront ce chapitre. Il en est de même de celui qui porte pour titre : « La République et la Démocratie ».

En résumé, on ne peut que savoir gré à l'auteur de son effort loyal et souvent couronné de succès pour connaître et faire connaître la France d'aujourd'hui. C'est une entreprise malaisée, délicate, éminemment complexe; il l'a poursuivie avec une sympathie non dissimulée pour notre pays, mais sans complaisance exagérée. Ajoutons que la traduction de M. Georges Grappe a le double mérite de se lire agréablement et de conserver au texte une saveur originale.

Paul DE ROUSIERS.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

De la *Gazette de Lausanne :*

Un des élèves d'Edmond Demolins, l'auteur de *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, M. Joseph Durieu, continuant son œuvre, nous donne aujourd'hui un livre qui est, en quelque sorte, la suite de celui du maître sur *Les Français d'aujourd'hui.*

C'est une étude des plus documentées où tous sociologues, moralistes, hygiénistes, administrateurs, hommes d'État, ou simples curieux, trouveront des renseignements du plus haut intérêt.

Pourquoi le chiffonnier, le mégotier et leurs pareils sont-ils réfractaires au socialisme? Quelles sont les raisons de l'esprit si démocratique des petits cultivateurs de la banlieue parisienne? A quoi tient l'invasion du socialisme dans la grande culture? Toutes ces questions soulèvent de graves problèmes sociaux. Cette étude n'est pas seulement scientifique, le pittoresque y tient aussi une grande place.

Les courses en rase campagne avec le *Mouronnier*, les aventures désopilantes du *Trimardeur*, les excursions à la *Maub*, chez les *Ramasseurs de mégots*, le monde des halles dans ses rapports avec le petit cultivateur, sont décrits de main de maître.

Ce livre se classe à côté de ceux d'Edmond Demolins et mérite de recevoir du public le même accueil.

De la *Revue :*

Un brillant élève d'Edmond Demolins donne, dans cet ouvrage, en quelque sorte une suite au livre sur *Les Français d'aujourd'hui.* Dans cette étude documentée à souhait sur les *Parisiens d'aujourd'hui* qui complète la série des conférences faites par l'auteur sur ce sujet au Collège libre des Sciences sociales, sociologues et moralistes, hygiénistes et administrateurs trouveront des renseignements et monographies du plus haut intérêt. Sur les métiers urbains « de simple récolte », le mouronnier qui fait sa cueillette, le mégotier, le chiffonnier, comme sur les métiers d'extraction (agriculture, forêts, mines), l'auteur a réuni les « documents humains » les plus variés et les plus pittoresques. Ils éclairent à merveille certains problèmes sociaux : pourquoi les chiffonniers et leurs pareils, et les petits cultivateurs de la banlieue parisienne sont-ils réfractaires au socialisme? A quoi tient, au contraire, l'invasion de celui-ci dans la grande culture? Des tableaux de récapitulation permettent de se rendre compte, très clairement, de la répercussion des éléments du travail sur la propriété.

LIVRES REÇUS

Charity and social life, par C. S. Loch, 1 vol. (Macmillan and C°, édit. Londres).

Comment diminuer la misère (études faites en Belgique par un Anglais), par M. B.-S. Rowntree, 1 vol. in-8° avec graphiques, diagrammes, planches et similigravures, relié toile, 15 fr. (V. Giard et Brière, édit. Paris).

Le fléau romantique, par l'abbé C. Lecigne, 1 vol. in-12 à 3 fr. 50 (P. Lethielleux, édit. Paris).

L'accord social, par P. Desroches, 1 vol. in-12 à 1 fr. (Bureaux de l'Accord social, 29, rue J.-J.-Rousseau, Paris).

DÉCEMBRE 1910 76e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les cours de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — La conférence internationale du chômage, par G. Olphe-Galliard. — Appréciations de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

Mlle Diane Merino, 101, avenue Malakoff, Paris, présentée par M. l'abbé Desmonts.

M. Pierre Galichet, docteur en droit, 19, boulevard Montparnasse, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. le Dr Feilbogen, Privat-Docent à l'Université de Vienne (Autriche), 29, rue Saint-Guillaume, Paris, présenté par M. Paul Bureau.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

Le cours de M. J. Durieu au Collège libre des Sciences sociales, 28, rue Serpente, s'ouvrira le 24 janvier, à 5 h. 1/2 du soir. Nous en donnons ci-dessous le programme détaillé.

Étude de l'effet social des différents moyens de transport

(Observations faites spécialement dans l'Ile-de-France.)

I. — *Les voies de transport des sociétés simples.*

Le sentier de piéton et le porteur nègre. — Caractéristiques de l'état social correspondant à ce mode de transport.

Le chemin cavalier et le muletier espagnol. — Caractéristiques de l'état social correspondant.

Survivances de ces types simples dans l'Ile-de-France : le porteur de journaux, le commissionnaire, le bagotier, le fort de la halle, le porteur aux halles, etc...

II. — *Les voies de transport des sociétés compliquées.*

La voie d'eau. — La première route fréquentée dans l'Ile-de-France a été celle du fleuve : le flottage du bois, le coche d'eau, la galiote de Sève; passeurs d'eau et bachoteurs.

Les grandes compagnies modernes de transports sur le fleuve, concurrence passagère et fusions inévitables. Pilotes, mariniers, mécaniciens et chauffeurs.

Les canaux : cause sociale de leur création en France; leur influence sociale, leurs luttes avec les chemins de fer. Mariniers du canal et mariniers du fleuve.

La route carrossable. — La voie romaine et les causes sociales de sa transformation en route moderne. Action civilisatrice intense de la route. Caractéristiques de l'état social correspondant à ce genre de transport.

Les ancêtres du fiacre : « La chaise à porteur » et le pousse-pousse parisien dit « vinaigrette ».

Les premiers carrosses à Paris, difficulté de la circulation dans des rues trop étroites; édit royal interdisant les carrosses. Triomphe définitif et développement du nouveau mode de transport. Messageries, chaises de poste et diligences. Les grandes entreprises de transport sur route. La compagnie des Messageries royales.

Le roulier, le postillon, le maître de poste. Survivance de ces types sociaux dans l'Ile-de-France.

Le messager de la banlieue, le cocher de fiacre, le cocher d'omnibus, les derniers postillons, le déménageur, le camionneur.

La voie ferrée. — Causes sociales de sa création. Les premières compagnies anglaises, libre concurrence, luttes passagères, fusions inévitables. — Les grandes compagnies de chemins de fer actuelles, énormes conséquences sociales, les voies ferrées urbaines, tramways métropolitains..., etc.

Caractéristiques de l'état social correspondant à la voie ferrée.

Employés de chemin de fer. Wattmen et conducteurs de tramways. Difficultés d'évolution des salaires de ces travailleurs et grèves qui en résultent.

La bicyclette et l'automobile. — Transformation de la route par ces nouveaux engins de transport (la piste cyclable, la route goudronnée, etc...). Influence sociale de ces nouveaux modes de transports individuels. La résurrection des associations de voyageurs, « le touring club », « l'automobile club », leur action sociale (amélioration des routes et des gîtes d'étapes, etc...). — Types sociaux engendrés par ces nouveaux engins de transport : le touriste, le coureur cycliste, le cycliste livreur, le cycliste porteur de journaux, le cycliste militaire, le chauffeur d'auto, le chauffeur de taxi-auto, le chauffeur d'autobus.

L'aéroplane. — La caractéristique absolument spéciale *à la voie de transport atmosphérique*, c'est qu'elle passe par tous les points du globe.

III. — *Influences sociales économiques des déplacements de routes dans l'Ile-de-France et comparaison avec les déplacements des grandes routes historiques.*

Bougival. — Prospérité liée à la fréquentation de la route du fleuve, décadence due à l'abandon de cette voie.

Robinson. — Prospérité liée à la création de la voie ferrée, crise due à l'automobilisme.

Le petit Bicêtre. — Prospérité actuelle des gîtes d'étapes situés le long des voies parcourues par les cycles et automobiles.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Les prochaines réunions.

La prochaine réunion aura lieu le *vendredi 23 décembre*, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente (près la place St-Michel). Dans cette séance, M. L. Tauxier parlera sur *le Noir de Guinée et la famille patriarcale.*

La réunion suivante aura lieu le 27 janvier. M. Paul Descamps y exposera *la situation politique actuelle de l'Angleterre.*

Compte rendu de la séance de novembre.

M. J. Durieu, avant de parler du Portugal, fait remarquer que, dans son ensemble, la péninsule ibérique comprend deux régions naturelles :

1° Le plateau du centre où domine l'élevage du mouton;

2° Les pentes orientées vers la mer, où l'on trouve toute la gamme des cultures arborescentes depuis le palmier jusqu'au châtaignier.

La formation patriarcale domine dans la première région; les Castillans sont traditionnalistes, et ont le jugement ferme et tranchant. Dans le seconde région, la famille instable est très répandue, et le caractère devient indécis et changeant.

En Espagne, ce second type est sous la dépendance du premier, qui, du reste, est le plus nombreux.

En Portugal, le type instable forme le fond de la population, et l'instabilité de la famille a des répercussions sur les pouvoirs publics.

On peut distinguer plusieurs variétés sociales dans le Portugal:

1° *Le type du vigneron* qui peuple une grande partie du Minho et de la Beïra, et que l'on peut comparer au vigneron tourangeau décrit par E. Demolins; les tendances démocratiques et égalitaires sont

très accusées, et il est remarquable que les idées républicaines ont germé à Porto.

2° *Le type du petit cultivateur patronné par les cultures arborescentes*, analogue aux Provençaux; il peuple principalement l'Estramadure; dans l'Algarve, on trouve un type semblable, mais qui a été plus influencé par les Maures. Les aptitudes oratoires sont très développées, ainsi que la tendance à l'exagération.

A côté de ces deux types principaux, on trouve celui de la *grande culture* dans l'Alemtejo, et celui du *pasteur montagnard* dans le Tras-os-Montes.

Dans les pouvoirs publics, la politique alimentaire sévit à un degré inouï, c'est-à-dire que les choses publiques sont sous la coupe des intérêts privés. Les clans monarchistes étaient tellement divisés, que le clan républicain a pu s'emparer du pouvoir, et l'indécision est tellement répandue que la résistance de la population au changement a été faible. Il est probable qu'en Espagne, une révolution tournerait plus facilement au tragique.

Répondant à une question posée par M. Blanchon, M. Durieu dit que la montagne portugaise n'a pas développé le semi-particularisme, parce que ce n'est pas la montagne culturale.

M. de Rousiers se demande si le vigneron peut être comparé aux cueilleurs. La culture de la vigne est généralement beaucoup plus dure que celle des céréales.

M. D. Alf. Agache a constaté que sur les bords du Rhin, la culture de la vigne exige un travail intense et pénible.

M. Durieu dit qu'il y aurait lieu de distinguer plusieurs variétés de vignerons. En réponse à une question de M. Bureau, il dit que le partage égal est imposé depuis 1868, que la natalité est élevée, ainsi que l'émigration. Il note aussi que la mendicité est excessive et que la bourgeoisie vit misérablement.

Les émigrants vont isolément au Brésil avec esprit de retour, mais en fait, beaucoup y restent définitivement.

M. de Sainte-Croix se demande comment un pays aussi faiblement peuplé que l'Espagne envoie des émigrants à Oran, et pourquoi ils semblent mieux réussir que dans leur pays.

M. Durieu fait remarquer que, si les plateaux sont faiblement peuplés, les pentes sont au contraire surpeuplées. Les habitants du Valencia et des Baléares obtiennent des résultats admirables toutes les fois qu'ils peuvent irriguer.

Répondant à une question de M. de Rousiers, il dit que les officiers portugais sont des intellectuels, tandis que les officiers espagnols sont les cadets des grands propriétaires terriens.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU CHOMAGE

Le programme de la Conférence internationale qui s'est réunie à Paris, du 19 au 21 septembre, comprenait les quatre points suivants : statistique du chômage, placement, assurance contre le chômage, association internationale contre le chômage. C'était à la fois peu et beaucoup : c'était peu si l'on considère la complexité du problème du chômage et la multiplicité des questions qu'il soulève; c'était beaucoup, eu égard au peu de temps dont la Conférence disposait pour discuter des sujets aussi vastes.

Quelles considérations ont guidé les organisateurs de la Conférence dans le choix d'un programme limitant ainsi les termes du problème à quelques-unes des questions, et non les plus importantes, qui se posent à son sujet? Nous sommes éclairés sur ce point par les idées qui avaient été échangées dans une série de réunions organisées précédemment sous les auspices de l'Association pour la protection légale des Travailleurs[1]. Les sociologues qui prirent part à ces discussions, et qui ont été parmi les orateurs les plus écoutés de la Conférence, semblèrent considérer, d'une part, les statistiques comme l'une des sources les plus sûres d'information au sujet du problème en cause et, d'autre part, le placement et

1. *Les problèmes du chômage.* Rapporteurs : MM. F. Fagnot, Max Lazard, Louis Varlez. 1910 (F. Alcan, édit.).

l'assurance comme les seuls remèdes méritant de retenir l'attention. Telles sont bien aussi les idées qui semblaient dominantes parmi les membres de la Conférence. Ce point de vue est-il conforme à la réalité des choses et fécond pour la solution du problème, ou ne constitue-t-il pas un malentendu regrettable, neutralisant les efforts dépensés dans ce but? C'est ce que nous devons rapidement examiner.

*
* *

Les documents statistiques existant actuellement sur le chômage sont : les recensements, nationaux ou locaux, industriels ou généraux, isolés ou périodiques, comportant simplement l'indication du manque de travail au jour du recensement, ou renseignant sur la durée de la période de chômage ; les informations fournies, périodiquement ou non, par les employeurs ou par les associations ouvrières, sur l'activité industrielle dans leur profession ; les statistiques des caisses syndicales d'assurance ; celles des caisses communales, des bureaux de placement, des comités de chômage, des œuvres d'assistance par le travail.

Ces documents sont d'une valeur très inégale. Les recensements non contrôlés offrent peu de garanties d'exactitude, par suite tant de l'inexpérience des intéressés au sujet des réponses à fournir que de leur répugnance à faire connaître leur situation réelle[1]. Leur principal défaut est de ne porter que sur une date déterminée, ou tout au plus sur une période d'assez courte durée, et, par suite, de ne fournir que des indications insignifiantes, ainsi que nous le verrons dans un moment. Les renseignements généraux sur l'activité industrielle fournis par les patrons ou par les ouvriers ont encore moins de valeur : ils reflètent l'impression personnelle de leurs auteurs, à la date où ils sont exprimés, plutôt qu'un tableau exact de la situation. Les statistiques des bureaux de placement et les diverses institutions extérieures aux organisations ouvrières ont l'avantage d'avoir une durée continue ; mais, en revanche, le nombre très restreint des individus sur qui elles portent leur enlève toute signification relativement à l'ensemble du phénomène. Il est vrai qu'en sens inverse, elles fournissent des indications d'une portée assez considérable sur les catégories spéciales de chômeurs qui forment la clientèle de ces institutions.

Il faut en dire autant des statistiques dressées par les caisses syndicales de chômage : elles aussi portent sur des années entières et des successions d'années[2] ; relativement aux travailleurs organisés, qui sont à l'autre pôle social par rapport aux catégories dont on vient de parler, elles fournissent des renseignements pleins d'intérêt. Le premier et le plus immédiat consiste dans la détermination du taux moyen annuel de chômage permettant de fixer la prime qui devra être exigée dans toute caisse d'assurance s'adressant à la même catégorie d'ouvriers ; on peut même dire que seules les caisses syndicales peuvent fournir ce genre d'indications. La comparaison entre les données de ces statistiques et celles des statistiques générales, dans chaque profession, serait à coup sûr la source d'autres conclusions intéressantes, si ces deux genres de statistiques étaient comparables ; un tel rapprochement n'a pas encore été fait[3]. Enfin le rapport inverse qui se manifeste d'une façon concordante entre les courbes du chômage syndical et celles de l'activité industrielle, montre toute l'importance des mouvements du marché sur le chômage des travailleurs[4]. Il importe de remarquer que ces deux dernières conclusions, dont l'une n'existe encore que virtuellement,

1. C'est ainsi que les deux recensements effectués en Allemagne, en 1895, à six mois d'intervalle, ont donné des écarts variant de 14 à 49 0/0, que ne justifiait point la variation réelle du chômage (Rapport du professeur Silbergleit). Les chiffres fournis par le recensement belge de 1896, pour une seule branche d'industrie, variaient de 6.000 à 18.500, suivant qu'ils provenaient des ouvriers ou des patrons (Rapport de M. Waxweiler).

2. Les principales trade-unions anglaises dressent cette statistique depuis au moins un demi-siècle.

3. Lorsqu'on compare, pour chaque profession, les résultats généraux du recensement de 1906 avec la moyenne des réponses syndicales de 1904 à 1908, on trouve pour ces dernières un pourcentage très supérieur à celui du premier, fait évidemment inadmissible à tous égards (Rapport de M. March).

4. *Ibid.*, p. 15.

ne retirent de la statistique qu'une simple confirmation, mais ne la requièrent nullement à titre de démonstration nécessaire : l'observation directe des faits concrets et individuels arriverait aussi rapidement et aussi sûrement au même résultat.

Si l'on recherche quels ont été, en dehors des renseignements qui précèdent, les fruits de la statistique dans la recherche des causes et de la nature du chômage, la moisson est vite terminée. Une étude très approfondie des recensements français de 1896 et de 1901, et des deux recensements allemands de 1895[1], a relevé la constance relative de la valeur des taux du chômage, dans chaque industrie, par rapport à la moyenne de ces taux; d'où l'on conclut très logiquement à l'existence d'un risque professionnel du chômage. Un autre enseignement de la statistique, qui ne manque pas d'intérêt, est le rapport inverse existant entre le taux du chômage et l'effectif des établissements industriels, prouvant que la grande industrie est moins affectée que la petite par le chômage. Si l'on observe que ces deux conclusions, de même que celles qui ont été mentionnées plus haut, n'ont pas été découvertes par les statisticiens, mais avaient été déjà depuis longtemps aperçues directement, et d'autre part, qu'elles constituent à elles seules à peu près tout ce qu'on doit d'une façon certaine à la statistique, on conviendra que le résultat est médiocre.

La portée de ces enseignements serait au contraire considérable si l'on en croyait les raisonnements que l'on déduit des conclusions qui précèdent. De la constance — relative — du taux professionnel du chômage, on conclut à l'insignifiance des facteurs personnels aux chômeurs : si, en effet, ces facteurs avaient une importance primordiale sur la production du chômage, « elles devraient se manifester également dans toutes les fractions de la population et tendraient à égaliser le niveau du chômage dans les diverses industries », contrairement aux enseignements de la statistique[2]. Cet argument serait inattaquable s'il ne reposait sur une prémisse toute hypothétique, à savoir que les facteurs individuels se répartissent également dans toutes les professions. Or, une telle hypothèse se trouve en opposition avec toutes les données de l'expérience. Si l'on observe, d'une part, les catégories de travailleurs appartenant aux professions solidement organisées, et, d'autre part, celles qui accusent les risques de chômage les plus forts et qui encombrent les bureaux de placement et les institutions d'assistance par le travail, on ne tarde pas à apercevoir toute la différence de niveau moral qui sépare ces deux classes.

Prenons la première catégorie, celle des travailleurs organisés. Elle comprend principalement des professions qui souffrent relativement peu du chômage, où les salaires sont élevés et les heures de travail réduites; on peut citer, par exemple, les typographes, les constructeurs mécaniciens, les fondeurs en fer et en cuivre, etc. En outre, les ouvriers de ces professions se défendent contre le chômage, lorsqu'il survient, par les caisses syndicales d'assurance, par les secours de route, par leur aptitude à trouver d'autres occupations, préventivement par la réduction des heures de travail et surtout par une adaptation satisfaisante de la main-d'œuvre à la tâche offerte ayant pour effet d'écarter la concurrence des travailleurs à bas prix tout en maintenant l'élévation des salaires. L'indication de ces divers moyens d'action contre le chômage montre à elle seule quelle est la nature de cette organisation professionnelle qui différencie si profondément ces catégories des autres groupes de travailleurs. Le fait que certaines professions sont organisées de la sorte alors que d'autres ne le sont pas, ne peut conduire à chercher sa cause dans la profession elle-même. Il n'existe pas de vertu spécifique de la profession capable de produire l'organisation ou de l'empêcher[3]. Le

1. Max Lazard, *Le chômage et la profession*, 1909 (F. Alcan, édit.).

2. *Ibid.*, p. 347.

3. La différence des conditions que présentent le travail à domicile et le travail à l'atelier ne suffit même pas à expliquer la différence des situations entre les ouvriers de ces deux catégories. Ces conditions ne constituent qu'une circonstance défavorable dans le premier cas, favorable dans le second, à l'organisation : elles sont incapables

moindre examen de la genèse d'une organisation ouvrière dissipe une vue aussi superficielle que celle qui attribue une relation entre celle-ci et la profession elle-même; il montre, au contraire, que la seule condition essentielle de l'organisation professionnelle est le développement, chez les travailleurs, des qualités de prévoyance, d'esprit d'initiative et de discipline, de moralité, que requiert le recrutement de ces associations et l'alimentation de leurs fonds de secours et de résistance. Il est impossible d'attribuer à d'autres causes les résultats de leur action lorsqu'on observe leur mode de fonctionnement et qu'on le compare avec les procédés employés et les résultats obtenus par les catégories inorganisées.

Si l'on se place à l'autre bout de l'échelle, on rencontre des travailleurs dépourvus de cohésion, n'ayant créé aucun organisme capable d'atténuer pour eux le fléau du manque d'ouvrage. La pratique des institutions de placement et d'assistance par le travail montre que beaucoup d'entre eux ne font même aucun effort pour échapper à la misère, et que, incapables de conserver un emploi une fois procuré, ils recourent périodiquement aux secours qui leur sont donnés gratuitement. Nous touchons ici un point capital à observer. La question n'est pas seulement de savoir pourquoi le chômeur qui appartient à cette catégorie ne trouve pas une nouvelle occupation aussitôt après avoir quitté sa place : un tel fait peut sans doute provenir de causes indépendantes de lui, tenant à l'industrie elle-même; mais il peut aussi être attribué à la volonté personnelle du chômeur. Il faut auparavant se demander pourquoi la place précédente a été quittée, en dehors de toute crise industrielle. Le personnel des professions dont il s'agit est notoirement très instable : or, il serait inexplicable que des ouvriers quittent l'atelier et soient aussitôt remplacés par d'autres, s'ils présentaient les conditions voulues pour remplir leur tâche et si leur départ n'est pas exclusivement imputable à leur caractère individuel [1].

Nous nous bornerons à ces quelques observations sur un fait dont on rencontre à chaque pas la vérification dans l'examen de la réalité concrète et vivante, et qui éclaire d'un jour singulier le problème tout entier, alors que sa méconnaissance fait de ce dernier un mystère indéchiffrable. La négation de l'importance des facteurs individuels ne provient du reste que d'une interprétation critiquable des statistiques, plutôt que des statistiques elles-mêmes. Sans doute ce mode d'investigation paraît assez peu fécond pour des études aussi délicates que celles qui portent sur les qualités ou les défauts des individus. Indépendamment de l'imprécision et des inexactitudes inhérentes à leur confection, il ne faut pas oublier qu'elles sont établies par l'observateur lui-même, qui y fait entrer les éléments qu'il a choisis, en laissant les autres de côté. Si donc des facteurs importants ont été négligés au profit de facteurs accessoires, il est clair que l'erreur ne sera pas révélée par la statistique : celle-ci ne rend que ce qu'on y a mis; supprimez-en certains éléments, elle concluera à leur inexistence. Et toute statistique comporte une opération de ce genre : du moment qu'elle englobe des éléments présentant à la fois des caractères communs et des caractères différents, elle ne peut établir entre eux de termes de comparaison qu'à la condition de ne retenir que les premiers en rejetant les seconds. Une telle opération est donc nécessaire : elle est légitime chaque fois que les caractères omis sont sans influence sur les conclusions à tirer de la comparaison. Tel n'est pas ici le cas, puisqu'on ignore a priori l'importance des facteurs qu'on a éliminés de la statistique : il se rencontre même que ces facteurs jouent un rôle capital dans la question. En prétendant conclure de la statistique à l'insignifiance de

d'empêcher celle-ci ou de la faire naître en dépit des dispositions personnelles des intéressés.

1. Dans les professions les plus exposées au chômage, il existe des travailleurs qui ne souffrent pas de ce dernier, sinon exceptionnellement, et conservent habituellement leurs occupations, alors que d'autres sont plus particulièrement atteints, frappés les premiers lorsque le travail se ralentit et remplissant difficilement les occupations offertes.

ces éléments, on demande donc à celle-ci plus qu'elle n'est capable de dire. Ce n'est pas qu'il existe aucune incompatibilité entre les faits observés et leur groupement statistique : tout fait social, même ceux qui dépendent le plus intimement de la libre volonté de l'homme, est réductible en données numériques. Toutefois, il faudrait un tel détail dans les indications à recueillir, puisque celles-ci devraient porter notamment sur la fréquence des périodes de chômage annuel et sur la durée de chacune d'entre elles, qu'une telle entreprise serait de nature à faire reculer les recenseurs les plus hardis.

Quoi qu'il en soit du succès de tentatives de ce genre, ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que la statistique ne saurait être un instrument premier d'investigation, puisqu'elle nécessite chez celui qui en établit les bases une notion à priori des termes du problème et la connaissance des données qu'elle devra fournir. Cette première pénétration du sujet ne peut résulter que de l'observation directe de la réalité vivante. S'il est un sujet où cette condition doive trouver son application, c'est bien celui dont nous nous occupons ici, et qui repose d'une façon si étroite sur la diversité des facteurs individuels. Cette diversité ne saurait se traduire que très imparfaitement dans des statistiques, qui donnent des moyennes, c'est-à-dire des résultantes ne représentant nullement des éléments réellement existants, situés en deçà et au delà de cette moyenne. Le rôle des statistiques ne peut donc être que secondaire dans une étude comme celle-ci : elles peuvent appuyer ou confirmer l'observation; elles ne doivent ni la remplacer, ni même la précéder.

L'emploi de la statistique comme moyen unique ou principal d'investigation, présente encore un autre inconvénient d'une importance pratique considérable. Comme il repose sur la conception, acceptée comme un axiome, de groupements sociaux composés d'individus semblables entre eux et présentant des caractères identiques au point de vue du chômage, il conduit à accorder une entière confiance à des remèdes extérieurs aux chômeurs, tels que le placement ou l'assurance. En effet, du moment que tous les travailleurs présentent les qualités personnelles requises pour remplir les tâches disponibles, le chômage devient une anomalie tant qu'il reste une demande d'emploi en face d'une place offerte, et ne peut être mis sur le compte que d'une organisation défectueuse du travail dans la profession. C'est donc vers ce dernier objet et vers les institutions destinées à y pourvoir qu'on va se tourner pour trouver la solution du problème. Nous allons examiner ce qu'il faut penser de ce procédé.

***

L'opinion qui paraît être la plus généralement admise parmi les sociologues qui étudient les questions du chômage et parmi les membres de la Conférence, au sujet du placement, est que cette fonction doit être remplie par des bureaux indépendants des deux parties intéressées; ces bureaux seront organisés et dirigés par les pouvoirs publics, sous le contrôle d'un comité mixte de patrons et d'ouvriers. Tel est le principe des fameux bureaux paritaires si en faveur actuellement parmi les sociologues allemands et belges. Du placement syndical il a été peu question, et on a même pu entendre un membre d'une association ouvrière émettre des doutes au sujet de ses résultats.

Il existe un moyen très simple d'appréciation comparative de ces deux modes de placement, c'est d'examiner les conditions de leur prospérité en fonction l'un de l'autre. Sous ce rapport, les documents présentés à la Conférence sont très précis. Tous démontrent que les institutions non syndicales de placement, bureaux payants ou gratuits, municipaux, patronaux ou paritaires, se développent dans les pays et dans les professions où le placement syndical n'existe pas[1]. En France, comme en Allemagne et en Belgique, ce sont les professions dont la main-d'œuvre est inorga-

1. Rapports de M. Feig et de la Fédération des bureaux allemands; rapport de M. Théate; rapport de M. Cruppi.

nisée qui fournissent la clientèle, soit des bureaux payants, soit des bureaux paritaires ou municipaux; en Allemagne, le placement patronal a pris une énorme extension, alors que le placement syndical restait stationnaire; la suppression des bureaux payants, en France, en vertu de la loi de 1904, a produit une recrudescence du placement patronal. En Angleterre, où le placement syndical occupe un rang important, il n'existait guère de bureaux de placements, avant la loi de 1909, à l'exception de ceux qui s'occupaient du placement des gens de maison[1].

Ce fait semble bien indiquer que les institutions de placement, partout où elles se développent, viennent occuper la place laissée vacante par l'organisme qui en était normalement chargé. Cet organisme est le syndicat ouvrier, et il est facile d'en comprendre la raison. Dans la lutte pour la défense des intérêts professionnels, et notamment pour la hausse des salaires, la question de l'embauchage présente une importance capitale. Que le syndicat obtienne une augmentation de salaires, cette victoire sera toute platonique et le contrat de travail qui la sanctionne ne sera qu'un vain mot si l'employeur a la possibilité d'annuler sa concession en embauchant des travailleurs qui n'ont pas été parties au contrat. Quelle peut être l'efficacité d'une grève si la consigne de déserter l'atelier est impunément violée et que le personnel de celui-ci se renouvelle[2]? On peut dire qu'un syndicat qui n'est pas maître du placement des ouvriers de la profession est privé d'un de ses plus sûrs moyens d'action.

Aussi toutes les organisations ouvrières puissantes se chargent-elles de cette fonction. Il en est ainsi des trade-unions anglaises les mieux constituées : celles de plusieurs industries du bâtiment, des constructeurs de chaudières, des mécaniciens, des compositeurs de Londres, ont acquis en fait pour leurs membres le monopole de l'emploi dans la profession, et parfois les patrons s'adressent, en cas de besoin, au siège de l'union. Dans tous les cas, la qualité d'unioniste, dont ces professions, est une condition indispensable pour être embauché, tout au moins dans les ateliers d'une certaine importance[3].

Ces exemples nous montrent quelles sont les conditions que doivent remplir les associations ouvrières pour pouvoir assurer la charge du placement. Il faut d'abord qu'elles aient la puissance nécessaire pour l'imposer : ce n'est pas bénévolement que les employeurs aideront leurs salariés dans la lutte pour la hausse des salaires. Or, le principal élément de cette force extérieure est le nombre des associés par rapport aux effectifs totaux de la profession : s'il est vrai, en effet, que la prospérité d'un syndicat repose sur la qualité plus que sur le nombre de ses membres, encore faut-il qu'il ne laisse pas en dehors de lui une proportion de non-syndiqués assez forte pour annihiler ses propres efforts. Il faut ensuite que l'attitude du syndicat vis-à-vis des employeurs ne contribue pas à augmenter la répugnance de ces derniers à s'adresser à lui, mais qu'elle soit empreinte de la modération et de la courtoisie qui marque toute la distinction qui doit exister entre les deux termes d'adversaires économiques et d'ennemis de classe. Quelques syndicats, en France, parmi les mieux constitués, sont arrivés à réaliser cette double condition et à pratiquer le placement de leurs adhérents, dans la corporation. Si la grande majorité des travailleurs, dans ce pays comme en Belgique et en Allemagne, ne s'est pas encore élevée à cette conception de ses véritables intérêts, cela prouve seulement combien est important, dans les questions dont nous parlons, le rôle des facteurs moraux et individuels.

En ce qui concerne cette deuxième catégorie de travaillleurs, l'absence de l'organisme professionnel dont la mission na-

1. La statistique par profession des placements effectué par les *labour exchanges* est trop vague pour nous fournir aucune indication précise sur la nature des résultats obtenus (V. le rapport de M. Beveridge).

2. La question du fonctionnement des bureaux municipaux ou paritaires en temps de conflit du travail suscite de graves difficultés, que l'abstention ou la neutralité ne solutionne pas.

3. De Rousiers, *Le Trade-unionisme en Angleterre*. p. 90, 245, 272. Board of Trade. *Agencies and methods for dealing with the unemployed*, p. 20, 42.

turelle est le placement, rend nécessaires les institutions chargées de suppléer à cette lacune. Les abus des bureaux payants, favorisés par la faible capacité de leurs clients à pourvoir à leurs propres intérêts, a conduit dans tous les pays à créer des bureaux sous le contrôle des pouvoirs publics, garantissant les chômeurs contre l'exploitation des placeurs. Parmi les divers systèmes qui ont été expérimentés à cet effet, le plus mauvais est à coup sûr celui des bureaux paritaires, pure conception d'une théorie rêvant de concilier des adversaires naturels par le simple jeu d'une création artificielle, et de supprimer par le fait même la plaie du chômage, bien qu'elle tienne à des causes propres aux individus au moins autant qu'à des causes extérieures [1].

Aussi ne faut-il pas s'étonner des faibles résultats obtenus par les institutions de ce genre. Bien que les rapports présentés à la conférence soient extrêmement sobres de renseignements statistiques concernant l'activité des divers genres de bureaux, on peut inférer de ceux qu'on peut y puiser et de ceux que l'on possédait déjà, la faiblesse de leur action ; notamment la comparaison entre le chiffre des placements et celui des demandes d'emploi montre combien ils sont loin de résoudre le problème. C'est qu'une institution artificielle, si ingénieusement combinée qu'on la suppose, ne peut suppléer aux défauts inhérents aux éléments auxquels elle s'applique. Or c'est bien ici qu'on rencontre ces chômeurs d'un placement si difficile qu'un patron ne se décide à les embaucher qu'en cas de pénurie absolue, et qui n'entrent dans une place que pour la quitter au plus tôt. La moindre pratique des institutions de placement et de la vie industrielle dans les professions qui recourent à celle-là montre d'une façon irrécusable que la seule cause, ou tout au moins de beaucoup la principale, de l'instabilité du personnel dans ces professions consiste dans l'inaptitude de la main-d'œuvre à fournir d'une façon satisfaisante les services qu'on attend d'elle. On comprend dès lors facilement que la fonction sociale du placement ne pouvant être remplie par l'organisme dont elle constitue le rôle naturel, faute des conditions qui en permettraient le fonctionnement, ne le soit pas davantage par des institutions artificielles. On peut sans doute attendre de celles-ci une atténuation du mal, dans la mesure où leur activité s'exerce ; mais espérer de leur développement aussi complet qu'on le voudra, la suppression du fléau lui-même, c'est pure chimère.

*
* *

Les conclusions qui se dégagent de l'étude des institutions de placement s'appliquent exactement à l'assurance contre le chômage. Comme le placement, l'assurance est l'une des fonctions normales des syndicats ouvriers. Il est remarquable en effet que, dans tous les pays où elle s'est développée, c'est par les syndicats qu'elle a été réalisée : en Angleterre, elle est tout entière entre les mains des trade-unions ; en Allemagne, en Belgique, en France, c'est sur les caisses syndicales que s'appuie le système des subventions ; et les partisans d'une assurance générale et obligatoire ne semblent eux-mêmes prétendre qu'à une extension de l'assurance syndicale. D'autre part, les essais de caisses municipales et non professionnelles, tels que ceux qui ont été tentés à Cologne, à Leipzig, à Berne, etc., ont échoué ou végètent misérablement [2].

L'aptitude des syndicats professionnels ouvriers à pratiquer l'assurance de leurs membres contre le chômage est aisée à comprendre lorsque l'on considère combien sont étroits les liens qui unissent la lutte contre le chômage et celle pour la défense des intérêts professionnels. Il suffirait, au besoin, de noter l'antinomie

1. Nous ne pouvons entrer ici, en raison des développements auxquels nous serions entraînés, dans les arguments qui condamnent ce système au point de vue de l'élévation sociale de la classe ouvrière. L'un des principaux est que de tels bureaux sont destinés à devenir de véritables institutions patronales, à moins que leur efficacité ne reste insignifiante.

2. Rapports de M. le Dr Feig et de M. le Dr Hofmann.

qui existe à cet égard entre l'intérêt de l'assureur et celui du syndicat, lorsque ces deux fonctions sont séparées, le premier visant à procurer des emplois au plus tôt, même au détriment du salaire, alors qu'aux yeux du second, l'indemnité de chômage n'est souvent qu'un moyen du même ordre que la greve tendant à pousser à l'élévation des salaires. Aussi les plus prospères parmi les trade-unions anglaises possèdent-elles des caisses de chômage fonctionnant activement, et leur histoire montre que leurs succès dans la lutte professionnelle ont tenu plus d'une fois à la réunion dans les mêmes mains de la caisse de grève et de celle de chômage. D'autre part, les facilités que possèdent les syndicats pour résoudre l'épineuse question du contrôle des chômeurs; la sélection des risques, essentielle à toute assurance véritable, qui s'opère chez eux automatiquement; la souplesse dans la fixation de leurs cotisations permettant des rappels de primes en cas d'insuffisance : tous ces avantages que possèdent les syndicats, à la différence des autres institutions d'assurance contre le chômage, montrent que celle-ci ne peut être réalisée d'une façon satisfaisante que par eux.

Mais ici encore, nous nous heurtons à une singulière illusion que nous avons déjà rencontrée, celle de la confiance en la toute-puissance d'une institution pour remédier à un fléau tel que celui du chômage. La constitution d'une caisse syndicale de chômage supposant la réunion de toutes les conditions dont nous avons déjà reconnu le concours indispensable au développement d'un syndicat puissant, il est clair qu'une telle solution du problème ne peut être réalisée que par les catégories de travailleurs qui possèdent les qualités morales nécessaires à cet effet, et que cet aspect de la question requiert avant tout une solution d'ordre moral. En dépit de la nature de ces conditions, c'est sur un développement artificiel de ces caisses syndicales que se fondent un grand nombre de sociologues pour atteindre les chômeurs qui échapperaient à l'action du placement; et ce développement, c'est des encouragements produits par les subventions des pouvoirs publics qu'ils espèrent. Il y a, semble-t-il, plus que de la témérité à attendre de gens qui ne jugent pas leur intérêt engagé à se grouper en associations et à verser les cotisations élevées en vue d'un risque éventuel, qu'ils y seront plus portés parce qu'on gratifiera leur association d'une quote-part plus ou moins forte de ces cotisations ou des dépenses occasionnées par ce risque. Les résultats obtenus par le fonds de chômage de Gand, le prototype du système, sont concluants à cet égard. Si nous nous reportons, non aux rapports présentés à la Conférence, qui ne contiennent aucun renseignement sur ce point, mais au rapport rédigé en 1909 par M. Fagnot[1], nous voyons que le nombre des adhérents est passé sans doute de 12.239 en 1902 à 17.426 en 1907. Mais il faut remarquer, d'une part, que les allocations communales passaient, dans le même intervalle, de 16.171 francs à 23.722 francs, alors que le total des dépenses des caisses syndicales restait sensiblement le même[2], et, d'autre part, que dès 1899, l'effectif des syndicats ouvriers de cette ville s'élevait déjà à 17.000 environ, sur une population ouvrière totale de 60.000 individus.

On s'abuserait du reste si l'on considérait comme un succès le gain si faible qu'a pu obtenir le système, grâce à ses libéralités. Des travailleurs attirés à la caisse syndicale par un avantage extérieur et immédiat, et non par une pensée de prévoyance et par la conscience de leurs véritables intérêts, ne sauraient être considérés comme des recrues désirables : ils ne peuvent qu'affaiblir une organisation qui repose essentiellement sur la qualité de ses adhérents. Ceux dont nous parlons, attirés par la subvention ou par les réclames bruyantes faites autour du système: ne lui resteront attachés que dans la mesure où ils ressentiront les bienfaits de ce dernier : que la main qui les secourt se retire, eux aussi se retireront. Au total, les syndicats auront plus perdu que gagné à cette éphémère et artificielle prospérité.

1. *Le problème du chômage*, p. 57.
2. La proportion de l'effort personnel descendait, de ce chef, de 72 à 64 %.

Ce préjudice ne sera pas le seul. S'il est vrai, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, que la caisse de chômage n'est que l'accessoire et l'auxiliaire de celle de grève, et que la réunion de ces deux fonds dans les mêmes mains en vue d'une même direction est un avantage considérable pour les associations ouvrières. on voit à l'inverse que le système des subventions ne peut que nuire à ces dernières en leur enlevant cet avantage, puisqu'il implique une séparation absolue entre les deux caisses. C'est la chaîne dorée qui lie les mains du syndicat dans la lutte pour l'élévation des salaires.

Enfin, le système des subventions contrarie encore les progrès de l'organisation ouvrière en ce qu'il a pour effet de démoraliser la classe ouvrière plutôt que de lui inculquer l'esprit de prévoyance. Aider celui qui peut arriver à se tirer d'affaire par ses propres forces équivaut à l'encourager à restreindre ses efforts pour y arriver : or, la plupart des syndicats ouvriers sont normalement dans ce cas. Les subventions qu'ils reçoivent sont autant de gagné pour eux sur les cotisations qu'ils se garderont désormais de demander à leurs adhérents. Les vertus sociales ne s'inculquent pas artificiellement du dehors ; elles ne peuvent venir que d'un effort personnel et volontaire.

Il y aurait bien d'autres considérations à ajouter à la charge de l'institution dont nous parlons. On a observé notamment qu'elle consacre une injustice en favorisant les catégories de travailleurs privilégiés au point de vue des salaires et de l'organisation, et en laissant de côté celles qui souffrent le plus du chômage et qui ont le plus besoin d'assistance. Nous n'insisterons pas ici sur cet argument, peut-être moins probant qu'il n'en a l'air. On peut justifier les subventions aux caisses syndicales dans certains cas exceptionnels où une crise de chômage particulièrement intense risquerait de compromettre l'existence du syndicat et de mettre à néant l'œuvre de pacification et d'organisation sociale accomplie par lui. Les arguments de fait nous suffisent ici, sans aborder ceux de droit, pour juger une institution imaginée de toutes pièces par des sociologues trop confiants dans la valeur des remèdes artificiels.

***

Cette confiance dans l'efficacité d'un remède tout-puissant pour résoudre le problème du chômage est l'une des tendances d'esprit les plus répandues parmi les personnes qui étudient celui-ci, et la dernière Conférence l'a bien mise en lumière. Qu'il s'agisse du placement ou de l'assurance, on sent chez leurs apologistes la conviction absolue que l'adoption de leur système suffirait à supprimer tout chômage. On ne distingue pas, du reste, entre les différents cas de chômage, et l'on ne se demande pas si ces cas, provenant de causes très diverses, ne requièrent pas des remèdes aussi variés : le placement et l'assurance sont des panacées qui doivent être appliqués partout et produire les mêmes heureux effets.

Nous ne nous attacherons pas ici à dissiper cette illusion, que tous les lecteurs de la *Science sociale* sont certainement déjà préparés à éviter. Ce serait toute l'étude du problème, si vaste et si complexe, qu'il nous faudrait entreprendre. Qu'il nous suffise d'indiquer que ce dernier n'est point cette situation unique que les esprits simplistes s'attachent à enfermer dans une définition : il y a beaucoup de sortes de chômages, depuis celui du typographe chassé de son métier par la linotype jusqu'à celui du garçon boucher renvoyé parce qu'il a manqué une livraison ou qui s'en va simplement pour se donner de l'air. Il serait plus vrai de dire qu'il y a beaucoup de sortes de chômeurs, qui présentent entre eux des différences telles que le problème qui se pose pour l'un est d'une toute autre nature que celui qui se présente pour un autre. Considérer tous ces cas comme identiques est s'exposer à ne jamais en apercevoir la solution.

La cause de cet état d'esprit est très facile à discerner. Elle provient de l'incertitude que nous avons signalée au début de cet article au sujet de la méthode employée dans l'étude de la question. Envisagés du point de vue de la statistique,

les cas présentent tous les mêmes caractères : les individus concrets disparaissent pour faire place à un seul représentant, l'*homo statisticus*, qui n'existe pas dans la réalité, puisque c'est une pure abstraction, mais qui a l'avantage de dispenser de l'examen de tous les autres, c'est-à-dire de tous les individus en chair et en os. Dès lors, qu'est-il besoin d'étudier la physiologie de ces groupements vivants ? Le problème, réduit à des données numériques, se résoudra par des chiffres. Calculer le nombre des chômeurs, mettre en regard celui des places disponibles est une opération très simple : tel est le rôle du placement. Pour le surplus, il n'y a guère plus de difficultés : une bonne statistique vous renseignera sur le nombre de jours à indemniser chaque année : divisez le total par le nombre des contribuables, et voilà l'assurance créée.

Inutile de dire combien plus précise, plus scientifique et plus féconde est la méthode de l'observation directe des faits. Pas plus qu'aucune autre science, la science sociale n'a le privilège de permettre à l'esprit humain d'embrasser l'ensemble des faits avant d'être arrivé à la connaissance de faits isolés. Or, dès qu'on procède ainsi, on est obligé de reconnaître toute la diversité des cas qui échappait au regard d'ensemble. Il faut bien sans doute s'élever à un niveau supérieur qui fera disparaître tous les caractères purement individuels, en laissant émerger seulement ceux qui s'appliquent à des catégories entières, sans quoi l'observation ne conduirait jamais à aucune loi. Mais cette sélection parmi les faits observés ne sera plus arbitraire, comme celle qui est opérée avant toute observation directe ; elle sera le fruit de l'analyse raisonnée qui compare les caractères communs qui se retrouvent chez plusieurs sujets, examine leurs rapports avec ceux qui diffèrent de l'un à l'autre, et montre quels sont ceux qui sont essentiels au point de vue de la question étudiée et ceux qui sont accessoires ou fortuits. Appliquée au chômage, cette méthode conduit à distinguer, dans ce problème, une série de questions qui toutes doivent être étudiées d'une façon principale pour aboutir aux solutions qui leur sont adéquates. On voit qu'on est encore éloigné d'un pareil résultat.

∴

Le fruit le plus appréciable qui demeurera de la Conférence sera peut-être la création d'une association internationale du chômage. Ce n'est certes pas une innovation, et l'on pourrait plutôt trouver qu'une association internationale dans un pareil domaine a mis bien du temps avant d'éclore. Depuis de longues années existent déjà des sociétés internationales relatives aux besoins les plus importants de l'ordre social, telles que l'Institut de droit international, l'Institut international de statistique, le Bureau international de la paix, l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle, l'Union internationale pour la protection légale des travailleurs, le Comité permanent international des accidents du travail et des assurances sociales, etc. La fondation d'un nouveau comité international du chômage, après tant d'autres, montre tout simplement que cette question, comme presque toutes les autres questions économiques et sociales, ne peut pas être considérée au point de vue d'une nation isolée. Aucun peuple civilisé ne vit plus de nos jours à l'écart du reste du monde ; les mêmes problèmes se posent pour tous, et souvent ce sont certains d'entre eux qui les font naître chez les autres. Sans doute le chômage ne se présente pas partout de la même façon : celui qui résulte du machinisme est solutionné en Amérique d'une façon toute différente qu'en France ; à l'inverse, la concurrence de certaines catégories de travailleurs paraît plus redoutable en Angleterre et aux États-Unis qu'en Belgique ou en Allemagne. Mais les répercussions qui se manifestent en un point se reproduisent partout dans le même sens, quelles que soient les variations dans leur intensité. Le chômage est un problème de la civilisation moderne et toutes les nations ont un égal intérêt à ce qu'il soit résolu également dans le monde entier.

G. Olphe-Galliard.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

De l'*Opinion*, sous la signature d'André Lichtenberger :

« Vous avez pu lire naguère qu'en plein quartier de Grenelle, M. d'Aramon, candidat républicain indépendant, c'est-à-dire catholique et conservateur, avait été élu par plus de huit mille voix contre M. de Pressensé, socialiste unifié, qui, à grand'peine, en obtenait six mille.

« Il n'est pas impossible que cet événement trouve partiellement son explication dans certaines circonstances de personnes, et aussi dans le mouvement général qui semble entraîner la région parisienne et tout ce qui, dans notre pays, a déjà fait l'expérience du socialisme et de la démagogie, vers des idées de modération.

« Il est certain, toutefois, qu'il a son origine véritable dans une particularité sociale que peuvent seuls méconnaître les esprits superficiels ou mal informés. Qu'entre les deux candidats également aristocratiques qui se disputaient ses voix, l'arrondissement de Grenelle ait choisi pour son représentant M. d'Aramon de préférence au citoyen de Pressensé, ne s'explique pas seulement par le fait que le nom du premier rappelait à l'électeur une boisson démocratique. La vérité est que la défaite de M. de Pressensé n'a pu surprendre que ceux qui ignoraient la composition sociale de la circonscription. Ceux qui savaient le nombre important de chiffonniers qu'elle renferme pouvaient prévoir le résultat.

« Car les convictions politiques du chiffonnier ne sont point déterminées par de creuses logomachies. Elles se mesurent strictement à la grosseur des tas d'ordures. Il y a quelques années, M. Paulian retraçait la physionomie d'une réunion populaire, où un orateur anarchiste dénonçait avec âpreté les misères prolétariennes. Un chiffonnier l'interrompit : « Le remède? » — « Le remède, s'écria le propagandiste, c'est la révolution sociale! » — « Ce n'est pas cela qui mettra des os dans les tas d'ordures, » répondit l'autre. Et ce sage prit sa hotte et son crochet et s'en alla au travail.

« Ainsi pensent encore beaucoup de ses collègues. Certains gardent un attendrissement pour l'ère impériale, dont les fêtes laissaient derrière elles des résidus, dont les somptuosités demeurent fascinantes, quasi légendaires. La plupart professent le plus dédaigneux éloignement pour le socialisme. Il faut les entendre dire avec mépris d'un quartier pauvre : « C'est ouvrier! » Les intérêts du chiffonnier le portent naturellement du côté de la pièce de cent sous. C'est ce qu'a eu le tort de méconnaître M. Francis de Pressensé. On a beau être collectiviste sur le bout des doigts, ça ne suffit pas toujours pour connaître la question sociale. Prenez la peine de lire le livre de M. Joseph Durieu : vous y apprendrez à la fois pourquoi M. de Pressensé fut blackboulé et en même temps beaucoup d'autres choses.

« M. Durieu qui est un élève de Le Play et se réclame, en outre, de ses deux disciples les plus notoires, l'abbé de Tourville et M. Demolins, s'est proposé de nous faire connaître « les Parisiens d'aujourd'hui ».

« Il est assez généralement admis, en somme à bon droit, que les conditions du travail tendent, dans le monde industriel, et particulièrement dans nos grandes villes, à s'uniformiser et que, par conséquent, les travailleurs eux-mêmes deviennent des unités de plus en plus identiques les unes aux autres, soumises à certaines réactions et influences qui ont un caractère de fatalité.

« Avec beaucoup d'ingéniosité, M. Durieu s'est au contraire donné pour tâche de nous montrer la prodigieuse variété de types sociaux entièrement originaux qui subsistent sous cette uniformité apparente. Il s'est appliqué à nous faire voir que, jusque dans nos cités ultra-modernes, certaines catégories de citoyens demeurent dans des conditions de vie tout à fait analogues à celles des sociétés primitives, et que ces conditions de vie continuent à déterminer une mentalité et des particularités sociales qui se rapprochent étrangement de celles de telles populations chasseresses ou agricoles. Sans doute, il ne

faudrait pas pousser jusqu'au paradoxe ces conclusions. Limité à sa véritable portée, le livre est intéressant. Riche en observations directes, muni d'observations statistiques multiples, il est un répertoire commode à consulter. Rapproché des études du même ordre de M. Paulian, il donne lieu à des constatations souvent pittoresques, et qui, parfois, ne sont pas dénuées de quelque portée.

« Quoi de plus curieux, en effet, que l'exemple de cette profession de chiffonnier, qui semble en quelques années avoir parcouru un cycle assez semblable à celui qui fut, au dire de certains théoriciens, celui de l'humanité entière? « Nous voyons le groupe des chiffonniers faire une évolution en tout comparable à celle des sociétés européennes qui, arrivées d'Asie à l'état communautaire, sont aujourd'hui sous le régime de la propriété individualiste. » Il a suffi de vingt-cinq ans pour amener cette transformation à laquelle a correspondu une transformation parallèle de la mentalité et des conditions d'existence de la corporation.

« Il y a moins d'un quart de siècle, le seul type de chiffonnier existant était le *coureur*.

« Tout comme l'Indien chasseur qui recherche quotidiennement sa nourriture sur des territoires de chasse indivis, le coureur, chaque nuit, armé de son tomahawk et de son carquois, c'est-à-dire de son crochet et de sa hotte, guidé par son flair et son expérience, part à la découverte du gibier, c'est-à-dire de ces tas d'ordures, bien pointus « en pain de sucre », dont le seul aspect révèle qu'ils sont encore inviolés. Le coureur connaît les heures et les lieux propices. Il sait, par exemple, à quel moment il convient d'être à la porte des hôpitaux pour y recueillir ces richesses, dont l'énoncé seul met l'eau à la bouche : « De vieux bandages, des éponges qui ont servi à laver les plaies, de la ouate avec laquelle on a frictionné les rhumatisants, des fioles de toute nature et surtout des bouchons de pharmaciens et des capsules d'eau minérales ». Un peu incommodé par la concurrence étrangère et par le brocanteur, ou chineur », qui le frustre en allant à domicile acheter les vieux habits, le « biffin » gagne pourtant sa vie. Des tas d'ordures il tire directement ce qu'il lui faut pour sa nourriture. Il vend le reste à l'usinier. De son gain, la meilleure partie va à la boisson. Dans le journal de la corporation, on constate que sur dix-neuf annonces, il y en a seize de marchands de vins, une d'objets pour première communion, une d'imprimeur, une de marchand de couronnes funéraires. Le « wigwam » du coureur est simple et malpropre. En dépit de toute absence d'hygiène et contre toute logique, la santé y est bonne. Des enfants nombreux y grouillent : plus il y aura de chasseurs, plus on ramènera de gibier; le chiffonnier n'a pas de religion positive, mais, traditionnaliste, il fait baptiser sa progéniture et enterrer religieusement ses morts. Tout comme le Peau-Rouge, il est individualiste, conçoit mal les formes supérieures de l'association, se méfie de la politique et de l'étranger. Ses divertissements sont ceux des peuples primitifs : il aime la boisson, la sieste, le spectacle. Et tout comme le travailleur agricole de nos régions méditerranéennes, il chante en faisant sa cueillette : le « triage des ordures qu'il a ramassées... ».

« Mais, de nos jours, le « coureur » n'existe plus qu'à l'état sporadique, à titre d'exception. A l'état de communauté s'est substituée l'appropriation individuelle, qui a immédiatement amené une transformation des mœurs. *Coureur*, le chiffonnier vivait sous le régime de l'atelier collectif. Devenu *placier*, il acquiert l'atelier de travail individuel.

« Ce sont, en 1884, les ordonnances de M. Poubelle sur le dépôt des boîtes à ordures et leur enlèvement à une heure déterminée qui ont été le point de départ de cette transformation. Le peu de temps laissé au chiffonnier pour faire sa cueillette dans les caisses suscita dans la corporation une certaine agitation et de nombreuses doléances, dont le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia fut l'interprète à la Chambre. Peu à peu, un nouveau régime s'établit. De coureur et de vagabond, le chiffonnier devint une manière d'agent municipal, un collaborateur du concierge et de la domesticité. Actuellement c'est lui qui, chaque matin,

prend à heure fixe la boîte à ordures, la vide et, en échange de ce service, a le monopole d'y faire son choix. C'est un fournisseur, presque un fonctionnaire. Peu à peu, tous les quartiers se départagent en groupes de maisons, en « places » dont chacune a son titulaire. Une place de cinq à six bons immeubles rapporte 15 à 20 francs par jour. Le gain quotidien moyen du chiffonnier placier est de 12 francs. Quand il prend sa retraite, il vend son emploi et vient présenter son successeur. Ses mœurs se raffinent. Il a cessé de déterrer sa nourriture à même les ordures. Concierges et cuisinières lui enveloppent les morceaux de rebut dans un morceau de journal, voire de papier blanc. Il devient parfois un capitaliste, élève des porcs. Des commencements de coopératives et de syndicats s'esquissent. Toutefois ils n'ont pas encore de politiciens pour secrétaires. Et ils demeurent de tendances conservatrices. On se lègue volontiers la place de père en fils. L'alcoolisme et le mépris de l'hygiène sont demeurés à peu près identiques, de même que la bonne santé générale ; mais on a moins d'enfants, toute la famille ayant à se nourrir sur la même place et non plus sur un territoire de chasse indéterminé. L'intelligence et l'ingéniosité se développent. Il paraît qu'à l'école, les enfants de chiffonniers sont remarqués pour la vivacité de leur esprit. Et chez les individus d'élite se développent des velléités philosophiques qui font songer à Renan ou à Le Play en personne.

« L'étude des tas d'ordures est riche en enseignements d'une haute portée sociologique. Selon leur catégorie, le chiffonnier apprend à connaître la condition de sa clientèle. Les familles riches donnent surtout de la « graisse », c'est-à-dire des résidus de cuisine vendables aux fondeurs. Le bourgeois, souvent paperassier — qu'il soit fonctionnaire ou homme de lettres — fournit du « bouquin ». La famille ouvrière, qui achète des vêtements bon marché, vite usés, et des objets de camelote, engendre le chiffon et la ferraille.

« Ce n'est pas seulement la condition du ménage, c'est également la manière dont il est tenu que le chiffonnier apprécie avec exactitude. Dans telle boîte abondent les morceaux de pain à peine entamés : il y a du coulage. Mais le seul aspect de telle autre dénonce que dans cette maison on n'attache pas les chiens avec les saucisses.

« Administrateur d'une grosse affaire industrielle, M. X... a un loyer de 30.000 francs, un revenu de 200.000. Mais voici que la recette de « graisse » mensuelle est diminuée de 20 francs. Tandis qu'il continue de porter beau et de faire illusion, son chiffonier sait déjà que ses affaires vont mal ; il est le seul que, quelques mois plus tard, le grand krach de la maison X... ne surprendra pas. Le jour où sera voté l'impôt Caillaux, l'adjonction d'experts chiffonniers sera indispensable pour en établir l'assiette.

« Les phénomènes les plus variés ont sur la profession des retentissements considérables et tout à fait imprévus. Facilitant les villégiatures, prolongeant les séjours à la campagne, le développement de l'automobile lui a porté un coup déplorable. Et de même l'expulsion des congrégations : nombre d'œuvres ont recommandé aux fidèles, pour venir en aide aux religieux besogneux, de mettre de côté, au lieu de les jeter aux ordures, les vieux journaux et la ferraille.

« En moyenne, le placier gagne pourtant sa vie. Mais, si l'on veut savoir jusqu'où le chiffon peut élever son homme, c'est au maître chiffonnier qu'il faut le demander. Le maître chiffonnier, c'est le commerçant qui achète au placier la « camelote », la trie et la revend aux usiniers. Le maître chiffonnier est souvent un Auvergnat ; car l'Auvergnat, nous apprend M. Demolins, race caractérisée par l'élevage et la vente du bœuf, est naturellement « un éleveur doublé d'un commerçant rusé ». Il est remarquable par la rapidité, l'exactitude avec lesquelles il se rend compte de la valeur exacte d'un lot de camelote. Opération malaisée, si l'on veut bien se rappeler qu'il n'y a pas moins d'une vingtaine de variétés dans le seul chiffon et que les prix de vente de la den-

rée varient de 0 fr. 50 à 80 fr. les 100 kilos. Un seul coup d'œil suffit au maître chiffonnier expert : 1° pour apprécier la proportion relative de toutes les qualités de camelote ; 2° pour en calculer la valeur au cours du jour et pour le poids de chacune de ces qualités ; 3° pour peser l'ensemble et faire le total. De telles qualités ne sont pas communes : aussi, c'est en vain que, se plaignant d'être exploités, les chiffonniers ont essayé de s'organiser en coopérative. Les maîtres chiffonniers l'ont toujours emporté. Venus d'Auvergne en sabots, il en est qui, riches aujourd'hui de plus d'un million, continuent, assistés de leurs épouses, à jauger quotidiennement la camelote. D'autres, hélas ! sont devenus des gens du monde et peut-être que déjà la « graisse » que l'on récolte dans leur boîte à ordure dénonce du coulage dans leur maison et laisse prévoir le moment de la déconfiture.

∴

« D'autres monographies de M. Durieu ne sont pas moins instructives : soit qu'il s'agisse d'autres types « de simple récolte », le mouronnier, le mégotier ; soit que nous ayons affaire aux représentants d'industries dites d'extraction dont la proximité de la capitale explique également le caractère et le développement : culture des primeurs et des orchidées, exploitation de champignonnières, etc. Toutes ces professions évoluent d'une manière continuelle en fonction de nos besoins et de nos propres-transformations. Rien n'est plus curieux que d'en suivre les avatars. Et sans doute que l'instant est spécialement favorable pour les recommander à la sympathie de nos lecteurs. Car n'oublions pas que, pour beaucoup d'entre elles, la saison est dure. Bénéficiaire de nos vices, comme M. Cochery en personne, le mégotier, tandis que nous villégiaturons sous la pluie à la montagne, constate avec tristesse la diminution en nombre et en grosseur des bouts de cigare. Où est l'époque bien heureuse où, entre quatre et sept heures, il se faisait 3 francs dans les parages de la gare Saint-Lazare, quarante sous devant l'Opéra entre le deuxième et le troisième acte ?

« Et l'étude attentive de ces métiers si divers ne sera pas moins profitable à l'homme politique qu'au sociologue ou au simple curieux. Mieux informé des choses de la « camelote », M. de Pressensé eût épargné au socialisme un cuisant échec. Mieux informés de la vie multiple et diverse qui s'agite autour de nous, nos théoriciens éviteraient les généralisations hâtives et superficielles, et nos législateurs auraient moins aisément la tentation de s'en inspirer pour édicter des lois sommaires, imparfaites, et souvent dangereuses, dont ils ne soupçonnent point les répercussions. Il n'est pas plus de panacée universelle en politique qu'en thérapeutique. Tout comme le médecin, le sociologue et le politique déterminent sans grand mérite certaines maximes générales d'hygiène : la difficulté de leur art consiste proprement à les accommoder au mieux des tempéraments individuels si variés dont la santé leur est confiée.

« Si, leur donnant à méditer l'exemple du chiffonnier, nous les avons mieux pénétrés de la complexité de leur devoir, nous n'aurons point perdu notre peine. Dans un caillou le sage entrevoit l'infini de l'univers et de ses lois. Il est également enclos dans un tas d'ordures. »

De *La Française*, sous la signature d'Alice Berthet :

« C'est encore de la vie vraie que l'on trouve dans les études sociales, très documentées et fouillées, que M. Joseph Durieu intitule les *Parisiens d'aujourd'hui*. Tous ceux que préoccupent les questions sociales y trouveront des détails minutieux et précis sur la vie, le budget, les mœurs, le caractère professionnel des mêmes travailleurs, mouronniers, chiffonniers, petits cultivateurs, bûcherons, carriers, plâtriers, champignonnistes, briquetiers. Et grâce aux types bien choisis, à quelques anecdotes, et surtout à la manière agréable de conter et de décrire que l'on connait au spirituel sociologue, cet ouvrage ne paraitra pas aride et dénué de charme aux lecteurs profanes. »

De la *Croix*, sous la signature de E. Odil :

« Une lecture n'épuise jamais le charme d'un bon livre. Le cœur y revient avec facilité comme la source de ses meilleurs sentiments. Un bon livre jette toujours une note neuve dans notre âme. Elle crée des ardeurs nouvelles. Elle sème ou fait croître des vertus. Elle rend à la vie l'optimisme qui lui est dû. Elle donne à l'homme « de faire bien l'homme », comme disait Montaigne.

« Les quelques pages consacrées par M. Gabriel Melin à l'*Orientation particulariste* semble écrites dans ce but unique : créer des hommes. Il ne leur manque rien pour aider à la réalisation de cette fin. Écrites sans longueurs, d'une façon agréable, le lecteur les parcourt avec intérêt. D'autre part, la thèse particulariste y est établie, sérieusement, sur des faits contemporains, et la théorie elle-même a tout l'attrait des nouveautés, qui ont, au fond du cœur humain, leur raison d'être. L'ouvrage nous rappelle que les étiquettes peu alléchante, cachent parfois les bonnes liqueurs. Dès l'abord, son titre n'excite guère la sympathie. Est-ce un vieux fonds communautaire qui proteste contre lui? Je ne sais. Mais il apparaît, à première vue, comme un revenant américaniste. Illusion d'un instant; car, pour peu que la lecture se poursuive, elle nous réconcilie bien vite avec l'auteur.

« Mieux que nos paroles, les faits prêchent éloquemment nos théories. M. Melin, en habile homme, a chargé les faits de prévenir le lecteur en faveur de sa thèse. Les premières pages où il étudie le sens particulariste, sa possibilité, ses résultats, sont tissues de faits. Et, naturellement, nous posons avec lui la question : Comment peut et doit se faire cette orientation particulariste? La *Science sociale* nous répond, avec ses fondateurs : par la famille. Elle nous indique l'attitude qui lui convient en face de la presse, dans les œuvres, les associations, les relations dans le monde. Mais surtout, elle nous renseigne sur les qualités qui forment le particulariste. Elle les résument dans une double résolution : être soi-même, avec confiance dans la vie.

« Le particulariste se distingue du communautaire par son indépendance. Il repose sur soi. Il n'attend pas que le monde où il vit lui fournisse ce dont il a besoin. Son initiative va au-devant des nécessités qu'il supprime par son propre travail. Il ne craint pas les responsabilités. Il ne s'en décharge pas sur ses voisins. Mais, comme il se possède, il aborde la vie avec calme, avec joie, et met en action toutes ses énergies pour qu'elles donnent leur plus-value. Le particulariste ne se laisse pas guider par l'opinion des masses. Moins que tout autre il cède au respect humain. Il le combat comme un ennemi. Ni ses actes ni ses attitudes, encore moins ses pensées, ne lui sont dictés par son milieu. Il a reconnu que le sillage où glisse sa vie ne l'égare pas. Il s'y maintiendra, non par un entêtement aveugle, mais tant que cette voie lui apparaîtra comme la bonne. La stabilité de ses idées et de ses décisions déterminera celle de sa vie.

« Un journaliste a découvert, dans les actes énergiques du Pape glorieusement régnant, une attitude particulariste. De fait, la routine, le respect humain y sont sacrifiés d'une noble façon. Pourtant, nous ne pouvons trouver dans ses actes l'absence de l'esprit de tradition. Bien au contraire, cet esprit y vit, et plus fortement que jamais. C'est, peut-être, ce que M. Melin ne fait pas assez ressortir. L'esprit de tradition ne s'oppose pas, s'il est bien compris, à une orientation particulariste. Mieux que cela, il en procure le fondement le plus solide, en même temps qu'il transmet aux générations nouvelles les forces non épuisées par le passé. Le particulariste veut être lui-même. Dans notre « nous-même » est, en grande partie, l'œuvre de ceux qui nous ont précédés. Notre personlité nous est léguée par nos ancêtres comme une œuvre inachevée, qui se perfectionne au cours des siècles. A nous de l'adapter aux temps nouveaux. Mais nous nous devons, à nous comme à nos pères, de lui garder son caractère, sa note particulière. Car cette note, qui prend de l'ampleur dans la suite des âges, fait partie intégrante de sa richesse. Faisons donc valoir à notre tour ce trésor familial. Dé-

veloppons-nous, non comme des pillards qui grappillent par-ci, par-là, tout ce qui tombe sous leurs mains, mais, sur ce que le passé a déposé de meilleur en nous, élevons l'édifice de notre vie. Le particulariste ne se rassasie pas de nouveautés, mais plutôt il en exprime tout le suc. Il n'en garde que ce qu'elles ont d'*harmonique avec la meilleure partie de lui-même.* Ainsi le chrétien demeurera chrétien, et ceux que la foi n'éclaire pas s'achemineront, du moins, vers ses clartés.

« Le lecteur voit dans quel sens nous entendons l'indépendance que le particularisme réclame. Elle se manifeste dans une attitude de juste milieu. Elle ne prêche pas la révolte contre le passé ni contre le présent. Elle emprunte à l'un et à l'autre ce qui les rapproche le plus de l'idéal, du bien. Elle ne consent point à mener une vie d'esclavage, mais prétend dominer l'un et l'autre. Comme l'écrivait Henri de Tourville : « N'est-ce pas folie que d'attacher l'allure de son âme à un mouvement extérieur sur lequel on a si peu de prise, ou plutôt aucune prise certaine selon son gré à soi. » (*Lettre du* 11 *février* 1899.)

« Inutile de le remarquer, du fait que le particulariste demeure lui-même, agrandit sa personnalité, il avance réellement. L'esprit de tradition, entendu dans un sens particulariste, ne nous oblige pas de reculer. Il réalise de véritables progrès. Qui nous dira l'élan, le renouveau que donneront à la piété chrétienne les actes récents du Saint-Siège, si bien en harmonie avec la tradition, et pourtant si nouveaux en notre siècle enlisé dans la routine? Ce n'est donc pas un retour en arrière que nous réclamons, mais l'absence de papillonnage qui dissipe les forces. Les renouvellements de chaque instant ne font pas avancer, puisque l'ouvrage est toujours à recommencer. Mais la suite dans les travaux constitue la meilleure assurance du progrès. Aussi le particulariste n'en fait pas abstraction.

« Le particulariste enfin donne toute sa confiance à la vie. Les tristesses qui s'y rencontrent ne le désolent point jusqu'à la paralysie. Elles renforcent plutôt son activité. Il aime la vie. Car, pour lui, elle mérite d'être vaincue. Elle a un prix, comme disait un particulariste chrétien. D'ailleurs cet optimisme ne porte que de bons fruits. Ce n'est que sous son inspiration que l'individu peut prendre quelque essor. Le pessimisme crée, dans les cœurs et dans les sociétés, de désolants déserts. Il fait le vide, comme un souffle de mort, il tue les vives énergies qui ne demandent qu'à produire. Quelle parole plus nocive que ces trois mots jetés avec un certain sourire : « A quoi bon? » Le bien existe, il ne tient qu'à nous de l'augmenter par notre action et par celles que nous susciterons autour de nous. A ce point de vue, l'égoïsme, la jalousie, ce mauvais regard de l'âme; qui s'irrite du succès d'autrui, sont inconnus au particulariste. Volontiers, il ferait sienne la devise de l'Apôtre : *Utinam et omnes prophetent?* Il y a, dans cette jalousie qui nous attriste du bien réalisé par d'autres efforts que les nôtres, du pessimisme orgueilleux. Nous jugeons à priori que rien ne peut sortir de bon de chez le voisin si notre firme ne le patronne. Ne dénigrons ni notre temps, ni notre pays, ni nos voisins, nous verrons plus clair dans les choses, et nous agirons en fort bons particularistes. « Le pessimisme, qui s'arrête, disait M. de Tourville, à prononcer des paroles décourageantes, ne sait pas lire les leçons que donne la nature dans l'éclat de son soleil matinal et dans la richesse de ses fruits d'automne. » (*Lettre du* 28 *août* 1893.)

Et Mgr Ireland disait avec à-propos :

« La critique vient généralement des hommes fainéants, qui se réjouissent de voir l'insuccès suivre l'action, parce que, de cette façon, ils trouvent la justification de leur propre paresse [1]. »

« L'optimisme dans la vie règle les aspirations et les actes du particulariste. Elle l'informe, en quelque sorte, comme sa vertu capitale. Seule, en effet, elle favorise l'expansion spontanée de tout son être. Le pessimisme rétrécit. Il nous replie sur nous-même et non sur ce que nous possédons de plus beau. Il nous dégoûte

1. Discours sur le *Progrès humain*, p. 214.

de tout. L'optimisme entretient la joie, et, partant, pousse à l'action. Du reste, il accorde nos pensées avec celle que Dieu a sur le monde. Dieu veut que les temps actuels marquent un progrès sur le passé. Il veut que l'avenir, par une plus grande somme de biens, récompense des efforts du présent. Aussi, loin d'éteindre autour de lui les enthousiasmes générateurs d'actions, le particulariste s'y intéressera. Il ne retient pas pour lui la parole de vie. Il la communique. Il sème et répand à profusion les idées de courage, d'initiative. Car, particulariste ne signifie pas égoïste. Au contraire, et M. Melin nous en avertit, le particulariste qui met en jeu toutes ses énergies ne travaille pas que pour lui-même. Il se dévoue toujours au bien commun. Il ne peut donner à la richesse de sa nature de se déployer tout entière, sans en faire participer en quelque sorte la communauté. Il ne vit donc pas en reclus. Mais il ne donne au monde que ce qui lui peut servir.

« Concluons avec l'auteur : « S'il est une notion certaine, que tous s'accordent à admettre aujourd'hui, c'est bien celle du développement de la *personne humaine*. L'être humain, pour cela même qu'il a en lui certaines puissances, se doit à lui-même et doit aux autres de les déployer, de les épanouir par son bien propre et pour celui de la collectivité. C'est un devoir pour lui et c'est aussi un droit; mais c'est un devoir surtout. Aristote disait que l'homme devait être *homme* le plus et le mieux possible... D'après le philosophe grec, l'homme vraiment homme est celui « chez qui toutes les facultés humaines reçoivent leur complet développement, où la nature humaine s'épanouit tout entière... où toutes les puissances qui sont en lui [se développent] d'une manière vigoureuse, large et riche, qui vit d'une vie pleine, épanouie [1]. »

« Tous ceux qui liront ce livre intéressant de M. Gabriel Melin ne se contenteront certainement pas d'en retenir la thèse. Ces pages excitent à l'action et c'est le plus bel éloge qu'elles méritent. Elles aideront à la pratique du mot d'Emerson qui les couronne : « C'est une obligation de réaliser tout ce que l'on connaît et d'honorer toute vérité par l'usage. »

1. Melin, ouvr. cité, p. 132. — Ollé-Laprune. *Essai sur la morale d'Aristote*, p. 53-55.

BIBLIOGRAPHIE

La question sociale en Espagne, par A. Marvaud (F. Alcan, édit.).

Sous ce titre, M. Angel Marvaud nous donne un livre des plus documentés et des plus instructifs sur les relations qui existent en Espagne entre le capital et le travail. Malheureusement on ne peut guère apercevoir les causes profondes de ces questions ouvrières qu'en déterminant d'abord les types sociaux, même à partir de leur origine agricole et par la méthode monographique. M. Marvaud n'ayant pas adopté cette méthode, il lui était difficile de montrer les raisons des phénomènes observés; malgré cela, son livre est suggestif par plus d'un côté et d'une documentation précieuse pour ceux qui s'intéressent aux choses d'Espagne.

Il nous montre, par exemple, que sur 1.000 individus, on compte à peine 244 agriculteurs et 674 sans profession, ce qui explique très simplement la pauvreté de la nation. L'auteur qui se fait l'écho des plaintes et des opinions espagnoles sur les remèdes que la population désire, nous permet de constater que presque toujours ces opinions se résument comme chez tous les communautaires en un pressant appel à l'intervention d'État.

J. Durieu.

Le Peuplement français en Tunisie, par J. Saurin (A. Challamel, édit.).

M. Jules Saurin, l'apôtre bien connu de la colonisation tunisienne, vient de publier un livre qui est le fruit de plus de vingt ans d'expérience sur le terrain.

L'auteur met sous les yeux du lecteur la succession de ses écrits depuis le début de son apostolat et n'hésite pas à reconnaître avec une franchise parfaite les erreurs qu'il a pu commettre à cette époque

lointaine par suite de l'insuffisance de son expérience et d'un peu trop d'enthousiasme. Mais les écoles ont porté leurs fruits, les affirmations hasardées ont été remises au point et cette loyauté nous est un sûr garant de la précision des vues actuelles.

Toutes les questions qui peuvent intéresser la colonisation tunisienne sont successivement passées en revue par l'auteur : les meilleurs modes de culture et les résultats obtenus dans les fermes qu'il dirige depuis vingt ans — les procédés de colonisation employés jusqu'à ce jour — l'invasion si menaçante du colon italien; enfin les agissements de l'administration française en face de ces graves problèmes.

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs ce livre rempli de faits et qui tire une valeur hors pair de la longue expérience du praticien émérite qu'est son auteur.

J. Durieu.

Henry Leyret. — **La tyrannie des politiciens.** *Lettres de province*, un vol. in-16. Ed. Cornély et Cie, éditeurs. Paris, 1910.

C'est de province que M. Leyret a envoyé au *Temps*, l'an dernier et cette année même, les lettres qu'il vient de réunir en volume. J'ignore de quelle province il s'agit, et la lecture de l'ouvrage porte à croire que l'auteur ne s'est pas assigné un champ d'observation bien délimité. Mais ceci, après tout, importe relativement peu, car la centralisation et la compression administrative ont produit des mœurs politiques partout aussi mauvaises. En tout cas, c'est bien en province que l'observateur peut le mieux saisir la tyrannie des politiciens et ses effets, et, chose plus importante encore, les causes qui permettent à cette tyrannie de s'établir, ainsi que les moyens qu'elle emploie pour durer. M. Leyret cite quelques exemples; chacun de nous, moi comme un autre, pourrait sans peine en allonger la liste, mais ce serait chose inutile : le mal est violent, et c'est le remède qui importe.

L'auteur, rendant le scrutin d'arrondissement, le *petit* scrutin, responsable pour une large part de l'état de choses actuel, compte beaucoup sur la R. P. « Je suis de ceux, dit-il, qui attendent de la transformation totale du système électoral l'affermissement du régime représentatif et l'apaisement des esprits. » Je l'espère également, et tout en pensant, comme du reste M. Leyret lui-même, que la R. P. n'est pas une « panacée », je crois qu'elle constituerait un progrès sérieux, et qu'il faut lutter sans relâche pour l'obtenir. Mais, si nous voulons éviter au pays l'anarchie et la révolution, un changement complet de nos mœurs politiques s'impose.

Ainsi que le dit très fortement M. Leyret, et son aveu est d'autant plus à retenir, qu'il émane non d'un opposant, mais d'un républicain très gouvernemental, « le parlementarisme, tel que nous le pratiquons, ce n'est pas autre chose qu'un syndicat solidement constitué au-dessus de la nation ». Inutile d'ajouter que ce syndicat tient âprement au pouvoir parce qu'il l'exploite au profit de ses appétits et de ses passions.

Or, comment se fait-il que ce syndicat, si solidement organisé qu'il puisse être, parvienne à maintenir sa domination, alors que chacune des tyrannies locales qui le composent a lésé tant d'intérêts, blessé tant de consciences, et, ne l'oublions pas, déçu forcément bon nombre d'appétits? Car ce syndicat ne constitue après tout qu'une minorité.

Mais c'est une minorité hardie et agissante, et trop souvent, hélas! elle ne rencontre pas de résistance. « La tyrannie des politiciens, écrit M. Leyret à la dernière page de son livre, est le fruit du règne des lièvres ; qu'en place de ceux-ci surgissent des hommes, ceux-là disparaîtront. » Je suis absolument de cet avis: malheureusement, les hommes sont rares, et ce qu'écrivait, voilà 24 ans, M. Paul de Rousiers « chez nous, un honnête homme est, par définition, un homme qu'on peut opprimer sans qu'il se défende », n'a pas encore cessé d'être trop souvent exact.

Voilà l'état d'esprit qu'il faut modifier, et le changement du mode de votation n'y peut rien, au moins directement, tant

que, pour des millions de Français, l'idéal de la vie continuera à se confondre avec l'absence de tracas et le minimum d'effort à donner; tant qu'on comptera davantage pour réussir sur l'appui des autres que sur soi-même, la tyrannie des politiciens ne cessera de s'exercer. Le vote de la R. P. pourra les gêner au début, je ne doute point qu'à la longue ils n'arrivent à en annihiler les effets. Et c'est pourquoi la réforme, si désirable, de notre vie publique ne sera efficace que si elle s'accompagne d'une réforme parallèle et radicale de notre vie privée.

J. Bailhache.

Croître ou Disparaître. — La loi de Malthus. La surpopulation. Le Néo-Malthusisme. La dépopulation française. Ses facteurs. Les expédients. La solution positive, par Georges Deherme, 3 fr. 50, chez Perrin et Cie.

Voici, dans le sens le plus élevé du mot, un merveilleux pamphlet à propos de la Natalité; je veux dire un livre de vulgarisation puissante, fait pour appeler violemment l'attention publique sur la stérilité de notre société française, ses causes et ses conséquences. M. Deherme est ici comme ailleurs un penseur vigoureux et original, parti du socialisme et amené, par sa vision perçante des choses et sa droiture combinées, à la haine du jacobinisme franc-maçon et à des conclusions toutes voisines du catholicisme et des doctrines conservatrices. Certaines de ses pages sont cinglantes comme des coups de fouet; d'autres sont d'une envolée superbe; beaucoup sont fortes et lumineuses comme des blocs de vérité.

Malheureusement ses conclusions sont insuffisantes. Au mal social qui nous ronge, il ne trouve aucun remède social. C'est à la morale seule qu'il s'adresse, et malheureusement encore, à la morale positiviste. Comment un esprit de son envergure ne voit-il pas que cette morale, malgré l'élévation dont il la revêt, est sans efficacité pratique parce qu'elle est dépourvue de sanction? Où sont, hélas! les âmes de feu comme la sienne, capables de se dévouer au bien public par simple amour de l'humanité!

Malgré tout, M. Deherme est de ceux dont on est heureux d'être l'allié par quelque côté, et qu'on serait fier d'avoir pour compagnon de combat sur toute la ligne. Un esprit clair et droit comme le sien serait vite conquis à la science sociale, s'il avait une fois vu à quel point elle est la science positive. Positive, c'est une vérité; positiviste, c'est un système!

Ph. Champault.

Le socialisme sans doctrines: Australie et Nouvelle-Zélande, par Albert Métin. Un vol. de la *Bibliothèque générale des sciences sociales*, 2e édit., cartonné à l'anglaise, 6 francs (F. Alcan, édit., Paris).

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des pays qui, au point de vue social, sont le théâtre de phénomènes curieux, déconcertants parfois, mais toujours très intéressants. Aussi l'apparition d'un livre sur ces pays lointains, — surtout quand il est le résultat d'observation sur place, comme l'est celui de M. Métin — attire-t-elle toujours l'attention de tous ceux, qui, à quelque titre que ce soit, s'occupent des questions sociales.

Nous ne dirons pas que M. Métin nous donne la clef de la troublante énigme des antipodes. Son voyage dans ces contrées n'avait nullement cette prétention, ni cet objet. Ce que l'observateur voulait, c'était dégager les effets des lois sociales dont on parle tant depuis quelque vingt ans, et qui, d'après l'auteur, représenteraient une variété particulière du socialisme, « le socialisme sans doctrine ».

Le but spécial que se proposait M. Métin me semble avoir été atteint, autant que l'on puisse juger des choses d'un pays que l'on n'a pas vu. Il est bien inutile de faire encore l'éloge des qualités de clarté et de véracité d'un ouvrage dont le succès est maintenant consacré.

Nous voudrions nous permettre seulement une légère critique et une remarque.

La critique portera sur le choix du titre. *Les effets des lois ouvrières en Australie,*

ou quelque chose d'analogue, nous eût paru plus conforme au texte, que celui adopté. M. Métin nous dit que les Australasiens font du socialisme sans le savoir, mais s'il nous montre clairement qu'ils ne croient pas faire du socialisme[1], on ne voit pas bien la preuve qu'ils en font.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a une législation ouvrière très hardie, mais législation ouvrière ne veut pas forcément dire législation socialiste. Il y aurait un grand intérêt à examiner de près cette législation, et à ventiler les lois qui ont un caractère socialiste de celles qui ne l'ont pas. Or, ces lois n'ont nullement pour effet de faire verser l'Australasie ni vers le collectivisme, ni vers le communisme[2]. Pourquoi, dès lors, parler de socialisme? Simplement, parce que la législation ouvrière serait un signe d'une intervention de plus en plus grande de l'État. Or, comme, d'autre part, l'État exploite lui-même, en régie, la plupart des services publics au lieu d'en concéder le monopole à des sociétés privées, on en conclut à une intervention de plus en plus grande des pouvoirs publics, et par conséquent à une évolution vers une nouvelle forme de socialisme, le socialisme d'État. Mais, on peut se demander s'il y a socialisme chaque fois que l'État agit? Évidemment non! Il faudrait donc séparer les choses qui sont du domaine ordinaire de l'État de celles qui constitueraient des faits de socialisme. Il ne semble pas que M. Métin ait eu le souci de faire cette distinction, de sorte qu'il reste l'impression qu'il confond législation ouvrière avec législation socialiste.

Prenons un exemple pour rendre plus claire notre pensée. M. Métin enregistre comme phénomène de socialisme d'État, la fixation par la loi du salaire minimum. Or, nous prétendons que si la loi a fixé ce minimum au-dessous de ce qu'il est naturellement d'après la loi de l'offre et de la demande, elle n'exerce, en réalité, aucune pression sur le cours des choses. Ce sera l'ombre du socialisme, mais ce ne sera pas du socialisme réel. Si, au contraire, la loi fixe le taux minimum au-dessus de ce qu'il serait naturellement, et si elle a réellement pour effet d'élever les salaires d'une façon artificielle, il y aura alors du socialisme d'état effectif.

Or, voici ce qui résulte des données que nous offre l'étude de M. Métin. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, les ouvriers gagnent en moyenne de 10 à 15 francs par jour. Les moins bien payés sont naturellement les manœuvres qui, en 1893, gagnaient 7 fr. 50, et en 1906, 8 fr. 75[3]. Or, dans cet état, le minimum des salaires a été prudemment fixé par la loi de 1908, à ..... 5 francs! L'expérience socialiste aurait été plus démonstrative, si le minimum avait été fixé à 10 francs.

L'arbitrage obligatoire n'a pas eu plus d'effet, de l'aveu même de M. Métin : « En Nouvelle-Galles, dit-il[4], une cour d'arbitrage fonctionnait depuis 1901. Si elle a pu consolider et généraliser les augmentations de salaires, en fixant un minimum, *elle n'a fait que suivre un mouvement général d'élévation :* tel semble bien être le cas pour les autres cours et pour les conseils spéciaux ».

Autre exemple encore. La journée de 8 heures pour les hommes adultes a été obtenue par l'action des forces syndicales, et non par la loi[5]. Celle-ci ne l'a même pas consacrée, si ce n'est en Nouvelle-Zélande, où l'on a fixé le travail maximum à 48 heures par semaine[6].

De telles lois suggèrent bien des réflexions. Je comparerais volontiers l'Australie à un navire capable de faire vingt nœuds à l'heure, et pour lequel, par surcroît de précautions, le Parlement daignerait rendre un arrêt déclarant que ce navire ne pourra faire moins de quinze nœuds.

Mais nous avons hâte d'en finir avec le

1. Le socialisme n'a pas séduit les Australasiens ; le mot même a conservé chez eux le sens péjoratif qu'il a pour les adversaires de la doctrine (p. 115).

2. Les ouvriers acceptent le patronat, le salariat, et cherchent simplement à s'assurer de bonnes conditions de travail dans le monde tel qu'il est (p. 112).

3. P. 273.

4. *Id.*

5. P. 146.

6. P. 155.

titre, et d'en venir à la remarque. C'est celle-ci.

Le grand retentissement qu'ont eues les lois ouvrières en Australasie, a pu faire croire qu'elles ne pouvaient naître que dans un pays voué principalement aux travaux de fabrication, et l'on a pu avoir d'autant plus cette impression que la population urbaine domine sur la population rurale[1].

Il n'en est rien : « Dans l'ensemble, l'Australasie se compose de pays agricoles, commerçants et miniers ; *l'industrie y est à ses débuts* : on n'y rencontre point les grandes agglomérations de fabriques qu'on trouve en Angleterre ou dans le nord-est des États-Unis. » Et en effet, lorsqu'on nous parle d'ouvriers, il s'agit, soit d'ouvriers nomades qui, selon la saison, sont tondeurs de moutons ou mineurs, soit d'ouvriers de transports, comme les marins, dockers, chauffeurs, soit enfin des ouvriers du bâtiment ou de la petite industrie (boulangers, etc.). Le grand atelier est exceptionnel ; et la concurrence extérieure ne s'y fait guère sentir. Ce n'est donc pas un pays qui se trouve à l'avant-garde de l'évolution industrielle ; il n'est encore qu'au stade de la petite industrie, et, sous ce rapport, il serait plutôt à comparer à l'Angleterre corporative du Moyen Age qu'à l'Angleterre moderne avec ses nombreuses cheminées et son machinisme intense.

P. Descamps.

Association nationale française pour la Protection légale des Travailleurs. *Collaboration des ouvriers organisés à l'œuvre de l'Inspection du Travail.* Paris, Félix Alcan, et Larose et Tenin.

Dans un rapport très serré, M. Henri Lorin, ancien élève de l'École Polytechnique et membre du comité directeur de l'Association, étudie les moyens de suppléer à l'évidente insuffisance numérique du corps de l'inspection du travail, par la collaboration des syndicats au contrôle de l'application des lois ouvrières. Mais quelle sera l'action des syndicats en justice ? M. Lorin expose le droit et la jurisprudence d'à présent : il montre comment nous nous orientons petit à petit vers une législation nouvelle.

La discussion, à laquelle prirent part nombre de membres de l'Association — et notamment MM. Jay, Millerand, Fagnot, — est reproduite à la suite du rapport.

Parmi les vœux qui furent adoptés, les principaux ont trait, d'une part, à la recevabilité en justice des syndicats et des unions professionnelles de syndicats dans la poursuite des infractions aux lois du travail, et, d'autre part, à l'institution dans certains établissements industriels à déterminer, de délégués élus par le personnel salarié, qui auront mission de présenter périodiquement à l'employeur les revendications de leurs camarades.

P. V.

Art et Pornographie, par G. Fonsegrive. Un vol. in-12. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit.

Comment les distinguer l'un de l'autre et sur quelles bases la société, qui veut conserver le premier et proscrire la seconde, assoira-t-elle son jugement ? Sur cette question, comme sur une foule d'autres, toutes les spéculations de la philosophie ne vaudront jamais la moindre observation objective des faits. Celle-ci nous montre ici que c'est l'influence de l'œuvre d'art sur le public qui en fait le caractère moral ou immoral. Telle est la conclusion que développe l'auteur, avec la clarté lumineuse qui caractérise tous ses écrits, et dont il tire des conséquences pratiques qu'on ne peut qu'adopter avec lui.

G. Olphe-Galliard.

A travers l'Argentine moderne, par François Crastre. Ouvrage illustré de 45 gravures tirées hors texte et d'une carte en noire. 2e édit. 1911. Librairie Hachette et Cie.

Les personnes qui ont habité la République Argentine pendant un certain temps en ressentent, paraît-il, une telle nostal-

1. A elle seule, Adélaïde contient près de la moitié de la population du S. Australia, et Melbourne les 2/5 de celle de Victoria (p. 50).
2. P. 103.

gie lorsqu'elle l'ont quittée qu'elles rêvent toujours d'y revenir. On comprend la fascination qu'exerce ce pays, lorsqu'on essaie de se rendre compte de son développement exceptionnellement rapide qui y pousse l'énergie et l'activité à leur maximum d'intensité, tout en conservant l'indépendance individuelle, grâce à l'influence prédominante de l'agriculture et de l'élevage. Telle est bien l'impression qui ressort de la lecture captivante de ce livre, qui nous promène à travers les diverses régions de cette immense République, en nous donnant sur chacune des indications très substantielles en même temps que pittoresques, et permet d'en dégager une idée d'ensemble complète et précise.

G. Olphe-Galliard.

LIVRES REÇUS

Civisme et Catholicisme, par E. Julien, agrégé de l'Université. Un vol. in-12. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit.

Les Conservateurs et la IIIe République, par Georges Hoog. Un vol. in-16. Prix : 1 fr. 50. Bloud et Cie, édit.

Habitations à bon marché et Caisses d'épargne, par Henry Clément. Un vol. in-12. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit.

Contrat de travail et salariat, par A. Boissard, professeur à la Faculté libre de droit de Paris. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, édit.

L'Éducation sociale et les Cercles d'études, par l'abbé E. Beaupin. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. Bloud et Cie, édit.

Les Maures et l'Estérel, par P. Foncin, 1 vol. in-18 jésus, relié toile, 3 fr. 50 (A. Colin, édit.).

Los esclavos cristianos, par P. Allard, 1 vol., 4 pesetas (Calleja, édit. Madrid).

A travers l'Argentine moderne, par François Crastre, 1 vol. in-16, 4 francs (Hachette et Cie, édit.).

Industries de la construction mécanique, t. I (organisation des ateliers, matières premières, technologie générale), monographies industrielles de l'Office du Travail du royaume de Belgique (J. Lebègue et Cie, Bruxelles).

L'Intégration du travail : Formes nouvelles de concentration industrielle, par Paul Passama, 1 vol., 7 fr. 50 (L. Larose et L. Tenin, édit. Paris).

Entre deux servitudes, par J. Bourdeau, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (F. Alcan, édit.).

Histoire du mouvement social en France (1852-1910), par Georges Weill, 1 vol. 10 fr., de la Bibliothèque d'histoire contemporaine, 2e édition refondue (F. Alcan, édit.).

The meanings of social science, par Albion W. Small, 1 vol. $ 1.62 (The University of Chicago Press).

École des Hautes Études sociales (1900-1910), 1 vol. in-8°, 6 francs (F. Alcan, édit.).

Prolégomènes à la science du droit, par Henri Rolin, 1 vol. in-8°, 4 fr. (Émile Bruylant, édit., 67, rue de la Régence, Bruxelles).

Les fondements énergétiques de la science de la civilisation, par Wilhelm Ostwald (trad. de l'allemand, par E. Philippi), 1 vol. 2 fr. (V. Giard et Brière, édit., Paris).

Petites leçons de droit pour les femmes, par Fernand Butel, avec une lettre de M. G. de Lamarzelle, 1 vol. in-18, 3 fr. (J. de Gigord, édit., rue Cassette, 15, Paris).

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — HUITIÈME ANNÉE

77e livraison (janvier 1911).

Liste générale des membres. — Nouveaux membres. — Erratum. — Les réunions mensuelles. — Pour la culture classique. — Monopolisme et liberté : les troubles agraires de la Romagne en 1610. — Bulletin bibliographique. — Livres reçus.

78e livraison (février 1911).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Erratum. — L'analyse du groupement scolaire, par P. Descamps. — Comment l'organisation politique et administrative du peuple espagnol dérive de ses procédés d'éducation familiale, par J. Durieu. — Bibliographie. — Appréciations de la presse. — Livres reçus.

79e livraison (mars 1911).

Nouveaux membres. — La table des matières. — La réunion annuelle. — Réunion du Conseil de la Société de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — L'éducation dans les écoles anglaises. — Comment l'organisation politique et administrative du peuple espagnol dérive de ses procédés d'éducation familiale, par J. Durieu (*fin*). — Bibliographie. — Revue de la presse et des livres. — Livres reçus.

80e livraison (avril 1911).

Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — Correspondance. — Bibliographie. — Livres reçus.

81e livraison (mai 1911).

Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. — Les Ossèthes, par P. Descamps. — Études de reconstitution forestière, par H. Géral. — La table des matières. — Correspondance. — Bibliographie. — Livres reçus.

82e livraison (juin 1911).

Nouveaux membres. — La table des matières. — Congrès de Science sociale, mai 1911 (compte rendu de la séance d'ouverture). — Bibliographie.

83e livraison (juillet 1911).

Nouveaux membres. — La table des matières. — Congrès de Science sociale, mai 1911 (compte rendu des séances de travail et des séances de l'après-midi). — Correspondance. — Bibliographie.

84e et 85e livraisons (août-septembre 1911).

Nouveaux membres. — La table des matières. — La question du canal de Panama, par P. de Rousiers. — Le sens artistique et la formation anglo-saxonne : Ruskin, par Olphe-Galliard. — Revue de la presse. — Bibliographie.

86e livraison (octobre 1911).

Nouveaux membres. — La question du canal de Panama (*suite et fin*), par Paul de Rousiers. — Le Japon et le commerce européen, par Paul Roux. — Bibliographie. — Les réunions mensuelles. — Livres reçus.

87e livraison (novembre 1911).

Nouveaux membres. — Les cours de science sociale. — Les réunions mensuelles. — Monographie d'un atelier de Toulouse, par Julie ***. — Correspondance. — Bibliographie. — Livres reçus.

88e livraison (décembre 1911).

Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — En Gascogne, par Ph. Champault. — L'Industrie dans le Laonnois, par Eug. Creveaux. — Bibliographie. — Livres reçus.

JANVIER 1911 77e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Liste générale des membres. — Nouveaux membres. — Erratum. — Les réunions mensuelles. — Pour la culture classique. — Monopolisme et liberté : les troubles agraires de la Romagne en 1910. — Bulletin bibliographique. — Livres reçus.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la Société, ne figurent pas sur cette liste.

PARIS

D. Alf. Agache, rue Eug.-Flachat, 11.
Alfred Agache, rue Weber, 14.
Alexandre André, rue d'Aguesseau, 20.
M. Aubry, rue de Hambourg, 14.
P. Babonneau, rue des Volontaires, 24.
L. Bacle, ingénieur, square Maubeuge, 3.
M. Baelen, rue de Rennes, 144.
Jean-Paul Belin, rue de Vaugirard, 52.
E. Benoit, industriel, rue Oberkampf, 84.
Charles Bessand, rue La Boëtie, 116.
Paul Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
Jean Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
G. Blanchon (Michel-Mérys), rédacteur au *Journal des Débats*, rue de Condé, 20.
Jules Bocquin, ingénieur des Arts et Manufactures, avenue de Wagram, 157.
Jean Borderel, rue de Clignancourt, 135.
Bouchié de Belle, avenue Marigny, 29.
Paul Bureau, professeur de droit, rue du Cherche-Midi, 83.
Paul Buron, rue Madame, 41.
E. Castan, rue Mozart, 5.
Causse, rue du Val-de-Grâce, 9.
Charles Chatillon, rue Cortambert, 18.
M. Chopard, rue Cail, 16.
Emile Coppeaux, rue du Général-Foy, 6.
J.-A. Corteggiani, rue de Rennes, 87.
Jules Cousin, boul. Poissonnière, 10.
Paul Descamps, secrétaire de la Rédaction de la *Science sociale*, rue Jacob, 56.
Le Directeur du *Musée social*, rue Las-Cases, 5.
Eugène Dubern, rue St-Dominique, 25.
Amédée Dufaure, av. des Champs-Elysées, 116 *bis*.
Augustin Dufresne, rue du Helder, 9.
Dr Feilbogen, Privat-Docent à l'Université de Vienne, rue St-Guillaume, 29.
Auguste Ferrand, rue Lalo, 18.
Filleul-Brohy, industriel, rue de Vienne, 21.
Alfred Firmin-Didot, ancien éditeur, rue de Varenne, 61.
Maurice Firmin-Didot, éditeur, boul. St-Germain, 272.
Fougère, r. de la Chaise, 22.
Charles-Félix Fournier, rue de l'Université, 119.
Henry de France, rue de Lille, 55.
L'abbé Francis, boul. Pereire, 201.
Pierre Galichet, boulevard Montparnasse, 19.
Gauthier-Villars, rue de Bourgogne, 21.
G. Giraud-Jordan, rue de l'Université, 106.
C. Giurgea, rue Claude-Bernard, 51.
M. Godard, av. de la République, 1.
Godard, Ingénieur principal de la Cie du Midi, rue de la Pompe, 51.
L. Godeville, rue de Ponthieu, 2.
Paul Godeville, rue de Rivoli, 158.
Comte Pierre d'Harcourt, rue Vaneau, 11.
M. Haudricourt, rue de Lubeck, 25.
L'abbé H. Hemmer, rue Mozart, 61 *bis*.
Gustave Huard, avocat à la Cour d'appel, rue d'Amsterdam, 52.
M. Isambert, boul. de Latour-Maubourg, 88 *bis*.
L'abbé Jouin, curé de St-Augustin, av. Portalis, 8.
Cte Lad. Karoliji, quai d'Orsay, 41.
M. de Lanzac de Laborie, rue de Bourgogne, 19.
Mme la Vesse de la Panouse, rue St-Dominique, 33.

M. Laudet, boul. Malesherbes, 27.
Georges Laurent, rue Mizon, 1 *bis*.
Robert Lebaudy, rue de Lubeck, 12.
Robert Le Bret, avocat, av. Marceau, 2.
P. Lefebvre-Dibon, boul. Émile-Augier, 50.
Robert Legay, rue Cazotte, 2.
Paul Lemonnier, rue Taitbout, 80. Pavillon 6.
Marquise de Lisle, r. Duphot, 13.
Marcel Luc, ingénieur des Mines, rue Armand-Gauthier, 6.
Tommy Martin, rue Frédéric-Bastiat, 3.
Mlle Diane-Merino, avenue Malakoff, 104.
M. Mollard, rue J.-J.-Rousseau, 39.
Louis Monnier, Banquier, rue de Monceau, 33
L. de Monti de Rézé, rue de Poitiers, 14.
A. Nozal, artiste-peintre, quai de Passy, 7.
Armand Parent, rue de l'Université, 37.
L'abbé Picard, rue de la Sorbonne, 2.
Emile Pierret, rue de Courcelles, 115.
Robert Pinot, av. Henri-Martin, 109.
R. de Planhol, rue Jacob, 13.
Is. Polako, avenue du Trocadéro, 40.
G. Pommier, rue Lalo, 6.
Mme Provot, boul. de Courcelles, 82.
G. Raverat, industriel, rue Legendre, 1.
M. Roolf, rue de l'Entrepôt, 13.
Paul de Rousiers, président de la Société Internationale de Science sociale, rue de Bourgogne, 19.
Dr Sabouraud, rue Miromesnil, 62.
M. de Sainte-Croix, rue des Saints-Pères, 11.
Saint-Paul de Sincey, rue Richer, 19.
Isidor I. Stefanescu, rue des Écoles, 9.
Sulleau, rue Croix-des-Petits-Champs, 11.
J. Tachon-Labrèche, rue St-Dominique, 116.
M. Thiéry, rue Pestalozzi, 6.
Dr Henri Triboulet, médecin des hôpitaux, av. d'Antin, 25.
Dr Jules Tripet, rue de Compiègne, 2.
M. Turpaud, rue Lecourbe, 3.
M. Henri Turquet, av. Victor-Hugo, 95.
Paul Vanuxem, boul. de la Villette, 74.
Philippe de Vilmorin, quai d'Orsay, 23.
V. de Vulitch, rue Crevaux, 5.

FRANCE : DÉPARTEMENTS

Ain

Richard, industriel, à Jujurieux.

Aisne

Creveaux (Eugène), constructeur, à Vervins.
Guillemot, ingénieur-agronome, Ste-Geneviève, par Soissons.
Trétaigne (Bon de), château de Festieux, à Festieux.

Allier

Buffault, Faubourg Ste-Catherine, à Moulins.
Mesuré (Charles), ingénieur-conseil de la Cie de Châtillon, à Montluçon.

Alpes-Maritimes

Dauprat (E.), 1, rue de la Paix, à Nice.

Ardèche

Jacquot (Raoul), avoué, à Largentière.
Lafarge (Albert de), directeur de l'Usine de Lafarge, à Viviers.

Aude

Mittou, abbé, professeur au Petit Séminaire, à Carcassonne.

Belfort (Territoire)

Garreau (L.), directeur de banque, 23, rue de Vauban, à Belfort.

Bouches-du-Rhône

Azambuja (G. d'), 20, Traverse de l'Eperon, à Marseille.
Devalois (Henri), restaurant Vérande, 32, place d'Aix, à Marseille.
Hubert (M.), ingénieur, 200, avenue du Prado, à Marseille.
L'Achesnais (E. de), château du Roucas-Blanc, Corniche, 401, à Marseille.
Mistral fils (B.), à St-Rémy.
Montaudoin (de), 57, cours Pierre-Puget, à Marseille.
Prat (Louis), 167, rue Paradis, à Marseille.
Tornézy (A.), à St-Louis.

Calvados

Allainguillaume (Louis), quai de la Londe, à Caen.
Astoul, 41, rue Haldot, Caen.

Charente

Boiteau (A.-L.), à Angoulême.
Préville (A. de), château de Bonethères, par Chabanais.
Sazerac de Forge, à Angoulême.

Charente-Inférieure

Berthelot (Jean), ancien notaire, rue de l'Aire, à Saintes.
Bouygues (Joseph), 17, Chaussée du Calvaire, à St-Jean-d'Angely.
Bures (Maurice), avocat, à Saintes,
Canaud (Lucien), 32, rue Villeneuve, à La Rochelle.
Dahl (Oscar), a La Rochelle.
Magnier (Paul), La Champagne-Salignac, par Mirambeau.
Mme Orbigny (Alcide d'), 2, rue St-Côme, à La Rochelle.
Poncin, propriétaire, à Brisambourg.

Cher

Corbin de Mangoux, à Vorly, par Levet.

JANNIN (Georges), Société de Distillerie, à Germigny-Bourges.
LA VÈVRE (Henri de), château de La Vèvre, par Dun-s.-Auron.
TOYTOT (H. de), château de Bar, par Nérondes.

Côte-d'Or

BERTSCHY (F.), 31, avenue Victor-Hugo, à Dijon.

Dordogne

MONTCHEUIL (Paul de), château de Montcheuil, par Nontron.

Doubs

JAPY-BOIGEOL (A.), à Audincourt.

Eure

AGACHE (Auguste), à Bizy-Vernon.
BERTIER (Georges), Directeur de l'École des Roches, par Verneuil.
CARCOPINO (Dr), à Verneuil.
CLERMONT-TONNERRE (Mis de), château de Glisolles, par La Bonneville.
COULTHARD (R. C.), professeur à l'École des Roches, par Verneuil.
DEMOLINS (Mme), à La Guichardière, par Verneuil.
DEMOLINS (Jules), à La Guichardière, par Verneuil.
DESMONTS (Abbé), curé de Glisolles, par La Bonneville.
FLEURY (E.), professeur à l'École des Roches, par Verneuil.
GAMBLE (Abbé), aumônier à l'École des Roches, par Verneuil.
HERVEY, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.
LEFRANÇOIS, 29, boulevard Gambetta, Evreux.
LOISY (J. de), 27, rue Joséphine, à Evreux.
MAISTRE (Cte de), château de Tourville, par Pont-Audemer.
MALHERBE, Grande-Rue, Pont-Audemer.
MENTRÉ, professeur à l'École des Roches, par Verneuil.
STOREZ (Maurice), 36, rue des Tanneries, à Verneuil.
TOURVILLE (Mme de), château de Tourville, par Pont-Audemer.

Eure-et-Loir

FIRMIN-DIDOT (Mlle), au château d'Escorpain, par Laons.
MAREUIL (Baron de), lieutenant-colonel au 1er Chasseurs, à Châteaudun.
WADDINGTON (Ch.), château de Vert-en-Drouais, par Dreux.

Finistère

L. BRÉART DE BOISANGER, Manoir de Québlen, à Quimperlé.
VINCELLES (Comte de), château de Penaurun, par Concarneau.

Gard

GASPARIN (Cte de), 24, quai de la Fontaine, à Nîmes.

Garonne (Haute-)

ENCAUSSE DE LABATTUT (B. d'), 4, allée St-Étienne, à Toulouse.
LAVALETTE (R. de), château de Cessales, par Villefranche-de-Lauragais.
LAVE (Abbé), aumônier, 6, rue de la Fonderie, à Toulouse.
MERTZ (Abbé), curé de Marquefave, par Carbonne.
SALES (Daniel), 1, rue Begué-David, à Toulouse.

Gers

CASSAIGNEAU (M. Dr), à Montréal-du-Gers.

Gironde

FEUILLADE DE CHAUVIN (A.), 104, cours du Jardin-public, à Bordeaux.
LABROUSTE (P.), 146, chemin d'Eysines, à Caudéran.
MAUREL (Marc), 18, rue du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.
VIALOLLE (Dr), Carbon-Blanc.

Hérault

VERNAZOBRES (Henri), à Baboulet, par Capestang.

Ille-et-Vilaine

GAUTHIER (G.), 18, rue de la Fosse, à Saint-Malo.
LA LANDE DE CALAN (Ch. de), à Saint-Grégoire, par Rennes.
MAROTTE (L.), Le Mont Hymette, Redon.
VILLARMOIS (Cte de la), château de Trans, par Pleine-Fougères.

Indre-et-Loire

DAUPRAT (A.), Le Breuil-St-Michel, par Chedigny.
LECOINTRE (Cte P.), château de Grillemont, par Ligueil.

Loir-et-Cher

SILVESTRE, 1, place du Château, à Blois.

Loire

VINCENT (André), 17, rue d'Arcole, à St-Étienne.

Loiret

BRUN (Henri), avocat, château de la Barre, Ouzouer-s.-Trezée.
CHAMPAULT (Ph.), à Châtillon-s.-Loire.
DELAFOY (C.), à Mainvilliers, par Malesherbes.

Lot

Couderc (Henri), à Cahors.
Marquès (Georges), avocat, à Castelnau-de-Montratier.

Lot-et-Garonne

Garas (J.), à Mézin.

Maine-et-Loire

Ballu (Louis), à Parnay, par Montsoreau.
L'Estoile (Jean de), 53, rue Toussaint, à Angers.
Nonneville (Vte de), 24, rue du Bel-Air, à Angers.
Reichard (Mme la Générale), château de la Gaudinière, par Allonnes.

Manche

Postel, 19, rue Amiral-Courbet, à Cherbourg.

Marne

Butte (H.), capitaine, 4, rue Léger-Bertin, à Epernay.

Marne (Haute-)

Genevoix (Mlle), place de l'Hôtel-de-Ville, à Langres.

Mayenne

Robien (Cte de), château de Montgiroux, par Alexain.

Meurthe-et-Moselle

Coanet, 2, rue Lafayette, à Nancy.
Garnier (Paul), 8, rue de la Source, à Nancy.
Melin (G.), 39, rue de Boudonville, à Nancy.
Teillais (E. de la), 13, rue des Carmes, à Lunéville.

Meuse

Delattre (Georges), Auzéville, par Clermont-en-Argonne.

Morbihan

Charier (Abbé H.), à Arradon.
Jan (Abbé), à Rochefort-en-Terre.
Marty (Henri), à Arradon.
Prieur (F.), chef de bataillon en retraite, 10, rue Jeanne-d'Arc, à Vannes.

Nièvre

Dasse (Abbé J.), curé à Pougues-les-Eaux.

Nord

Allaert (P.), avocat, 16 *ter*, rue des Foulons, à Douai.
Bigo-Danel, 95, boul. de la Liberté, à Lille.
Charentenay (J. de), lieutenant à l'État-Major du 1er corps d'armée, à Lille.
Clerc, capitaine à l'état-major du 1er corps d'armée, à Lille.
Coquelle (Félix), à Rosendael.
Jenart (P. L.), ingénieur-agronome, à Glageon.
Koszul, 17, rue du Bloc, à Douai.
Pilate (Henri), 22, rue Négrier, à Lille.
Reboux (A.), directeur du *Journal de Roubaix*, à Roubaix.
Scrive-Loyer (Jules), 294, rue Gambetta, à Lille.
Valdelièvre fils (G.), 6, rue des Fossés-Neufs, à Lille.

Oise

Jacquot (Dr), à Creil.
Leplat (Dr), directeur de l'École de l'Ile-de-France, Liancourt.
Olivier (Benoist), propriétaire-agriculteur à Plailly.
Roujol (A.), professeur à l'École de l'Ile-de-France, Liancourt.

Pas-de-Calais

Agniel (G.), ingénieur de la Cie des Mines de Vicoigne et de Nœux, à Verquin, par Béthune.
Carrez (Victor), ingénieur, à Aire-sur-la-Lys.
Delori (Paul), agriculteur, à Bois-en-Ardres, par Ardres.
Furne (Constant), à St-Léonard, par Pont-de-Briques.
Laroche (Joseph), château de Bouvigny, par Bully.
Ledoux (Abbé A.), curé à Guemps, par Audruick.
Piedfort, abbé, directeur de l'Institut Industriel, 34, rue du Cosmorama, à Calais.
Rivenet (Victor), fabricant de chicorée, à Vieille-Église.

Puy-de-Dôme

Roux (Ferdinand), château de Javode, par Issoire.
Roux (Paul), château de Javode, par Issoire.
Tallon (Ch.), 19, rue Marivaux, Riom.

Pyrénées (Basses-)

Butel (Fernand), 14, rue Marca, à Pau.
Camy, lieutenant de l'Infanterie coloniale à Oloron-Ste-Marie.

Pyrénées (Hautes-)

Gastebois (Louis de), villa Marie-Albert, à Lourdes.
Jouanolou (Abbé), 11, rue Meselin, Tarbes.

Pyrénées-Orientales

Le Chanoine J. Parmentier, à Perpignan.

Rhône

Brudieu (Marquis de), 1, rue de Créqui, à Lyon.
Cadot (Jean), 9, quai de la Guillotière, à Lyon.
Cadot (Pétrus), 9, quai de la Guillotière, à Lyon.
Clément (Abbé), directeur de *l'Étoile*, 2, quai de la Pêcherie, à Lyon.
Constantin, capitaine, 65, cours Lafayette prolongé, à Lyon-Villeurbanne.
Guinet fils (A.), 13, rue du Griffon, à Lyon.
Martin (Camille), 22, rue Centrale, à Lyon.
Paquet (Jean), 46, rue de la Charité, à Lyon.
Pey (Joanny), 1, rue Bât-d'Argent, à Lyon.
Roux (abbé Joseph), Belleville-s.-Saône.
Villard, 6, quai d'Occident, à Lyon.

Saône (Haute-)

Gasser (A.), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche.

Saône-et-Loire

Jeannin-Naltet, Chalon-s.-Saône.

Savoie

Forestier (H. Dr), à Aix-les-Bains.

Seine.

Boulenger (H.), à Choisy-le-Roi.
Boutter (Abbé), 65, av. des Batignolles, à Saint-Ouen.
Charonnat (A.), meunier, 40, quai National, à Puteaux.
Dubois (L.), 51, rue Sadi-Carnot, à Puteaux.
Durieu, rue Louis-Dupont, à Clamart.
Géral (Henri), 23, avenue de l'Asile, à St-Maurice.
Houdard (Ad.), 21, rue Thomas-Lemaitre, à Nanterre.
Laurent, 8, avenue de Courbevoie, à Asnières.
Lecamp (Mlle), 98, chaussée de l'Etang, Saint-Mandé.
Tanquerey, École supérieure libre de théologie, 59 *bis*, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux.
Tauxier (Louis), 19, rue Bourbaki, à Adamville (Saint-Maur-des-Fossés).

Seine-Inférieure

Amblard (Emile), ingénieur, 2, rue Toustain, Dieppe.
Baillard (Abbé), professeur d'histoire à l'Institution Join-Lambert, à Rouen.
Belleville, 50, rue Armand-Carrel, à Rouen.
Dufresne (Robert), Manoir de Calmont, par Dieppe.
Evrard (Pierre), rue du Faubourg-de-la-Barre, 11, à Dieppe.
Favé (P.), 14, rue de l'Écureuil, à Rouen.
Lefèvre (Frédéric), 1, rue du Champ-des-Oiseaux, à Rouen.
Lenglet, 21, place Thiers, à Fécamp.
Lion (Camille), 26 *bis*, rue Lenôtre, à Rouen.
Maubec (Abbé), curé, à Esteville, par Cailly.

Seine-et-Marne

Dr Amieux, médecin chef des Établissements Menier, à Noisiel-sur-Marne.
Gelin, rue Malakoff, à Coulommiers.
Gérard (Abbé), curé à Esbly.
Lemercier (Maurice), Le Port-Montain, par Hermé.
Tissier (Paul), à Saint-Mard.

Seine-et-Oise

Bailhache (Dr), à Dourdan.
Bouts (Maurice), 20, rue Dusétel, à Versailles.
Dezobry, 10 *bis*, rue Grétry, Montmorency.
Hallouin (L.), 39, avenue de Paris, à Versailles.
Klein (F.) (Abbé), à Bellevue.
Lebouteux (Mme), 21, rue Ste-Victoire, à Versailles.
Legrain, au Val-Biron, par Dourdan.
Legrelle (Jacques), 39, rue Berthier, à Versailles.
Maubec (Louis), La Clairière, Meudon.
Nivard (Paul), 11, parc de Montretout, à St-Cloud.
Olphe-Galliard (G.), 57, rue des Galons, à Meudon.
Raffestin (Ferd.), receveur de l'Enregistrement, à Palaiseau.
Rogie (Mme), 1, boul. du Roi, à Versailles.
Royer, banquier, à Dourdan.
Soulard (abbé W.), curé à Chamarande.
Sustrac (Ch.), 30, rue Villebois-Mareuil, Le Vésinet.
Thibault (Eugène), rue de Chartres, à Dourdan.
Vidal, 12, rue Albert-Joly, à Versailles.

Sèvres (Deux-)

Frey (Dr), à Airvault.

Somme

Gourdet, 112, rue Laurendeau, à Amiens.

Tarn

Carbonnières (Carles de), 1, rue du Consulat, à Castres.
Tournier (Henri), à Aiguefonde, par Mazamet.

Tarn-et-Garonne

Couillard, à Poupel, près Montauban.
Rimbaud (J.), 5, rue Ste-Catherine, à Moissac.

Var

Silans (de), capitaine de vaisseau, 1, avenue de Vauban, à Toulon.

Vendée

David (Aristide), St-Michel-en-l'Herm.
Joffrion (Dr), à Bénet.

Haute-Vienne

David (Gaston), Les Biards, par Glandon.
Soury-Lavergne (H.), à Rochechouart.

Vosges

Decosse (Paul), avocat, à Neufchâteau.
Peters (Louis), avenue Gambetta, à Épinal.
Peters (Paul), industriel, rue de Provence, à Épinal.
Peters (Victor), industriel, rue de Provence, à Épinal.
Rasquin, instituteur, à Chababois, par Granges.

Yonne

Saffroy (Louis), notaire, Brienon-sur-Armançon.

Alsace-Lorraine

Doyen (Abbé), professeur au Séminaire de Beauregard, par Thionville.
Frey (Léon-J.), rue de la Sinne, 18, Mulhouse.

ÉTRANGER

Europe. — Allemagne. — P.-F. Dujardin, ingénieur, Breitestrasse, 71, Dusseldorf.
Alfred Marlier, Maxtorgraben, 45, à Nuremberg.

Angleterre. — F. Bertholon, négociant, Christchurch Road, 8, Streatham Hill, London S. W.
Frédéric Boudin, Alexandra Hôtel, Lincoln.
Géo. Grégoire, 109, Pershore Road, Birmingham.
Maurice Honoré, Shandon, Dyke Road, Brighton.
Pierre Lacroix, 5, Hargreave Villas Hartswood Road, Londres W.
C. S. **Loch**, professeur à Christ Collège, Drylaw Cottage, Little Bookham, Surrey.
Jean Périer, the Grove Boltons, 25, South Kensington, Londres S. W.
Charles Phalempin, 27, Bramham Gardens, South Kensington, Londres S. W.
Gaston Velten, consul de France, 11, Leinster Street, à Dublin.
Baron de Vomécourt, 33, Cromwell Road, Hove, Brighton.

Autriche-Hongrie. — Menyhert Szanto, V Maria Valeria-u. 12, Budapest.

Belgique. — L. de Buggenoms, avocat, place de Bronckart, 19, Liége.
Charles Dejace, professeur à l'Université de Liége, boul. d'Avray, 280, Liége.
Martin Derihon, industriel, Longin-lez-Liége.
Ernest Desenfons, avocat, rue du Mont-de-Piété, 11, Mons.
Pascal Louest, avocat, 59, quai de l'Abattoir, Liége.
Victor **Muller**, chargé de Cours à l'Université de Liége, rue Sainte-Véronique, 20, Liége.
A. Pochet, rue du Parc, 49, Liége.
Charles Sépulchre-Dor, industriel, rue Charles-Morren, 31, Liége.
François Sépulchre, industriel, place Saint-Jacques, Liége.
Louis Sépulchre, Herstal.
Dr Edg. Snyers, rue Saint-Denis, 10, Liége.

Espagne. — Don Manuel Anton, Jefe del Museo Antropologico, calle de Alfonso XII, Madrid.
Andrès de Arzadun, calle Mayor, 80, Pamplona.
Manuel Bertrand, industriel, Trafalgar, 50, Barcelone.
D. Higinio G. Caso, Trinidad, 7, Gijon.
Marquis de Castelar, Magdalena, 12, Madrid.
R. P. Fr. Albino Gonzalez, Claudio Coello, 114, Madrid.
D. Diego Angulo Laguna, Valverde del Camino (Huelva).
Pedro G. Maristany, Rambla de Catalunya, 83 pral. Barcelone.
Oriol Marti, Puerta Ferrisa, 17, 1°, Barcelone.
Trinitat Monegal, avocat, Claris 99, 1°, Barcelone.
José Monegal y Noguès, calle de Moncada, 19, Barcelone.
Alejandro Navajas, Sendeja, 7, Bilbao.
Martin Roger, Palamos (Catalogne).
Ildefonso Sunol, rue Simon-Oller, 1, Barcelone.
Albert Thiebaut, Villanueva, 11, Madrid.
Jean Vergès Barris, à Palafrugell, Catalogne.

Italie. — Marquis d'Ayala Valva, Rione Sirignano, 2, Naples.
Nobile Girolamo Calvi, via Clerici, 1, Milan.
Cte François Cavazza, via Farini, 3, Bologne.
L'abbé Giovanni Crovato, professeur au Séminaire de St-Angelo de Brescia.
Dr Giuseppe Gallavresi, via Manin, 13, Milan.
Giuseppe Masala, à Sassari.
Comte Ranuzzi Segni, Casalecchio di Reno, ceretolo, Villa del Lauro.
Pippo Rusconi, San Domenico di Firence.

Norvège. — Louis Arqué, Bygdo-Allee, 28, Christiania.

Portugal. — D. José d'Almeida, R. C. Mattoso A. Coimbra.
Conego J. Dias d'Andrade, professeur au Séminaire, Coimbra.
Anselmo Braamcamp Freire, rua do Salitre, 314, Lisbonne.
José de **Mattos Braamcamp**, rua dos Douradores, 179-183, Lisbonne.

A. Rodrigues Braga, médecin de marine, rua da Esperança, 175-1°, Lisbonne.
Agostinho de Campos, rua de S.-Bernardo, 118, Lisbonne.
Jacinto Carneiro e Silva, Abrantes.
Dr C. Champalimand, Roccio, 30, 1°, Lisbonne.
J. A. da Cunha Peixoto, Santo Amaro d'Airaes.
Dr Miguel Fonseca, à Barcellos.
J. Fructuoso da Costa, professeur au Séminaire, Vizeu.
Visconte de Guilhomil, Cadouços, Foz de Douro, Porto.
Joaquim L. Lobo, général de brigade en retraite, Alcobaça.
Dr Marnoco e Souza, rua de S. Thereza, 13, Coimbra.
Mendes Oliva, Villa Nova de Tazem.
Dr Mendes dos Remedios, bibliothécaire de l'Université, Coimbra.
Alberto de Monsaras, Rua dos Militares, Coimbra.
Joaquim Nunes Mexia, Alemtejo, Mora.
Dr João Pinto dos Santos, Bairro Camoëns, Lisbonne.
João Perestrello, rua de S. Domingos à Lapa, 38, Lisbonne.
L. Pla, Carcavellos.
Dr Santos Proença, secrétaire général du gouvernement civil, Vizeu.
Frederico Ramirer, Villa Real Santo-Antonio, Algarve.
Le conseiller Ressano Garcia, Lisbonne.
Dr A. Fernando Rocha, professeur au Lycée, à Vizeu.
Dr Serras e Silva, professeur à la faculté de Médecine, Coimbra.
Dr José Soares Pinto de Cabedo, rua de Correio, à Coimbra.
José Fernando de Souza, rua dos Ferreiros a Estrella, 73, Lisbonne.
José Sucena, Coimbra.
Dr Weiss, d'Oliveira, 70, rua Augusta, Lisbonne.

Roumanie. — C. A. Berindei, Strada Precupetii Wocci, 19 *bis*, Bucarest.
Iv. Grueff, rue Brezoianu, 41, Bucarest.
Valeriu Hulubei, avocat et professeur de philosophie au Lycée national, rue Hotin, 2, Jassy.
Dr St G. Mangiurea, médecin en chef de l'hôpital T. Severin.
Le capitaine Stambulescu, Str. 13 Septembre, 28, Bucarest.
N. Zanné, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Strada Negustori, 1, Bucarest.

Russie. — E. A. Belgard, propriété Krougliki Efremoff (Gouv. de Toula).
G. Ferrand, administrateur de la Parfumerie Brocard et Cie, Moscou.
Paul Giraud, industriel à Moscou.
E. de Loisy, direct. de la Société Générale des Hauts Fourneaux à Makievka, Territoire des cosaques du Don.
S. Polachkowsky, Vassili ostrov seconde ligne, 11, Saint-Pétersbourg.
Jean Szwanski, rue Naberezna, 4, ap. 12, Vilna.
René Weiller, vice-consul-chancelier, consulat de France, Moscou.
Mlle Anastasie de Wessolkine, rue Vinogradnaya, 18, 3, Kieff.
Joseph Wilbois, Petite Loubianka, 14, Moscou.
Alexandre Zweguintzeff, membre de la Douma, Palais de Tauride, Saint-Pétersbourg.

Suisse. — L'abbé E. **Carry**, rue des Granges, 13, Genève.
Alfred Geigy, Fossé Saint-Léonard, 48, à Bâle.
Léon **Poinsard**, Daxelhoferstrasse, 17, Berne.

Turquie. — S. A. I. le Prince Sabaheddine, Kouroutchechmé, Constantinople.

Asie. — Chine. — Dr Chabaneix, professeur à l'École impériale de médecine, Tien-tsin.
Ch. Jasson, receveur des Postes françaises, à Han-kéou.
Saint-Pierre, banque de l'Indo-Chine, Pékin.

Tonkin. — Stéphen Bourjade, à Dien-Bien-Phu.

Afrique. — Algérie et Tunisie.
Mlle Adler, villa Armand, à Bousaréa (Alger).
M. l'abbé Botrel, à Essemane près Béjà (Tun.).
M. René Bourgoin, ingénieur-agronome, Domaine d'Amourah, prov. d'Alger.
Dr A. Cuénod, rue Zarkoum, 1, Tunis.
Jules Krayenbuhl, Colon-Agriculteur, Aïn-el-Asker (Tunisie).

Égypte. — Ahmed Fathy Zagloul Pacha, sous-secrétaire d'État au Ministère de la Justice, Le Caire.
Afrique occidentale. — J. Ant. Forinha Lucao, à Loanda.
Philippe Gaden, Maison Devès Chaumet et Cie, Conakry.
H. Laprun, lieutenant au Bataillon de Sénégalais N° 3, Zinder, via Dahomey.
E. Reynes, lieutenant d'Infanterie coloniale, bataillon de Zinder, Niamey, via Dahomey.

Amérique. — Canada. — L.-O. Bournival, médecin-pharmacien, Saint-Barnabé, Comté St-Maurice, P. Q.
R.-P. Phil. Bournival, Saint-Boniface (Manitoba).
Philippe Durocher, rue St-Denis, 525, Montréal.
Léon **Gérin**, Coaticooke, prov. de Québec.
Mlle Monk, 328, rue Lagauchetière E, à Montréal.

Brésil. — Dr Ariowaldo A. do Amaral, rua Marquez de Itu, 12, São-Paulo.
Dr José Augusto, Natal (Rio Grande do Norte).
A. S. Azevedo Junior, rua do Rosario, 4, Santos.

Dr Coreolano Burgos, Amparo, São-Paulo.
Dr Arnaldo V. de Carvalho, rua Ipyranga, 8, São-Paulo.
Dr José Gonçalves de Castro Cincura, Largo 2 de Julho, 45, Bahia.
Le Comte Dr Alfonso Celso, avocat, villa Petiote, Petropolis (Rio-de-Janeiro).
Dr **Silveira Cintra**, rua do Bom-Retiro, 23, São-Paulo.
Arthur Ferreira Machado Guimaraés, rue 7 Setembro, 113, Ie, Rio.
Dr F. Furtado Filho, Alameda do Triumpho, 42, Sao-Paulo.
Dr João Guiao, Ribeirão Preto, São-Paulo.
Jacob Guyer, rua Santo-Antonio, 15, Caixa Postal, 64, Santos.
Dr Domingos Jaguaribe, director do Instituto Psicho-Phisiologico, São-Paulo.
Cel A. de Lacerda Franco, rua Conselheiro Nebias, 75, São-Paulo.
Dr Bernardo de Magalhaes, rua dos Guayanazes, 131, São-Paulo.
Dr Alfredo Patricio, Amparo, São-Paulo.
Dr Calos Reis, rua da Boa Morte, 47, São-Paulo.
Dr J. M. Rodrigues Alves, rua Maranhão, 21, São-Paulo.
Dr **Sylvio Romero**, rua 7 Setembro, 113, 1e, Rio-de-Janeiro.
Dr L.-G. da Silva Leme, rua da Liberdade, 45, São-Paulo.
Gabriel A. da Silva Oliveira, São-João da Boa Vista, São-Paulo.
José da Silveira Campos, planteur de café, Ribeiraó Preto, São-Paulo.
Dr José Maria Whitaker, 28, rua Conselheiro Furtado, São-Paulo.

Colombie. — Patrocinio Figueroa, Tuquerres (Nariño).

Martinique. — Hip. Ernoult, Fort-de-France.

Mexique. — Gonzalo **Camara**, calle 57, n° 512, Merida, Yucatan.
Dr J.-E. Monjaras, 2a de Yturbide, n° 1, Mexico, D. F.
République Argentine. Étienne Baron, San Martin, 150, Buenos-Aires.
Antonio Freixas, calle Cangallo 1448, Buenos-Aires.
Casimiro Olmos, Parana.

Haïti. — Raphaël Brouard, à Port-au-Prince.
Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince.
Fleury-Féquière, député, Port-au-Prince.
Auguste Magloire, publiciste, Port-au-Prince.
Clément Magloire, directeur du *Matin*, 45, rue Roux, Port-au-Prince.
Mgr Pichon, évêque, Port-au-Prince.
Eugène Roy, syndic des agents de change, Port-au-Prince.
E. Sepe, 42, rue des Fronds-Forts, Port-au-Prince.

Uruguay. — Mme Carrau, Piedras, 352, Montevideo.
François M. Carrau, Apartado, 138, Montevideo.
Louis J. Supervielle, banquier, Calle 25 de Mayo, 234, Montevideo.
Océanie. — Miss Bessie Hancock, à Wakool, via Swan Hill, Victoria.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons aux membres de notre Société qu'ils doivent envoyer leur cotisation par mandat-poste ou en un chèque à vue sur Paris avant le 31 janvier, s'ils veulent éviter les frais de recouvrement.

NOUVEAUX MEMBRES

Lieutenant H. Laprun, Bataillon de Sénégalais n° 3, Zinder, via Dahomey, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. P. Lefebvre-Dibon, 50, boulevard Emile Augier, présenté par le même.

M. le Dr José Soares Pinto de Cabedo, rua do Correio, Coïmbra (Portugal), présenté par le même.

M. G. Crouzat, Castellane (Basses-Alpes), présenté par le même.

M. A. Wandame, Grande Koniouschennaia, 3, St-Pétersbourg (Russie), présenté par le même.

ERRATUM

Dans le tableau des *Types familiaux*, publié pages 8 et 9 du 76e fascicule, il faut rectifier comme suit la case du milieu :

SEMI-PARTICULARISTES A FORME POST-PATRIARCALE	SEMI-PARTICULARISTES A HÉRITIER ASSOCIÉ
Lieu : grande montagne à vallées étroites et cultivables, avec :	
Art pastoral teinté de culture / Culture mélangée d'art pastoral / Culture mélangée de cueillette / Culture déjà acharnée / Culture acharnée en pentes raides	
Pouvoir transmis du père au fils le plus capable. **Émigration** périodique à courte distance.	**Pouvoir** transmis du père au fils associé. **Émigration** prolongée à grande distance.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la prochaine réunion aura lieu le *vendredi 27 janvier*, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente (près la place St-Michel). La communication, qui sera faite par M. Paul Descamps, portera sur *la Situation politique actuelle de l'Angleterre*.

Compte rendu de la séance de décembre.

M. Tauxier lit d'abord une réponse[1] aux critiques adressées par M. de Préville[2] à son travail sur *le Noir de Guinée*, au sujet du classement de ce type social parmi les populations patriarcales.

D'après les nouvelles observations faites en Afrique par M. Tauxier, celui-ci pense que la famille nègre doit bien se rattacher au type patriarcal. Toutefois le type familial est loin d'être homogène, et l'on peut distinguer les variétés suivantes, en allant du plus stable au plus instable :

1° *Les patriarcaux stables* (cultivateurs purs). Ex. : Malinkés, Bambarras, Habès, Bobo. — La carrée se confond avec la famille, et s'agrandit avec celle-ci jusqu'au moment où, devenant trop nombreuse, un essaimage s'impose sous la conduite du frère puiné du patriarche. L'essaimage est, du reste, très rare, et ne se produit que toutes les trois ou quatre générations ;

2° *Les patriarcaux ébranlés* (cultivateurs faisant un peu d'élevage). Ex. : Djallonkés. — La famille vit en communauté pendant la saison humide, mais chaque ménage vit en particulier pendant la saison sèche. Les produits de l'élevage sont des biens péculiers, et il y a un essaimage à chaque génération, à la mort du patriarche, sous la conduite du fils aîné. Ceux qui n'essaiment pas restent groupés autour du frère puiné ;

3° *Les patriarcaux très ébranlés* (plus éleveurs que cultivateurs). Ex. : Les Tomas et les Foulahs. — Chaque ménage vit séparément, mais la culture continue à se faire en communauté sur le terrain familial. Le chef de famille continue à être juge et prêtre du culte familial, et c'est lui qui décide des mariages.

4° *Les patriarcaux presque instables*, chez lesquels le chef de famille n'est plus que juge ;

5° *Les instables* (éleveurs). Ex. : Les Foulbés et les Maures. — Partage des biens à chaque génération, l'aîné étant avantagé.

M. Tauxier en conclut que l'art pastoral a pour effet de désorganiser la famille patriarcale.

A une question posée par M. Descamps, M. Tauxier dit que les Maures élèvent des chameaux en vue de la vente, et que, chez les Nègres, le bétail sert de monnaie.

M. Descamps fait remarquer que, dans ces conditions, on ne fait pas de l'art pastoral nomade dans les régions étudiées par M. Tauxier, mais de l'élevage en vue du commerce. Les Tartares qui vivent directement de l'art pastoral nomade, et qui ont été observés par Le Play dans la Sibérie méridionale, sont organisés en familles patriarcales pures. Il y a donc lieu d'émettre l'hypothèse suivante, que l'ébranlement constaté chez les Maures doit être dû, non à l'art pastoral, mais à l'élevage commercialisé.

M. Tauxier dit que les Dioulas, qui vivent exclusivement du commerce par colportage, loin d'être désorganisés, vivent en familles patriarcales très stables. Il ne pense donc pas que l'on puisse dire que le commerce désorganise la famille. Il a constaté, au contraire, que la désorganisation est proportionnelle à la quantité de bétail. Dans certains cas, la désorganisation est due simplement à la conversion à l'islamisme, le Coran préconisant le partage égal des biens.

M. Descamps répond que chaque genre de commerce peut produire des répercussions différentes sur la famille, et qu'il y

1. Cette réponse paraîtra *in extenso* dans l'un des prochains fascicules de la Revue.

2. Ces critiques ont paru dans la 54e livraison du *Bulletin*.

aurait lieu d'analyser les répercussions dans chaque cas. Les Arabes Larbas décrits dans *les Ouvriers des Deux Mondes* semblent être des patriarcaux ébranlés, mais à côté de l'art pastoral, ils font de la fabrication, du transport et du commerce; et perçoivent des redevances sur les cultivateurs des ksours. Quant aux Arabes des *Mille et une Nuits*, ce sont des urbains instables qui vivent de la fabrication et du commerce.

M. Durieu fait remarquer combien il serait intéressant d'analyser les prescriptions du Coran, et d'étudier les causes de la diffusion de l'islamisme. Il est curieux de constater que cette religion n'a jamais pu pénétrer chez les Mongols.

M. Oger qui a fait un séjour dans l'Indo-Chine, y a constaté que la véritable religion consiste dans le culte des ancêtres, et non dans le bouddhisme, comme on le croit généralement. Quand on étudie l'aire de diffusion d'une religion, il ne faut donc pas s'arrêter aux apparences.

M. de Rousiers appelle l'attention sur ce fait que l'on est obligé d'abandonner l'ancienne classification des familles d'après le mode de succession. Il conviendrait donc de ne plus solidariser le partage des biens avec la famille instable.

M. Durieu dit qu'il est entendu que les Yankees restent particularistes malgré le partage égal, mais quand il s'agit d'un peuple communautaire comme les Arabes, le partage égal implique nécessairement la désorganisation de la famille patriarcale.

M. de Rousiers pense, au contraire, que l'on ne doit pas prendre la transmission des biens comme critère de classement, pas plus pour les communautaires que pour les particularistes. Quant aux Nègres, s'ils doivent être rangés dans la même classe que les Asiatiques, on peut se demander pourquoi ils n'ont pu créer aucune civilisation stable comme les seconds?

M. Tauxier reconnaît la différence profonde qui sépare le Nègre de l'Oriental, mais il persiste à penser que le premier doit être classé parmi les populations patriarcales.

POUR LA CULTURE CLASSIQUE

M. de Rousiers faisait remarquer, ici même, il y a peu de temps, comment le besoin d'une culture classique plus développée se faisait sentir de plus en plus aux États-Unis.

Il est curieux de constater, parmi les industriels français, un mouvement d'opinion analogue à celui qui se fait jour chez les business men américains, comme le montre la lettre suivante adressée par le Comité des Forges de France au ministre de l'Instruction publique :

« Paris, 7, rue de Madrid, le 28 novembre 1910.

« Monsieur le Ministre,

« Un certain nombre de nos adhérents nous ayant signalé les inconvénients que présente la suppression des avantages de points accordés jusqu'à présent aux candidats à l'École polytechnique pourvus du certificat de la première partie du baccalauréat, avec l'une des mentions indiquant des études latines, la commission de direction du Comité des Forges de France a mis à son ordre du jour l'examen de la formation que reçoivent à l'heure actuelle nos jeunes ingénieurs, tant dans les grandes Écoles, que lors de leur passage dans l'Université.

« C'est pour remplir le mandat qui nous a été donné que nous venons, Monsieur le Ministre, vous exprimer les graves préoccupations que nous cause, pour l'avenir de l'industrie, l'affaiblissement, sans cesse croissant, de la culture générale chez nos jeunes collaborateurs.

« Bien que ceux qui ont l'honneur d'être aujourd'hui à la tête de l'industrie française et qui se trouvent avoir ainsi, pour une part importante, la charge du présent et de l'avenir de notre pays, ne soient pas appelés à participer à l'élaboration des programmes universitaires, et qu'ils doivent recevoir leurs collaborateurs et leurs continuateurs tels que l'Université les a préparés, ils estiment cependant, Monsieur le Ministre, remplir leur devoir en vous

signalant les inconvénients et les lacunes qu'a révélés dans la pratique l'application de ces programmes.

« Nous ne saurions trop appeler votre bienveillante attention sur l'extrême importance que présente l'enseignement secondaire au point de vue de la formation de nos futurs collaborateurs. L'enseignement qui est donné dans nos grandes écoles scientifiques ou techniques, à l'École polytechnique, aux Écoles des mines et des ponts et chaussées, à l'École centrale des arts et manufactures n'opère que sur les bases qu'il trouve; s'il est purement technique, il ne saurait donner la culture générale et, dans son objet même, il est contrarié par l'insuffisante préparation de ses sujets; s'il est de culture scientifique générale, il ne peut initier à cette culture des esprits qui n'ont pas été formés ou qui ont été hâtivement spécialisés.

« Or, tous les chefs de nos grandes industries constatent, à l'heure actuelle que, quelle que soit l'Ecole d'où ils sortent : École Polytechnique, École supérieure des mines, École des ponts et chaussées, École centrale des arts et manufactures, nos jeunes ingénieurs sont, pour la plupart, incapables d'utiliser avec profit les connaissances techniques qu'ils ont reçues, par l'incapacité où ils sont de présenter leurs idées dans des rapports clairs, bien composés et rédigés de manière à faire saisir nettement les résultats de leurs recherches ou les conclusions auxquelles les ont conduits leurs observations.

« Cette incapacité n'a pas seulement pour effet de diminuer la valeur et le rendement utile de nos collaborateurs, elle a en plus le grand inconvénient de diminuer singulièrement le nombre des hommes que la netteté et l'ampleur de leur intelligence, la rectitude et la profondeur de leur jugement désignent pour diriger les grandes affaires, en créer de nouvelles, et maintenir la France au rang que, malgré la faiblesse de ses ressources naturelles, son clair génie a su lui assurer à la tête du progrès des arts et des sciences industriels.

« Il nous paraît, Monsieur le Ministre, que cet affaiblissement dans la culture générale de notre jeunesse doit trouver sa cause, non seulement dans les différentes réformes de l'enseignement secondaire que nous avons vu se produire depuis un certain nombre d'années, et qui ont trouvé leur pleine expression dans les programmes de 1902, mais encore dans l'esprit qui entraîne aujourd'hui tout l'enseignement universitaire, et qui, pour accroître le nombre des connaissances mises à la portée de la jeunesse, la dispense de plus en plus de la pénible, mais fructueuse discipline de l'effort personnel. A l'heure actuelle, si l'enseignement moderne ne nous donne pas ce qu'on nous avait promis, des jeunes gens bien armés pour la vie, ayant la pleine pratique des sciences usuelles et des langues étrangères, ce qui reste de l'enseignement classique n'assure plus aux grandes Écoles, chargées de former les futurs chefs du travail national, des sujets assez largement et puissamment cultivés pour recevoir utilement l'enseignement supérieur qu'elles dispensent.

« Aussi, Monsieur le Ministre, nous permettons-nous d'appeler toute votre attention sur la nécessité de la refonte des programmes de l'enseignement secondaire et sur le danger de toutes les mesures, telle que celle qui a motivé cette lettre, qui tendraient, par des équivalences que rien ne justifie, à faire perdre à l'enseignement secondaire classique la part prépondérante qu'il doit occuper dans la formation des jeunes gens destinés au recrutement de nos grandes écoles.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

« *Le Président du Comité des Forges,*

« GUILLAIN. »

MONOPOLISME ET LIBERTÉ

LES TROUBLES AGRAIRES DE LA ROMAGNE, EN 1910

Les troubles agraires qui ont éclaté, l'été dernier, dans les environs de Ravenne sont particulièrement intéressants parce que, indépendamment d'une foule de points de

droit agraire qui ont été soulevés incidemment au cours du conflit, ils nous font assister à une tentative de réalisation du socialisme. Deux conceptions du travail se dressent ici en face l'une de l'autre : le monopolisme et la liberté. Deux formations sociales, en définitive, entrent ici en lutte : la tendance particulariste et la tendance communautaire. La question se présente d'ailleurs sous un aspect complexe, car les passions politiques viennent ici envenimer et embrouiller le conflit économique, si bien qu'on a pu dire que tout se ramenait, en somme, à une lutte pour la suprématie politique et économique entre les socialistes appuyés par la classe ouvrière et les républicains soutenus par la petite bourgeoisie urbaine et campagnarde.

Depuis longtemps, en effet, la population romagnole est républicaine, anticléricale et frondeuse vis-à-vis du gouvernement comme vis à-vis des patrons. Les progrès du socialisme l'ont cependant divisée en deux parties : les métayers, comme la bourgeoisie et les artisans, sont restés républicains; les journaliers sont devenus socialistes. Dans les élections, les deux partis s'accordent généralement pour se partager les mandats; mais il est arrivé plusieurs fois que les conservateurs ont triomphé en faisant alliance avec un parti contre l'autre.

Si nous recherchons la cause probable des conflits actuels, nous la trouverons dans la surabondance de la population, qui, malgré l'essor agricole du pays, offre une main-d'œuvre en excès. Dans les autres régions de l'Italie, l'émigration périodique ou temporaire apporte un remède à la pléthore des bras, mais ici l'ouvrier n'émigre pas, soit qu'il lui répugne profondément de quitter son pays, soit qu'il obtienne chez lui des salaires aussi élevés que ceux auxquels il pourrait prétendre ailleurs. Ces hauts salaires qui, à première vue, semblent incompatibles avec la surabondance de main-d'œuvre, sont dus à la remarquable organisation des coopératives de production. Je ne suis pas arrivé à déterminer à quelles causes locales est due cette organisation si puissante et si efficace de la classe ouvrière dans les Romagnes. Il faudrait évidemment, pour saisir le problème dans son ensemble, faire une enquête personnelle sur place. Je m'en tiendrai donc aujourd'hui à préciser certains points de la lutte entre les coopératives et les propriétaires fonciers, qui m'ont paru se dégager assez clairement des documents qu'il m'a été donné de consulter [1].

I. — LE MONOPOLISME DES COOPÉRATIVES.

La Romagne présente un phénomène typique, le chômage qui n'est pas atténué par l'émigration. Le Romagnol répugne à quitter son pays par tradition, par attachement au sol et aussi parce qu'il est un peu isolé du monde entre la mer et les marais : pour le Ravennois, le monde finit aux confins de sa province. Le chômage est dû à l'accroissement naturel de la population, à la désagrégation de nombreuses familles communautaires dont beaucoup d'enfants se sont détachés par goût d'indépendance, par la substitution progressive, dans les terrains nouvellement assainis, de la culture herbagère à la culture du riz, qui exige une main-d'œuvre considérable.

L'industrie ne fait pas absolument défaut dans la région : il y a des laiteries, des sucreries, des fabriques de ciment, de produits chimiques, de conserves alimentaires qui, avec le port de Ravenne, occupent deux à trois mille ouvriers. Mais ce sont là des industries qui sont dans une dépendance assez étroite de l'agriculture et qui ne sont pas susceptibles d'absorber une main-d'œuvre indéfinie. Il résulte de ces conditions locales qu'en 1904, deux enquêtes dirigées, l'une par l'Umanitaria, l'autre par les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, aboutissaient à cette même constatation que, dans les quatre provinces de Bologne, Ferrare, Ravenne et Forli, les journées de chômage s'élevaient à environ cinq millions.

1. Cf. Sturani, *Sul limite di una prepotenza* dans *La Libertà economica*, n° du 1er juin 1910; le *Giornale d'Italia*, nos des 25, 26, 28, 29, 30, 31 juillet, 2, 3, 5, 7, 15, 31 août 1910; la *Stampa* des 14, 18, 23, 28, 31 juillet et 5 août 1910; le Memoire au tribunal de Ravenne, en date du 16 juillet 1910, sur l'affaire de resiliation de contrat entre les propriétaires et les colons au sujet de l'emploi des batteuses.

Dans une ville assiégée, privée de ravitaillement, on rationne les habitants. Dans un marché fermé où le travail fait défaut, il vient assez facilement à l'idée de rationner les travailleurs de façon à ce que chaque ouvrier ait sa part de travail et de chômage. On conçoit donc bien que les ouvriers romagnols se soient associés et aient constitué de puissantes coopératives pour assurer ce rationnement. et que l'esprit monopoliste soit un produit quasi spontané de la situation locale.

En fait, le monopolisme est bien accentué. Ainsi certains métayers faisaient du jardinage et des charrois : en 1904, les coopératives des jardiniers et des charretiers intervinrent pour réclamer ces travaux pour eux seuls et pour cantonner les métayers dans les travaux purement agricoles. Les débardeurs du port de Ravenne ont imposé des tarifs très élevés et se sont opposés à l'installation d'un outillage de chargement et de déchargement : le travail des quais est devenu cher et lent, à tel point que le port a vu décroître son mouvement commercial au profit des autres ports de l'Adriatique et que les débardeurs ont dû se rendre à l'évidence et baisser leurs tarifs de moitié : leur *trust* a échoué parce que, dans ce cas particulier, le marché n'était pas absolument fermé, mais nous verrons qu'en ce qui concerne les travaux agricoles, il en est autrement.

Jadis, les coopératives ont cherché à empêcher l'emploi des machines agricoles, aujourd'hui elles ont acheté des machines et entendent que les leurs soient seules employées.

L'esprit monopoliste des ouvriers romagnols est tourné non seulement contre les patrons à qui ils veulent s'imposer et imposer leurs tarifs, mais aussi contre les ouvriers indépendants qui n'acceptent pas la discipline des coopératives de la Chambre du travail de Ravenne. A ces « renards » on applique le boycottage moral qui les expulse pour ainsi dire de leur milieu social, qui les livre au mépris de leur entourage, fait le vide autour d'eux et torture leur conscience par la peur de l'isolement. Au boycottage moral vient s'ajouter le boycottage économique : d'une part, on exige leur exclusion de tous les chantiers, mais, comme ces indépendants pourraient encore vivre de leurs économies, de leur crédit ou de l'aumône, on interdit à tout commerçant, sous peine de représailles, de leur vendre quoi que ce soit.

Les tendances monopolistes se sont faites jour, non seulement vis-à-vis des ouvriers isolés, mais même vis-à-vis des coopératives elles-mêmes. Cet antagonisme entre les divers groupements ouvriers pouvait avoir des conséquences funestes pour le prolétariat romagnol. Afin d'y porter remède, on institua la *Fédération des coopératives*, qui eut pour but le contrôle du marché de la main-d'œuvre dans la région. D'après ses statuts, la *Fédération* groupe les coopératives *pour éviter la concurrence*, tout en respectant l'autonomie de chaque société adhérente ; elle règle entre les associations la distribution des travaux. Elle n'accepte qu'une coopérative de chaque métier par commune et n'admet pas les coopératives mixtes, c'est-à-dire, composées de plusieurs catégories d'ouvriers. Pour réaliser son but, la Fédération emploie deux moyens principaux : 1° l'entreprise directe des travaux publics ; 2° la socialisation de l'outillage qui n'est pas propriété des différentes coopératives, mais de la Fédération qui prélève sur les recettes les sommes nécessaires aux frais généraux et à l'amortissement du capital collectif. Les coopératives visent ouvertement à supprimer les entreprises privées de façon à rester seules en présence de l'État pour l'exécution des travaux publics ; elles arrivent à leurs fins en décourageant les particuliers, en suscitant aux entrepreneurs mille difficultés, en leur imposant des tarifs très élevés et des conditions de travail onéreuses. C'est là leur tactique ouvertement avouée.

Que les ouvriers romagnols s'organisent en puissantes coopératives de production, c'est leur droit absolu et il faut même les féliciter de vouloir améliorer leurs conditions d'existence et de savoir employer pour cela les moyens efficaces. Que

ces coopératives aient des tendances monopolistes, on peut le regretter, mais, si pour se réserver le plus de travail possible elles n'emploient pas de moyens illicites et déloyaux, c'est encore leur droit et, ce faisant, elles usent simplement de la liberté. Dans ces conditions, si elles évincent les entrepreneurs particuliers et même les propriétaires fonciers, c'est qu'elles auront sur eux une supériorité qui légitimera leur succès. Mais ceux qui sont actuellement menacés d'éviction s'élèvent violemment contre les progrès des coopératives, parce que leurs succès, disent-ils, sont dus, en grande partie, à l'appui artificiel qu'elles reçoivent de l'État, aux faveurs gouvernementales. D'après eux, les pouvoirs publics favorisent une classe de la nation aux dépens des autres, aux dépens même de l'intérêt public et du progrès économique.

Les rapports de l'État avec les coopératives sont d'ordre politique et d'ordre économique. Au point de vue politique, l'attitude des gouvernements s'est modifiée au cours des années. Jadis les pouvoirs publics étaient absolument hostiles aux groupements ouvriers qu'ils espéraient terroriser par les arrestations, les états de siège, les persécutions judiciaires, les dissolutions de ligues et de sociétés, les condamnations outrancières. Cette attitude, complètement antilibérale et despotique, ne pouvait manquer de donner aux persécutés l'auréole du martyre et d'augmenter leur force en leur attirant la sympathie des masses. Le gouvernement, comprenant son erreur, changea alors de tactique et entreprit de protéger et de favoriser les coopératives pour refréner leurs tendances et canaliser leur action. Mais l'approbation gouvernementale ne fit qu'enhardir les associations ouvrières dont les excès couverts de l'estampille officielle apparurent comme légitimes aux yeux des timides qui, préoccupés d'être du côté du gouvernement, tombèrent dans l'obédience des ligues socialistes. Ces deux attitudes successives, inspirées l'une et l'autre par la peur, eurent pour effet de renforcer l'influence et l'autorité des organisations ouvrières et de mettre les pouvoirs publics dans leur dépendance. « Ainsi, pendant quelque temps, la Chambre du travail fut le satellite de la préfecture, mais celle-ci devint bien vite le satellite de la Chambre du travail et le commissaire de police un satellite, de dernière grandeur, de la ligue [1]. »

Du point de vue économique, les coopératives ouvrières sont favorisées par la loi qui leur a accordé certains privilèges et par l'administration qui facilite toutes leurs entreprises. Grâce à cela, elles ont pu conquérir le monopole de fait de tous les travaux publics, et, devenues puissantes, imposer leurs tarifs et leurs conditions ; c'est ainsi que la durée de la journée a été réduite à six heures, qu'elles contractent des marchés sans passer par les enchères et qu'elles ont traité de gré à gré et à des prix de faveur pour le fermage de tous les biens des établissements publics, ce qui leur permet parfois de sous-affermer les domaines avec bénéfice [2]. L'État, en accordant ainsi son appui aux coopératives, fausse les conditions économiques du travail, aboutit à l'institution d'un monopole privé et à la consécration d'une sorte de pouvoir public extralégal.

C'est en présence de cette organisation puissante et disciplinée que se trouvent aujourd'hui les propriétaires fonciers.

II. — LES COOPÉRATIVES ET LE TRAVAIL AGRICOLE.

La commune de Ravenne comprend environ 62.000 hectares, dont un peu plus de la moitié, soit 35.000 hectares, est cultivée en métayage ; le reste est exploité en faire-valoir direct ou en colonat partiaire annuel, suivant le système dit de *terzeria*.

Lors du recensement de 1901, la première région comptait 3.965 domaines d'une superficie moyenne de 8 à 9 hectares, plantés d'arbres et de vignes et pourvus de bâtiments. Les 3.965 familles de métayers formaient une population totale d'environ 22.000 personnes. Depuis

1. Sturani. *op. cit.*, p. 232.
2. *Id.*, p. 236.

lors, ce chiffre a certainement augmenté. Ces familles de métayers sont caractérisées par la plus grande stabilité; nombre d'entre elles occupent le même domaine depuis plus de cent ans. D'après les contrats et la coutume, la direction de l'exploitation est réservée au propriétaire. Grâce à cela, de grands progrès agricoles ont été réalisés depuis trente ans par un judicieux emploi de capitaux et par l'application de la science agricole à la culture des terres. Les métayers timides et hésitants ont été entraînés par les patrons éclairés et entreprenants, et il en est résulté un grand bien-être pour la classe rurale. La région de Ravenne est aujourd'hui une des plus avancées dans la voie du progrès.

Les améliorations agricoles exécutées dans la région exploitée en faire-valoir sont encore plus considérables et plus remarquables, puisqu'on a assaini et rendu à la culture des milliers d'hectares jadis marécageux et presque improductifs. Ainsi, un domaine de 300 hectares, qui ne donnait qu'un maigre pâturage, affermé 1.500 francs par an, compte maintenant 75 hectares de reboisements et 220 hectares de cultures dont 150 en luzerne et 70 en céréales et en betteraves.

On conçoit bien que de pareilles transformations ne s'exécutent pas en un jour ni sans frais. Pour assainir ces marécages, on procède par colmatage en dérivant les rivières torrentueuses qui descendent des Apennins, pour leur faire déposer dans des compartiments aménagés à cet effet les détritus et les vases qu'elles charrient et qui, peu à peu, exhaussent le sol et le fertilisent. D'après plusieurs monographies que j'ai sous les yeux, il faut au moins une douzaine d'années pour arriver à un résultat convenable, et quelquefois plus, si les crues ne sont pas abondantes. Pendant ces années de colmatage, on cultive le riz, qui donne souvent un produit abondant lorsque le *brusone* [1] ne vient pas détruire la récolte.

Prenons comme exemple le domaine de Valle comune, d'une contenance de 100 hectares, qui fut acheté il y a une centaine d'années au prix de 60.000 francs [1]. Le terrain était couvert d'une flore paludéenne, et l'unique produit était celui de rizières permanentes et appauvries. En 1876, le propriétaire songea à améliorer ses terres par colmatage et, dans ce but, il fit une prise d'eau dans un canal qui bordait sa propriété. En 1899, 65 hectares étaient définitivement colmatés, mais plusieurs fois des inondations avaient complètement détruit les récoltes; on acheva la bonification du domaine au moyen d'une autre prise d'eau. L'opération a donc ici duré une trentaine d'années, pendant lesquelles on a mis progressivement en culture les terrains assainis et cultivé du riz sur ceux qui étaient encore en voie de transformation. Actuellement, on trouve sur le domaine 8 hectares de rizières, 10 hectares de vignes, 15 hectares de betteraves, 13 hectares de céréales et plus de 33 hectares de prairies artificielles. Les rendements sont les suivants :

Luzerne.....	10.000	kilogrammes	à l'hectare
Betteraves...	4.000	—	—
Céréales.....	2.000	—	—

Quant au bétail, de 1891 à 1904, il a passé de 29 têtes à 67. La vigne plantée en chasselas doré donne environ mille quintaux de raisins expédiés en Allemagne et vendus de 11 à 14 francs le quintal. Il faut compter encore un millier de mûriers utilisés pour l'élevage du ver à soie.

L'ensemble des travaux de bonification exécutés sur le domaine de Valle comune de 1875 à 1899 a coûté plus de 116.000 francs. Jadis le revenu de l'hectare était de 30 à 40 francs; aujourd'hui il monte à 160 et 180 francs. C'est donc, au bas mot, une augmentation de revenu total de 10 à 12.000 francs, ce qui fait ressortir l'intérêt du capital engagé dans cette transformation au taux de 10 %. L'opération est donc bonne pour le propriétaire.

Elle ne l'est pas moins pour la population ouvrière qui, autrefois, ne trouvait

1. Maladie du riz.

1. *Relazione sulla attività della cattedra ambulante d'Agricoltura nel biennio* 1903-1904. Ravenna. 1905, p. 164.

comme travail que le fauchage des herbes marécageuses. Les dépenses de bonification ont passé presque entièrement en salaires. Actuellement trois familles — soit environ 30 personnes — vivent d'une façon stable sur les trois métairies et un grand nombre de journaliers sont employés sur le faire-valoir. On calcule que les cultures actuelles exigent 3.733 journées d'hommes et 3.903 journées de femmes, ce qui fait une dépense de salaires de 9.332 francs pour les hommes et 4.878 francs pour les femmes, soit 14.210 francs pour l'exploitation de 79 hectares et 19.000 francs environ pour tout le domaine [1].

L'ancien système d'exploitation n'exigeait pas plus de 600 à 700 journées de travail, rapportant aux ouvriers de 1.500 à 1.750 francs de salaires qui arrivaient tous à la même époque.

Quant au produit brut qui est la chose importante au point de vue de l'intérêt général, puisque c'est la quantité de matières utilisables mises à la disposition de l'homme qui fait la richesse de l'humanité, il a passé d'une dizaine de mille francs à plus de 70.000 francs.

Enfin, des terres sèches ou du moins assainies ont remplacé des marécages au plus grand bénéfice de la santé publique puisque la malaria a disparu.

On voit, par cet exemple — et on en pourrait citer bien d'autres — que les propriétaires de la Romagne, ou du moins beaucoup d'entre eux, comprennent leur rôle et font preuve d'énergie et d'initiative. Grâce aux travaux d'assainissement et d'amélioriation entrepris par eux, la population rurale a trouvé sur place un travail abondant, et, grâce aux profits élevés d'une agriculture progressive et rémunératrice, les salaires agricoles ont pu atteindre un taux qui n'est dépassé nulle part en Italie. C'est précisément cette situation prospère de l'agriculture romagnole dont ont profité les ligues socialistes pour obtenir, assez facilement d'ailleurs, de notables améliorations dans les conditions du travail. Mais elles ne s'en sont pas tenues là et, cédant à leurs tendances monopolistes, elles ont voulu devenir maîtresses absolues du marché du travail et imposer complètement leurs volontés aux patrons qui se sont refusés à cette abdication et ont résisté au nom de la liberté.

Il faut bien comprendre qu'il y a ici trois catégories d'individus qui ont des intérêts immédiats différents : les propriétaires, les métayers, les journaliers ; mais il arrive que deux de ces catégories, métayers et propriétaires, ou métayers et ouvriers, peuvent avoir des intérêts communs à soutenir contre la tierce partie : c'est là ce qui contribue à embrouiller le conflit agraire dans la Romagne et qui amène des résultats opposés, suivant la coalition du moment.

Dans la commune de Ravenne, les journaliers (*braccianti*) sont dix à douze mille constituant une main-d'œuvre surabondante. Ils voudraient donc détruire le métayage parce que les métayers forment une aristocratie de travailleurs libres aisés et intéressés à faire le plus possible par eux-mêmes et à employer le moins possible d'auxiliaires salariés. En outre, le métayer est un patron-ouvrier ; or, les socialistes aspirent à mettre directement aux prises le prolétariat misérable et le patronat capitaliste. Au fond, les métayers constituent une classe qui est en antagonisme avec les journaliers, car ils aspirent tous au patronat complet, à la propriété, et beaucoup réalisent leurs aspirations : ils sont des propriétaires en puissance.

En 1889, fut fondée la Chambre du travail de Ravenne : les premiers à s'y inscrire furent les métayers qui, nous le savons, ne sont pas socialistes, mais républicains. Fait étrange, d'après ce que nous venons de dire ! Mais les métayers voulaient obtenir des propriétaires certaines améliorations à leurs contrats de métayage et ils avaient besoin pour cela de l'appui des journaliers dont ils favorisèrent l'entrée à la Chambre du travail. Ces derniers, de leur côté, obtinrent de sérieuses augmentations de salaires. Mais le chômage apparut bientôt et s'accentua d'année en année : c'est une conséquence de l'élévation

1. Depuis 1905, date de la *Relazione* où je puise ces chiffres, le taux des salaires s'est sensiblement élevé.

des salaires. Obligés de payer des sommes élevées pour l'exécution des travaux de culture pendant l'été, beaucoup de propriétaires renoncèrent à faire exécuter des travaux d'assainissement ou d'amélioration qui, au taux actuel des salaires, ne seraient pas rémunérateurs. Le résultat est que l'ensemble de la population ouvrière reçoit peut-être bien la même somme globale de salaires, mais que ces salaires sont très inégalement répartis suivant les saisons et qu'en hiver, époque où les besoins en nourriture, vêtement, logement et chauffage, sont plus considérables, un très grand nombre d'ouvriers sont sans travail. Pour remédier aux inconvénients du chômage, on réclame de plus gros salaires, mais cette hausse persistante des salaires a présisément pour effet d'augmenter le chômage d'hiver et de pousser beaucoup de cultivateurs à réduire leur dépense de main-d'œuvre par le développement des prairies aux dépens des cultures[1]. En somme, il importe moins au bien-être de la classe ouvrière de gagner de hauts salaires que de gagner des salaires réguliers.

Pour remédier au chômage, on a eu recours à la panacée bien connue : les travaux publics qui, nous le savons, ont été monopolisés de fait par les coopératives ouvrières. On accuse celles-ci d'avoir obtenu des prix exagérés au détriment des contribuables italiens, et de s'être transformées souvent en simples sociétés de spéculation pour le plus grand profit, non des ouvriers eux-mêmes, mais de la caisse de la fédération socialiste. On les accuse aussi de faire décréter des travaux d'une utilité contestable. Comme les travaux publics sont parfois entrepris au printemps ou en été, ce qui ne remédie pas au chômage d'hiver, mais amène une hausse factice des salaires agricoles, on en rend responsables les coopératives et leurs chefs. Il est probable que quelques-unes de ces accusations sont inexactes et que les autres sont fort exagérées, mais nous savons que la loi et l'administration sont très favorables aux coopératives.

Afin de procurer du travail à tout le monde, on a réduit la journée de travail qui, sur les chantiers publics, n'est plus que de six heures. Il en résulte que, dans les travaux à prix fait, l'ouvrier se surmène pour gagner un salaire convenable et que les vieillards et les faibles qui ne peuvent pas donner de coup de collier n'arrivent pas à vivre.

La hausse des salaires et les travaux publics ne suffisant pas à conjurer le chômage, les coopératives ont étendu leur monopolisme aux travaux privés. En 1904, elles ont interdit aux métayers de faire du jardinage ou des transports. Les métayers avaient aussi l'habitude de s'aider entre eux pour certains travaux, notamment pour le battage ; les journaliers prétendirent leur interdire cet échange de travail, mais les métayers résistèrent jusqu'au jour où, en 1906, ils se laissèrent persuader de faire payer aux propriétaires, qui finirent par accepter la moitié de la dépense du battage. Mais du moment que les propriétaires consentent à payer une partie du battage, c'est que c'est là une opération spéciale qui n'est plus agricole ; or, d'après les principes monopolistes, les métayers doivent se cantonner dans les travaux purement agricoles, et d'après les principes de la coopération, la machine doit appartenir à la coopérative[1] ; donc, prétendent les chefs du socialisme romagnol, les battages ne doivent plus être exécutés que par le moyen des batteuses appartenant à la Fédération des coopératives et servies par des ouvriers affiliés à la coopérative des journaliers. Ceci se passait au Congrès des coopératives à Bologne, en 1909. Or, jusqu'à ce jour, les battages avaient été exécutés par des batteuses appartenant soit à l'*Agraria*, association des propriétaires, soit à la coopérative des métayers. Ceux-ci refusèrent d'accepter la décision du Congrès et furent expulsés de la Fédération. Ils fondèrent alors une nouvelle Chambre du travail, dite jaune,

1. Il ne faut pas croire cependant à des salaires fantastiques. Je n'ai pas sur ce point de données suffisamment précises et circonstanciées, mais le prix de la journée a peut-être bien triplé depuis quinze ans. Un ouvrier gagnait alors 1 fr. 20 à 1 fr. 50 ; aujourd'hui il gagne jusqu'à 6 fr. 50 pour la moisson, mais c'est là un salaire exceptionnel.

1. A cette occasion, on a mis en avant l'opinion de M. Luzzati, actuellement président du Conseil.

qui eut l'appui des républicains et avec laquelle l'Association des propriétaires entra en pourparlers. Un certain nombre de journaliers adhérèrent à la nouvelle Chambre; l'ancienne, cédant toujours aux tendances monopolistes, prétendit exiger de l'Agraria que les propriétaires n'emploieraient pas d'ouvriers jaunes.

Les propriétaires, en 1910, permirent aux métayers de battre avec leurs machines, mais non avec celles des journaliers. On vit alors des luttes étranges pour conduire les batteuses jaunes sur le lieu du travail, malgré l'opposition des ouvriers socialistes, et pour interdire aux batteuses rouges l'accès des domaines où les « braccianti » voulaient les conduire de force. Il fallut cet été un grand déploiement de forces pour éviter l'effusion du sang, et l'armée fut employée à protéger le battage du grain.

Environ deux cents métayers affiliés à la Chambre socialiste voulurent employer les machines rouges, disant aux propriétaires qu'ils avaient dû prendre cet engagement vis-à-vis des journaliers pour obtenir d'eux les journées nécessaires à l'exécution des autres travaux. Afin d'éviter des collisions sanglantes, les propriétaires ne demandèrent pas l'expulsion par la force des machines rouges de leurs métairies, mais ils demandèrent aux tribunaux la résolution du contrat de métayage qu'ils obtinrent par des jugements prononcés en septembre dernier.

Les socialistes, vaincus dans leur lutte avec les métayers, cherchèrent à prendre leur revanche contre les propriétaires. Dans les fonds exploités en faire-valoir, et parfois même dans les domaines en métayage, les céréales sont souvent cultivées en *terzeria* ou *terziaria*, c'est-à-dire, que l'exploitant, propriétaire ou fermier, donne à un ouvrier pour l'année courante une certaine étendue de terre sur laquelle le tertiaire doit faire toutes les opérations culturales des semailles à la moisson inclusivement; deux tiers du produit reviennent à l'exploitant et un tiers à l'ouvrier qui trouve dans cet arrangement l'avantage d'un profit assuré et d'un travail auquel il peut employer tous les bras de sa famille, même ceux moins robustes et moins habiles des femmes et des enfants. Le battage est exécuté par le tertiaire, qui reçoit pour ce travail un tant pour cent du grain battu. La Fédération des coopératives voulut imposer aux propriétaires l'emploi de ses batteuses; ceux-ci refusèrent. Dans ce conflit, les jaunes restèrent neutres; les propriétaires ne pouvaient compter que sur la protection de la force publique, mais le gouvernement refusa de considérer comme violences le fait de la part des ouvriers de battre avec leurs propres machines, malgré l'opposition des propriétaires, tant qu'une sentence judiciaire ne leur en aurait pas dénié le droit. Cependant, comme les locaux où se font les battages sont propriété exclusive des propriétaires et que les tertiaires n'ont aucun droit sur eux, le gouvernement décida que la force publique s'opposerait à l'entrée des machines lorsque les chemins d'accès seraient barrés et qu'un représentant du propriétaire se trouverait sur les lieux et protesterait contre l'introduction desdites machines. C'est là une *combinazione* dont un casuiste pourrait être fier, mais qui n'est certainement pas empreinte d'un grand esprit de décision ni d'un grand sens des responsabilités.

Il arriva que des machines rouges s'introduisirent sur des fermes, parce qu'une des deux conditions requises indiquées ci-dessus n'avait pas été remplie. D'autres fois, des propriétaires se plaignirent que la police eût laissé passer les batteuses à travers champs pour éviter les barrières. De toutes façons, la force publique s'est toujours refusée à expulser les machines qui avaient commencé le travail, et ceci est justifié par le désir d'éviter des violences et l'effusion du sang.

Afin de ne pas laisser périr la récolte, les deux parties en vinrent à un accord provisoire pour sauvegarder la question de principe sans établir de précédent. Les ouvriers se mirent à battre au fléau, comme autrefois, pour la même rémunération que s'ils avaient battu avec l'aide des machines.

Sur ces entrefaites, l'Association agraire des propriétaires conclut avec la Chambre

du travail jaune un nouveau contrat de travail pour l'année prochaine accordant de légers avantages aux ouvriers et s'engagea à réserver les colonats en *terzeria* seulement aux ouvriers jaunes (là aussi du monopolisme). On établit de nouveaux tarifs pour les autres travaux avec la faculté de les appliquer aussi bien aux rouges qu'aux jaunes.

On a pu voir par ce qui précède que les ouvriers romagnols ont obtenu assez facilement des augmentations de salaires et une amélioration des conditions du travail à cause de l'état prospère de l'agriculture dans cette région. Il est probable que les patrons qui, par leur initiative et leur énergie, font encore de beaux bénéfices, accorderaient de nouvelles concessions. Pourquoi donc se montrent-ils intransigeants dans la question des batteuses, qui paraît bien futile puisque le travail est aussi bien fait et ne coûte pas plus cher avec les batteuses rouges qu'avec les jaunes. « Nous tenons si peu à la possession des batteuses, disait un propriétaire, qu'autrefois nous en avions cinquante et qu'aujourd'hui nous n'en avons plus que vingt-cinq que nous ne remplaçons pas lorsqu'elles sont usées. Les métayers eux-mêmes n'ont pas grand intérêt à employer leurs propres machines. Les *braccianti* auraient donc pu très bien substituer peu à peu leurs batteuses aux nôtres. Mais ils sont venus nous déclarer que nous ne devions plus nous servir de nos machines parce qu'ils avaient décidé, sur la foi de Karl Marx, que les instruments de travail devaient appartenir aux travailleurs et non aux capitalistes. Si les ouvriers sont marxistes, nous ne le sommes pas : nous pouvons discuter sur une question de tarifs, sur un contrat de travail, mais sur le principe de la propriété la discussion n'est pas possible, le point de contact ne peut se trouver. Si nous acceptions le principe des coopératives pour les batteuses, demain, elles pourraient venir nous dire : L'instrument de travail par excellence est la terre, ayez la bonté de nous la céder et de vous en aller faire autre chose. » On voit que ce sont les affirmations de principe des chefs des coopératives qui ont rendu la lutte aiguë et il y a de quoi, puisque les propriétaires luttent ici pour l'existence, et que deux conceptions du travail et de la société se trouvent en présence : le monopolisme et la liberté.

Ces deux tendances paraissent inconciliables. Le conflit actuel est-il donc sans issue, ou doit-il se terminer par l'écrasement des uns ou des autres : ouvriers ou propriétaires? Nous ne le croyons pas. Si les coopératives romagnoles dont l'influence à certains égards est salutaire, se sont lancées dans le monopolisme à outrance, c'est qu'elles ont cru y trouver un remède au chômage, à la surabondance de la population. Nous avons vu que le remède était illusoire et conduisait aux pires excès. Le vrai remède est ailleurs : il faut décongestionner cette région par l'émigration; c'est d'autant plus désirable que d'immenses provinces dans l'Italie méridionale restent incultes faute de bras et de capitaux. Pourquoi les fils de ces propriétaires progressistes des Romagnes n'iraient-ils pas coloniser la Basilicate ou les Calabres, entraînant avec eux une partie de ces ouvriers romagnols dont le travail énergique a si heureusement secondé le capital entreprenant dans la transformation de leur pays? Aujourd'hui encore, un grand rôle est réservé aux patrons vraiment dignes de ce nom.

Paul Roux.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Intégration industrielle, par Paul Passama, docteur ès sciences économiques, 1 vol. (Larose et Tenin).

Le beau travail de M. Paul Descamps sur l'Industrie dans la Flandre Française a présenté déjà aux lecteurs de la Revue *la Science sociale*, l'analyse, dans une de ses manifestations locales, de la tendance à l'*Intégration*, qui semble une des caractéristiques les plus intéressantes de l'organisation industrielle contemporaine. — M. Passama vient d'aborder, dans toute sa généralité, l'étude de ce phénomène.

Un pur et simple exposé de faits, très précis, très concis, occupe la première moitié de l'ouvrage : toutes les branches de l'industrie et du commerce sont examinées tour à tour et dans chacune, quelques « firmes » sont brièvement monographiées. M. Passama a puisé cette imposante documentation à de multiples sources, auxquelles il renvoie toujours le lecteur, pour plus ample informé : il a dû souvent procéder à des enquêtes personnelles, là où rien n'avait été publié; cette première partie du livre sera fort appréciée de quiconque s'intéresse à l'économie industrielle et commerciale.

Les matériaux une fois à pied d'œuvre, M. Passama construit la théorie de l'*Intégration :* il lui reconnaît deux formes : la *Verticale*, qui est « la réunion, dans un même tout harmonique, des procédés successifs de fabrication et de vente d'un *même produit* », et l'*Horizontale*, « qui rassemble en un même tout harmonique les différentes industries ou les divers commerces qui concourent au contentement d'un *même besoin* ».

Les deux formes s'allient souvent d'ailleurs dans des combinaisons aux multiples aspects.

La division du travail tend à créer, pour chaque élément d'opération, un organe spécialisé. Mais chacun de ces organes fonctionne en vue de sa propre prospérité, et ses intérêts particuliers sont loin d'être toujours en concordance avec ceux des organes voisins. L'*Intégration* vient former un *corps*, de ces organes dangereusement autonomes : elle leur impose une *direction générale* commune, qui règle leur fonctionnement au mieux de l'intérêt commun.

On constate ainsi, dans le monde industriel, la même évolution que dans l'art de la mécanique. Dans la fabrication — relativement simple — des allumettes chimiques, on commença par réaliser, entre les ouvriers, travaillant à la main, la division des tâches. Quelques-unes de ces besognes élémentaires se prêtant à l'emploi d'outils mécaniques, on créa dans divers ateliers, un matériel qui en augmenta le rendement. — Mais dans chacun des ateliers, le personnel ne travaille pas toujours avec une égale activité, et, d'autre part, les circonstances météorologiques influent de façon diverse sur la durée du séjour des matières en certains d'entre eux. De là des à-coups et des ennuis. Mais les inventeurs « intégrèrent » dans une seule et même machine, les diverses phases de la fabrication : ils firent la synthèse des multiples fonctions en lesquelles la division des tâches avait résolu la confection des allumettes : et chaque organe spécialisé dut produire à la même vitesse que chacun de ses voisins, s'arrêter avec eux et repartir en même temps qu'eux...

Les entreprises intégrées ne fonctionnent pas toujours avec autant d'aisance que les machines « intégrées ». — Il leur faut surtout un *directeur général* aux vues larges, à l'intelligence compréhensive! Et c'est ainsi que l'évolution de l'industrie contemporaine donnera aux hommes de haute culture le pas sur les techniciens spécialisés! — M. Passama donne une minutieuse analyse des qualités qui seront requises d'un directeur général : c'est une des pages les plus intéressantes de son livre.

P. VANUXEM.

La Belgique au travail, par J. Izart Un vol. in-8° écu, broché, 4 francs, chez Pierre Roger, Paris, 1910.

M. Izart, ingénieur civil, possède un style extrêmement pittoresque, et c'est un bien agréable voyage que ce « circulaire » qu'il nous fait accomplir à travers la Belgique. — A Mons, à Charleroi, nous visitons les mines; à Liége, c'est un coup d'œil « titanesque » qu'il faut jeter sur la vallée de la Meuse industrielle; à Gand, la fameuse coopérative socialiste, le Vooruit, nous arrête longtemps; à Anvers, nous contemplons le trépidant spectacle du mouvement du port. — Entre deux visites d'usines, un clair carillon des Flandres ramène notre âme à quelques siècles en arrière.....

La puissante organisation de l'enseignement professionnel, élémentaire et supérieur, est mise en un vigoureux relief par M. Izart, qui voit là une des raisons de la

prospérité industrielle et commerciale de la Belgique.

Enfin quelques notes sur l'opposition des races flamande et wallonne, et sur la façon différente dont ces deux populations réagissent aux divers facteurs de l'évolution sociale, plairont sûrement aux lecteurs de notre Revue.

P. Vanuxem.

Office du travail de Belgique. — **Enquête sur l'industrie des constructions mécaniques** (1re partie). Un vol. broché avec de nombreuses figures et des gravures hors texte.

Les premiers chapitres de ce volume sont consacrés à l'exposé, clair et précis, du mode d'organisation et des conditions pratiques de fonctionnement d'une grande industrie mécanique. Le rôle du directeur, et de son état-major technique et commercial, celui des agents secondaires et des ouvriers, y sont nettement déterminés. — Le reste du livre est plus particulièrement d'intérêt technique : il fera connaître *au grand public* l'essentiel de la science métallurgique, les méthodes les plus récentes d'essai des matériaux métalliques, l'emploi des machines outils.

P. Vanuxem.

La force noire, par le lieutenant-colonel Mangin. Un vol. in-12, 3 fr. 50. Hachette et Cie, 1910.

Il semble qu'une tendance se manifeste, depuis un demi-siècle, à éloigner les champs de bataille des régions où la vie sociale est la plus active et qui constituent en quelque sorte le centre de la civilisation. On se bat encore au fond de l'Afrique et de l'Asie : en Europe, on hésite davantage à entamer la lutte. En même temps, par une étrange coïncidence, tandis qu'on réduit les charges militaires des citoyens, et qu'on aspire à les réduire encore plus, on se retourne vers les indigènes, encore à demi-barbares, de notre domaine colonial, pour leur demander de remplacer les nationaux dans le paiement de l'impôt du sang. Que les populations du centre de l'Afrique soient parfaitement aptes à remplir cet office, c'est ce dont on conviendra sans peine, et c'est ce que nous démontre, dans des pages pleines d'intérêt, M. le colonel Mangin, qui attribue aux Noirs des qualités militaires éminentes. En laissant aux indigènes la mission de défendre leur propre pays, on ne ferait que se conformer au régime moderne de la décentralisation coloniale, le seul qui paraisse répondre aux conditions dans lesquelles s'exercent, de nos jours, les rapports entre les nations européennes et leurs colonies. Par contre, on aura quelque répugnance à admettre des troupes noires en nombre considérable dans les guerres européennes : on craindrait que leurs vertus militaires, par leur intensité même, ne contribuent à accroître les maux de la guerre, que tous les efforts des hommes d'État et des penseurs tendent à réduire de plus en plus.

G. Olphe-Galliard.

L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle. Les premiers essais de synthèse, par l'abbé Ch. Calippe. Préface du comte Albert de Mun. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, éd., 7, place Saint-Sulpice, Paris.

L'évolution des doctrines n'est pas l'un des faits sociaux dont l'étude présente le moins d'attrait pour l'observateur : c'est elle, en effet, qui permet de dégager le plus nettement l'influence des conditions matérielles de la vie sociale sur ce qu'il y a en nous de vraiment humain, la pensée. Parmi ces doctrines, celles qui sont ou ont été professées par les catholiques en matière sociale offrent un intérêt toujours actuel, le catholicisme étant jugé souvent encore par ses résultats sociaux. C'est la pensée d'un certain nombre de catholiques du commencement du XIXe siècle que nous expose M. l'abbé Calippe, à l'aide de citations toujours précises et heureusement choisies, et de résumés ou de commentaires écrits d'un style alerte qui rend ces pages trop courtes. On y voit que les esprits les plus orthodoxes, tels que Maistre et Bonald, étaient aussi, à cette

époque, les adversaires les plus résolus de la nouvelle organisation sociale qui allait se développer, tandis que les plus chauds partisans de celle-ci ne professaient le catholicisme qu'en restant « sur les confins de l'orthodoxie », comme Ballanche et Buchez, ou même en en sortant, comme Lamennais. L'impression qui se dégage de ce contraste n'est déconcertante que pour le lecteur non averti. L'observation de la société française de l'époque lui montrerait qu'une telle attitude résultait de part et d'autre des conditions sociales qui présidaient à l'éclosion de ces doctrines; elle lui apprendrait aussi pourquoi la formule orthodoxe de la sociologie catholique ne pouvait être encore exposée au début du XIXe siècle, alors que les tendances sociales étaient trop indécises pour pouvoir être sainement appréciées par les contemporains. On aimerait à trouver, à côté de l'exposé des opinions, une analyse, même sommaire, de ces conditions sociales expliquant leur genèse et nous les montrant attachées à la société contemporaine comme le fruit tient à l'arbre. Espérons que M. l'abbé Calippe nous les a réservées pour un prochain volume, qui continuera une série si heureusement commencée.

G. Olphe-Galliard.

Impérialisme ancien et moderne, par lord Cromer. Traduction et préface par le vicomte Guy de Robien. Nouv. Librairie nation., 85, rue de Rennes, 1910. Prix : 2 fr.

Dans cette substantielle brochure, l'illustre gouverneur de l'Égypte compare, pour les opposer, la politique extérieure des Grecs et des Romains avec celle des peuples modernes et, en particulier, des Anglais. Quels que soient en effet les aspects qui rapprochent le peuple romain de ces derniers, les différences sont encore plus saillantes, et seul un esprit superficiel peut établir entre eux une assimilation : c'est que des conditions sociales bien opposées et, d'autre part, le christianisme, sont passés entre les deux sociétés. La colonisation ne crée plus seulement des droits pour l'impérialiste, mais des devoirs de civilisation; l'Anglais ne poursuit plus son intérêt politique ou financier, comme le Romain : « Il ne cesse de viser deux idéals : l'idéal d'une bonne administration ... et l'idéal du *self-government* ». On lira avec autant de profit que d'intérêt le développement de ces idées dans ces pages où les faits sont groupés avec une précision et un souci d'érudition qui tranchent heureusement avec les déclarations sentimentales de certains sociologues modernes.

G. Olphe-Galliard.

La Vie internationale, par le vicomte Combes de Lestrade, correspondant de l'Institut. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie.

Il y a aujourd'hui une véritable vie internationale, qui se développe à côté de la vie des individus. Elle se manifeste par un certain nombre de besoins matériels qui trouvent leur satisfaction dans des organismes internationaux créés à cet effet. Ce sont les principales de ces manifestations que l'auteur passe ici en revue, telles que les conventions relatives aux communications postales et des chemins de fer, à l'unité monétaire, à la protection de la propriété littéraire, commerciale ou industrielle, etc. De cette vie internationale se dégage une conscience internationale que l'auteur analyse en terminant. Le sujet de ce livre est, on le voit, des plus actuels et des plus intéressants. Le lecteur de la *Science sociale* y ajoutera la notion des relations des faits sociaux que l'emploi de la méthode lui permet d'acquérir.

L'Éducation sociale et les Cercles d'études, par l'abbé E. Beaupin. Un vol. in-16 : 3 francs. Bloud et Cie, édit.

L'un des besoins les plus intenses de la société actuelle est incontestablement celui de la culture morale et intellectuelle. L'homme ne vit pas seulement de pain : cette sentence n'a jamais été plus vraie qu'aujourd'hui. Un moyen de développer cette culture consiste dans les cercles d'études. M. l'abbé Beaupin expose, avec

la profonde expérience qu'il possède de ces œuvres, les conditions qu'elles doivent remplir pour produire leurs fruits parmi les jeunes gens. Les conseils qu'il donne à ce sujet sont le résultat d'une pénétrante observation des hommes et des choses, et les lecteurs de la *Science sociale* pourraient, en les lisant, les rapprocher de pensées analogues exprimées jadis par l'abbé de Tourville, dont ils rappellent l'inspiration sereine et élevée.

Les Retraites ouvrières en Angleterre, par F. Bouffard, docteur en droit. Un vol. in-8°. L. Larose et L. Tenin, édit., 1910. Prix : 5 fr.

On n'a pas suffisamment étudié, en France, le système qui a été adopté dans les pays anglo-saxons, et notamment en Angleterre, pour résoudre le problème des pensions de vieillesse. Il présente cependant des particularités d'un grand intérêt. M. Bouffard, très documenté sur la question, nous fait connaître les particularités de la loi du 1er août 1908, dont il donne le commentaire. Cet ouvrage comble une lacune et ne peut manquer d'être vivement apprécié par toutes les personnes qui s'intéressent à la question.

G. Olphe-Galliard.

Civisme et catholicisme, par E. Julien, agrégé de l'Université. Un vol. in-12 : 0 fr. 60, Bloud et Cie, édit.

Entre le catholicisme et la démocratie, il n'existe aucune incompatibilité théorique, mais au contraire des affinités très apparentes : c'est ce que démontre M. Julien, et tous ceux qui connaissent ces deux aspects de la vie sociale ne pourront qu'être de son avis. Toutefois l'attitude qu'ont eue, en fait, les catholiques français depuis le début du régime actuel, ne justifie que trop les reproches que les républicains leur ont adressés : sauf quelques exceptions isolées, ils semblent bien, en effet, avoir pris à tâche de ne laisser passer aucune occasion de montrer leur aversion instinctive pour toutes les aspirations de la société moderne. M. Hoog nous raconte l'histoire de ces rapports, dans un exposé clair et substantiel, où la documentation, toujours choisie avec précision, ne détruit point l'attrait du style alerte et imagé, qui rend trop courte la lecture de ce livre.

Olphe-Galliard.

La souveraineté de l'État, prétendue base du droit international, par Jacques Novicow. — **L'Action Nationale**, 25 juin 1910 (19, rue Auber).

Dans cet article, M. Novicow cherche à démontrer que la souveraineté de l'Etat, qui se résume dans le droit de faire la guerre, bien loin d'être la base du droit international, est au contraire le fondement de l'anarchie internationale. En fait, l'Etat le plus fort, seul est souverain et il use de sa souveraineté, non pour faire triompher la justice, mais pour servir ses intérêts. Il y a peut être là une confusion de mots : en réalité, il faut entendre par droit international les règles et les usages pratiquement observés par la plupart des nations. Or, il n'est pas niable que le droit international ainsi entendu ne soit basé sur le postulat de la souveraineté de l'Etat.

M. Jacques Novicow voudrait voir la souveraineté de l'Etat, c'est-à-dire, le droit de faire la guerre, disparaître, pour le plus grand bien des peuples, devant l'institution d'un tribunal international. Pourquoi la fédération des Etats européens ne se ferait-elle pas volontairement comme s'est faite la fédération allemande ? Il ne faudrait pourtant pas oublier que la fédération allemande ne s'est pas faite volontairement, mais qu'elle a été *imposée* par un Etat plus puissant que les autres qui la jugeait avantageuse pour lui ; il a même fallu faire la guerre à plusieurs des états actuellement confédérés pour les obliger à entrer dans la fédération. Tout bien considéré, l'Empire allemand ne subsiste aujourd'hui que parce que l'empereur est roi de Prusse, et que la Prusse est, à elle seule, plus forte que tous les autres états allemands. Avant 1866, il y avait, dans la Confédération germanique, deux états de puissance égale, l'Autriche et la Prusse : l'expérience a démontré que l'accord ne pouvait être durable et cette fédération a

eu pour conséquence une guerre entre les confédérés qui, poustant cette fois, s'étaient unis volontairement.

Il en a été de même pour l'unité française et pour l'unité italienne qui ne se sont réalisées que parce que le duc de France et le roi de Piémont ont été assez puissants pour imposer leur autorité à leurs voisins. Si on examine les choses de près, on voit qu'en Allemagne se manifeste la même évolution. Dans la monarchie austro-hongroise, au contraire, l'égalité de force de l'Autriche et de la Hongrie, soulève des difficultés nombreuses, et le lien fédéral, bien loin de se fortifier, tend à se relacher, sinon à se rompre. La Suède et la Norvège offrent un autre exemple d'une union politique qui s'est rompue.

Les faits ne sont donc pas concluants : dans certaines parties de l'Europe contemporaine le nombre des Etats souverains a diminué, dans d'autres, il a augmenté. Mais l'observation nous montre que la fusion des souverainetés se fait là où l'intérêt des Etats — ou plus exactement des peuples — la demande. Or, ces intérêts sont d'ordre moral et d'ordre matériel; ils ne peuvent devenir communs entre les nations que par la compénétration économique et intellectuelle. C'est évidemment dans ce sens — en dépit des différences de langues et des rivalités nationales — qu'agissent les facteurs de l'évolution moderne, en première ligne les transports. En réalité, le chemin de fer fait plus pour la cause du pacifisme international que tous les congrès et tous les accords diplomatiques.

P. Roux.

LIVRES REÇUS

Le contrat de travail et le salariat, par A. Boissard, professeur de la Faculté libre de Droit de Paris. Un vol. in-16 : 3 fr. 50 (Bloud et Cie, édit.).

La Belgique et le Congo, par E. Vandervelde. 1 vol. in-8°, de la Bibliothèque générale des Sciences sociales, cart. à l'ang. 6 fr. (F. Alcan, édit.).

Montesquieu et l'esclavage (étude sur les origines de l'opinion anti-esclavagiste en France au XVIIIe siècle). par Russel Parsons Jameson, 1 vol. 7 fr. 50 (Hachette et Cie, édit.).

Les Conservateurs et la IIIe République. Notes d'histoires, par Georges Hoog. Un vol. in-16 : 1 fr. 50. Bloud et Cie. édit.

FÉVRIER 1911 78e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — Erratum. — L'analyse du groupement scolaire, par P. Descamps. — Comment l'organisation politique et administrative du peuple espagnol dérive de ses procédés d'éducation familiale, par J. Duriez. — Bibliographie. — Appréciations de la presse. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Paul Fougeron, 55, rue Bretonnerie, Orléans (Loiret), présenté par M. Paul de Rousiers.

Mlle Lucie Roux, 3, rue des Bosquets, Lunéville (Meurthe-et-Moselle), présentée par M. Louis Ballu.

M. le vicomte de Felcourt, attaché d'ambassade, 58, Knightsbridge, Londres S. W., présenté par M. Jean Périer.

M. Pierre Paquet, 46, rue de la Charité, Lyon, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. S. Robertson, 40, Western Telegraph, Rio-de-Janeiro (Brésil), présenté par le même.

M. Emmanuel Pierre-Louis, à la Banque Nationale d'Haïti, présenté par MM. Auguste Magloire et Eugène Roy.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le *vendredi* 24 *février*, à 8 h. 3/4, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel).

M. O. Mentré fera une communication sur *la Position de la science sociale vis-à-vis des autres écoles sociologiques.*

Compte rendu de la séance de janvier.

M. Descamps rappelle d'abord que l'année 1910 a été, pour l'Angleterre, une année de crise politique qui n'est pas encore terminée. Il ne s'agit pas de révolution, mais il y a crise grave, comparativement à l'état de calme qui règne généralement en Angleterre. Ordinairement, dans ce pays, les élections se font sur une seule question simple et précise, tandis qu'en 1910, des questions complexes ont été soulevées, et deux élections successives n'ont pu les résoudre d'une façon définitive.

Toutefois, comme dans la plupart des crises politiques, on trouve à la base une question financière. Dans ces dernières années, les impôts ont été continuellement en augmentant, et l'impôt sur le revenu est arrivé à son point de saturation.

Les charges fiscales du Royaume-Uni proviennent surtout de la guerre du Transvaal et de la législation ouvrière. L'État s'est vu forcé d'avoir recours à de nouvelles méthodes d'imposition. Deux projets étaient en présence : celui des radicaux taxant la terre, et celui des unionistes établissant des droits de douanes sur de nouveaux articles. C'était la *land tax* contre le *tariff reform*.

Il faut savoir que les radicaux représentent surtout les districts manufacturiers du Nord où sont concentrées les industries qui continuent à l'emporter sur la concurrence étrangère. Ces districts veulent avant tout la vie à bon marché, et restent libre-échangistes d'une façon très ferme.

Les unionistes sont le résultat d'une

alliance entre les conservateurs, qui représentent l'agriculture, et une fraction de l'ancien parti libéral qui représente les industries très menacées par la concurrence étrangère : ce sont les industries du Middland, dont le centre est à Birmingham.

La chambre des Lords, en opposant son veto à la *land tax*, a vu surgir contre elle un mouvement d'attaque directe de la part des radicaux. Ceux-ci se contenteraient d'une transformation de la chambre des Lords; mais, malheureusement, ils ont besoin, pour maintenir leur majorité, de faire alliance avec le parti du travail et avec le parti irlandais. Ce dernier surtout est intransigeant, et exige la suppression complète de la chambre des Lords.

Le parti du travail se compose en grande partie de députés socialistes rémunérés par les caisses syndicales, par les trade-unions.

Depuis le jugement d'Osborne, les trade-unionistes ont connu qu'ils pouvaient exiger que leurs cotisations ne servent pas à la rémunération des députés; comme la plupart d'entre eux ne sont pas socialistes, c'était la suppression des moyens d'existence des députés de ce parti. On comprendra l'animosité de ceux-ci, lorsqu'on saura que le jugement d'Osborne a été rendu par la chambre des Lords.

En somme, le parti radical souffre de son alliance avec les socialistes et avec les Irlandais, mais il devait l'emporter grâce au libre-échange, car il n'est pas possible que l'Angleterre sacrifie ses industries essentielles. De là l'imbroglio actuel.

En Angleterre, tout finit par des compromis, et vraisemblablement la *land tax* et le libre-échange resteront. On contentera les députés socialistes en leur accordant une indemnité parlementaire, et la chambre des Lords sera modifiée. On peut penser aussi que les femmes finiront par obtenir le droit de vote au Parlement. Quant à la question de la transformation de l'Empire en une vaste fédération, elle fait des progrès, mais elle est trop complexe pour recevoir dès maintenant une solution.

M. Bureau ne comprend pas très bien la mentalité de ceux des Anglais qui sont hostiles au tarif douanier. Il n'est pas, en effet, nécessaire de mettre des droits sur tous les objets indistinctement; on pourrait fort bien, semble-t-il, protéger certains produits manufacturés, tout en laissant entrer en franchise les denrées de première nécessité. L'Angleterre paraît faire un marché de dupe quand elle laisse entrer librement les produits des nations qui taxent lourdement les siens.

M. Descamps répond que les Anglais craignent l'extension du principe, une fois admis, à toute sorte de produits dont l'élévation de prix entraînerait le renchérissement de l'existence.

M. Bureau fait remarquer que l'influence allemande, qui gêne si fort l'Angleterre, est néfaste dans le monde entier par la tendance qu'elle manifeste partout d'abaisser le « standard of life » des travailleurs.

M. de Rousiers expose qu'on ne doit pas séparer la question du libre échange de celle des colonies. L'Angleterre désire, avant tout, se réserver le marché de ses colonies, mais il faut pour cela qu'elle leur offre des compensations. Elle serait donc peut-être amenée, pour réserver le marché anglais aux produits coloniaux qui sont des produits agricoles, à taxer aussi ces produits. C'est ce que craignent les libre-échangistes.

On peut, du reste, toujours redouter des répercussions inattendues. Un tiers des produits français vont en Angleterre pour y être réexportés au grand bénéfice du commerce anglais; ils prendraient certainement une autre voie s'il leur fallait payer des droits de douanes à l'entrée. Cette question est donc, en définitive, pleine d'inconnu.

M. Galicher demande à M. Descamps si les industries qu'il dit être encore maîtresses de la situation n'ont pas subi une crise tout dernièrement.

M. Descamps n'a pas eu connaissance d'une régression quelconque de ces industries.

M. de Rousiers demande s'il est possible d'expliquer que certains districts industriels du nord de l'Angleterre se soient montrés en partie favorables au protectionisme?

M. Descamps répond que dans le Yorkshire, par exemple, les grandes industries maîtresses du marché se trouvent côte à côte avec d'autres industries qui souffrent et que c'est probablement ces dernières qui ont entraîné une partie de l'opinion publique dans le sens du protectionisme.

M. Bureau demande l'opinion de M. Descamps sur la possibilité d'un Parlement où seraient représentées toutes les colonies anglaises. Actuellement on peut se demander en droit international si une colonie anglaise pourrait être contrainte à respecter un traité fait seulement par l'Angleterre.

M. Descamps croit que le principal obstacel à la réalisation de ce projet viendrait de l'opposition des colonies anglaises.

M. Galicher est du même avis.

M. de Rousiers fait remarquer que le grief initial des socialistes contre la chambre des Lords vient de la responsabilité que le Parlement a fait peser sur les trade unions à l'occasion des préjudices qu'elles peuvent porter à des tiers. C'est cette dernière question qui a jeté les trade-unions dans la politique.

ERRATUM

Une erreur très fâcheuse s'est produite dans le dernier *Bulletin*, à la page 23. Les dernières lignes du compte rendu du livre intitulé *Civisme et Catholicisme*, doivent être attribuées à l'ouvrage de M. Georges Hoog sur *les Conservateurs et la IIIe république*, ouvrage qui a été annoncé sous la rubrique : « Livres reçus ».

L'ANALYSE DU GROUPEMENT SCOLAIRE

Quelques-uns des lecteurs les plus assidus de notre Revue m'ont fait le reproche de n'avoir pas exposé tout au long, dans le dernier fascicule, la méthode suivie pour l'étude de l'éducation dans les écoles anglaises.

Je les remercie beaucoup de ce reproche qui montre qu'un noyau de fidèles suit attentivement nos discussions, même lorsqu'elles ont un caractère purement scientifique. Mais il me semble inutile d'infliger à la grande masse des lecteurs la lecture des tâtonnements que les nécessités d'une investigation difficile et laborieuse nous ont imposés.

Autre chose est d'analyser et de chercher ; autre chose est d'expliquer et de montrer les résultats des recherches. Pour faire connaître au public les découvertes de Pasteur, il serait fastidieux de lui faire suivre la route que son esprit a dû prendre; cela n'intéresse que les spécialistes.

Pourtant il faut aussi penser à ceux-ci, et puisqu'il a été beaucoup question de méthode dans ces dernières années, il m'a semblé que je n'avais pas le droit de ne pas donner au moins quelques explications à ce sujet dans le *Bulletin*.

L'Ecole est un groupement humain, et, comme tous les groupements humains, on peut l'analyser à l'aide de la Nomenclature. La Nomenclature n'est pas, en effet, une liste des groupements, car le nombre en est, pour ainsi dire, infini; c'est une liste des faits sociaux.

Pour appliquer la Nomenclature à l'analyse d'une école, il suffit donc de parcourir la liste des faits sociaux, et de voir quels sont ceux qui entrent dans la constitution de cette école. A priori, on ne peut pas dire quels seront les faits qui joueront un rôle dans l'école, car ce ne seront pas les mêmes dans toutes les écoles. Ainsi, par exemple, dans l'étude d'une école privée en Angleterre, d'une Private school, on ne trouvera aucun fait relatif à l'Etat, alors qu'il en sera constaté dans celle d'une Elementary school. Mais, pour ne rien oublier, on fera bien de parcourir toujours la liste des faits sociaux dans son entier.

C'est en parcourant la Nomenclature que l'on trouve également ces faits.

Mais il ne suffit pas d'analyser les faits relatifs aux groupements scolaires envisagés en eux-mêmes d'une façon intrinsèque; il faut aussi analyser les rapports de ces groupements scolaires avec le milieu social, avec les faits extérieurs environnants ayant une action sur eux.

Pour être plus clair, prenons un exemple concret.

Voici, dans l'ordre de la Nomenclature, la liste des faits sociaux concernant le collège de Harrow :

A. Lieu. — Rien de bien saillant à noter. (Dans certaines écoles, il y aurait lieu de tenir compte d'une particularité du climat, de la situation au bord de la mer ou dans les montagnes, mais l'on doit éliminer les facteurs qui n'ont aucune répercussion sur la marche de l'école).

B. Travail. — Même remarque. (Dans les écoles professionnelles ou techniques, on aurait à noter ici les rapports de chacune d'elles avec les métiers auxquels elles préparent.)

C. Propriété. — *Composition des biens :* L'école de Harrow possède des bâtiments, une chapelle, des maisons de pension, des terrains de jeux, des terres, etc.

Mode de possession : L'école est une Endowed School, c'est-à-dire qu'elle possède ses immeubles sous le régime des fondations perpétuelles. — Certaines maisons de pension sont louées par les Housemasters à l'école ou à un propriétaire particulier.

Subventions : Nulles.

Mode de transmission : Les biens de la Fondation forment une propriété corporative perpétuelle. — Les maisons sont louées par les Housemasters, qui sont désignés par le directeur, après un temps d'essai.

D. Biens mobiliers. — Là, il y aurait à noter ce qui concerne la propriété des *instruments de travail*, c'est-à-dire des livres, des objets de laboratoire, etc.; du *mobilier meublant* des maisons, et du *mobilier personnel* (uniforme, costumes de jeux, etc.).

E. Salaire. — Ici, se place tout ce qui a trait aux salaires des professeurs et des différents employés.

F. Épargne. — Je n'ai rien noté d'intéressant.

G. Famille. — *Père :* Le rôle du père est rempli à Harrow par le Housemaster ou Tutor dans chacune des maisons; il jouit d'une grande autorité, et maintient les traditions de l'école.

Mère : Elle est remplacée ici par la maîtresse de maison; elle dirige les domestiques, le ménage, s'occupe des soins matériels, et contribue à donner une atmosphère familiale de bon ton.

Enfants : Vingt à quarante dans chaque maison; le paragraphe important est celui de l'Éducation. (Ce paragraphe serait trop long à noter et comprendrait tout ce que nous avons dit depuis la page 50 jusqu'à la page 65. Soit dit en passant, cette grande accumulation de faits dans cette subdivision de la Nomenclature montrerait, à elle seule, que nous sommes ici au nœud de la question, et que nous atteignons à cet endroit la fonction essentielle de l'école anglaise.) A noter le rôle des monitors, analogue à celui qui, dans la Famille, est posée par les aînés vis-à-vis des cadets.

H. Mode d'existence. — *Nourriture :* Elle est saine et abondante; le repas du matin est très important, et celui du soir, très léger pour permettre un sommeil plus facile.

Habitation : Chaque élève a sa chambre; les maisons sont gaies et confortables, entourées de parcs et de pelouses; chauffage à la vapeur.

Vêtements : (A étudier ici non plus au point de vue de la propriété comme dans les Biens mobiliers, mais au point de vue de l'utilisation). Incommodité de l'uniforme due au maintien des traditions; commodité des vêtements de jeux, etc.

Hygiène : Usage journalier du tub; bains fréquents; lavatories hygiéniques.

Récréations : Hobbies; séances artistiques; jeux permis; promenades, etc.

I. Phases de l'existence. — Ici, on notera la fondation de l'école, grâce à un legs d'un Yeoman en 1571; les agrandissements de l'école, les perturbations.

J. Patronage. — Administration de l'école par un Board of governors; orga-

nisation du Staff; pouvoir absolu du Headmaster contre-balancé par sa responsabilité.

K. Commerce. — (Rien à noter.)

L. Cultures intellectuelles. — *Arts libéraux*. Les professeurs sont formés à l'Université, et font peu à peu leur apprentissage pratique.

M. Religion. — Culte anglican à la chapelle de l'école; tolérance envers les autres sectes, etc.

N. Voisinage. — Situation de l'école dans une petite ville, à proximité des champs; peu de rapports avec les habitants.

A partir de là, il n'y a plus guère de faits à enregistrer concernant l'analyse intrinsèque de l'École, mais il reste à noter des faits extérieurs qui l'influence. On trouvera des rapports entre l'École et la *Famille*, et, encore une fois, c'est ici que la moisson sera grande. Dans le cas de Harrow, on notera que les familles sont celles de la Upper Middle class, et que ces familles paient des *fees* élevés, donnent des souscriptions abondantes; on notera que ces familles envoient des enfants déjà dressés à la discipline et au respect des traditions, etc.

On trouvera des rapports entre l'École et la *Cité* au point de vue de la police, de la surveillance des mauvais éléments moraux dans les environs, etc.

Dans l'*Histoire de la race*, on cherchera les faits qui expliquent les traditions anciennes maintenues à l'école, et beaucoup auront trait à l'état social de l'Angleterre au moment de la Renaissance, quand l'école fut fondée.

Ainsi se fait l'analyse du groupement scolaire, et ainsi se fera l'analyse de n'importe quelle espèce de groupement. Mais présenter au lecteur les faits dans l'ordre où nous venons de les cataloguer, ne leur ferait pas voir de suite les liens qui existent entre eux, les répercussions qui les unissent. Ce n'est pas au lecteur à faire ce travail, mais à celui qui a manié les faits; celui-ci doit achever sa tâche jusqu'au bout : chercher les répercussions, émettre des hypothèses, et, finalement, présenter au lecteur une œuvre synthétique qui se tient.

P. Descamps.

COMMENT L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU PEUPLE ESPAGNOL DÉRIVE DE SES PROCÉDÉS D'ÉDUCATION FAMILIALE.

Toute question de science sociale amène inévitablement l'observateur devant un problème d'éducation familiale, mais lorsqu'on cherche à pénétrer le secret des phénomènes d'éducation au foyer, on se heurte à des faits si *flous*, si insignifiants en eux-mêmes, si difficiles à saisir et à analyser, qu'on se sent facilement envahir par le découragement.

Il semble cependant qu'il soit indispensable d'entrer dans cette voie pour arriver au domaine des réalisations pratiques en matière d'éducation.

C'est ce que je vais m'efforcer de faire en essayant de montrer le lien qui existe entre certaines particularités de l'éducation familiale des Espagnols et les caractères saillants de leur organisation politique et administrative.

I. L'ADMINISTRATION ESPAGNOLE.

Je présenterai d'abord l'opinion de quelques écrivains qui ont décrit l'administration de leurs pays; j'exposerai ensuite les observations que cinq voyages successifs dans la péninsule ibérique m'ont permis de faire moi-même.

Voici un extrait d'un auteur de grand talent, D. José M. de Pereda, qui s'est proposé de flétrir quelques-uns des abus les plus criants de cette administration. Le morceau est intitulé : « El tirano de la Aldéa » (Le tyran du village): c'est la description du despotisme et de l'exploitation éhontée que fait subir ce personnage aux pauvres paysans espagnols. Or, ce tyran ne représente que le premier échelon de l'administration, il a nom « el sécretario del ayuntamiento » et correspond exactement chez nous au secrétaire de la mairie.

On sait ce qu'est en France un secrétaire de mairie dans un petit village; la fonction est en général remplie par l'instituteur, moyennant une rétribution de

200 à 500 francs par an. Dans l'administration espagnole, ce minuscule fonctionnaire touche de 800 à 2.500 pesetas par an et coûte, comme nous allons le voir, beaucoup plus aux pauvres paysans, sur lesquels il règne par la terreur d'un despotisme impitoyable.

Mais laissons la parole à l'auteur :

« Au surplus, comme péchés spéciaux et croix particulière, le paysan a ses passions, ses dettes de taverne, les impôts, ses maladies, son envieux voisin, sa voisine mauvaise langue, ses procès bien souvent, et enfin celle que vous ne connaissez pas, citadins, la plaie que vous ne pouvez deviner, le cauchemar qui ne vous enlève pas le sommeil, gens du grand monde, en un mot « *el sécrétario de su ayuntamiento* ».

Il est la croix, la lourde croix, des villages ruraux, la terreur de tous, l'abîme de toutes les économies... « le tyran du village ». Mais je dois ici faire une importante déclaration, tant par respect pour ceux qui remplissent ces importantes fonctions avec honnêteté que pour atteindre le but de ce livre.

« Dans les grandes agglomérations municipales qui jouissent d'une certaine richesse, il ne faut pas chercher le personnage que nous allons décrire. La place est bien rémunérée ; on a pu choisir pour la remplir un homme capable, suffisamment instruit et d'honnêteté parfaite. Ce secrétaire, bien loin d'être une calamité pour le peuple, est le meilleur ami de l'ignorant laboureur et son protecteur, le plus désintéressé dans toutes ses relations avec la municipalité.

« Je connais beaucoup de fonctionnaires de cette sorte et je m'honore de l'amitié de plusieurs d'entre eux.

« Le tyran de mon histoire se rencontre dans ces petites municipalités qu'on trouve dans le Nord et dans l'Ouest de l'Espagne, peuplées de purs paysans attachés à la glèbe, comme le crustacé à son rocher, et pareils à lui par la science, la littérature ou les nécessités intellectuelles. Petits coins de contribuables dont le gouvernement ne se souvient que pour leur prendre leurs enfants et leur argent.

« Mon personnage appartient en somme au groupe de secrétaires d'« ayuntamiento » qui sont, comme dit Fernan Caballero, les plus méchants, les plus vénaux, les plus tyrans et les plus oppresseurs de tous les hommes.

« Leur place est peu rémunérée et peu recherchée. Seul un natif du pays peut la désirer, et c'est toujours un natif du pays qui l'exploite.

« Comment l'obtient-il ? Il n'est pas facile de le dire, parce qu'on ne suit pas pour sa transmission des règles fixes. — C'est un tel, moins attaché que ses voisins aux travaux agricoles, beau parleur et turbulent, ayant une écriture assez correcte, sachant en arithmétique quelque peu plus que les quatre règles.

« Il remplaçait le maître d'école en cas d'absence ou de maladies. Il escamotait la richesse imposable sous le nez de l'administration des finances avec l'habileté d'un prestidigitateur... Un jour même, il sauva l' « ayuntamiento » de certain mauvais pas et préserva ainsi les innocents conseillers municipaux de quelques désagréments... que sais-je, moi ! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un beau matin ses concitoyens se trouvèrent liés à son omnipotence comme l'âne au manège de la Noria. Et la comparaison n'est pas exagérée, car il les traite en fait comme ânes dans les brancards.

« Ce secrétaire n'a pas d'autres ressources avouables que les 3.000 réaux (750 francs environ) que vaut la place, et cependant il boit plus de vin qu'une cuve, tous les samedis et tous les lundis il fait bombance : le reste de la semaine, il court les foires et les marchés et pour ces voyages il possède un cheval de belle allure ; il s'habille bien, a une bonne, élève toujours une nombreuse famille, enfin, on ne lui connaît pas de dettes.

« Une administration municipale ne se rend pas odieuse à un paysan par le seul fait qu'elle est plus chère que celles qui la précédèrent : il soupire, murmure, mais ne perd pas le sommeil parce qu'on lui demande « *el récargo* » (supplément d'impositions) et « *el récargo* » « *del récargo* » et le tant pour cent sur tous ces

« *récargos* » et deux du « *anticipo* » et trois du « *emprestito* » et cinq de l'impôt de consommation ; et tant pour le puerto, et tant pour les pâtres, et ceci pour le médicin et cela pour Monsieur le curé. Toutes ces exactions ont une apparence légale, le pauvre villageois s'y attend ou à d'autres pareilles; et bien que quelqu'un de plus sagace pût y trouver à redire, il paye religieusement, et n'est pas trop étonné parce qu'en somme les motifs de ces impôts lui paraissent plausibles.

Mais il arrive qu'après s'être un peu reposé de payer, le pauvre homme réussit, à force de privations à cacher dans le fond du coffre quelques petites pièces de monnaie. Ces quelques sous joints à ceux qu'il ajoutera peu à peu lui permettront l'achat d'un habit neuf pour lui ou d'une robe pour sa fille, ou serviront à payer le pot au feu du premier de la famille qui tombera malade; peut-être sera-ce pour le fils s'il tombe au service militaire; peut-être sera-ce le chauffage pour l'hiver ou le pain du printemps. Lui voler ces quelques sous, c'est lui enlever la paix et le sommeil, c'est lui prendre une partie de son âme.

« Eh bien ! ces quelques sous sont précisément ceux du secrétaire.

« Comment les flaire-t-il? on ne sait et peu nous importe. Comment il les extrait, c'est ce que nous allons voir peu à peu. Pour cela, étendons un peu plus le point de vue et ajoutons quelques compléments à la figure principale.

« Le conseil municipal se compose d'une demi douzaine de rudes, simples et ignorants laboureurs, pour qui c'est une charge insupportable d'assister aux sessions.

« Généralement, ces conseillers ignorent pourquoi et dans quel but ils le sont; et aussi quelles sont leurs attributions et jusqu'où elles vont. Le secrétaire préside, le secrétaire parle, le secrétaire tranche les questions, le secrétaire fait tout. L'alcalde et les conseillers signent comme des automates et bien souvent en tremblant comme des recrues qui courent au feu à la suite de leur chef et craignent que cet effort de discipline leur coûte la vie. Il faut, en effet, noter que ces pauvres gens qui ignorent tant de choses, savent parfaitement qu'ils sont soumis comme des animaux domestiques à la volonté du secrétaire.

« Le juge municipal (qui existe dans tout village espagnol) est un paysan du même bois que les conseillers : il épèle mal son catéchisme , à peine sait-il signer et il s'entend à interpréter la loi comme à parler grec. Assis sur le banc grossier d'où il rend la justice, il sait dire en bégayant : « Parle, *Juan* », ou : « Réponds, *Pedro* ». Et Juan et Pedro parlent et se disputent, même se prennent au collet, et rien de plus.

« Mais au côté du juge se trouve un secrétaire, et ce secrétaire parle, discute et prononce les jugements à la place du magistrat, qui ne donne signe de vie que pour signer la sentence.

« Ce secrétaire n'est autre que celui de l'ayuntamiento, parce que la justice de paix ne produit pas assez pour en payer un spécial. Et voilà comment il arrive à détenir dans ses mains l'administration municipale et la justice, sans aucune responsabilité.

« Il a du reste encore d'autres attributions.

« D'après lui, pour donner à un acte de vente le caractère d'acte public , cela coûte des droits de registre et l'enregistrement entraîne une déclaration de la propriété vendue, et cette déclaration donne lieu à la contribution qui suit.

« Un acte sous seing privé est bien préférable sur une simple feuille de papier timbré, il donne autant de garantie rédigé par lui que par un notaire, et à moitié prix, et cela se règle ainsi.

« Par un procédé analogue, il reçoit la dernière volonté de ses concitoyens à l'article de la mort.

« On voit qu'il est de cette façon le dépositaire de la foi publique.

« Il est également, pour ainsi dire, propriétaire des montagnes qui appartiennent à la commune, car le garde est sa créature. Il est le maître aussi en quelque sorte du médecin, du maître d'école et même du curé pour des raisons que nous verrons.

« Enfin le secrétaire a une corde à son

are qui est peut-être la meilleure de toutes sous la forme d'un chargé d'affaires du conseil municipal dans la capitale de la province. Ce dernier est généralement un malfaiteur éhonté, capable de tout, qui a fait vingt fois faillite et qui a été poursuivi plus souvent encore au criminel.

« Enfin son arrière-garde se compose d'un gros monsieur de la ville, comme il n'en manque pas, de ceux qui voient en tout la raison d'Etat, et qui le soutient et le protège dans tous les cas, même s'il se trouve éclaboussé par la fange qu'il n'a pas toujours réussi à arrêter par son influence omnipotente. »

L'auteur donne ensuite quelques exemples des procédés dudit secrétaire et parmi eux les suivants :

« Une autre fois, il s'agira d'un jeune homme notoirement incapable d'être pris au service militaire pour infirmité physique, et dont le père a quelque argent.

« Bien que le jeune homme ait été réformé au conseil de revision sans aucune protestation, le secrétaire va avertir en secret le père qu'il a appris qu'à la ville on va lui faire une surprise désagréable, s'il ne se garde pas bien. Le jeune homme tremble et le père se résigne à faire un sacrifice. Le secrétaire lui donne une lettre pour certain médecin qui fait la pluie et le beau temps à la ville, et lui promet qu'avec moins de 125 francs, toute difficulté sera aplanie. Le père et le fils se mettent en route après avoir vendu à perte quelque vache ou hypothéqué leur bien pour remplir leur poche d'écus.

« Le médecin n'est autre que l'agent que nous connaissons; averti par la lettre de son complice, celui-ci fait déshabiller le jeune homme qui est effroyablement bossu et dont une jambe est plus courte que l'autre; il fait semblant de l'examiner, le palpe, le secoue, et finit par dire que l'affaire est grave et que, si on ne manœuvre pas habilement, il va sûrement être pris pour le service. Heureusement il a de l'influence et pourra tout arranger si l'intéressé veut bien faire un petit sacrifice pour fermer la bouche à tous ces meurt-de-faim qui sont dans le conseil. Le sacrifice sera de 20 duros (100 francs); la victime les donne et le médecin philanthrope s'engage sur l'honneur à payer de sa poche un remplaçant au jeune homme si par hasard il n'arrivait pas à le faire libérer du service... Le père et le fils reviennent chez eux maudissant les lois du royaume et la conscience de ceux qui les interprètent, puisque, sans l'aide d'hommes habiles comme le secrétario et serviables comme le puissant médecin, les pauvres bossus eux-mêmes ne pourraient pas rester tranquillement dans leur village.

« Ce sera ensuite un autre malheureux qui, grâce à un procédé analogue, devra payer 50 francs pour un document relatif au conseil de revision qu'il ne pourrait obtenir des archives de la Diputacion, selon le secrétaire, qu'avec une dépense de 75 francs, mais que lui secrétaire pourra obtenir pour 50, grâce à un ami qui fait « la pluie et le beau temps » à la ville. Et comme le gros monsieur qui s'entremet ne le fait que pour rendre service aux amis, le brave homme croit devoir ajouter 3 francs pour le portier qui, à ce qu'il parait, s'occupe aussi de l'affaire sous l'ombre protectrice du puissant personnage. Le pauvre homme croit ainsi avoir économisé 25 francs, alors qu'au contraire on lui en a volé 50 ».

« Je ne citerai pas d'autres exemples de ces infamies parce que la liste en serait interminable.

« Avec l'idée qu'on se fait dans un village du savoir, de la malice et de l'omnipotence d'un secrétaire, rien ne serait plus facile pour lui, s'il était aussi honnête qu'il est fripon, que de maintenir la concorde entre ses voisins et d'apaiser toutes les querelles. Mais, loin de là, il les irrite et s'arrange pour qu'elles viennent toutes jusqu'à la justice de paix pour pouvoir les exploiter à son aise: et quand il n'en existe pas, il en crée dans le même but.

« Un jour, un pauvre diable se voit citer devant l'autorité.

« — Tu es accusé, dit le secrétaire pendant que le juge reste effondré sur son banc; ta fille est accusée d'avoir pris dans la montagne une charge de bois.

« — C'étaient des branches sèches, Señor. » — « Une charge de bois, dit l'autorité!... L'autorité sait aussi que ta susdite fille a pénétré en revenant de la montagne dans la « huerta » de Juan Barbales et a volé des pommes. Que, de plus, elle a jeté des pierres à ses poules jusque dans sa cour. Qu'ensuite elle a troublé l'eau de la fontaine publique et a déchiré le livre d'une petite fille qui revenait de l'école.

« Señor, ma fille dit qu'elle n'a pas pris une seule pomme : que voyant que le chien voulait la mordre, elle lui jeta une pierre, qui alla tomber dans la cour et effraya les poules. Que si elle a troublé l'eau de la fontaine, c'est en essayant de retirer un pendant d'oreille qui était tombé dans l'eau pendant qu'elle buvait, et qu'enfin, si elle a déchiré le livre de sa camarade, c'est que celle-ci lui avait tiré les cheveux. »

« — Mauvaises raisons que tout cela, grogne le secrétaire. Les preuves te condamnent. Et avec la plus petite d'entre elles, on peut t'envoyer en prison parce que tout ce tas de papier que tu vois là et qui sont les lois et décrets t'écrasent. Tout te condamne : la loi d'utilisation des eaux pour la fontaine; celle de l'ordre public pour les pierres lancées aux poules dans la cour d'autrui, et enfin le code pénal, article tant, titre tant, pour l'affaire de la huerta qu'on peut qualifier de vol avec effraction. Et qu'est l'affaire du bois? si ce n'est un vol à main armée dans la campagne? N'a-t-elle pas été dans la montagne, ta fille, ne portait-elle pas une hachette? et sais-tu où mènent les lois pour ces choses? jusqu'à la guillotine!

« Heureusement la justice n'est pas si méchante, et tout peut s'arranger! Veux-tu transigner avant que le jugement soit écrit et qu'on soit obligé de l'envoyer au juge de première instance pour qu'il te poursuive en police correctionnelle? »

Le pauvre homme tremble devant toutes ces paperasses officielles qu'on lui montre, il frémit surtout à l'idée que, si sa faute ne mérite pas tous ces châtiments, il pourrait arriver que l'habileté du secrétaire les lui fasse appliquer tout de même.

« — Je transigne, » s'écrie-t-il, quoi qu'il ignore même pourquoi on le poursuit.

L'amende s'élève à 6 duros (30 francs) et le patient les paye ainsi que les droits de jugement, bien qu'il n'y ait pas eu de jugement; il paye aussi l'invitation dans la taverne voisine, d'où il sort à minuit, tout heureux de ce que le secrétaire ne lui ait pas demandé aussi jusqu'à sa chemise car, de même que les amendes, il l'aurait donnée sans répliquer.

Quelquefois ces malheureux s'arment de courage et osent consulter quelque autre personne plus instruite. Ils reçoivent alors quelque bon conseil qu'il leur serait utile de mettre en pratique, mais avant même d'être rentrés chez eux, ils ont comme un remords de conscience parce qu'ils craignent la colère du despote si par hasard il venait à découvrir l'affaire et ils n'ont plus de repos qu'ils n'aient rencontré le secrétaire et ne l'aient « fait boire dans leur verre ».

« Et cela parce que, s'il y a eu quelques cas, peu nombreux à la vérité, où l'appel a été fait devant le juge de première instance, qu'en est-il résulté? Une seule fois la sentence a été réformée! C'est que ce gros Monsieur qui le protège peut même influer sur la balance de la justice, car il est influent dans les élections et, comme le secrétaire lui rend service dans cette occasion, il est obligé, lui aussi, de le servir coûte que coûte dans tous les cas. La seule fois où la sentence fut infirmée parce qu'elle était d'une iniquité révoltante, il en coûta au juge la révocation! Pensez un peu!

« Du reste, perdant ou gagnant, on souffre également de la fureur du tyran : parce que ce qu'il veut châtier, c'est l'audace de s'être insurgé contre lui, bien plus que le résultat de l'appel.

« Aussi la phrase que répètent sans cesse les malheureux qu'il dépouille est toujours celle-ci :

« — Que puis-je contre cet homme? Bien heureux qu'il se soit contenté avec cela! » Et cette phrase se trouve dans la bouche de gens qu'il laisse sans pain et sans chemise.

Si le secrétaire a besoin de bois, il

va dans la montagne, marque les arbres qui lui conviennent, et dit au garde: « Coupe-les ».

« Quelques jours après, on apprend au conseil que tant d'arbres vieux ont été trouvés déracinés, selon le rapport du garde. Ils sont dans la partie la plus inaccessible de la montagne, et à peine s'ils seront bons à brûler. On les met alors aux enchères et, par suite du rapport tendancieux du garde, personne ne les pousse, un seul individu en offre 5 réaux pour chacun, et cela parce qu'ils ne sont pas pour lui.

« De cette façon, le secrétaire acquiert une demi-douzaine de madriers superbes pour 30 réaux (7 fr. 50), car le transport lui sera fait par quelques-uns de ses voisins auxquels il paiera un petit verre d'eau-de-vie.

« Comme il tient toutes les volontés dans sa main et que celles-ci pourraient se retourner contre le médecin en titre, contre le maître d'école ou contre le curé quand cela lui plairait, il a imposé au premier l'obligation de lui donner 2.000 réaux (500 francs) sur les 10.000 que lui donne le village; au second une partie du maïs qu'il recueille ou l'équivalent en argent; enfin au dernier, comme il ne peut lui rien extraire, il l'a fait prévenir qu'à la moindre allusion qu'il fasse dans ses sermons, au sujet de ses menées ou de quelque chose qui le regarde, il lui montera une cabale capable de l'estropier.

« Tout ce qui se meut, tout ce qui respire, tout ce qui vit dans le village est soumis à la volonté du tyran? Toutes les époques, et tous les événements lui servent pour ses fins et lui procurent de l'argent. Et cet argent, c'est la sueur des pauvres laboureurs qui sans cette croix pourraient être aussi heureux qu'on peut l'être dans ce bas monde.

« Aussi tout le monde le maudit, tous l'exècrent, mais bien bas; ils demandent à Dieu de l'éloigner de leur chemin, car il est pour eux la plus grande calamité; mais comme tous le craignent, tous, comme un troupeau d'esclaves, marchent soumis à sa voix; tous tremblent en sa présence et tous lui donnent de bonne grâce leur chemise, car ils pensent qu'il pourrait leur voler jusqu'à la peau... »

Le tableau est peut-être chargé à dessein dans le détail, mais, d'après ce que j'ai pu constater, le fond est absolument vrai. On voit tout de suite la différence qu'il y a, et comme traitement et comme influence, entre ce terrible secrétaire et le pauvre instituteur de village qui remplit les mêmes fonctions en France moyennant une légère rémunération. Cependant l'administration française ne passe pas pour très bon marché, et si nous faisions la comparaison avec l'administration anglaise l'écart serait encore plus grand.

Il est vrai que, lorsqu'on a payé le secrétaire, les gardes municipaux, le médecin, le pharmacien et jusqu'au barbier qui tous sont fonctionnaires et doivent ensuite donner gratuitement leurs soins à tous les citoyens, il ne reste plus rien pour les services que nous considérons comme vitaux, tels que l'instruction publique ou la poste aux lettres.

Il me souvient que, dans le village de Canfranc, gros bourg de 500 ou 600 « vécinos », ce qui correspond à 2.000 ou 3.000 habitants, je désirais mettre certain jour quelques lettres à la poste et je demandais naïvement où était le bureau : « Au bout de la rue, » me fut-il répondu. Au bout de la rue, je cherchais en vain une indice quelconque dudit bureau et comme je ne découvrais rien, je me décidais à interroger de nouveau. « Voilà, » me dit aimablement l'indigène en me montrant un trou béant dans l'un des battants de la porte d'écurie devant laquelle je me trouvais.

Derrière ce trou se trouvait une boite en bois quelconque, accrochée là *sans aucune indication*. Le cocher de la diligence la levait en passant, et c'était tout!

Le bourg de Canfranc est à la descente des Pyrénées, à 14 kilomètres de la ligne faîtière qui sert de frontière; de l'autre côté, à 19 kilomètres de la même ligne, le village d'Etsaut que je venais de quitter le matin même et qui n'a que 350 habitants, possède un bureau de poste avec le télégraphe et j'avais pu voir avec quel-

qu'étonnement, je dois l'avouer, le cours de la bourse de Paris télégraphié le matin même et affiché tous les jours à la porte du bureau.

Du reste, j'eus bientôt l'occasion de faire plus ample connaissance avec l'administration espagnole.

A mon arrivée, j'avais été appréhendé par un « carabinero » qui m'avait conduit à la douane, pour en remplir les horribles formalités; mais comme il était 11 h. 1/2 du matin, MM. les employés étaient à déjeuner. Ma bicyclette fut mise sous clef et le brave « carabinero » me dit tranquillement de repasser vers 3 heures de l'après-midi, heure à laquelle « el senor administrador » reviendrait de déjeuner. Quatre heures perdues, l'étape compromise, mes plans renversés; il y avait de quoi ronger son frein; mais la science sociale a ceci de bon, c'est que les pires ennuis ont pour contre-partie une intéressante note griffonnée avec soin sur le carnet de voyage et représentent, en somme, de précieux traits de mœurs.

L'aventure était typique et valait bien la perte d'une journée. A 3 heures, je me retrouvais de nouveau devant le bureau des douanes où le « carabinero » m'attendait. Je pénétrais avec lui dans un vestibule sur lequel s'ouvrait une première pièce meublée seulement d'une vieille bascule. J'allais délibérément en franchir le seuil, lorsque le soldat posa rudement sa main sur ma poitrine et m'arrêta net, comme si j'allais commettre un sacrilège. Puis, retirant sa *montera* (képi espagnol), il se dressa sur la pointe des pieds, tendit le cou vers l'intérieur de la salle vide sans oser en franchir le seuil et, s'adressant à un personnage invisible qui se tenait dans une autre pièce, il dit d'une voix humble : « Me permitte señor entrar. »

Un grognement inintelligible fut la réponse et fort de cet assentiment, le « carabinero » m'introduisit. Dans la seconde pièce je me trouvais en présence d'un petit bonhomme en veston râpé, souliers éculés, linge douteux, mais grave et hautain comme tout bon Aragonais convaincu de son importance.

Le contraste entre ce petit rond-de-cuir mal léché et le superbe soldat tiré à quatre épingles, qui, la *montera* à la main, se tenait humblement devant lui, était curieux. C'était bien l'image exacte du fossé qui existe ici entre l'homme du peuple et tout ce qui est señor ».

Sur un signe de son chef, le « carabinero » commença à fouiller mon petit bagage sans faire grâce d'une seule paire de chaussettes; même, à un moment donné, il fit mine de vouloir dérouler mes bobines de pellicules kodaks pour voir si elles n'occultaient rien de soumis aux droits; « esas cajitas? » (ces petites boites), dit-il d'un air interrogateur en s'adressant au rond-de-cuir. J'expliquai précipitamment que c'étaient des pellicules photographiques. « Bueno, » fit dignement l'employé Je respirais.

Ensuite vint la liquidation des droits, 3 francs par kilo, et non 0 fr. 80, comme s'entête à l'indiquer l'Annuaire du sympathique Touring-Club de France; il fallut à toute force peser ma bicyclette sur la bascule, beaucoup trop petite pour cet office. Enfin les droits furent liquidés à 45 pesetas. Je tendis un billet de 50 pesetas. Le gaillard le prit, le flaira, le tourna et le retourna, puis me le rendit sans mot dire; interloqué, je restais avec mon billet à la main, sans savoir de quoi il s'agissait! « Vous n'en avez pas un autre? me dit-il. — « Mais pourquoi? » hasardai-je timidement. — « C'est qu'il y a quelque chose dans la vignette qui ne me plait pas, et vous savez, les faussaires sont si habiles! » J'examinai à mon tour le billet. Il avait été, en effet, légèrement taché à travers mon portefeuille par la transpiration que m'avait coûtée l'ascension du Somport; j'étalais les autres contenus dans le même portefeuille : ils avaient tous eu le même sort.

L'« administrador » étendit la main pour en recevoir un second qu'il me rendit en me disant : « Il n'est pas meilleur que le premier ». Je lui en passai un troisième. Après l'avoir tourné et retourné, il déclara : « Celui-là est meilleur, » et le posa devant lui; puis, de nouveau il tendit la main. Comme je le regardais sans comprendre « Ça ne suffit pas! » fit-il. « Comment! les droits s'élèvent à 45 pesetas et

je vous en donne 50? » Il m'expliqua alors que les droits sont payables en or et que par conséquent, ils doivent être majorés d'un tant pour cent pour tenir compte du change; qu'en outre il y avait des droits de papier timbré, de retour d'argent, etc.

Bref il me fit payer une soixantaine de pesetas sur lesquelles il y en avait huit ou dix que je ne revis jamais, par l'excellente raison qu'elles représentaient son petit profit personnel.

Les droits devaient m'être rendus à la sortie, mais comme je rentrais en France par la Catalogne, les douaniers catalans prétendirent qu'ils n'avaient pas de rapport avec les douaniers aragonais et que je ne pourrais récupérer mon argent qu'en m'adressant à Madrid, ce qui exigea environ six mois de démarches et l'intervention du consul français.

L'année suivante, je pénétrais en Espagne par le col de Puymorens et la douane de Puigcerda, en Catalogne, et je pus encore contempler les beautés de l'administration espagnole.

Dévalant à toute allure la longue côte qui conduit du col à Bourgmadame, j'espérais pouvoir passer la frontière avant la nuit, ce qui m'aurait fait gagner un jour; mais, au moment où je franchissais le pont international qui sépare ce petit village de la terre espagnole, un « aduanero » s'avança en me faisant signe d'arrêter; fort aimablement et le sourire sur les lèvres, il me tendit sa montre; malgré la générosité bien connue des Espagnols qui mettent tout à la disposition de Usted, je devinais qu'il ne s'agissait pas d'un cadeau, mais je ne pouvais m'imaginer quelle était la signification du geste. Je la demandai dans mon meilleur castillan. « Il est 5 heures », fut la réponse. Je ne comprenais toujours pas! « Eh bien! cela signifie que le bureau de douane est fermé et que vous ne pourrez passer que demain vers 9 ou 10 heures! » « Bueno! » Il n'y avait qu'à faire demi-tour. Le lendemain, à l'heure dite, je me présentais au même bureau ou le même « aduanero » me reçut. « Vous voulez passer? » « Bueno, » mais le bureau de douane est à 800 mètres d'ici et vous ne pouvez aller seul jusque-là; il faut que je vous fasse accompagner par un « carabinero ». — « Va pour le « carabinero », mais où est-il? » — « Ah! il n'y en a pas pour le moment! Bueno! » — « Quand y en aura-t-il un? » — « No se! (je ne sais pas)! » — « Mais ne pourrait-on pas en faire prévenir un? » — « C'est impossible, je suis seul ici et je ne peux pas quitter ». — « Et alors? » — « Et alors il faut attendre ». J'attendis donc trois quarts d'heure, une heure, une heure et demie! Toujours pas de « carabinero ». Le douanier avait l'air de trouver cela normal et ne s'impatientait pas du tout; j'en profitai pour lui faire subir le supplice d'un interrogatoire social en règle.

Tous les missionnaires de la science sociale savent que, lorsqu'on interroge un homme libre, on constate généralement au bout de peu de temps que le patient donne des signes d'agitation, pousse de gros soupirs et finalement vous glisse souvent entre les mains et s'échappe. Ici, mon brave douanier ne pouvait pas s'échapper et j'en profitai pour le questionner à tour de bras, de sorte que le temps ne me parut pas trop long. Cependant, au bout d'une heure et demie, je commençais à désespérer, lorsque le Hasard, dieu des voyageurs, daigna m'envoyer un libérateur sous la figure d'un hôtelier de Puigcerda. Avec un flair de bon commerçant, le brave homme devina en moi un client possible et s'enquit auprès de l' « aduanero » de mon cas.

« Vous pouvez passer, me dit-il d'un geste olympien; je me porte fort pour vous. » Il signa quelques paperasses et me donna son fils, gamin d'une dizaine d'années, pour me guider vers le bureau de douane et ensuite jusqu'à l'hôtel.

J'étais donc sauvé et je cheminais gaiement sous le soleil torride d'une belle journée de juillet, en devisant avec le jeune guide qui, en sa qualité de Catalan, montrait une répugnance curieuse à parler castillan, lorsque j'entendis derrière moi un pas précipité; c'était encore un douanier qui s'étant consulté avec le premier, avait découvert quelque irrégularité dans la façon de procéder de son collègue et qui, avant de me laisser continuer mon

chemin, avait pris le parti d'aller demander des instructions au bureau de douane. « Arrêtez-vous là à l'ombre, me dit-il, et attendez que je revienne ! » Puis il s'éloigna. Je savais par expérience qu'avec l'administration espagnole il n'y a pas à regimber. Je m'assis donc stoïquement sur le bord du chemin et j'attendis toujours sous la garde du jeune hôtelier qui n'avait garde de perdre de vue « le client ». Cela dura encore un quart d'heure ou vingt minutes. Enfin par la route poudreuse je vis arriver un troisième « aduanero », en service commandé celui-là, c'est-à-dire à pas tranquilles. Il m'expliqua qu'il venait pour m'accompagner au bureau, et, flanqué de mes deux guides, car le moutard ne me lâchait pas d'une semelle, je fis mon entrée en ville.

Nous abordions bientôt une rue en pente raide comme on en trouve beaucoup dans les vieilles villes espagnoles, et pour remorquer ma bicyclette ornée de ses 20 kilos de bagages, j'avais fort à faire; naturellement l'« aduanero » qui marchait à mes côtés ne m'eût pas donné le moindre coup de main. Uniforme oblige ! Cela tirait tellement que j'en étais tout étonné, il devait y avoir dans ma machine quelque frottement trop serré que je devrais vérifier en arrivant, car ce n'était pas naturel, et je jetai machinalement un regard sur la roue arrière pour essayer de voir ce qui me valait pareille corvée, lorsque j'aperçus le gamin qui avait saisi une courroie du porte-bagage et se faisait remorquer avec sérénité ! ! La voilà bien, pensai-je, l'ingéniosité espagnole ! Il est digne, celui-là, aussi d'entrer dans cette sérénissime administration, et d'une légère tape je lui fis lâcher prise.

Mais nous approchions du bureau et déjà je serrais les dents, bien disposé cette fois à me défendre énergiquement; je connaissais le montant des droits 3 francs par kilo, et je ne paierais pas un « maravedis » de plus.

A peine étais-je dans le bureau, que j'eus l'impression très nette d'être dans un tout autre pays que l'Espagne Aragonaise. Ici pas de morgue hautaine, l'un des employés vint me chercher lui-même dans le vestibule, m'aida à faire passer ma bicyclette par la porte et, lorsque je fis mine de vouloir détacher mes paquets pour les faire visiter, il eut un geste de dénégation indigné, qui semblait vouloir dire : « Fi ! Monsieur, pensez-vous que je ne voie pas à qui j'ai à faire? » Tant d'amabilité et de politesse me causait, malgré moi, une vague inquiétude; il n'est pas besoin d'avoir beaucoup voyagé pour savoir que l'amabilité en général, « ça se paie ».

L'employé écrivassait en calculant tout haut avec affectation et moi, j'attendais la gorge serrée par l'angoisse de celui qui se dispose à livrer un combat opiniâtre.

De plus en plus obséquieux, l'employé se leva, se pencha vers moi, et suivant avec sa plume les lignes inscrites sur le bout de papier qu'il tenait à la main, commença à m'expliquer le décompte. Tant par kilo, soit tant ... tant pour le papier timbré ... tant pour le retour d'argent ... « car si vous ne repassez pas par ce bureau, nous vous retournerons votre argent par une banque sans aucun dérangement pour vous », etc., etc... Puis, passant légèrement sur la quatrième ligne de l'addition ornée de 8 francs, il sautait au total ... égal à tant ...

« Je ne comprends pas bien ces 8 francs de la quatrième ligne, » dis-je d'une voix résolue. « Vous ne comprenez pas?... voilà, je vais vous expliquer », et le gaillard recommença, tant par kilos ... papier timbré ... retour d'argent ... et passant encore légèrement sur les 8 francs de la fin ... total tant ... s'écria-t-il victorieusement. Avec une goujaterie dont je rougis encore, j'insistais ... « Oui, mais ces 8 francs, vous ne m'expliquez pas ces 8 francs. »

L'employé me lança un regard de travers ; puis il se frappa violemment le front ... « Oh ! quelle erreur, s'écria-t-il, quelle erreur ! Je me suis trompé en plaçant la virgule : c'est 0 fr. 80 et non 8 francs ; évidemment, vous avez raison ! » J'avais bien envie de faire remarquer que les 0 fr. 80 ne s'expliquaient pas plus que les 8 francs, mais je réfléchis que cela faisait toujours 7 fr. 20 de gagné et qu'il eût été peut-être dangereux de trop insister, car ces redou-

tables fonctionnaires auraient pu en somme me faire défaire tous mes paquets, y compris peut-être mes pellicules photographiques; mieux valait évidemment se contenter de ce succès déjà sensible.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que les étrangers soient plus molestés que les nationaux bien au contraire : le fonctionnaire espagnol a toujours un respect plus ou moins vague pour le « señorito » qui pourrait, à la rigueur, connaître quelque homme politique influent ou même, par son consul lui attirer des désagréments. Les malheureux paysans espagnols que leurs affaires obligent à passer la frontière en voient de bien plus cruelles; et je me rappelle le ton de désespoir d'un pauvre cocher de Jaca que je rencontrais certain soir en train de récolter des pommes de terre dans son petit champ. A peine avais-je entamé la conversation avec lui qu'il s'écriait spontanément : « Vous êtes Français? Ah! Monsieur, quelle chance vous avez de vivre dans un pays où les douaniers sont si aimables « sacan bien los perros pero muy suavemente » (ils tirent bien les sous, mais très doucement). Je suis connu d'eux, car je passe souvent la frontière et je n'ai jamais la moindre difficulté; mais ici on nous traite « con un cuchillo, como si fuessemos bandidos » (avec un couteau, comme si nous étions des bandits). Je transcrivis sur mon cahier de notes les paroles mêmes dont se servit mon interlocuteur et je ne fais que les recopier ici.

L'administration montre du reste dans toutes ses branches une désinvolture vis-à-vis du public et un mauvais vouloir dans son service qu'on rencontre à chaque pas.

Pour la poste, par exemple, je n'ai jamais pu recevoir une seule lettre « poste restante » pendant mes cinq voyages d'Espagne. Les bureaux où elles sont adressées ne les gardent que sept ou huit jours à la disposition du public; après cela, ils les réexpédient! En France, les lettres sont gardées deux mois à la disposition du public et en Angleterre trois mois, et ce petit fait mesure pour ainsi dire le degré de condescendance de l'administration de chacun de ces pays pour la population.

Il en est de même pour les chemins de fer; je ne parlerai pas de la lenteur légendaire des trains; mais, en plus de cela, le voyageur ne rencontre dans les gares que le minimum de commodités compatibles avec le service; c'est ainsi qu'il n'y a pas de consigne, ce qui est très gênant pour le touriste qui voudrait bien, pour aller faire un tour en ville, laisser quelques paquets à la gare. Il n'y a pas non plus de colis postaux transportés par le chemin de fer, et que dire de cette coutume des compagnies de ne marquer sur les indicateurs que le prix des billets, non compris l'impôt, ce qui donne aux employés indélicats toute facilité pour *tripoter* à leur aise?

Il n'existe pas non plus de mandats-poste et comme les lettres chargées n'arrivent pas toujours, on est très embarrassé pour se faire envoyer de l'argent en voyage. Tout ceci est officiel, l'administration refuse purement de vous rendre ces services; à bon entendeur, salut. Mais, à côté de cela, il est toutes sortes de petits ennuis provoqués par le peu de complaisance, l'arrogance ou la malhonnêteté des employés. A chaque instant, et sur un soupçon peu justifié, les employés des guichets de chemin de fer refusent des pièces de monnaie qui sont bonnes et s'entêtent ensuite à ne pas les recevoir, ce qui ne les empêche pas ensuite de vous en passer d'authentiquement fausses. C'est en effet aux guichets des administrations et des grandes banques qu'on est le plus exposé à recevoir de la fausse monnaie. Les commerçants espagnols ne vous en passent jamais, par l'excellente raison qu'ils n'en reçoivent jamais. Leur habileté pour les apercevoir tient du prodige et fait du reste parti des qualités qu'on exige en première ligne d'un bon employé de commerce.

Pour ma part, je n'ai en Espagne jamais reçu de fausse monnaie que dans les gares, les banques et les administrations.

Voici comme exemple ce qui m'advint à la gare de Calatayud.

Je devais prendre le train à minuit pour me rendre à Valladolid et je faisais les cent pas depuis vingt minutes devant le

guichet des billets qui persistait à ne pas s'ouvrir. A minuit moins cinq le guichet n'était pas encore ouvert; croyant à un oubli de l'employé endormi à cette heure tardive, je pénétrai dans le bureau et je demandai poliment si l'on pourrait me délivrer un billet. Je trouvai là un petit bonhomme d'une insupportable arrogance qui me déclara que le train n'arriverait que dans un quart d'heure et qu'il avait le temps. Je savais pertinemment que c'était faux, mais que faire? J'étais à sa merci. Pendant que je me promenais sur le quai de départ en rongeant mon frein, je vis accourir à moi le garçon du buffet qui me dit d'un air étonné : « Vous ne prenez pas votre billet? Le train va arriver dans quelques secondes et vous ne pourrez pas partir. » — « L'employé ne veut pas me le donner, » répondis-je! Une expression de grande pitié se peignit sur les traits de ce sympathique garçon : « Donnez-moi l'argent, je vais aller vous le chercher! » La situation s'éclairait; j'apercevais fort bien la petite combinaison, mais que faire? Il n'y avait dans la gare que les deux gaillards et moi; la ville d'ailleurs endormie à cette heure s'en trouve quelque peu éloignée et m'était tout à fait inconnue, il n'y avait qu'à s'exécuter. J'allongeai un billet de banque au moment où le train entrait en gare. Quelques secondes après, le garçon reparaissait avec mon ticket et une poignée de duros : « Montez vite, » me dit-il en me glissant toute cette ferraille dans la main. Lorsque je pus vérifier, je constatai 5 duros faux! soit 25 francs de volés. Quand on compare tout cela à l'honnêteté, à la bienveillance, à l'obligeance inépuisable du bon peuple espagnol des campagnes, on est stupéfait qu'un même sol puisse donner naissance à des gens si différents. J'ai fait des centaines de kilomètres par la route sans être écorché par un seul hôtelier; les prix ont toujours été, sauf peut-être en Galice, exactement correspondants au confortable qu'on avait pu me donner.

Évidemment, c'est un phénomène qui mérite une explication. D'abord, il est bien clair que si les Espagnols jouissent d'une pareille administration, c'est qu'ils veulent bien la supporter. — Si brusquement et sans modifier le cadre on remplaçait le peuple espagnol par des Anglais, *le changement* ne serait pas long à se produire, une résistance énergique et tenace saurait bien vite faire mettre les pouces à tous ces gens-là. L'administration de Guillaume le Conquérant devait être un peu analogue, j'imagine, et c'est de là que sont sorties ces admirables lois instituant l'inviolabilité du domicile et de la personne du citoyen Anglais.

Si au lieu d'Anglais on mettait des Français, il se produirait une succession d'explosions révolutionnaires, procédé bien inférieur au précédent et qui explique que nous ne soyons pas encore arrivés à l'inviolabilité de la personne et du domicile. Cependant, il y aurait plus ou moins rapidement un changement appréciable. Le peuple espagnol, lui, courbe la tête et se laisse molester et soutirer toutes ses économies sans presque rien dire ou du moins sans rien faire pour améliorer sa situation. Pourquoi? C'est ce qu'il nous reste à voir.

A priori, les données antérieures de la science sociale nous permettent de poser en principe que si un homme supporte un certain état social, c'est qu'il y a été dressé par l'éducation de famille. C'est, par conséquent, dans l'organisation de la famille espagnole qu'il faut chercher la raison d'être de la passivité de ce peuple vis-à-vis de son administration. Je vais donc essayer par une analyse minutieuse de mettre en relief les particularités d'éducation qui peuvent être rendues responsables de cette mentalité si spéciale.

(*A suivre.*)

J. Durieu.

BIBLIOGRAPHIE

Charity and social life, par C. G. Loch, 1 vol. 6 fr. net (Macmillan et C°, édit. Londres, 1910).

Cette étude a pour but d'essayer de déterminer les rapports qui existent entre les idées religieuses et sociales d'une part,

et les méthodes et les institutions charitables d'autre part. L'auteur a donné une grande importance à la partie historique, beaucoup de nos idées actuelles étant un legs du Passé. Toutefois, il nous semble qu'il exagère un peu l'influence de l'Antiquité sur nos conceptions actuelles et qu'il s'attarde trop longuement sur les Hébreux, les Grecs et les Romains. Et il faut encore moins exagérer cette influence lorsque l'on a en vue un pays qui, comme la Grande-Bretagne, a été peu atteint par la civilisation méditerranéenne. L'auteur, l'un des rares membres anglais de notre société, connaît trop bien les résultats auxquels est arrivée la science sociale, pour ignorer le grand changement survenu dans l'orientation sociale de l'Europe occidentale au début du Moyen Age. Aussi, éprouve-t-il à ce moment le besoin d'écrire un chapitre spécial, *Changes in the structure of society*, dans lequel il met en relief ce changement.

A partir de là, les choses s'enchaînent avec facilité, et le présent sort bien du passé par une évolution lente et continue. On se sent sur un terrain tout à fait solide.

Quant aux derniers chapitres, ceux qui ont trait à l'organisation actuelle de la charité en Angleterre, il est inutile de dire qu'ils sont traités avec une compétence toute particulière, M. Loch étant en effet personnellement intéressé dans les œuvres charitables de Londres. Ce livre a, en outre le mérite d'être très clair, ce qui n'est pas une mince qualité pour des lecteurs français. Beaucoup de membres de notre société s'occupent de questions charitables ; ils trouveront, dans le travail de M. Loch, une documentation très abondante, principalement en ce qui concerne les institutions d'outre-Manche.

P. Descamps.

La Belgique et le Congo, par Emile Vandervelde. 1 vol. in-8°, de la Bibliothèque générale des sciences sociales, cart. à l'anglaise, 6 fr. (Félix Alcan, édit.).

M. Vandervelde, le leader socialiste belge bien connu, s'est toujours beaucoup préoccupé des affaires du Congo, et pendant quinze ans, il fit une opposition sans trêve à la politique léopoldienne. M. Vandervelde a fait deux voyages au Congo afin de se rendre compte *de visu* de l'état des choses, et les réformes qu'il préconise sont donc, en partie, le résultat d'observations personnelles. Pour le surplus, il s'est adressé aux sources les plus sûres.

Les hommes politiques ont, malgré leur bonne volonté, une certaine difficulté à se débarrasser de tout parti pris. Il est difficile de dire, à qui ne connaît pas le Congo, si l'auteur a réussi à être complètement impartial ; mais on peut mettre à son actif qu'il est resté sur le terrain purement objectif.

Nos lecteurs connaissent dans ses grandes lignes la brève histoire du Congo.

De 1876 à 1885, l'action européenne dans ce pays est dirigée par l'*Association internationale africaine*, qui poursuit un double but : abolir l'esclavage et ouvrir le centre de l'Afrique au commerce international. Pratiquement les deux buts n'en font qu'un, car ce sont les Arabes qui ont le monopole du commerce, y compris celui des esclaves.

L'Association internationale africaine devint bientôt une pure affaire belge — ou, pour parler plus exactement, une pure affaire léopoldienne — car les autres nations se désintéressent de la question. C'est Léopold II qui organise à ses frais toutes les expéditions et qui fonde les établissements européens. L'aboutissement forcé de cet état de choses devait nécessairement être la fondation d'un État Léopoldien.

De 1885 à 1908, un tel état a en effet existé sous le nom d'*État indépendant du Congo*. L'un des premiers actes du nouvel État fut l'expulsion des Arabes, après une guerre sanglante qui dura de 1891 à 1894. Mais, pour faire face aux frais de la guerre, et aussi pour mettre en valeur la colonie, il fallait de l'argent, et c'est pour s'en procurer que le Souverain du Congo fut acculé à deux choses :

1° Emprunter de l'argent à la Belgique ;
2° Exploiter commercialement les territoires de simple récolte, où l'on trouvait le caoutchouc et l'ivoire.

Le premier procédé conduira fatalement

à la reprise du Congo par la Belgique. Le second risquera de conduire à une exploitation abusive sous le régime du socialisme d'État, qui n'est pas le collectivisme, mais qui rentre dans la catégorie des systèmes monopolistes. Les systèmes de ce genre risquent presque fatalement de tourner à l'abus, puisque l'État est à la fois juge et partie. Il y aurait peut-être un parallèle à établir entre l'État indépendant du Congo et l'administration de l'Hindoustan par la Compagnie des Indes.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que le parti socialiste belge qui, en théorie, est partisan de la socialisation des moyens de production, lutta pour sa suppression au Congo.

M. Vandervelde a le courage de ne pas laisser dans l'ombre cette contradiction, et voici comment il l'explique. Les socialistes demandent la disparition de l'exploitation par l'État, non pas en faveur de celle par les particuliers, mais de celle des communautés indigènes.

Or, ceci entraînerait la disparition de la civilisation européenne. M. Vandervelde le reconnaît, et il reconnaît aussi que c'est là une impossibilité.

La conclusion?

La conclusion est celle-ci, d'après l'auteur. Il faut administrer la colonie dans l'intérêt des indigènes, protéger et éduquer ceux-ci de façon à permettre leur émancipation progressive (p. 220).

Inutile d'insister sur ce fait, que cette conclusion n'a rien de communiste, ni de collectiviste, ni de socialiste à aucun degré. M. Vandervelde le croit pourtant, et nous n'avons aucune raison de douter qu'il ne soit sincère.

C'est une pure confusion de mots :

La politique qu'il préconise est bien connue, et ne date pas d'aujourd'hui : c'est la *politique du bon tyran.*

P. Descamps.

La géographie humaine, par Jean Brunhes. 1 vol. 20 fr. (Félix Alcan édit. Paris).

Le livre que vient de publier M. Jean Brunhes, et qui résume plus de dix ans d'études et de réflexions, est un ouvrage très important. Il intéressera particulièrement les amis de la science sociale par les préoccupations dont il procède, qui sont essentiellement apparentées aux leurs, autant que par les différences qui le séparent d'eux. M. Jean Brunhes a beaucoup lu Henri de Tourville. S'il ne fait que peu d'allusions formelles à la science sociale, la science qu'il définit sous le nom de géographie humaine a trop de points de contact avec notre méthode pour ne pas s'inspirer un peu du même esprit et faire de lui un précieux auxiliaire de nos études.

Cette science est encore à ses débuts. Elle eût pour initiateur Ratzel, dont le premier ouvrage date de 1882. Elle dérive de la géographie physique. Tandis que l'analyse tourvillienne, se donnant pour but de connaître les sociétés humaines, fait état pour chacune d'elles, et comme premier objet d'examen, des faits géographiques qui influent sur l'activité sociale, la Géographie humaine s'occupe avant tout des faits géographiques *sur lesquels* agit l'activité humaine. Ainsi le champ d'étude serait déjà souvent le même, dans ce domaine des rapports entre l'homme et son habitat, mais avec des attitudes inverses. La communauté se resserre encore du fait que la Géographie humaine examine aussi les influences les plus immédiates du milieu géographique sur l'homme.

Or cela, c'est de la science sociale. A cet égard, et aussi comme tableau des conditions géographiques où vit chaque race, chaque parcelle homogène d'humanité, la Géographie humaine est une des substructions de notre édifice scientifique, seul complet. Elle établit ou prétend établir des répercussions entre le lieu et le travail; parfois pousse jusqu'à la propriété; elle met donc en jeu les trois premières classes de la nomenclature.

Mais elle s'arrête là. Effrayée devant l'échelon qui monte des moyens d'existence à la famille, elle abandonne à ce point les déductions qu'elle croyait pouvoir tirer des prémisses géographiques. Ni cette timidité tardive ni la hardiesse initiale n'ont un caractère méthodique. Rien

ne nous dit pourquoi les considérations géographiques, à elles seules, permettent de conclure dans le domaine du travail ou de la propriété et pas au delà. Tandis que la connaissance des faits géographiques *sur lesquels* agit l'activité humaine constituerait bien une science autonome, aucune délimitation précise ne clôt la Géographie humaine dans la direction inverse. Le fait géographique influe nécessairement sur tous les traits d'une société. Pour s'arrêter aux premiers, il faudrait avoir une frontière naturelle qui borne ici ou là cette influence. Et pour englober le tout, il faudrait avoir une méthode plus complète, capable d'analyser tous les faits sociaux et de rendre compte de leur enchaînement réciproque.

M. Jean Brunhes a bien senti la difficulté. Il avoue quelque part que la géographie ne suffit pas à tout expliquer, et que, pour la plus grand nombre des phénomènes sociaux, il faudrait faire appel encore à d'autres notions que d'ailleurs il ne précise pas. Comment, dès lors, se reconnaît-il le droit d'en expliquer quelques-uns sans le contrôle de ces notions plus amples! La science qui rend compte des démarches humaines intervient plus ou moins, ou peut intervenir en chacune d'elles. Du moment qu'on est dans son empire on ne doit pas juger hors de son tribunal.

Ce qui précède fera comprendre le contour, parfois indécis, de la Géographie humaine, et les réserves que peuvent appeler certaines de ses explications. Ni les traces de l'activité humaine sur le sol, ni les effets du climat sur l'homme ne sont rapportés à la formation sociale des individus. On nous montre la maison de terre du fellah, produit du limon dans la basse Égypte. Sans doute : mais d'autres races construisent en pierre ou du moins en brique sur le limon lui-même. Elles ont des besoins qui font violence à la nature.

Ces critiques mises à part, il faut reconnaître la valeur d'un ouvrage où s'accumule une masse considérable de faits et d'idées. Rien que sa bibliographie suffirait à rendre les plus grands services aux chercheurs de la science sociale. Le voisinage des points de vue est souvent frappant et contribuera à faire admettre des idées qui sont aussi les nôtres. Les vues et les documents de M. Jean Brunhes peuvent servir souvent de point de départ à des études de science sociale. Et si la Géographie humaine était fortement établie, une part de notre travail d'analyse sociale serait facilitée, voire préparée et sur certains points ébauchée.

Et pour ce qui est de son instruction générale, tout esprit éclairé peut tirer profit du livre, si nourri et si vivant, de M. Jean Brunhes.

Georges Blanchon.

La Crise anglaise, par Ph. Millet, 1er vol., Armand Colin et Cie, Paris.

On a beaucoup écrit sur la crise anglaise, mais on a rarement mis en relief ses éléments caractéristiques, comme vient de le faire M. Ph. Millet. L'ouvrage qu'il présente au public a un double mérite : il est exact, documenté; on sent que l'auteur a pu, grâce à son séjour prolongé en Angleterre, pénétrer dans les divers milieux politiques et les bien connaître; son enquête est consciencieusement conduite; voilà déjà qui est appréciable. Mais ce qui l'est davantage encore, c'est que cette enquête a été dirigée avec discernement. Il ne suffit pas, en effet, de bien voir; il faut, en plus, savoir choisir ce qu'il convient de voir, donner aux divers renseignements recueillis une cote de valeur, négliger ceux qui n'éclairent pas le sujet, insister, au contraire, sur ceux qui ont une vertu révélatrice. Les reporters se bornent à la première partie de cette tâche, les observateurs l'embrassent tout entière.

Je me reprocherais de ne pas indiquer l'agrément de cette lecture. Plusieurs scènes de meetings politiques sont présentées avec beaucoup de vérité. La physionomie générale des orateurs et des auditeurs est rendue d'une manière très vivante; quelques phrases capitales des discours prononcés, quelques interruptions, souvent même quelques réflexions échangées dans l'auditoire sont rapportées et

mettent le lecteur en contact réel avec l'assemblée. Au surplus, cet agrément littéraire tient encore en grande partie au discernement dont j'ai déjà loué M. Ph. Millet. Sans doute, il sait écrire sa langue ; mais ce qui fait ressortir les traits qu'il encadre dans son texte, ce qui donne à ce texte la vie et l'intérêt, c'est qu'il a su marquer l'importance de ce qui est important et laisser dans l'ombre les faits *d'à côté* auxquels tant d'écrivains s'attachent.

P. R.

Histoire du mouvement social en France (1852-1910), par Georges Weill, professeur à l'Université de Caen. Un vol. in-8°. Prix : 10 fr. Félix Alcan, édit.

Sous ce titre, M. Weill retrace l'histoire du mouvement ouvrier en France depuis le milieu du dix-neuvième siècle. Même réduit à ces termes, le sujet restait aussi vaste que captivant, car aucune époque n'a assisté à des changements aussi considérables et n'a ouvert des horizons aussi larges à toutes les aspirations humaines, et l'on est presque effrayé de la somme énorme de documents dont un pareil travail suppose l'élaboration. Pour être complet, l'auteur devait donc se borner à un résumé rapide, et on ne saurait lui reprocher de s'être attaché au côté documentaire de sa tâche, qui fait de son livre l'auxiliaire indispensable de tous les sociologues qui étudient les questions ouvrières contemporaines. On ne peut que le féliciter, à ce même point de vue, de l'impartialité avec laquelle il expose les thèses les plus contradictoires, les mettant en regard sans prendre lui-même parti.

G. Olphe-Galliard.

Les Maures et l'Esterel, par P. Foncin : 1 vol. in-18, 171 pages, 27 gravures et une carte dans le texte, 3 cartes hors texte. A. Colin, Paris, 1910.

Quoique situés sur la bordure même de la Côte d'Azur, les pays des Maures et de l'Esterel sont cependant fort peu connus : les touristes les visitent rarement et les grandes voies ferrées les contournent sans y pénétrer.

Les Maures forment un petit massif ellipsoïdal de 57 kilomètres de largeur sur 25 à 30 de largeur, très compacte, enfoncé entre le double sillon qui canalise les eaux du Réal Martin (affluent du Gapeau) et de l'Aille (affluent de l'Argent) et la côte. C'est une région âpre et sauvage, accidentée, dont l'altitude atteint parfois plus de 700 mètres. Les monts de l'Esterel, par contre, sont moins homogènes et leur relief est beaucoup plus atténué : ils s'étendent de Saint-Raphaël à la plaine de Carnes, couvrant un territoire de 20 à 30 kilomètres de longueur sur 15 à 20 de largeur, séparé des Maures par la coupure de l'Argent, qui se jette dans le golfe de Fréjus.

Par leur relief, les Maures et l'Esterel s'isolent nettement du continent qui les entoure : ce sont deux îlots très anciens, aujourd'hui fortement enclavés dans des terrains relativement plus récents. Les terrains primitifs, gneiss et micaschistes dominent dans les Maures, tandis que l'Esterel est surtout formé par des roches volcaniques, notamment par des porphyres, mais les deux massifs reposent évidemment sur un socle commun qui faisait partie primitivement du vieux continent de la Tyrrhénide, enfoui depuis l'ère tertiaire sous la Méditerranée et dont les îles d'Hyères, la Corse et la Sardaigne jalonnent vers la Kabylie la bordure orientale.

Le facteur géologique qui, dans bien des régions, passe à l'arrière-plan, paraît avoir joué dans celle-ci un rôle particulièrement important. Mon maître, M. Jean Brunhes n'hésiterait pas, je crois, dans le cas particulier à le qualifier de *facteur influent*.

Le relief traduit à la fois la longue résistance des roches anciennes et la puissance de l'érosion qui a arasé les montagnes, accumulé en chaos les ruines des sommets demantelés.

Le climat, tout en restant méditerranéen, subit cependant la double influence de l'altitude et de la topographie : les écarts de température sont accentués, jusqu'à 20 degrés parfois, entre l'ombre et

le soleil. L'action des vents est prédominante : elle commande au climat.

Le régime des eaux garde encore, malgré le nivellement progressif déjà bien avancé, une allure torrentielle. Les cours d'eau encaissent brusquement leurs lits; les sources abondantes sont assez rares, la circulation superficielle est entravée par l'infiltration favorisée par l'état brisé et fissuré du sol.

La faune et la flore à leur tour subissent les influences des milieux géologiques et climatiques. La flore est siliceuse, rude, comme le sol qui la porte. Les pins, les châtaignes, les chênes, le chêne-liège surtout, poussent au milieu des genêts, des genévriers, des bruyères, tandis que, tout à côté parfois, les oliviers, les sorbiers, les lentisques, les térébinthes, etc., rappellent le voisinage de la mer. Tout cela est souvent mélangé, irrégulièrement distribué : la montagne, ses flancs brûlés ou ombragés, la plaine, la côte ont cependant leurs flores propres. Les forêts alternent avec le maquis sur les pentes et dans les vallons ; dans la plaine arrosée au contraire, saules et peupliers, chênes blancs, érables et frênes dominent et conduisent aux plantes exotiques acclimatées de la côte.

La faune n'a rien de très spécial. Seuls les insectes y sont remarquables par leur variété et leur abondance. Les oiseaux y sont de plus en plus rares! Ils n'y séjournent pas, ils y passent seulement. Les braconniers, en les tuant et les chassant, — il y a très peu de chasseurs, paraît-il, — ont autant fait pour la multiplication des insectes que la chaleur et l'humidité des forêts abandonnées à elles-mêmes.

L'homme lui-même n'échappe pas au facteur géologique. Vivant sur un des sols les plus vieux de France, il a gardé quelque chose de primitif, d'archaïque. « Les procédés de culture sont restés en partie barbares, » dit M. Foncin. L'emploi des engrais est très rare : on emploie la cendre! On coupe la végétation, herbes et bois, qui sont abandonnés, puis, une fois desséchés, brûlés sur place. Les vrais labourages sont inconnus! On sème sur une terre à peine remuée, on récolte et le champ retourne lentement au maquis ou à la forêt. Aussi les résultats sont-ils bien faibles : le blé rend 9 hectol. 7 à l'hectare, la moyenne devant être de 17!

La forêt donne de meilleurs résultats grâce au chêne-liège et au pin. Elle fournit annuellement 100.000 mètres cubes de bois de pin et 45.000 quintaux métriques de liège, soit approximativement 2 1/2 à 3 millions de francs. Elle couvre un peu plus de la moitié du pays : 113.000 hectares sur 158.000, ne laissant qu'une place fort réduite aux herbages. Le mépris des arbres y est cependant général. « Pour un rien on abat les plus beaux et les plus vénérables, » dit M. Foncin. Par suite de son abondance, le bois perd sur place sa valeur. Les incendies de forêts y sont assez fréquentes à cause des pins et prennent parfois les proportions d'un désastre : de 1870 à 1881, 14.900 hectares ont été incendiés.

L'élevage se ressent à la fois de l'apathie des paysans et du manque d'herbage. Les chevaux qui sont cependant de bonne race et qui semblent provenir d'une souche arabe, sont plus nombreux. Pour le nombre des chevaux et des porcs, le Var est parmi les douze derniers départements de France. Il possède un peu plus de moutons, de chèvres, de mulets surtout. Pêcheurs, chasseurs, vivant surtout de simple cueillette, les habitants des Maures et de l'Esterel ne sont ni cultivateurs, ni éleveurs. Sur le sol de cette terre kabyle incorporée dans la côte, ils ont, malgré les efforts de certains d'entre eux, gardé quelque chose du sang et du caractère arabes : leur terre, dit justement M. Foncin, est « une Provence africaine » enclavée dans la grande Provence française.

L'histoire et le caractère de la population actuelle confirment assez fidèlement cette constatation. Les ruines des monuments phéniciens, grecs, romains, sarrasins surtout, évoquent une longue évolution historique reflétée dans le banditisme du Moyen Age et plus encore peut-être dans les mœurs actuelles, cependant très transformées. Indolents au travail, ardents au plaisir et au jeu, les habitants des Maures et de l'Esterel méprisent la domesticité,

prisent fort l'agriculture! et surtout l'exercice de l'autorité; « ils se font volontiers soldats, marins ou douaniers, entrent dans la gendarmerie ou la police, briguent les emplois dans les administrations publiques, telles que les Postes et les Chemins de fer ».

Le type arabe ou plutôt africain se rencontre parfois, surtout dans les bourgs anciens. Mais partout, on aime la société, les commérages, les flâneries, le jeu. La superstition et le fatalisme n'ont pas encore disparu. Cela devait arriver « est une expression courante et les sorciers ou masques n'ont pas encore perdu toute autorité. Les fêtes sont bruyantes : « nulle part en France on ne brûle tant de poudre en si peu de temps », dit M. Foncin.

La population actuelle ne dépasse guère 35.000 âmes, dont 24.000 pour les Maures. La densité est très faible : 21 habitants par kilomètre carré dans les Maures, 23 dans l'Esterel ou seulement 12, si on ne tient pas compte de Fréjus et de Saint-Raphaël. La moyenne du Var est cependant 47 et celle de France 73.

Les centres habités sont relativement importants, peu nombreux et très clairsemés. La plupart sont situés vers la périphérie des massifs : l'intérieur est presque vide : à peine y rencontre-t-on quelques hameaux et des maisons de gardes.

La situation des centres qui date du Moyen Age, tend à se modifier. Ils descendent des hauteurs plus sûres à une époque de troubles, vers la côte ou vers les voies de communication, soit que la mer ou les commodités exercent un attrait, soit que l'industrie bouchonnière périclite. La population s'accumule sur la côte, abandonnant progressivement le continent. Les « ménages », jadis isolés dans les terres vivant de l'agriculture et de l'élevage, disparaissent depuis 1836. L'exploitation du liège a amené l'abandon de la charrue : le petit propriétaire qui constitue la classe dominante peut faire ses cueillettes de liège sans être privé de la vie du cercle ou du café. La population disséminée diminue; elle émigre vers la ville, vers la côte surtout où la vie semble renaître, favorisée par l'industrie hôtelière et la culture reprise de la vigne. La population urbaine s'accroît aux dépens de la population rurale.

Tels sont, rapidement résumés, quelques-uns des principaux faits accumulés par M. Foncin dans son petit volume, qui, quoique écrit dans un but de propagande en faveur d'une région mal connue et où il y a beaucoup de vides à combler, mérite cependant pour sa propre valeur et sa méthode, d'être placé à côté des belles et grandes monographies de géographie régionale publiées depuis quelques années par les élèves de M. Vidal-Lablache. Ceux qui liront *Les Maures et l'Esterel*, comprendront comment et pourquoi l'isolement social de ces pays n'est pas une traduction particulièrement frappante des répercussions des milieux géologique et géographique.

Ernest Fleury.

The meaning of Social Science, par Albion W. Small, the University of Chicago Press, Chicago, Illinois : 309 pages : prix 1 dollar 62, *franco*.

Quelle est la signification de la science sociale? Quelle est la valeur de la sociologie, pour la direction des organismes de la société? Telle est la captivante question qu'un très distingué professeur de Chicago essaie à son tour d'élucider.

Dans les trois premiers chapitres de son ouvrage, M. Small démontre que les différentes disciplines qui se partagent aujourd'hui le vaste champ des phénomènes sociaux ne sont, en réalité, que les sections d'une science unique, la science sociale, la sociologie. Qu'on étudie l'histoire de l'art ou du droit, de la théologie ou de la littérature, des sciences ou des institutions économiques, du régime politique ou des modes d'éducation, en toute hypothèse, on ne fait que fournir une contribution à une science unique qui a pour objet la connaissance de l'expérience humaine. Connaître cette expérience en ses profondeurs les plus cachées, discerner en elle ce qui vaut pour toute expérience humaine, en quelque pays que ce soit, telle est notre grande tâche.

On pourrait plus aisément souscrire sans

réserve à ce programme, si M. Small était mieux pénétré de cette grande vérité que Le Play nous a enseignée, à savoir que l'étude méthodique des sociétés humaines doit commencer par la connaissance des sociétés *actuellement* existantes et des phénomènes sociaux *actuels* qui peuvent être directement analysés et observés. Quand donc se décidera-t-on à reconnaitre que ce qui est vrai pour les espèces animales ou végétales, l'est aussi pour les espèces sociales et de même qu'on ne croit pas que l'étude du mouton doit commencer par l'étude des plus anciens moutons dont nous pouvons discerner l'existence, sous le fallacieux prétexte qu'ils ont été les ancêtres des variétés contemporaines, de même l'étude des sociétés humaines ne doit pas commencer par des recherches sur la nature des institutions des collectivités anciennes.

D'autre part, il nous paraît que M. Small ne prend pas assez conscience de la valeur sociale de deux groupements toujours essentiels dans toute collectivité, le groupement du travail et celui de la famille. Là encore, Le Play nous enseigne naguère une très précieuse leçon dont beaucoup de sociologues tireront profit.

Au contraire, il me semble qu'il faut louer sans réserve les pages très intéressantes dans lesquelles l'auteur, reprenant une formule de Ward, affirme que « les forces psychiques sont aussi réelles et aussi naturelles que les forces physiques, et qu'elles sont les véritables causes de tous les phénomènes sociaux. « En réalité, les phénomènes sociaux ne se réalisent qu'à travers et par le moyen de nos volontés et de nos combinaisons mentales. Une analyse n'est donc *sociale* qu'autant qu'elle met en relief l'action des agents externes sur les intelligences et les volontés : celles-ci sont le point de rencontre, le champ de bataille de ces forces qui trouvent sur le champ de bataille d'autres cohortes, *d'un ordre différent*, avec lesquelles elles se doivent mesurer et combiner.

M. Small établit ensuite ce qu'il appelle « le centre de l'orientation de la science sociale ». La tâche essentielle de la sociologie consiste, dit-il, à interpréter les attitudes observables des hommes comme les expressions de leurs diverses réactions mentales. En fait, chacun de nous, qu'il s'en rende compte ou qu'il l'ignore, est inévitablement mis en demeure de répondre à cette question : Quelle sorte de lieu est ce monde, et comment puis-je en tirer le meilleur parti? Dans quelle direction vaut-il la peine d'essayer d'y faire quelque chose? Toutes nos institutions, toutes nos économies, tous nos arrangements sociaux ne sont qu'une certaine réponse à cette question, et trop souvent, en analysant, nous sommes dupes des mots : nous parlons de la propriété, de la souveraineté, de la concurrence et volontiers nous personnifions ces institutions, au lieu de voir que, derrière elles, c'est toujours l'homme qui combine, agence, ordonne, et à son tour celui-ci ne prend toutes ses décisions qu'en fonction de son interprétation de l'univers. Il me semble que sur tous ces points, on ne peut qu'adhérer sans réserve à la thèse de M. Small et lui être reconnaissant d'avoir rappelé des principes essentiels si souvent méconnus.

Les derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à exposer ce que l'auteur appelle les quatre phases de la science sociale : la phase descriptive, la phase analytique, la phase du jugement des valeurs, la phase constructive. Les deux premières n'appellent aucune observation, et par la quatrième l'auteur vise les hommes d'action qui réalisent les réformes que les sociologues assurent indiquer comme désirables, et certes personne ne contredira le professeur de Chicago lorsqu'il rappelle toute la différence qui sépare la conception d'une réforme désirable et sa réalisation pratique. Nous formulons, au contraire, toutes nos réserves à l'égard de la troisième phase, car nous ne pensons pas que la science sociale puisse juger les valeurs des phénomènes qu'elle analyse. Il est entendu que l'homme est naturellement porté à juger, et cette tendance n'est que trop nécessaire, puisque nous ne vivons qu'en portant à chaque seconde des jugements sur les hommes et sur les choses. Mais la

question est de savoir si c'est seulement en tant que faisant œuvre de science, — grossière ou perfectionnée, il n'importe, — que nous jugeons. Or, quelque effort qu'on ait fait depuis quarante années en France et ailleurs pour démontrer que la science sociale pouvait désormais poser la norme de la conduite, il faut cependant constater qu'on n'a réussi ni à démontrer que la conduite des hommes était indifférente à leurs doctrines morales, métaphysiques et religieuses, ni que ces doctrines étaient elles-mêmes définitivement jugées, vérifiées ou réfutées par la science sociale. Cependant, tant que ces deux démonstrations n'auront pas été fournies, — et l'expérience contemporaine semble au contraire produire contre elles d'irréfutables arguments, — on ne saurait accepter la thèse de M. Small, et il est vraiment fâcheux que l'auteur qui reconnaît qu'il se heurte, par son affirmation, à un des dogmes les mieux établis de la science contemporaine, n'ait pas pris la peine d'esquisser au moins une argumentation logique. Il se borne à constater qu'en fait nous jugeons. Oui, certes, nous jugeons, et même souvent momentanément, mais la question est de savoir si la science sociale peut nous fournir *à elle seule* la matière *totale* de nos jugements de valeur.

M. Small termine son ouvrage en annonçant, sous forme de conclusion, que les religions et l'esprit religieux devront de plus en plus s'imprégner des enseignements de la sociologie. La partie dogmatique et rituelle diminuera et sera remplacée par la science sociale qui deviendra elle-même « le sacrement le plus saint accessible aux hommes ». Ce que nous venons de dire nous dispense d'insister sur cette conclusion, qui rappelle les affirmations de M. Durkheim et de ses amis et à laquelle nous ne saurions souscrire.

Quoi qu'il en soit, cette étude de M. Small mérite de retenir l'attention : elle atteste l'universalité du mouvement qui pousse les meilleurs esprits de notre temps à prendre conscience de cette vérité que les phénomènes sociaux peuvent et doivent être étudiés méthodiquement : on discute encore sur la valeur et la méthode de la sociologie, mais cette discussion ne devra pas, semble-t-il, être de longue durée, car on s'apercevra que la solution du débat est impliquée dans l'affirmation même que la science sociale est une science.

Paul Bureau.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

De la *Revue critique* du 22 décembre 1910, sous la signature de Ch. Dejob, à propos du livre de M. J. Durieu sur les *Parisiens d'aujourd'hui*.

« Cet ouvrage, qui décrit tour à tour les gagne-petit de la ville, puis le monde rural, forestier, mineur, est souvent amusant, intéressant, toujours pris sur le vif. La première partie (cueilleurs de mouron, ramasseurs de bouts de cigares, chiffonniers, coureurs ou placiers, maîtres chiffonniers) plairait même à un frivole lecteur ; mais la conscience avec laquelle elle est traitée, les courses, les fréquentations affrontées pour en réunir la matière, prouvent que l'auteur vise un objet sérieux. Ses monographies serviront-elles à résoudre les difficultés du présent, comme il l'espère, comme il l'annonce dans un style trop technique ? je n'oserais pas l'affirmer. Trop souvent ses remarques sont plus justes que neuves et on ne voit pas toujours bien quels conseils on en pourrait déduire (par exemple, l'assertion que tel métier ne tue pas nécessairement les qualités qu'il ne développe point, p. 52 ; que la décadence d'une industrie y enraye la hausse des salaires ; que, quand le prix du transport est élevé, la fabrique se rapproche du lieu de production ; que les émigrants pratiquent d'ordinaire dans leur pays d'adoption le métier appris dans leur patrie, p. 580). Mais, pour qui ne veut qu'apprendre à connaître des sphères où nous n'avons guère occasion de pénétrer, le livre abonde en faits curieux (le mouronier, le *mégotier*, n'ayant pas de patrons, sont moins portés à déclamer contre la société, p. 66-7 ; le système de vente que pratique le chiffonnier, est d'une appré-

ciation si délicate qu'on n'y peut avoir d'associés, p. 182; les petits cultivateurs des environs de Paris sont amenés par la force des choses à se spécialiser, p. 242-3, et le professeur départemental d'agriculture est en honneur près d'eux, p. 272). Il y a aussi des cas où M. D. sait non seulement voir, mais conseiller. On remarquera les p. 483-8 où il explique que tous les efforts du gouvernement, s'il en faisait, contre le déboisement, échoueraient: car il s'obstine à imposer la propriété forestière comme au temps où le bois ne subissait pas au même degré qu'aujourd'hui la concurrence du charbon et du fer. « Il n'y a qu'un moyen d'arrêter le défrichement : s'arranger pour que les bois rapportent autant à leurs propriétaires que les autres cultures », p. 488.

LIVRES REÇUS

L'œuvre de l'ingénieur social, par W. Tolman, avec une préface de A. Carnegie, trad. de l'anglais par P. Janelle, et préface de E. Levasseur, 1 vol. (Vuibert et Nony, édit. Paris).

L'habitation ouvrière et à bon marché, par Lucien Ferrand, 1 vol. in-12 de la BIBLIOTHÈQUE D'ÉCONOMIE SOCIALE; prix : 2 francs (J. Gabalda et Cie, édit. Paris).

Mécanique sociale, par Sp. C. Haret, 1 vol.; prix : 9 francs (Gauthier-Villars, édit. Paris).

Les lectures de nos enfants (répertoire bibliographique), par G. Melin, 1 brochure extraite de l'*Éducation* (librairie Vuibert, Paris).

Études d'anthropologie sociale dans le milieu militaire, par le capitaine A. Constantin, 1 brochure extraite du *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, t. XXIX. (H. Georg, libraire à Lyon et Masson et Cie, libraires à Paris).

Dictionnaire de sociologie phalanstérienne, par E. Silberling, 1 vol. in-18; prix : 15 francs (Marcel Rivière et Cie, édit. Paris).

La paix sociale et internationale, par Émile Lewy, 1 brochure 1 franc (V. Giard et E. Brière, édit.).

La participation aux bénéfices, par A. Payer, préface de E. Vallé, 1 vol. in-16, 0 fr. 75 (Marcel Rivière, édit. Paris).

Fausse route (la question du travail), par L. Lenormand, 1 petite brochure (Marcel Rivière, édit. Paris).

Les réformes nécessaires dans l'enseignement et dans l'éducation, par Victor Henry de France, 1 petite brochure (Arras, 1910).

MARS 1911 79e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La table des matières. — La réunion annuelle. — Réunion du Conseil de la Société de Science sociale. — Les réunions mensuelles. — L'éducation dans les écoles anglaises. — Comment l'organisation politique et administrative du peuple espagnol dérive de ses procédés d'éducation familiale, par J. Durieu (*fin*). — Bibliographie. — Revue de la presse et des livres. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. de Thuy, 53, Redcliffe Gardens, South Kensington, London, S. W., présenté par M. Jean Périer.

M. le Dr José da Motta Prego, 9, rua Ivens, Lisboa (Portugal), présenté par M. A. Rodrigues Braga.

M. le Dr Cavasse, médecin major de l'armée coloniale, 35, avenue Villermont, Nice, présenté par M. Paul de Rousiers.

LA TABLE DES MATIÈRES

Depuis longtemps, les lecteurs de notre revue se plaignaient de ne pouvoir trouver facilement les articles parus dans la première série, faute d'une table générale des matières. Leur désir est enfin satisfait. Dès aujourd'hui, on trouvera dans nos bureaux, au prix de 2 francs, une brochure comprenant :

1° *La table alphabétique de la Science sociale* (1re période : années 1886 à 1903 inclus);

2° La table des matières de la même période classée par *ordre alphabétique des auteurs*;

3° *La table chronologique du Mouvement social* (1892-1903);

4° *La table alphabétique du Mouvement social.*

LA RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 15 mai au jeudi 18 mai, dans l'Hôtel de la *Société de Géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

Le programme complet en sera publié dans le prochain fascicule. Comme d'ordinaire, des démarches sont faites pour obtenir des compagnies de chemins de fer les réductions habituelles.

RÉUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

Le Conseil de la Société Internationale de Science Sociale s'est réuni, le 31 janvier 1911, à 9 heures du soir, au siège social, 56, rue Jacob, sous la présidence de M. Paul de Rousiers. Etaient présents : MM. Firmin-Didot, trésorier; l'abbé H. Hemmer; J. Durieu, secrétaire de la Société; P. Descamps, secrétaire de la Revue. Excusés : MM. R. Pinot, J. Melin, A. Dauprat, R. Dufresne, Ch. de Calan, Ph. Champault, V. Muller, J. Périer et L. Poinsard.

Le Conseil a d'abord examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1910, qui lui ont été présentés par M. Maurice Firmin-Didot, trésorier.

Le Conseil a ensuite décidé d'envoyer

les missions d'étude suivantes pendant l'année 1911 : M. Fleury, en Islande, et M. Descamps, en Champagne.

Comme d'habitude, une somme de 500 francs est mise à la disposition de l'un des élèves des cours de science sociale. M. Paul Roux sera spécialement chargé de préparer cet élève, de façon à rendre plus fructueuses les missions des débutants.

A l'unanimité des voix, M. Paul Roux est alors élu membre du Conseil.

Le Conseil a ensuite arrêté la date du Congrès annuel de la Science sociale pour l'année 1911. Il s'ouvrira le lundi 15 mai et prendra fin le jeudi 18 mai.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le *vendredi* 24 *mars*, à 8 heures 3/4 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel).

Dans la communication qui sera faite sur *la Multiplicité des dépendances et l'accroissement de la liberté dans les sociétés compliquées*, M. G. Blanchon, s'efforcera de définir la différence qu'il y a entre l'indépendance et la liberté, et de justifier l'hypothèse que, dans les sociétés humaines, à mesure qu'elles se compliquent et progressent, l'indépendance décroît, tandis que la liberté augmente.

L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES ANGLAISES

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de lettres relatives à notre étude sur les Écoles anglaises, et qui, nous n'en doutons pas, intéresseront nos lecteurs :

« Cher Monsieur,

« J'ose dire que je félicite sincèrement les membres de la « Science sociale » de pouvoir aujourd'hui, grâce à votre enquête de 1910, se faire une idée d'ensemble très nette et suffisamment exacte — je puis peut-être vous apporter ici mon témoignage personnel — de ce qu'est actuellement l'éducation dans les écoles anglaises de toutes catégories.

« Il semble pourtant qu'un détail pourrait être utile à ajouter à ce que vous dites des « Elementary Schools » et qui pratiquement pourrait intéresser tous ceux qui s'occupent de questions d'éducation. Dans les « Elementary Schools » — tout au moins dans celles que je connais — l'écolage n'est pas absolument gratuit. Il est de « 2/6 par term », ce qui correspond sensiblement à quatre sous par semaine. C'est infime et c'est beaucoup. La signification de ce fait m'avait été fournie il y a quelques années à Londres, et c'est pourquoi je l'ai remarqué pour ces écoles. Je visitais dans le West End les établissements du fameux Wm. Whireley, — l'universal provider, comme il s'appelait lui-même — et j'y appris qu'il distribuait chaque jour aux pauvres une grande quantité de pains. Mais cela *non* gratuitement; il leur faisait payer, si je me rappelle bien, environ un liard le pain de quatre livres. « Cela suffit, me dit-il, pour qu'ils *respectent* ce pain. » Or, à la même époque j'apprenais non sans surprise qu'à Paris de pauvres commis de magasins *préféraient* à l'hôpital gratuit, en cas de maladie, la maison Dubois, où on leur demandait une légère rétribution, qui leur donnait *confiance*. Il y a là peut-être un fait dont il faut tenir grand compte quand il s'agit précisément de l'éducation du peuple, et je crois de mon devoir de le livrer à vos méditations.

« M. H.-C. Honoré. »

« Cher Monsieur,

« Votre travail sur les écoles anglaises m'a beaucoup intéressé, et, comme toute étude de science sociale, elle jette, sur le sujet, des clartés suggestives... Je pense toutefois que vous ne donnez pas une importance suffisante au malaise qui règne ici sur les questions d'éducation, *principalement celles qui concernent les*

écoles de la Lower class et de la Lower Middle class. Certes, vous montrez que de grands changements ont eu lieu dans ces dernières années, mais ces changements ne sont pas parvenus à satisfaire aux desiderata de l'opinion publique. Je pense qu'*il y a eu surtout des expériences d'éducation,* qui ont donné aux éducateurs une meilleure idée du problème à résoudre, et montré l'importance de celui-ci au public. C'est tout. Le travail lui-même n'a pas encore été fait, et je suis convaincu que les cinquante années qui s'ouvrent verront plus de changements que celles qui viennent de finir.

« Vous avez noté l'importance attachée à la formation du caractère dans les écoles de la Middle class et de la Upper Middle class. *Il me semble que le grand problème actuel est d'obtenir cette formation dans les écoles des classes inférieures.* Le prix est le grand obstacle; aucun pouvoir public n'oserait lever des impôts suffisants pour payer les salaires qui seraient demandés par les éducateurs compétents; il est douteux qu'ils se rendent compte de l'importance du problème; pourtant, quand on aura débarrassé celui-ci des choses accessoires, *on se rendra compte que le point central est celui de la formation du caractère, même dans les écoles inférieures.* En ma qualité d'Écossais, je donne peut-être une valeur plus grande à l'intelligence et aux informations générales que ne le ferait un Anglais; pourtant je pense que le point de vue de ce dernier est le meilleur, et, chez moi, cette conviction augmente en vieillissant...

« Agréez...

« Wm Wilson. »

Nous sommes particulièrement heureux que notre étude ait donné l'occasion à des remarques aussi judicieuses de se faire jour.

L'observation de M. Honoré est tout à fait exacte. Il existe un certain nombre d'Elementary schools, principalement à Londres, où une légère rémunération est exigée des parents. Par contre, toutefois, la plupart sont entièrement gratuites, surtout en province. Un certain nombre d'enfants bénéficient même de la soupe scolaire gratuite, mais ceci rentre dans les œuvres d'assistance dont nous aurons l'occasion de parler dans la suite de nos études. Nous avons indiqué les grandes classes dont la société anglaise est composée, mais chacune de ces classes est elle-même subdivisée en sous-classes, à leur tour nettement hiérarchisées.

Quant aux réflexions de M. Wilson, elles viennent renforcer singulièrement une idée qui se dégage — insuffisamment peut-être — de notre exposé : c'est que *les écoles inférieures essaient, dans la mesure de leurs moyens, de copier les écoles supérieures.* Elles en sont loin, mais la voie est tracée dans ce sens. De grands efforts sont faits, en Angleterre, pour *éduquer* le peuple. Ces efforts deviennent de plus en plus méthodiques et coordonnés, et ils ne perdent pas pour cela de leur vigueur. Nous avons été personnellement frappés, lorsque nous avons pu voir ces forces à l'œuvre. Nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer, ou du réservoir inépuisable d'énergies désintéressées que sont les classes aisées anglo-saxonnes, ou de la conscience éclairée avec laquelle les questions qui se posent sont envisagées et leurs solutions cherchées. Nous pensons aussi que les expériences d'aujourd'hui donneront une vie plus haute aux générations qui viennent.

P. Descamps.

COMMENT L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU PEUPLE ESPAGNOL DÉRIVE DE SES PROCÉDÉS D'ÉDUCATION FAMILIALE.

(Suite)

II. — L'ÉDUCATION DONNÉE DANS LA FAMILLE ESPAGNOLE.

L'organisation de la famille est dominée par les nécessités des moyens d'existence; il est donc nécessaire de dire un mot de ces derniers pour comprendre la raison

des faits que nous aurons à citer pour la famille.

Les cinq voyages que j'ai faits dans la Péninsule Ibérique m'ont permis de concevoir une idée générale de l'ensemble des types espagnols que je groupe en deux grandes catégories : les cueilleurs et les pasteurs. Les premiers occupent les pentes propices à la culture arborescente qui descendent vers la mer Méditerranée ou vers l'océan Atlantique; les seconds occupent les plateaux du centre et quelques montagnes du Nord et de l'Ouest. Les pasteurs peuvent se diviser en pasteurs de moutons (Castillans, Aragonais, Estréménos ou gens du Léon) et les pasteurs de bêtes à cornes (Asturiens et Galiciens). Les pasteurs, à cause de leur mentalité commune, se sont toujours assez bien entendus ensemble et, grâce à leur nombre et à leur valeur guerrière, ils dominent les cueilleurs, sauf les Portugais, qui, occupant des pentes assez larges, ont pu constituer là un groupe nombreux de cueilleurs et conserver leur indépendance. Les autres cueilleurs méditerranéens, n'occupant que d'étroites bandes de terre, ont été soumis par les pasteurs. Mais l'animosité a toujours été très grande entre ces deux groupes de populations qui sont fort différentes par la mentalité et précisément par la façon dont elles comprennent l'administration.

Il suffit de lire ce qu'Edmond Demolins a écrit du type caussenard français, pasteur de mouton, pour comprendre ce que doit être l'éducation des Espagnols; l'étude de M. de Calan sur la valeur militaire des mêmes pasteurs s'applique tout à fait aux Espagnols, mais on conçoit qu'ici ce caractère s'exagère, par suite de l'ampleur du phénomène; il ne s'agit plus d'une surface égale à celle d'un ou deux départements français, mais de plateaux qui couvrent tout le centre de l'Espagne; rien que pour la seule province d'Estramadure, Reclus évalue à 40.000 le nombre des bergers qui vivent errant à la suite de leurs troupeaux transhumants.

J'ai étudié les bergers de la peña Collarada en Aragon et j'ai pu constater, d'une part, combien leur installation rudimentaire les prépare à toutes les fatigues de la vie militaire, et, d'autre part, qu'ils sont dressés dès leur enfance à la plus stricte discipline.

Le troupeau que j'ai visité était composé de mille têtes et gardé par quatre bergers, tous frères. « *El hermano mayor*, » l'aîné, commandait, et son geste n'eût pas été plus autoritaire s'il eût été colonel d'un régiment. La cabane où couchait tout ce monde était composée de quelques perches appuyées, d'une part, sur un petit mur de 50 ou 60 centimètres de haut et formé par un amas de cailloux sans aucun ciment, et, d'autre part, par un pan de rocher. Sur ces perches étaient jetées quelques mottes de gazon, et le tout formait une sorte de tanière, haute de 80 à 90 centimètres, sans porte ni fenêtres: on n'y pouvait entrer qu'en rampant et, dans l'intérieur, les quatre hommes couchés occupaient toute la place. C'est dans cette hutte informe que ces pasteurs passaient quatre mois tous les ans à plus de 2.000 mètres d'altitude. Pendant tout ce temps, ils ne songeaient pas un seul instant à perfectionner un peu leur gourbi dont un Arabe n'eût pas voulu, et cela bien qu'ils n'eussent rien à faire de la journée entière.

Mais que leur importe le confortable ! ils sont si habitués à cette vie qu'ils n'y prêtent plus aucune attention. On conçoit quels admirables soldats doivent faire ces hommes et pourquoi ils ont dominé par la force les cueilleurs des pentes.

La constatation de ce travail dominant nous permet de prévoir que l'éducation des enfants doit être compressive comme chez tous les pasteurs et tendre à développer la soumission et le respect de l'autorité plutôt que l'initiative et l'énergie; nous allons vérifier cette première hypothèse par l'examen de quelques faits qui seront encore ici de deux sortes : ceux que je puiserai dans divers auteurs espagnols et ceux que j'ai pu constater directement.

1° Dans une brochure sur l'évolution sociale des Espagnols en Oranie, M. Henri Lorin note cette attitude du père de famille, il dit : « Le père espagnol, ouvrier ou petit commerçant, s'occupe peu de l'éducation des enfants, mais il veut être entouré du respect le plus absolu. »

Reclus note aussi la façon dont les enfants embrassent toujours les querelles politiques ou autres du père, ce qui est un indice de la forte éducation familiale. Dans son roman intitulé « Cañas et Barro », M. Blasco Ibañez décrit quelques scènes de famille très caractéristiques à cet égard. Voici les procédés que la plupart des Espagnols mettent en œuvre pour l'éducation des enfants : Il s'agit d'un enfant qui sort de la toute première enfance et qui voit changer les façons de faire de ses parents en raison même de son âge :

« Maintenant il était homme; au lieu « d'imposer dans la maison sa volonté de « petit enfant gâté, il recevait des ordres; « et à la moindre rébellion la pesante « main de son père se levait menaçante « *pendant que le grand-père ricanait, affir-* « *mant que c'était la bonne méthode pour* « *élever les gens.* »

Que le lecteur se rappelle les nombreux Français qu'il a entendus se vanter de n'avoir jamais « touché » leurs enfants et compare l'attitude si générale chez nous du « grand-papa gâteau ».

Le procédé ne cesse pas toujours du reste avec la première enfance, et voici une scène dans laquelle le père corrige une fugue de son fils âgé déjà de dix-neuf ans.

« Son fils buvait au centre de la taverne avec la soif de l'ivrogne, entouré d'un public qu'il faisait rire par le récit des sottises qu'il avait commises dans son expédition.

« D'un revers de main, le père brisa « le porron » (bouteille spéciale avec laquelle on boit directement au goulot) qu'il levait à sa bouche, lui couchant du même coup la tête sur l'épaule. Tonet (le fils), étourdi par le coup et voyant son père en face de lui, se tut un instant; puis se lançant contre lui avec la rage dans le regard, s'écria que personne ne le frappait impunément, même pas son père.

« Mais il n'était pas facile de se révolter contre cet homme grave, silencieux, ferme comme le devoir et qui avait dans ses bras l'énergie de plus de trente années d'efforts constants contre la misère. Sans desserrer les lèvres, il répondit à la petite bête féroce qui essayait de le mordre, par une gifle qui la fit chanceler et ensuite par un coup de pied qui l'envoya rouler à la renverse sur la table entourée de consommateurs..... »

Cette autorité du père de famille ne cesse pas même toujours au seuil du mariage, et bien souvent il se croit le droit de marier son fils à sa fantaisie, comme le prouve le passage suivant :

« Un jour, « el tio paloma » (le grand-père, aborda Toni (son fils) avec l'attitude impérieuse du père à la mode latine qui considère ses enfants comme dépourvus de volonté et dispose de leur avenir et de leur vie sans les consulter. « Il devait se marier : il le jugeait ainsi parce qu'il manquait une femme dans la maison. » Et Toni reçut cet ordre comme si on lui avait dit que le jour suivant il lui faudrait préparer la barque pour aller transporter quelque chasseur de Valence. C'était bien. Il verrait à obéir le plus tôt possible à l'ordre de son père. »

Il est très notable cependant qu'après le mariage, l'autorité du père cesse complètement sur son fils. C'est là une idée dont j'ai constaté l'existence très générale en Espagne, où le mariage est considéré comme une véritable émancipation pour les jeunes hommes et les fait réellement changer de situation sociale. M. Blasco Ibañez rend parfaitement cette mentalité dans le passage suivant où le fils fait part à son père de son projet d'abandonner la pêche qui n'arrive pas à les nourrir pour faire de la culture; le vieux pêcheur, qui considère cela comme une déchéance pour la famille, entre dans une colère folle qui le pousserait à des voies de fait si ce n'était la dignité de son fils marié devant laquelle il s'arrête :

« El tio paloma, pâle de rage en entendant son fils parler ainsi, regardait fixement une perche appuyée contre la muraille et ses mains s'avançaient instinctivement vers elle pour la saisir et d'un coup lui briser la tête. Et certes il l'aurait fait si pareille rébellion avait eu lieu autrefois, car il se serait cru dans son droit après un tel attentat à son autorité de père à l'antique.

« Mais il vit au même moment sa belle-

fille portant son enfant dans ses bras et ces deux êtres lui parurent grandir son fils et le hausser à son niveau. Ce dernier était père de famille, et par conséquent son égal. Pour la première fois il comprit que Toni n'était plus le gamin qui préparait les repas autrefois, baissant la tête atterré devant un de ses regards. Tremblant de rage de ne pouvoir le calotter comme quand il commettait quelque sottise dans la barque, il exhala sa colère en véhémentes protestations ».

M. Blasco Ibañez, comme tous les grands romanciers, excelle à décrire des scènes sociales d'une fidélité parfaite; celle-ci donne une idée nette de cette mentalité absolument générale en Espagne.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que les gens du peuple aient le monopole de cette éducation compressive; il en est de même dans la bourgeoisie, et voici quelques extraits d'un autre roman intitulé : « Entre Naranjos », qui va nous permettre d'en juger :

« — Nos amis t'attendent au casino. Ils n'ont pu te voir qu'un moment ce matin, ils désirent que tu leur contes quelque chose de Madrid. »

Et doña Bernarda fixait sur le jeune député un de ces regards profonds et autoritaires de mère sévère, qui rappelait à Raphaël ses inquiétudes de l'enfance.

« — Va directement au Casino, ajouta-t-elle. Dans quelques instants Andrès ira aussi.

« Raphaël salua sa mère et don Andrès qui restaient à table, savourant leur café, et sortit de la salle à manger. »

Ces quelques lignes, par lesquelles le roman débute, nous montrent déjà la sujétion étroite dans laquelle ce grand garçon, qui est député de sa ville natale, est tenu par sa mère veuve.

Seul un violent amour pour une actrice peut le déterminer à un semblant de rébellion dont la mère finira du reste par avoir raison, réussissant par la suite à marier le jeune homme à son gré. C'était quelque temps avant son élection :

« Doña Bernarda, voyant le moment de réaliser ses rêves d'ambition, ne se donnait pas un instant de repos.....

« Il fallait aller à tel village pour dire quelques mots aux électeurs riches; visiter l'alcade (maire) de tel autre afin de lui montrer qu'on faisait cas de lui... etc...

« Et Raphaël obéissait, mais il évitait d'être accompagné par don Andrès, de façon à pouvoir passer quelques instants à la petite maison bleue en allant ou en rentrant; il lui arrivait même de supprimer le voyage pour y rester tout le temps, tremblant que sa mère fût mise au courant de ces sortes de distractions.

« Un jour doña Bernarda est avertie, et alors ont lieu « des scènes terribles qui laissent à Raphaël une profonde impression *d'amertume et de crainte* »....

« Du jour de la terrible scène, la mère et le fils restèrent moralement séparés. C'était une situation qui rappelait à Raphaël son enfance lorsque, à la suite de quelque escapade, il rencontrait le regard sévère et la figure irritée de sa mère. Mais cette attitude agressive se prolongeait maintenant de jours en jours. »

« Lorsqu'il rentrait le soir il se voyait interrogé rudement pendant le dîner en présence de don Andrès qui n'osait même pas lever la tête devant la puissante dame. Où était-il allé? Qui avait-il vu? Raphaël sentait l'espionnage continuel qui le suivait par la ville et la campagne...

« Pour se rendre à la maison de l'actrice, il se cachait comme à l'époque de son enfance quand il allait voler des fruits dans les jardins; il se glissait par les sentiers à l'abri des roseaux et la vue d'une paysanne ou d'un gamin l'obligeait à de longs détours. Et l'homme qui s'astreignait à cela était le même qui à cet instant remplissait de son nom tout le district, celui de qui les alcades disaient avec conviction : « Ici il ne peut y avoir d'autre député que don Raphaël ».

« Un jour cependant, à la suite d'une scène que lui fait le vieil ami de la maison, don Andrès, parce qu'il avait découché, il se révolte :

« — Très bien, dit le vieux irrité, que penses-tu faire? Réponds?

« — Moi, répartit le jeune homme avec colère, je ferai ce qu'il me plaira. »

« Don Andrès sursauta. Ay! comme il

était changé, son Raphaël! Cette flamme agressive, arrogante et belliqueuse, qui brillait dans ses yeux, il ne l'avait jamais vue jusque-là.

« — Raphaël, c'est ainsi que tu me parles! à moi qui t'ai vu naître! à moi qui t'aime comme un père!

« — Je suis majeur, il me semble, depuis longtemps. Je ne veux plus supporter cette comédie d'être un personnage dans la rue et un gamin à la maison. Gardez vos conseils pour lorsque je vous les demanderai. Bonjour. »

« En montant l'escalier, il vit sur le premier palier, dans la pénombre de la maison encore close et sans autre lumière que celle qui filtrait par les persiennes, sa mère dressée, furieuse, terrible, comme une image de la justice.

« Mais Raphaël ne broncha pas. Il continua de monter les escaliers sans trembler, comme les autres fois, tel le maître qui a été longtemps absent et qui rentre l'air arrogant dans la maison qui est sienne...

« La mère, stupéfaite de cette rébellion inattendue, se répand en plaintes amères auprès de son confident, don Andrès :

« — Dites-moi, Andrès, Raphaël n'est plus mon fils; on me l'a changé. Cette femme perdue a fait de lui un autre homme »... etc.

Ces citations suffisent pour montrer le procédé qui est celui de la famille communautaire; il a été encore exagéré par l'étroite discipline qui a dû être maintenue dans la nation et la famille pour pouvoir lutter contre les envahisseurs maures. Ce genre de famille a été appelé par Edmond Demolins « la famille patriarcale absolutiste ».

Il ne faudrait pas croire du reste que la mère de famille attend d'être veuve pour faire peser sur ses enfants le poids de son autorité. Un jeune ecclésiastique, fortement traditionaliste cependant, que j'interrogeais sur ce point, me disait nettement : « Ici la mère est le second tyran de la maison. »

De tout côté, en Espagne, j'ai recueilli des renseignements identiques. A Valence, par exemple, pour me faire l'éloge de certaines familles de la ville, on me dit que les enfants y sont absolument tenus, qu'ils ne jouissent d'aucune liberté, même après leur majorité, et qu'ils arrivent souvent jusqu'à l'époque de leur mariage sans avoir pu se permettre la plus petite escapade.

Bien que les fiançailles soient une des circonstances où les jeunes Espagnols jouissent de beaucoup de liberté même dans la bourgeoisie, et qu'en général ils choisissent leur fiancée seuls, cependant il arrive que les parents désirent intervenir pour une cause ou pour une autre et, dans ce cas, les enfants s'inclinent presque toujours sans révolte.

Tel le cas du forgeron d'un petit village où j'ai eu l'occasion de séjourner, et qui, veuf et désirant se remarier avec une veuve du voisinage, avait imaginé de faire épouser à son fils la fille de cette veuve, malgré le médiocre parti qu'elle présentait, et uniquement parce que cela facilitait sa petite combinaison personnelle. L'opinion publique du village avait condamné cette façon de faire, mais le fils s'était incliné docilement devant la volonté paternelle.

Le hasard m'a fourni l'occasion de prendre sur le fait la différence d'opinion des Français et des Espagnols au sujet de ces procédés d'éducation. Certain jour, je m'étais installé dans un wagon de troisième classe de la ligne de Barcelone à Saragosse pour en étudier le public spécial qui donne, comme on sait, bien plus ample matière à observations que celui des autres classes.

Dans le même compartiment que moi, mais à l'autre extrémité, se trouvaient deux Français et deux Françaises qui se rendaient à Saragosse.

Au cours du trajet, de violents sanglots éclatèrent dans le compartiment voisin, séparé du nôtre par une simple balustrade à hauteur d'appui, qui nous permettait d'apercevoir sans difficulté ce qui s'y passait. Le compartiment était occupé par cinq ou six paysans espagnols, dont un père de famille avec son fils âgé de dix ou douze ans. Le gamin était en train d'épeler quelques lignes sur un papier que son père lui avait donné et, comme il ne s'en tirait pas à son honneur, ce dernier, avec un calme parfait, lui avait allongé

une gifle à poing fermé, cause des pleurs qui avaient éveillé notre attention.

La séance du reste continua. Sur l'ordre paternel, le pauvre petit bonhomme continua à s'efforcer de lire au travers de ses larmes; mais, comme il y réussissait de moins en moins, la lourde patte calcuse de son père tombait sur sa tête en formidables gifles ou plus exactement en véritables coups de poings. La passivité extraordinaire de cet enfant me frappa; les yeux baissés et le visage en larmes, il ne faisait pas un mouvement pour éviter la correction paternelle. D'autre part, le père ne manifestait pas la moindre colère, c'était avec un calme parfait et d'une voix grave et tranquille qu'il répétait : « burro, burro » (âne, âne), accompagnant chaque exclamation d'une lourde claque. Je me représentais l'attitude d'un petit Français dans semblable occurrence, ses contorsions pour éviter les coups, ses regards furieux, la pointe du coude dirigée vers la main frappeuse, donnant bien plus l'impression d'une victime se défendant contre une agression injustifiée que d'un enfant recevant une correction paternelle. Ici rien de tout cela, passivité absolue.

Les quatre Français suivaient le manège, et je voyais bien qu'ils le désapprouvaient. L'une des femmes se décida à exprimer tout haut son opinion : « Est-ce assez stupide de battre un enfant ainsi, dit-elle avec colère, « il va l'abrutir et voilà tout, c'est ridicule, c'est idiot... », etc... « Si je savais l'espagnol, je lui ferais mon compliment ». Puis, s'adressant à un des deux hommes qui paraissait le cicérone : « Vous devriez le lui dire ! » Le gros homme, interpellé, huma une forte bouffée de son cigare, la chassa tranquillement dans l'air, haussa les épaules et répondit philosophiquement ! « S'il fallait faire l'éducation de tous les Espagnols que nous rencontrerons, on n'en finirait pas ».

Les autres Espagnols qui se trouvaient dans le même compartiment, regardaient la scène d'un œil tranquille et paraissaient la trouver bien naturelle; ils soulignaient encore par leur attitude la différence d'opinion entre les Français et les Espagnols à ce sujet.

Ces procédés n'existent pas seulement dans le bas peuple; un ministre espagnol appartenant à la noblesse est boiteux à la suite d'une correction un peu sévère que lui infligea, dit-on, son père, alors qu'il était déjà cependant adolescent. Personnellement j'ai vu plusieurs fois en public des pères de famille corriger durement leurs enfants à coups de verges sans que personne eut l'air d'y trouver à redire. En France, ils auraient été assaillis par la foule.

Cette subordination, ce respect dû au père, c'est-à-dire en somme à l'ancien, se retrouve ensuite dans la vie courante, à chaque pas : c'est ainsi que les jeunes gens, ayant trois ou quatre ans de plus que leurs camarades, ont une tendance à traiter ces derniers comme de tout jeunes enfants; il est amusant de voir de petits étudiants de vingt-deux ou vingt-trois ans appeler « petit gamin », voire même « petit poulet », des camarades plus jeunes de deux ou trois ans à peine. Ceux-ci, du reste, ne se rebellent jamais, si grande est chez eux l'habitude de la soumission à l'ancien.

Le jeune homme ne voit définitivement cesser sa suggestion que par le mariage, et le désir de détenir enfin le sceptre du commandement est une des choses qui poussent de bonne heure les jeunes Espagnols à s'établir.

Voilà les faits tels qu'on peut les observer : quels résultats donnent-ils?

Cette éducation compressive donne deux types d'hommes : l'un docile, soumis, prêt à supporter par habitude tous les despotismes; l'autre violemment anarchiste, prêt à tous les excès d'une rébellion sans mesure. La chose est, du reste, bien compréhensible. Les natures douces qui cèdent devant la compression éducative prennent l'habitude de la soumission et donnent le premier type; mais l'expérience prouve qu'il y a partout des individus à natures rebelles qui plient difficilement. Lorsque ces derniers se trouvent en face de procédés aussi énergiques, il leur faut, pour résister, déployer une énergie supérieure; ils développent donc en eux, par l'exercice cette faculté native,

et donnent la seconde catégorie d'individus.

Nous apercevons maintenant la raison pour laquelle la grande masse du peuple espagnol supporte avec une résignation extraordinaire le despotisme administratif sous lequel elle gémit; c'est parce qu'une éducation de famille compressive l'a dressée en grande majorité à la soumission.

A partir de ce point de départ, une analyse attentive nous permettrait d'expliquer à peu près tous les phénomènes sociaux qui se passent au sud des Pyrénées.

Prenons, par exemple, le fameux *Caciquisme*, contre lequel tous les partis politiques fulminent, sans pouvoir du reste s'en débarrasser, parce qu'ils n'en aperçoivent pas la vraie cause.

Cette cause n'est autre en effet que l'insécurité de la vie qui résulte pour tous les Espagnols des procédés politiques et administratifs dont nous avons donné une idée. C'est ce qu'il nous sera aisé de démontrer.

Nous avons vu dans quel état d'insécurité se trouvent les habitants des petits villages vis-à-vis du secrétaire de la mairie qui peut, non seulement les dépouiller, mais encore les envoyer au bagne pour des peccadilles plus ou moins imaginaires. Il n'y a pas, du reste, que le paysan qui soit soumis à cette exploitation, nous avons vu que le médecin, le pharmacien, et le curé étaient également mis en coupe réglée et obligés d'abandonner jusqu'au cinquième de leur gain annuel entre les mains du despote. Il ne faudrait pas croire que la rébellion soit facile; voici ce qu'il advint à un jeune pharmacien, qui avait tenté un semblant de résistance.

L'alcade du village avait retenu pour lui-même 500 pesetas sur les 2.500 que le pharmacien devait recevoir; celui-ci ne protesta pas, mais il refusa de signer le reçu de la somme totale et déclara qu'il ne voulait accuser réception que des 2.000 pesetas qu'on lui versait réellement.

La nuit suivante, une bande d'hommes armés et masqués envahirent sa maison et, le poignard sur la gorge, on lui intima l'ordre d'avoir à déguerpir du village dans les vingt-quatre heures, sous peine de mort. Comme il n'avait aucun doute sur la réalisation certaine de la menace, il dut abandonner sa situation et disparaître. Quand des représentants de la classe dite dirigeante en sont réduits à un pareil état d'insécurité, on peut imaginer ce que souffrent les autres.

L'insécurité donne normalement ici le même résultat qu'en Europe au moyen âge, lorsque des bandes de pillards normands ou autres rendaient les campagnes dangereuses à habiter; on voyait alors les hommes libres rechercher la protection des puissants seigneurs, même au prix de l'aliénation partielle de leur liberté.

Nous avons vu que le « secretario del Ayuntamiento » exerce son despotisme à l'abri de la puissance d'un gros monsieur de la ville qui le soutient dans toutes les circonstances; ce monsieur lui-même est appuyé par un autre, et ainsi de suite; en remontant de proche en proche, on finit par aboutir au centre de toute cette organisation qui est entre les mains du cacique de la province. Ce cacique dispose d'une force invincible dans les élections, et le gouvernement quel qu'il soit doit toujours compter avec lui. Ce personnage n'a pas nécessairement d'opinions politiques bien arrêtées et se donne généralement au plus offrant, car il cherche avant tout les faveurs et les places. Il a la haute main sur l'administration même de la justice (chez nos voisins, les juges sont essentiellement amovibles et révocables) et par conséquent il dispose véritablement des biens et même, dans certains cas, de l'existence de tous. Comment, après cela, résister aux volontés d'un pareil personnage? Il est facile de montrer par quelques exemples ce qu'est un cacique et jusqu'où va sa puissance. C'est encore au roman de M. Blasco Ibañez, « Entre Naranjos », que j'emprunterai ces citations.

Il met en scène le cacique don Ramon Brull, chef occulte de la province :

« La cour de sa maison était le théâtre de sa souveraineté. Ses partisans le rencontraient se promenant d'un bout à l'autre entre les vertes caisses des platanes,

les mains croisées derrière son dos large et fort, quelque peu courbé par l'âge; dos majestueux, capable de soutenir tous ses amis.

« Là il rendait la justice, décidait du sort des familles, réglait la vie des villages; tout cela avec quelques paroles énergiques, semblable à un de ces rois maures qui régnaient sur ces mêmes terres quelques siècles auparavant. Aux jours de marché, la cour se remplissait. Les charrettes s'arrêtaient devant la porte, toutes les fenêtres de la rue avaient des montures attachées à leurs barres de fer et dans l'intérieur de la maison résonnait le bourdonnement de la gent paysanne. Don Ramon les écoutait tous, grave, les sourcils froncés, la tête inclinée, ayant à ses côtés le petit Raphaël (son fils) sur lequel il s'appuyait avec une attitude copiée sur celle de ces rois qu'il avait vus en de certaines chromolithographies, caressant le prince héritier.

« Les après-midi de sessions du conseil municipal, le cacique ne pouvait quitter la cour de sa maison. Dans la mairie, on ne bougeait pas une chaise sans sa permission, mais il lui plaisait de demeurer invisible comme un dieu, tout en faisant sentir partout sa volonté occulte. Toute l'après-midi se passait en un continuel va-et-vient des conseillers municipaux de la mairie à la maison de don Ramon.

« Les rares ennemis qu'il avait dans la ville — quelques vulgaires artisans, comme disait doña Bernarda — lecteurs de journaux contraires au roi et à la religion, attaquaient le cacique et critiquaient ses actes, et tout le troupeau de don Ramon s'agitait de colère et d'impuissance. « Il faut répondre! voyons. Que quelqu'un aille consulter le chef. » « Et l'un d'eux partait courant comme un levrier et lorsqu'il arrivait à la maison seigneuriale tout essoufflé, il souriait et poussait un soupir de satisfaction à voir « le chef » qui était là se promenant, comme toujours, dans la cour et prêt à les tirer du mauvais pas, telle une inépuisable providence. « Un tel avait dit ceci et cela. » Don Ramon s'arrêtait, méditait un instant et finissait par dire avec une voix d'oracle : « Bien! répondez-lui telle et telle chose ». L'homme du parti partait ventre à terre comme un cheval de course pour aller rejoindre les amis, qui se groupaient à son arrivée, anxieux de connaître la sage opinion »... etc.

Ce sarcastique tableau du cacique espagnol en dit plus que tous les exposés méthodiques. C'est un chef de partisans qui, grâce à la mainmise sur tous les rouages de l'administration, possède un pouvoir irrésistible et en use à sa guise dans son intérêt personnel. L'extrait suivant va nous montrer jusqu'où peut aller ce pouvoir incroyable : don Ramon, par exemple, n'hésitait pas à l'employer pour la satisfaction de ses instincts sadiques :

« Ce sombre viveur, adonné à une vie crapuleuse et mystérieuse, traversait le dernier tourbillon de ses désirs insatiables. La virilité sentant l'approche de la vieillesse, avant de se déclarer vaincue, brûlait en lui avec plus de force et le puissant chef s'embrasait dans le dernier flot de son exubérante animalité. C'était un coucher de soleil qui incendiait sa vie.

« Toujours grave et le geste sombre, il courait tout le pays avec une folie de satire, sans autre guide que le désir; ses rencontres brutales, ses abus d'autorité, parvenaient comme un écho douloureux à la maison seigneuriale où son ami don Andrès essayait en vain de consoler l'épouse.

« Cet homme! rugissait avec rage doña Bernarda. Cet homme va nous perdre; ne voit-il pas qu'il compromet l'avenir de son fils? » Le désir fou dans sa fureur le poussait à se jeter même sur les fruits verts; des fillettes tombaient, stupéfaites et tremblantes, devant ses ardeurs séniles dans les jardins des environs, dans les magasins d'oranges, à la tombée de la nuit sur le bord des chemins, gamines à peine sorties de l'enfance les cheveux enduits d'huile, la poitrine plate, les membres grêles, avec une faiblesse d'enfant sous leurs habits sales de miséreuses. A la nuit, il sortait de sa maison, prétextant les affaires du parti et on le voyait courir les faubourgs, cherchant des journalières aux formes abîmées par la maternité dont il avait envoyé avec préméditation les maris travailler dans ses jardins. Il achetait par douzaines des souliers de femmes, des

mouchoirs et des foulards qui, le jour suivant, se portaient dans les environs de la ville. Ses plus enthousiastes partisans, sans perdre le traditionnel respect, parlaient en souriant des faiblesses du chef et signalaient une quantité innombrable de gamins du faubourg, bruns, robustes, énergiques, véritable reproduction « du chef »..... « Surveillez-vous, don Ramon, disaient les curés ses amis, les seuls qui osassent faire quelques allusions aux désordres de sa vie. — Vous vieillissez et à votre âge, vivre comme un jeune homme, c'est appeler la mort. » « Le cacique souriait, orgueilleux au fond qu'on connût ses prouesses, puis retournait à sa vie de désordres..... »

Ainsi le pouvoir d'un cacique peut aller jusqu'à faire impunément des actes qui conduiraient tout autre homme en cour d'assises. Don Ramon finit par mourir.

« Et de tout le district les gens arrivent en procession pour voir si le cadavre du puissant don Ramon, qui pouvait arrêter ou précipiter le cours de la justice sur la terre, se pourrirait comme la dépouille des autres mortels. »

La soumission et le respect de tous pour le cacique s'étend aussi aux membres de sa famille, comme le montre le passage suivant :

« Jamais prince héréditaire ne grandit au milieu d'un respect et d'une adulation aussi grands que le petit Brull. A l'école, ses camarades le regardaient comme un être supérieur, qui par bonté voulait bien condescendre à être éduqué avec eux. Un devoir bien fait, une leçon à peu près bien récitée suffisaient pour que le maître d'école, qui était du parti *pour pouvoir toucher son traitement sans trop de retard*, crût devoir dire sur un ton prophétique : « Continuez à vous appliquer ainsi, Monsieur de Brull, vous êtes destiné au plus brillant avenir. »

« Dans les réunions que fréquentait sa mère, il lui suffisait de réciter une petite fable ou de lancer quelque petite pédanterie d'enfant studieux qui désire introduire dans la conversation un peu de ses leçons, pour que les dames se jetassent sur lui et le couvrissent de baisers.

« Quel puits de science cet enfant !... qu'il est intelligent ! et quelque vieille ajoutait sentencieusement : « Bernarda, prends garde qu'il n'étudie pas trop ! il me paraît bien pâle. »

« Il termina ses études chez les pères Escolapios, remportant naturellement tous les prix, et tenant toujours le premier rôle dans les comédies organisées sur le petit théâtre des frères... »

Il ne faudrait pas croire que le romancier ait peint le tableau sous des couleurs volontairement trop sombres ; voici un livre d'études sociales paru tout récemment sous la signature de M. Angel Marvaud et qui donne une note absolument analogue :

« Au-dessous des caciques importants dont l'influence s'étend parfois à toute une région, il y a dans les villes et jusque dans les moindres villages de ces tyranneaux, (*tiranos chicos*) qui, en échange du concours inavouable qu'ils prêtent au gouvernement, jouissent de privilèges scandaleux. Le *tirano chico*, — lit-on quelque part — convertit en terres irriguées les champs desséchés de ses partisans et prive d'eau les terres irriguées de ses ennemis. Il s'empare peu à peu des propriétés contiguës à ses propres domaines, il se sert, pour les travaux à effectuer dans ses fermes, de la prestation vicinale ; lui-même ne paie pas d'impôts, bien qu'il possède les meilleures terres ; ses troupeaux paissent librement dans les domaines du voisin ; sauf ses créatures qui exercent les places du juge municipal, d'alcade ou de syndic, tous ont à craindre ses rigueurs ou son courroux »...

L'éminent professeur Azcarate a pu qualifier le caciquisme de « féodalité d'un nouveau genre, cent fois plus répugnante que le féodalisme guerrier du moyen âge ».

L'analogie est si frappante entre l'état du moyen âge et ce caciquisme, que la comparaison vient tout naturellement sous la plume du professeur espagnol.

Voilà ce qu'est le caciquisme : c'est, en somme, ce que la Science sociale appelle le système du clan politique. Le chef de ce clan et ses amis immédiats en tirent toutes sortes d'avantages pécuniaires ou autres, mais la masse des simples clients

n'y trouve, en somme, que la sécurité et n'y cherche guère autre chose.

Les fonctionnaires, grâce à l'appui du cacique, peuvent toucher leurs appointements sans trop de retard, comme l'instituteur client de don Ramon; les autres y trouvent un appui contre les exactions de l'administration; même, si l'un d'eux fait un mauvais coup, le cacique n'hésitera pas à le défendre contre le juste ressentiment de la société, tel cet autre personnage que Blasco Ibañez met en scène dans la « Barraca », « le tio Barret » qui, ayant assassiné son maître, se voit condamné à mort, puis gracié sur les efforts de son cacique, qui le soutient *parce qu'il votait bien.*

Si l'hypothèse que je formule est vraie, si c'est l'insécurité qui permet au caciquisme de vivre, il suffirait de faire régner la sécurité pour le faire disparaître. C'est ce qui a eu lieu, par exemple, en Ecosse. Les Ecossais étaient autrefois sous le régime du clan; ce système a disparu radicalement lorsque la justice « *à l'Anglaise* » a été établie dans le pays et y a fait régner la sécurité.

La première réforme à faire en Espagne serait donc celle de la justice. Il faudrait que cette administration y fût organisée sur les principes anglais, qui sont les meilleurs d'Europe. Que le juge soit non seulement inamovible, mais qu'il jouisse, dès le début, d'un traitement élevé et le même pour toute sa carrière afin que le gouvernement ne puisse pas peser sur lui par des promesses d'avancement plus ou moins rapide. Il serait peut-être meilleur encore que le corps de la Justice fût complètement indépendant du gouvernement; que son recrutement fût fait par ses membres eux-mêmes à l'élection, et qu'aucune révocation ni même aucun changement de résidence ne pût émaner de l'initiative gouvernementale. Les juges coupables de quelques fautes devraient passer soit devant un tribunal composé de leurs pairs soit devant un jury de citoyens spécialement convoqué à cet effet. Il serait bon que la répartition des fonds affectés aux traitements ne fût pas faite par le gouvernement, qui devrait verser la somme totale affectée à la magistrature dans une caisse centrale administrée par les intéressés. Il serait peut-être utile de rendre cette caisse solidairement responsable, avec tous les magistrats, des dommages et intérêts que pourraient avoir encouru un juge vis-à-vis d'un administré, à l'occasion de ses fonctions.

Bien entendu, il y aurait lieu d'appliquer les sages lois anglaises sur le droit de mise en liberté sous caution et l'interdiction de la violation de domicile.

Il n'y a du reste pas d'illusion à se faire sur la facilité d'une pareille réforme; trop d'intérêts y sont opposés pour qu'on puisse espérer pouvoir la réaliser de si tôt. Le seul procédé par lequel on pourrait y arriver peut-être dans l'espace de deux ou trois générations serait que les pères de familles et tous les éducateurs s'appliquassent à faire pénétrer dans l'esprit des enfants l'idée que, dans un pays civilisé, la justice doit être au-dessus de toute autre puissance, qu'elle doit jouir d'une indépendance absolue et que c'est là une condition « *sine qua non* » de l'avenir de la patrie.

On conçoit, en effet, qu'aucune réforme ne peut aboutir en Espagne tant qu'on n'y aura pas détruit le caciquisme, puisque celui-ci est suffisamment puissant pour empêcher l'application des lois qui lui déplaisent.

La conclusion de cette étude ne s'applique du reste pas seulement à l'Espagne et peut aisément être généralisée. Les scandales d'Aix en Provence montrent clairement que ces phénomènes ne sont pas liés à une forme spéciale de gouvernement, mais qu'ils résultent de la formation sociale, puisqu'ils apparaissent tout spécialement parmi les populations italiennes, espagnoles, portugaises ou du midi de la France. Comme la partie nord de notre pays possède une toute autre formation sociale, il y a chez nous, de temps à autre, une réaction énergique contre ces pratiques. Dans les pays où la population entière appartient à cette formation, ces procédés passent, au contraire, à l'état chronique et donnent le caciquisme.

On pourrait, en terminant, proposer la ré-

percussion suivante : *Tout affaiblissement de l'impartialité de la justice favorise la puissance des clans politiques.*

J. Durieu.

BIBLIOGRAPHIE

Contrat de travail et salariat, par A. Boissard, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et Cie, édit.

M. Boissard est l'une des autorités les plus éminentes de l'École des catholiques sociaux : c'est donc du point de vue de la justice sociale qu'il étudie dans ce livre l'organisation actuelle du travail. Voyant dans l'action collective des travailleurs une condition essentielle de cette organisation, il salue dans le contrat collectif un retour vers le régime légal et obligatoire de la corporation. Il est difficile de méconnaître, en effet, à quel point l'évolution moderne a fait disparaître l'ancienne conception individualiste du contrat de travail et lui a substitué une notion plus sociale. Par contre, l'observation des faits ne permet guère de suivre l'auteur lorsqu'il paraît ériger le législateur et le juge en « arbitre » suprême des conflits, pas plus qu'elle n'autorise à soutenir, en dépit d'une affirmation souvent répétée, que la situation actuelle est le fruit de la suppression du régime corporatif. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est de ceux qui méritent d'être lus : son abondante documentation, ainsi que le nom de son auteur, lui assignent une place de choix parmi ceux qui traitent ce sujet.

G. Olphe-Galliard.

Dictionnaire de sociologie phalanstérienne. Guide des œuvres complètes de Charles Fourier, par E. Silberling. Un vol. in-8°. Prix : 15 francs. Marcel Rivière, édit.

On ne lit plus guère, aujourd'hui, les œuvres de Fourier. Pourtant aucune étude historique des idées du XIXe siècle ne peut les négliger, car elles sont le symptôme d'un mouvement social puissant. Un recueil comme celui-ci, permettant de retrouver rapidement et commodément les passages utiles, est donc de nature à rendre d'inappréciables services à tous ceux qui se livrent à des études de ce genre.

Pourquoi nous sommes sociaux, par le comte Louis de Clermont-Tonnerre. Un vol. in-12. Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, édit.

On ne saurait assez honorer l'élévation morale de ces hommes que le mépris et le dégoût de l'existence vide et inférieure de tant de leurs semblables poussent dans la carrière du dévouement aux classes laborieuses. On doit les honorer même quand ils se trompent dans le choix des moyens, quand ils préconisent des institutions infécondes sinon dangereuses, ou qu'ils égarent leurs sympathies sur des êtres déchus qui ne les méritent pas. Ces généreuses inspirations sont développées dans ces pages empreintes de l'esprit du pur christianisme, et que devraient lire tous ceux pour qui l'auteur les a écrites.

Paix sociale et internationale, par Émile Lewy, Giard et Brière, édit., 1911. Prix : 1 franc.

A propos d'un projet d'entente entre les producteurs de charbon de tous les pays de l'Europe à l'effet d'empêcher la concurrence internationale et les conflits qui en sont la conséquence, M. Émile Lewy, l'industriel bien connu par ses diverses études sur les mines de charbon et sur les mineurs, nous donne des renseignements intéressants sur la mentalité et l'organisation des mineurs de la Grande-Bretagne.

Le problème de l'éducation, par Maurice Legendre, agrégé de l'Université. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50, Bloud et Cie, édit.

Le problème dont traite cet ouvrage est celui qui consiste à trouver les systèmes pédagogiques les mieux appropriés à la psychologie de l'Enfant. On aimerait à

voir appliquer à un tel sujet la méthode objective d'un William James. Pour être plus personnelle, et tout en suscitant la discussion sur une foule de propositions de détail, la méthode de l'auteur n'en dégage pas moins des rapprochements d'idées suggestifs et des conclusions d'une grande élévation morale. Si l'on ne partage pas son avis sur tous les points, on le lit avec intérêt et profit.

Nouvelle orientation de la Morale, par F. Palhoriès, docteur ès lettres. Un vol. in-16. Prix : 2 fr. 50. Bloud et Cie, édit.

Qu'il existe de nos jours une évolution très sensible de la morale, c'est ce que montre l'observation extérieure. Il suffirait, pour s'en convaincre, d'observer ces trois faits, étudiés par l'auteur de ce livre, qui sont le féminisme, la tendance à reconnaître le droit de la force et celle à appliquer au problème moral la méthode des sciences d'observation. Quelle est la cause de cette évolution? Quel en est le sens? Il y aurait une étude captivante de science sociale à faire pour répondre à ces questions. M. Palhoriès se borne à examiner ces trois sujets du point de vue de la morale traditionnelle — ces limites sont déjà bien assez larges, — et à mettre au point ce qui en constitue des tendances légitimes, en distinguant celles-ci des abus de l'activité ou de la pensée humaines. Ses déductions, d'une grande clarté et dégagées des abstractions fumeuses, chères aux philosophes professionnels, sont toujours attrayantes, et méritent d'être lues par tous ceux qui veulent être au courant de la pensée contemporaine.

G. Olphe-Galliard.

Pour les petits et les grands, causeries sur la vie et la manière de s'en servir, 3e édit. — **A travers les choses et les hommes**, pour apprendre à vivre. — **Par le sourire**, 1910, par C. Wagner. Trois vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 chaque. Librairie Hachette et Cie.

Ces trois petits livres, apparemment écrits à l'usage des enfants des écoles communales, de dix à quatorze ans, dépassent, par leur portée, le cercle de leurs juvéniles lecteurs. Les ouvrages de M. Wagner sont de ceux qu'on souhaite de rencontrer dans toutes les familles, et ceux-ci ne font pas exception. Grâce à eux, une lacune se trouve comblée. N'y a-t-il pas un singulier illogisme, alors qu'on professe un cours de morale à l'école primaire, à ne donner aux élèves des collèges et des lycées, pour tout bagage de morale civique, que les quelques bribes extraites de Cicéron ou de Sénèque, ou le vague enseignement de la classe de philosophie? Dans une suite de causeries familières (*Pour les petits et les grands*), M. Wagner passe en revue les règles les plus importantes que nous devons observer dans notre conduite individuelle et dans nos rapports avec nos semblables, dans la culture de notre esprit civique, de notre vie intérieure et de notre vie sociale, alliant les légitimes aspirations de la conscience moderne au sens religieux imprégné de l'esprit de l'Évangile. Il suffira à l'éducateur de suivre la lecture de l'enfant pour mettre au point les questions qui demanderaient à être plus approfondies : pour prendre un exemple, on ne peut laisser passer sans explications la condamnation, si juste soit-elle, des meurtres et des procès criminels exécutés jadis pour cause de religions (*ibid.*, p. 339), lorsqu'on songe au sens qu'attachent d'ordinaire à ce blâme des esprits aussi dépourvus de culture historique que de tolérance. De même, est-il possible de célébrer devant des intelligences de douze ans les vertus de la « religion humaine » sans montrer l'identité de cette religion avec l'esprit religieux proprement dit (*A travers les choses et les hommes*, p. 48 et suiv.)?

En dépit du style familier de ces causeries, qui empruntent leurs enseignements aux objets et aux exemples de la nature qui nous touchent de plus près, et qui sont empreintes d'une tendresse vraiment paternelle, je ne puis croire qu'elles n'aient été écrites que pour des enfants. Si l'on songe à l'exactitude de cette observation, consignée au début de *Pour les petits et les grands*, que tant d'hommes ignorent les principes de la vie morale, soit pour ne les

avoir jamais appris, soit pour les avoir oubliés, on doit s'avouer que le titre précédent n'est que trop justifié. Est-ce aux enfants seuls, ou aux grandes personnes, que les petits moulins peuvent donner des leçons de discipline, le sac vide et le tas de sable des leçons de solidarité, le fil qui devient un câble des leçons de patience? le pays d' « A peu près » n'existe-t-il que chez les enfants? etc. (*Par le sourire*). Par-dessus tout, les uns comme les autres puiseront dans ces enseignements cette belle confiance dans la vie morale qui est le symptôme d'une âme saine, de même qu'elle est, chez l'éducateur, celui d'une influence heureuse sur ses disciples.

G. Olphe-Galliard.

REVUE DE LA PRESSE ET DES LIVRES

M. Jules Huret, dont on connaît les remarquables études sur l'Allemagne, a eu l'occasion, au cours de son dernier volume sur *La Bavière et la Saxe*, de parler de notre collègue M. Arqué. Voici en quels termes :

« Un de nos meilleurs, de nos plus intelligents représentants à l'étranger, un de ces hommes comme il nous en faudrait beaucoup, hélas! M. le vice-consul Arqué, qui s'est admirablement assimilé les pays où il a passé, a écrit dans la *Science sociale* des études définitives sur les conditions de l'industrie dans la Thuringe, la Souabe et la Franconie. J'eus le plaisir de le rencontrer à Leipzig et de pouvoir causer avec lui. Avec une clarté, une précision, une exactitude sans égales, il me livra en quelques heures le fruit d'années d'observation et d'études attentives. » (P. 204-205.)

Plus loin (p. 384), M. Huret cite encore une fois le nom de M. Arqué. Il résume son appréciation sur lui dans le jugement suivant : « M. le vice-consul Arqué, un des Français les plus distingués que j'aie rencontrés à l'étranger ».

La *Frankfürter Zeitung* du 12 février consacre à l'analyse des *Parisiens d'aujourd'hui*, un important article que nous traduisons ci-dessous :

« Le titre du livre fait plutôt supposer une spirituelle causerie sur les Parisiens modernes que le sévère ouvrage sociologique, accompagné de nombreux documents statistiques dont il s'agit ici. L'auteur s'est inspiré des méthodes inductives d'économies sociales de Frédéric Le Play et de son continuateur Edmond Demolins et non de la liberté déductive de l'écrivain qui cherche à amuser ses lecteurs. On peut presque regretter que l'auteur se soit tenu trop étroitement aux doctrines de son école et ait privé son ouvrage de perspective par une fidélité trop scrupuleuse au schéma sociologique établi par Henri de Tourville. Le présent ouvrage n'est d'ailleurs que le premier d'une série qui en comprendra cinq et dans lesquels seront décrits les divers types sociaux de Paris. Comme le fait Demolins dans son ouvrage sur *Les Français d'aujourd'hui*, Durieu prend la base économique comme point de départ de la caractéristique des divers types. Il distingue les types de simple récolte et d'extraction, les types de la fabrication en stock et sur commande, les types des transports, du commerce et des cultures intellectuelles. Dans la première catégorie à laquelle est consacré le présent volume, il fait entrer le chiffonnier, le mouronnier, le mégotier, les agriculteurs de la région parisienne, le bûcheron, le carrier et le champignoniste. Chacun de ces types est décrit en détail, d'abord par l'exposé de ses moyens d'existence, ensuite à l'aide de monographies très complètes d'individus existant réellement, avec lesquels l'auteur s'est mis en relations personnelles. Les chapitres sur le chiffonnier sont tout particulièrement intéressants. Durieu montre qu'on trouve chez eux les mêmes caractères sociaux que chez les peuples primitifs de chasseurs et de pêcheurs. De même que ceux-ci vont simplement à la découverte et, grâce à la richesse naturelle du milieu, trouvent ce qu'ils cherchent, de même le chiffonnier n'a qu'à récolter une nourriture qui s'offre

d'elle-même à lui à Paris. Les boîtes à ordures des divers ménages sont déposées chaque matin dans la rue. Les chiffonniers ont le droit d'y chasser ce qu'ils veulent avant qu'on n'en emporte le contenu. Ils y trouvent régulièrement des trésors de déchets de toute nature, dont la vente à l'intermédiaire leur permet d'assurer leur subsistance. Durieu montre très bien comment dans une classe de chiffonniers, les chiffonniers coureurs, qui se bornent à aller à la découverte, on ne rencontre aucune trace d'esprit de prévoyance ou de tendance à la propriété. Dans la classe un peu plus élevée des chiffonniers placiers, le droit de l'individu sur certaines rues est au contraire admis. Le sentiment de la propriété individuelle des moyens d'existence s'est éveillé chez eux, tandis que les coureurs comme les pasteurs ou les chasseurs ne connaissent que la propriété collective. Les chiffonniers de Paris se recrutent en grande partie en Auvergne et Durieu montre que les traits de caractères de l'Auvergnat ont déterminé la forme particulière de toute l'organisation du métier des chiffonniers parisiens et que c'est l'esprit tenace et rusé de cette race qui a permis l'élévation de quelques grands commerçants de cette branche bien plus que les essais qui ont été tentés sous la forme de l'association. C'est en procédant toujours de la même manière, d'après le schéma de l'école, que l'auteur traite les autres professions. Dans cette tâche, sa documentation monographique est si riche qu'il s'y perd un peu. Lorsque l'ouvrage entier sera achevé, il sera bon de dégager les types sociaux qui auront été étudiés et de les dessiner en lignes plus courtes et plus nettes. »

LIVRES REÇUS.

Comment l'on devient riche, par X..., 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Ollendorff, édit., Paris).

Pour les petits et les grands, causeries sur la vie, par C. Wagner, 3e édition, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, édit. Paris).

A travers les choses et les hommes, par C. Wagner, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, édit. Paris).

Les fonctionnaires; leur action corporative, par Georges-Cahen, 1 vol. in-18 de la BIBLIOTHÈQUE DU MOUVEMENT SOCIAL CONTEMPORAIN, 3 fr. 50 (A. Colin, édit. Paris).

Les syndicats jaunes, par A. Pawlowski, 1 vol. in-16, 2 fr. 50 (F. Alcan, édit. Paris).

AVRIL 1911 80e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. Correspondance. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. André Yver-Bapterosses, industriel, Briare (Loiret), présenté par M. Henri Brun.

M. Antonio do Espirito Santo, Regoa (Portugal), présenté par M. le Dr C. Champalinaud.

LA RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 15 mai au jeudi 18 mai, dans l'*Hôtel de la Société de géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

En voici le programme :

I. — Lundi 15 mai.

Séance d'ouverture à 8 h. 3/4 du soir. — 1° *Allocution* par M. Paul de Rousiers, président de la Société.

2° *L'Éducation de la Prévoyance par le métier* (mégotiers, bagotiers, écrivains, ouvriers, paysans et montagnards), par M. J. Durieu.

II. — Mardi 16 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *Comment l'analyse du travail révèle certaines qualités du type familial et de l'éducation*, par M. Paul Descamps.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *Enquête sur l'industrie du tulle. Les crises industrielles et l'accession au patronat*, par M. Paul Vanuxem. — 2° *En Grèce et à Constantinople*, par M. Paul Roux.

III. — Mercredi 17 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *Une application de la méthode aux questions du jour : La séparation des Églises et de l'État*, par M. Paul Bureau.

II. Séance de l'après-midi à 3 heures. — 1° *L'observation sociale pendant les voyages de vacances*, par M. Maurice Bures. — 2° *La Science sociale et l'Histoire*, par M. Mentré, professeur à l'École des Roches.

IV. — Jeudi 18 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *Ce que l'on constate en regardant de près la monographie de famille*, par M. Ph. Champault.

II. Dîner de clôture à 7 heures du soir.

A la suite de ce dîner, un échange de vues aura lieu entre les membres présents sur toutes les questions intéressant la Société internationale de Science sociale et notamment sur la Revue *la Science*

sociale. Les membres de la société qui ne pourraient pas assister à ce dîner, pourront faire parvenir par écrit les observations et les vœux qu'ils auraient à présenter. Il en sera rendu compte.

Comme d'habitude, nous donnons ci-dessous quelques indications sur les communications qui seront faites au cours de la réunion annuelle.

Les séances de travail.

Comment l'analyse du travail révèle certaines qualités du type familial et de l'éducation. — Il est inutile de rappeler ici l'intérêt que présente la connaissance des qualités de l'éducation dans les différents types sociaux. Mais, en pratique, l'observation directe *totale* de l'éducation dans une famille quelconque présente de nombreuses difficultés.

Heureusement, on peut compléter l'observation directe de l'éducation, par celle de ses effets; autrement dit, par la détermination des répercussions qui partent de la famille pour aboutir aux autres catégories de faits sociaux, au travail, à la propriété, au mode d'existence, aux phases de l'existence, etc. De l'observation des différents faits sociaux, on peut ainsi remonter au type familial et émettre des hypothèses sur l'éducation. L'observation directe de cette dernière devient ainsi plus facile et plus fructueuse.

M. Descamps illustrera cette démonstration en prenant des exemples dans le Travail.

Une application de la méthode aux questions du jour : la séparation de l'Église et de l'État. — M. Paul Bureau se propose d'exposer particulièrement les points suivants :

Les lois du 9 décembre 1905 et du 2 janvier 1907.

Étude *méthodique* de leur application concrète d'après les documents de la jurisprudence.

Dans quelle mesure il y a eu séparation; dans quelle mesure l'union a été maintenue.

La signification réelle de la neutralité de l'État en face d'un phénomène social quelconque.

Ce que l'on constate en regardant de près a la monographie de famille. — M. Champault étudiera les points suivants :

1° Pour avoir, de la famille étudiée, une connaissance vraie et complète, il faut coordonner les éléments fournis par l'analyse, non seulement d'après leurs relations de *causalité* (lois), mais aussi d'après leurs relations de coexistence (type). Réponse à ceux qui, pour notre science, nient l'utilité des types et même leur objectivité.

2° Si maintenant, des lois dégagées, l'on rapproche les éléments composant le type familial, on constate qu'un certain nombre de ces éléments ne se résolvent pas en lois, du moins à l'heure actuelle; en d'autres termes, que la loi ne joue pas partout. En particulier (les éléments du type familial se répartissant en six groupes, fonction et personnel, moyens, mode et phases d'existence, relations avec les autres groupements), il arrive assez souvent qu'on saisisse seulement, au lieu de causalités proprement dites, des répercussions vagues, des liens lâches, parfois même de simples consonnances harmoniques, entre les moyens et le mode d'existence, d'une part, et l'organisation du personnel familial, d'autre part; ou, ce qui revient au même, entre les moyens et le mode, d'un côté, et, d'un autre côté, la façon dont la famille solutionne les phases de l'existence (révélatrices de la valeur éducative, et, par là même, du jeu de la fonction dans le personnel et dans les relations de ce personnel avec les autres groupements).

D'où deux conséquences : *a*) Compréhension nouvelle et réduite de la notion de type; *b*) Adoption de la monographie par les phases; et consécutivement importance de l'histoire dans la science.

3° Tout ceci s'entend de l'étude proprement dite de la famille. Si de cette étude on veut, comme il est nécessaire, passer à celle des groupements superposés, il convient de remarquer tout d'abord que

tout à l'heure nous sommes arrivés, sur ces groupements, à des clartés réelles mais fragmentaires et indirectes, à des reflets plutôt qu'à des vues, lesquels étaient dus à des retentissements de la famille sur ces groupements, et de ces groupements sur la famille. On n'a pas eu matière à étudier ces divers groupements en eux-mêmes: on ne les a vus que par le dehors. Et pourtant il faut absolument qu'on les étudie en eux-mêmes, si on veut savoir ce qu'est la société dont ils sont des parties intégrantes.

4° Mais quels procédés employer? Partant de ce fait que la famille dont l'étude nous est familière est un groupement, il doit être possible de lui emprunter des procédés de connaissance, que l'on généralisera pour les appliquer à tous les groupements. Car nos investigations sur la famille l'ont étudiée dans sa fonction et son personnel, dans ses moyens, son mode et ses phases d'existence, et finalement dans ses relations avec les autres groupements, et cela à partir de la fonction *in genere*.

Il est clair que ces six éléments principaux de l'étude analytique, pas plus que ce point de départ, n'ont rien de spécial à la famille. Dégagés pour la famille de la Nomenclature, c'est-à-dire de l'observation, ils se retrouvent évidemment en tout groupement quel qu'il soit. Par conséquent, nous posons en règle que, quand on voudra étudier, non plus du dehors mais en lui-même, un groupement quelconque (ce qui est indispensable à la science), on l'étudiera dans les six éléments et à partir du point de vue susindiqués. Or, c'est précisément là le fondement et l'essentiel des cadres monographiques que prépare M. Gérin pour chaque sorte de groupements constitutifs de la société.

Les séances de l'après-midi.

La Science sociale et l'Histoire. — Chacun sait quelle lumière la Science sociale projette sur l'Histoire; chacun sait aussi que le facteur historique est un élément souvent, capital, de l'explication sociale. Aussi n'est-ce pas sur ces deux aspects de la question qu'il y a lieu d'insister.

A côté de l'histoire des sociétés humaines, il y a l'histoire des produits de l'activité humaine. De cette histoire surtout (histoire des sciences, de la technique, etc.) le savant peut tirer plus que des matériaux ou des documents de science sociale. Le pur historien arrive à dégager de la considération prolongée des faits certaines idées directrices qui peuvent être utiles à l'explorateur de la vie sociale.

Les principales de ces idées sont :

1° La distinction de *séries* sociales, relativement indépendantes, c'est-à-dire d'ordres de faits plus influencés par les causes antérieures que par les répercussions actuelles.

2° L'existence d'un *milieu spirituel* distinct des milieux physiques, et les conditionnant dans une certaine mesure. Par suite, la prépondérance du facteur intellectuel sur les autres facteurs sociaux, à partir d'un certain degré de civilisation.

3° L'importance de la succession des *générations* humaines, pour expliquer à la fois la continuité et le progrès dans le développement des sociétés.

En conséquence, la science sociale aurait intérêt à sortir du point de vue strictement économique (ce qu'on a appelé son « matérialisme géographique »), ainsi que du point de vue exclusivement statique, et à s'engager dans la voie de l'explication psychologique, ainsi que dans la voie du dynamisme.

En Grèce et a Constantinople. — De retour d'un voyage en Orient, M. Paul Roux nous donnera quelques indications sur le profit que l'on peut retirer d'un voyage d'agrément, grâce à la Science sociale :

1° Le touriste voit les faits par leur extérieur. Pour emprunter une comparaison à la botanique, il fait de l'observation organographique, tandis que l'enquêteur fait de l'observation anatomique.

2° Le tourisme étant le produit d'une civilisation compliquée, les faits avec lesquels le touriste est en contact immédiat sont

des faits complexes, et par conséquent difficilement analysables.

3° Pour la même raison le touriste est en rapport avec un personnel spécialisé plus ou moins cosmopolite, souvent déraciné; de là une difficulté extrême de connaître la vie privée des habitants du pays.

4° Par contre, la vie publique dans ses manifestations apparentes s'observe bien par le journal et le spectacle de la rue.

5° Les faits le plus facilement observables pour le touriste sont ceux qui se rapportent à ses moyens d'existence (banque, change), à son mode d'existence (hôtels, transports), à ses préoccupations (histoire et art par la visite des monuments et des musées).

Les remarques précédentes s'appliquent d'autant mieux que le pays visité a une civilisation matérielle moins développée et, d'autre part, l'importance du tourisme a souvent sa cause dans une ancienne civilisation très raffinée qui a laissé des restes tangibles de son art. C'est le cas pour la Grèce et pour Byzance.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

A cause des vacances de Pâques, il n'y aura pas de réunion pendant le mois d'avril.

La prochaine réunion sera donc celle du 26 *mai*, qui aura lieu, comme d'habitude, à *8 heures* 3/4 *à l'Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel). M. le Dr J. Bailhache fera une communication sur *les Cultivateurs de la Beauce*.

Compte rendu de la réunion de février.

M. Mentré rappelle, d'abord, qu'à côté de la Science sociale, il existe diverses autres écoles sociologiques, dont les principales sont :

1° *L'école positiviste* (A. Comte), qui veut expliquer le présent par le passé, et qui aboutit surtout à l'histoire des sciences;

2° *L'école organiciste ou biologique* (Spencer), qui essaie d'établir des comparaisons entre les groupements sociaux et les organismes vivants;

3° *L'école psychologique* (Tarde), qui ramène le jeu des phénomènes sociaux à deux genres d'actions : les inventions qui se font par l'élite, et qui se répandent dans la masse par esprit d'imitation;

4° *L'école juridique* (Durckheim), qui analyse surtout les faits juridiques et religieux cristallisés dans les codes, les rites et les dogmes.

Cette diversité d'écoles montre que la phase philosophique n'est pas close, malgré l'existence de la science sociale, ce qui prouve la méconnaissance de celle-ci par ces écoles. Et pourtant, on constate une marche continue convergente vers la méthode de la Science sociale, notamment dans la critique littéraire, dans les études historiques et dans la géographie humaine.

M. Mentré cherche les causes de la défaveur de la Science sociale, et les résume comme suit :

1° Le schisme de Le Play, qui dans la seconde période de sa vie est sorti de la science pour faire des applications prématurées non scientifiques;

2° La méconnaissance, par la Science sociale, des travaux des autres écoles;

3° L'absence d'esprit critique dans certains travaux de la Science sociale, et le mépris de la documentation.

M. Mentré recherche ensuite les remèdes à cet état de choses. Il conseille :

1° De réagir contre la tendance à mêler les applications et les études théoriques;

2° De ne pas ignorer les travaux des autres écoles et d'avoir un grand souci de la tenue scientifique et de l'esprit critique, de ne pas émettre des hypothèses trop hasardées;

3° Affirmer le plus possible que la Science sociale n'est liée à aucune école religieuse, philosophique ou politique;

4° Tenir plus à la méthode qu'aux conclusions déjà formulées.

L'idée géniale de la Nomenclature est d'avoir placé le Travail entre le Lieu et les autres phénomènes sociaux. Là est la vé-

ritable supériorité de la méthode de la Science sociale.

M. Durieu ne pense pas qu'il faille soumettre les hypothèses trop rigidement à l'esprit critique. Elles sont surtout intéressantes par leur fécondité, et ce ne sont pas les plus étroitement vraies qui rendent le plus de services; c'est pourquoi, il vaut mieux une surabondance d'hypothèses même hasardées, que la pauvreté.

M. Mentré se déclare d'accord pourvu que l'on distingue soigneusement entre les hypothèses particulières, expérimentales, dans lesquelles la prudence s'impose, et les hypothèses générales qui peuvent être très osées.

M. de Rousiers fait remarquer qu'il faut surtout présenter les hypothèses comme des hypothèses, et non comme des vérités.

M. Olphe-Galliard, à côté des causes de défaveur indiquées par M. Mentré, en voit une autre. Il y a des gens qui ont un intérêt moral à nier la Science sociale. Il est difficile que chacun fasse abstraction de ses préjugés.

M. Bureau dit, à ce propos, que l'on ne pourra pas tirer une règle de vie de la Science sociale, mais celle-ci pourra contribuer avec d'autres choses, à en formuler une. M. Bureau reconnaît la grande utilité d'avoir placé le Travail entre le Lieu et les autres phénomènes sociaux, mais il croit qu'il faudrait tenir plus grand compte qu'on ne l'a fait jusqu'ici de l'influence des idées morales.

M. Mentré est de cet avis. Il pense que, dans les sociétés simples, le Lieu forme le point de départ, tandis que, dans les sociétés compliquées, il faut partir du milieu intellectuel.

M. Blanchon [1] dit que l'on ne tient pas assez compte de l'idéal des races, lequel dépend, en partie, de leur histoire, de l'état des connaissances, etc.

M. de Rousiers fait remarquer que l'ordre de la Nomenclature n'est pas un ordre d'exposition. On n'est pas obligé de débuter par le Lieu; dans certains cas, on débutera par la Religion, par les Cultures intellectuelles ou par l'État. Ceci a été dit maintes fois.

M. Descamps pense qu'il y a une conclusion à tirer de l'examen de conscience que M. Mentré nous a fait faire. En somme, les reproches que l'on a adressés justement à nos études ne visent pas le terrain scientifique, mais celui qui est à côté, et dont nous n'avons pas toujours su nous débarrasser. Il en est ainsi de toutes les sciences jeunes. Il faut donc veiller sur nous-mêmes, et nous orienter résolument vers la science.

Nous jugeons utile de reproduire ici une correspondance intéressante à laquelle a donné lieu la discussion dont nous venons de donner le compte rendu.

CORRESPONDANCE

« 26 février 1911.

« Monsieur et cher Président,

« Pourrais-je ajouter, à la discussion d'avant-hier, les quelques réflexions suivantes que l'heure tardive ne laissait guère le temps de développer, et dont je n'ai fait qu'indiquer, peut-être sans assez de clarté, l'idée principale.

« D'abord je tiens à dire le très grand intérêt que la conférence de M. Mentré me semble présenter pour la Science sociale. Pour mériter pleinement le nom de science, celle-ci a besoin de prendre une conscience exacte de ses limites et de ses vrais droits. Je me permets, à ce sujet, de rappeler la lettre que j'adressais à M. Demolins lorsque fut, il y a quelques années, posée la fameuse question du postulat, lettre qui fut publiée dans la *Science sociale*, et où je définissais la position de notre science dans le même sens que votre discours de l'an dernier et que la conférence de M. Mentré avant-hier.

« D'autre part, je suis d'accord avec M. Bureau pour relever, sinon peut-être dans la méthode tourvillienne, du moins

1. On trouvera les idées de M. Blanchon exposées d'une façon plus détaillée dans la correspondance que nous publions immédiatement après le compte rendu.

dans l'application qui en a souvent été faite, une sorte de préjugé instinctif en faveur d'une explication toute matérialiste des faits.

« M. Mentré ne traduisait-il pas déjà la même impression, quand il résumait l'œuvre de Le Play et, après lui, de la Science sociale comme une étude de l'influence du milieu sur l'homme, rendue seulement plus efficace par la considération du Travail, intermédiaire principal de cette influence? Peut-être cela tiendrait-il à ce que la Nomenclature ne mettrait pas assez en évidence certains facteurs qui, dans les sociétés compliquées, prennent une plus grande importance relative par rapport aux facteurs matériels de Lieu, de Travail, etc...

« M. Mentré nous invitait à utiliser les résultats des autres écoles. Peut-être faudrait-il aller plus loin et, tout en restant conscients des supériorités de notre méthode, tenir compte aussi des méthodes de ces autres écoles, dans la mesure où elles peuvent nous aider à vérifier, à compléter la nôtre. Elles partent d'une observation moins savante et plus dominée par l'hypothèse; mais leur hypothèse même met en évidence un des traits saillants de la réalité. En général, elles posent l'homme plus abstraitement.

« L'allure des groupements humains dépend sans aucun doute des proportions et de l'orientation respective de nos divers motifs d'agir, lesquels peuvent se répartir en trois ordres : les intérêts, les habitudes, l'idéal.

« Quelle que soit d'ailleurs la façon dont chacun de ces ordres peut être influencé par les différents chapitres de la Nomenclature, ils se traduisent dans tout fait social; et, en même temps que celui-ci est analysé par la Nomenclature, on pourrait grouper, masser pour une sorte de vérification, les résultats de cette vaste analyse, en déterminant quelle part, dans le fait social considéré, est le reflet des intérêts, quelle part la trace des habitudes, quelle part la traduction directe de l'idéal.

Les intérêts, cela découle avant tout des moyens et du mode d'existence, et c'est ce qui surtout se peint dans le budget monographique de Le Play.

« Les habitudes : ou individuelles, elles proviennent principalement de l'éducation, et leur importance a déterminé la classification en particularistes et communautaires; ou familiales, génériques, elles s'appellent traditions et se rattachent en grande partie aux Routes. L'œuvre classificatrice et explicative de Henri de Tourville et d'Edmond Demolins les a mises au premier plan; Auguste Comte voyait dans l'histoire de la race une des grandes raisons de son état actuel.

« Quant à l'idéal, puisqu'il s'agit de groupements, et de groupements caractéristiques d'une société, c'est-à-dire ou fréquents ou représentatifs, nous ne parlons pas de l'idéal tout personnel, variable, voire exceptionnel, conçu par tel ou tel individu, comme suite à ses études propres. La chose à considérer, c'est l'idéal commun : idéal de groupe, idéal local, idéal national, qui forme un des traits discernables d'une race.

« Prenons des exemples : il y a un idéal national des rapports privés; par exemple, la famille française dépend d'un idéal de tendresse familiale qui s'ajoute à sa formation classificatrice pour caractériser cette famille; un certain idéal de sensualité domine la vie de notre jeunesse, la conversation de nos fumoirs et une trop large part de notre littérature; et peut-être l'idéal d'indépendance individuelle qui marque la civilisation anglaise ne se ramène-t-il pas tout entier aux conditions matérielles qui lui ont donné naissance et aux habitudes génériques ou éducations qui l'entretiennent.

« Il y a un idéal national public. Essaierions-nous d'expliquer l'épanouissement de l'Allemagne contemporaine sans faire entrer en compte l'effet moral de la victoire; ou la Turquie d'aujourd'hui sans ses aspirations au progrès; ou le socialisme français sans notre idéal de justice et de pitié?

« A la veille de la guerre russo-japonaise, la *Science sociale* a publié une étude, d'ailleurs fort intéressante, sur le Japon, où il était représenté comme un roseau

peint en fer, parce qu'on n'y tenait pas assez de compte, à côté de la formation proprement sociale, des forces morales développées par le patriotisme.

« Les exemples pourraient être multipliés.

« Par delà l'idéal national lui-même, il y a un idéal humain propre à chaque époque, une conception philosophique, de plus en plus mise en commun, qui se traduit nécessairement dans les faits. La politique quotidienne en est remplie ; c'est l'idéal parlementaire, c'est l'idéal démocratique, c'est l'idéal scientifique, etc.

« M. Mentré nous a défini la dernière née des grandes écoles sociologiques, celle de M. Durckheim, sous le nom d'école juridique, comme fondée sur la contrainte exercée du dehors, sur l'Individu, par la Société. Cette contrainte, est-ce autre chose que le reflux de l'idéal national, revenant comme un choc en retour, sur l'individu dont il émane, mais multiplié par un consentement public et formel ?

« Il existe dans le sein d'une société des individus représentatifs, quoique supérieurs : ses héros, ses inventeurs. Leur idéal intellectuel ou moral individuel se matérialise en actes, en inventions qui entraînent la foule. C'est l'un des pôles sociologiques de Tarde. L'autre, l'imitation, pourrait être conçu comme l'instinct d'une harmonie répondant à ce même idéal : les précurseurs trop en avance restent méconnus.

« Or, cet idéal humain, national, local, héroïque, la Nomenclature ne l'exclut pas ; mais elle ne le met pas en pleine évidence. Quand elle parle de Cultures intellectuelles ou de Religion, ne peut-on, en la suivant, négliger de scruter le contenu idéal de ces catégories, pour s'attacher surtout aux formes ; et n'être pas averti de son erreur par un titre même de la Nomenclature ?

« Voilà la question que je voulais poser. Excusez-moi, monsieur et cher Président de l'avoir fait si longuement et veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« G. Blanchon. »

« Paris, le 13 mars 1911.

« Cher Monsieur,

« Je vous suis très reconnaissant d'avoir complété, comme vous voulez bien le faire, les observations que vous aviez présentées à notre réunion mensuelle du mois de février, à la suite de la conférence de M. Mentré. Je n'ai pas besoin de vous dire, tout d'abord, combien je suis d'accord avec vous sur la portée de cette conférence. M. Mentré a courageusement signalé un certain nombre de points que nous aurons tout avantage à ne pas perdre de vue dans la marche de nos travaux. Cela nous amènera à faire un départ exact entre les fautes commises dans l'application de la méthode et les lacunes de la méthode elle-même.

« C'est aux fautes commises dans l'application de la méthode que l'on doit attribuer, je crois, la tendance que vous signalez dans votre lettre, à l'explication toute matérialiste des faits. Cette tendance n'était certainement pas celle des fondateurs de la méthode. Ni Le Play, ni Henri de Tourville ne peuvent être accusés à aucun degré d'avoir négligé le point de vue moral dans leurs études. Si donc il y a eu dans certains travaux parus sous les auspices de la Science sociale des explications incomplètes et appuyées trop exclusivement sur les faits matériels, la responsabilité en remonte aux auteurs de ces travaux et elle me paraît s'expliquer de la manière suivante :

« 1° — Il est beaucoup plus facile de trouver un lien scientifique, c'est-à-dire un rapport de cause à effet, entre deux faits sociaux matériels qu'entre un fait social matériel et un fait social d'ordre moral. Par suite, il n'est pas surprenant que la comparaison entre des faits purement matériels ait donné plus de résultats et que beaucoup de personnes en soient restées à cette constatation.

« 2° — De plus, si on s'en est tenu souvent à des répercussions entre des ordres de faits purement matériels, c'est que l'usage de la nomenclature sociale avait été mal compris. On a trop souvent con-

sidéré qu'en étudiant une famille dans ses moyens d'existence, et dans son mode d'existence, on avait fait une monographie, alors qu'en réalité on l'a simplement commencée. Il y a des répercussions des Cultures intellectuelles, de la Religion, de l'État, de l'Étranger, du Rang, de la Race, etc., sur les moyens d'existence, et sur le mode d'existence de la famille. Il y a aussi des répercussions très importantes de l'éducation, c'est-à-dire d'un ensemble de faits dont beaucoup se rattachent à des causes très immatérielles. Ces ordres de faits sont indiqués dans la Nomenclature. Rappelez-vous, par exemple, « la loi de Dieu », « la tradition des ancêtres », etc... simples mentions qui indiquent les recherches approfondies qu'il convient de faire pour apprécier l'action de ces éléments sur tous les autres faits sociaux se rattachant à une famille.

« En d'autres termes, non seulement il est plus difficile de noter l'influence des éléments immatériels, mais ces éléments immatériels ne peuvent pas être indiqués sous la même forme que des faits matériels. On comprend, dès lors, que beaucoup d'observateurs soient portés à les négliger, mais il est bien entendu que la méthode de la Science sociale ne peut pas être rendue responsable de leur négligence.

« Vous reprenez une phrase très juste de M. Mentré, et vous dites que le mérite de la Science sociale a été de faire intervenir le travail entre le lieu et le milieu social. C'est, en effet, une des découvertes de la Science sociale, mais ce n'est pas la seule. La Nomenclature n'invite pas seulement l'observateur à étudier l'influence réciproque que le travail et le milieu exercent l'un sur l'autre, elle l'invite également à analyser tous les éléments différents du milieu, lequel n'est qu'une expression vague, et à noter les répercussions actives et passives de tous ces éléments les uns sur les autres. Et, dans ces éléments, il en est un grand nombre d'immatériels, ainsi que les termes de la Nomenclature en font foi.

« Vous dites que nous aurions avantage à nous inspirer souvent des autres méthodes sociologiques. Il faut bien s'entendre là-dessus. Sans doute, il est nécessaire de se tenir au courant des résultats qu'elles peuvent donner et des hypothèses dont elles sont l'occasion. Mais il n'est pas possible d'entreprendre un travail avec plusieurs méthodes à la fois. Là où la méthode d'investigation que nous avons aboutit à un échec constaté ou à un résultat positivement incomplet, il faut ou l'abandonner ou la modifier. Mais soyez sûr que nous sommes encore très loin d'avoir tiré de la méthode actuelle de la Science sociale, même dans l'état imparfait où elle se trouve actuellement, tout ce qu'elle peut nous donner.

« Je me permets également de n'être pas tout à fait d'accord avec vous en ce qui concerne votre proposition de grouper sous trois chefs : intérêts, habitudes, idéal, les éléments sociaux que l'on peut placer sous ces rubriques. Ce n'est pas que je nie l'action que chacun de ces groupes d'éléments peut exercer sur la société ; je la crois très considérable, mais j'estime qu'il convient d'apporter dans leur étude une précision plus grande et une analyse plus exacte. Les intérêts se ramèneront probablement aux moyens d'existence, lesquels comprennent déjà plusieurs tableaux de la Nomenclature, subdivisés eux-mêmes en une assez longue liste de faits sociaux. Les habitudes peuvent être des habitudes de travail ou de paresse, d'épargne ou de prodigalité, des habitudes résultant de l'éducation dans la famille ou hors de la famille, des cultures intellectuelles, du voisinage, etc... Il importe de les distinguer et de rattacher chaque genre d'habitudes au fait auquel il se rapporte. Quant à l'idéal, vous spécifiez avec raison qu'il ne s'agit pas de l'idéal propre à chacun de nous, mais de l'idéal du groupe, de l'esprit de corps, et, dans la plupart des cas, du *préjugé* de classe, de caste, du préjugé professionnel, du préjugé national, etc... Cet idéal ou ce préjugé est la résultante d'une foule d'éléments qu'il faut aller chercher un peu partout, dans différents ordres de faits, et ces faits ne sont pas les mêmes dans tous les cas. C'est à l'observateur qui constate l'existence de l'idéal national, ou du préjugé national, à l'expliquer par les

causes auxquelles il se rattache et vous sentez bien combien il est nécessaire de ne pas le dispenser de ce travail essentiel. Cela ne l'empêchera pas, une fois les causes expliquées, d'étudier les effets que produit l'existence de cet idéal ou de ce préjugé.

« Je suis, par exemple, tout à fait d'accord avec vous lorsque vous indiquez que l'idéal anglo-saxon ne se ramène pas à de pures conditions matérielles. Je me permets seulement de rappeler que beaucoup d'études de Science sociale ont pris soin de faire ressortir l'influence considérable qu'exerçait sur l'état social anglais, l'idéal moral élevé qui domine dans certains milieux. Personnellement j'y vois la raison principale du succès plus grand du syndicalisme ouvrier en Angleterre que partout ailleurs. De même, je considère que les victoires de 1870 ont eu sur l'essor économique de l'Allemagne une influence très considérable et un observateur un peu avisé ne manquera pas de la faire ressortir lorsqu'il analysera l'influence de l'État, de l'Histoire, de la Race ou de l'Étranger sur le travail allemand.

« L'important, c'est de se souvenir qu'aucun ordre de faits matériels ou immatétériels ne devient matière à Science sociale que dans la mesure où l'observateur parvient à rattacher d'une façon précise cet ordre de faits à des faits sociaux ayant avec le premier un rapport de cause à effet ou d'effet à cause. Mais rien ne nous empêche et la nomenclature nous fait un devoir de noter, partout où nous pouvons la dégager, l'influence exercée par les faits immatériels sur les faits matériels et par les faits matériels sur les faits immatériels.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

« Paul de Rousiers. »

Les deux lettres suivantes nous parviennent, au moment de mettre sous presse; nous nous empressons de les publier, car elles soulèvent, comme on le verra, des questions du plus haut intérêt.

La première précise certains faits indiqués dans une lettre précédente (voir 79e livraison du *Bulletin*, p. 50) à propos de l'*Éducation dans les écoles anglaises*.

La seconde est relative à l'article de M. Durieu, qui a paru dans la même livraison et intitulé : *Comment l'organisation politique et administrative du peuple espagnole dérive de ses procédés d'éducation familiale*.

Nous publierons, s'il y a lieu, les réponses dans la prochaine livraison.

A M. Paul Descamps.

« Brighton, le 26 mars 1911.

« Cher Monsieur,

« Pour préciser, voici : 1° ce que je retrouve dans mes notes sur Key Fox Farm : Septembre 1908. Tom. 11 ans, fils du fermier Dale. En attendant d'être domestique de ferme va encore actuellement à l'école primaire de Petworth, 12/6 *per term*.

« Je crois pouvoir assurer qu'il s'agit là de la pleine campagne.

« 2° Depuis le temps que j'habite ici, il m'est souvent arrivé de passer devant l'Elementary School de Stanford Road et la Voluntary School de Upper North Street.

« Lorsque c'est l'époque des vacances, je *vois* toujours à l'une comme à l'autre affichée la date de la prochaine rentrée avec au-dessous, 2/6 *per tern*, en caractères de un pied de haut. J'ignore ce qui se passe à Londres.

« 3° Étant à Biarritz pendant les vacances de Noël de 1908, j'entendis des habitants dudit Biarritz, dire qu'il était honteux de voir tant de gens à leur aise (citant notamment l'un des plus gros bouchers de la ville), envoyer leurs enfants à l'école gratuite, préférant économiser quelques sous, plutôt que de les faire élever convenablement.

« Je vous livre ces renseignements et, en terminant, je propose à vos méditations la question suivante : Peut-on élever un en-

fant malgré lui? sans lui? malgré ses parents? sans ses parents? sans qu'ils y contribuent au moins *dans la mesure* de leurs moyens? en particulier de leurs moyens pécuniaires? Est-ce relever l'éducation d'une nation que de la donner pour rien?

« C'est d'ailleurs tout le sens que j'attache aux quelques *constatations* personnelles que je vous livre ici. Il me semble que nous sommes d'accord au fond, mais il est peut-être bon de faire briller cet accord.

« Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments très distingués.

« M.-F.-C. Honoré. »

A M. J. Durieu.

« Brighton, le 26 mars 1911.

« Cher Monsieur,

« Comme suite à votre comparaison, dans le dernier *Bulletin de la Science sociale*, de la magistrature anglaise avec la magistrature espagnole, puis-je croire que les quelques renseignements suivants, sur la première, vous intéresseront?

« Ayant eu besoin des services d'un des premiers *solicitors* de cette ville, je fus amené à l'interroger sur la magistrature anglaise. Voici la traduction de ce qu'il me répondit par écrit :

« La nomination des *magistrates* (ou *justices of the peace*), en Angleterre, se fait d'une façon qui, à ce que j'ai entendu dire, est quelque peu différente de celle en usage dans les autres pays. Les *magistrates* sont nommés par le *Lord Chancelier*, aussi bien dans les villes que dans les comtés, généralement sur la recommandation du conseil municipal dans les cités, et du Lord Lieutenant dans les comtés. Le Lord Chancelier étant un homme politique, choisi par le parti au pouvoir, *nomme les magistrates d'après le point de vue de ce parti*, de sorte que le choix des magistrates en Angleterre ne se fait pas d'une façon idéale.

« Mais les magistrates sont surveillés (*controlled*), par les juges, et leurs actes sont jalousement surveillés par la presse, de sorte qu'il ne leur est guère possible d'agir avec partialité, au point de vue de l'esprit de parti.

« Pour être magistrate, il faut être propriétaire : dans les comtés, avoir un revenu de £ 50 par an d'une terre ou d'une maison, ou habiter une maison valant £ 100 par an ; dans les villes, les conditions requises sont moins élevées.

« Ces magistrates ont à faire l'instruction des petites causes de première instance rentrant dans le droit pénal ; ils n'ont juridiction que pour les petites affaires. Si une affaire importante (comme un meurtre, un faux, etc.) est portée devant eux, ils doivent se contenter d'en prendre connaissance, et s'ils estiment qu'il y a lieu de poursuivre l'affaire, ils doivent la renvoyer aux assises, qui sont présidées par un *chief judge*, et qui sont tenues deux ou trois fois par an. De ce qui a été dit plus haut, il résulte que les magistrates anglais ne sont pas des juristes, et qu'ils n'ont pas à s'occuper de questions juridiques, de telle sorte que, dans tous les cas, il est indispensable qu'ils aient un secrétaire, appelé le *magistrate's clerk*, qui est juriste et qui leur donne tous les renseignements juridiques nécessaires au sujet des cas qui sont portés devant eux.

« *En théorie*, la nomination des magistrates, parmi les personnes, qui n'ont aucune connaissance des lois, *est absolument mauvais*, mais *en pratique, ce procédé fonctionne très bien;* leurs décisions sont, en effet, contrôlées (*checked*) par le secrétaire, et dans les cas où elles seraient incorrectes, elles seraient susceptibles d'appel devant les juges. J'ajouterai que ce sont ces juges des tribunaux de circuits, auxquels vous songez certainement, qui sont pris parmi les plus éminents avocats (*barristers-at-law*), et payés £ 1.500 par an. Mais eux aussi sont choisis par le Lord Chancelier, c'est-à-dire d'après des considérations de parti, et ils ne sont au maximum que 60 pour l'ensemble du Royaume-Uni. Au contraire, les magistrates ne sont pas payés du tout.

« Donc, en résumé, ne croyez-vous pas que lorsque vous faites dépendre la rénovation de l'Espagne de la rénovation de son éducation familiale, vous êtes beau-

coup plus dans le vrai que lorsque vous proposez de copier en Espagne les tribunaux anglais? Il y faudrait d'abord mettre des Anglais partout, n'est-il pas vrai? Ne sommes-nous pas d'accord?

« Veuillez agréer, etc.

« M.-F.-C. Honoré. »

BIBLIOGRAPHIE

Le commerce au Katanga (Influences belges et étrangères), par Georges de Leener, 1 vol. in-16; de la collection de l'Institut de sociologie Solvay, de Bruxelles, avec 72 gravures et une carte, 3 fr. 50 (Misch et Thron, édit. Bruxelles).

Le Katanga est une province du Congo belge, l'une des plus éloignées de la côte; elle comprend le haut bassin du Congo, entre le lac Tanganika et les sources du Zambèze. Cette province, difficile d'accès, est l'une des plus favorables à la colonisation, à cause de son climat tempéré dû à une altitude assez élevée dépassant souvent 1.000 mètres. Elle est du reste contiguë à la fameuse Rhodésia, province la plus septentrionale des colonies britanniques de South Africa.

On sait que depuis 1908, l'ancien État Indépendant du Congo est devenu colonie belge, et l'on comprend que nos voisins se soient préoccupés de la mise en valeur des vastes territoires dont ils assumaient l'administration, et particulièrement du Katanga, riche en mines, et au climat tempéré.

Un centre industriel est déjà apparu dans ces contrées lointaines; il comprend deux cités voisines situées à proximité des sources de la Loufila (affluen du Congo) et du Loenghé (affluent du Zambèze) : l'une, l'*Étoile du Congo*, doit son existence à l'exploitation de mines de cuivre; l'autre *Élisabeth ville*, contient des fonderies de cuivre; c'est aussi la capitale administrative du Katanga. Les Belges, au nombre de quelques centaines, sont composés presque exclusivement d'employés de la compagnie minière et de fonctionnaires. La main-d'œuvre est indigène.

Un chemin de fer, construit par les Anglais, relie Élisabethville au réseau de la Rhodésia, et par conséquent au port de Beïra, et permet l'exportation du cuivre en Europe. A l'endroit où ce chemin de fer franchit la frontière du Congo, un petit centre commercial s'est élevé, *Sakania Luembé;* il s'explique si l'on comprend que le commerce pénètre dans le Katanga par l'intermédiaire de la Rhodésia. On peut même dire que le Katanga est une dépendance commerciale de la Rhodésia, dépendance forcée dans l'état actuel des choses. Et ce commerce, à part la banque de l'Étoile, n'est pas entre les mains des Belges, comme nous le verrons bientôt.

Dans quelle mesure l'expansion commerciale belge pourrait-elle se faire dans le Katanga? Telle est la question que s'est posée M. E. Waxweiler, l'éminent directeur de l'Institut de sociologie Solvay. Et c'est pour la résoudre qu'une mission fut envoyée l'année dernière dans le Katanga sous la direction de M. de Leener. L'ouvrage de ce dernier, dont nous donnons ici un compte rendu sommaire, présente les résultats de cette enquête, enquête toute impartiale d'ailleurs, due à des initiatives privées, généreuses, et désintéressées.

Analysons sommairement les conditions du commerce dans le Katanga.

Tout d'abord les blancs et les ouvriers indigènes ont besoin de *nourriture*, en l'espèce des céréales (maïs, sorgho), de la viande (bœuf), des fruits, etc. Ces produits sont achetés, soit aux cultivateurs nègres de la région, soit aux colons anglais de la Rhodésia.

Ils ont aussi besoin de *vêtements :* ce sont des articles d'origine européenne, surtout anglaise, parce qu'on se les procure dans les villes de la Rhodésia.

Il en est de même du reste de la plupart des *objets fabriqués :* quincaillerie, outils, bicyclettes, meubles, etc.

En effet, d'une façon générale, le commerce dans le Katanga n'est pas assez développé pour que des maisons puissent nouer des relations directes avec l'Europe. Il faut pour en trouver aller dans la Rhodesia, à Salisbury ou à Boulawayo, ou bien encore dans l'Afrique portugaise, à Beïra.

Les maisons les plus importantes sont donc des magasins de demi-gros, des *general stores*, où l'on vend de tout, et qui se fournissent chez les négociants en gros des villes que nous venons de citer (p. 10); ces magasins revendent soit au détail aux gens de la ville, blancs ou noirs, soit aux petits boutiquiers qui ne font que le détail. Les *general stores* sont tenus principalement par des Anglais, quelques Allemands et deux juifs polonais, sujets anglais.

Quant aux petits boutiquiers (*kaffir stores*), ils ne vendent guère qu'aux Nègres; ce sont surtout des Méditerranéens (Grecs, Italiens) vivant chichement, se contentant d'un bénéfice de 2 1/2 %; le plus souvent ce sont des frères associés, ayant chacun une boutique dans une ville différente, mais dont les bénéfices sont communs. Certains d'entre eux achètent du maïs ou du sorgho aux cultivateurs nègres, pour le leur revendre en cas de disette (p. 14). Il y a aussi quelques Anglais parmi les boutiquiers, mais ils prennent un bénéfice plus élevé et vivent plus largement.

Enfin, de petits boutiquiers juifs n'hésitent pas à aller s'installer dans l'intérieur du pays, dans les gros villages indigènes, en faisant abandon de toute idée de confort.

Il existe une troisième catégorie de commerçants, les *traders* ambulants. Ce sont des commerçants-transporteurs, qui voyagent dans l'intérieur du pays, avec 2 ou 3 chariots traînés par des bœufs ou des mules; ils troquent des cotonnades ou de la quincaillerie contre des céréales, et quelquefois du caoutchouc ou de l'ivoire. Le plus souvent ces traders ne sont que les agents ou les associés des *general stores* dont nous avons parlé.

A côté des commerçants, il y a place pour quelques *petits ateliers de fabrication* (boulangers, menuisiers, maçons) et même de *grands ateliers* (entrepreneurs de construction). Presque tous sont des Anglais venus de la Rhodésia. Il en est de même de la plupart des *métiers spéciaux* (bouchers, coiffeurs), à l'exception des hôteliers qui sont Allemands.

Cette prédominance des Anglo-Saxons est tellement grande que l'anglais devient la langue usuelle, et la monnaie anglaise est la seule connue.

M. G. de Leener, en patriote avisé, ne se borne pas à constater le fait, mais il en recherche les causes : « Il est vain de se lamenter sur cette situation, dit-il (p. 62). Elle existe. Il vaut mieux en rechercher loyalement les causes ». C'est en effet la seule façon d'y remédier.

Et M. de Leener va au fond des choses. Sans nier l'influence de la situation géographique de la Rhodésia comme facteur ayant facilité l'expansion anglo-saxonne dans le Katanga, il reconnaît l'influence prépondérante des causes sociales, ou, comme il dit, de la différence des mentalités (p. 63) et de la différence de préparation (p. 66). Il a constaté à l'actif des Anglais, que « ce n'est pas seulement par le nombre qu'ils surpassent les Belges, c'est surtout par *les qualités qu'ils possèdent pour l'installation dans des pays neufs*. Certains ont en propre ces qualités, parce qu'ils sont de race anglo-saxonne; d'autres les ont acquises au contact des premiers » (p. 63). Aussi conseille-t-il fort sagement aux Belges qui veulent émigrer dans le Katanga, de faire d'abord un stage dans la Rhodésia (p. 137) et d'apprendre l'anglais (p. 137).

M. de Leener a vu juste, et puissent ses conseils être appréciés à leur juste valeur!

Nous ajouterons que le fait générateur de la supériorité de la Rhodésia est l'existence d'une colonisation agricole qui fait défaut dans le Katanga. L'expansion belge ne sera assurée dans cette dernière région, que lorsqu'elle revêtira cette forme. Une expansion de cette nature est-elle possible? C'est, paraît-il, l'objet d'autres missions dont nous connaîtrons bientôt les résultats.

Quand verra-t-on en France l'initiative privée désintéressée subventionner de telles missions?

P. Descamps.

Educação e ensino, par Agostinho de Campos.

M. Agostinho de Campos vient de publier, sous le titre *Educação e ensino* (Education et enseignement), le premier

d'une série de volumes où il se propose de rendre connues ses idées sur la réforme de l'instruction publique en Portugal. M. de Campos ajoute à ce premier volume un bref compte rendu de sa gestion pendant les quatre ans (1906-1910) où il a été Directeur général de l'Instruction secondaire, supérieure et spéciale à Lisbonne, et il y fait ressortir, d'un côté toutes les améliorations qu'il a réussi à introduire dans les services à sa charge, d'un autre côté, les difficultés auxquelles il s'est trouvé en butte à maintes reprises.

M. de Campos ne croit pas aux solutions politiques comme un moyen de remédier à la crise dans laquelle son pays se débat. Il ne croit pas davantage que le peuple illettré, mais laborieux et docile soit pour beaucoup dans l'impuissance du Portugal à prospérer et à s'enrichir. A son avis, ce sont les classes moyennes ou dirigeantes qui portent la responsabilité de la décadence portugaise. Il faut, croit-il, opposer à l'alliance néfaste des politiciens de profession et des demi-illettrés encyclopédiques, une classe de créateurs de richesse et de science, de « patrons » de travail matériel et intellectuel, capables de rendre plus féconde l'activité et la bonne volonté du peuple.

Avant de répandre à flots une instruction primaire aussi coûteuse qu'incomplète et qui ne réussirait pas, dans l'absence de bons maîtres et de sages éducateurs, à augmenter dans le pays le nombre des hommes pratiques, l'essentiel et le plus urgent est de réformer de fond en comble l'instruction et l'éducation des classes moyennes, d'éduquer *de haut en bas*, de préparer des maîtres capables d'être vraiment utiles à leurs futurs élèves. Le jour où les classes dirigeantes recevront un enseignement solide et moderne, le nombre des politiciens diminuera pour faire place à de vrais « directeurs » du peuple, sachant lui apprendre à accroître son bien-être et à développer, par suite, la richesse nationale. Et ce n'est qu'avec les ressources abondantes provenant du développement économique que l'État et les corporations locales pourront enfin s'occuper d'éteindre l'énorme proportion d'illettrés qui fait une partie du malheur du Portugal. Ce malheur sera déjà bien moindre le jour où au-dessus du peuple ignorant, mais prêt à apprendre, il y aura une classe moyenne capable de lui enseigner autre chose que des déclamations creuses.

M. de Campos est d'avis qu'il faut recourir momentanément à l'élément étranger pour renouveler les méthodes pédagogiques en vigueur au Portugal. Son programme est « d'importer des maîtres et d'exporter des élèves ». C'est d'ailleurs dans cet ordre d'idées qu'ont été créées par le cabinet Franco, en 1907, des bourses scolaires destinées à former rapidement un noyau de bons professeurs dans toutes les branches, ayant fait des stages dans les meilleurs établissements d'éducation d'Europe et ayant visité les pays où les services de l'instruction publique sont le mieux organisés. C'est aussi pendant le passage de M. de Campos aux affaires que l'on a enfin construit à Lisbonne trois superbes gymnases de l'État pouvant rivaliser, comme aménagement et hygiène, avec les meilleurs des autres pays. M. de Campos recommande vivement dans son volume la fondation, dans les environs de Lisbonne, Porto et Coimbra, de trois grands internats dans le genre des écoles modernes de Bedales et Abbotsholme, destinés à remplacer avantageusement les collèges des jésuites, récemment supprimés, et qui, malgré leurs défauts, étaient encore les mieux organisés du Portugal, et les plus fréquentés par les enfants des classes riches.

Le volume de M. de Campos est plein d'aperçus sur les défauts de l'éducation dans son pays, sur le manque d'initiative privée et de vie locale, sur l'urgence pour ses concitoyens d'entreprendre par un effort soutenu leur propre régénération, organisant l'activité nationale sur des bases fécondes et pratiques, fuyant les carrières difficiles pour s'adonner aux professions libératrices du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, cherchant la vraie science qui a cours partout, comme l'or, au lieu de briguer les diplômes de complaisance qui ne sont que du mauvais

papier-monnaie sans aucune valeur ni usage hors des frontières.

L. Poinsard.

Le suffrage des femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern (de Girton College, Cambridge), avec un avant-propos de Mrs Chapman Catt, présidente de l'Alliance internationale pour le suffrage des Femmes, trad. de l'angl. par C. Léon Brunschwigg, 1 vol. 2 fr. (Marcel Rivière et Cie, édit.).

Il existe, depuis 1904, une *Alliance internationale pour le suffrage des Femmes*, à laquelle dix-neuf nations sont affiliées. C'est l'histoire des revendications politiques des femmes dans ces nations que miss Zimmern nous expose.

Bien entendu, les revendications politiques des femmes n'existent que dans les pays parlementaires, mais le succès qu'elles ont eu est très variable selon les pays. Ce serait une étude sociale bien curieuse à faire que celle de la détermination des causes qui favorisent le développement du mouvement féministe dans les différents pays, mais miss Zimmern ne nous donne qu'une espèce de bilan de la situation actuelle à cet égard, ou plutôt le bilan de la situation dans chaque pays, en suivant un ordre quelconque. On peut regretter que l'auteur n'ait pas eu le souci de faire un classement méthodique des nations d'après l'importance des résultats, ce qui faciliterait la compréhension des choses.

Elle aurait trouvé d'abord une première série de pays, ceux dans lesquels on n'a obtenu encore aucun résultat au point de vue du suffrage des femmes. Dans quelques-unes de ces nations, l'émancipation politique est retardée par le fait que les femmes ne jouissent du droit d'association, que d'une façon restreinte. Ce sont surtout les pays du centre de l'Europe, par exemple la Prusse, la Bavière, l'Autriche (avant 1907), etc. Dans les pays latins, les femmes possèdent la liberté de fonder des associations politiques, mais elles n'ont ni le droit de vote, ni celui de l'éligibilité dans aucun organisme public. Tout se borne à des conférences, des congrès, des publications. L'auteur semble voir une certaine corrélation entre ce phénomène et le code Napoléon, car il en est ainsi en France, en Italie, en Belgique. En Suisse et en Hollande, la situation est à peu près la même. En Russie, les femmes mariées ont, depuis 1907, un droit de vote, indirect, qu'elles exercent par l'intermédiaire de leur mari ou de leur fils; mais ceci n'est pas une conquête féministe véritable.

Dans une seconde série de nations, les progrès sont continus : ce sont les pays anglo-saxons et scandinaves.

Aux *États-Unis*, les femmes ont des droits politiques dans le Wyoming depuis 1869, dans le Colorado depuis 1893, dans l'Ihado et l'Utah depuis 1896.

Dans la *Grande-Bretagne*, les femmes peuvent faire partie des comités scolaires depuis 1870, être « guardians of the poor » depuis 1875, électrices dans les conseils de comtés et de bourgs depuis 1888, éligibles dans les mêmes conseils depuis 1897, enfin, être élues dans les conseils de paroisses et de districts depuis 1894.

Dans les *colonies anglaises*, on peut noter que les femmes ont obtenu des droits politiques en Nouvelle-Zélande (1893), dans l'Australie du Sud (1894), dans l'Australie occidentale (1899), dans la Nouvelle-Galles du Sud (1902), dans le Queensland (1905), en Tasmanie (1904) et dans le Victoria (1908), et même dans le Parlement fédéral australien. Les femmes n'ont rien obtenu encore au Canada, parce que « la réforme pour laquelle l'Ontario, province de langue anglaise, était mûre, n'était pas acceptée par la province de Québec, qui est de langue anglaise (p. 203). Elles n'ont rien obtenu non plus dans l'Afrique du Sud.

Parlons enfin des *pays scandinaves*, et tout d'abord de la Norvège, où, paraît-il, les femmes n'ont plus à promettre obéissance à leur mari (p. 60). Dès 1889, les femmes ayant des enfants sont électrices et éligibles aux comités scolaires; depuis 1901, les femmes payant l'impôt sont électrices et éligibles aux conseils municipaux; en 1907, les femmes eurent le droit de

vote aux élections législatives, moyennant certaines conditions de cens; enfin, en 1910, on supprima la restriction censitaire pour les élections municipales. Ajoutons qu'il y a quelques semaines, la Norvège a vu, pour la première fois, une femme siéger dans son Parlement.

En Suède, il paraît que depuis des siècles les femmes propriétaires avaient le droit de prendre part aux élections des pasteurs. En 1862, les femmes suédoises obtinrent un droit de suffrage censitaire dans les élections municipales; en 1884, elles devinrent éligibles aux comités scolaires et aux comités d'assistance. Récemment, elles sont devenues éligibles aux conseils des villes et des comités, à l'administration de la Bourse municipale de Stockholm, etc.

Dans le Danemark, les progrès sont plus lents. Toutefois, en 1903, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité aux comités des cultes; en 1907, celui d'éligibilité aux bureaux de bienfaisance; enfin, en 1908, l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

L'Islande, dont l'autonomie administrative ne date que de 1874, a accordé aux femmes célibataires ou veuves, le droit de suffrage aux élections des conseils municipaux et des comités cultuels. En 1906, ce droit a été étendu à toutes les femmes payant un impôt, ou souscrivant pour l'assistance des pauvres.

Aux pays scandinaves, on peut rattacher la Finlande, qui fut longtemps sous la domination de la Suède, et dont les villes sont peuplées en majorité de Suédois. En 1863, les femmes y avaient obtenu le droit de vote communal; en 1891, celui d'être élues aux conseils de districts; en 1893, l'électorat et l'éligibilité aux conseils d'assistance et aux comités scolaires. De 1899 à 1905, la Finlande perd son autonomie, et le régime de la terreur règne, mais depuis 1907, le régime parlementaire a été rétabli sur le pied de l'égalité absolue des deux sexes. A la première diète, dix-neuf femmes siégèrent sur un total de 200 députés.

Du bref résumé que nous venons de faire, les lecteurs auront déjà tiré une conclusion. C'est que *les milieux particularistes (anglo-saxons et scandinaves) sont plus favorables que les milieux communautaires à l'émancipation politique de la femme.* Cette conclusion s'est inscrite d'elle-même, rien qu'en mettant les faits en ordre.

Nous ne voulons décourager les espérances des féministes d'aucun pays, mais force nous est de constater que leurs efforts sont, comme toutes les activités humaines, conditionnés par les qualités du milieu social.

P. Descamps.

W. H. Tolman, Ph. D. — **L'Œuvre de l'Ingénieur social.** Traduit par P. Javelle. — Préfaces de A. Carnegie et E. Levasseur. — Paris, Vuibert et Nony, 1911.

M. Tolman représentait les États-Unis à la section d'Economie sociale de l'Exposition de 1900. Il remporta dans son pays avec le projet de l'*American Institute of social Service* dont il est devenu le directeur, une idée déjà mise au point par notre regretté M. Cheysson : celle de la création d'un corps d'ingénieurs sociaux, capables de guider les patrons dans la voie de l'amélioration industrielle. Il fit une propagande très active, avec assez de succès, car il sut montrer aux Américains, gens pratiques, tout l'intérêt qu'il y a à mettre la main-d'œuvre en état de donner toute son utilité.

M. Tolman passe en revue toutes les institutions patronales créées sous son impulsion. A propos de chaque expérience, la maison qui l'a tentée présente les résultats obtenus et analyse les raisons de l'échec ou du succès. Ce livre sera donc une précieuse collection de faits...

Il serait à souhaiter pour l'avancement de la Science sociale que les ingénieurs sociaux se multiplient; ils lui rendraient les mêmes services que leurs confrères des autres branches ont rendus aux sciences de la matière en leur donnant un intérêt pratique *immédiat.*

P. Vanuxem.

LIVRES REÇUS

La philosophie de l'avenir. — 1re partie : *La mécanique psychologique et le probabilisme scientifique*, par P.-J. Soulier, 1 brochure, 1911 (Charles Legrand, Valence).

La philosophie de l'avenir. — 2e partie : *Morale du bonheur théorique et pratique; vraie morale de l'avenir*, par P.-J. Soulier, 1 brochure, 1911 (Charles Legrand, Valence).

Le rôle de la franc-maçonnerie en France, par un docteur ès lettres, 1 brochure, 0 fr. 15 (*franco*, 0 fr. 20), en vente à l'imprimerie F. Paillart, Abbeville (Somme).

L'homme ne veut plus du salariat, par Ernest Lesigne, 1 vol. in-16, 3 fr. (Marcel Rivière et Cie, édit. Paris).

Le suffrage des femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, avec une préface de Mrs Chapman Catt, 1 vol. 2 fr. (Marcel Rivière et Cie, édit. Paris).

MAI 1911 81e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La réunion annuelle. — Les réunions mensuelles. Les Ossèthes, par P. Descamps. — Etude de reconstitution forestière, par H. Géral. — La table des matières. — Correspondance. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. André Ducrot, directeur de l'Imprimerie Gauthier-Villars, 24, rue Servandoni, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. Daniel Tourzaud, avocat, Rempart de l'Est, Angoulême, présenté par M. Maurice Bures.

Snr Dr Victor Simoès Correa, rua Conselheiro Bento Lisboa, 160, Ruo de Janeiro (Brésil), présenté par M. Paul de Rousiers.

LA RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 15 mai au jeudi 18 mai, dans l'*Hôtel de la Société de géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

En voici le programme :

I. — Lundi 15 mai.

Séance d'ouverture à 8 h. 3/4 du soir. — 1° *Allocution* par M. Paul de Rousiers, président de la Société.

2° *L'Éducation de la Prévoyance par le métier* (mégotiers, bagotiers, écrivains, ouvriers, paysans et montagnards), par M. J. Durieu.

II. — Mardi 16 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *Comment l'analyse du travail révèle certaines qualités du type familial et de l'éducation*, par M. Paul Descamps.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *Enquête sur l'industrie du tulle. Les crises industrielles et l'accession au patronat*, par M. Paul Vanuxem. — 2° *En Grèce et à Constantinople*, par M. Paul Roux.

III. — Mercredi 17 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *Une application de la méthode aux questions du jour : La séparation des Églises et de l'État*, par M. Paul Bureau.

II. Séance de l'après-midi à 3 heures. — 1° *L'observation sociale pendant les voyages de vacances*, par M. Maurice Bures. — 2° *La Science sociale et l'Histoire*, par M. Mentré, professeur à l'École des Roches.

IV. — Jeudi 18 mai.

I. Réunion de travail à 9 heures du matin. — *Ce que l'on constate en regardant de près la monographie de famille*, par M. Ph. Champault.

II. Séance de l'après-midi à 3 heures. — *Les salariés des chemins de fer*, par M. J. Durieu.

III. Dîner de clôture à 7 heures du soir, dans les salons du *Restaurant Véfour*, galerie de Valois, 109-111 (Palais-Royal).

A la suite de ce dîner, un échange de vues aura lieu entre les membres présents sur toutes les questions intéressant la Société internationale de Science sociale, et notamment sur la Revue *la Science sociale*. Les membres de la société qui ne pourraient pas assister à ce dîner, pourront faire parvenir par écrit les observations et les vœux qu'ils auraient à présenter. Il en sera rendu compte.

Aux renseignements publiés dans la dernière livraison sur les communications qui auront lieu pendant le Congrès, il convient d'ajouter la note suivante qui nous est parvenue trop tard. Elle est relative à l'une des conférences de l'après-midi.

Enquête sur l'industrie du tulle. Les crises industrielles et l'accession au patronat. — M. Vanuxem exposera quelques-uns des faits qu'il a relevés dans sa mission à Calais. Il s'est attaché particulièrement à l'étude des crises intenses dont souffre périodiquement l'industrie du tulle et de la dentelle mécanique. Ces crises ont une influence sensible sur la facilité d'accession au patronat. La comparaison de la place de Calais, avec Caudry, une de ses concurrentes, permettra de mieux saisir les raisons des faits observés.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion.

Nous rappelons à nos lecteurs que la prochaine et dernière réunion mensuelle de cette année aura lieu le vendredi *26 mai à 8 heures 3/4* du soir, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, 28, rue Serpente (près la place Saint-Michel).

M. le Dr J. Bailhache y fera une communication sur *les Cultivateurs de la Beauce*.

Compte rendu de la réunion de mars.

M. Blanchon soutient la thèse que *la complication croissante des sociétés a pour résultat de diminuer notre indépendance et d'augmenter notre liberté.*

Par indépendance, il faut entendre la possibilité de ne pas obéir.

Par liberté, il faut entendre, la faculté de choisir, d'agir.

La civilisation exige une obéissance plus grande de l'individu, mais elle élargit son champ d'action.

M. Blanchon illustre ce phénomène par deux séries d'exemples se rapportant aux relations de l'individu avec les choses et avec les autres hommes.

Si l'on envisage d'abord les relations avec les choses, on voit que les nomades sont plus indépendants du lieu que les sédentaires, que les sauvages sont moins sensibles aux intempéries du climat que les urbains; que la culture intégrale donne plus d'indépendance que la culture spécialisée, etc. On constate du reste que les coloniaux, en rentrant en France, ont la sensation de subir une contrainte sociale très forte.

Par contre, les capacités d'agir du civilisé sont plus grandes, la culture spécialisée rend plus que la culture intégrale, les transports étendent le marché commercial.

En somme, le civilisé dépend plus des choses, mais arrive à les dominer par une capacité plus grande.

Si maintenant, on envisage les relations des hommes entre eux, on constate que les devoirs vont en augmentant.

L'atelier familial assure une indépendance plus grande que le grand atelier; la propriété est de plus en plus réglementée; le développement des transports rend tous les marchés dépendants les uns des autres, etc.

Par contre, la production devient plus intense, la propriété plus mobile, etc.

Toutefois, il y a quelques exceptions à cette marche générale des choses :

Dans la Famille, les enfants sont de plus en plus indépendants des parents;

dans la Religion, la liberté de conscience augmente; et dans l'État, l'individu est de moins en moins dépendant.

M. DE ROUSIERS admet la formule de M. Blanchon, mais ne pense pas qu'elle comporte des exceptions. Forcément, le progrès, qui est un accroissement de notre champ d'action, augmente notre liberté d'après la définition proposée; or, notre action ne peut croître qu'en se concertant de plus en plus avec celle des autres; donc, dépendance plus grande. L'augmentation de notre liberté et la diminution de notre indépendance sont deux phénomènes fatalement liés.

M. OLPHE-GALLIARD est d'accord avec M. Blanchon pour les relations des hommes entre eux, mais non pour les relations avec les choses; les transports affranchissant l'homme du Lieu.

Il propose la formule suivante : *La complication croissante des sociétés a pour résultat d'augmenter l'indépendance vis-à-vis des choses et de la diminuer vis-à-vis des personnes.*

M. BUREAU dit que, pour bien juger la question, il faut faire abstraction des deux postulats suivants : la civilisation est supérieure à l'état sauvage; la liberté est supérieure à la dépendance.

Ce sont ces deux postulats qui nous font croire que la civilisation et la liberté augmentent ensemble. Peut-être, la réalité est-elle tout autre, et la civilisation entraîne-t-elle forcément la diminution de la liberté.

D'autre part, il n'est pas certain que le pouvoir d'agir ait augmenté pour tout le monde, pour les ouvriers par exemple.

M. DE ROUSIERS dit qu'il ne faut pas comparer le petit patron d'autrefois avec le manœuvre d'aujourd'hui. Les gens qui, sous l'ancien régime, avaient les capacités nécessaires pour être petits patrons, ne sont pas devenus des ouvriers de la dernière catégorie, mais des chefs d'équipe, quelquefois des contremaîtres ou même de grands patrons.

Quant à la question de l'indépendance, M. de Rousiers dit que, anciennement, on dépendait beaucoup d'un lieu, mais on était indépendant de tous les autres. Aujourd'hui on dépend de beaucoup de lieux; mais on est plus indépendant vis-à-vis de chacun d'eux.

De même, on dépend moins de son père, mais on dépend de beaucoup de chefs.

M. DESCAMPS pense que les diminutions de l'indépendance signalées par M. Blanchon sont simplement celles qui résultent d'une discipline plus forte nécessaire dans les sociétés compliquées.

M. DE SAINTE-CROIX croit qu'il ne faut pas opposer la dépendance et la liberté; peut-être comprendrait-on mieux le phénomène en envisageant les notions d'ordre et de liberté. L'ordre est d'autant plus nécessaire que la liberté est plus grande.

LES OSSÈTHES

Si nous possédons quelques renseignements sur les montagnards de l'Occident, la Science sociale n'a pu encore recueillir aucune donnée sur ceux de l'Orient.

En attendant des études monographiques sérieuses, qui seules peuvent nous faire connaître avec certitude le type social de ces populations intéressantes, il est possible d'esquisser les traits généraux qui le caractérisent, en analysant, à l'aide de la Nomenclature, les faits recueillis par les voyageurs ou les géographes.

En voici un exemple :

Il s'agit des *Ossèthes*, qui vivent dans la partie centrale des montagnes du Caucase, dans la partie la plus élevée, autour du mont Kasbeck. Ce peuple, qui s'appelle aussi *Iron*, forme un îlot de langue aryenne au milieu des peuples caucasiens (Géorgiens, Circassiens, etc.), qui, comme on le sait, forment un groupe tout à fait à part au point de vue linguistique.

Les renseignements qui vont suivre sont tirés, en partie, de la *Géographie* d'Élisée Reclus, et surtout de l'étude de Zaborowski sur *Les Peuples aryens d'Asie et d'Europe.*

Les Ossèthes vivent dans la haute montagne, et habitent dans les vallées élevées. Ils tirent surtout leurs moyens d'existence

de l'*art pastoral* (vache, chèvre), de la *culture* (céréales) et du *brigandage*. Leur nourriture consiste principalement en laitages et en gruau; l'altitude est trop élevée pour la vigne, mais ils font de la bière et de l'eau-de-vie.

Sans doute les pâturages de la montagne sont des propriétés communales; les vallées seules sont cultivées, mais appropriées d'une façon précaire, car le droit de vaine pâture existe jusqu'aux labours de printemps.

La famille est du *type patriarcal à peu près pur*, et forme une communauté de 40 à 60 individus. L'habitation comprend une pièce commune au milieu de laquelle se trouve le foyer qui ne s'éteint jamais; autour de cette pièce sont les chambres, une pour chaque ménage; les garçons célibataires couchent dans la cour ou dans les étables. Le mobilier est tout à fait rudimentaire et ne comprend guère que des tables, des bancs, des chaises, quelques ustensiles.

Les Ossèthes font nominalement partie de l'Église orthodoxe russe; en réalité, leur véritable religion consiste dans le *culte familial des ancêtres*, qui se fait au foyer sous la direction du patriarche. Outre ce culte qui a lieu tout le long de l'année, il y a, à certaines époques, des fêtes orgiaques.

L'égalité ne règne pas à l'intérieur de la famille patriarcale que nous décrivons.

Il y a d'abord trois espèces de femmes : les femmes légitimes, secondaires et esclaves[1]. Comme chaque enfant suit le rang de sa mère, on voit qu'il y a trois espèces d'individus.

La femme légitime est achetée très cher; le prix s'élève parfois jusqu'à cent bœufs. Elle ne travaille pas, ni ses filles, et vit cloîtrée. Si elle perd son mari, elle devient la femme du frère de celui-ci.

Les femmes secondaires sont considérées, ainsi que leurs enfants, comme *biens familiaux inaliénables*, et vivent dans les écuries. Les filles deviennent des concubines, et les garçons restent également dans la famille comme domestiques célibataires; ils peuvent posséder des biens pécuniers, et même, à défaut de fils légitime, être adoptés par le père et devenir héritiers.

Les femmes esclaves, au contraire, peuvent être vendues, ainsi que leurs enfants; elles ne sont que des concubines temporaires, et vivent également dans les écuries.

On ne nous dit rien de l'éducation, mais de ce qui précède, on peut en tirer quelques indications.

Les esclaves et les domestiques sont des inéduqués et vivent, comme on l'a vu, dans les étables, sous un régime de promiscuité bestiale.

Quant aux personnes libres, il faut distinguer entre les garçons et les filles.

Les premiers, à l'âge de l'adolescence, entrent dans le milieu désorganisé des esclaves et des domestiques, et vivent dans les étables. En se mariant, ils rentrent dans le foyer, et peu à peu s'imprègnent des traditions patriarcales. Sans aucun doute, il ne s'agit que de formules creuses, de choses extérieures, non d'une élévation véritable du caractère.

Quant aux filles, elles vivent au contraire en recluses et oisives, non dans le but de les éduquer à l'abri du milieu désorganisé, mais simplement pour rester dans un état de pureté jusqu'au mariage, époque où elles partiront de la communauté pour entrer dans une autre famille. *Leur rôle est de maintenir pur le sang de la race.* Mais, non dressées à l'effort, quelle éducation donneront-elles à leurs enfants? Aucune sans doute; et il est probable qu'elles laissent les soins matériels à des femmes esclaves qu'elles admettent dans leur intimité.

Elles ne réussissent même pas à maintenir pur le sang de la race. De temps en temps, l'une d'elles est stérile, et l'on prend un héritier en adoptant le fils d'une concubine. Le sang des générations futures n'est dès lors plus pur. Ceci explique comment les caractères physiques de la race ont pu changer peu à peu, phénomène très bien mis en lumière par M. Zaborowski. Pendant des siècles, les Ossèthes se sont

1. Les Russes ont aboli l'esclavage en 1867, mais on ne nous dit pas quels ont été les effets de la loi chez les Ossèthes.

procurés des concubines par des rapts opérés parmi les races environnantes. Ceci explique comment les caractères anthropologiques se sont moins bien maintenus que les caractères sociaux, notamment le langage et le culte familial. Les Ossèthes sont à peu près aussi brachycéphales que les autres Caucasiens; pourtant, les cheveux clairs sont moins rares.

Les Ossèthes sont, en somme, des propriétaires de bestiaux et d'esclaves, doublés de brigands.

Ils n'ont pu organiser de pouvoirs publics stables. La justice est familiale et se fait sous le régime des compositions pécuniaires.

Le type social que nous venons d'esquisser ne forme pas une population tout à fait simple, puisqu'il y a trois catégories de personnes. Dans un prochain article, nous donnerons une esquisse d'un type de montagnards encore plus simple.

P. Descamps.

ÉTUDE DE RECONSTITUTION FORESTIÈRE

Après les deux alertes que nous avons eues par le fait des inondations de l'année 1910 et à la suite des discussions très intéressantes qui se sont produites à la tribune du Sénat, une conclusion aujourd'hui s'impose, conclusion d'ailleurs logique et naturelle, c'est d'abord le maintien des forêts encore existantes sur notre sol, ensuite le regazonnement et la replantation en bois de toutes nos montagnes, dénudées presque toutes actuellement.

En effet, tous autres travaux, soit de protection des villes, soit de dérivation des eaux, sont secondaires. Est-ce tout de défendre les villes quand l'eau envahit les campagnes, et que les denrées pourrissent dans le sol, ou ne peuvent arriver à destination par suite d'entraves à leur circulation naturelle? Quant à la dérivation des cours d'eau, elle ne fera guère que reporter plus loin le danger que l'on veut conjurer. Et puis ces travaux de protection n'empêcheraient pas les infiltrations, tout en coûtant très cher au budget, c'est-à-dire aux contribuables.

Dans le regazonnement et le reboisement au contraire, nous combattons l'eau à son point de départ, en faisant de chaque brin d'herbe, de chaque pied d'arbre un réservoir plus ou moins grand, régulateur de la pluie qui féconde au lieu de détruire.

De plus, dans ces travaux, nous trouvons un triple avantage, un accroissement de valeur et de protection avec le temps, ce qui est le contraire des travaux de construction, un revenu régulier par une exploitation méthodique, une défense naturelle dans les régions frontières contre les agressions possibles d'un ennemi.

En même temps que la reconstitution de nos forêts, il faudrait en même temps empêcher la destruction du peu qu'il en reste par des mesures de sauvegarde pour l'incendie (postes avertisseurs dans les forêts à proximité des villes importantes, comme Compiègne, Fontainebleau, Versailles, etc., matériel et outillage dans les principales gares des lignes traversant les forêts, comme Poissy, Saint-Germain par exemple; il faudrait également que l'État empêchât de gaspiller le bois dans ses bureaux et même qu'il le remplaçât par le charbon, comme cela se fait partout; il faudrait également mettre au concours le projet de remplacer le bois en pâte par tout autre produit pour la fabrication du papier. L'initiative de l'État en cette circonstance réparerait bien et à juste titre l'incurie et le désordre dont il a fait preuve jusqu'à ce jour. Il faudrait, de plus, que la pousse des jeunes plants soit mise sous la protection des promeneurs, et de tout agent de l'autorité publique, douanier, garde champêtre, garde-chasse, agent forestier.

Une part de responsabilité incombe aussi aux particuliers qui, possesseurs de grandes propriétés ou de domaines étendus, les mettent en lotissement dans l'espoir d'en tirer une valeur double ou triple. Ils en tirent un revenu à terme plus ou moins lointain et créent, à la place d'un riant

paysage, un lieu affreux et souvent désert comme à Montfermeil ou à Charentonneau.

Voilà, dans leurs grandes lignes, quelques-unes des causes de la disparition de nos forêts. Comment y remédier et le reconstituer, c'est ce que nous allons expliquer.

Moyens pratiques de remédier à la déforestation de nos montagnes.

Pour combattre un péril aussi grave que celui de l'inondation, il est évident que plus près des sources nous entreprendrons la lutte et plus cette dernière sera efficace et aisée, et nous pourrons alors transformer cette force de destruction en agent bienfaisant et fertilisateur.

Comme les sources se trouvent aux parties élevées du territoire, coteau, colline et montagne, c'est donc à ce point qu'il faudra agir et sans retard.

Voyons donc d'abord la montagne. Celle-ci comprend plusieurs zones correspondant, suivant l'altitude, à des climats et des productions différentes. de plus, l'abatage des arbres sur les pentes plus ou moins escarpées a dénudé et raviné le sol en le rendant impropre à la végétation arbustive ; il faut donc en premier lieu reconstituer ce sol qui fait défaut, et cela par le procédé du regazonnement, surtout sur les pentes les plus rapides tout d'abord.

Suivant nous, le regazonnement doit précéder tout travail de replantation d'arbres, et voici pourquoi : Les racines des arbustes et des herbes, ont non seulement la propriété de retenir les parcelles du sol qu'elles agglomèrent, mais forment des sortes de petits réservoirs minuscules qui, recevant l'eau en quantité, ne la laissent s'échapper que peu à peu comme le ferait une éponge que l'on presserait doucement ; de plus, lorsqu'elles sont en contact avec un sous-sol de pierre tendre ou calcaire, par l'effritement de cette pierre, elles tendent à creuser des puits intérieurs pour des nappes souterraines, qui donneront naissance à des sources beaucoup plus basses, lesquelles féconderont les vallées inférieures.

Ce sous-sol, désagrégé en poussière, mélangé aux racines mortes, formera la couche d'humus nécessaire à la replantation. Voici les résultats que nous obtiendrons par le regazonnement, mais une fois ce travail accompli, il restera à en exécuter un autre d'une plus grande importance.

Initiative privée.

I

Groupements collectifs de reconstitution. — Société protectrice des arbres. — Grandes propriétés.

Au point de vue privé, le développement actuel pris par tous les groupements et syndicats quant à la réalisation d'un but déterminé, et la force morale et matérielle obtenue par ces divers organes nous autorise à penser qu'un groupement de même nature réunissant à la fois artistes, agriculteurs, industriels, touristes, etc., en un mot tous ceux qui aiment les arbres ou en tirent un revenu plus ou moins direct, sorte de société protectrice des arbres, serait d'une grande utilité pour la cause que nous plaidons ici. Ce serait une espèce de ligue nationale pour la défense de nos paysages sylvestres.

Possédant par le nombre de ses membres, la richesse et l'influence, une société de protection forestière, avec des sections établies sur tout le territoire, pourrait avoir une grande autorité et une action matérielle et morale tant sur les individualités intelligentes que sur les pouvoirs publics.

Elle pourrait avec ses grandes ressources reboiser certains points menacés et dont l'exploitation rationnelle lui servirait à développer sa propagande par une active publicité en augmentant le nombre de ses adhérents. Avec la déclaration d'utilité publique elle posséderait une garantie morale qui aiderait puissamment au développement de son objet.

Ce que nous venons de dire au sujet d'une grande société protectrice, nationale, peut s'appliquer également aux associations locales, régionales et même aux grandes propriétés privées où la direction

étant plus simplifiée et parfois unique, les progrès en matière de reboisement peuvent être plus rapides, l'initiative étant plus libre.

II

Groupements collectifs de reboisement. — Mesures de conservation et d'exploitation par les propriétés forestières et les sociétés commerciales.

En même temps que le regazonnement et le reboisement dont nous venons de parler, une autre mesure urgente s'impose tout d'abord, c'est de préserver le peu qu'il reste de notre domaine forestier de toute coupe ou destruction inutiles.

Il est cependant certain qu'avec l'augmentation constante des impôts, le fait de posséder quelques hectares de bois peut être considéré comme un luxe dispendieux pour quelques propriétaires; pour le plus grand nombre, c'est l'incitation pressante de vendre en totalité leurs bois sur pied avec les terrains, dans l'impossibilité d'en retirer par l'exploitation un revenu équivalent aux impôts à payer.

Or, nous pensons que, pour enrayer cette destruction, la bonne volonté seule serait insuffisante; les pouvoirs publics, auteurs responsables du fait, ont le devoir d'intervenir en faveur des premiers pour leur accorder une atténuation d'impôts ou tout au moins une plus équitable répartition.

Nous voyons deux procédés efficaces à employer dans ce but : 1° l'établissement d'impôts fonciers basés sur le produit des arbres vendus dans une propriété suivant le cours moyen de l'année précédente en France.

Il serait, par exemple, très facile de faire enregistrer par le service des domaines et de l'enregistrement d'un département à chaque vente effectuée dans le territoire dudit département, les noms des vendeurs et acheteurs, espèces et quantités d'arbres avec leur poids et leur valeur par espèce et le montant total de la vente. Au bout de l'année, chaque propriétaire forestier ayant un compte ouvert aux Domaines ou à l'Enregistrement, on pourrait, en centralisant les renseignements obtenus de la sorte sur la France entière, connaître le prix moyen de chaque espèce. En calculant par le nombre d'arbres abattus et par espèce, on établirait un revenu total par propriété, lequel, en évaluant l'impôt à une quotité fixe, 2, 3, 4 % par exemple, servirait non seulement à établir un impôt équitable et modéré, mais la valeur réelle de la propriété.

Mais un autre moyen s'impose, avant tout, pour développer et sauvegarder surtout la production forestière. Il est évident que celle-ci, étant moins productive de revenu que toute autre, mais constituant un élément de sécurité publique et une assurance de conservation pour les autres productions, doit être favorisée par rapport à ces dernières. Il serait donc bon, pensons-nous, d'accorder une réduction d'impôt aux propriétaires forestiers, mais cet avantage comporterait deux obligations corrélatives : 1° de ne déboiser que par lots et régulièrement; 2° de replanter sur le lot aussitôt la coupe de celui-ci faite.

Nous avons été amenés à faire intervenir ici l'État dans l'organisation de la propriété privée, mais c'est au point de vue, non de la direction, ni des méthodes à employer, mais du redressement d'injustices causées par les lois. Des lois différentes et plus rationnelles peuvent donc seules corriger ces injustices.

III

Mesures de conservation. — Avantages à retirer par la coopération des groupements financiers (Banques et Sociétés de Crédit foncier). — Réglements législatifs d'application.

Une autre forme de conservation nous paraît bonne à créer et à développer ensuite dans notre pays : l'hypothèque forestière. Nous savons, en effet, que lorsqu'un cultivateur désire emprunter sur son domaine qui représente cependant une valeur en capital, en efforts intelligents et en épargne, à moins d'avoir à sa portée un organisme de crédit agricole (chose relativement rare en France), il lui faut recourir à un usurier qui l'amène peu à peu à la vente forcée ou à l'expropriation. Cependant il offre en garantie une terre améliorable encore et qui l'a déjà été auparavant. Il en serait bien autrement pour la forêt qui ne représente qu'une valeur na-

turelle sans presque aucun effort humain et ne donnant que des produits d'extraction par un travail de même nature, le moins compliqué et le moins rémunéré des travaux. Comment le prêteur, dans la situation actuelle, peut-il s'attendre à détenir une garantie suffisante de son avance et à voir ses intérêts payés aux échéances, alors que l'emprunteur aura souvent beaucoup de peine à acquitter les impôts et sera acculé à la vente certaine avec dépréciation de prix? C'est dans ce cas que les moyens préconisés par nous plus haut serviront d'indication au prêteur :

1° Pour la quotité du prêt à effectuer;

2° Pour la détermination des revenus (sous déduction des impôts) du terrain offert en garantie, et de l'intérêt et amortissement que sera susceptible de payer le possesseur pour son hypothèque.

Nous désirons que le cours moyen de diverses coupes effectuées en France pendant l'année précédente puisse servir de base à la détermination de l'impôt; par conséquent, nous avons ici l'indication du revenu par propriété et, pour le pays, le chiffre d'impôt en rapport exact avec ce revenu.

De plus, la diminution d'impôt à effectuer sur les terrains forestiers, mais avec l'obligation de replanter lot par lot, assurerait au gage un revenu équitable, régulier et presque automatique favorisant le développement des prêts sur ce genre de valeurs.

En faisant une moyenne des revenus nets d'une telle propriété basée sur 5, 10 ou 15 ans, le prêteur se trouverait convenablement garanti et avec une quotité de 50 % par exemple, il n'aurait que très peu de risques à courir. Pendant la durée de l'hypothèque, le prêteur, prenant lieu et place du propriétaire, serait tenu vis-à-vis du fisc aux mêmes conditions, déclaration de vente de bois abattus à l'administration des domaines ou de l'enregistrement, obligation de ne déboiser que par lots les propriétés et de reboiser aussitôt, mais jouirait de l'avantage des impôts réduits.

Ce prêt hypothécaire pourrait être, croyons-nous, d'une grande utilité.

D'abord pour l'emprunteur, qui, moyennant des intérêts modérés et un peu plus élevés en cas d'amortissements par annuités, éviterait la perte de son bien, tout en se procurant des ressources.

Pour le prêteur ensuite. Il permettrait le placement, d'une façon utile et avantageuse, des disponibilités particulières, et cela sans risques ni aléas.

Les grandes banques pourraient y employer une partie de leurs fonds temporairement inutilisés et en retirer un bénéfice avantageux et régulier. Il faudrait, bien entendu, que les prêts forestiers fussent accompagnés d'une police d'assurance contre la foudre et l'incendie et que les frais de clôturage, par exemple, soient à la charge de l'emprunteur pour devenir sa propriété en fin de règlement du prêt.

Les frais d'inscription devraient être très réduits, et celle-ci simplifiée, afin de favoriser le développement de ces hypothèques.

D'autre part, l'établissement financier ouvrirait à son emprunteur un compte courant semblable aux comptes d'avances sur titre comportant au débit le montant de l'emprunt, les frais de clôturage et divers, ainsi que les intérêts dus, au crédit les remboursements et les intérêts bénéficiaires de compensation.

Un autre mode de propagation de l'hypothèque forestière serait de créer un titre mobile de prêt avec énoncé de la somme et des conditions du prêt. Le titre serait nominatif et cessible, suivant les dispositions régissant les titres mobiliers nominatifs.

Les organismes du crédit agricole pourraient y trouver un utile placement de leurs réserves. Étant plus près des paysans et des propriétaires forestiers, il leur serait encore plus aisé d'accorder ces prêts et de se rendre exactement compte de la valeur des garanties.

Tous ces moyens de diffusion, selon nous, seraient bons pour conserver au moins de nos bois les rares endroits épargnés tout en donnant profit et sécurité.

Initiative publique (Communes).

Mesures de reconstitution. — Règlements législatifs applicables à la reconstitution.

En ce qui concerne les communes, nous

voyons deux moyens propres à stimuler la reforestation. Toutefois la commune étant un organisme administratif, l'action de la loi est ici indispensable.

Nous nous inspirerons d'une disposition de la loi sur les sociétés anonymes par actions créant la réserve légale, laquelle doit atteindre le 1/10e du capital social par prélèvements annuels de 5 % sur la balance nette entre l'actif et le passif et après le règlement des frais généraux.

Une commune constitue une vaste association anonyme pour la gestion des intérêts généraux de ses habitants; il est donc possible de considérer sa balance de recettes et dépenses comme un compte de profits et pertes. Sur le solde obtenu, pourquoi ne pas prélever une somme de 5 %, comme cela est imposé aux sociétés anonymes. Cette somme constituerait une réserve pour l'avenir et ne pourrait trouver un meilleur emploi que dans la replantation.

De ce procédé une commune retirerait trois avantages certains :

1° Une assurance contre les fortes crues;

2° La constitution d'un fonds bien gagé et d'un revenu régulier;

3° Des subventions naturelles aux habitants, ramassage du bois mort, etc.

Cette réserve légale communale placée en reboisement serait bien plus utile aux administrés, qu'une réduction des impôts, toujours éphémère.

La création d'une caisse de réserve employée en domaine forestier pourrait constituer pour une commune un emploi régulier d'une partie de ses ressources normales, mais il y aurait lieu d'envisager également d'autres ressources, d'origine extraordinaire, qui seraient affectées au même but.

Elles pourraient provenir soit du solde d'un budget spécialement prospère, soit d'un revenu nouveau. Ainsi les communes en montagne étant fréquentées l'été par des touristes en raison de leur salubrité et de leurs sites pittoresques pourraient créer une nouvelle imposition qui servirait à donner plus de charme et de confort à un site déjà renommé. Ce serait pour tous un bénéfice certain, et touristes, habitants, communes acquitteraient bien volontiers les quelques francs prélevés dans ce but.

Initiative publique (État).

Mesures de reconstitution. — Ressources utilisables et moyens législatifs.

Après avoir examiné les divers groupements dans leur ordre naturel de complication croissante et en avoir tiré tout ce que nous pouvions en obtenir pour notre sujet, celui-ci étant d'ordre général, nous devons tendre à obtenir la coordination des efforts privés et de règlements administratifs conçus dans un esprit libéral, intelligent et progressif pour atteindre le but que nous visons.

L'État, par une action parallèle aux groupements précédents, doit agir vigoureusement dans les limites de ses attributions. Il le peut, car il possède les ressources nécessaires, ainsi que nous le montrerons plus loin.

En 1898, au moment du renouvellement du privilège de la Banque de France, il fut convenu que l'État participerait à ses bénéfices et le produit de cette participation devait être affecté en subventions à l'agriculture.

De 1898 à 1909 inclus, ce prélèvement a été de 57 millions en chiffres ronds. Or, nous pensons qu'un des meilleurs moyens de venir en aide à l'agriculture est de la mettre à l'abri des grandes crues, qui détruisent les récoltes en laissant les semences pourrir dans le sol, et qui entravent le transport et la vente des denrées.

Le reboisement des montagnes les plus hautes d'abord, des autres ensuite, nous fournira ce moyen puisque, retenant l'eau dans le sol par les mille racines des arbres et arbustes, il empêchera la formation brusque de tous les petits ruisseaux dont le grossissement amène fatalement la crue des torrents, des rivières, puis des fleuves.

Ce chiffre de 57 millions fourni à l'État sur les prélèvements bénéficiaires de la Banque de France en faveur de ce dernier, donnerait une moyenne de 5 millions en chiffres ronds par an. Ce serait une somme

importante et, en tenant compte des remarques faites plus haut sur les gaspillages forestiers, la partie de la tâche incombant à l'État pourrait être exécutée en peu d'années. Voici, à notre avis, quel emploi pourrait être fait de cette somme, divisée en trois parts inégales : la première, très peu importante, une centaine de mille francs environ pour la création de deux ou trois prix décernés par le ministère de l'agriculture aux meilleurs procédés d'alimentation de la race ovine en substituant à la consommation actuelle des jeunes pousses d'arbres tout autre procédé de nourriture non préjudiciable à la qualité de la viande et du lait et aussi substantielle pour les animaux.

Pour protéger les jeunes pousses d'ailleurs, une loi pourrait frapper d'une forte amende toute destruction volontaire d'arbustes ou d'arbres, soit par la dent des animaux, soit par déprédation publique.

Sur les 4.900.000 francs restant, une somme de 900.000 francs environ aurait la destination suivante : la moitié de cette somme environ servirait au regazonnement des pentes les plus abruptes et les plus dégarnies de terre végétale. l'autre moitié à l'élévation de légers murs de $0^m,20$ à $0^m,30$ environ dont on trouverait sur place, parmi les roches éboulées ou roulées la matière première et qui seraient de petits réservoirs d'une très grande étendue où s'élaboraient la terre arable, assise future de la forêt.

Les frais pourraient être ainsi établis : l'État fournissant les semences de gazonnement et le personnel dirigeant; les communes fournissant la main-d'œuvre courante.

Enfin le solde, soit 4 millions environ, aurait son emploi dans les travaux de reboisement, mais dans la partie montagneuse où la quantité de terre végétale le permettrait.

Toutefois une difficulté se rencontre ici. Certaines montagnes appartenant à des particuliers ou à des communes sont affectées à l'alimentation du bétail; il y aurait lieu, suivant nous, de recourir, dans le premier cas, à l'expropriation pour cause d'utilité publique avec indemnité équitable de rachat, basée sur le revenu de cette montagne. Dans le cas de montagne appartenant à des communes, plantation d'arbres et d'arbrisseaux pourrait êtes faite par l'État, mais avec paiement par ce dernier d'une indemnité annuelle sous forme de rente pour remboursement des droits de pâturage communaux, ou bien encore l'État entreprendrait l'exploitation des montagnes, de compte à demi avec les communes intéressées, l'un fournissant le sol, l'autre ses plants et son expérience.

Ainsi les revenus de l'État provenant des bénéfices de la Banque de France, lesquels devaient avoir. ne l'oublions pas, une affectation agricole. en auraient une bien déterminée et un domaine de valeur importante se constituerait pour le pays. Bien plus, ce domaine gagnerait en valeur par l'accroissement de l'âge des arbres, à condition toutefois que la coupe soit faite rationnellement, par roulement sur chaque lot de terrain et avec obligation de replanter immédiatement tel lot qui serait coupé.

Arrivé au terme de ces brèves observations et ayant développé quelques idées qui nous paraissaient le plus propres à conjurer un fléau redoutable, nous ne voudrions pas être accusés de chercher à transformer la France en une vaste forêt. Notre pensée est tout autre. Si nous avons expliqué ici le rôle utile de la forêt, nous n'oublirons pas que sa limite est fixée par la nécessité d'autres plantations également utiles à notre existence ; elle est aussi fixée par la configuration du terrain et les besoins des agglomérations humaines qui l'avoisinent. Dans les parties de montagne dénudées nous préconisons le regazonnement jusqu'à la reconstitution du terrain nécessaire au développement des arbres et en les mettant à l'altitude qui leur convient.

Dans les parties élevées encore, mais plus riches en terre végétale, nous voulons les arbres plus nombreux et plus vigoureux. Enfin, dans les plaines, les cultures de toutes espèces utiles à notre activité économique.

Nous demandons encore que toutes me-

sures soient prises par les intéressés particuliers, groupements privés, publics, état pour la conservation de ce qui reste de cette riche parure de notre sol. C'est la partie la plus facile à mettre en œuvre et qui peut donner des résultats immédiats. Quant à la restauration forestière, il est évident qu'il faut la commencer par les points élevés afin d'arrêter les eaux dans leur chute et les rendre bienfaisantes au lieu de destructives comme à présent. A ce sujet il serait même important que les communes des régions médianes et basses s'intéressassent à ces travaux qui leur rendraient, non seulement en revenu, mais en protection, les efforts et les dépenses pécuniaires qu'elles auraient consentis.

C'est dans l'union intime et la coordination de toutes les initiatives que le succès pourra être obtenu.

H. Géral.

LA TABLE DES MATIÈRES

Nous rappelons que l'on trouve dans nos bureaux, au prix de 2 francs, une brochure comprenant :

1° *La table alphabétique de la Science sociale* (1re période : années 1886 à 1903 inclus) ;

2° La table des matières de la même période classée par *ordre alphabétique des auteurs ;*

3° *La table chronologique du Mouvement social.* (1892-1903) ;

4° *La table alphabétique du Mouvement social.*

CORRESPONDANCE

« Paris, le 15 avril 1911.

« *A Monsieur F. C. Honoré.*

« Cher Monsieur,

« Votre lettre du 26 mars me montre que je ne me suis pas suffisamment fait comprendre à propos des questions que vous avez bien fait de soulever. Je vais essayer de mettre les choses tout à fait au point, et avant de commencer, je vous remercie d'avoir mis la question aussi nettement sur le tapis, ce qui me donne ainsi l'opportunité de dissiper les doutes qui restent aussi bien dans l'esprit de la plupart des lecteurs que dans le vôtre.

« Votre lettre soulève, en réalité, deux points différents, une question de fait et une question d'appréciation.

« La question de fait est celle de savoir si les Elementary schools sont entièrement gratuites ou non. A ce point de vue, la loi anglaise (Éducation act de 1902) dit *qu'il est du devoir des autorités locales d'établir des écoles non payantes, pour les enfants entre trois et quinze*[1]. Mais elle autorise à prélever des fees sous certaines conditions. Il y a donc deux espèces d'élèves, les uns paient un fee, et les autres ne paient rien. Ceux-ci sont les plus nombreux. Parmi ces derniers, il y en a une certaine proportion qui profite des repas gratuits offerts par les pouvoirs locaux. En effet, la Lower class est subdivisée elle-même en sous-classes, car la société anglaise est très hiérarchisée. Pour simplifier, j'ai envisagé le cas moyen, qui est, du reste, le plus commun, celui de l'ouvrier qui ne paie pas du tout de fee pour ses enfants. Il est donc exact, comme vous le dites, que l'on paie dans certaines Elementary schools, mais c'est une minorité seulement.

« Quant au fermier Dale, il ne fait pas partie de la Lower class, mais de la Lower Middle class, ce n'est pas un ouvrier, mais un ouvrier-patron. J'ai, du reste, indiqué (77e fasc., p. 71) que les petits fermiers font partie de la Lower Middle class, et paient un fee de 25 à 300 francs (p. 15). Or, c'est bien le cas de Dale dont le fils paie 12 sh. 56 par terme, soit 15 fr. 60 par terme ou 47 francs par an.

« Quant à la question d'appréciation, je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il est bon que les parents paient *dans la mesure de leurs moyens.* Cela implique que ceux qui n'en ont pas le moyen

1. It is the duty of the local authority to provide sufficient free school accommodation, without payment, for children over three and under fifteen.

ne doivent pas payer. C'est pour ces derniers que la gratuité scolaire est faite, et, ainsi restreinte, elle est utile, car elle permet aux enfants des pauvres d'acquérir une instruction primaire qu'ils n'auraient pas sans cela.

« Agréez, etc.

« P. DESCAMPS. »

BIBLIOGRAPHIE

« **Féminisme et Socialisme** », « **Nietzsche et le Féminisme** », par Lydie Pissarjevski, et autres publications féministes.

Le congrès féministe international ayant pour objet de fortifier, en les coordonnant, les tentatives locales des partisans du féminisme, a décidé la publication de brochures de propagande dont quelques-unes, parues récemment, sont dues à Mme Lydie Pissarjevski, qui allie à une parfaite connaissance de la langue française une ardeur de conviction et une sincérité intéressantes.

Dans la première, Mme Pissarjevski s'attache à démontrer que le mouvement féministe n'est pas indissolublement lié au mouvement socialiste et que, pour le moment du moins, les féministes n'ont pas avantage à rechercher l'appui des socialistes.

Les raisons données par Mme Pissarjevski sont que le féminisme présente un intérêt plus général que le socialisme; que le triomphe de celui-ci n'assurerait pas aux femmes un sort meilleur; enfin que les ouvrières ne sont pas seules à avoir besoin d'être émancipées.

Mme Pissarjevski n'en souhaite pas moins le triomphe du socialisme, et insiste particulièrement sur la condition malheureuse de l'ouvrière à domicile.

Sur ce point elle se rencontre avec beaucoup de personnes ayant étudié la question : Villermé, Gonnard (*La femme dans l'industrie*), Caroline Milhaud, L.-M. Compain. Dans sa brochure *La femme dans les organisations ouvrières*, L.-M. Compain déplore que les ouvrières se tiennent si généralement à l'écart du syndicalisme. Elles paraissent avoir fait récemment quelques pas dans cette voie qui ne semble pas, d'ailleurs, le seul remède susceptible d'améliorer le sort des ouvrières à domicile.

Les délibérations récentes (novembre 1910) de la commission permanente du Conseil supérieur du Travail, ont montré l'existence de nombreuses œuvres de bienfaisance ou de coopération (telles que l'Entr'aide, 112, avenue Émile-Zola, VIIe), ayant pour objet de répartir plus équitablement le travail de couture à domicile.

Grâce à ces œuvres, les ouvrières ont appris à se grouper, à se partager le travail; en un mot, elles font leur éducation professionnelle par des moyens de mutualité préférables à l'intervention de l'État. On sait que le Conseil supérieur du Travail a cependant arrêté un projet tendant à établir un minimum de salaire fixé à posteriori par le Conseil des prud'hommes. Il pourrait en résulter que les ouvrières habiles fussent seules employées. Mais les pronostics en pareille matière sont souvent décevants, et l'on doit attendre les résultats que donnera la réforme.

Dans sa seconde brochure, Mme Pissarjevski envisage le féminisme au point de vue moral et le défend avec habileté contre l'écrasant mépris dont l'accablent les Nietzschéens. Il est regrettable qu'elle n'apporte pas à l'appui de sa thèse une appréciation plus exacte de la vie de famille et cet esprit d'observation objective que préconise la science sociale.

Quoi qu'il en soit, le débat ne manque pas d'actualité, maintenant que M. Pankhurst, l'ardente féministe anglaise, transporte à Paris son zèle retrouvé intact, après le « passage à tabac » de la police londonienne. La question féministe, malgré son importance de premier ordre, ne parait pas sur le point d'être discutée avec violence dans le pays de Molière, mais elle a donné lieu à de remarquables études, au premier rang desquelles se placera sans doute l'ouvrage si fin et si plein

de bon sens dû à la plume de M. Faguet, qui avait déjà traité Nietzsche avec un juste mélange de sympathie et d'esprit critique.

E. Boislandry-Dubern.

L'Individualisme et la Réforme de l'Enseignement, par Abel Faure, Paris, P.-V. Stock, éditeur.

M. Abel Faure s'est déjà fait connaître par une série d'ouvrages sur l'Éducation, notamment : *L'individu et l'esprit d'autorité; L'individu et les diplômes.* La brochure qu'il offre aujourd'hui au public se recommande, comme ces ouvrages, par une originalité réelle. L'auteur a personnellement réfléchi sur ces matières : il a observé personnellement aussi. Les opinions qu'il s'est faites méritent donc examen; elles n'ont rien de commun avec la monnaie courante d'idées que font circuler un certain nombre de publicistes, sans avoir en rien contribué à sa production et à sa frappe, monnaie acceptée précisément parce qu'elle est la reproduction exacte d'un type convenu.

M. Abel Faure professe que l'Éducation a pour but le développement de l'individu. C'est là une formule que nous adopterions volontiers si, préalablement, il demeurait expressément entendu que l'homme ne se développe pas seul, mais en société ; mais M. Abel Faure redoute si fort de voir l'individu sacrifié à l'esprit d'autorité qu'il repousse l'éducation « politique, collective et sociale, comme une conception diamétralement opposée à la sienne. Sans doute, l'éducation est absolument détournée de son but quand elle devient, entre les mains de qui que ce soit, un instrument de gouvernement; mais autre chose est de poursuivre cette fée extérieure à l'éducation, autre chose est de développer l'individu en tenant compte des conditions de son développement, c'est-à-dire en en faisant un citoyen utile, un membre désirable de la société dans laquelle il vivra. Cela est souhaitable non seulement pour l'avantage du groupe politique et social dont il fera partie, mais aussi pour son propre développement. L'isolé, l'émigré à l'intérieur, l'intellectuel enfermé dans sa tour d'ivoire, quelles que puissent être, par ailleurs, leurs éminentes qualités, ont une infériorité réelle par le fait de leur isolement. Pour atteindre au plein développement de l'individu, l'éducation doit donc, dans un certain sens, être politique, collective et sociale. Et M. Abel Faure ne l'ignore pas, car il met très bien en relief la nécessité d'adapter constamment les procédés d'enseignement à toutes les circonstances qui conditionnent l'éducation de chaque enfant.

Les critiques spirituelles qu'il adresse à l'uniformité de ces procédés, pompeusement qualifiés de méthodes pédagogiques, tombent généralement très juste. Peut-être va-t-il un peu loin quand il affirme que la pédagogie n'est pas une science, mais un art. Oui, c'est un art, assurément, comme l'art de l'ingénieur, l'art du médecin ou du chirurgien; mais c'est un art dont l'exercice efficace et complet suppose des acquisitions scientifiques; la science y a donc son rôle. Il me semble qu'en matière pédagogique les choses se passent à peu près ainsi : 1° le maître doit se rendre compte des capacités de son élève, des côtés par lesquels il est accessible à la connaissance des choses. Cela relève de l'art à peu près entièrement et de grands savants peuvent échouer lamentablement dans cette tâche; 2° sachant comment il doit aborder son élève, il faut qu'il possède une maîtrise suffisante des matières de son enseignement pour les lui présenter précisément de la manière qui convient. Cette seconde opération me paraît relever surtout de la science. Elle suppose, en tout cas, une *vraie science.*

Mais nous ne pouvons que nous rallier sans réserve aux heureuses formules de l'auteur, quand il s'élève contre les méthodes d'enseignement dans lesquelles « le secondaire absorbe le principal », ou encore quand il critique les épreuves où « la valeur de l'intelligence se mesure à l'étendue du savoir ». « Apprendre à apprendre, dit-il encore, c'est à peu près le tout de l'enseignement. » Rien n'est plus vrai, tout au moins en ce qui concerne l'enseignement secondaire ou supérieur et la formation de l'élite intellectuelle. Il

n'en est pas de même pour l'enseignement primaire et primaire supérieur, qui a pour but non de cultiver des intelligences, mais de fournir à des praticiens des connaissances indispensables à l'exercice de leur profession. L'enseignement secondaire a été vicié en France par le fait qu'il a été donné indifféremment à des jeunes gens cherchant une culture générale et à d'autres jeunes gens réclamant simplement des acquisitions utilitaires. De là ce constant remaniement de programmes, tantôt dans le sens de la formation intellectuelle, tantôt dans le sens de la préparation technique. Pour beaucoup d'élèves, c'est peine perdue de vouloir les hausser jusqu'à la culture générale; l'effort du maître doit tendre simplement à leur apprendre ce qu'ils ont absolument besoin de savoir. Mais ces élèves n'ont pas leur place dans l'enseignement secondaire; il n'est pas question, pour eux, d' « humanités », même d' « humanités contemporaines », suivant la formule heureuse de notre ami M. Jean Périer. Et ils pèsent lourdement sur les programmes, sur les méthodes d'enseignement. La réforme serait plus facile si les lycées et collèges étaient déchargés de ce poids mort, si l'instruction secondaire était réservée à ceux qui, sous une forme ou sous une autre, doivent poursuivre plus tard des études supérieures. L'École primaire, complétée par les écoles techniques, professionnelles, commerciales, ne pourrait d'ailleurs que gagner à voir sa clientèle augmentée et plus nettement délimitée.

Paul DE ROUSIERS.

Le co-éducation; ses causes; ses effets; son avenir, par S. Poirson, avec une préface de Mme Georges Régnal, 1 vol. 3 fr. 50 (Henri Paulin et Cie, édit., Paris).

Ce livre, comme l'indique l'auteur en débutant, n'est pas un exposé dogmatique, mais une étude, qui n'a d'autre but que de suggérer des réflexions, d'aider à la recherche de la vérité... Quelques pages plus loin, il appelle les critiques ayant pour but une meilleure présentation de ce qu'il pense être la vérité.

C'est pour répondre à ce vœu, et c'est dans cet esprit, que sont écrites les lignes qui suivent.

Pour nous, la co-éducation n'est ni une vérité ni une erreur. C'est un phénomène social, dont l'apparition et le développement sont conditionnés par les qualités des milieux humains; c'est l'expérimentation seule qui peut déterminer les conditions qui règlent ce phénomène. C'est seulement par l'observation et l'analyse de ces expérimentations que l'on peut connaître les causes et les effets de ce phénomène, comme celui de n'importe quel phénomène, et essayer de jeter un regard sur l'avenir.

Ceci est une critique de la méthode suivie. L'auteur invite les gens à réfléchir sur la co-éducation. Nous ne sommes pas ennemi des méditations, mais à condition qu'elles reposent sur des faits soigneusement observés, analysés, rigoureusement situés et reliés aux autres faits qui l'environnent.

L'auteur le sait bien; aussi, à côté des réflexions, éprouve-t-il le besoin de recourir aux faits pour étayer sa thèse. Mais ces faits sont insuffisamment situés et reliés aux autres faits sociaux. Dire que la co-éducation a réussi à Blackwell n'est pas une démonstration si l'on ne nous montre pas *comment* et *pourquoi* elle y a réussi, de même que l'on ne prouverait rien en indiquant qu'elle a échoué à tel autre endroit, si l'on n'analyse pas les causes de l'échec.

En lisant ce livre, on ne peut que souscrire au jugement de l'éditeur; il est sincère et courageux. La sincérité et le courage sont deux éléments tout à fait indispensables pour la recherche des choses nouvelles. Si, à cette solide base morale, on ajoute la connaissance et la pratique d'une bonne méthode scientifique, on peut arriver à voir un peu clair dans l'imbroglio des questions sociales. C'est pourquoi on peut regretter que M. Poirson, dans l'intérêt de sa thèse, n'ait pas connu l'existence de notre instrument d'analyse, de la Nomenclature d'Henri de Tourville.

Pour faire une étude de ce genre, il faudrait s'appuyer sur quelques bonnes

monographies d'écoles où la co-éducation est réalisée, une de chaque type. Et, par type, nous entendons toutes les écoles ayant à résoudre le même problème, situées par conséquent dans le même milieu social.

Et, par milieu social, nous entendons, non seulement un même pays, mais des enfants du même âge et de la même catégorie sociale.

Par exemple, en France, les écoles primaires forment un type, les écoles secondaires un autre, etc.

Ceci est très long, paraît très long et rebute souvent les plus audacieux. C'est cependant la méthode la plus courte, car elle est la seule qui puisse aboutir à un résultat positif.

L'éducation mixte ne rencontre pas les mêmes difficultés s'il s'agit d'enfants que s'il s'agit d'adolescents ou de jeunes gens.

Pour nous, il ne nous a été donné d'étudier attentivement qu'une seule école mixte, celle de Bedales, et les constatations que nous y avons faites ne sont probantes que pour un milieu sélectionné semblable.

M. Poirson décrit d'une façon toute spéciale l'école de Palmgren, en Suède, et le chapitre qu'il lui consacre, en se rapprochant de la méthode monographique, est sans aucun doute le plus intéressant du livre.

Cette école, fondée en 1876 à Stockholm, par M. Palmgren, a une division pour enfants, une pour les jeunes gens et une école normale de travaux manuels.

Comme dans les écoles nouvelles, les travaux manuels sont très développés : menuiserie, reliure, ménage, couture, etc.

Il y a 300 élèves, et l'on s'efforce d'avoir autant de filles que de garçons. Comme méthode d'enseignement, on s'adresse plus au cœur qu'à la sensibilité de l'enfant.

Les résultats obtenus par l'école sont tellement satisfaisants, que, depuis 1888, le roi lui accorde un subside de 12.500 fr., porté en 1910 à 21.000 francs.

Sans aucun doute, les élèves sont dressés à la responsabilité, mais on ne nous dit pas si l'on emploie pour cela des méthodes semblables à celles en usage en Angleterre.

P. Descamps.

LIVRES REÇUS

Pour le Droit naturel, par G. Platon, 1 vol. in-16 de 125 pages, 1 fr. 50 (Marcel Rivière et Cie, édit. Paris).

Le procès de la démocratie, par Georges Guy-Grand, 1 vol. in-18 de la Bibliothèque du Mouvement social contemporain. 3 fr. 50 (A. Colin, édit.).

Les caisses d'épargne, par F. Lepelletier, 1 vol. in-12 de 243 pages de la Bibliothèque d'Économie sociale, 2 francs (Victor Lecoffre, édit., rue Bonaparte, Paris).

Provocaçoés e debates (Contribuiçoés para o estudo do Brasil social), par Sylvio Romero, 1 vol. de 416 pages, 800 reis (Livraria Chardron, de Lello et Irmão, édit. Porto).

Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France, publiés sous la direction de Julien Hayem, avec une préface de Paul Delombre, 1 vol. 7 fr. 50 (Hachette et Cie. édit.).

Le socialisme et la conquête des paysans, (à travers les campagnes bourbonnaises), par Joseph Bois, 1 vol. de la Bibliothèque des Sciences économiques et sociales (Marcel Rivière, édit.).

Le devoir présent des catholiques (recueil de quelques discours prononcés en faveur des groupements paroissiaux), par Henri Brun, 1 vol. 2 francs (Marcel Marion, édit., Orléans).

La co-éducation (ses causes, ses effets, son avenir), par S. Poirson, 1 vol. 3 fr. 50 (Henri Paulin et Cie, édit., Paris).

Les syndicats jaunes, par A. Pawlowski, 1 vol. 2 fr. 50 (F. Alcan, édit.).

JUIN 1911 82e LIVRAISON.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La table des matières. — Congrès de Science sociale, mai 1911 (compte rendu de la séance d'ouverture). — Bibliographie.

NOUVEAUX MEMBRES

M. André Duméril, 25, rue du Montparnasse, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. H. de Boissieu, château de Varambon, par Pont-de-l'Ain (Ain), présenté par le même.

LA TABLE DES MATIÈRES

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent se procurer dans nos bureaux, au prix de 2 francs, une brochure contenant :

1° *La table alphabétique de la Science sociale* (1re période : années 1886 à 1903 inclus) ;

2° La table des matières de la même période, classée par *ordre alphabétique des auteurs ;*

3° *La table chronologique du Mouvement social* (1892-1903) ;

4° *La table alphabétique du Mouvement social.*

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE MAI 1911

I. — Séance d'ouverture.

A. — Allocution de M. Paul de Rousiers

Mesdames, Messieurs,

En ouvrant le septième Congrès de la Société Internationale de Science sociale, j'ai le devoir de vous rappeler les principaux événements qui ont marqué la vie de notre société depuis ses dernières assises annuelles. Il n'entre pas, au surplus, dans mon intention de faire le dénombrement de tous les travaux accomplis et de tous les efforts tentés ; je veux simplement signaler à votre attention un certain nombre de faits saillants qui caractérisent la marche de notre Association depuis le mois de mai dernier.

L'événement le plus important de cette période est le développement pris par l'enseignement de la Science sociale. Vous savez que cet enseignement existe depuis près de 30 ans. Il avait été inauguré brillamment par Edmond Demolins et le cours qu'il professait a été repris depuis huit ans par M. Paul Bureau avec l'autorité que l'on sait. Le but principal de ce cours est de servir de trait d'union entre notre Société et le public éclairé, particulièrement avec la jeunesse de nos grandes écoles. Tous les ans, M. Bureau étudie un sujet spécial : cette année, celui de la famille et de ses fonctions ; l'année dernière, celui du travail ; l'année d'avant, celui de la propriété, etc..., et, sur ce sujet déterminé, il expose à son auditoire quelle est l'efficacité de la méthode de la Science sociale pour arriver à des connaissances précises et scientifiques. C'est grâce à cette partie de l'enseignement que la Science sociale a acquis droit de cité dans le monde savant ; c'est grâce à elle qu'elle fait réellement figure de science.

Mais l'estime qui lui est ainsi attirée ne

suffit pas aux ambitions plus hautes que nous avons pour elle; nous voulons lui acquérir plus que des sympathies honorables. Il nous faut pour elle des collaborations et des collaborations de personnes compétentes. C'est là, d'ailleurs, une condition essentielle du progrès de toutes les sciences. Tous ici, j'en suis convaincu, nous avons la plus grande considération pour une série de sciences auxquelles nous demeurons parfaitement étrangers. Nous apprécions à leur juste valeur les services rendus par la physique, la chimie, la bactériologie, l'astronomie; nous sommes heureux de la contribution qu'elles apportent à l'enrichissement de nos connaissances générales; nous nous félicitons également des avantages que peuvent nous procurer les applications qui sont faites de ces connaissances. Mais il est bien évident que les progrès accomplis par ces sciences ne dépendent aucunement de l'estime dans laquelle nous les tenons. C'est grâce à la collaboration des savants qui s'y adonnent que chacune d'elles peut progresser. La Science sociale est dans le même cas, et ne saurait se contenter d'être tenue en honneur par l'ensemble du monde savant; il lui faut, à elle aussi, la collaboration de savants compétents.

De là résulte la nécessité d'ajouter au cours qui montre l'efficacité de la Science sociale un autre enseignement ayant directement pour but de former des collaborateurs, une sorte d'enseignement professionnel, un apprentissage de l'observation sociale.

L'idée n'est pas nouvelle; elle avait déjà été réalisée il y a quelques années, et M. Robert Pinot s'est chargé, pendant une assez longue période, de l'enseignement de la Méthode. Mais la génération d'observateurs qu'il a formée, et à laquelle nous devons les travaux publiés depuis cette époque, n'a pas été renouvelée autrement que par les collaborations adventices qui ont pu nous venir, par la formation, en quelque sorte spontanée, de travailleurs isolés. Il y avait donc lieu de reprendre cet enseignement et il se trouvait, précisément, que nous avions sous la main l'homme capable de le donner. M. Paul Descamps était, en effet, spécialement qualifié pour cela : il avait été, pendant les dernières années de la vie d'Edmond Demolins, son plus intime collaborateur; depuis sa disparition, il avait apporté à la rédaction de la Science sociale un zèle et un dévouement de tous les jours; enfin, il avait acquis une expérience profonde de l'observation dans une série d'enquêtes dont tout le monde a apprécié la sûreté et la pénétration. De plus, l'enseignement qu'il poursuit à l'École des Roches depuis quatre ans l'avait directement préparé à cette tâche. Aussi n'est-il pas surprenant que le cours inauguré par lui au début de la saison d'hiver ait donné les meilleurs fruits. Un groupe choisi d'auditeurs l'a suivi fidèlement et laborieusement : c'est là la pépinière des observateurs qui assureront les destinées futures de la Science sociale.

Toutefois, cela nous a paru encore insuffisant. S'il est indispensable de connaître dans toutes ses parties la signification et la portée de la nomenclature sociale, qui est l'outil de l'observateur, il n'en est pas moins nécessaire d'être pratiquement formé à son usage. Pour cela il ne suffit pas d'être l'observateur docile d'un cours; il faut prendre une part active à l'acquisition de la méthode et fournir un travail personnel. C'est dans ce but que nous avons établi les conférences d'application dont la direction a été confiée à M. Paul Roux. M. Paul Roux est, lui aussi, un observateur rompu à la pratique. Il a été chargé d'enquêtes sociales dans diverses régions de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie, et les moissons fructueuses qu'il a rapportées de ces diverses missions sont un sûr garant qu'il saura guider efficacement les efforts des jeunes gens qui lui sont confiés.

Ainsi se complète l'organisation de l'enseignement de la Science sociale qui a été, dès le début de notre Société, sa principale préoccupation.

Cette organisation de l'enseignement était d'autant plus nécessaire que les missions données par la Société deviennent de plus en plus difficiles. Au début de l'existence de la Science sociale, un très

grand nombre d'observations ont porté, soit sur des sociétés simples, soit sur des groupements simples dans des sociétés compliquées. C'est ainsi que les pays de montagnes, les régions de steppes, les régions de pêche, ont fait l'objet d'une quantité importante de travaux. Cela était nécessaire pour étudier les fondements de la science. L'analyse des faits sociaux qui constitue l'opération première de toute observation, est une opération délicate que l'on ne pouvait pas du premier coup faire porter sur des organismes compliqués. Les groupements simples, ceux dans lesquels un seul travail domine, présentent à ce point de vue des facilités qui ont permis d'établir les premiers éléments de la méthode. Mais notre curiosité scientifique serait bien courte si nous nous bornions à demander à la méthode l'explication de ces groupements simples loin desquels nous vivons sans chercher à pénétrer le problème des groupements compliqués au milieu desquels nous agissons. De plus en plus, par suite, les missions ont pour objet des pays présentant un développement considérable du travail dans une série de branches diverses et il est impossible d'analyser les faits sociaux que rencontre l'observateur dans ces pays, sans avoir à la fois une connaissance approfondie de l'analyse sociale et sans recueillir des informations sur une multitude de détails. Quelques exemples tirés des dernières missions accomplies ou de celles qui sont en préparation me permettront de préciser ma pensée.

Dans son étude si remarquée sur l'industrie textile en Flandre, M. Paul Descamps a fait ressortir que le machinisme développé fournissait à l'ouvrier des occasions d'élévation intellectuelle et morale que l'ancien régime du petit atelier ne lui offrait pas. Il nous a montré, par exemple, comment, dans la filature du coton, le fileur de coton, qui représente l'aristocratie du métier, n'arrive à occuper cette situation que par la supériorité de ses facultés d'attention et aussi par un certain développement de ses capacités de direction. Ce sont là des qualités générales et non pas spéciales à tel ou tel métier, des qualités humaines et non professionnelles. Et sans que j'aie besoin d'y insister, vous apercevez la portée considérable de cette constatation. Mais, pour y arriver, il a fallu que M. Descamps se livre à un examen très détaillé de la technique du métier dans la filature. Il a fallu aussi qu'il procède à une analyse très exacte et très précise, lui permettant de rattacher à chacun des éléments relevés dans cette technique les répercussions qu'ils pouvaient avoir sur l'éducation de l'ouvrier.

Vous entendrez demain un rapport de M. Vanuxem sur les facilités de l'accession au patronat et sur l'instabilité économique de l'industrie du tulle à Calais. Des conclusions de ce genre ne peuvent se fonder que sur une connaissance exacte de cette foule d'éléments qui constitue les conditions économiques auxquelles est soumise une industrie moderne. Ici encore, par conséquent, il a fallu que M. Vanuxem pénétrât non pas seulement dans la technique du métier, mais dans les détails de l'organisation économique de l'industrie. De pareilles enquêtes, on le comprend, supposent de la part de l'observateur, en dehors de dons personnels toujours rares, une préparation antérieure sérieuse.

Dans l'étude qu'il prépare sur les agglomérations urbaines de la Norvège, M. Arqué se propose de rattacher l'observation de ces régions au travail magistral présenté naguère à notre Société par M. Paul Bureau sur les paysans des fjords de la Norvège. Il s'agit, par conséquent, de s'élever, ici encore, de la connaissance d'un groupe relativement simple à celle d'un groupe beaucoup plus compliqué et les mêmes difficultés que nous signalions tout à l'heure se dresseront devant M. Arqué, qui ne parviendra à les surmonter que par l'expérience acquise dans ses belles études sur l'industrie de Nuremberg, sur la Thuringe et sur les foires de Leipzig.

Au Canada, M. Léon Gérin se propose de compléter les études qu'il nous a données jadis sur les provinces franco-canadiennes. Mais ces provinces sont loin de constituer un îlot isolé et il est impossible de comprendre les progrès de nos frères

du Canada sans connaître les modes d'élévation que leur offrent les groupements si complexes qui les avoisinent, non seulement dans d'autres provinces du Canada, mais aussi aux États-Unis.

Partout, par conséquent, nous nous heurtons à une complication, à un enchevêtrement de répercussions résultant de la multiplicité des genres d'activité, à leur pénétration mutuelle, à l'organisation puissante du commerce et des transports modernes, qui rendent de plus en plus les différents pays dépendants les uns des autres.

Alors même que l'observateur applique son effort à un pays économiquement peu développé, le même problème se présente encore à lui sous une autre forme. Dans l'important travail de M. Léon Poinsard sur le Portugal, nous avons vu précisément ce qui arrive dans un pays bien doté par la nature, mais où les moyens d'activité mis à la disposition du monde moderne sont négligés par le fait que les individualités sociales pourvues de certains moyens de direction se refusent à les appliquer au travail. C'est en quelque sorte une épreuve négative dans laquelle les répercussions du développement de tous les moyens de production n'agissent que par contraste, mais ils agissent encore cependant et leur influence demeure incontestable.

Il ne faudrait pas croire, au surplus, que dans notre désir d'appliquer les méthodes scientifiques à l'observation de sociétés compliquées, nous négligions les occasions de nous renseigner plus exactement sur les sociétés simples. J'ai, à ce propos, le plaisir d'annoncer à la société qu'un Professeur distingué de l'École des Roches, M. Fleury, chargé d'une exploration scientifique en Islande, a bien voulu accepter de relever pour nous des observations sociales sur les habitants de ce pays avec lesquels il se trouvera en contact.

Je voudrais, en terminant, dire un mot des réunions mensuelles de notre groupe de Paris et de la *Revue de la Science sociale*. Depuis un an, les questions de méthodes ont été très souvent discutées et, à plusieurs reprises, d'une manière approfondie, soit dans nos réunions mensuelles, soit dans les fascicules de la Revue. Plusieurs de nos adhérents en ont même, je le crains, conçu des alarmes. Ils se sont demandé comment on pouvait discuter la méthode scientifique qui constitue le lien fondamental entre tous les adhérents de notre Société. Il est facile d'apaiser ces alarmes. Il suffira que je vous explique, à vous qui avez l'habitude du langage de la Science sociale, que c'est là une simple répercussion. Et il se trouve précisément que c'est la répercussion d'un fait auquel j'ai déjà fait allusion tout à l'heure. Je vous disais que nos observations portent de plus en plus sur des groupements compliqués. Est-il surprenant qu'au fur et à mesure que nous appliquons l'outil de la méthode, tel qu'il nous a été légué par Henri de Tourville, à des travaux plus complexes, nous éprouvions le besoin de l'adapter au but nouveau que nous poursuivons?

Sans doute il y a eu, dès le début de la Science sociale, des observations faites dans des pays offrant une complication extrême. Je n'en veux pour preuve que les monographies des *Ouvriers européens*, portant sur les familles ouvrières de l'Europe occidentale. Mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque où Le Play jetait les fondements de la Science sociale, il bornait son observation à la famille ouvrière, sans avoir la prétention de remonter de cette famille ouvrière à la connaissance des groupements qui lui sont superposés. A coup sûr, on trouve dans les monographies rédigées par Le Play lui-même, des aperçus extrêmement pénétrants sur l'ensemble de la Société à laquelle appartiennent les familles étudiées. Mais cet aperçu était plutôt le fruit du génie personnel de Le Play, que le résultat d'une méthode. Il appartenait à Henri de Tourville de lier étroitement la monographie de famille à l'étude des groupements superposés et d'une Société tout entière. Toutefois, l'outil qu'il a créé ne pouvait forcément être établi qu'en raison des observations déjà faites et c'est pourquoi il a été amené

à un degré de perfection beaucoup plus grand, en ce qui concerne la famille ouvrière et la vie privée, qu'en ce qui concerne les relations privées compliquées et la vie publique. Ce sera la tâche de nos successeurs et c'est, dès à présent, celle à laquelle nous devons les préparer, de perfectionner l'outil de la méthode en l'adaptant à l'étude des sociétés compliquées à partir de l'observation de la famille ouvrière. Et, nous pouvons prévoir qu'au fur et à mesure que des progrès nouveaux se réaliseront en Science sociale, des obstacles nouveaux se dresseront devant ceux qui les auront réalisés. Ce n'est pas là une raison pour s'arrêter dans la voie où nous avons l'honneur de suivre nos maîtres; notre devoir est, au contraire, de chercher à résoudre, dès qu'ils se présentent à nous, les problèmes que la marche même de la science nous fait découvrir.

B. — L'ÉDUCATION DE LA PRÉVOYANCE PAR LE MÉTIER.

(Négotiers, bagotiers, écrivains, ouvriers, paysans et montagnards).

Par M. **JOSEPH DURIEU.**

Mesdames, Messieurs,

Le problème du développement de la prévoyance dans les sociétés humaines est un des plus importants que la Science sociale puisse étudier. Le Play avait été frappé de son intérêt dès le début de ses études, et, dans la préface de son livre sur les *Ouvriers européens*. il le proposait déjà à ses disciples comme un des plus dignes de leurs efforts : Voici ce qu'il en disait :

« Pour résumer en peu de mots l'état social des choses, on peut dire que, par suite de l'impulsion politique et sociale imprimée à l'Europe pendant le dernier siècle, la majorité des populations ouvrières a été léguée à notre époque, dépourvue des sentiments de prévoyance et que, jusqu'à ce jour, la tendance à la propriété par l'épargne ne s'est révélée encore, sous l'influence des causes précédemment indiquées, que chez les ouvriers de certaines régions, de certaines communes, de certaines professions. L'un des résultats les plus instructifs à obtenir pour l'achèvement du plan d'études commencé dans cet ouvrage, serait la description géographique de ces circonscriptions privilégiées. »

La Science sociale n'a pas infirmé ce jugement de Le Play, bien au contraire, puisqu'elle a montré que la cause primordiale de la présence dans toute société compliquée d'une classe dirigeante et d'une classe dirigée, est due précisément à l'existence de la prévoyance dans le premier groupe et à son défaut dans le second.

Si l'on pouvait à volonté, par un procédé d'éducation, développer la prévoyance chez les hommes, on ferait faire aux sociétés un pas énorme dans la voie du progrès; mais, pour arriver à connaître les moyens propres à développer cette qualité, le mieux est de chercher à observer les phénomènes dans les endroits où ils se produisent spontanément, afin d'en découvrir le mécanisme et d'espérer par ce moyen résoudre un jour le problème.

Le Play, du reste, nous a tracé dès 1855 la marche à suivre; il avait même commencé cette étude et constaté que c'est dans les régions de montagnes que la prévoyance se développe au maximum; il écrit à ce sujet : « Cet ensemble remarquable d'aptitudes de prévoyance existe au plus haut degré en Espagne, dans les montagnes de la Galice, des Asturies et de la Biscaye; en France, dans celles du Limousin, de la Marche et de l'Auvergne; dans presque toute la Savoie; en Italie, dans les hautes vallées du Piémont, de la Lombardie, de l'Etat vénitien, du Tyrol et dans presque toute la chaîne de l'Apennin, etc... ».

J'ai eu pour ma part l'occasion d'observer certains bas-fonds des grandes villes qui représentent pour ainsi dire les antipodes de la montagne au point de vue du développement de la prévoyance. C'est de la comparaison de ces deux lieux et des phénomènes qui s'y passent, qu'est sortie l'hypothèse que je vais avoir l'honneur de soutenir devant vous ce soir; on peut la résumer en une phrase que voici : *La prévoyance paraît se développer d'autant*

plus dans les familles que les époques de recettes du budget familial sont plus espacées.

Pour démontrer ce fait, je vais essayer d'établir une variation concomitante entre les deux séries de phénomènes suivants :

1° La prévoyance décroissante dans une série de familles dont je vais vous donner les monographies succinctes ;

2° Des époques de recettes de plus en plus rapprochées dans les mêmes familles.

Nous commencerons par les métiers urbains où la prévoyance est à son minimum ; on pourrait en citer beaucoup ; je ne vous donnerai ce soir que trois échantillons qui sont : le ramasseur de bouts de cigares ou *mégotier ;* le porteur de malles ou *bagotier* et l'*écrivain* ou *bandiste.*

Voyons d'abord le sympathique mégottier :

Mégotier. — Le principal marché du tabac récolté sur l'asphalte, se trouve à la place Maubert où je dirige mes pas pour essayer de faire connaissance avec un de ces intéressants industriels. Je ne tarde pas à trouver l'homme de la situation et quelques instants après, nous étions attablés dans un estaminet voisin. Je constate immédiatement que je suis tombé pour ainsi dire dans la « terre promise », et que la société nombreuse qui nous entoure fourmille de types précieux pour l'observateur. Je me propose d'en tirer un bon parti.

Comme entrée en matière, j'offre immédiatement une tournée, et la « bleue » fait son apparition sur les tables.

C'est en Afrique, aux « bat'd'Af », que j'ai pris l'habitude de l'absinthe, me dit mon nouvel ami Clément, et tous ceux qui se trouvent autour de la table de s'écrier : « Nous aussi ». Ils proviennent tous de ce sympathique régiment.

Clément est un petit homme chétif, nerveux, alcoolique, que le *delirium tremens* guette certainement à bref délai, mais, au demeurant, il est fort aimable et ne fait aucune difficulté pour m'initier aux mystères de son métier.

Ce métier consiste à ne rien faire du matin au soir, si ce n'est boire jusqu'à épuisement de ses ressources et causer avec ses camarades. Son travail commence vers minuit : il fait alors la tournée des cafés depuis le Palais-Royal jusqu'à l'Olympia au moment où ceux-ci vont fermer. Il ramasse tous les bouts de cigares ou de cigarettes qui se trouvent sous les tables et réussit ainsi, en moins d'une heure, à faire un gain d'environ 2 francs. Du reste, il est connu, on le laisse circuler facilement dans les établissements ; il faut dire qu'il est honnête : ainsi, l'autre jour, il a aperçu au pied d'une table un billet de 50 francs, et comme la patronne le regardait, il ne l'a pas ramassé. « A ben sûr qu'si elle ne l'avait pas vu, il l'aurait ramassé. » Mais comme elle le regardait, il n'a pas osé, on voit donc qu'il est honnête.

Il est curieux de constater que, pour cet homme, l'honnêteté consiste à ne rien faire qui puisse porter atteinte à ses moyens d'existence. Je crois qu'on a déjà constaté en Science sociale que le métier tend à développer le genre d'honnêteté nécessaire à son exercice.

Mode d'existence. — Voici le mode d'existence de Clément : il vit avec une femme veuve sans enfants, dont le mari a été tué dans une rixe d'apaches. Ses dépenses journalières se décomposent ainsi : Il donne tous les matins 9 sous à sa femme qui est chargée d'acheter les victuailles suivantes : 3 sous de pain, 3 sous de légumes et 3 sous *d'arlequin.* On appelle, comme vous le savez, *arlequin*, une portion d'un mélange innommable vendu dans des assiettes sur certains marchés et qu'on n'achète généralement que pour les chiens. Quant à sa chambre, elle lui coûte 75 centimes par nuit, payables du reste tous les jours et d'avance. Ses vêtements ne valent pas plus de 2 ou 3 francs ; tout le reste de son budget, c'est-à-dire plus de 50 %, passe en absinthe. L'imprévoyance est ici complète, le gain de chaque nuit est absorbé le lendemain, il ne reste pas un sou pour le jour suivant.

L'insouciance de cet homme est vraiment prodigieuse ; il me raconte qu'en revenant du régiment, il est allé voir une de ses sœurs établie dans les environs de

Paris, et mariée à un cultivateur aisé. Il a été très bien reçu par son beau-frère, et se rappelle même avec reconnaissance une paire de chaussures que celui-ci lui a donnée. Je m'informe de la date de sa visite. Il y a 14 ou 15 ans!... Jamais plus depuis il ne les a revus : il ne leur a même pas écrit et cependant il ne faut pas plus d'une demi-heure en chemin de fer pour se rendre à leur résidence.

Nous constatons donc ici une imprévoyance absolue en même temps qu'une rentrée journalière des recettes.

Bagotier. — J'étais, comme je le disais tout à l'heure, dans une terre promise; il s'agissait d'en tirer bon parti ; aussi, dès que Clément cessa de parler, j'interpellai un de ses voisins de table en lui demandant si lui aussi était mégotier ? « Non, Monsieur, me répondit-il, je suis *bagotier*, c'est-à-dire que je cours après les fiacres pour monter les bagots, si le patron veut bien. »

J'y étais; j'avais souvent vu, comme tous les Parisiens, ces infatigables coureurs qui suivent les fiacres habitués des gares, pour essayer de gagner quelques sous en montant les bagages. — Et combien vous rapporte votre métier? — De 10 à 12 francs par jour, dit-il en se rengorgeant. C'était risible de voir ce loqueteux parler d'un gain aussi ridiculement élevé. Pour savoir la vérité, j'effectuai un mouvement tournant et visai à la bourse. « Savez-vous, dis-je, que vous gagnez plus que moi », et le geste qui accompagna ma phrase put lui faire craindre que le pourboire escompté ne s'évanouit. — « C'est-à-dire patron, fit-il précipitamment, y a des jours que c'est comme ça, mais d'autres ousqu'on se met la ceinture; ainsi, tel que vous me voyez, je n'ai pas mangé depuis deux jours. Actuellement, au mois de juillet, c'est la morte-saison. Ce sont les petits employés qui s'en vont, ça n'a pas le rond, c'est la purée. » Alors rien à faire; et c'est avec un dédain profond qu'il parlait de ces gens « qu'a pas le rond ». « Mais cela va bientôt finir, au mois de septembre, c'est la gare Montparnasse qui commencera à donner, avec les baigneurs qui reviennent de la mer, puis vers octobre et novembre, ce sera le P.-L.-M. et l'Orléans qui donneront avec les grosses têtes qui reviennent du Midi. »

On voit que le bagotier connaît les mœurs des bourgeois, tel un fin chasseur a observé les allées et venues du gibier qu'il guette. Ici le rôle du lièvre ou du lapin est joué par « les grosses têtes », richards revenant de Nice dans un *sleeping-car* et qui ne se doutent guère que leur arrivée est prévue, attendue, escomptée par cet homme en haillons, debout sur le bord du trottoir, qui a étudié leurs migrations saisonnières aussi régulières que celles des bandes de canards sauvages ou de cailles :

Ceci me permet de réfuter une fois de plus l'objection souvent faite à la Science sociale, que la liberté humaine ne permet pas aux phénomènes sociaux d'être soumis à des lois. Certes s'il est quelque chose qu'on soit libre de ne pas faire, c'est bien d'aller à Nice ou aux bains de mer, et cependant le phénomène se produit avec une régularité telle que des hommes peuvent baser sur cela leurs moyens d'existence.

Pour en revenir à M. François, car tel est le nom de notre bagotier, ses moyens d'existence sont caractérisés par un gain constamment renouvelé dans la journée et qu'il peut espérer percevoir de nouveau à chaque instant.

Mode d'existence. — Le mode d'existence de cet homme va nous permettre de juger de son degré de prévoyance. Voici l'emploi de sa journée : Le matin, vers 6 ou 7 heures, il a, dit-il, une petite voiture à monter au bout de la rue Monge, c'est une voiture de marchande des quatre saisons que sa propriétaire trouve un peu lourde à remorquer le long de la côte et qu'elle fait traîner par M. François, moyennant six sous; dès qu'il a touché son pourboire, il va prendre un café de deux sous et deux sous de marc, sans pain; ensuite il achète un journal. Il a donc dépensé immédiatement ce qu'il a gagné. Il se met alors en observation sur le bord du trottoir et, tout en lisant le journal, il inspecte l'horizon en quête de quelque fiacre chargé de malles. Généra-

lement, avant midi, il a fait un ou deux « bagots ». Il peut alors aller déjeuner, et voici ce qu'il consomme : 1 litre à six sous, une portion à six sous, un sou de pain, plus un café à deux sous. Après son déjeuner il va faire un somme sur le quai, et comme je lui demande pourquoi pas chez lui? il a un geste un peu embarrassé : « Je vas vous dire, c'est que je couche sous le pont » ; il ajoute en matière d'excuse : « Comme cela, je suis pas embêté par les punaises ». Après avoir consciencieusement dormi jusque vers 3 ou 4 heures, il se remet en chasse pour dîner.

Nous pouvons constater en passant, à titre de curiosité, combien cet homme consomme peu de nourriture solide : le matin du café avec de l'alcool ; à midi, une portion et un sou de pain. Par contre, il consomme une quantité d'alcool énorme. Il me confie même qu'à certain moment de son existence, il buvait jusqu'à 25 absinthes par jour, mais comme le médecin lui a dit que cela lui faisait mal, il a abandonné l'absinthe et s'est rabattu « su el'vin ». Il n'est guère possible d'imaginer une imprévoyance plus incroyable que celle de cet homme. Il attend constamment le fiacre sauveur qui lui apportera de quoi déjeuner, sans cela c'est le jeûne forcé pendant une durée indéterminée, et cette imprévoyance si caractéristique est à rapprocher de ce fait qu'il compte constamment sur un gain possible d'heure en heure.

L'ÉCRIVAIN. — Pendant que je causais avec MM. François et Clément, je remarquai près de nous un type bizarre, encore plus déguenillé que les autres s'il est possible, mais dont les manières et le langage étaient fort différents.

Son menton dans la main, il paraissait me considérer avec une grande attention, puis répondant sans doute à une interrogation de mon regard, il m'interpella spontanément : « Moi, Monsieur, je suis votre collègue, je suis écrivain comme vous », et il éclata d'un rire nerveux. « Oh! je ne fais pas de romans. J'écris simplement des adresses sur des enveloppes ou sur des bandes de journaux. » C'était un « écrivain » ou « bandiste ».

Ce type est peut-être le plus curieux de tous ceux que nous venons de voir ; c'est un déchet des cultures intellectuelles, très souvent il est muni de ses diplômes universitaires : baccalauréat, licence, quelquefois même doctorat... Il a roulé ainsi de chute en chute au plus bas degré de l'échelle sociale et son cas est la réfutation bien nette de cette opinion très répandue, qui voudrait que l'imprévoyance populaire soit le résultat de l'ignorance. « Instruisez le peuple, donnez-lui des instituteurs, disent bien des gens, et tous ses défauts disparaîtront. » Or, voici un homme qui a reçu la plupart du temps une instruction secondaire poussée et qui, cependant, est tombé au dernier niveau social.

« L'écrivain » est employé la plupart du temps par des agences de publicité qui s'occupent de l'expédition de prospectus pour des commerçants. Les bandes ou les enveloppes lui sont payées 2 ou 3 francs le mille. Avec une vitesse moyenne de 100 adresses à l'heure, ce qui déjà nécessite une grande rapidité d'écriture, on ne peut guère faire plus de 1.000 bandes par jour, soit un gain de 2 ou 3 francs; cette rapidité indispensable de la plume explique peut-être que le recrutement des écrivains se fasse spécialement dans les cultures intellectuelles. On sait en effet qu'un des résultats les plus palpables de l'instruction secondaire française, c'est de donner une écriture rapide et très mauvaise.

Une des particularités essentielles de ce type est son irrégularité. L'écrivain veut travailler à ses heures, se reposer quand bon lui semble et généralement lorsqu'il a pu gagner 5 à 6 francs, il reste sans rien faire jusqu'à ce que son petit pécule ait disparu. Il passe alors des journées entières au cabaret avec ses camarades, attablé devant une bouteille d'aramon ou, comme le dit pittoresquement mon interlocuteur « de pive à quatre nerfs » (vin à 4 sous le litre), puis quand l'argent s'est épuisé et que la faim se fait sentir, il se dirige à regret vers la place d'embauchage des bandistes, rue du Bouloi, près du passage Montesquieu; là, appuyé au mur, l'œil vague, il attendra un jour, deux

jours, trois jours avant d'être embauché. Enfin le voilà pris dans une de ces agences de publicité. Il va travailler du matin jusqu'à midi et au moment de sortir pour le déjeuner, il réclamera invariablement un acompte sur sa journée. Les trois quarts des agences de publicité ont été amenées à donner à midi un acompte de 50 centimes ou de 1 franc à chacun de leurs employés.

Mode d'existence. — Le mode d'existence va nous donner encore ici une idée précise de l'imprévoyance correspondante à ce travail. Lorsque l'acompte est touché, l'écrivain va prendre son repas qui se compose à peu près comme celui du bagotier : un litre à 30 centimes, une portion 30 centimes, un morceau de pain 10 centimes, un fromage 10 centimes, total : 80 centimes. Il s'agit bien entendu des jours de travail ; en temps de chômage on se dirige vers un autre établissement, dont le nom seul vous indiquera le caractère, me dit mon interlocuteur, cela s'appelle : « Chez Bibine », on y dîne pour trois sous, « mais il n'y a pas de vin ».

Habitation. — Les dépenses de l'habitation varient aussi avec les alternatives de travail ou de chômage ; quand on travaille, on s'offre une chambre à 50 centimes, *payable d'avance*, mais en temps de chômage on va chez « Fradin » ou chez « Emile ». Fradin possède un immeuble de plusieurs étages, absolument bondé de vagabonds pendant la nuit. Au rez-de-chaussée c'est l'aristocratie, qui paie un peu plus cher : 20 centimes, au lieu de 15 centimes seulement pour le reste de l'établissement. Pour ce prix, on peut passer la nuit installé dans les escaliers, dans les corridors ou dans une de ces petites cellules dont la maison est composée tout entière. L'écrivain monographié déclarait du reste que c'était si dégoûtant qu'il n'y retournerait plus ; il était préférable, selon lui, d'aller chez Emile.

Ici l'organisation est toute différente, le prix de la nuit est encore de trois sous, mais Emile ne met à la disposition des dormeurs qu'une salle de cabaret ordinaire où ils ont le droit de dormir accoudés sur une table. A 5 heures du matin, on les met à la porte.

Vêtements. — Contrairement à ce que j'aurais pu supposer, la question du vêtement paraît préoccuper notre homme ; il entre à ce sujet dans d'assez longues explications. Bien entendu, tout vient de chez le fripier. Le pantalon, « c'est cher », il faut mettre au moins 2 fr. 50, « mais on ne peut pas s'en passer », dit-il avec un geste de regret. Le veston 3 francs, la jaquette ne se vend pas, personne n'en veut ; s'il en porte une, c'est qu'on la lui a donnée ; il préférerait bien un veston ; bien entendu, il n'est pas question de linge ; quant au chapeau, il déclare qu'on n'a qu'à se présenter chez un chapelier quelconque pour recevoir en cadeau un chapeau un peu défraîchi de l'année précédente, mais encore à peu près neuf et d'une valeur de 10 à 12 francs. Il retire le sien et le contemple pour la première fois sans doute depuis plusieurs mois, et comme il s'aperçoit qu'étant donné son état on ne peut guère le faire passer pour un chapeau de 12 francs : il le remet sur sa tête en disant : « Moi évidemment je n'y vais pas, mais je pourrais y aller. » Les maisons qui occupent les écrivains ne sont pas du reste regardantes sur la tenue. « Il ne manquerait plus que, pour 40 sous par jour, on exigeât de nous un faux-col », et cette idée le met presque en colère, « pourquoi pas rasés de frais aussi ?... » Il use largement de la tolérance de ses employeurs.

L'écrivain que j'interroge est un ancien employé de ministère ; son extérieur, du reste, ne dément pas cette assertion ; ses mains fines et longues n'ont bien certainement jamais travaillé péniblement ; elles sont du reste horriblement sales ; ce qui prouve bien que c'est l'indolence et la paresse plutôt que le métier quel qu'il soit qui incite les gens à une mauvaise tenue. Il connaît ses classiques latins et fait force citations judicieuses. Il parle avec complaisance du livre de Murger qui lui fournit quelques

points de comparaison avec son état actuel, mais il trouve que le bohème est bien pénible à 40 ans; notre métier, conclut-il, *c'est le septième cercle de l'Enfer du Dante!*

Il se rend compte de sa déchéance, et lorsque je lui demande pourquoi il ne fait pas d'efforts pour sortir de sa situation précaire, il hausse les épaules et dit : « Nous sommes tous trop avachis. » Les qualités du caractère sont comme les muscles du corps, il faut qu'elles soient développées par l'exercice, sans cela l'homme voit bien ce qu'il faut faire, mais il ne peut pas le faire.

Ici nous rencontrons peut-être le *summum* de l'imprévoyance allié à un paiement de salaire effectué deux fois par jour.

L'Auvergnat marchand de vins. — A côté de ces imprévoyants chroniques, l'observateur a la bonne fortune de pouvoir trouver le type exactement contraire, celui du montagnard, économe, travailleur et en voie de faire fortune. Par exemple, le patron de l'établissement où nous sommes.

Derrière son comptoir, cet homme à l'épaisse carrure, au parler rude et peu harmonieux, préside aux libations de ces urbains chétifs, pâles, nerveux; il boit, rit, plaisante avec eux, mais observez-le, geste, rire, attitude, tout cela est raide, contenu, toujours soumis au contrôle d'un cerveau froid et maître de lui; le front soucieux parait poursuivre constamment quelque addition imaginaire, l'œil suppute dans chaque verre le profit escompté, et la main économe arrête prestement le flot d'alcoolique breuvage que la bouteille déverse; aussi maître de lui, aussi calculateur, que l'autre est insouciant et peu attentif, il draine le capital et le concentre pour lui redonner cette énergie potentielle perdue entre les mains des imprévoyants, et qui lui permettra de s'appliquer de nouveau à des œuvres de production.

Descendu en sabots de sa montagne, il a remplacé depuis peu un autre Auvergnat qui avait fait fortune au même comptoir et, comme lui, il espère bien, d'ici quelques années, reprendre le chemin de son village avec une aisance assurée.

Quelle puissante nature, cet Auvergnat! Vivant au centre d'un de ces mauvais lieux qu'on appelle un « cabaret », obligé, par nécessité de métier, de boire constamment après les interminables parties de zanzibar qu'il doit accepter, son estomac, comme son cerveau, résiste à cet effrayant traitement et le nombre des Auvergnats, qui réussissent à faire fortune dans ces conditions, est au moins de 90 %; on n'en cite pour ainsi dire pas qui aient mal tourné et se soient laissé entraîner sur la pente fatale où glissent tous les jours autour d'eux des centaines d'urbains.

Les montagnards. — Il ne s'agit pas là de hasards individuels, la généralité des montagnards a les mêmes qualités et se comporte de même, tandis que les types de bohêmes sont presque exclusivement des urbains. L'influence du lieu est évidente, d'autant plus que ces observations se répètent dans tous les pays. Nous venons de voir que le montagnard galicien, espagnol, italien ou autre, présentait les mêmes qualités, et voici encore une citation bien curieuse de Le Play, qui montre jusqu'où peut aller l'identité de procédés :

« Dans la province montagneuse de Santander, les moins aisés vont en Andalousie où sous le nom de « Montañeses » ils sont d'abord employés comme garçons de taverne et de marchand de vins, puis prennent à leur tour le commerce de leur patron » (on croirait entendre la monographie d'un Auvergnat de Paris) et Le Play ajoute : « Les études faites en Andalousie ont montré que des montagnards parviennent généralement, à force d'énergie ou d'épargne, à posséder la majeure partie des terres disponibles dans la contrée où ils s'établissent.

Mais il ne suffit pas de constater une influence en quelque sorte mystérieuse du lieu, il faut encore en pénétrer le mécanisme et pour cela nous allons analyser le travail d'une famille de montagnards et comparer le résultat de cette analyse à ce que nous avons déjà trouvé en ville. Peut-

être découvrirons-nous ainsi la clé du problème.

Monographie d'une famille de montagnards de la vallée d'Aspe. — La famille Cazedepats habite Etsaut, petit village de la vallée d'Aspe, dans les Pyrénées; cette vallée, fort étroite, est entourée de montagnes élevées et les petits champs des habitants du village sont suspendus à 3 ou 400 mètres au-dessus de la vallée. Le village lui-même est à 570 mètres d'altitude.

La famille comprend onze personnes, le père, la mère, la grand'mère et huit enfants. Voici ses moyens d'existence :

Elle possède deux champs de culture d'une superficie de deux hectares, qui donne une partie de la provision de blé et de maïs, nécessaire pour la famille; elle jouit, en outre, de prairies produisant le foin nécessaire pour l'entretien de six vaches, deux juments, deux mulets et une génisse. Tous les travaux et toutes les récoltes se font de mai à septembre. Il faut ensuite que bêtes et gens vivent pendant sept à huit mois de l'année sur les provisions de foin ou de grains accumulées et cela, on peut le dire, sous peine de mort. En hiver, il est impossible de rien faire, certaines parties de la vallée sont couvertes de 12 à 15 mètres de neige et les communications sont souvent complètement interrompues. Lorsque je dis sous peine de mort, il ne faudrait pas croire que j'exagère; plus de la moitié des habitations sont isolées dans la montagne à quatre, cinq heures de marche et plus du village en été; en hiver, lorsque tout est recouvert d'un manteau blanc, ce n'est plus cinq ou six heures qu'il faut pour se rendre au village, mais une journée entière en affrontant un péril de mort. Aussi se contente-t-on d'y envoyer de loin en loin et pour ne pas rester tout à fait sans nouvelle un jeune homme choisi parmi les plus intrépides chasseurs d'izard. On conçoit que, dans ces conditions, si l'une de ces maisons manquait des provisions nécessaires, il lui serait impossible de se les procurer, même à prix d'or. Les fourrages indispensables à la nourriture des animaux ne sauraient être transportés et ceux-ci seraient condamnés à périr.

On aperçoit donc quelle préoccupation constante doit être pour ces gens l'accumulation des réserves pour l'hiver. C'est une sorte d'idée fixe qui alimente constamment la conversation, en été pour amasser la quantité de récolte nécessaire; en hiver pour ménager la provision, afin d'arriver sans encombre à la belle saison. Les oreilles des enfants sont frappées, depuis leur jeune âge, de ces conversations; la race est donc dressée depuis des générations et des générations à cette prévoyance indispensable, et cette qualité est devenue chez elle pour ainsi dire *atavique*.

D'autre part, s'il se rencontrait dans cette commune des gens qui n'eussent pas la prévoyance nécessaire, ils seraient bien vite forcés de quitter la montagne après la perte de leurs moyens d'existence. On voit donc que ce lieu développe la prévoyance par éducation et par sélection, de la façon la plus énergique.

Le paysan. — Si, quittant la montagne, nous allons examiner ce qui se passe dans la plaine, nous verrons que le type du cultivateur paysan est encore de ceux que l'on peut qualifier de très prévoyants. Le cultivateur en plaine présente en effet les mêmes caractères généraux que celui de la montagne. Les récoltes principales ont lieu une fois l'an et l'obligation existe aussi de passer une année entière sur les réserves de chaque denrée. Il faut également songer longtemps d'avance aux différentes façons de la terre et pourvoir aux ensemencements. Mais tout cela est moins contraignant, moins strict que dans la montagne; la période de vie sur les réserves est moins longue, l'hiver plus court, les animaux ne sont guère nourris à l'étable que pendant quatre à cinq mois, enfin les moyens de communication étant plus faciles et l'isolement moins grand, il serait à la rigueur possible de se procurer les denrées qui manqueraient en hiver ou de conduire au marché les animaux qu'on ne pourrait nourrir. La prévoyance du paysan est suffisamment connue, pour que je ne croie

pas devoir y insister : elle est très supérieure en moyenne à celle de l'ouvrier des villes, mais elle est inférieure à celle du montagnard.

En somme, nous trouvons ici une obligation moindre de vivre longtemps sur les ressources accumulées et corrélativement un développement moindre de la prévoyance.

Types urbains. — Si nous revenons maintenant parmi les urbains, nous trouvons en ville aussi des modalités du salaire qui correspondent à des nuances de la prévoyance.

L'employé. — Il y a d'abord la classe des employés de bureau, dont la prévoyance est généralement supérieure à celle de l'ouvrier. Elle est indiquée par la tenue de la personne et de l'habitation, bien que très souvent les appointements de ces employés ne soient pas supérieurs à ceux de maints ouvriers ; or, les employés de bureau sont payés au mois et ne désirent nullement être payés à la semaine. On pourrait dire, il est vrai, qu'ils appartiennent plutôt à la classe bourgeoise et que leur prévoyance vient d'ailleurs ; mais, parmi les véritables ouvriers, nous trouvons un cas semblable.

Salariés des chemins de fer. — J'ai eu l'occasion d'étudier cette année les salariés de chemins de fer. Je me suis trouvé là en présence de véritables ouvriers, dont les salaires sont plutôt inférieurs à la moyenne de ceux payés par l'industrie. J'ai été absolument frappé de l'ordre, de la tenue et de la prévoyance qui règnent dans ces familles, malgré ces infimes salaires.

Voici la monographie très succincte d'un de ces hommes, poseur de la voie dans une compagnie de chemin de fer. Sa famille se compose de cinq personnes : le père, la mère et cinq enfants. Son salaire est de 135 francs par mois, sur lesquels il faut payer un loyer de 360 francs, 27 fr. 50 de contributions, 40 francs par mois pour les habits ou l'entretien en général. Si on fait le calcul, on trouve qu'il reste 60 francs par mois disponibles pour la nourriture. Or, les cinq personnes, faisant trois repas par jour, exigent cent cinq repas par semaine et ne peuvent alors dépenser que 14 centimes par tête et par repas : 70 centimes doivent suffire pour le repas de cinq personnes.

Malgré la faiblesse de ces moyens, la visite d'un de ces intérieurs m'a permis de constater que tout y était propre et bien tenu ainsi que les enfants. Ce résultat n'avait pu être évidemment obtenu que grâce à un prodige d'économie et de prévoyance, très général du reste dans les salariés de cette catégorie.

Nous trouvons donc là encore une prévoyance très réelle, alliée à une rentrée mensuelle des ressources.

Ouvriers à la semaine. — Enfin il existe en ville un grand nombre d'ouvriers payés à la semaine, ce sont les ouvriers de l'industrie. Des observations répétées de science sociale ont montré que la grande généralité d'entre eux avait beaucoup d'imprévoyance. Il ne faudrait pas croire du reste que ce soit seulement le séjour de la ville et ses entraînements multiples qui soient cause de cet état de chose ; j'ai eu l'occasion de faire la monographie d'un ouvrier agricole des environs de Paris qui habite en rase campagne et qui présente avec les ouvriers d'industrie l'analogie d'être payé également à la semaine ; or, j'ai pu constater chez ce campagnard une imprévoyance extrême et une incapacité très nette à utiliser judicieusement de hauts salaires, car c'est là précisément le résultat le plus terrible de l'imprévoyance, il est parfaitement inutile d'augmenter les salaires des imprévoyants quels qu'ils soient, car ils ne savent pas en tirer un parti judicieux.

J'ai rendu visite à cet ouvrier à plusieurs années d'intervalle et j'ai pu l'observer dans des situations très différentes ; une première fois, il gagnait 19 francs par semaine : à quelque temps de là, un héritage et une grève avaient augmenté sensiblement ses ressources ; enfin, plusieurs années après, deux de ses enfants étant arrivés à l'âge du travail, les ressources

de la famille atteignaient 52 francs par semaine, elles avaient donc triplé ; malgré cela, rien n'avait changé dans la tenue extérieure des personnes et de l'habitation. Il s'agissait cependant là d'un brave ouvrier n'ayant aucun vice grave ; l'argent disparaissait d'une façon quelconque sans avoir amené la moindre augmentation de bien-être.

Voilà donc un cas où l'imprévoyance paraît bien se lier au paiement à la semaine et cela loin de la ville et dans une situation très semblable à celle du paysan ordinaire.

Enfin nous arrivons de nouveau à ces individus dont le salaire est touché tous les jours et même plusieurs fois par jour et qui présentent, en même temps, le maximum d'imprévoyance.

Ainsi nous avons fait une classification des types sociaux d'après la période de temps qui sépare l'échéance de leurs ressources et nous avons pu en dresser une chaîne continue depuis le montagnard, qui doit vivre pendant sept à huit mois d'hiver sur les ressources accumulées en été, jusqu'à l'écrivain qui exige qu'on le paie deux fois par jour. Or, il se trouve que nous avons fait en même temps une classification de ces types d'après leur prévoyance décroissante ; c'est bien là une variation concomitante, et vous savez que c'est le plus puissant moyen qu'ait la science d'établir des lois.

En terminant, je voudrais signaler l'intérêt pratique de cette étude. Il y a peu de mois, le Parlement français a cru devoir, par une loi, faire une obligation au patron de payer à la semaine ou au plus à la quinzaine ; si l'on admet l'hypothèse que je propose, on ne peut que regretter qu'il existe chez nous une loi favorisant ainsi le développement de l'imprévoyance.

BIBLIOGRAPHIE

Michotte et Prüm, **Étude expérimentale sur le choix volontaire et ses antécédents immédiats** (Travaux du Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'université de Louvain, I-2). *Louvain*, I, rue des Flamands, et *Genève*, chez Kündig, 1910.

La méthode expérimentale, appliquée aux états psychiques normaux, n'a pas trouvé, jusqu'ici, beaucoup d'adeptes en France.

Et cependant, un demi-siècle d'efforts patients ont établi sur des bases solides la psychologie expérimentale inaugurée par Fechner et Wundt, et actuellement, des recherches fécondes se poursuivent dans les nombreux laboratoires consacrés à cette science en Europe et en Amérique. On commence à se risquer dans le domaine des fonctions supérieures, que l'école de Leipzig croyait inaccessibles à l'expérimentation, et la « méthode de l'introspection systématique expérimentale », due à l'école du Dr Külpe, actuellement professeur à l'université de Bonn, produit ici d'excellents résultats.

Le travail de MM. Michotte et Prüm est une application de cette méthode au choix volontaire. La connaissance exacte du mécanisme de la volonté individuelle étant extrêmement importante pour l'étude des phénomènes sociaux, les lecteurs de la *Science sociale* s'intéresseront sans doute à ces recherches, dont il est difficile de donner une idée exacte sans entrer dans les détails. Nous essaierons néanmoins d'en résumer brièvement la méthode et les résultats.

On ne peut, pour connaître un contenu de conscience, l'observer au moment où il se produit, car il se trouverait altéré par le fait même de l'observation. Il faut donc le reproduire dans la mémoire, après coup. La méthode expérimentale a pour but : 1° de produire un très grand nombre de fois des phénomènes de conscience semblables ; 2° de mettre le sujet dans les conditions optimales de reproduction ; 3° d'enregistrer les phénomènes physiologiques concomitants, ainsi qu'une mesure exacte de la durée des processus, ce qui constitue un précieux contrôle objectif pour l'analyse des faits conscients. Il serait trop long d'exposer ici par quels moyens ce triple résultat a été obtenu dans

les recherches de Michotte et Prüm; le lecteur en trouvera un exposé détaillé dans l'ouvrage dont nous parlons.

— Voyez plutôt à quoi aboutit la mise en œuvre du procédé. Les expériences fournissent une collection de coupes microscopiques, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'actes volontaires. Ces échantillons, soigneusement classés et analysés, permettent de dégager les moindres éléments qui entrent dans la constitution du phénomène complexe observé. En éliminant les facteurs non constants, on arrive à définir les décisions volontaires et non volontaires, ainsi que leurs variétés, par leurs ingrédients. Voilà pour l'anatomie. Mais il y a aussi le point de vue fonctionnel. Le mécanisme de tout ce système se dégage de l'analyse des conditions dans lesquelles chaque élément est présent ou fait défaut. L'association joue un grand rôle. Mais il y a un autre facteur : c'est une sélection téléologique inconsciente, dont les lois de fonctionnement sont à déterminer. Les motifs sont étudiés tant au point de vue descriptif que sous le rapport des lois qui déterminent leurs relations avec les autres phénomènes, et les résultats obtenus de la sorte prouvent qu'en multipliant les recherches on arriverait à définir scientifiquement le caractère d'un individu en établissant la fréquence et la force des motifs qui constituent le ressort de sa personnalité. Une telle étude serait d'une grande utilité pour la pédagogie, qui, en Allemagne, commence à se mettre en contact avec la psychologie expérimentale.

Les matériaux fournis par les expériences permettent une étude approfondie des valeurs, soit qu'on considère l'action qu'elles exercent sur le cours des phénomènes psychiques, soit qu'on examine la forme qu'elles affectent lorsqu'elles deviennent conscientes. L'étude des variations dans la façon de venir à la conscience suivant la phase évolutive où se trouve le motif, est particulièrement digne d'attention et permet de constater dans quelles conditions un jugement, un sentiment, une tendance peuvent dériver l'un de l'autre.

On le voit, les résultats obtenus ne manquent pas d'intérêt, et il y a lieu d'espérer que la méthode expérimentale apportera quelque lumière nouvelle dans les questions épineuses et vivement controversées relatives à l'intelligence et à la volonté.

E. P.

L'Art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur, par Charles Marcault. Un vol. in-8°. Prix : 4 francs (Bloud et Cie).

Les élections politiques sont, dans notre pays, des manœuvres de fraude et de corruption éhontées : c'est entendu, et bien naïf qui le nierait. Pourtant il ne faudrait pas exagérer, et il convient, à titre de correctif, d'admettre que, si l'électeur se laisse tromper, c'est qu'il le veut bien un peu : tout le monde n'a pas, comme M. Marcault, la malchance d'appartenir à une circonscription où l'on fait croire aux cultivateurs que le candidat obtiendra la suppression de la lune rousse ou la naissance de deux veaux par vache chaque année! Il est d'ailleurs regrettable que le souci de documentation que manifeste M. Marcault et les nombreux faits qu'il a relevés ne l'aient pas conduit à élargir une appréciation de la situation électorale, qu'il réduit un peu arbitrairement à un duel entre deux partis, qui seraient celui des catholiques et celui de l'anticléricalisme.

Les Caisses d'épargne, par F. Lepelletier, professeur d'économie politique à la Faculté libre de Droit de Paris. Un vol. in-12. Prix : 2 francs (V. Lecoffre, édit.).

Il n'existe qu'un seul procédé scientifique permettant d'apprécier les conditions normales de fonctionnement d'une institution et les résultats qui doivent être imputés à son mode de constitution : c'est d'observer celles qui existent et d'analyser ces conditions et ces résultats dans la réalité vivante. C'est ce procédé qu'a employé M. Lepelletier : il oppose les pays, comme la France et la Grande-Bretagne, où les caisses d'épargne sont soumises à un

régime de tutelle très étroite de la part de l'État, et ceux où une liberté considérable leur est laissée. Observant combien les résultats sont différents dans les deux cas, il en conclut avec raison à l'excellence du second régime sur le premier. D'autre part, si l'on considère que l'action de la loi, plutôt effet que cause de phénomènes sociaux, ne saurait être l'unique facteur de la différence qui vient d'être signalée, et si l'on recherche dans le rôle social de l'épargne, dans ses rapports avec les modes d'activité des populations des divers pays, la raison de cette diversité, on constate avec M. Lepelletier un élargissement notable du champ d'action de ces caisses dans les pays où le législateur s'est conformé à ce rôle, tandis que les fonctions étrangères à l'épargne, dans les autres pays, sont remplies par d'autres organismes ou ne sont pas ressenties de la même façon. On voit par ces quelques indications combien est instructive la lecture d'un tel livre : grâce à une documentation très précise, il a su présenter et grouper en un petit nombre de pages une foule de renseignements des plus utiles, et nous ne pouvons qu'en recommander vivement la lecture à toutes les personnes qu'intéressent les questions relatives à la prévoyance.

G. Olphe-Galliard.

L'habitation ouvrière et à bon marché, par Lucien Ferrand, membre du Conseil supérieur des Habitations à bon marché. Un vol. in-12. Prix : 2 francs (V. Lecoffre, édit.).

Très complexe est le problème de l'habitation ouvrière : si des raisons élevées d'hygiène et de morale militent en faveur de la propriété de l'habitation par les travailleurs, d'autres motifs d'ordre social non moins graves soulèvent des doutes sur les résultats du système. C'est au premier de ces points de vue que se place M. Ferrand en exposant, avec une complète maîtrise du sujet, les moyens actuels existant en France de développer les constructions à bon marché, ainsi que les résultats obtenus jusqu'ici. Ces indications éclairent une partie considérable de la question à résoudre, et cet ouvrage constitue un document de premier ordre pour les sociologues qui l'étudient, en même temps qu'un manuel complet pour les philanthropes qui veulent l'aborder pratiquement.

La participation aux bénéfices, par André Payer. Préface de M. E. Vallé, sénateur. Un vol. in-16 (M. Rivière, édit. 1911).

Cette brochure contient une rapide étude des principaux éléments de la question, et, à ce titre, est de nature à rendre service à ceux qui étudient celle-ci. La participation aux bénéfices soulève toutefois des problèmes plus complexes que ne le laisse supposer cette étude, et tout permet de supposer qu'elle n'est pas près de sa réalisation.

Le socialisme et la concentration industrielle, par Hubert Bourgin. Un vol. in-18 : 0 fr. 75 (M. Rivière, édit.).

Voici une étude bien suggestive, en ce qu'elle montre comment les théories socialistes, aux diverses époques, ont été fondamentalement influencées par l'organisation du travail existant en fait. Aujourd'hui, c'est à la méthode identique de l'observation des faits que visent les théoriciens du socialisme et que les convie M. Bourgin. Sa brochure est du reste remplie de données statistiques, et si celles-ci ne démontrent pas irrésistiblement le bien fondé des espérances socialistes, elles jettent tout au moins des lumières intéressantes sur le phénomène si important de la concentration industrielle.

G. Olphe-Galliard.

Pas de progrès généraux sans prospérité économique, par M. R. S. Carmichaël. — Arthur Rousseau, éditeur, 44 pages.

M. R. S. Carmichaël vient de publier en brochure la remarquable conférence prononcée par lui au Musée social le 24 mars 1911. Si nous voulions en résumer l'espèce dans une seule phrase, nous dirions que

M. Carmichaël s'est élevé avec force et en s'appuyant sur des arguments solidement établis contre la tendance à « tuer la poule aux œufs d'or ». On se préoccupe avec raison d'améliorer le sort de la classe ouvrière et M. Carmichaël appartient à l'élite patronale qui ressent cette préoccupation d'une façon vive et s'efforce de découvrir et de réaliser les solutions pratiques qui y répondent ; mais on oublie trop souvent que le travail étant la source du bien-être, il faut, avant toute chose, assurer sa bonne organisation si on veut accomplir un progrès social quelconque. Aucun profit durable et effectif ne peut résulter pour personne d'une mesure qui entrave la prospérité économique.

Au surplus, M. Carmichaël n'a garde de considérer les conditions matérielles comme les seuls éléments de cette prospérité. Un des passages les plus curieux de sa conférence est celui où il a insisté sur l'importance du *facteur humain* dans la formation de la richesse publique et privée. « C'est, dit-il, avec raison, le premier des capitaux. » Et il montre les applications pratiques que réclame impérieusement le besoin de développer l'être humain, tant au point de vue physique, qu'au point de vue intellectuel et moral. Par là, il s'élève bien au-dessus des considérations strictement et étroitement économiques : il pénètre jusqu'à l'examen des conditions sociales du bien-être matériel et met ainsi en lumière la valeur économique de l'éducation morale, valeur trop souvent oubliée ou niée par ceux-là même qui sont attachés par principe supérieur à l'enseignement et à la pratique de la morale. Les amis de la Science sociale ne peuvent que se réjouir de voir ces vues profondes et salutaires répandues dans le public.

Paul DE ROUSIERS.

LIVRES REÇUS

L'inspection du travail en Europe, par l'Office International du Travail, 1 brochure (Berger-Levrault, édit. Paris).

Le rôle social de la fermière, par P. de Vuyst, 1 vol. 194 pages (A. Dewit, édit. Bruxelles, et Ch. Amat, édit. Paris, 1911).

La démocratie sociale devant les idées présentes, par Ch. Antonelli, 1 vol. in-16 de 267 pages, 3 francs (Marcel Rivière, édit. Paris, 1911).

Les parents et l'éducation, par A. Lecensier, 1 brochure 0 fr. 50 (A. Dewit, édit. Bruxelles, et Société générale des Sciences, des Arts et des Lettres, 5, rue Dante, Paris).

Les retraites ouvrières, par L. Marotte, 1 brochure (A. Bouteloup et fils aîné, Redon).

Balmès, par A. Luzan, 1 vol. in-16 de la collection LA PENSÉE ET L'ŒUVRE SOCIALE DU CHRISTIANISME, 2 fr. 50 (A. Tralin, édit. Paris).

Autobiographie de Henri M. Stanley, publiée par sa femme Dorothy Stanley, trad. par G. Feuilloy, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Plon et Nourrit, édit.).

Souvenirs de jeunesse, par J. Ruskin, trad. de Mme Gaston Paris, préf. de R. de la Sézeranne, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, édit.).

Ruskin et la religion de la Beauté, par R. de la Sézeranne, 1 vol. in-16, avec deux portraits, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, édit.).

Manuel de Droit rural et usuel, par F. Butel, 1 vol. de 222 pages, 2 francs. (Lescher-Moutoné, édit. Pau).

La France au travail : Lyon, St-Etienne, Grenoble, Dijon, par Victor Cambon, 1 vol. 4 francs. 20 planches, 1 carte (Pierre Roger et Cie, édit.).

JUILLET 1911 83e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La table des matières. — Congrès de Science sociale, mai 1911 (compte rendu des séances de travail et des séances de l'après-midi). — Correspondance. — Bibliographie.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Edmond Thomine, ingénieur des Arts et Manufactures, 21, rue d'Argenteuil, Paris, présenté par M. de Rousiers.

M. R. S. Carmichael, président de l'Union des Syndicats patronaux de l'Industrie textile, rue St-Florentin, 4, Paris, présenté par MM. Jean Périer et Paul de Rousiers.

LA TABLE DES MATIÈRES

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent se procurer dans nos bureaux, au prix de 2 francs, une brochure contenant :

1° *La table alphabétique de la Science sociale* (1re période : années 1886 à 1903 inclus) ;

2° La table des matières de la même période, classée par *ordre alphabétique des auteurs ;*

3° *La table chronologique du Mouvement social* (1892-1903) ;

4° *La table alphabétique du Mouvement social.*

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE MAI 1911

II. Séances de travail.

A. — L'ÉDUCATION RÉVÉLÉE PAR L'ANALYSE DU TRAVAIL.

(Séance du mardi.)

M. Descamps rappelle d'abord que le cadre monographique de Le Play permettait difficilement de passer de la connaissance de la famille à celle de la société, excepté pour les sociétés simples dans lesquelles la famille forme pour ainsi dire toute la société.

Dans les *Ouvriers européens*, les monographies des familles orientales montrent mieux le type social que celles des familles occidentales. Le Play a eu conscience de ce défaut et a voulu trouver un cadre d'étude s'adaptant à la société tout entière, cadre qu'il a essayé dans la *Constitution de l'Angleterre*, sans y réussir complètement, parce qu'il ne se relie pas à la Monographie de famille.

C'est à Henri de Tourville que revient l'honneur d'avoir trouvé un instrument, *la Nomenclature,* qui permet, tout en prenant comme point de départ la monographie de famille, de s'élever à la connaissance de la société. Mais, pour cela, il faut une famille bien choisie.

L'étude doit aboutir à une classification du type observé. En classant la famille, on doit en même temps classer le type social.

Le Play, en classant les familles, n'a pas classé les sociétés, parce qu'il se basait sur un caractère extérieur, la transmission des biens. En classant les familles d'après la fonction essentielle, d'après l'éducation, on classe en même temps les sociétés.

Mais, pour classer, il faut avoir déjà des points de comparaison ; il faut que d'autres types analogues aient été étudiés. Plus on connaîtra de types semblables, et mieux la classification pourra s'étayer.

Ainsi donc, on doit d'abord choisir une famille type, et dans la monographie de

cette famille, tout doit pivoter autour du phénomène de l'éducation. Dès lors, la connaissance des groupements superposés à la famille, s'éclaire et s'explique, et, d'autre part, par la comparaison avec les types similaires, on arrive à classer le type étudié.

Le point le plus essentiel, l'éducation, est le plus difficile à observer directement, mais on peut s'aider d'une méthode détournée qui consiste à déterminer par l'observation analytique (grâce à la Nomenclature), les influences de l'Éducation sur le Travail, la Propriété, les Phases de l'existence, etc.

Comme exemple, M. Descamps s'appuie sur des observations personnelles, faites dans le Yorkshire. Il montre comment l'étude du Travail révèle les qualités de l'éducation familiale, et comment la comparaison avec un type voué au même travail essentiel, le type flamand de l'industrie textile, permet de le classer par rapport à ce type [1].

M. Muller : Dans son intéressante communication, M. Descamps nous dit avoir constaté que, dans les industries principales où triomphent les Anglais, comme l'industrie textile, les qualités d'attention, de responsabilité, etc., se développent à un plus haut degré chez les ouvriers d'outre-Manche que chez ceux du continent — et il cite à l'appui de sa thèse des chiffres probants. Mais il a ajouté incidemment que dans une série d'industries en voie de dépérissement, on n'est plus témoin d'un épanouissement pareil des aptitudes susdites.

Le rapprochement de ces deux affirmations soulève une question dont la solution a son importance.

En effet, si ce sont des Anglais ayant reçu la même formation originaire qui suivent les métiers développant ou ne développant pas les qualités d'attention, de responsabilité, etc., il en résulterait que les qualités n'existent qu'à l'état latent dans la race et sont susceptibles aussi bien de se perdre rapidement que de se développer intensivement.

1. Nous renvoyons le lecteur, pour le détail des faits, à l'article paru dans le dernier fascicule, *l'Ouvrier de la laine dans le Yorkshire.*

Si, au contraire, dans les industries prospères, on trouve des Anglais de formation réellement particulariste, tandis que, dans les métiers condamnés par l'évolution, on ne voit s'orienter que les moins capables, les désorganisés et les étrangers, on pourrait affirmer que les qualités dont il a été question sont bien un produit de la formation sociale du milieu.

M. Descamps dit qu'il y a trois genres de travaux à considérer en Angleterre :

1° Les métiers demandant beaucoup de travail physique, ou de vivacité. Les étrangers dominent, par exemple les Juifs orientaux dans les métiers soumis au *sweating system*, les Italiens et les Allemands parmi les domestiques mâles, les Irlandais parmi les moissonneurs et les manœuvres, etc. ;

2° Les métiers mécaniques demandant beaucoup d'attention et de discipline : les Anglo-Saxons dominent et sont victorieux de la concurrence étrangère (industries textiles, constructions en série, etc.) ;

3° Les métiers dans lesquels le machinisme est encore imparfaitement développé : les Anglo-Saxons dominent, mais souffrent de la concurrence étrangère, parce que les qualités précédentes sont moins nécessaires. Birmingham est le centre de ces industries, et en même temps celui des idées protectionnistes.

M. Bures ne comprend pas la distinction que l'on peut faire entre le type familial et le type social. Celui-ci dérive forcément du premier. Si l'on n'arrive pas à déterminer le type social, c'est que l'analyse du type familial n'a pas été poussée assez loin.

M. Champault ne croit pas qu'on puisse légitimement affirmer que le type familial et le type social soient termes à peu près synonymes. Cela n'est vrai que dans les sociétés simples, à partir desquelles, en cela comme en d'autres points, on a beaucoup trop généralisé. Dans les sociétés compliquées, ce retentissement ne joue pas ou joue mal ; d'abord même sans invasions étrangères, bien des facteurs dus aux groupements superposés modifient l'esprit public. Puis les infiltrations du dehors, pacifiques et surtout guerrières, ont mélangé ou métissé les types fami-

liaux. Il croit donc que, dans bien des cas, même lorsque le type de la famille ouvrière étudiée répond au type moyen national de l'ouvrier (ce qui est parfois impossible à affirmer), il n'y a pas d'accès certain au type social. D'ailleurs il faudrait définir ce que l'on entend par type social; c'est un terme vague qui signifie très probablement des choses différentes pour les uns et les autres, même parmi nous.

M. Descamps dit que, pour faire une monographie de famille, il faut choisir une famille, vouée au métier essentiel de la région, ou à l'un des métiers essentiels. La connaissance d'une telle famille permet de déterminer le type social de la région.

En Angleterre, il a eu soin de choisir des familles vouées à l'un des métiers essentiels de ce pays, à l'industrie textile.

Il a pu déterminer les principales caractéristiques de l'éducation. Au premier rang, il faut placer le sens de la responsabilité individuelle, d'où découlent la domination de soi-même et la discipline.

On peut vérifier les mêmes caractéristiques dans les autres métiers, et aussi leur influence sur la marche des autres groupements. Ainsi tout s'éclaire à partir de cette constatation fondamentale.

Ce point paraît tellement important que, en gros, on peut dire que les sauvages sont des irresponsables, que les sociétés communautaires sont basées sur la responsabilité collective (de la famille, du village, du clan ou de l'État), et que les sociétés particularistes sont basées sur la responsabilité individuelle.

En Angleterre, cette caractéristique de la responsabilité individuelle se rencontre, non seulement dans la famille, mais dans tous les groupements. C'est pourquoi la classification du type familial classe en même temps le type social.

M. Roux : A propos de l'expression *type social* que l'on a tendance à opposer à l'expression *type familial*, il convient de faire la même observation que pour l'expression *fait social*. A l'un des derniers congrès, M. Durieu a très bien fait remarquer qu'il n'y avait pas à proprement parler de faits sociaux, mais que tous les faits pouvaient être envisagés du point de vue de leurs rapports avec les groupements humains et qu'alors la qualification *social* leur convenait. Je me rappelle même que M. Durieu a cité comme exemple le Nil, qui peut être considéré, suivant le point de vue d'où l'on se place, comme fait géographique, physique, agricole, social, etc... Il me semble que le mot *type* se trouve dans le même cas que le mot *fait* et, de plus, qu'au point de vue particulier de la Science sociale, le terme *type social* a besoin d'être précisé : j'estime qu'il y a un type social de l'atelier, un type social de la propriété, un type social du commerce, un type social de la famille, etc... ; c'est ce dernier qu'on appelle, par abréviation, le *type familial*, mais je ne pense pas qu'on ait le droit de l'opposer au *type social*, sans préciser de quel type social il s'agit. Il est clair cependant que, dans telle étude déterminée, l'expression *type social* tirera du contexte un sens assez net pour qu'il ne soit pas nécessaire de préciser davantage.

M. Muller constate que, selon qu'il s'agit de l'étranger ou du pays par eux habités, les congressistes affirment ou nient l'existence d'un type social. N'est-ce pas l'effet d'une illusion d'optique dont nous sommes le jouet?

Nous sommes un peu, chez nous, dans la situation de frères et de sœurs qui, habitués à vivre ensemble, sont surtout frappés des nuances individuelles qui les différencient et ont perdu la force nette des traits communs qui, aux yeux des étrangers, sont leurs traits de famille. Si bien que, quand nos amis nous disent combien nos frères et sœurs nous ressemblent, nous protestons avec véhémence. Ils n'en maintiennent pas moins leur avis. Il en est de même dans la vie collective des grands groupements. A l'intérieur de notre pays nous sommes plus frappés des différences qui constituent ses variétés. De l'extérieur, les étrangers sont plus impressionnés des notes communes qui en font réellement un type commun en dépit des variétés secondaires.

C'est pourquoi nous sommes si prêts à admettre qu'il y a un type anglais dominant, un type espagnol dominant, etc.

Mais ne nous faisons pas d'illusion : avec la même promptitude les personnes étrangères à la France perçoivent entre tous les Français des qualités communes qui se retrouvent chez tous, si bien que n'importe où, ils reconnaîtront tout de suite un de ces derniers.

Il est donc possible de dégager les qualités communes qui, de région à région, appartiennent à toutes les individualités d'une nation. Le tout est de *s'extérioriser* et de dégager nettement ces notes communes par des monographies bien menées.

M. Champault dit qu'on a très fréquemment parlé de type *psychologique*, de *mentalité* soit familiale, soit sociale. Or, il y a vingt ans, on eût crié à l'hérésie : Il y a là toute une orientation de la science qui s'affirme petit à petit ; il est à remarquer qu'elle se développe davantage à mesure que les critériums scientifiques passent des notes ultérieures à des caractères plus intimes ; il y a donc lieu de croire qu'elle est elle-même un progrès.

B. — LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT.

M. Bureau[1] expose d'abord les lois de 1905 et 1907 sur la séparation de l'Église et de l'État, et l'esprit dans lequel elles ont été conçues.

Il montre ensuite, par des exemples appropriés, et en se basant sur les jugements rendus par les différents tribunaux sur les conflits soulevés par l'application de ces lois, comment elles ont été détournées de leur esprit, et cela par la force des choses. C'est une démonstration éclatante d'un fait maintes fois observé en science sociale, à savoir la supériorité des forces privées sur les forces publiques.

A une question posée par M. Blanchon, M. Bureau répond qu'à l'étranger les choses ne se sont pas posées de la même façon qu'en France. Dans l'état de New-York, par exemple, où existe la séparation, la loi est loin de chercher à ignorer les cultes. Chaque année, il accorde des chartes particulières à des associations religieuses, chartes qui leur accordent des privilèges sur le droit commun. La loi française, au contraire, visait à *ignorer* les églises.

M. Bures, répondant à une question de M. Roux, dit que les tribunaux ont eu à juger de nombreux cas sur la hiérarchie ecclésiastique, alors que la loi voulait ignorer cette hiérarchie. Ils ont eu à juger des nominations ou des révocations de prêtres par leurs évêques, etc. Les tribunaux administratifs eux-mêmes ont marché dans cette voie, et ont dû tenir compte des contingences.

M. Maubec : Qu'adviendrait-il si toute la population d'une paroisse catholique passait au protestantisme? L'église resterait-elle à sa disposition pour l'exercice du culte protestant? Ou l'administration s'inquiéterait-elle de ce changement dans la croyance et la culte? Ou quelqu'un serait-il qualifié en dehors de cette population pour réclamer l'affectation de l'église au culte catholique, c'est-à-dire pratiquement sa complète inutilisation?

M. Bureau : Une église ne peut être désaffectée que par décret ; si un seul catholique existe dans la paroisse, l'église doit rester à sa disposition. Il n'est donc guère probable qu'un cas de ce genre puisse jamais se présenter.

M. de Sainte-Croix estime que M. Bureau s'exagère les difficultés d'application de la loi de séparation.

Le vœu de cette loi est que les litiges auxquels son application donnera lieu soient tranchés en tenant compte, selon ses propres expressions, des règles de l'organisation générale du culte.

Elle n'entend pas par là reconnaître à ces règles un caractère quelconque, soit d'autorité théologique, soit d'immuabilité. Elle les considère comme un simple contrat civil admis tacitement par les intéressés comme constituant en fait la règle de leurs rapports religieux.

1. Nous résumons très brièvement la conférence magistrale de M. Bureau. Nos lecteurs pourront donc la lire *in extenso* dans l'un des prochains fascicules de la Revue.

M. Astoul : On doit considérer la loi comme restant neutre, lorsqu'elle se borne à consacrer les conventions faites par les parties en cause, et qu'elle ne pèse pas sur ces conventions.

M. Bureau : La loi prétendait rester étrangère à ces discussions ; elle croyait pouvoir s'abstenir d'intervenir dans les discussions purement ecclésiastiques, et, malgré elle, elle a été amenée à s'en occuper.

M. Blanchon : Ces oppositions entre l'effet voulu par le législateur et ceux obtenus tiennent à ce que la loi en question se contredit. L'exposé de M. Bureau a cet intérêt scientifique de montrer comment toute loi comporte fatalement une contradiction quand elle ne tient pas compte des lois naturelles que la science sociale permet seule de découvrir complètement.

Dans le cas particulier qui nous occupe, il montre que l'État ne peut pas se dispenser, le voulût-il, de remplir sa mission vis-à-vis des groupements humains de toute sorte, parmi lesquels figure la Religion. Cette mission consiste à garantir l'observation des statuts explicites ou implicites constitutifs de ces groupements.

M. Bures : A propos de la question de décentralisation, il faut remarquer que personne n'en a jamais demandé l'application aux matières religieuses, dans aucun parti. Les catholiques ont trouvé l'État suffisamment tolérant, et ils savent que, dans de nombreuses communes, les maires le seraient beaucoup moins.

M. Blanchon : Il serait d'un haut intérêt qu'un membre de la Science sociale appliquât notre méthode à définir quels sont les cas auxquels peut s'appliquer la décentralisation.

M. Bureau : La décentralisation doit s'arrêter lorsqu'il s'agit d'un intérêt majeur, d'une question essentielle concernant le pays tout entier.

C. — CE QUE L'ON CONSTATE EN REGARDANT DE PRÈS LA MONOGRAPHIE DE FAMILLE.

M. Champault dit que dans l'étude de la famille, le type n'a pas moins d'importance que la loi causale. D'ailleurs dans les sociétés compliquées l'action des lois se modifie constamment, et entre les moyens et le mode d'existence, d'une part, et la famille, d'autre part, on saisit pour le moins autant de relations de coexistence que de lois causales. Quant au type familial à déterminer par la façon spéciale dont on y conçoit la fonction de la famille, ce sont les phases de l'existence qui la révèlent le mieux.

L'étude de la famille ne révèle pas les autres groupements sociaux. Il faut étudier ceux-ci en eux-mêmes, et en partant de la fonction.

M. de Roussiers : On ne peut étudier un groupement à partir de la fonction qu'à la condition de connaître sa fonction. Or, dans beaucoup de cas, on ne la déterminera que par l'étude du groupement, et on ne pourra pas l'indiquer auparavant.

Quant aux Phases de l'existence, on peut les comparer à un match entre deux équipes de football. Le match montre quelle est l'équipe supérieure, mais il ne décide pas les causes de la supériorité. Il faut pour cela l'analyse de tous les phénomènes sociaux.

Enfin, on ne peut pas dire qu'il y a des liens lâches entre les Moyens d'existence et le Type familial. La science ne connaît pas de liens lâches. Il y a des hypothèses insuffisamment vérifiées, mais il n'y a pas de répercussions vagues entre les choses. Ce qui est vrai, c'est que les lois sont constamment revisables par les progrès de l'observation.

M. Champault[1] ne prétend pas, dans l'étude de la famille, faire des Phases de l'existence la seule classe de faits à étudier. L'observateur aura seulement intérêt à prendre ces phases comme point de départ et centre de son enquête.

Il ne comprend pas la différence qu'il y a entre *répercussion* et *loi*.

M. Roux rappelle les définitions données autrefois par Demolins. La répercussion est une loi élémentaire. La loi est une répercussion généralisée.

M. Descamps : Une répercussion bien

1. La remarquable conférence de M. Champault, comme celle de M. Bureau, sera publiée *in extenso* dans un prochain fascicule de la Revue.

constatée ne peut jamais être démolie par d'autres répercussions. Ce qui est vrai, c'est que les phénomènes sociaux sont les plus complexes qui existent. Il en résulte que, plus encore qu'en physique, on ne connaît jamais toutes les causes agissantes, de sorte qu'une répercussion est toujours formulée d'une façon trop générale et trop vague. Par les progrès de l'observation, on arrive, non pas à démolir les répercussions bien établies, mais à les corriger en précisant davantage les conditions dans lesquelles elles se produisent.

M. Durieu compare l'étude des Phases de l'existence à une loupe qui permet de voir les caractères les plus apparents, et celle du Mode d'existence à un microscope permettant d'entrer dans le détail. A l'aide des Phases de l'existence, on peut donc classer les types généraux, et à l'aide du Mode de l'existence, les variétés d'un même type.

M. Muller rappelle que Henri de Tourville demandait toujours, en premier lieu, comment une famille étudiée se comportait vis-à-vis des Phases de l'existence.

M. Bures fait remarquer l'importance du choix de la famille. M. Champault a étudié la famille d'un fermier breton à Louannec. Cette famille est bien choisie, car c'est le fermage qui est la règle dans le pays. S'il était tombé par hasard sur une famille de propriétaires cultivateurs, il n'aurait pas constaté les mêmes Phases de l'existence, de sorte que sa famille n'aurait pas été révélatrice du type social au même degré.

M. de Calan croit, au contraire, que l'on aurait fait les mêmes constatations sur la famille d'un propriétaire que sur celle d'un fermier. Dans un cas comme dans l'autre on verrait la tendance à maintenir la communauté par le célibat d'un grand nombre.

III. — Séances de l'après-midi.

A. — L'industrie du tulle a Calais.

(Séance de mardi.)

M. Paul Vanuxem fait connaître au Congrès les premières hypothèses qui lui sont suggerées par l'enquête entreprise à Calais, au sujet de l'industrie des dentelles mécaniques.

Les dentelles à l'aiguille et aux fuseaux furent d'abord tout motifs, tout fleurs : mais, au XVIIIe siècle, le fond prit une importance croissante, et l'on porta même beaucoup de tulles unis : l'évolution de la mode rendait possible l'intervention de la machine. — Les premiers inventeurs (Hammond, 1768; Heathcoat, 1799) se proposaient seulement la fabrication de tulles unis, mais des perfectionnements successifs et notamment l'adaptation du jacquard (1833), permirent d'obtenir des dentelles imitant parfaitement les dentelles à la main.

L'industrie, venue de Nottingham, pénètre en 1817 à Saint-Pierre-lez-Calais qui peu à peu, par la collaboration de ses fabricants et de ses constructeurs de métiers, devient le centre de la haute nouveauté pour cette branche — et se trouve dès lors soumise, dans une mesure extrême, à la loi des industries accessoires de la mode. La demande des dentelles de Calais varie dans d'énormes proportions d'une année à l'autre, car la consommation se porte en masse tantôt sur ces genres et tantôt sur les sortes fabriquées par les métiers à broder, tantôt enfin sur l'un ou l'autre des succédanés de la dentelle.

Comment la place de Calais a-t-elle su s'adapter à ce régime de grande instabilité de la demande?

1° L'industrie de la couture et la lingerie ne pouvant à aucun prix s'encombrer d'un stock de fournitures, et se trouvant, d'autre part, fortement engagées dans le crédit long et souvent aléatoire que réclament les consommateurs, un organisme intermédiaire fonctionne toujours : c'est la « maison d'achat », le marchand de dentelles en gros, qui moyennant un sérieux bénéfice, consent à la couture, la « vente à condition » avec un crédit suffisant, tandis qu'il paye dans les délais industriels ordinaires le fabricant auquel il a commandé ferme.

Le risque et le stock se trouvent ainsi partagés entre le négociant et le fabricant.

— Celui-ci assume, sans la moindre garantie, la coûteuse préparation du travail (dessin — mise en carte — perçage des cartons Jacquard — fabrication d'un stock de quelques pièces destiné à servir les toutes premières commandes — confection des échantillons). La production elle-même n'est entreprise qu'au fur et à mesure de l'arrivée des commandes.

2° Pour tirer tout le parti possible des moments de vogue, le fabricant organise le travail de nuit : les métiers tournent 20 heures chaque jour et deux ouvriers alternent, par quarts, à leur conduite.

D'un autre côté, la puissance du métier, partant, la productivité de l'ouvrier, s'accroît sans cesse, et le matériel est fréquemment renouvelé, chaque patron cherchant à se trouver, pour le moment de vogue, dans les meilleures conditions de succès.

3° Pour resserrer son budget de dépenses en temps de crise, le fabricant fait supporter au tulliste une partie du risque : pendant le travail de changement, exécuté alors que le patron n'est encore couvert par aucune commande, l'ouvrier reçoit un faible salaire à la journée : par contre, le travail de production proprement dit est largement rémunéré, et à la tâche. Dans les périodes d'activité, on « change » peu, et on produit beaucoup : fabricant et tulliste réalisent de très larges gains. L'inverse a lieu aux époques de crise; si bien que le salaire de l'ouvrier oscille de 100 francs et plus par semaine, à 30 et 20 francs, à zéro, même quand le chômage est complet.

4° Sous ce régime instable, la concentration industrielle revêt à Calais une forme particulièrement élastique : les grandes maisons engagent temporairement à leur service des façonniers propriétaires de métiers; elles multiplient ainsi, suivant le besoin, leur puissance de production sans pour cela s'alourdir d'un matériel très coûteux et qu'il faut rapidement amortir. Il y a même des fabricants qui ne possèdent aucun métier et font exécuter à façon toutes les opérations que comporte l'industrie des dentelles.

L'organisation du travail à façon supprimant pour le petit fabricant tout autre risque que le chômage de son matériel et ne comportant aucune opération commerciale, ménage une transition entre le salariat et le patronat.

Les hauts salaires des périodes d'activité, conséquence de la rareté d'une main-d'œuvre pour laquelle est nécessaire une longue éducation, conséquence également de l'association du tulliste au risque de l'entreprise, permettent aux travailleurs prévoyants et économes, la constitution rapide d'un pécule, que beaucoup appliquent à l'achat d'un métier. — Ils trouvent une aide financière auprès de certains spéculateurs, voire même chez des constructeurs de métiers qui livrent du matériel à tempérament. Les grands fabricants eux-mêmes leur fournissent un actif patronage, en cédant du matériel démodé, en se faisant surtout usiniers loueurs de force motrice — et cela dans l'unique but d'augmenter leur propre résistance aux crises périodiques de l'industrie.

L'accession facile au patronat, qui explique toute la vie sociale à Saint-Pierre, qui produit, d'autre part, la concurrence anarchique dont souffre la place, se trouve ainsi relié au fait dominant de l'instabilité de la consommation des dentelles de Calais.

M. de Rousiers se demande si l'accession facile au patronat est un bienfait quand elle résulte d'une concurrence anarchique. La situation actuelle peut-elle durer, étant donné, en somme, que la direction véritable du travail n'existe pas? Quelques grands patrons capables seraient préférables à la masse actuelle de petits patrons. A Roubaix, l'instabilité industrielle due à la Mode ne peut être résolue que par une concentration plus grande des ateliers.

M. Olphe-Galliard se demande si la comparaison entre les places de Calais et de Caudry ne fournirait pas la clef du problème, les conditions si instables de l'industrie dans la première de ces localités. Si la seconde travaille pour l'article courant, pouvant être fabriqué en stock et indépendamment des caprices de la Mode, il doit en résulter nécessairement un régime de production plus égal, et pour les ouvriers des conditions de travail

plus stables et plus normales, puisque la situation inverse, à Calais, se trouve amenée par la dépendance où se trouve cette industrie par rapport aux ateliers de couturiers parisiens. Or, comme la fabrication mécanique et en stock, dans la confection, tend à se généraliser tandis que la fabrication de saison tend à devenir plus exceptionnelle, il en résulterait que la situation de l'industrie calaisienne serait transitoire et destinée à évoluer avec le temps vers des conditions plus stables.

M. Vanuxem se propose d'aller étudier ce qui se passe à Caudry afin de pouvoir faire une comparaison avec Calais. Toutefois, Caudry est moins soumis aux chômages, car on y fait surtout l'article courant.

M. Caffier croit qu'il serait préférable d'étudier Nottingham plutôt que Caudry, qui a moins d'importance. Pour remédier à la crise de Calais, M. Duhamel a préconisé la généralisation de l'enseignement du dessin artistique, et fondé la *Revue des artistes*. Le but est de donner à la fabrique calaisienne des possibilités plus grandes de satisfaire les caprices de la mode.

A propos du travail de nuit, il pense qu'on pourrait le supprimer. Dans les moments de presse, les gros patrons pourraient faire travailler les plus petits, et égaliser ainsi la production. Le travail de nuit est cause d'un excès de fatigue, et par répercussion il pousse à l'alcoolisme.

M. Blanchon fait remarquer qu'à Calais, les recettes arrivent très irrégulièrement dans les ménages ouvriers, et que l'on constate une imprévoyance assez générale. Ce fait est à rapprocher de ceux que M. Durieu a cités dans sa conférence de lundi soir.

B. — NOTES SUR LA GRÈCE.

M. Roux : En Grèce, le voyageur est tout de suite frappé par l'importance et l'utilité des agences de voyage qui exercent sur le touriste un véritable patronage nécessité par l'organisation encore rudimentaire des moyens de transport et de l'industrie hôtellière. Les chemins de fer sont encore peu développés, les trains sont rares et lents. On doit voyager souvent en voiture ou à cheval et il est difficile à un étranger ignorant la langue et les habitudes du pays de se tirer d'affaire seul : il se met donc sous la tutelle d'une agence qui prend soin de lui comme d'un enfant. Ce patronage se paie naturellement, mais il constitue en fin de compte un avantage même pécuniaire.

Le touriste est attiré en Grèce par les souvenirs de l'Antiquité, par les ruines et par les fouilles qui ont mis ces ruines à jour. Or, il est assez piquant d'observer que ce sont précisément les étrangers (Français, Anglais, Allemands, Américains) qui ont étudié ces vestiges de l'Antiquité et qui ont exécuté ces fouilles. Ce sont aussi des agences étrangères qui incitent les touristes à venir visiter la Grèce et qui leur facilite cette visite. On peut donc noter que, de ce fait, l'étranger exerce un patronage vis-à-vis des Grecs, puisqu'il leur met en main un moyen d'existence : l'exploitation du tourisme.

L'étranger exerce aussi vis-à-vis de la Grèce une autre sorte de patronage, au sens très large du mot d'ailleurs. La Grèce est un pays assez pauvre qui offre peu de moyens d'enrichissement; mais le Grec émigre volontiers dans le commerce pour lequel il a de remarquables aptitudes qui lui assurent le succès et la fortune en Russie, dans le Levant, en Égypte, à Marseillle, à Londres. Ces riches commerçants grecs n'oublient pas leur patrie de race (car beaucoup ne sont pas même nés en Grèce) et ils contribuent très largement à des œuvres d'utilité publique : construction de monuments, de musées, d'écoles, etc... Quelques-uns viennent même finir leurs jours à Athènes où ils se construisent de belles villas et où ils subventionnent des œuvres d'intérêt général avec l'argent qu'ils ont gagné dans des pays plus riches et mieux outillés. Outre cette émigration, il y en a une autre, plus nombreuse, fournie principalement par le Péloponèse, à destination des États-Unis. On compte, paraît-il, en Amérique près de 200.000 Grecs qui envoient chaque année dans leur pays une quarantaine de millions de francs. Cet afflux de numéraire a pour conséquence une amélioration du change dont

s'aperçoit bien le touriste lorsqu'il va dans une banque.

Les Grecs ont toujours été commerçants et marins. Leur flotte de commerce est relativement très importante et fait un trafic très actif dans tous les ports du Levant. Cependant le voyageur qui navigue sur les côtes de la Grèce est frappé par l'absence de navires dans ces mers où il s'attendait à trouver de très nombreux caboteurs et voiliers. En réalité, si la navigation est peu active dans le golfe de Corinthe et dans la mer de Salamine, cela tient à la pauvreté du pays qui n'offre pas matière au trafic, ni par son agriculture, ni par son industrie. Là encore il nous faut noter que le marin grec vit de l'étranger et par l'étranger.

C'est ce qui explique que la Grèce, et même l'Hellénisme, ait subi une éclipse lorsque, par suite de circonstances diverses, les relations avec l'étranger ont été rendues impossibles ou difficiles, ou encore lorsque l'étranger ne pouvait pas fournir d'éléments à l'activité commerciale de la race grecque ; c'est ce qui a eu lieu pendant tout le moyen âge. Lorsqu'on visite Athènes, on voit au pied de l'Acropole, qui date de 2.500 ans, une ville toute neuve née d'hier. L'aspect matériel de la cité accuse une lacune de 2.000 ans et l'histoire vient confirmer cette impression.

M. de Sainte-Croix dit qu'il ne faut pas exagérer l'éclipse subie par la Grèce et qui s'étendrait sur une espace de 2.000 ans. En réalité, il reste des monuments de toutes les époques, et ils ont été respectés par les Turcs : églises byzantines, châteaux forts francs, etc. La langue grecque s'est maintenue, et n'a subi que des changements de détail.

La Grèce, indépendante depuis peu de temps, a beaucoup à faire pour se relever, mais on peut dire qu'elle a réalisé la chose essentielle en réussissant à rétablir la sécurité. Depuis 1870, le brigandage a disparu.

Elle a fait plus : elle a développé les voies de communication, et créé notamment un réseau de chemins de fer.

Il faut, du reste, tenir compte des difficultés naturelles que la Grèce rencontre dans son développement économique : le sol cultivable est très limité, et la mer est le seul lieu d'expansion possible.

Au point de vue du caractère des populations, il faut distinguer soigneusement les paysans de l'intérieur des Levantins qui vivent dans les ports; les premiers sont beaucoup plus honnêtes que ceux-ci.

M. Roux, à propos de l'expansion possible par mer, a constaté qu'elle était plutôt faible. On rencontre peu de bateaux dans les ports.

M. Polako confirme ce qu'a dit M. de Sainte-Croix à propos de la sécurité, et croit qu'elle est aussi grande qu'en France.

A propos de la navigation, il y a lieu de noter que les steamers évincent de plus en plus les voiliers. De ce fait les Grecs sont en infériorité notoire vis-à-vis des peuples occidentaux mieux pourvus en houille.

M. de Sainte-Croix ajoute que l'infériorité de la Grèce ne prouve pas celle des Grecs. La partie la plus active de la population se trouve à l'étranger, et y prospère. Elle sait donc profiter de l'évolution économique.

Il faut noter à son actif un grand esprit de patriotisme, qui se résoud en nombreux legs, en donations qui viennent alimenter les œuvres intellectuelles de la mère patrie.

C. — L'OBSERVATION SOCIALE PENDANT LES VOYAGES DE VACANCES.

(Séance de mercredi.)

M. Bures : En vacances, on est disposé à se contenter de peu, et pourtant on peut recueillir beaucoup de faits intéressants.

Chaque année, il étudie de cette façon une région française en compagnie de M. Périer, et les résultats obtenus sont très encourageants :

1° Il y a lieu, avant de partir, de lire tout ce qui a trait à la région que l'on veut parcourir : En outre des articles de la Science sociale, lire par exemple Reclus, Dumazet, Vidal de La Blache ;

2° Observation générale d'abord : du chemin de fer on a déjà une vue du Lieu, de la disposition des habitations, des cul-

tures dominantes. Ainsi, on différencie déjà la Lorraine aux villages agglomérés de la montagne vosgienne aux habitations dispersées;

3° On interroge les autorités sociales avant d'aborder les paysans, car, comme le juge d'instruction, on va du général au particulier. On voit d'abord le médecin, le curé, l'instituteur, les grands propriétaires;

4° On aborde les paysans en dernier lieu, et il est nécessaire d'en voir plusieurs pour contrôler et compléter. On se présente comme un propriétaire curieux de connaître les particularités agricoles de la région. Comme l'on rencontre une méfiance insurmontable sur certains points, il est utile de faire plusieurs monographies qui se complètent[1].

M. de Rousiers dit que les travaux d'approche sont toujours nécessaires, et qu'ils ont pour but le choix de la famille à étudier. L'effort principal doit alors porter sur cette famille, ce qui n'empêche pas un contrôle général sur les autres. C'est dans ces conditions qu'une monographie de famille conduit à la monographie du pays.

M. Durieux dit qu'il a toujours opéré comme vient de l'exposer M. Bures. Il a même fait un questionnaire spécial pour chacune des autorités sociales, pour le prêtre, pour l'aubergiste, pour l'instituteur, etc.

M. Bures ne croit pas qu'il faut se cantonner trop exclusivement dans un questionnaire tracé d'avance, car certaines personnes peuvent vous donner des lumières sur des points imprévus.

M. Olphe-Galliard approuve ce qu'a dit M. Bures sur la nécessité de s'appuyer sur une solide documentation livresque. C'est pour l'avoir méconnue que la monographie du pêcheur de Saint-Sébastien ne donne pas une idée exacte du pays basque.

D. — LA SCIENCE SOCIALE ET L'HISTOIRE.

(Séance de mercredi.)

M. Mentré expose d'abord la nécessité de tenir compte des facteurs historiques dans l'analyse des sociétés. La plupart du temps, ce sont les faits anciens qui expliquent les faits actuels. Ex. : La découverte d'une mine de houille fait passer un pays de l'état agricole à l'état industriel; — Une invention technique vient modifier l'industrie de toute une région (développement de la métallurgie en Lorraine depuis l'invention de Thomas Gilchrist sur la déphosphoration du fer; abandon de la culture de la garance et de l'indigo dans le Midi, depuis les découvertes de la chimie qui retirent les colorants de la houille). — Un fait politique fait émigrer l'industrie : Révocation de l'Edit de Nantes.

M. Mentré montre ensuite les services que la Science sociale peut rendre à l'histoire :

1° Elle éclaire le passé par la connaissance du présent;

2° Grâce à la Nomenclature, on peut reconstituer une époque à l'aide de quelques fragments seulement;

3° Elle permet de ressusciter le Passé en montrant l'importance de faits qui ont échappé aux contemporains (Ex. : apparition du particularisme).

Toutefois, il faut distinguer la Science sociale de l'histoire, et ne pas faire de l'histoire un chapitre de la Science sociale.

M. Mentré montre ensuite l'utilité de l'histoire en Science sociale. A côté de l'étude des groupements, il y a l'étude des produits humains; et l'histoire de l'évolution des inventions, des découvertes et des idées montre l'existence d'un milieu spirituel qu'il est indispensable d'étudier.

Le *milieu spirituel* comprend les idées et le matériel technique des laboratoires. Il se compose de plusieurs *séries* autonomes dont chacune a son développement propre. La force d'évolution qui dirige le développement dans chaque série est dû au renouvellement des *générations*, à ce fait que les jeunes remplacent constamment les vieux. Les femmes également poussent au progrès et ont toujours soutenu les inventeurs.

En conséquence : 1° La science sociale ne doit pas se cantonner dans l'étude des choses matérielles, mais étudier, en outre,

1. La conférence de M. Bures formera un chapitre de son étude sur les Vosges. Nos lecteurs auront donc le plaisir de la lire en entier.

le milieu spirituel; — 2° Elle doit compléter l'explication statique des choses par l'explication dynamique.

M. Champault fait remarquer qu'il y a, réunis dans la communication de M. Mentré, trois sujets tout à fait différents, appartenant à des classes de la nomenclature très différentes : l'histoire de la race, les cultures intellectuelles et la famille, et non pas une unité appartenant à l'histoire. Néanmoins il félicite vivement l'orateur d'avoir abordé *ex professo* les cultures intellectuelles qui peut-être n'ont jamais fait encore l'objet d'une étude directe. Il n'attache pas cependant à cette légitime incursion l'importance demandée, et se refuse d'y voir contre le matérialisme géographique une revanche des facteurs « spirituels ». Ceci ne tuera pas cela, mais vivra à côté de cela. Il est d'ailleurs regrettable que, faute d'avoir pied dans l'observation d'une façon méthodique, les lois très générales qu'ébauche M. Mentré dans les cultures intellectuelles et dans la famille ne puissent, au point de vue de la méthode, être autre chose que de brillantes hypothèses appelant utilement l'attention, mais restant en l'air.

Sur ce point spécial de l'histoire dans la première partie. M. Champault pense que l'histoire pragmatiste et la documentation en général ne constituent que des approches de matériaux pour l'histoire du sociologue. Ce dernier ne doit négliger aucun document acquis avant lui; mais il a le droit de serrer les documents au point de vue de leur utilisation démonstrative; et, à côté des documents d'histoire pure, de puiser à une nouvelle source documentaire, aux documents tirés de la science sociale, imposant par exemple à un moment donné une évolution qui n'a pas laissé de trace dans l'histoire pure.

M. Mentré dit qu'il faut distinguer la documentation des explications. Celles-ci sont très souvent fantaisistes, mais il y a un résidu immuable : ce sont les faits.

M. Firmin-Didot voudrait faire préciser deux points :

1° Comment concilier le fait que les femmes soutiennent le progrès et les constatations de Le Play d'après lesquelles elles forment dans la société un élément traditionaliste?

2° L'apport des générations successives ne semble être qu'une cause secondaire, car il y a des milieux où elle n'agit pas, dans les steppes par exemple.

M. Mentré dit que la femme est à la fois conservatrice et novatrice, et que la loi des générations ne joue pas dans les steppes, parce que les vieux ont toujours l'autorité.

Mme Geubel de la Ruelle pense que la femme est progressive dans la vie ordinaire et conservatrice dans la vie sociale.

M. Muller dit que la femme est généralement conservatrice, mais elle applaudit les courageux et admire le succès.

M. Descamps dit qu'il ne faut pas confondre l'histoire des sciences ou des arts avec la Science sociale. Si l'on se place au point de vue de l'histoire des cultures intellectuelles, on est fondé à distinguer des séries autonomes dans lesquelles on verra que les découvertes sont la suite d'autres découvertes qui devaient fatalement venir auparavant. Le but de la science sociale est tout autre, et n'envisage les cultures intellectuelles que dans leurs relations avec les phénomènes sociaux. A ce point de vue, on trouvera que les idées pures sont peu de chose et qu'elles n'influencent une société que lorsqu'elles y trouvent des conditions matérielles qui permettent leur réalisation. C'est pourquoi la connaissance de ces conditions matérielles est indispensable au plus haut degré.

Pour prendre un exemple, si on étudie l'invention des métiers mécaniques à tisser, l'historien y trouvera une série autonome remontant très loin dans le Passé, car on a inventé des métiers mécaniques en Italie dès la Renaissance. Au point de vue de la Science sociale, ces inventions n'ont aucune importance, parce qu'elles n'ont pas trouvé d'application dans la vie réelle. Il fallait un milieu spécial et une époque déterminée pour que ces inventions passent de la phase spéculative à la phase des réalisations. C'est l'Angleterre du XVIIIe siècle qui a joué ce rôle par suite d'un concours de circonstances : les salaires étaient élevés; par la conquête des Indes, on avait en abondance le coton qui est la matière la

plus propice au travail mécanique ; le développement de la marine permettait une exportation facile, etc. C'est à partir de ce moment-là seulement que les métiers mécaniques ont des répercussions constatables sur le Travail, et par conséquent sur la société.

M. Durieu dit que les idées ne sont pas des causes, mais des conséquences ou des intermédiaires : elles sont le produit de l'état social, et naissent fatalement dans un état social donné. Si un individu tenait une invention secrète, un autre individu du même milieu ferait l'invention. C'est pourquoi la Science sociale doit toujours chercher les causes véritables dans les caractéristiques du milieu social.

M. Blanchon : L'influence d'un milieu spirituel est cependant indéniable, et est rendue évidente par l'introduction du parlementarisme dans tous les pays.

E. — LES SALARIÉS DES CHEMINS DE FER.

M. Durieu : Les entreprises de chemins de fer sont composées de trois groupements bien distincts que l'on appelle : service de la voie, service de l'exploitation et service de la traction.

Chacun de ces groupements comporte une cellule élémentaire dans laquelle il convient de se placer pour y étudier l'ouvrier.

1° *Service de la voie.* Le groupement élémentaire du service de la voie est la brigade qui se compose de sept ou huit ouvriers appelés « poseurs de la voie », qui sont sous les ordres d'un brigadier-poseur.

Ces ouvriers font tout ce qui concerne la réparation et la surveillance de l'entretien des voies.

Voici la monographie très succincte d'un ouvrier poseur de la voie habitant Charenton. (Ces chiffres se rapportent à la situation avant la grève.)

Le poseur de la voie M..... a dix-huit ans de service à la compagnie, il gagne 125 fr. par mois et touche de plus, *depuis quelques mois* seulement, une indemnité de logement de 10 fr. par mois. Sa famille comprend cinq personnes dont trois enfants de 10 à 16 ans ; une fillette de 12 ans est morte, il y a quelques années.

Il résulte du calcul auquel je me suis livré que cette famille ne pouvait dépenser que 0 fr. 14 par tête et par repas pour rester dans les limites de son salaire. Le repas de cinq personnes ne devait pas dépasser 0 fr. 70. Le rapport de la consommation de céréales à la dépense totale de la famille pour la nourriture était de 1/3, ce qui dénote, d'après Le Play, un état de gêne intense.

La revendication principale de ces ouvriers dans la dernière grève était l'obtention de 150 fr. de salaire par mois.

2° *Service de l'exploitation.* La situation économique des employés de l'exploitation étant à très peu près la même que ceux du service précédent, je n'y insisterai pas.

3° *Service de la traction.* Les véritables transporteurs sont, dans les chemins de fer, les mécaniciens ; seuls ils présentent la complication de travail qui caractérise tous les transporteurs.

La cellule élémentaire du service de la traction est « le dépôt des machines » qui peut comprendre de quelques unités à quelques centaines de machines. Chacune d'elles est servie par une équipe composée d'un mécanicien et d'un chauffeur. Chaque dépôt est sous les ordres d'un chef de dépôt assisté, s'il y a lieu, d'un sous-chef de dépôt et de chefs mécaniciens. Les grands dépôts comprennent, en outre, un atelier de montage où travaillent un certains nombre d'ouvriers monteurs et de chefs monteurs.

Les revendications des mécaniciens portaient presque exclusivement sur l'organisation de leur travail qui ne peut être compris qu'à la suite d'explications trop longues pour trouver place ici et que j'indiquerai dans une prochaine étude ; je me bornerai à dire que le législateur ayant fixé à dix heures la durée du travail d'un mécanicien, ceux-ci demandaient entre autres choses que les dérogations à cette règle fussent constatées par écrit et transmises aux inspecteurs d'état.

Les traitements des mécaniciens sont

les suivants : 1.950 francs, 2.100 francs, 2.400 francs, 2.700 et 3.000. Mais fort peu arrivent à ce dernier traitement. Il faut ajouter à ce salaire diverses primes qui élèvent certes beaucoup le gain de ceux qui ont des machines neuves, mais qui ne portent guère le traitement de la moyenne à plus de 250 francs par mois.

M. Olphe-Galliard : Les principales causes de la faiblesse des salaires du personnel des chemins de fer sont les suivantes : En premier lieu, c'est la grande facilité avec laquelle ces travailleurs trouvent des occupations accessoires et la généralité de ces occupations dans la profession : or, conformément à la loi des salaires d'appoint, il faut faire entrer en ligne de compte ces gains accessoires aussi bien que le traitement professionnel dans la mesure des rapports entre les salaires et le niveau d'existence. En second lieu, l'insuffisance de l'organisation ouvrière s'oppose à une amélioration sérieuse des conditions d'emploi. Les syndicats appartenant à cette profession paraissent sérieux lorsqu'on les compare à la plupart de ceux qui existent en France : en réalité, ils ne groupent qu'une faible minorité parmi les intéressés, et l'allure anarchique de la dernière grève est un indice de cette faiblesse. Celle-ci provient de la multiplicité des catégories différentes dans le personnel, créant des intérêts divergents qui s'opposent à une action commune ; elle est due, en outre, à l'hostilité des Compagnies vis-à-vis des syndicats, et enfin à l'apathie des intéressés eux-mêmes, dont la plupart sont à peu près satisfaits ou espèrent de l'avancement. Cette situation entraîne de graves dangers dans les rapports entre les employés et les Compagnies, puisque ceux d'entre les premiers qui désirent améliorer leur situation ne voient de ressource que dans la grève. Le seul moyen d'y remédier d'une manière satisfaisante pour les intérêts des patrons, des employés et du public, est le développement normal de l'organisation ouvrière et la représentation des travailleurs par une action collective d'autant plus réfléchie qu'elle sera plus puissante.

M. Bailhache dit que M. Durieu a été trop pessimiste en généralisant le tableau qu'il a fait de la situation des employés de chemins de fer. A la campagne, leur situation est supérieure à celle des familles d'ouvriers agricoles dont ils sont issus. Ils ont en effet des salaires analogues à ces derniers ; mais, alors que ceux-ci ne sont payés que par jour de travail effectif, les cheminots ont leurs repos et congés payés, une retraite, des secours en cas de maladie, et diverses subventions, dont la possibilité, grâce aux économats, de se procurer un grand nombre de denrées à prix réduit. Sans doute, tout n'est pas parfait, mais le mal est en partie dû à ce fait que les chemins de fer sont de grandes administrations, et qui, en outre, sont sous la dépendance de l'État.

M. Chopard croit qu'il n'y a pas contradiction entre les faits exposés par MM. Durieu et Bailhache. En province, les employés sont relativement plus heureux qu'à Paris, quoique ces derniers aient un salaire plus élevé.

M. Morin, ancien employé des chemins de fer, appuie les observations de M. Durieu. Ce qui fait que les ouvriers convoitent les situations des chemins de fer, ce sont les permis de circulation qui leur permettent d'aller voir souvent leurs familles, mais tout n'est pas bénéfice, car il faut apporter de Paris des cadeaux aux parents. Les salaires de Paris paraissent très élevés aux gens de la campagne, et ils se figurent qu'ils y vivront largement. Le remède à cette situation serait une organisation syndicale plus puissante.

CORRESPONDANCE

« Monsieur le Président,

« Permettez-moi de vous adresser une observation que j'aurais voulu faire à M. Mentré après sa communication si intéressante sur la *Science sociale et l'Histoire*, mais, poussé par l'heure, le temps m'a manqué.

« M. Mentré a blâmé, à juste titre, la façon « romanesque » dont on écrivait autrefois l'histoire, et il a exprimé le regret

que la Science sociale n'eût pas encore fait son manuel d'histoire. C'est un fait. N'apparaît-il pas, cependant, qu'à défaut de ce manuel définitif qui ne sera peut-être jamais écrit, la méthode de la Science sociale, depuis Le Play, se fait largement sentir dans les travaux historiques modernes? Et il me semble juste et intéressant de constater cette heureuse influence.

« Pour m'en tenir à une époque, la plus importante justement, de notre histoire, celle de la Révolution, ne voyons-nous pas les idées des générations nouvelles d'écrivains se transformer dans une large mesure et se modifier beaucoup sur son compte?

« C'est qu'autrefois l'on partait, pour la juger, des grandiloquents principes de 89 et de tout un arsenal d'idées philosophiques abstraites empruntées, il est vrai, à de très grands cerveaux, mais aveuglément adoptées comme l'expression de vérités certaines, et nullement contrôlées d'après les faits et les documents authentiques.

« Aujourd'hui, au contraire, nous voyons toute une école nouvelle, formée à l'École des Chartes elle-même, redresser les jugements au fur et à mesure de ses recherches dans les archives, dans les mémoires du temps, dans les livres de famille, dans tous les vieux monuments de notre histoire vraie, c'est-à-dire notre histoire vécue et réelle — et non plus imaginaire.

« N'est-ce point à l'influence de la Science sociale que l'on doit sur l'ancienne France les travaux des Léopold Delisle, des Vaissière, des de Ribbe, Funck-Brentano, Babeau, Lenôtre, d'Avenel, et de tant d'autres, qui ont su dégager les faits précis des idées préconçues et des partis pris? Sans aucun doute, depuis eux, nous pouvons juger avec plus de connaissance et d'impartialité une époque si troublante où, jusqu'à présent, les passions politiques s'étaient surtout donné carrière. Ce résultat me paraissait intéressant à relever et cette justice bonne à rendre à la méthode et aux savants de la Science sociale.

« Veuillez agréer, etc.

« E. Pierret ».

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de droit rural et usuel, par Fernand Butel, 2e édition considérablement augmentée, 1 vol. de 220 pages. Prix : 2 francs. Par la poste : 2 fr. 30. Par colis postal : 1 fr. 75, le port en sus. Adresser les demandes à l'auteur, imprimerie Lescher-Montorré, 11, rue de la Préfecture, Pau (Basses-Pyrénées). Joindre la somme en mandat ou timbres-poste.

Ce petit livre s'adresse principalement et peut rendre les plus grands services aux « ruraux », cultivateurs, petits propriétaires, curés de campagne, élèves des écoles d'agriculture, etc., en un mot à tous ceux qui, vivant à la campagne, se trouvent plus loin des conseils du praticien et aux prises avec mille difficultés de détail qu'il leur faut résoudre trop souvent à leurs dépens.

Il comble heureusement une lacune, aucun ouvrage élémentaire et à bon marché ne pouvant servir actuellement à l'enseignement du droit rural, qui prend de plus en plus sa place dans les programmes de l'instruction publique.

On y a réuni, d'après les lois les plus récentes, toutes les matières du droit rural, en les complétant par un ensemble de notions pratiques sur le droit civil, la procédure civile, les institutions syndicales, le crédit agricole et le régime fiscal.

Nous ne pouvons que recommander à ceux de nos lecteurs qui vivent à la campagne cet ouvrage de leur collègue, M. F. Butel, dont on se rappelle la belle étude sur la Vallée d'Ossau.

RÉSUMÉ DE LA TABLE DES MATIÈRES

Ire Partie. — Notions élémentaires de droit civil.

Chap. 1er : *Les Personnes.* — Chap. 2e : *Les Biens.*

IIe Partie. — La Propriété du sol.

Chap. 1er : *La Propriété privée.* Droits du propriétaire. Démembrements de la propriété. Le bien de famille insaisissable. Restrictions imposées au droit de propriété : *a*) dans l'intérêt public (expropriation pour cause d'utilité publique, etc.); *b*) dans l'intérêt privé (servitudes légales, conven-

tionnelles, etc...). — Chap. 2e : *La Propriété commune* (biens communaux, bois, terrains en montagne, etc.)

IIIe Partie. — L'Exploitation du sol.

Chap. 1er : La *Vente.* — Chap. 2e : *Le Louage* Bail à ferme. Métayage. Bail à cheptel. Louage de travail ou de services, etc.

IVe Partie. — Les Animaux.

Dommages causés par les animaux. *Vices rédhibitoires.* Maladies contagieuses, etc. — *Chasse* et *Pêche*, etc.

Ve Partie. — La Voirie.

Routes nationales, départementales. Chemins vicinaux. Chemins ruraux. Chemins de fer.

VIe Partie. — Le Régime des eaux.

Chap. 1er : *Eaux pluviales* et *de source.* — Chap. 2e : Cours d'eau *navigables* et *flottables.* — Chap. 3e : Cours d'eau *non navigables.*

VIIe Partie. — La Police rurale.

Droits des maires; des préfets. Sécurité et salubrité publiques. etc.

VIIIe Partie. — Notions pratiques de procédure.

Justice de paix. — Tribunaux d'arrondissement. — Conseils de préfecture.

IXe Partie. — Renseignements utiles.

Chap. 1er : *La Mutualité.* Syndicats agricoles. Crédit agricole. Retraites ouvrières et paysannes Warrants, etc. — Chap. 2e : *Le régime fiscal.* Impôts directs, indirects : réclamations. — Droits de succession, etc.

Formules des principaux actes usuels sous seing privé.

La politique budgétaire en Europe (Alcan, édit.), par MM. Émile Loubet, S. A. H. Hilmi Pacha, André Lebon, Georges Blondel, Arthur Raffalovich, Ch. Laurent, Ch.-Georges Picot, Henri Gans, R. Georges Lévy, avec préface de MM. François Lefort et Édouard Parent.

Cet ouvrage faisant partie d'une série dans laquelle avaient déjà paru dix volumes consacrés aux forces productives de la France, ne se rapporte, en réalité, qu'aux quatre grands États étrangers dont la situation financière présente le plus d'importance pour les intérêts français. Le tableau qu'il donne de leur évolution et de son aboutissement actuel peut se résumer pour chacun d'eux comme suit :

Allemagne. — L'Empire allemand s'est considérablement enrichi. Les branches les plus importantes de l'industrie y ont fait de grands progrès, mais la situation financière de l'Empire ne reflète pas ces progrès. La dette publique de 72 millions de marks en 1878 est passée à 1 milliard 317 millions en 1891, à 4 milliards 1/2 en 1909, tandis que baissait le cours de la rente. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'au budget et à la Dette de l'Empire se superposent les budgets des États et leur Dette, ce qui est une des principales causes d'embarras.

La réforme financière de 1909 ne semble atteindre que partiellement le but visé. Pour faire face aux besoins du budget, les éléments de recettes ont été recherchés plus particulièrement du côté d'une augmentation des impôts indirects. Celle-ci ne semble pas devoir lourdement peser sur la situation économique générale. La vie est encore à bon marché dans le pays et cette augmentation ne se répercutera que légèrement sur le taux des salaires, qui restera néanmoins plus bas que dans les autres pays et permettra de continuer à produire cette quantité d'articles de qualité médiocre auxquels leur prix modique et l'activité inlassable des commerçants ont ouvert pour débouché le monde entier.

L'impôt successoral a, par contre, beaucoup d'adversaires. Les propriétaires ruraux (agrariens) y voient une aggravation de leurs charges et font valoir que le magnifique essor économique actuel a surtout profité aux commerçants, aux banquiers et aux industriels ; ils demandent donc que ceux-ci surtout aient à supporter les charges résultant des réformes nécessitées par des conditions sociales nouvelles.

Angleterre. — Depuis une soixantaine d'années, une politique fiscale rationnelle a tendu à dégrever les objets de première nécessité, en demandant la plus grande part des ressources publiques à « l'income tax » et aux droits successoraux ; le propriétaire foncier avait toujours été peu frappé.

Le budget de 1910, ayant à faire face à un déficit de 400 millions, a repris les mêmes principes, mais en accentuant leur caractère démocratique.

La lutte contre la consommation des alcools a fourni un élément important des ressources par une augmentation formi-

dable du prix des licences des débitants; impôt qui, d'ailleurs du fait même de son taux élevé, retombe directement sur le consommateur et que le débitant récupère aisément, voire même avec bénéfice.

L'impôt sur le revenu et les droits successoraux ont subi des remaniements importants dans un sens défavorable à la fortune acquise.

Enfin la plus originale innovation de M. Lloyd George est une taxation des propriétés non bâties, basée en partie sur la plus-value qu'elles acquièrent à raison des travaux publics ou du voisinage. Cette taxe atteint directement l'aristocratie anglaise qui, pour ce fait et à cause aussi de la réduction des sommes consacrées au service de la Dette, a qualifié, l'an dernier, le budget Lloyd George de « révolutionnaire ».

Russie. — Après une période troublée, de sages administrateurs ont, dans la seconde moitié du XIXe siècle, organisé les bases des finances russes, dont on constate aujourd'hui la solidité. Les réformes nécessaires ont été profondes et audacieuses : réforme monétaire, rachat des chemins de fer, création du monopole de l'alcool. Des mesures non moins énergiques ont été prises récemment. Au lendemain de la guerre avec le Japon, le plan du Gouvernement a été de renforcer la défense nationale, de relever l'agriculture et d'améliorer la condition des paysans. C'est à ce dernier but que tend l'onéreuse mais féconde transformation de la propriété collective en propriétés individuelles. On peut se rendre compte des efforts faits à cet égard, en remarquant que les dépenses entraînées par les concessions de terre sont passées de 1.200.000 en 1903 à 54 millions en 1910. On a tout lieu d'espérer que le sentiment de la propriété privée stimulera chez les paysans russes le goût du travail et aménera un développement de la richesse agricole dans le pays.

Le monopole de l'alcool réduit le rôle du cabaretier et l'usage des alcools frelatées, supprime la vente à crédit des spiritueux et le paiement des salaires en alcool, conséquences sociales tout aussi intéressantes que son important rendement financier.

En rachetant les chemins de fer, l'État a cherché plutôt à favoriser le développement économique du pays qu'à entreprendre une exploitation commerciale très productive. Ils constituent pourtant la principale ressource budgétaire après le monopole des spiritueux.

L'ère des grands emprunts russes étant actuellement à peu près close, il est permis de considérer comme très brillant l'avenir économique de l'Empire des Tsars, car, malgré les diverses vicissitudes qu'il a traversées, le crédit a toujours fait preuve d'une grande élasticité.

Turquie. — Ici la question budgétaire est récente et date de la révolution jeune turque.

Auparavant il n'y avait pas de budget. Chaque ministère était doté de certains revenus dont il dépensait les produits sans contrôle. Au ministère des finances était dévolu le soin de faire des emprunts. D'un côté, le contribuable était pressuré par des percepteurs qui étaient de véritables fermiers de l'impôt. D'un autre, le créancier de l'État devait, pour recouvrer son dû, passer par l'intermédiaire de changeurs qui avaient fait de la poursuite de ces remboursements une industrie lucrative pour eux seuls.

Le premier budget établi s'est soldé par un déficit de 85 millions. Les dépenses militaires y prédominent; les crédits accordés à l'agriculture (8 millions), à l'instruction publique (15 millions) et aux travaux publics (15 millions), ne forment que 5,5 % du total des dépenses.

Le service de la Dette joue naturellement dans ce budget un rôle important et en absorbe une forte partie (56 %).

L'organisation financière est encore en préparation : l'organisation du contrôle des dépenses de l'Empire marche de pair avec la réorganisation administrative. Mais l'assiette de l'impôt est encore très défectueuse ; il écrase le petit propriétaire foncier et limite la production agricole du pays. Un des impôts principaux, la « dîme », se paie en nature et pourrait, s'il était mieux organisé, devenir très productif.

Comparaison avec la France. — Malgré l'énorme encaisse or de sa Banque cen-

trale et les abondantes disponibilités qui font de lui le principal réservoir de capitaux, notre pays ne paraît pas mieux partagé que les autres au point de vue budgétaire. Aucun n'a une plus forte Dette, aucun n'a essayé plus largement de toutes les formes d'impôts. Des conseils de prudence et d'économie, vertus banales et un peu désuètes, aux yeux de certaines personnes, forment donc la conclusion des études qui ont pour objet la politique budgétaire.

Eug. Boislandry-Dubern.

Les associations économiques des paysans polonais sous la domination prussienne, par le comte Alexandre Szembek (Marcel Rivière, édit.).

La Pologne allemande était un terrain particulièrement favorable au développement de la coopération agricole. Dans peu de pays, en effet, ne se trouvent poussés à un si haut degré l'attachement de toutes les classes de la population au sol natal et la difficulté de s'y maintenir sous le renfort de libres associations. Le mouvement coopératif n'y a réussi, cependant, que grâce à l'initiative des classes supérieures dirigeantes, qui surent se placer à un point de vue économique plutôt que sentimental, se plier aux lois tracassières inspirées par le pangermanisme et profiter des lois générales.

De la chute du premier Empire à 1850, la situation du paysan polonais est lamentable : il travaille peu, n'économise pas, et emprunte énormément; aussi l'usure est-elle la plaie du pays. C'est dans le but de la combattre que nait le mouvement coopératif.

En 1861, la première *banque populaire* fait son apparition; d'abord réservée aux commerçants et aux industriels, elle finit par s'ouvrir aux agriculteurs. L'influence combinée des deux systèmes qui se partagent l'Allemagne, amène l'adoption du système mixte actuel qui comprend des caisses rurales système Raiffeisen ayant un rayon d'action limité à la commune ou à la paroisse, et groupées autour de caisses urbaines établies suivant les théories préconisées par Schultze.

Leur capital est divisé en parts libérales annuellement par dixièmes (loi de 1869); ce qui leur a permis de recruter des sociétaires parmi les propriétaires les plus modestes. Elles font appel à tous les capitaux et le montant de leurs dépôts était de 148.400.000 marks en 1908; il faut remarquer que l'importance de cet article varie avec celle des récoltes. Les avances qui sont consenties tant aux sociétaires qu'aux étrangers, le sont contre signature d'un billet à ordre, lequel doit être contresigné par trois personnes connues comme solvables de la société. Elles sont remboursables soit en bloc, soit par annuités, mais, pour se donner une libre disposition de ces capitaux, les sociétés, n'en fixent pas l'échéance, et peuvent, dans les circonstances graves, en exiger le remboursement immédiat. Elles sont consenties à des taux qui varient entre 4 1/2 et 7 %, suivant l'importance de la société et les conditions du marché. Comme pour les dépôts, les caisses sont ouvertes à tous pour les avances, cependant les sommes prêtées aux agriculteurs figurent pour 69 % sur le total des sommes avancées (145.733.000 marcks en 1908). Ces conditions d'exploitation permettent aux sociétés de crédit mutuel de rémunérer amplement les capitaux et les dépôts tout en rendant de grands services.

L'usure en espèces fut ainsi vaincue. Ce fut pour atteindre l'intermédiaire peu scrupuleux, qui pratiquait, en quelque sorte, l'usure en marchandises, que naquirent, à côté des banques populaires, les *coopératives agricoles* proprement dites. D'origine récente (la première fut créée en 1894); elles ont pour but d'avancer au paysan, soit en nature, soit en numéraire, ce dont il a besoin pour faire son exploitation. Elles s'adressent donc presque exclusivement au petit propriétaire. Étroitement liées aux Sociétés de Crédit mutuel, c'est d'elles qu'elles tirent leurs ressources. Elles n'ont pas encore atteint tout le développement dont elles sont susceptibles.

Pour lutter contre l'appauvrissement du pays, par suite de l'émigration du paysan pauvre, et attacher celui-ci au sol natal, seront formées les « Rentenbaken », les commissions gouvernementales et les coopératives de morcellement. Ces organisa-

tions travaillèrent d'abord ensemble pour créer de petites propriétés. Mais, dans la suite, les commissions gouvernementales étant devenues des instruments politiques destinés à la colonisation allemande de la Pologne, les coopératives de morcellement, de leur côté, cherchèrent à combattre leur influence, et à conserver sa terre au paysan polonais en l'en faisant propriétaire par lopins de peu d'étendue faciles à acheter. A cet effet se créent les banques de morcellement qui naturellement sont soutenues par les fonds de banques populaires (Sociétés de Crédit mutuel). Ces organisations spéciales ne se sont beaucoup développées que depuis 1894 et ont regagné sur les Allemands environ 70.000 hect. de terrains; malheureusement, par ses lois d'expropriation, le gouvernement peut non seulement gêner leur action, mais leur faire perdre ces avantages si péniblement acquis.

Ayant déjà un lien, puisqu'elles remontaient toutes, pour leurs ressources, à la banque populaire, les coopératives agricoles furent naturellement amenées à se fédérer. La première fédération apparaît en 1871. D'abord de peu d'importance, il faut, pour qu'elle acquière toute son ampleur, que la loi de 1889 institue une procédure de « revision » des sociétés coopératives, pour que la presque totalité des groupements se joigne à elle.

La fédération qui a à sa tête plusieurs directeurs (ou patrons formant le patronat), s'occupe plus particulièrement de conseiller les coopératives et de contrôler leurs opérations.

Un élément manquait cependant à cette organisation économique qui se trouvait elle-même isolée du marché allemand et, par suite, du marché mondial. Chacun opérait dans sa circonscription, mais sans aucun débouché. Ne voulant pas, pour des raisons politiques, recourir aux services d'une banque allemande, les coopératives fédérées créèrent une banque centrale, dont le premier capital fut souscrit par leurs adhérents. Celle-ci prospère, malgré lse attaques dont elle est l'objet de la part du gouvernement; son capital a été porté de 625.000 marks à l'origine à 7.000.000 maintenant.

Toute cette organisation ayant un but précis, « faisant des affaires », a cependant son côté social et moral, et est heureusement complétée par la fédération des cercles agricoles. Celle-ci cherche à relever l'agriculture en élevant le niveau intellectuel de l'agriculteur, et en le dotant de connaissances et de notions qui augmentent en quelque sorte sa valeur individuelle. Apparus bien avant les coopératives, les cercles, créés dans des petites circonscriptions entre gens qui se connaissent, ont les premiers préconisé les grands principes de culture, tels que l'assolement et l'emploi des engrais chimiques, et bien avant les coopératives, bien que ne jouissant pas de la personnalité civile, ont pu faire profiter leurs adhérents d'achats en commun, et des avantages procurés par des expositions locales.

Telle est la situation que le comte A. Szembek expose avec une clarté que lui facilite sa connaissance parfaite de la langue française, dans un ouvrage où il a fait passer toutes ses qualités de précision et d'impartialité scientifique, sans dissimuler d'ailleurs les sympathies personnelles que lui inspire l'effort des paysans polonais, sentiment qui se fait d'ailleurs jour encore plus nettement dans la préface que M. Louis de Vogüé a jointe au volume.

Il est regrettable que le but des coopératives polonaises ne soit pas purement économique et qu'un élément politique les dénature légèrement, mais l'intervention tracassière des autorités prussiennes devait fatalement avoir cette contre-partie.

On ne peut évidemment espérer que ces associations, disposant de capitaux restreints (la Banque centrale n'a qu'un capital de 7.500.000 m.), transforment d'une manière très étendue la production paysanne; cependant les améliorations qu'elles ont amené ne sont point négligeables : elles ont largement contribué à diriger la Pologne dans la voie de la civilisation moderne et ont donné un exemple d'énergie méthodique dont beaucoup d'autres groupes sociaux auraient profit à s'inspirer.

Eug. Boislandry-Dubern.

Das Franzosische Bankwesen, par le Dr E. Kaufmann (Tubingen, 1911).

La littérature financière française, si riche en ce qui concerne les finances publiques, est encore, malgré quelques ouvrages de premier ordre, bien incomplète en ce qui concerne les questions de banque. De ce fait, le Dr Kaufmann donne de curieuses explications dans l'avant-propos du livre qu'il vient de consacrer au système de banque français.

A défaut de documents écrits aussi abondants qu'il l'eût souhaité, le Dr Kaufmann a procédé par voie d'enquêtes, procédé fort apprécié et susceptible de bons résultats, comme on peut le constater en lisant l'article de M. Raffalowich sur le système de banque anglais, dans le *Journal des Économistes* du 15 avril 1911. Plutôt qu'une étude critique, *Das Franzosische Bankwesen* est un simple exposé des faits conçu d'après les mêmes principes que le fameux livre du prof. Edgard Jaffé : *Das englische Bankwesen.*

L'auteur s'y est appliqué à présenter sans parti pris le tableau d'un état de choses nécessairement très différent de celui qui existe en Allemagne dans le domaine du crédit.

Après une étude, surtout descriptive, de la Banque de France, du Crédit Foncier, des diverses catégories de sociétés de crédit, de banques privées, ainsi que des autres principaux détenteurs de disponibilités, M. Kaufmann analyse le rôle des trois grands établissements qui ont attiré à eux avec une énorme masse de dépôts la prédominance dans la direction du capital français. Leur admirable organisation et la variété des opérations qu'ils traitent devaient rendre leur développement très rapide; M. Kaufmann montre comment ils ont été secondés par l'esprit d'épargne du public et les tendances de centralisation économique qui prévalent chez nous. Il expose avec un intérêt particulier la résistance que les banques privées opposent à la concurrence.

Quant aux conséquences de la concentration qui s'est opérée dans nos banques, il les apprécie comme suit : Pour les grands établissements de crédit eux-mêmes, les avantages résultant de l'extension des affaires se trouveraient légèrement atténués par l'accroissement des frais généraux et le caractère plus administratif de l'organisation.

Pour les banques locales, affaiblissement, auquel les établissements intéressés remédient depuis quelques années, en se groupant, en augmentant leur capital et en imitant dans une certaine mesure la politique des grandes sociétés de crédit. Pour l'ensemble du marché, plus de sécurité et de rapidité, économie de monnaie, facilité d'apprécier en bloc, l'offre et la demande de capitaux flottants et d'émettre des emprunts. Pour les déposants, plus grand choix dans l'emploi de leurs fonds. Pour le commerce et l'industrie, abaissement du taux de l'escompte, variété des opérations possibles, etc..., mais aussi diminution du contact et de l'union entre les divers organes de la vie économique.

Si l'on pouvait faire un reproche au travail si consciencieux et si précis de M. Kaufmann, ce serait celui d'avoir voulu être trop complet et d'avoir voulu mettre dans des choses nécessairement confuses un ordre un peu artificiel. De plus, il est extrêmement difficile de représenter à l'état stable des faits essentiellement variables. La physionomie du marché se modifie à chaque instant : les maisons qui viennent y opérer fusionnent ou disparaissent, de sorte que, si les traits généraux restent à peu près les mêmes, la description des détails risque de n'être bientôt plus à jour. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage du Dr Kaufmann contribuera certainement à combler une lacune regrettable dans les bibliothèques financières.

Eug. Boislandry-Dubern.

Les fonctionnaires. Leur action corporative, par Georges Cahen, maître des requêtes au Conseil d'État. Un vol. Prix : 3 fr. 50. Librairie Armand Colin.

De toutes les transformations dont les sociétés contemporaines ont été témoins depuis cent ans, l'une des plus profondes et des plus rapides, en même temps que des plus fécondes et des plus intéressan-

tes, est certainement celle qui se produit sous nos yeux, avec une étrange accélération depuis une dizaine d'années, dans les rapports entre l'État et ses agents de tous ordres, employés et fonctionnaires. Aujourd'hui, on peut dire que la vieille notion du service public, exclusive des droits et de l'indépendance de celui qui l'exerce, a vécu, et que celle du contrat de travail, analogue à celui qui existe entre tout employeur et ses salariés, tend à se généraliser. Ce sont des étapes de cette évolution qu'on retrouve dans le livre de M. Georges Cahen, qui s'attache à suivre l'ordre chronologique au lieu d'employer le procédé monographique : l'exposé perd ainsi un peu de son intérêt naturel, en même temps que l'auteur se trouve ainsi conduit à adopter des divisions un peu arbitraires dans la succession des dates. On pourrait aussi reprocher à l'auteur de n'avoir pas su résister à la tentation d'exposer l'évolution subie par les services de l'État dans leurs rapports avec le public, évolution bien intéressante aussi, et qui se rattache indirectement au sujet de l'ouvrage, mais seulement indirectement. Ces réserves faites, on ne peut que constater l'intérêt puissant de cette étude, la documentation précise de l'auteur, et sa loyale impartialité qui l'empêche de tirer lui-même des conclusions qu'il laisse au lecteur le soin de dégager des faits.

G. Olphe-Galliard.

Rapports et comptes rendus du troisième Congrès international d'éducation familiale.

L'Étude de l'enfance	Fr. 2.25
L'Éducation familiale (Questions générales)	4.50
L'Éducation familiale avant l'âge d'école.	1.50
L'Éducation familiale pendant l'âge d'école	3.50
L'Éducation familiale après l'âge d'école.	3.50
L'Éducation des enfants anormaux	2.00
Les Œuvres diverses ayant trait à l'enfance	2.00
La documentation relative à l'éducation familiale	0.75
Comptes rendus du Congrès (La Famille et l'Éducation.)	4.00
	Fr. 24.00

Pour la collection complète : 20 francs.

Par faveur spéciale, les abonnés de la *Revue sociale* peuvent obtenir cette collection prix et 10 francs en envoyant un bon postal et la bande de notre Revue à M. Devuyst, 22, avenue des Germains, Bruxelles.

LIVRES REÇUS

Charles Fourier et sa sociologie sociétaire, par A. Alhaiza, 1 brochure in-8°, 77 pages, 75 centimes (Marcel Rivière, édit.).

Code du Travail et de la Prévoyance sociale. — Livre Ier : Des conventions relatives au travail, texte annoté par Paul Sumien, et revu par Arthur Groussier, avec une introduction, par Charles Benoist, 1 vol. in-8°, 5 francs (Plon-Nourrit et Cie, édit.).

The transition to an objective standard of social control, par Luther Lee Bernard, 1 brochure de 96 pages, 0 dollar 54 cents postpaid (The University of Chicago Press, à Chicago).

Histoire des partis socialistes en France, publiée sous la direction d'Alexandre Zévaès, petits vol. in-18 jésus de 80 à 100 pages, 0 fr. 75 (Rivière et Cie, édit.) : I. De Babœuf à la Commune, par Chaboiseau. — II. De la semaine sanglante au congrès de Marseille, par A. Zévaès.

Les carnets de ma tante, par Salva du Béal, 1 vol. 1 franc (F. Paillart, édit. Abbeville).

Volonté et force psychique, par Maurice Gattefossé, 1 vol. in-4° raisin, 2 francs (Legendre, édit., 14, rue Bellecordière, Lyon).

Du paiement des salaires des ouvriers et employés, de la suppression des économats et de la protection des femmes en couches (commentaire théorique et pratique des lois de 1909 et 1910), par A. Le Noir de Tourteauville, 1 vol. 5 fr. 50 (A. Lahure, édit. Paris).

AOUT-SEPTEMBRE 1911 84e ET 85e LIVRAISONS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La table des matières. — La question du canal de Panama, par Paul de Rousiers. — Le sens artistique et la formation anglo-saxonne : Ruskin, par G. Olphe-Galliard. — Revue de la presse. — Bibliographie.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Robert Werner, professeur à l'École de l'Ile de France, Liancourt (Oise), présenté par M. Roujol.

M. le Dr Cypriano Pereira da Silva, Juiz de Dircito, Quelimane (Afrique orientale portugaise), présenté par M. Paul de Rousiers.

LA TABLE DES MATIÈRES

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent se procurer dans nos bureaux, au prix de 2 francs, une brochure contenant :

1° *La table alphabétique de la Science sociale* (1re période : années 1886 à 1903 inclus);

2° La table des matières de la même période, classée par *ordre alphabétique des auteurs;*

3° *La table chronologique du Mouvement social* (1892-1903);

4° *La table alphabétique du Mouvement social.*

⁂

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que plusieurs de nos collaborateurs viennent d'obtenir des mentions honorables de l'Académie des Sciences morales et politiques :

M. G. Olphe-Galliard, pour son travail sur l'*Organisation des forces ouvrières.*

M. Paul Roux pour son travail sur *le rôle du propriétaire rural.*

Enfin M. Joseph Durieu, pour *les Parisiens d'aujourd'hui*, travail qui a en outre obtenu une médaille d'argent de la Société de géographie commerciale.

Nous ne pouvons que féliciter nos collaborateurs des succès qu'ils remportent auprès de l'Académie des Sciences morales et politiques. En couronnant leurs travaux elle rend indirectement à la méthode de la Science sociale un hommage que nous enregistrons avec satisfaction.

LA QUESTION DU CANAL DE PANAMA

Le percement de l'isthme de Panama soulève des problèmes si nombreux et si complexes, qu'avant de traiter la question du canal dans un court entretien, il est indispensable de préciser à quel point, forcément restreint, je l'ai étudiée. Je laisserai de côté d'abord le point de vue technique, malgré le grand intérêt qu'il peut offrir, en raison de mon incompétence complète. Je laisserai également de côté le point de vue militaire, dont je comprends pourtant l'immense importance pour les États-Unis.

Je me renfermerai donc dans l'examen de l'aspect économique du problème. Encore, dans cette sphère limitée, serai-je

loin d'embrasser tout le sujet. Le percement de l'isthme est entrepris aujourd'hui, non plus par une compagnie privée, mais par un gouvernement, le gouvernement fédéral des États-Unis. Il importe donc assez peu de savoir si les deux milliards de francs qu'il lui consacre trouveront, dans l'importance du trafic du canal et dans les taxes imposées aux navires qui le traverseront, une rémunération infime, insuffisante ou avantageuse. C'était là un calcul utile autrefois; il n'offre plus d'intérêt maintenant. Lorsqu'un État décide d'établir des ponts, des routes, des réseaux de chemins de fer, il sait fort bien que les sommes consacrées à ces créations ne seront pas productives de rémunérations immédiates et directes; l'effort financier qu'il fait vise un intérêt général, des profits éloignés et difficiles à préciser. En d'autres termes, les États-Unis ne creusent pas le canal de Panama pour gagner de l'argent, mais en vue d'un intérêt national que nous nous efforcerons de dégager. Dès à présent, il est intéressant de noter que le gouvernement fédéral des États-Unis n'a pas pour habitude d'entreprendre de grands travaux publics. Débarrassé d'une foule de questions par le gouvernement de chaque État séparé, il pourvoit uniquement à la défense nationale, aux relations internationales, aux services des douanes et des postes. C'est donc une innovation particulièrement notable qu'il ait pris en mains l'entreprise du canal de Panama. Rien ne marque mieux le caractère général exceptionnel de l'intérêt qu'il lui reconnait; rien ne caractérise aussi clairement la tendance impérialiste que manifeste cette décision. Et nous verrons, en effet, que l'intervention directe de l'État fédéral, dans la question de Panama, est un coup de barre sérieux dans le sens de l'impérialisme américain, je dirais volontiers de l'impérialisme panaméricain.

La première question que nous ayons à nous poser est celle de savoir quelle sera l'étendue des droits des États-Unis sur le canal, lorsqu'ils auront achevé son creusement et qu'ils le mettront en exploitation. Il est utile pour cela d'examiner les différents traités intervenus entre les États-Unis, d'une part, et les autres puissances intéressées, d'autre part. Il est nécessaire de remonter assez loin pour commencer cet examen. On peut dire, en effet, que, depuis près d'un siècle, le gouvernement des États-Unis n'a jamais perdu de vue l'éventualité d'un canal réunissant l'Atlantique et le Pacifique. Dès le 3 octobre 1824, un traité d'amitié intervenait entre les États-Unis et la Colombie, sans contenir d'ailleurs aucune mention du canal de Panama : « Il y aura une paix parfaite, solide et inviolable et une amitié sincère entre les États-Unis d'Amérique et la république de Colombie, etc... »[1]. Cette déclaration platonique n'a de sens que parce qu'elle implique la possibilité pour les États-Unis d'intervenir dans le cas où une puissance étrangère entreprendrait, sur le territoire de la Colombie, le percement de l'isthme de Panama. C'est le premier pas, encore bien timide, de la marche à l'impérialisme à laquelle nous allons assister. Les États-Unis n'ont pas encore la puissance nécessaire pour entreprendre eux-mêmes le percement de l'isthme, peut-être même n'y songent-ils pas, mais ils prennent leurs précautions pour qu'aucune puissance ne puisse exécuter ce projet sans leur intervention.

Une vingtaine d'années plus tard, un traité est signé, le 12 décembre 1846, entre un agent diplomatique des États-Unis et le gouvernement de la Nouvelle-Grenade. En 1831, la république de Colombie avait subi une division et le territoire de Panama était passé sous la domination de la Nouvelle-Grenade. C'est donc avec celle-ci qu'il importe désormais de s'entendre. Les États-Unis garantissent à la Nouvelle-Grenade la parfaite neutralité de l'isthme de Panama « afin que le libre transit d'une mer à l'autre ne puisse être interrompu ni entravé dans l'avenir ». D'autre part, les États-Unis garantissent également les droits de souveraineté et de propriété à la Nouvelle-Grenade sur ledit territoire. Ici,

1. Pour le texte des divers traités cités, voir l'ouvrage de M. Edouard Tavernier : *Les États-Unis et Panama.*

l'intention des États-Unis se dessine d'une façon plus claire, trop claire même, car le gouvernement fédéral, redoutant des complications diplomatiques du côté de l'Angleterre, s'abstient de confirmer ce traité. Il en est de même du traité du 21 juin 1849 passé avec le Nicaragua et reconnaissant aux États-Unis le droit exclusif de construire un canal de l'Atlantique au Pacifique en empruntant le territoire de cet État. Les États-Unis se rendent compte que les traités passés avec les États du Centre-Amérique ne pourront avoir véritablement de portée pratique que si la Grande-Bretagne leur donne son adhésion. L'effort des États-Unis se porte donc de ce côté et aboutit au traité Clayton-Buwler du 17 avril 1850.

Par ce traité, les États-Unis comme l'Angleterre s'interdisent de faire le canal au compte de l'un ou de l'autre de ces deux États : « Ni l'un ni l'autre n'établira jamais ou ne conservera pour lui-même la domination exclusive du canal; aucun n'élèvera jamais aucune fortification sur le canal ou dans le voisinage; ils n'occuperont, ou ne fortifieront, ou ne coloniseront, n'assumeront, ou n'exerceront aucune domination sur Nicaragua, Costa-Rica, Mosquitos ou quelque partie que ce soit de l'Amérique centrale... » Le traité Clayton-Buwler marque en somme l'équilibre qui existait à ce moment entre la puissance de l'Angleterre et celle des États-Unis dans l'Amérique centrale. Les États-Unis, il est vrai, paraissaient s'interdire à tout jamais le percement de l'isthme; mais, d'autre part, ils écartaient la possibilité de ce percement par l'Angleterre, et c'était là un résultat important pour leur politique. Pendant cinquante ans, le traité Clayton-Buwler réglera les relations de l'Angleterre et des États-Unis relativement au canal de Panama.

En 1881, un événement inattendu vient changer la face des choses. Un homme, avec le seul prestige de son nom, entreprend de mener à bien l'œuvre colossale du percement de l'isthme, sans la garantie financière ni le secours d'aucun État. La compagnie interocéanique du canal de Panama est fondée. L'émotion fut vive aux États-Unis; mais on se rendit vite compte que la durée de l'entreprise, la nécessité de rémunérer les capitaux considérables auxquels on avait fait appel longtemps avant que l'exploitation ne pût fournir aucune recette, viendraient faire obstacle au succès de l'affaire. Et, en effet, sur les 1.259 millions qui furent versés, d'après le rapport du liquidateur, à la compagnie de Panama, 238 millions avaient déjà fait retour aux actionnaires et obligataires au moment où la liquidation fut prononcée. On sait quelles pénibles circonstances accompagnèrent cette liquidation en 1889. Les États-Unis se trouvaient débarrassés du cauchemar qui les avait hantés au moment de la création de la Compagnie. Son succès eût fait échapper, en effet, à leur domination le canal interocéanique, et eût assuré effectivement, en même temps que sa neutralité en temps de guerre, sa libre ouverture à tous les pavillons.

A partir de la chute de la Compagnie de Panama, les États-Unis furent constamment préoccupés de la solution du problème. La guerre de Cuba fit ressortir, d'une façon claire, l'intérêt militaire qu'avait le gouvernement fédéral au percement de l'isthme. « La construction d'un canal interocéanique, disait le président Mac Kinley, dans son message de décembre 1898, est plus que jamais indispensable aux communications rapides entre nos rivages de l'Ouest et ceux de l'Est. Notre politique nationale exige, maintenant plus que jamais, que ce canal soit dominé par nous. » Ce n'était plus, on le voit, la timide allusion du traité de 1824, ni la promesse insérée dans le traité Clayton-Buwler, que les États-Unis n'entreprendraient pas le canal à leur compte. C'était l'annonce officielle que la situation se trouvait changée et que les États-Unis entendaient résoudre eux-mêmes le problème posé depuis si longtemps. La situation était du reste favorable pour obtenir des concessions de la part de l'Angleterre. L'immense effort que lui imposait la guerre du Transvaal détournait forcément sa politique de la question de Panama. Le 18 novembre 1901, le traité conclu entre M. Hay et lord Pauncefote, au nom des

États-Unis et de la Grande-Bretagne, abrogeait la convention de 1850 et prévoyait la construction du canal sous les auspices du gouvernement des États-Unis. Sans doute, le même traité stipulait que le canal serait libre et ouvert aux navires de commerce et de guerre de toutes les nations, sur un pied de parfaite égalité, « de telle sorte qu'il n'y ait aucune distinction faite à l'encontre d'une de ces nations, ses citoyens ou ses sujets, relativement aux conditions ou aux charges du trafic ou autrement » (art. 3). Mais les États-Unis devenaient seuls garants de ces promesses. Ils avaient le droit, non seulement de construire le canal, mais aussi de pourvoir à sa réglementation (art. 2). En un mot, ils étaient les maîtres chez eux, sous la condition de réserver la neutralité en temps de guerre et l'égalité de traitement économique en tous temps.

Il restait à s'assurer, d'une part, la cession des droits de la nouvelle Compagnie de Panama, constituée en 1894, à la suite de la liquidation de la Compagnie ancienne, et, d'autre part, la propriété d'un territoire suffisamment étendu le long du canal pour acquérir toute liberté d'action.

La première partie du problème devait être aisément résolue. En dépit des travaux considérables qu'elle avait accomplis, du matériel énorme qu'elle possédait, des droits qu'elle avait acquis sur le chemin de fer de Panama, etc..., la nouvelle Compagnie, abandonnée à ses propres forces par l'indifférence générale des États européens, se trouvait sans défense en présence d'un seul acquéreur possible. Elle céda l'ensemble de ses droits pour 200 millions de francs, alors que plus de la moitié de l'effort utile était déjà accompli et qu'un tiers environ du canal se trouvait achevé d'après le plan de la Compagnie.

Du côté de la Colombie, les États-Unis devaient rencontrer un obstacle plus difficile à surmonter. Le gouvernement de Colombie, se rendant compte que les États-Unis ne pouvaient pas se passer de son concours pour accomplir leur dessein, voulut mettre ce concours à un prix élevé. On sait comment une révolution opportune transféra à la République de Panama les droits de la Colombie sur le territoire du canal et permit à celle-ci de traiter, dès le lendemain de sa création, avec les États-Unis. Ce fut le traité Hay-Bunau-Varilla du 18 novembre 1903. La République de Panama concédait à perpétuité aux États-Unis l'usage et la domination de toutes les terres d'une zone de territoire de 10 milles de largeur, s'étendant à une distance de 5 milles de chaque côté de la ligne médiane du canal. En outre, elle leur concédait également l'usage, l'occupation et la domination de toutes les autres terres et eaux en dehors de la zone ci-dessus décrite, pouvant être nécessaires à la construction, à l'entretien, à l'exploitation, au bon état sanitaire et à la protection du canal ou de tous canaux auxiliaires, etc. Les États-Unis stipulaient, en outre, leur droit d'employer la force armée et d'établir des fortifications pour la sûreté ou la protection du canal. Aujourd'hui, par suite, l'étendue des droits des États-Unis sur le canal est facile de préciser. Ils ont réalisé, en pratique, la formule prématurée, employée jadis par le président Grant, ancêtre de l'impérialisme : « Un canal américain appartenant au peuple américain, sur un sol américain ».

Il y a cependant une double réserve à faire, celle de la neutralité et celle de l'égalité de traitement des pavillons. La seconde seule rentre dans notre sujet.

Quelles que soient la clarté des textes et la précision des obligations qu'ils établissent à la charge des États-Unis, on est obligé de remarquer de quelle manière ceux-ci paraissent disposés à les interpréter. Voici, en effet, ce que nous trouvons dans le « Report of Navigation » adressé au ministre du Commerce fédéral à la date du 30 novembre 1910 (page 9 du rapport). Après avoir indiqué un certain nombre de précédents d'après lesquels le trésor des États-Unis aurait remboursé aux navires américains certains droits ou taxes maritimes frappant dans les ports des États-Unis l'ensemble des pavillons, le « Commissionner of Navigation » invoque ces précédents à l'occasion des taxes de transit qui seront établies sur le canal de Panama et recommande l'adoption, à la

prochaine session du Congrès, d'un bill tendant au remboursement des droits de passage dans le canal aux navires américains qui l'emprunteront. « Ce système, ajoute-t-il, est entièrement d'accord avec les obligations qui résultent de nos traités et en vertu desquelles nous devons accorder aux navires étrangers les mêmes traitements qu'aux navires américains. Si les gouvernements étrangers veulent rembourser les droits d'entrée et de sortie qui frappent leurs navires dans les ports des États-Unis, ils ont la faculté d'imiter notre 49e Congrès qui a prévu que ces droits seraient payés par le trésor lorsqu'ils frapperaient les armateurs des navires des États-Unis. » Au surplus, ajoute-t-il, « le remboursement des droits du canal de Suez, comme moyen employé pour favoriser la marine nationale, est un trait caractéristique de la politique de la Russie, de l'Autriche-Hongrie et de la Suède, et ce remboursement est assuré indirectement au moyen de primes accordées aux lignes postales par l'Allemagne, la France, la Hollande, le Japon, l'Italie et l'Espagne. Le montant des subsides accordés à la compagnie P. et O. se trouve, comme par hasard, être presque exactement le montant de la somme qu'elle paye au canal de Suez, soit 1.600.000 dollars ».

P. DE ROUSIERS.

(*A suivre.*)

LE SENS ARTISTIQUE ET LA FORMATION ANGLO-SAXONNE : RUSKIN.

Il semble qu'il existe une antinomie fondamentale entre le génie des peuples du Nord, et en particulier des Anglo-Saxons et celui des peuples Latins, à s'en rapporter au portrait classique qu'on trace de ceux-là; volontiers on oppose le sens pratique, positif, l'âpreté dans la lutte pour la vie, le tempérament froid et inapte à l'émotion sentimentale, que l'on prête aux premiers, à l'idéalisme, au sens artistique et poétique des seconds, et bien des gens sont sans doute convaincus que la mentalité des touristes britanniques qui encombrent les villes de l'Italie ne s'élève pas au-dessus du Guide dont ils suivent consciencieusement toutes les indications. Il y a là quelque exagération, non moins qu'une certaine méconnaissance des éléments des deux formations sociales. Dans tous les cas, l'opposition entre ces dernières ne serait pas irréductible, puisque l'union a été réalisée, au moins une fois, dans la personne de l'Anglais Ruskin, et que cette union n'a pas été sans laisser des vestiges durables parmi ses compatriotes. C'est ce phénomène mémorable et singulier que décrit M. Robert de la Sizeranne dans son beau livre sur Ruskin, et que rappelle à l'attention de tous les lettrés la publication en français de la première partie des mémoires de ce dernier[1].

Le sujet n'est pas du domaine exclusif de l'art : il n'intéresse pas moins la science sociale, qui y découvre d'abord une connaissance plus approfondie des types sociaux, et surtout de précieuses indications sur le rang du sens esthétique dans la vie. Grâce aux deux ouvrages que je viens de citer, on n'éprouvera aucune peine à reconstituer la figure, si singulière au premier abord, de Ruskin et à l'expliquer. Ce qui étonnera le plus le lecteur, ce n'est pas que l'éducation donnée à Ruskin ait fait de lui ce qu'il a été, c'est qu'une telle éducation lui ait été donnée. Que le riche et habile associé de la maison Ruskin, Telford and Domecq, après avoir réussi à payer les dettes de son père et à se créer une jolie fortune, ait songé à donner à son fils une culture intellectuelle et artistique très soignée et à faire de lui un personnage plus brillant qu'un simple négociant en vins d'Espagne; que son propre goût pour la poésie et la peinture l'ait puissamment aidé dans cette tâche d'é-

1. *Ruskin et la religion de la beauté*, par Robert de la Sizeranne. Un vol. in-16, avec deux portraits. 8e édition. Librairie Hachette et Cie. Prix 3 fr. 50. « *Praeterita* », *Souvenirs de jeunesse*, par John Ruskin, traduction de Mme Gaston Paris, préface de R. de la Sizeranne. Un vol. in-16, 1911, Librairie Hachette et Cie. Prix : 3 fr. 50.

ducateur, il n'y a rien là de particulièrement surprenant. Que l'enfant, élevé par une mère presbytérienne rigide, ait conservé toute sa vie l'empreinte indélébile de son étroit puritanisme, ce fait explique encore bien des traits de sa mentalité. Mais l'influence capitale qui s'exerça sur celle-ci et qui détermina irrésistiblement son orientation, fut le mode d'éducation que reçut Ruskin. Fils unique, sans doute un peu chétif, tenu à l'écart de tous les sports et de la société des enfants de son âge, d'une façon dont ses souvenirs de jeunesse contiennent d'innombrables témoignages et qui éclipse l'éducation la plus couvée et la plus étroite que puissent donner à leurs fils uniques les parents les moins anglo-saxons, il exerça ses facultés d'observation contemplative et de réceptivité des sensations extérieures au détriment de celles qui dominent dans la vie pratique ; son développement se fit en dedans, au lieu de se faire en dehors : à l'abri du contact des choses et des gens, isolé du monde extérieur, il se fait un monde qui tient tout entier dans l'admiration qu'il éprouve pour ce qu'il perçoit de beauté dans les œuvres de l'intelligence humaine et dans la nature.

Prédisposé par une telle formation à comprendre et à goûter les œuvres d'art et la beauté naturelle qu'elles expriment, ayant fait de cette étude son occupation à peu près exclusive et le but unique de sa vie, il était bien fait pour comprendre l'Italie, non pas celle de ses habitants qu'il trouve par trop sales et négligents, mais celle des peintres et des beaux sites. Cette Italie fut pour lui sinon une révélation, du moins un complément de la conception qu'il s'était faite du Beau dans ses entretiens avec la Nature. S'il n'est pas encore Italien, il n'est plus tout à fait Anglais, et lui-même note avec une visible satisfaction toute la supériorité de son esthétisme raffiné sur l'incapacité de ses compatriotes à voir dans la nature autre chose qu'un objet de négoce. Comme on peut s'y attendre, il pousse cette opposition jusqu'à l'exagération : non seulement il jette l'anathème sur l'industrialisme moderne qui dégrade et profane les pittoresques paysages, en regrettant le bon vieux temps où l'on voyageait en cariole et où l'on filait au rouet, mais il se plaint comme d'une trahison de la nature elle-même à son égard, de chaque changement qu'il y aperçoit, et il croit sa beauté disparue parce que l'aspect n'est plus le même; non seulement il préfère les fleurs aux fruits, mais il est convaincu « que graines et fruits n'étaient là que pour les fleurs, et non pas les fleurs pour les fruits », la beauté cachant tout à ses yeux, même la fécondité et l'accroissement de la vie.

Cependant il se vante un peu quand il s'exalte au-dessus du « pur esprit anglais » : il en tient plus qu'il ne le veut; et c'est peut-être ce qu'il y a de meilleur en lui, car cela sauve tout le reste. Ce que, dès les premières années de son enfance contemplative, il a été habitué à regarder et à admirer, c'est la nature elle-même, c'est la beauté qu'elle a répandu à profusion sur ses moindres créations : « Ces caractères de beauté que Dieu a mis dans notre nature d'aimer, il les a imprimés sur les formes qui, dans le monde de chaque jour, sont les plus familières aux yeux des hommes... Oui, seulement un coteau et un enfoncement d'eau calme, et une exhalaison de brume et un rayon de soleil. » La beauté n'existe que dans la nature, et dans la mesure où celle-ci est plus spontanée et échappe aux profanations des hommes : s'il s'en rencontre parfois dans les œuvres artificielles de ces derniers, ce n'est que ce qu'ils y ont laissé de nature, non ce qu'ils y ont mis d'artificiel.

Cet objectivisme est le centre vers lequel converge la pensée de Ruskin, soit dans le domaine scientifique où l'étude des sciences naturelles lui sert à mieux connaître la nature, soit dans le domaine de l'art, qui n'est autre chose que la traduction de la beauté de la nature. « Tout art sain est l'expression du vrai plaisir pris dans une chose réelle qui est meilleure que l'art. » La beauté n'existe pas dans l'art en tant que tel, mais seulement en tant qu'il reproduit la beauté de la nature. Aussi l'artiste doit-il admettre tout ce qui le rapproche de la nature, à

laquelle il ira avec la simplicité de l'enfant, en évitant la virtuosité et en recherchant seulement la fidélité. Ruskin, en cela, fut un précurseur, et si l'on note l'influence de l'esprit scientifique sur la peinture moderne, on verra combien la pensée de Ruskin s'accordait avec les tendances de l'art contemporain. Au reste, il n'y avait là rien de systématique : « La seule doctrine qui me soit propre, écrivait-il, est l'horreur de ce qui est doctrinaire au lieu d'être expérimental et de ce qui est systématique au lieu d'être utile. Aussi aucun de mes vrais disciples ne sera jamais un *ruskinien*. Il suivra non ma direction, mais les sentiments de son âme propre et l'impulsion de son Créateur. »

On voit ce que deviennent, avec une telle conception du beau, et la critique d'art et les écoles — ou plutôt les petites chapelles, — et notre admiration de convention pour telle œuvre d'art ou pour tel genre. « La principale chose que j'aie à vous dire, c'est qu'on ne doit pas parler sur l'art. Aucun vrai peintre ne parle jamais, ni n'a jamais parlé beaucoup de son art. Le plus grand ne dit rien... Les arts, en ce qui concerne leur enseignement, diffèrent des sciences en ce que leur pouvoir est fondé purement, non sur des faits qui peuvent être communiqués, mais sur les dispositions qu'ils requièrent pour être créés. L'art ne peut être ni perfectionné par l'effort de la réflexion, ni expliqué par la précision du langage. L'artiste lui-même, s'il est vraiment grand, parle mal ou ne parle pas de son art. Tant qu'il hésite, il peut parler, mais dès le moment qu'un homme sait réellement faire son œuvre, il devient muet sur elle. Tous les mots lui deviennent inutiles, toutes les théories. »

Ce qui disparaît, à vrai dire, devant la compréhension de la beauté de la nature, ce ne sont plus seulement les théories imaginées à l'occasion d'une œuvre d'art, c'est l'œuvre d'art elle-même : à quoi bon représenter, mal ou tout au moins d'une façon très imparfaite, ce que vous pouvez admirer tout à votre aise en reportant votre regard sur l'œuvre que le Créateur a mise à la portée de chacun de nous? Au lieu de dépenser de vains efforts d'intelligence sur une mauvaise copie, que ne gardez-vous toute votre capacité de jouissance pour l'original lui-même qui renferme à lui seul et dans chacune de ses parties infiniment plus de beauté que vous n'en trouverez jamais dans toutes vos expositions de peinture ou vos monuments réunis? Tolstoï, qui va jusqu'à ce point, est logique ; celui qui comprend véritablement la nature éprouvera toujours une profonde indifférence, sinon du mépris pour toutes ses reproductions artificielles. Sans aller jusque-là, il semble bien que Ruskin ait eu parfois le sentiment de sa fausse conception de la vie : des remords l'assaillent et lui inspirent la décision, vite oubliée, de se « vouer à quelque œuvre utile au lieu de ne songer qu'à passer agréablement le temps ».

L'œuvre de Ruskin fut pourtant loin d'être inutile à ses semblables, pas plus que la fonction de l'artiste n'est négligeable dans une société prise dans son ensemble. L'homme ne vit pas seulement de pain : cette éternelle vérité est aujourd'hui plus vivante que jamais. A mesure que les progrès de la civilisation augmentent le bien-être et la maîtrise de l'homme sur les forces aveugles de la nature, le besoin d'un idéal devient de plus en plus impérieux; à quoi lui servirait d'accroître sa puissance matérielle s'il n'augmente pas en proportion sa puissance morale, sa qualité d'homme, d'être doué de raison et roi de la nature? La fonction sociale de l'artiste, qui aide à édifier cet idéal, devient donc plus importante qu'elle ne l'a jamais été. « Autrefois, dit excellemment M. de la Sizeranne, au temps des vies sédentaires et des destinées enracinées, on n'eût rien compris à cette fonction d'un esthétisme conducteur de peuples. Mais aujourd'hui que l'humanité errante a jeté bas ses lares, éteint ses foyers et s'en va sur toutes les plages, au pied de tous les monts ou encore dans les villes mortes transformées en reliquaires afin de mieux connaître cette terre qu'elle trouve trop petite et ce passé qu'elle trouve trop court,... ce guide esthétique est devenu,

comme le prêtre, un pourvoyeur d'infini... » Les compatriotes de Ruskin ont su s'assurer le pain matériel : ce qui leur manque pour réaliser l'idéal de l'humanité, c'est la faculté de s'élever au-dessus de la vie inférieure, vers un idéal donnant sa pleine valeur à leur développement moral. Ceux qui, comme Ruskin, les aident dans cette tâche ne leur rendent pas un moindre service que s'ils leur assuraient l'empire de la mer ou celui des affaires.

On trouvera dans l'ouvrage de M. de la Sizeranne les preuves de la fécondité, et par conséquent de l'utilité de l'influence qu'il a exercée à cet égard sur ses contemporains. On y trouvera aussi bien d'autres indications sur les aspects de cette captivante figure dont on vient de parler et sur ceux que nous avons dû passer sous silence. Pour bien comprendre la pensée de Ruskin, parfois un peu confuse, éparse en de nombreux écrits, cet ouvrage est indispensable ; il est le complément nécessaire des Souvenirs de jeunesse. Je serais tenté d'ajouter que la clarté des idées, le charme et l'élégance du style feraient tort à l'œuvre du maître, si le lecteur devait chercher dans celle-ci ce qu'il n'a pas voulu y mettre, le talent littéraire et non l'aspiration de l'âme vers la Beauté.

G. Olphe-Galliard.

REVUE DE LA PRESSE

Du *Journal des Débats* (16 juillet 1911), à propos du mouvement en faveur de la culture générale, dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs :

« Le bureau de la Ligue pour la culture française, présidée par M. Jean Richepin, a remis hier à M. Steeg, ministre de l'instruction publique, la lettre suivante qui émane de plusieurs groupes d'étudiants en Sorbonne, de candidats de l'École normale supérieure, d'élèves des classes de première supérieure et de mathématiques spéciales des lycées de l'État, d'étudiants de la Faculté de droit, qui, malgré la proximité des vacances, ont pu réunir plus de 220 signatures :

« Monsieur le Ministre,

« Nous sommes des bacheliers d'hier, élèves des lycées de l'État, nous avons passé par l'enseignement secondaire tel que l'a organisé la loi de 1902. Au moment où cette organisation est l'objet de discussions si vives et où, de part et d'autre, nombre d'arguments théoriques sont mis en avant, nous voudrions contribuer dans la mesure du possible aux améliorations projetées, en vous apportant le résultat désintéressé d'une expérience personnelle.

« L'enseignement qu'au cours de nos classes nous avons reçu de maîtres excellents ne portait pas tous ses fruits ; cet enseignement manquait d'unité ; comme nous n'avions pas de professeur principal et que chacun de nos maîtres usait d'une autre méthode, nulle discipline n'a exercé sur notre esprit une action assez profonde et assez continue pour le bien organiser. A cette absence d'unité dans l'enseignement correspondait d'ailleurs le manque d'unité dans les matières enseignées : le latin, autrefois le centre des études secondaires, a perdu sa prépondérance.

« Il ne semble pas que les autres branches de l'enseignement y aient profité : l'étude du français est allée s'affaiblissant au point que parmi nous beaucoup de bacheliers manquent des plus élémentaires connaissances littéraires et même grammaticales ; pour les langues vivantes, on a tant abusé de la méthode directe que la plupart d'entre nous ont terminé leurs études sans avoir lu un seul drame de Gœthe ou de Shakespeare ; si, pour l'histoire, la géographie, les mathématiques les résultats ont été généralement satisfaisants, par contre, nous avons reçu trop jeunes des notions de physique, de chimie, d'histoire naturelle, nécessairement fragmentaires et superficielles, qui ne nous ont servi que d'exercice de mémoire.

En un mot, on nous a fourni abondance de matériaux épars, mais non l'instrument nécessaire pour les mettre en ordre et en tirer parti.

« Cet enseignement a eu des effets que nous constatons aujourd'hui et dont on a, bien à tort, rejeté la responsabilité sur la Sorbonne et les grandes écoles de l'État; on voudrait trouver chez nous plus d'unité et plus d'harmonie dans la culture, c'est-à-dire des connaissances moins variées peut-être, mais plus approfondies, soumises à des facultés de raisonnement et de critique mieux exercées; on voudrait aussi que nous sachions exprimer notre pensée en termes plus précis, mieux appropriés et, d'une manière générale, plus français. Pour ceux même qui ne continuent pas leurs études, ces faiblesses ont des conséquences pratiques, car on ne peut nier que la solidité logique, la netteté des vues, la précision du langage soient choses utiles dans l'existence quotidienne.

« Telles sont, monsieur le Ministre, les observations impartiales que nous avons l'honneur de vous soumettre dans l'espoir d'améliorations prochaines. Assurer l'avenir de la culture française en rajeunissant les humanités classiques, ce serait, croyons-nous, rendre un très grand service à ceux qui viendront derrière nous. »

Suivent cinquante-deux signatures d'étudiants de licence ès lettres en Sorbonne, quarante-deux signatures d'élèves de première supérieure au lycée Louis-le-Grand, dix-sept signatures d'élèves de première supérieure et de mathématiques spéciales au lycée Condorcet, et cent douze signatures d'étudiants de la Faculté de droit. Il est inutile d'insister sur l'importance et le sens de cette protestation, qui émane de l'élite de la nouvelle génération, c'est-à-dire des jeunes gens qui ont aujourd'hui entre dix-huit et vingt-deux ans ».

BIBLIOGRAPHIE

Les premières civilisations. — *Etudes sur la Préhistoire et l'Histoire jusqu'à la fin de l'empire macédonien*, par J. de Morgan. — 1 vol. in-8°. Ernest Leroux, édit. Paris, 1909.

Il n'est pas besoin de présenter aux lecteurs de la *Science sociale* l'explorateur, l'archéologue éminent auquel nous devons tant de savantes recherches sur l'Égypte, sur les populations anciennes du Caucase, et sur ces régions de Chaldée et d'Élam auxquelles se rapportent nos connaissances historiques les plus reculées, débutant quelques 4000 ans avant notre ère. Mais nous voulons signaler son dernier ouvrage à nos lecteurs parce que M. de Morgan ne se borne point à y résumer et mettre au point ce que les découvertes et les travaux des vingt dernières années nous ont fait connaître de nouveau sur les premières civilisations, celles de l'Asie antérieure et de l'Égypte, mais aussi parce que les six premiers chapitres de cet ouvrage constituent un remarquable exposé critique des connaissances préhistoriques annuelles.

Nous souhaitons et espérons que quelques-uns de nos amis, revenant aux anciennes traditions de la Science sociale, voudront réentreprendre l'étude des sociétés humaines primitives, et de celles en particulier qui, au début des temps historiques, habitaient l'étroite vallée du Nil et la vaste région asiatique dont la Mésopotamie forme le centre. A ceux-là s'imposera la connaissance approfondie des travaux de M. de Morgan et de ses savants collaborateurs, au premier rang desquels on doit citer le R. P. Scheil, traducteur du « plus ancien et plus important document d'ordre moral que nous ait légué l'antiquité », le code babylonien de Hammourabi, remontant à 2000 ans avant notre ère.

On peut dire en passant que ce code, découvert à Suse en 1903 par M. de Morgan, et qui a déjà fourni matière aux travaux de plusieurs juristes, mériterait d'autant plus d'être étudié à la lumière de la Science sociale qu'il règle uniquement, ou presque, les actes de la vie privée.

La Science sociale pourrait d'ailleurs, elle aussi, comme les autres sciences auxquelles l'histoire est bien obligée d'avoir recours, apporter son témoignage dans des questions obscures et controversées.

C'est ainsi que « la Chaldée à elle seule ne fournit que bien peu de renseignements

sur l'invasion sémitique », et que les savants trouvent « leurs meilleures sources dans des particularités linguistiques... et dans les légendes chaldéennes ». Or, l'on sait, et M. de Morgan écrit, qu'après l'invasion sémitique dans la plaine chaldéenne « primitivement occupée par des populations parlant des langues dites sumériennes, d'un développement bien moins avancé que l'akkadien (ère sémite) (p. 185)... il se forma peu à peu dans ce milieu d'abord sans cohésion des centres politiques correspondant aux bourgades les plus avantageusement situées, aux districts les mieux administrés (p. 226) ».

Puis, après une période d'incubation d'autant plus longue que l'invasion sémitique n'en fut pas une à vrai dire, mais en fait une occupation sans doute pacifique, gagnant lentement de proche en proche à partir des rivages, les populations primitives se trouvèrent fondues avec les Sémites, et leur union constitua la société chaldéenne.

Il est vraisemblable, croyons-nous, que l'élément sémite dominateur finit par adopter celles des coutumes chaldéennes qu'imposaient les conditions matérielles du pays, et en particulier les coutumes relatives à l'agriculture, au louage des terres et des maisons, à l'industrie, etc. Mais il est vraisemblable également qu'il conserva les coutumes qui réglaient dans son séjour primitif la condition des personnes.

Or, il est remarquable que le code babylonien de Hammourabi, dont la rédaction est postérieure de 3 à 4000 ans, peut être aux débuts de l'invasion sémitique, mais qui, dit M. de Morgan, ne constitue certainement pas la première rédaction des lois chaldéennes, nous montre la femme jouissant dans cette société chaldéenne d'une situation très supérieure à celle qui lui est en général attribuée par le monde oriental moderne. Les quelques faits cités par M. de Morgan en note de la page 273 de son livre sont à cet égard très caractéristiques.

Reprenons ces deux faits : organisation des pouvoirs politiques par les envahisseurs sémites, et constitution d'une société où la femme occupe une situation importante dans la famille. Nous sommes là en présence de deux points essentiels qui caractérisent les sociétés venues des déserts[1].

Les indications fournies par la science sociale, nous montrent donc dans le désert arabique, dans les steppes pauvres et les oasis de la péninsule, le berceau *primitif* des sémites akkadiens.

Or, « des traditions antiques recueillies par Bérose font venir les premières invasions de la péninsule arabe, des îles du golfe Persique et des côtes avoisinantes », et les témoignages scientifiques rapportés par M. de Morgan semblent confirmer ces traditions et permettre de conclure que « l'invasion sémitique ne vient pas du centre de l'Arabie, mais bien du sud, des pays d'Oman, de Bahrein, etc. ».

Il n'y a aucunement contradiction entre les inductions de la science sociale et les conclusions de M. de Morgan.

La science sociale nous permet, en effet, d'affirmer que les Sémites ne vinrent pas *directement* du désert en Chaldée. Le type des invasions sortant directement des steppes pauvres est en effet bien connu : c'est l'invasion en grandes masses guerrières organisées pour la conquête, et dont les invasions arabes, aux temps historiques, sont un parfait exemple.

La science sociale nous enseigne également que les confins désertiques, les bandes de terres cultivables qui existent autour de l'Arabie et du Sahara, ont été en grande partie peuplées par des fugitifs du désert que le manque de ressources du lieu obligea à se livrer à la culture. Nous sommes persuadés que c'est de ces confins que partirent les premiers colons sémites de la Chaldée. On s'explique alors facilement qu'ils soient d'abord venus par groupes isolés, et aussi que, déjà formés à la culture sur un sol ingrat, ils aient été tentés par la richesse de leur nouveau séjour. « Comparée à l'Arabie, dit M. de Morgan, la Chaldée était un pays privilégié. »

1. Cf. *La Science sociale*. 1re série. 1893, t. XV, p. 315 et suivantes.

Pour des raisons purement de science sociale, nous arrivons donc à conclure, comme M. de Morgan, que les dominateurs de la Chaldée sont venus des côtes arabiques. Mais nous croyons de plus pouvoir dire qu'on doit chercher l'origine de leur race et leur séjour primitif dans les steppes pauvres et les oasis de la péninsule.

On voit, par cet exemple, quel intérêt présenteraient pour nous des études s'inspirant largement des travaux de l'éminent savant français et de ses collaborateurs, et combien il importait de signaler aux lecteurs de la *Science sociale* son dernier et remarquable ouvrage.

J. Bailhache.

Autobiographie de Henry M. Stanley, publiée par sa femme Dorothy Stanley, traduite par Georges Feuilley. I. Années d'épreuves et d'aventures. Un vol. in-16 avec portrait. Prix : 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie.

Cette première partie de la biographie du célèbre explorateur, qui s'arrête en 1862, c'est-à-dire bien avant les événements qui déterminèrent sa carrière, n'en est pas moins remplie par la suite la plus variée et la plus imprévue d'aventures. Successivement abandonné de sa famille et pupille du workhouse, répétiteur dans une école, mousse, commis d'épicerie, fils adoptif du riche et généreux Stanley, soldat au début de la guerre de sécession et prisonnier de guerre, il acquit sans doute à tant de dures ou d'instructives écoles l'expérience et les qualités d'énergie et d'endurance qu'il eut à déployer dans ses voyages. Néanmoins on se tromperait sensiblement en attribuant à cette seule formation les succès de la période suivante. L'un des caractères dominants de cet homme, que toute son histoire met en relief, fut son profond sentiment religieux, qui se manifesta particulièrement par sa conception élevée du devoir et de la dignité humaine. Il est intéressant de constater ici à quel point ce sentiment contribua à son développement moral et intellectuel, en le préservant de la déchéance à laquelle il fut cependant bien exposé, et aussi au succès matériel qui couronna ses diverses tentatives, grâce à ce souci d'accomplir toujours sa tâche de la façon la plus parfaite. Une telle histoire constitue une leçon de choses aussi instructive qu'attrayante, et on ne peut que souhaiter de voir cet ouvrage entre toutes les mains.

G. Olphe-Galliard.

Comment diminuer la misère. Études sur la Belgique, par B. Seebohm Rowntree, traduit de l'anglais par A.-G.-A. Hotermans. Un vol. in-8°. V. Giard et E. Brière, édit.

Parmi les nombreux ouvrages de sociologie qui se publient chaque jour, celui-ci mérite une mention toute spéciale par le soin scrupuleux de sa documentation et l'objectivité de l'analyse. L'auteur passe successivement en revue le régime de l'agriculture, les conditions du travail industriel, les répercussions de ces deux genres de travaux l'un sur l'autre, l'influence des pouvoirs publics sur le travail, le niveau intellectuel, moral et matériel de la classe ouvrière, et les renseignements aussi nombreux que variés qu'il fournit à ce propos sont d'autant plus précieux qu'il a soin de les comparer aux éléments correspondants qui existent en Angleterre. Peut-être pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas suffisamment usé de la méthode monographique, ce qui, faute de distinctions assez profondes entre les différentes catégories sociales dont se compose la classe ouvrière, nuit un peu à la précision de ses conclusions. Néanmoins celles-ci sont presque toujours très sûres et, dans l'ensemble, correspondent à la réalité des faits, elles constituent le couronnement de l'ouvrage et lui donnent un caractère aussi instructif qu'attrayant.

Code du Travail et de la Prévoyance sociale, livre Ier. Texte annoté par Paul Sumier et revu par Arthur Groupier. Un vol. in-8°. 5 francs (Plon-Nourrit et Cie, édit.)

C'est une heureuse inspiration que celle de la publication, dès la promulgation du livre Ier du nouveau Code du Travail,

de son texte annoté et précédé, en guise d'introduction, du magistral rapport de M. Charles Benoist. Grâce au commentaire des articles, dont la tenue juridique est parfaite et témoigne de la science de leur auteur, on est en quelques lignes au courant de l'historique du texte et de sa portée. Sans doute ce ne sont que des notes, laissant forcément de côté des questions qui rentreraient dans une étude approfondie : telles quelles, ces notes rendront les plus grands services à tous ceux qui auront à recourir, à quelque titre que ce soit, aux textes du nouveau code.

G. Olphe-Galliard.

Balmès, par A. Luzan. Un vol. in-16 de la collection « La pensée et l'œuvre sociale du Christianisme ». A. Tralin, édit. Prix : 2 fr. 50.

M. l'abbé Luzan a entrepris de publier une série d'études concernant la doctrine et l'œuvre sociale du Christianisme. C'est un sujet d'un intérêt à la fois très actuel et très captivant pour le sociologue, et qui touche directement aux travaux et à la méthode de la science sociale. Le premier ouvrage de la collection est celui qu'il consacre au théologien espagnol Balmès, qui entreprit lui aussi, il y a un demi-siècle, de réhabiliter l'Église catholique, sur le terrain social, des attaques dont elle était alors l'objet. Nul n'était plus qualifié que lui, pour cette tâche, par son sens des réalités et des contingences, par sa largeur d'esprit qui lui permit de comprendre les nouvelles aspirations de son temps en le distinguant de la plupart des catholiques d'alors. Néanmoins l'ignorance des lois constitutives des groupements humains, dont l'analyse scientifique commençait seulement à être entreprise par Le Play, condamnait fatalement cette apologie à des confusions qui, sans entacher ses conclusions, exigeraient une mise au point du sujet conforme aux connaissances actuelles de la science sociale. Balmès fut un précurseur dont l'œuvre présente un intérêt capital pour le sujet dont il s'agit; espérons que la suite de ces publications nous montrera, dans ces mentions, une notion aussi élevée et de plus en plus scientifique de l'influence véritable du Christianisme dans l'ordre social.

G. Olphe-Galliard.

La transformation du salariat et du capitalisme, par F. Czulowski. Préface de M. E. Laroche-Joubert, ancien député. Un vol. in-12. Jonne et Cie, édit. Prix : 3 francs.

Cette transformation, suivant l'auteur, aurait pour terme l'accession des salariés au capital, pour procédé la participation aux bénéfices et aux actions de capital, et pour principaux agents des patrons et des salariés dits indépendants, c'est-à-dire non-syndiqués ou *jaunes*. C'est assez dire que la question du salariat est envisagée ici surtout du côté patronal. On trouvera notamment dans ce livre des documents assez nombreux et inédits sur les divers essais de participation aux bénéfices.

LIVRES REÇUS

Les Actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610 par devant Me Simon Fournyer, recueillis, publiés et annotés par M. F. de Mallevoüe (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique (Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris).

L'État moderne et son droit, par Geogr Jellinek, trad. de l'allemand par G. Fardis, 1re partie : Théorie générale de l'État. 1 vol. broché 12 fr., relié 13 fr. (V. Giard et Brière, édit. Paris).

Compte rendu des travaux pendant l'année 1910, par la Chambre de commerce de Marseille.

L'organisation des forces ouvrières, par G. Olphe-Galliard, avec une préface de Paul de Rousiers, 1 vol. de la collection des Études économiques et sociales, broché 8 fr., relié 9 fr. (V. Giard et E. Brière, édit. Paris).

OCTOBRE 1911 86e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — La question du canal de Panama (*suite et fin*), par Paul de Rousiers. — Le Japon et le commerce européen, par Paul Roux. — Bibliographie. — Les réunions mensuelles. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Frederic Pinedo, Suipacha, 1400, Buenos-Aires (République Argentine), présenté par M. de Rousiers.

M. le professeur Ponciano Vivanco, député, Avenida Alvear, Buenos-Aires (République Argentine), présenté par le même.

M. Joseph Vola, 1935, Spring Garden street, Philadelphie (États-Unis), présenté par le même.

M. Téavane, Constantinople (Turquie), présenté par le même.

LA QUESTION DU CANAL DE PANAMA

(*suite*)

Nous avons à nous demander maintenant comment le percement du canal et sa mise en exploitation serviront la politique impérialiste de l'Amérique et pourront favoriser l'extension de son influence économique dans l'Amérique du Sud.

Le fait dominant est que le percement de l'isthme, qui constitue une coupure géographique entre les deux Amériques, créera entre elles un lien économique.

Il est très difficile de prévoir de quelle manière l'ouverture du canal affectera les grands courants mondiaux du trafic maritime, en particulier de préciser quels seront les éléments de concurrence entre le nouveau canal de Panama et le canal déjà existant de Suez.

Il faut reconnaître que, dans les conditions où les Américains l'établissent, le canal de Panama pourra livrer passage aux plus grands navires. Il aura, en effet, $12^m,50$ de profondeur, alors que le projet français ne prévoyait que 8 mètres; sa largeur minimum sera de 300 pieds anglais ($91^m,45$) et elle ne sera réduite à ce minimum que dans la tranchée de la Culebra, c'est-à-dire sur 30 kilomètres. La longueur totale du canal étant de 80 kilomètres, la largeur sera partout ailleurs de 300 mètres et, dans certaines parties, elle sera supérieure encore. Le projet français prévoyait un canal à niveau. Les Américains, pressés de mettre le canal en exploitation et effrayés du cubage énorme de terres à enlever pour réaliser un canal à niveau, avec $12^m,50$ de profondeur, ont prévu six paires d'écluses, de façon à relever le fond du canal d'une vingtaine de mètres environ dans la traversée de la Culebra. Ces écluses auront 305 mètres de longueur sur $33^m,50$ de largeur; elles sont faites, par conséquent, en prévision du navire de 300 mètres de long, qui n'est pas encore réalisé, mais vers lequel la construction navale tend en ce moment. On peut donc dire qu'aucun obstacle technique ne s'opposera au passage de grands navires par le canal de Panama.

L'inconvénient résultant des écluses est évidemment sérieux; on prévoit cependant que les 80 kilomètres du canal pourront être franchis en 12 heures.

Mais c'est une toute autre question de savoir si les navires qui trafiquent entre l'Europe et l'Extrême-Orient ou entre l'Europe et l'Amérique auront avantage à passer par Suez ou par Panama. Plusieurs éléments de la concurrence qui s'établira entre les deux canaux font encore complètement défaut. On ne sait pas, en effet, ce que coûtera le passage de Suez au moment où Panama sera ouvert, et on ignore complètement quelle sera la taxe de transit du canal de Panama. Des calculs ont été établis pour apprécier l'économie de distance que le canal de Panama pourra réaliser sur certaines destinations, par rapport au canal de Suez. On a fait état, par exemple, d'une différence de près de 700 milles entre la Nouvelle-Zélande et les ports du Nord de l'Europe au profit du trajet par Panama. Cette différence est tout à fait insignifiante. Un navire de vitesse mettra deux jours ou moins de deux jours pour la franchir. Cette économie de temps entrera très peu en ligne de compte, étant donné que le navire passant par Suez pourra desservir une foule d'escales, alors que le navire passant par Panama ne pourra en desservir qu'un nombre beaucoup plus restreint. D'autre part, un navire qui va en Nouvelle-Zélande dessert toujours l'Australie. Or, si on considère les ports de Melbourne et de Sydney, le parcours entre ces ports et les ports de l'Europe est sensiblement égal par les deux voies. Il est donc tout à fait vain de se livrer à des prévisions sur les résultats d'une concurrence dont on n'est pas actuellement en mesure de fixer les conditions.

Pour les relations de l'Europe avec les côtes américaines du Pacifique, l'avantage du percement de l'isthme de Panama, au point de vue des distances, apparaît plus clairement. A partir de Valparaiso, en effet, en remontant vers le Nord jusqu'à Vancouver, tous les ports du Sud, du Centre et du Nord de l'Amérique, sur le Pacifique, se trouveront sensiblement rapprochés de l'Europe par l'ouverture du canal. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour s'en rendre compte. Mais il n'est pas certain que toutes les marchandises qui font l'objet du trafic maritime entre ces ports et l'Europe soient en mesure de profiter de cet abrègement de parcours. Actuellement, par exemple, les ports à nitrates du Chili, Iquique, Antofagasta, etc., qui expédient sur l'Europe des cargaisons considérables, sont desservis presque uniquement par des voiliers. La raison en est, en premier lieu, que la longueur du parcours auquel ces cargaisons sont contraintes rend leur transport par vapeur trop coûteux. Cette première raison disparaîtra avec le percement du Panama, parce que des vapeurs pourront éviter le périple de l'Amérique du Sud et se diriger directement des ports à nitrates vers l'Europe par Panama. Mais l'emploi des voiliers au transport des nitrates du Chili a une autre cause que la longueur du parcours. Ces ports ne sont en réalité que des rades sans quai et sans outillage; les navires qui les desservent sont obligés de s'ancrer à une assez grande distance de la côte et d'effectuer leurs chargements et leurs déchargements à l'aide de gabares et par les seuls moyens dont dispose le bord. Par suite, ces opérations sont longues et obligent le navire à un séjour de plusieurs semaines. Il y a peu de chances que cette situation se modifie, car les gisements de nitrates se trouvant situés en longueur, parallèlement à la côte, leurs ports de chargement se déplacent au fur et à mesure de l'épuisement de chacun de ces gisements. Il n'y a donc pas eu intérêt, jusqu'ici, à établir sur un point de la côte un grand port outillé à la moderne et permettant l'accès des navires à quai. Dans ces conditions, la longue immobilisation du navire oblige l'armateur à employer un outil représentant un capital relativement peu élevé; le voilier, beaucoup moins coûteux que le vapeur, peut supporter plus facilement cette immobilisation. On ne peut donc pas affirmer que l'ouverture de Panama fera cesser le transport des nitrates par voiliers.

Un raisonnement analogue s'applique à

des éléments de fret importants fournis par les ports de l'Amérique du Nord sur le Pacifique. Ce sont, en effet, des voiliers qui enlèvent dans la région du Puget-Sound, à Tacoma, Seattle, Portland, les blés et les bois qui constituent le trafic de ces ports. Et on ne saurait affirmer que les voiliers ne conserveront pas encore leur avantage pour ces transports, une fois le canal mis en exploitation. Sans doute, des services de vapeurs s'établiront vraisemblablement entre l'Europe et San-Francisco par le canal de Panama; mais il serait tout à fait téméraire de prévoir que tout le trafic actuel des ports du Pacifique situés en Amérique au nord de Valparaiso se détournera de la voie actuellement employée pour se diriger sur le canal.

Si nous considérons, au contraire, les relations maritimes entre les ports de l'Atlantique américain et l'Extrême-Orient, il paraît évident que ces relations seront extrêmement développées par l'ouverture du canal. Sans pouvoir donner aucune précision sur le tonnage probable que ce trafic fournira au canal, on peut indiquer, dès à présent, un certain nombre de ses éléments futurs. Le port de Philadelphie expédie actuellement sur le Japon des quantités importantes de pétrole. Ces expéditions se font généralement par voiliers, en raison de l'immensité du parcours et du fret peu élevé que la marchandise peut supporter. Il est clair que la distance de Philadelphie à Yokohama se trouvera tellement réduite par le canal de Panama, que les pétroles américains destinés au Japon prendront vraisemblablement cette voie. Le Japon étant tributaire de l'Europe ou de l'Amérique pour un grand nombre de produits métallurgiques, les États-Unis, subitement rapprochés du Japon, pourront concurrencer plus facilement sur son marché la métallurgie anglaise ou allemande. Jusqu'ici cette concurrence n'a pas été très vive, non seulement à cause de la difficulté des transports, mais aussi parce que les États-Unis ont absorbé eux-mêmes leur énorme production métallurgique. Il ne faut pas perdre de vue cependant qu'ils sont aujourd'hui les plus grands producteurs de fonte, les plus grands producteurs d'acier, et que, dans la fabrication de certaines catégories de machines, ils demeurent sans rivaux. Il peut donc y avoir dans les exportations américaines métallurgiques sur l'Extrême-Orient un énorme avenir pour le trafic de Panama.

Parmi les marchandises chères, il en est une également qui paraît devoir emprunter forcément la voie du canal, c'est la soie. Le Japon est aujourd'hui le plus grand producteur de soie. En 1909, les exportations d'Extrême-Orient sur l'Europe représentent 15.720.000 kilogrammes sur une quantité totale de 24.200.000 kilogr. mise à la disposition de l'industrie. D'autre part, la consommation de soie aux États-Unis a augmenté dans une proportion colossale depuis dix ans. Elle était de 3.700.000 kilogr. en 1900, et elle a été de 10.038.000 kilogr. en 1909, alors que les différents pays d'Europe en consommaient seulement, pendant la même année 1909, 14.003.000 kilogr.[1]. Ainsi l'Extrême-Orient est actuellement le plus grand producteur de soie brute et les États-Unis les plus grands consommateurs de soie ouvrée. Le rapprochement des deux pays par le canal de Panama paraît devoir amener entre eux des relations directes, alors que jusqu'ici ces relations ont lieu principalement par l'intermédiaire des marchés européens de Milan et de Lyon.

On peut aussi prévoir un trafic assez important entre les ports américains de l'Atlantique du Sud, Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Aires et les ports de l'Extrême-Orient et de l'Australie. Les cafés du Brésil, ses cacaos, ses caoutchoucs, par exemple, fourniront un élément à ce trafic.

Mais si, au lieu d'envisager les relations de l'Amérique de l'Ouest avec l'Extrême-Orient d'une part, ou les relations de l'Amérique de l'Est avec l'Europe d'autre part, on s'attache au trafic que le canal de Panama fera naître ou développera entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud,

1. Rapport de M. Gaston Grandgeorge, président de la Commission des valeurs en douane de l'industrie textile pour 1909, pages 3 et 11.

les résultats de l'ouverture du canal paraissent à la fois plus certains et plus importants.

Tout d'abord, le cabotage des États-Unis entre l'Atlantique et le Pacifique prendra vraisemblablement un essor qu'il n'a pas connu jusqu'ici. Actuellement, en effet, les statistiques américaines nous apprennent que ce genre de navigation n'a employé en 1908 que 215.907 tonneaux de jauge nette, chiffre tout à fait insignifiant, et qu'il est facile de s'expliquer si on considère la difficulté des relations maritimes entre New-York et San-Francisco, par exemple. Il en sera tout autrement lorsque cette navigation, au lieu d'imposer le périple de l'Amérique du Sud, s'effectuera par Panama. Et le trafic qui sera ainsi facilité, peut se développer d'autant plus qu'à certains points de vue les côtes des États-Unis sur le Pacifique et sur l'Atlantique sont économiquement complémentaires, chacune d'elles fournissant des produits qui font défaut à l'autre. Qu'il nous suffise d'indiquer ici que la Pensylvanie, par exemple, ce grand centre de production houillère, métallurgique et pétrolière, peut envoyer en Californie et jusqu'aux ports du Puget-Sound des charbons, des fontes, des aciers, des machines, du pétrole, qui ne sont produits qu'en quantité très insuffisante sur toute cette côte. D'autre part, la Californie peut expédier sur les ports américains de l'Atlantique ses fruits, ses vins, qui y trouveront d'immenses marchés. Il y a donc là un gros élément de trafic pour le canal de Panama.

Examinons maintenant les relations probables des ports de l'Atlantique nord américain et du golfe de Mexique avec ceux de la côte du Pacifique de l'Amérique du Sud. Ici encore l'Est des États-Unis expédiera certainement en grande quantité sur les ports du Pérou, du Chili, de la Bolivie et de l'Équateur, non seulement ses pétroles, ses fers et l'ensemble de ses produits fabriqués, mais principalement son charbon. Il ne faut pas oublier, en effet, que le charbon vaut couramment, dans les ports sud-américains du Pacifique, 80 francs la tonne, alors qu'il se tient généralement à Rio-de-Janeiro aux environs de 30 francs, et que, dans les ports de Baltimore et de Philadelphie, il tombe quelquefois à 10 francs la tonne. Sans doute, les exportations de houille des États-Unis sont encore très faibles. Il se passe pour la houille ce qui a lieu pour l'industrie métallurgique : les États-Unis absorbent leur énorme production. Il n'en est pas moins vrai qu'ils sont aujourd'hui de beaucoup les plus grands producteurs de houille. Ils en ont produit, en 1910, environ un demi-milliard de tonnes, alors que, dans le monde entier, on en produisait 1.200.000.000 tonnes; ils sont outillés, par conséquent, pour une exportation active de charbon.

En sens inverse, le Chili, par exemple, enverra de plus en plus, sur les États-Unis du Sud et de l'Est, les nitrates qui forment déjà une partie importante de son trafic avec ces régions. L'avantage d'emprunter le canal de Panama pour ces transports sera d'autant plus grand qu'un tonnage important de nitrates est destiné actuellement aux pays desservis par les ports du golfe de Mexique, spécialement par la Nouvelle-Orléans. Les champs de coton de la Louisiane tendent, en effet, à s'épuiser par suite de la culture trop uniforme à laquelle ils sont soumis; il faut leur rendre la fécondité au moyen d'amendements artificiels, et l'incorporation des nitrates à ces terres est déjà d'une pratique tout à fait courante. Non loin de la Nouvelle-Orléans, un port de création relativement récente, Galveston, placé au Nord-Ouest du golfe de Mexique, s'est merveilleusement développé, grâce à l'immense arrière-pays qu'il dessert. Le Texas, l'Oklahoma, le Kansas, le Nébraska, le Colorado même, font partie de cet arrière-pays et leur mise en valeur fournit à Galveston des éléments toujours croissants de trafic. Galveston a exporté, en 1908, pour près d'un milliard de francs de marchandises. Il est le second port américain de l'Atlantique pour la valeur de ses exportations. L'énorme développement de Galveston jouera forcément un grand rôle dans le trafic futur du canal de Panama entre les États-Unis du Sud et les ports sud-américains du Pacifique.

Les relations entre les ports des États-Unis sur le Pacifique et les ports de l'Amérique du Sud sur l'Atlantique ne peuvent pas manquer non plus de fournir un élément important au trafic du canal. La Californie, par exemple, est économiquement complémentaire du Brésil pour une série de produits. Elle pourra lui envoyer facilement certains fruits et certains légumes que le climat tropical du Brésil se refuse à produire. Signalons, à titre d'exemple, que les pommes de terre ne sont pas cultivables au Brésil et que des chargements de ce légume sont expédiés d'Europe, de Bordeaux par exemple, à chaque saison. L'ouverture du canal de Panama permettra à la Californie et à toute la côte nord-américaine du Pacifique d'envoyer des produits de ce genre sur le Brésil. De son côté, le Brésil pourra expédier sur les ports nord-américains du Pacifique des produits tropicaux, qu'il fournit en assez grande quantité. Enfin, l'attirance réciproque de grands centres, tels que San-Francisco d'une part, Rio-de-Janeiro et Buenos-Aires d'autre part, donnera forcément lieu à des échanges importants sur une grande variété de marchandises.

Ces relations entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud seront d'autant plus développées que, depuis de longues années, les Américains du Nord font tous leurs efforts pour s'assurer des débouchés dans l'Amérique du Sud. On se souvient des ententes prématurées d'unions douanières, des Congrès panaméricains. Depuis lors, les Américains du Nord ont cherché d'autres moyens de réaliser leur plan; en particulier, ils ont multiplié dans une très large mesure, depuis 1891, leurs services maritimes subventionnés sur les différents ports de l'Amérique du Sud. Ils dépensent de ce chef, chaque année, plus de 18 millions de francs en subventions à des compagnies de navigation. Il n'est pas douteux que le percement de l'isthme de Panama ne se relie étroitement dans leur esprit aux visées lointaines, mais persévérantes, dont ces faits sont la manifestation.

Il nous reste à examiner comment les Américains du Nord sont préparés, par l'état actuel de leur marine marchande, à tirer parti du canal de Panama. Il ne suffit pas en effet, pour que leur plan se réalise, qu'un trafic intense s'établisse entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud; il faut encore que ce trafic profite à leur pavillon national.

Les appréciations qui ont cours sur la marine marchande américaine sont très différentes. Si on consulte les statistiques, on voit que la marine des États-Unis occupe le second rang dans la marine marchande mondiale. Son tonnage de jauge brute est, en effet, de 7 millions 1/2 de tonneaux. Les États-Unis viennent immédiatement après l'Angleterre, dont le tonnage de jauge brute dépasse 18 millions de tonneaux. Il semble donc, à première vue, que la marine marchande américaine soit suffisamment outillée pour desservir le commerce extérieur des États-Unis. Mais il n'en est rien. Les mêmes statistiques officielles nous apprennent, en effet, que le pavillon national a transporté seulement, en 1910, 8, 7 % du tonnage des marchandises constituant son commerce extérieur maritime. Ce contraste s'explique par la composition de la flotte de commerce des États-Unis. Près de trois millions de tonneaux de jauge brute sont constitués par la flotte qui circule sur les grands lacs. Ce n'est pas là à proprement parler de la navigation maritime, mais plutôt de la navigation intérieure. Trois autres millions de tonneaux, en chiffres ronds, sont consacrés au cabotage entre les ports américains, cabotage qui est réservé par la loi des États-Unis au pavillon national. Il ne reste guère plus d'un million de tonneaux pour la navigation de concurrence, y compris le tonnage des Compagnies subventionnées. Ces constatations paraissent indiquer que le pavillon américain n'est pas actuellement en mesure de concurrencer les pavillons étrangers. Mais, pour juger la situation en connaissance de cause, il faut savoir quelle en est l'origine et peser les motifs auxquels elle est due actuellement. Un rapide coup d'œil sur l'histoire de la marine marchande américaine est nécessaire à cet effet.

En 1860, l'ensemble des marines marchandes du monde constituait un tonnage total d'environ 15 millions de tonneaux de jauge brute, qui se divisait en trois parties presque égales. La Grande-Bretagne tenait la tête avec un peu plus de 5 millions de tonneaux; les États-Unis venaient ensuite avec un tonnage inférieur d'un demi-million environ. Les autres pavillons représentaient à eux tous 5 millions de tonneaux de jauge brute. Or, à ce moment, la navigation sur les lacs étant infiniment moins développée qu'aujourd'hui, ainsi que les relations de cabotage entre les différents ports américains, le pavillon des États-Unis occupait véritablement le second rang dans la navigation de concurrence et serrait de près le pavillon anglais. Cinq ans après, en 1865, à la suite de la guerre de Sécession, la flotte de commerce américaine était à peu près détruite. On pouvait penser cependant que ce n'était là qu'une des ruines causées par la terrible crise que le pays venait de traverser et que la marine marchande allait promptement se relever. Il n'en fut rien, et cela pour les raisons suivantes. En premier lieu, le système protectionniste outrancier, qui était le résultat du triomphe des États du Nord, portait un coup funeste à la marine marchande. Dans tout pays, en effet, un régime de douane tendant à entraver le trafic maritime porte sérieusement atteinte à la prospérité du pavillon national. En second lieu, une révolution s'était opérée dans la construction navale, par la substitution du navire en fer au navire en bois. Les États-Unis avaient, du temps de la construction en bois, un avantage considérable sur leurs rivaux : leur pays fournissait, en effet, en immense quantité et à bon marché, des matériaux de premier choix. Lorsque les progrès de la métallurgie rendirent possible la construction métallurgique, celle-ci s'imposa par les avantages qu'elle offrait à l'armement. Les États-Unis se trouvèrent donc obligés, pour concurrencer les autres pavillons, de construire non plus une flotte en bois, mais une flotte en fer. Or, ils n'avaient à ce moment rien de ce qu'il fallait pour cela. Leur métallurgie était en enfance; elle produisait cher, et il leur aurait été impossible de se procurer à l'étranger les éléments des navires métalliques, sans acquitter des droits d'entrée énormes. Ajoutons, enfin, que l'armateur américain n'avait pas non plus la liberté d'acheter des navires à l'étranger, la loi des États-Unis ne permettant d'arborer le pavillon national qu'à un navire construit dans des chantiers américains. En troisième lieu, les capitaux, très rares à ce moment aux États-Unis, trouvaient des emplois extrêmement avantageux dans la construction des chemins de fer, la mise en valeur des terres nouvelles et l'essor général des forces productives du pays; ils étaient détournés, par suite, de tout emploi dans une industrie où ils auraient été concurrencés par l'industrie étrangère.

Tel était l'ensemble des causes qui firent échec au renouvellement de la flotte américaine, au lendemain de la guerre de Sécession, et qui ont continué d'agir jusqu'ici avec assez d'intensité pour empêcher le pavillon américain de reprendre dans la navigation de concurrence le rang qu'il avait occupé jadis. Mais aujourd'hui les trois ordres de causes que nous venons d'indiquer n'agissent plus de la même manière ou avec la même intensité qu'à cette époque, déjà ancienne. Le protectionnisme caractérise encore le régime des États-Unis; mais, par suite des circonstances économiques spéciales où il se trouve, le commerce extérieur maritime n'en a pas moins pris une ampleur considérable. Il fournit en effet, aujourd'hui, d'énormes cargaisons aux pavillons étrangers. En second lieu, la métallurgie américaine est devenue la plus puissante du monde. Si la construction navale des États-Unis n'est pas encore en mesure de lutter avec les chantiers anglais, c'est parce qu'elle n'a pas encore atteint l'importance de cette dernière et que, par suite, elle ne peut pas se livrer, au même degré que les chantiers anglais à la construction des navires en série. Mais, dès à présent, les éléments de la construction navale peuvent être fournis aux chantiers américains dans des conditions avantageuses et il ne manque plus à ceux-ci que l'occasion de

construire chaque année un tonnage élevé et de répéter, à un grand nombre d'exemplaires, un type de navire bien étudié. Les sacrifices considérables que l'État fédéral s'impose pour la création de lignes régulières subventionnées tendent à augmenter chaque année la masse des constructions navales américaines et à mettre les chantiers à même d'appliquer la construction en série, qui est le secret du succès de leurs rivaux. On voit combien la situation est différente aujourd'hui, à ce point de vue, de celle qu'elle était en 1865.

En troisième lieu, la rareté des capitaux ne caractérise plus aujourd'hui, comme elle le faisait au lendemain de la guerre de Sécession, les marchés américains, et, d'autre part, les emplois si avantageux qu'offraient autrefois la création des chemins de fer et la mise en valeur des territoires nouveaux deviennent plus rares. Tout concourt, par conséquent, à permettre, dans un avenir peu éloigné, un relèvement sérieux de la puissance maritime commerciale des États-Unis. Et ce serait faire injure aux Américains que de douter qu'ils ne mettent à profit, pour activer ce relèvement, les circonstances exceptionnellement favorables que l'ouverture du canal de Panama et son exploitation par le Gouvernement fédéral lui-même vont faire naître.

Il semble donc bien établi que l'ouverture du canal de Panama doive être le point de départ d'un nouvel essor économique et maritime des États-Unis. Ce sont eux qui retireront le principal bénéfice de l'œuvre qu'ils ont entreprise et qu'ils mèneront à bien. L'Amérique du Sud profitera beaucoup également de l'union économique plus étroite qui s'établira entre elle et les États-Unis ; mais il est à craindre que les relations de l'Europe avec les deux Amériques ne subissent un contrecoup fâcheux de la situation avantageuse que le percement de Panama créera pour les États-Unis et des privilèges qu'ils paraissent disposés à accorder à leur pavillon pour le transit du canal. On doit espérer que les États européens feront tous leurs efforts pour maintenir les stipulations précises des traités et notamment l'obligation qu'ont les États-Unis de donner un traitement égal à tous les pavillons, au point de vue des taxes à établir pour la traversée du canal. Si la France, si l'Europe elle-même, avaient eu une vue claire de leurs intérêts généraux, elles auraient pu résoudre le problème d'une façon à la fois plus facile et plus sûre. Leur soutien aurait permis, en effet, la réalisation de la gigantesque entreprise de Ferdinand de Lesseps, imprudemment tentée avec des capitaux privés et sans aucun appui officiel. La neutralité et l'égalité de traitement des pavillons eût été alors la conséquence obligée et toute naturelle du caractère international de l'entreprise.

Et, pourtant, il convient de rappeler qu'au moment de la liquidation de la Compagnie de Panama, aucun gouvernement n'aurait eu, en France, le pouvoir de venir à son aide ; il serait tombé immédiatement sous les attaques et les suspicions dont il aurait été l'objet. C'est que l'opinion publique, sur laquelle les gouvernements doivent toujours prendre leur point d'appui pour faire œuvre durable, n'avait pas, elle-même, une conception suffisante de l'intérêt général et mêlait à une question d'une portée internationale des préoccupations trop vives de politique intérieure. Il me sera permis, en terminant, de souhaiter que la jeunesse d'élite qui va chercher une formation supérieure à l'Ecole des sciences politiques fournisse dans l'avenir à l'opinion publique des guides ayant l'intelligence assez claire et le cœur assez haut, non seulement pour l'éclairer, mais aussi pour la maintenir au niveau des grands problèmes qui se posent parfois devant elle. Si une pareille élite s'était rencontrée il y a vingt ans, si une opinion publique plus ferme, moins nerveuse, avait régné, la grande entreprise de 1881 n'eût pas été abandonnée, et celui que notre légèreté nationale se lassait d'entendre appeler si longtemps le grand Français serait resté toujours, sans interruption, malgré des erreurs et des fautes que personne ne songe à nier, en dépit de tout, le grand Français !

Paul DE ROUSIERS.

LE JAPON ET LE COMMERCE EUROPÉEN

Notre attaché commercial en Extrême-Orient, M. Fernand Pila, a publié en 1910 et 1911, dans les suppléments du *Moniteur officiel du commerce*, un rapport des plus intéressants sur *Les besoins économiques du Japon et le commerce franco-japonais* [1]. Bien que l'auteur se soit surtout placé au point de vue du commerce entre la France et le Japon, il a été amené à donner de la situation économique de ce dernier pays un tableau assez complet pour que nous essayions d'en présenter ici un rapide résumé et d'en dégager quelques points caractéristiques.

Le Japon qui s'est assuré son autonomie politique et qui a conquis de haute lutte sa place dans le concert des nations, veut aussi échapper à la tutelle économique de l'Occident et prétend se suffire à lui-même. Cette prétention à l'autonomie économique tend à se réaliser pratiquement par le *protectionnisme* et le *commerce direct*.

Nous nous proposons de vérifier rapidement, à l'aide des observations contenues dans le rapport de M. Fernand Pila, si l'autonomie économique du Japon, telle que l'entendent les Japonais, est réalisable, si le protectionnisme est un moyen efficace d'y parvenir, et dans quelle mesure; nous verrons enfin à quels obstacles se heurte le commerce direct avec l'étranger et quels sont les procédés recommandés aux Français pour soutenir la concurrence des Japonais et celle des autres Occidentaux.

I. — La protection douanière et l'autonomie économique.

En 1853, avant l'ouverture des ports aux étrangers, le commerce extérieur du Japon se chiffrait par zéro; en 1880, il était de 167 millions de francs; il atteignait, 1.270 millions en 1900 et montait à plus de deux milliards en 1909. Sur ce chiffre, l'importation entre pour plus d'un milliard, en augmentation de 25 % sur celle de 1900. Les faits contredisent donc les prétentions japonaises, et cela ne surprendra pas les lecteurs de la *Science sociale* qui savent que la volonté humaine, si elle peut utiliser les lois sociales, ne saurait en arrêter le cours ni prévaloir contre elles. Or, c'est bien une loi sociale maintes fois constatée qu'un pays ne peut développe grandement son agriculture et son industrie sans provoquer du même coup un accroissement de son commerce extérieur. Quant à prétendre exporter sans importer, c'est oublier que l'échange est l'essence même du commerce et que si l'importation peut être, en certains cas et dans une certaine mesure, remplacée par des apports de capitaux, cette situation n'implique pas l'autonomie économique, tout au contraire. C'est un rêve singulier et bien difficile à concevoir à notre époque de division du travail et de spécialisation que de vouloir se suffire à soi-même et se passer de ses voisins. Aussi bien me semble-t-il que la formule dépasse ici la pensée, et que les Japonais éclairés désirent non pas l'isolement économique de leur pays, ce qui serait revenir à la situation de l'ancien régime, avant 1853, mais plutôt son développement agricole et industriel pour assurer son indépendance et l'affranchir de la tutelle économique de l'Occident. Rien n'est plus raisonnable. Mais il faut reconnaître que cette modération ne caractérise pas actuellement l'opinion publique, impatiente d'arriver au moment où le Japon suffira lui-même à tous ses besoins, ni le gouvernement qui pousse de toutes ses forces à la constitution des diverses industries et qui tend à favoriser la production nationale par l'établissement de droits protecteurs.

Il faut bien reconnaître qu'il y a de la fébrilité dans cet essor industriel du Japon : « Un article, dit M. Fernand Pila, réussit-il à l'étranger et fait-il son apparition sur le marché japonais que l'on pense et que l'on s'emploie aussitôt à le fabriquer au Japon, sans que trop souvent l'on s'embarrasse de la question, pourtant primor-

1. Cf. nos 909, 920, 921, 922, 926. — Voir aussi, Léon Poinsard, *La Production, le Travail et le Problème social*, t. 1, p. 229. Alcan, 1907; A. de Préville, *Le Japon et son évolution sociale* (*Sc. soc.*, 3e fasc., mars 1904).

diale, de savoir si la nouvelle industrie rencontrera dans ce pays les conditions naturelles propres à assurer son succès ou même son existence. » Il y a aussi de l'inexpérience et de la présomption. Le Japonais apparaît comme très assimilateur, mais peu inventif, ce qui le condamne à rester à la remorque de l'étranger.

En dépit du protectionnisme, l'autonomie économique du Japon semble difficilement réalisable à l'heure actuelle : le pays est pauvre; en effet, la population de 50 millions d'habitants est à la fois dépensière et frugale ; il y a très peu de fortunes acquises et peu d'esprit d'économie dans le peuple; il en résulte une grande inconstance dans le marché local, et cette instabilité est peu favorable à une industrie jeune qui ne possède pas de réserves. D'autre part, une industrie qui se crée a besoin de capitaux, d'outillages et de matières premières; or, les capitaux japonais sont insuffisants; certaines matières premières doivent venir du dehors et l'outillage doit forcément être acheté aux vieilles nations industrielles. C'est ce qu'ont bien compris les hommes d'État japonais, puisque, sur ces articles-là, les droits de douane sont assez modérés Mais ils ne le sont point sur certains produits fins que l'industrie japonaise n'est pas encore en état de produire et qu'il faut faire venir de l'étranger. Le Japon imite actuellement les États-Unis qui, eux aussi, se sont jadis entourés d'une barrière douanière très élevée pour provoquer la naissance et favoriser le développement d'une industrie nationale. Mais la situation n'est pas comparable entre l'immense continent américain et les petites îles montagneuses du Japon. Il n'est pas si facile à l'Empire du Soleil Levant de vivre sur soi-même; nous allons nous en convaincre, en passant rapidement en revue les principales branches de sa production agricole et industrielle.

1° *Les produits agricoles.* — Le Japon mesure environ 420.000 kilomètres carrés, mais cette superficie est répartie entre plus de 500 îles de toutes dimensions qui s'échelonnent du nord au sud et présentent des climats très différents. Ces îles sont constituées par des montagnes à pentes escarpées, de telle sorte qu'on estime qu'un cinquième seulement de la superficie totale peut être utilisée par la culture; mais en raison de la multiplicité des climats, les productions naturelles sont très variées. Il y a de belles forêts dans les montagnes et des minéraux dans le sous-sol. Les côtes qui se développent sur plus de 30.000 kilomètres sont très poissonneuses.

Le Japon est un pays de petite culture minutieuse, mais à méthodes élémentaires. Sur 8 millions de toits que compte le pays, plus de 5 millions sont des toits de fermes. Plus de la moitié de la terre cultivée est occupée par du *riz* dont la production augmente d'année en année, mais sans arriver à suffire à la demande, parce que : 1° la consommation nationale augmente en raison de l'accroissement de la population et du progrès du bien-être qui permet l'usage du riz à toute une partie de la population, qui jusqu'alors devait se contenter de céréales inférieures; 2° le riz est employé à la fabrication du *saké*, boisson nationale, dont la production va en augmentant; 3° le riz du Japon comprenant des variétés de qualité supérieure est de plus en plus demandé par l'étranger et exporté; les Japonais achètent au dehors (pour un tiers environ en Indo-Chine) des riz de moindre valeur, mais qui suffisent à toute une partie de la population. On voit bien nettement que, même pour le produit principal de son sol, le Japon ne peut pas se passer et n'a pas avantage à se passer de ses voisins : c'est une erreur des agrariens d'avoir, malgré l'avis du gouvernement, fait relever les droits de douane sur les riz étrangers. Les Japonais pauvres ne pourront pas supporter cette taxe qui s'élève à 24 % de la valeur du riz, et ils ne pourront pas davantage payer le riz national aussi cher que les acheteurs étrangers. Il est possible aussi que ceux-ci, n'étant plus vendeurs, cessent également d'être acheteurs et qu'il s'ensuive un avilissement des prix du riz japonais. Est-ce bien là le résultat que cherchent les agrariens?

L'*orge* voit ses emblavures augmenter chaque année, mais il paraît que l'orge

japonaise convient beaucoup moins bien que l'orge allemande ou autrichienne à la fabrication de la bière, dont la consommation atteint un grand développement. Il s'en suit une assez grosse importation de malt étranger.

Le *blé* est au Japon un aliment secondaire : on ne mange pas de pain. Mais, avec le haricot *soya*, il sert à fabriquer le *soy*, espèce de sauce indispensable à la cuisine japonaise et dont l'exportation aux États-Unis s'accroît tous les ans. Le blé indigène ne suffit pas à la demande ; aussi le blé étranger arrive-t-il en grands stocks sous forme de grains ou de farine.

Les Japonais mangent peu de *viande :* 1 livre 7 par habitant, tandis que les Italiens en consomment 26 livres. Un précepte du sinthos, la vieille religion nationale du Japon, prescrit l'abstinence de tout ce qui rend l'homme impur : défense de toucher du sang, des corps morts, de manger de la chair, etc... Est-ce à une tradition religieuse qu'est due cette faible consommation de viande? En tous cas cette abstention est favorisée par les conditions du lieu qui ne se prêtent pas avantageusement à l'élevage. Le bétail est des plus médiocre et peu nombreux : on compte seulement 1.300.000 têtes de gros bétail et 4.000 moutons. On attribue au manque d'alimentation carnée le faible développement physique de la race : aussi le gouvernement a-t-il introduit la viande dans la ration du soldat, et cherche-t-il à encourager l'élevage, la consommation de la viande et la fabrication des conserves. Pour cela il a établi des droits de douane sur le bétail, la viande et les conserves de l'étranger. Peut-être eût-il été plus efficace de favoriser au contraire l'importation de la viande pour faire entrer l'alimentation carnée dans les habitudes du peuple. En maintenant, par des tarifs douaniers intempestifs, les hauts prix et la rareté de la viande, on lui conserve son caractère d'aliment de luxe ou d'exception et on la met hors de la portée du plus grand nombre. Sur ce point il semble que ce soit une maladresse que de vouloir se suffire à soi-même dans les circonstances présentes.

Jusqu'à l'introduction des usages occidentaux, les Japonais ignoraient les ressources alimentaires du *lait*, du beurre et du fromage. Il n'y a guère que 50.000 vaches laitières au Japon ; aussi l'importation étrangère est-elle une nécessité, puisque les Japonais utilisent de plus en plus les produits laitiers. Il faut signaler la grosse importation de lait condensé qui, en dix ans, a passé de 43.000 francs à 6 millions, dont la moitié de provenance américaine. On ne voit pas pourquoi la France ne figure pas, ou si peu, parmi les pays importateurs, puisque ses produits sont par la qualité et, chose rare, par le prix, en état de lutter avantageusement avec ceux de ses concurrents.

Le *sucre* est un exemple frappant de la rapidité d'évolution de certaines situations économiques au Japon, de l'intervention du gouvernement en faveur des industries nationales, et du parti que les Japonais savent tirer de leurs nouvelles acquisitions : Formose et la Corée.

La canne à sucre est cultivée en certaines parties du Japon depuis plus de deux siècles, mais la raffinerie ne date que de 1895. Cette industrie traitait beaucoup de sucre brut de Java, mais elle luttait difficilement et artificiellement avec les produits de Hong-Kong et d'Allemagne. Lorsque les Japonais devinrent possesseurs de Formose, ils résolurent de faire de leur colonie un second Java, mais ils rencontrèrent de grosses difficultés à cause de la routine et du mauvais vouloir des indigènes. Ils prirent des mesures administratives sévères et arbitraires, mais maintenant l'industrie sucrière de Formose est organisée et pourvoit, pour la moitié, aux besoins du Japon. Des essais de raffinerie à Formose même ont été concluants et on songe déjà à l'exportation qui deviendra d'autant plus nécessaire que la culture de la betterave tend à s'implanter en Corée. Actuellement, l'importation au Japon des sucres étrangers décroît rapidement : elle a passé de 51 millions de francs en 1907 à 34 millions en 1909. Il faut s'attendre aussi à ce que le marché chinois soit, d'ici quelques années, accaparé par le sucre japonais.

La boisson habituelle du Japonais est le

thé ; puis vient le saké, breuvage alcoolisé fabriqué avec du riz fermenté ; enfin, depuis dix ans, on a adopté la bière comme boisson de fantaisie : c'est par des Allemands qu'ont été installées les premières brasseries, qui sont aujourd'hui très prospères et ne comptent plus d'étrangers dans leur personnel technique ; cependant elles dépendent encore de l'extérieur pour leur matière première, malt et houblon, qui vient en grande partie d'Allemagne, car les produits du pays sont insuffisants et de qualité inférieure. Voilà encore un cas où la création d'une industrie locale aboutit à une importation ; il est vrai que celle-ci a pour contre-partie une exportation, car la production de bière japonaise dépasse maintenant la consommation et doit chercher des débouchés en Chine et en Corée. Au début du régime actuel, on introduisit au Japon la culture de la vigne. Cette tentative réussit tant bien que mal dans certaines régions, et il existe aujourd'hui quelques exploitations viticoles, mais le *vin japonais* reste assez médiocre et les droits de douane ne semblent pas capables de l'améliorer. C'est la France qui reste encore le principal fournisseur de vins, bien que son importation ait baissé de plus d'un million de litres en 1907, à 797.000 litres en 1909. L'importation espagnole, assez importante par la quantité (1 million de litres en 1908, 553.000 litres en 1909) reste très inférieure par la valeur (135.000 yens [1] en 1908, 67.000 yens en 1909). La consommation du vin étranger au Japon ne paraît pas devoir beaucoup s'accroître, car les vins de marques coûtent cher et ne sont achetés que par la clientèle des résidents étrangers ou par la clientèle indigène riche qui adopte les usages occidentaux ; or, ces deux clientèles sont restreintes.

Quant au vin en barriques, il est utilisé par les Japonais comme matière première. Les importateurs japonais achètent de gros vins qui sont dédoublés et rendus plus légers et surtout de prix plus abordable pour le gros public. On en fait aussi des vins sucrés et aromatiques dont l'usage est très répandu au Japon comme cordiaux.

On voit par ce qui précède que le Japon ne saurait satisfaire à ses besoins actuels, qui proviennent en partie de son *occidentalisation*, avec les seuls produits de son sol et qu'il doit faire appel aux produits étrangers pour son alimentation.

2° *Les produits industriels.* — La fabrication s'est développée beaucoup sous l'ancien régime, alors que, par crainte et suspicion, le gouvernement du Taïkoun obligeait la noblesse riche et oisive à résider dans les villes. Alors s'agglomèrent dans les cités une foule d'artisans qui donnent une grande importance à la fabrication qui occupe 40 % de la population. Cette urbanisation un peu artificielle a eu du moins pour résultat de donner au peuple japonais une intelligence vive et éveillée et de le rendre très apte à s'adapter aux nouveautés de la civilisation occidentale. C'est ce qui explique la rapidité stupéfiante avec laquelle le Japon s'est occidentalisé ; il faut ajouter que l'aristocratie, habituée au commandement, n'a pas manqué à son rôle et s'est mêlée très activement au mouvement économique moderne.

La pêche a une grande importance au Japon : elle occupe plus d'un million d'hommes et le poisson est un objet de consommation courante et commune. Jadis les sardines, comme le riz, servaient à payer l'impôt. Les Japonais mangent le poisson frais, fumé ou salé ; ils consomment peu de nos conserves, car ils n'aiment pas l'huile d'olive. Cependant ils ont créé chez eux une *industrie de conserves*. Par là ils visent à approvisionner certains marchés extérieurs, notamment les États-Unis ; ils utiliseraient ainsi, sous une forme manufacturée, une matière première dont ils sont abondamment pourvus. Le gouvernement japonais favorise l'industrie des conserves par un drawback sur les feuilles étamées ayant servi à la fabrication des boites et par le remboursement des droits de douane payés à l'importation de l'huile d'olive. La question des conserves de sardines intéresse particulièrement la France qui est grosse exportatrice dans tous les pays du monde. Cependant la concurrence japonaise ne paraît pas très redoutable, car si la main-d'œuvre est bon marché, elle est inexpérimentée et la direction technique

1. Le yen vaut 2 fr. 58.

manque encore de pratique; d'autre part, le Japon ne produit pas d'huile d'olive et les avantages qu'il tire du bon marché de sa main-d'œuvre et de ses peissons disparaissent devant la nécessité d'importer l'huile d'olive. Voilà donc une industrie qui ne peut se créer sans provoquer une importation étrangère.

L'*industrie textile* est l'industrie la plus ancienne et la plus considérable du Japon; c'est aussi celle dont les récents progrès ont le plus affecté l'importation étrangère. Elle traite la soie, le coton et la laine.

Les statistiques japonaises accusent pour la production de la *soie* une valeur de 390 millions et elles évaluent l'exportation à 302 millions. C'est donc une centaine de millions de francs que représente la soie qui reste dans le pays pour alimenter l'industrie nationale; mais les tissus produits par cette industrie sortent pour une valeur de près de 85 millions de francs. On voit que l'industrie séricicole est presque entièrement exportatrice : elle représente 40 % des exportations japonaises, 80 % des échanges entre la France et le Japon et 88 % de nos achats dans ce pays. L'exportation a commencé par des graines de vers à soie à l'époque où la pébrine régnait en Europe vers 1860, mais aujourd'hui elle est constituée par la soie grège. Il faut remarquer que les fils japonais sont en général assez grossiers et que la qualité n'en est pas toujours uniforme. Cela tient à ce que les filateurs, comme beaucoup d'autres industriels japonais, tendent à sacrifier la qualité à la quantité et à ce que les deux tiers de la production sont achetés par les États-Unis où on est moins exigeant qu'en France. D'autre part, l'élevage du ver à soie ne s'est pas encore assez discipliné : on compte près d'un million de races différentes et il y a un grand nombre de petites filatures indépendantes. L'État s'occupe activement d'améliorer la sériciculture et de la développer. Il semble bien d'ailleurs que ce soit là une industrie vraiment nationale, bien adaptée aux conditions du lieu et de la culture. Aussi doit-on admettre que les Japonais réussiront pleinement dans cette voie. Réussiront-ils à canaliser entre leurs mains le commerce de la soie comme ils le désirent? C'est possible en ce qui concerne les États-Unis dont 60 % des achats se font par l'intermédiaire des exportateurs japonais. C'est plus douteux en ce qui concerne l'Europe où le marché est solidement organisé de longue date et où les exigences des acheteurs sont plus grandes; cependant des maisons japonaises viennent de s'installer à Lyon même.

Quoique le *coton* fût connu au Japon dès le XVIe siècle, ce n'est que depuis que le commerce étranger a accès dans l'Empire du Soleil Levant que l'usage des cotonnades s'y est développé. L'industrie cotonnière fut une des premières que les Japonais implantèrent chez eux. En 1909, il y avait 1.500.000 broches réparties entre 80 sociétés; l'exportation s'élevait à 133 millions de francs. Cependant le Japon ne saurait se passer de l'étranger puisqu'il lui achète presque la totalité de sa matière première et de son outillage, et une quantité importante de produits semi-manufacturés. L'industrie japonaise n'est pas encore arrivée à un degré de perfectionnement tel qu'elle puisse produire certaines sortes fines de filés et de tissus qui sont cependant demandés par la clientèle indigène : il y a donc encore place pour l'importation étrangère, bien que cette place diminue d'année en année. Quant à la bonneterie japonaise, elle a annihilé l'importation et conquis plusieurs marchés d'Extrême-Orient, l'Inde en particulier.

Une des causes du succès de l'industrie cotonnière au Japon, outre le bon marché relatif de la main-d'œuvre, est certainement l'état social du pays, qui offre aux industriels une large clientèle pour les articles communs. Cette industrie se trouve donc avoir une base stable qui manque à beaucoup d'autres industries implantées artificiellement dans le but de se passer des Européens.

C'est aussi par l'étranger que les Japonais ont connu l'usage de la *laine* et c'est aussi de l'étranger qu'ils doivent la tirer, puisque leur pays n'est pas propre à l'élevage du mouton. Ils ont commencé par importer des tissus de laine, notamment de la mousseline, puis maintenant ils achè-

tent surtout des laines brutes, peignées ou filées : c'est que, depuis 1900, l'industrie locale s'est sensiblement développée. Cependant, elle laisse place à une importation, car sa technique est encore loin d'être parfaite et le manufacturier japonais, à court de capitaux et en présence d'un marché inconstant, ne se charge pas de stocks. Remarquons aussi que le Japon ne possède pas encore de peignages et que ses filatures qui ne sont d'ailleurs que des annexes des tissages, ne fabriquent pas toutes les espèces de fils.

Le bon marché et la patience minutieuse de la main-d'œuvre japonaise provoquent l'importation de linges fins que le pays ne produit pas et qui sont réexportés après avoir été ouvragés et brodés.

La guerre russo-japonaise a eu pour effet de donner un vif essor à la tannerie et à la cordonnerie, à cause des besoins de l'armée. Mais ces industries doivent faire venir leur matière première de l'étranger, car le Japon, ayant peu de bétail, ne peut fournir les cuirs et les peaux en quantité et qualité suffisantes.

On vient de voir que l'industrie textile a pris au Japon un développement très rapide, dû à ce que les tissus répondent à un besoin très général et à ce que la main d'œuvre est bon marché, surtout la main-d'œuvre féminine, qui compte pour 56 % dans les manufactures. Mais cette industrie est menacée par deux dangers : la hausse des salaires et la surproduction. C'est une industrie dans l'enfance, encore incomplètement constituée, qui ne soutient la concurrence des vieilles et solides industries européennes que grâce au bas prix des salaires. et qui, ne pouvant pas produire encore d'articles fins et chers, est obligée de travailler en grandes masses, ce qui la conduit à la surproduction; or, les marchés voisins peuvent se fermer ou se restreindre, tandis que les salaires montent automatiquement par suite du développement économique du pays.

Chez les nations modernes qui réclament un puissant outillage public et privé, la *métallurgie* est une industrie fondamentale. Il n'est donc pas étonnant que le Japon ait voulu lui donner un grand développement, d'autant plus que l'Etat étant ici un gros consommateur peut exercer son action d'une façon très directe. Est-ce à dire que le Japon en soit déjà arrivé à se suffire à lui-même? On va voir que non.

L'industrie métallurgique est favorisée par l'abondance de certains métaux, notamment du cuivre, du charbon et des chutes d'eau; par l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre; par la sollicitude de l'Etat. En revanche, elle rencontre des circonstances défavorables : le minerai de fer est rare et ses gisements mal situés; le charbon, de qualité défectueuse, est d'un prix de revient élevé; l'habileté et le rendement de la main-d'œuvre sont faibles : il lui manque la spécialisation. Les principaux établissements métallurgiques ont été organisés par l'Etat, mais ces usines sont en déficit, car les commandes qu'elles reçoivent pour l'armée, la marine, les chemins de fer sont basées sur les prix d'Europe et d'Amérique, si bien qu'elles travaillent à perte aux frais du contribuable japonais. On voit que l'industrie sidérurgique au Japon en est encore au stade officiel et artificiel et qu'elle est loin d'avoir conquis l'autonomie rêvée.

Les deux tiers du minerai de fer travaillé au Japon viennent de l'étranger (190.000 tonnes), presque exclusivement de la Corée et de la Chine. C'est encore l'industrie étrangère qui doit fournir les quatre cinquièmes du fer consommé au Japon; et encore faut-il noter que le principal établissement privé, celui de Muroran, a été fondé en 1907 avec l'appui bienveillant du gouvernement par l'association d'une société japonaise avec les grandes maisons anglaises Armstrong et Vickers.

Jusqu'à la fin de la dernière guerre, l'armement et l'équipement de l'armée et de la flotte étaient des débouchés importants pour l'industrie européenne. Depuis lors, le Japon a entrepris de se suffire à lui-même et il y a réussi, du moins en apparence : il a fondé des arsenaux, des ateliers d'Etat qui, avec quelques établissements privés, fabriquent presque en totalité les fournitures de l'armée. Cependant on peut remarquer que, pour les canons et les mi-

trailleuses, les pièces viennent d'Europe et sont ajustées au Japon; une aciérie française a reçu une commande de tôles d'acier destinées à fabriquer des outils de campement. Jusqu'en 1905, tous les navires japonais ont été construits à l'étranger, en Angleterre en particulier. Actuellement tous les navires nouveaux sont mis en chantier dans le pays. Les arsenaux sont bien outillés et bien près de pouvoir se passer de l'Europe, cependant les fortes cuirasses et les gros canons sont encore achetés à l'étranger; il en est de même pour l'acier laminé et maints articles de construction mécanique.

Le réseau des chemins de fer japonais compte plus de 8.000 kilomètres; il a été racheté par l'Etat en 1906 moyennant 1.200 millions de francs. De grands travaux de réfection et d'extension sont projetés qui réclameront des capitaux et du matériel que le Japon ne trouvera certainement pas sur place. Les rails viennent en majeure partie des Aciéries de l'État de Wakamatsu; le reste est acheté aux États-Unis, en Allemagne, en Angleterre et en Belgique. Les locomotives provenaient en grande partie des États-Unis, mais on vient d'adopter un nouveau type allemand qui permet une économie de combustible. Les wagons sont presque tous construits au Japon, mais certaines pièces, telles que bandages, essieux, ressorts, sont importées au moyen d'adjudication entre les maisons agréées par l'Etat. Si les constructeurs français ne fournissent pas les chemins de fer impériaux, c'est en partie parce qu'ils ne se soumettent pas aux formalités nécessaires pour être agréés, et aussi parce que presque tous les ingénieurs japonais ont fait leurs études techniques en Angleterre ou en Amérique : ils sont ainsi amenés à préférer un matériel qu'ils ont étudié.

Le développement de l'industrie au Japon a eu pour conséquence une grosse demande de machines étrangères. Le principal fournisseur de cet outillage industriel est l'Angleterre. La construction mécanique a naturellement cherché à s'implanter au Japon où elle a trouvé un terrain favorable, par suite du goût des Japonais pour les fabrications ingénieuses et minutieuses et de leurs facultés d'assimilation; cependant le prix de revient reste élevé et la qualité médiocre à cause du manque de spécialisation. Pour beaucoup d'industries, filatures, tissages, gaze, c'est encore à l'étranger qu'il faut s'outiller. Il en est de même pour le matériel électrique qui est appelé à prendre une importance considérable, à en juger par les forces hydrauliques utilisables situées dans les régions montagneuses.

Il serait oiseux de passer en revue toutes les industries japonaises. Celles que nous venons de voir nous offrent déjà des enseignements multiples. Le premier, c'est que les Japonais sont pleins d'initiative et de volonté; mais cela ne suffit pas pour arriver à créer des industries de toutes pièces; il y a des conditions économiques qui ont une influence prépondérante. Pour lutter avantageusement avec les vieilles industries européennes solidement assises, il manque aux Japonais l'expérience et la pratique, mais ce défaut passera. Ce qui ne passera pas, c'est le manque de certaines matières premières importantes. Ce qui passe chaque jour, c'est le bon marché de la main-d'œuvre : les salaires se sont déjà accrus dans de fortes proportions. Ce qui ne passe pas, ce sont les impôts et la hausse du prix de la vie. La conséquence, c'est que la fabrication japonaise est souvent plus coûteuse que la fabrication européenne et que, malgré les droits protecteurs, la concurrence de l'Occident reste possible : voilà où en est aujourd'hui le péril jaune économique.

Pour essayer de lutter avec l'étranger, les industries japonaises ont dû, dès le début, se monter sur un grand pied avec un outillage très complet et très perfectionné. Ce gros capital engagé, qui provient souvent de bourses européennes, réclame une rémunération qui grève d'autant les frais généraux. L'industrie japonaise en arrive forcément à travailler en grand et, comme les entreprises sont nombreuses et que les facultés d'absorption du marché sont limitées, on aboutit à la surproduction. Il faut s'assurer des marchés étrangers : on monopolise ceux sur

lesquels on a la prédominance politique comme la Corée et la Mandchourie, et on cherche à conquérir le marché chinois, mais on y trouve une rivalité commerciale très vive. Il se pourrait qu'un jour le développement industriel du Japon le poussât dans la voie de l'expansion politique pour s'assurer par la force des débouchés commerciaux. Mais nous n'en sommes pas encore là, et le Japon ne peut pas se mettre à dos les vieilles puissances dont il a encore grand besoin : il lui faut un outillage qu'il n'est pas encore à même de se fabriquer : il lui faut des matières premières et des produits semi-manufacturés ; il lui faut des articles que son agriculture ne lui donne pas ; il lui faut surtout des capitaux. Entre la forte importation d'hier et l'exportation de demain l'heure n'a pas sonné du splendide isolement économique qu'avaient rêvé quelques Japonais. L'essor industriel n'a pas supprimé l'importation, tout au contraire, mais il a opéré un déplacement de la demande. Le Japon réclame aujourd'hui moins d'objets de consommation directe et plus d'objets destinés à alimenter sa fabrication : il est devenu apte à produire, et c'est en cela qu'il a conquis son autonomie économique. Il reste que celle-ci est peut-être encore un peu factice, tout au moins prématurée, et que, si l'appui artificiel de l'État venait à leur faire défaut, bien des industries devraient disparaître : à vouloir bâtir trop vite on ne bâtit pas toujours solidement. Les droits protecteurs très élevés qu'on a établis ne sont pas toujours un obstacle à l'importation, et c'est le consommateur japonais qui en fait les frais ; sa faculté d'achat s'en trouve réduite au détriment du commerce et aussi de l'industrie nationale dont le marché local, nous l'avons vu, est étroit et instable, faute d'épargne, de réserves et de fortunes acquises. Il est bon de remarquer qu'à bien des tournants de la science sociale nous rencontrons la stabilité comme un des facteurs les plus importants de la prospérité et du progrès.

II. — Le commerce direct.

Nous venons de voir les efforts qu'a faits le Japon pour se créer une industrie et nous savons maintenant en quoi consiste sur ce point son autonomie économique. Puisque le développement de la fabrication, bien loin de supprimer le commerce extérieur, lui est au contraire un stimulant, il convient, pour être indépendants, de ne pas laisser ce commerce entre les mains des étrangers, d'être soi-même ses propres importateurs et ses propres exportateurs : les Japonais en arrivent ainsi à la théorie du commerce direct, qu'ils essaient d'ailleurs très énergiquement de faire passer dans la pratique. Nous avons vu ce qu'ils ont fait déjà pour le commerce de la soie.

Le commerce direct avec les maisons japonaises présente des dangers et des difficultés. Nous savons que le marché japonais est soumis à de grandes et brusques variations, que la consommation y a une faculté de resserrement peu ordinaire. Il n'y a pas de vieille richesse au Japon. Aussi, la plupart des négociants n'ont-ils aucune surface, aucune fortune, aucune solidité ; ils ne vivent que de crédit et sont à la merci du moindre à coup. Si le marché fléchit, les faillites se succèdent nombreuses. Le commerçant étranger, établi en France ou en Angleterre, est mal placé pour juger du crédit qu'il peut accorder à tel ou tel marchand japonais et il ne peut pas surveiller les fluctuations, souvent très brusques, du marché. Il lui faut un représentant installé sur la place et bien au courant du pays.

A ces causes économiques il s'en ajoute d'autres, d'un ordre particulier. La probité commerciale n'est pas comprise au Japon comme ailleurs : il y règne une amoralité qui est reconnue de tout le monde. On cherche à réagir, et l'État s'y emploie ; mais, sauf des exceptions d'ailleurs nombreuses, on n'est pas arrivé à faire du commerçant japonais un honnête homme comme un autre. Il ne se fait aucun scrupule de ne pas exécuter les contrats, de ne pas accepter les livraisons, si le marché lui est devenu défavorable, de soulever des difficultés pour les paiements, de tromper sur la marchandise, de faire banqueroute, et surtout de contrefaire les articles étrangers. Pour mettre fin à ces

pratiques, il faudrait que les maisons étrangères se solidarisassent contre les marchands déshonnêtes, mais cette solidarité est impossible à réaliser, car la concurrence est trop âpre. On a cherché l'origine de ces mœurs commerciales dans le discrédit où se trouvaient les marchands sous l'ancien régime: ceux-ci étaient souvent des gens d'une moralité suspecte : ils auraient transmis leurs traditions aux générations nouvelles. Dans ces conditions, le commerce exige beaucoup de prudence et de surveillance : il faut connaitre les gens de très près et pouvoir se tenir très au courant de leurs affaires. Cela n'est pas possible de loin; il faut résider sur place, ce qui exclut le commerce direct. Il faut aussi être sur les lieux pour défendre ses produits et ses marques contre les imitations et les contrefaçons qui sont monnaie courante au Japon : il y a quelque temps, les journaux anglais menèrent une campagne énergique contre la « piraterie des marques de fabrique au Japon », et, en France, la grande objection que les milieux industriels élevèrent contre une participation à l'Exposition universelle de Tokyo fut le danger de voir contrefaire les marques exposées. Devant ces réclamations le gouvernement japonais a pris des mesures pour enrayer la fraude et a fait voter une nouvelle loi, très satisfaisante, relative aux brevets, marques et modèles de fabrique (en vigueur depuis le 1er novembre 1909). Mais encore, pour faire usage efficace de la loi et pour poursuivre les contrefacteurs, est-il nécessaire d'être sur place.

Pratiquement le commerce direct n'est donc pas à recommander aux maisons étrangères. Adoptera-t-on, comme le font la plupart des négociants français, le commerce à la commission? Notre attaché commercial ne le conseille pas. Il fait ressortir tous les inconvénients qu'il y a à attendre les commandes d'un commissionnaire qui n'a aucun intérêt à faire prévaloir votre produit et qui souvent même peut avoir un intérêt contraire, surtout s'il est étranger. Il est de beaucoup préférable d'avoir un représentant fixe résidant au Japon. Peu nombreuses sont les maisons françaises qui peuvent avantageusement faire les frais d'un représentant exclusif, du moins pour le moment, eu égard au chiffre d'affaires qu'elles font. Mais elles ont la ressonrce de se faire représenter par des maisons déjà établies au Japon, de préférence par des maisons françaises. Cependant ces maisons sont peu nombreuses et plusieurs ont déjà leur plein de représentations. M. Fernand Pila préconise alors le système du consortium, déjà recommandé par M. Jean Périer : plusieurs fabricants de produits analogues, mais non concurrents, s'associant pour entretenir à frais commun un représentant. Malheureusement, les commerçants français ne veulent pas faire de frais; ils ne veulent courir aucun risque : M. Pila en cite de nombreux exemples. En particulier, ils se refusent à faire la moindre publicité, la moindre réclame; lorsque leurs représentants le leur conseillent, ils leur répondent de la faire à leurs risques et périls, s'ils le jugent à propos. Est-ce bien ainsi qu'il faut entendre le commerce moderne? Est-ce là un état d'esprit qui permette de soutenir victorieusement la concurrence mondiale? Le résultat de cette manière de faire se traduit par une diminution de l'importation française alors que celle des autres pays augmente, malgré les barrières douanières et le rêve d'autonomie économique du Japonais.

Nous avons vu que ce rêve est une utopie et qu'une nation ne saurait développer ses activités économiques sans développer par contre-coup son commerce extérieur et même l'importation étrangère. Nous venons de voir maintenant quelles raisons d'ordre général ou particulier s'opposent à ce que des relations commerciales directes s'établissent entre des pays aussi lointains et de mœurs aussi différentes que l'Europe et le Japon. Enfin, nous constatons avec regret que nos commerçants ne savent généralement pas profiter des opportunités qui s'offrent à eux dans les pays neufs ; ils ne savent pas ou ne peuvent pas s'adapter avec aisance à des conditions commerciales nouvelles. Ils sont prisonniers de leurs habitudes. Leur éducation est à refaire, et à cet égard ils

pourraient avantageusement s'inspirer de l'exemple des Japonais qui ont fait preuve, depuis cinquante ans, de remarquables facultés d'assimilation.

Paul Roux.

BIBLIOGRAPHIE

Le rôle social de la fermière, par P. de Vuyst, inspecteur principal de l'Agriculture. — Bruxelles, Albert Dewit: Paris, Charles Amat.

« Ce sont les femmes qui font et défont les maisons. » Si cet adage peut s'appliquer à toutes les femmes, il est tout particulièrement vrai pour les paysannes qui, non seulement sont chargées, dans leur ménage, du budget des dépenses, mais participent pour une large part, dans l'atelier agricole, à la production des recettes. Au point de vue économique, il est donc nécessaire que les capacités professionnelles de la femme, dans son domaine propre, ne soient pas inférieures à celles de l'homme. Au point de vue du relèvement de la condition sociale du paysan, le rôle de la femme est prédominant, puisque c'est elle qui préside au Mode d'existence, qui est chargée d'assurer l'alimentation de la famille, d'entretenir les vêtements, d'ordonner et d'orner l'habitation. Comme le disait un ministre canadien : on s'est occupé depuis longtemps de l'amélioration des animaux de la ferme; puis, un beau jour, tout récemment, on a découvert que, dans la ferme, il y avait un fermier et à côté du fermier une fermière qui, eux aussi, avaient besoin d'être améliorés, perfectionnés.

C'est pour répondre à ce besoin qu'on a créé l'enseignement professionnel agricole et l'enseignement ménager. On sait quel succès ont eu l'un et l'autre en Belgique. Mais à l'étranger, et en France en particulier, on n'est pas resté inactif. M. de Vuyst a voulu indiquer ce qui s'était fait dans les différents pays.

A côté des écoles et des cours d'enseignement ménager qui s'adressent plutôt aux jeunes filles, il existe aux Etats-Unis, au Canada, en Pologne et en Belgique des cercles de fermières qui groupent les maîtresses de maison et les mères de familles à qui leurs occupations ne permettent pas de suivre des cours. Ces cercles « se proposent de propager des notions d'économie domestique, d'hygiène, d'alimentation et de soins ménagers, de répandre des idées plus pratiques sur les vêtements, le chauffage et l'éclairage, sur l'éducation rationnelle de l'enfance, sur les moyens d'améliorer la situation morale et physique de la population ». Ces cercles ont des réunions dans lesquelles on étudie une ou plusieurs des questions rentrant dans le programme ci-dessus. On y donne des conférences, on y fait des enquêtes, on y trouve une bibliothèque et des tracts. Il semble bien que ces cercles de fermières répondent à un besoin réel, car, dans la province d'Ontario, de 1905 à 1910, le nombre des membres a passé de 7.018 à 16.104, le nombre des sections locales de 208 à 560 et le nombre des conférences de 2.380 à 8.171. En Belgique, la progression a été aussi accentuée. En 1906, il y avait 2 cercles comptant 115 membres; en 1910, il y en avait 74 avec 6.929 membres.

Le livre de M. de Vuyst est rempli de renseignements pratiques sur l'enseignement ménager agricole et sur les associations, ce qui en fait un livre profitable à lire et le guide nécessaire de tous ceux qui veulent participer à ce mouvement d'éducation professionnelle de la paysanne.

Paul Roux.

Autobiographie de Henry M. Stanley, publiée par sa femme, Dorothy Stanley, traduite par Georges Feuilloy. Tome II. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Plon-Nourrit et Cie, édit.

Nous avons rendu compte précédemment de la première partie de cette biographie (*Supra*, p. 143). La suite des aventures du célèbre explorateur ne dément pas l'impression que procure le récit de celles de sa jeunesse : lorsqu'on le suit au travers de ses fantastiques pérégrinations au sein de l'Afrique encore inconnue, lorsqu'on mesure la tâche immense ac-

complie par lui en dotant les nations de l'Europe d'un domaine qui pourrait constituer pour elles une ressource inépuisable, lorsqu'on examine par quels procédés dignes d'un financier avisé et scrupuleux, doublé d'un diplomate habile il réalisait de tels exploits, on comprend comment, pour mener à bien une œuvre aussi gigantesque, il ne fallut rien moins que l'énergie, la droiture de caractère et l'équilibre de toutes les facultés accumulées depuis son enfance. Ce qui surprendra encore plus les lecteurs qui, nombreux peut-être, se sont laissé prendre aux calomnies répandues contre l'explorateur, c'est le sentiment religieux profond qui l'inspira toute sa vie, la pitié toute chrétienne et le désir d'évangélisation qui imprégnèrent ses rapports avec les noirs, la foi et le sens élevé de la vie qui soutinrent son énergie dans les épreuves qu'il traversa. C'est vraiment une noble et belle figure qui ressort de ces deux livres attrayants autant qu'instructifs, et qu'il serait à souhaiter de voir entre toutes les mains.

O.-G.

Les carnets de ma tante, par M. Salva du Béal. F. Paillart, édit., Abbeville. 1 franc.

Petit livre empreint d'une douce philosophie en même temps que d'une profonde expérience de la vie. Quelque personnelle que soit celle-ci, celle d'autrui n'est pas inutile : elle peut être bienfaisante, comme celle qu'expriment ces pages, lorsqu'elle nous enseigne le secret de la paix de l'âme et du bonheur.

L'Organisation des Forces ouvrières, par G. Olphe-Galliard, docteur en droit, ancien inspecteur du travail, avec une préface de Paul de Rousiers. Paris, V. Giard et E. Brière, 1911. 1 vol. de xv-384 p. : 8 francs.

Les lecteurs de la *Science sociale* connaissant déjà une partie du nouvel ouvrage de notre distingué collaborateur, M. G. Olphe-Galliard, qui avait bien voulu en donner les prémices à notre Revue[1]. C'est une importante contribution à l'étude d'un des problèmes les plus complexes et les plus ardus que présentent nos sociétés modernes à travail industriel intense. Avec une méthode très sûre, l'auteur dégage tout d'abord de l'observation de faits nombreux et caractéristiques la nécessité qui s'impose aux ouvriers des grandes usines de se grouper étroitement pour défendre dans chaque profession leurs intérêts collectifs. Il va plus loin et entre dans le détail des procédés employés pour établir le contrat collectif sur des bases précises. Enfin, et c'est là peut-être le chapitre qui se recommande le plus à l'attention, il détermine les conditions d'application et fait ressortir les résultats du contrat collectif. Ce n'est pas tout, en effet, de montrer l'avantage de l'organisation ouvrière et de prouver sa légitimité. S'il est vrai qu'elle est réclamée par les conditions présentes de la grande industrie, il ne faut pas oublier qu'elle ne se réalise pas *ipso facto* parce qu'elle est nécessaire. Ce sont les qualités du personnel ouvrier, son aptitude à la discipline volontaire, à l'action concertée, qui permettent seules sa création, son maintien et son développement. De même, le besoin d'une bonne organisation de la famille et des pouvoirs publics se fait sentir dans toute société et nous savons de reste que toutes les sociétés ne réussissent pas à l'établir.

Leur échec n'est pas dommageable qu'à elles-mêmes. Il est l'origine de la plupart des fausses solutions, c'est-à-dire des solutions artificielles. Il est toujours plus facile d'imaginer d'ingénieux systèmes que de se plier aux exigences d'une situation. Ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas tenter l'effort de cette adaptation, ceux qui restent incapables de la mener à bien, adoptent avec enthousiasme les recettes soi-disant infaillibles qui les en dispensent. C'est ainsi qu'en présence des très réelles difficultés auxquelles se heurte l'organisation des forces ouvrières dans la grande industrie moderne, on a tenté de transformer le contrat de travail qui lui sert de base et de supprimer le salariat par la coopération ouvrière. M. Olphe-Galliard consacre un chapitre à l'examen de ces tentatives, fixe les conditions de succès exceptionnelles de la coopération de pro-

1. V. Fascicule n° 80, avril 1911.

duction et les causes de son échec général. Il passe ensuite à la critique du Paternalisme, c'est-à-dire de la solution qui, dans une mesure plus ou moins grande, confie aux patrons le bonheur de leurs ouvriers. C'est encore du Paternalisme et non du moins décevant que la prétention de l'État d'assurer par sa toute-puissante intervention la paix de l'atelier, par exemple, par l'arbitrage obligatoire, tel qu'il est établi en Australasie. Et M. Olphe-Galliard trouve là une transition toute naturelle pour étudier les divers procédés de conciliation et d'arbitrage et faire ressortir que leur vertu dépend toujours des dispositions préalables des parties. Il peut être utile d'aider à se rencontrer des bonnes volontés qui se recherchent; il est vain de vouloir accorder bon gré mal gré des intérêts en conflit sérieux. C'est nier le problème : ce n'est pas le résoudre.

Ce court aperçu donnera une idée de la variété des points de vue envisagés par l'auteur. L'ouvrage qu'il vient de publier, et qui va prendre place dans la *Bibliothèque de la Science sociale*, est de ceux que tout le monde a besoin de lire et auxquels il est toujours utile de recourir. On y trouve en effet, à la fois, une appréciation d'ensemble très nette et de nombreux détails sur l'histoire de l'organisation ouvrière.

P. R.

Les Ports de Commerce français, par Albin Huart, membre de la Société d'économie politique, chargé de mission par le Musée social. Préface de M. Daniel Bellet, secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique, professeur à l'École des sciences politiques. Un volume in-12 de 261 pages, avec 3 planches. — Berger-Levrault, éditeurs, 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris. — Prix : 2 fr. 50.

L'ouvrage de M. Albin Huart met surtout en relief l'influence funeste que la politique protectionniste de la France a exercée sur sa marine marchande. L'auteur voit à cette situation, sinon un remède complet, du moins une atténuation notable dans l'établissement de zones franches maritimes. Certains ports, comme le Havre, profiteraient, en effet, de cette création parce qu'ils sont déjà le théâtre d'un mouvement d'échange de fret. Il y vient par mer des marchandises qui repartent par mer et on comprend aisément qu'un trafic de ce genre puisse être favorisé par la suppression des formalités douanières. Mais l'existence d'une zone franche dans un port maritime reste sans influence sur le développement de la fonction régionale de ce port, puisque les marchandises venant de son arrière-pays ou destinées à son arrière-pays passent à côté de la zone franche sans y pénétrer. On ne saurait donc attendre de la franchise d'une certaine zone dans nos grands ports maritimes une augmentation très sensible de notre commerce extérieur, puisque sa source principale se trouve dans le service de l'arrière-pays, comme M. Albin Huart l'indique très justement. Il est curieux de constater, au surplus, que les espoirs trop vastes conçus il y a quelques années quand ont paru les premières propositions relatives à la création des ports francs, ont été ramenés à de beaucoup plus modestes proportions à la suite des études et des rapports parlementaires dont ces propositions ont fait l'objet.

La conclusion de l'ouvrage fait ressortir la pressante nécessité de mettre nos grands ports français et leur outillage à la hauteur des nécessité du trafic maritime actuel, sous peine de voir ce trafic, déjà entravé par notre législation douanière, se détourner de plus en plus de nos côtes. Avec un sens très exact des besoins de notre commerce extérieur, M. Albin Huart s'alarme de voir la part de notre pavillon français trop faible dans les importations et même dans les exportations françaises par mer. Il montre combien il est avantageux aux producteurs français, désireux de créer et de conserver des débouchés à l'étranger, de confier leurs expéditions à des navires français. Les agents des compagnies de navigation sont, dans les ports d'outre-mer, les représentants intéressés du commerce et de l'industrie de leur pays. Les Anglais n'ont garde de l'oublier. Les Allemands sont plus attentifs encore à tirer parti de cette situation; c'est

grâce au labeur persévérant et à l'inlassable effort de ces agents qu'ils ont conquis tant de marchés et disputent âprement la clientèle à leurs concurrents .Mais il faut reconnaître que les négociants allemands soutiennent avec conviction les entreprises maritimes de leur pays, combinent leur action avec la leur, sans se laisser influencer par l'avantage temporaire et apparent que le pavillon étranger peut parfois leur offrir. Et ce n'est là qu'un des aspects de cette *action concertée* dont les nations modernes donnent de plus en plus l'exemple, mais qui exige une éducation sociale commencée au foyer de la famille et poursuivie toute la vie. L'aptitude à l'action concertée est aujourd'hui la condition indispensable de l'exercice de l'initiative individuelle. Dans l'étude du grand commerce contemporain, on s'en aperçoit à chaque pas.

P. R.

RÉUNIONS MENSUELLES

Comme les années précédentes, le Groupe parisien de la Société de Science sociale se réunira le *Quatrième Vendredi de chaque mois*, à 9 heures du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, à partir du mois de novembre.

L'ordre du jour de la réunion du vendredi 24 novembre porte une communication de M. G. Olphe-Galliard sur la *Conciliation et l'arbitrage dans les conflits entre Patrons et Ouvriers.*

Nous rappelons à nos adhérents de la Province et de l'Etranger qui se trouveraient de passage à Paris, que ces réuions leur sont ouvertes et que nous serons très heureux de les y rencontrer. Chaque communication est suivie d'un échange de vues auquel tous les membres présents sont invités à prendre part. L'ordre du jour est annoncé dans le *Bulletin* qui précède chaque réunion et plusieurs de nos collègues ont pris l'excellente habitude de préparer les observations que leur suggère le sujet traité. De cette manière, l'expérience de chacun profite à tous. Il est bien entendu, au surplus, que les personnes empêchées d'assister à ces réunions peuvent nous adresser les communications écrites qu'elles désireraient présenter. Il en sera donné lecture.

LIVRES REÇUS

Assistance publique et charité privée, par Maurice Beaufreton, 1 vol. 4 francs, de L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE D'ASSISTANCE, PRÉVOYANCE, HYGIÈNE SOCIALE ET DÉMOGRAPHIE (V. Giard et Brière, édit. Paris).

Le Crédit agricole en France, par Henry Sagnier, avec une préface de M. Jules Méline, 1 vol. 3 francs (Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris).

La Nationalisation des assurances, par Etienne Buisson, 1 vol. in-18 à 0 fr. 75, de la collection LES DOCUMENTS DU SOCIALISME (Marcel Rivière et Cie, édit. Paris).

Les Trois grandes Journées régionalistes de Bourges (15, 16, 17 sept. 1911). 1 brochure de la Revue mensuelle *Le Réveil de la Gaule*, 6 *bis*, rue Lebouis, Paris.

Doit-elle mourir? par E. Heberlin, avec une préface de G. Bonjean, 1 vol. in-18, 3 fr. (Giard et Brière, édit.).

Essai d'assistance comparée, par H. Lasvignes, 1 vol. in-18 de l'ENCYCLOPÉDIE D'ASSISTANCE, PRÉVOYANCE, HYGIÈNE SOCIALE ET DE DÉMOCRATIE, 1 vol. relié toile, 4 fr. (Giard et Brière, édit.).

NOVEMBRE 1911 87e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les cours de science sociale. — Les réunions mensuelles. — Monographie d'un atelier de Toulouse, par Julie ***. — Correspondance. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

Mlle Mariuccia Rusconi, San Dominico di Firenze (Italie), présentée par MM. Paul Descamps et Paul Roux.

M. Fernando Luis Asorio, 81, rua Marquez de Abrantes, Rio-de-Janeiro (Brésil), présenté par M. Paul de Rousiers.

M. Cincinnato Braga, avocat, député au Congrès fédéral, rua Victoria, 80, São Paulo (Brésil), présenté par M. V. da Silva Freire.

M. René Court, propriétaire-agriculteur, château du Petit-Moulin, par Les Choux (Loiret), présenté par M. Henri Brun.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

Le cours de M. Paul Bureau, qui, comme d'habitude, a lieu tous les mercredis, à 5 heures, à la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, à Paris, a pour sujet l'*Étude de la famille et du mariage dans les Sociétés occidentales*.

A la Faculté de droit de Nancy, M. Gabriel Melin traitera cette année de l'*Éducation en Pays communautaire et en pays particulariste*.

M. J. Durieu continuera au Collège libre des sciences sociales, l'*Étude des Types sociaux de l'Ile de France*. Nous annoncerons en temps utile la date d'ouverture de ce cours.

La réouverture du *Cours de Méthode*, par M. Paul Descamps, aura lieu le 24 novembre et se continuera tous les vendredis, à 5 heures, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Nous rappelons à nos lecteurs que la première réunion aura lieu le vendredi 24 novembre, à 9 heures du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente. La communication, qui sera faite par M. G. Olphe-Galliard, portera sur *la Conciliation et l'arbitrage dans les conflits entre Patrons et Ouvriers*.

La réunion suivante, qui aura lieu le 22 décembre, comportera une communication de M. Descamps sur *les Pouvoirs locaux en Angleterre*.

MONOGRAPHIE D'UN ATELIER A TOULOUSE

L'étude que nous publions ci-dessous présente un rare caractère d'originalité. Elle a été préparée et rédigée par une jeune fille qui a vécu, pendant quinze mois, en qualité d'ouvrière, dans l'atelier qu'elle

décrit. Elle offre à ce point de vue des garanties particulières de documentation. L'auteur a eu, d'ailleurs, le souci de mettre à profit la méthode de la science sociale, et la perspicacité naturelle dont elle est douée paraît en avoir été accrue d'une manière notable. Son exemple est intéressant pour toutes les personnes auxquelles le goût de l'observation sociale permet de tirer parti des occasions favorables d'enquête qui se rencontrent sur leur chemin. C'est pourquoi nous le signalons à nos lecteurs, en adressant nos meilleurs remerciements à l'auteur anonyme qui a bien voulu nous faire profiter de sa curieuse « expérience sociale ».

P. R.

Les papeteries de Brienne, à Toulouse, sont une entreprise industrielle tentée depuis deux ans seulement. Elles doivent leur succès, d'abord à ce que, comme elles le font remarquer dans leur catalogue, leur création s'imposait comme une nécessité dans la zone méridionale. Le Midi n'avait pas encore, en effet, de papeterie complète de ce genre. On n'y trouvait guère que des fabriques de registres, de cahiers d'écoliers, de cahiers de papier à lettre. Toulouse possédait autrefois une fabrique d'enveloppes ; mais il y a une vingtaine d'années qu'elle n'existe plus, et le Midi avait recours aux fabriques d'Angoulême ou de Paris. Une papeterie produisant tous ces articles à la fois avait donc les meilleures chances pour réussir. La clientèle étant certaine, il ne fallait que se procurer la matériel qui permît d'exécuter le travail. Grâce à des capitaux suffisants, on put installer une usine dont l'outillage offre, dit encore le catalogue, tous les perfectionnements de la mécanique moderne. L'usine, profitant de l'évolution industrielle, n'a pas eu à passer du stade de la manufacture au stade de la fabrique. Elle a réalisé celui-ci du premier coup, au moins autant que possible.

C'est donc grâce à la facilité de se faire une clientèle, et à la fabrication mécanique, qui ne demande pas un long apprentissage, que la papeterie a dû son succès immédiat.

Situation de l'atelier. — Quand on jette les yeux sur un plan de la ville de Toulouse, on voit à l'ouest un quartier de forme triangulaire, ayant son sommet au quai Saint-Pierre, à l'endroit où le canal de Brienne sort de la Garonne, et sa base au bassin de l'Embouchure. Agglomération de maisons, en général basses et mal entretenues ; rues mal pavées, étroites, enchevêtrées : tout autour des terrains non bâtis, avec çà et là quelques belles maisons, et quelques villas coquettes. — Ce sont les Amidonniers.

Les longues allées qui bordent le canal, ombragées de hauts platanes dont les branches touffues se rejoignent pour former une voûte, et donner de chaque côté l'illusion d'un profond tunnel : — le Ramier du Bazacle, grand parc qui longe la Garonne ; — les Arènes où ont lieu les courses de taureaux ; — le Vélodrome et le Stand attirent dans ce lieu une grande foule, les dimanches et jours de fête.

Les nombreuses usines qui s'y sont installées, soit à cause de la proximité de l'eau, soit à cause de celle de l'usine électrique du Bazacle, y font accourir, tous les jours, de tous les points de la ville, une quantité d'ouvriers et d'ouvrières.

La Manufacture des Tabacs, immense bâtisse en briques qui domine l'entrée des allées de Brienne de sa majestueuse façade rougeâtre, ouvre chaque jour sa porte à 1.850 ouvriers, hommes et femmes — un laminoir [1], établi au Ramier du Bazacle, emploie une centaine d'ouvriers et une quarantaine d'ouvrières — une fabrique de sandales, cent ouvrières envi-

1. L'atelier dont il s'agit comprend trois parties : laminoir, tréfilerie, pointerie. Il est généralement désigné sous le nom de Laminoir ou de Forge. Il occupe, en réalité, une quarantaine d'ouvrières. Trente à trente-deux sont employées au triage du fer. Ce travail est, à ce que m'a dit un ouvrier de l'endroit, réservé aux femmes dans toutes les grandes forges de l'Est de la France. Voici en quoi il consiste. Le vieux fer qui est empilé doit être transporté dans une grange où on l'arrange en paquets de 60 à 70 kilos. Dix ouvrières sont occupées à transporter le fer de la grande pile à la grange. Parfois même elles déchargent les camions, travail qu'elles font trois fois plus vite que les

ron. En parcourant la longue rue des Amidonniers, on aperçoit une scierie mécanique, une teinturerie, un tricotage mécanique où travaillent une soixantaine d'ouvrières et une vingtaine d'employés, une filature de coton avec une centaine d'ouvrières, une fabrique de pain de gluten, une papeterie. C'est de cette dernière qu'il s'agit.

I. — TRAVAIL ET OUVRIERS.

Recevant le papier en rames de Paris, d'Angoulême ou de Toulouse même, les Papeteries de Brienne en font des cahiers et des enveloppes, qu'elles impriment sur commande. Elles comprennent donc une fabrique de cahiers, une fabrique d'enveloppes et une imprimerie.

Le régime du travail dans l'usine est celui du grand atelier. La fabrication est presque exclusivement mécanique, les machines sont presque toutes mues au moyen de l'électricité, quelques-unes sont à pédales, que font marcher des ouvrières.

Outillage. — Il s'est fabriqué dans les mois de juillet, août et septembre 1910, 800.000 cahiers environ. Il se fabrique chaque jour de 100.000 à 120.000 enveloppes. Pour arriver à ces chiffres qui, sous peu, vont s'accroître considérablement et se doubler, il a fallu se procurer un outillage qui a demandé quelques capitaux. On n'est pas arrivé du premier coup.

Ce n'a été d'abord qu'une petite fabrique de cahiers établie rue Bayard avec trois ou quatre ouvriers et autant d'ouvrières. Elle s'installa au mois de mai 1909 rue des Amidonniers, dans les locaux d'une ancienne chapellerie. Elle s'annexa bientôt, avec son modeste personnel et son outillage encore plus modeste, puisque composé d'une rogneuse seulement, le fond d'un autre atelier de papeterie dont elle était cliente pour le travail qu'elle ne pouvait exécuter faute de machines. La fabrique agrandie installait dès lors dans son nouveau local trois régleuses automatiques ou machines qui règlent le papier; deux piqueuses ou machines destinées à retenir les feuilles d'un même cahier par deux bouts de fil métallique, et une nouvelle rogneuse, machine automatique, coupant les bords des cahiers une fois fabriqués et piqués. Elle avait donc, dès ce moment, un outillage pour fabriquer les cahiers.

Elle monta en même temps une petite imprimerie avec deux machines, les caractères et châssis nécessaires pour adresses sur enveloppes, en-têtes de lettres, de factures et autres imprimés de ce genre. Elle plaça aussi dans l'imprimerie une deuilleuse ou machine destinée à encadrer de noir les lettres de deuil, et une cisaille pour cartes de visite.

Mais, surtout, elle introduisit de nouveau à Toulouse la fabrication des enveloppes, installant ainsi un atelier complet de papeterie sur le modèle de ceux d'Angoulême ou de Paris. Elle reçut pour cette industrie des machines fabriquées à Ivry : une machine pour découper les enveloppes, une gommeuse pour mettre sur l'enveloppe découpée la colle qui sert à la cacheter, deux machines automatiques pour le pliage de l'enveloppe découpée et gommée, et pour ce même travail quatre

hommes, d'après l'ouvrier qui m'a renseigné. Le reste des ouvrières choisit le fer et fait les paquets. Ces paquets sont ensuite portés à la bascule. C'était autrefois les ouvrières qui les transportaient. Ce fut défendu, il y a deux ans, par l'Inspecteur du Travail, ce qui amena une baisse de prix pour le travail aux pièces. Mais, les ouvrières se rattrapent à cause du temps qu'elles perdent en moins.

Celles qui mettent en paquets sont payées à raison de 2 fr. 50 les 1.000 kilos. Or, 1.000 kilos est le maximum où elles peuvent arriver. Beaucoup restent loin de ce chiffre parce qu'elles perdent du temps. — Les ouvrières qui transportent le fer sont à la journée. Elles ne gagnent pas plus de 1 fr. 75, de même d'ailleurs que l'une d'entre elles qui est chargée de distribuer l'ouvrage à celles qui mettent en paquets, afin qu'elles ne se disputent point. — Six ouvrières sont employées à la tréfilerie et à la pointerie, les unes pour rouler le fer, les autres pour mettre les pointes en paquets. L'une de celles-ci, qui est très au courant, gagne 3 francs par jour, les autres 2 francs environ.

La journée est de dix heures. Le travail commence à 6 heures du matin jusqu'à 11 heures. Il reprend à midi 1/2 jusqu'à 6 heures. L'on a un quart d'heure dans la matinée et un quart d'heure dans la soirée pour déjeuner et goûter. Le métier est très salissant. Aussi les ouvrières quittent-elles leurs vêtements pour en mettre d'autres faits en toile de sache.

pédales, machines bien plus simples, mais mues par l'ouvrière elle-même.

C'est avec ce matériel que la nouvelle usine put exécuter les commandes qui lui venaient d'une petite clientèle déjà acquise, mais rapidement et facilement accrue, si bien que, pour faire face au travail augmentant sans cesse, il fallut faire l'achat de nouvelles machines. L'on ajouta pour les cahiers une piqueuse automatique venant de Suisse. Elle pique les cahiers avec du fil de lin. Ce travail se faisait jusqu'alors à la main. On fit venir de Paris un rogneuse spéciale pour le papier à lettre, car la fabrique de cahiers comprend aussi le papier à lettre. Les enveloppes s'augmentèrent successivement de trois machines automatiques (ce qui fit cinq avec les deux premières), et cinq pédales, ce qui fit neuf. Il vient d'arriver de Paris, des ateliers de l'Atlas, une gommeuse qui mesure 14 mètres de long, et qui, étant double, permettra de faire le double du travail qui se fait à la première.

L'imprimerie accroît aussi son matériel. On y imprime, outre ce qui a été dit, les couvertures de cahiers avec leurs gravures, sauf cependant les couvertures à images coloriées, qui viennent de Paris.

Enfin, pour transporter d'un étage à l'autre les charges de papier, un ascenseur électrique, construit à Toulouse même, et des wagonnets pour les ateliers.

Voilà l'outillage de l'usine en ce moment, outillage qui n'est pas encore suffisant.

Dans l'ancien atelier, le matériel ne se composait, paraît-il, que d'un découpoir et de quelques pédales; quant au gommage, il se faisait à la main, ainsi que le pliage d'un grand nombre d'enveloppes. C'était donc plutôt une manufacture qu'une fabrique.

Atelier. — L'installation de l'usine a demandé, de son côté, des frais assez importants. L'ancien bâtiment presque en ruine a été peu à peu complètement transformé, et les Papeteries de Brienne présentent aujourd'hui un fort bon aspect, soit au dehors, soit au dedans. Ce n'est point un de ces ateliers, si nombreux à Toulouse, renfermés, sombres, malpropres, où l'on ressent en entrant un profond malaise, un manque d'air, de lumière et de tout ce qui pourrait agrémenter le travail.

On aperçoit entre les Arènes et le Parc de Bazacle où s'étend le Vélodrome, une grande bâtisse régulière, à deux étages, divisée en trois corps, l'un plus grand, central, longeant un canal de fuite, d'où plusieurs des ateliers déjà cités tirent leur force motrice; les deux autres latéraux, s'avançant jusque sur la rue; dans l'intervalle, une cour fermée recouverte entièrement d'un vitrage. La façade est orientée vers le nord. Sur tous les côtés sont alignées de grandes ouvertures nombreuses et régulières. C'est vaste et aéré. Dès que l'on entre, on éprouve une impression d'ordre et de propreté. Une enseigne donne une idée exacte du travail et de sa répartition : d'un côté, entrée des ateliers; de l'autre, entrée des bureaux et magasins. — Le local déjà existant, suffisant à peine au matériel et au personnel actuel, demandera nécessairement un agrandissement.

L'air qu'on respire n'est pas chargé de poussière; il n'est pas empesté non plus par l'éclairage qui est à l'électricité. Le travail n'est pas sale, et l'usine offre toutes les garanties d'hygiène possibles, sauf cependant que la salle où se gomment les enveloppes, étant très chauffée en vue du séchage, se trouve l'être beaucoup trop pour les ouvrières qui y travaillent. Il arrive souvent qu'elles prennent froid, et même que, ne pouvant pas supporter cette chaleur, elles se trouvent mal.

Le reste des ateliers est convenablement chauffé en hiver avec des poêles à coke. En été, l'on n'y souffre point trop de la chaleur, car on établit des courants d'air. Le travail, en général, n'est pas fatigant, et presque toutes les ouvrières sont assises. Il y a cependant des opérations qui sont pénibles. Nous allons les suivre une à une.

Opérations et personnel. — A) *Pour les cahiers*, le travail comprend successivement : réglage, pliage, encartage, couture, pose du buvard, collage du dos, rognage.

1° Les ouvrières chargées du *réglage* sont appelées régleuses. Leur travail consiste à diriger les machines qui règlent le papier ; changer les encres, les rouleaux ; arranger les fils pour les diverses rayures ; fournir le papier, soit que la machine le prenne d'elle-même, soit qu'il faille l'arranger d'une certaine manière ; le recevoir, à moins que cette dernière opération ne soit exécutée par une leveuse de feuilles. L'atelier compte trois régleuses, plus une apprentie. L'une de ces ouvrières que j'ai questionnée, m'a déclaré qu'il fallait au moins trois ans d'apprentissage. « C'est, m'a-t-elle dit, un véritable métier qu'on ne connaît jamais assez. Il plaît à très peu d'ouvrières. Pour moi, a-t-elle ajouté, je l'ai toujours aimé. » C'est en effet la meilleure régleuse de l'atelier.

2° *Pliage, encartage, couture, pose du buvard* sont les quatre opérations nécessaires pour la fabrication des cahiers. Elles sont faites par la même ouvrière. Elles consistent à réunir plusieurs feuilles (celles qui doivent composer les cahiers) et à les doubler (pliage), à mettre la couverture (encartage) ; à les coudre avec du fil métallique au moyen d'une machine mue avec les pieds (couture), et, enfin, à poser le buvard. Lorsqu'il s'agit de papier à lettre, c'est le pliage seul qui a lieu. Les ouvrières qui font ce travail sont actuellement au nombre de sept. Ce n'est pas difficile et l'on est très vite au courant. La principale difficulté consiste à acquérir la vitesse qui permet de gagner de bonnes journées. — Lorsque les cahiers, au lieu de se coudre avec du fil métallique, doivent se coudre avec du fil de lin, ils passent à d'autres ouvrières, celles qui sont chargées de la piqueuse déjà citée. Cette machine occupe trois personnes, l'une pour faire passer les cahiers, l'autre pour les coudre et la troisième pour les recevoir. Cette piqueuse peut coudre au moins 12.000 cahiers par jour, lorsqu'une ouvrière pouvait en coudre 1.000 tout au plus.

3° Certains cahiers se recouvrent au dos d'une bande d'étoffe noire. C'est ce qu'on appelle le *collage du dos*. Cette opération occupe une ouvrière, à laquelle on en adjoint une ou deux autres lorsqu'il y a surcroit de travail.

4° Le *rognage* est une opération faite par des hommes seulement. Il y a trois machines occupant trois ouvriers. Le travail consiste à ranger en droite ligne de petites piles de cahiers sous la lame de la rogneuse, afin d'en couper les bords. Cela ne demande, ni tension de l'esprit, ni apprentissage. Cela ne demande même pas en soi de force corporelle et on ne s'expliquerait pas que ce travail fût exécuté par des hommes et non par des femmes si les rogneurs n'avaient pas en outre à transporter d'un atelier dans l'autre, dans des wagonnets parfois très chargés, les cahiers qu'ils doivent rogner ou qu'ils viennent de rogner.

Dans la fabrication des cahiers, le travail qui offre le plus de difficultés est la direction des machines à régler.

Les cahiers occupent actuellement à l'usine 15 ouvrières et 3 ouvriers.

B) L'*imprimerie*, qui n'a pas grande importance, occupe un contremaître typographe et un ouvrier également typographe, puis deux margeuses. Les margeuses n'ont guère à s'occuper des machines qui sont préparées par les typographes. Elles n'ont qu'à les mettre en mouvement, et fournir une par une les feuilles qui doivent être imprimées. Au début, cette opération nécessite une grande attention, car il faut que la feuille soit placée en ligne et assez rapidement, parce que la machine est toujours en mouvement. Mais on ne tarde pas à acquérir le coup de main. — La deuilleuse et la cisaille pour cartes de visite installées, comme je l'ai déjà dit, dans l'imprimerie, emploient la première deux ouvrières, la seconde une ouvrière. Ces machines n'étant pas continuellement en marche, les ouvrières sont employées, soit au démaculage des lettres de deuil, qui consiste à les choisir et les tasser, soit au pointage, soit à la pose des œillets, soit au collage, et à d'autres petits travaux similaires qui ne paraissent pas être grand'chose, mais dont la naissance et la pratique constituent un métier.

C) *Pour les enveloppes*, les diverses opérations sont : découpage, gommage, pliage

à la pédale ou à l'automatique, mise sous bande.

1° Le *découpage* occupe deux ouvriers. L'opération n'est ni difficile, ni fatigante. Au moyen des emporte-pièce dont il y a de toutes les grandeurs et de toutes les formes, on découpe les enveloppes, en plaçant l'emporte-pièce avec la rame de plaque sous la plaque du découpoir qui s'abaisse automatiquement.

2° Le *gommage* occupe quatorze ouvrières et une apprentie. On en ajoutera assurément d'autres pour la gommeuse qu'on monte en ce moment. Voici en quoi consiste le travail : les enveloppes, au moyen de sangles mues automatiquement, passent sous des brosses imbibées de gomme. S'aidant d'un bivoir, l'ouvrière doit ranger les feuilles les unes sur les autres, en écaille ; le bord de chaque feuille ne doit être éloigné de l'autre que d'un travers de doigt. C'est ce qu'on appelle étendre. Ce travail, qui doit être régulier, demande une certaine adresse, qu'on acquiert avec l'habitude : il exige beaucoup d'attention : « C'est une vraie galère, me disait l'une de ces ouvrières. » Elles passent à ce travail à tour de rôle, ensuite elles s'occupent au dressage qui consiste à prendre les enveloppes gommées, les décoller et les ranger en tas réguliers.

3° Le *pliage à l'automatique* emploie quatre ouvrières. Ce travail n'est pas fatigant, mais demande une certaine connaissance de la machine. Il consiste à régler la machine, la mettre en mouvement, lui fournir les enveloppes, veiller à ce qu'elles se fassent bien, les enlever lorsqu'elles sont faites. Chaque machine plie de 30 à 35.000 enveloppes par jour. Comme la direction de la machine n'occupe pas constamment l'ouvrière, elle doit travailler en même temps à la mise sous bande d'une partie de ses enveloppes.

4° Le *pliage à la pédale* emploie pour chaque machine une ouvrière et une apprentie, la première pour mener la machine, la seconde pour tirer l'enveloppe. J'ai fait ce dernier travail pendant deux mois. Je fais le premier depuis un an. Le travail de tireuse n'est pas pénible, mais, la main doit être continuellement en mouvement. D'autre part, l'attention est sans cesse excitée, afin, dans la rapidité du mouvement, de ne point manquer l'enveloppe. Les premiers jours, on ressent de la fatigue, bien que l'on soit assis. Le dos fait mal, ainsi que le bras, et parfois, la main se gonfle. Ajoutez à cela les coups de piston ou de pattes que ne vous épargne pas une machiniste capricieuse et impatiente, pour ne point parler de cette avalanche de mots désagréables qu'elle vous lance toute la journée, et dont « chameau » et « charogne » sont les plus polis. Le travail de machiniste est des plus fatigant et réclame une certaine habitude pour une combinaison de mouvements, les quatre membres étant employés les uns après les autres. Mais, la plus grande difficulté est de savoir monter et régler sa machine, et de porter l'attention nécessaire pour bien faire son travail. L'attention doit être très soutenue, car il faut veiller absolument à chaque enveloppe. Avec cela, l'ouvrière peut donner dès le commencement un travail parfait. Quant à la vitesse, elle l'acquiert peu à peu. Voici à quels chiffres je suis arrivée : les trois premiers mois, je faisais en moyenne 9.000 enveloppes par jour. J'arrivais parfois à 12.000, mais difficilement. Peu à peu, j'y arrivai plus souvent, je fis même 13.000; vers le sixième mois, je me familiarisai avec les 14, 15 et 16.000. Je n'y arrivais pourtant jamais régulièrement. Je crois avoir donné pendant ce temps tout ce qu'on peut donner en soignant le travail. Mais, à force d'habitude, il est peut-être possible d'arriver à 20.000. L'atelier compte en ce moment 6 machinistes et leurs tireuses. — Les enveloppes pour cartes de visite et les enveloppes administratives, celles-là trop petites et celles-ci trop grandes pour être gommées à la machine, se gomment à la main. Les plus grandes même se plient à la main. Ce travail est fait par une ouvrière, et bien que la gommeuse qu'on monte doive gommer toutes les grandeurs d'enveloppes, une ouvrière connaissant ce métier sera toujours nécessaire dans l'usine.

5° *La mise sous bande* consiste à compter

les enveloppes par paquets de vingt-cinq, les entourer d'une bande et les emboiter. Ce travail est très facile. Il n'a rien d'attirant, sinon qu'il n'offre aucune difficulté. Il s'agit d'acquérir la vitesse qui permet de compter 30 à 35.000 enveloppes par jour. Enfin, divers autres travaux légers et délicats, tels que les papeteries : c'est le fait de ranger dans des boîtes le papier de luxe, l'orner de faveurs, etc. ; les enveloppes-fenêtres : ce sont des enveloppes avec ces évidements qui permettent l'inscription de l'adresse sur le pli même; il s'agit de recouvrir cet évidement d'une feuille de papier cristal transparent; les pochettes correspondance, travail consistant à mettre dans des enveloppes spéciales, appelées pochettes, un certain nombre de feuilles et d'enveloppes; les références; tous ces travaux avec la mise sous bande occupent une quinzaine d'ouvrières. Ce chiffre n'est d'ailleurs pas constant.

Le paquetage des enveloppes et des cahiers emploie quatre ouvrières. Ce travail est fatigant, vu que les ouvrières sont debout toute la journée et sont obligées de transporter d'une salle à l'autre les paquets de cahiers ou d'enveloppes. La papeterie développant toujours son industrie vient d'entreprendre, au mois de novembre 1910, la fabrication du papier deuil à la main, car, la machine dont on se sert, et qui est, paraît-il, la plus perfectionnée qui existe, ne donne pas un bon travail. Cette opération occupe trois ouvrières.

L'usine emploie donc en ce moment, pour la fabrication, de 65 à 70 ouvrières et 8 ouvriers.

Répercussions du travail mécanique sur la situation des ouvrières. — La fabrication mécanique a été, comme l'on a vu, une des causes du succès de l'entreprise, car, tout en ne demandant pas un long apprentissage, elle donne en peu de temps et avec un nombre relativement restreint d'ouvrières, un rendement considérable de travail. — A-t-elle apporté une amélioration au sort des travailleurs? — J'ai questionné l'ouvrière qui avait travaillé à l'ancienne fabrique. Elle m'a déclaré que les salaires et la durée de l'apprentissage étaient à peu près les mêmes. L'on s'étonnera, peut-être, de ce que l'introduction des machines ait apporté si peu de changement. L'explication en sera évidente.

FABRICATIONS :	IL Y A VINGT ANS		AUJOURD'HUI	
	MANUELLE	MÉCANIQUE	MANUELLE	MÉCANIQUE
		Cahiers.		
Réglage	»	Mécanique.	»	Mécanique.
Pliage, encartage, pose du buvard, collage du dos	Manuelle.	»	Manuelle.	»
Couture fil métallique	»	Mécanique à pédale.	»	Mécanique à pédale.
Couture fil de lin	Manuelle.	»	»	Mécanique à l'électricité.
Rognage	»	Mécanique.	»	Mécanique.
		Enveloppes.		
Découpage	»	Mécanique.	»	Mécanique.
Gommage	Manuelle.	»	»	Mécanique.
Pliage	»	Mécanique à pédale.	»	Mécanique à pédale et à électricité.
Mise sous bandes, fenêtres, pochettes, papeteries	Manuelle.	»	Manuelle.	»

L'on a vu qu'une bonne partie du travail se fait encore à la main, que ce travail-là est facile, et peut être fait par n'importe qui, même une enfant. C'est pourquoi toute apprentie, autrefois comme aujourd'hui, était payée en entrant, car son travail rapportait dès le début. De ce côté, rien n'a donc été changé pour le personnel. — Voir le tableau ci-dessus qui montre d'un coup d'œil quelles sont les opérations mécaniques qui ont été substituées aux opérations manuelles.

Pour les cahiers, *la couture manuelle au fil de lin a donc été remplacée par la couture à la pédale.* Ce changement s'est opéré dans l'atelier même dont je fais la monographie. En voici le résultat. Une ouvrière pouvait coudre tout au plus 1.000 cahiers par jour. Celles qui étaient occupées à ce travail étaient payées l'une 2 fr. 50, les autres, suivant leur capacité, de 1 fr. 50 à 2 francs. La machine peut coudre 12.000 cahiers, mais emploie trois ouvrières. Elle rend donc quatre fois plus. Or, les personnes employées ont absolument le même salaire que pour la couture à la main, 2 fr. 50 pour celle qui dirige la machine, 1 fr. 50 et 2 francs pour les autres. L'apprentissage consiste à connaître la machine. C'est l'affaire d'une journée d'application.

Pour les enveloppes, *le gommage qui se faisait autrefois à la main se fait aujourd'hui à la machine.* Une bonne ouvrière pouvait gommer à la main de 20 à 25.000 enveloppes. Avant d'arriver à ce résultat, il fallait environ un an d'apprentissage. L'apprentie était pourtant, comme pour les autres opérations, payée en entrant, car au début elle s'occupait à des fonctions accessoires telles que le dressage des enveloppes, et elle arrivait très vite à faire l'opération complète. Mais, ce n'est qu'à force d'habitude qu'elle acquérait la vitesse qui lui permettait de gagner des journées d'ouvrière, 2 fr. 25 ou 2 fr. 50.

La gommeuse gomme par jour, en moyenne, 100.000 enveloppes. Elle occupe deux ouvrières, et parfois deux apprenties, cela dépend de la machine, de sorte que le rendement n'est pas tout à fait double. L'apprentissage est, comme pour le gommage à la main, de un an environ, un peu plus ou un peu moins, suivant les aptitudes de l'ouvrière dont, d'ailleurs, l'on tient compte ordinairement pour l'augmentation du salaire. Les ouvrières occupées à cette machine gagnent 2 fr. 25 ou 2 fr. 50. Les apprenties commencent à 50 centimes et sont augmentées peu à peu. Elles ne sont pas traitées autrement que lors du gommage à la main.

Le pliage, qui se faisait autrefois aux pédales seulement, se fait aujourd'hui au moyen de machines mues par l'électricité. Les pédales occupent, comme nous l'avons vu, deux personnes. D'abord la machiniste, qui ne peut dépasser en moyenne 18.000 enveloppes par jour. Elle n'arrive à ce chiffre qu'avec beaucoup d'habitude et après un usage d'au moins une année. Ces ouvrières sont ordinairement payées aux pièces. Leur gain dépend alors de la machine qu'elles mènent, car les enveloppes sont payées suivant la grandeur. Je suis entrée dans ces détails à la question du salaire. Quoi qu'il en soit, étant donné les prix établis, une très bonne machiniste ne dépasse pas en moyenne 2 fr. 75, 3 francs tout au plus. — La tireuse gagne de 0 fr. 50 à 1 fr. 26.

La machine électrique, appelée automatique, n'emploie qu'une ouvrière et peut plier de 30 à 35.000 enveloppes par jour, ce qui fait déjà plus du double que la pédale. L'ouvrière peut encore, en plus de la direction de la machine, mettre sous bande de 15 à 20.000 enveloppes. Ce travail seulement, payé aux pièces, représenterait un gain de 1 franc à 1 fr. 40 par jour. Or, cette ouvrière qui est à la journée, gagne 2 fr. 50 tout au plus. L'apprentissage peut se faire en quinze jours. Il faut toutefois un an environ avant d'être bonne ouvrière.

J'ai excepté les ouvrières d'Angoulême qui sont privilégiées pour le moment.

De ces constatations il résulte donc que l'*ouvrière qui travaille actuellement à l'usine ne gagne pas plus que celle qui travaillait à l'ancienne usine* il y a vingt ans [1].

1. Il faut noter toutefois que le machinisme a eu

L'apprentissage est à peu près le même pour l'une et pour l'autre, car, même dans la fabrication manuelle, il est des plus réduit. — Mais, il y a cette amélioration que la journée, au lieu d'être de 10 heures n'est plus que de 9 : résultat des revendications des typographes auxquels s'est joint, pour la circonstance, le syndicat éphémère des papetiers de Toulouse. — La journée de 9 heures restera une amélioration, tant que la presque totalité des ouvrières sera payée à la journée. Du jour où elles seront aux pièces, c'est ce qui va arriver très prochainement à l'usine, on prévoit que les salaires seront sensiblement au-dessous de ce qu'ils sont actuellement. Ils doivent même, paraît-il, se ressentir de la part obligatoire qu'ont les patrons aux retraites ouvrières. Comme le syndicat des papetiers n'existe plus, il est très probable que les ouvrières n'auront qu'à accepter le tarif qu'on leur imposera. D'ailleurs, l'abondance des ouvrières qui se présentent les y obligera.

J'ai questionné une ouvrière d'Angoulême. Les papeteries y ayant toujours existé, la comparaison entre la fabrication manuelle et la fabrication mécanique est plus aisée et le résultat plus facile à déduire. — « Il n'y a, m'a déclaré cette dame, qu'une dizaine d'années qu'ont été installées les machines électriques, gommeuses et automatiques. Les ouvrières étaient, en général, payées aux pièces. Les tarifs ont été diminués proportionnellement au rendement des machines, et elles gagnent à peu près ce qu'elles gagnaient auparavant. Les prix sont un peu plus élevés qu'à Toulouse, du moins dans quelques ateliers. La journée, qui était auparavant de 10 heures, est encore de 10 heures. Et les ouvrières ne tiennent nullement à ce qu'on la diminue, car plus elles ont de temps, plus elles gagnent. Les patrons ont donc avec leur outillage de gommeuses et d'automatiques un rendement à peu près double, et les ouvrières n'ont trouvé aucun avantage dans le changement. Il y a des syndicats qui sembleraient pouvoir améliorer la situation, mais ils ne font rien. »

Recrutement du personnel. — Ouvriers et ouvrières pour les cahiers et l'imprimerie purent facilement se trouver, ce travail se faisant à Toulouse. Il n'en fut pas de même pour les enveloppes. — Un mécanicien venu de Paris pour monter les machines put montrer en gros leur fonctionnement. Un ouvrier fut facilement mis au courant pour le découpage. Mais, gommage et pliage demandaient une foule de petits détails que seule une personne ayant la pratique pouvait enseigner. Un des directeurs de l'usine, qui avait étudié à Paris ou à Angoulême le fonctionnement de ces diverses machines, ajouta ses clartés à celles du mécanicien : le résultat ne fut pas merveilleux.

Les premiers mois, on s'arrangea comme l'on put, avec une ouvrière de l'ancienne manufacture, qui, ne connaissant que la fabrication manuelle, ne pouvait pas s'adapter à un mécanisme qu'elle voyait même presque avec dépit. On fut dès lors obligé de faire venir des ouvrières d'Angoulême. Il en arriva trois le 1er septembre 1909. Le travail était exécuté d'une manière si maladroite que les nouvelles venues éclatèrent de rire. Elles se mirent aussitôt à l'œuvre. L'une se chargea de la gommeuse, l'autre des automatiques, la troisième des pédales, et chacune fit pour son travail une ou plusieurs apprenties. — Dès ce moment, on avait le personnel voulu.

Valeur professionnelle du personnel. — Les ouvrières d'Angoulême paraissent avoir beaucoup profité de l'évolution industrielle. Elles ont l'esprit vif, saisissent le fonctionnement d'une machine, y font elles-mêmes tous les arrangements possibles et se mettent vite au courant de machines nouvelles. Ce fut merveille de les voir. Le gommage, le pliage, la mise sous bande sortaient de leurs mains comme par enchantement.

Parlant peu, mais avec cet accent qui, pour les Gascons, est toujours l'accent

pour résultat d'amener dans l'usine des ouvriers supérieurs — venus du reste du dehors — qui n'existaient pas anciennement et dont les salaires sont relativement élevés (N. de la R.).

parisien, nerveuses, actives, d'une dextérité remarquable, elles donnèrent du premier coup les meilleures espérances. Mais, elles ne tardèrent pas à ralentir leur ardeur, et se montrèrent même quelque peu jalouses de leur métier, ne l'enseignant que tant qu'elles y étaient obligées, c'est du moins ce dont plusieurs les accusent. Par exemple, l'ouvrière de la gommeuse n'enseigna à son apprentie que ce qui était absolument indispensable, c'est-à-dire étendre les enveloppes et les dresser. Quant à arranger la machine, monter et démonter telle ou telle partie, corriger tel ou tel défaut, elle ne le lui montra que lorsqu'elle se trouva dans l'incapacité de travailler à cause d'un accident. On lui a adjoint deux autres apprenties qui, employées depuis bientôt un an, sont incapables de faire marcher seules la machine.

Du reste, il ne faut pas s'attendre, de leur côté, à un effort personnel. Elles n'arriveront qu'à force de routine. Quant à l'ouvrière qui est maintenant formée, elle n'est arrivée elle-même que par nécessité, et sans guère chercher à comprendre son travail. Aussi, est-elle incapable de l'enseigner avec intelligence et rapidité. Elle répondra à toute question sur le fonctionnement de la machine : « Mais, c'est moi qui la fais marcher en touchant cette poignée. »

Le machinisme semble n'avoir apporté à peu près aucun développement au point de vue intellectuel, parce que les ouvrières ne veulent pas se donner la peine d'étudier leur machine. Le mécanicien me disait, en parlant de l'ouvrière qui m'avait précédé pour la pédale que je mène : « Il y avait près d'un an qu'elle y travaillait, elle ne savait même pas la monter. Elle venait me chercher à tout instant, pour des riens. Je lui montrais son affaire, le lendemain elle venait me réclamer de nouveau pour la même chose. » La machine n'est pourtant pas compliquée, et depuis trois mois que je la mène, je n'ai pas eu besoin une seule fois de l'intervention du mécanicien. Les machines ne vont pas, elles ne se donnent même pas la peine de chercher à connaître d'où vient le défaut. Et si, comme pour les régleuses, la connaissance de la machine est absolument indispensable, il leur faut dans ce cas plusieurs années d'apprentissage, si, toutefois, elles y arrivent complètement. Ainsi, à l'usine, sur trois régleuses, une seule connaît son métier à fond, après l'avoir exercé pendant dix ans. Une autre qui l'exerce depuis plus de vingt ans, n'y est jamais parvenue, et cela ne vient pas du manque d'intelligence, mais du manque d'application.

J'ai questionné une ouvrière d'Angoulême, qui a travaillé aux régleuses pendant dix-sept ans, soit à Angoulême, soit à Paris, et qui a eu dès lors l'occasion de former plusieurs apprenties. Elle m'a assuré qu'une personne ayant bonne volonté arriverait au bout de six mois à faire marcher seule sa machine. D'après les ouvrières de Toulouse, il faut au moins trois ans d'apprentissage. Cette personne me disait encore : — « Je vous certifie que, si j'avais connu les ouvrières de Toulouse, je ne serais point venue. Je suis allée à Paris. Si vous voyez comme l'on y travaille! C'est là que j'ai été forcée de me dégourdir. Il y a autant de différence entre les ouvriers d'Angoulême et ceux de Paris qu'entre les ouvriers de Toulouse et ceux d'Angoulême. Aussi, quel n'a point été mon étonnement, lorsque, arrivant ici, j'ai vu ces dames manger, causer, s'amuser dans les ateliers. Elles travaillent avec nonchalance et n'ont pas d'initiative. Avec cela, elles sont très jalouses, et se refusent à vous rendre tout service. Elles vous dégoûtent absolument du travail, et l'on se trouve finalement obligé de traîner comme elles. »

Au fait, je n'aurais jamais cru qu'on pût travailler avec si peu de goût et si peu de soin. A partir du 1er janvier 1910, toutes les ouvrières des pédales furent aux pièces. Elles avaient donc tout avantage à travailler, puisque, plus elles le faisaient, plus elles gagnaient. Elles avaient même tout avantage à bien faire leur travail; car celui qui était mal fait leur était rendu. Rien ne parvint à les exciter. Gamines, jeunes filles, femmes mariées, pas plus de sérieux chez les unes que chez les au-

tres. Elles oubliaient tout pour jaser. Tant que les surveillants les regardaient, elles travaillaient; s'éloignaient-ils un peu, on se levait, on causait, on chantait, on mangeait, on buvait, c'était un brouhaha à ne plus s'entendre. A l'arrivée des surveillants, tout le monde retournait à sa place et à son travail. On voulait alors rattraper le temps perdu, on ne portait aucune attention au travail, il était mal fait, les enveloppes étaient *mal justes*, pas collées ou collées en dedans : on recevait des reproches, on y répondait par des injures : — « On fait peu, on devrait faire moins encore; pour des patrons on travaille toujours trop! » — Voilà leurs maximes, et si elles ne les mettent pas toujours en pratique, surtout celles qui sont aux pièces, elles les défendent toujours en théorie. Une ouvrière paresseuse sera regardée comme faisant son devoir, tandis qu'on traitera facilement d'abrutie, une ouvrière qui travaillera avec constance, sans s'amuser et sans jaser. Travailler consciencieusement est considéré comme tradition d'*ancien régime*. Pour être de *régime moderne*, il faut travailler le moins possible et gagner le plus possible. Comment, avec de telles idées, qui se réclament du progrès, réaliseront-elles jamais aucun progrès réel? — Sur cinq apprenties que j'ai eues successivement en qualité de tireuses, il n'en est pas une que j'aie pu faire appliquer au travail, et cela m'était d'autant plus difficile que la résistance ne venait pas tant d'elles que du milieu en général. Ne parlez jamais, en effet, d'habituer un enfant au travail ou de le corriger, car, exagérant aussitôt votre pensée, on vous accuse de vouloir le tenir, le brutaliser « comme on faisait autrefois ». On travaille par force, en murmurant, en allégeant le travail autant que possible par la perte du temps. Il est nécessairement impossible de tirer de bonnes ouvrières de personnes ayant une telle mentalité. Elles paralysent même tous les efforts de quiconque veut travailler avec ardeur et intelligence. On leur devient suspect, si toutefois on n'attire pas leur haine. C'est ainsi, en effet, qu'elles traitèrent fort mal la régleuse d'Angoulême dont j'ai déjà parlé, si bien que les patrons furent obligés de la faire passer aux enveloppes. Les ouvrières des enveloppes furent, en général, plus soumises, car elles n'étaient, en somme, que des apprenties.

Direction ouvrière du travail. — Au début, alors que le travail n'était pas encore très important, fabrication des cahiers et des enveloppes étaient dirigées respectivement par deux ouvrières qui avaient le titre de contremaîtresse, l'imprimerie, par le contremaître typographe. Au mois de novembre 1909, arriva une contremaîtresse d'Angoulême. Connaissant également le travail des enveloppes, des cahiers et de l'imprimerie, elle devait diriger le tout. Les patrons lui confièrent la direction absolue des ateliers. Ce ne fut pas avec plaisir que les Toulousaines accueillirent la nouvelle venue. Une régleuse dit le matin à son mari : — « Tu sais, il va arriver aujourd'hui une contremaîtresse. Moi, je connais mon métier, je n'ai pas besoin qu'on vienne m'embêter, par conséquent, ne t'étonnes pas si tu me vois revenir ». — Quelque temps après, une autre ouvrière des cahiers, recevant une observation, eut une crise de nerf, et toutes ses compagnes en larmes d'accourir pour lui porter secours. La contremaîtresse ne tarda d'ailleurs pas à être déchargée de la direction des cahiers, car c'était un travail auquel elle s'entendait fort peu. Elle fut remplacée par un actionnaire de l'usine et n'eut plus qu'à s'occuper de la fabrication des enveloppes. Elle est pour ce travail une très bonne ouvrière, connaissant bien les diverses opérations et le fonctionnement des machines. Mais elle se heurta à la mauvaise volonté du personnel. Elle n'a jamais pu en venir à bout. Elle s'est attiré les ripostes les plus grossières; on est allé même jusqu'aux menaces. D'autre part, elle s'est rendue elle-même cette charge très difficile, premièrement en choisissant les ouvrières pour les différentes opérations, plutôt suivant l'impression agréable qu'elles lui avaient faite, ou même les services qu'elles lui avaient rendus, que suivant leurs aptitudes. C'est

ainsi qu'elle donna le travail de machiniste, qui est assez envié, à des gamines qui en étaient absolument incapables, vu qu'il demande beaucoup d'application. — Ensuite, sa surveillance n'est pas assez active. Cela a permis aux ouvrières de travailler des journées entières en sabotant le travail. J'ai vu des commandes de huit et dix mille enveloppes entièrement à refaire, si toutefois on n'était pas obligé de les faire passer au second choix, ou même de les faire disparaître. Il arrivait parfois qu'on les expédiait sans qu'on s'en fût aperçu. — Elle ne sait point encore distribuer l'ouvrage, et est incapable d'ordonner le travail, d'ailleurs assez complexe, de manière à ce que les ouvrières travaillent rapidement, sans arrêt, sans dégoût. Je cite des exemples. Je mène en ce moment une pédale, dite la machine universelle, où le cadre, pouvant s'agrandir à volonté, permet de faire toutes les grandeurs d'enveloppes. Lorsque je change de format, je perds en moyenne 1 h. 1/2. Nous sommes dans un temps de très grande presse. Les commissions arrivent toutes pressées. Je quitte une commande que je suis sur le point d'achever pour en prendre une autre. Cela m'a demandé 1h.1/2. Celle-ci terminée, je reprends la première. De nouveau 1 h. 1/2. Finalement, les deux commandes partent ensemble. Voilà un fait qui se renouvelle très souvent. — Sur un certain nombre d'enveloppes, elle oublie d'en faire gommer une partie. Elle s'aperçoit de l'erreur lorsque j'ai déjà commencé un autre travail. — Elle me fait tout quitter pour prendre une commande très pressée. Je monte une machine, mais, comme les opérations précédentes, de coupage ou gommage, ne sont pas encore faites, je suis obligée d'attendre parfois plus d'une heure. Et d'autres faits semblables, qui les uns ou les autres se renouvellent presque quotidiennement. — Cela arrive pour moi, cela arrive pour les autres ouvrières également. Celles d'Angoulême, en particulier, m'en ont souvent fait la remarque.

Les directeurs de l'usine, mis en éveil sur la mauvaise exécution du travail par la fréquence des renvois, ont paru comprendre les deux causes du mal. Ils crurent les atténuer ou même les corriger en ajoutant un surveillant. Ils confièrent cette nouvelle charge à un ouvrier qui travaillait déjà dans l'usine. Mais, il a fait la triste expérience qu'on ne change pas facilement le caractère de tout un personnel d'usine. Depuis 7 à 8 mois qu'il exerce sa fonction, il a tout au plus abouti à obtenir un peu de silence, tant cependant qu'on ne trompe pas sa surveillance, et il n'arrive à ce résultat qu'à grand'peine, en criant toute la journée, si bien que l'atelier offre quelque peu l'aspect d'une école où le maître ne peut contenir une bande d'élèves indisciplinés. — Le nouveau surveillant a d'ailleurs eu la maladresse de trop montrer son désir de se faire craindre, et de s'aider même pour cela de certains petits procédés qui l'ont rendu ridicule, tels que faire paraître tout à coup un titre de noblesse qu'à peu près tout le monde ignorait, se mettre de fines chaussures et orner sa main d'un beau diamant, le jour où il entrait en fonction, et puis certaines manières de commander très autoritaires qu'on ne prend pas au sérieux.

Cette surveillance étroite irrite les ouvrières, qui déclarent que l'atelier est une « sale boîte », parce qu'on ne peut pas y parler et manger à volonté.

Par conséquent, le résultat auprès des ouvrières est au moins nul, s'il n'est pas mauvais. Quant à la direction du travail, le nouveau surveillant n'y a rien changé, car, il n'y entend rien, il ne s'en occupe d'ailleurs pas.

Règlement. — La journée est de neuf heures. Voici le règlement :

1° Les heures de rentrée sont fixées à 7 h. 30 et 2 heures ;

2° Les portes de l'usine seront ouvertes le matin à 7 h. 20 et le soir à 1 h. 50 et fermées à 7 h. 40 et 2 h. 10 ;

3° Après ces heures, aucun ouvrier ne sera admis à entrer dans l'usine ;

4° Les dix minutes accordées ne changent rien aux heures de rentrée, soit 7 h. 30 et 2 heures. En conséquence, les retards seront totalisés en fin de semaine et retenus sur les salaires.

5° Des retards fréquents ou des absences répétées sans autorisation, entraîneront le renvoi de l'ouvrier.

Au commencement, chaque ouvrière, pour marquer sa présence, mettait en entrant sa signature sur une feuille de papier. Mais, comme l'on s'aperçut que les présentes signaient parfois pour les absentes, on adopta l'usage des jetons. Les entrées et les sorties sont surveillées par le concierge et sa femme. Étant donné le nombre des ouvrières et leur peu d'exactitude, ils ont dû faire observer le règlement avec rigueur. Cela leur a valu l'antipathie de tout le personnel. Ils y ont répondu par une sévérité exagérée et le refus de certains petits services, ce qui a changé l'antipathie en une véritable haine. — Il faut avouer, du reste, que quiconque est chargé de maintenir l'ordre a dans l'atelier une position très difficile. Il est par le fait même en butte à l'hostilité générale, car on ne réfléchit pas qu'un règlement est nécessaire. Les ouvrières ne sont pas pourtant maltraitées à l'usine. On ne leur adresse pas les paroles grossières que beaucoup ont dû subir dans d'autres ateliers, et si elles se sentent surveillées avec trop de sévérité, elles ne le doivent qu'à leur manque de bonne volonté et d'activité. Nous avons d'ailleurs vu que cette surveillance ne les changeait guère. Le mal, en effet, est trop profond, et, pour être guéri, il doit être pris à sa source. Le système des amendes n'existe pas, même dans le cas où le travail est mal fait, ce qui arrive rarement aux cahiers, plus souvent aux enveloppes. Les mises à pied sont très rares, et ne s'infligent guère qu'aux plus jeunes, presque toujours pour avoir insulté les surveillants, à moins que dans ce cas on ne les renvoie. Ceci est arrivé plusieurs fois. S'il arrive qu'une ouvrière dont on est satisfait quitte l'usine pour de bonnes raisons, en donnant ses huit jours, elle est avertie qu'elle peut revenir quand elle voudra.

Système des engagements. — Il varie suivant l'utilité de l'ouvrier dans l'usine.

Les ouvriers sont engagés au mois, comme les employés des magasins et du bureau. Les patrons n'ont pas, en effet, avantage à les renouveler souvent, vu d'abord qu'ils ne sont pas nombreux, puisque d'autres ouvriers du même métier ne se trouvent pas facilement; enfin, que le travail, quoique vite appris, demande pour être bien fait et, en quantité raisonnable, une certaine habitude et même un long apprentissage lorsqu'il s'agit du typographe ou du mécanicien.

Les trois premières ouvrières d'Angoulême, la contremaîtresse et une ouvrière pour le deuil à la main, ont passé un engagement de deux ans. Le personnel enseignant ne peut guère se renouveler dans cet espace de temps sans nuire aux intérêts de la maison. D'autre part, ces dames ne se sont pas déplacées avec toute leurs familles sans exiger une garantie. Mais les patrons n'ont accordé un engagement qu'aux ouvrières dont ils avaient absolument besoin pour un travail qu'on ne savait pas faire à Toulouse, et dans ce travail à une seule ouvrière pour chaque opération. Quant aux autres ouvrières d'Angoulême qui sont encore au nombre de cinq, et aux ouvrières de Toulouse, elles sont engagées à la semaine.

Instabilité du personnel. — Il s'est produit jusqu'ici, à l'usine, un va-et-vient continuel d'entrées et de départs. Au fur et à mesure du besoin, on recrute par voie d'annonces dans les journaux les ouvrières. Quelques-unes restent, beaucoup s'en vont. J'attribue cette instabilité à plusieurs causes. D'abord, à ce que le le travail n'a pas encore marché à l'usine d'une façon très régulière. Pour cause de surcroît de travail, on embauche des ouvrières, puis, à l'arrivée du chômage, on les avertit qu'elles doivent *pauser*. Cela signifie qu'elles n'ont plus qu'à s'en aller, et elles donnent leurs huit jours.

Une seconde cause, et celle qui d'ailleurs a produit le plus grand nombre de départs, c'est la grossièreté et l'inapplication exagérées de beaucoup d'ouvrières. Lorsqu'on ne peut pas aboutir à tirer d'elles un travail convenable, et que tout reproche est reçu avec des injures, nécessairement on les renvoie.

Une troisième cause est due à la mauvaise direction du travail. J'ai vu aux enveloppes des femmes mariées, qui, admises à l'usine à un prix dérisoire, ne pouvant pas s'y occuper sérieusement parce qu'on ne leur donnait pas un travail régulier, et dès lors n'osant pas réclamer une augmentation, ont dû partir.

Cependant, ce dernier cas ne se répète pas souvent, parce que l'ouvrière ne se plaint pas, en général, de ne pas pouvoir occuper consciencieusement sa journée, et dès lors, la direction, quant aux ouvrières, peut être à ce point de vue fort relâchée. Cela leur est nuisible, mais s'accommode fort bien avec leur caractère; car elles préfèrent gagner des journées médiocres sans se fatiguer que gagner de bonnes journées, en faisant un peu plus d'ouvrage. Enfin, deux ouvrières sont parties pour ne pas avoir trouvé assez élevé le prix d'un certain travail. Mais, ce cas a été plutôt un coup de tête qui a reçu la désapprobation générale.

Une de ces deux dernières ouvrières, socialiste enragée, faisant partie d'un groupe féministe-socialiste-révolutionnaire, traduisit les patrons devant le conseil des prud'hommes. Les patrons, condamnés d'abord à payer une indemnité de 100 francs, firent appel. Le second jugement cassa le premier et l'ouvrière a été condamnée à payer les frais, qui se montèrent à 250 francs.

Absence de solidarité. — Voici un fait : les ouvriers et ouvrières des Papeteries de Toulouse n'ont jamais eu eux-mêmes l'idée de se grouper en syndicat.

Le Syndicat des typographes, qui obtint le 1er mai 1906 pour ses adhérents, la journée de neuf heures au lieu de dix, poussa auparavant tous les ouvriers et ouvrières papetiers à former un syndicat, afin de bénéficier de sa revendication. — C'est à son instigation que se syndiquèrent en 1905 les relieurs, papetiers et cartonniers de Toulouse. Ce syndicat, ainsi formé malgré lui, compta au moment de sa plus grande prospérité 150 membres environ. Mais, ils se retirèrent aussitôt les uns après les autres, en sorte que, au bout de trois ans, ce syndicat n'existait plus.

Demandez-en l'explication, tous répondent unanimement qu'*il n'y a pas moyen de s'entendre.*

On reste, en effet, stupéfié devant le peu de solidarité qui existe entre les ouvriers et surtout les ouvrières. Certes, on est bien loin d'une émulation vers plus d'activité, plus de travail, où celui qui gagne le moins cherche à atteindre les autres par son effort personnel. C'est absolument l'opposé qui se passe. Car, on s'excite mutuellement à ne pas travailler, et c'est là toute la solidarité qui existe entre ouvriers, solidarité funeste qui aboutit à une complète discorde. Voici, en effet, une ouvrière qui ne gagne que 2 francs. Elle est *jalouse* de sa compagne qui gagne 2 fr. 50, jusqu'à ce point qu'elles ne se parlent pas et qu'elles se causent tous les ennuis possibles.

Celle qui est aux pièces en veut également à sa voisine qui travaille davantage, et elle n'est d'accord avec celle-ci qu'à gain égal : esprit mesquin, prêt à tout sacrifier, même son intérêt, si d'autres y ont aussi le leur. Ils ne doivent pas gagner les uns plus que les autres. Il s'ensuit qu'*ils ne veulent pas reconnaître la supériorité professionnelle d'un ouvrier*, et l'ouvrier qui a une certaine valeur ne doit pas être traité autrement qu'un autre qui ne fait à peu près rien ou qui sabote son travail.

Rien de surprenant si de tels ouvriers, réunis en syndicat, ne peuvent pas s'entendre. La question des salaires, qui est la plus importante, est justement celle qui les divise le plus. — La question des heures de travail est la seule sur laquelle, d'après les ouvriers eux-mêmes, ils seraient capables de s'entendre. Mais, de s'entendre, à quelle condition? A condition que les patrons cèdent à toutes leurs exigences. Ils réclament la diminution des heures de travail. Mais, ils ne songent pas un instant au devoir qui leur reste, plus rigoureux qu'auparavant, de remplir en conscience la journée diminuée. — Moins d'heures et par conséquent moins de travail et même salaire : voilà ce qu'ils

veulent. Ne disent-ils pas qu'ils veulent, au même salaire, arriver progressivement jusqu'à la journée de cinq heures, afin que les patrons soient obligés d'occuper plus de personnel? Le patronat a accordé très facilement la journée de neuf heures. Mais, il n'aurait pas eu fort à faire pour résister aux ouvriers et ouvrières papetiers, du moins à Toulouse. Voici, en effet, ce qui est arrivé dernièrement à l'usine. Le bruit s'est répandu que les patrons allaient exiger la journée de dix heures. « Ils en ont le droit. » Telle fut la réponse qui me fut faite, ou que j'entendis faire par tout le personnel sans exception. La plupart des ouvrières en gémissaient, vu leur éloignement, ou les soins que réclamait leur ménage. Les hommes, en particulier, trouvaient la chose très naturelle. Un de ceux-ci répondit à une ouvrière qui lui faisait remarquer combien ce serait incommode pour celles qui sont éloignées : « Elles n'auront qu'à se lever de bonne heure. »

Voici ce qui serait arrivé, si on avait imposé la journée de dix heures. Il y avait deux manières de l'imposer : soit en augmentant le salaire des ouvriers et ouvrières au mois ou à la journée, soit en le laissant tel que. Quant aux ouvrières aux pièces, la chose se réglait d'elle-même. Tous les hommes, excepté les typographes, auraient accepté l'un et l'autre cas. Sur 60 ouvrières, toutes auraient accepté le premier, 45 avec mécontentement, 15 avec satisfaction. Mais 55 seulement auraient accepté le second cas, et les cinq autres seraient peut-être parties.

Et, certes, ce n'est pas sans crier contre les patrons qu'ils auraient agi ainsi. Mais, faire un acte tant soit peu compromettant est toute autre chose. C'est ainsi, en effet, qu'une ouvrière qui demeure à une heure de l'atelier me disait : « — Vous qui êtes bien avec le surveillant, vous devriez lui dire que nous ne pouvons pas accepter et que nous sommes très mécontentes, mais ne mettez personne en avant ». — Ce *mélange de pusillanimité et d'esprit frondeur* apparaît très bien encore dans le petit fait suivant : « Les machinistes s'étaient monté la tête contre la contremaîtresse, non point à cause de sa mauvaise direction, mais parce qu'elle leur faisait des reproches. Elles ne se gênaient pas pour l'envoyer promener et se vanter de vouloir lui « casser la gueule ». La contremaîtresse, incapable de dominer la situation, leur dit un jour : « Que toutes les machinistes me suivent. » Elles défilèrent à travers les magasins, aux yeux des employés ahuris, et furent conduites à la Direction. Les directeurs avertis les admonestèrent très sévèrement. La contremaîtresse, prenant ensuite la parole, leur dit : « — Voyons, Mesdames, répondez devant ces Messieurs. Qu'avez-vous à me reprocher? Est-ce que je ne suis pas très bonne envers vous? Est-ce que je ne vous encourage pas autant que je peux? Voyons, répondez donc. » — Et toutes de répondre modestement : « Oui, Madame. » — Ce sont des enfants, ou plutôt encore ni grandes personnes, ni enfants.

Si l'on ajoute à leur caractère craintif leur *intarissable bavardage,* on voit qu'il est vraiment difficile de les réunir pour une action sérieuse. C'était la réflexion d'un ouvrier qui avait fait partie du défunt syndicat. L'ouvrière syndiquée, parfois depuis huit jours seulement, s'exalte, croit pouvoir tout exiger de son patron, lui cherche chicane pour des bagatelles, et le menace aussitôt de grève; mais, elle ne tarde pas à prendre peur, et elle se retire prudemment du syndicat. — D'autres fois, elle court au siège du syndicat, et réclame avec furie qu'on la fasse augmenter immédiatement. Si elle n'est pas satisfaite, elle déclare que le syndicat ne vaut rien, qu'on la trompe, qu'on lui vole son argent, et elle ne verse plus sa cotisation.

Ils ne comprennent rien à la marche et aux avantages du syndicat, et ceux qui les mènent sont-ils capables de les leur montrer, et ne partent-ils pas eux-mêmes d'un faux principe? Ne cherchent-ils pas plutôt à attaquer les patrons qu'à acquérir de justes droits pour l'ouvrier? Voilà sûrement avec quelles idées ils avaient formé le Syndicat des Papetiers.

Voici un fait qui prouve combien ils restent indifférents devant toute question sociale qui a franchement pour but l'amé-

lioration du sort des ouvriers, sans guère porter d'atteinte véritable aux intérêts des patrons. J'ai voulu les intéresser à la suppression du travail de nuit pour les boulangers. Ils ont trouvé cela absurde. Ils ne mangeraient plus du pain tendre! Puis, les boulangers ont toujours travaillé la nuit, ils ne comprennent pas pourquoi ils ne continueraient pas. — Il va sans dire qu'on serait très mal venu à leur parler de l'organisation sociale en général, et de l'admirable échange qui s'y fait par la division du travail, chacun travaillant pour les autres en même temps que pour soi. Ils se moqueraient de votre naïveté et prétendraient bien ne travailler que par force et pour leur intérêt personnel, jamais par devoir de justice et pour l'intérêt légitime de ceux qui les payent : jamais surtout pour la société, à la haute idée de laquelle, il faut avouer que les socialistes sont presque les seuls qui sachent s'élever.

Les salaires. — Les ouvriers, comme j'ai déjà dit, sont payés au mois.

Mécanicien venu de Paris	200	francs.
Contremaître typographe	150	—
Jeune ouvrier typographe	100	—
Découpeurs et rogneurs	120	—

L'ouvrier qui a reçu la charge de surveillant, doit avoir reçu en même temps une augmentation de salaire.

La contremaîtresse payée au mois, comme les ouvriers, gague	125	francs.
L'ouvrière de la gommeuse	4	—

Les ouvrières sont à la journée ou aux pièces. D'après un employé socialiste-féministe, elles sont bien traitées à l'usine et gagnent « autant que partout ailleurs et un peu plus », en ne considérant naturellement que les salaires donnés à Toulouse.

Les *ouvrières d'Angoulême*, qui ont passé un engagement, sont rétribuées ainsi qu'il suit pour toute sa durée :

L'ouvrière des automatiques	5	francs.
L'ouvrière des pédales	4	—
L'ouvrière pour le deuil à la main	6	—
Deux autres ouvrières pour le deuil à la main, mais n'ayant pas passé d'engagement	5	—

Pour le reste des ouvrières d'Angoulême, elles ne sont pas traitées autrement que celles de Toulouse.

Il est des travaux dont la rémunération ne dépend point des patrons, mais est imposée à tous les ateliers de la ville :

Les régleuses gagnent	3	francs.
Les margeuses	2	—

A Paris, les machines à régler sont menées, en général, par des hommes qui sont payés à raison de 0 fr. 70 l'heure, c'est-à-dire un peu plus du double. L'ouvrière d'Angoulême qui a travaillé à Paris, gagnait 0 fr. 50 l'heure. Elle gagnerait ici pour le même travail 0 fr. 33.

Ouvrières

1re catégorie,	2 fr.	la journée	0 fr. 22	l'heure.
2e —	1 fr. 75	—	0 fr. 19	—
3e —	1 fr. 50	—	0 fr. 16	—

Apprenties

1re catégorie,	1 fr. 25	la journée.
2e —	0 fr. 75	—
3e —	0 fr. 50	—

Pour le reste des *ouvrières à la journée*, voici le tarif :

Toute personne admise à l'usine, et ne connaissant pas le métier, ne gagne pas en entrant plus de 0 fr. 75, femme mariée ou enfant de treize ans. — Chaque ouvrière a un carnet sur lequel est inscrit le travail qu'elle fait jour par jour. Les directeurs se rendent compte chaque semaine, si elles donnent une somme de travail en rapport à leur salaire, si celle-là est sensiblement supérieure, le salaire est augmenté; 2 francs n'est d'ailleurs pas le maximum, on arrive à 2 fr. 25 et 2 fr. 50.

Les salaires des *ouvrières travaillant aux pièces* sont très irréguliers. Pour les apprécier, j'établirai des moyennes. — Aux cahiers, les travaux étant payés ainsi qu'il suit :

Pliage variant de	0 fr. 03	à 0 fr. 30	la rame de 500 f.
Encartage	0 fr. 40		le 1000.
Couture	0 fr. 40	—	
Pose de buvard	0 fr. 15	—	

une bonne ouvrière pourrait gagner de 3 fr. 50 à 4 francs par jour. Mais, il n'y a pas continuellement du travail, et les ou-

vrières s'occupent alors à d'autres travaux moins rémunérés ou payés à la journée.

Étant donné cela, l'ouvrière des cahiers peut gagner en moyenne 3 francs par jour. Mais, il n'y a guère qu'une ouvrière qui arrive à ce chiffre. Les autres varient de 2 francs à 2 fr. 50.

A raison de 0 fr. 15 le 1000, on peut gagner en moyenne.....	2 fr. 50
A raison de 0 fr. 20 — — —	3 fr. 50
A raison de 0 fr. 25 — — —	3 fr. 75
A raison de 0 fr. 30, 0 fr. 35, 0 fr. 50, je mets ces trois prix ensemble, parce que le travail se fait à la même machine.....	2 fr. 75

Aux enveloppes, les seules ouvrières qui soient aux pièces sont les machinistes. Les salaires sont encore plus irréguliers qu'aux cahiers. — Les enveloppes sont payées au mille. Le prix du mille varie suivant la grandeur ou la qualité : 0 fr. 15, 0 fr. 20, 0 fr. 25, 0 fr. 30, 0 fr. 35, 0 fr. 50.

Pour arriver à ces chiffres, il faut nécessairement être bonne ouvrière, avoir assez de pratique, et du travail régulièrement. Or, ces trois conditions ne se sont pas encore rencontrées dans l'usine.

Pendant six mois, j'ai travaillé aux enveloppes payées à raison de 0 fr. 15 le mille. J'ai gagné en moyenne : le premier trimestre 1 fr. 35, le second trimestre 1 fr. 66. Ce n'est qu'avec une très grande habitude que je serais arrivée à la moyenne de 2 fr. 50. J'ai travaillé ensuite à la machine universelle où la moyenne pendant quatre mois a été de 2 fr. 40. La mauvaise répartition du travail est la cause pour laquelle je ne suis pas arrivée à la moyenne de 2 fr. 75. — Le gain des autres machinistes a été en général moindre que le mien.

Tant que les ouvrières ne seront pas plus appliquées au travail, et que, d'autre part, la direction ne sera pas plus sérieuse, le gain des ouvrières restera très irrégulier et très inférieur à ce qu'il pourrait être. Mais, les ouvrières se contentent de journées médiocres, et les patrons ne paraissent pas tenir à ce qu'elles gagnent des journées au delà de 2 fr. 50, 3 francs tout au plus. — J'ai vu des ouvrières qui, ayant un travail très bien rémunéré, n'en ont pas retiré tout le gain qu'elles pouvaient, dans la crainte que les patrons ne les diminuent.

II. — FAMILLE OUVRIÈRE.

Origine des familles. — Au point de vue de la famille, je pourrai diviser le personnel de l'atelier en deux groupes. L'un dans lequel les ouvrières ainsi que leurs parents sortent de la population urbaine de la ville, et ce sont les 2/3. L'autre dont les parents, père ou mère, quelquefois l'un et l'autre, viennent de la campagne. Dans ce dernier, il se trouve des familles nombreuses qui comptent 5, 6 et 7 enfants. Ces familles-là souffrent beaucoup tant que les enfants ne gagnent rien. Une apprentie me racontait comment son père et sa mère qui avaient 6 enfants et se trouvaient sans travail, passèrent deux jours avec deux sous de pain. Ces familles sont généralement aidées par le bureau de bienfaisance ou profitent de certaines œuvres catholiques, par exemple les jardins ouvriers. Ces familles, après avoir envoyé leurs enfants à l'école gratuite, mettent de bonne heure leurs aînés au travail et dans des métiers qui ne demandent pas d'apprentissage. Le salaire que les enfants versent en entier apporte un peu d'aisance à la famille. Elle en profite pour vivre plus largement et goûter aussi un peu aux distractions qu'offre la ville, par exemple le théâtre. Si un accident arrive, provenant du travail, on est payé par les compagnies d'assurances ; si c'est la maladie, on vit à l'hôpital ; si on se trouve en présence de quelque dépense imprévue, on restreint les dépenses journalières. — Les ouvrières sorties de la population urbaine sont de familles moins nombreuses. Si les parents n'ont peut-être pas autant souffert de la charge d'une nombreuse famille, ils ne se trouvent pas plus riches lorsque les enfants ont grandi, et ils ne sont pas plus garantis que les autres devant les différentes difficultés qui peuvent surgir.

Voilà les deux catégories entre lesquelles on peut répartir le personnel. — Après quelque temps passé à l'usine, il n'y a plus de différence entre l'ouvrière de la ville et celle dont les parents viennent directe-

ment de la campagne. — Il est très probable que l'enfant unique ou les deux enfants qui composeront la famille ne resteront pas dans le métier. Quant aux ouvriers et ouvrières que l'âge et les infirmités empêchent de travailler, ce cas ne s'est pas encore produit à l'usine.

Mariage. — L'atelier compte 25 ouvriers et ouvrières en ménage représentant 25 familles. Leur situation a-t-elle amélioré leur état d'esprit? Ils ne sont engoués que des plus mauvais journaux; leur philosophie est toute matérialiste; pour eux, la vie n'a rien d'élevé, les difficultés qu'elle offre sont haïssables et intolérables : il ne faudrait que la jouissance et le bien-être. Voilà tout le progrès dont ils conçoivent l'idée. Quelle a été la première source de leur démoralisation? La famille. Si on les interroge, on leur fait dire assez facilement qu'*ils n'ont reçu de leur famille aucune direction, aucun principe*. Le mal dont souffre la société a toujours, en effet, sa source dans la famille.

Le jeune homme et la jeune fille ont été livrés de bonne heure à eux-mêmes. Après s'être précipités dans le plaisir et avoir couru de fête en fête, ils trouvent enfin, au milieu de leur vie de débauche, chacun un digne conjoint. Ont-ils même la noble intention de fonder une famille? Leur cœur est trop corrompu pour qu'il puisse en sortir une idée supérieure. Ils n'attendent pas ordinairement que leur union soit légalement constituée et revêtue du caractère sacré de la religion. L'enfant qui naît est le fruit de leur appétit charnel, jamais de l'idée d'un grand devoir. Sur quatre mariages qui se sont faits dernièrement à l'atelier, trois se sont produits dans ce cas. Mais il arrive aussi que le jeune homme abandonne la mère et l'enfant, sous prétexte que la vie est trop dure.

Enfants. — Pour les 25 familles représentées à l'atelier, j'ai compté 30 enfants. Sur ces 25 familles, il n'y en a guère qu'une, venue d'Angoulême, dont les parents se préoccupent de l'éducation de leurs enfants. Pour les autres, ils ne prennent absolument ou presque absolument soin que de leur santé physique. S'ils leur parlent parfois de morale et de religion, ce n'est que vaguement. Ils leur font presque toujours donner une instruction religieuse. Mais, ce n'est que pour suivre une coutume. L'enfant y apprend la loi de Dieu. De retour au foyer, il entend que son père la méprise, qu'il se moque des croyances qu'on vient de lui révéler, qu'il met en doute la bonne foi de ceux qui l'ont instruit, qu'il met surtout en doute leur bonne conduite, sous prétexte que la vertu n'existe pas : en faut-il davantage pour fausser les idées du jeune enfant, pour enlever de son esprit tout sentiment de respect, toute idée du devoir, et d'ailleurs toute idée supérieure? Les exemples qu'il voit autour de lui complètent son éducation.

Pour ce qui est de l'instruction, les parents paraissent s'en préoccuper un peu plus, mais sans d'ailleurs savoir forcer l'enfant au travail. Les garçons vont à l'école jusqu'à ce qu'ils aient obtenu le certificat d'études. Les filles n'y arrivent même pas, parce qu'on ne l'exige pas dans les ateliers, de sorte qu'elles savent à peine lire et écrire. Ainsi muni, ils entrent dans la vie. Quelle place occupent-ils dans la société? Celle qu'ils peuvent, celle que les parents leur préparent plus ou moins bien en leur faisant apprendre un métier. Mais, les enfants ont déjà reçu de ces mêmes parents une fausse conception du travail, et, comme eux, ils travailleront en murmurant et par force.

Que tire d'eux la société? — D'abord, une famille désorganisée comme celle dont ils sont sortis. Puis le troupeau qui suit aveuglément l'homme et les doctrines qui savent le flatter. Rien de personnel, rien de sérieux.

Mode d'existence. — La *nourriture* est en général bonne et substantielle. On en aura d'ailleurs un aperçu en lisant le menu pendant une semaine, chez une de mes tireuses.

Dimanche 2 octobre :

Déjeuner. — Potage. — Poule farcie. — Rôti de veau. — Fromage. — Fraises.

Dîner. — Poulet rôti. — Veau. — Aliculi de dindon. — Macaroni. — Salade. — Fromage. — Gâteaux.

Lundi 3 octobre :

Déjeuner. — Restes du Dimanche. — Poulet et saucisse. — Fromage.
Dîner. — Cassoulet. — Choux-fleurs. — Fromage.

Mardi 4 octobre :

Déjeuner. — Restes de haricots. — Bouilli en salade. — Fromage.
Dîner. — Céleri. — Choux-fleurs. — Fromage.

Mercredi 5 octobre :

Déjeuner. — Soupe de haricots. — Haricots. — Radis.
Dîner. — Restes de haricots. — Bifteck. — Fromage.

Jeudi 6 octobre :

Déjeuner. — Rôti de canard. — Radis. — Fromage.
Dîner. — Pommes de terre frites. — Bifteck de cheval. — Radis. — Fromage.

Vendredi 7 octobre :

Déjeuner. — Haricots avec saucisse. — Fromage.
Dîner. — Restes de haricots. — Bifteck. — Fromage.

Mercredi 12 octobre :

Déjeuner. — Soupe aux choux. — Gras-doubles. — Fromage.
Dîner. — Restes de midi.

Jeudi 13 octobre :

Déjeuner. — Lentilles. — Radis. — Fromage.
Dîner. — Thon. — Sardines. — Pâté. — Fromage.

Vendredi 14 octobre :

Déjeuner. — Haricots. — Saucisse. — Fromage.

La nourriture est nécessairement la dépense la plus importante des familles. *Elle absorbe la presque totalité des revenus.*

L'*habitation*, qui se compose pour les jeunes ménages d'une cuisine et d'une chambre, et qui comprend une ou deux chambres de plus lorsque la famille est plus nombreuse, varie de 100 à 200 francs. Il en est très peu qui logent dans le centre de la ville, presque tous habitent dans les faubourgs où les loyers sont à meilleur marché.

Les dépenses pour l'habillement sont, en général, très médiocres. Les ouvrières mettent très rarement une coiffure, les jeunes surtout, qui s'en *vont danser à peu près tous les dimanches* et sont obligées d'être vêtues à la *fléore*, c'est-à-dire genre faubourg, sans chapeau et ordinairement avec un tablier, contrairement aux *calicotes*, c'est ainsi qu'elles appellent toute personne, ouvrière ou non, qui ne suit pas leur mode.

Le bal et le théâtre sont la principale récréation du dimanche.

L'hygiène varie beaucoup d'une famille à l'autre. Il en est qui sont à ce point de vue minutieuses. Mais, elles sont plutôt rares. D'autres, au contraire, ne savent même pas tenir leurs enfants dans une propreté indispensable à la santé. — En cas de maladie, quelques familles font partie de sociétés de secours mutuels. La plus grande partie a recours à l'hôpital.

L'épargne n'existe pas en général. Il y a pourtant quatre ou cinq familles rangées qui ont un carnet à la Caisse d'épargne où elles portent de temps en temps quelques économies.

La morale apportée a l'usine. — Sur 70 ouvriers et ouvrières qui travaillent en ce moment à l'usine, il n'y a guère qu'une dizaine de jeunes ouvrières ou apprenties qui aient apporté une morale saine ou relativement saine. Quant au reste du personnel, il appartient à cette catégorie qui ne voit dans l'homme que le corps, qui prétend que l'homme n'est fait que pour manger, boire et jouir. Pas la moindre idée noble de l'humanité. L'homme est une bête qui doit satisfaire tous ses instincts naturels. Aussi, est-il entendu qu'il faut faire la noce lorsqu'on est jeune, puisque la vertu est une chose qui n'existe pas, qui ne peut pas exister, surtout la chasteté. Cette dernière question entraîne toujours les propos les plus malséants sur les religieux, les religieuses et les prêtres : — « Ce sont des hypocrites qui font en cachette ce que nous faisons ouvertement et franchement. »

Chose frappante! Ceux-là même qui poussent les jeunes vers l'amusement, qui les familiarisent avec le vice, qui par leur funeste influence les font céder à leurs passions, et qui trouvent la chose très naturelle, ceux-là même blâment, méprisent les pères et mères d'une nombreuse famille, disant qu'ils n'ont pas su s'empêcher de jouir, et, chose ignoble! ils le font

devant les enfants. Ils ont la conviction que le jeune homme qui se livre au plaisir fait son devoir, de même l'homme marié, qui, pour épargner sa compagne, s'en va chercher ailleurs de quoi contenter ses sens. Car, ils en ont absolument besoin pour vivre, tout comme ils ont besoin de manger. On reste épouvanté devant une telle corruption. Elle est tellement ancrée dans les esprits qu'elle est regardée non seulement comme naturelle, mais comme indispensable.

C'est surtout au repas de midi que je me suis trouvée en contact avec la mentalité de l'ouvrière toulousaine des faubourgs. Beaucoup, vu leur éloignement, emportent leur déjeuner. Comme je me trouvais dans ce cas, j'emportai le mien. Ma première impression fut tellement mauvaise, j'éprouvai une telle répugnance à m'asseoir auprès de ces femmes, que je pris résolument mon sac pour m'en aller. Cependant, j'eus honte de revenir chez moi avec mon déjeuner. Après tout, me dis-je, il faudra bien que je m'y habitue. Je pris place à côté de l'une d'elles. Quelques-unes, même parmi celles qui mènent une vie des plus irrégulières, ont une certaine délicatesse, et elles ont toujours été avec moi très réservées dans leurs paroles. D'autres au contraire, à l'esprit très grossier, une fois habituées à ma présence, ne se gênèrent plus. Elles se plaisent dans les sales propos et les équivoques grossières. Voilà des femmes mariées, des mères de familles qui rivalisent de grivoiserie. Elles s'expriment à l'envi dans le langage le plus trivial et enfreignent à qui mieux mieux les règles les plus élémentaires des convenances. Après quoi, elles s'applaudissent et se considèrent mutuellement comme des personnes très intelligentes. Il y en a six qui sont de ce type. Les autres l'atténuent plus ou moins.

Après le repas, elles vont se promener lorsqu'il fait beau. Elles s'amusent lorsqu'il fait mauvais temps. Leur jeu favori est en ce moment le « singe », qui consiste à contrefaire l'une d'elles. S'il arrive parfois qu'une naïve apprentie veuille chanter, qu'elle veuille réciter ou lire quelque morceau de littérature, elles écoutent d'abord. puis, ne tardent pas à l'arrêter par des éclats de rire qui semblent venir de personnes ayant perdu la raison. Chanter en cœur des chansons grossières, obscènes même, en fausser l'air les terminer par des piaillements ou des cris très forts qu'elles accompagnent de coups de pied; voilà qui les amuse beaucoup. Crier, n'importe quoi, pour le plaisir de crier, est pour elles un vrai bonheur qui excite au dernier point leur hilarité. — Les directeurs ont dû les menacer de leur fermer le réfectoire si elles se refusaient à être plus convenables.

Répercussions. — On comprend, en présence d'un tel spectacle, la désorganisation croissante de la famille, aussi bien que celle de la société. Elles se poussent mutuellement. C'est dans la société, en effet, que les jeunes générations, déjà corrompues par la famille, achèvent de se corrompre. Car, il ne faut pas s'attendre à une réaction de ce petit nombre qui a reçu et conservé quelques bons principes. Pas assez fortement instruit, il se laisse, en effet, bien vite influencer par le milieu.

J'entendais une apprentie qui disait mystérieusement à sa compagne : — « Oh! tu sais, on m'a tout expliqué à moi, mais, bien expliqué ». — Et alors, ce sont des demi-mots, des billets envoyés de l'une à l'autre. Le flirtage est une règle. Il faut que chacune, même les plus jeunes, ait son *bon ami*, et l'on court toutes les baloches de la ville. — « Je ne sais pas comment vous êtes, me disait un jour une tireuse, toujours à la messe, toujours à vêpres et jamais à la baloche. Bah! vous êtes païenne. » — Il paraît que païen veut dire aujourd'hui chrétien. Comme *feignant* veut dire celui qui travaille.

Auprès des femmes mariées, auprès des mères de famille, la dégradation morale va aussi croissant à mesure qu'elles se fréquentent. J'ai entendu une ouvrière, mère d'un jeune homme de vingt ans, qui racontait à ses compagnes comment, étant jeune, elle était retenue par sa mère. Elle lui en gardait une sorte de rancune, car, elle l'avait empêchée de jouir de sa jeunesse, et elle déclarait que, si c'était à re-

faire, elle n'attendrait point son mariage pour avoir des enfants. — Une autre se vantait d'avoir trompé la surveillance étroite de sa mère, tandis qu'une troisième assurait que, si elle avait un enfant, elle n'en aurait jamais deux.

Le mal sorti de la famille, après être passé à la société, retourne à la famille plus profond encore.

La religion. — Je ne fais venir le chapitre de la religion que pour montrer le peu de place qu'elle tient dans la vie de l'ouvrier. Tous nés dans le catholicisme, après avoir été baptisés, avoir reçu une instruction religieuse, et avoir fait leur première communion, ils ne se servent guère de leur religion, sauf exception, que pour mépriser, calomnier son culte, ses ministres, ses fidèles. Ils sont animés contre l'Église d'une véritable haine : « L'Église, cette association d'argent avec les prêtres, les évêques, qui ne cherchent qu'à « empocher », et le Pape qui a un royaume, qui enfouit dans son palais tout l'argent de l'Europe et gagne au moins 30 millions par jour. L'Église, cette ennemie de la science, qui voudrait tenir le peuple dans l'ignorance pour pouvoir le mener, et qui voudrait ramener l'esclavage. Mais le peuple est aujourd'hui trop éclairé ».

Les croyants sont des fanatisés qu'ils prennent en pitié et les gens intelligents qui pratiquent ne le font, d'après eux, que dans un but intéressé. Ils n'ont, par conséquent, gardé aucune idée profonde, tout au plus une vague idée de Dieu, à moins qu'ils ne soient devenus athées. La plupart ont pourtant conservé quelques pratiques, telles que le mariage religieux, qui est pourtant bien critiqué, l'assistance à la messe le jour des grandes fêtes, des dévotions particulières, celle de sainte Germaine, par exemple. Ils portent, en effet, les enfants à son sanctuaire pour les faire bénir. Mais, comme cela est peu raisonné! Ils invoquent les saints et regardent comme une niaiserie la croyance à l'immortalité de l'âme, à la vie éternelle. — Ne s'imaginent-ils pas que, pour suivre les lois du progrès, ils sont obligés de combattre les croyances traditionnelles, plus encore, que tout le progrès consiste en cela seul?

III. — LES PATRONS.

Propriété. — Les Papeteries de Brienne, avec les terrains et bâtiments qui couvrent, dit le catalogue, une superficie totale de 5.500 mètres carrés, appartiennent à une société d'actionnaires, dite *Société anonyme des Papeteries de Brienne*. Elle se fonda à Toulouse le 15 décembre 1908, au capital de 220.000 francs, porté à 600.000 francs par suite d'une émission de 380.000 francs. Les actions sont de 100 fr.

Voici l'*article 18* des statuts, concernant l'administration de la Société :

« La Société est administrée par un conseil de cinq membres au moins et de neuf membres au plus, choisis parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée générale.

« Les fonctions dureront trois années.

« A l'expiration de la durée de ces fonctions, le premier Conseil se renouvellera en entier. Les membres sortants pourront toujours être réélus; ensuite, à compter de la quatrième année, il se renouvellera par voie de tirage au sort; un ou plusieurs membres seront soumis chaque année à la réélection, de façon que chacun d'eux ne reste en fonctions plus de six ans, sans être soumis au renouvellement.

« Une fois le roulement établi, le renouvellement se fera par voie d'ancienneté.

« Les membres du conseil qui n'ont pas de fonction rémunérée dans la société recevront des jetons de présence fixés au chiffre de 50 francs par séance, prélevés sur les frais généraux, pour rémunération de leurs soins et peines. »

L'*article 20* impose à chaque administrateur un minimum de cinquante actions.

Le conseil d'administration s'occupe uniquement de la gestion des affaires sociales.

Direction patronale du travail. — La direction du travail et le placement des marchandises sont confiés à un Comité technique composé de cinq membres.

Deux de ces membres s'occupent exclusivement des voyages. L'usine, quant au placement des marchandises, a eu un début très brillant, facilité, d'ailleurs, par ce fait qu'il ne s'est pas encore produit de concurrence. Les autres membres du Comité sont chargés de la direction intérieure, bureaux, ateliers et magasins.

La fabrication est, comme nous l'avons vu, ce qui leur a offert le plus de difficulté. Après en avoir commis la direction à la contremaîtresse d'Angoulême, ils se voient obligés de s'en occuper eux-mêmes.

Un membre du Comité connaissant la fabrication des cahiers pour l'avoir exercée, capable par conséquent de mener les machines, d'enseigner lui-même à l'ouvrière les diverses opérations, et ayant l'autorité d'un patron, fait exécuter le travail avec assez d'ordre. Il faudrait que l'un des membres du Comité connût aussi la fabrication des enveloppes. Mais ils ont été; jusqu'à présent, obligés de s'en remettre à la contremaîtresse. L'un d'eux tend cependant à s'en occuper. Il étudie le fonctionnement des machines, essaye lui-même de les arranger, et se met au courant des diverses opérations qu'il apprécie au moins, s'il n'est pas capable de les enseigner. S'il a de la constance, son habitude de diriger des ateliers et de commander aux ouvrières atténuera la mauvaise direction de la contremaîtresse, au fur et mesure qu'il lui substituera la sienne propre.

Le Conseil d'administration dans ses rapports avec les ouvriers. — Les membres du Conseil, qui ne s'occupent pas du travail, ne s'occupent pas davantage des ouvriers. Les jours de réunion, ils font, accompagnés de l'un des Directeurs, une inspection aux ateliers. On ne les voit guère que dans cette circonstance.

Qu'ils exigent que les ouvriers et ouvrières soient bien traités, qu'ils reçoivent des salaires convenables, qu'ils aient toutes les garanties d'hygiène : c'est certain, car cela touche de trop près leurs intérêts. Je leur ai entendu, d'autre part, exprimer le désir d'avoir des ouvrières sérieuses et honnêtes ; mais ils ne s'en préoccupent pas davantage. D'ailleurs, l'élévation des ouvriers ne semble guère les intéresser. Ils se servent d'eux, payent plus ou moins leurs services, et se regardent comme quittes. Ils ne considèrent donc que le bon emploi de leurs capitaux, et ne s'occupent des ouvriers que tant qu'ils servent à cela. Mais, ils ne pensent pas à l'action sociale qu'ils pourraient exercer.

Le comité technique dans ses rapports avec les ouvriers. — En conséquence de la direction donnée par le Conseil, les membres du Comité ne s'occupent des ouvriers que tant qu'ils sont employés dans l'usine.

M. X... se tient éloigné de l'ouvrier, se contente de le regarder travailler, fait faire ses observations par la voix des surveillants, et vise surtout à l'exécution du travail, et, s'il le faut, aux dépens même de l'ouvrier. Il est certain qu'il aurait été absolument incapable de se charger seul d'une telle entreprise. — M. Z... est celui qui s'occupe le plus directement des ouvriers, celui qui règle les salaires, le prix des travaux aux pièces. Sans être autoritaire, il sait pourtant se faire craindre, il a de la condescendance, ne demande pas l'impossible et surtout ne supporte pas que l'ouvrier souffre, et il tendrait plutôt à sacrifier un peu le travail, qu'il cherche d'ailleurs à diriger personnellement, tandis que son collègue, qui ne le sacrifierait pas, ne fait rien pour apprendre à le diriger.

La présence de M. Z..., ou d'un homme ayant sa valeur professionnelle, était indispensable à l'usine.

Famille et religion. — Il s'agit nécessairement des actionnaires qui s'occupent directement de l'usine, en faisant partie, soit du Conseil d'administration, soit du Comité technique.

Après avoir fondé l'usine, et dès lors avoir donné lieu à ce groupement du travail où les éléments décrits exercent entre eux une si mauvaise influence, ils ne viennent en rien atténuer le mal, au contraire, ils l'accroissent par l'influence

qu'exerce toujours la classe dirigeante sur les classes inférieures. Comme leurs ouvriers, ils sont eux-mêmes assez désorganisés du côté de leur famille ; pour certains même, la désorganisation va jusqu'au divorce. Sortis d'ailleurs de familles ouvrières, ils en ont reçu l'éducation. — Chez d'autres, nés dans la bourgeoisie, la désorganisation est moins apparente, mais, le mal est au fond et les effets le prouvent. Ils se piquent de suivre la tradition. Ils gardent les anciennes coutumes, les anciennes croyances ; mais, ils s'attachent surtout à la forme. Ils n'agissent pas sous l'impulsion de convictions profondes, inébranlables. C'est l'esprit de classe qui domine chez eux.

Les uns et les autres sont cependant des hommes intelligents, qui ont une certaine initiative, puisque les premiers ont eu l'idée de l'entreprise et la dirigent, que les seconds y ont risqué leurs capitaux et même les administrent. Ce qui leur manque, c'est une valeur morale qui leur permettrait de diriger supérieurement cette entreprise.

Il faudrait qu'ils vissent avec leur intérêt, celui de ces êtres humains dont ils employent les forces, la santé, la vie et qui reçoivent en compensation des salaires parfois modiques. Et d'abord, s'intéressant à leur sort matériel, il faudrait qu'ils s'appliquent à ce que leur personnel tire de leurs ateliers tous les avantages qu'il y trouverait, s'il y avait une direction sérieuse, et qu'ils lui procurent ainsi un peu plus de bien-être. — Il faudrait qu'ils travaillent aussi à une bonne influence morale. Mais, l'influence qu'ils exercent, du moins la plupart, est plutôt démoralisatrice, de sorte que l'atelier est un foyer de corruption ajouté à tant d'autres. Ces hommes avec leurs qualités naturelles font à la société autant de mal qu'ils eussent pu lui faire du bien.

La religion ne diffère pas, pour certains, de celle des ouvriers. Les autres, même ceux qui paraissent en avoir le plus, s'attachent surtout à des pratiques qui font bien dans le monde, mais non à des principes qui les dirigent dans leurs actes. La religion, ils ne la portent pas dans leurs travaux, leurs entreprises, leurs ateliers. Ils ne s'en souviennent tout au plus que lorsque, ayant devant eux une ouvrière pieuse, ils l'engagent ironiquement à renoncer à ses droits pour gagner le ciel. Ils ne sont pas sérieux !

Note. — Je suis sortie de l'usine le 28 janvier 1911, après avoir donné mes huit jours. J'y ai vécu la vie d'ouvrière pendant quinze mois. J'y serais demeurée si j'avais vu la possibilité d'exercer tôt ou tard une action intéressante. Dès le moment qu'il ne pouvait plus être question pour moi que de gagner un salaire insuffisant pour un travail qu'une contremaîtresse mesquine diminuait au lieu de le favoriser, j'ai cherché à m'occuper ailleurs, et je suis maintenant employée de commerce. J'ai du moins appris une excellente leçon, et je sais du moins ce qu'est le monde ouvrier, ce que sont aussi les patrons. Je comprends la désorganisation universelle et je n'en vois plus la cause seulement dans l'esprit révolutionnaire des ouvriers, qui n'en est que l'effet le plus sensible.

Julie ***

CORRESPONDANCE

« Lille, le 9 octobre 1911.

« Cher Monsieur,

« Je crois utile de vous informer, pour répondre au souhait exprimé par M. Bailhache au sujet d'une étude de la *préhistoire faite au moyen de la méthode de la Science sociale*, que j'ai précisément été amené par mes études sur la Flandre à envisager cette question.

« Je suis donc en train, actuellement, de chercher à condenser dans une étude sur celle-ci certaines données que je crois intéressantes. Mais c'est là un problème assez ardu.

« Ainsi, s'il était d'autres membres de la Science sociale qui fussent dans l'intention d'entreprendre un travail de ce genre, je serais heureux de le savoir : d'abord de manière à nous répartir la besogne de

façon à ce que nos travaux ne fassent pas, si possible, double emploi; ensuite par ce que, sur bien des points, je serais heureux d'avoir des avis de gens versés dans ces matières difficiles.

« Pourriez-vous vous informer s'il y a, parmi nos sociétaires, des gens ayant entrepris ou ayant l'intention d'entreprendre des recherches dans ce sens.

« Agréez, etc.

« J. SCRIVE-LOYERY. »

BIBLIOGRAPHIE

La France au travail (*Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Dijon*), par Victor Cambon (Pierre Roger et Cie, éditeurs).

Ce livre mérite de trouver bon accueil auprès des adeptes de la Science sociale, non seulement parce que l'auteur y décrit un des phénomènes les plus importants au point de vue social, mais aussi parce qu'il a eu soin de relier dans la plupart des cas le travail aux phénomènes du lieu et à la formation sociale des habitants.

Il ne manque à ce livre que quelques monographies de familles pour être un ouvrage de science sociale de grande valeur.

Le but que s'est proposé M. Cambon, faire connaître au grand public le travail nourricier des divers pays de France, n'était pas des plus faciles à atteindre. Il fallait éviter l'in-folio rempli d'arides faits techniques et que personne ne lit, non moins que la description littéraire ridiculement superficielle et imprécise. L'auteur a su se garder de ces deux écueils et donner au lecteur, en un style agréable, une idée nette des pays qu'il décrit, de la mentalité de leurs habitants et du travail qui les fait. Ce livre restera parmi les plus intéressantes contributions à l'histoire économique de notre pays.

J. D.

Le Régionalisme, par Charles Brun. (Bloud et Cie, éditeurs, Paris.)

M. Charles Brun, ancien président de la Fédération régionaliste et apôtre ardent de cette nouvelle tendence sociale française, vient d'apporter une importante contribution à la diffusion de cette doctrine par l'exposé qu'il en fait dans l'ouvrage que nous signalons à nos lecteurs.

L'auteur y examine le régionalisme au quadruple point de vue administratif, intellectuel, économique et social, et ne laisse dans l'ombre aucune des questions qui peuvent se poser à ce sujet.

Le régionalisme intéresse la science sociale, d'abord comme fait observable et indice d'un courant d'opinion nouveau, ensuite parce que sa réalisation en France nous rapprocherait plus de l'organisation des peuples particularistes qu'une vaine étiquette gouvernementale. Il faciliterait l'apprentissage du véritable « self government » et constituerait, somme toute, un pas vers l'idéal de formation sociale qui nous paraît la meilleure.

J. D.

LIVRES REÇUS

En Argentine. De Buenos-Ayres au Gran Chao, par Jules Huret. Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bibl. Charpentier.

Le mariage des prêtres, par l'abbé Jules Claraz, 1 vol. 3 fr. 50 (Ernest Flammarion, édit., Paris).

Estudos Sociaes : O Brasil na Primeira decade do secule XX, par Silvio Romero e Arthuer Guimarães, 1 vol. de 282 p. — Ediçao da « Mala Europa » (Typographia da « A Editoria », Lisbonne).

Pour les Jeunes, par A. Beaulieu, avec une préface de l'abbé Guibert, 1 brochure 0 fr. 60; *franco :* 0 fr. 70, en vente au Patronage St-Pierre, 72, boulevard St-Pierre, Caen.

DÉCEMBRE 1911 — 88 LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Les réunions mensuelles. — En Gascogne, par Ph. Champault. — L'Industrie dans le Laonnois, par Eug. Creveaux. — Bibliographie. — Livres reçus.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Jean Thiercelin, Pithiviers (Loiret), présenté par MM. Paul de Rousiers et Mentré.

M. Fernand Gaucher, 106, rue Monge, Paris, présenté par M. P. Descamps.

LES RÉUNIONS MENSUELLES

La prochaine réunion aura lieu le *vendredi 22 décembre*, à 9 heures, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente (près la place St-Michel). La communication, qui sera faite par M. P. Descamps, portera sur *le Gouvernement local en Angleterre*.

La réunion suivante, qui aura lieu le 27 janvier, comportera une communication de M. P. Roux sur le *Droit de grève*.

« EN GASCOGNE »

La *Revue des Deux-Mondes* a publié sous ce titre deux articles du Dr Emm. Labat [1], qui constituent une étude très forte sur la partie la plus riche de la Gascogne. Dans ce *pays* qui est le sien, et où il exerce depuis trente ans, M. Labat, dès ses débuts, a été angoissé par l'aspect le plus médical de la question sociale, la décadence de la natalité. A force d'étudier sur le vivant ce phénomène douloureux, d'en rechercher les causes et les conséquences, et de serrer les faits de très près, il est arrivé à saisir leurs relations avec beaucoup de justesse et avec une puissance de vision qui lui fait le plus grand honneur. Évidemment (on me pardonnera de le remarquer) la valeur des résultats auxquels il arrive est en partie due à ce que son observation s'est centrée d'elle-même sur la *fonction* de la famille. Évidemment aussi notre méthode, s'il l'avait connue, aurait abrégé et facilité sa tâche ; elle lui aurait d'ailleurs évité une grave lacune : tout ce qu'il voit si bien est vu à travers la famille beaucoup plus que dans la famille. Il sous-entend constamment que l'on se trouve en face d'une transformation du foyer : il eût beaucoup gagné à étudier cette transformation *ex professo*, à montrer, avec ses causes et ses répercussions, l'évolution du type familial gascon chez le paysan et le bourgeois depuis cent cinquante ans. Mais il n'en reste pas moins que, tel qu'il se présente, son travail est de premier ordre. Je ne veux pas le défigurer par une froide analyse : malgré sa densité, la clarté et le charme du style le rendent facile à lire : j'en recommande donc la lecture à tous nos amis.

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1910 et 1er juillet 1911.

Je me borne ici, avec l'autorisation de M. Labat, à en extraire deux pages de haute valeur, comme tout le reste. La première montre que l'école avec son programme trop intellectuel, identique pour toute la France, et d'ailleurs enseigné par un professionnel dédaigneux de la terre et sans affection pour le *pays* qu'il ignore, contribue, plus que n'importe quelle influence subséquente à la désertion des campagnes.

Non moins remarquable, la deuxième page montre dans l'hyponatalité, c'est-à-dire dans la natalité à enfant unique, une cause très redoutable d'affaiblissement physique de la race.

I

« Le subconscient de l'enfant[1] est fait de tout le passé de la race; c'est là que sont accumulés tous les dépôts ancestraux, toutes les imprégnations dues aux habitudes, aux mœurs, aux sentiments religieux, aux préoccupations et aux travaux des générations disparues. C'est encore le subconscient qui détermine l'originalité morale de groupe ethnique: c'est par les instincts, les tendances, les affinités latentes qu'on y trouve, plus que par la forme de la tête ou la couleur des yeux, que le petit Gascon se distingue de l'Auvergnat, du Basque ou du Flamand[2].

« L'école est ainsi en présence de forces puissantes qui dorment dans les régions profondes de l'âme... Si elle réveille ces forces, les cultive, les dirige, les utilise, elle retiendra l'enfant au village et préservera la terre de l'abandon. Si elle s'en désintéresse, si son enseignement reste exclusivement intellectuel, si elle méconnaît la qualité intime de l'écolier, son origine, son milieu, son atavisme, son avenir, c'est un désastre pour la vie agricole. Pour que les champs soient labourés, il faut commencer par cultiver et élever des laboureurs à l'école. Et qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée : il ne s'agit pas d'enseigner l'agriculture, mais de donner une éducation, une culture morale en vue du métier.

« D'ailleurs, dans nos villages, l'école a des devoirs précis et particulièrement impérieux envers ce métier. La plupart des enfants qu'on lui confie ne sont pas seulement de futurs laboureurs, mais, chose capitale, ils ont déjà commencé leur apprentissage : le matin et le soir, ils sont mêlés aux travaux de la métairie; et tel écolier qui, le vendredi, récite gravement sa leçon sur les Carolingiens, a labouré la veille avec son père. La précocité même de cet apprentissage est une nécessité absolue, reconnue de tous; et selon le proverbe, pour rester fidèle à la charrue, il faut de bonne heure s'être suspendu à la queue des vaches.

« On sait que la psychologie de l'apprenti est délicate, a besoin de précautions et d'égards. Les premiers contacts avec le métier sont pénibles, monotones, fastidieux. Il importe beaucoup que rien dans l'entourage de l'apprenti ne vienne refroidir ses bonnes dispositions : il faut, au contraire, que tout les favorise, les entretienne, les excite.

« Dans un village, un maître jeune, zélé, préparait avec ardeur ses élèves au certificat d'études. Aux paresseux, il disait volontiers en riant : Toi, tu ne seras jamais qu'un *piquo-bermos* (littéralement un piqueur de vers, un travailleur de la terre). Il croyait la plaisanterie innocente. Elles ne l'était pas. Les meilleurs élèves, ceux qui obtenaient le certificat d'études, ne voulaient plus être des *piquo-bermos*, comme ceux qui ne l'obtenaient pas. Il en résulta un fléchissement marqué dans les vocations agricoles de la commune.

« Un rien compromet l'apprentissage, un rien peut le confirmer. Voici un autre maître qui, le soir, après la classe, a rencontré un petit écolier conduisant les grands bœufs gris de la métairie, marchant droit, l'aiguillon sur l'épaule, fier d'être suivi par les bonnes bêtes pacifiques. Le lendemain, il raconte le fait devant toute la classe, et loue la belle tenue

1. *En Gascogne; l'abandon de la terre*, p. 26 et suiv. du tirage à part (extrait du numéro du 1er août 1910).

2. Au lieu de subconscient, nous dirions éducation par le milieu.

du jeune bouvier. Comme il a raison de mettre quelque solennité dans l'éloge! Le visage de l'enfant se couvre de rougeur, mais dans son âme tous les atavismes sont remués, et quelque ancêtre, laboureur émérite, s'y réveille, s'y dresse, et y détermine une vocation définitive.

« Il faut donc que l'école considère ses élèves comme des apprentis laboureurs, et s'applique à modifier leur mentalité [propre] en quatre points : [il faut qu'elle réagisse contre] les quatre sentiments suivants que nous trouvons à des degrés divers de conscience et de netteté dans l'âme du petit paysan gascon :

« 1° Il est humilié d'être un enfant des champs, et ce sentiment s'accuse quand il est en présence d'un enfant de la ville, surtout de la grande ville; il se croit inférieur à lui;

« 2° Il pense que le travail de la terre est moins élevé que celui de l'industrie, et même que c'est le moins reluisant de tous les métiers;

« 3° Il croit que l'école et la métairie forment deux mondes complètement distincts, très éloignés l'un de l'autre, n'ayant aucun point de contact. et le premier infiniment supérieur au second;

« 4° Il ne sait pas comment son village se rattache au reste de la France et à son histoire, il ne sait pas, il ne sent pas que ce village a contribué à faire cette histoire.

« Certes je ne dirai pas que l'école est la seule cause de cette mentalité, car l'enfant n'échappe à aucune des ambiances qui le travaillent à son insu, mais je crois qu'elle en est la principale...

« [L'école] doit [donc] dire au petit paysan : « Tu n'as rien à envier à l'écolier de Paris : s'il voit le Louvre et ses trésors, il n'a jamais contemplé comme toi la beauté du printemps sur les prairies en fleurs ni la splendeur des moissons mûres; il est moins fort, moins bien portant que toi; tu n'as pas besoin de lui, et il a besoin de toi puisque tu le nourris... et c'est à toi surtout que pensera la patrie si elle se sent menacée ». On entend bien que ce sont des couplets, et il y en a de meilleurs; on peut d'ailleurs les varier beaucoup : c'est le chant de glorification de la terre... L'école doit chaque matin faire vibrer l'âme de l'enfant avec ce chant; cette vibration répétée se prolongera dans sa vie beaucoup plus qu'on ne croit.

« Il faut lui donner aussi l'orgueil de son métier, et il ne l'a pas. Le maçon et le charpentier lui paraissent supérieurs, parce qu'ils mesurent, dessinent et calculent... Il ne voit dans la charrue qu'un outil primitif, que les bœufs tirent par un bout et que l'homme tient par l'autre. Et pourtant le laboureur, qui sous le soleil ouvre la terre fumante, est aussi près de la science que le maçon sur son mur et le charpentier sur son toit, puisqu'il conditionne une admirable expérience de biologie. Celui qui fait pousser des légumineuses sur son champ avant d'y semer du blé, s'assure le concours d'innombrables collaborateurs qui lui fourniront pour rien l'azote de l'air. Le vigneron qui établit le pied de cuve avec ses raisins les plus fins, prépare dans le monde microbien un drame émouvant de la lutte pour la vie. On peut dire tout cela aux enfants si l'on sait se mettre à leur portée. Il faut personnifier les forces de la nature, donner une individualité supérieure aux infiniment petits, leur prêter des intérêts et des passions comme les fabulistes ont fait aux animaux, et pour peu qu'on dramatise le récit, les enfants y prennent un vif plaisir. Il ne s'agit pas de développer l'enseignement agricole — celui qu'on fait est suffisant — mais de relever le travail de la terre aux yeux des écoliers en lui donnant de la noblesse scientifique. Ah! comme je voudrais qu'un écrivain de talent vînt ravir l'âme de nos petits paysans en leur contant les merveilles de la science à la métairie!

« L'enfant à l'école se trouve *dépaysé*, il se croit dans un monde tout à fait étranger à celui dans lequel il vit avec ses parents, bien supérieur, beaucoup plus distingué. Comment en serait-il autrement? Chaque matin, il quitte son logis qui est modeste ou pauvre pour entrer dans la plus belle maison du village, dans une salle grande, bien éclairée, avec de graves sentences et de belles gravures sur les murs; de temps en temps on y est visité

par le maire, l'inspecteur, le conseiller général, le député et même le préfet en grand costume au sortir du conseil de revision : on n'y parle que français, et le patois y est interdit ; enfin l'école représente une chose auguste entre toutes, la science dont le nom, même au village, n'est plus prononcé qu'avec toutes les marques du respect. Le petit cours d'agriculture paraîtra le trait d'union entre la métairie et l'école, comme aussi le choix des lectures, des dictées, des pages d'écriture. Tout cela est bien. Mais ce que je veux dire est autre chose, plus délicat, plus intime, et ne peut être obtenu par un cours, ni par des livres, ni par des cahiers, ni par quelques leçons de choses au petit champ d'expérience. Seul le maître peut le donner, mais il faut pour cela que son âme soit remplie par la beauté et le charme de la vie rurale.

« S'il connaît pratiquement ces travaux de la terre et peut en parler comme en parlent les paysans, s'il partage leurs émotions, s'il s'attriste de la pluie qui noie les labours, et du vent du sud qui dessèche le maïs, si son cœur se gonfle de joie à la vue des épis qui baissent la tête sous le poids des grains, et des grappes mûres qui soulèvent les feuilles pour recevoir les derniers baisers du soleil, l'enfant le comprendra, le sentira. Si, par malheur, il est un évadé de la vie agricole, s'il n'a conservé pour elle qu'indifférence, dédain ou répugnance, quelques précautions qu'il prenne, cela n'échappera pas à l'écolier. Le subconscient de l'enfant est infiniment sensible aux nuances.

« Ce que je dis n'est pas une vue de l'esprit, je l'ai observé et noté. Je sais des villages qui doivent beaucoup à de vieux maîtres restés près de la terre, la travaillant peut-être un peu le matin et le soir. Ils n'enseignaient pas moins bien que les autres la lecture, l'écriture, le calcul et le reste. Et cependant je ne répondrais pas que, certains jours d'été où les foins étaient menacés par l'orage, ils n'aient pas lâché tous les *apprentis* avant l'heure, prenant eux-mêmes la fourche pour leur donner l'exemple : la journée, loin d'être perdue, restait très éducatrice. L'âme paysanne de ces vieux maîtres a été bienfaisance aux générations qu'ils ont élevées ; elle les a fixées au sol natal. Mais où est-il maintenant, parmi les jeunes, le maître ami de la terre, aux mains légèrement calleuses ? Et, s'il se rencontre quelque part, est-il sérieusement encouragé ?...

II

« C'est une chose étrange [1] qu'en Gascogne, sur une terre fertile, sous un climat salubre, dans de bonnes conditions économiques, sans aucun de ces grands centres urbains qui attirent les plus forts pour les dévorer, sans alcoolisme notable, avec un travail très adouci par la machine, alors que les plus grands progrès ont été réalisés pour le logement, le vêtement et la nourriture, la race ne semble tirer aucun bénéfice de ces progrès. La dégénérescence est manifeste pour tous ceux qui ont connu les générations d'autrefois... Ceci d'ailleurs est significatif : malgré les progrès de l'hygiène générale, la diminution de la morbidité aiguë, la rareté extrême des naissances — et on sait que, là où il naît peu d'enfants, il doit y avoir peu de décès, puisque c'est la première enfance qui paye le plus large tribut à la mort. — la mortalité reste élevée, supérieure à la mortalité moyenne de la France. Nous avons peu de berceaux et beaucoup de cercueils.

« Comment expliquer cette dégénérescence ? Certes, bien des causes y contribuent : la caserne... les contacts chaque jour plus faciles et plus nombreux avec la ville, le séjour à l'école où le groupement donne lieu à plus de contamination, les travaux pénibles imposés aux femmes et aux enfants par suite du manque de main-d'œuvre. Il y a encore les excès précoces des jeunes gens, grâce à la bicyclette,... et les méfaits du café du village... Toutes ces sources d'altération de la race ont de l'importance, mais l'action silencieuse, générale et continue de l'hyponatalité est autrement redoutable.

1. *En Gascogne : à propos du problème de la natalité*, p. 6 et suiv. du tirage à part (extrait du n° du 1er juillet 1911).

« Dans les vieilles familles paysannes fixées depuis longtemps sur le même sol.... dont on a pu suivre l'histoire médicale pendant quatre ou cinq générations, quand un fléchissement s'est produit, c'est presque toujours à la suite d'un mariage regrettable, qui a fait entrer un conjoint de race tarée dans une famille saine. On peut penser que l'introduction d'un sang pur dans une famille atteinte ne manquera pas de la relever et qu'il doit y avoir compensation : il en est peut-être ainsi ailleurs dans des milieux sociaux différents... mais ici... en général le relèvement n'a pas lieu, et la déchéance est définitive. A ce premier fait déjà intéressant, s'en ajoute un second plus suggestif, c'est que les mariages mauvais, rares autrefois, sont devenus plus fréquents, et que leur fréquence augmente à mesure que la natalité diminue.

« Comment en serait-il autrement? Il n'y a guère plus qu'un enfant par famille : on ne néglige rien pour le conserver. Si la race est déjà touchée, il sera plus faible, plus délicat : on redoublera de précautions et de soins. Rien n'égale la sollicitude des jeunes paysannes pour leurs nourrissons, les plus pauvres ne reculent devant aucun sacrifice; il semble qu'issues d'une longue lignée de femmes fécondes, elles veuillent dépenser sur l'unique enfant auquel elles sont réduites les trésors de tendresse maternelle que l'atavisme a accumulés dans leurs cœurs. Elles parviennent à sauver les plus malingres, et à les conduire à l'âge d'homme.

« Aussi, dans les générations nouvelles qui arrivent à la nubilité, la proportion des malades, des prédisposés, des malvenus, des insuffisants de santé, des dystrophiques, comme les médecins les appellent, est considérable. Un choix serait nécessaire; et il est impossible avec des contingents misérables par le nombre. Chaque famille veut se continuer avec son unique rejeton : tout est requis, tout est pris à cet effet, et les mariages défectueux ou franchement mauvais se multiplient chaque année. Ils affaiblissent, altèrent et ruinent la race.

« Certains attendaient autre chose de l'hyponatalité, ou plutôt essayaient sans doute de s'en consoler en pensant que le bien sortirait du mal. Une descendance restreinte, entourée de soins plus attentifs et plus rationnels, soumise à une hygiène physique et morale meilleure, devait acquérir une valeur sociale supérieure. Un bon soldat et un bon ouvrier valent plus que trois mauvais ou médiocres : on devine la série des raisonnements aboutissant à cette conclusion que, par une population clairsemée, mais d'élite, la France garderait son rang dans le monde. C'est une illusion qui ne résiste pas à la lumière des faits, tels que les montre l'étude démographique de nos villages gascons. Depuis que beaucoup de bancs restent vides à la petite école, les écoliers ne sont ni mieux doués, ni plus travailleurs, et ils sont certainement moins vigoureux. Une basse natalité est un mal sans compensation.

« Quand on veut assurer l'avenir d'une espèce végétale ou animale, il faut, selon le conseil de Pasteur, sauver la graine. La nature n'a pas d'autre souci, et pour y parvenir, elle la multiplie à l'infini. Afin que quelques glands puissent germer dans l'humidité du sous-bois, le vieux chêne se couvre de fleurs tous les printemps; et bien que la reine des abeilles ne doive avoir qu'un seul époux, la ruche lui prépare et lui offre des milliers de candidats. Un peuple qui veut vivre doit maintenir la qualité de sa graine, c'est-à-dire la santé et la vigueur des jeunes. Il ne le peut pas avec une natalité réduite. La qualité implique le choix, et celui-ci suppose le nombre. La quantité, au lieu d'exclure la qualité, comme il arrive ailleurs, en est ici la condition première et souveraine.

« Il y a cent ans, quand la natalité était belle en Gascogne, le mariage des paysans était protégé par une véritable sélection. Tous ceux qui y étaient appelés par l'âge n'étaient pas élus, et beaucoup restaient en dehors de la terre promise. Dans la plupart des familles — exactement sept fois sur dix — on trouvait des tantes et des oncles qu'on y chercherait vainement aujourd'hui : vieilles filles un peu boiteuses, ou mal tournées, ou trop laides, vieux gar-

çons qui avaient été rhumatisants ou tousseurs de bonne heure, ou simplement timides et lourdauds, car ici il faut avoir la langue alerte pour plaire aux amoureuses. Ils s'étaient résignés au célibat, et l'organisation patriarcale de la famille leur rendait la résignation facile. En général, ils restaient avec l'aîné des frères, avec la souche, ils travaillaient sans gages pour la nourriture et l'entretien, acceptaient un rôle effacé et même les tâches ingrates : quand toute la maisonnée était à la foire et à la fête, les tantes veillaient sur les berceaux, les oncles sur l'étable. Ce célibat était un bienfait social, il favorisait les mariages entre les plus forts et les plus qualifiés, les mariages vraiment désirables sans lesquels une race ne peut ni élever, ni maintenir son niveau. »

N'est-il pas vrai que ce sont là des pages de haute valeur, et nous révélant deux ordres de faits que, nous en particulier, nous n'avions pas encore vus? Voici d'une part, bien nettement saisi, un des mécanismes par lesquels les cultures intellectuelles mal entendues poussent le paysan à déserter la terre et à émigrer vers la ville. Voici d'autre part, rendue palpable, une cause spéciale et très agissante d'affaiblissement physique de la race dans les milieux à basse natalité. N'est-ce pas un esprit vraiment scientifique, celui qui a su tirer ces deux vues-là de l'observation de quelques villages, et, par ses seules forces, se rapprocher autant de la puissance et des résultats des vraies méthodes monographiques?

Ph. Champault.

L'INDUSTRIE DANS LE LAONNOIS

Dans les collines qui sont au sud de la montagne de Laon, on trouve des *carrières* qui fournissent une excellente pierre à bâtir; les plus importantes sont celles de Colligis, dont les matériaux sont un peu tendres, se taillent facilement, mais cependant résistent très bien à la gelée. A Chermizy et à Bièvre, la pierre est plus dure et d'un grain plus fin. D'autres carrières se rencontrent également sur différents points, mais toutes ne sont plus exploitées.

Les ouvriers, employés dans ces exploitations, ne sont pas très nombreux: ils proviennent des villages avoisinants: c'est une profession qu'on se transmet de père en fils.

Il est curieux de remarquer combien l'esprit de tradition est fortement ancré chez ces populations du sud du Laonnois; ainsi, depuis des siècles, la commune de Bruyère fournit des maçons à la ville de Laon. Ces ouvriers font chaque jour 6 kilomètres pour se rendre à leur travail et retournent chez eux tous les soirs.

A l'ouest du chef-lieu, les magnifiques *forêts* de St-Gobain et de Coucy fournissent des bois d'essences variées qui trouvent leur emploi dans l'industrie : mais on ne les travaille pas dans le pays, ils sont exportés. Les perches sont dirigées vers le Nord et la Belgique où elles servent à la construction des galeries de mines. Les chênes, hêtres, frênes en grumes sont livrés en partie à la Compagnie du Nord pour servir à confectionner des traverses de chemin de fer, partie à des commerçants et industriels des environs de Paris.

Le revenu fourni par les ventes de bois est des plus variables; il dépend de l'offre et de la demande. De 1901 à 1904, la valeur brute des produits ligneux s'est élevée, pour la forêt de St-Gobain proprement dite à 230.000 francs, ce qui représente 48 fr. 80 de l'hectare. Les revenus accessoires : chasses, location de maisons forestières, etc., ont rapporté 24.000 francs, soit 2 fr. 74 de l'hectare.

L'exploitation de cette forêt est faite par des ouvriers bûcherons, au nombre de 150 environ.

Ces importantes réserves de combustible donnèrent naissance, à la fin du XVIIe *siècle et au commencement du* XVIIIe *à des industries diverses.* En 1728, s'établit à Sinceny une manufacture de faïence; on n'y confectionnait pas seulement que des produits ordinaires: de véritables artistes y travaillaient des pâtes plus fines qu'ils

enluminaient joliment; ils imitaient à s'y méprendre le vieux Rouen. En 1795, la décoration de Sinceny prit une tournure plus originale en allant chercher ses inspirations dans le décor pseudo-chinois. La fabrique commença à péricliter vers 1845; incendiée en 1864, elle n'a pas été reconstruite. Mais j'ai pu admirer, pendus aux murs d'humbles demeures, et conservés comme de précieuses reliques, des pots, des assiettes, des crapauds, des plats à barbe, curieusement décorés, manifestations d'un art local disparu.

A Folembray s'établit en 1705 une verrerie. Le premier propriétaire, un sieur Thévenot, obtint un tel succès avec la fabrication des bouteilles, qu'à Paris, nous disent les chroniques du temps, on ne se servait plus que de *Thevenottes*. Cette verrerie a reçu depuis diverses additions ; à une certaine époque on adjoignit à la fabrication des bouteilles, celle des cloches de jardinier. Aujourd'hui l'usine de Folembray est des plus importantes, elle s'est spécialisée dans la confection des isolateurs en verre à haute et à basse tension pour l'électricité.

A la fin de 1685, Thévart obtint un privilège pour la fabrication des glaces, ainsi que l'autorisation d'aller s'établir à St-Gobain. C'est là l'origine de la célèbre manufacture dont la réputation est universellement connue. La visite de l'usine est des plus difficile ; elle n'est autorisée qu'exceptionnellement et par permission spéciale du directeur. Le nombre d'ouvriers employés ne dépasse pas 400, et, comme les bénéfices réalisés par la Société sont considérables, ils sont bien payés et bien traités. Sur l'initiative d'un de ses administrateurs, la Compagnie a fondé une société coopérative, dont les résultats sont satisfaisants. La société assure l'instruction primaire à tous les enfants des ouvriers; la majeure partie du personnel est logée dans des habitations confortables, le service médical et la pharmacie sont gratuits. La Compagnie a, en outre, créé une caisse d'économies qui prend en dépôt les petites épargnes et paie un intérêt de 4 %. Les ouvriers ont droit à des pensions de retraites, dont le conseil d'administration fixe la quotité en tenant compte de l'âge, des années de service et des circonstances exceptionnelles. Ils reçoivent annuellement des primes proportionnées à la qualité et à la quantité de travail fournies. Ces excellentes mesures ont eu pour effet de maintenir à St-Gobain un personnel d'élite, très dévoué ; il n'y a jamais eu de syndicat et les grèves sont complètement ignorées.

Le développement des arts de la verrerie au milieu des forêts de St-Gobain et de Coucy a eu pour corollaire l'établissement de fabriques de soude. La manufacture de glaces racheta en 1836 l'ancienne verrerie de Charles-Fontaine, village situé à 5 kilom. 400 de St-Gobain, pour y établir une fabrique de soude artificielle. Le sel marin et le soufre arrivaient par eau jusqu'à Chauny, et de là étaient conduits par voiture jusqu'à Charles-Fontaine, distant de 16 kilomètres. Les frais considérables occasionnés par ces transports déterminèrent les propriétaires à construire l'usine de soude à Chauny même, sur le bord du canal. Charles-Fontaine devint alors une propriété de plaisance tandis, que Chauny se transformait en une cité industrielle.

Chaillevois eut aussi, à l'époque du premier Empire, une fabrique de soude, mais elle disparut avec les circonstances qui l'avaient fait naître. Lorsque nos relations commerciales, si longtemps suspendues avec les nations voisines, furent rétablies, à la suite des traités de 1814, les soufres d'Italie arrivèrent en grande abondance dans nos ports, l'acide sulfurique revint à un prix des plus modiques ; dès lors, on l'employa exclusivement pour la décomposition du sel marin. Le procédé était, en effet, plus simple et bien plus économique que celui qui consistait à fabriquer la soude avec les cendres pyriteuses trouvées dans les environs de Chaillevois.

De ces cendres pyriteuses on a extrait pendant longtemps le vitriol et l'alun. C'est à Urcel que fut construite, en 1786, la première usine vitriolique ; elle est due à l'initiative d'un Anglais, nommé Chamberlain, auquel le roi accorda un

privilège de vingt années. En 1791, Chamberlain fit abandon de son titre et de l'établissement qu'il avait créé à Urcel à MM. les frères Moreau d'Olibon, dont l'un, le baron de la Rochette, en est resté propriétaire jusqu'en 1825, époque à laquelle il vendit l'usine et ses dépendances.

Après avoir, pendant près de vingt ans, fabriqué exclusivement à Urcel une couperose verte qui ne pouvait soutenir la concurrence avec les couperoses dites de Beauvais et anglaises, on chercha à connaître les causes de cette infériorité; on reconnut que les terres pyriteuses traitées à Urcel contenaient de l'alumine, l'un des principaux constituants de l'alun. Bientôt les travaux du célèbre chimiste Vauquelin conduisirent à fabriquer simultanément de la couperose et de l'alun dans l'usine d'Urcel ainsi que dans d'autres qui furent établies dans le voisinage, à Bourg, à Chaillevois, à Quessy et à Andelain, à l'époque de cette découverte.

J.-B.-L. Brayer, dans sa *Statistique du département de l'Aisne* (1823), nous déclare que l'usine d'Urcel pouvait verser annuellement dans le commerce 4.000 quintaux métriques de composé ou sulfate de fer, et 2.000 quintaux d'alun renommé par sa pureté et sa blancheur. Elle occupait une centaine d'ouvriers et on en comptait un nombre égal employé durant quatre mois de l'année à tirer le combustible, la tourbe des marais voisins.

Les progrès de la chimie et les transports rendirent à ces usines la concurrence impossible; celle d'Urcel résista le plus longtemps, voici une trentaine d'années qu'elle est fermée.

Le pèlerinage de N.-D. de Liesse a concentré autrefois, dans le bourg qui lui doit son existence, diverses branches d'industries, telles que : la bijouterie, la quincaillerie, les fleurs artificielles et la bimbelotterie.

En 1789, on comptait à Liesse vingt-deux orfèvres occupés à fabriquer des crucifix, des croix, des bagues tant en or qu'en argent. Ces objets étaient pour la presque totalité expédiés sur Paris, la Bourgogne, la Picardie, la Normandie et la Bretagne. On estime qu'à l'époque indiquée plus haut la vente des objets d'or et d'argent fabriqués à Liesse pouvait s'élever à 300.000 francs[1].

La fabrication de divers articles en cuivre, des boucles à souliers notamment, tenait le premier rang et n'occupait pas moins de vingt maîtres fondeurs et près de cent cinquante ouvriers. Les produits, dont la vente s'élevait annuellement à 200.000 francs, avaient leur principal débouché dans les villes de garnison, à raison de la grande consommation de boucles nécessitées par l'équipement des soldats. On confectionnait également avec le cuivre; des crucifix, des bagues unies et à facettes, des médaillons, des couvercles de pipes, etc.

Le voisinage de la forêt de Samoussy avait conduit les artisans de Liesse, à fabriquer, avec le bois de sapin et le tilleul, des jouets d'enfants, qui étaient d'une vente courante à l'époque des pèlerinages.

Depuis les chemins de fer, il n'y a plus à Liesse aucune industrie; les orfèvres et les fondeurs en cuivre sont disparus; il ne reste plus qu'un ou deux tourneurs en bois, travaillant seul ou avec le secours d'un ou deux ouvriers et qui continuent à fabriquer pour les enfants, des petits moulins à vent.

Et pourtant aujourd'hui les pèlerinages sont plus fréquentés que jamais, grâce à la facilité des transports; en septembre, chaque jour, des trains nombreux amènent à Liesse des foules considérables. Mais les petits souvenirs que les marchands offrent à la convoitise des pèlerins ne sont plus l'œuvre de l'industrie locale, ils viennent d'ailleurs, parfois de très loin...

De ces industries qui existaient au XVIIIe siècle, il ne reste plus que les verreries de Saint-Gobain et de Folembray. Disparus aussi les moulins à vent, autrefois si nombreux, qui donnaient à la campagne un aspect pittoresque; la meunerie se trouve aujourd'hui concentrée en deux ou trois grosses entreprises.

Par contre, les développements pris par l'industrie sucrière ont amené, il y a quel-

1. J.-B.-L. Brayer, *Statistique du Département de l'Aisne* (1823).

que trente ans, l'établissement à Charmes, près de La Fère, d'une importante usine pour la construction de matériel de diffusion et des coupe-racines.

La culture nécessite l'emploi d'équipages solides et qui, en raison de la fatigue à laquelle ils sont soumis, s'usent rapidement; pour répondre à ces besoins, il s'est fondé à Marle et à Crécy-sur-Serre deux fortes maisons de *charronnage*. Dans chaque village on trouve d'ailleurs au moins un maréchal et un charron; ces artisans ne manquent jamais de besogne et gagnent bien leur vie.

Une profession nouvelle, due aux progrès de la mécanique a fait son apparition à la fin du siècle dernier, c'est celle d'*entrepreneur de battages*.

L'entrepreneur de battage dispose d'un matériel important, il a généralement plusieurs locomobiles qui actionnent autant de batteuses; à peine la moisson est-elle terminée, qu'il passe déjà chez les cultivateurs pour leur offrir ses services. Le prix est fait au quintal, variant de 1 fr. 25 à 1 fr. 50. Les premiers battages ont lieu dans les champs; lorsqu'on avance davantage en saison, ils se font dans les cours de fermes. En quelques jours toute la récolte d'un cultivateur est battue. Autrefois on réservait le battage pour occuper les ouvriers durant les mauvais jours de l'hiver, alors qu'il était impossible d'aller dans les champs. Depuis qu'il y a des entrepreneurs de battage, les ouvriers agricoles chôment plus souvent l'hiver; et c'est encore là une des causes de la dépopulation des campagnes. Les gros cultivateurs ont leur batteuse à eux, ce qui leur permet d'échelonner leurs battages de façon à occuper tout leur personnel d'un bout à l'autre de l'année.

Les ouvriers des batteuses ambulantes sont recrutés parmi les nomades, les traînards, les chemineaux; ils appartiennent à la partie la plus mauvaise de la société.

Les progrès réalisés par la moto-culture nous permettent de dire, qu'à bref délai nous verrons apparaître sans doute, à côté de l'entrepreneur de battage, l'entrepreneur de labourage mécanique.

Signalons, en terminant, l'intelligente initiative d'un groupement de cultivateurs des environs de Voyenne.

L'usine électrique de Voyenne. — En 1904, sur l'initiative de M. Gentilliez, une société anonyme au capital de 250.000 francs, divisée en 50 actions de 5.000 francs, s'est formée à Voyenne en vue d'utiliser la force produite par trois chutes d'eau qui se trouvent dans un rayon de 1 kilomètre, pour la transformer en énergie électrique.

La station centrale est à Voyenne même, à proximité de la gare; c'est d'ailleurs la plus importante des trois. Elle est installée dans un ancien moulin à eau sur la rivière la Serre, qui fait à cet endroit une chute de 3 mètres avec un débit de 2.875 litres. La turbine qui était installée au moment de la prise de possession produisait 99 chevaux; on en a installé une nouvelle plus en rapport avec le débit du cours d'eau et qui fait seulement 86 chevaux. Concurremment à la force hydraulique, on emploie, pour seconder la turbine lorsqu'elle est noyée, ou pendant les réparations, une machine à vapeur de 95 chevaux qui faisait également partie de l'immeuble; on a complété l'appareil évaporatoire en ajoutant un deuxième générateur (système Babcock-Wilcox). La machine à vapeur a fonctionné en 1908-1909 (de juin à juin) 676 heures avec une consommation de charbon de 66.000 kilos, ce qui représente 97 kilos 900 par heure. En 1909-1910 (juin à juin), elle n'a marché que 287 heures, consommant 35.000 kilos, ce qui fait monter la consommation horaire à 123 kilos. Dans la salle des machines se trouvent deux alternateurs construits par la Société alsacienne, d'une puissance de 135 kilowolt-ampères à 750 tours par minute; le courant produit est du triphasé de 3.000 volts et 50 périodes. Ces alternateurs donnent à pleine charge un rendement de 91 %.

L'usine de Marcy, établie sur le Vilpiou (affluent de la Serre) n'a qu'une chute de $1^{m},75$, avec un débit de 2.000 litres, ce qui donne une puissance de 36 chevaux. La turbine actionne un alternateur de 25 à 40 kilowolt-ampères, tournant à 750 tours

et produisant du triphasé de 3.000 volts, 50 périodes; le courant est envoyé à la station de Voyenne.

L'usine d'Erlon est également établie sur le Vilpiou, à une très petite distance de la précédente; elle donne exactement la même puissance et est munie des mêmes appareils. Le courant produit est également envoyé à Voyenne.

Les travaux furent commencés en juin 1904; dès le mois de novembre et décembre de la même année, les villages de Voyenne et d'Erlon recevaient déjà le courant; puis, en février 1905, ce sont les communes de Froidmont, Cohartille et Toulis; viennent ensuite Marcy et Haudreville en avril 1905; Thiernu, Montigny, Autremencourt en juin, Cuirieux et Caumont en juillet; Sous-Chatillon (tissage) en novembre; enfin en 1908 à Marle, mais pour la force motrice seulement, cette ville étant liée par un contrat avec la compagnie du gaz; depuis, l'électricité a encore été envoyée à Attincourt en novembre 1908 et à Pierrepont en novembre 1909; soit en tout 15 communes.

Les frais de montage et d'établissement des lignes, y compris les transformateurs placés dans chaque commune, se montent à 165.000 francs pour un réseau qui ne compte pas moins de 53 kilomètres.

Au premier janvier 1911, il y avait 200 abonnés, employant 2.323 lampes au compteur, 401 lampes industrielles, 107 pour l'éclairage public et 34 lampes installées chez des particuliers, moyennant un prix à forfait.

Cinquante-quatre moteurs représentant une force totale de 249 chevaux étaient en service. La plus grande partie de ces moteurs sont employés par des cultivateurs, dans les fermes où ils servent à actionner : la batteuse, le hache-paille, le concasseur, la meule, la pompe, etc...; mais les petits artisans commencent aussi à s'en servir et je relève sur le tableau des abonnés : 5 boulangers, 4 charrons, un menuisier, un imprimeur et 3 marchands de grains.

Les recettes atteignent annuellement 50.000 francs et varient suivant les mois de l'année: j'ai suivi les graphiques établi depuis le commencement de l'exploitation, ils reproduisent les mêmes dépressions aux mêmes époques; voici d'ailleurs, à titre d'exemple, les résultats du dernier exercice :

Année 1910.

	Hectowatts employés pour la lumière.	Kilowatts pour la force motrice.
Janvier.....	34.972	6.436,7
Février.....	21.139	6.137,6
Mars.....	12.654	3.551,1
Avril.....	9.272	4.287,2
Mai.....	6.324	3.216,4
Juin.....	3.772	2.027,6
Juillet.....	5.827	2.838,2
Août.....	6.642	3.245,4
Septembre.....	13.915	4.841,4
Octobre.....	23.459	3.565,1
Novembre	28.257	2.769,7
Décembre	36.054	5.550,8

Durant les mois d'été, on consomme moins pour l'éclairage, ce qui se comprend, puisque les journées sont plus longues, mais on use aussi beaucoup moins pour les moteurs; ceci tient à ce que les ouvriers étant fort occupés par les travaux des champs, personne ne reste plus dans les fermes, on abandonne complètement les travaux d'intérieur; du reste, les battages ne peuvent commencer qu'autant que la moisson est rentrée.

L'exploitation manque de régularité.

Le courant destiné à l'éclairage est vendu aux consommateurs soit à forfait, soit au compteur d'énergie, soit au compteur horaire dans les conditions suivantes :

	Prix par lampe de			Prix par bougie, au-dessus de 16 bougies.
	5 bougies.	10 bougies.	16 bougies.	
Lampe à forfait, par an.....	24 00	27 00	30 00	0 50
Lampe au compteur d'énergie, l'hectowatt-heure.....	0 08	0 08	0 08	0 08
Lampe au compteur horaire, l'heure...	0 03	0 04	0 05	0 003

Le courant destiné à la force motrice est vendu au compteur d'énergie, moyennant le prix de 0 fr. 05 l'hectowatt-heure.

A noter que des conditions spéciales sont consenties aux gros consommateurs : des réductions partant de 5 % pour atteindre jusqu'à 40 % sont accordées à ceux dont la consommation dépasse 800 kilowatts.

La société tient à la disposition des

abonnés des compteurs en location aux prix suivants :

0 fr. 30 par mois par compteur horaire, avec obligation d'un compteur pour chaque lampe.

Pour les compteurs d'énergie. 1 fr. par mois pour un compteur d'une intensité de deux ampères, 1 fr. 25 pour un de 3 ampères, 1 fr. 50 pour 5, 1 fr. 75 pour 10, 2 francs pour 15, etc.

Ces prix comprennent l'entretien et les réparations, autres que celles qui seraient dues à une négligence ou à une faute de l'abonné.

Le personnel occupé comprend : un directeur, un magasinier, et cinq ouvriers conducteurs. L'instituteur de Voyenne, M. Faucheux, remplit les fonctions de comptable.

On paye annuellement pour les salaires de l'ensemble du personne 13.000 francs. Le directeur et les ouvriers sont logés dans les bâtiments de l'usine qui est très vaste.

Les frais généraux se montent à 6.000 fr. et ceux d'entretien à 4.000 francs.

Le matériel est entretenu avec le plus grand soin, la salle des machines est spacieuse et très propre ; la lumière brille sur les cuivres et les aciers bien astiqués.

Un magasin renferme un approvisionnement d'accessoires de toutes sortes susceptibles d'être employés pour les montages : commutateurs, isolateurs, lampes, douilles, coupe-circuits, fils, compteurs, etc., etc.

Dans le bureau, M. Faucheux me montre de nombreux graphiques qui ont été faits chaque année : il y a là les éléments d'une étude extrêmement intéressante.

Des cartes à grande échelle montrent l'ensemble du réseau et le plan détaillé des canalisations dans chaque village.

Une installation presque aussi importante, due également à l'initiative d'un cultivateur et de quelques années antérieure à celle que nous venons d'étudier, existe sur un autre point du Laonnois, qui confine à la Thiérache, à Agnicourt-Sechelle.

***

Par ce rapide exposé, on voit que l'industrie qui avait pris, au XVIIIe siècle, une certaine importance, dans la région ouest du Laonnois, a été depuis en périclitant. Parmi les causes de cette déchéance, il faut citer le progrès des méthodes et les facilités des moyens de transport. Mais, si on comprend qu'on ne tire plus de la soude, de la couperose et de l'alun des cendres pyriteuses, on s'explique moins facilement la disparition des orfèvres et des petits industriels qui confectionnaient si joliment des jouets, dans le bourg de N.-D. de Liesse. Pourquoi l'industrie du jouet, au lieu de péricliter, n'a-t-elle pas, au contraire, pris plus d'extension ?

En quoi était-on plus mal placé, pour ce genre d'articles, au milieu du Laonnois, que dans les montagnes de la Thuringe ou de la Franconie ?

Ce ne sont sans doute ni les capacités, ni les bonnes volontés qui ont manqué, mais seulement les capitaux. Si les artisans de Liesse avaient pu suivre le progrès, s'outiller comme il convenait, faire de la réclame, s'organiser pour la vente de leurs produits au dehors, nul doute qu'ils n'aient rivalisé avantageusement avec les meilleurs fabricants allemands.

Hélas ! ils n'étaient que des petits artisans, ils n'inspiraient guère la confiance... Dans ce pays, à une certaine époque, on avait des craintes pour les affaires industrielles, on ne connaissait que la culture ; c'est à elle que se vouaient tous ceux qui possédaient. Faute d'avoir pu trouver les ressources nécessaires pour transformer leurs méthodes, les fabricants de jouets ont disparu.

Aujourd'hui le sort du Laonnois est plus que jamais lié à celui de la culture. Et c'est tellement vrai qu'à Laon même, les commerçants s'intéressent à la moisson prochaine ; selon qu'elle sera abondante et riche, ou mauvaise, ils savent qu'ils feront beaucoup ou peu d'affaires.

Eugène CREVEAUX.

BIBLIOGRAPHIE

La Crise du français et la Réforme universitaire, par Abel Faure. P. V. Stock, éditeur. Brochure in-18 de 76 p. — 1 franc.

Y a-t-il une crise du français ? Non, dit

M. Abel Faure. Il y a seulement des apparences de crise. Beaucoup de gens écrivent le français extrêmement mal: ce n'est pas leur faute à proprement parler, mais celle des professeurs qui le leur ont enseigné par des méthodes à la fois vaines et laborieuses. Heureusement, ces mauvais écrivains seront vite oubliés: leur foule est encombrante et ne permet pas de discerner facilement le petit nombre de ceux qui savent écrire. On les découvrira sans peine un peu plus tard, chaque génération faisant justice avec promptitude de ceux qui ont été semblables à elle, qui n'ont pas contribué à l'élever. Il n'y a donc pas crise parce que les journaux, les revues et les livres regorgent de productions informes. Il n'y aurait crise que si la grande tradition de notre langue n'était plus représentée par personne, et, grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi.

Il y aurait crise aussi si la langue restait immuable. Ce serait la crise finale, celle de la mort. Or, on se plaint précisément des modifications qu'elle subit, et cela est fort injuste. M. Abel Faure rappelle comment le français a constamment évolué, comment, après une longue élaboration, il s'est trouvé amené à un point de perfection universellement reconnu parce qu'il constituait un outil merveilleusement adapté aux idées d'une époque. La déchéance eût été certaine si le XIXe siècle ne lui avait rendu des éléments d'expression dont le siècle précédent l'avait dépouillé. Le XXe fera également son œuvre. L'important est de ne pas étouffer les initiatives qui l'accompliront.

Là est le danger. L'enseignement des lettres, tant secondaire que supérieur, comporte une longue série de notions artificielles et systématisées, imposées à la mémoire des élèves, sans faire appel à leur personnalité. Il forme des érudits de seconde main, il ne développe pas l'homme. Ce ne sont plus les humanités, *humaniores litteræ*, les bonnes lettres qui font l'homme plus homme. Il est pire encore par ce qu'il empêche que par ce qu'il fait. Très chargé matériellement, il ne laisse pas de place aux loisirs intellectuels, à la lecture directe des maîtres. Occupés à apprendre ce que disent les critiques, les exégètes, les philologues et même souvent les simples cuistres, les jeunes gens ne trouvent plus le temps de prendre contact avec les auteurs. Ils ont vis-à-vis d'eux un sentiment de timide méfiance. Tel un jeune homme bourré de notions hippologiques et connaissant les Traités d'équitation célèbres, depuis Xénophon jusqu'à nos jours, en présence du cheval nu qu'on lui présente.

Les élèves ne sont pas non plus en contact avec leur professeur. Par suite d'un respect exagéré des « spécialités », on les confie successivement à une série de fournisseurs qui meublent leur cerveau de latin, de littérature, d'histoire de géographie, sans qu'un lien apparaisse clairement entre ces différentes matières; on fait de l'enseignement cinématographique, selon l'heureuse expression de M. Abel Faure, et parmi toutes ces « spécialités », on oublie le professeur qui ouvrira et formera leur esprit, celui qui leur donnera le goût de l'étude, la méthode de travail, celui qui pourrait à la rigueur remplacer tous les autres, mais dont aucun n'assume la tâche essentielle.

En somme, M. Abel Faure pense que, s'il n'y a pas une crise de français, il y a une crise de l'enseignement, crise qu'il a déjà étudiée dans plusieurs œuvres remarquées[1]. Nous ne pouvons que nous ranger à son avis. Nous ajouterons seulement que le remède est à notre portée. Les jeunes hommes formés par une méthode différente de celle de l'Université, confiés à un professeur principal dans chaque classe, habitués à étudier dans leur réalité vivante les phénomènes que se partagent artificiellement l'histoire, la géographie et la littérature, mis en contact plus intime avec les grands maîtres qu'avec leurs commentateurs, ont acquis, au terme normal de leurs études, un bagage de connaissances supérieur en qualité et au moins égal en quantité à celui des élèves de l'Université. Dans ces conditions, il est clair que ce ne sont pas les programmes qu'il est le plus urgent de

1. *L'Individu et les Diplômes.* — *L'Individu et la Réforme de l'Enseignement.*

modifier, mais les méthodes qu'il faut changer et les maîtres qu'il faut former.

Paul DE ROUSIERS.

La Peine de vivre. — Châtiment, drames modernes, par Émile Pierret (Lemerre, 1911). Prix : 3 fr. 50.

Voici deux pièces de théâtre marchant bravement à la conquête de la scène par les études sociales. Elles continuent ainsi l'œuvre inaugurée par Brieux et Bourget. La tâche évidemment est rude : il s'agit de se faire écouter comme prédicateurs par une clientèle qui ne demande que des amuseurs. En publiant ces deux pièces, M. Pierret a fait un bel et bon livre de vulgarisation à propos de deux grands devoirs sociaux. *La Peine de vivre* enseigne au riche, et surtout au patron, ce qu'ils doivent à l'ouvrier. *Châtiment* dit aux parents ce que l'enfant à naître exige d'eux. Dans le premier ouvrage, la leçon sociale manque un peu d'orientation particulariste ; mais, cette réserve faite, nous n'avons qu'à louer, ici et là. La thèse est très juste et habilement fondue dans l'œuvre ; elle se développe à travers toutes les scènes, dont chacune prépare ou apporte un enseignement : elle atteint, sans fatigue ni déclamation, toute la démonstration que le théâtre comporte.

Au point de vue littéraire, M. Pierret est un maître qu'il ne nous appartient guère de juger. Disons pourtant que ses deux œuvres sont d'une belle structure, très claire, et d'une vraie puissance scénique, rehaussées tout à la fois par des caractères heureusement variés, bien en contraste, et par une grande simplicité de moyens. Elles impressionnent vivement l'une et l'autre, et ont toute chance d'empoigner, pour les forcer à la réflexion, ceux-là même qui ne savent pas réfléchir.

En résumé, l'auteur a, très heureusement, ajouté ce volume à ses *Études sociales*. Nous sommes d'ailleurs fiers de penser qu'il nous appartient un peu, étant membre de notre société, et qu'il a été soutenu dans son effort par les doctrines de cette revue.

Ph. CHAMPAULT.

Essai d'assistance comparée, par Henri Lasvignes. Un vol. in-18 de 405 p. (Giard et Brière, édit.). Prix : 4 francs.

On considère trop communément en France l'assistance et l'assurance sociale comme constituant deux domaines nettement distincts, séparés par un fossé qui en marque les limites avec précision et qui s'oppose à leur mise en jeu simultanée. C'est là une opinion de pure théorie, qui ne soutient pas le contrôle des faits : en réalité, on peut dire qu'il n'est pas une seule loi d'assurance sociale qui ne contienne en même temps, par ses côtés les moins négligeables, des dispositions d'assistance. C'est ce que démontre amplement le très intéressant exposé de l'assistance en Angleterre, en Allemagne et en France, que nous donne M. Lasvignes. Le système le plus complet qui existe en cette matière est celui qui a été réalisé en Allemagne. Celui de la législation anglaise est resté, jusqu'à ces dernières années, notoirement insuffisant, par suite de la confusion de toutes les catégories d'assistés dans la classe des indigents à qui s'appliquait un seul régime uniforme d'assistance : elle est entrée résolument dans la voie de l' « individualisation » des traitements par les lois de 1905 et 1909, et par les projets récemment élaborés. Ces deux pays fournissent des exemples dont le nôtre pourrait utilement s'inspirer, à la condition d'en examiner non seulement l'organisation théorique, mais surtout les résultats pratiques, qui seuls permettent d'apprécier l'excellence de toute institution sociale. Quant aux organisations mêmes réalisées dans ces divers pays, soit par les pouvoirs publics, soit par l'initiative privée, le lecteur trouvera dans l'ouvrage précité les renseignements les plus abondants et les plus instructifs.

G. OLPHE-GALLIARD.

Histoire du Commerce de la France, par E. Levasseur, Membre de l'Institut. Première partie. Avant 1789. Paris, Arthur Rousseau. 1 vol. de XXXIII-604 pp. Prix : 12 fr. 50.

Au cours de sa longue et laborieuse

carrière, M. Émile Levasseur avait eu maintes fois, soit dans son enseignement oral, soit dans ses écrits, l'occasion d'étudier le commerce de la France; mais, ainsi qu'il l'explique dans la préface de l'ouvrage, il n'avait jamais réuni pour un travail complet les éléments dispersés de ce vaste sujet. L'histoire du commerce de la France réclamait d'autant plus impérieusement le secours de son talent et de sa grande érudition qu'elle était non pas à renouveler, mais à faire. Chose curieuse et caractéristique! Alors que les luttes à main armée, les intrigues politiques, les négociations diplomatiques, font l'objet d'une infinité de publications, les origines et le développement du commerce français qui ont exercé une influence si profonde sur la vie de la nation, sur sa fortune publique et même sur sa puissance extérieure, n'avaient jamais encore donné lieu qu'à des études partielles.

Ce n'était pas, au surplus, l'effet d'un pur hasard. Jusque vers la fin du siècle dernier, les manifestations de la vie publique paraissaient seules dignes de tenter l'historien. Le cours obscur de la vie privée était supposé n'offrir aucun intérêt et se poursuivre dans la monotonie. Que telle ou telle branche d'activité se développât, il semblait que ce fût simplement l'affaire de ceux qui en profitaient. On ne mentionnait les excès de misère que lorsqu'ils étaient l'occasion de révoltes ou d'émeutes. De même, la prospérité économique n'était un sujet d'histoire que lorsque les pouvoirs publics prenaient quelque mesure s'y rapportant d'une façon directe. On savait que Sully avait introduit en France la culture du mûrier pour l'élevage des vers à soie, que Colbert avait établi l'inscription maritime et fait la grande ordonnance du commerce: on n'ignorait pas non plus que les Croisades avaient favorisé le trafic de l'Europe avec l'Orient; mais on ne se rendait guère compte que l'organisation du travail, le degré d'intensité et la direction de l'activité économique avaient une action déterminante sur une foule de problèmes politiques. Les recherches des paléographes, en faisant revivre des documents oubliés, ont mis en relief le puissant intérêt révélateur de beaucoup d'entre eux. La science sociale, en raisonnant la structure des sociétés, a analysé et déterminé l'influence exercée sur les grands événements de l'histoire par les différents genres d'activité auxquels les hommes ont recours pour résoudre le problème du pain quotidien. Dès lors, l'histoire du commerce n'apparaît plus comme une annexe secondaire et négligeable, mais au contraire comme un élément essentiel de la grande histoire.

On s'en rend bien compte en lisant l'ouvrage de Levasseur, dans lequel chaque période de l'évolution commerciale est rattachée à une période historique. Il y aurait beaucoup à travailler sur ce thème. Ceux qui tenteront d'écrire une histoire sociale du commerce trouveront là un cadre pour leurs premiers essais de classement. Et ce serait une œuvre immense. Voici, par exemple, le livre IV du volume intitulé : *La Renaissance*. Ce qu'était le commerce à l'aube de cette époque; ce qu'il est devenu lors de la découverte du Nouveau-Monde et des premiers essais de colonisation en Amérique présente un contraste saisissant et c'est aussi une orientation tout nouvelle de la politique générale. La période de Louis XIV et de Colbert n'est pas moins curieuse : les grandes nations qui se sont constituées réservent leur commerce maritime à leur pavillon national parce qu'elles trouvent dans leur commerce terrestre l'aliment principal du trafic sur mer. C'est la marque que l'union est faite désormais entre le commerce de la terre et celui de la mer, phénomène tout nouveau à cette époque et tellement important qu'il détermine la disparition de la ligue hanséatique. Des villes isolées ne peuvent plus accaparer le commerce maritime parce qu'il a désormais le commerce terrestre comme base et déjà se fait jour le rôle régional des grands ports, rôle que l'âge de la houille, avec le développement des transports et de la fabrication, devait rendre si prépondérant à notre époque.

L'*Histoire du Commerce de la France* demeurera ainsi une mine féconde pour les travailleurs futurs qui s'adonneront

aux recherches d'histoire économique en les éclairant par la science sociale. Il faut souhaiter que le volume sur la période moderne, dont M. Levasseur avait réuni les matériaux, vienne bientôt compléter l'œuvre du savant économiste.

P. DE ROUSIERS.

En Argentine. De Buenos-Ayres au Gran Chaco, par Jules Huret. Un vol. 3 fr. 50. Bibliothèque Charpentier, 1911.

M. Jules Huret s'est donné la mission de faire connaître à ses compatriotes les pays étrangers. On n'a pas oublié ses belles études sur les États-Unis et sur l'Allemagne. Aujourd'hui, c'est la République Argentine, dont il revient et qu'il décrit. C'est pour tout voir et tout dire, en bon reporter, qu'il est allé là-bas, et l'on peut dire qu'en effet il a vu une foule de choses, et qu'il les a bien vues. Son livre est plein d'une multitude de renseignements sur ce vaste pays encore si peu connu, sur sa population, le commerce de sa capitale, l'élevage de ses pampas, la culture de ses colonies, l'exploitation de ses forêts, les industries, le climat, etc. Les lecteurs de la *Science sociale* trouveront donc là ample matière à observation, et je relève spécialement à leur intention l'opposition qui apparaît à chaque pas dans l'influence exercée sur le développement du pays par les divers éléments sociaux de sa population. Il convient de féliciter tout particulièrement M. Huret de n'avoir point cherché à grouper ses observations dans un ordre plus ou moins logique et à faire une synthèse d'éléments si disparates, mais de les avoir présentées dans l'ordre même où elles se sont succédé devant ses yeux, et de nous faire revivre son voyage au jour le jour : l'exposé y gagne incontestablement en vivacité et en agrément, loin d'y perdre en clarté et en précision. Ces qualités assurent à ce livre le succès de ses devanciers et le recommandent à toutes les personnes qu'intéresse le développement si remarquable de ce beau pays.

G. OLPHE-GALLIARD.

Banques d'émission et Trésors publics, par Raphaël-Georges Lévy. — Paris, Hachette et Cie, 1911, in-8° de 628 pages.

Les Banques d'émission, dont les billets en circulation représentent pour l'ensemble du monde une valeur de 41 milliards de francs, et dont le rôle social est si important que l'État se réserve, en tous pays civilisés, de concéder la faculté d'émission, n'avaient encore été en France l'objet d'aucune étude complète. Il est vrai que d'excellentes monographies de certaines banques ont depuis longtemps fait connaître celles-ci au public français, que la critique des systèmes d'émission a servi de sujet à un grand nombre de thèses, d'articles de revues et de chapitres des traités d'économie politique, et que l'ensemble de la question des banques se trouve résumé d'une façon magistrale soit dans les dictionnaires de Léon Say, de M. Chailley, de M. Yves Guyot et de Raffalovich, soit dans le livre devenu classique de Courcelle-Seneuil que M. André Liesse a mis à jour; mais il restait à faire l'exposé analytique et critique, sans lacune, ce qu'au moyen âge on aurait appelé « la Somme » où toute personne curieuse d'un point de droit ou de fait touchant les billets de banque pût trouver à la fois renseignement et explication. Cette œuvre de très longue haleine a été entreprise par M. Raphaël-Georges Lévy, qui l'avait déjà ébauchée dans des écrits antérieurs et dans le cours de banque qu'il professe depuis des années à l'École des Sciences politiques.

M. Raphaël-Georges Lévy a groupé dans un ordre facile à suivre les systèmes si variés d'émission de billets dont le privilège est concédé tantôt à un établissement, tantôt à plusieurs établissements déterminés, tantôt à toute une catégorie d'établissements en général. Les restrictions apportées au droit d'émission sous le prétexte d'assurer par des garanties le remboursement des billets, parfois en réalité pour procurer un crédit à l'État, sont la question essentielle traitée dans le volume. Vu la corrélation étroite qui existe entre

le phénomène et l'émission et celui des crises, il était impossible de ne pas rappeler celles-ci et de ne pas insister sur les remèdes proposés. Aussi des faits très récents ont-ils trouvé place dans la masse des éléments étudiés par M. Raphaël-Georges Lévy et donnent-ils à son œuvre, sans rien lui faire perdre de son caractère didactique, une saveur de vie et d'actualité. Il est intéressant de voir par quel mécanisme à une réforme plus ou moins complète de l'organisation bancaire de l'Espagne et des républiques sud-américaines a correspondu un relèvement au moins partiel de leur crédit et de leur prospérité: comment, au contraire, la mauvaise politique bancaire suivie aux États-Unis a ralenti, en 1908 et 1909, la vie économique de ce pays: comment enfin il s'est appliqué depuis lors à réparer ses erreurs en faisant étudier par des hommes éminent les banques européennes d'émission. Ce n'est pas pour les seules techniciens que de telles données offrent de l'intérêt lorsqu'elles sont présentées avec méthode. L'histoire financière des dernières années, observée sur le vif, et reliée au passé par un homme de la science et de la pratique, reflète à beaucoup d'égards la vie d'une société : le peuplement, les guerres, le progrès agricole et industriel aussi bien que la politique budgétaire et l'esprit d'épargne individuelle ont leur répercussion dans les mouvements de la monnaie fiduciaire comme dans un appareil enregistreur.

Eug. Boislandry-Dubern.

Les coffres-forts et le fisc, par Charles Lescœur. — 1 vol. in-16. Bloud et Cie, édit. Prix : 3 fr. 50.

M. Lescœur s'est placé au premier rang des autorités en matière de science financière par son précédent ouvrage *Pourquoi et comment on fraude le fisc*, qui a vivement attiré l'attention du public et circule dans toutes les mains. Les qualités qui ont fait le succès de cet ouvrage se retrouvent dans celui-ci : M. Lescœur possède l'art de développer avec agrément, et même avec humour, les théories les plus abstraites de la procédure et de la législation financière, et c'est en nous intéressant qu'il nous initie aux droits et aux obligations, généralement ignorés du public, des propriétaires et locataires de coffres-forts. Son indignation vis-à-vis des prétentions du fisc sur ceux-ci le conduit même un peu facilement, à notre avis, à excuser les fraudes dont ces derniers peuvent être l'occasion : l'étude objective des sociétés humaines nous montre que les principes judiriques évoluent et passent, et qu'une loi n'est pas nécessairement despotique lorsqu'elle les viole, tandis que ceux de la morale demeurent qu'il s'agisse de nos rapports avec l'État ou avec les individus. Quoi qu'il en soit des conclusions de l'auteur, son livre constitue un véritable traité de la matière, qui aura certainement le même succès que son devancier non seulement parmi les spécialistes du droit, mais dans le grand public.

G. Olphe-Galliard.

LIVRES REÇUS

Les Écoles socialistes (Marxisme-Réformisme-Syndicalisme), par A. Béchaux. 1 vol. in-8° de 158 pages. 4 francs (Arthur Rousseau et Félix Alcan, éditeurs).

La Terreur dans l'Ouest: le Conventionnel J.-B. Lecarpentier, par le Vte de Brachet, avec une préface de Frédéric Masson. 1 vol. 5 francs (Librairie académique Perrin, Paris, 1912).

L'Anarchie mondiale, par André Poey. 1 vol. in-16 jésus. 3 fr. 50. (Félix Alcan, édit.).

A l'occasion d'une enquête sur les familles nombreuses du XIIIe arrondissement, par le Dr C. Mangenot. (Extrait de la Revue Philanthropique du 15 octobre 1911). 1 brochure Masson et Cie, édit.).

Notice bibliographique sur les travaux de Henri Pellat, par Solange Pellat. 1 brochure (E. Basset et Cie, Paris).

Le Katanga province belge, avec une préface du général baron Wahis. 1 vol. de l'Association des Licenciés sortis de l'Université de Liége.